P-12
5-30

B.P. de Soria
61115256
D-1 1651

Núm. 421

OEUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME QUATRIÈME.

Ire. PARTIE.

CONTENANT

OEUVRES DIVERSES. — LANGUES. — NUMISMATIQUE. — INSCRIPTIONS.

5256

D-1
1657

A LONDRES,

Chez MARTIN BOSSANGE et Cº., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A BELIN.

17
12°
17°1900

OEUVRES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME QUATRIÈME.

I^re^. PARTIE.

BIBLIOTECA PÚBLICA SORIA

BIBLIOTECA DEL INSTITUTO PROVINCIAL SORIA

DONACIÓN

PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.

BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.

BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.

ŒUVRES DIVERSES.

LANGUES.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

SUR

LES RAPPORTS DES LANGUES ÉGYPTIENNE, PHÉNICIENNE ET GRECQUE.

En formant le projet de ce Mémoire, je me suis dit, plus d'une fois, que les critiques avaient étrangement abusé de l'étude des langues orientales; qu'on était aujourd'hui fort prévenu contre les systèmes fondés sur des étymologies et sur un savoir obscur; que dans ce genre de travail, les erreurs ne pouvaient être excusées, puisqu'on pardonnait à peine les succès; qu'enfin, pour exécuter mon entreprise, il faudrait des ressources que je n'ai pas, un grand loisir, des connaissances profondes, ou du moins cet esprit de lumière qui fait valoir les connaissances, et qui peut les suppléer en partie. Je me suis fait ces objections, et j'ai continué mes recherches. On trouve dans la langue d'un peuple l'histoire abrégée de ses opinions, et quelquefois dans celle des autres peuples, l'histoire de ses colonies et de son commerce. Il est donc essentiel de comparer les anciennes langues entre elles, et l'abus qu'on a fait de cette méthode ne doit pas en proscrire l'usage. D'ailleurs je ne prétends pas épuiser le sujet que je traite : je viens seulement exposer quelques vues générales et relatives à l'une des plus importantes découvertes qui se soient faites dans la littérature.

M. de Guignes a découvert des mots de la langue cophte dans l'ancienne écriture des Chinois. Cette langue est-elle en effet la même que l'ancienne langue égyptienne? quels sont les travaux qu'on a faits pour l'éclaircir? Je réponds à ces questions dans le premier article de ce Mémoire.

M. de Guignes a fait sortir des mots phéniciens de l'ancienne écriture des Chinois. Les Phéniciens, maîtres de plusieurs comptoirs sur les bords de la mer Érythrée, s'étaient-ils rendus à la Chine de leur côté, ou à la suite des Égyptiens? Les langues de

ces deux peuples avaient-elles bien des rapports entre elles? s'en était-il formé, pour l'usage du commerce, une troisième, qui tenait de l'une et de l'autre, à peu près comme la langue franque tient de toutes celles qu'on parle aux environs de la Méditerranée? Enfin, pourquoi des mots phéniciens renfermés dans l'écriture chinoise? Je discuterai cette question dans le second article de ce Mémoire.

Il paraît, par tous les monumens de l'antiquité, que les Égyptiens avaient envoyé plusieurs colonies en Grèce. Les Grecs ont ils conservé, dans leur langue, quelques traces de cette communication? C'est ce que j'examinerai dans le troisième article.

ARTICLE PREMIER.

Sur la langue Cophte.

LES Cophtes qui sont en Égypte, forment une nation peu nombreuse, qui vit dans l'ignorance et dans l'obscurité, que ses erreurs ont séparée de l'Eglise romaine, et qui semble avoir perdu, dans la servitude, jusqu'au souvenir de son origine. C'est là tout ce qui reste des anciens Égyptiens : outre l'arabe, qu'il a reçu de ses maîtres, ce peuple est en possession d'une langue à peine connue de quelques uns de ses prêtres, et dans laquelle il conserve ses liturgies, et les traductions qu'il a de l'Écriture.

On n'avait presque aucune idée du cophte en Europe, lorsque le P. Kircher publia, dans le siècle dernier, deux ouvrages, dont l'un avait pour titre : *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus ;* et l'autre, *Lingua Ægyptiaca restituta.* On trouve, dans le premier, des élémens de la langue cophte rédigés d'après quelques auteurs arabes; et dans le second, les grammaires de ces auteurs, et des lexiques cophtes composés également en arabe. Dans les réflexions dont il les accompagne, le P. Kircher répand cette érudition inutile et fatigante qui caractérise ses productions, et qui peut-être a fait douter de son savoir. Il s'écarte partout de son but, qui était de ressusciter l'ancienne langue égyptienne. Rien de si défectueux que tout ce qu'il a publié pour en faciliter l'intelligence. Ses élémens contiennent à peine quelques règles générales. Les auteurs arabes dont il a traduit les ouvrages sont superficiels, sans ordre et sans clarté; il fallait, pour les tourner à notre usage, les assujétir à notre méthode : mais le P. Kircher, qui voulait absolument pénétrer dans les plus intimes secrets de la théologie égyptienne, crut avoir trouvé dans la langue cophte le fil qui devait le conduire, et franchissant d'un seul pas la carrière qu'il s'était ouverte, il alla s'enfoncer et se perdre dans les ténèbres des hiéroglyphes.

Cependant ses efforts engagèrent les savans à tourner quelquefois les yeux vers la langue cophte. Saumaise la cita souvent dans ses écrits [1], s'en servit avec quelque succès, pour justifier l'interprétation qu'Ératosthène avait donnée des noms égyptiens des rois de Thèbes, et promit de l'éclaircir dans un commentaire qu'il n'a jamais achevé, et qui vraisemblablement n'aurait manqué ni de savoir ni d'étendue.

Elle fixa bientôt l'attention de plusieurs de nos savans [2], et de ce nombre furent M. Piques, docteur de Sorbonne, qui n'a presque rien mis au jour, et M. l'abbé Renaudot, qui traduisit d'abord les attestations de l'Eglise cophte, insérées dans la *Perpétuité de la foi*, et ensuite les liturgies de cette église. Ses travaux furent très-utiles pour la religion, et beaucoup moins pour les lettres, parce qu'il ne fit point imprimer les textes originaux de ses traductions : cependant nous lui avons l'obligation d'avoir montré, dans la préface de ses liturgies [3], que la langue cophte vient de l'ancienne langue égyptienne.

Le P. Bonjour paraissait destiné à mettre cette vérité dans le plus haut degré d'évidence. C'était un Augustin de Toulouse, qui avait de la critique et de l'érudition. Appelé à Rome par le cardinal Noris, il y publia quelques ouvrages, et entre autres des observations sur les manuscrits cophtes conservés au Vatican. Il avait fait de très-grands progrès dans la langue de ces manuscrits [4]; langue irrégulière, hérissée de difficultés, et composée de plusieurs dialectes dont il faut démêler le caractère. Le P. Bonjour était venu à bout de la soumettre à des règles; il en avait composé une grammaire, dont M. l'abbé Renaudot rendit un compte très-avantageux au pape Clément XI, qui l'avait chargé de l'examiner. Un voyage que fit l'auteur à la Chine, où il mourut en 1714, interrompit le cours de ses études, et ne lui permit pas de publier sa grammaire, qui, grâce aux soins éclairés de M. le cardinal Spinelli, s'imprime actuellement à la Propagande.

Deux ans après la mort du P. Bonjour, David Wilkins mit au jour sa version cophte du *Nouveau Testament*, et en 1732, celle qu'il avait faite du *Pentateuque;* ce sont les deux premiers livres imprimés dans cette langue, et Wilkins rendit un vrai service à la littérature en les publiant. Il voulait l'enrichir encore d'une grammaire et d'un dictionnaire cophte; après avoir achevé ces deux ouvrages, il en avertit le public, demanda des secours pour les frais de l'impression, et n'en obtint jamais. Il ne dut pas en être surpris; la langue cophte n'avait pas assez de réputation

[1] Comment. in Simp. p. 169. Not. in Achill. Tat. p. 621. — [2] Vie de M. de La Croze, p. 289. — [3] Page CXIII. — [4] In Monument. Cop. seu AEgypt. bibl. Vatic. brev. exerc. Rom. 1698.

pour en procurer à ceux qui l'auraient protégée : elle n'était connue que d'un très-petit nombre d'hommes de lettres sans crédit, sans ressources, qui n'avaient pas eux-mêmes une haute opinion des lumières de M. Wilkins. Tel était M. de La Croze, né en France, comme la plupart de ceux qui se sont appliqués à la langue cophte; circonstance que nous relevons ici, parce que les savans des autres nations n'accusent que trop souvent les nôtres de négliger les études sévères. M. de La Croze, qui voyait les langues orientales en homme de génie, s'attacha surtout à l'égyptienne; il en démêla les principes, il en recueillit les mots épars dans les manuscrits cophtes [1]. Nous n'avons de lui, sur cette matière, qu'un petit nombre de lettres écrites à des savans; mais on y voit à chaque pas qu'il avait saisi l'esprit de cette langue, et qu'il en avait envisagé toutes les faces.

En s'occupant du grand problème de la communication des Égyptiens avec les Chinois, il eut un de ces momens flatteurs, où l'on croit tenir des vérités échappées au reste des hommes. Il écrivait, en 1712, à M. Cuper [2] : « A l'heure qu'il est, j'en suis » aux hiéroglyphes, et je cherche une clef universelle de tous » les caractères tant égyptiens que chinois : je n'oserais vous dire » ce que j'ai trouvé; j'ai, en vérité, fait des découvertes dont je » m'étonne moi-même; mais je n'en publierai rien que mon » système ne soit tout fait : c'est la chose du monde la plus » simple et la plus naturelle; le cophte en est la clef, etc. » Et plus bas, « C'est un paradoxe bien surprenant que cette langue » soit la clef des hiéroglyphes égyptiens, et même des chinois; » cela sent la vision, si vous voulez : cependant la chose est vraie; » pour la prouver, il ne me manque que du temps et des livres. »

On croirait, d'après ce témoignage, que M. de La Croze tenait la chaîne que M. de Guignes a découverte depuis; on se tromperait sans doute. D'après les conseils de M. Léibnitz, il avait consacré quelque temps à l'étude de la langue chinoise; mais il s'en dégoûta bientôt, parce qu'il n'y vit que l'histoire de la Chine, plus facile, disait-il, à reconnaître dans les ouvrages de Martini et de quantité d'autres auteurs. Voici la manière dont il s'exprime, dans une lettre écrite en 1718, c'est-à-dire six ans après la découverte annoncée à M. Cuper [3] : *Hortante ill. Leibnitio ei linguæ operam qualemcumque dare cœperam, quam tamen paulo post abjeci, ut aliis rebus, sic enim censebam, utilioribus studerem. Quid enim docent libri sinenses, si eorum historiam excipias quam ex Martinio et aliunde discere sufficienter commodèque possumus.* Jamais M. de La Croze n'aurait porté ce jugement de

[1] Thes. La Croz. 1742. — [2] Lettr. de M. Cuper, p. 290. — [3] Thes. ibid. p. 97, part. 3.

la langue chinoise, s'il avait pu y découvrir les débris des langues égyptienne et phénicienne. Quel était donc le fondement de ses espérances et de ses promesses? Je vais proposer une conjecture, parce qu'on en pourra peut-être faire usage dans la suite.

Suivant les apparences, M. de La Croze avait trouvé que plusieurs mots cophtes sont composés de deux racines, et en avait conclu que les deux objets représentés par ces deux racines, étant quelquefois réunis sur les monumens égyptiens, devaient y signifier la même chose que le mot dont il venait de faire l'analyse. Une supposition rendra mon idée plus sensible : Eschyle s'est servi une fois du mot βαλὴν pour désigner un roi [1]; je suppose qu'on l'avait reçu des Égyptiens : or, suivant, Horus Apollo, un œil sur un sceptre désignait, parmi les Égyptiens, les principales qualités d'un roi, parce que l'œil était le symbole de la Providence, et le sceptre celui du pouvoir. Analysons en conséquence le mot βαλὴν : *bal* signifiait un *œil* parmi les Égyptiens ; si M. de La Croze avait trouvé que le mot HN désignait parmi eux le *sceptre* ou la *puissance*, comme je crois qu'il avait cette signification, il en aurait conclu que l'usage et l'explication des hiéroglyphes avaient pu jeter plusieurs mots dans la langue, et que nous pouvons aujourd'hui remonter de l'analyse de ces mots à l'explication des hiéroglyphes. Cette méthode, plus compliquée, moins sûre et moins féconde que celle de M. de Guignes, aurait séduit M. de La Croze ; et comme il était d'ailleurs persuadé que les hiéroglyphes des Égyptiens et ceux des Chinois se ressemblaient en beaucoup de choses, il aurait, dans les premiers momens, avancé que le cophte était la clef des uns et des autres. Mais bientôt détrompé par une foule de mauvais succès, il aurait abandonné un travail si pénible : et, en effet, M. Cuper lui écrivait en 1714 [2] : « C'est un grand malheur pour la république des lettres que vous quittiez les Égyptiens, leurs hiéroglyphes et leurs colonies, comme aussi la primauté, pour parler ainsi de la langue de ce peuple. »

Après avoir renoncé aux espérances qui l'avaient séduit, M. de La Croze se replongea dans des travaux immenses ; il termina son dictionnaire cophte, qui n'a jamais paru, et communiqua les principes de sa grammaire à M. Jablonski, dont les ouvrages ont justifié les soins d'un tel maître, et mérité l'estime de tous les savans.

Pour achever le détail de tout ce qui s'est fait en Europe sur la langue cophte, je dois avertir que depuis environ vingt ans la Propagande a publié dans cette langue plusieurs livres d'église, la plupart accompagnés d'une version arabe.

Tous ceux qui se sont appliqués au cophte, n'ont pas hésité à

[1] Pers. 659. — [2] Lettr. de M. Cuper, p. 145.

le confondre avec l'égyptien. M. l'abbé Renaudot[1] et M. Jablonski[2] ont répondu aux objections qu'on pouvait faire contre ce sentiment[3]; et quoique leurs réponses soient demeurées sans réplique, on voit tous les jours des savans qui regardent le cophte comme une espèce d'idiome, formé de plusieurs langues différentes, et surtout de la langue grecque, introduite en Egypte sous Psammétichus, et ensuite par les successeurs d'Alexandre. On ne saurait trop observer que des mots étrangers, mêlés dans une langue, n'en changent point le caractère; que la langue syriaque n'a point été dénaturée pour avoir adopté quantité d'expressions soit grecques, soit latines; que les monumens cophtes étant ou des traductions de l'Écriture, faites sur les Septante, ou des liturgies et d'autres livres de piété, il était naturel qu'il s'y glissât des termes grecs que la religion avait consacrés, ou que l'ignorance des traducteurs ne pouvait suppléer; que malgré tant de causes d'altération, la langue égyptienne s'est conservée sans mélange dans certains ouvrages[4], et surtout dans la traduction de quelques psaumes; que pour se convaincre enfin du petit nombre de mots grecs insérés dans le cophte, il suffit de rapprocher du texte grec des Septante, le premier endroit parallèle qu'on voudra choisir dans la version des Cophtes. On ne peut trop observer encore que les mots égyptiens, conservés dans les anciens auteurs, se trouvent aujourd'hui dans la langue cophte; qu'elle a, de plus, sa grammaire et sa syntaxe particulière; que l'extrême difficulté de sa marche, est une preuve de son antiquité; que le témoignage unanime des savans qui l'ont approfondie, est préférable mille fois aux vagues assertions de ceux qui ont osé la juger sans la connaître; et qu'enfin la découverte de M. de Guignes suffit pour dissiper jusqu'à l'ombre du doute : car, puisque les mots cophtes se trouvent dans l'écriture chinoise, il faut bien que dans les plus anciens temps ils aient été en usage parmi les Egyptiens.

Nous avons donc entre nos mains la véritable langue des Egyptiens, et tandis que le moindre monument de ce peuple célèbre occupe depuis deux siècles les antiquaires, tandis que d'intrépides grammairiens ont dépensé beaucoup d'esprit et de temps à développer les autres langues, on a presque entièrement négligé celle où une nation éclairée, ancienne et puissante, a déposé la plus grande partie de ses idées, dépôt infiniment précieux, qui pourra grossir à mesure qu'on découvrira de nouveaux ouvrages cophtes, que nous ne posséderons jamais en entier, puisqu'il ne nous reste aucun écrit original des Egyptiens; qui cependant

[1] Préf. des Litur. p. CXIII. — [2] Proleg. ad diss. de Deo Rempha. — [3] Thes. La Croz. t. 1, p. 178. — [4] Thes. La Croz. part. 3, p. 73.

peut répandre un grand jour sur les antiquités de ce peuple, puisque nous sommes en état de juger des rapports de sa langue avec celle des autres nations.

Il ne s'agit pas ici d'expliquerla nature de cette langue; il faut seulement indiquer quelques singularités qui prouvent son ancienneté, et qui s'accordent avec les opérations de M. de Guignes.

Les racines de la langue égyptienne sont communément d'une syllabe; celles de deux ou de trois syllabes sont souvent des mots composés, qui peuvent se résoudre dans leurs élémens monosyllabiques; par exemple, le mot PIMI, qui signifie des *pleurs*, paraît venir de la racine IPI, c'est-à-dire *faire* ou *produire*, et de la racine MI, qui signifie de *l'eau;* par conséquent *faire* ou *produire* de *l'eau*, c'était *pleurer*. C'est ainsi que les langues se forment et s'enrichissent dans l'enfance des hommes et des peuples; les idées simples se rapprochent pour rendre des idées composées, et les expressions nouvelles naissent des expressions déjà connues. Je vais citer un second exemple pour les noms propres. Eratosthène a traduit celui de Maris, roi de Thèbes, par Ηλιώδωρος; la traduction est exacte, ainsi que l'ont remarqué Saumaise[1], Renaudot[2] et Jablonski[3]; MA, en égyptien, signifie *don*, et PH soleil. Les Grecs ont terminé ce nom en ις, au lieu de le terminer en H ou en I, comme ils ont dit Osiris au lieu d'Osiri. On voit, par ces exemples, l'utilité qu'on pourrait tirer de la décomposition des mots égyptiens; ceux qui se livreront à ces analyses, pourront facilement observer que les voyelles attachées aux consonnes, n'y sont pas tellement adhérentes qu'elles ne puissent être remplacées par d'autres voyelles : ainsi le mot *aqua* se disait originairement, chez les Egyptiens, MH, MI ou MA; on disait ϫH ou ϫω pour désigner une région[4]; ⲥϫⲙⲟⲩⲛ (*schmun*) ou ⲥϫⲙⲏⲛ (*schmen*) pour signifier le nombre *huit*[5]. On ne doit pas perdre de vue cette remarque.

Il en est une autre que je ne puis oublier : l'ancienne langue des Égyptiens est ensevelie dans l'ancienne écriture des Chinois. Je me sers de cette expression, parce que les mots égyptiens n'y sont pas étendus et déployés, comme nous disposons les nôtres; leurs élémens y sont quelquefois groupés, et d'autres fois tellement liés entre eux, qu'il faut bien des efforts et de la sagacité pour les séparer; on peut s'en faire une assez juste idée d'après les chiffres, où, parmi nous, les différentes lettres d'un nom se trouvent entrelacées. Il suit de là que lorsque les Egyptiens eurent une communication avec les Chinois, l'écriture des premiers

[1] Deann. clim. p. 567.—[2] Préf. des Litur.—[3] Annot. in Erast. Catal. p. 745. —[4] Thes. La Croz. t. 3, p. 163.—[5] Jablonski, Panth. part. 1, p. 300.

n'était composée que de monogrammes et de lettres, susceptibles de différentes analyses.

Parmi les gens instruits, la véritable leçon était fixée par l'usage; parmi des gens moins éclairés, elle pouvait être sujette à des variations : citons un exemple. Qu'on expose à nos yeux les lettres du mot IANVS confondues dans un monogramme; les uns liront AVNIS, les autres ANIVS, d'autres NAVIS ou VANIS, d'autres enfin IANVS. Si tous les mots de l'écriture donnaient lieu à de pareilles incertitudes, il serait presque impossible qu'à la longue il n'en résultât quelque variété dans la prononciation. Cela supposé, on devrait trouver dans la langue égyptienne des mots qui conserveraient la même valeur, malgré les diverses combinaisons de leurs élémens; et, en effet, pour désigner un serpent, les Égyptiens disaient ϩⲟϥ (*hoph*) ou ϩⲫⲱ (*hpho*); pour exprimer quelque chose de mince et de subtil, ils disaient ϣⲟⲙ (*schom*) et tantôt ϣⲙⲁ (*schma*) [1]. De pareilles transpositions sont fréquentes dans la langue égyptienne; tous ceux qui l'ont connue en conviennent, et, dans plusieurs occasions, on ne peut les attribuer à l'euphonie, et aux autres causes qui en produisent de semblables dans les langues modernes. Je les rapporte à l'écriture monogrammatique, avec d'autant plus de raison que je les retrouve dans les mots des langues orientales empruntés de la langue égyptienne, ainsi qu'on va le voir.

Article II.

Des rapports de la langue Egyptienne avec la Phénicienne.

Depuis que les monumens se sont multipliés, nous connaissons mieux la nature de la langue phénicienne, et nous savons qu'elle différait peu de la syriaque. L'une et l'autre doivent être regardées comme des dialectes d'une langue générale, répandue autrefois dans l'Orient et en Afrique, et qui, suivant la diversité des pays, a pris le nom de *phénicienne*, de *punique*, de *syriaque*, de *chaldéenne*, de *palmyrénienne*, d'*hébraïque*, d'*arabe* et d'*éthiopienne*. Elle s'est partout modifiée; mais elle a toujours conservé à peu près le même génie et les mêmes racines. Avait-elle assez d'affinité avec celle des Egyptiens, pour qu'on doive trouver une partie de ses dépouilles dans l'écriture des Chinois ? c'est une question que je vais tâcher d'éclaircir.

La meilleure méthode qu'on puisse employer dans cet examen, c'est de placer la langue égyptienne auprès de quelqu'une des

[1] Jablonski, Panth. part. 3, p. 110.

langues orientales dont je viens de parler, de la phénicienne par exemple, et de voir ce qu'elles ont de commun, tant par rapport aux mots que relativement à la grammaire. Je dois rendre justice auparavant à MM. de La Croze et Jablonski; ils avaient déjà vu que la langue égyptienne et la langue hébraïque avaient des termes qui leur étaient communs : ils s'étaient, sans doute, aperçus qu'on trouve de la conformité dans la grammaire de ces langues; mais comme ils n'ont rien publié sur cet article, je dois le traiter avec quelque étendue.

Les langues syriaque, chaldéenne, etc., ne différant pas essentiellement de la phénicienne, il doit m'être permis d'en emprunter des exemples. Il doit m'être permis encore de prendre quelques libertés au sujet de la prononciation des voyelles, parce qu'elle a souvent varié, et que dans un pareil travail, il faut faire attention aux lettres radicales, plutôt qu'à la manière dont on les prononce aujourd'hui.

Parmi les Phéniciens et les peuples voisins, un *cerf* s'appelait איל, אילא, etc. (*aïal, aïlo*, etc.); chez les Égyptiens EIOϒΛ (*eïul.*)

La *mer*, chez les premiers, ים, ימא etc. (*ïam, ïamo, imo*), etc.; chez les seconds, IOM (*ïom.*)

Un *fleuve*, chez les premiers, יאר (*ïeor* ou *ïaor*); et chez les Egyptiens, IAPO (*ïaro*).

Un *olivier*, chez les premiers, זית, זיתא (*zaïth, zaïtho* ou *zitho*); en égyptien, ⲍⲟⲓⲧ (*zoït.*)

Lèvres, chez les premiers, ספותא, etc. (*sephoto*, etc.); chez les seconds ⲥⲫⲟⲧⲟϒ (*sphotu.*)

Un *bâton*, chez les premiers, שבטא, etc. (*schabto*, etc.); chez les seconds, ϣⲃⲱⲧ (*schbot.*)

Servir, chez les premiers, שמש (*schamesch* ou *schemesch*); chez les Egyptiens, ϣⲉⲙϣⲓ (*schemschi.*)

Etre, exister, chez les uns et chez les autres, *oï*.

Souvent la différence ne vient que de la transposition des lettres. Pour désigner *la main droite*, les Phéniciens et les peuples voisins disaient *ïamin*, *iman*, etc.; les Egyptiens, *inam.*

Brûler, chez les premiers, חרך (*harak*); chez les seconds, ⲣⲱⲭϧ (*rokh*), avec une aspiration à la fin qui répond au *heth.*

Crier, parmi les Phéniciens, שוע (*schuo* ou *scho*); parmi les Egyptiens, ϣϢ (*osch*), où l'on voit qu'il suffit de retourner les lettres pour en composer, à sa volonté, un mot phénicien ou un mot égyptien [a].

[a] Démétrius de Phalère (*de Eloc.* § 71) dit que, dans les temples des

Ces exemples, que je pourrais multiplier aisément, sembleraient prouver que les monogrammes des Égyptiens furent communiqués aux Phéniciens et aux peuples voisins, comme aux Chinois : on en viendra peut-être un jour à cette conséquence. Il faut, pour le présent, établir des faits; et afin qu'on ne dise pas que les mots communs aux deux langues sont uniquement la preuve des liaisons que les deux peuples avaient entre eux, je vais examiner en peu de mots les rapports qui se trouvent dans leurs grammaires.

J'en entrevois dans les articles, dans les nombres et dans les cas de leurs noms ; mais je ne les vois pas assez clairement pour oser les rapporter. Je passe aux pronoms personnels.

Moi ou *je*, en hébreu, אנכי (*anoki*) ; en égyptien, *anok*.

Anthok, en égyptien, signifie *toi* au masculin, et *antho*, *toi* au féminin ; les Phéniciens, en retranchant le *kaph* du masculin, ont écrit אנתה, אנת (*anthe* ou *antho*) pour l'un ou pour l'autre genre.

Le pronom *lui*, *elle*, se rend, en phénicien et en égyptien, par des mots qui ont de l'analogie entre eux; mais j'aime mieux citer des exemples incontestables.

Anon, chez les Egyptiens, *nous;* chez les Phéniciens, אנן (*anan* ou *anon*).

Antothen, *vos*, chez les Egyptiens ; je trouve, chez les Orientaux, אתון, אנתון, אנתין (*athon*, *anthon*, *anthen*.)

Anthoü ou bien *noü*, *eux*, chez les Egyptiens; les Orientaux avaient הנהו, *illi* (*hanoü*.)

Si l'on est frappé de cette ressemblance, on le sera beaucoup plus de celle qu'offrent les pronoms possessifs.

Ces derniers pronoms, dans les langues orientales dont il s'agit, ne sont pas des mots particuliers, comme dans nos langues; ils sont formés par les dernières lettres des pronoms personnels, et s'attachent, sous le nom d'affixes, aux noms substantifs : ainsi *sepher* désignant *un livre*, pour dire *mon livre*, on dit *sephri*, parce qu'on ajoute un I, qui est le pronom affixe de la première personne au singulier; pour dire *notre livre*, on dit *sephran*, parce qu'on ajoute un N, pronom affixe de la première personne du pluriel : c'est donc comme si l'on avait dit, le *livre* de *moi*, de *toi*, de *nous*, etc. Les Egyptiens, qui ont suivi la même méthode, ont presque, pour toutes les personnes, les mêmes affixes

Égyptiens, on honorait les dieux en faisant entendre les sons des sept voyelles. De ce passage, on peut conclure, avec M. Gesner, que les Égyptiens connaissaient le nom de *Jehova*. M. Gesner et M. Michaëlis (*Comment. soc. Gotting.* t. 1, p. 245 et 267) apportent plusieurs preuves en faveur de cette opinion, qui serait très-favorable à celle que je soutiens dans ce mémoire.

que les peuples voisins : chez eux un I désigne la première personne, comme chez la plupart des Orientaux.

K, parmi les premiers, affixe de la seconde personne ; de même parmi les seconds.

N, affixe de la première personne du pluriel chez les uns et chez les autres.

Enfin l'affixe de la troisième personne du pluriel est un ⲩ [1], chez les Égyptiens et chez les Phéniciens.

Ici se présente à nous une singularité remarquable ; les Phéniciens placent les affixes à la fin des noms appellatifs, et les Egyptiens au commencement. Prenons le mot שבטא ou ϪϬϢϮ, qui est commun aux uns et aux autres, et qui signifie un *bâton ;* pour dire *ton bâton,* un Phénicien aurait dit שבטך, qu'on a pu prononcer *schbotek ;* et un Egyptien ⲉⲕϪϬϢϮ (*ekschbot*) : pour dire *notre bâton,* le premier aurait pu dire שבטן (*schboten*), et le second ⲉⲛϪϬϢϮ (*enschbot*). Ce sont de part et d'autre les mêmes lettres, mais combinées différemment, comme dans les exemples que j'ai cités plus haut.

Je supprimerais ces détails s'ils étaient connus ; je les supprimerais encore s'ils étaient moins essentiels à mon objet ; mais je ne sais pas de voie plus sûre pour comparer les anciennes langues entre elles, et les exemples qu'elles me fournissent, sont comme des titres généalogiques qui établissent leur affinité.

Ces lettres isolées, qui tenaient lieu de pronoms possessifs parmi les Phéniciens et les Egyptiens, s'introduisirent aussi dans leurs verbes, et nous montrent aujourd'hui un nouveau rapport entre les langues de ces peuples.

Les Egyptiens, pour donner du mouvement au verbe, l'affectent de plusieurs signes dont les uns, caractérisent les temps, et les autres les personnes. Les signes des temps sont des augments, comme les Grecs en ont dans leur grammaire ; les Egyptiens les placent de même au commencement du verbe. Les signes des personnes sont les pronoms possessifs dont j'ai fait l'analyse, les Egyptiens les plaçaient d'abord après les signes des temps.

A, parmi eux, est l'augment ou le signe caractéristique du passé ; NA, celui de l'imparfait ; E, celui du participe ou présent ; EE, celui du futur.

Ainsi le mot ⲥⲁⲍⲓ (*sagi*) signifiant parmi eux *parler,* pour dire *j'ai parlé,* ils plaçaient d'abord un *a* augment pour le passé, ensuite un *i* affixe de la première personne, enfin le mot *sagi ;* et faisant rouler dans toutes les personnes les affixes combinés avec les augments, ils disaient :

[1] Bruxt. gramm. chald. p. 42.

Aisagi.....	j'ai parlé.	*Ansagi*.....	nous avons parlé.
Aksagi.....	tu as parlé.	*Atensagi*....	vous avez parlé.
Aphsagi....	il a parlé.	*Ausagi*.....	ils ont parlé.

Chez les autres Orientaux, le verbe est aussi par lui-même dans un état de permanence, et ne se meut que par les signes des temps et des personnes. Il faudrait trop de petites discussions pour rapprocher les premiers de ceux des Egyptiens; mais il faut dire un mot des signes qui caractérisent les personnes.

Les grammairiens ont reconnu que ces signes dérivent des pronoms personnels; suivant Buxtorf[1] פקדת (*pakadtha*) *tu as visité*, au masculin, est formé de la racine פקד (*pakad*) *il a visité*, et de *tha*, dernière syllabe du pronom אתה (*atha*) *toi; pakadthem*, *vous avez visité*, de *pakad* et de *athem vos*, etc.

Les Orientaux ont donc opéré comme les Égyptiens, en joignant les pronoms personnels à leurs verbes; mais, pour rendre plus sensible un rapport si exact, prenons un verbe usité parmi les Phéniciens et parmi les Egyptiens, et conjuguons-le dans quelques uns de ses temps, suivant les règles communes aux deux peuples.

שתם (*schatham* ou *schtham*) parmi les Orientaux signifiait *il a fermé*; ϣϧⲧⲙ. (*schtham*) signifiait la même chose parmi les Egyptiens.

שתמו (*schathmu* ou *schthamu*) chez les premiers, *ils ont fermé*; chez les seconds (*auschtam*) : l'*a* est caractéristique du prétérit; reste *uschtam*, la même chose que *schthamu*.

Schthamten, chez les premiers, *vous avez fermé*; *atenschtham*, chez les Egyptiens.

Schthaman, chez les Orientaux, *nous avons fermé*; les Egyptiens, toujours en déplaçant l'affixe, *anschtham*.

Pour dire *j'ai fermé*, les Hébreux disaient *schethamti*. D'où vient cette dernière syllabe *ti*? on l'ignore : elle signifie, en cophte, *moi*: d'autres Orientaux l'ont employée de même, à la première personne du prétérit, mais ils en ont transposé les lettres; ils disent *schethmith*.

Les mêmes rapports se trouvaient autrefois dans les modifications des autres temps; ils y sont moins sensibles aujourd'hui, par les changemens successifs qui arrivent dans toutes les langues. Quand j'ai voulu les démêler, j'ai été effrayé non des difficultés, mais de l'excès d'ennui que j'allais causer. De plus, il n'est pas question d'aplanir la route, il suffit, pour le présent, d'y faire quelques pas et d'arriver au but que je me suis proposé; pour y parvenir plus tôt, je supprime tout ce que je pourrais dire sur la

[1] Thes. Gramm. lib. 1, cap. 12, p. 93.

conformité de la syntaxe de la langue égyptienne avec celle des autres langues de l'Orient. Mais je ne crains pas d'avancer que cette conformité est très-grande, et j'en appelle à ceux qui prendront la peine de l'examiner.

Cependant, il faut l'avouer, l'égyptien diffère beaucoup plus des autres langues, qu'elles ne diffèrent entre elles; outre une très-grande quantité de mots qui lui sont particuliers, sa marche est plus embarrassée, et ses traits semblent annoncer un âge plus avancé. Je dirais volontiers, de la plupart des langues orientales, *facies non omnibus una, non diversa tamen, qualem decet esse sororum*[1]: je dirais de l'égyptienne, *talis erit mater, si modo mater erit.*

Je termine cet article par deux réflexions. 1°. J'ai dit qu'anciennement les mots étaient tracés, dans l'écriture courante, en forme de monogrammes; je me suis fondé sur la découverte de M. de Guignes, et l'appliquant aux autres langues, j'ai cru trouver des preuves de ces monogrammes dans le sein des langues égyptienne et phénicienne. J'en ai conclu qu'apparemment, parmi les nations étrangères, ou dans les différens cantons de l'Egypte, on s'était habitué à lire différemment ces groupes de lettres, et qu'il en avait résulté des variétés dans la prononciation de certains mots. Si cette conséquence est juste, il faudra trouver la même singularité dans les autres dialectes de la langue des Orientaux; on l'y voit en effet: en hébreu שער signifie *porte*, en chaldéen c'est תרע ou שרע; en hébreu ברך signifie *genou*, en chaldéen c'est דבב, etc.

Ma deuxième observation a pour objet les difficultés qu'on éprouve quelquefois, en poursuivant la ressemblance des mots égyptiens avec les mots des autres langues orientales. Les premiers sont écrits avec des lettres qui égarent des yeux accoutumés aux caractères orientaux: on pense communément qu'elles viennent des lettres grecques; on pourrait dire, avec autant de raison, qu'elles dérivent des anciennes lettres égyptiennes. Quoi qu'il en soit, leur valeur étant encore peu connue, les sons incertains qu'on leur attribue, joints à la mobilité des voyelles, qui se changent souvent les unes pour les autres, nous font perdre facilement les traces que nous cherchons. Ce n'est pas tout, dans les dialectes de l'Orient, non-seulement les voyelles, mais encore les consonnes sont sujettes à des variations: ainsi le *zaïn* des Hébreux est souvent remplacé par le *daleth* des Chaldéens, le *tsade* par le *teth* ou par le *aïn*, le *schin* par le *thau*, etc.; ainsi les Samaritains changent l'*aleph* des Hébreux en *aïn*, et l'*aïn* en *aleph*; le *heth* en *aïn*, le *vau* en *beth*, etc. La même chose se

[1] Ovid. Metam. lib. 2, v. 13. Id. Her. ep. 20, v. 218.

trouve, sans doute, dans la langue égyptienne, lorsqu'on la compare aux autres langues de l'Orient; et de là on doit présumer qu'il faudra un temps considérable, pour dépouiller la première de tous les mots qui lui sont communs avec les autres.

Article III.

Rapports de la langue Egyptienne avec la langue Grecque.

Suivant le témoignage de tous les anciens, et de l'aveu de tous les modernes, les Grecs eurent autrefois les relations les plus intimes avec les Phéniciens et les Egyptiens. C'est des premiers, dit-on, qu'ils reçurent l'art de l'écriture; mais il est certain que les colonies des seconds s'établirent dans l'Attique et dans l'Argolide, qu'elles s'y mêlèrent avec les anciens habitans de ces cantons, et leur communiquèrent leurs connaissances et leurs arts. Il est impossible que, dans ce commerce d'esprit et de besoins, la langue égyptienne n'ait pas concouru à la formation de la langue grecque, ou du moins qu'il ne se soit pas glissé, de la première dans la seconde, une foule d'expressions, dont quelques unes se seront conservées sans altération, ou avec des traits qui n'empêchent pas de les reconnaître. J'en ai recueilli un assez grand nombre; mais avant que de les rapporter, je dois établir une distinction entre les différens mots grecs dont la langue égyptienne est enrichie ou défigurée.

Les uns sont des mots radicaux de cette langue, et passèrent chez les Grecs dans les siècles les plus reculés: les autres ont passé chez les Egyptiens après Psammétichus, et sous les successeurs d'Alexandre. Les premiers sont composés d'un petit nombre d'élémens, et portent le caractère qui convient aux racines des langues orientales: les seconds conservent, dans la langue cophte, les prépositions et les terminaisons qu'ils ont dans la langue grecque. Il ne s'agit ici que des premiers, et je commence par cette remarque générale:

Tous les mots égyptiens qui commencent par ⲟⲩ, qu'on prononce υ[1], changent en aspirées les lettres ténues qui les précèdent; ainsi au lieu de dire ⲡⲟⲩⲁⲃ, ⲕⲟⲩⲁⲃ (*puab*, *kuab*) *sanctus*, ils disent ⲫⲟⲩⲁⲃ, ⲭⲟⲩⲁⲃ (*phuab*, *chuab*): n'est-ce pas là l'origine de l'esprit rude, dont les Grecs affectent l'*upsilon* au commencement d'un mot. Venons à présent aux détails.

Ὄφις, en grec, signifie un *serpent*; les Egyptiens, pour exprimer le même animal, disaient ϩⲟϥ (*hoph*): de là je con-

[1] Thes. La Croz. t. 3, p. 173.

jecture que les deux dernières lettres du mot ὄφις sont une terminaison grecque, et qu'il pourrait bien en être de même des deux lettres ος, qui sont à la fin de plusieurs mots grecs. Bientôt ma conjecture se fortifie; je trouve que le mot *serment* se dit en grec ὅρκος, et en égyptien ωρκ.

Quelquefois les Grecs terminaient en ορ les noms en ος; parmi eux ἦτορ signifiait *le cœur :* retranchons la terminaison, nous aurons ⲏⲧ (*het*); c'est le nom que, suivant Horus Apollo et les monumens de leur langue, les Egyptiens donnaient au cœur.

Parmi les verbes grecs, empruntés des Egyptiens, je cite d'abord ὕω, *pleuvoir;* les Egyptiens disaient ϩⲱⲟⲩ (*hoü*) : on ne voit ici d'autre différence que la transposition des lettres. Dans les mots suivans, nous trouverons quelquefois des transpositions semblables, et toujours des terminaisons ajoutées.

Je dépouille, se dit en grec συλάω, en égyptien ϣⲉⲗ; pour dire *je prends, je saisis,* les Egyptiens disaient, ελ; c'est l'ancien verbe grec εἴλω, qui a conservé quelques uns de ses temps dans le verbe αἱρέω.

Le mot πλάσσω, parmi les Grecs, signifie *formo, effingo.* Pour le retrouver chez les Egyptiens, il suffit de retrancher l'*oméga* de la fin, et de le lire à rebours, nous trouverons σωλπ, et l'on voit dans la *Genèse*[1], le mot σολπ dans le même sens.

Je trouve, dans la *Genèse*[2], κολπ signifiant *voler, furari;* c'est la même chose que κλοπέω, d'où l'on a fait ensuite κλέπτω.

Les verbes égyptiens, en passant chez les Grecs, ont donc reçu une terminaison particulière; quelle est la cause et la nature de cette terminaison? on doit y reconnaître le verbe εἰμί, *sum :* c'est celui que le besoin ramène le plus souvent dans la conversation, dont les inflexions ont dû se former les premières, et qui était le plus propre à modifier les autres verbes. Εω, dont on a fait εἰμὶ, *sum,* a perdu une partie de ses temps; il en a conservé une partie qui se rapporte singulièrement aux terminaisons des verbes circonflexes en εῖω : ainsi, pour dire *je vole,* on se sera contenté d'ajouter, à la racine égyptienne κλοπ, le verbe substantif εἶω, et l'on aura fait κλοπέω : de même, au présent du subjonctif, on aura dit κλοπῶ, κλοπῇς, κλοπῇ; κλοπῶμεν, κλοπῆτε, κλοπῶσι, parce que dans ce temps et dans ce mode le verbe substantif fait ὦ, ᾖς, ᾖ, ὦμεν, ἦτε, ὦσι.

Cette théorie me paraît conforme aux génies des langues lorsqu'elles commencent à se former : cependant elle est exposée à deux difficultés; la première est tirée des verbes en άω et en έω, où l'on n'aperçoit pas le verbe substantif εἶω. Mais comment sa-

[1] Chap. 2. — [2] Chap. 31, v. 26 et 30.

voir s'ils ne le renfermaient pas autrefois, et si l'on ne disait pas τιμαέω, δηλοέω? comment savoir si le verbe ἔω n'est pas un terme égyptien, et si en conséquence la lettre ε, qui dans les mots égyptiens souffre, ainsi que les autres voyelles, tant de variations, ne se changeait pas ici en α et en ο? Dans cette incertitude, je demande qu'on suspende son jugement, jusqu'à ce que quelque grammairien courageux ait épuisé les minutieuses recherches qui m'occupent. Je répondrai avec plus d'assurance à la seconde difficulté. Si les verbes grecs, dira-t-on, sont formés du verbe substantif et d'une racine tirée de l'égyptien, ou de toute autre langue, tous ces verbes ont donc été circonflexes dans l'origine. J'admets sans peine cette conséquence, et je la confirme par la réflexion suivante. Outre une très-grande quantité de verbes circonflexes qui subsistent encore dans la langue, il en est d'autres qui prennent une partie de leurs temps d'un verbe circonflexe, à présent inusité; d'autres qui sont à la fois barytons et circonflexes, tels que ῥίπτω, γεύφω, etc.; il en est qui sont barytons dans le simple et dans certains dialectes, et circonflexes dans les composés et dans d'autres dialectes; de manière que dans l'état actuel de la langue grecque, tout semble nous ramener au principe que j'ai établi, et que je vais à présent appliquer au verbe ἴημι, *je vas.*

Il n'est usité que dans un petit nombre de personnes; mais il se résout partout, dans le verbe substantif, précédé du caractère permanent et radical I, qui ne signifiait rien parmi les Grecs, mais qui, parmi les Egyptiens, signifiait *aller* ou *venir.* Voyons comment il s'est uni avec le verbe substantif.

Ἴημι, *je vas;* de I, *aller,* en égyptien, et de ἧμι, usité parmi les Eoliens, que l'analogie nous autorise à confondre avec le verbe ἔω, *je suis;* c'est donc comme si on avait dit *je suis aller,* ou *je suis allant.*

Ἴεμεν, *nous allons;* de I et de ἐμέν, qui, chez les poëtes, signifie *nous sommes.*

Ἴεσαν, *ils allaient;* de I et de ἔσαν, *ils étaient.*

Ἰείη, *qu'il allât;* de I et de εἴη, *qu'il fût.*

Imp. Ἴεσο, ἰέσθω; de I et de ἔσο, ἔσθω, *soyez, qu'il soit.*

Pour le participe *allant,* on trouve ἰών et ἰείς; parce que pour dire *étant,* on a dit communément ὤν, et parmi les Eoliens ἐείς.

Mon opinion est singulièrement confirmée par les découvertes de M. de Guignes: il a retrouvé, dans l'ancienne écriture chinoise, plusieurs des mots que les Chinois avaient reçus des Egyptiens. L'hiéroglyphe qui, parmi les Chinois, désigne un serpent, forme le mot *oph,* qui, comme nous l'avons vu, est égyptien d'origine, et dont les Grecs ont fait ὄφις: le caractère qui, en

chinois, désigne un tombeau, donne le mot *taph*; c'est le τάφος des Grecs : et ainsi de quantité d'autres que je laisse à M. de Guignes le soin de rapporter. Et l'on ne doit pas dire que ces mots ont, dans la suite des temps, passé des Grecs aux Chinois; car, dans cette supposition, pourquoi n'auraient-ils pas conservé leur terminaison? pourquoi ne se seraient-ils pas introduits dans la langue parlée? pourquoi auraient-ils caché leurs traits dans les sinuosités d'un monogramme? Il faut donc remonter à un autre principe, et tendre une chaîne qui aboutisse de la Chine à l'Egypte, et qui de là se replie dans la Phénicie, la Grèce, et peut-être plus loin encore.

Deux noms de divinités, empruntés des Egyptiens par les Grecs, augmenteront la suite des preuves que je rassemble. Le mot cophte qui répond au mot Κύριος des Grecs, est presque toujours représenté dans les manuscrits par une abréviation, que le P. Kircher et Wilkins n'avaient pu expliquer; sa vraie leçon, suivant MM. de La Croze [1] et Jablonski, est *Sios*, ou, ce qui est la même chose, *Soïs*, qui, chez les Égyptiens, signifiait *Dominus*. C'est le même mot précisément qui, chez les Lacédémoniens, répondait au mot Θεὸς [2] : en effet, dans les inscriptions découvertes en Laconie, nous voyons ΣΙΟΠΟΜΠΟΣ et ΣΕΟΠΟΜΠΟΣ pour ΘΕΟΠΟΜΠΟΣ ; et les anciens rapportent une formule de serment en usage parmi les Doriens, et surtout les Lacédémoniens, qui, en prenant à témoin les Dioscures, disaient νὴ τὼ Σιὼ, au lieu de dire νὴ τὼ Θεὼ [3] : par conséquent c'est du mot égyptien ΣΙΟΣ ou ΣΟΙΣ que sont venus ΘΕΟΣ, ΖΕΥΣ, ΣΔΕΥΣ, DEVS.

L'autre nom de divinité est celui d'Αθήνη, que les Grecs donnaient à Minerve, dont le culte avait certainement passé des Égyptiens aux Grecs, et de l'un de ces deux peuples aux Etrusques. Les premiers l'appelaient, suivant Platon [4], Νηίθ, que M. de La Croze [5] fait venir, avec raison, de ⲛⲁⲉⲓⲑ (*naeth* ou *naith*) qui signifie *misericors* : les seconds la nommèrent ΑΘΗΝ [6], et, suivant l'usage, ajoutèrent à ce nom la terminaison en Η : les Etrusques lui donnent, sur les monumens, le nom de TINA. Ainsi nous avons *naïth* ou *neïth* pour les Égyptiens, *athen* et peut-être *athin* pour les Grecs, *tina* pour les Etrusques; c'est, pour la même divinité, le même nom, composé des mêmes lettres, et différemment prononcé par ces trois peuples. Cet exemple, le plus frappant de tous, prouve encore mieux que les

[1] Thes. La Croz. part. 1, p. 175; part. 3, p. 73. — [2] Fourm. Mém. de l'Acad. vol. 15, p. 395. — [3] Aristoph. in Acharn. 905; in Pac. 213. Plut. apophth. t. 2, p. 189. — [4] In Tim. p. 21. — [5] Thes. La Croz. part. 3, p. 155. — [6] Passer. letter. Roncagl. racolt. di opusc. t. 23, p. 309.

autres, l'existence d'une écriture monogrammatique, expliquée de diverses manières par les peuples qui l'adoptèrent.

Cependant si cette idée écartait l'attention de l'objet principal de ce mémoire, je l'abandonnerais sans peine, ainsi que celle qui concerne les verbes circonflexes des Grecs. L'une et l'autre ne sont qu'accessoires à cet objet, qui était de prouver,

1°. Que la langue cophte est essentiellement la même que l'égyptienne.

2°. Que cette langue a les plus grands rapports avec la phénicienne.

3°. Que la langue grecque conserve encore plusieurs mots égyptiens d'origine.

Je n'ai point aperçu de conformité marquée entre la grammaire des Grecs et celle des Égyptiens; il faudrait, sans doute, fouiller plus avant; il faudrait suivre, avec obstination, les mouvemens imperceptibles de ces langues pendant une longue suite de siècles, et faire un volume immense; mais qui oserait l'entreprendre? qui oserait le lire? Quoi qu'il en soit, plus on réfléchit sur la nature des langues, plus on est persuadé que la plupart de celles que les savans connaissent, viennent d'une source commune; et cette source, présentée sous une autre image, est comme une grande machine dont les parties détachées sont éparses parmi différens peuples d'Asie, d'Afrique et d'Europe; et comme, avec le temps, elles s'y sont usées, il sera quelquefois impossible de les reconnaître et de les réunir à leur tout. Cependant ceux qui se condamneront à ces recherches, mériteront au moins de l'indulgence, et s'ils chancellent, ils seront en droit d'attendre des mains qui les retiennent, et non des bras qui les repoussent.

RÉFLEXIONS

SUR

L'ALPHABET ET SUR LA LANGUE

DONT ON SE SERVAIT AUTREFOIS A PALMYRE.

Entre la Méditerranée et l'Euphrate, on trouve un désert aride, au milieu duquel était autrefois une ville connue sous le nom de Tedmor ou de Palmyre, dont on rapporte l'origine à Salomon, et que les conquêtes d'Odénath et de Zénobie ont rendue célèbre. Ses habitans, que le commerce avait enrichis, l'embellirent par des monumens qui égalaient en magnificence ceux de la Grèce et de Rome. Les ruines en subsistent encore, et viennent d'être recueillies dans un ouvrage dirigé par le savoir et le goût[1]. Si dans ces beaux restes échappés à la fureur des Romains, on admire en général ce que la ville de Palmyre a fait pour la gloire des arts, pour celle des citoyens vertueux et pour la sienne, les antiquaires et ceux qui cultivent les langues orientales, y verront avec un plaisir nouveau plusieurs inscriptions palmyréniennes copiées avec exactitude, et par là même très-propres à nous procurer l'intelligence de l'alphabet dont on se servait autrefois à Palmyre, et de la langue qu'on y parlait. Ce point de littérature n'est pas éclairci; et comme si, dans l'ordre de nos connaissances, toute vérité devait être précédée d'une erreur, ceux qui jusqu'à présent ont voulu nous mettre sur la voie de la découverte, n'ont fait que nous en écarter davantage. On en verra la preuve et les raisons dans les réflexions suivantes.

Vers le commencement du siècle dernier, Gruter[2] inséra dans son recueil une inscription palmyrénienne que l'on conservait à Rome dans la maison du cardinal Carpi. Elle accompagnait sur le marbre un bas-relief qui représentait deux divinités étrangères, et s'y trouvait jointe avec une inscription grecque. Gruter présuma que les caractères en étaient arabes, parce qu'il plaçait la ville de Palmyre en Arabie; et Joseph Scaliger[3] fut contraint d'avouer qu'il ne les connaissait pas, lui cependant

[1] Les Ruines de Palm. Londres, 1753. — [2] Gruter, édition de 1616, p. lxxxvj. — [3] De emendat. tempor. lib. 5, p. 427.

qui se glorifiait de savoir assez de langues pour pénétrer par terre jusqu'à la Chine, sans le secours d'aucun interprète.

Quelque temps après cet aveu, qui coûta sans doute à Scaliger, Samuel Petit donna de ce monument une explication qui dut lui coûter encore plus, et qui satisfit encore moins. Je ne me sens pas le courage de la traduire en français. La voici en latin telle qu'il l'a proposée lui-même dans une lettre écrite à M. de Peiresk [1]: *Tremuit senectus, vacillavit planta* pedis : *sub volam utique dæmonis lucis indigena tuus mœstus fuit, splendere squallor ejus* (id est, ad ejus splendorem factum fuit) *ligatus est ipse, age, projice, domus in summo periculo versata est, abundavit asser mansuetudinum irrigans petras sive solitudines, quemadmodum quod Memphim ducit iter* (afflictam Palmyram indigitat Zenobiæ tempore, ejusque situm) *datum abundè est quidquid in universum desiderabat angustia. Summe misericors est umbra tua, portio æterna hemina ad libationem;* Hoc est, hæc lex dicta esto in perpetuum, è meis bonis in quotidianos libationum usus, in istorum Deorum honorem, inferendam esse heminam seu mensuram quamdam vini alteriusve liquoris. Croira-t-on jamais qu'au lieu de ce tissu d'énigmes que le hasard semble avoir rapprochées, l'inscription palmyrénienne, en cela conforme à la grecque qui lui correspond, dit simplement que *dans le mois de schebat de l'an* 547 *de l'ère usitée à Palmyre, un citoyen de cette ville avait fait construire à ses frais un monument en l'honneur des dieux Aglibolus et Malachelus, pour sa conservation et pour celle de ses enfans.* Ce que je dois ajouter, à l'égard de cette inscription, c'est qu'on l'a publiée plusieurs fois [2], que toutes les copies diffèrent entre elles, et que découragés par tant d'incertitudes, les savans avaient, en quelque façon, renoncé au projet de les dissiper, lorsqu'un événement inattendu fit renaître leurs espérances, les engagea dans des recherches profondes, et produisit de nouvelles erreurs.

En 1691, des négocians d'Alep, Anglais de nation, ayant été visiter les ruines de Palmyre [3], y trouvèrent plusieurs inscriptions tracées en caractères inconnus. Ils en copièrent quelques unes à la hâte, et les envoyèrent sur-le-champ en Angleterre. Cette découverte fut annoncée avec éclat; et comme la plupart des inscriptions palmyréniennes se trouvaient jointes sur les marbres avec des inscriptions grecques, on jugea sans peine que les unes étaient la traduction des autres, et l'on se flatta que cette association procurerait la connaissance de l'ancienne lan-

[1] Pet. epist. ann. 1632, ad Peiresk. Spon. Miscell. erud. ant. p. 2. — [2] Monum. Palmyr. p. 15. Rhenferd. peric. Palm. — [3] Philos. transact. n°. 218, p. 129.

gue de Palmyre, ou du moins celle de son alphabet. Mais quel fruit pouvait-on attendre de ces magnifiques promesses? On n'avait envoyé qu'un petit nombre d'inscriptions en caractères palmyréniens, toutes copiées avec si peu d'exactitude, qu'il n'est presque aucune ligne où il ne manque des mots entiers, et presque point de mots où il ne manque des lettres radicales. Ce n'est pas tout. Il s'était répandu plusieurs copies de ces inscriptions, et les fautes s'y étaient tellement multipliées, qu'on ne pouvait avoir d'autre ressource, pour fixer la leçon d'un mot, que la convenance et l'intérêt du système qu'on voulait embrasser. Ces difficultés insurmontables arrêtèrent Edouard Bernard, professeur d'Oxford, qui avait d'abord tenté de nous donner l'alphabet palmyrénien. Quoique très-versé dans la connaissance des langues orientales, il se contenta d'éclaircir les inscriptions grecques; et à l'égard des autres, il ajouta ces paroles, qu'on peut regarder comme le témoignage de l'inutilité de ses efforts [1] : *Palmyrenum verò* (alphabetum) *si quis dederit, erit mihi magnus philologus.*

Le même Edouard Bernard, adressant la parole à Robert Huntington, lui disait [2] : Vous avez fait le voyage de Palmyre » dans le dessein de nous procurer les anciennes lettres des Sy- » riens; et sans les Arabes vous auriez pu nous dévoiler cette » littérature inconnue. Plût à Dieu, disait-il ailleurs, qu'Ha- » lifax nous eût apporté plus d'inscriptions en caractères syria- » ques! » Abraham Sellerus a témoigné le même regret [3]; et Thomas Smith, qui a fait des notes sur les inscriptions grecques trouvées à Palmyre [4], s'écrie dans la préface de son ouvrage : « Quel malheur que les caractères des inscriptions palmyré- » niennes n'aient pas été copiés avec plus d'exactitude, ils nous » auraient fait connaître l'ancienne écriture des Syriens? » Il faut observer ici que tous les savans ne convenaient pas que les lettres palmyréniennes fussent syriaques. Scaliger les avait regardées comme des lettres inconnues; Gruter pensait qu'elles étaient arabes; le cardinal Noris [5] et Thomas Hyde [6] les confondaient avec les phéniciennes; mais ils déclaraient tous d'une commune voix qu'il était impossible de les lire.

Cependant ni cet aveu, ni les raisons qui le justifiaient, n'effrayèrent point Jacques Rhenferdius. Ce critique intrépide [7], sans autre secours qu'un petit nombre d'inscriptions mutilées, et qu'un grand amas d'érudition orientale, entreprit en 1704 de découvrir l'écriture palmyrénienne. Ce serait un spectacle

[1] Monum. Palmyr. p. 9. — [2] Epist. Bern. ad Hunt. ibid. — [3] Sell. acta erudit. suppl. t. 3, p. 96. — [4] Monum. Palmyr. — [5] Noris, de epoch. Syro-Maced. p. 105. — [6] Hyde, Relig. veter. Pers. p. 525. — [7] Peric. Palm. in-4°. 1704.

amusant, s'il ne convenait pas mieux de le regarder comme une leçon utile, de voir les efforts inouïs qu'a faits Rhenferdius pour établir une correspondance vague entre une inscription palmyrénienne et une inscription grecque. Il court à perte d'haleine après un fantôme dont il n'approche jamais, et tous ses pas, marqués par des chutes, le conduisent dans des défilés impraticables, où il ne lui reste plus que les ressources du désespoir. Tantôt c'est une lettre qu'il faut suppléer ou retrancher, dont il faut changer la forme ou la valeur; tantôt c'est un mot entier, dont il faut transposer tous les élémens; d'autres fois c'est une expression inusitée dans la langue de Palmyre, et dont il cherche la signification dans celle des Arabes, des Juifs et même des Romains. En vain, dans la copie défectueuse d'une inscription palmyrénienne, une ligne entière est réduite à un petit nombre de lettres qui ne sont séparées par aucun intervalle, Rhenferdius recueille avec soin ces débris informes, et trouve le moyen d'en composer un mot arabe. C'est par de pareilles opérations qu'il parvient à construire un alphabet. A peine l'a-t-il achevé, qu'il se présente une autre inscription, dont les lettres, mal dessinées, ne ressemblent point à celles de la précédente : aussitôt nouvelles conjectures, nouveaux tours de force, nouvel alphabet, aussi incertain que le premier. Mais pourquoi nous engager dans ces détails? Respectons, dans les écarts de Rhenferdius, les motifs qui le dirigèrent dans ses recherches; et ajoutons, pour sa justification, qu'il a proposé toutes ses idées avec une sorte de défiance, et qu'il a senti plusieurs fois qu'il s'exposait au risque de ne pas convaincre son lecteur. Cependant comme son ouvrage pouvait faire illusion par l'éclat sombre et imposant de l'érudition orientale, et que de plus l'Académie avait souvent été consultée sur les inscriptions palmyréniennes, elle chargea, en 1706[1], M. l'abbé Renaudot d'examiner si elles avaient été transcrites avec soin, et si l'on pouvait en tirer quelques lumières. Cet académicien, dans un mémoire devenu public[2], prouve très-bien l'inutilité des tentatives qu'on avait faites jusqu'alors pour découvrir l'alphabet palmyrénien, et l'insuffisance des moyens qu'on avait employés. Quelque temps après, l'Académie reçut de Rome une copie assez exacte de l'inscription que Gruter avait publiée autrefois; et M. Galland, qui joignait à la connaissance des monumens antiques celle des langues orientales, fut chargé d'en rendre compte[3]. Il pensait auparavant que cette inscription devait exprimer la même chose que l'inscription grecque dont elle est

[1] Rég. de l'Acad. 19 mars 1706. — [2] Mém. de l'Acad. t. 2, p. 509. — [3] Ep. Gall. ad Spon. Miscell. erud. antiq. p. 3.

accompagnée; mais après avoir étudié la nouvelle copie, il jugea que ces deux inscriptions n'avaient aucun rapport entre elles; que la première n'était ni en hébreu, ni en syriaque, mais en une langue tout-à-fait inconnue.

Ce fut après de pareils jugemens, que l'Académie résolut de détromper une bonne fois ceux à qui on voudrait en imposer par de prétendus alphabets de la langue palmyrénienne, et déclara qu'on pouvait désormais, sur son témoignage [1], s'épargner de semblables peines, à moins que dans la suite on ne découvrît des secours plus abondans.

Nous jouissons enfin de ces secours si long-temps attendus, et nous les devons à la même nation qui nous en avait inspiré le désir : des Anglais (MM. Dawkins, Robert Wood, etc.), animés d'un zèle éclairé pour les lettres et les arts, ont vu en Orient les lieux les plus remarquables de l'antiquité, et en ont rapporté treize inscriptions palmyréniennes, dont la plupart avaient échappé aux recherches faites dans le siècle dernier. Huit de ces inscriptions étaient gravées à la suite d'autant d'inscriptions grecques; et les Anglais ont observé eux-mêmes que les unes paraissaient être la traduction des autres. Dans la première comparaison que j'en ai faite, j'ai cru entrevoir assez de rapports pour me livrer à quelques espérances; elles se sont accrues, en peu de momens, au point que j'ai vu sortir de mes opérations un alphabet entier, et que deux jours après avoir eu connaissance de ces inscriptions, je me trouve en état d'en rendre compte à l'Académie. Je rougirais de relever une pareille circonstance, si je n'étais persuadé qu'elle prouve uniquement la facilité de cette découverte. Le lecteur verra bientôt que je n'emprunte pas le langage d'une fausse modestie, et que la moindre teinture des langues orientales suffisait pour résoudre le problème des lettres palmyréniennes. Avant que d'en proposer l'alphabet, qu'il me soit permis de faire quelques remarques.

1°. Pour découvrir l'alphabet d'une nation dont la langue est inconnue, ce n'est pas toujours une bonne règle que de recourir à l'alphabet d'une nation voisine; et c'en est une très-mauvaise que de mettre à contribution les alphabets de plusieurs peuples différens. Cette manière de procéder, ne produit que des assemblages informes et des résultats malheureux. S'il était possible de trouver des monumens d'une langue inconnue qui représentassent, à n'en pas douter, des mots connus d'ailleurs; si en plaçant chacun de ces mots connus sous chaque mot inconnu qui lui serait correspondant, il en résultait de part et

[1] T. 1, p. 207.

d'autre le même ordre et la même valeur : en un mot, si des inscriptions tracées en une langue inconnue, combinées avec des inscriptions en une langue connue, fournissaient elles-mêmes un alphabet qui tendît à les éclaircir, ou du moins à les faire lire d'une manière constante, je pense que dans ce cas il faudrait adopter cet alphabet. Or, c'est l'avantage que nous procurent les inscriptions nouvellement apportées de Palmyre. J'ai déjà dit que huit de ces inscriptions étaient accompagnées d'autant d'inscriptions grecques; j'ai dit que les unes paraissaient être la traduction des autres, et entre plusieurs preuves que je pourrais en donner, je m'arrête à celle-ci : les inscriptions grecques finissant par des époques différentes, les palmyréniennes correspondantes se terminent de même par des lettres numérales qui observent entre elles le même ordre que les lettres numérales grecques.

2°. Lorsqu'un mot, un nom d'homme, par exemple, se trouve exprimé deux ou trois fois dans une même inscription, il faut que ce soit avec les mêmes lettres ; et s'il se rencontre dans plusieurs inscriptions, on n'y doit trouver d'autre différence que celle qui vient de la différence des mains.

3°. Dans les alphabets des langues orientales, on voit des lettres qui ont des valeurs différentes, quoiqu'elles soient absolument ou presque absolument figurées de la même manière. Ainsi dans l'alphabet hébreu le *beth* et le *caph*, le *daleth* et le *resch*, ne diffèrent que par le plus ou le moins de courbure dans les traits qui forment ces lettres. Dans l'alphabet des Arabes et dans celui des Syriens, plusieurs lettres ont la même forme, et ne sont distinguées que par des points. Cette même variété doit se trouver, et se trouve effectivement dans l'alphabet que je vais proposer.

4°. Enfin les Orientaux, en exprimant dans leur langue les mots grecs ou latins, suppriment plusieurs voyelles, et y suppléent par des points qu'ils ne marquent pas toujours dans les manuscrits, et qu'ils marquent encore moins dans les monumens.

Il est temps de produire l'alphabet que j'ai construit. Il est gravé dans la planche II, *colonne* 1. On voit au premier coup d'œil qu'il participe de l'hébreu et du syriaque, et c'est ce qui m'autorise à mettre sur une seconde colonne l'alphabet des lettres hébraïques, plus connu que celui des lettres syriaques. Les noms de ces lettres occupent la troisième colonne. Dans la quatrième, leur valeur est exprimée en caractères grecs. J'ai averti qu'on ne devait pas s'attendre à trouver partout la même lettre figurée absolument de la même manière. La

différence des mains jette, dans les contours et dans les traits d'une lettre, des variétés presque insensibles. Ce sont des nuances d'un même caractère. J'en ai recueilli quelques unes ; j'ai négligé les autres, ou comme inutiles, ou comme pouvant être attribuées au graveur. L'essentiel était de s'attacher à la forme principale de chaque élément, et il ne me reste, à cet égard, qu'une difficulté ; elle concerne le *tzadé*. Le caractère qui le représente n'est pas clairement exprimé dans les inscriptions rapportées par les Anglais, et j'ai été obligé de l'emprunter d'une inscription qui est à Rome. Mais loin de m'appesantir plus long-temps sur ces minuties grammaticales, je pense que la meilleure façon de justifier mon alphabet, c'est d'en faire tout de suite l'application.

Qu'on jette les yeux sur la planche III, on verra, sous le n°. 1, une inscription grecque, et sous le n°. 2, une inscription palmyrénienne correspondante[a]. La grecque commençait par ce mot, ΣΕΠΤΙΜΙΟΝ ; et la palmyrénienne, par un mot qu'il faut analyser. La première lettre est un *samech*, la seconde un *pé*, la troisième un *teth*, la quatrième un *mem*, la cinquième un *iod*, la sixième un *vau*, c'est-à-dire un *o* ou un *u*, et la septième un *samech*. Ces lettres réunies, et jointes aux points-voyelles dont elles sont susceptibles, forment le mot ΣΕΠΤΙΜΙΟΣ. Je le suppose du moins pour le présent, et l'on en verra bientôt la preuve.

Le second mot de l'inscription grecque est ΟΥΟΡΩΔΗΝ. Le mot qui lui répond dans le palmyrénien doit être, et suivant mon alphabet est effectivement ΟΡΟΔ, dont les Grecs ont fait ΟΥΟΡΩΔΗΣ. La première est un *vau ;* il a déjà paru dans le mot précédent : la seconde est un *resch* ; on s'en convaincra dans la suite de cette analyse : la troisième est encore un *vau ;* et la quatrième un *daleth :* cette dernière est absolument semblable à la seconde ; et c'est ainsi que dans la langue syriaque le *daleth* et le *resch* ne diffèrent que par des points qu'on supprimait dans les monumens.

Les mots qui suivent dans l'inscription grecque sont, ΤΟΝ ΚΡΑΤΙΣΤΟΝ ΕΠΙΤΡΟΠΟΝ ; et ce n'est pas sans étonnement que j'ai vu les mêmes mots, à l'exception de l'article, dans l'inscription palmyrénienne. En effet, la première lettre est un *koph ;* on a vu les autres dans les mots précédens, et je leur assigne ici la même valeur. Ces lettres sont un *resch,* un *teth,* un *samech*, un *teth* et un *samech*, qui, jointes au *koph*, forment le mot ΚΡΑΤΙΣΤΟΣ. Le mot suivant, dans l'inscription palmyrénienne,

[a] L'inscription grecque est la seizième dans le recueil des Anglais, p. 27 ; et la palmyrénienne est la huitième dans ce même recueil, p. 29.

est ΕΠΙΤΡΟΠΟ, quoiqu'il commence et qu'il finisse par un *aleph*; mais les Syriens, et d'autres peuples orientaux, donnent souvent à cette lettre le son des autres voyelles; et ce qui est plus décisif, c'est que les Syriens d'aujourd'hui conservent encore le mot ΕΠΙΤΡΟΠΟ dans leur langue, et l'écrivent quelquefois avec des caractères semblables à ceux que l'on voit ici, c'est-à-dire avec un *aleph*, un *pé*, un *teth*, un *resch*, un *pé* et un *aleph*. Au reste, les deux mots que nous venons d'analyser, se trouvant également dans l'inscription grecque et dans la palmyrénienne, justifient la leçon des mots dont ils sont précédés, et donnent la juste valeur des caractères qui les composent. Mais suivons notre examen.

Il y a dans le grec ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΔΟΥΚΗΝΑΡΙΟΝ, et dans le palmyrénien je lis, en suivant mon alphabet, ΔΟΥΚΕΝΑΡΟ: les lettres dont ce mot est formé, ont déjà paru, à l'exception du *nun*, suffisamment connu par la place qu'il occupe.

On trouve ensuite dans le grec ces deux mots ΚΑΙ ΑΡΓΑΠΕΤΗΝ [a], et dans le palmyrénien ΑΡΓΑΒΕΤΟ, précédé par un *vau* qui répond au ΚΑΙ. Dans ce mot, le *beth* et le *ghimel* paraissent pour la première fois; mais leur valeur est fixée par d'autres inscriptions où ils se rencontrent souvent. A ce mot succède, dans le palmyrénien, le mot ΑΚΙΜ, qui, en syriaque, signifie *posuit*, *constituit*. Il faut observer que ces inscriptions palmyréniennes sont des monumens élevés en l'honneur de quelques personnes de distinction.

Après le mot ΑΡΓΑΠΕΤΗΝ, on voit dans le grec le nom de celui qui avait consacré le monument en question; c'était *Julius Aurelius Septimius*. Les mêmes noms se trouvent aussi dans l'inscription palmyrénienne, à la suite du mot ΑΚΙΜ. Celui de ΙΟΥΛΙΣ ou ΙΟΥΛΙΟΣ est à la fin de la seconde ligne; et celui de ΑΥΡΗΛΙΣ, c'est-à-dire ΑΥΡΗΛΙΟΣ, commence la troisième ligne. Tous les deux nous donnent la forme du *lamed*, que nous ne connaissions pas encore. Le mot *Septimius*, qui les suit, est écrit de la même manière qu'au commencement de l'inscription; singularité qu'il serait impossible d'attribuer au hasard. Après le nom de *Septimius*, on voit dans le grec son surnom et sa qualité, ΙΑΔΗΣ ΙΠΠΙΚΟΣ; et dans le palmyrénien, ΙΑΔΟ ΕΠΙΚΟΣ. Les autres inscriptions me donnent la valeur de la première lettre de ce dernier mot. L'inscription palmyrénienne finit ici, soit qu'elle ait été mutilée en cet en-

[a] Ce mot, qui ne paraît être ni grec ni syriaque, pourrait être persan d'origine, et, dans ce cas, il aurait bien du rapport avec celui d'Arzabadès, qui, chez les Persans, désignait une dignité. *Voyez les Actes des Martyrs de l'Orient*, de M. Assemani, p. 25 et 40.

droit, soit qu'originairement on ait jugé à propos de l'abréger.

Il me semble qu'entre les deux inscriptions que je viens de comparer, règne la plus parfaite correspondance, et que l'alphabet que je propose, suffit pour lire sans peine tous les mots de la palmyrénienne. Mais, comme dans ces sortes de matières on ne saurait accumuler trop de preuves, je passe à l'examen d'une autre inscription grecque tout à la fois et palmyrénienne, et absolument semblable à la précédente, si l'on en excepte quelques légères différences qui se trouveront en même temps dans le grec et dans le palmyrénien. *Voyez* la planche III, n^os^. 3 et 4 [a].

On lit dans cette inscription grecque, ainsi que dans la précédente, le nom de *Septimius Horodès*, pour qui l'on avait élevé le monument; et celui d'un *Julius Aurelius*, qui l'avait fait construire. Mais après le mot ΑΥΡΗΛΙΟΣ, on voit un surnom, qui n'était pas dans l'autre, c'est celui de ΣΑΛΜΗΣ. Or, si l'on jette les yeux sur la troisième ligne de l'inscription palmyrénienne, on trouvera après le premier mot, c'est-à-dire après le nom d'*Aurelius*, celui de ΣΕΛΟΜΟ ou ΣΑΛΜΟ. En effet, j'ai des preuves certaines que la première lettre est un *schin*, la seconde un *lamed*, la troisième un *mem* et la quatrième un *aleph*. Après ce mot on lit dans le grec ΚΑΣΣΙΑΝΟΥ, ce qui désigne que ce *Julius Aurelius Salmes* était fils de *Cassianus*. Les Syriens ont dû exprimer cette affiliation par le mot BAP, qui veut dire *fils*; et justement on lit ici, BAP ΚΑΣΙΑΝΟ. Venait ensuite, dans le grec, le nom du père de *Cassianus*; mais on n'en voit que l'article et la terminaison ΤΟΥ .....ΕΝΑΙΟΥ [b]; et dans le palmyrénien on trouve un *beth* et un *resch* joints ensemble, qui signifient encore BAP, *filius*; le reste de l'inscription ne subsiste plus.

Lorsque des observations nouvelles, loin de détruire ou de modifier les principes qu'on a établis, ne servent qu'à les confirmer de plus en plus; lorsqu'on voit la lumière croître par degrés, et dissiper insensiblement les obscurités et les incertitudes, on peut se flatter d'être dans la voie de la vérité. Je ne faisais, dans les premiers essais, que des pas chancelans; secrètement prévenu contre les recherches de ce genre, je me défiais des apparences, et je craignais à tout moment qu'en appliquant mon principe aux diverses inscriptions palmyréniennes, je ne fusse obligé d'admettre des exceptions capables de me le faire abandonner; mais le plus sévère examen m'a

[a] L'inscription grecque est la dix-septième dans le recueil des Anglais, p. 27; et la palmyrénienne est la neuvième dans ce même recueil, p. 29. — [b] Les Anglais avaient lu, en 1691, ΤΟΥ ΜΕΛΕΝΑΙΟΥ.

rassuré contre une pareille crainte. Partout où j'ai vu dans les inscriptions grecques des noms propres, je les ai trouvés dans les palmyréniennes, exprimés avec les caractères que mon alphabet m'aurait fournis : tels sont les noms romains de Julius, Aurelius, Septimius, qui se rencontrent plusieurs fois dans ces monumens : tels sont les noms orientaux de Horodès, Odenath, Zabdila, etc., qu'on y découvre aisément lorsqu'on fait attention à la manière dont les Syriens ont dû les écrire. Il y a plus encore : partout où j'ai vu dans les inscriptions grecques des mots grecs, je les ai trouvés traduits en syriaque dans les palmyréniennes. Je pourrais en citer quantité d'exemples; mais ce détail, aussi inutile qu'ennuyeux, me menerait trop loin, et je me borne à celui-ci. Plusieurs des inscriptions grecques offrent des époques précédées par le mot ΕΤΟΥΣ, qui désigne une année; et précisément dans les palmyréniennes on voit les mêmes époques précédées d'un *schin*, d'un *nun* et d'un *thau* qui forment le mot *schenath*, année.

Il me serait aisé d'examiner, suivant les mêmes principes, un plus grand nombre d'inscriptions palmyréniennes; mais je juge du dégoût qu'éprouverait le lecteur, par celui que j'ai ressenti moi-même dans l'analyse précédente : il est en état de la pousser plus loin, et de comparer mon alphabet, non-seulement avec celui de Rhenferdius dont j'ai déjà parlé, mais encore avec celui que Godefroi Henselius [1] a fait graver dans une carte polyglotte des quatre parties du monde, sans nous indiquer la source d'où il l'a tiré. C'est le même, à quelques transpositions près, qu'Abraham de Balmès avait inséré dans la grammaire hébraïque : « Voici, dit ce rabbin, l'écriture en usage au-delà du » fleuve (de l'Euphrate) telle que je l'ai trouvée dans un livre » très-ancien. » Mais de ce que l'usage de cette écriture était établi au-delà de l'Euphrate, s'ensuit-il nécessairement qu'il le fût en-deçà de ce fleuve? L'objection se présentait d'elle-même; l'auteur ne se l'est pas faite : il construisait une carte qui devait contenir les alphabets de toutes les nations; il fallait que le palmyrénien y trouvât sa place, et celui qu'il a préféré en valait bien un autre.

On ne flottera plus au milieu de ces incertitudes : nous connaissons l'alphabet palmyrénien, et nous savons qu'il est composé de vingt-deux élémens, ainsi que l'avait observé S. Epiphane, dans son traité contre les hérésies [2]. Le même auteur paraît persuadé que la langue de Palmyre ne différait pas du syriaque; et Réland [3], qui a connu ce passage, en rapporte un

[1] Synops. univers. Philolog. Norimberg. 1741. — [2] Epiph. adv. Hær. lib. 2, t. 2, p. 629, edit. Petav. — [3] Reland. Palm. 1526.

autre de Théodoret [1], où il est dit que cette langue était en usage aux environs de l'Euphrate. Ces témoignages réunis sont confirmés par les inscriptions que nous avons entre les mains, et qui sont toutes en syriaque ou chaldéen.

Il ne faut pas s'attendre qu'elles répandent un grand jour sur l'histoire de Palmyre; elles ne nous ont transmis que des faits particuliers et dénués de circonstances, mais ces faits sont intéressans; c'est le récit abrégé des honneurs qu'une nation puissante et guerrière accordait à ceux qui favorisaient son commerce; c'est l'esquisse légère de la forme qu'elle avait donnée à son gouvernement; c'est, en un mot, tout ce qui nous reste de l'esprit intérieur de Palmyre. Un petit nombre d'auteurs anciens ont raconté ses victoires sur les Romains et sur les Perses, ses conquêtes dans l'Asie et dans l'Egypte; tableaux magnifiques, mais sanglans, et qui retracés mille fois dans les annales de tous les peuples, n'excitent plus dans nos âmes qu'une surprise mêlée de douleur. Il serait à souhaiter qu'au lieu de ces images effrayantes, l'histoire eût mis sous nos yeux les moyens par lesquels la ville de Palmyre s'était élevée à ce haut degré de puissance; les routes qu'elle avait ouvertes au commerce, pour attirer dans son sein les trésors de l'Orient et de l'Occident; les lois qu'elle avait adoptées, pour assurer la tranquillité des citoyens; les récompenses que dans les jours de sa gloire elle distribuait aux arts et aux talens, ignorés ou proscrits partout ailleurs. Rassemblons avec soin les monumens qui nous laissent entrevoir des objets si dignes de notre admiration; mais avant que de les considérer dans le rapport qu'ils ont avec les mœurs, il faut que la critique les dépouille et les analyse. Eclairées par son flambeau, les inscriptions palmyréniennes seront précieuses aux savans. C'est par leur moyen qu'ils éclairciront les inscriptions grecques correspondantes, et qu'ils dévoileront l'étymologie et la vraie façon de lire plusieurs noms orientaux. Qu'il me soit permis d'en citer un ou deux exemples.

Une inscription grecque, déjà publiée [2], offrait le mot ΑΙΣΜΑΑΚΟΥ après le nom de Zabdila. Guillaume Baxter avait soupçonné qu'il signifiait simplement que Zabdila était fils et petit-fils de Malcus. Bernard et Smith n'ayant aucune preuve qu'une telle affiliation pût s'exprimer en grec d'une façon si singulière, ont fait du mot ΑΙΣΜΑΑΚΟΥ un nom d'homme, et en ont recherché l'origine dans la langue arabe. Ils se seraient épargnés cette peine, s'ils avaient pu consulter le palmyrénien : on y lit que Zabdila était fils de Malcus, fils de Malcus; ainsi la conjecture de Baxter se tourne en certitude.

[1] Theod. quæst. 19, ad L. jud. — [2] Philos. transact. n°. 218, 1695, p. 170.

Halley avait pensé que le dieu Jaribolus, mentionné dans une des inscriptions grecques de Palmyre [1], était le dieu Lunus, croyant reconnaître dans ce nom le mot dont plusieurs peuples orientaux se servent pour désigner la lune. Smith avoue que l'étymologie est ingénieuse [2], et lui en substitue néanmoins deux autres dont il n'est pas satisfait. Tout l'avantage est ici du côté de M. Halley, et le nom d'Iaribolus, dans le palmyrénien, se rapporte clairement au dieu Lunus. J'aurais pu citer des méprises bien plus considérables que l'on a faites en expliquant les inscriptions grecques de Palmyre; mais dans la nécessité où je me suis trouvé de relever des erreurs, j'ai préféré celles qui me donnaient occasion de justifier des conjectures heureuses. Ceux qui nous ont précédés, ont des droits légitimes sur les découvertes qu'ils ont pressenties, et que des secours plus abondans n'ont fait que confirmer ensuite. Il me semble qu'on trouve une secrète satisfaction à leur rendre cette justice, et qu'il faudrait avoir le bon esprit de s'en faire un devoir, quand on n'est pas assez heureusement né pour s'en faire un plaisir. Je viens aux inscriptions palmyréniennes qui ne sont pas dans le recueil des voyageurs anglais.

J'ai donné, au commencement de ce mémoire, une traduction libre de celle que Gruter a publiée le premier, et que personne jusqu'ici n'avait expliquée [a]. Plusieurs lettres y pa-

[1] Philosoph. transact. n°. 218, 1695, p. 171. — [2] Monum. Palmyr. p. 53. — [a] Je me suis trompé en avançant une proposition si générale, et je me hâte de rendre justice à Rhenferdius. Ce savant homme, qui n'avait fait que de vains efforts pour expliquer les inscriptions apportées par les Anglais en 1691, avait mieux réussi à l'égard du monument publié par Gruter. Il avait reçu de Rome la copie exacte que M. Bianchini en avait fait graver, et ayant trouvé dans une bibliothèque d'Allemagne un manuscrit du Nouveau-Testament en syriaque, écrit avec les mêmes caractères, il s'en était servi pour expliquer l'inscription qu'il avait sous les yeux. J'ai trouvé ce fait dans les *Opuscules* de M. Bianchini (t. 1, p. 69), que je ne pouvais guère connaître lorsque je fis ce mémoire, puisqu'ils n'ont été publiés à Rome que dans le courant de l'année 1754, et dans les *Lettres* de M. Cuper (p. 30 et 188), que j'avais négligé de consulter. Je ne sais même si je ne dois pas me féliciter de l'avoir ignoré, et si un alphabet construit sur l'explication de Rhenferdius n'aurait pas retardé mes opérations. 1°. Quoique les lettres de l'inscription de Gruter et celles des inscriptions nouvellement apportées de Palmyre aient la même origine, elles paraissent néanmoins sur le premier de ces monumens avec des variétés qui m'avaient obligé d'en donner deux alphabets, l'un dans la première planche, et l'autre dans la troisième; en les comparant, on verra que l'*aleph*, le *daleth*, le *vau*, le *heth*, le *lamed*, le *nun*, le *ain*, le *resch* et le *thau* y diffèrent essentiellement. 2°. L'explication de Rhenferdius ne nous offre ni le *zain*, ni le *phe*, ni le véritable *koph*. 3°. Dans l'inscription publiée par Gruter, le *beth*, le *sin*, l'on peut ajouter aussi le *mem*, sont si semblables à ces mêmes lettres, dans l'alphabet hébreu, que pour en connaître la valeur, il n'était pas nécessaire de recourir au travail de Rhenferdius.

raissent sous de nouvelles formes ; et comme elles pourraient, au premier aspect, arrêter ceux qui voudront appliquer à l'inscription dont il s'agit, l'alphabet gravé dans la première planche, j'ai tâché de leur aplanir les voies. En confrontant les diverses copies que nous avons de ce monument, il en a résulté une copie plus exacte que les autres, et qui m'a paru laisser très-peu de chose à désirer. J'aurais hésité à la produire, si les suffrages éclairés de M. de Guignes, de cette Académie, et de M. Bernard, interprète à la bibliothèque du roi, ne m'avaient entièrement rassuré. On trouvera dans la planche IV, n°. 1, la forme et la valeur des lettres que cette inscription contient ; et sous le n°. 2, la même inscription en caractères hébreux. Les petites lignes tracées au-dessus de quelques lettres et de quelques mots, désignent les mots et les lettres qui m'ont laissé des

Son explication ne pouvait donc répandre quelques lumières que sur un petit nombre de caractères, tels que le *teth*, l'*iode*, etc. Mais ces lettres ne se ressemblent pas assez dans les deux alphabets, pour devoir être regardées comme les mêmes, si l'on n'en a pas d'ailleurs des preuves convaincantes. Rhenferdius expliqua le monument publié par Gruter en 1709 (*Lett. de Cuper*, p. 30) : il comptait alors donner un nouvel alphabet palmyrénien. Il ne paraît pas qu'il l'ait donné, quoiqu'il ne soit mort que quelques années après (ibid. p. 133) ; peut-être était-il arrêté par les difficultés qui devaient naître de son explication. En effet, au lieu de ces mots, *aram argenteam*, par lesquels il aurait fallu traduire un endroit de l'inscription, il le traduit par ceux-ci, *aram ejus, scilicet throni ;* et il rend par ce mot *Akijaasi*, qu'il regarde comme un nom de magistrat, des lettres numérales qui désignent l'année 547. Quoi qu'il en soit, cette époque m'engage à joindre ici une observation. Toutes les inscriptions découvertes à Palmyre présentent les mêmes caractères (*Ruin. de Palm.*) ; on y trouve l'époque 544, et d'autres qui sont antérieures ou postérieures à celle-ci. Dans l'inscription dont je viens de parler, on voit quantité de formes particulières de lettres, et cependant elle est de l'an 547. Comment est-il possible que de pareilles différences se rencontrent sur des monumens publics, construits dans la même ville et précisément dans le même temps ? L'objection devient plus forte, lorsque l'on considère que sur une inscription conservée, ainsi que la précédente, au Capitole, et publiée par Spon (*Misc.* p. 3), plusieurs lettres diffèrent en beaucoup de choses de celles qu'on voit sur les autres monumens palmyréniens. Voici quelques réflexions propres à résoudre ces difficultés. On n'a donné le nom de Palmyréniens aux deux marbres du Capitole, que parce qu'ils sont consacrés aux divinités de Palmyre, et que l'un de ces monumens a été élevé par un citoyen de cette ville. Or comme le culte de ces divinités a pu s'étendre, et que rien n'empêchait les Palmyréniens, éloignés de leur patrie, de leur adresser des vœux, il est à présumer que les deux inscriptions de Rome n'ont pas été découvertes à Palmyre, mais dans des villes voisines. On verra dans ce mémoire, que les lettres palmyréniennes, c'est-à-dire les anciennes lettres syriaques, étaient en usage dans les pays qui sont auprès de l'Euphrate, et il est visible qu'elles ont dû se modifier ou s'altérer en différens endroits. Les deux inscriptions du Capitole sont les mêmes que j'avais expliquées et fait graver en caractères hébreux dans la planche IV, n°s. 2 et 3.

doutes : les mots mis en parenthèse présentent des leçons également probables. Les savans de Rome qui sont à portée de consulter l'original, verront si je m'en suis beaucoup écarté.

J'ai fait le même travail sur une autre inscription palmyrénienne, que Spon a publiée d'après un marbre [1], qui de son temps existait à Rome. Hadrien Reland [2] en a donné une seconde copie, et le hasard m'en a procuré une troisième plus fidèle que les deux précédentes. En les combinant ensemble, j'en ai formé une quatrième, que j'ai fait graver en caractères hébreux, sous le n°. 3 de la planche IV. Il suit de cette inscription, comparée avec une inscription latine qui lui correspond sur le marbre, que les Palmyréniens donnaient au soleil le nom de *Malacbelus*. Spon [3] avait pensé qu'ils nommaient ainsi le dieu Lunus : cette remarque m'est échappée. Je ne me suis pas proposé d'éclaircir les inscriptions palmyréniennes : il s'agit, pour le présent, de s'assurer de la vraie façon de les lire; et peut-être pensera-t-on qu'après la découverte de l'alphabet, on ne devrait avoir à cet égard aucune difficulté. Ce préjugé serait si naturel, que je dois m'arrêter un moment à le combattre. Il n'en est pas des langues orientales comme de celles de l'Occident : ici, la leçon d'un mot est presque toujours déterminée par la nature des élémens qui le composent : là, il faut à tout moment recourir aux mots qui précèdent ou qui suivent. Par l'absence des points sur les mônumens, on est autorisé à donner à chaque mot des significations différentes, et faute de marques propres à séparer les mots entre eux, on peut leur distribuer à chacun en particulier plus ou moins de lettres; de là une foule de combinaisons presque toujours infructueuses. Mais si plusieurs lettres se ressemblent entre elles, si les monumens ont été dégradés, ou enfin si au lieu des originaux on n'a que des copies dont la scrupuleuse exactitude n'est pas démontrée, c'est alors que les difficultés se multiplient à l'excès; on est en droit à tout moment de substituer une lettre à une autre; et comme le changement d'une seule lettre produit une nouvelle expression, l'on roule dans un cercle de conjectures, et l'on a la plus funeste liberté qui ait jamais été accordée aux hommes, celle d'avoir des doutes sans pouvoir les fixer. Il n'y a point de patience qui pût tenir contre une pareille épreuve, si l'on n'était encouragé par des traits de lumière qui sortent de temps en temps de ces opérations ténébreuses. Je ne crains pas d'avancer qu'en fait de langues orientales, il est plus aisé de découvrir un alphabet, que de l'appliquer avec succès à un petit nombre de monumens qu'on n'est pas à portée de voir par soi-même.

[1] Miscell. erud. ant. p. 3. — [2] Rel. Palæst. p. 526. — [3] Miscell. ibid. p. 2.

Il serait à souhaiter qu'on pût examiner de près les inscriptions gravées sur les rochers du Mont-Sinaï, et rapportées dans le recueil des voyages de Pococke [1]. Plusieurs semblent être en caractères palmyréniens. Mais peut-on, sur des copies aussi défectueuses que les siennes, hasarder toute autre chose que des soupçons?

Je serai plus hardi à l'égard des deux inscriptions suivantes. A deux ou trois lieues des fameuses ruines de Persépolis est un lieu nommé Naxi-Rustan [2], où parmi beaucoup d'autres ruines on voit deux figures de cavaliers, taillées dans le roc. Elles ont donné lieu à différentes traditions reçues dans le pays; la plus générale, c'est-à-dire celle qui tient le plus du merveilleux, porte que l'une de ces figures représente Alexandre, et l'autre un ancien héros persan qui, dit-on [3], avait quarante coudées de haut, et qui a vécu cent treize années. Sur le poitrail de chaque cheval, d'autres [4] disent sur la robe de chaque cavalier, est tracée une inscription grecque, avec une inscription en caractères inconnus. L'artiste ancien qui les a gravées, peu familiarisé avec la langue grecque, a fait plusieurs fautes dans un petit nombre de lignes; et c'est en usant de la liberté que ces méprises lui donnaient, que M. Hyde [5] a pensé que les deux inscriptions étaient en l'honneur d'Alexandre. Il faudrait donc supposer qu'elles sont bien postérieures au règne de ce prince; car il n'est pas vraisemblable que de son temps les artistes grecs fussent assez ignorans pour ne savoir pas écrire des mots de leur langue, ni qu'on lui eût donné les titres de *Dieu* et de *Roi des Rois*, qu'il n'a jamais pris sur ses monumens. S'il fallait déterminer l'âge de ceux que j'examine, je ferais les remarques suivantes.

La langue grecque, introduite par les conquêtes d'Alexandre dans les provinces de la haute Asie, suivit le sort de l'Empire des Grecs; elle dégénéra insensiblement, et par des pertes successives elle en vint au point d'être presque méconnaissable. L'histoire de ses révolutions est tracée sur les médailles des rois parthes: les unes offrent des légendes grecques, dont les caractères sont nets, réguliers et bien espacés; sur les autres, les mots sont altérés et tronqués, les lettres changent de forme ou de valeur; il en est enfin qui ne présentent plus qu'un assemblage bizarre de lettres grecques qui se refusent à toutes sortes de combinaisons. Ces différences sont frappantes; et c'est en ne les perdant pas de vue qu'on parviendra sans doute à donner à ces médailles,

[1] Poc. a descript. of the east, t. 1, p. 148. — [2] Philos. Transact. n°. 201, p. 776. — [3] Voyag. de Corn. Le Bruyn, t. 4, p. 361. — [4] Kæmpfer. amænit. exotic. — [5] Hyd. relig. vet. Pers. p. 519.

la plupart destituées d'époques, le meilleur arrangement possible. Suivant ce principe, les inscriptions grecques de Naxi-Rustan doivent se rapporter au temps des premiers empereurs romains, et peut-être même à des siècles moins éloignés encore. Il est bien plus difficile d'en fixer l'objet. Oserai-je pourtant, dans un mémoire où je me suis interdit toutes conjectures, en hasarder quelques unes? 1°. On remarque dans les inscriptions les mêmes fautes de copistes qu'on voit sur les médailles des rois parthes : 2°. on trouve sur les unes et sur les autres les titres de *Dieu* et de *Roi des Rois* donnés à des souverains : 3°. sur une de ces inscriptions, il ne reste du nom de prince que ces lettres ΑΡΖΑ. . . . . dont Thomas Hyde a fait ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ; mais ne serait-ce pas le commencement du mot ΑΡΣΑΚΟΥ [a] ? et par cette raison, ainsi que par les deux précédentes, ne pourrait-on pas attribuer les inscriptions à des rois parthes? M'opposera-t-on que, suivant Strabon, du temps de ces princes, la Perse avait des rois particuliers? Je répondrai que Strabon [1] lui-même avoue que ces rois perses dépendaient des Parthes ; et qui sait s'ils étaient autre chose que des satrapes ou des gouverneurs de province à qui l'on avait laissé le titre de roi, moins brillant parmi les Orientaux que parmi les Occidentaux ? Si cette réponse ne satisfait pas, j'irai plus loin, et j'ajouterai que les inscriptions ont été faites pour des rois de la dynastie des Sassanides. On sait que ces princes avaient adopté ces titres fastueux qui rendaient les rois parthes respectables à leurs sujets, et que plusieurs d'entre eux ont porté le nom d'Artaxerxès, que l'ouvrier peut avoir mal figuré dans cette occasion. J'attaque des idées assez généralement reçues : on est dans l'habitude de rapporter à un même temps les monumens de Persépolis et de Naxi-Rustan ; mais outre que des personnes de goût croient reconnaître dans le travail les caractères de différens siècles, Corneille Le Bruyn [2], qui les avait examinés avec attention, avoue qu'il s'y trouve des figures habillées à la romaine, ou coiffées comme les rois parthes, et Chardin [3] prétend que les inscriptions grecques sont du Bas-Empire.

J'ai dit que ces inscriptions étaient jointes à d'autres inscriptions en caractères inconnus. Hyde, qui les a comparés avec ceux des autres langues orientales, a trouvé qu'ils n'avaient un rapport sensible qu'avec les palmyréniennes, et son opinion est

[a] M. Cuper était du sentiment que je soutiens ici. Il pensait que les monumens de Naxi-Rustan sont du temps des Arsacides, et que les lettres ΑΡΖΑ.... forment le commencement du mot ΑΡΣΑΚΟΥ. *Voy.* ses Lettres, p. 28 et 29. — [1] Strab. lib. 15, p. 728 et 736. — [2] Corn. Le Bruyn, t. 4, p. 340 et 363. — [3] Chard. Voyag. t. 9, p. 111.

confirmée par un texte précis de S. Epiphane[1] : *Plusieurs Perses*, dit-il, *emploient les lettres et la langue dont on se sert à Palmyre*. Cette espèce de préférence que les Perses donnaient souvent au syriaque, les avait engagés à interdire aux Grecs soumis à leur empire, l'usage de toute autre langue[2]; mais il paraît que cette défense n'a jamais été généralement observée, ou que du moins elle est postérieure au temps que j'ai assigné aux inscriptions de Naxi-Rustan. S'il était possible d'avoir une copie exacte des inscriptions inconnues qu'on y voit, toutes nos difficultés seraient éclaircies : celles qu'on nous a transmises, quoique très-défectueuses, présentent assez de lettres palmyréniennes pour justifier les détails où je me suis engagé.

On ne saurait prévoir les avantages que l'alphabet palmyrénien procurera dans la suite. Comme une chaîne insensible unit tous les objets de la littérature, ne pourrait-il pas conduire un jour à quelques découvertes plus essentielles? Mais quand même il serait à jamais borné à l'éclaircissement de quelque inscription ou de quelque médaille, aurait-il fallu le négliger? Au milieu de ces ténèbres répandues sur l'ancienne littérature orientale, n'avons-nous pas un rayon de lumière de plus et un mystère de moins? C'est se tromper également que de mettre un trop grand prix, ou de n'en pas mettre assez, à des découvertes isolées en apparence. Ce grand tout historique, objet de nos travaux, ne sera jamais que le résultat d'une infinité de recherches et d'observations particulières. Le temple de la vérité s'élève avec lenteur : des hommes infatigables y travaillent sans cesse; et s'ils se croisent quelquefois par des opérations contraires, c'est qu'ils sont indépendans et qu'ils n'ont pas tous des lumières égales. Ceux-ci, entraînés par une imagination impétueuse, construisent à part des bâtimens irréguliers qui tombent presque aussitôt en ruines : ceux-là, avec un petit mérite usurpé et de grandes prétentions, remuent continuellement ces ruines, les transportent en différens endroits, ou les jettent au devant des travailleurs attentifs à la perfection de l'ouvrage. Parmi ces derniers, quelques uns laissent partout l'empreinte de leur génie; les autres doivent s'estimer heureux, quand après bien des veilles ils ont taillé une pierre pour l'édifice.

[1] Adv. Hær. lib. 2, t. 2, p. 629. — [2] Moses Chorenens. lib. 3, p. 300.

EXTRAIT

DE L'OUVRAGE DE L'ABBÉ BAYER,

DEL ALFABETO Y LENGUA DE LOS FENICES.

Cet écrit, ou dissertation, termine la traduction espagnole de Salluste, imprimée à Madrid, chez Joachin Ibarra. L'auteur observe d'abord que le langage des *Leptitains*, dont parle l'historien latin, était le même que celui des Phéniciens ou des Sidoniens, dont Leptis était une colonie.

La langue phénicienne était un dialecte de l'hébreu, de même que la punique. Le caractère phénicien était celui dont se servaient tous les Israélites avant la séparation des dix tribus, et qui fut conservé par les Samaritains. Tel est le sentiment commun adopté par M. l'abbé Bayer, qui rappelle les efforts employés par nos savans pour découvrir l'alphabet phénicien sur les anciennes médailles.

Dans le recueil de M. Pellerin, tom. III, pl. 119, n. 25, on en voit une où paraît d'un côté une tête couronnée de trois tours, avec une corne d'abondance ; de l'autre une inscription en quatre lignes. Les caractères de la première ligne donnent le mot *Letsidonin*, c'est-à-dire, *des Sidoniens*. M. Pellerin n'a expliqué que les deux premières lettres de la seconde ligne qui en contient cinq, et a cru que c'était un *aleph* et un *mem*, formant le mot *am* (*mere*), titre que Sidon se donnait relativement à plusieurs cités qui étaient ses colonies.

M. Bayer en a vu deux presque entièrement semblables, l'une dans le cabinet de S. A. R. l'Infant dom Louis de Bourbon, l'autre dans celui de l'auteur [1] de la traduction de Salluste. Dans celle-ci, au lieu de la corne d'abondance, on voit ces lettres MA ; et dans la seconde ligne, les troisième et quatrième lettres, allant de la droite à la gauche, sont absolument les mêmes et à peu près semblables à un K retourné (ꓘ), au lieu que dans celle de M. Pellerin, ces deux lettres sont très-différentes. Cette espèce de K retourné se retrouve encore au quatrième rang de la troisième ligne : au lieu que dans la médaille de M. Pellerin, cette quatrième lettre paraît la même que la troisième de la seconde ligne. Voici maintenant la manière dont M. Bayer lit cette

[1] S. A. R. l'Infant dom Gabriel.

inscription, en convenant que le monétaire a pu se méprendre à l'égard de la médaille de l'auteur de la traduction : nous indiquerons par leurs noms les lettres de chaque ligne avec le sens qui leur est attribué.

1.	3.
Lamed, tsade, daleth, nun, mem,	*aleph, theth, aleph, phé, tau,*
Letsi donim	*et éphet*
Sydoniorum (numisma)	*In ærarium*
2.	4.
aleph, samech, phé, samech, beth,	*tsade, resch*
Asaphsub	*Tsor*
Collectio magna	*Tyri.*

La première ligne paraît sans difficulté ; pour la seconde, l'auteur a recours au chap. XI, 4 des Nombres, où l'on lit *ahsaphsuph*, que la Vulgate rend par *vulgus pro miscuum*, d'autres par *turba collecta*, *colluvies*. Si on lui représente que sur la médaille la dernière lettre de cette ligne devrait donc être un *phé*, la racine étant *āsaph*, *collegit ;* il répond que le changement du *phé* en *beth* a été fait pour adoucir la prononciation, d'autant qu'il précède une douce aspiration, c'est-à-dire, la lettre *aleph*, et que d'ailleurs ces lettres sont du même organe. La même raison a produit, à son avis, un pareil changement dans la troisième ligne, celui du *tau* en *teth*, de l'*aspirée* en la *ténue ;* car il prétend que la première des deux est l'aspirée, et que la seconde est la ténue. Quant à l'article *et*, il a souvent, dit-il, la signification de *ad*, ou *in*, avec mouvement. Reste le mot *éphet*, ou *ophet*, qui, selon les rabbins Salomon, Aben-Esra et Elias, signifie *ærarium*, *thesaurus*, *tributum*, quoique David Kimchi lui donne le sens de *forteresse*, ou de *force*. Au 1. d'Esdras, chap. 4, v. 13, le seul endroit où ce mot se trouve, S. Jérôme l'a rendu par *annui reditus*, et les 70 par *vectigal*. Mais ce n'est pas tout-à-fait *éphet*, ou *ophet* qu'on lit dans Esdras, c'est *aphtom* ; ce qui a fait croire à quelques uns que ce mot venait du grec ἀφθονία, *abundantia*, *opes*.

Au reste, M. B. ne s'oppose pas à ce qu'on suive l'idée de Kimchi, et qu'on traduise *ad munitionem Tyri*, ou *ad muniendam Tyrum*. Pour les lettres MA, il les croit grecques et numériques, valant 41, et désignant l'année de l'époque *sidonienne*, dont le commencement tombe, selon le cardinal Noris, à l'an 643 de Rome.

L'auteur a vu, dans le cabinet de M. le comte de Sazeda, une autre médaille, sur laquelle il croit pouvoir lire *Karnath*,

et qu'il donne à l'île de *Cerné*, appelée *Cornuta* par les Latins, à cause de la multitude de ses ports ou promontoires.

Après ce détail qui concerne les médailles purement phéniciennes, M. Bayer passe à des médailles *sicula-phéniciennes*. M. l'abbé Barthelemy en a publié (Mémoires de l'Académie, tom. 30, pag. 405, planche II, n. 8 et 10) deux, sur lesquelles il lit *Mahhanot*, mot qui répond au *castra* des Latins, et qu'il attribue à Palerme, une des trois villes où les Phéniciens se retirèrent à l'arrivée des Grecs en Sicile. M. Swinton les attribuait à *Ména*, autre ville de la même île. M. Bayer qui les a vues toutes les deux, bien conservées, les donne avec plus d'exactitude qu'on n'avait encore fait jusqu'à présent. Il n'y lit point avec M. l'abbé Barthelemy, *Hham Machanat*, et n'y peut reconnaître la ville de Palerme. Encore moins y trouve-t-il, avec M. Swinton, la ville de *Ména*. Il lit sur la première *Hham Hamacharath*, et sur la seconde, *Hahham Macharath* (*populus Macharæ*). Il n'ose pas décider si cette ville est Carthage, comme le pense M. Pellerin, ou si c'est une ville de Sicile. Mais, s'il adoptait ce dernier sentiment, il se déclarerait pour *Héraclée*, appelée *Minoa*, et *Heraclea-Minoa*, laquelle portait autrefois le nom de Μαχάρα, comme l'atteste Héraclides de Pont. Elle a tous les caractères qu'exige M. l'abbé Barthelemy, et l'on n'est pas surpris de voir sur ces médailles la tête d'Hercule, que les Égyptiens et les Africains appelaient *Macaris*, ou *Macarid*, selon le témoignage de Pausanias (*in Phocic.* ch. 17).

Mais M. Bayer a vu et examiné, après coup, une médaille qui ressemble fort à un médaillon publié par M. Pellerin (tom. 3, pl. 88, n. 6). La différence ne consiste presque qu'en ce que le cheval qu'on voit sur une des faces, est sans ailes dans la médaille, au lieu qu'il est ailé dans le médaillon.

Les caractères y sont les mêmes, et M. Pellerin pensait qu'on pourrait les interpréter *Bekarkat*, ce qui désignerait la ville de Carthage, nommée par les Grecs Καρχηδών. C'est aussi ce que croit M. Bayer; mais en lisant autrement les mêmes caractères, il y trouve le mot de *Birtsath* ou *Byrsa*, nom connu de la citadelle de Carthage. Comme d'ailleurs les médailles où il a lu *Macharat* sont du même goût de travail que celles-ci, il conjecture que toutes appartiennent à cette ville. Sur quoi il observe avec Bochart, et d'après les anciens, que Carthage était distribuée comme en trois quartiers. La citadelle appelée *Byrsa*, occupait le milieu, et était entourée elle-même de tous côtés, comme par une autre ville, Κυκλῳ περιοικημένη, ainsi que s'exprime Strabon. Celle-ci s'appelait *Megara*, ou *Magaria*, et par corruption *Magalia*, tirant son nom d'une racine hébraïque

qui signifie *habitavit*. C'était proprement ce qu'on nommait la ville de Carthage, dont la troisième partie était le port nommé *Cothon*.

M. Bayer s'occupe ensuite de la célèbre inscription phénicienne de Malte, en quatre lignes, sur laquelle MM. l'abbé Barthelemy (Mémoire de l'Académie, t. XXX, et lettre à M. le marquis Olivieri) et Swinton se sont exercés. L'explication qu'il en donne s'accorde, tantôt avec celle du premier, tantôt avec celle du second, et quelquefois diffère de l'une et de l'autre. Pour saisir ces rapports et ces différences, il faut avoir l'inscription même sous les yeux. Voici le sens littéral que lui donne M. Bayer :

Domino nostro Melkartho, Domino Tyri,
Singulariter voverunt servus ejus Abdasar,
Et frater ejus Aserschemor, ambo filii
Aserschemor, filii Abdasar : secundum
Audire eum vocem eorum, benedicat eis.

Ces derniers mots reviennent à ceux-ci : *Audiat vocem eorum, et continuò exaudiat eos Melkartus.* Ceux-ci, *singulariter voverunt* ou même *vovit*, répondent aux cinq dernières lettres de la première ligne que M. Bayer partage en deux mots, *isch nadar, unusquisque vovit*, ou *singuli voverunt.*

Servus ejus, M. B. suppose, pour cet *ejus*, que la quatrième lettre qui manque au commencement de la seconde ligne, est un *vau.* Il prétend même qu'on ne trouve aucun exemple de *habad neder, fecit votum.*

Et frater ejus, parce que *veachi*, qui signifie *frater meus*, est pour *veachio, et frater ejus*, le *vau* étant supprimé, comme dans *Adonen*, au lieu de *Adonenu.*

Ambo filii : ceci répond aux quatre premières lettres de la troisième ligne, *schen ben*, au lieu de *schené bené*, avec un *iod* final, comme on le trouve fréquemment dans l'Écriture sainte (*Voyez* Gen. XXX. 25. Levit. v. 7. 1. Reg. IV. 4. Zach. IV. 14).

Secundum audire vocem, benedicat, etc. L'auteur lit les quatre dernières lettres de la troisième ligne et les trois premières de la seconde, en deux mots, *Kischmoah kolam.* C'est en prenant pour un *hé*, ce que M. Bayer juge être un *schin*, et en réunissant aux trois premières lettres de la quatrième ligne, les deux dernières de la première, que M. l'abbé Barthelemy traduisait *ainsi puisse-t-il les bénir après les avoir égarés*, ou *les bénir dans leur route incertaine!* Si M. Bayer a bien saisi les caractères, son explication est plus naturelle.

M. Bayer parle ensuite de quelques autres médailles phéniciennes de *Cossyra*, de Carthage, de la Mauritanie, de la Numidie, d'*Abdera*, aujourd'hui *Adra*, sur la côte de Grenade,

de *Canaca*, et de Cadis. Il montre en quoi celles qu'il a vues et fait graver, different de celles qui ont déjà été publiées.

M. Pellerin (1) en a donné une latine de Carthage, sur une des faces de laquelle on lit ARISIO, etc., et sur l'autre, autour d'un temple, VENERIS KAR. On en voit ici une autre dont le type est absolument le même; mais on y lit bien distinctement ARISTO, d'un côté, et de l'autre, VEN COL KAR, c'est-à-dire, *Veneris* (*templum*) *colonia Carthago*. C'est le titre que Jules César donna à cette ville, comme le témoigne Plutarque.

La manière dont on a lu les inscriptions de quelques médailles de *Canaca*, cité des Turdetains, et de *Gadir*, ou Cadis, ne plaît pas à M. Bayer. Il lit *Miphal Kanak* (*opus Canacæ*); *Miphal agadir* (*opus*, ou *numisma Gadir*). Sur une autre, *Mahalam agadir*, de la racine *halam*, *percussit*, *cudit*, ce qui marque que la médaille est frappée au coin de cette ville. Après ces discussions, il présente, dans une table, les caractères purement phéniciens, les carthaginois, ou siculo-phéniciens, les hispano-phéniciens, et ceux de l'inscription de Malte, comparés à l'alphabet hébreu. Les antiquaires sauront gré à l'auteur des observations dont il leur fait part.

RÉFLEXIONS

SUR

QUELQUES MONUMENS PHÉNICIENS,

ET SUR LES ALPHABETS QUI EN RÉSULTENT.

J'ENTREPRENDS d'expliquer des monumens qu'on avait laissés dans l'obscurité, ou sur lesquels on n'avait répandu que de fausses lumières; j'entre dans une route entourée de piéges et couverte de vestiges trompeurs; j'ai cru les voir et les éviter; j'ai cru qu'après plusieurs années d'un travail obstiné, il m'était enfin permis de le soumettre au jugement des savans.

Je chercherai, par préférence, à fixer la valeur des lettres phéniciennes; la plupart de ceux qui s'étaient proposé le même objet, semblent avoir fait ce raisonnement. Les anciennes

(1) T. 3, p. 22, pl. 88, n°. 9.

lettres grecques, suivant Hérodote [1], et les monumens que nous avons sous les yeux, venaient de Phénicie : or les lettres samaritaines ne diffèrent pas des anciennes lettres grecques ; par conséquent les lettres phéniciennes ne doivent pas différer des samaritaines. Ils voyaient sur des médailles frappées en Phénicie, des lettres qui ressemblaient aux samaritaines ; nouvelle preuve, disait-on, que les unes et les autres sont les mêmes. Sur un pareil fondement, Scaliger [2] et Bochart [3] ont donné le nom de samaritain et de phénicien au même alphabet; d'autres, comme Edouard Bernard [4] et le P. de Montfaucon [5], pour rendre leur alphabet plus riche et plus général, ont joint aux caractères samaritains des formes de lettres tirées des médailles phéniciennes ou puniques ; mais l'explication qu'on avait donnée de ces médailles, étant souvent arbitraire, il est aisé de voir à quelle erreur s'exposent ceux qui, au lieu de travailler sur les monumens mêmes, ne consultent que les alphabets publiés jusqu'à présent.

Dans des langues où l'altération d'un seul trait change très-souvent la valeur d'une lettre, où le changement d'une lettre dénature un mot entier, on ne saurait être trop attentif à constater et déterminer avec précision la forme de chaque caractère en particulier. Les lettres phéniciennes ne sont pas essentiellement distinguées des samaritaines ; mais la plupart ont, suivant la différence des pays et des temps, éprouvé tant de variations, qu'on perd bien souvent la trace de leur origine. Ainsi un alphabet phénicien ne doit pas être uniquement fondé sur le rapport de ses élémens avec ceux des alphabets connus ; il faut le tirer du sein même des monumens qui s'offrent à nos yeux ; et par une conséquence nécessaire, il faut le varier suivant que les monumens présentent une écriture différente : or les découvertes faites dans ces dernières années sont très-propres à faciliter ce travail.

On conservait depuis long-temps à Malte deux marbres, représentant l'un et l'autre une même inscription phénicienne, accompagnée d'une même inscription grecque ; négligés par le vice-chancelier Abela, qui avait publié les antiquités de cette île [1], ignorés du reste de l'Europe, ils furent tirés de cette obscurité vers l'an 1735 par M. le commandeur de Marne, qui en fit graver un par un artiste peu exact. Il avait d'abord soupçonné que l'inscription grecque n'était que la traduction de la phénicienne ; mais des combinaisons relatives à cette

[1] Lib. 5, cap. 58. — [2] Animadv. in chron. Euseb. p. 110. — [3] Geograph. p. 451. — [4] Orb. erud. litter. etc. — [5] Palæogr. græc. p. 122. — [6] Mém. de Cort. t. 1, part. 1, p. 25.

idée n'ayant pas réussi, il se contenta de remonter à l'origine de la langue phénicienne et punique [1], et de là descendant au monument qu'il voulait éclaircir, il y découvrit plusieurs chiffres arabes, et en conclut que, pour connaître la valeur des lettres phéniciennes, il suffisait de remarquer l'ordre des signes numéraires, tracés dans l'inscription, et encore en usage parmi nous; par conséquent le signe qui marque l'unité est un *aleph*, le 2 est un *beth*, le 3 un *ghimel*, et ainsi des autres jusqu'à 9, après quoi vient le o, qui peut être regardé comme une aspiration.

M. le marquis Maffei rendit compte dans son journal [2], du sentiment de M. le commandeur de Marne. Il s'occupait alors d'un ouvrage que lui seul pouvait exécuter, et qui ne demandait pas moins de finesse d'esprit que de connaissances : c'était une méthode pour discerner dans les inscriptions les caractères de supposition et d'authenticité. Ses principes le remplirent de soupçons à l'égard des monumens qu'on venait de découvrir. Aurait-il donc oublié, dans cette occasion, que la première règle de l'art dont il devait être le créateur, consiste à ne prononcer que d'après les originaux mêmes, ou que d'après des copies assez exactes pour en tenir lieu? En effet, la plupart de ses traits tombent sur la copie défectueuse qu'il avait vue, et nous n'opposerons à ses difficultés que ce silence et ces égards que l'on doit aux erreurs des grands hommes, lorsqu'elles ont cessé d'être dangereuses.

Cependant cette copie infidèle était parvenue à Paris, et M. le cardinal de Polignac en avait fait part à l'Académie [3]. M. l'abbé Fourmont était présent; il crut s'apercevoir aussitôt qu'il s'agissait dans ce moment d'*une pêche de corail, entreprise par les Tyriens, et dans laquelle ayant été troublés par les Lydiens, ils avaient remporté sur eux un avantage considérable, suivi d'une pêche heureuse et tranquille.* Cette opinion fut développée dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'académie de Cortone [4], et telle est l'explication qu'il donne du monument. *Urinatore* (magno) *urinatorum magistro* (Deo) *duci et* (Deo) *absorbenti, in die* (quo) *sublevarunt* (anchoram) *et natarunt, exierunt* (ad verbum) *navigarunt è Tyro, portum reliquerunt eum, cœperunt invenire corallium, exierunt* (iterum) *è Tyro; ecce vastare Lydam.*

Les auteurs du nouveau Traité de Diplomatique ont attaqué cette explication [5]; et comme le meilleur moyen de la détruire sans ressource était d'en donner une toute différente, d'après

[1] Mém. de Trév. janv. 1736. — [2] Osserv. letter. t. 4, p. 195. — [3] Mém. de l'Acad. t. 9, hist. p. 167. — [4] T. 3, p. 89. — [5] T. 1, p. 656.

les mêmes principes, ils ont essayé de nouvelles combinaisons qui les ont conduits à ce résultat : *Fluebat libertas, fluebat sors, inimicus imperabat ; hostis absorptus est : tunc insculptum, perversè eum effecisse Cosuram rubam* (seu desertam) *remex ejus, Deus ejus præcipitavit eum ; pasti sunt Cosurenses, cùm deficeret corpus et aspectus* (ejus, id est inimici). Suivant cette nouvelle explication, le monument *paraît avoir été dédié à Hercule, en reconnaissance d'une grande victoire remportée par les Tyriens ou les Carthaginois sur leurs ennemis, victoire qui tournait principalement à l'avantage des Cosuriens.*

Je ne saurais trop répéter qu'on risque de s'épuiser en vaines conjectures, lorsqu'on travaille sur des monumens qu'on n'a pas sous les yeux. La copie que M. le commandeur de Marne avait donnée de l'inscription, diffère essentiellement de celle que M. le commandeur de Ciantar [1] en a publiée depuis, et cette dernière ne diffère pas moins de celle que M. Gori [2] a mise au jour, d'après les dessins du P. Lupi [3], jésuite.

Tant de variétés m'avaient arrêté plus d'une fois dans mes recherches. J'étais depuis long-temps occupé des lettres phéniciennes. J'avais rassemblé les médailles qui les représentent, et je pouvais me flatter d'en avoir interprété quelques unes ; mais j'avais assez de preuves pour être convaincu, je n'en avais pas assez pour persuader : il fallait de toute nécessité recourir aux inscriptions de Malte. Étant en Italie, je formai le projet de passer dans cette île, pour m'assurer de la véritable leçon de ces monumens ; et je l'eusse exécuté, sans un événement qui le rendait désormais inutile. Avant mon départ, j'avais prié M. le comte de Caylus d'écrire à Malte et d'obtenir, s'il était possible, la permission de faire mouler les inscriptions. Ses vues avaient été secondées avec autant de zèle que d'intelligence ; les moules étaient arrivés à Paris, sans le moindre accident ; ils m'ont été remis à mon retour, et dès ce moment je me suis soumis avec plus de plaisir aux recherches dont je vais rendre compte.

Avant que d'examiner les inscriptions phéniciennes, représentées dans la première planche, il est bon de rapporter l'inscription grecque qui les accompagne sur les marbres.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΟΙ
ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ ΗΡΑΚΛΕΙ
ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ.

C'est-à-dire, *Denys et Sérapion*, de la ville *de Tyr, tous deux*

[1] Ciant. de Ant. inscript. — [2] Difes. dell. alfab. p. cij. — [3] Lupi letter. Philogog. letter. XI, p. 64.

fils de Sérapion, à Hercule surnommé Archègétès. Voyons à présent si les inscriptions phéniciennes répondent à la grecque. J'analyserai celle du n°. 1^er^. (*voyez la planche V*) qui ne diffère de celle du n°. 2, que par l'arrangement des mots et de légères variétés qu'il suffira de marquer dans l'alphabet.

Les cinq premières lettres sont un *lamed*, un *aleph*, et un *daleth*, suivi de deux *nun ;* elles forment ce mot, לאדנן, c'est-à-dire, *Domino nostro.*

Les six lettres suivantes m'ont arrêté long-temps ; mais à la fin je me rappelai que les Phéniciens donnaient à Hercule le nom de *Melcartos,* qui s'adaptait au mot que j'avais sous les yeux. En effet, la première lettre, qui est un *lamed*, désigne le datif du nom, tout de même que celle qui précède le mot, אדנן ; la seconde est un *mem*, elle est donnée par plusieurs monumens phéniciens ; la troisième est encore un *lamed ;* la quatrième un *koph :* je le trouve sous la même forme et avec la même valeur sur des médailles et dans la suite de l'inscription ; la cinquième est un *resch*, et la sixième un *thau :* leur valeur est déterminée par d'autres monumens phéniciens. De la lecture de ce mot, il suit 1°. que l'inscription phénicienne a le même objet que l'inscription grecque correspondante ; 2°. qu'au lieu de Μελκάνθαρος ou Μελκάθαρος, qu'on trouve dans Eusèbe [1], il faut lire Μελκάρθος, ainsi que l'avait déjà proposé Selden [2] ; 3°. que le même Selden s'est trompé [3] en tirant l'étymologie du mot *Melcarthos*, des deux mots hébreux qui signifient *Roi puissant*, et que Bochart [4] explique plus heureusement ce nom en le tirant de ceux-ci, *melec kartha, Rex urbis* (*Tyri*), en supposant néanmoins que dans l'usage le *koph* faisait disparaître le *caph.*

Les six lettres qui suivent le nom d'Hercule sont un *beth*, un *aïn*, un *lamed*, un *tzade*, un *resch*, un *aleph*, et forment ces deux mots, בעל צרא, c'est-à-dire, *Domino Tyri.* Le nom de Tyr est exprimé sur les médailles de cette ville par un *tzade*, et un *resch*, figurés précisément comme ils le sont ici.

Les quatre dernières lettres de cette ligne sont 1°. un *hé*, dont la valeur est fixée par d'autres exemples que je produirai bientôt ; 2°. un *nun*, 3°. un *daleth*, 4°. un *resch.* Cette dernière est par sa longueur distinguée de la précédente ; les quatre lettres jointes ensemble forment le mot הנדר, *votum.*

Les quatre premières lettres de la seconde ligne sont un *aïn*, un *beth*, un *daleth*, et une lettre qui se trouve figurée un peu diversement dans la seconde inscription (*voyez la dernière*

[1] In Orat. de laud. Const. p. 695, ed. Val. — [2] De Diis Syris, p. 109. — [3] Id. p. 111. — [4] Boch. geogr. lib. 2, p. 709.

lettre de la première ligne, au n°. 2); mais dans la copie de cette seconde inscription donnée par M. Gori, cette lettre a la forme d'un *nun;* on aperçoit la même forme dans la première inscription, au milieu de quelques traits qui sont étrangers à la lettre, ou qui peuvent être regardés comme un *aleph* étroitement uni avec le *nun.* Il faut donc lire, עבדן ou עבדנא, et les deux leçons donnent également le mot *fecimus,* qui se rapporte au mot *votum,* dont il est précédé. עבד נדר, pour dire *faire* un *vœu,* est une expression qui se trouve dans la version chaldaïque de l'Écriture, et qui se lie avec la suite de l'inscription.

Les six lettres suivantes sont un *aïn,* un *beth,* un *daleth,* un *aleph,* un *samech,* un *resch,* et donnent le nom d'*Abdassar.* Comme le mot *aschera* ou *assarach* paraît être la même chose que le mot *astarte* [1], on peut penser que le nom d'*Abdassar* est le même que celui d'*Abdastartus;* Josephe parle d'un roi de Tyr qui portait ce dernier nom [2].

Je rends les quatre lettres qui suivent par ce mot, ואחי, *et frater meus;* le *vau* est à peu près semblable à celui des Hébreux; l'*aleph* a paru déjà deux fois sous la même forme et avec la même valeur; le *heth* est déterminé par des médailles, et l'*iod* est le même que le samaritain, qui s'était conservé dans le phénicien, ainsi que plusieurs autres lettres.

Les six dernières lettres de cette ligne forment le nom d'*Asseremor ou Assérimor.* Josephe [3] cite un roi de Tyr nommé Ἀσέρυμος. Ce nom vient d'*aschera ou assarach* (*lucus*) et de *mor,* qui en syriaque, et apparemment en phénicien, signifie *Seigneur.* Les Grecs paraissent avoir terminé en ος les noms phéniciens qui finissaient en ος; par la même raison que les mots lacédémoniens, terminés en ος, avaient chez les autres peuples de la Grèce une terminaison en ος, Τιμόθεος, Τιμόθεος; Μιλήσιος, Μιλήσιος, etc. [4].

Nous avons vu dans l'inscription grecque que deux frères, nommés *Denys* et *Sérapion,* étaient auteurs du monument que nous expliquons; ils sont appelés dans la phénicienne, *Abdassar* et *Asseremor,* suivant un usage assez commun en Orient, où les particuliers, ainsi que les villes, avaient un nom oriental et un nom grec, et les employaient tour à tour relativement à la langue des monumens ou des actes qu'ils dressaient. C'est ainsi que le philosophe Asdrubal de Carthage fut connu des Grecs sous le nom de *Clitomachus* [5], et que

[1] Seld. de Diis Syris, Syntag. 2, p. 160. Andr. Beyer, addit. ad Syntag. Seld. 284.— [2] Cont. Apion. lib. 1, p. 449, edit. Haverc. — [3] Joseph. ibid.—[4] Boeth. de Mus. lib. 1, cap. 1.— [5] Laert. t. 1, p. 266, edit. Menag. Boch. p. 744.

Porphyre le fut des Tyriens sous celui de *Malchus* [1]. C'est ainsi que l'auteur d'un monument grec et palmyrénien, conservé au Capitole, est appelé *Jarhi*, fils d'*Halibi*; fils *d'Iarhi*, dans l'inscription palmyrénienne; et *C. Aurelius Heliodorus*, dans la grecque.

Continuons notre explication. La troisième ligne commence par quatre lettres, qui sont un *he*, un *nun*, un *beth* et un *nun*; elles forment une assez grande difficulté : les deux dernières donnent le mot בן, *filius*; mais ce mot devrait être au pluriel. Serait-ce que, parmi les Phéniciens, le pluriel aurait été quelquefois désigné par l'addition d'un *he* et d'un *nun*, de même que les Chaldéens ont ajouté au commencement et à la fin de ce mot, un *aleph*, même au singulier? Ou ne serait-ce pas plutôt que ces deux lettres, *he*, *nun*, désignant le pronom *is*, *ille*, signifieraient qu'Abdassar et Asseremor n'étaient frères que par adoption? Je n'ose décider, et je me contente d'observer que la difficulté ne concerne que la langue phénicienne, dont on ignore tous les procédés, et nullement la valeur des lettres que je crois suffisamment établie dans ce mémoire.

Dans l'inscription grecque, Denys et Sérapion sont fils de Sérapion; il faut donc que dans la phénicienne *Abdassar* et *Asseremor* soient fils d'*Asseremor*; et c'est justement ce nom qui est exprimé par les six lettres suivantes, les mêmes que les six dernières de la seconde ligne. J'ai souligné les unes et les autres, afin que leur rapport devînt plus sensible. Ce trait de conformité me paraît donner la plus grande certitude à l'alphabet que je produis.

Les deux lettres suivantes, *beth*, *nun*, forment le mot בן, *filius*, et précèdent six lettres que nous avons déjà trouvées dans le même ordre vers le commencement de la seconde ligne, et qui nous ont donné le nom d'*Abdassar*. Je les ai distinguées dans les deux endroits par des points placés au-dessous : on a mis ici un degré de plus à la généalogie des deux frères, et c'est ce que nous avons vu plus haut dans l'inscription palmyrénienne du Capitole.

Il reste à expliquer les quatre dernières lettres de la troisième ligne, et toute la quatrième; elles doivent avoir quelque rapport à l'épithète ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ, qui dans l'inscription grecque est jointe au nom d'Hercule. Les deux premières sont un *caph* et un *he*, qui doivent être rendues par le mot *sic* (ainsi); en joignant les deux dernières avec les trois premières de la ligne suivante, on aura מעקלם, dont nous séparons le *mem*, affixe de la troisième personne du pluriel, reste מעקל, participe

[1] Porph. de vit. Plot. apud Fabric. biblioth. græc. t. 4, p. 120.

du verbe עקל au pihel. Ce verbe, dans cette conjugaison, est traduit par *obliquare*, *pervertere*, et signifiait, suivant les apparences, parmi les Phéniciens, *détourner*, *égarer*. Le dernier mot est composé d'un *iod*, d'un *beth*, d'un *resch*, d'un *caph* et d'un *mem*, qui joints ensemble signifient *benedicat eis*; en conséquence, je traduis la fin de l'inscription de cette manière: *ainsi que celui qui les a égarés, les bénisse*. On pourrait aussi à la faveur de quelques suppositions, que je supprime pour abréger, traduire : *ainsi puisse-t-il les bénir dans leur route oblique*, c'est-à-dire, après qu'ils ont été égarés. L'une et l'autre traduction prouveraient que le monument fut consacré par des Phéniciens que la tempête avait jetés dans l'île de Malte.

Terminons cette longue analyse par l'explication littérale de toute l'inscription, mise en parallèle avec la grecque. Suivant cette dernière, *Denys et Sérapion de Tyr*, *fils de Sérapion*, ont consacré un monument *à Hercules*, surnommé *Archègétès*, c'est-à-dire chef ou conducteur. Voici comme on a exprimé la même idée dans l'inscription phénicienne : *Abdassar et Asseremor, fils d'Asseremor, fils d'Abdassar, avons fait ce vœu à notre seigneur Melcrat, divinité tutélaire de Tyr. Puisse-t-il les bénir après les avoir égarés*, ou dans leur route incertaine.

J'ai exposé sans peine deux ou trois difficultés qui m'ont arrêté dans l'explication de ce monument, et par la solution que j'en ai donnée, je ne me flatte pas d'avoir dissipé tous les doutes; mais on ne doit pas perdre de vue que je travaille moins sur la langue phénicienne que sur l'alphabet phénicien; et je dois ajouter que, malgré les nouvelles idées que l'on aura sur les difficultés dont il est question, on ne donnera pas aux lettres une valeur différente de celle qui leur est assignée dans l'alphabet que je publie ici, et que je vais à présent appliquer aux médailles.

Les antiquaires[1] qui ont voulu expliquer les lettres phéniciennes, tracées sur les médailles de Tyr et de Sidon, ont conjecturé, avec raison, qu'elles représentaient les noms de ces villes; mais ils ont hésité ou se sont trompés sur la valeur de la plupart de ces lettres; et comme le détail de leurs doutes ou de leurs erreurs me menerait trop loin, et ne serait d'aucune utilité, je me contenterai d'exposer en peu de mots la vraie leçon des médailles dont il s'agit.

On trouve souvent sur celles de Tyr un *lamed*, un *tsade* et un *resch* (*voyez le* n°. 1^er^. *de la planche VI*). Le *lamed* est un article qui, sur plusieurs médailles phéniciennes, précède

[1] Reland. Palæst. p. 1014 et 1046. Montfauc. Palæogr. græc. p. 118.

le nom des villes où elles ont été frappées, et qui, suivant les grammairiens [1], régit quelquefois le génitif. Le *tsade* et le *resch* forment le mot *tsor*, c'est-à-dire *Tyr*. Il faut observer que ces trois lettres phéniciennes s'offrent sur différentes médailles de Tyr avec quelques variétés; j'en ai donné des exemples sous le n°. 2 de la même planche.

On voit sur une médaille de bronze, conservée au cabinet du roi, d'un côté une tête de femme, couverte d'un voile, et couronnée de tours; de l'autre côté paraît une galère, avec le nom de Sidon exprimé au-dessus en grec, et au-dessous en caractères phéniciens (*planche VI*, n°. 3). Le premier de ces caractères est un *lamed*, et sert d'article; les trois autres sont un *tsade*, un *daleth* et un *nun*, qui forment le nom de *Sidon*: ici le *lamed* est clairement distingué du *nun*, avec lequel on serait d'autres fois tenté de le confondre.

Comme sur les médailles grecques de Sidon on lit tantôt, ΣΙΔΩΝΟΣ et tantôt ΣΙΔΟΝΙΩΝ, de même, sur les médailles phéniciennes de cette ville, on voit tantôt son nom au singulier, et tantôt au pluriel le nom du peuple qui l'habitait. Pour exprimer ce dernier nombre, il faudrait ajouter aux quatre lettres que présente la médaille précédente, un *iod* et un *mem*; mais on supprimait assez souvent le *iod*, et j'en trouve plusieurs exemples sur les médailles phéniciennes [a]: ainsi la légende de la médaille, gravée sous le n°. 4 *de la planche VI*, doit se lire *Latsidonim* (*Sidoniorum*).

Ces remarques nous conduisent à l'explication d'une médaille singulière, que j'ai fait graver au n°. 5 de la même planche; elle représente d'un côté la tête d'Antiochus IV, roi de Syrie, et au revers la moitié d'une galère, avec cette légende qui contient le nom du prince et celui des Tyriens, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΤΥΡΙΩΝ. On trouve au-dessous de la galère une inscription phénicienne que je vais analyser; la première est un *lamed*, qui sert d'article comme dans les médailles précédentes; viennent ensuite un *tsade* et un *resch*, qui forment le nom de *Tyr*: il est suivi d'un *aleph* et d'un *mem*, c'est-à-dire du mot phénicien qui répond à celui de *mère*; les quatre dernières lettres sont un *tsade*, un *daleth*, un *nun* et un *mem*, ce qui fait *Tsi-*

[1] Buxtorf. thes. Gram. p. 542. — [a] Parmi ces exemples, je citerai celui des médailles de bronze qu'on attribue à Cossyre, et sur lesquelles on voit au revers, dans une couronne de laurier, cinq lettres phéniciennes, toujours mal lues, toujours mal expliquées. En prenant, avec quelques auteurs (Mém. de l'Acad. des bell. lettr. t. 9, p. 160), la première pour un *koph*, je regarderai la seconde comme un *samech*, la troisième comme un *resch*, la quatrième comme un *nun*, et la cinquième comme un *mem*, et j'aurai le mot *Kosurnim*, qui est le nom du peuple qui habitait Cossyre.

donim (*Sidoniorum*); la légende entière doit donc s'expliquer ainsi : *Tyri matris Sidoniorum.*

Un pareil titre semble d'abord ne pas convenir à la ville de Tyr qui, suivant plusieurs auteurs, était une colonie de Sidon; mais les révolutions qu'elles avaient éprouvées l'une et l'autre pendant une longue suite de siècles, avaient pu confondre leurs droits et les traces de leur origine. Si l'une se prévalait de son ancienneté, l'autre pouvait se glorifier de son éclat et de sa puissance. Du temps de Salmanazar, Sidon paraît avoir été dans la dépendance de Tyr[1], et plusieurs siècles après, lorsqu'on fit la distribution des provinces ecclésiastiques, elle fut comprise dans celle de la Phénicie première[2], dont Tyr était la capitale; d'ailleurs dans les disputes qui s'élevaient entre les villes au sujet de la prééminence, il n'était pas toujours question de droits bien réels. Il est certain que Tyr et Sidon aspiraient également au titre de métropole de la Phénicie[3]; en conséquence, Tyr a pu s'appeler *mère* ou métropole des Sidoniens, comme dans la médaille que je viens d'expliquer[a]; et de son côté Sidon a pu se nommer sur d'autres médailles mère ou métropole de Tyr.

La médaille gravée sous le n°. 6 n'est pas moins singulière que la précédente; elle représente d'un côté la tête d'Antiochus IV, roi de Syrie, et au revers la figure de Neptune. Le nom du prince est exprimé en grec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, et ces deux mots sont suivis d'une inscription phénicienne qui renferme trois mots dont voici l'analyse : on trouve d'abord deux *lamed*, un *aleph*, un *daleth*, un *caph*, et un *aleph;* le premier *lamed* est l'article, les autres cinq lettres forment le nom de *Ladika* ou *Laodika*, et désignent la ville de Laodicée : le second mot est composé d'un *aleph* et d'un *mem*, et signifie *mère :* le troisième mot contient un *beth*, un *caph*, un *nun*, un *ain* et un *nun*, c'est-à-dire *in Canaan :* l'inscription entière doit donc se rendre par cette phrase latine, *Laodiceæ matris in Canaan* (*de Laodicée mère, en Canaan*). Reprenons cette inscription : la ville de Laodicée dont il s'agit ici, connue aujourd'hui sous le nom de *Latiké* ou *Ladik*, était en Syrie sur le bord de la

[1] Joseph. antiq. lib. 9, cap. 14. — [2] Oriens Christ. t. 2, p. 802. — [3] Strab. lib. 16, p. 756. — [a] La ressemblance du *daleth* avec le *resch*, dans l'écriture phénicienne, et les témoignages des anciens, qui, au lieu de dire *Tyrius*, disent souvent *Sarranus*, pourraient faire penser que la légende doit s'expliquer ainsi : *Tyri matris Tyriorum.* Mais, 1°. à quoi bon exprimer sur la monnaie que Tyr est la capitale des Tyriens? 2°. Lorsque sur les monumens phéniciens il se trouve des *resch* et des *daleth*, on prolonge souvent la queue des premiers pour les distinguer des seconds, et cette différence est observée sur plusieurs médailles semblables à celles que je publie ici.

mer [1]; elle rapportait son origine à Seleucus Nicanor, et de là on pourrait conclure qu'elle ne devait être habitée que par des Grecs, et ne pas offrir des lettres phéniciennes sur ses monumens [2]; mais Séleucus ne fit que la rétablir : elle s'appelait plus anciennement Ramitha, et ce nom suppose que ses anciens habitans étaient Phéniciens.

Le titre de *mère*, ou métropole, qu'on lui donne sur la médaille, désignait, dans cette partie de l'Orient, des villes considérables; dans le second livre des Rois [3], il est dit, *vous voulez détruire une ville et mère en Israël;* le thargum de Jonathan expliquant ce verset s'exprime ainsi : *vous voulez détruire une ville qui est forte, grande et mère en Israël.* Il faut même observer que le titre de *mère* se trouve avec le même régime dans les textes cités, et sur la médaille; on voit d'un côté *mère en Israël*, et de l'autre *mère en Chanaan.* J'observerai encore que dans le texte hébreu, on donne le nom de filles aux villes ou bourgades qui dépendaient des villes mères; c'est ainsi qu'on lit, dans le livre des Nombres [4], *Hesebon et ses filles;* dans Josué [5], *Accaron et ses filles;* dans le premier livre des Paralipomènes [6], *Canath et ses filles*, etc. J'ajoute enfin que c'est vraisemblablement de là que plusieurs villes de Syrie, comme Damas, Tyr, Sidon, Laodicée, ont pris dans la suite sur leurs médailles le titre de métropoles.

Je ne pourrais, sans une trop longue discussion, montrer que sous les rois de Syrie le nom de Canaan convenait au pays où se trouvait la ville de Laodicée; il suffit que ce nom soit clairement exprimé sur la médaille : les peuples de ce canton l'avaient conservé, comme ils ont conservé jusqu'à ce jour les anciens noms de leurs villes; du temps même de S. Augustin il était en usage aux environ d'Hippone; c'est une remarque déjà faite par Bochart [7], qui rapporte ce passage de S. Augustin : *Interrogati rustici nostri quid sint, respondentes Chanani, corruptâ scilicet, sicut in talibus solet, unâ litterâ, quid aliud respondem, quàm Chananæi.*

La lettre que je prends pour un *caph* sur cette médaille, paraît être un *ghimel* sur d'autres monumens phéniciens; serait-ce que les habitans de Laodicée auraient prononcé Ganaan au lieu de Canaan? ou donnaient-ils au *caph* la forme qu'ailleurs on donnait au *ghimel?* D'autres monumens éclairciront un jour cette légère difficulté.

Je passe aux médailles de Sicile; elles sont remarquables par

[1] Strab. lib. 16, p. 749. — [2] Steph. Byzant. in Λαοδ. — [3] Cap. 20, v. 19. — [4] Cap. 21, v. 25. — [5] Cap. 15, v. 45. — [6] Cap. 2, v. 23. — [7] Geogr. sacr. p. 2. Lib. 2, cap. 16, p. 767.

la nature des types et par la beauté du travail : sur celle du n°. 7 on voit d'abord un *mem*, un *heth*, un *nun* et un *thau* [a], qui forment par leur réunion *Mahhanoth* ; c'est le pluriel du mot *mahhana*, qui signifie un camp. Pour prouver qu'il désigne ici une ville, je pourrais citer les villes nommées *castra Cœcilia*, *castra Julia* [1] ; je citerais avec plus d'avantage encore une ville de la tribu de Gad, qu'on nommait les deux camps [2] ; mais j'ai des preuves plus directes à proposer. Qu'on jette les yeux sur les médailles des n^os^. 8 et 9 ; sur la première, le mot *Mahhanoth* est précédé des deux lettres *aïn* et *mem*, qui jointes ensemble signifient *populus* [b] ; sur la seconde ce dernier mot est de plus précédé d'un *he*, qui est l'article : de manière que ces trois médailles donnent 1°. *Mahhanoth*, 2°. Δῆμος *Mahhanoth*, 3°. ὁ Δῆμος *Mahhanoth*.

La médaille du n°. 10 ne diffère, pour la légende, du n°. 9, qu'en ce que les lettres sont gravées à contre-sens, et que la première pourrait être un *mem* au lieu d'un *hé* ; ce qui néanmoins ne changerait rien au nom de la ville : les types qu'on y voit ont visiblement rapport à Carthage.

Je reviens à la médaille du n°. 7 ; elle représente au revers un cheval à mi-corps ; au-dessus une victoire tient, à ce qui paraît, une palme et une couronne ; dans le champ est un grain de blé, et au-dessous du cheval sept lettres phéniciennes. Les trois premières sont un *koph*, un *resch* et un *thau*, ce qui forme le mot קרת, c'est-à-dire *urbs* : les quatre autres lettres sont un *heth*, un *daleth*, un *schin* et un *thau*, ce qui donne le mot חדשת, c'est-à-dire *nova* ; les deux mots joints entre eux signifient donc *nouvelle ville*, et doivent être regardés comme le nom de Carthage [3] ; car le nom de *Carthada* ou Carthage, ne signifiait pas autre chose chez les Phéniciens.

J'attribue ces médailles à la ville de Palerme, et je me fonde sur les raisons suivantes. 1°. Il est naturel de les rapporter à une ville habitée ou par des Phéniciens ou par des Carthaginois ; or, suivant Thucydide [4], Palerme était une des trois villes où les Phéniciens s'étaient retirés à l'arrivée des Grecs en Sicile ;

[a] J'avais pensé d'abord que cette lettre était un *he*, parce qu'elle diffère en quelque chose du *thau* ordinaire ; mais j'ai préféré de lui donner la valeur du *thau*, quoiqu'il en résultât le même sens si on la prenait pour un *he*. — [1] Plin. lib. 4, cap. 22. — [2] Jos. cap. 21, v. 37. Genes. cap. 32, v. 2. — [b] Le savant Aldrète (*Antigued. de Esp.* p. 177) a rapporté cette médaille d'après Antoine Augustin, et croit que l'on doit y lire KAKKABH, qui signifiait *tête de cheval* ; c'est un des noms qu'on donnait à Carthage. M. Le Clerc (*Let. de Cuper*, p. 349) n'a pu découvrir le mot KAKKABH dans la légende phénicienne, mais il a cru y voir l'équivalent ; il prétend qu'elle signifie *superior pars equi*. — [3] Solin. cap. 27. Steph. in Καρχ. — [4] Lib. 6, t. 2, p. 379. edit. Duker.

et, suivant Polybe [1], elle était comme la capitale des États que les Carthaginois possédaient en cette île. 2°. Paruta, qui écrivait en Sicile [2] et à Palerme même, les attribue à cette ville; et le P. Lupi [3], qui y avait passé quelque temps, observe, d'après le témoignage de ses habitans, que celle du n°. 9 doit lui être rapportée. 3°. Sur les médailles que je publie on voit une tête de femme entourée de dauphins, et la tête d'Hercule couverte de la peau de lion; la première paraît sur les médailles de plusieurs villes de Sicile, et la seconde sur celle de Palerme en particulier : les revers sont des symboles de Carthage [4], et prouvent que les médailles ont été frappées chez un peuple qui était dans la dépendance de cette ville.

Au reste, les deux mots que j'ai traduits par *nouvelle ville*, pourraient absolument désigner ce quartier de Palerme qu'on appelait, suivant Polybe [5], *la ville neuve*; mais il est plus naturel de les rapporter à Carthage [a].

Je me servirai de ces monumens pour expliquer une médaille

[1] Lib. 1, p. 39, edit. Casaub. — [2] Sicil. descrit. — [3] Lett. Filolog. p. 23. — [4] Paruta, pl. 3, n°. 24, et pl. 10, n°. 91. — [5] Polyb. lib. 1, p. 39. — [a] On trouve dans Paruta (tab. 1, n°. 1) une médaille sur laquelle on a lu KART., c'est-à-dire *Carthago*, et PAN., qu'on a pris pour *Panormus*. Mais pourquoi ce dernier nom serait-il en latin? c'est une difficulté qu'Havercamp s'efforce en vain de résoudre (*Comment.* t. 1, p. 54). Je croirais plutôt qu'on a mal lu cette médaille : nous en avons de semblables qui ne présentent que le nom de Carthage, ainsi figuré, CARTHAG. On a lu les trois dernières lettres dans un sens contraire, et on en a fait le mot PAN.

Depuis la lecture de ce mémoire, j'ai examiné une inscription phénicienne gravée autour d'un vase de terre trouvé dans les fondemens du Collége, et conservé dans le cabinet des jésuites de Palerme. Je l'ai fait représenter dans la planche IX, d'après les copies qu'en ont données le P. Lupi (*Epit. Sev. mart.* p. 86) et M. Schiavo, dans son précieux recueil d'*Inscriptions*, publié à Palerme en 1762 (p. 61). Le P. Lupi avait oublié trois lettres dans sa copie, et dit, au sujet des caractères phéniciens gravés sur le vase, *Quos tamen nisi Sybilla legerit, interpretari credo potesse neminem, ut aiebat ille apud Plaut.* M. Schiavo a rendu plus exactement l'inscription : elle présente quatre lettres incertaines, la première, la troisième, la onzième et la dernière; la première, qui sur des monumens d'un autre pays est un *heth*, paraît être sur celui-ci un *he*; la seconde est un *aïn*; la troisième, que je n'ai trouvée que sur les copies infidèles de quelques autres monumens, peut être prise pour un *thau*; la quatrième est un *resch*; la cinquième est un *beth*; la sixième un *aïn*; la septième un *lamed*; le mot entier donnerait le nom d'*Hatherbal* ou *Adherbal*. Le mot suivant est composé d'un *beth* et d'un *nun*, et doit être rendu par *filius*. Dans le troisième mot la première lettre est un *mem*, la seconde doit avoir la valeur de la lettre *s*, la troisième est un *lamed*, et la quatrième un *heth*, ce qui fait *Mislah*, ou quelque chose d'approchant; c'est le nom du père d'*Hatherbal*. La dernière lettre me paraît un de ces sigles qu'on gravait sur les vases, pour en désigner la capacité. Le nom d'*Hatherbal* est, suivant les apparences, celui de l'ouvrier qui avait fait le vase.

rapportée par Goltzius[1] et Antoine Augustin[2], attribuée par ces deux antiquaires à l'un des deux princes qui, sous le nom de Denys, ont occupé le trône de Syracuse, et gravée au n°. 11 *de la planche VI*. Elle ne diffère de celle du n°. 7 que par le mot ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ, tracé sur un des côtés de la médaille, avec le symbole ordinaire de la Sicile. On voit au revers des traces visibles des deux mots phéniciens קרת חדשת, *urbs nova* (*nouvelle ville*). Si cette légende se rapporte à Carthage, comme on doit le présumer, la médaille sera un monument de l'alliance du roi de Syracuse avec les Carthaginois[3].

La médaille du n°. 12 offre d'un côté la tête de Cérès entourée de dauphins, et de l'autre une figure dans un char à quatre chevaux; à l'exergue est une légende phénicienne, dont les deux premières lettres sont un *aïn* et un *mem*, c'est-à-dire *populus;* les suivantes sont un *mem*, un *nun*, un *koph*, un *resch;* la sixième, quoiqu'à demi détruite, paraît être un *thau;* ces lettres forment le mot מנקרת; et si on les joint au mot qui les précède sur la médaille, on aura עם מנקרת, c'est-à-dire, le peuple ou *les habitans de Minkaroth*. Il y avait en Sicile une ville nommée dans les anciens, *Imachara*, *Imichara*, *Hémichara*[4]; parmi les modernes, les uns[5] la placent vers le milieu de la Sicile, et les autres[6] vers le promontoire Pachynum: peut-être faut-il distinguer deux villes de ce nom en Sicile. Quoi qu'il en soit, le nom de Minkara paraît venir de la racine נקר, *effodit, perfodit*, d'où l'on a fait נקרה (*caverne*), et d'où l'on a pu faire par analogie מנקרת, au pluriel, pour désigner la même chose. Or suivant Fazell[7], à Citadella, qu'on appelle encore aujourd'hui *Macharis*, on voit des cavernes considérables: *In medio etiam urbis specus longissimæ, et pro tractûs ratione latæ viis et frequentibus utrinque sepulchris distinctæ, non sine voluptate inspiciuntur, quod subterraneæ quasi civitatis speciem præ se ferunt extra mœnia verò ad p. ferè m. occidentem versus, specus sunt aliæ ingentes, et eodem penè modo in rupe excavatæ quæ ab accolis hodiè Gruttæ Maccharis appellantur, tumulorum frequentiâ insignes.*

Après être parvenu à lire les médailles phéniciennes, rien n'est si difficile que de reconnaître les villes qui les ont frappées; pour ne pas m'éloigner de la Sicile, ce pays fut long-temps occupé par des nations qui n'avaient de commun entre elles que l'envie de se détruire mutuellement; par les Sicaniens,

[1] Goltz. Sicil. tab. 14, n°. 1. — [2] Dialogh. di Ant. Agost. dial. 6, p. 186. — [3] Diod. Sicil. lib. 15, p. 340, edit. Rhodom. — [4] Cicer. in Verr. act. 2, lib. 3, cap. 42. — [5] Plin. lib. 3, cap. 8. — [6] Ptol. lib. 3, cap. 4. — [7] Fazell. de rebus Sicul. lib. 4, p. 101.

les Sicules, les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs et les Romains. Au milieu des guerres, que la diversité d'intérêts a successivement excitées parmi tous ces peuples, combien de villes qui ont été détruites! combien d'autres, dont les noms ont été changés ou défigurés par les Grecs et par les Romains! Le nom ancien ne se retrouve plus dans leurs auteurs; et quand on veut en suivre la trace dans le nom qu'ils lui substituent, on tombe et on se perd dans un amas confus d'étymologies.

Pour éviter cet écueil, autant qu'il est possible, on peut faire usage des deux remarques suivantes: 1°. c'est de s'assurer des lieux où se trouvent communément les médailles qu'on veut expliquer, et d'étudier les caractères qui déterminent à les attribuer à un pays plutôt qu'à un autre; 2°. c'est, quand il est question de médailles de Sicile, d'examiner si les noms de villes rapportés par les auteurs grecs et latins, ne pourraient pas, avec un léger changement, être réduits à leur forme primitive. Nous avons vu plus haut que les Phéniciens ajoutaient au nom d'une ville le mot *am*, qui signifie *populus*. Or ce mot, par l'usage, par la différence des dialectes, par la faute des copistes, a pu s'adoucir ou recevoir une aspiration, changer de son ou perdre une de ses lettres, lorsqu'elle était suivie d'une lettre du même organe. Je me refuse pour le présent à l'application que je pourrais faire de ces remarques, et je passe à un objet plus important.

En 1745, M. Richard Pococke[1] publia trente-trois inscriptions phéniciennes, qu'il avait trouvées dans les ruines d'une ancienne ville de Chypre. M. Swinton, savant professeur d'Oxfort, en expliqua deux, et les éclaircit dans une dissertation imprimée en 1750[2]; elles sont très-courtes, et ne présentent que sept lettres différentes, déjà connues par l'alphabet samaritain.

Il s'est glissé bien des erreurs dans les copies de M. Pococke, dont la plupart ne représentent que de simples fragmens; presque toutes ces inscriptions étaient destinées à des tombeaux, et ne contiennent que des noms propres: cependant, comme elles peuvent servir à fixer la valeur de certaines lettres phéniciennes, j'ai cru devoir joindre ici les éclaircissemens qu'elles m'ont fournis.

J'ai fait graver la seconde des inscriptions de M. Pococke, au n°. 1^er^. *de la planche VII*; je l'ai mise au-dessous en lettres hébraïques, avec les corrections dont elle m'a paru susceptible. Les mots de cette inscription sont pour l'ordinaire séparés par des points; l'explication en devient plus facile: cependant j'ai

[1] Descript. of the East. t. 2, p. 213. — [2] Inscr. cit. in-4°. Oxon. 1750.

hésité à la donner, et je sens qu'on pourra me dire, *incedis per ignes suppositos cineri doloso.*

Les trois premières lettres sont un *aleph*, un *nun*, un *mem*; elles peuvent signifier *dormiam* ou *dormio*, et répondre au mot *jaceo*, qui convient à une inscription sépulcrale. Les six lettres suivantes offrent le même nom d'Abdassar que nous avons vu plus haut dans l'inscription de Malte; après ce mot je lis *ben Abdssissem ben Hhad* ou *Chad*, c'est-à-dire, *fils d'Abdssissem fils de Hhad* ou *Chad*. Le dernier mot de cette ligne est composé d'un *mem*, d'un *tsade*, d'un *beth* et d'un *thau*; ce qui forme *matsebeth* ou *monumentum*: c'est le mot que les Juifs tracent quelquefois sur leurs tombeaux[1]; mais comme dans l'inscription dont il s'agit, il ne peut se lier avec ce qui précède et ce qui suit, je pense plutôt qu'il signifie *ex tsebeth* ou *tsabath*, et qu'il désigne la patrie de cet Abdassar. Je vois sur une médaille phénicienne les mêmes lettres pour énoncer une ville dont la situation m'est inconnue.

Les deux premières lettres de la seconde ligne sont un *lamed* et un *mem*, qui doivent être précédées sur la pierre d'une lettre oubliée dans la copie. Je suppose que c'est un *schin*, et j'ai le mot שלם, *pax*: les quatre lettres suivantes sont un *beth*, un *heth*, et deux *ïod*, et signifient *pendant ma vie* ou *dans ma vie*: une lacune qui paraît dans le mot suivant m'empêche de l'analyser: il paraît seulement que la phrase entière signifiait qu'Abdassar avait passé tranquillement sa vie.

Les quatre mots qui suivent, à la faveur de deux corrections très-légères et très-faciles, peuvent se traduire de cette manière: *je me suis reposé sur le lit pour la suite des siècles.* Le lit, pour le tombeau, est une expression consacrée dans l'Écriture; Isaïe[2] se sert des mêmes termes que l'inscription pour exprimer, *se reposer sur le lit.*

Le commencement de la quatrième ligne est défiguré dans la copie de M. Pococke; la ressemblance du *mem* et du *schin* m'autorise à prendre la première lettre pour un *schin*; la seconde est un *thau*, la troisième conserve les traces sensibles du *ïod*, la quatrième est un *thau*; les quatre lettres réunies peuvent signifier *posuit*, au féminin[a]. La lettre suivante est un *aleph*; on voit ensuite un *mem* ou un *schin*, après un *thau*, suivi d'une forme de lettre qui est fort altérée, et que je crois

[1] Buxt. lex. Chald. p. 971. — [2] Is. cap. 57, v. 2. — [a] Je soupçonne que la troisième lettre, que je prends pour un *ïod*, s'est glissée dans la copie, et qu'il faut lire שחת (*posuit*); on peut néanmoins conserver l'*ïod*, en supposant, ce qui est très-vraisemblable, qu'il y avait, suivant les pays, différentes manières de conjuguer le verbe phénicien qui signifie *ponere.*

être sur le marbre un *iod*. Si la seconde est un *mem*, il faut traduire *ancilla mea ;* si c'est un *schin*, comme il y a plus d'apparence, on traduira *uxor mea*. On trouve ensuite le nom de cette femme, composé d'un *mem*, d'un *thau*, d'un *resch*, ou d'un *daleth* et d'un *thau ;* ce qui peut faire *Mathrath* ou *Mathedath*, etc. ; les mots suivans doivent s'analyser ainsi :

Beth et *thau* (*filia*) *thau*, *aleph*, *mem*, et une lettre incertaine parce qu'elle est mal formée dans la copie : c'est un nom d'homme qui commençait par *tham* :

Beth et *nun* (*filius*).

Ain, *beth*, *daleth*, *mem*, *lamed*, *caph* (*Abdmelec*).

Telle serait donc la traduction de ce monument : *Je dors* (d'un sommeil éternel, moi) *Abdassar*, *fils d'Abdssissem*, *fils de Chad* (de la ville) de *Tsabeth. Après avoir passé tranquillement ma vie*, *je me suis reposé dans le tombeau pour la suite des siècles. Mathrath mon épouse*, *fille de Tham... fils d'Abdmelec*, *a posé* ce monument.

La quatrième inscription de M. Pococke mérite de l'attention. (*Voyez le* n°. 3 *de la planche VII.*) Le premier mot paraît être un nom propre, et devoir se rendre par *Tharaamé ;* le second, composé d'un *mem*, d'un *lamed* et d'un *caph*, signifie *rex ;* le troisième, formé d'un *iod*, d'un *thau* et d'un *lamed*, fait *Ithal*. C'est, à ce que je pense, la ville d'Idalium en Chypre. La dernière ligne semble donner ces deux mots, *Rab hadasch* (*Princeps novus*). Mais je pense qu'il manque ici quelques lettres ou quelques mots, que la première lettre, mal figurée dans la copie, est un *koph*, et qu'il faut lire *sepulchrum novum*, ou bien *sepultus est in mense*..... Quoi qu'il en soit, ce roi d'Idalium n'est pas le seul qui soit mentionné dans les inscriptions phéniciennes de Chypre ; la première offre plusieurs fois le mot *melec* (*rex*), joint à différens noms de princes ou de villes, et l'on sait qu'il y avait autrefois en Chypre plusieurs dynasties particulières.

Je pourrais éclaircir, en tout ou en partie, d'autres inscriptions de Citium ; mais la règle que je me suis imposée, de ne travailler que d'après les monumens, autant qu'il est possible, ne me permet pas de m'arrêter plus long-temps sur cet objet.

J'aurais pu de même rapporter un plus grand nombre de médailles ; mais leur explication entraînait tant de détails et de conjectures, que j'ai pris le parti de les supprimer [a].

[a] Dans une lettre imprimée dans le Journal des Savans (mois d'août 1760), j'annonçai (p. 8) le mémoire que je publie aujourd'hui, et j'ajoutai que je tâchais d'y éclaircir, 1°. une inscription phénicienne qui est à Carpentras ;

Les monumens que j'ai tâché d'éclaircir, servent de base aux alphabets que j'ai fait graver dans la planche VIII, et dont on trouvera l'explication à la fin de ce mémoire.

Ces monumens sont importans, non par leur objet, mais par les lumières qu'ils répandent sur la littérature orientale; jusqu'à présent des efforts redoublés n'avaient servi qu'à jeter de la confusion dans l'arrangement des lettres phéniciennes. Il n'en est presque point qui, dans certains alphabets, n'ait été mise en son véritable rang; il n'en est point qui ne se trouve déplacée en d'autres alphabets; ce que d'heureuses conjectures avaient établi, des conjectures qui ne paraissaient pas moins heureuses, le détruisaient à l'instant. A l'aspect des monumens que nous publions, tout système doit s'évanouir: nous retournons au point d'où il aurait fallu partir, et nous citons des faits et non des opinions.

Cependant ces premiers essais laissent encore bien des découvertes à désirer. Les alphabets que nous avons dressés, peuvent s'appliquer avec succès aux monumens trouvés en Phénicie; ils peuvent concourir à l'explication de ceux qu'on a découverts en Chypre, en Sicile, et peut-être en Cilicie; mais les médailles frappées en Afrique et en Espagne présentent plusieurs lettres phéniciennes, assez différentes pour exiger un alphabet, assez semblables pour nous persuader que cet alphabet naîtra de ceux que nous produisons.

Nous avons vu souvent, et nous le verrons sans doute encore dans la suite, que, dans ce genre de travail, les difficultés vaincues préparaient à de nouvelles difficultés, et que souvent, en croyant tenir une vérité, on ne tenait qu'une erreur: mais ces raisons, si propres à nous décourager, peuvent-elles balancer les motifs que nous avons de continuer ces recherches; et si l'attrait des découvertes, cet attrait qui, comme toutes les passions vives, donne à l'âme tant de courage et d'espérance, avait jamais besoin d'être excité, que ne pourrions-nous pas dire pour le réveiller en cette occasion. La littérature, que nous cherchons à dévoiler, est celle d'une nation qui, établie autrefois dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, sur les bords du golfe Persique, et dans les îles britanniques, rapprochait les extrémités du monde par son commerce, comme

2°. plusieurs médaillons d'argent, dont l'un, suivant quelques antiquaires, représentait la tête d'Annibal; dont les autres offraient un lion domptant un taureau ou un cerf. J'ai depuis examiné l'inscription de Carpentras avec plus de soin; elle m'a paru mériter un mémoire particulier, et je l'ai lu à l'Académie. J'ai examiné les médailles de nouveau, l'explication que j'en donnais ne m'a pas entièrement satisfait, et j'ai cru que je devais, quant à présent, me dispenser de la publier.

elle le remplissait par ses colonies; d'une nation qui, entre autres connaissances, communiqua l'art de l'écriture aux Grecs, ce peuple si digne de recevoir un tel bienfait, si digne de le transmettre au reste de l'Europe. Les Phéniciens ont laissé presque partout des traces de leurs établissemens. Nos cabinets sont pleins de leurs médailles; plusieurs pierres gravées offrent à nos yeux les caractères dont ils se servaient. En 1631, un voyageur nommé *Thomas Darcos*, trouva dans les ruines de la ville de Thugga, en Afrique, un reste de pyramide, sur laquelle était une inscription phénicienne, à la suite d'une autre inscription en lettres inconnues. Les rochers du mont Sinaï sont couverts de caractères [1] qui ont beaucoup de rapport avec les phéniciens; et au-delà de tous ces monumens, que le temps peut multiplier à l'infini, nous entrevoyons un objet plus capable encore de ranimer le zèle de ceux qui s'appliquent à l'histoire des anciens peuples; c'est la ressemblance qui se trouve entre l'écriture phénicienne et celle des Égyptiens. Je ne citerai point quelques mots tracés sur la statue de Memnon [2], au milieu de plusieurs noms grecs et latins, parce qu'ils peuvent être l'ouvrage d'un voyageur phénicien; mais nous découvrons cette conformité dans ces bandes de toile écrite qui enveloppent les momies, et dans d'autres monumens que je n'ai pas le temps de rapporter.

Il ne m'appartient pas de prédire les avantages qu'on en pourra tirer un jour; mais j'ose avancer que, s'il est un moyen de répandre quelques lumières sur les mystères de l'écriture et de la langue des Égyptiens, c'est de séparer les mots de cette langue, conservés encore aujourd'hui dans la langue des Cophtes, et de rassembler tous les monumens phéniciens, et surtout ces marbres précieux qu'on a découverts en Chypre, et dont il serait si facile de faire l'acquisition. M. Bossuet disait, dans son *Histoire universelle* [3] : *Maintenant que le nom du roi pénètre aux parties du monde les plus inconnues, et que ce prince étend aussi loin les recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature et de l'art, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité, de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts, et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte?* Que n'aurait pas dit M. Bossuet, lui qui avait développé avec tant de soin les rapports des antiquités du peuple juif avec celles des nations voisines, s'il avait prévu que des monumens si propres à confirmer ses grandes idées resteraient abandonnés dans des ruines, au risque d'être ensevelis

[1] Pocock. desc. of the East. t. 1, pl. 54 et 55. — [2] Id. ibid. pl. 39. — [3] In-4°. p. 456.

de nouveau, ou d'être à jamais détruits par les outrages du temps ou de l'ignorance ?

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. V, n^os^. 1 et 2. Inscriptions phéniciennes conservées depuis long-temps à Malte, et gravées sur deux monumens semblables, dont on trouvera le dessin dans les *Mémoires de l'Académie de Cortone, tome I, part. I, p.* 24. La seconde ne diffère de la première que par la forme de quelques lettres et l'arrangement de quelques mots.

N°. 3. Inscription du n°. 1, tracée en caractères hébreux.

Pl. VI. Médailles frappées en Phénicie et en Sicile, tirées du cabinet du roi, à l'exception du n°. 11, que je ne rapporte que d'après Goltzius et Antoine Augustin.

Pl. VII, n°. 1. Inscription phénicienne découverte en Chypre, et rapportée par M. Pococke.

N°. 2. La même en caractères hébreux, mais avec quelques changemens que j'ai cru devoir y faire, après m'être convaincu que les copies de M. Pococke ne sont pas assez exactes.

N^os^. 3 et 4. Autre inscription trouvée dans le même endroit, rapportée par le même auteur, et gravée en caractères phéniciens et en caracteres hébreux.

Pl. VIII, n°. 1. Alphabet phénicien tiré des inscriptions de Malte et des médailles frappées en Phenicie.

N°. 2. Alphabet phenicien tiré des médailles de Sicile.

N°. 3. Alphabet phénicien pour les inscriptions qui sont en Chypre, et que M. Pococke a rapportées. Comme les copies de cet auteur ne sont pas exactes, on s'est trouvé dans l'impossibilité de perfectionner cet alphabet; en conséquence, on a supprimé plusieurs formes de lettres sur lesquelles on n'avait que des conjectures, et l'on a mis des étoiles à côté de celles qui laissent encore des doutes.

N°. 4. Nom des lettres phéniciennes et hébraïques.

NUMISMATIQUE.

ESSAI

D'UNE PALÉOGRAPHIE NUMISMATIQUE.

Les villes de la Grèce et de l'Asie avaient l'usage des monnaies long-temps avant Alexandre : nous ignorons si ce prince exigea que toutes celles qui auraient cours dans son Empire fussent frappées en son nom ; mais il est certain que ses successeurs, et ensuite les Romains, voulurent que certaines villes ne missent sur leurs monnaies que le nom du prince qui les gouvernait ; qu'ils permirent à d'autres de n'en faire aucune mention, et qu'ils consentirent bien souvent qu'on y associât le nom de la ville et celui du prince. De là trois différentes sortes de médailles grecques, dont on peut former trois suites principales : celle des rois, celle des impériales grecques, qu'on a coutume de joindre aux impériales latines, et celle qu'on appelle simplement des villes grecques ou des villes autonomes.

Cette dernière suite fournit mille connaissances utiles pour la géographie, pour les usages et la religion des peuples, pour la forme de leur gouvernement et les changemens qui y sont arrivés : mais comme ces médailles n'ont presque jamais d'époques, et que, pour l'ordinaire, on n'y trouve aucun de ces grands événemens dont l'histoire a fait mention, on n'en retirera que de faibles avantages, si on n'a pas quelque moyen de fixer le temps où elles ont été frappées. Faute de le connaître, on risque presque toujours de partir d'après des suppositions arbitraires, d'attribuer à un temps ce qui ne convient qu'à un autre, et de marcher en aveugle sur une foule de monumens dont l'autorité est sans doute respectable, mais qui ne dépose que pour le siècle qui les a produits. Je sais que ce danger n'est point à craindre pour les antiquaires du premier ordre, qui, familiarisés avec les médailles dont je parle, ont souvent réfléchi sur les rapports qui se trouvent entre celles dont le temps est connu, et celles dont le temps est incertain, et qui, par une longue habitude et un travail assidu, ont acquis ce goût éclairé qui les guide si heureusement. Mais quel service ne rendrait-on pas à ceux qui entrent dans la carrière, si, pour leur en aplanir les difficultés et les initier plus tôt à ces mystères, on faisait par rapport aux

médailles, ce que quelques savans ont déjà fait à l'égard des manuscrits, je veux dire une espèce de paléographie numismatique, à la faveur de laquelle on pourrait discerner l'âge de la plupart de ces monumens, et en tirer des conséquences également sûres et utiles.

Dans cette vue il faudrait examiner des suites nombreuses de médailles de villes et de rois, les comparer, soit entre elles, soit avec les autres monumens de l'antiquité; saisir, combiner mille rapports souvent légers et presque imperceptibles; se soutenir contre le dégoût de tant de détails, inutiles en apparence, par l'espoir d'une découverte qu'on entrevoit de loin, et qui dans la suite devient un principe; remonter à l'origine de la gravure des médailles, et malgré le silence des historiens, suivre cet art dans ses opérations, dans ses progrès et dans les révolutions qu'il a éprouvées en différens pays; se faire, pour chacun de ces pays, des systèmes particuliers qui se rapportassent tous à un plus grand, et qui fût lui-même concilié avec l'histoire des arts en général, et avec celle du commerce qui influe toujours sur le nombre, le poids et la valeur des espèces.

Une paléographie numismatique formée sur ce plan ne se bornerait pas à fixer le temps des médailles qui n'ont point d'époques, elle servirait encore à expliquer quantité de types inconnus, elle pourrait être regardée comme l'histoire critique des médailles, et répandrait un grand jour sur presque tous les monumens de l'antiquité. Je suis bien éloigné de me croire en état d'exécuter ce plan dans toute son étendue; mon dessein est d'en donner un simple essai, et de proposer relativement à cet objet les observations que j'ai faites sur un très-grand nombre de médailles de rois et de villes que j'ai eu occasion d'examiner: mes efforts prouveront du moins que le projet d'une paléographie numismatique n'est pas un projet chimérique, et que s'il n'a pas encore été rempli, il ne faut s'en prendre qu'à des circonstances qui ne subsistent plus.

En effet, ceux qui, lors de la renaissance des lettres, s'appliquèrent à l'étude des médailles antiques, s'attachèrent par préférence aux médailles latines des empereurs romains, non-seulement parce qu'elles sont plus communes, mais encore parce qu'elles ont rapport à des faits qui leur étaient plus familiers, et que tout ce qui réveillait l'idée du nom romain avait pour eux un attrait invincible. Goltzius, un des premiers antiquaires qui ait mérité ce nom, et qui l'ait mérité à plus juste titre, porta ses vues plus loin; il rechercha les médailles de villes, et en grava lui-même une certaine quantité, que d'habiles commentateurs ont pris soin d'éclaircir: mais ils n'ont point examiné le

temps où elles avaient été frappées. Ceux qui sont venus après eux se sont aussi bornés à la partie historique et ont négligé l'ordre chronologique, à moins qu'il ne fût déterminé par des époques marquées sur les médailles, non qu'ils ne sentissent combien cet ordre était nécessaire, mais parce qu'ils manquaient apparemment de moyens pour le fixer. De leur temps on se contentait d'avoir par honneur quelques médailles de villes que l'on plaçait avec celles des rois à la tête des médailles impériales, sur lesquelles tombait toujours l'attention des curieux, comme sur l'objet principal. Le P. Jobert, dans la seconde édition de son *Traité de la science des médailles* qui parut en 1715, insinue qu'il était le premier qui eût commencé à séparer les médailles grecques des médailles latines[1] : mais les médailles grecques dont il parle en cet endroit étaient simplement des médailles d'empereurs romains, frappées dans les villes de la Grèce qui leur étaient soumises, au lieu que ce qu'il ajoute que M. de Boze, alors si jeune encore, avait eu le courage de former une suite particulière de celles des rois grecs, qui montait déjà à plus de six cents, et une autre des villes autonomes qui passait quinze cents, peut être regardé comme la véritable époque de cette nouvelle branche de l'érudition et de la curiosité des antiquaires. Cette collection de M. de Boze ayant passé avec celle de M. le maréchal d'Estrées dans le cabinet du roi, il est devenu supérieur en cette partie, comme il l'était dans le reste, à tous les cabinets de l'Europe. Le cabinet particulier qui, en ce genre, approche le plus de celui du roi, est le cabinet de M. Pellerin, qui l'augmente tous les jours par l'attention qu'il y donne, et qui en fait le meilleur usage en le consacrant aux progrès de la science numismatique. D'autres cabinets, moins nombreux sans comparaison, ne laissent pas d'offrir quelquefois des choses singulières ; je les ai tous consultés, tant à Paris que dans les provinces ; j'ai eu des catalogues exacts de ceux des pays étrangers qui ont le plus de réputation, particulièrement en Angleterre et en Italie ; enfin, comparant ce qui en résulte avec ce qu'on en trouve dans les livres, je suis parvenu à établir sur ce sujet des principes généraux et des règles d'autant plus certaines, que si elles sont sujettes à quelques exceptions, ces exceptions-là même sont plus propres à les confirmer qu'à les détruire.

Ces règles seront surtout développées dans la première partie de cet ouvrage ; c'est là que j'examinerai les marques générales auxquelles on peut reconnaître le temps d'une médaille, et que dans autant de sections particulières, je discuterai ce qui a

[1] Science des Médailles, édit. 1715, p. 253.

rapport à la fabrique, au métal, au poids et à la grandeur, à la forme des lettres et à la nature des types.

Dans la seconde partie, sous-divisée aussi en plusieurs sections, je ferai plus particulièrement l'application de ces principes ; j'y joindrai des observations relatives aux médailles de différens pays, et en suivant, à l'exemple de Goltzius, l'ordre des provinces, j'examinerai successivement les médailles de la Cyrénaïque et de la Syrie, celles de l'Asie mineure, de la Grèce proprement dite, des îles de l'Archipel et de la Méditerranée, enfin celles de la grande Grèce.

PREMIÈRE PARTIE.

SECT. I^re^. *De la fabrique des Médailles.*

Plusieurs antiquaires ont prouvé que les premières monnaies étaient des pièces de métal informes, grossières, sans type, sans légende, auxquelles on donnait une valeur proportionnée à leur poids, et qu'on fut obligé dans la suite d'y imprimer une marque, tant pour empêcher de les contrefaire, que pour remédier aux erreurs qu'introduisait dans le commerce la diversité des poids de différens pays. Je ferai voir ailleurs en quel temps ce changement s'est opéré et quelles en furent les suites ; mais les motifs qui l'occasionèrent me donnent lieu de conclure que lorsqu'on commença à mettre une empreinte sur les monnaies, on n'y mit qu'un seul type et sur un seul côté. Comme cette proposition paraîtra peut-être un paradoxe, je crois devoir l'appuyer par une réflexion que je rappellerai souvent dans la suite.

Accoutumés à la distinction établie parmi nous entre les médailles et les monnaies, on regarde souvent les anciennes médailles comme des monumens consacrés à la gloire de ceux dont elles portent le nom, et les expressions équivoques de quelques antiquaires semblent favoriser ce préjugé. Cependant on peut avancer qu'à l'exception de quelques médailles impériales, dont la destination est douteuse, toutes les autres étaient de pures monnaies, et que les grecques, et surtout celles qui sont antérieures à l'Empire romain, n'ont jamais été frappées pour transmettre à la postérité les actions des héros, les bienfaits des princes ou la magnificence des villes. Les statues et les symboles des dieux que l'on adorait, les productions du climat que l'on habitait, les usages et les traditions de chaque pays, et d'autres singularités tirées de la position des lieux, fournissaient aux monétaires des types qu'ils répétaient souvent, et qui devenaient communs à plusieurs princes et à plusieurs villes. Quelques médailles de Mithridate représentent le cheval Pégase, parce

qu'elles ont été frappées dans la ville d'Amisus, qui a bien souvent employé le même type sur ses monnaies : on voit une aigle éployée sur presque toutes celles des rois d'Égypte; celles d'Alexandre-le-Grand n'ont aucun rapport sensible avec les traits éclatans de sa vie ; si l'on y trouve quelquefois une victoire représentée, si des chars de triomphe paraissent sur les médailles de quelques autres princes, ces types n'y sont expliqués par aucune légende, et il y a lieu de croire qu'ils avaient été copiés d'après d'autres monumens, ou du moins qu'ils n'étaient pas destinés à perpétuer le souvenir des actions auxquelles ils semblent avoir rapport. Ce serait en vain qu'on m'objecterait la beauté et l'élégance des médailles anciennes ; l'art de les graver s'est perfectionné, parce que les arts dont il dépend se sont perfectionnés aussi; il a suivi naturellement le sort de la peinture et de la sculpture, et quand il a produit des chefs-d'œuvre, c'est qu'il en avait en tout genre devant les yeux qu'il ne pouvait se dispenser d'imiter. Mais les anciens ne lui ont jamais accordé les distinctions dont ils honoraient les arts qui devaient faire passer leur gloire à la postérité; et l'histoire, qui nous a conservé les noms de quantité de peintres, de sculpteurs, d'architectes et même de graveurs en pierres, n'a célébré aucun graveur en médailles, à moins cependant qu'on ne dise que ces deux dernières professions n'étaient pas distinguées autrefois, et qu'elles étaient exercées par les mêmes ouvriers.

Si telles furent les idées des anciens, si dans les beaux siècles de la Grèce les monnaies n'étaient proprement destinées qu'à faciliter le commerce, que faut-il penser de ces temps reculés, où l'on y mit pour la première fois une empreinte? Les auteurs de cet usage songèrent moins à s'immortaliser qu'à concourir à l'utilité publique, et ils dûrent choisir les voies les plus simples pour parvenir à ce but. Ils avaient des raisons pour imprimer une marque sur les monnaies, mais rien ne les obligeait à la mettre des deux côtés; il suffisait qu'on aperçût le sceau de l'autorité publique, et il n'était pas nécessaire qu'il fût répété pour produire l'effet qu'on en attendait. Enfin, de même qu'à la naissance de l'imprimerie on se contenta d'imprimer sur un seul côté de chaque feuillet, il est à présumer que dans l'origine de la gravure des monnaies on n'employa qu'un seul type, qu'une seule empreinte.

Cette conséquence si simple et si naturelle est encore confirmée par un genre de médailles dont aucun antiquaire n'a parlé, et qui cependant mérite toute notre attention. D'un côté ces médailles offrent un type en relief, et de l'autre une empreinte en creux : je donnerai quelquefois à cette empreinte le nom d'aire, du mot

latin *area*, dont les antiquaires se servent pour désigner le champ de la médaille.

Cette aire, presque toujours carrée, est divisée en quatre parties sur les médailles d'Abdère, d'Acanthus et de Lesbos (*voyez Planche X*, n°. 1); sur celles qu'on attribue à la ville d'Égium, elle est composée de cinq parties inégales (n°. 2): on en voit huit sur celles de Méthymna et sur quelques autres qu'on peut attribuer au Péloponèse (n°. 4); enfin sur celles de Pylos et de Chalcédoine, ce sont quatre triangles dont les sommets se réunissent au centre de la médaille (n°. 5).

Si ces espèces de types, bizarres en apparence, ne s'offraient que sur une ou deux médailles, on serait dispensé d'en chercher l'explication, ou on la trouverait simplement dans le caprice de l'ouvrier qui les aurait frappées; mais je ferai voir bientôt que dans les commencemens toutes les monnaies avaient une empreinte en creux sur un de leurs côtés: il faut donc recourir à une cause générale, et il faut en même temps que cette cause soit simple et naturelle par les raisons que j'ai indiquées. C'est en partant de ce principe que j'ai fait les réflexions suivantes, réflexions que j'ai proposées plus d'une fois à des personnes très-versées dans la connaissance des arts, et surtout de celui du monnoyage, qui toutes m'ont confirmé dans le sentiment dont je vais rendre compte.

Rappelons d'abord quelques notions préliminaires. Les coins dont on se sert pour frapper les médailles sont deux pièces d'acier, représentant chacune un côté de la médaille gravée en creux: si sans autres précautions on les faisait agir l'une et l'autre sur le flan, c'est-à-dire, sur la pièce de métal qu'on veut frapper, il en résulterait, entre plusieurs inconvéniens, que cette pièce de métal, recevant des secousses violentes et réitérées du balancier, pourrait se déplacer, et prendre plusieurs empreintes qui s'effaceraient mutuellement. Les ouvriers ont toujours dû se tenir en garde contre cet accident, et l'on peut voir dans le traité *dell' orificeria de Benvenuto Cellini* les précautions qu'on prenait de son temps en Italie pour le prévenir. La méthode que l'on suit aujourd'hui est extrêmement simple: on adapte autour du flan un cercle de fer qu'on appelle virole, et qui, par son épaisseur, embrasse et serre étroitement le flan et les deux coins; par là ces trois pièces sont tellement assujéties, qu'elles ne sauraient varier. On ne fait aucun usage de cette virole pour les jetons, parce que n'ayant presque point de relief, il ne leur faut qu'un coup de balancier; mais elle est absolument nécessaire pour les médailles qui, ayant plus de relief, demandent à être frappées à plusieurs reprises.

Rapprochons à présent cette méthode de celle que les premiers ouvriers ont suivie ; il est certain d'abord qu'ils ne connaissaient pas l'usage de la virole, et il est aisé de s'en convaincre par l'inspection de leurs médailles, dont les bords ne sont jamais unis, défaut qui provenait de ce que la matière du flan qu'on frappait, étant fortement comprimée, s'étendait et débordait irrégulièrement par les côtés, où elle ne trouvait aucun obstacle qui la retînt. Il est certain encore que les anciens frappaient leurs médailles avec le marteau ; or, cette force étant fort au-dessous de celle que nous employons, il fallait donner plus de coups de marteau pour former l'empreinte d'une médaille, qu'on ne donne aujourd'hui de coups de balancier, et on sait que plus les coups sont multipliés, plus on court de risque de déplacer la pièce de métal. Enfin, s'il est vrai, comme je l'ai dit plus haut, qu'au commencement on ne mettait qu'une empreinte sur les médailles, on s'apercevra aisément qu'un flan placé entre un coin gravé en creux et un coin qui ne présentait qu'une surface unie, n'aurait point trouvé de prise dans cette surface, et aurait même pu en être repoussé s'il avait porté sur elle, et se déranger par le contre-coup, accident qui aurait été moins à craindre si les deux coins eussent été gravés comme ils le sont aujourd'hui, parce que dans ce cas la médaille aurait reçu au premier coup de marteau un peu de relief de chaque côté, et que ce relief aurait servi à le contenir, sinon entièrement, du moins en partie.

Les premiers ouvriers se trouvant arrêtés par les difficultés que je viens d'exposer, imaginèrent de retenir le flan par le moyen des coins ; ils gravèrent en creux celui qui devait former le type de la médaille, et en relief celui qui devait le fixer : ce relief consistait en un carré divisé par des lignes gravées en creux, tantôt en plusieurs triangles, et tantôt en plusieurs autres carrés. La pièce de métal portant sur ces parties saillantes, en recevait l'empreinte au premier coup de marteau, et y demeurait engagée pendant le reste de l'opération. On trouvera peut-être que ce moyen était grossier et même défectueux ; mais je parle de l'enfance de l'art, et cet âge, en quelque sens qu'on le prenne, a toujours demandé de l'indulgence : d'ailleurs le sentiment que je propose suffit pour rendre raison de toutes les irrégularités qu'on aperçoit dans les empreintes en creux qui sont sur les médailles. M. Pellerin a eu la bonté de me communiquer une médaille d'argent fort épaisse, qu'on peut attribuer à la ville de Thèbes ; elle représente d'un côté un bouclier béotien, et de l'autre une aire en creux divisée en huit parties triangulaires ; trois de ces parties ont une ligne et demie de profondeur, trois ne sont creusées

qu'à moitié, et les deux autres sont à peine indiquées. Ces différences peuvent venir originairement du coin qui, dans une opération précédente, aurait perdu quelques unes de ses parties saillantes ; elles peuvent venir aussi de ce que l'ouvrier aurait jugé qu'il était inutile de leur donner un relief égal. En effet, plus on examine les empreintes en creux, plus on se persuade que les ouvriers ne s'attachaient pas à finir les coins qui devaient les produire, et que leur unique but était d'empêcher le flan de varier. Ce qu'ils ont observé le plus constamment, ç'a été de donner au relief du coin une forme carrée, parce qu'elle était la plus propre à l'effet qu'ils se proposaient.

Quelque imparfaite que fût la méthode de fixer le flan entre les coins, par le moyen des coins mêmes, il me paraît que l'usage en a subsisté très-long-temps dans les villes grecques : c'est ce que je crois pouvoir conclure de quantité de médailles grecques de bronze frappées après Alexandre, et même du temps de l'Empire, sur lesquelles paraît un petit creux, dont aucun antiquaire n'a parlé, et qui n'a pour l'ordinaire qu'une demi-ligne de profondeur. Il est placé au milieu de la médaille, tantôt des deux côtés, tantôt sur un seul (n^os. 9 et 10). On le voit sur presque toutes celles des rois d'Égypte, sur quelques unes des rois de Syrie, sur plusieurs d'Antioche, de Tripoli et de Séleucie en Syrie, de Tyr, de Cyzique, de Byzance, de Corinthe, de Lacédémone et de beaucoup d'autres villes. Comme il se trouve également sur des médailles de différens pays, de différens poids et de différente grandeur, on ne supposera pas qu'il désignait la valeur de ces monnaies ; il est bien plus naturel de penser que les graveurs laissaient exprès sur le coin ces petites élévations pointues, qui formaient une espèce de trou au milieu de la médaille, pour en retenir plus aisément le flan sous le marteau. Si quelqu'un m'objecte que cette singularité ne se trouve jamais sur les médailles d'or et d'argent, et qu'elle ne se trouve pas sur toutes les médailles de bronze frappées dans le même temps, je répondrai en général que, selon toutes les apparences, on connaissait dès lors plusieurs manières de fixer le flan entre les coins ; que l'on réservait les plus parfaites, et sans doute les plus difficiles, pour les médailles d'or et d'argent ; que le choix des autres moyens était laissé pour le bronze à la volonté des ouvriers. Du temps de Clément VII on frappait en Italie des médailles au marteau et au balancier, et quoique, au rapport de Benvenuto Cellini [1], qui s'était lui-même servi tour à tour de ces deux instrumens, le second parût beaucoup plus exact et plus sûr, cependant ce n'a été que long-temps après qu'il a fait tom-

[1] Dell' orificer.

ber et disparaître le premier. On peut dire de même qu'il y avait anciennement dans la plupart des villes, des fabriques de monnaie où l'on suivait des usages différens, ou bien qu'il y avait dans chaque fabrique plusieurs ouvriers, dont les uns retenaient le flan par le moyen de petites pointes ménagées sur le coin, tandis que d'autres l'emboîtaient à peu près comme nous dans une espèce de virole qui l'empêchait de se soustraire aux efforts du marteau. Au reste, comme je donne cette réponse moins pour une solution sans réplique que pour une conjecture fort vraisemblable, je reviens aux aires en creux pour faire connaître les progrès de la gravure des médailles.

Cet art se perfectionnant de jour en jour, on s'aperçut que les aires dont je parle étaient susceptibles d'ornemens, et on y mit au milieu tantôt une tête et tantôt d'autres symboles; telle fut l'origine du double type sur les médailles. Entre autres exemples je citerai celui d'un médaillon d'argent de Syracuse qui est dans le cabinet du roi (n°. 8): il représente d'un côté une figure dans un char, et de l'autre une aire en creux divisée en quatre parties, au milieu desquelles est une petite tête en relief.

L'usage du double type étant une fois introduit, on se contenta quelquefois de laisser sur un des coins quatre petites élévations carrées, placées sur les bords, qui produisaient sur un côté de la médaille quatre petites cavités. C'est ce qu'on voit sur un médaillon d'argent du cabinet de M. Pellerin, frappé, à ce qu'on croit, dans la ville de Phestus en Crète, et représentant d'un côté un taureau, et de l'autre une femme assise sur un tronc d'arbre; on aperçoit la même chose sur deux médaillons d'argent de la ville de Cnossus, dont l'un est au cabinet du roi, et l'autre dans celui de M. de Gravelles (n°. 7): mais les cavités y sont très-profondes; et comme il n'en paraît aucun vestige de l'autre côté, il est visible qu'elles n'ont pas été faites après coup, et par une conséquence nécessaire, qu'on avait laissé sur un des coins des parties fixes et relevées, propres à s'engager dans la médaille.

Quand on eut trouvé de nouveaux moyens de retenir le flan sur le marteau, on ne donna plus tant de relief au coin qui servait principalement à cet usage; mais on lui conserva longtemps une forme carrée, et c'est ce que prouvent plusieurs médailles[1] d'Athènes, d'Énos, d'Argos, de Barcé, de Thèbes, de Cnide, de Cnossus, de Colophon, de Cragus, des Craniens, de Cyzique, de Cos, de Larissa, de Lampsaque, de Locres, de

[1] Mus. Reg. Mus. D. Pell.

Maronéa, d'Olympe en Lycie, de Pella, de l'île de Rhodes, de Rhodia dans la Lycie, de Solium, de Pharsale, etc.

Les aires en creux qui paraissaient autrefois sur les médailles prirent insensiblement des formes différentes, qui cependant indiquent toutes leur origine. Sur quelques médailles de Clazomène, d'Abdère, d'Héraclée et d'Alexandre, premier roi de Macédoine (n°. 12), on voit un carré divisé en quatre parties et enfermé dans un autre carré, sur lequel on a mis la légende.

On se contenta quelquefois de diviser le champ de la médaille par deux lignes qui se coupaient perpendiculairement; on en a des preuves sur les médailles de Syracuse, de Marseille et d'Acanthus (n°. 14) : d'autres fois on mit simplement le type au milieu d'un carré formé par quatre lignes, et c'est ce qu'on voit sur les médailles d'Abdère (n°. 13), d'Éleuthernæ, de l'île de Thasos, des Thessaliens, de Cyrène, de Cos, de Lesbos, de Lyttus, de Maronéa, de Mende, de Myrina, de Mytilène, de Naples, de Rhodes, de Soli, de Syracuse, de Ténédos, de Chalcis et de plusieurs autres villes. Je cite à dessein cette foule d'exemples; mais, avant que d'en faire usage, j'observerai en général que les différentes formes que les aires en creux ont prises sur les médailles, paraissent quelquefois sur celles de la même ville, ce qui sert à prouver le rapport qu'il y a des unes aux autres : j'observerai plus particulièrement que sur les plus anciennes médailles d'Acanthus et d'Abdère (n°. 1) on voit une aire en creux, et sur celles d'un temps postérieur un type dans un carré formé par quatre lignes (n°. 13), ou un simple carré divisé en quatre lignes (n°. 14).

Ces carrés, diversifiés en tant de manières, ne sont donc qu'une suite de ces anciennes empreintes en creux que le besoin avait introduites, et que l'art perfectionna insensiblement. Les villes qui les ont tracés sur leurs médailles y représentaient donc auparavant une de ces aires informes, produites par un coin destiné à retenir le flan. J'ai fait voir que cette aire paraît sur plusieurs médailles, et que le carré se trouve sur une infinité d'autres; j'ajoute que je n'ai cité que celles qui m'ont passé par les mains, que Goltzius en a rapportées qui ne sont pas venues jusqu'à nous, que je n'ai point fait usage des médailles de ce genre qui sont sans légende, enfin que le nom de celles que nous connaissons n'est rien en comparaison de celles que le temps nous a enlevées, ou que la terre renferme encore dans son sein. De là s'élève un principe lumineux, un des points fondamentaux de la paléographie numismatique, que lorsqu'on commença à graver des types sur les médailles, on mit une empreinte en creux sur toutes celles qu'on fit frapper.

Ces réflexions servent à expliquer plusieurs médailles que les antiquaires n'avaient pas encore éclaircies, ou sur lesquelles ils n'avaient proposé que des conjectures plus ingénieuses que solides. On voit au cabinet du roi un médaillon d'argent de la ville d'Acanthus en Macédoine, qui représente d'un côté un carré divisé en quatre parties, et chacune de ces parties s'élève en forme de petite pyramide (n°. 15) : ce n'est là qu'un ornement que l'ouvrier avait ajouté pour ne pas laisser le champ de la médaille trop nu; peut-être tirait-il quelque avantage de cette forme pour mieux fixer le flan entre les coins. Je dis la même chose d'un médaillon d'argent de la ville d'Amphipolis en Macédoine, sur lequel est représentée une torche dans un carré formé par une bande assez large, et qui a beaucoup de relief (n°. 16). Ces sortes de singularités, qui arrêtent au premier coup d'œil, doivent être atttribuées aux ouvriers qui, accoutumés depuis long-temps à mettre un carré sur les médailles, se donnèrent dans la suite la liberté de le varier ou de l'enrichir suivant leur goût.

J'ai rapporté plus haut un médaillon de Syracuse (n°. 8) sur lequel on voit d'un côté une petite tête au milieu d'une aire en creux divisée en quatre parties. Béger [1] a prétendu que ces parties désignaient la ville même de Syracuse, qui, suivant Cicéron, était partagée en quatre quartiers principaux. Le même auteur [2], ayant trouvé dans Strabon que la Macédoine avait la forme d'un parallélogramme, a cru la reconnaître sur une médaille d'Archélaüs qui représente un cheval dans un carré. Si Béger, si Spanheim [3] et Wachter [4], qui ont applaudi à cette dernière explication, avaient eu sous les yeux de nombreuses suites de médailles de villes, s'ils les avaient considérées dans cette généralité qui en découvre les rapports, ils se seraient convaincus que les aires en creux et les carrés paraissent sur quantité de médailles de villes et de régions, dont la forme ne fut jamais celle d'un parallélogramme, et que ces médailles rappelaient un ancien usage, une opération de fabrique indispensable dans les premiers temps.

La simple application de ce principe sert à expliquer très-naturellement un type singulier qui paraît sur plusieurs médailles de Chio, et que Béger [5] a regardé comme une énigme très-difficile à expliquer; c'est un carré (n°. 20) divisé en quatre autres plus petits par deux bandes fort larges [6], et sur lesquelles est ordinairement le nom du magistrat : ces bandes, qui occu-

[1] Thes. Brandeb. t. 1, p. 380. — [2] Ibid. p. 228. — [3] Spanh. de præst. et usu Num. p. 377. — [4] Wacht. Arch. p. 51. — [5] Thes. Palat. p. 234. — [6] Ibid. Brand. t. 1, p. 420.

pent quelquefois la plus grande partie du champ de la médaille, semblent n'avoir aucun rapport avec les aires en creux; mais la difficulté s'évanouit à la vue de deux médailles d'argent plus anciennes frappées dans le même endroit : la première, qui est un médaillon du cabinet du roi, a d'un côté une aire en creux (n°. 17); la deuxième, qui est dans le cabinet de M. Pellerin, représente, au lieu de ces larges bandes, deux simples lignes qui se coupent perpendiculairement, et qui divisent le champ de la médaille en quatre parties (n°. 18).

On peut étendre ce principe aux médailles de Corcyre, de Dyrrachium et d'Apollonie en Épire, qui représentent d'un côté un carré chargé d'ornemens et divisé en deux parties égales (n°. 21). Béger [1] a prétendu que les villes d'Apollonie et de Dyrrachium avaient emprunté ce type de Corcyre, dont elles étaient les colonies, et qu'il désignait sur les médailles de leur métropole, les jardins d'Alcinoüs qu'Homère a si élégamment décrits. Béger a poussé la prévention au point d'apercevoir l'enclos de ces jardins et tous les compartimens dont ils étaient ornés; il a même reproché à Jacques de Wilde, qui avait adopté son explication sans le nommer, de ne lui en avoir pas fait honneur : mais quoiqu'elle ait été aussi adoptée par Spanheim [2], par Wachter [3] et par d'autres antiquaires, je crois qu'on peut lui en substituer une autre beaucoup plus vraisemblable et plus analogue à la pratique des monétaires de ce temps-là. En effet, sur une médaille de Dyrrachium du cabinet de M. Pellerin, plus ancienne que toutes celles que nous connaissions de cette ville (n°. 22), le carré se trouve divisé par deux lignes, comme sur la médaille de Chio dont j'ai parlé plus haut (n°. 18) : si on les compare entre elles, on y trouvera cette seule différence, que les parties du carré sont chargées de petits traits sur la médaille de Chio, et que sur celle de Dyrrachium ces mêmes traits sont tournés en petits ornemens de fantaisie, que l'ouvrier a jugé plus propres à décorer le champ de la médaille, et qui sont semblables à ceux qu'on aperçoit sur la médaille de Cnossus (n°. 7).

J'ai différé jusqu'à présent de parler d'une autre sorte d'empreintes en creux qu'on aperçoit sur les plus anciennes médailles de la grande Grèce, et principalement sur celles de Caulonia, de Crotone et de Métapontum : ces médailles ont deux types, l'un en relief et l'autre en creux, et par là elles ont quelque ressemblance avec les médailles que les antiquaires appellent incuses, qu'on trouve non-seulement dans les suites des médailles consulaires et impériales, mais encore dans celle des rois

[1] Thes Brand. t. 1, p. 455. — [2] Spanh. de præst. et usu Num. p. 211. — [3] Wacht. Arch. p. 99.

et des villes grecques; cependant il ne faut pas les confondre ensemble. Les médailles incuses ne doivent qu'au hasard la singularité qui les caractérise ; l'ouvrier oubliant de retirer d'entre les coins la médaille qu'il venait de frapper, remettait par-dessus une autre pièce de métal, qui, se trouvant comprimée entre la médaille précédente et le coin supérieur, recevait l'empreinte de la même tête ou du même revers; d'un côté en creux et de l'autre en relief. Nous avons sur nos monnaies des exemples fréquens de cet accident, et nous y voyons pourquoi sur les médailles incuses les deux empreintes sont placées dans le même sens et chargées des mêmes ornemens. Il n'en est pas ainsi des médailles que j'examine, le type en relief y est quelquefois très-différent du type en creux [1]. Quelques médailles de Métapontum ont d'un côté une tête de taureau, et de l'autre un épi de blé; sur celles de Crotone c'est quelquefois une aigle éployée au revers d'un trépied : ce dernier symbole se trouve sur quelques médailles de la même ville, en creux d'un côté et en relief de l'autre, mais dans un sens contraire; enfin sur une médaille de Caulonia du cabinet du roi, on voit d'un côté un oiseau dont il ne paraît aucun vestige sur le côté opposé (n°s. 23 et 24), et ce qui est plus frappant encore, le mot KAYAO y est en relief de chaque côté. Il suit de là que ces médailles étaient frappées avec deux coins différens, dont l'un était gravé en creux, et l'autre en relief. Cette pratique me paraît être encore une suite des anciennes aires en creux : en adoptant l'usage du double type sur les monnaies, les villes de la grande Grèce n'abandonnèrent pas celui de les frapper avec deux coins, dont l'un était gravé en relief; mais au lieu qu'auparavant ce coin était hérissé de parties saillantes et propres à retenir le flan, elles y mirent le type qui paraît en creux sur leurs médailles. J'ajoute qu'on pouvait avoir une raison particulière d'en agir ainsi, celle d'épargner la matière dont il fallait une bien moindre quantité pour ces sortes de médailles que pour celles qui ont un type en relief de chaque côté. Ce qui sert à confirmer cette conjecture, c'est que les médailles dont je parle sont en général très-minces, et que celles de Caulonia en particulier ne paraissent faites qu'avec une feuille d'argent très-peu épaisse.

Je ferai voir dans la suite de ce mémoire, que les médailles qui ont des aires en creux sont communément antérieures à l'an 400 avant l'ère vulgaire; je rechercherai après cela dans quel temps elles ont commencé, ce qui me conduira naturellement à l'origine de la gravure des médailles.

[1] Mus. Reg.

EXPLICATION DES MÉDAILLES

Contenues dans la Planche. (Voyez Pl. X.)

N°. 1. CETTE médaille est de la ville d'Abdère, et représente d'un côté un griffon, et de l'autre une aire en creux divisée en quatre parties par deux lignes qui se coupent perpendiculairement; elle est en argent dans le cabinet de M. Pellerin : le même revers paraît avec quelques légères différences sur des médailles d'Acanthus et de Lesbos.

N°. 2. On voit sur un côté de cette médaille une tortue, et au revers une aire en creux divisée en cinq parties; elle est en argent, non-seulement au cabinet du roi, mais encore dans d'autres cabinets, et y est accompagnée de plusieurs médailles semblables sur lesquelles on voit ce mot ΑΙΓΙ, ce qui fait croire aux antiquaires qu'elles ont été frappées dans la ville d'Égium en Achaïe : ils fondent encore leur opinion sur le type de la tortue qui paraît de l'autre côté, et qui, suivant Hésychius [1] et Pollux [2], avait donné son nom à une sorte de monnaie en usage parmi les habitans du Péloponèse.

N^os^. 3 et 4. Cette médaille singulière représente d'un côté une feuille d'arbre, et au revers une aire en creux divisée en huit parties : comme on n'y voit aucune légende, il est assez difficile de déterminer le pays où elle a été frappée, et le symbole qui paraît sur un côté ne donne pas de grandes lumières à ce sujet. Cette feuille ne représente fidèlement aucune feuille d'arbre connu; cependant comme elle a quelque rapport avec celles du platane, et que quelques anciens, comme Strabon [3], Pline [4] et Denys Périégète [5], ont comparé le Péloponèse à la feuille de cet arbre, on peut conjecturer que la médaille a été frappée dans ce pays; et cette conjecture devient très-vraisemblable quand on fait attention que la plus grande partie des médailles avec des empreintes en creux ont été frappées en Grèce, et qu'il n'est pas plus étonnant de voir les habitans du Péloponèse mettre sur leurs médailles la feuille d'un arbre à laquelle leur pays ressemblait, que de voir les villes de Sicile représenter sur les leurs un symbole connu des antiquaires sous le nom de *triquetra*, qui indique la forme, et surtout les trois promontoires de cette île : mais quelque explication qu'on donne à ce type, il suffit pour mon objet que cette médaille soit très-ancienne, et qu'elle représente une aire en creux; elle est en argent de la grandeur du moyen bronze dans le cabinet de M. de Gravelles [a], et n'a été gravée que dans la collection de Gessner, qui l'attribue aussi au Péloponèse.

N°. 5. Cette médaille est en argent dans le cabinet du roi, de la grandeur du petit bronze : elle représente d'un côté un bœuf avec ce mot ΚΑΛΧ, c'est-à-dire, ΚΑΛΧηδονίων, et au revers une aire en creux, telle qu'on la voit dans la gravure, et telle qu'on la trouve aussi sur les médailles de la ville de Pylos.

N^os^. 6 et 7. Médaillon d'argent du cabinet du roi et de celui de

[1] Hesych. in voce χελώνη. — [2] Pollux, lib. 9, cap. 6. — [3] Strab. lib. 2, p. 83. — [4] Plin. lib. 4, cap. 4. — [5] Dionys. v. 404. — [a] Elle a passé depuis, avec les autres médailles de M. de Gravelles, dans le cabinet de M. Pellerin.

M. de Gravelles, frappé à Cnossus en Crète, sur lequel on voit d'un côté le Minotaure, et au revers le labyrinthe. Il faut observer que sur quantité de médailles de différentes villes on voit un taureau à face humaine, que les antiquaires ont toujours pris pour le Minotaure; mais Diodore de Sicile [1] et tous les mythologues, soit grecs, soit latins, représentent le Minotaure sous la forme d'un homme qui avait une tête de taureau, et c'est sous cette forme qu'il paraît sur un tableau découvert dans les ruines d'Herculanum. La médaille que je publie confirme le témoignage des anciens, et sert à rectifier un endroit de Spanheim [2], où il dit qu'on ne trouve jamais sur les médailles le Minotaure représenté comme il l'est dans les auteurs : cette médaille n'avait jamais été publiée.

N°. 8. Médaillon de Syracuse du cabinet du roi, représentant d'un côté une figure dans un char, avec le nom de Syracuse, et de l'autre une petite tête avec une aire en creux.

N^os. 9 et 10. Médaille de bronze trop commune pour avoir besoin d'explication.

N^os. 11 et 12. Médaillon d'argent du cabinet du roi, d'un côté un homme à cheval, tenant de la main droite deux javelots, au revers un carré divisé en quatre parties et enfermé dans un autre carré, sur lequel est ce mot, ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; la forme des lettres, celle du carré qui est creux à moitié, et le poids du médaillon obligent de l'attribuer à Alexandre I^er., roi de Macédoine, qui monta sur le trône vers l'an 504 avant l'ère vulgaire, et qui mourut vers l'an 462 avant la même ère. Comme on connaît des médailles de ce prince dont les lettres sont mieux formées et le travail d'un meilleur goût, on en doit conclure que le médaillon que j'ai fait graver a été frappé dans les commencemens de son règne, et que c'est la plus ancienne médaille des rois de Macédoine qui soit venue jusqu'à nous.

N°. 13. Médaille d'argent de la grandeur du petit bronze, frappée dans la ville d'Abdère; elle est au cabinet du roi, et représente de l'autre côté un sphinx.

N°. 14. Petite médaille de bronze du cabinet du roi, frappée dans la ville d'Acanthus en Macédoine, représentant de l'autre côté une tête casquée.

N°. 15. Médaillon d'argent de la même ville, représentant d'un côté un carré divisé en quatre parties qui s'élèvent en forme de petite pyramide, et de l'autre un lion dévorant un taureau : il est du cabinet du roi.

N°. 16. Médaillon d'argent du cabinet de M. Pellerin, représentant de l'autre côté la tête d'Apollon.

N^os. 17, 18, 19, 20. Médailles d'argent du cabinet du roi, à l'exception de celles du n°. 18, qui est du cabinet de M. Pellerin; ces quatre médailles représentent de l'autre côté un sphinx, et comme elles ont toutes été frappées dans l'île de Chio, elles indiquent les changemens qu'on y a faits aux aires en creux : en effet, cette aire paraît informe et assez profonde sur la première, elle l'est moins sur la seconde et

[1] Diod. lib. 4. — [2] De us. et præst. Num. Diss. v, p. 284.

elle s'y trouve chargée de petits traits; les lignes qui divisent le champ s'élargissent sur la troisième, et deviennent de grandes bandes sur la quatrième; les noms d'Hippias et d'Héridanus sont des noms de magistrats : la première et la quatrième sont deux médaillons, la deuxième et la troisième sont de la grandeur du petit bronze.

N^os^. 21 et 22. Deux médaillons d'argent de Dyrrachium, le premier du cabinet du roi, le second de celui de M. Pellerin; ils représentent l'un et l'autre de l'autre côté une vache avec un veau.

N^os^. 23 et 24. Médaillon d'argent du cabinet du roi, frappé à Caulonia dans la grande Grèce.

FRAGMENT D'UN TRAITÉ DE LA SCIENCE DES MÉDAILLES.

LIVRE III.

DES MÉDAILLES GRECQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale des médailles des rois grecs.

On entend par médailles des rois grecs toutes les monnaies anciennes sur lesquelles on voit le nom ou la tête, soit d'un roi grec, soit d'un prince barbare, en quelque langue et en quelque pays qu'elles aient été frappées.

Pour développer cette définition, il ne faut pas remonter à ces siècles reculés où la plupart des nations ignoraient le commerce et les arts, ni même à ces siècles moins anciens où la gravure des monnaies était encore dans une espèce d'enfance : il faut descendre vers le temps de l'expédition de Xerxès dans la Grèce, l'an 480 avant J. C.; parcourir d'une vue générale la nature et les révolutions des Empires qui subsistaient alors, et connaître par ce moyen quelles sont les monarchies dont il nous reste des monnaies, et celles dont on peut se flatter d'en découvrir un jour. L'époque que j'ai choisie est celle des médailles d'Alexandre I^er^, roi de Macédoine, les plus anciennes en ce genre qui sont venues jusqu'à nous.

Le nord de l'Europe était désert ou habité par des nations qui

ne furent connues qu'après le siècle d'Auguste [1]. Le commerce, qui dans tous les temps a fait plus de découvertes sur le globe terrestre que n'en ont fait les expéditions des conquérans et les travaux des géographes, avait rapproché de bonne heure les Phéniciens, les Carthaginois, et peut-être les Grecs, des Bretons, des Gaulois et des Espagnols. Mais ce commerce se fit longtemps par le seul échange des marchandises, et l'art de la gravure des monnaies, trouvé dans la Grèce environ 900 ans avant J. C., n'arriva qu'à pas lents et ne s'introduisit qu'à la faveur des armes romaines dans les parties occidentales et septentrionales de l'Europe. Les Bretons l'ignoraient encore du temps de César [2], et les Germains sous le règne de Trajan [3]. Les uns et les autres, en l'adoptant, ne le consacrèrent qu'à la gloire des Romains; et si les Gaulois et les Espagnols, qui semblent l'avoir reçu plus tôt, s'en sont plus spécialement approprié l'usage, s'ils nous ont laissé des médailles qui forment dans nos cabinets des suites particulières, il n'est pas encore prouvé que ces médailles aient été frappées pour les rois et les chefs de ces nations, et l'on serait également autorisé à les placer parmi celles des villes, ou parmi celles des rois, ainsi qu'on le verra dans la suite. En Italie, Rome venait de recouvrer la liberté par l'expulsion des Tarquins et se préparait à la faire perdre au reste de l'univers. Les Etrusques obéissaient à des rois et ne cherchaient peut-être pas à les représenter sur les médailles. L'art de graver ces monnumens se perfectionnait en Sicile, et fut ensuite porté encore plus loin. Dans la Grèce, les royaumes d'Argos, de Sicyone, de Mycènes, etc., ne subsistaient plus. Celui de Lacédémone n'était qu'une aristocratie où l'on donnait le titre de roi aux deux principaux magistrats. Mais les descendans d'Achille régnaient en Epire [4], et ceux d'Hercule en Macédoine [5]. Ce dernier royaume était entouré de plusieurs nations soumises à des princes tour à tour ennemis et alliés de la Macédoine. Au nord de la Thrace étaient des peuples qui n'obéissaient, suivant les apparences, qu'à des chefs particuliers. Plus loin se formait vers ce temps-ci, dans le Bosphore Cimmérien, une monarchie qui dans la suite nous fournit beaucoup de médailles, mais dont les commencemens ne seront peut-être jamais éclaircis par ce genre de monumens. Je dis la même chose des royaumes de Chypre, de Carie, de Bithynie, de Paphlagonie, de Cappadoce, du Pont, d'Arménie, de Cilicie et de quelques autres principautés de l'Asie mineure, dont les unes rapportaient leur origine à des temps fort anciens, et les autres

[1] Strab. lib. 7, p. 294. — [2] Cæsar. de bell. Gall. lib. 5. — [3] Tacit. de mor. Germ. cap. 5. — [4] Plut. in Pyrrho. Pausan. lib. 2, p. 178, edit. Kuhn. — [5] Suidas in Caran. Herod. lib. 8, cap. 137.

à l'un des seigneurs persans qui avaient fait mourir le faux Smerdis ; mais ces souverains, la plupart dépendans et tributaires de la Perse, ne paraissent pas avoir joui du droit de battre monnaie.

Les rois de Perse, extrêmement jaloux de ce droit, déployaient une vaste puissance dans le pays compris entre l'Archipel, la Méditerranée, les montagnes de Nubie, la mer des Indes, le fleuve Indus, le Caucase et le Pont-Euxin[1]. Les dariques, dont nous parlerons dans la suite, étaient presque la seule monnaie qui avait cours dans cette immense étendue de pays.

Telle était à peu près la constitution de l'Orient lorsqu'Alexandre partit de la Macédoine, soumit la moitié du monde et mourut. Sur les débris de son Empire s'élevèrent plusieurs grandes monarchies, entre autres, celles d'Egypte et de Syrie. Alors on vit les royaumes de l'Asie mineure, établis avant les conquêtes de ce héros, s'affermir et s'accroître ; une armée de Gaulois pénétrer dans ce pays et y former un État considérable[2] ; les nouvelles monarchies fondées par les généraux d'Alexandre, éprouver des révolutions ou des démembremens et se résoudre en d'autres principautés. C'est ainsi que le royaume de Pergame fut séparé de celui de la Thrace, qui était échu en partage à Lysimaque ; c'est ainsi que celui de la Cyrénaïque et de l'île de Chypre furent formés d'une portion de celui de l'Egypte. Mais la monarchie qui fit les plus grandes pertes fut celle de Syrie. Plusieurs de ses provinces secouèrent le joug et conservèrent leur indépendance, les unes à la faveur de leur éloignement ou de la haine obstinée qu'ils avaient pour les Grecs, d'autres par l'avantage de leur position et à l'abri des montagnes qui les couvraient de toute part. Telle fut l'origine des royaumes des Parthes, de la Bactriane, d'Edesse, de Judée, de Commagène, de toutes ces dynasties qu'on voyait sur les confins de la Cilicie, dans l'Arménie, etc.

Ces divisions devinrent plus fréquentes encore lorsque les Romains eurent porté leurs armes en Orient. Ils y réglèrent la succession des princes et le sort des Empires, réduisant en provinces romaines quelques royaumes qu'ils avaient conquis ou dont ils avaient hérité, en laissant subsister d'autres, ou en en établissant de nouveaux au gré de leurs caprices ou de leurs intérêts. Ce ne sont plus alors que des trônes abattus, relevés, pour être aussitôt détruits ; des monarchies qui se replient et se roulent rapidement les unes sur les autres ; des diadèmes devenus la récompense de quelques services rendus à l'Empire par de simples particuliers. Il est vrai que ces diadèmes brillaient d'un éclat bien faible. On peut voir dans Plutarque[3] avec quelle bassesse les rois et les

[1] Herod. lib. 3, cap. 90. — [2] Strab. lib. 12, p. 566. — [3] In Anton.

reines de l'Asie mineure venaient à la porte de M. Antoine mendier un de ses regards; et dans Josephe[1] avec quelle hauteur Marsus, gouverneur de Syrie, renvoya dans leurs capitales plusieurs souverains qui s'étaient assemblés à Tibériade chez Agrippa, roi de Judée. La plupart de ces princes avaient à peine le droit de mettre leur nom ou leur image sur la monnaie. C'étaient, à proprement parler, des rois en garnison sur les frontières de l'Empire pour s'opposer aux incursions des barbares, et se joindre au besoin, avec leurs faibles troupes, aux gouverneurs des provinces voisines.

Insensiblement les familles royales s'éteignirent; leurs souverainetés furent réunies à l'Empire, à l'exception des rois du Bosphore, qui, moyennant un tribut, se sont perpétués jusqu'au milieu du quatrième siècle. Enfin, hormis quelques princes dépendans qu'on laissait régner en paix au-delà du Pont-Euxin, les Romains, du temps de Trajan, remplirent seuls la scène du monde depuis la Grande-Bretagne jusqu'à l'Euphrate.

Mais leur grandeur s'évanouit lorsque le nord de l'Europe, faisant un nouvel effort contre le midi, eut repoussé dans nos climats ces nations guerrières que nous traitons de barbares, parce qu'elles ignoraient nos arts et nos vices, et que les Goths se furent établis en Italie, les Français dans les Gaules, les Visigoths en Espagne et les Vandales en Afrique.

On voit par ce tableau raccourci: 1°. Quels sont les siècles qui peuvent nous fournir des médailles de rois. Nous avons déjà dit que les plus anciennes remontent au commencement du cinquième siècle avant l'ère vulgaire; mais nous n'avons parlé que de celles qui nous sont connues; car antérieurement à cette époque on a pu en frapper dans la Macédoine, où le gouvernement monarchique était établi. Nous sommes persuadés aussi qu'on en frappait en Lydie, non parce que Spanheim en a rapporté une qu'il attribue mal à propos au roi Alyates, mais parce que Pollux cite une sorte de monnaie connue sous le nom de *statère* de Crœsus. Il est à présumer que cette monnaie n'était chargée d'aucune inscription, et qu'on n'y voyait point l'image du souverain. Elle devait être dans le goût des dariques, anciennes monnaies persannes, et c'est à leur suite qu'il faudra placer les médailles des rois de Lydie, s'il s'en découvre jamais qu'on puisse, à des marques certaines, leur attribuer. Si le même hasard nous en procurait des premiers rois de Macédoine, de Carie, du Pont, etc., elles dérangeraient encore moins le plan historique que nous venons de tracer, parce que notre objet est de ne fixer qu'à peu près les limites du temps où l'on doit rapporter les mé-

[1] Antiq. lib. 19, cap. 8.

dailles de rois et développer cette notion générale. Les premières médailles de rois que nous connaissons ont été frappées en Macédoine vers l'an 480 avant l'ère vulgaire, et les moins anciennes dans le Bosphore vers l'an 340 de J. C.

Il faut observer ici que cette suite finira plus tard, si l'on veut y comprendre les médailles des nouvelles monarchies établies sur les ruines de l'Empire romain, telles que les médailles de nos premiers rois de France, des rois goths, des rois vandales. Elles seraient peut-être mieux placées dans la suite des médailles modernes; cependant l'usage ayant prévalu de les insérer dans celles des médailles anciennes, nous en parlerons en détail dans cette section.

2°. L'idée générale que nous avons donnée des médailles anciennes nous fait connaître en second lieu quels sont les pays où l'on a frappé des médailles de rois. C'est dans tous ceux que les Perses, les Grecs et les Romains ont successivement soumis à leur puissance; mais c'est principalement dans la Grèce, la Sicile, l'Asie mineure, l'Egypte, la Numidie, la Syrie et dans les provinces voisines de ce dernier royaume.

CHAPITRE II.

Dans quel métal on a frappé des médailles de rois.

On trouve des médailles de rois en or, en argent et en bronze; les premières sont en général très-rares : celles en argent et en bronze, quoique plus communes, ne s'offrent pas en si grand nombre que celles des empereurs romains, et c'est ce qui oblige de mêler les trois métaux dans la suite des rois, comme nous avons dit qu'on les mêlait dans celle des villes.

Il y a des suites particulières qu'on n'a que dans un seul métal. Tous les rois de Cappadoce, connus jusqu'aujourd'hui, sont en argent; tous ceux de Commagène, en bronze : dans d'autres, comme dans celles des rois parthes, des rois de Judée, etc., on ne voit aucune médaille d'or. Des circonstances particulières ont bien pu obliger quelques uns de ces princes à n'employer pour leur monnaie qu'une matière commune; mais il est à présumer que dans la plupart des grandes monarchies on a frappé pour chaque roi des médailles dans les trois métaux; que le temps qui restitue lentement les richesses qu'il nous enlève remplira quelque jour les lacunes qui sont aujourd'hui dans nos suites.

Alexandre second, roi de Macédoine, est un des premiers rois grecs qui ait frappé des médailles en or; Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, un de ceux qui en ont frappé un plus

grand nombre. Les mines de la Thrace, découvertes ou si l'on veut exploitées de nouveau sous son règne, le mirent en état de convertir ce métal précieux en monnaie Son exemple fut suivi par ses successeurs sur le trône de Macédoine, et par ceux de ses élèves qui fondèrent les royaumes d'Egypte et de Syrie. Il battit sur le fin; ses médailles d'or sont à vingt-trois carats et demi; celles des autres monarchies sont à peu près de la même pureté, à l'exception pourtant des médailles du Bosphore, qui, portées d'abord à un semblable degré de raffinage, commencèrent à baisser de titre vers le temps de Néron, et devinrent insensiblement d'un très-bas aloi.

La plupart des médailles d'Alexandre Ier., roi de Macédoine, qu'on regarde à présent comme les plus anciennes de toutes, sont en argent. On en a frappé de la même matière dans les autres monarchies. Elles sont, en général, d'un fort bon titre; mais les derniers rois de Syrie paraissent avoir affaibli leur monnaie d'argent, et l'on en voit dans la suite des rois parthes qui ne sont qu'une espèce de monnaie très-basse.

Le secret de fourrer les médailles n'était pas inconnu aux monétaires grecs. Le cabinet du roi en conserve une de cette espèce, sur laquelle on voit le nom et la tête de Ptolémée Soter, roi d'Egypte. Elle est de cuivre, mais elle est recouverte d'une feuille d'argent.

Je passe légèrement sur les médailles de cuivre, pour en venir à celles de plomb. Je ne sais si l'usage en a été bien commun ou bien universel parmi les Grecs. Je ne connais aucun auteur qui le leur ait attribué. Peut-être que dans des conjonctures pressantes où les matières plus précieuses ont manqué, les souverains ont donné quelque valeur à des pièces de plomb, et que ces pièces n'étaient que représentatives. Quoi qu'il en soit, ces sortes de médailles sont d'une extrême rareté. Le père Jobert a cité un médaillon de plomb de Tigranes, roi d'Arménie, et le cabinet de Sa Majesté en renferme une d'Evagoras, roi de Chypre, dont l'antiquité n'est pas contestée.

CHAPITRE III.

Des différentes langues qu'on a employées sur les médailles de rois.

La plus grande partie des médailles de cette suite offrent une légende grecque; et c'est ce qui fait qu'on l'appelle communément la suite des rois grecs.

Il ne faut pas croire cependant que cette langue fût la seule en

usage dans tous les pays qui l'ont employée sur leur monnaie. Il est vrai qu'avant la conquête d'Alexandre, les Grecs avaient eu quelques établissemens en Egypte; que le commerce les attirait souvent en Syrie; que l'expédition de ce héros en dispersa un grand nombre dans la haute Asie, où plusieurs villes substituèrent des noms grecs à ceux qu'elles portaient auparavant; mais tant de circonstances réunies n'ont jamais pu détruire les différentes langues qu'on parlait en Orient. On sait, par exemple, que celle de Palmyre subsistait encore du temps des empereurs romains, et qu'on l'employait sur les monumens conjointement avec la grecque. On sait encore que l'ancienne langue s'était conservée en Egypte sous les Ptolomée, en Syrie sous les Séleucides, dans les autres provinces de l'Orient lorsqu'elles secouèrent le joug des rois de Syrie; mais elle paraît bien rarement sur les monnaies de ces monarchies, et il ne serait peut-être pas difficile d'en pénétrer les raisons. La plus générale c'est que la langue grecque était la langue des vainqueurs, et que ceux qui la parlaient naturellement, sans faire le plus grand nombre, étaient les plus forts en Orient et remplissaient les premières places. En Egypte, où le gouvernement avait toujours été monarchique, où l'on ne voyait point de villes s'arroger des prérogatives particulières, et aspirer à une sorte d'indépendance, il était naturel qu'on ne mît sur la monnaie que la langue du souverain. Sous les Séleucides, au contraire, les villes de Tyr et de Sidon, toutes fières de leur ancienne splendeur et encore animées de cet esprit républicain, qui ne survit souvent à la perte de la liberté que pour s'exercer avec plus de fureur sur les plus petits objets, profitaient des troubles de l'Etat pour prendre ou pour obtenir la permission de joindre sur les médailles la langue phénicienne à celle des vainqueurs. Dans les pays que la protection des Séleucides et leur longue domination avaient peuplés de Grecs, un nouveau maître croyait devoir respecter la langue de ses nouveaux sujets et se conformer, autant qu'il était possible, à leurs coutumes. Voilà pourquoi les médailles de Tigrane, de Daretas et des Abgares, sont en grec, quoique le premier de ces princes descendît des rois de Perse, et que les autres fussent Arabes d'origine.

Il n'est pas aussi facile de dire pourquoi les rois parthes ont suivi le même usage. Il est rapporté que les fondateurs de cette monarchie commencèrent, en la fondant, par bannir tous les Macédoniens de leurs pays[1]. Pourquoi donc rappeler sur leurs monnaies la langue d'une nation ennemie et proscrite? Serait-ce que, depuis la mort d'Alexandre, cette langue aurait fait assez

[1] Photii, biblioth.

de progrès dans cette partie de l'Orient pour devoir être préférée à toute autre, ou qu'on se serait aperçu que son universalité aurait dans la suite facilité le commerce, ou enfin que ces princes, profitant habilement de l'impression que les exploits d'Alexandre avaient laissée dans tout l'Orient, voulaient qu'on les regardât comme les successeurs de ce héros, et leur pays comme faisant partie de l'Empire qu'il avait fondé. Peut-être que toutes ces raisons ont également concouru à introduire la langue grecque sur les monnaies des Parthes, et à l'y maintenir, malgré toutes les pertes qu'elle essuyait dans ce pays; car il faut observer que sur plusieurs de ces médailles les inscriptions grecques sont à peine lisibles; qu'on y change souvent la valeur et la forme des lettres, et que tout y annonce la barbarie et l'ignorance.

Ces détails pourraient être poussés plus loin, mais ils deviendraient trop longs si on voulait leur donner une certaine étendue; et trop obscurs si l'on tâchait de les assortir à un livre élémentaire, comme celui-ci. Je me contenterai de citer un exemple qui prouvera l'avantage qu'on peut tirer des médailles de rois pour connaître les progrès et les révolutions des langues.

Lorsque sous le règne d'Alexandre I^er^, roi de Syrie, les princes asmonéens établirent le royaume de Judée, ils commencèrent par frapper des médailles en samaritain, leur ancienne langue. Les liaisons qu'ils eurent dans la suite avec les Grecs les obligèrent à mettre sur leurs monnaies une légende grecque, et de l'autre une inscription samaritaine. La langue grecque devenant de jour en jour plus commune, elle exclut la samaritaine de ces sortes de monumens, et fut enfin obligée, sous l'empire de Domitien, de s'y associer la langue latine, qui commençait à s'affermir en Orient. Si la Judée n'eût pas alors été réunie à l'Empire, les princes postérieurs à cette époque auraient sans doute frappé des médailles toutes latines.

La plupart des royaumes de l'Asie mineure avaient été soumis aux Romains avant que la langue latine fût devenue commune, et si quelques uns ont subsisté plus long-temps, comme celui du Bosphore, ils étaient trop éloignés des routes générales du commerce, pour que les Romains y eussent fait des établissemens considérables. Les derniers rois de Mauritanie, d'origine punique, mais régnant dans un pays où les Grecs avaient fondé plusieurs villes, et où les Romains abordaient en foule, ont laissé des médailles qui retracent à nos yeux ces différences. Nous en avons de puniques, de grecques, de latines et d'autres, où ces langues sont différemment combinées.

Enfin, lorsque les Goths, les Visigoths, les Vandales subjuguèrent une partie de l'Occident, ils mirent sur leurs monnaies

la langue des vaincus, qui était presque la seule en usage dans le monde connu.

Séparons à présent les faits des réflexions dont nous avons cru devoir les accompagner, et mettons-les sous un même point de vue pour les rendre plus sensibles.

La plupart des médailles de rois sont en grec, il y en a très-peu qui soient en latin. On en voit sur lesquelles on a joint la langue grecque à la langue phénicienne, ou samaritaine, ou punique, ou latine, et d'autres où ces deux dernières se trouvent associées. L'on ne manquera pas de faire sentir ces différences dans l'examen de chaque suite en particulier.

CHAPITRE IV.

Des légendes des médailles de rois.

L'on a vu plus haut que les médailles des villes grecques n'ont presque jamais de légendes, proprement dites, et qu'on n'y trouve que le nom de ces villes, celui des magistrats qui les gouvernaient, les titres dont elles étaient décorées, etc. On peut dire la même chose des médailles de rois. C'est en vain qu'on y chercherait des inscriptions étendues et relatives à des faits particuliers. Une seule semble sortir de la règle générale; elle fut frappée pour Sauromate Ier, roi du Bosphore Cimmérien, avec la chaire curule et d'autres ornemens que les empereurs avaient coutume d'envoyer aux princes de l'Orient; elle offre ces mots: ΤΕΙΜΑΙ Β... ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ, *les honneurs accordés au roi Sauromate*[1]. Mais pour l'ordinaire on n'a exprimé sur ces médailles que des noms propres, des titres de puissance, des titres d'honneur, des époques, des lettres initiales et des monogrammes. Je ne m'attacherai ici qu'aux trois premiers articles; les deux autres trouveront leur place ailleurs.

Il est à présumer que dans les plus anciens temps, les rois grecs ne faisaient pas mettre leurs noms sur la monnaie, et que même dans la suite ils ont quelquefois permis qu'on n'y gravât ni leurs noms, ni leurs têtes. Ce soupçon est fondé sur le goût de simplicité qui régnait dans leurs premiers siècles, et sur plusieurs médailles parfaitement semblables entre elles pour le métal, le poids, le travail et les types, dont les unes n'ont point de légende, et les autres offrent le nom d'un prince. Telle est une petite médaille d'argent qui d'un côté représente un cheval courant, et de l'autre un casque dans un carré, et qui se trouve

[1] In mus. reg. Cary, hist. des rois du Bosph. p. 46.

tantôt avec le nom de Perdiccas, roi de Macédoine[1], tantôt sans aucune inscription[2].

Tel est encore un médaillon d'argent qui d'un côté représente un homme à pied auprès d'un cheval, et de l'autre une chèvre à mi-corps dans un carré[3], et qui, rapproché d'un médaillon à peu près semblable[4], où se voit le nom d'Archélaüs, roi de Macédoine, paraît avoir été frappé pour ce prince ou pour quelqu'un de ses successeurs.

Sur les plus anciennes médailles de rois, le nom est au génitif: ΓΕΛΩΝΟΣ, ΑΡΧΕΛΑΟΥ, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ, comme si on avait voulu dire : *Monnaie de Gélon, d'Archélaüs, du roi Philippe.* Sur celles qui ont été frappées du temps des empereurs, on le trouve quelquefois au nominatif: ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΡΩΔΗΣ, ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. Serait-ce des monétaires romains que les Grecs auraient appris à terminer ainsi les noms de leurs princes?

Agrippa II, roi de Judée, joignit à son nom la préposition ΕΠΙ, *sous*, comme faisaient souvent les magistrats des villes grecques et les gouverneurs des villes soumises à l'Empire. Par cette légende ΕΠΙ ΒΑ ΑΓΡΙΠΠΑ, Agrippa avait-il voulu déclarer publiquement qu'il ne gouvernait son royaume qu'en qualité de lieutenant de l'empereur.

A mesure que les Romains étendaient leurs conquêtes, les principaux de chaque nation subjuguée, briguaient la protection des sénateurs accrédités. Ils prenaient leur nom et se mettaient, en quelque façon, au nombre de leurs cliens et de leurs affranchis. Cet exemple fut suivi par quelques souverains de l'Orient. Ils crurent qu'il était de leur mérite ou de leur gloire de joindre à leur nom celui des maîtres dont ils dépendaient. Polémon, dynaste d'Olba en Cilicie, et Tarcondimotus, qui régnait dans un autre canton de cette province, se sont fait appeler Marcus Antonius sur leurs médailles. Μ. ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ[5], ou plutôt Μ. ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΤΑΡΚΟΝΔΙΜΟΤΟΥ[6]. Sauromate Ier et Rescuporis Ier, rois du Bosphore, ont tous deux pris les noms de Tibère, Jules[7], et un Abgare, roi d'Edesse, est nommé sur ses monnaies Lucius Ælius Septimius Abgarus. Α. ΑΙΑ, etc. Il avait pris le nom de *Septimius* en l'honneur de Septime-Sévère, qui régnait alors, et vraisemblablement il devait ceux de Lucius Ælius à l'un de ses aïeux qui l'avait pris du temps de l'empereur Antonin ou de quelqu'un de ses successeurs[8], car il faut observer que ces noms romains ainsi adoptés

[1] Maff. Gall. ant. p. 105.— [2] In mus. reg.— [3] Id. D. Pellerin. — [4] Frœlich. Regum veterum numism. — [5] Lieb. Goch. numm. mus. D. Pellerin. mus. Pemp. — [6] Maff. ibid. p. 31. — [7] In mus. reg. Cary, hist. des rois du Bosph. p. 43 et suiv. — [8] Spanheim. de usu et præst. numism.

et bizarrement combinés avec des noms grecs ou barbares, se transmettaient aux enfans et subsistaient dans les provinces même après l'extinction des familles romaines auxquelles ils étaient propres. C'est ainsi que le sophiste Polémon, qui vivait sous Hadrien, et qui descendait, sans doute, de ces Polémon de Laodicée que M. Antoine avait comblés d'honneurs, conservait encore le nom du bienfaiteur de sa maison [1] dans un temps où il ne restait personne de la famille Antonia.

En général les Grecs n'étaient connus que sous un seul nom, qui devenait souvent commun à plusieurs princes d'une même dynastie. Presque tous les rois d'Egypte ont pris celui de Ptolémée : treize rois de Syrie ont porté celui d'Antiochus; et ainsi des autres monarchies. Mais ces différens princes ne sont pas caractérisés sur les monumens par des nombres relatifs à l'ordre de leur succession. On n'y lit jamais Antiochus VI, Ptolémée VIII, etc.; comment donc les distinguer sur leurs médailles? par la différence des têtes, des titres, des époques, et par d'autres moyens que j'indiquerai dans la suite.

Quelques uns, mais en petit nombre, ont joint à leur nom celui de leurs pères. Tels sont Alexandre, roi d'Épire; Juba II, roi de Mauritanie : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ; IVBA REX IVBAE..... [2]

D'autres, tels que ce même Juba, Antiochus VIII, roi de Syrie, etc., ont permis ou ont été forcés de permettre que les noms de leurs mères ou de leurs épouses parussent sur la monnaie conjointement avec le leur.

Nous en avons une de Cotys V, roi d'une partie de la Thrace [3], où d'un côté l'on voit son nom autour de sa tête, et au revers celui de Rhescuporis, son parent et son allié, qui régnait dans une autre partie de ce royaume.

On trouve bien rarement sur les médailles de rois les noms des magistrats ou des officiers préposés à la monnaie. Cependant, sur celles de Lysimaque [4], il est fait mention d'un Scostokus et d'un Zopyrus ou Zopyrion [a]; et sur les médailles de Juba II, roi de Mauritanie, et de Ptolémée, son fils, on voit les noms des duumvirs d'une colonie romaine établie dans les Etats de ces princes.

Le nom d'un roi paraît quelquefois en abrégé ou en monogramme [5].

[1] Philost. vit. Soph. lib. 1. Marm. Oxon. p. 95, edit. Prid. — [2] Mus. reg. — [3] Cary, hist. des rois du Bosph. p. 75. — [4] Mus. reg. Goltzius. Mus. reg. Lieb. — [a] J'ai vu le nom de Calchas sur une médaille de Lysimaque, fausse à la vérité, mais moulée sur l'antique. — [5] Voyez ces articles dans le chap. ... du liv. ...

Des titres de puissance.

Les princes grecs régnaient à différens titres. Voici ceux que l'on trouve sur leurs médailles : ΒΑΣΙΛΕΥΣ, roi ; ΔΥΝΑΣΤΗΣ, dynaste ; ΑΡΧΩΝ, archonte; ΕΘΝΑΡΧΗΣ, ethnarque ; ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ, tétrarque ; ΤΟΠΑΡΧΗΣ, toparque ; ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ, grand-prêtre.

De tous ces titres, le premier est le plus ancien et le plus brillant ; mais les Grecs l'avilirent au point de l'accorder à des princes qui reconnaissaient des supérieurs, ou qui n'avaient presque point de sujets.

Il n'est pas facile de fixer le temps où il commence à paraître sur les médailles. Le P. Hardouin [1] a cru que ce n'était qu'après Alexandre ; et quoiqu'il semble admettre quelque exception à cette espèce de principe, il en tire néanmoins les mêmes conséquences [2] que s'il était universel et applicable à tous les cas. Spanheim [3] lui a opposé des exemples qui ne sont pas tous également décisifs, et les autres antiquaires [4] se sont écartés plus ou moins du sentiment du P. Hardouin.

Si le titre de roi ne commence à paraître sur les médailles qu'après Alexandre, il s'ensuit que toutes celles qui l'offrent à nos yeux sont postérieures à ce prince. Il est donc nécessaire d'examiner cette question ; mais, comme je l'ai dit, il n'est pas facile de la décider, parce que de tous les princes qui ont régné avant Alexandre, il en est peu dont il nous reste des médailles, et encore moins dont les médailles puissent être connues à des caractères certains. Il suffira donc ici d'exposer la difficulté et les moyens de la résoudre.

Le P. Hardouin [5] a rapporté, d'après Paruta, deux médailles d'argent, sur lesquelles on voit le nom de Gélon, qui régnait à Syracuse vers l'an 480 avant J. C., et les deux lettres BA qu'on regarde comme les initiales du mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Pressé par ces exemples, il répond que ces médailles sont fausses, ou qu'elles prouvent tout au plus que le tyran de Syracuse avait une fois en passant reçu le titre de roi sur sa monnaie [6]. Mais nous répondrons que, depuis Paruta, ces médailles se sont multipliées dans nos cabinets ; qu'elles sont incontestablement antiques, et que s'il restait des doutes sur les conséquences qu'on en tire, ils devraient avoir simplement pour objet les deux lettres BA, qui pourraient à la rigueur être interprétées par tout

[1] Chronol. vet. testam. p. 574, col. 1. — [2] Ibid. p. 576, col. 2. — [3] De usu et præst. numism. t. 1, p. 381. — [4] Frœlich. 4 Tentam. p. 31. Idem. Reg. vet. numm. p. 3. Idem. annal. reg. syr. — [5] Num. pop. et urb. p. 154. — [6] Mus. reg. et alibi. Ces médailles de Gélon appartiennent à Gélon second.

autre mot que celui de ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Ce titre se trouve encore sur les médailles [1] qu'on croit avoir été frappées pour Amyntas II, roi de Macédoine, mais qui pourraient bien n'être pas de ce prince, ainsi qu'on le verra plus bas sur une médaille que Goltzius a rapportée à Perdiccas, fils d'Amyntas, mais qu'on chercherait en vain dans les cabinets les plus célèbres; enfin, sur plusieurs médailles qu'on a coutume d'attribuer à Philippe et à son fils Alexandre [2]. Mais il ne serait pas impossible que les premières fussent de Philippe Aridée, et que les secondes eussent été frappées après la mort d'Alexandre, quoiqu'en son nom. Il résulte de là que nous avons jusqu'à présent de très-fortes présomptions contre le sentiment du P. Hardouin, et néanmoins qu'il ne peut être détruit que par de nouvelles découvertes.

Après Alexandre on trouve des princes qui, sur quelques unes de leurs monnaies, ont négligé de faire exprimer le titre de roi, quoiqu'ils le prennent sur la plupart des autres. Tels sont Antiochus Ier, roi de Syrie; Cassandre, roi de Macédoine, etc.

On en voit aussi qui paraissent ne l'avoir jamais reçu sur les monumens; tels sont les rois de Carie et Philetare, fondateur du royaume de Pergame. Nous tâcherons plus bas d'en pénétrer la raison.

Quoique le titre de roi désigne la plénitude du pouvoir suprême, quelques monarques de l'Orient, qui sans doute en avaient d'autres dans leur dépendance, se firent appeler *rois des rois* ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ. Il est singulier que ce titre, une fois introduit dans cette partie du monde, s'y soit perpétué pendant plus de deux mille cinq cents ans, parmi des nations totalement différentes entre elles pour la langue, les mœurs et la puissance, et que les révolutions qui ont tant de fois changé la face de leurs États, n'y aient point changé les folles prétentions de leurs souverains. Serait-ce que le gouvernement despotique y a presque toujours subsisté, et que dans ce gouvernement le prince doit paraître excessivement grand, pour être excessivement craint? Serait-ce plutôt que les Orientaux sont plus constans que nous dans les usages qu'ils ont une fois adoptés? Ce n'est pas ici le lieu de résoudre ce problème. Contentons-nous d'observer que le titre de roi des rois paraît sur les médailles de quelques princes qui croyaient tenir aux anciens rois de Perse : par exemple, sur celles des rois parthes, qui avaient, en quelque façon, rétabli cet Empire; sur celles de Pharnace, roi du Pont, qui rapportait son origine à l'un des seigneurs qui avaient tué le faux Smerdis; enfin, sur celles de Tigrane, qui descendait des rois de Perse par Artaxias, un de ses prédécesseurs sur le trône

[1] Spanheim. Diss. 7, p. 378. — [2] Voyez le chap. ... de ce liv.

d'Arménie. Ce Tigrane, après des conquêtes la plupart facilitées par l'extrême faiblesse de ses ennemis, réduisit aux plus viles fonctions les princes que le sort des armes avait fait tomber entre ses mains; et en dégradant ainsi la majesté du trône il ne rougit pas de prendre le titre de roi des rois. Quelque temps après, M. Antoine, de retour de la malheureuse expédition contre les Parthes, s'étant emparé de l'Arménie, sans effort, et de la personne d'Artavasde, fils et successeur de Tigrane, par trahison, donna ce royaume et d'autres souverainetés aux enfans de Cléopâtre; et comme s'il lui avait suffi de parcourir en fugitif quelques provinces de l'Orient pour éprouver tout le fanatisme du faste asiatique, il fit revivre, en faveur de ces jeunes princes, le titre de roi des rois, que Sésostris n'avait pris qu'après la conquête des Indes : on frappa aussi des médailles où Cléopâtre fut nommée reine et mère de roi, REGINAE REGUM FILIORUM REGUM CLEOPATRAE. Quels titres aurait donc pris cette ambitieuse princesse si M. Antoine avait renversé le trône des Arsacides? ce trône dont les souverains se disaient frères du soleil et de la lune; ce trône qui enivra d'un fol orgueil non-seulement ceux qui l'occupèrent, mais ceux qui le détruisirent. L'histoire nous apprend que les derniers rois de Perse, vainqueurs des Parthes, se glorifiaient de distribuer aux astres la lumière dont ils brillent, et que l'un d'entre eux, après avoir épuisé les titres usités jusqu'alors, prit celui de géant des géans.

Par une suite de cette contagion, le titre de grand roi, ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ, qui anciennement suffisait à peine pour désigner les rois de Perse, fut accordé dans la suite à quelques rois Parthes, qui l'ont pris sur leurs monumens. On le trouve aussi sur les médailles d'Eucratès, roi de la Bactriane [1], d'un Agrippa, roi de Judée, de quelques rois de Commagène; et, s'il en faut croire Patin [2] et Spanheim [3], sur les médailles d'un autre prince plus petit encore, d'un Abgare, souverain d'Edesse vers le commencement du deuxième siècle. Spanheim a pensé que ce dernier a joint le titre de grand à celui de roi, parce que son nom signifie en arabe la même chose que le premier de ces titres. Mais cette étymologie est très-incertaine, et en la supposant mieux fondée, l'application qu'on en aurait faite sur la médaille serait froide ou du moins inutile. Il est plus naturel de penser que ces petits souverains avaient emprunté ces titres superbes des rois des Parthes, ou que les Romains leur avaient ordonné de s'en revêtir pour confondre l'orgueil de cette nation ennemie et rivale de la leur.

[1] Mus. D. Pell. mus. Petrop. — [2] Pat. num. imp. p. 227. — [3] Span. t. 1, p. 535.

Quelques rois parthes semblent avoir épuisé les expressions pour donner une grande idée de leur puissance. Ils ont pris le titre de grand roi des rois, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ, et Pharnace, roi du Pont, a suivi cet exemple [1].

Il faut convenir cependant que sur ces médailles le mot ΜΕΓΑΛΟΥ peut absolument se rapporter au nom du prince, et qu'on pourrait expliquer leurs légendes de cette manière : *Du roi des rois le grand Arsace; du roi des rois le grand Pharnace.*

Les auteurs anciens ont souvent confondu le titre de dynaste, ΔΥΝΑΣΤΗΣ, avec celui de roi. Mais on doit les distinguer. Les États d'Indibilis et de Colchas en Espagne; ceux de Massanissa en Afrique, et de Pleuratus en Illyrie, ayant été augmentés par la libéralité des Romains, ces princes, dit Polybe [2], devinrent véritablement rois, de dynastes qu'ils étaient auparavant. De ce passage, et de quelques autres qu'il est inutile de citer, on peut conclure que les dynastes étaient au-dessous des rois, moins par le genre que par l'étendue de leur puissance; et qu'à leurs différens titres étaient attachées des prérogatives plus ou moins brillantes. Peut-être que dans ce nombre il faudrait compter le droit de porter le diadème; car il est certain que les rois étaient jaloux de cette marque d'honneur, et qu'elle ne paraît pas sur la médaille de Polémon, souverain d'un petit canton de Cilicie, la seule jusqu'à présent où se trouve exprimé le titre de dynaste [3].

Le titre d'archonte, ΑΡΧΩΝ, qui signifie, en général, un chef, et qui dans plusieurs villes grecques désignait une magistrature annuelle, paraît sur des médailles de cet Asandre du Bosphore qui reçut d'Auguste [4] le titre de roi, au lieu de celui d'ethnarque qu'il portait auparavant. En cette occasion, les mots ethnarque et archonte paraissent dire la même chose. Les médailles d'Asandre sont parmi celles des rois les seules jusqu'à présent où l'on ait mis le titre d'archonte.

Lorsqu'une nation était gouvernée par un chef perpétuel et dont le pouvoir, quoique éminent, était restreint et tempéré par celui d'un sénat ou d'un conseil public, ce chef s'appelait quelquefois ethnarque, ΕΘΝΑΡΧΗΣ; et c'est cette qualité qu'Hérode le grand prenait sur ses médailles [5] avant qu'il eût obtenu du sénat romain le titre de roi, ΗΡΟΔΟΥ ΕΘΝΑΡΧΟΥ. Ces médailles sont jusqu'à présent les seules sur lesquelles on voit le titre d'ethnarque.

Lorsqu'une nation était divisée en quatre parties, soumises

[1] Morell. spec. t. 1, tab. 23. — [2] Polyb. excerp. legat. p. 813. — [3] Cab. de Pembr. mus. Peller. — [4] Lucian. in Longævis. Cary, hist. des rois du Bosph. p. 35. — [5] Machab. XIII, 41, XIV, 41, 47. Joseph. antiq. liv. XIII, chap. 6.

chacune en particulier à un chef dont l'autorité ressemblait à celle des ethnarques, ces parties s'appelaient quelquefois des tétrarchies, et leurs chefs des tétrarques, ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ. Et c'est ainsi que les trois nations ou tribus de Galates[1], établies dans l'Asie mineure, étaient dans les commencemens gouvernées par douze tétrarques, ainsi nommés parce qu'ils avaient chacun sous leurs ordres la quatrième partie d'une des trois nations. Ce titre s'étendit parmi d'autres peuples de l'Asie, et surtout dans la Cœlesyrie, où il ne désignait souvent que le souverain d'un petit canton[2], soit que le pays eût été originairement divisé en quatre districts, soit que le mot de tétrarque fût pris dans une acception moins déterminée. Il paraît sur les médailles de Zénodore, qui commandait dans la Batanée, et sur celles d'Hérode Antipas, et de Philippe, fils d'Hérode Ier, roi de Judée.

Lorsqu'au lieu d'avoir dans sa dépendance une nation entière, un prince n'en gouvernait qu'une petite partie, il prenait quelquefois le nom de toparque, ΤΟΠΑΡΧΗΣ, qui signifie à la lettre *chef du lieu;* et c'est par ce titre que sont caractérisés sur leurs médailles[3] deux souverains de la principauté d'Olba, en Cilicie, dont l'un s'appelait Ajax et l'autre Teucer.

Enfin, lorsque suivant un usage aussi ancien qu'étendu, la grande prêtrise et la puissance temporelle se réunissaient sur une même tête, et que de ces deux titres semblait résulter un pouvoir plus éminent et plus sacré, alors on ne manquait guère de les exprimer à la fois dans les actes et sur les monumens; et c'est ainsi que sur les médailles, Antigonus de Judée a joint le titre de grand-prêtre, ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ, à celui de roi; Polémon de Cilicie, à celui de dynaste; Zénodore de Batanée, à celui de tétrarque.

Il faut observer ici que presque tous ces titres ne désignent bien souvent dans les inscriptions et les auteurs de l'antiquité que des officiers subalternes et dépendans. On voyait un roi, ΒΑΣΙΛΕΥΣ, parmi les magistrats d'Athènes et de quelques villes de l'Asie mineure, des ethnarques à Damas pendant qu'Arétas d'Arabie[4] y régnait, et en Egypte[5], du temps qu'elle était réduite en province de l'Empire, des toparques[6] dans la même province et dans le même temps. Mais sur les médailles, à l'exception du titre d'archonte, tous les autres désignent des souverains dont l'autorité était plus ou moins étendue.

Il faut observer encore que divers auteurs, ignorant le véritable titre affecté aux princes d'une dynastie, les ont quelquefois

[1] Strab. lib. 12, p. 567. — [2] Plin. lib. 5, cap. 18. — [3] Mus. D. Peller. — [4] Paul. ad Cor. 2, cap. 11. — [5] Strab. lib. 17, p. 798. — [6] Id. ibid. p. 787.

caractérisés par des titres plus ou moins honorables. C'est aux médailles qu'il faut recourir pour connaître les prérogatives de plusieurs souverains de l'Orient. Rien ne les empêchait de s'y parer des vertus les plus brillantes. Mais, à l'aide de pareils monumens, ils ne pouvaient relever l'éclat de leur dignité, sans exciter la jalousie de leurs voisins, et de Rome même, à qui les vertus des rois tributaires étaient plus indifférentes que leur puissance.

Il faut observer enfin qu'une médaille seule ne suffira jamais pour fixer la nature des titres que prenaient les rois de l'Orient, parce qu'à mesure que leur pouvoir s'est accru, ils l'ont énoncé par des expressions relatives, et qu'en fait d'usage, une médaille ne déposant que pour l'instant présent, son autorité peut à la rigueur être rejetée pour celui qui l'a précédé ou suivi.

Des titres d'honneur que les rois ont pris sur leurs médailles.

Ce fut après Alexandre qu'on vit paraître sur les médailles des rois grecs ces titres honorables que la flatterie prodigue si souvent aux princes, et que la vérité leur accorde avec tant de réserve. Philippe de Macédoine, qui aimait passionnément les louanges, ne mit jamais sur ses monnaies le titre de Sauveur qu'il avait reçu des Thébains. Son fils, qui préférait la renommée à la gloire, et la gloire aux conquêtes, qui cherchait à se rendre présent à tous les lieux et à tous les temps, qui força les Spartiates mêmes à le regarder comme un dieu, son fils est simplement nommé sur les médailles Alexandre, ou le roi Alexandre; soit que ce nom lui parût supérieur à tous les éloges, soit que les monnaies lui parussent de faibles moyens pour transmettre ses prétentions à la postérité. La conquête de la Perse changea ses idées. Le faste des vaincus se communiqua par degrés aux vainqueurs. Ptolémée I^er^, roi d'Egypte, et Antiochus I^er^, roi de Syrie, prirent sur leurs médailles le titre de Sauveur; le premier, pour avoir accordé quelque secours aux Rhodiens[1]; le second, pour avoir repoussé les Gaulois qui avaient fait une incursion dans ses États. Leurs successeurs et les princes qui régnèrent dans les pays voisins, ou dans l'Asie mineure, furent presque tous caractérisés par des surnoms particuliers. Tels sont, outre les rois de Syrie et d'Egypte, ceux des Parthes, de Commagène, de Cappadoce et de quelques souverains établis aux environs de la Syrie. Mais, au lieu que dans les autres monarchies on ne donnait communément qu'un surnom à chaque prince, on les multiplia sans scrupule chez les Parthes et dans la Syrie, et cet

[1] App. in Syr.

abus alla si loin dans la suite, qu'une pièce de métal suffisait à peine pour les contenir tous.

L'usage d'exprimer ces titres sur les monnaies ne passa point en Europe; du moins n'en trouve-t-on aucun vestige sur celles des rois de Macédoine et de Thrace.

On peut faire usage de ces réflexions pour fixer le pays et le temps d'une médaille qui, avec le nom d'un prince inconnu, présente un ou plusieurs titres d'honneur. On en cherchera le pays plutôt en Asie qu'en Europe, et le siècle plutôt après Alexandre qu'avant lui.

On peut se servir avec succès de la différence des titres énoncés sur les médailles pour distinguer des princes du même nom, et confondus quelquefois dans les auteurs. Mais on doit prendre garde que quelques uns de ces princes ont changé de surnoms. Démétrius III, roi de Syrie, est appelé tantôt ΦΙΛΟΠΑΤΩΡ, et tantôt ΦΙΛΟΜΗΤΩΡ; et que d'autres ont joint un nom semblable à des titres semblables. Deux Ariarathes de Cappadoce prennent celui d'ΕΥΣΕΒΗΣ, et ne prennent que celui-là.

Pindare dit : « Les hommes et les dieux ont une commune origine, et la puissance seule sert à les distinguer. » Il semble que plusieurs rois grecs ont voulu détruire cette barrière, en adoptant, comme des titres d'honneur, les noms spécialement consacrés aux dieux qu'ils adoraient. Tels sont ceux de Dionysius, Bacchus, ΔΙΟΝΥΣΟΣ, ou de dieu par excellence, ΘΕΟΣ, de dieu manifesté, ΘΕΟΣ ΕΠΙΦΑΝΗΣ. D'autres titres, conférés à des princes plus religieux ou plus modestes, exprimaient leur respect pour la Divinité, ΘΕΟΣΕΒΗΣ, ou leur tendresse pour leurs parens, ΦΙΛΟΠΑΤΩΡ, ΦΙΛΟΜΗΤΩΡ, ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣ, ou leur attachement à la patrie, ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣ. Ceux de grand, de Nicéphore, de Callinique, avaient rapport à des victoires ou à des exploits. Enfin, quelques uns de ces princes se sont souvenus qu'ils avaient des sujets, et ont pris les titres de juste, de bienfaiteur, etc. Le P. Hardouin [1] leur a ravi le mérite d'avoir adopté ce dernier, en le regardant non comme un titre d'honneur, mais de puissance. Ce sentiment n'est fondé que sur la fausse interprétation d'un passage du *Nouveau-Testament*. Celle que le même antiquaire avait donnée des mots ΘΕΟΣ et ΘΕΑ, porte sur un fondement encore moins solide [2]. Il prétendait qu'on ne devait pas les rendre par celui de dieu ou de déesse, mais par celui de noble ou d'illustre, et que ceux qui les joignaient à leur nom descendaient en droite ligne de quatre princes qui s'étaient immédiatement succédés sur le trône. Ainsi cette inscription, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗ ΘΕΑ [3], sur une médaille de Cléopâtre,

[1] Hard. chron. vet. test. p. 599. — [2] Ibid. p. 377. — [3] Vaill. hist. Seleuc. p. 337.

mère d'Antiochus VIII, roi de Syrie, loin de signifier *la déesse reine*, signifiait la reine descendue de quatre rois. Deux ou trois exemples que le hasard devait nécessairement produire, favorisaient ce sentiment; mais il a fallu, pour le soutenir, changer l'acception des mots les plus connus, accuser de supposition le décret des Smyrnéens, un des plus respectables monumens de l'antiquité [1], uniquement parce qu'il donne le titre de dieu au troisième des rois de Syrie; méconnaître les têtes de Ptolémée Ier, roi d'Égypte, et de Ptolémée son fils, parce qu'elles étaient représentées sur des médailles où ces princes recevaient le même titre; déranger enfin les successions de deux grandes monarchies, pour leur en substituer d'autres également combattues par les médailles et par les auteurs anciens. Le P. Hardouin a fait tous ces sacrifices, et la vérité ne lui en demandait qu'un, celui de renoncer à l'amour désordonné des systèmes, et de reconnaître qu'au commencement le titre de dieu fut donné à des princes qui avaient été consacrés après leur mort, et ensuite à d'autres qui voulurent pendant leur vie partager les honneurs de la Divinité.

Goltzius, et d'après lui quelques antiquaires [2], avaient rapporté une médaille de la célèbre Cléopâtre, sur laquelle on lisait: ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑ, expression inintelligible, et que Scaliger [3] avait pris pour un surnom égyptien. Mais on a fait voir [4] ou que la médaille a été mal lue, ou qu'elle est de coin moderne, et fabriquée par un faussaire ignorant qui avait devant les yeux des médailles de cette princesse où elle prend le titre de ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ. Le P. Hardouin [5] a donné à ces deux mots une interprétation relative à ses idées, et Vaillant [6] les a fort heureusement expliqués, en faisant voir que le mot ΘΕΑ se rapporte à Isis, divinité principale des Égyptiens; et, en effet, Plutarque [7] nous apprend qu'Antoine avait pris le surnom de nouveau Bacchus, et Cléopâtre celui de nouvelle Isis; elle fut même si connue sous ce titre que sur quelques unes de ses médailles il tient lieu de son nom.

Les titres accordés aux rois grecs sont-ils la fidèle expression de leurs sentimens et de leurs exploits? Nous ne proposerions pas cette question, si un sophiste ancien [8] ne l'avait décidée en faveur de ces princes, et s'il ne fallait pas prévenir l'abus qu'on pourrait faire de son autorité.

Séleucus III, qui avait eu dessein de délivrer son père, pri-

[1] Marm. Oxon. p. 5. — [2] Tristan. t. 1, p. 57. Occop. 30. — [3] Scalig. in Euseb. p. 217. — [4] Mém. de l'Acad. t. 9, p. 163. — [5] Hard. chron. vet. test. p. 577. — [6] Vaill. hist. Ptol. p. 189. — [7] Plut. in Anton. vit. — [8] Liban. in Antioch. p. 356.

sonnier chez les Parthes, mais qui n'eut point la force de venger sa mort, qui passa le mont Taurus pour s'opposer aux progrès d'Attale, roi de Pergame, mais qui, après deux ou trois ans d'un règne qu'aucune action mémorable n'a illustré [1], mourut au milieu d'une armée qu'il ne pouvait contenir dans le devoir, et de quelques amis qui l'empoisonnèrent; ce Séleucus, suivant quelques auteurs [2], était surnommé le foudre.

Antiochus VI, roi de Syrie, mort âgé de sept ans, avait reçu les titres de Bacchus et de Vainqueur.

Pendant que Ptolémée VII, qui avait rempli l'Egypte de deuil et de sang, osait usurper le titre de bienfaiteur, ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ, ses sujets, victimes de ses cruautés, lui donnaient d'une commune voix celui de malfaiteur, ΚΑΚΟΕΡΓΕΤΗΣ.

Enfin, si l'on parcourt l'histoire des rois d'Egypte et de ceux de Syrie, si l'on considère cet enchaînement de revers, de meurtres et d'attentats de toute espèce, on ne pourra guère s'empêcher de connaître que peu d'entre eux ont justifié les surnoms qu'ils avaient pris ou reçus; que la plupart de ces distinctions flatteuses furent accordées à de jeunes princes dont on avait conçu des espérances bientôt démenties par leur conduite, et que d'autres furent malheureusement regardées comme des titres attachés à la couronne, et qui n'imposaient pas plus d'obligations que la couronne elle-même.

Nous avons vu plut haut que les Romains poussèrent l'excès encore plus loin, et nous avons observé que, pour apprécier les éloges donnés aux princes, il faut moins s'en rapporter au témoignage des médailles qu'à celui des historiens exacts, parce que le premier n'est pour l'ordinaire que la voix des courtisans, et le second celle des peuples.

Mais il ne faut pas de pareilles distinctions pour expliquer les titres que des motifs de politique ont fait adopter. Des princes qui voyaient au nombre de leurs sujets une nation étrangère en état de se faire craindre par sa puissance, ou de se faire rechercher par son commerce, s'en déclaraient publiquement les protecteurs. C'est ainsi que la plupart des rois parthes, qu'Aristobule, roi de Judée, et un prince arabe qui régnait à Damas, ont été surnommés *philhellènes*, c'est-à-dire, amis des Grecs. En général, ceux qui prirent ce titre étaient étrangers à l'égard des Grecs, et voilà pourquoi il ne se trouve point sur les médailles des rois d'Egypte, de Syrie, de Commagène, etc.; voilà pourquoi il ne faudrait pas être surpris si on le découvrait un jour sur celles des rois de Cappadoce, de Bithynie, etc. L'exemple

[1] App. in Syr. p. 211, edit. Toll. — [2] Hieron. in Dan. Euseb. chronic. lib. 1, p. 62. Ibid. lib. 2, p. 142.

d'Alexandre Ier, roi de Macédoine, surnommé Philhellène[1], ne détruit pas cette règle générale. Quoiqu'il fût Grec d'origine[2], il régnait dans un pays presque tout barbare ; et comme souverain, il était étranger aux yeux des Grecs qu'il attirait dans ses États. Ce furent eux sans doute qui, flattés de la protection qu'ils en recevaient, lui donnèrent le titre d'ami de leur nation, car il n'est pas dit qu'il l'ait pris lui-même.

Quand les Romains eurent affermi leur puissance en Orient, tous les regards se tournèrent vers eux, et les rois exprimèrent en différentes manières leur attachement au nom romain ou à l'empereur régnant. De là les titres de ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΣ ou ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡ, qui paraissent sur les médailles de quelques princes.

Je ne pourrais analyser tous les titres exprimés sur les médailles des rois sans m'engager dans les détails les plus ennuyeux ; j'aime mieux les éviter ; 1°. en renvoyant le lecteur à l'ouvrage d'Ezéchiel Spanheim[3] ; 2°. en réunissant dans une table particulière tous les titres honorables que les rois grecs ont adoptés, soit que ces titres paraissent sur leurs médailles, soit qu'on ne les trouve que dans les auteurs de l'antiquité. Mais je n'y ai point inséré ces épithètes redoutables que la tyrannie des souverains arrachait au désespoir de leurs sujets, comme celles d'Épimanes ou furieux, de Cacoergetès ou malfaisant, ni ces espèces de sobriquets outrageans, que leur attiraient des difformités du corps qui n'étaient point rachetées par des bienfaits ou des vertus, tels que ceux de nez de griffon, de ventru, etc. ; ni ces surnoms humilians qu'on leur appliquait pour des talens qu'ils cultivaient avec trop de soin et dans lesquels ils avaient le malheur de réussir, tels que celui de joueur de flûte, etc. ; ni ces démonstrations tirées des lieux où ils avaient été élevés, telles que celles de Cyzicenus, Commagenus, ni tant d'autres enfin, qu'il serait inutile de chercher sur les médailles, et encore plus inutile de recueillir ici.

[1] Dio Chrysost. orat. — [2] Herod. lib. 8, cap. 137, lib. 9, cap. 44. — [3] Usu et præst. num. t. 1, p. 465.

RÉFLEXIONS
SUR UNE MÉDAILLE DE XERXES,
ROI D'ARSAMOSATE.

La médaille qui fait l'objet de ce mémoire[a] est très-singulière et peut-être unique. Ce n'est cependant qu'une médaille de petit bronze, et même du plus petit volume; mais elle est d'une belle conservation et d'un grand goût de dessin : elle offre d'un côté la tête d'un prince qui ne paraît guère âgé que de quarante à quarante-cinq ans, et qui porte une assez longue barbe ; sa tête est couverte d'une espèce de bonnet ou plutot de tiare qui se termine en pointe, et qui est retenu sur le front par un diadème dont les deux pendans flottent sur ses épaules : on voit au revers une Victoire qui, de la main droite, tient une couronne de laurier, et de l'autre un bouclier, avec ces mots pour légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΞΕΡΞΟΥ, du roi Xerxès ; aux pieds de la Victoire est une lettre isolée, un Η, que l'on peut regarder comme l'initiale de quelque nom de ville, ou comme une simple marque de monétaire.

Au nom de Xerxès se réveille l'idée de ce fameux roi des Perses, dont le règne commença vers l'an 485 avant l'ère chrétienne, et qui est aussi célèbre dans l'histoire par ses grandes entreprises contre les Grecs, que par les malheurs dont elles furent suivies. Il eut un petit-fils du même nom qui ne régna que quelques mois ; et la médaille dont il s'agit ne peut se rapporter ni à l'un ni à l'autre, non-seulement parce que nous n'en connaissons aucune de ces anciens rois étrangers ou barbares, comme les appelaient les Grecs, mais encore parce que les monnaies de ces princes ne portaient vraisemblablement ni leur nom ni leur image, et que celles qu'on leur attribue sous le terme général de *Dariques*, sont d'une fabrique assez grossière, sans inscription, et avec le simple type d'un archer décochant une flèche ; type auquel les orateurs grecs ont fait quelquefois allusion.

Paule Orose fait mention[1] d'un troisième Xerxès, Persan d'origine, qui, malgré l'obscurité de sa naissance, s'éleva par son courage et ses intrigues, au point de chasser du trône Artabane, quatrième du nom, dernier roi des Parthes, et de rétablir l'Em-

[a] Voyez la planche X. — [1] Lib. 7, cap. 18.

pire des Perses. Mais outre que Dion [1], Hérodien [2], Capitolin [3], Agathias [4] et presque tous les historiens qui en ont parlé, le nomment *Artaxerxès*, ou *Artaxarès*, les médailles des derniers rois parthes, ses prédécesseurs, sont d'une fabrique rude et grossière; au lieu que la médaille dont il s'agit, est, comme je l'ai déjà observé, de très-bon goût, et ressemble parfaitement à celles des premiers successeurs d'Alexandre au royaume de Syrie, soit pour le type, soit pour la forme des caractères. La seule différence consiste dans la tête du prince, dont la tiare a beaucoup de rapport à celle des rois de l'Osrhoène, de sorte qu'indépendamment d'aucun témoignage historique, elle suffirait pour prouver que, du temps des premiers rois de Syrie, régnait dans l'Orient un prince qui portait le nom de Xerxès.

Mais on le chercherait en vain dans les anciens historiens qu'on lit le plus communément, et dans les compilateurs modernes qui passent pour les plus exacts. Il n'en est fait mention que dans un fragment de Polybe, tiré des extraits de Constantin Porphyrogénète, qu'Henri de Valois publia, en 1634, sur un manuscrit que M. de Peyresc avait acquis dans l'île de Chypre. Voici ce que dit ce fragment [5].

« Antiochus étant sur le point de mettre le siége devant Ar» mosate, ville située entre l'Euphrate et le Tigre, dans un lieu » nommé la *belle Plaine*, Xerxès qui y régnait, prit d'abord la » fuite; mais faisant ensuite attention que si les ennemis s'em» paraient de la capitale de ses Etats, ils soumettraient facile» ment le reste, il résolut d'envoyer des ambassadeurs au roi » de Syrie, et de lui demander une entrevue. Les amis d'An» tiochus lui conseillaient de s'assurer de la personne de Xerxès, » et de faire entrer dans sa propre famille la principauté d'Ar» mosate, en la donnant à Mithridate, fils de sa sœur naturelle. » Antiochus, loin de suivre cet avis, aima mieux conclure un » traité de paix avec Xerxès : il le fit venir en sa présence, lui » remit la plus grande partie des tributs que le père de ce jeune » prince avait refusé de payer, retira de lui trois cents talens, » mille chevaux, mille mulets avec leurs harnois, et lui donna sa » sœur Antiochide en mariage, après avoir réglé les affaires » de ce royaume. La grandeur d'âme et la générosité vraiment » royale qu'Antiochus fit paraître en cette occasion, lui atti» rèrent l'amour et la confiance des peuples de ces cantons. »

Tel est le fragment de Polybe, qui doit, ce me semble, se rapporter à la médaille que j'examine, et qui indique et le lieu et le temps où a régné le Xerxès dont il est question. La ville

[1] Dion. lib. 80, p. 918. — [2] Herod. lib. 6. — [3] Capit. in Alex. p. 133. — [4] Agath. lib. 4, p. 134. — [5] Pag. 26.

d'Armosate, plus connue sous le nom d'Arsamosate, était située dans la partie méridionale de l'Arménie majeure, et le roi Antiochus, qui fut sur le point de mettre le siége devant cette ville, est Antiochus III, roi de Syrie, surnommé le Grand, dont l'histoire remplit une partie du huitième livre de Polybe, auquel appartient le fragment que j'ai rapporté, et que je vais tâcher d'éclaircir.

Pour le faire avec ordre, il faut prendre les choses de plus haut, et remonter jusqu'au temps où le royaume d'Arsamosate a pu se former.

Les historiens[1] nous apprennent que les derniers rois de Perse faisaient régir l'Arménie par des satrapes, qu'Alexandre y envoya Mithrenès, qu'après la mort de ce prince, ses généraux y établirent Prataphernès et Orontès, que Séleucus Nicator s'en étant emparé, la laissa avec le reste de ses Etats à Antiochus Ier, son fils et son successeur.

Cette idée générale des changemens arrivés dans l'Arménie se trouve confirmée par un passage de Strabon[2], où il est dit que cette province fut successivement possédée par les Perses, par les Macédoniens, c'est-à-dire Alexandre; par ceux qui après lui régnèrent dans la Médie et la Syrie, ce qui doit s'entendre des généraux de ce prince, et surtout de Séleucus Nicator; par Orontès qui descendait d'Hydarnès, un des seigneurs qui mirent Darius Hystaspe sur le trône des Perses; enfin par Artaxias et Zadriadès qui y prirent le titre de rois, après que les Romains eurent défait Antiochus-le-Grand.

En réunissant toutes ces autorités, il semble d'abord que depuis que les Perses s'étaient rendus maîtres de l'Arménie jusqu'à cet Orontès dont parle Strabon, cette province n'avait pas eu de rois particuliers.

Cependant Diodore de Sicile[3] fait mention d'un Ardoatès, roi d'Arménie, qui régnait quelques années après la mort d'Alexandre, et il est parlé dans un fragment de Memnon[4] d'un autre souverain de ce pays qui vivait du temps d'Antiochus II, roi de Syrie.

Pour concilier cette diversité apparente de sentimens, Réineccius, dans son *Historia Julia*[5], a supposé que l'Orontès dont il est parlé dans Strabon n'avait jamais été roi, et qu'il ne doit pas être distingué du satrape du même nom[6] qui gouverna l'Ar-

[1] Diod. Sicil. lib. 14, p. 258, edit. Rhodom. Justin. lib. 10, cap. 3. Quint. Curt. lib. 5, cap. 1. Justin. lib. 13, cap. 4. Polyæn. lib. 4, cap. 8. Appian. Syr. — [2] Strab. lib. 11, p. 531. — [3] Diod. Sic. eclog. 3, ex libro 31, p. 894. — [4] Apud. Phot. p. 723. — [5] Histor. Jul. t. 3, p. 230. — [6] Polyæn. lib. 4, cap. 8.

ménie du temps que les généraux d'Alexandre se disputaient la possession des provinces de l'Orient, supposition qu'on n'admettra pas sans peine. Pour ce qui est des princes dont Diodore de Sicile et Memnon ont parlé, Réineccius prétend qu'ils n'avaient eu qu'une autorité passagère, et qu'ils n'avaient laissé aucun successeur dans les pays où ils s'étaient établis.

Cet auteur était persuadé qu'avant le règne d'Antiochus-le-Grand, l'Arménie entière était une province de l'Empire de Syrie; et suivant ce principe, il a fait commencer les suites qu'il nous a données des rois d'Arménie à Artaxias et Zadriadès, qui se révoltèrent contre ce prince, en quoi il a été suivi par tous les auteurs modernes.

La médaille de Xerxès et le fragment de Polybe qui l'éclaircit, joints au témoignage de Diodore de Sicile et de Memnon, ne nous laissent plus aucun lieu de douter qu'avant que le titre de roi eût été conféré à Artaxias et à Zadriadès, il n'y eût en Arménie de véritables royaumes, des souverainetés où il y avait un ordre de succession établi; il paraît même que c'est là que régnaient quelques uns de ces dynastes contre lesquels Antiochus tourna ses armes [1] dans la première expédition qu'il fit en Orient, ainsi qu'on le verra dans la suite.

De tout ce que je viens de dire, on peut conclure que les premiers rois de Syrie ne possédèrent pas l'Arménie en entier, et que tandis que la plus grande partie de cette province était soumise aux gouverneurs qu'ils y envoyaient, le reste obéissait à des rois ou à des dynastes particuliers.

Mon dessein n'est pas de rechercher en quel temps ces dynasties ont pu se former. On pourrait accorder une certaine antiquité à celles qui étaient dans des lieux inaccessibles; mais il me semble qu'on ne doit pas faire remonter bien haut les commencemens de celle d'Arsamosate, qui occupait une des plus belles contrées de l'Arménie majeure, aux confins de la Mésopotamie, où d'ailleurs on pouvait pénétrer sans beaucoup d'obstacles. Quelle apparence que, sous l'empire des Perses et sous celui d'Alexandre, des particuliers eussent pu s'y faire une souveraineté, ou que Séleucus Nicator, dont le règne fut si florissant, se fût laissé enlever un pays si fort à sa bienséance?

Pour donner lieu au démembrement des grands Empires, il faut de grands événemens, des temps de troubles, des révolutions durables, et c'est ce qui arriva sous Antiochus II, roi de Syrie. Théodote, satrape de la Bactriane [2], se révolta contre ce prince, et cette révolte non-seulement demeura impunie, mais

[1] Polyb. lib. 5. — [2] Justin. lib. 41, cap. 4.

encore porta plusieurs nations de l'Orient à secouer le joug des rois de Syrie.

Il semble que c'est vers le temps de cette défection presque générale qu'on peut placer le commencement du royaume d'Arsamosate, et peut-être aussi de ces autres royaumes d'Arménie qui, du temps de Pline, n'étaient plus que de simples préfectures. *Dividitur*[1] (dit cet auteur en parlant de l'Arménie) *in præfecturas quas στρατηγίας vocant, quasdam ex iis vel singula regna, quondam barbaris nominibus CXX.*

On pourrait dire encore que ce fut cet Orontès dont parle Strabon, qui, profitant des circonstances critiques où l'Empire de Syrie se trouvait, jeta les fondemens du royaume d'Arsamosate. Orontès était Persan d'origine, et Xerxès l'était aussi, comme son nom le prouve; un tel rapport semble confirmer ma conjecture.

Mais quel qu'ait été le fondateur de cette dynastie, il y avait un prince qui y régnait lorsque Antiochus-le-Grand monta sur le trône vers l'an 224 avant l'ère chrétienne.

Antiochus fit trois expéditions dans l'Orient : la dernière n'étant pas liée à mon sujet, je ne parlerai que des deux autres, dont la première commença l'an 221 avant l'ère vulgaire, et fut occasionée par la révolte des satrapes de la Médie et de la Perse.

Polybe dit[2] qu'après les avoir soumis, il résolut de marcher contre quelques dynastes voisins qui régnaient sur des nations barbares, et qui étaient toujours prêts à se joindre aux mécontens. Artabazane, souverain de l'Atropatène et de quelques régions voisines situées entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, au-dessus de l'Arménie majeure, était le plus redoutable d'entre eux; ce fut aussi le premier que le roi de Syrie crut devoir attaquer. Dans cette vue il partit de la Babylonie, passa le mont Zagrus, et ayant laissé l'Arménie sur sa gauche, il entra dans les Etats d'Artabazane où tout fut obligé de céder à l'effort de ses armes. Il y a lieu de croire qu'à son retour, ayant pris sa route par l'Arménie majeure, il imposa au prince qui régnait alors dans Arsamosate, le tribut dont il est parlé dans le fragment de Polybe, et que ce roi, forcé de céder aux circonstances, ne vit pas plus tôt Antiochus engagé dans une nouvelle guerre, qu'il refusa de payer le tribut auquel il s'était soumis.

Sa mort, arrivée bientôt après, fit passer la couronne sur la tête de son fils, et c'est le prince représenté sur notre médaille. Il s'appelait Xerxès[a], nom et terme persan qui semble annon-

[1] Plin. lib. 6, cap. 9.— [2] Polyb. lib. 5, p. 399.— [a] Suivant Hérodote, lib. 6, le nom de Xerxès signifiait, dans la langue des Perses, un homme courageux.

cer que les rois d'Arsamosate, comme ceux de Cappadoce et ceux des Parthes, prétendaient descendre des anciens rois de Perse.

Ce fut dans les premières années du règne de ce Xerxès, qu'Antiochus entreprit une seconde expédition en Orient, et résolut de tourner ses armes contre Arsacès II*, roi des Parthes, qui depuis peu s'était emparé de la Médie. Son dessein était d'aller à Ecbatane; et comme il pouvait s'y rendre en passant par l'Arménie majeure, il dut préférer cette route à toute autre, parce qu'elle le mettait à portée d'entrer dans les Etats de Xerxès, et de retirer les tributs que le père de ce prince avait refusé de payer : du moins est-il certain que l'entreprise d'Antiochus sur Arsamosate, et son expédition contre les Parthes, se rapportent au même temps. Le fragment de Polybe[1] où il est parlé du premier de ces événemens, est tiré de la fin du huitième livre, et paraît être une suite de l'article où Polybe raconte la mort d'Achéus, arrivée l'an 215 avant l'ère chrétienne. Or c'est à l'année 214 ou 213 qu'on doit placer les commencemens de la guerre d'Antiochus contre les Parthes.

Le fragment de Polybe nous apprend quelles furent les suites du siége d'Arsamosate. On y voit que les amis d'Antiochus lui conseillaient de donner à Mithridate son neveu les Etats de Xerxès, et que le roi de Syrie, au contraire, aima mieux se prêter à un accommodement. Les peuples de l'Orient lui surent bon gré de cette modération, quoiqu'elle ne fût peut-être que l'effet de sa politique et de la nécessité où il se trouvait de ne pas faire un plus long séjour en Arménie.

Quoi qu'il en soit, l'entrée d'Antiochus dans cette province, le siége qu'il mit devant Arsamosate, l'alliance et le traité qu'il fit avec Xerxès, ne sont pas des faits si étrangers et si peu intéressans qu'on ait dû les négliger : cependant M. Vaillant dans son *Histoire des rois de Syrie*, et M. Rollin dans son *Histoire Ancienne*, n'en ont pas fait le moindre usage, et de plus M. Barbeyrac[2] qui, dans un ouvrage particulier, a pris à tâche de recueillir tous les traités rapportés en substance, ou simplement indiqués dans les auteurs grecs et latins, ou dans les autres monumens de l'antiquité, n'a pas fait mention de celui qui fut conclu entre le roi de Syrie et le roi d'Arsamosate, quoique le fragment de Polybe nous en ait conservé les principaux articles.

Mais Polybe se sert en cet endroit d'une expression qui demande un examen tout particulier. Il dit que le Mithridate dont il s'agit, était fils d'une sœur naturelle d'Antiochus, ἐς ἀν

[1] Polyb. lib. 8, p. 529, edit. Casaub. — [2] Barbeyrac, histoire des anciens traités.

υἱὸς τῆς ἀδελφῆς αὐτῷ κατὰ φύσιν. M. de Valois n'a pas traduit ces deux mots, κατὰ φύσιν, quoiqu'ils fassent une partie essentielle du texte, et comme ils se rapportent au mot ἀδελφὴ qui précède, il en résulte que la princesse, mère de Mithridate, était sœur naturelle d'Antiochus, expression dont on aurait peut-être peine à trouver d'autres exemples dans les bons auteurs grecs.

Il est vrai que le terme φύσει, qui semble répondre à κατὰ φύσιν, se rapporte quelquefois au mot υἱὸς exprimé ou sous-entendu, mais c'est dans un sens tout différent de celui que Polybe a voulu donner à l'expression dont il s'est servi; par exemple l'orateur Iséus[1] nous a conservé une loi des Athéniens, qui commence par ces mots : *Si un père présente aux magistrats un enfant naturel ou un enfant adoptif*, ἐάν τε τινὰ φύσει γιγνόμενα εἰσαγάγῃ τις, ἐάν τε ποιητὸν, etc.

Spon[2] a rapporté une inscription, où un certain Philon se dit aussi fils adoptif d'Aglaüs, et fils naturel de Nicon, ΦΙΛΩΝ ΑΓΛΑΟΥ ΦΥΣΕΙ ΔΕ ΝΙΚΩΝΟΣ.

Mais dans ces exemples le mot φύσει est mis en opposition avec le mot ποιητὸς *adoptivus*, et n'est employé que pour faire sentir la différence de l'état des véritables enfans à l'état des enfans adoptifs, différence que Polybe n'avait pas à exprimer dans cette occasion.

Pour résoudre la difficulté, il faut observer, 1°. que si Polybe avait cru qu'Antiochus et sa sœur fussent tous deux enfans légitimes, et d'un même père et d'une même mère, il n'aurait pas ajouté au mot ἀδελφὴ les mots κατὰ φύσιν; 2°. qu'il ne se serait pas servi de cette dernière expression, s'il avait voulu dire qu'Antiochus et la mère de Mithridate étaient de différens lits. Les Grecs avaient des termes particuliers pour exprimer cette différence : parmi eux les frères de deux lits, mais d'un mariage légitime, s'appelaient ὁμοπάτριοι, ou ὁμοπάτορες, ou ἀμφιμήτορες quand ils étaient d'un même père, et ὁμομήτριοι ou ὁμομήτορες[3], etc., quand ils étaient d'une même mère. Polybe n'a fait usage d'aucune de ces expressions; qu'en faut-il conclure? Qu'il a voulu faire entendre que la mère de Mithridate, sœur d'Antiochus, ἀδελφὴ κατὰ φύσιν, n'était pas fille légitime de Séleucus Callinicus, mais seulement fille naturelle. C'est ainsi qu'on trouve dans les constitutions grecques des empereurs les mots φύσει ou κατὰ φύσιν joints aux mots υἱὸς ou παῖς, *filius*, pour désigner des enfans qui ne sont pas nés d'un mariage légitime; et ce qui pourrait encore justifier le sens que je donne à l'expression de Polybe, c'est que Séleucus Callinicus, père d'Antiochus-le-Grand,

[1] Isæus, ἐν τῷ ὑπὲρ τῆς Ἀπολλοδώρᾳ κλήρᾳ, etc. — [2] Spon. Miscell. p. 338. — [3] Pollux. Onomast. lib. 3, cap. 2.

eut deux concubines, dont l'une s'appelait Nysa, et l'autre Mysta suivant Athénée [1], ou Pysta suivant Polyen [2] : c'est de l'une des deux qu'a pu naître la princesse dont il est fait mention dans le passage de Polybe ; c'est peut-être la même que cet auteur appelle Antiochide, et qui, après avoir eu d'un premier mariage le jeune Mithridate, épousa le roi Xerxès en secondes noces.

Au moyen de ce traité, Xerxès resta en possession des Etats qu'il avait reçus de son père : on ne saurait en fixer l'étendue, mais ils devaient être considérables, eu égard à la richesse et à la fertilité du pays [3] ; Arsamosate qui était la capitale, s'élevait dans une plaine qu'on nommait par excellence la belle plaine ou la plaine fertile. Le fleuve Arsénias coulait [4] au pied de ses murs, et, après avoir arrosé son territoire, allait se jeter dans l'Euphrate.

Les auteurs varient sur la position de la ville d'Arsamosate, et ce qu'on ferait pour concilier leurs sentimens, laisserait encore quelque chose à désirer [a]. Ce que l'on sait de plus positif, c'est qu'elle était située dans une des parties méridionales de l'Arménie majeure, et que du temps de Pline, elle était une des plus célèbres villes de cette province [5], *oppida celebrantur.... in majore (Armeniâ) Armosata Euphrati proximum* : elle avait de bonnes fortications ; et Tacite [6], qui pour cette raison lui donne le nom de *castellum*, dit que c'est en cet endroit que Césonius Pétus, chargé par l'empereur Néron de défendre

[1] Athen. lib. 13, p. 578. — [2] Polyæn. lib. 8, p. 818. — [3] Polyb. in excerpt. Vales. p. 29. — [4] Dionys. Patr. apud. Asseman. Bibl. orient. t. 2, p. 113. — [a] Plin. (lib. 6, cap. 9) place Arsamosate auprès de l'Euphrate. Un historien des Croisades (Albert. *Aquens. hist. Hierosol.* lib. 3, p. 222) parle d'un château nommé Samusart, qui était situé auprès de ce fleuve, et qui paraît ne devoir pas être distingué de la ville d'Arsamosate ; il ne doit pas l'être non plus de la ville de Ximxath, que les auteurs arabes mettent à deux journées de Malatieh vers l'orient (Golius *in Alfergan.* p. 248). Ces autorités ne permettraient guère d'hésiter sur l'endroit précis où se trouvait la ville d'Arsamosate, si elles pouvaient se concilier avec la table de Peutinger et l'anonyme de Ravenne. Dans la table on voit une route qui va depuis l'Euphrate jusqu'au Tigre, dans cet ordre : *ad Aras, Thirtonia, Mahara, Colchis, Corvilu, Arsinia, Coissa* ; vient ensuite une station considérable qui n'est désignée par aucun nom de ville : or, c'est vraisemblablement cette station inconnue et placée auprès du Tigre qui, dans l'anonyme de Ravenne, est appelée Arsamosate. Voici la route que cet auteur nous a laissée, et qu'il prend d'orient en occident : *Arsamosathi, Arsinia, Gorbilon, Cholcis, Mazara, Thertonia.* Il suivrait de là que la ville d'Arsamosate était auprès du Tigre, ou même qu'il y avait en Arménie deux villes du même nom, l'une auprès de ce dernier fleuve, et l'autre auprès de l'Euphrate. En attendant que ce point de géographie soit éclairci, j'ai cru qu'il suffisait de placer la ville dont parle Polybe dans une des parties méridionales de l'Arménie majeure. — [5] Plin. lib. 6, cap. 9. — [6] Tacit. lib 15, cap. 10.

l'Arménie contre les incursions de Vologèse, roi des Parthes, mit sa femme et ses enfans en sûreté : la place fut assiégée et se défendit jusqu'à ce que Pétus eût signé le traité honteux par lequel il s'obligeait de faire sortir ses troupes de la province et d'en retirer toutes les garnisons.

Dans les siècles suivans la ville d'Arsamosate subit le sort de l'Arménie qui passa successivement sous différentes dominations, et qui fut tour à tour prise et saccagée par les Huns, les Arabes et d'autres nations voisines.

Nous apprenons de la chronique syriaque de Denys, patriarche des Jacobites, dont M. Assemani a donné quelques morceaux dans sa *Bibliothèque Orientale* [1], que vers l'an 768 Abbas, émir de Gésirah, envoya des ingénieurs et des travailleurs à Arsamosate pour y établir et fortifier un camp ; et qu'à peine l'eurent-ils élevé à la hauteur d'une coudée, qu'une armée de Grecs vint fondre sur eux, et les ayant mis en fuite détruisit leur ouvrage ; mais que les Grecs s'étant retirés, les Arabes revinrent en force et formèrent le camp qui rendit la ville d'Arsamosate une des plus importantes places du pays.

C'était l'idée qu'on en avait au commencement du douzième siècle : un Turc, nommé *Balduc*, s'était rendu maître de ce château et l'avait soustrait à l'obéissance des seigneurs d'Édesse [2]. Peu content d'une pareille usurpation, il faisait des courses jusqu'aux portes de cette ville, et avait contraint les habitans à lui payer un tribut annuel [3]. Un vieux Grec, qui commandait dans Édesse [4], dissimulait des outrages qu'il ne pouvait repousser, ou les suscitait lui-même avec adresse pour inspirer plus de frayeur à des sujets qu'il gouvernait en tyran. A la fin pourtant, fatigué de leurs plaintes, il engagea Baudouin, qu'il avait adopté pour son fils, à déclarer la guerre à Balduc. Baudouin partit avec un corps de troupes, mit le siége devant Arsamosate, fut repoussé plusieurs fois ; et jugeant la place imprenable, il revint à Édesse où peu de temps après il succéda au prince qui l'avait adopté. Ce fut alors que Balduc, craignant le voisinage d'un ennemi si redoutable, lui remit la place à de certaines conditions, et passa lui-même à son service. Les historiens de qui j'emprunte ce fait, donnent au château où Balduc s'était enfermé, les noms de *Sarmes*, *Samusart* et *Samosate* ; mais il est visible, par leur récit, que ce doit être la ville d'Arsamosate, et M. Bayer [5] a déjà fait cette observation. Outre que les noms orientaux sont presque tous défigurés dans les auteurs

[1] Bibl. orient. t. 2, p. 113. — [2] Albert. Aquens. histor. Hierosol. lib. 3, p. 222. — [3] Villerm. Tyr. lib. 4, p. 683. — [4] Marin. Sarn. lib. 3, pars. 5, p. 141. — [5] Hist. Osrh. p. 301.

latins de ce temps-là, Guillaume de Tyr était en quelque façon autorisé à nommer Samosate la ville que d'autres auteurs ont appelée Arsamosate. En effet, la première syllabe de ce dernier nom ne paraît être qu'une espèce d'article qu'on ajoutait ou qu'on retranchait à volonté, et c'est ce qu'on peut conclure du nom de Ximxath que plusieurs auteurs arabes [1] ont donné à cette ville. On doit néanmoins observer que, dans une chronique des évêchés dépendans du patriarchat d'Antioche, qui termine l'ouvrage de Guillaume de Tyr, cette ville est nommée *Arsomasata* pour *Arsamosata*, et qu'elle se trouve placée dans la province ecclésiastique et comme un évêché suffragant d'Amida. On ne sait pas quand cet évêché fut établi : les auteurs orientaux nous ont simplement conservé les noms de deux de ses évêques; le premier, au rapport du patriarche Denys [2] dans sa chronique, se nommait Aaron, il était de la secte des Monophysites, et il occupa le siége d'Arsamosate depuis l'année 503 jusqu'en 518 qu'il fut envoyé en exil par l'empereur Justin; le second, qui, suivant Abulpharage [3], s'appelait Athanase, et suivant les diptyques des Jacobites, Théodose, après s'être démis de son évêché, fut créé patriarche des Jacobites, dans le onzième siècle.

En citant les monumens qui concernent la ville d'Arsamosate, je n'ai pas fait usage d'une médaille qu'on lui avait attribuée, et qui se trouve dans le cabinet du grand-duc. Elle représente d'un côté la tête de Marc-Aurèle, et au revers on a lu ce mot, ΑΡΜΟCΑΙΤΤΗΝΩΝ, autour d'une figure d'Hercule.

M. Spanheim et le P. Hardouin l'ont citée d'après Holsténius : mais le premier, après l'avoir expliquée assez au long dans l'édition du livre *de usu et præstantiâ numismatum*, qu'il donna en Hollande en 1671, n'en a pas parlé dans la nouvelle édition donnée en Angleterre en 1706; et le second, c'est-à-dire, le P. Hardouin qui l'avait citée dans l'édition in-4°. de son *Pline*, l'a déclarée suspecte dans l'édition in-folio. Il y a lieu de croire qu'ils s'étaient repentis l'un et l'autre d'avoir si légèrement ajouté foi à la citation d'Holsténius. La médaille qu'ils avaient d'abord attribuée à la ville d'Arsamosate, est, selon toutes les apparences, une médaille des Saïttes, ville située dans la Lydie, auprès du fleuve Hermus; M. Vaillant [4], qui l'avait vue dans le cabinet du grand-duc, l'a décrite dans le recueil qu'il a donné des médailles impériales frappées par les villes grecques : elle représente au revers de la tête de Marc Aurèle, une figure d'Her-

[1] Golius in Alferg. p. 248. — [2] Dionys. Patriar. apud Assem. diss. de Monophys. Bibl. orient. t. 2. — [3] Assem. bibl. orient. t. 2, p. 354. — [4] Vaill. num. græc. p. 56.

cule avec cette légende, ΕΠ ΑΙΛ ΗΡΚΥΛΑΝΟΥ ΑΡΧ. Α. ΣΑΙΤΤΗΝΩΝ ΕΡΜΟΣ. En changeant la première lettre du mot ΕΡΜΟΣ qui est le nom du fleuve, et en le joignant avec celui de ΣΑΙΤΤΗΝΩΝ qui est le nom de la ville, on avait fait ΑΡΜΟΣΑΙΤΤΗΝΩΝ qui marquait que la médaille avait été frappée à Arsamosate.

Sur la foi de ce monument, M. Spanheim avança que la ville d'Arsamosate devait s'appeler Armosate, et le P. Hardouin mit *Armosata* dans le texte de Pline, au lieu d'Arsamote qu'il avait trouvée dans les premières éditions de cet auteur; ils s'étaient aussi appuyés sur le fragment de Polybe que j'ai rapporté, et dans lequel on trouve effectivement *Armosata*.

Le nombre des auteurs qui l'ont nommé Arsamosate est beaucoup plus grand, et ce sont des auteurs qui ont écrit en divers temps et en différentes langues: tels sont Tacite, Ptolémée, l'anonyme de Ravenne, Denys, patriarche des Jacobites, écrivain du huitième siècle, et Abulpharage qui vivait dans le treizième; sur quoi il faut observer que les témoignages des deux derniers méritent d'autant plus d'attention, que ces deux écrivains ont vécu dans des pays voisins de l'Arménie, et que le premier ayant été patriarche des Jacobites, et le second, primat de cette secte, ils ont dû connaître mieux que personne le nom d'une ville dont l'évêque était de leur dépendance. Il paraît donc qu'on doit plutôt se déterminer pour le nom d'Arsamosate que pour celui d'Armosate, à moins qu'on ne suppose que cette ville a porté les deux noms à la fois, comme celle d'Artaxata qui, suivant Strabon[1], s'appelait aussi *Artaxiasata;* mais alors il faudrait convenir qu'elle a été beaucoup plus connue sous le nom d'Arsamosate que sous celui d'Armosate.

Avant que de passer au revers de la médaille, je dois dire un mot de l'ornement de tête avec lequel notre Xerxès y est représenté. C'est une espèce de bonnet ou plutôt de tiare entourée d'un diadème dont les extrémités flottent sur les épaules du prince.

La tiare était d'un grand usage parmi les Orientaux. Celles dont les particuliers se servaient étaient ou rondes ou recourbées par devant et semblables au bonnet phrygien. Il n'était permis qu'aux souverains de les porter droites et élevées. Les rois de Perse étaient si jaloux de ce droit, qu'ils auraient puni de mort ceux de leurs sujets qui auraient osé se l'attribuer; et l'on en faisait tant de cas, que Démaratus-le-Lacédémonien[2], après avoir donné un conseil fort utile au grand Xerxès, demanda, pour toute récompense, de pouvoir faire une entrée publique dans la ville de Sardes avec la tiare droite sur la tête.

[1] Lib. II, p. 528.—[2] Suidas in voce *Τιάρα.* Senec. de Benef. lib. 6, cap. 13.

Les médailles nous représentent ces différentes sortes de tiares. On y voit que celles des rois d'Arménie se terminaient par une espèce de cercle surmonté de plusieurs pointes ; on y distingue communément celles des rois parthes de celles des rois de l'Osrhoène, par les divers ornemens dont les unes et les autres sont chargées ; enfin la médaille de Xerxès fait présumer que les tiares des rois d'Arsamosate étaient fort pointues. Ces remarques, toutes frivoles qu'elles paraissent, ont cependant un objet utile, puisqu'on peut en conclure, 1°. que tout prince qui a pris la tiare sur ses médailles, a dû régner en Orient ; 2°. qu'en observant avec attention la forme de sa tiare, on connaîtra à peu près l'endroit où il a régné.

Le revers de la médaille représente une Victoire qui, s'appuyant de la main gauche sur un bouclier, tient de la droite une couronne de laurier, précisément au-dessus du nom de Xerxès ; le même type se trouve sur une médaille de Séleucus Nicator, avec cette seule différence que le bouclier est chargé d'une ancre qui était son symbole ordinaire. Sur d'autres médailles des rois de Syrie, au lieu de bouclier, la Victoire tient une palme, et c'est ainsi qu'elle est représentée sur une médaille d'Alexandre Théopator ; je les ai fait graver avec soin, afin que l'Académie juge elle-même si le rapport qui est entre les revers de ces trois différentes médailles, pour le fond du type, pour le goût du dessin, pour la position et la forme des caractères, n'indique pas, à n'en pouvoir douter, le même pays et à peu près le même temps. On y remarque de plus, de la part du roi d'Arsamosate, une telle émulation à imiter les monumens des rois de Syrie, ses contemporains, qu'il est à croire qu'il n'en usait ainsi depuis l'alliance qu'il avait faite avec Antiochus-le-Grand, que parce que, combattant sous leurs étendards, ou contribuant à leurs victoires par les troupes auxiliaires qu'il leur fournissait, il se croyait en droit d'en partager l'honneur sur ses médailles : peut-être aussi qu'aidé par ces mêmes rois, il avait lui-même remporté sur quelque prince voisin, des avantages dont, à leur exemple, il avait voulu conserver le souvenir par des monumens tout semblables.

La lettre H qu'on voit aux pieds de la Victoire ne s'explique pas si aisément ; car ce ne peut pas être une époque qui marque la huitième année du règne de Xerxès. Polybe dit qu'il était fort jeune quand il monta sur le trône, et sa médaille le représente âgé de quarante à quarante-cinq ans : c'est encore moins l'époque de la dynastie ou royaume d'Arsamosate dont les commencemens doivent être bien plus anciens, puisque Xerxès avait succédé à son père.

On trouve assez communément de ces lettres isolées sur les médailles des rois de Syrie ; l'A surtout, que M. Vaillant a coutume de rapporter au nom d'Antioche dont il est l'initiale. Il y en a d'autres sur les médailles des rois parthes, qu'il prend de même pour des initiales de noms de villes, en expliquant l'A par *Arsacia*, le B par *Bologesia*, et le G par *Gaza* ou *Gazaca* ; mais cet habile antiquaire ne s'est pas expliqué sur la lettre H qui se trouve aussi sur une médaille d'Alexandre Théopator, roi de Syrie, et qui, étant accompagnée d'une époque et d'un monogramme de la ville de Tyr, ne doit être regardée que comme une marque de monétaire.

Il me semble aussi que ce serait le meilleur parti qu'on pourrait prendre à l'égard de cette même lettre gravée sur la médaille de Xerxès, quoiqu'absolument parlant on pût en faire l'initiale d'*Elegerda*, Ηλέγερδα, ville de l'Arménie, que Ptolémée place dans la même préfecture qu'Arsamosate, en supposant qu'originairement elle faisait partie des États de Xerxès, ou qu'il l'y avait ajoutée par la victoire même qu'il célèbre sur sa médaille.

Depuis que ce mémoire a été lu, un savant jésuite d'Allemagne [1] a publié une médaille qui mérite quelques réflexions. Elle représente d'un côté la tête d'un jeune homme couverte d'une tiare pointue ; et de l'autre, un symbole qui ressemble assez à un caducée mal figuré : autour de ce symbole est une légende où il manque quelques lettres, et qu'on a restituée de cette manière : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΜΟΥ ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ. L'auteur dont j'ai parlé, en avouant qu'il a suppléé la première lettre du mot ΑΡΣΑΜΟΥ, attribue la médaille à un Arsamès, frère d'Artaxerxès Ochus qui vivait vers l'an 367, et qui, suivant lui, peut être regardé comme le fondateur d'Arsamosate. Dans le temps que cette opinion se produisait en Allemagne, on venait de découvrir en France une médaille dont voici la description : d'un côté la tête d'un jeune homme couronnée de rayons, et au revers, une Victoire avec ses attributs ordinaires, et cette inscription, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ ; et à l'exergue, ces deux lettres ΓΑ. La ressemblance des noms et la conformité des titres exprimés sur les deux médailles, a d'abord fait penser qu'elles étaient du même prince ; et après un nouvel examen de celle qui est à Vienne, il a paru qu'il fallait y lire ΣΑΜΟΥ au lieu d'ΑΡΣΑΜΟΥ. Il ne reste plus qu'à savoir où régnait le prince pour qui ces deux médailles ont été frappées. Je le regarderais volontiers comme un des successeurs du roi Xerxès dont j'ai tâché d'éclaircir la médaille ; car il me

[1] Reg. vet. num. notis illustr. Viennæ Austr. 1752.

paraît que la tiare de ce prince diffère de celle du roi Samus ou Samès, moins par la forme que par ces différences légères qu'on aperçoit sur les médailles d'une même dynastie : d'ailleurs, la médaille du roi Xerxès et celle du roi Samès, ont d'autres rapports qui n'échapperont pas à ceux qui voudront les comparer entre elles. Je me contente d'en avertir et d'ajouter qu'on trouvera, dans les volumes suivans, deux autres explications de la médaille de Samès, l'une par M. l'abbé Belley qui l'a publiée le premier, et l'autre par M. de Boze.

REMARQUES

SUR

LES MÉDAILLES DES ROIS PARTHES,

PUBLIÉES PAR DIFFÉRENS AUTEURS.

Dans un mémoire que je lus en 1750, j'examinai plusieurs médailles dont les légendes se trouvaient défigurées dans les ouvrages des antiquaires. Je tâchai d'en donner la véritable leçon, et j'accompagnai ces corrections de quelques légères remarques. Je vais faire le même travail sur les médailles des rois parthes.

Rien n'est si difficile que de distribuer ces monumens dans l'ordre qui leur convient, ils n'offrent pour l'ordinaire que le nom d'Arsacès, commun à la plupart des princes de cette dynastie ; les types sont presque partout les mêmes : les titres de puissance ou de flatterie qui les accompagnent, ne fournissent pas des caractères distinctifs, et semblent prodigués au hasard, sur des médailles qui appartiennent à différens princes.

Si les époques qu'on y voit formaient une chaîne continue ou légèrement interrompue en quelques endroits, on pourrait les concilier avec la durée des différens règnes, et fixer le rang des médailles qui représentent la même tête ; mais ces époques sont en petit nombre, et l'usage qu'on en a fait jusqu'à présent augmente encore la difficulté. On a cru devoir les rapporter à la défection des Parthes sous le règne des premiers rois de Syrie, et l'on s'est partagé sur le temps précis de cet événement. Usserius[1] et Pétau[2] l'ont fixé à l'an 504 de Rome, 250 avant J. C.

[1] Usser. Annal. ann. 250 ante ær. Christ. — [2] Pet. de Doctr. temp. ann. Per. Jul. 4464.

L'abbé de Longuerue, suivi par Vaillant[1], à l'an 498 de Rome, 256 avant J. C.

Ces opinions, et d'autres qui n'en diffèrent guère, furent attaquées en 1754 dans une dissertation que publia le P. Corsini[2] sur un médaillon unique que possédait alors M. le baron Stosch, et que j'ai depuis acquis pour le cabinet du Roi. Il représente d'un côté la tête d'un prince, ornée d'un diadème; au revers on voit à l'exergue cette époque ΤΑΓ 333, et autour de la figure d'Hercule assis sur un rocher, une légende qui, avec les titres de Roi et de Sauveur, contient un nom dont la lecture est incertaine. Suivant le P. Frœlich, c'est ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ; suivant le P. Corsini, c'est le nom de Minnisar qui, du temps de Trajan, régnait dans un canton de l'Arménie. Il en est parlé dans Dion[3], et le fait que rapporte cet historien ferait remonter l'ère qu'on suivait dans les États de Minnisar, à l'an 525 de Rome; mais comme cette ère ne peut pas être celle de l'Arménie, il fallait, suivant le P. Corsini, que Minnisar eût adopté l'ère des Parthes, qui par conséquent ne doit pas être de l'an 498 ni de l'an 504, mais de l'an 525 de Rome, 229 avant J. C.

Le P. Corsini établit cette opinion sur des preuves fortement attaquées par le P. Frœlich[4] dans un ouvrage particulier, et fortement défendues dans un second ouvrage du P. Corsini[5].

Dans cette dispute où le savoir se trouve réuni à la décence des expressions, on n'a pas fait mention du sentiment du P. Hardouin[6], renouvelé et développé par M. Fréret dans un de ses Mémoires[7], sans doute parce que les opinions du P. Hardouin, en fait de médailles, commencent à perdre le droit d'être réfutées, et que le mémoire de M. Fréret, alors récemment imprimé, n'était connu ni en Italie ni en Allemagne[a]. M. Fréret, après avoir examiné les sentimens des antiquaires sur les époques des médailles des rois parthes, propose de faire concourir cette ère avec celle des astronomes chaldéens, qu'il fixe au 24 octobre 311 avant J. C. Il cite plusieurs médailles qui viennent à l'appui de ce système, et donne des solutions pour celles qui semblent le détruire.

[1] Annal. Arsac. p. 2. Vaill. Arsacid. imp. p. 4. — [2] Cors. de num Minnis. Liburn. 1754, in-4°. — [3] Dion. lib. 68, p. 1137, edit. Reim. — [4] Dubia de Minnis. num. Vienn. 1754, in-4°. — [5] Dissert. in qua dubia adv. Minnis. reg. num. etc. Rom. 1757, in-4°. — [6] Hard. num. ant. illustr. p. 131. Chron. vet. Test. p. 576. — [7] Mém. de l'Acad. t. 19, p. 110. — [a] Il y a néanmoins une légère différence entre le sentiment du P. Hardouin et celui de M. Fréret; le premier confondait l'ère consignée sur les médailles des Parthes avec celle des Séleucides, qui commence à l'automne de l'an 312; et le second, avec l'ère des astronomes chaldéens, qui commence un an plus tard, c'est-à-dire à l'automne de 311 avant J. C.: l'opinion de M. Fréret paraît mieux fondée.

Ce sont en effet les médailles seules qui peuvent nous éclairer dans le choix de l'opinion qu'il faut embrasser, et surtout les médailles qui, avec des époques clairement exprimées, présentent le nom de Vologesès. Plusieurs princes de ce nom ont régné sur les Parthes. Le premier, selon M. l'abbé de Longuerue [1], monta sur le trône vers l'an 50 de J. C., et mourut avant l'année 88 de la même ère. Le deuxième commença son règne sous celui d'Hadrien, vers l'an 134 [2], et M. l'abbé de Longuerue le fait vivre jusque sous l'empire de Commode. Vologesès III lui succéda, et mourut vers l'an 219, sous l'empire de Caracalla [3]. Vaillant [4] attribue au premier une médaille où l'on voit ces deux lettres TH, c'est-à-dire, 308 : il ne rapporte au deuxième qu'une médaille qui est sans époque, et il réserve pour le troisième les médailles qui offrent les années 451 et 460 de l'ère usitée sur ces monumens.

Depuis cet antiquaire, on a découvert d'autres médailles avec le nom de Vologesès, et des époques qui, jointes à celles qui étaient déjà connues, donnent cette espèce de suite, 448, 451, 454, 460, 461, 464, 465; dans le système de M. l'abbé de Longuerue, ces époques nous ramèneraient au règne de Septime-Sévère. Or, dit M. Fréret [5], ce n'est point Vologesès qui régnait alors sur les Parthes; c'était Artaban, suivant Hérodien [6]. M. l'abbé de Longuerue [7] avait prévu cette difficulté, et avait tâché de la résoudre en opposant au témoignage d'Hérodien celui de Dion [8], qui en effet semble dire qu'un Vologesès régnait chez les Parthes, lors de l'expédition de Septime-Sévère.

Quoi qu'il en soit, les époques précédentes pourront se concilier avec l'histoire, soit qu'à l'exemple de M. l'abbé de Longuerue on fixe le commencement de l'ère des Parthes à l'an 498 de Rome, soit que d'après Usserius et Pétau on ne le place qu'à l'an 504 de la même ère. Mais si, avec le P. Corsini, on voulait le reculer jusqu'à l'an 525 de Rome, alors les dernières époques, celles par exemple de 460, 461, 464 et 465, se rapporteraient aux années de Rome 985, 986, 989, 990, de J. C. 232, 233, 236 et 237, c'est-à-dire, quelques années après la destruction de l'Empire des Parthes; et pour sauver cette contradiction, il faudrait recourir avec le P. Corsini [9] à des suppositions qui laisseraient bien des incertitudes dans l'esprit.

Il est clair, d'après cet exposé, qu'on ne saurait rechercher avec trop de soin les médailles qui portent le nom de Vologesès,

[1] Annal. Arsac. p. 36 et 39. — [2] Ibid. p. 46 et 50. — [3] Ibid. p. 51. — [4] Arsacid. imp. p. 293, 345, 364. — [5] Pag. 113. — [6] Herod. lib. 3. — [7] Annal. Arsac. p. 51. — [8] Dio. fragm. ex Xiphil. lib. 75, p. 1263, edit. Reimar. — [9] Cors. Dissert. in qua dubia adv. Minnis. num. etc. Rom. 1757, p. 53.

et surtout celles dont les époques passeraient bien au-delà des limites fixées par les époques connues jusqu'à présent. Telle est une médaille d'un Vologesès, que j'ai vue dans le cabinet du cardinal Carpegna, conservé au Vatican : elle représente d'un côté la tête du prince ornée d'une tiare, derrière laquelle est un B; au revers, la victoire debout présente une couronne au prince assis; on voit tout autour ces lettres ΑΓΑ, qui font partie du mot ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ, et dans le champ ces autres lettres ΔΚΦ (524).

Dans le système de l'abbé de Longuerue, cette médaille se rapporterait à l'an 268 ou 269 de J. C., la première ou deuxième année du règne de Claude II, plus de quarante ans après la destruction de l'Empire des Parthes. Dans le système d'Usserius et de Pétau, elle aurait été frappée six ans plus tard, encore au commencement de la cinquième année d'Aurélien : enfin dans celui du P. Corsini, elle descendrait à l'an 286 de J. C., la douzième année de Dioclétien. Mais dans celui de M. Fréret, elle se rapporterait à l'an 213 ou 214 de J. C., environ treize ans avant la destruction de l'Empire des Parthes.

A la faveur d'un monument si authentique, je ferai commencer avec M. Fréret l'ère des médailles parthes au même point que l'ère de Babylone, c'est-à-dire, à l'an 311 avant l'ère chrétienne, et par là se trouveront entièrement écartées les trois opinions précédentes.

Pour confirmer celle que je préfère, il faut répondre aux difficultés que pourraient faire naître quelques médailles citées par Vaillant. La première qui nous offre le nom de Vologesès, et que cet antiquaire [1] attribue à Vologesès Ier, présente pour époque l'année 308, qui dans le système de M. Fréret répondrait à la troisième ou quatrième année avant l'ère vulgaire : or dans ce temps-là Phraatès régnait sur les Parthes, et le premier des Vologesès connus n'a régné que long-temps après.

Pour écarter l'autorité de cette médaille, M. Fréret [2] a conjecturé qu'on pourrait l'attribuer à quelque prince qui avait pris le nom de Vologesès, et qui s'était révolté contre Phraatès. A cette réponse on pourrait ajouter des doutes sur la leçon de la médaille. Vaillant qui n'avait pas vu ce monument, ne dit pas dans quel cabinet il se trouvait ; il ne le connaissait que par la collection de Morel, et quoique ce dernier antiquaire fût très-versé dans la connaissance des médailles, il a pu d'autant plus aisément se tromper sur le nom du prince ou sur la nature des lettres numérales, que nous avons dans les meilleurs recueils d'antiquités, des exemples sans nombre de pareilles erreurs ; et pour ne pas en chercher bien loin, en voici un qui peut servir à

[1] Vaill. imper. Arsac. p. 293. — [2] Mém. de l'Acad. t. 19, p. 113.

résoudre la seconde difficulté qui se présente contre le sentiment de M. Fréret.

Vaillant[1] a publié une médaille d'argent du cabinet du roi, sur laquelle il a lu cette légende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ.... et cette époque ΑϘΥ, 491. Comme cette année, dans son système, est postérieure à la mort d'Artaban, dernier roi des Parthes, il a supposé que la médaille est d'Artaxerxès, qui rétablit l'Empire des Perses. Le P. Frœlich est du même sentiment[2] : le P. Corsini[3], obligé de la rapporter à un temps postérieur encore au règne d'Artaxerxès, l'attribue à un roi d'Arménie : dans le système de M. Fréret, l'année 491 répondrait à l'année 181 ou 181 de J. C. Mais, dira-t-on, le trône des Parthes était rempli par un prince nommé Vologesès, et la médaille, selon Vaillant, offre le nom d'Arsacès. Je réponds que le nom du prince à qui l'on doit attribuer ce monument, est presque entièrement effacé, qu'il n'en reste plus que les deux lettres ΛΑ, qui font certainement partie du mot ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ (*voyez la planche XI, n°.* 3) ; autorisé par cette leçon, et par d'autres caractères distinctifs, j'attribue la médaille au Vologesès qui vivait du temps de Commode et de Septime-Sévère, et ce monument devient une preuve de plus pour le sentiment de M. Fréret. A ce Vologesès, que l'abbé de Longuerue et Vaillant nomment Vologesès II, ils donnent pour successeur un autre prince qu'ils nomment Vologesès III ; mais ils conviennent eux-mêmes qu'on ignore le temps de la mort du premier, et de l'avénement du second au trône. Il faut placer entre eux un prince dont il nous reste une médaille avec l'époque 508[4], mitoyenne entre l'époque 491, qui paraît sur la médaille précédente, et l'époque 524, qu'on voit sur la médaille du Vatican.

Ces éclaircissemens étaient nécessaires pour mieux comprendre la nature des corrections que je vais proposer. Vaillant attribue aux trois premiers rois parthes[5] des médaillons d'argent qu'on a reconnus depuis convenir à des princes qui ont régné dans un temps postérieur ; les titres y sont accumulés à la suite du nom du prince, et cette raison seule suffisait pour ne pas les rapporter aux premiers siècles de la monarchie. Il en est une autre que Vaillant et les autres antiquaires n'ont pas connue ; c'est que ces monumens ont des époques à l'exergue, et comme elles y précèdent les noms des mois macédoniens, que les Parthes traçaient quelquefois sur leurs médailles, on les a regardées comme des prépositions. Ainsi, sur une médaille de M. Fou-

[1] Pag. 391. — [2] Dubia de Minnis. num. Vienn. 1754. p. 75. — [3] Dissert. in qua dubia adv. Minnis. regis num. prop. dil. Rom. 1757, p. 62. — [4] Vaill. imper. Arsac. p. 394. — [5] Arsacid. imper. p. 6 et 16.

cault qui a passé au cabinet du roi, et que Vaillant attribue au second des Arsacides[1], on lit d'abord, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; Vaillant lit ensuite, ΑΠ. ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤ, c'est-à-dire, *ab Hyperberetæo :* il suppose donc que le nom du mois est précédé d'une préposition, et qu'il commence par un *epsilon*, ce qui est contre l'usage et contre la véritable leçon de la médaille. En effet, avant le nom du mois il y avait trois lettres, dont la première est détruite, mais qui pouvait être un *alpha;* la seconde est un *pi*, la troisième un *sigma*, qu'on a pris pour un *epsilon*, parce que ces deux lettres ont quelquefois une forme à peu près semblable sur les médailles. Le Σ signifie deux cents, le Π quatre-vingts, et quelle que soit la lettre numérale, dont on aperçoit encore de faibles vestiges, on aura l'époque 280 et quelques années; et dans le système que nous suivons, la médaille aura été frappée par Phraatès IV, qui vivait sous Auguste.

Vaillant attribue au premier des Arsacès, un médaillon qui contient les mêmes titres d'honneur que le précédent, mais dont l'exergue, suivant cet antiquaire, offre ces mots, ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ : ce qui l'a trompé, c'est que sur cette médaille l'*omicron* étant carré, ainsi que le *sigma*, il est aisé de confondre ces deux lettres ; mais au lieu de ces trois lettres, ΑΠΟ, il faut lire ΑΠΣ, c'est-à-dire, 281. C'est encore une médaille de Phraatès IV.

Vaillant attribue encore au premier des Arsacès[2] un médaillon de son cabinet, qui est aujourd'hui au cabinet du roi. Il lit à l'exergue Υ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, et prenant l'*upsilon* pour un *alpha* renversé, il lit Α, c'est-à-dire, ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, *à mense Gorpiæo ;* mais cette partie de la légende que Vaillant a rendue par Υ ΜΗΝΟΣ, présente des lettres qui sont trop mal formées pour justifier la leçon de cet antiquaire, et qui exprimaient plutôt quelque titre d'honneur, et peut-être celui de ΔΙΚΑΙΟΥ. On voit dans le champ de la médaille les traces de trois lettres qui sans doute désignaient une époque.

Suivant le système que je crois devoir embrasser, toutes les médailles des rois parthes avec des époques se rangent d'elles-mêmes dans l'ordre qui leur convient. On en jugera aisément par la notice que je vais en donner, et qui contient non-seulement les époques que je connaissais lors de la lecture de mon mémoire, mais encore celles qu'on a découvertes depuis : ces dernières sont distinguées par des guillemets. Les unes et les autres sont tracées sur des médaillons; car jusqu'à présent on n'en a point trouvé sur les médailles d'un plus petit volume; du moins sur

[1] Arsac. imp. p. 16. — [2] Id. p. 8.

celles dont l'inscription est grecque, et qui offrent le nom d'un roi parthe. J'observe de plus que tous ces médaillons sont en argent, et que leur titre va toujours en s'altérant, au point que sur la fin de la monarchie, ils ne sont plus que d'une espèce de potin ou de cuivre blanchi.

Époques tracées sur les médailles des rois parthes.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. ΥΠΕΡ. *in aread* ΑΛΣ. 231. Le P. Frœlich [1] qui a rapporté cette médaille, rend les lettres numérales par 235, quoiqu'elles ne désignent que l'année 231 : cette époque tombe à l'an 673 ou 674 de Rome : le royaume des Parthes était alors dans la plus grande confusion, et le nom d'*Arsacès* exprimé sur la médaille, étant un nom générique, ne suffit pas pour caractériser parmi les différens princes qui se disputaient le trône, celui à qui nous devons ce monument.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ, etc. le même nom et les mêmes titres que sur la médaille précédente : à l'exergue, avec le nom du mois Gorpiæus, on voit cette époque ΑΠΕ 281, qui tombe à l'année de Rome 723 ou 724. Phraatès IV régnait alors, et c'est à ce prince que j'attribue la médaille : elle est rapportée par Vaillant [2], qui au lieu de l'époque ΑΠΕ, a lu ΑΠ□. Ma leçon est justifiée par une médaille du cabinet du roi, où l'on voit à l'exergue une époque qui précède le nom du mois *hyperberetæus*, et dont une des lettres a disparu; les deux qui restent sont un *pi* et un *sigma*, qui donnent 280 (*voyez la planche XI, n°. 1*).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚ... ΕΥΕΡΓΕΤ, etc. ϛΠΣ 286 : cette époque tombe à l'an de Rome 728 ou 729, et sous le règne du même Phraatès IV. Dans le dessin que le P. Frœlich [3] nous a donné de cette médaille, on voit au-dessus des deux figures du revers trois lettres qui paraissent donner une seconde époque; mais le P. Frœlich convient lui-même que ces lettres sont mal formées et très-douteuses : selon les apparences, elles désignaient toute autre chose qu'une époque.

Médaillon de Vologesès, rapporté par Vaillant [4]. J'ai parlé plus haut de l'époque ΗΤ 308, que Morel a trouvée ou qu'il a cru trouver sur ce monument.

Médaillon du cabinet du roi, avec le nom d'Arsacès et les titres de ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Dans le champ, on voit cette époque ΑΙΤ 311, qui tombe à l'an de Rome 753 ou 754; c'est encore une médaille de Phraatès IV (*voyez la planche XI, n.° 2*).

[1] Reg. veter. num. Vienn. p. 57. — [2] Imper. Arsac. p. 8. — [3] Reg. veter. num. p. 57. — [4] Arsac. imper. p. 293.

« Vologesès, médaillon du cabinet de M. Pellerin, avec la » date ΓΛΥ 433, qui tombe à l'an de Rome 875 ou 876, de J. C. » 122 ou 123. Selon l'abbé de Longuerue et Vaillant, Chosroès » régnait alors sur les Parthes ; mais M. Pellerin [1] a montré que » la durée du règne de ce prince était très-incertaine : en con- » séquence nous dirons, à l'exemple de ce savant antiquaire, ou » que Chosroès était mort avant l'année 122, ou que durant sa » vie Vologesès avait pris le titre de roi. »

Médaillon de Vologesès avec l'époque ΗΜΥ 448 : l'an de Rome 890 ou 891, de J. C. 137 ou 138, le prince qui régnait alors se nommait Vologesès. *Voyez les annales de l'abbé de Longuerue* [2], *qui a rapporté la médaille.*

Médaillon de Vologesès, époque ΑΝΥ 451, l'an de Rome 893 ou 894, de J. C. 140 ou 141. Vaillant rapporte cette médaille d'après Patin.

« Médaillon de Vologesès, époque ΓΝΥ 453, l'an de Rome 895 » ou 896, de J. C. 142 ou 143 ; du cabinet de M. Pellerin. *Voyez* » *son* 3^e^. *Supplément, pl.* 1, *n°.* 4. »

Médaillon de Vologesès, époque ΔΝΥ 454, l'an de Rome 896 ou 897, de J. C. 143 ou 144 ; du cabinet Theupolo, page 1222.

« Médaillon de Vologesès, ΕΥ 460, l'an de Rome 902 ou 903, » de J. C. 149 au 150 ; du cabinet de M. Pellerin. *Voyez son* » 3^e^. *Supplément, pl.* 1, *n°.* 5. M. Pellerin qui, sans avoir eu » connaissance de mon mémoire, avait été conduit au même » résultat que je donne ici sur les époques consignées sur les » médailles des rois parthes, a de plus observé que la tête du » Vologesès représenté sur les médailles précédentes, diffère to- » talement de celle que nous offrent les médailles suivantes : il » attribue avec raison les premières à Vologesès II, et les der- » nières à Vologesès III. »

Médaillon de Vologesès, ΑΕΥ 461, l'an de Rome 903 ou 904, de J. C. 150 ou 151 ; du cabinet du roi « et de celui de M. Pel- lerin, 3^e^. *Supplément, pl.* 1, *n°.* 6. »

Médaillon de Vologesès, ΔΕΥ 464, l'an de Rome 906 ou 907, de J. C. 153 ou 154 ; du cabinet du Roi « et de celui de M. Pel- » lerin, 3^e^. *Supplément, pl.* 1, *n°.* 7. »

Médaillon de Vologesès, ΕΕΥ 465, l'an de Rome 907 ou 908, de J. C. 154 ou 155, rapporté par Masson (*Tes. Brit. tom.* 1, *p.* 148). « Il est aussi au cabinet de M. Pellerin, 3^e^. *Supplément,* » *pl.* 1, *n°.* 8. »

« Médaillon de Vologesès, ϛΕΥ 466, l'an de Rome 908 ou 909, » de J. C. 155 ou 156 ; du cabinet de M. d'Ennery. »

[1] Trois. suppl. p. 12. — [2] Annal. Arsac. p. 47.

« Médaillon de Vologesès, ΘΞΥ 469, l'an de Rome 911 ou 912, » de J. C. 158 ou 159; du même cabinet. »

Médaillon de Vologesès, du cabinet du roi; époque ΑϘΥ 491, l'an de Rome 933 ou 934, de J. C. 180 ou 181. C'est la médaille que Vaillant[1] attribue à Artaxerxès, et sur laquelle il avait lu ΑΡΣΑΚΟΥ (*voyez la pl. XI, n°. 3*); mais les deux lettres ΑΑ qui restent du nom de ce prince, montrent clairement que la médaille avait été frappée pour un Vologesès, le même, suivant les apparences, que le prince représenté sur les médailles précédentes.

« Médaillon du cabinet de M. d'Ennery. Il ne reste de la légende » que les deux premières lettres du mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ et quelques » lettres du mot ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ; époque ΔΦ 504, qui tombe à » l'an de Rome 946 ou 947, de J. C. 193 ou 194. Le nom du » prince est effacé, mais la tête ressemble fort à celle de la mé- » daille suivante. »

Médaillon du cabinet du roi attribué par Vaillant à Sapor, et sur lequel il a lu ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΠΚΟΥ ΜΕΓΑ-ΛΟΥ ΗΦ. On ne voit distinctement sur la médaille que l'époque ΗΦ; une partie du mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ ou ΒΑΣΙΛΕΩΝ et quelques lettres du nom du prince (*voy. la pl. XI, n°. 4*). Sur une médaille, avec la même époque, décrite dans le cabinet de Theupolo (*page* 1222), on lit ΑΡΣΑΚ. Si cette dernière médaille est fidèlement copiée, il faudra lire comme Vaillant ΑΡΣΑΠΚΟΥ sur celle du roi, et alors au Vologesès mentionné sur les médailles précédentes, nous ferons succéder un Arsacès, ou nous supposerons que cet Arsacès s'étant révolté contre Vologesès, avait régné dans un canton de l'empire des Parthes. Quoi qu'il en soit, l'époque 508 de la médaille du roi tombe à l'an de Rome 950 ou 951, de J. C. 197 ou 198.

« Médaillon où avec le nom de Pacorus et différens titres, on » trouve l'époque ΦΙ 510, qui tombe à l'année de Rome 952 » ou 953, de J. C. 199 ou 200. Cette médaille est du cabinet de » M. Pellerin : je ne puis rien faire de mieux que de renvoyer » à ce que ce savant antiquaire en a dit lui-même *dans le pre-* » *mier volume de ses Mélanges, p.* 147, *et dans son* 3^e^. *Supplé-* » *ment, page* 21. »

Médaillon du cabinet de Vienne, publié par le P. Frœlich[2]; il représente d'un côté la tête d'un roi parthe, derrière laquelle est un B. Les lettres du revers sont presque entièrement détruites; l'époque seule est visible ΚΦ 520, qui tombe à l'an de Rome 962 ou 963, de J. C. 209 ou 210 : cette médaille pourrait être attribuée au même prince qui a fait frapper la suivante.

[1] Arsac. imp. p. 391. — [2] Reg. veter. numism. p. 65.

Ce médaillon est conservé au Vatican : d'un côté la tête de Vologesès, derrière laquelle on voit la lettre B ; au revers la Victoire présentant une couronne au prince assis. Il ne reste du nom de ce prince que ces lettres ΑΓΑ, qui font certainement partie du nom de Vologesès : on voit dans le champ cette époque ΑΚΦ 524, qui tombe à l'an de Rome 966 ou 967, de J. C. 213 ou 214.

Ce Vologesès est peut-être le même qui régnait sous l'empire de Commode, et dans ce cas les médailles d'Arsapcès « et de Pacorus » ci-dessus mentionnées, auront été frappées pour des princes qui régnaient dans des cantons particuliers, ou qui s'étaient emparés pour très-peu de temps du trône des Parthes. Si au contraire ces deux princes avaient régné suivant l'ordre naturel de la succession, il faudrait admettre un quatrième Vologesès, lequel aurait régné vers le commencement de l'empire de Caracalla.

Si à ces différentes médailles on joint celle de Gotarzès que j'ai rapportée d'Italie, et qui présente le nom et la tête de ce prince ; si l'on y joint une autre médaille du cabinet de M. Pellerin, où l'on voit le nom de Sanatruc, on trouvera des facilités inconnues jusqu'à présent, pour donner aux médailles des rois parthes le meilleur arrangement possible. Il faut désormais abandonner la route que Vaillant a suivie ; son histoire des Arsacides est à cet égard pleine d'erreurs grossières ; mais gardons-nous de lui en faire un crime : c'est un ouvrage qui n'a paru qu'après sa mort, auquel il n'avait pas mis la dernière main, et qu'il n'aurait pu, faute de monumens, porter à un certain point de perfection.

Parmi les médailles des rois parthes qui nous présentent des époques, je n'ai point cru devoir placer deux médailles devenues célèbres parmi les antiquaires, et toutes deux gravées dans la planche que je joins ici (*voyez la planche XI, n°.* 5 et 6). La première est un médaillon[1] qu'on a dit être d'argent ou de cuivre, parce qu'en effet il est d'un très-bas aloi ; il avait passé du cabinet d'un antiquaire, nommé Palazzo, dans celui du feu baron de Stosch, et après la mort de ce dernier, je l'ai acquis pour le cabinet du roi. Le P. Corsini, qui le publia le premier, en 1754, lut ainsi la légende du revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΝΝΙΣΑΡΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ΤΑΓ (333) ; en conséquence, il attribua la médaille à ce Minnisar qui, du temps de Trajan, régnait sur une partie de l'Arménie, et rapportant à l'ère des Parthes l'époque tracée sur la médaille, il crut devoir fixer le commencement de cette

[1] Cors. de num. Minnis. in-4°. Frœl. dubia de Minnis. num.

ère à l'an 229 avant J. C. Le P. Frœlich[1] publia bientôt après un dessin plus exact de cette médaille, et fit voir qu'au lieu du mot MINNIΣAPOY, il fallait lire sur la médaille ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ, ou quelque chose de semblable, et qu'ainsi le trait d'histoire rapporté par Dion au sujet de Minnisar ne pouvait éclaircir ce monument.

La médaille gravée sous le n°. 6 n'a pas produit de moindres incertitudes : Vaillant[2], qui la publia de son cabinet, rendit ainsi la légende qu'elle contient : BAϹIΛEѠϹ BAϹIΛEѠN MONNHϹOY ϹѠTHPOϹ EΠIΦANOYϹ ΥΚΒ (422). M. Maffei la publia de nouveau dans ses lettres sur les antiquités des Gaules[3], et la lut de cette manière : BAϹIΛEΩϹ MONNHϹOYϹΩTHPOϹ EYEPΓETOY ΥΚΕ (425); ces leçons différentes ont fait croire qu'on connaissait deux médailles de Monesès. C'est cependant la même qui, après avoir passé successivement du cabinet de M. Vaillant dans celui de M. de Boze et de M. le maréchal d'Étrées, est conservée aujourd'hui dans le cabinet du roi; le dessin que j'en donne ici fera voir que la plupart des mots de la légende ont été considérablement altérés; que l'époque paraît être plutôt ΥΚΒ 422, que ΥΚϵ 425; que la première lettre du nom du prince est à demi détruite, et que ce nom paraît avoir été terminé sur la médaille par un A. Il faut conclure de là que cette médaille étant mal conservée ne saurait servir de fondement ou de soutien aux différentes opinions proposées sur l'ère des Parthes, et qu'elle peut tout au plus donner lieu à la conjecture suivante; en supposant que la première lettre du nom tracé sur la médaille fût un M, et la dernière un A, on aurait MONNHCA, et l'on pourrait attribuer la médaille à ce Manisar dont parle Dion, et auquel le P. Corsini attribuait la médaille précédente; ce sentiment serait confirmé par l'époque, du moins en la rapportant à l'ère des Chaldéens, dont plusieurs peuples de l'Orient ont fait usage; en effet, l'année 422 tomberait à l'an de Rome 864 ou 865, de J. C. 111 ou 112, et c'est vers ce temps-là que Manisar régnait dans un canton de la Mésopotamie ou de l'Arménie.

La médaille d'Adinnigao et celle de Monnesar paraissent, par la conformité de leurs types et de leur fabrique, avoir été frappées dans un même pays; elles diffèrent, par les mêmes raisons, des médailles des rois parthes. Il y avait dans l'Arménie, dans la Mésopotamie et dans tout l'Empire des Parthes, plusieurs dynasties particulières dont les souverains avaient des monnaies frappées à leur coin; c'est sans doute à l'une de ces dynasties qu'il faut rapporter les deux médailles qui font l'objet de cet article.

[1] Dubia de Minnis. num. Vien. 1754, in-4°. — [2] Arsac. imp. p. 339. — [3] P. 106.

Je n'ajoute plus qu'une remarque : le P. Frœlich [1] avait publié une médaille d'un roi arsacide, conservée dans un cabinet de Venise ; on lit dans sa gravure ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ... ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΠΑΤΟΥΣΗ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Le nom d'Arsace est détruit, et dans l'explication le P. Frœlich, au lieu de ΠΑΤΟΥΣΗ, a lu ΠΑΤΟΡΟΣ, c'est-à-dire, ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ ou ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ. Le P. Corsini [2] conjecture au contraire que le mot ΠΑΤΟΥΣΗ est la fin du mot ΠΑΡΘΑΜΑΣΠΑΤΟΥ, dont le commencement a disparu de la médaille ; c'est, suivant lui, le nom de Parthamaspatès que Trajan fit roi des Parthes. J'ai acquis la médaille à Venise ; on y lit bien clairement ΠΑΤΟΡΟΣ, et la leçon du P. Frœlich est incontestable.

DISSERTATION

SUR

DEUX MÉDAILLES SAMARITAINES D'ANTIGONUS, ROI DE JUDÉE.

On trouve assez communément des médailles qui présentent de chaque côté des lettres samaritaines, et malgré les doutes de Sperlingius [3], on sait qu'elles ont été frappées du temps de Simon Macchabée en mémoire de la liberté que les Juifs recouvrèrent alors ; mais rien n'est si rare que les médailles sur lesquelles on a joint une inscription grecque à une légende samaritaine, et quoique le rabbin Alascar assure en avoir vu de cette espèce, celles d'Antigonus, roi de Judée, sont les seules qui soient venues jusqu'à nous. Inconnues à la plupart des antiquaires, attribuées par d'autres à l'Antigonus roi d'Asie, regardées enfin comme une énigme par le célèbre Reland [4], le seul qui avait tenté de les éclaircir, ces médailles méritent à tous égards une attention particulière, et c'est en quelque façon les publier pour la première fois que de faire connaître le prince à qui on doit les attribuer, que d'en expliquer les légendes et d'en tirer des lumières pour l'histoire et la philologie hébraï-

[1] Frœl. ad num. reg. veter. access. nov. Vienn. in-4°. p. 73. — [2] Cors. de Gotarz. num. p. 19. — [3] Sperl. de num. non cusis, cap. 15, p. 103. — [4] Reland. diss. v, de num. Samar. p. 208.

que ; c'est ce que je vais tâcher de faire dans ce mémoire, après que j'aurai rapporté ce que quelques auteurs ont dit de ces médailles.

Le P. Hardouin [1] remarque dans un endroit de ses ouvrages, qu'en 1699 il parut à Paris des médailles, qui d'un côté représentaient le nom du roi Antigonus, et de l'autre des lettres qu'on prit d'abord pour des lettres samaritaines, mais qu'un savant, versé dans la connaissance des langues, ayant déclaré que les caractères du revers n'étaient pas samaritains, il n'avait plus été question de ces médailles. Il en rapporte dans le même endroit une du cabinet du P. Jobert, sur laquelle on voyait d'un côté ces deux mots BACIΛЄΩC ANTIΓONOY dans une couronne de laurier, et de l'autre des caractères qui, au lieu d'aller de droite à gauche comme les samaritains, allaient de gauche à droite : il veut qu'on l'attribue à l'Antigonus roi de Macédoine, qui, suivant Pline, avait réuni cent cinquante nations sous son empire, plutôt qu'à l'Antigonus roi de Judée, qui, suivant le P. Hardouin, n'a jamais existé, et qui d'ailleurs n'aurait pas pu se parer du titre de roi, puisqu'Hérode n'a jamais pris que celui d'ethnarque sur ses médailles.

Les opinions du P. Hardouin n'ont souvent pour tout mérite que leur singularité, et ses erreurs naissent quelquefois de principes plus étendus et plus dangereux encore ; ce qu'il dit ici au sujet d'Antigonus, roi de Judée, n'est qu'une suite de son système sur la supposition de l'histoire de Josèphe, dans laquelle il est beaucoup parlé de ce prince : mais ce qu'il ajoute sur le titre de roi inconnu en Judée avant le règne des Iduméens, est contraire, non-seulement au témoignage de l'historien juif, mais encore à ceux de Strabon [2], de Plutarque [3], de Dion Cassius et de tous les rabbins.

Je ne sais si Hadrien Reland connaissait le sentiment du P. Hardouin, lorsque dans une dissertation [4] qu'il fit imprimer en 1709, il attribua à l'Antigonus de Judée deux médailles qui sont au cabinet du roi, et dont M. Galland, de cette Académie, lui avait envoyé les dessins, en l'assurant qu'il pouvait compter sur leur exactitude : cependant celui de la première médaille est très-peu fidèle, deux lettres de la légende samaritaine y sont changées en des lettres tout-à-fait différentes, et on en a oublié deux autres qui sont dans le champ. Le dessin de la seconde médaille est plus conforme à l'original, quoiqu'il y manque une lettre essentielle. Reland ayant cru distinguer sur la première la fin d'un mot hébreu qui signifie *quatrième*, et le commence-

[1] Hard. chron. vet. test. p. 615. — [2] Strab. lib. 16, p. 762. — [3] Plut. in Pomp. et in M. Ant. — [4] Diss. v de num. Samar. p. 183.

ment d'une autre qui signifie *de la délivrance*, pensa qu'on avait exprimé sur la médaille *l'année quatrième de la délivrance de Sion*, légende qui se trouve sur plusieurs médailles samaritaines de Simon Macchabée : mais pourquoi l'aurait-on employée sur celles d'Antigonus, frappées long-temps après que les Juifs eurent secoué le joug des rois de Syrie? Reland conjecture que ce prince, se trouvant dans la nécessité de payer ses troupes, et n'ayant pas le temps de faire fabriquer de nouvelles espèces, s'était servi des monnaies de Simon, et s'était contenté d'y faire mettre d'un côté son nom avec une couronne de laurier. A l'égard de la seconde médaille, comme elle avait été plus fidèlement copiée, Reland n'y découvrit aucun rapport avec celles de Simon Macchabée, et il avoua que cette médaille ne lui fournissait que des conjectures dont il était peu satisfait.

Le P. Frœlich en a publié une semblable dans ses *Annales des rois de Syrie*[1]; mais il a pris les caractères du revers pour des lettres phéniciennes ou d'une langue inconnue ; incertain s'il fallait l'attribuer à l'Antigonus d'Asie ou à celui de Judée, il s'est déterminé pour le premier, parce que c'est le seul prince de ce nom qui ait possédé la Phénicie et d'autres provinces de l'Orient : du reste, la gravure qu'il donne de la médaille est très-défectueuse, on n'y lit qu'un mot qui se trouve aussi sur celles de Reland.

On conserve au cabinet du roi cinq médailles samaritaines qui portent le nom d'Antigonus : la première, qui est de la grandeur du moyen bronze, représente d'un côté une couronne de laurier, ou plutôt de lierre, autour de laquelle on lit ce mot, ΑΝΤΙΓΝΟΥ pour ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ, le reste de la légende a été emporté par une espèce de biseau qui règne autour de la médaille; on voit au revers deux cornes d'abondance, entre lesquelles sont deux lettres samaritaines ; autour de ce type est une légende en mêmes caractères, dont on ne peut lire que deux mots et quelques lettres, les autres étant effacées ou ayant disparu par le biseau dont j'ai déjà parlé. La seconde médaille est de la grandeur du petit bronze, et représente d'un côté une couronne, dans laquelle on lit ces deux mots, ΒΑCΙΛЄ ΩC ΑΝΤΙΓΟΝ, du roi Antigonus ; au revers est une corne d'abondance avec une légende samaritaine à demi-effacée ; il n'en est resté que deux mots, précisément les mêmes qu'on voit sur la médaille précédente.

La troisième est semblable à celle-ci par rapport au type des des deux côtés et à l'inscription grecque ; mais la légende samaritaine est différente, et semble aller de gauche à droite. On n'en doit pas conclure, avec le P. Hardouin, que cette légende

[1] Annal. tab. 2.

n'est pas samaritaine ; on sait que la disposition et l'arrangement des lettres dépendaient du caprice des monétaires, et qu'on trouve sur quantité de médailles grecques des légendes qui vont de droite à gauche, suivant l'usage des Orientaux, et contre celui qui était alors généralement reçu dans la Grèce. Comme il ne reste sur la médaille dont je parle qu'un petit nombre de lettres, sur lesquelles on ne peut donner que des conjectures, je n'en dirai rien, non plus que des deux dernières, qui sont de la grandeur du petit bronze, et qui ne sont pas mieux conservées.

Je ne m'attacherai qu'aux deux premières, on les trouvera gravées sous les nos. 7 et 8, pl. XI ; si Reland les avait eues entre ses mains, si M. Galland, avant que de lui en envoyer les dessins, les avait examinées avec plus d'attention, ils auraient sans doute expliqué les mots hébreux qui subsistent encore : on y voit d'abord un *caph*, un *hé* et un *noun*, c'est-à-dire, le mot כהן, qui en hébreu signifie *sacerdos ;* on lit ensuite un *ghimel*, un *daleth* et un *lamed*, c'est-à-dire, גדל, qui signifie dans la même langue *magnus :* les deux mots, joints ensemble, désignent la qualité de grand-prêtre, ce qui prouve que ces médailles ont été frappées pour un roi de Judée. Après ces mots l'on trouve sur la mieux conservée des deux un *heth* et de faibles traces de quelques lettres, dont on ne saurait former le nom d'Antigonus ; c'étaient, selon les apparences, des titres qu'on avait joints à celui de grand-prêtre, tels que celui d'Évergète, d'ami des Grecs, et d'autres semblables, qu'on a quelquefois donnés aux princes asmonéens au rapport de Josèphe [1].

Des deux lettres qu'on voit sur une de ces médailles entre les deux cornes d'abondance, l'une est très-lisible et c'est un *aleph ;* il ne reste que des traces de l'autre, et l'on peut croire que c'était un *schin*, et l'initiale du mot hébreu qui désigne une année ; suivant cette conjecture, les deux lettres, jointes ensemble, exprimeraient la première année du règne d'Antigonus. Cette époque sera plus particulièrement fixée après que j'aurai rappelé les principaux traits de la vie d'Antigonus, et que j'aurai montré que la qualité de grand-prêtre ne peut regarder ici que ce prince.

Antigonus était fils de cet Aristobule, qui, après avoir forcé Hyrcan son frère aîné à lui céder la couronne et le souverain pontificat, en fut à son tour dépouillé par Pompée, qui le fit partir pour Rome avec toute sa famille l'an 63 avant l'ère vulgaire [2]. Alexandre, l'aîné de ses fils, se sauva pendant le voyage,

[1] Antiq. lib. 13, cap. 11. — [2] Joseph. Antiq. lib. 14, cap. 4, de bell. Jud. lib. 1, cap. 7.

et vint en Judée exciter des troubles contre Hyrcan, que Pompée avait remis sur le trône.

A l'égard d'Aristobule et d'Antigonus, après avoir passé quelques années à Rome, ils trouvèrent le moyen de se dérober à la vigilance de leurs ennemis, et reparurent en Judée [1], où l'on courut en foule se ranger sous leurs étendards. Aristobule prit avec lui ceux qui avaient des armes, et s'étant mis à leur tête, il fit d'abord quelques progrès; mais ayant été défait par les troupes que Gabinius, gouverneur de Syrie, envoya contre lui, il alla, suivi d'Antigonus, s'enfermer dans le château de Machéronte, où il fut pris les armes à la main, et couvert de blessures honorables.

On l'envoya pour la seconde fois à Rome, il y fut chargé de fers, et ses fils demeurèrent libres à la sollicitation de Gabinius.

Quelque temps après César ayant tiré Aristobule de sa prison, lui donna deux légions à commander; il comptait qu'avec de pareilles forces ce prince pourrait se rendre maître de la Judée, et faire, dans cette partie de l'Orient, une diversion considérable en sa faveur. Les partisans de Pompée pénétrèrent ce dessein, Aristobule fut empoisonné avant que d'arriver en Judée, son fils Alexandre eut la tête tranchée par ordre de Scipion, qui commandait en Syrie, et Antigonus se retira dans les États de Ptolémée, dynaste de la Chalcis du Liban. Il était dans cette retraite lorsque César vint en Syrie l'an 47 avant J. C.; Antigonus courut se jeter à ses pieds pour obtenir, à force de prières, d'être remis sur le trône; il lui rappelait, entre autres choses, la mort funeste de son père et de son frère, qui avaient tous deux sacrifié leur vie à ses intérêts; il finit par la peinture des maux que faisait souffrir aux Juifs la tyrannie que le grand-prêtre Hyrcan et son ministre Antipater exerçaient sur eux. Antipater, qui venait tout récemment de rendre des services signalés à César dans la conquête de l'Égypte, entreprit de répondre au discours d'Antigonus, il le fit avec tant de force que César lui donna une espèce d'intendance sur toute la Judée, et confirma Hyrcan dans la souveraine sacrificature. Antigonus ne se consola que par l'espérance de faire valoir ses prétentions dans une occasion plus favorable, occasion qu'il crut enfin avoir trouvée dans les guerres qui suivirent la mort de César : il leva une armée dans les Etats de Ptolémée, et secouru de quelques troupes que lui fournit Marion de Tyr, il fit une irruption dans la Judée, d'où il fut aussitôt chassé par Hérode, fils d'Antipater, qui, après la mort de son père, gouvernait ce royaume sous Hyrcan. Cette défaite ne découragea pas Antigonus; deux

[1] Joseph. Antiq. lib. 14, cap. 6 et seq.

ans après, c'est-à-dire, l'an 40 avant J. C., les Parthes s'étant rendus maîtres de la Syrie, Antigonus fit un traité avec eux, et moyennant la somme de mille talens, et cinq cents femmes qu'il promit de leur donner, ils s'engagèrent à le mettre en possession de la Judée : le succès de cette seconde expédition fut des plus heureux pour Antigonus, non-seulement il monta sur le trône presque sans obstacle, mais il eut encore en sa puissance Hyrcan lui-même, à qui il fit couper les oreilles, pour le rendre incapable d'exercer désormais les fonctions de la souveraine sacrificature. Rien n'aurait troublé son triomphe s'il avait pu se saisir d'Hérode avec la même facilité, mais celui-ci s'était dérobé à ses poursuites ; et après avoir erré quelque temps dans les Etats de Malchus, roi d'Arabie, et de Cléopâtre, reine d'Égypte, il s'était rendu à Rome, où M. Antoine et César l'avaient fait déclarer roi des Juifs : on le vit aussitôt repasser en Judée, joindre ses armes à celles des Romains, et pousser la guerre avec la dernière vigueur. Enfin, après différens combats, où il eut presque toujours l'avantage, de concert avec Sosius, général des Romains, il assiégea la ville de Jérusalem, dans laquelle Antigonus s'était enfermé. La place fut prise l'an 18 avant J. C., et ce prince, chargé de fers, fut envoyé à M. Antoine, qui avait envie de le réserver pour le triomphe qu'il méditait alors ; mais cédant enfin aux prières d'Hérode, et plus encore à une somme d'argent qu'il en reçut, il fit attacher Antigonus à un poteau, et ordonna qu'on lui coupât la tête, après l'avoir fait cruellement fouetter.

C'est par ce supplice infâme, et que les Romains, suivant la remarque de plusieurs auteurs [1], n'avaient jamais fait souffrir à aucun souverain, qu'Antigonus finit une vie toujours agitée, et un règne qui n'avait pas duré trois ans.

Josèphe, de qui j'ai tiré ce récit abrégé de la vie d'Antigonus, ne dit pas que ce prince ait été revêtu de la souveraine sacrificature, et son silence, joint à ce que les deux médailles que j'explique ne sont pas entières, pourrait faire croire que le titre de grand-prêtre désigne ici tout autre que lui : mais d'abord on ne saurait le rapporter à Hyrcan, quoiqu'il pût lui convenir préférablement à tout autre ; l'inimitié qui régnait entre ce prince et Antigonus ne leur aurait pas permis d'associer leurs noms sur une médaille ; et d'ailleurs nous venons de voir qu'Antigonus, en prenant le titre de roi, rendit Hyrcan incapable de porter celui de grand-prêtre : ce ne fut pas seulement par un motif de vengeance qu'il l'en dépouilla, mais pour s'en parer lui-même, à l'exemple de ses prédécesseurs, qui étaient à la fois les grands-

[1] Dio. hist. Rom. XLIX. Plut. in Anton. Strab. apud Jos. lib. 15, cap. 1.

prêtres et les souverains de leur nation. On sait même que la première de ces qualités, dépendante des suffrages du peuple sous les premiers successeurs des Macchabées, était devenue dans la suite un titre héréditaire, et si inséparablement uni à celui de souverain, que l'on se servait indifféremment de l'un ou de l'autre pour désigner les princes asmonéens.

Ajoutons, pour prouver qu'Antigonus avait réuni les deux autorités en sa personne [1], que la souveraine sacrificature fut vacante à sa mort, et qu'Hérode en revêtit alors un Juif de race sacerdotale qu'il fit venir de la Babylonie.

Enfin, si les deux lettres samaritaines, tracées entre les deux cornes d'abondance, sont réellement les initiales des deux mots hébreux qui désignent l'année première, ce sera une nouvelle présomption que ce monument ne concerne qu'Antigonus. On trouve sur les sicles et demi-sicles des Juifs, tantôt un *aleph*, tantôt un *schin* et un *beth* qui ont long-temps embarrassé les antiquaires; mais quand on a comparé ces monnaies avec celles de Simon Maccahabée, sur lesquelles on lit tout au long l'année première, seconde, troisième ou quatrième de la délivrance de Sion, on a soupçonné, avec raison, que les lettres isolées qu'on voyait sur les sicles étaient des lettres numérales qui désignaient des époques, et cette conjecture a été confirmée par une médaille rapportée par Bouteroue [2]. Les deux lettres *schin* et *beth*, au lieu d'être dans le champ de la médaille, commencent la légende, et sont suivies des deux mots hébreux qui signifient *la délivrance de Sion*, de manière qu'on ne peut pas douter qu'elles n'aient été employées pour les deux mots hébreux qui marquent l'année seconde.

Les Juifs, avant les Maccahabées, ne se servaient que de l'ère des Contrats, qui commençait à peu près dans le même temps que celle des Séleucides; mais après avoir secoué le joug des rois de Syrie [3], ils regardèrent cet événement comme une époque d'où ils pouvaient compter leurs années : ils l'employèrent aussitôt dans les actes et sur les médailles, avec cette différence pourtant que dans les actes les années étaient relatives au règne de Simon, et que sur les médailles elles semblaient se rapporter à la liberté que les Juifs venaient de recouvrer. Le souvenir de cette liberté s'évanouit insensiblement, et ne fut plus rappelé sous les successeurs de Simon; on ne mit alors dans les actes que les années du grand-prêtre régnant; ainsi, suivant la remarque du *Talmud*, ils disaient, *cet acte s'est passé une telle année d'un tel pontificat* [4] : cet usage fut aussi observé sur les

[1] Joseph. Antiq. lib. 15, cap. 2. — [2] Rech. cur. des monn. p. 23. — [3] Lib. 1, Maccab. cap. 13. — [4] Reland, dissert. 1, de num. Sam. p. 16.

médailles, et celle d'Antigonus suffirait pour nous en convaincre, quand nous n'en aurions pas d'autre preuve.

Il paraît qu'elle fut frappée la première année de son règne, c'est-à-dire, l'an 40 avant J. C. Ce prince y fit mettre d'un côté une couronne, et de l'autre côté des cornes d'abondance, symboles particulièrement consacrés aux divinités du paganisme, et que les prédécesseurs d'Antigonus avaient plus d'une fois employés sur leurs monnaies. On ne doit pas en être surpris : le commerce des Juifs avec les nations voisines, avait accoutumé leurs yeux à la fréquente représentation des dieux qu'elles adoraient ; et leurs monétaires, habitués à voir les autres peuples exprimer tout ce qu'ils voulaient sur leurs médailles, par des types qui, sans le secours d'aucune légende, devenaient intelligibles à tout le monde, furent forcés de s'en servir à leur tour, et de parler, pour ainsi dire, la langue des monétaires de tout l'univers. De là les cornes d'abondance sur les médailles de quelques princes asmonéens; de là le caducée sur celles d'Hérode-le-Grand; de là un type différent de ceux-ci, et non moins profane, sur une médaille qu'avait vue le rabbin Alascar [1], et dont il donne la description en ces termes. « Il m'est passé par » les mains quelques unes de ces monnaies, soit sicles, soit demi- » sicles; on lisait sur quelques unes l'année telle de la consola- » tion de Sion, l'année telle d'un tel roi ; j'en ai vu une, entre » autres, qui d'un côté représentait un faisceau de palmes avec » un citron. Un Juif habile me dit que la légende était en hé- » breu, et qu'on voyait de l'autre côté des lettres grecques et » des symboles étrangers (le texte dit des symboles grecs). » Le faisceau de palmes qui paraissait sur cette médaille, prouve qu'elle était différente de celles d'Antigonus qui sont venues jusqu'à nous.

Les Juifs n'ont jamais condamné la pratique de leurs monétaires. En expliquant le précepte de la loi, qui leur défend de se faire des images ou des statues [2], ils l'ont borné aux figures que l'on ferait dans l'intention de les adorer, et ne l'ont pas étendu à celles que des motifs moins criminels auraient introduites parmi eux. Il y a même des docteurs, dans le Mischne, qui décident que les simulacres des divinités étrangères ne sont défendus que lorsqu'ils ont quelque chose à la main. Suivant ces principes, Antigonus aurait pu, sans blesser la religion qu'il suivait, mettre sur ses médailles, non-seulement des symboles profanes, mais encore des figures de divinités. Aussi voyons-nous quelques uns de ses successeurs les employer sur leurs médailles;

[1] Alsac. respons. cap. 74. — [2] Souciet, diss. sur les méd. héb.

et allant au-delà des bornes que les docteurs les plus mitigés ont prescrites, y représenter la Victoire ou l'Abondance tenant différentes choses dans leurs mains, et reconnaissables aux attributs qui les caractérisent sur les médailles des princes païens.

Si l'émulation a porté les monétaires d'Antigonus à mettre sur ses médailles le type qu'on y voit, des raisons aussi fortes les ont engagés à y tracer d'un côté une inscription grecque, et de l'autre une légende samaritaine.

La langue grecque était alors très-connue dans la Judée : elle y avait été introduite par les révolutions que ce royaume avait essuyées depuis près de trois siècles. Soumis tour à tour aux rois d'Égypte et aux rois de Syrie, les Juifs étaient obligés d'avoir des relations avec les troupes qui étaient en garnison dans leurs places, avec ceux qui étaient chargés de lever les impôts, avec plusieurs familles grecques qui étaient venues s'établir parmi eux. Par ces liaisons intimes, ils apprenaient insensiblement la langue des vainqueurs ; souvent même ils adoptaient des noms grecs au lieu des noms hébreux qu'ils portaient auparavant : Josèphe en fournit plusieurs exemples, dont le plus frappant est celui de quelques rois de Judée qui ont pris les noms d'Aristobule, d'Alexandre et d'Antigone.

L'usage que ce dernier prince fit de la langue grecque sur ses médailles, ne l'empêcha point d'y employer aussi la langue hébraïque, qui était la langue savante de ses sujets, et qui, depuis Simon Macchabée, était en possession de ces sortes de monumens. C'est ainsi que les villes de Tyr et de Sidon ont fait frapper quantité de médailles, dont les légendes sont moitié grecques et moitié phéniciennes; que plusieurs médailles de Juba le père ont d'un côté des mots latins, et de l'autre des caractères puniques; enfin qu'on voit paraître à la fois des légendes grecques et des légendes latines sur plusieurs médailles de Tyr, d'Héliopolis, d'Antioche sur l'Oronte, de Damas en Cœlésyrie, de Carrhes en Mésopotamie, etc.

Il ne me reste plus que quelques réflexions à proposer sur les caractères samaritains, qui paraissent sur les médailles d'Antigonus, et sur l'usage qu'on en faisait de son temps en Judée. Mais auparavant je dois rappeler une question qui a partagé les critiques du dernier siècle, et qui consistait à savoir quelles étaient les lettres dont les Juifs se servaient avant la captivité de Babylone. Buxtorf et Schikard prétendaient que c'étaient celles que nous voyons dans nos bibles, et qu'on nomme assyriennes ou hébraïques. Le P. Morin, Louis Cappel, Walton et quelques autres soutenaient au contraire que c'étaient les lettres samaritaines. Ce dernier sentiment semble avoir prévalu, et le

P. Souciet [1] l'a confirmé par des preuves auxquelles il serait difficile de répondre. Mais on n'a pas examiné avec la même attention la manière dont les lettres assyriennes, introduites parmi les Juifs, ont fait disparaître les lettres samaritaines. C'est ordinairement au temps d'Esdras qu'on fixe l'époque de ce changement, et l'on conclut des passages réunis de S. Jérôme et de quelques docteurs juifs, qu'Esdras étant sur le point de retourner en Judée, fit écrire les livres de la loi en caractères assyriens; et que dès ce moment les anciennes lettres, les lettres samaritaines, furent entièrement abolies parmi les Juifs et laissées en partage aux Cuthéens, c'est-à-dire, aux Samaritains : mais ni Josèphe, ni les livres d'Esdras ne font aucune mention de ce fait; ce n'est qu'une tradition que S. Jérôme avait reçue de quelque rabbin, et à laquelle nous pouvons opposer des monumens qui montreront que les Juifs se sont servis des lettres samaritaines jusqu'aux premiers siècles de l'ère vulgaire.

On n'imaginera pas que cette nation ait voulu mettre sur ses médailles des caractères abandonnés et inintelligibles; c'est cependant ce qui serait arrivé, s'il était vrai qu'elle eût perdu l'usage des lettres samaritaines dans la captivité de Babylone.

En effet, ce sont les seules lettres que Jonathan employa sur ses médailles, lorsqu'après la mort de Judas Macchabée son frère, on lui confia le gouvernement de la nation. Comme aucun antiquaire n'a traité en particulier de ces médailles, je crois qu'il est à propos de les faire connaître[a]; on en conserve deux au cabinet du roi, et j'en ai fait graver une sous le n°. 9, *pl. XI :* elles sont de bronze et du plus petit volume, représentant d'un côté deux cornes d'abondance avec une fleur de pavot, et de l'autre côté une inscription samaritaine dans une couronne de laurier. L'analyse que je vais faire de cette inscription est absolument nécessaire pour justifier la manière dont je pense qu'il faut la lire : les quatre lettres *iod*, *noun*, *thau* et *noun*, qui forment le nom de Jonathan, ne font aucune difficulté, elles paraissent sous la même forme sur les médailles de Simon Macchabée; les deux mots suivans doivent être lus de cette manière, הכהן הגדל, *sacerdos magnus ;* toutes les lettres en sont connues, à l'exception du *hé* qu'on n'avait point encore vu figuré de cette manière sur les médailles samaritaines. Après ces mots sont un

[1] Diss. sur les méd. hébr. — [a] J'avais lu ce mémoire à l'Académie en 1749; je le communiquai dans le même temps à un étranger qui se trouvait alors à Paris, et qui, ayant passé tout de suite en Angleterre, fit part à un docteur d'Oxford de l'explication que j'avais donnée de la médaille de Jonathan. Ce dernier m'a fait l'honneur de l'adopter dans une savante dissertation imprimée à Oxford en 1750, à la suite d'une autre dissertation sur deux inscriptions phéniciennes.

vau, un *heth*, un *beth*, un autre *beth* ou un *resch*, un *iod*, un *hé* ou un *vau*, un *beth* ou un *daleth*, ou même un *resch*. Ces incertitudes donnent lieu à plusieurs leçons différentes; M. Bernard, interprète à la Bibliothèque du roi, soupçonne qu'on peut lire וחבריו, *et socii ejus*, en supposant que la dernière lettre est un *beth* ou un *daleth*, et marque la seconde ou la quatrième année du souverain pontificat de Jonathan. Sans rejeter cette explication, je pense que les mots formés par ces lettres incertaines désignaient un titre que joignait Jonathan à celui de grand-prêtre : ils paraissent en effet n'être qu'une formule, et on les voit exprimés presque par les mêmes élémens sur des médailles frappées pour Jean, surnommé Hyrcan, et rapportées par Reland [1] et dans le cabinet de Pembrock [2]; on doit même observer que dans leurs copies on lit clairement ce mot hébreu וחבב, qui semble répondre à celui de ΦΙΛΟΣ. Or, nous apprenons de Josèphe que les rois de Judée adoptaient quelquefois le titre de philhellène ou d'ami des Grecs, et la moindre correction suffirait pour trouver ce titre exprimé sur la médaille; mais ne pouvant répandre un certain jour sur ce point de critique, je passe à l'examen d'une médaille de Jonathan, conservée dans le cabinet de M. Cary de Marseille : elle ne diffère de celles du cabinet du roi que par ces deux mots, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, dont on voit encore des traces sensibles autour des deux cornes d'abondance; ils marquent l'alliance étroite qui subsistait entre Jonathan et Alexandre I, roi de Syrie, et dont il est fait mention dans le premier livre *des Macchabées* [3]. « Nous vous établissons grand-prêtre de votre nation, dit Alexandre à Jonathan, et nous voulons que vous preniez le titre d'ami du roi. » On peut attribuer au même Jonathan d'autres médailles de petit bronze que j'ai vues en différens cabinets, et qui représentent d'un côté une ancre avec cette légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, et au revers une espèce de roue; le P. Frœlich [4] en a fait graver une dans ses *Annales des rois de Syrie*, en avertissant que le revers est destitué de légende : cependant sur toutes celles qui me sont tombées entre les mains, j'ai distingué, entre les rayons de la roue, des lettres samaritaines, qui se dérobant presque à la vue, et se trouvant la plupart dégradées, ne m'ont offert jusqu'ici que la terminaison du nom de Jonathan; c'en est assez pour être en droit de conclure que de son temps les lettres samaritaines paraissaient encore sur la monnaie courante.

Simon Macchabée n'en employa pas d'autres, lorsque sur une

[1] Rel. dissert. de num. Samar. tab. 6, n°. 6. — [2] Mus. Pembr. p. 2, 85. — [3] I. Macc. x. — [4] Tab. 9, n°. 35.

foule de médailles qui sont venues jusqu'à nous, il voulut consacrer le souvenir de la délivrance de sa patrie, événement heureux, qui ne pouvait être exprimé en une langue trop connue et en des caractères trop usités.

Les successeurs de ce prince l'imitèrent en ce point; c'est ce qui paraît par des médailles dont je vais parler : elles sont en bronze, et ne diffèrent que par la légende de celle de Jonathan que j'ai fait graver sous le n°. 9. Reland en a publié une [1]; on en trouve deux dans le cabinet de Pembrock [2], et une autre dans la bibliothèque choisie de M. Le Clerc [3], avec des notes pour l'éclaircir. L'auteur prétend qu'elle avait été frappée par les Samaritains dans le onzième siècle, et que la légende, traduite littéralement, signifie : « les Hagaréniens, c'est-à-dire, les Turcs confondus avec les Arabes, ont consenti à la trente-cinquième fête de notre montagne; » par la trente-cinquième fête il entend le trente-cinquième jubilé. M. Pellerin a dans son cabinet une médaille semblable à celle-ci; en la comparant avec le dessin qu'a donné l'auteur de la dissertation, je me suis convaincu qu'elle a été mal lue, et qu'elle ne peut en aucune façon justifier une explication si bizarre. Celle que le P. Souciet [4] a commencé d'en donner est bien plus conforme à la vérité; ce savant avait cru voir le nom de Johannes sur les médailles publiées par Reland et par Le Clerc : on l'y distingue en effet très-nettement; et sur une autre médaille du cabinet du roi, il me paraît associé avec la qualité de grand-prêtre. Ces médailles doivent être attribuées à l'un des successeurs de Simon Macchabée, et peut-être à Jean Hyrcan son fils, qui fut grand-prêtre des Juifs, et qui mourut l'an 107 avant J. C. Si nous pouvions en expliquer les inscriptions, peut-être nous fourniraient-elles de nouvelles lumières : mais ce n'est qu'avec timidité qu'il faut hasarder des essais dans ces sortes de matières; car, après tout, il n'en est pas des médailles orientales comme des médailles grecques et des médailles latines. Des yeux accoutumés à la lecture de celles-ci, peuvent, à l'aide de quelques lettres marquées sensiblement, rappeler celles dont il ne reste plus que des traces légères; mais lorsqu'il s'agit de médailles qui présentent des inscriptions dont nous ne connaissons pas le génie, qui sont chargées de mots d'une langue peu usitée, et composés, pour la plupart, de deux ou trois lettres, qui souvent ressemblent les unes aux autres, et qui d'autres fois ne se ressemblent pas à elles-mêmes, il est très-difficile de restituer les légendes dont le temps a dévoré une partie, et d'expliquer celles qu'il a le plus

[1] Dissert. de num. Samar. tab. 6. — [2] Mus. Pembr. part. 2, tab. 85. — [3] Bibl. ch. t. 11. — [4] Dissert. sur les méd. hébr.

épargnées. Nous en avons un exemple sensible, c'est celui des médailles de Simon Macchabée, qui sont assez bien éclaircies aujourd'hui, mais sur lesquelles des savans très-versés dans la langue hébraïque se sont exercés pendant un siècle avec si peu de succès, qu'on n'y voit aucun mot et presque pas une lettre qui ne soient marqués par quelque méprise considérable de leur part.

Je n'étends pas plus loin ces réflexions : il suffit, pour mon objet, que les médailles que nous avons entre les mains aient été frappées pour les princes asmonéens, et qu'elles servent à former la chaîne des témoignages que je rassemble, pour prouver que les lettres samaritaines ont été en usage parmi les Juifs long-temps après la captivité de Babylone. Les médailles d'Antigonus, que je produis, mettent ce sentiment dans la dernière évidence, et montrent clairement que cet usage a subsisté au moins jusqu'à la quarantième année avant J. C.

Nous ignorons si les successeurs des princes asmonéens ont employé de même les lettres samaritaines sur les monnaies qu'ils ont fait frapper. Il est vrai que Bouteroue [1] avait cru en apercevoir sur une médaille qu'il attribuait au premier des Hérodes, et qui représente d'un côté une tête couronnée de laurier, et ornée d'une assez longue barbe, et de l'autre deux cornes d'abondance. Mais cette médaille, qui se trouve aussi rapportée dans le Muséum d'Arrigoni [2], ne présente que des caractères phéniciens; et l'on ne saurait s'en autoriser pour montrer que les Juifs faisaient quelque usage des lettres samaritaines du temps de J. C.

Aux preuves tirées des médailles, on peut substituer deux passages, l'un de *la Mischne*, ouvrage composé vers la fin du deuxième siècle de l'ère vulgaire; et l'autre du *Talmud* de Jérusalem, postérieur à la *Mischne* de soixante à soixante-dix ans, suivant le P. Morin [3].

Ces passages ont déjà été rapportés par quelques critiques[4], qui ne les ont pas appliqués au sujet que je traite. Ils portent en substance que les textes de la *Bible*, destinés à être lus publiquement, doivent être écrits sans paraphrases chaldaïques, et en lettres assyriennes; mais qu'il est permis, dans l'usage particulier, de se servir d'un exemplaire où l'on aurait joint la paraphrase avec le texte, et dans lequel on aurait employé les lettres samaritaines. Il paraît par là que jusqu'au troisième siècle au moins les Juifs ont eu des textes de la *Bible*, et des paraphrases chaldaïques, en caractères samaritains. Ils ne les recevaient pas

[1] Recherch. cur. des monn. p. 24. — [2] Mus. Arrig. num. phen. tab. 1. — [3] Lib. 2, exerc. 6, cap. 4. — [4] Mor. in sent. Samar. exerc. 2, p. 112.

des mains des Cuthéens ; outre qu'une ancienne inimitié rompait tout commerce entre ces deux nations, on voyait, dans les exemplaires dont il s'agit, des paraphrases chaldaïques que les Samaritains n'ont jamais reçues.

En montrant que les Juifs ont conservé les lettres samaritaines jusqu'à ce temps-ci, je ne prétends pas dire que ce fussent les seules dont ils se servissent alors, ni renverser totalement une de leurs traditions, par laquelle il paraît que dans le temps de la captivité de Babylone, ils avaient changé leurs anciennes lettres pour les lettres assyriennes. Mon dessein est uniquement de concilier cette tradition avec les monumens qui sont venus jusqu'à nous ; et, en la dégageant du merveilleux qui l'accompagne dans les livres des rabbins, de montrer que ce changement de lettres a dû se faire d'une manière très-naturelle. On conçoit aisément qu'un peuple dispersé au milieu d'une nation plus nombreuse, dont il est devenu l'esclave, est forcé de se faire entendre à ses maîtres, et d'apprendre insensiblement leur langue. Et combien cette communication fut-elle facile dans le cas dont il s'agit ! La langue qu'on parlait à Babylone, n'était qu'un dialecte de la langue hébraïque ; et les lettres dont on se servait n'étaient pour la plupart que les lettres samaritaines, mais délivrées de leurs angles, de leurs pointes, et devenues par là d'un usage plus commode. Les Juifs nés pendant la captivité, apportèrent donc en Judée et la langue chaldaïque et l'alphabet assyrien. Il y a lieu de croire que cet alphabet fut d'abord consacré aux ouvrages purement chaldéens, qu'on s'en servit après pour en écrire quelques exemplaires de la *Bible*, et qu'enfin il devint le plus commun, et ensuite le seul usité dans la Judée.

Telle est, si je ne me trompe, l'idée qu'il faut avoir des progrès des lettres assyriennes parmi les Juifs : en la comparant avec l'histoire des lettres samaritaines que j'ai faite plus haut, on en conclura que ces deux sortes de caractères ont été à la fois en usage depuis la captivité de Babylone jusqu'aux premiers siècles de l'ère vulgaire ; et on sera en état de répondre aux difficultés qu'on fait sur cette matière. Si d'un côté l'on trouve les lettres samaritaines sur les médailles frappées dans cet intervalle, c'est parce que ces lettres étaient parfaitement connues ; qu'elles étaient les anciennes et véritables lettres hébraïques, celles par conséquent qui devaient par préférence être employées dans les monumens publics. Si d'un autre côté les rabbins et les auteurs ecclésiastiques disent que depuis la captivité les Juifs avaient laissé les lettres samaritaines aux Cuthéens, c'est qu'ils n'en avaient plus fait le même usage, et qu'ils firent servir bien plus fréquemment les lettres assyriennes.

La même chose est arrivée aux Arabes. Elmacin[1] nous apprend que les lettres qu'ils ont aujourd'hui ont été inventées vers le commencement du quatrième siècle de l'hégire, par Abu-Al, fils de Mocla, et perfectionnées peu de temps après par Ebn-el-bawab. Cependant les anciens caractères, ceux qu'on appelle coufites, paraissent sur les médailles et dans les inscriptions, jusqu'au sixième siècle de la même ère. Ainsi malgré leur commodité, leur utilité, leur nécessité, les nouvelles lettres ne furent adoptées par les particuliers qu'insensiblement, et semblèrent lutter pendant près de trois siècles contre les anciennes, avant que de les avoir fait disparaître des monumens publics.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DES SAVANS

SUR QUELQUES MÉDAILLES SAMARITAINES.

J'EUS autrefois l'honneur, messieurs, de vous adresser deux lettres sur des médailles phéniciennes. La première parut dans le journal du mois d'oût de l'année 1760; la seconde dans celui de novembre 1763. Celle que je prends la liberté de vous écrire aujourd'hui, contient des remarques sur quelques médailles samaritaines.

Dans les deux derniers siècles, de savans critiques, tels que Scaliger, Bochard, Villalpand, le P. Morin et beaucoup d'autres encore, consacrèrent quelquefois leurs veilles à ce genre de littérature. Ils eurent des succès, ils tombèrent dans des erreurs, ils crurent découvrir sur les médailles samaritaines les noms de David, de Salomon et des plus célèbres personnages de l'Ancien Testament; mais le P. Kircher étant parvenu à lire sur une médaille, que l'on attribuait à Samuel, ces mots: *Simon, prince d'Israël,* on conclut de cette leçon et des découvertes qu'elle occasiona, que les médailles samaritaines devaient se rapporter au temps de Simon Macchabée[2]; enfin on a reconnu qu'il s'en était frappé jusqu'à la fin de la dynastie des princes asmonéens,

[1] Elmac. hist. Sarac. cap. 3, p. 205, edit. Erpen. — [2] Souciet, dissert. sur les méd. hébr. p. 17. Bayer. de numm. hebr. Sam. cap. 1.

quand on a expliqué celles qui portent les noms de Jean, de Jonathan et d'Antigonus.

Cependant, en 1713, M. Henrion lut un mémoire à l'Académie des inscriptions, sur une médaille samaritaine qui semblait renverser toutes ces idées[1]; elle était alors au cabinet de M. de Pontcarré, premier président au parlement de Rouen; et c'est de là qu'elle a passé successivement dans celui de feu M. d'Ennery, et dans la collection des monumens antiques que M. l'abbé de Tersan rassemble avec autant de soin que d'intelligence. Il a eu la bonté de me la confier, et je l'ai fait graver sous le n°. 1 (*voyez la planche XI bis*). C'est d'un côté une grappe de raisin, avec un *vau* et un *nun* samaritains, restes du nom de Simon; de l'autre une lyre, autour de laquelle sont tracés presque en entier et en caractères samaritains, deux mots orientaux qui, suivant tous les critiques, désignent *la délivrance de Jérusalem*. Outre les lettres samaritaines, on en aperçoit de latines, parmi lesquelles se distinguent celles-ci; autour de la lyre: TRAI.. P. M. TR. P. COS.; autour de la grappe, ...R. OPTI... INC., le tout devant s'expliquer par ces mots : ... TRAIANO... PONTIFICI MAXIMO... TRIBVNICIA POTESTATE CONSVLI... S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI, légende qui se trouve sur quantité de médailles de Trajan, et qui ne peut convenir qu'à ce prince dont on reconnaît encore la tête à des vestiges qui paraissent sous le type de la lyre.

La médaille avait donc été frappée deux fois: l'une pour Trajan; l'autre par les Juifs, lorsqu'ils voulurent la faire servir à leur usage. Nous avons, sur les médailles des Grecs et des Romains, de nombreux exemples de ces doubles types appliqués l'un sur l'autre. Je n'en ai jamais vu sur les médailles d'or; et comme ils se rencontrent plus rarement sur les médailles d'argent que sur celles de bronze, je pense que c'était moins la rareté du métal que le désir d'accélérer la fabrication, ou d'en diminuer les frais, qui forçait à sur-frapper des monnaies déjà reçues dans le commerce.

Quoi qu'il en soit, à la faveur de ce monument, M. Henrion soutint que les médailles samaritaines, qui présentent ou des dates, ou le nom de Simon, ne sont pas de Simon Macchabée, mais de *Simon* Barcochebas, que les Juifs mirent à leur tête lorsqu'ils se révoltèrent contre l'empereur Hadrien. Cette guerre, qui commença environ seize ans après la mort de Trajan, dura trois ans et demi suivant le calcul des Juifs[2]; et voilà pourquoi, disait M. Henrion, les dates des médailles samaritaines ne vont

[1] Mém. de l'Acad. des bell. lettr. t. 3, p. 198. — [2] Hieron. in Dan. cap. 9, t. 3, p. 1117. Petav. de doctr. temp. lib. 13, t. 2, p. 387.

que jusqu'à la quatrième année, au lieu qu'elles devraient s'étendre jusqu'à la huitième, si ces médailles se rapportaient à Simon Macchabée.

Les académies qui recueillent et mettent en ordre les faits de la nature et de l'histoire, doivent se tenir en garde contre un exemple isolé, qui vient inopinément contrarier d'anciennes observations. La médaille dont se prévalait M. Henrion, chargée successivement de deux empreintes qui confondaient leurs traits, laissait des nuages dans les esprits. On douta de son authenticité, on soupçonna le coin romain d'être postérieur au coin samaritain, et les lettres latines d'avoir été récemment formées par le burin. Les preuves tirées de l'histoire se réunirent contre la nouvelle opinion, et la médaille sortit de cet examen tellement discréditée, que parmi ceux qui depuis ont écrit sur les médailles samaritaines, les uns ont négligé de la produire et les autres ne l'ont citée qu'avec des restrictions qui en affaiblissent le témoignage.

Ce n'est que depuis quelques années qu'elle a repris son autorité. M. l'abbé Bayer, archidiacre de Valence, un des savans des plus estimables de ce siècle, dans un ouvrage dont il enrichit la littérature en 1781 [1], rapporte une lettre de M. Woide, le même qui nous a donné la grammaire et le dictionnaire cophte de M. de La Croze. M. Woide y décrit deux médailles samaritaines, conservées à Londres dans le cabinet de feu M. Hunter, toutes deux en argent, et représentant d'un côté une grappe de raisin avec le nom de Simon, et de l'autre une palme avec les deux mots qui font allusion à *la délivrance de Jérusalem*, toutes deux frappées sur des médailles de Trajan, dont l'une présente encore les restes d'une légende grecque qu'on trouve sur les médailles de ce prince, et qui lui donne les titres d'auguste, de germanique, de dacique, et de consul pour la quatrième fois [2].

Enfin je publie une autre médaille samaritaine sur-frappée et conservée dans le cabinet de M. l'abbé de Tersan; c'est celle du n°. 2 de la planche : d'un côté une grappe de raisin, autour ces trois lettres samaritaines, *ain, vau, nun*, qui sont les dernières du nom de Simon, et ces deux lettres latines TR, c'est-à-dire TRIBUNITIA...; de l'autre côté la même légende samaritaine qu'on a vue sur les médailles précédentes, et qui désigne *la délivrance de Jérusalem*. Dans le champ, deux colonnes; sur celle de la droite, on voit poindre deux feuilles de laurier, qui terminaient une couronne, dont on retrouve le nœud en suivant le contour d'une tête que le nouveau coin a fait disparaître. Ce-

[1] De num. hebr. samar. — [2] Ibid. in prol. p. 2, et ad calc. oper. p. xiij.

pendant on reconnaît celle de Trajan à différens indices, qu'il serait trop long de rapporter.

Voilà donc quatre médailles en caractères samaritains, frappées sous le règne de Trajan, ou sous celui d'Hadrien son successeur. Voici maintenant quelques unes des difficultés qui nous arrêtent.

Les légendes samaritaines, à l'exception de celles des sicles et des demi-sicles, se réduisent à celles-ci : *Simon, prince d'Israël, 1re., 2e., 3e. et 4e. année; délivrance de Jérusalem ou d'Israël, rédemption d'Israël ou de Sion;* et ces mots, en si petit nombre, sont tellement combinés, que toutes ces monnaies paraissent relatives au même événement. Faut-il fixer l'époque de cet événement au temps de Simon Macchabée? Faut-il la rapprocher de nous d'environ deux cent quatre-vingts ans, et la faire descendre jusqu'au règne de Trajan et d'Hadrien. Rappelons en peu de mots ce qu'on a dit et ce qu'on peut dire en faveur de l'une et de l'autre de ces opinions.

On lit dans les livres des Macchabées, que l'an 170 de l'ère des Grecs (c'est-à-dire, l'an 143 avant J. C.), les Juifs, affranchis du joug des nations, commencèrent à dater les actes publics de cette manière : *La première année sous Simon, souverain pontife, chef et prince des Juifs* [1]. On y lit encore que Simon fit achever les murs de Jérusalem commencés par Jonathas son frère [2], qu'il s'était rendu maître de la citadelle de Sion [3]; que par un rescrit d'Antiochus, roi de Syrie, il obtint le droit de faire frapper des monnaies en son nom, et que par le même rescrit Jérusalem fut déclarée sainte et inviolable [4] : titre qu'elle avait déjà obtenu de Démétrius, prédécesseur d'Antiochus [5]. Or, sur quelques médailles samaritaines, Jérusalem prend la qualification de sainte, et Simon celle de prince d'Israël; sur d'autres, on trouve des dates qui vont depuis la première jusqu'à la quatrième année, et sur la plupart il est fait mention de la délivrance d'Israël, de Jérusalem, de Sion.

On peut être surpris que Simon Macchabée ayant gouverné la Judée pendant huit ans, les dates des médailles qu'on lui attribue ne s'étendent que jusqu'à la quatrième. On doit l'être davantage de n'y pas voir le titre de grand-prêtre qui lui attirait tant de respect, et qui, suivant les passages que je viens de citer, paraissaient dans tous les actes émanés de lui.

Malgré ces deux observations, les rapports qui se trouvent dans cette occasion, entre l'histoire et les médailles, sont si frappans,

[1] Lib. 1, cap. 13, v. 41. — [2] Ibid. v. 10, et cap. 12, v. 36. — [3] Ibid. cap. 13, v. 49. — [4] Ibid. cap. 15, v. 6. — [5] Ibid. cap. 10, v. 31.

qu'on se croirait autorisé à regarder toutes les médailles samaritaines comme relatives à son administration.

On pourrait établir la seconde opinion sur des raisons également fortes : 1°. Les médailles de Trajan sur-frappées d'un coin samaritain prouvent que, vers le commencement du second siècle de l'ère vulgaire, on frappait des médailles samaritaines; 2°. les Juifs révoltés contre Hadrien obéissaient à Barcochebas, qui prit les titres de roi et de Messie [1]; et comme ils se rendirent maîtres de Jérusalem, ils purent se féliciter d'avoir rétabli cette ville; 3°. Scaliger, Basnage et d'autres critiques assurent, d'après d'anciens écrivains juifs, que Barcochebas fit frapper des monnaies à son coin [2]; 4°. la durée de la guerre des Juifs sous Hadrien, se concilie mieux avec les dates consignées sur certaines médailles samaritaines, que cette continuité des guerres qu'eut à soutenir Simon Macchabée. C'est donc moins à ce prince qu'à Barcochebas qu'il faut rapporter les médailles qui portent le nom de Simon, et même celles qui ne l'offrent pas à nos yeux, puisque tous ces monumens semblent avoir le même objet, en faisant une mention directe ou indirecte de la liberté que les juifs s'étaient procurée.

Au milieu des vraisemblances qui justifient l'une et l'autre opinion, j'aimerais mieux proposer des questions, qu'entreprendre de les résoudre, et je ne hasarde les réflexions suivantes que pour en solliciter de plus propres à répandre quelque jour sur cette matière.

Il ne s'agit ici que des médailles qu'on attribuait autrefois à Simon Macchabée, soit qu'elles présentent son nom, soit qu'elles en soient privées. On s'était trompé sans doute en leur donnant à toutes la même origine. Il faut aujourd'hui les classer différemment, ainsi que l'a déjà observé M. Woide [3].

Il en est dont la fabrique, conforme à celle des médailles des rois de Syrie, qui vivaient dans le deuxième siècle avant J. C., peut remonter au temps de Simon Macchabée ou des princes asmonéens; il en est d'autres où les lettres renversées, défigurées, transposées, paraissent n'avoir été frappées qu'au deuxième siècle après J. C., dans un temps où les ouvriers commençaient à n'être plus familiarisés avec les lettres samaritaines; il en est enfin qui, ne présentant aucun de ces traits qui caractérisent un siècle plutôt qu'un autre, n'obtiendront qu'après de nouvelles découvertes, le rang qu'elles doivent occuper dans nos suites.

[1] Basnage, hist. des Juifs, liv. 6, chap. 9, p. 1126, édit. d'Holl. — [2] Scal. animadv. in Euseb. p. 215. Johann. à lent. Sched. de Pseud. Mess. p. 10. Basnag. ibid. — [3] Bayer. de num. hebr. samar. ad calc. p. xvij.

Quant aux médailles de Trajan sur-frappées d'un coin samaritain, il est plus facile d'en fixer l'époque que l'objet. Elles font toutes quatre mention de Simon, et de la délivrance de Jérusalem ; il faut en conclure, de deux choses l'une, ou que dans le second siècle de J. C. les Juifs obéirent à un prince de ce nom, ou qu'ils se contentèrent de modeler leurs monnaies sur des monnaies plus anciennes ; M. Henrion, et d'après lui quelques savans[1], ont donné le nom de Simon à Barcochebas ; je n'ai trouvé aucun auteur ancien qui l'ait appelé de cette manière, et je crois plus convenable de recourir au second membre de l'alternative proposée.

Sous Hadrien les Juifs entreprirent de secouer le joug des Romains, comme leurs ancêtres secouèrent autrefois celui des rois de Syrie. Des circonstances semblables devaient inspirer le même espoir, et pour l'entretenir dans la nation, ses chefs ne trouvèrent pas de meilleur moyen que de graver sur la monnaie courante le nom de Simon, avec des inscriptions qui éternisaient sa gloire. Les médailles de la première époque attestaient des succès ; celles de la seconde en promettaient.

En 1749, je lus à l'Académie des inscriptions un mémoire où je fis voir, entre autres choses, que l'usage des lettres samaritaines avait subsisté parmi les Juifs jusqu'à l'an 40 avant J. C., et qu'il avait dû se perpétuer au moins sur les monumens jusqu'au second siècle de la même ère[2]. Les médailles de Trajan sur-frappées d'un coin samaritain mettent ce fait dans la plus grande évidence.

Médailles d'Antigonus.

Dans le mémoire que je viens de citer, je publiai deux médailles d'Antigonus, roi de Judée, qui représentent d'un côté une couronne avec cette inscription : BACIΛEOC ANTIΓONOY, et de l'autre une corne d'abondance, autour de laquelle il ne reste de l'ancienne légende samaritaine que quelques lettres qui forment ces mots, *Kohen Gadol*, c'est-à-dire, grand-prêtre. M. Pellerin a depuis fait graver une autre médaille d'Antigonus présentant au revers deux cornes d'abondance avec une longue légende samaritaine qui commence par le nom de *Mathathias*[3]. Suivant cet antiquaire, ce nom désigne le chef de la race des princes asmonéens, et la légende entière nous apprend qu'Antigonus avait déclaré par ce monument que c'était en qualité de descendant de Mathathias qu'il était grand-prêtre. On pourrait

[1] Mém. de l'Acad. des bell. lettr. t. 3, p. 199. Bianconi de antiq. litter. Bonon. 1748. — [2] Mém. ibid. t. 24, p. 59. — [3] Pell. 4°. suppl. p. 119.

opposer plusieurs raisons à cette explication. Il suffit pour le présent d'observer que les derniers mots de la légende sont très-mal conservés, et diffèrent en plusieurs points de ceux qui se trouvent sur une médaille semblable du cabinet du roi.

Les médailles d'Antigonus ont été depuis quelque temps multipliées dans ce cabinet; elles sont toutes plus ou moins dégradées. J'en fais graver deux dans la planche ci-jointe; j'avais publié celle du n°. 3, dans mon premier mémoire. Elle contient à gauche de la corne d'abondance qui paraît au revers, les mots *Kohen Gadol*, c'est-à-dire *sacerdos magnus*, suivis de la lettre *heth*, initiale d'un mot qui est effacé. Sur l'autre médaille, indiquée par le n°. 4, on lit à droite de la corne d'abondance le nom de Mathathias. Joignons ces deux restes de légende et nous aurons : *Mathathias grand-prêtre*, qui doivent à mon avis se rapporter à Antigonus.

Les Grecs s'étant établis dans la Judée et dans les pays voisins, les souverains et même les particuliers prenaient quelquefois deux noms, l'un grec, et l'autre commun aux anciens habitans du pays. C'est ainsi que parmi les princes asmonéens, Aristobule premier, fils d'Hyrcan premier, s'appelait Judas [1], et que Salomé, sa femme, était nommée Alexandra par les Grecs [2]. J'ai prouvé ailleurs que cet usage était connu des Phéniciens [3].

Médailles de Jonathan.

Les médailles d'Antigonus me ramènent aux médailles samaritaines de Jonathan, dont j'eus occasion de parler dans le mémoire présenté en 1749 à l'Académie des inscriptions [4]. J'en fis graver une en petit bronze, où j'avais lu *Jonathan grand-prêtre*. Je citai une médaille semblable du cabinet de M. Cary de Marseille, où sur l'un des côtés l'on voyait des traces de ces mots : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. J'en citai d'autres, qui d'un côté représentaient une ancre avec la même légende grecque clairement exprimée, et de l'autre une espèce de roue avec des lettres samaritaines distribuées entre les rayons, et si menues qu'on ne pouvait y distinguer qu'un *thau* et un *nun*, qui terminaient le nom de Jonathan. J'attribuai ces médailles à Jonathan, frère de Simon Macchabée, et je crus qu'elles annonçaient l'alliance qui subsistait entre Jonathan avec Alexandre premier, roi de Syrie. M. l'abbé Bayer, qui achevait alors l'impression de son ouvrage sur les médailles samaritaines, doutait de la leçon de ces médailles; il m'écrivit pour avoir des éclaircissemens;

[1] Joseph. antiq. lib. 20, cap. 10, p. 980. — [2] Ibid. lib. 13, cap. 12, p. 666. — [3] Mém. de l'Acad. t. 30, p. 411. — [4] T. 24, p. 60.

ma réponse étant arrivée trop tard, il daigna l'insérer à la fin de son livre [1].

Il m'attaque avec une érudition peu commune et une politesse qui l'est encore moins. Ses objections portent sur deux points : 1°. au lieu de *Jonathan*, ne faut-il pas lire sur ces médailles *Johannes*, dont nous avons des médailles absolument semblables pour le métal, le module et les types? Je réponds que quatre médailles du cabinet du roi, offrent certainement ces quatre lettres *iod*, *nun*, *thau*, *nun*, qui ne peuvent former que le nom de Jonathan : 2°. en adoptant cette leçon, dit encore M. l'abbé Bayer, les médailles ne peuvent pas avoir été frappées pour Jonathan, frère de Simon Macchabée; elles doivent être d'un prince asmonéen postérieur à ce dernier et qui au nom de Jonathan avait joint celui d'Alexandre [2]. Les raisons de M. l'abbé Bayer sont très-fortes, elles me l'ont paru davantage depuis que j'ai réfléchi sur les médailles d'Antigonus, nommé aussi Mathathias; depuis surtout que j'ai acquis pour le cabinet du roi une médaille de Jonathan, beaucoup mieux conservée que celle qu'on connaissait déjà; elle est gravée sous le n°. 5, d'un coté on lit autour d'une ancre ces deux mots ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; au revers j'aperçois entre les rayons d'une espèce de roue ces deux mots : יהונתן המלך, c'est-à-dire, *Jonathan Rex*.

Si je ne me trompe point dans la leçon que je propose, cette médaille doit répandre un grand jour sur la matière que je traite; en la comparant en effet avec celle que j'avais publiée en 1749, on verra que sur l'une le nom est composé de six lettres, et que sur l'autre il ne l'est que de quatre; mais comme sur ces deux médailles le nom de Jonathan se trouve associé avec celui d'Alexandre, on doit en conclure qu'elles appartiennent l'une et l'autre au même prince. Je croyais autrefois que ce prince ne pouvait être que Jonathan, frère de Simon Macchabée, parce que c'était le seul de sa dynastie qui se fût incontestablement appelé de ce nom. La nouvelle médaille que je produis, prouve que je m'étais trompé. Jamais Jonathan ne prit le titre de roi, exprimé sur la médaille. Le premier qui se l'attribua, fut, suivant Josèphe [3], Judas Aristobule qui ne régna qu'un an, et suivant Strabon [4], Alexandre Jannæus, qui en régna 27, et qui monta sur le trône vers l'an 105 avant J. C.

Maintenant nous n'avons plus que la ressource des conjectures. M. l'abbé Bayer propose de rapporter les médailles de Jonathan à l'un des deux princes asmonéens qui ont porté le nom d'Alexandre, et qui sont Alexandre Jannæus et un autre

[1] Bayer. de num. hebr. samar. p. xix. Ibid cap. 8, p. 186. — [2] Ibid. p. 198, etc. — [3] Antiq. jud. lib. 13, cap. 11, p. 664. — [4] Lib. 16, p. 762.

Alexandre frère d'Antigonus. Il faut attendre de nouvelles découvertes pour fixer notre choix ; c'est ce que j'ai observé dans un mémoire que j'ai lu récemment à l'Académie des inscriptions, et dont cette lettre contient en abrégé les principaux articles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, ce 20 avril 1790.

A MONSIEUR

MONSIEUR L'ABBÉ FRANÇOIS PEREZ BAYER,

ARCHIDIACRE DE VALENCE..... A MADRID.

Monsieur, j'avais depuis long-temps abandonné la littérature orientale, dégoûté des procédés des critiques, plus attentifs à relever les fautes que les succès, et assez injustes pour repousser avec la même chaleur les conjectures et les assertions, lorsqu'un savant Anglais me fit l'honneur, il y a quelques mois, de me demander mon avis sur la manière dont il expliquait quelques médailles samaritaines. Je revis pour lui répondre mes anciens travaux, et j'y trouvai de plus de quoi composer un petit mémoire que je lus le 13 mars dernier à la rentrée publique de l'Académie des inscriptions. Comme il ne doit paraître dans notre recueil que dans quelques années, je demandai à l'Académie la permission de le réduire, et d'en publier le résultat par la voix du *Journal des Savans*.

Je venais de livrer cet extrait à l'imprimeur, lorsque M. Fournier m'apporta la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 de mai dernier. Je lui répondis que mon intention avait été de vous envoyer un exemplaire de l'extrait; et je lui témoignai en même temps combien j'étais touché de la continuation de votre amitié. Depuis ce moment, je n'ai cessé de presser les ouvriers, plus occupés de ce qui se passe parmi nous, que des monnaies qu'on frappait autrefois à Jérusalem. Pour ne pas vous faire attendre plus long-temps, je vais remettre cette lettre à M. Fournier; il la fera partir par le prochain courrier, je lui remettrai ensuite l'exemplaire de mon extrait, dès que l'imprimeur voudra bien me l'envoyer.

L'objet de mon mémoire n'est pas bien important. J'ai cru de mon devoir de légitimer la médaille sur-frappée de Trajan, sur

laquelle des membres de l'Académie avaient autrefois répandu des doutes. C'est celle qu'avait produite M. Henrion, et qui se trouve dans le troisième volume de nos mémoires, page 198. Quoique je fusse assuré de son antiquité, il fallait, pour en convaincre ceux même qui ne sont pas familiarisés avec ces monumens, avoir un plus grand nombre d'exemples. J'ai cité les deux médailles que vous avez rapportées du cabinet de feu M. Hunter d'après la description de M. Woide. J'en ai cité une quatrième qui se trouve à Paris, et qui est également authentique; et d'après ces quatre monumens, il est démontré que les Juifs ont fait frapper des monnaies en caractères samaritains sous le règne de Trajan ou sous celui d'Hadrien. Vous sentez aisément, monsieur, qu'il résulte de là que plusieurs médailles qu'on faisait remonter au temps de Simon, n'ont été frappées que long-temps après. Je ne parle pas seulement de celles dont les lettres sont défigurées par l'ignorance des ouvriers; il en est d'autres que des graveurs plus habiles ont pu produire, et qui, par leur volume, ainsi que par la forme des lettres, pourraient bien ne pas appartenir aux premiers princes asmonéens. Ainsi, au lieu de fixer le temps des médailles samaritaines, j'ai voulu prouver qu'il n'est pas possible, jusqu'à présent, de le déterminer. Je ne rougirai jamais de proposer des doutes, parce que ce sont des dehors qu'il faut reconnaître et forcer pour parvenir à la vérité.

Vous verrez dans l'extrait de mon mémoire deux autres médailles qui vous intéresseront, l'une est d'Antigonus. Elle représentait sur un de ses côtés le nom de Mathathias, dont il reste plusieurs lettres, et que M. Pellerin avait trouvé en entier sur une de ses médailles; il avait cru que ce nom désignait le chef de la race des Asmonéens, uniquement fondé sur l'explication forcée du reste de la légende, qui est très-mal conservé. Je viens de la consulter de nouveau, car vous savez sans doute que toutes les médailles de M. Pellerin ont passé au cabinet du roi.

La deuxième médaille est de Ionathan. J'en avais cité de semblables dans ma dissertation sur les médailles d'Antigonus [a]. Je n'y avais lu jusqu'alors que le *thau* et le *nun* qui terminent le nom de ce prince. J'en ai trois sous les yeux, dont l'une mieux conservée nous est parvenue depuis la lecture de ma dissertation. Les lettres très-menues ne sont pas toutes bien lisibles sur les trois médailles, mais elles s'éclaircissent mutuellement. Pour pousser l'exactitude jusqu'au scrupule, voici l'analyse de la légende, par rapport à la conservation des lettres. L'*iod* et le *he*, qui commencent la légende, sont très-nets; le *vau* l'est un peu moins, mais sa forme est clairement indiquée; le *nun*, le *thau*

[a] *Voyez ci-dessus*, page 130.

et l'autre *nun* sont incontestables, de même que le *he* qui vient après. La tête du *mem* a un peu souffert, mais on voit sa configuration, et l'obliquité de sa queue est très-sensible; nul doute sur le *lamed* et sur le *caph* qui terminent la légende. J'aurais voulu faire ponctuer le petit nombre de traits que le temps a altérés, mais il n'en résultait que de la confusion; et vous verrez aisément qu'il ne doit rester aucun doute sur la leçon; car avec les lettres qui sont incontestables, il est impossible de tirer de la légende autre chose que ces deux mots *Ionathan Rex*. Le nom de ce prince est exprimé ici avec six lettres, tandis que sur les médailles précédentes il n'en contient que quatre, différence qui, à ce que je pense, ne doit pas nous arrêter. Le titre de roi prouve clairement que je m'étais trompé en attribuant ces médailles au frère de Simon.

Vous étiez persuadé qu'il fallait lire *Iohannes* partout où j'avais lu *Ionathan*, ou que le même prince avait porté ces deux noms. Je suis assuré de la leçon que j'avais proposée. J'ai devant mes yeux six médailles, où le nom de *Ionathan* est exprimé plus ou moins clairement en quatre ou six lettres. J'en ai cinq où le nom de *Iohannes* est caractérisé par le *het* et par deux *nun*. La ressemblance du métal, du volume, des types et du travail, ne prouve nullement que ces monnaies appartiennent au même prince, mais seulement que Jean et Jonathan vivaient dans le même temps ou dans des temps voisins. La médaille où vous avez lu IOYAIA prouve qu'ils ont régné au temps d'Auguste. Je n'ai point fait des recherches à cet égard, et je m'en rapporte à vous.

J'ai vu avec plaisir le dessin du demi-sicle que vous avec acquis. Le cabinet du roi en conserve un absolument semblable pour les types et pour les légendes, excepté qu'il fut frappé dans la première année. Je vous en envoie le dessin; il pèse cent trente-deux de nos grains et trois quarts. J'ignore si ces grains sont de même nature que les vôtres; je vois seulement que nous différons essentiellement sur le poids de la drachme attique. Je tâcherai de vous envoyer une pièce de plomb qui vous donnera exactement le poids du demi-sicle du cabinet du roi.

J'admire le zèle avec lequel vous soutenez l'honneur des médailles samaritaines; je n'aurais pas ce courage. Si l'on doutait de leur authenticité, il faudrait douter de celle des médailles grecques et des romaines. Je n'ai pas lu l'ouvrage de M. Tychsen, mais quand même ses raisons seraient très-ingénieuses, elles n'affaibliraient jamais l'autorité des monumens qu'il veut détruire. Tous les grands cabinets de l'Europe contiennent des médailles samaritaines; celui du roi en particulier, par les

nombreuses acquisitions qui se sont faites de mon temps, en conserve plus de quatre-vingts. Partout elles ont été scrupuleusement examinées par des antiquaires, à qui une longue expérience avait appris à discerner les pièces vraies d'avec les pièces fausses; partout on a déposé en leur faveur. Quelques difficultés qu'on nous oppose, elles ne balanceront point les preuves tirées de l'inspection des monumens. Par exemple, je vois, par le prologue que vous avez mis à la tête de votre ouvrage, page première, que M. Tychsen prétendait qu'avant le treizième siècle les auteurs juifs et même les PP. de l'Eglise n'avaient fait aucune mention des sicles. Que faudrait-il conclure de cet argument négatif, ou qu'ils n'avaient pas eu occasion d'en parler, ou que tous les ouvrages n'étaient pas venus jusqu'à nous? mais cet argument n'est pas fondé. Plusieurs critiques ont cité les passages qui le détruisent. Vous-même avez rapporté entre autres témoignages celui de l'historien Josèphe, et à cette occasion, permettez-moi de hasarder une conjecture.

Josèphe donne au sicle hébreu quatre drachmes attiques. Je trouve dans mes papiers un passage de S. Jérôme, que vous connaissez sans doute. *Siclus enim viginti obolos habet, et quarta pars sicli quinque sunt oboli.* Hieron. in Mich. proph. cap. 14, t. 3, p. 1520. Ici se présente une de ces contradictions si fréquentes parmi les écrivains, quand ils parlent de quelque usage. Suivant Josèphe, le sicle contenait quatre drachmes attiques; suivant S. Jérôme, trois drachmes un tiers. Il est possible que l'un ou l'autre se soit trompé; il est possible que le poids du sicle ou de la drachme ait éprouvé des changemens; il est possible que le hasard seul ait produit ces deux évaluations contraires; et en effet, il se pourrait que S. Jérôme et Josèphe fussent partis de différentes bases. Je m'explique.

Voici les poids de quelques sicles du cabinet du roi.

Sicle de la première année..... 268 de nos grains.
Demi-sicle, même année..... 132 $\frac{1}{4}$.
Sicle de la deuxième année..... 267.
Sicle de la troisième année..... 258.
Autre, même année..... 256.

D'après un grand travail que je fis, il y a quelques années, sur le poids des monnaies attiques, il me parut que la drachme attique, dans les beaux temps de la Grèce, vers le temps de Démosthènes, pesait environ 79 de nos grains. Suivant ce rapport, le sicle de S. Jérôme, équivalant à 3 drachmes et un tiers, aurait donné 263 grains, ce qui revient aux poids que nous offrent les sicles du cabinet du roi.

Voici maintenant comment on pourrait justifier l'évaluation

de Josèphe. Presque tous les tétradrachmes attiques pèsent plus de 300 de nos grains. Cependant j'en ai trouvé un qui ne pèse que 268 grains, parce qu'il est fourré. Quand semblable médaillon fût tombé entre les mains de Josèphe, il en aurait conclu que la drachme attique n'était que de 67 grains, et que le sicle contenait 4 de ces drachmes.

D'autres écrivains anciens n'ont donné que deux drachmes au sicle; c'est peut-être une faute de copiste; au surplus il n'est pas nécessaire d'entrer pour le présent dans ces discussions.

Je joins à cette longue lettre, 1°. ma troisième lettre au *Journal des Savans* qu'on m'apporte à l'instant, et qui contient le résultat de mon mémoire lu récemment à l'Académie. Vous y verrez deux fautes de copiste dans le mot *Ionathan* écrit en caractères hébreux; 2°. le dessin du demi-sicle du cabinet du roi; 3°. une pièce de plomb qui en représente exactement le poids.

Je viens de relire votre *dissertation* sur les monumens phéniciens imprimés à la fin du beau Salluste que je dois à votre amitié. Je suis entièrement de votre avis sur l'inscription de Malte. Cette fatale lettre, que je pris pour un *he*, que M. Swinton prit ensuite pour un *mem*, est certainement un *schin*. M. Michaelis m'avait mandé qu'elle devait avoir cette valeur dans l'avant-dernier mot. Je l'avais soupçonné plus d'une fois; mais je ne savais qu'en faire dans les autres mots où elle se trouve. En supposant, comme vous avez fait, qu'on avait supprimé les *iod* et les *vau*, vous avez levé toutes les difficultés. Je l'ai reconnu avec plaisir.

Mais je vous avoue que je persiste dans mon opinion à l'égard de plusieurs médailles phéniciennes ou puniques. Je voudrais avoir le temps de la justifier ici; vous y verriez, par exemple, qu'il est impossible d'attribuer à la ville de Leptis, celles que je rapporte à Bochus. Le *coph* est une lettre tellement caractéristique, qu'il est impossible d'hésiter entre ces deux leçons. J'ai beaucoup de remarques sur les médailles puniques frappées en Afrique et en Espagne; mais je n'ai pas le temps de les rédiger et je ne compte point en faire usage.

Je vous prie d'agréer les nouvelles assurances des sentimens qui m'attachent à vous, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, ce 9 juillet 1790.

EXPLICATION
D'UNE MÉDAILLE DE CHIO [1].

CETTE médaille [a] représente d'un côté un vase renfermé dans une couronne de laurier; au-dessus du vase on lit ces mots ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ *du roi Antiochus*, et au-dessous cet autre mot grec ΔΩΡΟΝ, ou ΔΩΡΟ, dont je tâcherai bientôt de donner l'explication. Au revers est un sphinx, au-dessous duquel on voit ces trois lettres Φ Η Σ: elle diffère totalement, pour la fabrique et le travail, de celles des rois de Syrie, et fournit par la même raison deux points à examiner. 1°. Dans quel lieu elle a été frappée; 2°. quel est le roi de Syrie dont elle porte le nom. Le premier se trouve éclairci par la comparaison qu'on peut faire de la médaille avec celles de l'île de Chio.

C'est de part et d'autre le même goût de travail, le même argent, la même forme, le même poids, enfin les mêmes symboles. Ce point étant donné, il ne reste pour résoudre la seconde question qu'à trouver dans l'histoire un roi de Syrie, qui ait été maître de l'île de Chio. Il ne faut pas le chercher parmi les successeurs d'Antiochus III, parce que dans le fameux traité que ce prince fit avec les Romains, il fut obligé de renoncer à tous les pays situés en-deçà du mont Taurus, et que depuis cette époque, les provinces et les villes occidentales de l'Asie mineure ne retournèrent plus aux rois de Syrie.

Avant Antiochus III, les villes d'Eolie et d'Ionie, dont le sort paraît avoir toujours réglé celui de l'île de Chio, furent tour à tour soumises aux rois de Syrie, de Macédoine et d'Egypte, et jouirent dans certains intervalles d'une parfaite autonomie. C'est ce qui paraît par la réponse que les ambassadeurs romains [2] firent au roi Antiochus lui-même, et par le décret des Smyrnéens, où il est dit que Séleucus-Callinicus avait confirmé dans la ville de Smyrne l'autonomie, et le gouvernement populaire, et où les Magnésiens promettent de se joindre à ce prince, et de faire alliance avec lui.

Cet exemple, et d'autres semblables qu'on pourrait citer,

[1] Cette explication a été fournie au comte de Caylus par l'abbé Barthelemy. Voyez le *Recueil d'Antiquités*, etc. pag. 145. — [a] *Voyez la planche XI*, n°. 10. — [2] Tite-Live, liv. 35. Maron. Auxon.

montrent que les premiers rois de Syrie respectaient jusqu'à un certain point les priviléges des villes grecques, qui bordaient l'Asie mineure du côté de l'Occident, et donnent lieu de conclure que quand même Antiochus Ier et Antiochus II auraient possédé l'île de Chio, ils n'auraient pu faire mettre leur nom sur la monnaie qu'on y frappait.

Vers l'an 116 de l'ère des Séleucides, 197 avant l'ère vulgaire, Antiochus III s'empara d'Éphèse, et les villes voisines lui ouvrirent leurs portes, à l'exception de Smyrne et de Lampsaque, qui prétendaient être libres, et qu'il fit assiéger. Il paraît que dans ces circonstances l'île de Chio restée sans défense, et ouverte de tous côtés, subit le joug du vainqueur, et qu'elle resta sous l'obéissance d'Antiochus, jusqu'à l'an 122 de l'ère des Séleucides, que les Romains passèrent en Asie pour combattre Antiochus. Tite-Live[1] dit que de Délos ils se rendirent dans un port de l'île de Chio, nommé Phanas. Antiochus fut vaincu dans cette guerre, et Chio ne revint plus aux rois de Syrie. On peut donc conjecturer que la médaille du cabinet du roi a été frappée dans l'intervalle écoulé depuis l'an 116 de l'ère des Séleucides, et que le nom du prince, est celui d'Antiochus III, surnommé le Grand.

On voit sur ce même côté de la médaille un mot qui présente de nouvelles difficultés. Il semble d'abord qu'on doit lire ΔΩΡΟΝ; mais il ne reste que quelques traits de cette dernière lettre : et ces traits, à la rigueur, pourraient être formés par les feuilles de la couronne de laurier qui environne le type. Si on lit simplement ΔΩΡΟ, ce sera le nom de *Dorotheus*, exprimé tout au long sur une médaille de la même ville, qui se trouve au cabinet du Roi, et sur laquelle on lit : ΔΩΡΟΘΕΟΣ ΧΙΟΣ. Si l'on prétend au contraire qu'il faut lire ΔΩΡΟΝ, on ne peut expliquer ce mot singulier qu'en se livrant à de pures conjectures ; faudrait-il le lier aux deux mots qui précèdent en lisant ΔΩΡΟΝ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, *don ou présent du roi Antiochus*, et supposer qu'on a voulu faire mention de quelque privilége accordé aux habitans de Chio, soit pour la fabrique de la monnaie, soit pour le commerce du vin qu'on faisait dans cette île? Ou bien aurait-on voulu dire que ce prince se servait communément de ce vase représenté sur la médaille, et qu'il en avait introduit l'usage parmi les habitans de Chio? Ce qu'il y a de certain, c'est que ce symbole ne paraît pas sur les médailles de cette île, antérieures à celles-ci, et qu'il se trouve presque toujours sur celles qui ont été frappées dans les siècles suivans.

Ce qu'il y a de certain encore, c'est que plusieurs princes

[1] Liv. 36.

avaient donné leur nom à des vases qu'on connaissait, entre autres les Prusias [1], et que les habitans de Lemnos, pour exprimer leur reconnaissance à Séleucus Ier, roi de Syrie, donnèrent à un vase le nom de *Séleucus-Sauveur* [2]. Il faut pourtant avouer que ces explications ne s'accorderaient guère au goût de la simplicité qui règne ordinairement sur les médailles grecques antérieures à l'Empire romain, et qu'on se rapprocherait plus de ce goût, en supposant que ce mot ΔΩΡΟΝ désigne la monnaie d'argent qui avait cours dans l'île de Chio, de même que les mots suivans, ACCAPIA ΔΥΟ, ACCAPIA ΤΡΙΑ, ΟΒΟΛΟC, etc., qu'on trouve sur des médailles de cette île, désignent la division de la monnaie.

Il est vrai qu'aucun auteur ne donne une pareille signification à ce mot. Mais les auteurs n'ont pas tout dit, et nous sommes bien éloignés de connaître toutes les acceptions qu'un mot grec pouvait avoir dans les différens cantons de la Grèce.

Les trois lettres Φ Η Σ qui restent sur l'autre côté de la médaille, paraissent être le commencement d'un nom de magistrat.

DISSERTATION
SUR LES MÉDAILLES ARABES.

Les Arabes étaient autrefois divisés en deux branches principales. Les uns, tels que les Bédouins, errant sans cesse dans des solitudes arides ou dans des lieux peu fréquentés, campaient sous des tentes, et ne sont devenus que trop célèbres par leurs brigandages; d'autres placés dans des pays fertiles, plus animés de l'esprit de commerce que de celui de conquête, jouissaient sans crainte de ce bonheur que l'abondance procure quelquefois, et de ces plaisirs tranquilles que le goût des lettres produit presque toujours [3]. Ils connurent de l'astronomie tout ce qui était nécessaire pour régler les travaux de la campagne; de la jurisprudence et de la médecine, ce qu'il en fallait à des hommes justes et tempérans; mais ils s'appliquèrent surtout à perfec-

[1] Athen. lib. 11, p. 496, 497. — [2] Id. lib. 6, p. 255. — [3] Pocock. spec. hist. Arab. Id. orat. in audit. habita, etc. Hadgi Khalfa, in Prœm. Schultens, præf. ad monum. vetust. Arabiæ. Lugd. Bat. 1740.

tionner leur langue; et se livrant sans réserve aux charmes de la poésie, ils instituèrent en son honneur des combats aussi glorieux que ceux d'Olympie et des autres jeux de la Grèce. Dans des assemblées générales, qui se tenaient tous les ans pendant un mois, les auteurs venaient réciter leurs poëmes, et recevaient, pour prix de leur victoire, l'estime d'une nation aussi sage qu'éclairée, et les témoignages éclatans d'une joie qui n'avait point de bornes, parce qu'on croyait n'en devoir point mettre aux distinctions accordées aux talens. Ces ouvrages, qui, suivant toutes les apparences, contenaient l'éloge des grands hommes, et peut-être les annales de la nation, ont presque tous disparu [a]. Le même zèle qui porta le calife Omar à condamner aux flammes la bibliothèque d'Alexandrie, engagea sans doute les autres sectateurs de Mahomet à détruire tout ce qui pouvait conserver le souvenir de leurs ancêtres idolâtres. Ainsi, à l'exception de quelques traits généraux, épars dans les auteurs, nous sommes dans la plus grande ignorance à l'égard des anciens Arabes. Il ne nous reste, de la plupart d'entre eux, aucun de ces monumens qui triomphent à la fois du temps et des hommes, et si quelques uns de leurs princes, voisins de la Syrie, ont fait frapper des médailles, ils y ont employé la langue grecque, que parlait la plus grande partie de leurs sujets.

On peut donc poser pour un principe certain, que toutes les médailles arabes qui sont venues jusqu'à nous, sont postérieures à Mahomet [b]. J'ajoute qu'elles n'en sont pas mieux connues

[a] M. Albert Schultens a publié divers morceaux de poésie des anciens Arabes, qu'il a recueillis de quelques auteurs qui n'ont pas encore été publiés, tels que le *Nuvéïri*, l'*Abulféda*, etc. Quelques uns de ces morceaux ne sont que de simples sentences; d'autres, où il est fait mention de combats et de victoires, peuvent être regardés comme des fragmens de quelques uns de ces poëmes qu'on récitait dans les assemblées dont j'ai parlé. Tous sont antérieurs à Mahomet, et il s'en trouve qu'on fait remonter jusqu'au temps de Salomon et même de Moïse. — [b] M. Schultens termine l'ouvrage dont j'ai parlé dans la note précédente par deux inscriptions en vers, découvertes du temps du calife Moavia, qui mourut l'an 60 de l'hégire, aux environs du port d'Aden, dans l'Arabie Heureuse. Quoiqu'on ne puisse pas assigner au juste le temps où elles ont été faites, il paraît néanmoins qu'elles sont beaucoup plus anciennes que Mahomet. La tribu qui les a dressées s'y glorifie d'avoir occupé pendant sept cents ans une région voisine de la mer, arrosée par de grands fleuves, couverte de palmiers et de nombreux troupeaux, soumise à des princes ennemis de la fraude et dépositaires de la religion d'Héber, laquelle imposait l'obligation de croire aux miracles, à la résurrection et à une autre vie. Il est encore parlé dans des auteurs arabes cités par d'Herbelot (à l'article *Samarcande*), d'une inscription trouvée à une des portes de Samarcande, et tracée sur une plaque de fer en caractères hémiaritiques, autrefois en usage parmi les Homérites de l'Arabie Heureuse. De là ils ont conclu que les rois de ce pays, connus sous le nom de *Tobba*, avaient étendu leur

pour cela. Le petit nombre de celles qu'on a tenté d'expliquer, ont occasioné de nouvelles erreurs dans la littérature, ou n'ont rien appris, parce qu'outre le nom du prince, elles ne contenaient que des sentences de l'Alcoran qu'on sait déjà, ou qu'on ne se soucie pas de savoir; et le grand nombre de celles qu'on a fait graver semblent avoir été abandonnées à des ouvriers qui vraisemblablement auraient fait des fautes grossières en copiant des inscriptions en leur propre langue. Mais il ne faut être surpris ni de cette négligence, ni de ces erreurs; la plupart des médailles arabes sont très-difficiles à lire. Les caractères qu'elles représentent, peu connus des Arabes modernes, sont dénués non-seulement des points qui tiennent lieu de voyelles, mais encore de ces autres points qui servent à distinguer telle lettre en particulier, de telle autre lettre de même forme; de façon qu'un même trait, un même caractère peut y recevoir jusqu'à cinq valeurs différentes, et que cet embarras plus ou moins grand, se multipliant dans chaque mot à proportion des élémens qui le composent, donne lieu à une foule de combinaisons propres à décourager ceux qui ne sont pas assez familiarisés avec ce genre d'écriture. Je parle de ces difficultés sans prévention, sans intérêt, et plutôt pour reconnaître les secours que M. de Guignes a bien voulu me fournir, que pour me faire un mérite d'en avoir surmonté quelques unes. D'ailleurs, je les regarde comme une des principales causes du peu de progrès que l'on a fait jusqu'ici dans ce point de critique; car je n'imagine pas que l'on ait jamais supposé qu'il était peu nécessaire de l'éclaircir. Les recherches les plus infructueuses cessent de l'être dès qu'elles peuvent en épargner de semblables à ceux qui viendront après nous; et un voyageur serait toujours flatté d'avoir découvert une île déserte, quand même il prévoirait qu'elle ne sera jamais habitée. Quoi qu'il en soit, on doit se faire une idée bien plus favorable des médailles arabes. Leurs légendes nous instruisent pour l'ordinaire du temps et du lieu de leur fabrication, des titres et de la généalogie des princes dont elles nous offrent les noms; et leurs types sont relatifs à des faits particuliers, ou présentent des singularités propres à éclaircir l'histoire des arts et des mœurs. C'est sous ce dernier aspect que je vais les envisager dans ce mémoire. J'y examinerai d'abord quelle est la nature des types des médailles arabes, et ensuite

domination au loin, et devaient être regardés comme les fondateurs de la ville de Samarcande. Sans garantir l'authenticité de ces inscriptions, ni les conséquences qu'on pourrait en tirer, je les cite pour justifier l'expression dont je me suis servi en parlant des anciens monumens arabes.

si l'usage de ces types prouve que la défense des images n'a pas toujours subsisté parmi les Musulmans rigides.

PREMIÈRE PARTIE.

Je commence par une médaille, n°. 1 [a], que le P. Frœlich, jésuite, a publiée dans ses Annales des rois de Syrie. On y voit d'un côté une tête ceinte d'un diadème, et au revers une inscription qu'il n'a pas expliquée, et dont les caractères lui ont paru presque barbares, *inscriptio arabica semibarbara* [1]. Cette médaille, mais beaucoup mieux conservée, est au cabinet du roi, et l'on doit lire de cette manière l'inscription du revers, *le roi du monde, le juste, Housameddin, Timourtasch, fils d'Il-Ghazi, fils d'Ortok*. Timourtasch était un de ces princes Turcomans dont les ancêtres étaient venus de la mer Caspienne s'établir dans la Mésopotamie et dans la Syrie. C'est d'Emir Ortok son aïeul que la branche des Turcomans Ortokides avait pris son nom [2]. Après la mort d'Il-Ghazi fils d'Ortok, Timourtasch eut en partage le château de Mardin, situé en Mésopotamie, sur une montagne peu éloignée de Nisibin ou Nisibe; et dans la suite il devint le maître de la ville de Méïafarikin, que quelques auteurs regardent comme la capitale du Diarbekr. Timourtasch régna environ trente ans, et mourut l'an 547 de l'hégire, qui répond aux années 1152 et 1153 de l'ère vulgaire.

Après avoir reconnu sur un des côtés de la médaille le nom et les titres d'Housameddin Timourtasch, il paraîtrait tout naturel d'ajouter que l'autre côté représente sa tête; mais le diadème dont cette tête est ornée, l'arrangement des cheveux et une certaine élégance dans le dessin, rappellent le goût d'une nation plus familiarisée avec les arts, que ne l'étaient les Arabes; et il est aisé de voir à ces traits réunis, qu'on a mis sur la médaille la tête d'un prince grec bien antérieur à Timourtasch. Le P. Frœlich a cru que c'était celle de Séleucus VI, roi de Syrie, et en conséquence, il lui attribue la médaille qu'il a publiée; sur celle du cabinet de Sa Majesté, je reconnais non le portrait de Séleucus VI, mais celui d'Antiochus VII, un de ses prédécesseurs, dont je fais graver ici une médaille du cabinet du roi (n°. 2); en la rapprochant de celle de Timourtasch (n°. 1), on trouvera que l'une et l'autre représentent la même tête, et l'on sera sans doute surpris de voir sur la monnaie d'un prince mu-

[a] *Voyez la planche XII.* — [1] Ann. reg. et rer. Syriæ, p. 109, edit. alt. Vienn. 1750. — [2] Abulphar. hist. Dynast. p. 257.

sulman, qui régnait dans le douzième siècle, l'effigie d'un roi de Syrie, qui vivait plus de treize cents ans auparavant, et dont, suivant toutes les apparences, il ne connaissait pas même le nom ; cette difficulté peut être regardée comme un des problèmes que je dois résoudre dans ce mémoire.

Pour le faire avec ordre, il faut observer que ce fut longtemps après Mahomet qu'on commença à mettre des types sur les monnaies arabes. Les Mahométans avaient jusqu'alors négligé les arts qui dépendent du dessin, et ne savaient pas traiter la figure. Il fallut donc emprunter des secours étrangers ; et comme ils n'étaient pas exercés à travailler d'après nature, ils s'attachèrent d'abord à copier servilement et sans choix les médailles grecques et latines que le hasard offrait à leurs yeux. Cette imitation aveugle produisit sur leurs monnaies des assortimens bizarres de types qui n'avaient point de correspondance entre eux, ni avec les légendes dont ils étaient accompagnés. C'étaient des représentations muettes, destinées à remplir le champ d'une pièce de métal, et peut-être encore à préparer par degrés les esprits à voir, sans murmurer, l'effigie du prince ou l'image de ses actions représentée fidèlement sur ses monnaies. Je n'insiste point sur cette conjecture, il vaut mieux par des preuves convaincantes, c'est-à-dire par des exemples sensibles, montrer que plusieurs monnaies arabes offrent précisément les mêmes têtes et les mêmes figures que nous voyons sur les médailles des Grecs et des Romains.

J'ai déjà dit que Timourtasch avait fait mettre sur ses monnaies la tête d'Antiochus VII, roi de Syrie. Ce prince eut un fils nommé Nojmeddin Albi, qui lui succéda dans ses Etats, et dont je produis une médaille sous le n°. 3 ; on en voit plusieurs autres au cabinet du roi, et tout récemment encore M. le comte Desalleurs, ambassadeur de France à Constantinople, en a fait tenir une de la même espèce à M. Roüillé, ministre et secrétaire d'Etat, avec une dissertation écrite en italien d'un Jésuite employé aux missions du Levant. Mais on va voir que le P. Verdi, c'est le nom de ce missionnaire, explique avec moins de succès les types de la médaille, que les légendes arabes qu'elle présente. Son interprétation concourt à peu de chose près avec celle que je rapporte ici : *Nojmeddin Aboulmodhaffer Albi fils de Timourtasch, fils d'Il-Ghazi, fils d'Ortok, roi du Diarbekr.* Cette inscription est distribuée sur les deux côtés de la médaille, et sur un de ces côtés sont deux têtes en regard, toutes deux ceintes d'un diadème, et l'une et l'autre vraisemblablement copiées d'après quelque médaille grecque que nous n'avons plus. Car il est certain qu'elle ne représente pas deux princes maho-

métans, et c'est ce qui suffit pour l'objet que je me suis proposé dans ce mémoire. Le revers sert encore mieux à le développer. On y voit deux figures debout, dont l'une a la tête environnée d'un nimbe ou d'un cercle de lumière, et met sur l'autre une couronne de perles; le P. Verdi, qui avait vu dans les églises des Grecs d'anciennes peintures, où les personnages sont habillés de la même manière que sur cette médaille, a distingué dans le revers des traces frappantes de christianisme, et il avance plusieurs conjectures qui tendent toutes à faire croire que Nojmeddin avait embrassé la religion chrétienne. Pour nous, uniquement fondés sur les monumens, nous dirons que ce type est emprunté des médailles des empereurs de Constantinople, et nous prierons ceux qui voudront s'en convaincre, de rapprocher de la médaille de Nojmeddin celle de l'empereur Romanus Diogénès, qui est gravée sous le n°. 4, et qui représente ce prince couronné par les mains de la sainte Vierge; ce sont en effet, de part et d'autre, les mêmes figures, les mêmes habillemens, la même position; la seule différence que l'on y trouve et que l'on doit y trouver, c'est que sur la médaille de Nojmeddin, la tête de l'empereur et le globe qu'il tient de la main gauche, ne sont pas sommés d'une croix comme ils le sont sur celle de Romanus. La légende de cette dernière médaille explique clairement le type qui paraît sur l'une et sur l'autre. On y lit : *Mère de Dieu, accordez votre secours à Romanus.*

Au prince, dont je viens d'expliquer la médaille, succéda Cothbeddin son fils, dont il nous reste quelques monnaies; celle qui est gravée sous le n°. 5, est du cabinet du roi; les légendes distribuées de chaque côté doivent s'expliquer ainsi : *Naserreddin, chef des Fidèles*, c'est le nom du calife de Bagdad. *Cette drachme..... Cothbeddin, fils de Nojmeddin, fils d'Housameddin*, c'est le nom du prince à qui on doit attribuer la médaille, l'an 577. C'est l'année de l'hégire qui répond aux années de J.-C. 1181 et 1182. Les deux bustes rappellent, au simple coup d'œil, ceux Héraclius I^er^ et d'Héraclius Constantin son fils, que l'on trouve si souvent réunis sur les médailles de ces princes. *Voyez* n°. 6. Mais quoique l'artiste arabe se soit assujéti à copier avec assez de fidélité l'habillement des figures et jusqu'à l'agrafe qui paraît sur l'épaule droite, il s'est néanmoins donné quelque liberté quant à la coiffure du buste principal, soit que par là il ait cru lui donner plus d'expression, soit plutôt que sur l'original qu'il avait devant les yeux, il ait pris pour des cheveux hérissés certains ornemens de tête assez communs sur les monnaies des empereurs de Constantinople, et principalement sur celles d'Héraclius.

Les médailles que j'ai rapportées jusqu'à présent, sont des Turcomans de la première branche des Ortokides; j'en vais citer deux autres qui ont été frappées pour des Atabeks. Ces princes étaient originairement attachés à ceux de la maison des Seljoucides, mais ils devinrent dans la suite si puissans, qu'ils fondèrent en Asie quatre dynasties qui toutes ont commencé dans le douzième siècle. C'est de celle qui s'était établie dans la Mésopotamie et dans la Syrie que sortit Noureddin, presque aussi célèbre parmi nous qu'il l'est parmi les Arabes. Il laissa en mourant un fils âgé de onze ans, et nommé *Saleh-Ismaël*, que Saladin, qui devait tout à Noureddin, et qui ne mettait pas alors la justice et la reconnaissance au nombre des vertus nécessaires à un grand prince, dépouilla insensiblement de ses Etats, à l'exception de la ville d'Alep, où Ismaël régna pendant huit ans, et dans laquelle il fit frapper quelques monnaies qui sont venues jusqu'à nous. Telle est celle du n°. 7, où l'on voit d'un côté une tête ceinte d'un diadème enrichi de perles, avec cette légende autour : cette monnaie a été *frappée à Alep*, l'an 571 de l'hégire; on lit au revers le nom du calife *Elmostanserbamr-illah, chef des Fidèles*, et celui du *roi Saleh Ismaël*. Ceux qui ont vu des médailles antiques n'ont pas besoin d'être avertis que la tête représentée sur celle-ci, est la tête d'un des successeurs de Constantin-le-Grand, et ceux qui ne connaissent pas ces monumens, pourront s'en assurer en la comparant avec celle de Constantius, gravée sous le n°. 8.

Ils pourront faire la même comparaison à l'égard de la médaille d'un autre Atabek, nommé Azzeddin Massoud, qui a régné à Mosul depuis l'an de l'hégire 607 jusqu'à l'an 615 de la même ère (n° 9). On y voit d'un côté une tête ceinte d'un diadème, et d'une couronne radiale, autour de laquelle on lit, *au nom de Dieu;* cette monnaie a été *frappée à Mosul l'an* 608; l'inscription du revers doit s'expliquer de cette manière, *il n'y a point de Dieu, excepté Dieu unique :* après cette formule on voit le nom et les titres du calife de Bagdad, que l'Atabek reconnaissait..... *Nasereddin..... chef des Fidèles;* et ensuite les noms et surnoms du prince qui a fait frapper la médaille, *Azzeddounia oueddin Atabek Massoud, fils d'Arslanschah.* Ces derniers mots étaient suivis de quelques autres dont il ne reste plus que des traces légères. La tête qui est de l'autre côté ressemble fort à celle d'Alexandre-Sévère ou de Gordien Pie, qui sont en général bien reconnaissables sur les médailles latines, mais qu'on a souvent de la peine à distinguer sur les médailles qui ont servi de modèles aux Arabes, je veux dire sur celles qui ont été frappées dans certaines villes grecques de Syrie et de

Mésopotamie. Dans cette espèce d'incertitude, je me contente de rapprocher de la monnaie d'Azzeddin, une médaille de Gordien Pie (n°. 10), frappée à Béryte; elle suffira pour prouver que la tête, représentée sur la première, est celle d'un empereur romain et non d'un prince mahométan.

Avant que d'aller plus loin, je dois observer que les Arabes me paraissent avoir plus souvent copié des têtes que des sujets composés, et je ne leur suppose d'autre motif dans ce choix, qu'une plus grande facilité dans l'exécution. D'autres en concluront peut-être qu'ils copiaient par préférence des portraits qui ressemblaient à leurs souverains, ou que sans s'arrêter à cette ressemblance, ils ne cherchaient sur les médailles grecques ou romaines, que des allusions propres à flatter la vanité de ces princes. Mais si de pareils motifs les ont animés quelquefois, il faut avouer que le hasard les guidait le plus souvent, et l'on peut se fonder sur deux raisons. La première, c'est qu'on trouve des têtes tout-à-fait différentes sur les médailles d'un même prince. La seconde, c'est qu'aucun rapport, aucune allusion n'a pu déterminer le turcoman Housameddin à transporter sur ses monnaies le type d'un empereur de Constantinople, couronné par les mains de la sainte Vierge, ainsi qu'on l'a déjà vu sur la médaille du n°. 3; et si cet exemple ne suffit pas, j'en ajouterai deux autres qui seront une suite du parallèle que j'ai entrepris, et qui excluront en même temps toutes les vues raffinées qu'on serait tenté de prêter aux artistes arabes.

La première (n°. 11) représente d'un côté une inscription qu'Hadrien Reland et M. Galland ont expliquée de concert [1]. Elle signifie *le Roi du monde* ou *le Roi sage et juste Phakhreddin-Cara Arslan, fils de David, fils d'Ortok.* Cara-Arslan était un prince de cette branche des Ortokides, qui régnait à Khipha et à Émed ou Amida. Il mourut l'an 562 de l'hégire qui répond aux années 1166-1167 de J. C. Le revers de la médaille contient cette légende latine : VICTORIA CONSTANTINI AVG. autour d'une Victoire qui marche à grands pas et qui tient une espèce de table carrée, où sont écrits ces mots : VOTA XXX. *Vota Tricennalia.* Le nom de la ville de Siscia en Pannonie, est désigné à l'exergue par ces trois lettres S I S. Ce type est manifestement emprunté des médailles de Constantin-le-Grand, ainsi que M. Galland l'avait déjà pensé, et comme il est aisé de s'en convaincre par cette formule, VOTA XXX, qui ne paraît jamais sur les médailles des autres princes du nom de Constantin.

Je demande, après cette exposition, si les monétaires arabes

[1] Dissert. v, de numm. Samarit. p. 167.

du douzième siècle savaient assez bien l'histoire romaine pour avoir trouvé quelque rapport entre les actions de Cara-Arslan et celles du grand Constantin ; s'ils auraient osé faire part de cette découverte à des peuples, qui n'ayant jamais entendu parler de ce dernier prince, ou qui ne le connaissant que par son zèle pour la religion chrétienne, n'auraient pas senti le mérite d'une pareille allusion, ou en auraient fait un crime à Cara-Arslan ; enfin s'ils l'auraient exposée dans une langue qui, depuis long-temps, avait cessé d'être vulgaire en Orient. Il faut donc convenir que, plongés dans une ignorance profonde et étroitement asservis à une pratique aveugle, ils ont copié sans distinction les premières médailles qui tombaient entre leurs mains, et qu'ils auraient été bien surpris eux-mêmes, si on les avait instruits de l'assemblage bizarre qu'ils faisaient de tant de types singuliers. Qu'il me soit permis d'en citer une nouvelle preuve tirée d'une médaille du même Cara-Arslan, qui n'a pas encore été publiée et que j'ai fait graver sous le n°. 12. On y lit d'un côté ces mots : *Cette drachme a été frappée pendant le règne de Phakhreddin Cara-Arslan, fils de David, fils de Sokman.....* On voit de l'autre côté un buste, qu'on ne s'attendrait pas de trouver sur une monnaie d'un prince mahométan ; c'est le buste de Jésus-Christ, tel qu'il paraît sur plusieurs médailles des empereurs de Constantinople, où il est reconnaissable non-seulement au cercle de lumière qui entoure sa tête, mais encore à ces mots abrégés, $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$ Ἰησοῦς Χριστὸς. (n°. 13.) A l'inspection de ces monumens rapprochés, on pourrait croire que Cara-Arslan avait embrassé le christianisme ; mais ce soupçon serait bientôt détruit par le silence des historiens arabes et par d'autres médailles de ce prince, où son nom se trouve joint avec celui du calife *Mostangid-Billah*, et avec cette formule si célèbre parmi les Mahométans : *Il n'y a point de Dieu, excepté Dieu ; Mahomet est l'envoyé de Dieu.*

Je connais plusieurs autres médailles qui viendraient à l'appui de mon sentiment, mais qui ne le mettraient pas dans une plus grande évidence. Je suppose qu'il est suffisamment établi ; et je passe à l'examen des médailles arabes, dont les types, loin d'être une suite du caprice ou du hasard, ont un objet déterminé, indiquent de l'intention de la part de l'artiste, rappellent en un mot l'effigie ou les actions de quelque prince. Il s'en trouve qui conservent des traces de cette imitation servile, dont j'ai déjà parlé ; tantôt c'est le buste d'un musulmân qui, avec la coiffure commune à ceux de sa nation ou de son rang, a la tête entourée d'un nimbe, et tient de sa main un globe, un labarum et d'autres symboles manifestement empruntés des médailles grec-

ques ou latines; tantôt la tête d'un prince régnant se trouve associée avec celle d'un empereur romain, qui vivait plusieurs siècles avant lui. Ces singularités ne méritent d'être relevées que parce qu'elles semblent tenir d'un côté à cette mécanique grossière qui guidait les premiers artistes arabes, et préparer de l'autre à ces types plus composés, qu'ils tâchèrent dans la suite à penser d'après eux-mêmes.

Il paraît en général qu'ils firent de faibles efforts en ce genre, s'il est permis d'en juger par le petit nombre d'exemples que nous en avons. Je me contente d'en citer deux. Le premier est tiré d'une médaille d'Housameddin Youlouc Arslan, un de ces Ortokides qui régnaient à Mardin vers la fin du sixième siècle de l'hégire. (n°. 14.) On y voit d'un côté une inscription dans le champ, qui doit être ainsi expliquée : *Nasereddin, souverain pontife et chef des Fidèles ;* c'est le nom du calife de Bagdad. Autour de cette inscription, règne circulairement la légende suivante : *Housameddin, roi du Diarbekr Youlouc Arslan, fils d'Il-Ghazi, fils d'Ortok, l'an* 587. De l'autre côté sont quatre figures, d'un si mauvais goût de dessin, qu'on a de la peine à décider si quelques unes d'entre elles sont des hommes ou des femmes, de jeunes enfans ou des personnes avancées en âge. Celle du milieu est assise, c'est ainsi du moins qu'on a voulu la représenter, quoiqu'elle ne touche point au siége qui devrait la soutenir; trois autres figures rangées autour d'elle, semblent exprimer, par des attitudes différentes, une douleur qui leur est commune. Mais l'histoire ne nous apprend point quel en est l'objet, et nous suppléerions mal à son silence par des conjectures qui pourraient être vraisemblables, sans être intéressantes. Bornons-nous à faire remarquer le goût particulier des Arabes, quand ils n'ont plus travaillé d'après des modèles étrangers, et concluons aussi qu'en se frayant de nouvelles routes, ils n'avaient pas toujours choisi les meilleures; j'ajouterais qu'ils étaient tombés dans un nouveau genre de barbarie, si la médaille suivante ne m'obligeait à modifier cette proposition.

Nous apprenons d'Abulpharage [1], qu'un sultan Seljoucide d'Iconium, nommé Gaïatheddin Kaikhosrou, qui mourut l'an 1244 de J. C., avait épousé la fille d'un roi de Géorgie; qu'il aimait tendrement cette princesse, et qu'il avait voulu la faire représenter sur ses monnaies, mais qu'on lui conseilla d'y mettre plutôt la figure d'un lion surmonté d'un soleil, parce qu'un pareil type offrait aux yeux son horoscope particulier, et l'espèce d'hommage qu'il voulait rendre à la princesse. Cette composition, qui est peut-être imitée des médailles de la ville de Milet et de quel-

[1] Hist. Dynast. p. 487.

ques autres villes grecques, est d'autant plus ingénieuse qu'elle exprime avec noblesse et avec simplicité deux objets différens, et rapprochés ici par un emblème qui se rapporte également à l'un et à l'autre. Elle signifie : 1°. Que le soleil était dans le signe du lion, lorsque Gaïatheddin vint au monde, et c'est ainsi que les Romains avaient indiqué autrefois le temps de la naissance d'Auguste, en mettant un capricorne sur ses médailles. 2°. Ce soleil qui éclaire les démarches du plus redoutable des animaux, symboles réunis, l'un de la beauté de la princesse, l'autre de la valeur du prince, désignait que l'astre qui avait présidé à la naissance de ce dernier, avait ménagé depuis long-temps à son peuple le spectacle qu'il admirait sur le trône; et c'est ainsi encore que les monétaires d'Auguste, en représentant un capricorne, qui serre étroitement le globe terrestre, faisaient entendre que le ciel, en le donnant à la terre, lui en avait destiné l'empire. Je me suis peut-être trop étendu sur l'explication de cette médaille, mais il est visible, par le passage déjà cité, que je ne prête point, en cette occasion, des vues trop fines aux Arabes. Il ne me reste donc qu'à mettre sous les yeux le tableau que je viens de décrire. J'ai heureusement trouvé quatre médailles de Gaïatheddin, soit dans le cabinet du roi, soit dans celui de M. Pellerin; deux ont été frappées à Konia : c'est Iconium, autrefois capitale de la Lycaonie; la troisième à Sivas, qui est l'ancienne Sébaste de Cappadoce; la quatrième dans une ville dont je n'ai pas encore pu lire le nom. J'en fais graver une sous le *n°.* 15, on y lit d'un côté : *Le grand sultan Gaïatheddounia ou eddin Kaïkhosrou, fils de Caïcobad.* Cette monnaie *a été frappée à Konia.* L'autre côté représente le nom du calife de Bagdad, *el iman Elmostanser billah, chef des Fidèles.*

DEUXIÈME PARTIE.

Après avoir examiné la nature des types qui paraissent sur les médailles arabes, je dois parler de l'usage qu'en ont fait les princes de la religion de Mahomet, malgré la loi qui défendait les images. Cette loi n'est pas clairement exprimée dans l'Alcoran; mais comme elle paraît fondée sur quelques expressions qu'on trouve dans ce livre, et sur la conduite de Mahomet et de ses successeurs, il faut voir comment on peut la concilier avec les monumens que j'ai cités; c'est le second problème que je me suis proposé, et que je vais tâcher de résoudre en peu de mots.

On doit faire deux classes des princes mahométans, dont il nous reste des monnaies arabes. Les uns étaient regardés comme

les successeurs de Mahomet et les chefs des Musulmans; tels étaient les califes ommiades, qui, après avoir régné en Syrie, passèrent en Espagne; les Fatimites qui s'établirent en Egypte; les Abbassides qui ont fait un si long séjour à Bagdad. Les autres, sortis des parties les plus orientales de l'Asie, s'étaient répandus dans la Perse, la Mésopotamie, la Syrie, l'Asie mineure; et après avoir embrassé le mahométisme et dépouillé le chef de cette religion de toute autorité temporelle, ils s'étaient perpétués en se divisant en plusieurs branches, toujours occupées à se détruire mutuellement ou à se défendre contre les nouvelles peuplades qui venaient de l'Orient. Cette distinction une fois établie, il est aisé de voir que c'est principalement dans la conduite des califes, qu'il faut étudier l'esprit de la loi qui condamne les images. Car les autres princes étaient des conquérans barbares, qui originairement avaient été élevés dans une religion particulière, qui n'avaient embrassé celle de Mahomet que pour soumettre avec plus de facilité les peuples qui la professaient, et qui s'alliaient indifféremment avec des Chrétiens et avec des Musulmans. Les califes, au contraire, interprètes et dépositaires de la loi, étaient obligés par état de l'annoncer dans toute sa pureté, et d'en écarter sévèrement les abus. Si je puis donc prouver que les médailles arabes, chargées de figures, doivent être attribuées aux premiers, et que celles des derniers ne présentent pas cette singularité, j'aurai prouvé, ce me semble, que la défense des images a toujours subsisté parmi les vrais musulmans, ou du moins qu'on ne peut pas s'autoriser des médailles pour montrer le contraire. Or, toutes les médailles en ce genre que j'ai citées, toutes celles que j'ai vues en différens cabinets, toutes celles qui ont été publiées jusqu'à présent, offrent le nom de quelque prince seljoucide, ortokide, atabek, etc., tandis que celles qui nous restent des califes n'ont que des inscriptions de chaque côté. La première partie de cette proposition ne mérite que d'être énoncée; la seconde exige un peu plus de détail, parce que je n'ai pas encore parlé des médailles qui en sont l'objet, et qu'une pareille omission laisserait quelque chose à désirer dans un mémoire où j'entreprends de donner une idée générale des médailles arabes.

Les premiers successeurs de Mahomet [1] n'y firent mettre d'abord que des inscriptions grecques ou persanes. Mais l'an 76 de l'hégire [2], et sous le calife Abdulmélich, la langue arabe parut sur les monnaies d'or et d'argent, et l'on ne mit sur les drachmes d'argent que ces mots: *Dieu est éternel.* Ces monnaies étaient d'un bas titre; en les perfectionnant, on y grava des ins-

[1] Elmacin. p. 64. — [2] 695 ou 696 de J. C.

criptions plus étendues, et l'on joignit au nom de Dieu celui de Mahomet, et quelquefois celui du prince régnant: c'est ce qu'il est aisé de voir par dix-sept drachmes d'argent découvertes en 1722, sur les bords de la mer Baltique, et publiées deux ans après, avec l'explication de M. George-Jacques Kehr [1]. Elles ont toutes été frappées dans le second siècle de l'hégire, la plupart sous le calife Aaron-Raschild et dans les villes de Bagdad, d'Ispahan, de Samarcande, etc. Une découverte plus considérable et plus récente, nous fournit des témoignages plus abondans pour le troisième siècle. On a trouvé en Suède, depuis quelques années, une fort grande quantité de monnaies arabes frappées à Samarcande et à Schasch, ville de la province Transoxane. M. Berch, garde des archives du roi de Suède, en a envoyé trente à M. de Boze pour le cabinet de Sa Majesté. Avec les noms des califes Motaded-billah, Moktafi-billah, Moctader-billah, elles contiennent des époques qui vont depuis l'an 280 jusqu'à l'an 306 de l'hégire. Ces découvertes, qui sont une suite du séjour que les Tartares Mogols ont fait en Lithuanie et dans les environs, prouvent du moins qu'au commencement du quatrième siècle de l'hégire, les califes de Bagdad ne mettaient pas de figures sur leurs monnaies. En effet, celles dont je parle présentent de chaque côté des inscriptions qui ne diffèrent entre elles que par l'époque, le nom de la ville ou celui du prince. J'en fais graver une qui tiendra lieu de toutes les autres (n°. 16); on y lit d'un côté : *Il n'y a point de Dieu excepté le Dieu unique, il n'a point de compagnon; au nom de Dieu, cette drachme a été frappée à Samarcande l'an* 300. On lit au revers : *Par la grâce de Dieu, Moctader-Billah-Ahmed, fils d'Ismaël. Mahomet est l'apôtre de Dieu, qui l'a envoyé pour diriger les hommes, et pour manifester sa religion au-dessus de toutes les autres, malgré la haine et les oppositions de ceux qui lui associent un compagnon* [a].

On trouve des formules du même genre sur deux médailles d'or, l'une du cabinet de M. Pellerin, l'autre de celui de M. du Vau, frappées toutes deux vers la fin du cinquième siècle de l'hégire par Mostanser-billah, qui régnait en Egypte, et sur quantité d'autres monnaies en or et en argent frappées dans les siècles suivans, pour des princes arabes qui ont régné en Afrique et en Espagne. Je ne les rapporterai pas, mais je puis assurer qu'on n'y trouvera aucune représentation, et je conclus de là

[1] Monarc. asiatic. Sarac. status, etc. in-4°. Lipsiæ, 1724. — [a] Il est rapporté dans l'histoire de Tamerlan par Ben Arabschah, que lorsqu'on fouilla dans les ruines de la vieille ville de Samarcande, on y trouva des drachmes et autres monnaies d'argent marquées de caractères coufites. *D'Herbel.* au mot *coufah.*

que dans tous les pays soumis à de vrais Musulmans, la loi qui proscrivait les images, ne paraît pas avoir été transgressée dans des monumens aussi publics que les monnaies. Ce furent, comme je l'ai déjà dit, les princes atabeks, ortokides et seljoucides qui la violèrent les premiers. Peut-être que parmi les différentes sectes du mahométisme, en avaient-ils choisi une où cette loi n'était pas observée à la rigueur, comme elle ne l'est pas aujourd'hui en Perse; mais en supposant qu'ils n'eussent pas un pareil exemple devant les yeux, en avaient-ils besoin pour autoriser l'usage qu'ils voulaient introduire, et si quelques docteurs sévères le regardèrent comme un abus, ne dûrent-ils pas le pardonner à des princes qui, après les avoir soumis, avaient embrassé leur religion, et qui peut-être, avant que de rien innover, avaient daigné les consulter en secret? Ce qui me persuade qu'il ne fut pas universellement approuvé des souverains mêmes qui n'étaient pas Arabes d'origine, c'est que ceux d'entre eux qui étaient attachés aux observances de la loi, ne paraissent pas l'avoir adopté. Tels sont Noureddin et Saladin, dont les médailles n'offrent, comme celles des califes, que des inscriptions de chaque côté. Je prévois qu'on va m'en opposer une que plusieurs antiquaires ont attribuée à ce dernier prince, et sur laquelle ils ont cru reconnaître sa tête et celle du jeune Ismaël, fils de Noureddin. (*Voy.* le n°. 17.) Morel l'a publiée le premier[1], avec l'explication qu'il en avait reçue d'un Arabe nommé Jean de Damas. Celui-ci prétendait qu'au-dessus des deux têtes on lisait le nom de Joseph, fils de Job; et au revers ces mots : *Rex imperator princeps Fidelium.* C'est sur cette fausse interprétation qu'était fondé le sentiment de Morel, et le P. Jobert[2], en l'adoptant, n'adopta qu'une erreur à laquelle il suffira d'opposer la vraie leçon de la médaille. On y lit du côté des deux têtes : *Housameddin roi du Diarbekr;* et de l'autre côté : *le Roi, le défenseur Salaheddin.... chef des Fidèles, Joseph, fils de Job.* Ce n'est donc pas Saladin qui a fait frapper cette monnaie, mais un Turcoman, nommé Housameddin Youlouc Arslan, qui régnait à Mardin, et dont j'ai déjà rapporté une autre médaille sous le n°. 14. On a mis sur le revers de celle-ci le nom de Saladin, parce que, suivant un usage assez général, plusieurs princes atabeks, ortokides, etc., rappelaient souvent sur leurs monnaies, et joignaient à leur nom celui des califes dont ils respectaient la dignité, et quelquefois celui des princes voisins dont ils redoutaient la puissance. A l'égard des têtes représentées sur la médaille, celle de la droite est entourée d'une couronne qui ne paraît pas sur les médailles grecques ou latines, et cette raison

[1] Spec. Rei numm, t. 1, p. 230. — [2] Sciences des méd. t. 1, p. 309.

m'engage à la regarder comme la tête du jeune Housameddin. L'autre ne saurait être celle de Saladin, puisqu'elle est sans barbe, et qu'elle ressemble extrêmement à celle de l'empereur Néron. Je l'ai insinué plus haut, les types des médailles arabes offrent les singularités et les mélanges les plus bizarres. Il serait aussi inutile de les rapporter que d'en rechercher la cause. Je ne dois m'attacher ici qu'à des faits constans, et c'est dans cette vue que je n'attribue point à Saladin une médaille qui montrerait avec évidence qu'il avait enfreint la loi qui défend les images. Après tout, s'il s'en trouvait dans la suite qui fussent incontestablement de lui, et sur lesquelles on aperçût des figures, elles rentreraient d'elles-mêmes dans la classe des médailles étrangères, pour ainsi dire, aux Arabes d'origine; et tout ce qu'on en pourrait conclure, c'est que les abus, à force d'être communs, cessent quelquefois de paraître criminels, même aux gens de bien.

L'usage de mettre des figures sur les médailles arabes ne paraît avoir duré, dans un certain éclat, que pendant deux ou trois siècles; il s'abolit, comme s'abolissent tous les usages qui nous mettent gratuitement en opposition avec des devoirs plus essentiels. On n'en trouve presque plus de traces sur les monnaies que les Mahométans frappent depuis long-temps en Afrique, à Constantinople, en Perse; et si dans le dernier siècle on a tâché de le rappeler dans les Indes, non-seulement cette entreprise n'a pas eu de suite [1], mais on prétend encore qu'il en faut rapporter la cause à un de ces événemens qui font des exceptions aux règles les plus générales. Sultan Sélim, appelé autrement Géhan-Ghir-Patcha IX, roi des Indes, père de Cha-Géhan et aïeul du fameux Aurengzeb, avait épousé une des femmes de son sérail, qui était aussi distinguée par son esprit que par sa beauté, et qui se nommait Nour-Géhan-Begum, c'est-à-dire la princesse lumière du monde. Cette princesse ambitieuse, voulant transmettre son nom à la postérité, crut ne pouvoir mieux y parvenir qu'en faisant graver à l'insu du roi des coins de monnaies, où d'un côté était tracé son nom joint à celui de son époux, et de l'autre côté un des signes du zodiaque; ce qui était, remarque Tavernier, contre l'usage des Indes, où les monnaies n'offrent de chaque côté que des caractères, et contre la loi de Mahomet, qui défend toutes sortes de représentations. Après ces préparatifs et à force de prières, elle obtint du roi son époux d'être revêtue du pouvoir souverain pendant vingt-quatre heures; et le seul usage qu'elle fit de son autorité, ce fut d'envoyer des courriers dans les principales villes du royaume, avec

[1] Tavern. t. 2, in-4°. p. 24.

ordre d'y fabriquer, par le moyen des nouveaux coins, environ deux millions en roupies d'or et d'argent. Elle fut servie avec tant de zèle, que deux heures après son avénement au trône, elle en distribua une très-grande quantité au peuple, étonné de ce spectacle. Ces roupies eurent cours dans les Indes pendant le règne de Géhan-Ghir; mais après sa mort, Cha-Géhan les retira du commerce et les convertit en d'autres espèces. Voilà ce que Tavernier dit avoir appris de quelques témoins oculaires. Je n'ignore pas quelle est en matière de critique l'autorité de ce voyageur. Cependant, comme quelques modernes ont rapporté d'après lui ce fait extraordinaire, je crois devoir opposer à son récit des réflexions qui ne seront pas étrangères à mon objet, et qui seront fondées sur l'examen de plusieurs de ces roupies d'or et d'argent, conservées au cabinet du roi et dans celui de M. du Vau [a].

1°. Elles ont presque toutes deux époques, celle de l'hégire et celle du règne de Géhan-Ghir; et ces époques sont différentes; ce qui prouve que ces monnaies ont été frappées en différentes années; 2°. la plupart d'entre elles ne représentent pas le nom de Nour-Géhan-Begum, mais seulement celui de Géhan-Ghir, ce qui ne s'accorde pas avec les motifs d'ambition, dont on suppose que cette princesse était animée; 3°. outre les roupies dont Tavernier a parlé, M. du Vau en a une qui représente la tête de Mahomet, et qui n'offre que le nom de Géhan-Ghir; 4°. on sait que Géhan-Ghir n'observait pas avec exactitude la loi de Mahomet; et Tavernier [1] nous apprend que sur la porte d'un jardin où ce prince était enterré, on voyait encore, plusieurs années après sa mort, une peinture représentant son tombeau, couvert d'un voile et entouré de plusieurs flambeaux et de deux missionnaires jésuites; 5°. enfin, au rapport du même voyageur, Géhan-Ghir avait associé Nour-Géhan-Begum au gouvernement de l'Empire, et de plus, le prince Sultan-Kourom qui, sous le nom de Cha-Géhan, succéda à Géhan-Ghir, avait conçu contre elle la haine la plus implacable. De tous ces faits réunis et comparés avec le récit de Tavernier, je conclurais volontiers que Géhan-Ghir avait tâché d'introduire l'usage des types sur la monnaie [2], comme il avait introduit celui des statues dans les appartemens; qu'ayant voulu en même temps se décharger des plus importantes affaires de l'Etat sur Nour-Géhan-Begum, il

[a] Le P. Catrou, dans son Histoire générale du Mogol, t. 1, p. 321, rapporte le fait dont il est question, mais il est bien éloigné de l'assurer; il observe même que les roupies d'or et d'argent où l'on voit les signes du zodiaque, ne portent point le nom de Nour-Géhan, mais celui de Géhan-Ghir. — [1] Tavern. p. 64. — [2] Hist. du Mogol, t. 1, p. 306.

lui avait donné des sommes considérables à distribuer au peuple, dont il voulait lui ménager la confiance; qu'on avait fabriqué dans cette occasion des monnaies ornées de figures, sur plusieurs desquelles on avait joint le nom de Nour-Géhan-Begum à celui du roi son époux; qu'on avait continué d'en frapper de semblables dans les dernières années du règne de Géhan-Ghir, et qu'après sa mort son successeur en avait arrêté le cours, et avait imputé à Nour-Géhan-Begum une innovation capable d'alarmer des Musulmans et de rendre odieuse la mémoire de cette princesse. Mais soit qu'on attribue la cause de cette innovation au dessein prémédité d'un prince peu scrupuleux sur ses devoirs, soit qu'on la rejette sur l'ambition d'une femme peu difficile dans le choix des moyens pour parvenir à son but, il paraît que ce fait historique, en lui-même, doit être regardé comme un événement passager que la religion condamna, dont la politique tâcha de profiter, et qui ne suspendit les effets de la loi que pour augmenter sa force et son étendue.

Je finis, en réduisant à deux propositions très-simples les faits détaillés dans ce mémoire. Toutes les fois qu'on trouve des médailles arabes chargées de figures, on peut être assuré qu'elles n'ont été frappées ni pour des califes, ni pour des Musulmans rigides; toutes les fois qu'on trouve sur ces monnaies la tête d'un roi grec ou d'un empereur romain, on doit se rappeler que cette singularité ne prouve nullement que les Arabes aient connu ces princes. En un mot, quelques Turcomans voulurent que leurs monnaies fussent ornées de figures; les premiers artistes qu'ils employèrent, ne crurent pouvoir mieux les orner qu'en copiant les médailles grecques et les latines que le hasard offrait à leurs yeux : voilà, si je ne me trompe, tout le secret des types que présentent les médailles arabes.

DES MÉDAILLES
DE MARC-ANTOINE (1).

Plusieurs dissertations, pleines de recherches sur divers monumens antiques, ont fait connaître dans la république des

(1) Pauli M. Paciaudi C. R. Historici ord. hierosol. etc. *Remarques philosophiques sur les médailles consulaires du triumvir Marc-Antoine, avec l'explication d'un marbre tiré du Péloponèse, par le P. Paciaudi.* Rome, 1757, in-4°. de 126 pages.

lettres le P. Paciaudi, théatin, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, et ont donné une idée avantageuse de son érudition. Celle dont nous allons rendre compte et qui est le plus récent de ses ouvrages que nous connaissions, ne peut que confirmer l'opinion publique en sa faveur. Depuis que les antiquaires se sont appliqués à la recherche des monumens anciens, il s'est trouvé de temps en temps d'industrieux faussaires qui ont tenté d'abuser et de tirer parti de leur curiosité. Quelquefois même on n'a que trop bien réussi, et en ce genre d'imposture l'Italie paraît avoir été plus féconde que les autres contrées. C'est en quoi Jean-Jacques Bonsagna de Parme et son contemporain Jean de Cavino de Padoue, se sont distingués de leur temps avec tant d'éclat, que la muse du P. Vionnet, de la compagnie de Jésus, a daigné célébrer en beaux vers leur adresse à contrefaire des médailles dans le goût antique.

..... Patavine dolosos
Parmensisque typis mendacibus indere vultus,
Atque novum potuistis opus donare vetusta
Effigie, miraque oculis illudere fraude.

Ces deux hommes, et quelques uns de leurs semblables, ont conduit leur ruse avec tant d'art, que plusieurs savans ont été leurs dupes, et que l'antiquité de certains monumens est devenue très-problématique. On a supposé des médailles frappées en l'honneur d'Homère, d'Aristote, de Platon, de Priam, de Didon, de Scipion, d'Antoine; et d'une infinité d'autres, dont on peut voir une partie dans l'ouvrage du P. Paciaudi. On pense bien que Cicéron n'aura pas échappé : aussi sur la fin du seizième siècle, Fulvius Ursinus paya fort cher une médaille qu'on supposait avoir été frappée par les Magnésiens en l'honneur de ce Romain célèbre. Ses interprètes n'ont pas manqué d'en enrichir leurs commentaires, et Gronovius l'a placée à la tête de son édition de Leyde 1692. On a supposé aussi que la Sicile avait reconnu par un monument pareil les services que lui avait rendus l'orateur romain, en le vengeant de Verrès.

Le savant Antoine-François Gori avait regardé comme antique un médaillon en or, avec la tête de Livie, et Apostolo Zéno découvrit qu'il avait été frappé, comme beaucoup d'autres, en Allemagne, dans le siècle dernier. Un autre de An. Faustina, en imposa pareillement à Chamillard, et au P. Hardouin. On eut beau découvrir les *types* en plomb qui avaient servi à la fabrique du médaillon, le P. Hardouin écrivit pour soutenir son erreur, et accusa d'ignorance et de mensonge l'auteur de la découverte, qui fut obligé de revenir à la charge pour confondre l'antiquaire obstiné.

La médaille d'Antoine qui donne occasion aux recherches du P. Paciaudi, n'est pas du nombre de celles qui doivent leur existence à la fourberie. On voit sur une de ses faces les enseignes à l'aigle romaine, avec ces lettres LEG. XXX, et sur le revers un navire, avec ces mots : ANT. AUG. III VIR. Comme le nombre des légions varia dans les temps différens de la république, on peut demander s'il montait à trente sous Antoine, ce qui ferait naître des doutes sur l'antiquité de ce monument et de beaucoup d'autres semblables. Mais quoique Dion semble dire qu'on n'entretenait que vingt-trois ou vingt-cinq légions sous Auguste, et que Tacite n'en compte que vingt-cinq sous Tibère, on a des preuves qu'elles étaient en plus grand nombre dans le temps du triumvirat.

Appien témoigne que lors du traité conclu entre les triumvirs il y avait quarante-trois légions qui, après la bataille de Philippe, se trouvèrent réduites à vingt-huit. Ailleurs il parle de trente-quatre et de quarante légions du temps de César. De plus, Galba écrit à Cicéron, *lib. X, Epist. fam.* 30 : *Antonius legiones eduxit duas, secundam, et quintam trigesiman.* Cicéron parle lui-même dans un autre endroit de cette trente-cinquième légion. (*Philipp. V, sub fin.*) Mais la trentième, dont il est question dans la médaille, était-elle attachée à Antoine ? On voit par des lettres de Pollion à Cicéron, en 717, que Lépidus et Antoine le sollicitaient de leur livrer la trentième légion, *ibid.* trente-un, trente-deux. Ce qui fut sans doute exécuté, puisqu'au rapport de Velleius, Plancus et Asinius Pollion livrèrent les troupes à Antoine. *Uterque exercitus tradidere Antonio.* Cette légion est célèbre dans les monumens pour sa valeur et sa fidélité : *fortis, valens, fidelis, pia, felix, victrix ;* elle s'appela encore dans la suite, *ulpia*, nom qu'elle tira de celui d'Ulpius Trajan. Elle existait donc avant cet empereur ; elle avait souffert, et ce prince ou la rétablit à l'occasion de la guerre contre les Daces, ou se l'attacha d'une manière particulière.

Le P. Paciaudi remarque ensuite qu'Antoine mettait un vaisseau sur ses monnaies, pour faire sa cour à Cléopâtre ; et le pavillon arboré sur la proue de celui que porte la médaille, lui fait croire que c'était un vaisseau prétorien. Il a encore cela de particulier qu'il est sans mât, sans antennes et sans voiles ; d'où l'on conclut que c'était un vaisseau de guerre, représenté comme étant sur le point de combattre ; parce que l'usage des anciens était de baisser les voiles, et le mât lui-même, avant le combat. L'auteur profite de cette occasion pour s'expliquer sur les *polyrèmes* des anciens ; c'est-à-dire, sur leurs vaisseaux à plusieurs rangs de rames. Celui dont il est ici question, et d'autres, n'en

offrent qu'un rang; faut-il en conclure que l'idée des auteurs qui ont admis des rangs de rameurs élevés par étages dans les vaisseaux anciens, est une chimère?

Après ce qu'ont dit sur ce sujet tant de savans depuis Bayf jusqu'à nos jours, le P. Paciaudi n'y voit encore que ténèbres, et des difficultés insurmontables, quelque sentiment qu'on embrasse. Cependant, après un mûr examen, il juge plus probable l'opinion de ceux qui croient que les rangs de rames étaient placés par étages, les uns au-dessus des autres. Car, si les médailles d'Antoine, et plusieurs autres, offrent des navires où les rames sont placées horizontalement sur les bords, on en trouve d'autres où l'on voit les rames s'élever les unes sur les autres à différentes hauteurs. Telles sont quelques unes de Q. Métellus, d'Adrien, de Gordien III, et deux en or de Carausius et d'Alectus, rapportées par Deslandes.

L'auteur en produit aussi une en cuivre du même Carausius, que lui avait montrée Apostolo Zéno, sur laquelle on voit trois étages de rames bien marqués. Et, sans parler de la colonne trajane (1), on trouva, en 1724, sur le mont Palatin, une ancienne peinture qui représente de même un navire à trois rangs de rames bien distingués (2), et les ruines d'Herculanum en fournissent, dit-on, une pareille.

Le P. Paciaudi est confirmé dans son sentiment par les expressions des anciens à cet égard, surtout par ces paroles de Vegèce au sujet des vaisseaux de guerre : *interdum quinos sortiuntur remigum ordines, nec hoc cuiquam enorme videatur, quum in actiaco prœlio longè majora referantur concurrisse navigia, ut senorum etiam, vel ultra ordinum fuerint.* Néanmoins elles ne sont pas décisives contre le système du P. Sanadon, cité par le P. Paciaudi; car, comme cet auteur pensait que les rames étaient disposées en ligne horizontale, et que plusieurs rameurs étaient placés sur la même rame, en descendant du courcié à la bande, on ne trouve rien dans les expressions de Vegèce, qui ne puisse cadrer à cette idée. Nous ajouterons qu'un Français, dont le P. Paciaudi paraît n'avoir pas connu

(1) L'auteur, parlant de la galère prétorienne de Trajan qu'on voit sur cette colonne, dit, comme le P. de Languedoc, qu'on peut douter si les rameurs étaient placés sur un même pont ou sur des ponts différens, élevés les uns au-dessus des autres. *Sed dubitatio de eo potius suboritur, an remiges alii aliis essent superiores; exigua enim adeo est inter remorum ordines distantia, ut nautæ in una eademque contabulatione stantes possent supremos juxta ac infimos tractare remos.* Il en dit autant de la birème sur laquelle l'empereur Paléologue et le patriarche de Constantinople abordèrent en Italie, pour se trouver au concile de Florence. On voit la figure de ce navire sur les portes du Vatican, que fit faire le pape Eugène IV.

(2) Si la figure est exacte, on dirait même qu'il y en a quatre.

les ouvrages, a pensé comme le P. Sanadon sur ce point, quoiqu'il ne s'accorde pas avec lui sur quelques autres. C'est de Barras de La Penne, qui, malgré l'honneur qu'il avait, tout laïque qu'il était, d'*être affilié à la compagnie de Jésus*, ce sont ses termes (1), n'a pas laissé d'écrire beaucoup sur cette matière, non-seulement contre Folard et Fabretti, mais encore contre les PP. de Languedoc et de La Maugeraye. Cet auteur soutient que les figures de la colonne trajane ne sont pas une preuve de la construction des vaisseaux usitée dans ce temps-là, puisqu'on avait abandonné l'usage des trirèmes plus de 150 ans avant l'empire de Trajan.

Le P. Paciaudi s'appuie encore beaucoup sur le témoignage des anciens, qui parlent de rames plus courtes les unes que les autres, et qui nous disent que les *thranites* (c'étaient les rameurs du côté de la poupe) avaient une plus forte paie que les autres, parce qu'ils fatiguaient davantage, à cause de la longueur de leurs rames. Quelque parti que l'on prenne, il paraît qu'il faut supposer l'inégalité des rames comme un fait incontestable, d'où il semble résulter qu'elles n'étaient pas toutes placées sur une même ligne horizontale. Mais tous ceux qui ont traité cette matière, ceux du moins que nous avons vus, le P. Paciaudi lui-même, disent ou supposent que les rameurs frappaient l'eau tous à la fois, et à intervalles égaux, ce qui n'est pas aisé à concevoir, les plus courtes rames faisant nécessairement une moindre vibration que les plus longues, si l'on peut se servir de cette expression. La longueur même des rames qu'on est obligé d'admettre dans tout système, présente encore une autre difficulté. De Barras, par exemple, donne cinquante-sept pieds de longueur aux rames du vaisseau de Philopator, vingt-six pieds pour la partie intérieure, et trente-un pour l'extérieure; quelle étendue ne devait donc pas avoir l'espèce de ligne courbe que traçait le bout intérieur de la rame dans son mouvement, et comment concevoir qu'un homme placé à cette extrémité eût pu nager assis, ou même debout?

Le P. Paciaudi n'oublie pas le témoignage des anciens, qui attestent que les rameurs étaient plus élevés les uns que les autres, et à inégale distance de la carène ou du fond du vais-

(1) Réplique à la réponse du P. de La Maugeraye, insérée dans les *Mém. de Trévoux. Mars* 1728, *art.* 25.

Nous avons aussi vu du même auteur une lettre critique au sujet d'un livre intitulé: *Nouvelles découvertes sur la Guerre*, etc., avec des remarques critiques sur les trois systèmes des trirèmes, etc. A Marseille, 1727, petit in-fol. On voit, par sa réplique, qu'il a composé sur ce sujet plusieurs autres écrits que nous n'avons point vus. Cette réplique a été imprimée à Marseille, en 1728, chez Dominique Sibié.

seau, non plus qu'un fait assez récent et rapporté dans l'histoire de Venise. Un mathématicien nommé Victor Faustus, qui vivait vers l'an 1537, y construisit, à l'imitation des anciens, une *quinquerème*, qui fit l'admiration de tout le monde; et, quoique la figure de ce bâtiment n'existe plus, le P. Paciaudi pense que les cinq rangs de rames étaient distribués par étages, suivant l'ancienne pratique. Ce vaisseau est apparemment le même dont parle Bayf dans la préface et dans le corps de son ouvrage *de re navali*, imprimé, par Robert Etienne, en 1536; c'est l'édition que nous avons vue. Cependant, quoique Bayf eût été à Venise, il s'exprime de manière à faire croire qu'il n'avait pas vu ce bâtiment (1). Mais ce qui paraît plus singulier, c'est qu'au rapport de Bayf, François Ier faisait construire au Havre, *ad Portum Gratiarum*, une quinquerème pareille, à cinq ordres de rames, mais d'un meilleur goût et mieux proportionnée (2). C'est ainsi qu'il en parle, en adressant la parole à ce prince lui-même : *Nec mirum si hæc fidem non habebunt apud homines nostros, qui et Venetorum quinqueremen unam admirantur, et tuam totidem ordinum, quæ illam symmetria superabit, gratulabundi expectant.* Il en parle aussi dans le corps de son ouvrage : revenons à celui du P. Paciaudi.

Il relève, avec raison, une méprise de Larrey, qui a cru que ces lettres IMP. AUG., qu'on trouve souvent sur les médailles d'Antoine, signifient *empereur Auguste*, au lieu que les dernières signifient augure, dignité dont Antoine se fit toujours honneur; ce qui est confirmé par d'autres médailles du triumvir, où ce mot est écrit en toutes lettres. Mais la justice due à tout le monde, ne nous permet pas d'approuver de même la sortie qu'il fait contre Bayle, en le traitant de cynique. A l'occasion d'un traité de paix que le roi de Perse fit avec les Grecs, le critique rapporte les témoignages de Plutarque et de Diodore de Sicile; et comme les dates produites par ces deux auteurs ne paraissent pas s'accorder, il conclut que les préjugés sont pour Diodore. *Il faut avouer*, ajoute-t-il, *que Plutarque n'est point un bon guide de chronologie : il transpose quelquefois les événemens, tout comme s'il composait un poëme épique.*

Je ne compte pour rien, dit à ce sujet le P. Paciaudi (3),

(1) Voici ce qu'il en dit, pag. 35 : *Veneti videant an illa eorum quinqueremis, quæ XXVIII tantùm, opinor, transtris constat, ædificata sit ad antiquarum quinqueremium rationem.*

(2) Elle se nommait *Caracon*, selon Deslandes, et fut brûlée presque sous les yeux de François Ier.

(3) *Nec quicquam tribuo auctoritatis maledico illi veterum scriptorum obtrectatori, seu verius cynico cani, qui ut Plutarchum dente carperet rabido, ait poesin, potiùs de Antonio, quàm historiam finxisse. An quæ*

l'autorité de cet écrivain acharné à médire des anciens, qui avance que Plutarque a parlé d'Antoine plutôt en poëte qu'en historien. Les débauches d'Antoine ne sont-elles attestées que par Plutarque, et le dérangement des faits peut-il en infirmer la certitude ? Mais, 1°. il n'est du tout point question d'Antoine dans la remarque de Bayle, comme on vient de le voir. 2°. Ce critique n'attaque point la fidélité de Plutarque, ni la vérité des faits rapportés en cet endroit. Il se contente de dire que l'auteur grec n'est pas un bon guide en chronologie : or, on peut être historien véridique, et chronologue peu exact; ensuite dire qu'un auteur *transpose* les événemens, ce n'est pas assurer que les événemens soient faux. 3°. Préférer l'autorité de Diodore de Sicile à celle de Plutarque pour l'ordre des temps, ce n'est point médire des anciens.

Le P. Paciaudi adopte l'idée par laquelle M. l'abbé Barthélemy rend raison de cette singularité de quelques médailles antiques, qui présentent d'un côté un relief, et de l'autre une aire quadrangulaire en creux. Il pense que dans l'enfance de l'art, les premiers ouvriers, pour retenir le flan par le moyen des coins, imaginèrent de graver en creux celui qui devait former le type de la médaille, et en relief celui qui devait la fixer. Ce relief était divisé par des lignes gravées en creux, de sorte que la pièce portant sur les parties saillantes, en recevait l'empreinte au premier coup de marteau, et y demeurait engagée pendant le reste de l'opération. Le P. Paciaudi a vu plusieurs de ces médailles antiques, avec le tétragone en creux, et il en publie sept qui n'avaient point encore paru.

Il termine son ouvrage par des observations sur un marbre antique, venu du Péloponèse, qu'il a vu à Venise. Ce marbre gravé représente, à son avis, un médecin assis, consulté par une femme malade : à quelque distance paraît un serpent sur un arbre, et sur une planche latérale la forme de six instrumens à l'usage de la médecine, qui embrassait alors les fonctions de la chirurgie. Ce dessin, dans toutes ses parties, offre un beau champ à l'érudition de l'auteur. Dans un ouvrage surtout dédié à un médecin, on pense bien qu'il n'oublie pas l'ancienne querelle, renouvelée de nos jours entre Richard Mead et Middleton, deux savans médecins, l'un de Londres, l'autre de Cambridge, sur l'état des médecins chez les anciens Romains. Ce dernier soutenait contre son confrère, qu'ils étaient de condition servile; et La Motte, Anglais, mit fin à la querelle, en distinguant

ab illo summa animi levitate, vitæque licentia facta perhibentur, unius nituntur Plutarchi testimonio? Aut inordinata temporum series, quam Baylius historici culpæ vertit, dictis abrogat fidem (p. 21)?

quatre sortes d'esclaves *(servi)* chez les Romains. 1°. Ceux qui étaient pris par le droit de la guerre. 2°. Ceux qu'on acquérait à prix d'argent. 3°. Ceux qui naissaient dans les maisons du maître, et s'appelaient *Vernæ*. 4°. Ceux qui, étant étrangers, se mettaient eux-mêmes en servitude pour acquérir le droit de bourgeoisie à Rome. Tel était celui qui dans Pétrone dit : *Ipse me dedi in servitutem, et malui civis esse Romanus quàm tributarius.* Or, la première et la dernière classe n'étaient pas capables d'avilir une profession qui fut souvent exercée par des personnes aussi distinguées par leurs dignités que par leur savoir. Jules-Charles Schlaeger a fait l'histoire de cette querelle dans un ouvrage intitulé : *Historia litis de medicorum apud veteres Romanos degentium conditione.* Helmstad. 1740.

REMARQUES
SUR LES MÉDAILLES D'ANTONIN,
FRAPPÉES EN ÉGYPTE.

Les médailles que j'entreprends d'éclaircir, furent frappées en Egypte, dans la huitième année du règne d'Antonin-le-Pieux; elles sont de grand bronze, d'un beau travail et d'une assez grande rareté.

Les antiquaires ne les ont jamais envisagées sous un même point de vue, peut-être par la difficulté de les réunir dans une même suite. On a tenté d'en expliquer deux : sur celle du n°. 3[a], Havercamp [1] ne vit que le Soleil, la tête de Mercure et la figure de Cérès; sur celle du n°. 8, Tristan de Saint-Amand [2] ayant cru reconnaître la tête de Jupiter et la figure de Junon, prétendit que sous les traits de ces divinités on avait fait allusion au règne d'Antonin et de Faustine son épouse. Pour détruire ces explications, il suffira de décrire les médailles.

La première représente, d'un côté, la tête de l'empereur Antonin, couronnée de lauriers, avec cette légende autour : ΑΥΤ. Κ. Τ. ΑΙΑ. ΑΔΡ. ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ. ϹƐΒ. ϹΥƐ. c'est-à-dire : *Imperator Cæsar Titus Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius;* au revers, avec les deux lettres L. H., qui désignent

[a] *Voyez la Planche XIII.* — [1] Nummophyl. Reg. Christ. p. 85. — [2] Comment. hist. t. 1, p. 589.

l'année huitième, on voit une tête de femme et une écrevisse. La tête de femme caractérisée par le croissant qui l'accompagne, désigne la Lune; l'Ecrevisse marque le signe du zodiaque auquel on a donné ce nom.

Comme les médailles suivantes présentent la tête du même prince, la même légende et la même époque, je ne décrirai que les types des revers.

N°. 2. La tête du Soleil avec le signe du Lion.

N°. 3. La tête de Mercure avec le signe de la Vierge.

N°. 4. La tête de Vénus avec le signe de la Balance.

N°. 5. La tête de Mars avec le signe du Scorpion.

N°. 6. La tête de Jupiter avec le signe du Sagittaire.

N°. 7. La tête de Saturne avec le signe du Capricorne.

N°. 8. La même tête avec le signe du Verseau.

N°. 9. La tête de Jupiter avec le signe des Poissons.

N°. 10. La tête de Vénus avec le signe du Taureau.

N°. 11. La tête de Sérapis; dans un premier cercle intérieur, les sept planètes; dans un second cercle, les douze signes du zodiaque.

Il faut observer que sur ces médailles les planètes sont caractérisées par une tête de divinité et par une étoile.

J'ai dit qu'elles ont été frappées dans la huitième année d'Antonin. Ce prince, associé par Adrien à la puissance tribunicienne au commencement de l'année 138 de J. C., monta sur le trône le 10 juillet de la même année; et comme d'après un usage reçu depuis long-temps en Egypte, il compta la seconde année de son règne du 29 août suivant, il s'ensuit que la huitième année de ce règne s'étend depuis le 29 août 144 de J. C. jusqu'au 29 août 145 de la même ère : c'est par conséquent dans cet intervalle de temps qu'on a joint, sur plusieurs de ses médailles, une planète avec un ou deux signes du zodiaque, et sur celle du n°. 11, tous les signes du zodiaque avec toutes les planètes.

Quel peut être le motif de cette association? serait-ce quelque observation astronomique faite récemment en Egypte, et digne d'être rappelée sur des monumens publics? On serait, au premier aspect, d'autant plus porté à le penser, que l'un des plus célèbres astronomes de l'antiquité, Ptolémée était alors à Alexandrie, et qu'il rapporte dans son Almageste, des observations qui ne sont antérieures que de deux ou trois ans à l'époque tracée sur les médailles dont je m'occupe : mais la moindre réflexion détruit cette conjecture. Sur les médailles du n°. 6, Jupiter paraît avec le signe du Sagittaire, et sur celle du n°. 9, avec le signe des Poissons : or, dans la même année, cette pla-

nète ne saurait se trouver dans ces deux constellations; il faut donc recourir à d'autres moyens pour résoudre le problème.

Suivant Julius Firmicus Maternus, qui composa, sous le règne de Constantin, un Traité d'astrologie, d'après les principes des Egyptiens et des Chaldéens, chaque signe du zodiaque est dans la dépendance particulière de l'une des sept planètes [1]; c'est là que chaque planète a son domicile naturel, c'est là qu'elle exerce son empire. Le domicile du Soleil est le Lion (n°. 2); celui de la Lune est l'Ecrevisse (n°. 1); Saturne a pour domicile le Capricorne et le Verseau (n^os. 7 et 8); Jupiter, le Sagittaire et les Poissons (n^os. 6 et 9); Mars, le Belier et le Scorpion (*voyez pour le Scorpion* le n°. 5); Vénus, la Balance et le Taureau (n^os. 4 et 10); Mercure, les Gémeaux et la Vierge (*voyez pour la Vierge* le n°. 3).

Je n'ai point trouvé de médailles où Mars soit associé avec le Belier, et Mercure avec les Gémeaux; mais sans doute qu'il en a existé, et peut-être s'en trouve-t-il dans quelque cabinet.

Les mêmes domiciles sont assignés aux planètes par Sextus Empiricus [2] et par le *Tetrabiblos* [3], ouvrage pendant longtemps attribué à Ptolémée, et certainement antérieur à celui de Firmicus.

Cette distribution de logemens était relative à une tradition conservée parmi les Egyptiens. Macrobe [4] la rapporte à peu près en ces termes: « A la naissance du monde, la Lune se leva la pre-» mière, elle était alors dans l'Ecrevisse: le Soleil placé dans le » Lion la suivit de près; ensuite montèrent successivement à » l'horizon, Mercure dans la Vierge, Vénus dans la Balance, » Mars dans le Scorpion, Jupiter dans le Sagittaire, et Saturne » dans le Capricorne. »

Firmicus, qui nous a donné le thème de la naissance du monde, d'après les ouvrages de Pétosyris et de Nécepso, qui eux-mêmes avaient consulté des ouvrages plus anciens [5], ne diffère de Macrobe qu'en ce qu'il met chaque planète au milieu de son signe: la Lune au quinzième degré de l'Ecrevisse, le Soleil au quinzième du Lion, et ainsi des autres; et comme, suivant Macrobe, la Lune parut dans ce moment à l'horizon, Firmicus ajoute que le quinzième degré de l'Ecrevisse fut l'horoscope du monde. Il avertit ensuite qu'on ignorera toujours le moment précis de la formation de l'univers; et que le thème qu'il vient de donner n'est qu'une supposition des premiers mathématiciens de l'Egypte.

[1] Jul. Firm. Astr. lib. 2, cap. 2, edit. 1551. — [2] Adv. Astrol. p. 343. — [3] Tetrabibl. p. 10, edit. Norimb. 1535. — [4] In somn. Scip. lib. 1, cap. 21. — [5] Lib. 3, præf. etc. cap. 1.

Quelque arbitraire qu'elle soit, il suffit pour mon objet qu'elle remonte à des siècles fort reculés, et qu'elle nous instruise des motifs qui firent attribuer certaines planètes à certains signes du zodiaque. Malgré l'absurdité de ces idées, elles exigent un peu plus de développement; pour le faciliter, j'ai fait graver dans la planche (*voy. Pl. XIII*) une figure composée de deux bandes circulaires concentriques; l'une contient les noms des planètes, l'autre ceux des constellations zodiacales qui sont de leurs domaines.

Nous avons vu qu'à la naissance du monde, les sept planètes se trouvèrent dans les sept signes qui se suivent immédiatement dans le zodiaque, depuis l'Ecrevisse jusqu'au Capricorne, c'est-à-dire, depuis le n°. 4 jusqu'au n°. 10 (*voy. Planche XIII*). Dès ce moment, chacun de ces signes fut regardé comme le domicile primitif et le domaine particulier de chaque planète. Cinq autres signes restaient indépendans, le Verseau n°. 11, les Poissons n°. 12, le Belier n°. 1, le Taureau n°. 2, et les Gémeaux n°. 3 : il fallut les ranger sous l'obéissance des planètes[1]; mais comme on ne pouvait les partager régulièrement entre elles, on prit le parti de les attribuer aux cinq planètes qui s'étaient élevées les dernières sur l'horizon. De cette manière, Saturne qui régnait déjà dans le Capricorne n°. 10, étendit son empire sur le signe voisin, qui était celui du Verseau n°. 11; Jupiter acquit les Poissons n°. 12, Mars le signe du Belier n°. 1, Vénus celui du Taureau n°. 2, Mercure celui des Gémeaux n°. 3 : il ne restait plus de signes à donner, et c'est ce qui fit que dans ce nouveau partage, le Soleil et la Lune n'augmentèrent point leurs États. Les autres planètes ont toujours dominé depuis sur deux signes du zodiaque, l'un qui est de leur ancien domaine, l'autre qui est une acquisition faite postérieurement.

Jetons encore une fois les yeux sur les médailles que j'ai fait graver. Les sept premières représentent les sept planètes dans les signes avec lesquels, lors de la naissance du monde, elles se levèrent successivement à l'horizon : c'est la Lune dans l'Ecrevisse n°. 1, le Soleil dans le Lion n°. 2, Mercure dans la Vierge n°. 3, Vénus dans la Balance n°. 4, Mars dans le Scorpion n°. 5, Jupiter dans le Sagittaire n°. 6, Saturne dans le Capricorne n°. 7.

Sur les autres médailles, on a gravé les signes qui sont du nouveau domaine des planètes : le n°. 8 représente Saturne dans le Verseau; le n°. 9, Jupiter dans les Poissons; le n°. 10, Vénus dans le Taureau. J'ai déjà dit que les médailles qui représentaient Mars avec le Belier, et Mercure avec les Gémaux, ne sont pas venues à ma connaissance.

Mais quels rapports doit-on supposer entre ces étranges notions

[1] Macrob. somn. Scip. lib. 1, cap. 21.

et le règne d'Antonin? Je pense qu'on a voulu exprimer le bonheur qu'il procurait à ses peuples, et les vœux qu'ils faisaient pour sa conservation.

Graver sur des monumens publics toutes les planètes dans leurs anciens domaines, c'était rappeler l'état primitif du ciel, la naissance du monde, un nouvel ordre de choses; c'était tracer dans une suite de tableaux ce vers de Virgile :

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo [1] ;

cette légende qu'on voit sur une médaille d'Adrien, *sæculum aureum;* cette autre légende qu'on trouve sur les médailles de quelques empereurs, *felix temporum reparatio.* Les vertus d'Antonin méritaient un éloge qu'on a depuis prodigué à tant de princes; et deux circonstances de son règne rendaient plus sensible l'allusion que présentent ces médailles.

Son élévation à l'empire concourut, à peu de jours près, avec le jour anniversaire du monde que les Egyptiens, suivant Solin [2], plaçaient au 20 ou 22 de juillet : elle concourut encore avec la fin d'un cycle qui, suivant quelques fausses hypothèses alors adoptées, annonçait plus particulièrement le renouvellement de l'univers.

En effet, les anciens ont désigné sous le nom de grande année, des périodes de différentes grandeurs, et plus précisément encore celle qui, suivant eux, ramenait les planètes au même point du ciel où elles se trouvaient à la naissance du monde. Ausone [3], d'après un ouvrage d'Hésiode que nous avons perdu, la caractérise en ces termes :

Donec consumpto, magnus qui dicitur, anno
Rursus in antiquum veniant vaga sidera cursum,
Qualia dispositi steterant ab origine mundi.

Un cycle qui replacerait les planètes à des points donnés du zodiaque comprendrait peut-être des millions d'années, et exigerait des connaissances en astronomie que les anciens n'avaient pas : aussi firent-ils de vains efforts pour en déterminer la durée; quelques uns même [4], resserrant la grande année dans des limites infiniment rapprochées, la confondirent avec le cycle caniculaire qui égalait quatorze cent soixante-une années Egyptiennes à quatorze cent soixante années Juliennes, ou du moins attribuèrent au cycle caniculaire la même propriété qu'à la grande année, celle de rétablir l'état primitif du ciel.

Firmicus, adressant la parole à Mavortius Lollianus gouver-

[1] Eclog. IV, v. 5. — [2] Solin. cap. 32. — [3] Edyll. XVIII, v. 15. — [4] La Nauze, Mém. de l'Acad. t. 23, p. 89.

neur de la Campanie, lui rappelle les entretiens qu'ils avaient eus sur différens points de physique et d'astronomie. « Vous » me demandiez [1], lui dit-il, en combien de temps s'achève cette » grande année qui remet les planètes dans les lieux de leur » origine, révolution qui s'opère en quatorze cent soixante-une » années : » *Quantis etiam convertionibus major ille, quem ferunt, perficeretur annus, qui quinque has stellas Lunam etiam ac Solem locis suis originibusque restituit, qui mille quadringentorum et sexaginta unius annorum circuitu terminatur.*

La grande année était sur le point d'expirer lorsque Antonin monta sur le trône, le 10 juillet de l'année 138 de l'ère vulgaire; et l'année d'après, le 20 juillet 139, on vit commencer un nouveau cycle, une nouvelle révolution de quatorze cent soixante-une années Egyptiennes [2]; c'est-à-dire que, suivant l'hypothèse dont j'ai parlé, on fut alors persuadé en Egypte que l'univers venait de renaître, puisque les planètes, après bien des courses et des variations, avaient repris leur ancienne position respective dans le zodiaque.

Un règne commencé sous de pareils auspices dut frapper une nation livrée à tous les préjugés de l'astrologie. On verra plus bas que l'occasion de rappeler sur les médailles des rapports si sensibles, se présenta naturellement dans la huitième année du règne de ce prince. J'ajoute que les monétaires eurent un autre motif, celui d'exprimer les vœux qu'on faisait pour la conservation de l'empereur.

Sous son règne, l'opinion de l'influence des astres était profondément enracinée dans les esprits. Depuis long-temps une foule de devins, connus sous le nom de mathématiciens et de Chaldéens, prétendaient lire dans les cieux l'histoire des hommes et des Empires, distribuaient partout des amulettes et des talismans, et peu contens de consulter les astres, employaient les opérations ténébreuses de la magie et d'autres superstitions condamnées par les lois : espèce de secte souverainement agréable aux princes dont elle flattait l'ambition; souverainement odieuse à ceux qu'elle effrayait par ses oracles; souvent proscrite et toujours recherchée, par le désir effréné qu'ont les hommes de pénétrer dans l'avenir et d'acquérir la plus dangereuse des connaissances [3].

Ceux qui se bornaient à consulter les astres, et qui méritaient de l'estime par leurs talens et par leur conduite, trouvèrent un accès facile, d'abord auprès des principaux sénateurs de Rome, ensuite auprès des empereurs. Ils promirent à Pompée, à Crassus, à César des jours longs et paisibles suivis d'une mort tran-

[1] Firm. præf. — [2] Censor. de die nat. cap. 21. — [3] Tacit. hist. lib. 1, cap. 22.

quille. Cicéron [1] est surpris que l'événement n'eût pas éclairé leurs défenseurs sur la fausseté de leurs oracles ; mais on devrait être bien plus étonné s'il eût produit cet effet.

Quoi qu'il en soit, Auguste, avant que de parvenir à l'empire, consulta le mathématicien Théogène, et quand il y fut parvenu, il fit graver sur ses médailles le thème de sa nativité [2]. Arius fut accueilli à sa cour [3], Thrasillus le fut à celle de Tibère [4] ; et Ptolémée, différent de l'astronome, le fut à celle d'Othon [5]. Les Chaldéens se faisaient redouter des princes dont ils ne pouvaient obtenir la faveur. Un édit de Vitellius ne leur permettait de rester à Rome et dans l'Italie que jusqu'au 1^er^. d'octobre ; aussitôt il parut une prédiction qui fixait la mort de Vitellius au 1^er^. d'octobre [6].

Parmi les empereurs qui, peu contens de les protéger, voulurent approfondir leur doctrine, on peut compter Adrien, qui, tous les ans au 1^er^. de janvier, mettait, dit-on, par écrit ce qui devait lui arriver pendant le reste de l'année [7] ; Septime-Sévère, qui n'étant encore que gouverneur de la province Lyonnaise, et ayant vu dans l'horoscope d'une Syrienne nommée Julie, qu'elle devait épouser un souverain, n'hésita pas à la demander en mariage, et partagea depuis avec elle l'empire du monde [8] ; Alexandre-Sévère enfin, qui permit aux mathématiciens d'ouvrir à Rome des écoles publiques [9], au mépris de tant de décrets antérieurs qui les bannissaient de l'Italie [10].

Il paraît cependant que dans le quatrième siècle ils eurent quelque revers à craindre ; pour le prévenir, ils se hâtèrent de rassurer les souverains, et d'annoncer que l'interprète des cieux ne pouvait, sans se rendre coupable d'un forfait, les interroger sur la destinée de l'empereur, parce que le trône n'étant pas soumis à l'influence des astres, ils ne répondraient point à des questions aussi criminelles qu'indiscrètes. Malgré cette décision, les empereurs continuèrent de s'adresser aux mathématiciens, et les astres répondirent comme auparavant [11].

Les préjugés de cette science frivole n'avaient pas seulement subjugué les souverains et la multitude ; les gens les plus éclairés ne pouvaient quelquefois se garantir de l'illusion générale. Galien, qui vivait du temps des Antonins, Galien, d'une profession qui ne fut jamais accusée de crédulité, ne dit-il pas que rien n'est si souverain contre certaines maladies que de porter sur soi

[1] Cicer. de div. lib. 2, cap. 47. — [2] Suet. in Aug. cap. 94. — [3] Themist. orat. XII, p. 173, edit. 1684. — [4] Suet. in Tib. cap. 14. Dion. lib. 55, p. 783 ; lib. 57, p. 861, edit. Reim. — [5] Tacit. hist. lib. 1, cap. 22. — [6] Suet. in Vit. cap. 14. — [7] Spartian. in Hadr. p. 8. — [8] Spart. in Sept. Sev. p. 65. — [9] Lamprid. in Alex. Sev. p. 123. — [10] Tacit. ibid. — [11] Firmic. lib. 2, cap. 33.

une lame d'airain sur laquelle sont gravés un Lion, une Etoile et un croissant de Lune [1].

Par la simple exposition de ces faits, on peut juger à quel point dut influer sur les mœurs et sur les usages, une doctrine qui, tenant d'un côté à la médecine par ses pronostics, et de l'autre à la religion dominante par ses dogmes, asservissait les esprits par la crainte et par l'espérance [2].

De toutes les maladies de l'esprit humain, ce fut la plus ancienne, la plus longue et la plus généralement répandue : elle domine encore dans tout l'Orient; en Europe, elle n'a cédé qu'après trois mille ans de résistance aux lumières de la philosophie, et nous avons presque été les témoins de ce triomphe. Vers le milieu du siècle dernier, pendant que le jacobin Campanella annonçait aux savans qu'à la naissance de Louis XIV [3], le soleil s'était approché de la terre de cinquante-cinq mille lieues, Jean-Baptiste Morin, professeur de mathématiques, présenta l'horoscope de ce prince au cardinal de Richelieu; et cet horoscope, que d'autres mains avaient pris la peine de rectifier, parut bientôt après sur une médaille frappée par ordre du gouvernement.

Je dois tracer ici les principaux articles de cette doctrine. Une vertu secrète se répand sans cesse du haut des cieux sur toutes les parties de la terre [4], les astres disposent en souverains des choses humaines [5], les planètes en ont la principale administration [6]; elles influent sur la naissance, sur la mort et sur les actions des hommes [7]; les unes sont par elles-mêmes bienfaisantes; les autres malfaisantes; d'autres, n'ayant point de caractère décidé, font le bien et le mal tour à tour [8]; mais leurs qualités se tempèrent, s'altèrent ou s'améliorent par leurs différens aspects; elles communiquent leurs propriétés aux constellations qui sont leurs domiciles [9]. De cette continuité d'actions et de réactions, résulte ce mélange de biens et de maux qui découlent sans interruption sur la terre, et qu'on peut augmenter ou détourner par les vœux qu'on leur adresse.

C'est d'après ces principes qu'on a représenté sur une foule de pierres gravées, de fragmens de marbre, de pièces de métal ou de bois, les planètes et les constellations du zodiaque [10], tantôt séparément, tantôt combinées entre elles, quelquefois associées

[1] Gal. lib. 9, cap. 4. — [2] Tetrabib. p. 4, fol. vers. — [3] Menest. Histoire de Louis-le-Grand, p. 4. — [4] Tetrabib. lib. 1, p. 1. — [5] Macrob. Saturnal. lib. 1, cap. 17. — [6] Clem. Alex. Strom. lib. 6, p. 813. Chær. ap. Euseb præp. Evang. lib. 3, cap. 4. — [7] Tetrabib. lib. 2, p. 16, etc.; lib. 3, p. 38 et 40. Firmic. lib. 1, cap. 3. Sext. Empir. adv. astr. lib. 5, p. 338. — [8] Tetrabib. p. 5, fol. vers. Macrob. Somn. Scip. lib. 1, cap. 19. — [9] Tetrabib. lib. 1, p. 6, fol. vers. — [10] Voyez Chifflet, Montfaucon.

avec des rites en usage chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains et d'autres peuples; et comme la superstition s'assortit à toutes les erreurs et aux vérités même qu'elle ne peut pas détruire, on voit quelquefois sur un monument les objets respectables du christianisme avec les symboles de l'astrologie; le monogramme de Jésus-Christ avec la tête de Jupiter et celles du Soleil et de la Lune; les noms des anges que nous honorons, avec différens signes du zodiaque. Il faut néanmoins attribuer la plupart de ces abus aux sectes qui s'élevèrent au commencement de l'Eglise.

Qu'on appelle talismans, phylactères, amulettes, les monumens dont je parle; qu'on ait eu quelquefois l'attention de les graver en certains jours de la Lune [1], ou sous l'aspect favorable de quelque autre planète, il n'en est pas moins certain que ceux à qui nous les devons n'eurent d'autre objet que de rendre hommage à la puissance des astres, et de se préserver de leurs malignes influences.

Cette intention est clairement exprimée sur une pierre gravée que rapporte M. Passeri, et qui représente d'un côté le nom d'un particulier, et de l'autre un croissant de lune, une étoile et ces mots, *conservatrix pia* [2]: elle est clairement sous-entendue sur les médailles de Trajan, d'Adrien, et même d'Antonin, qui ont au revers un croissant de lune avec Castor et Pollux, c'est-à-dire, avec la constellation des Gémeaux; sur plusieurs médailles, camées, pierres gravées en creux, où l'on voit autour du type les douze signes du zodiaque disposés circulairement, tantôt suivant leur ordre naturel, tantôt dans un ordre différent; symbole qui serait souvent inexplicable, s'il n'attestait pas le désir qu'on eut de se mettre sous la protection des astres: enfin, sur une petite médaille de plomb que Séguin a publiée [3], et qui d'un côté représente la tête de Sérapis, et de l'autre ce mot, φυλάξε, *conservez*.

Rapprochons maintenant ces principes et ces exemples, des médailles qui font l'objet de ce mémoire. J'ai dit plus haut qu'elles représentaient les planètes dans leurs domiciles, c'est-à-dire, dans les lieux où elles déployaient une plus grande puissance; car c'est encore un principe reçu qu'elles ont plus de forces dans leurs domaines que partout ailleurs [4], et c'en est un autre qu'on peut adoucir la rigueur de leurs décrets par des vœux et par des hommages [5]. On se proposa donc d'implorer leur assistance en faveur d'Antonin, et d'exprimer sur ses médailles la même prière que Firmicus leur adressa depuis en

[1] Galien lib. 9, cap. 4.— [2] Gem. Astrif. t. 2, p. 41.— [3] Select. num. p. 2. — [4] Sext. Empir. adv. astr. lib. 5, p. 343. — [5] Firmic. lib. 1, cap. 3, p. 7.

faveur de Constantin. Je vais la rapporter, cette prière, parce qu'elle prouve qu'on invoquait sans distinction les planètes qui sont la source de nos biens, et celles qui le sont de nos maux. « Soleil, dit-il, âme du monde, vous qui, placé au milieu des » cieux, entretenez par la sage dispensation de votre lumière, » les feux toujours étincelans des étoiles errantes[1]; astre de la » nuit qui, plus voisin de la terre, perpétuez les germes qu'elle » renferme dans son sein, qui recevant l'empreinte auguste » du Soleil, et la modifiant à votre gré, annoncez et produisez » par la diversité de vos phases, l'accroissement et le dépéris- » sement des êtres[2]; Saturne, qui, du sommet des cieux, laissez » tomber lentement sur nous les rayons dont vous êtes couronné; » Jupiter, qui, régnant à la fois sur la roche Tarpéienne et sur » la deuxième sphère des cieux, ranimez la terre et le monde » entier par la douce et majestueuse sérénité de vos regards; » ô vous qui dominez dans la troisième des régions célestes, » Mars, dont l'aspect terrible inspire tant de frayeur aux mor- » tels; et vous, Mercure et Vénus, fidèles compagnons du » Soleil, nous vous implorons en faveur de Constantin, le plus » grand des princes, et pour ses invincibles fils les Césars : que » sous les auspices de la divinité, et par l'heureux concours de » vos influences, ils règnent à jamais sur nos enfans, et sur les » enfans de nos enfans, afin que le genre humain, délivré de » ses maux, jouisse des douceurs d'une félicité inaltérable. »

Tels sont, si je ne me trompe, les vœux que l'on consigna sur les médailles d'Antonin, dans la huitième année de son règne. Un fait qui s'était passé quelques années auparavant, fit éclore à cette époque des sentimens jusqu'alors suspendus.

Le proconsul d'Afrique consulta la déesse honorée dans cette province, sous le nom de *Céleste* ou d'*Uranie*[3]; le prêtre, après avoir satisfait à plusieurs questions qui regardaient le proconsul, refusa de s'expliquer clairement sur celles qui concernaient l'empereur; il avertit les assistans de compter combien de fois le nom d'Antonin échapperait de sa bouche; il le prononça huit fois, et dès-lors on fut persuadé que ce prince ne régnerait que huit ans. Je présume que ce fut pour écarter ce funeste présage qu'en Égypte, où la huitième année commençait plus tôt qu'à Rome, on représenta sur une suite de médailles, les planètes dans leurs anciens domiciles. Ces monumens pouvaient produire deux effets; ils rassuraient les peuples par les espérances que le ciel avait données à la terre, au commencement du règne d'Antonin; ils rendaient un témoignage public à la puis-

[1] Firmic. lib. 1, cap. 4. — [2] Tetrabib. lib. 1, p. 1, fol. vers. — [3] Capitolin. in Macrin. p. 93.

sance des astres, considérés comme les arbitres de la mort et de la vie. Or, ce témoignage était un hommage, et par conséquent une prière.

Dans le cours des recherches dont je viens de donner le résultat, il m'a paru que nous pouvions généraliser nos idées, et que l'opinion de l'influence des astres, si fortement établie parmi les anciens, pourrait faciliter l'explication de beaucoup de médailles qui sont jusqu'à présent restées dans une sorte d'obscurité; les types qu'elles représentent sont si aisés à confondre avec les planètes et les constellations, que les antiquaires ont été quelquefois obligés de leur donner ces dénominations, sans néanmoins remonter au principe, et sans avoir fait deux observations essentielles.

1°. Les astrologues tiraient l'horoscope non-seulement des particuliers, mais encore des villes et des peuples. Plusieurs auteurs[1] nous ont conservé le thème de Rome tel qu'il avait été dressé par L. Tarutius Firmanus, ami de Cicéron.

2°. Ils avaient assigné aux astres de grands départemens sur la terre; chaque constellation du zodiaque, ainsi que la planète dont elle est le domicile, présidait à de vastes climats; c'est là qu'elle exerçait son pouvoir, et qu'elle formait ou modifiait le caractère des peuples. Hipparque cité par Scaliger[2], Manilius[3], le Tetrabiblos[4], ont tracé les limites de leurs Empires, mais d'une manière si différente que je ne cite ce fait que comme la preuve d'une erreur généralement répandue.

De ces observations on peut conclure que plusieurs villes ont fait graver leur horoscope sur leurs médailles, et que d'autres ont rendu sur de pareils monumens l'hommage ou le culte qu'elles devaient aux étoiles dont elles reconnaissaient les lois : quelques exemples changeront cette présomption en certitude; j'avertis que j'aurais pu en citer un plus grand nombre.

Suivant Strabon[5], le sceau public des Locriens Ozoles, situés au pied du Parnasse du côté du couchant, représentait l'étoile nommée *Hesperus*, qui n'est autre chose que la planète de Vénus; et nous trouvons en effet une étoile, tant sur les médailles des Locriens Ozoles, que sur celles des Locriens Opuntiens qui habitaient de l'autre côté du Parnasse.

Les médailles d'Antioche sur l'Oronte, frappées à des époques assez éloignées les unes des autres, représentent un croissant de lune avec un belier qui paraît aussi sur les médailles de la ville de Cyrrhus en Syrie, au-dessus du fronton d'un temple consa-

[1] Cicer. de divin. lib. 2, cap. 47. Manil. lib. 4, v. 773. Solin. cap. 1, p. 2. — [2] Scalig. in Manil. p. 343, edit. 1590. — [3] Manil. lib. 4, v. 744. — [4] Tetrab. p. 16. — [5] Strab. geog. lib. 9, p. 638, edit. Almelov.

cré à Jupiter, surnommé *Fulgurator Katæbates;* c'est le signe du Belier qui, suivant Manilius, dominait sur la Syrie :

Illum etiam venerata colit vicina Propontis
Et Syriæ gentes [1].

Le signe des Gémeaux, sous la figure de Castor et de Pollux, paraît avec un croissant de lune sur des médailles frappées en Egypte pour Trajan, Adrien, Antonin.

Quantité de médailles frappées en différens temps, en différentes villes, offrent à nos yeux un taureau, la tête baissée, un de ses pieds levé, présentant ses cornes menaçantes, tel qu'on le voit sur le n°. 10 *de la planche XIII.* Il était naturel de désigner le défrichement ou la fertilité d'un pays par un bœuf traînant une charrue, ou placé dans une position tranquille ; mais l'image d'un taureau qui se dispose au combat, ne peut avoir aucun rapport avec les travaux paisibles de la campagne, et puisque cette image est la fidèle copie d'une figure tracée dans le zodiaque, on doit présumer que les villes qui l'ont employée sur leurs médailles, ont voulu représenter la constellation du Taureau.

Celle du Scorpion se trouve sur plusieurs médailles des rois de Comagène, parce que, suivant le Tetrabiblos [2], la Comagène était dans la dépendance du Scorpion.

On voit le Capricorne sur plusieurs médailles des mêmes rois de Comagène, ainsi que sur celles de Zeugma, d'Anazarbe et de quelques autres villes.

Plusieurs médailles de la ville de Milet représentent au revers un lion qui tourne ses regards vers un astre placé au-dessus de lui : ce type se trouve aussi sur une médaille d'Antonin frappée en Egypte ; on l'a pris sur celles de Milet pour un symbole du Soleil, dont la tête est gravée sur l'autre côté de la médaille ; mais il ne pouvait être regardé comme le symbole du Soleil, que parce que le signe du Lion était en effet le domicile de cet astre. Veut-on d'ailleurs une preuve que les idées de l'astrologie étaient familières aux habitans de Milet ?

Des Anglais [3] y découvrirent, dans le siècle dernier, une pierre qui, sans doute, avait servi de talisman ou de préservatif. Une même inscription s'y trouve gravée sur plusieurs colonnes [a]. Elle commence sur chaque colonne par les sept voyelles de l'alphabet grec différemment combinées, telles qu'on les voit

[1] Manil. lib. 4, v. 749. — [2] Lib. 2, p. 18, fol. verso. — [3] Spon, Voyag. t. 1, p. 212 et 335, edit. de 1724. Wheler, a Journey into Greece, book 3, p. 269. — [a] Depuis la lecture de ce mémoire, un savant Anglais (M. Chandler) a publié, en un vol. in-4°. imprimé en 1776, la Relation d'un Voyage qu'il a fait dans le Levant. Le Recueil des inscriptions qu'il y a trouvées avait paru

sur les amulettes et sur les abraxas ; je l'ai fait graver dans la *la planche*, n°. 1. (*Voyez Pl. XIII*, INSCRIPTIONS.)

Spon et Whéler ont pris, avec raison, les voyelles tracées à la tête de chaque colonne, pour une formule d'invocation ; ils ont cru même y reconnaître le nom d'IAΩ, qui paraît sur plusieurs monumens qu'on attribue aux Gnostiques.

L'invocation est suivie de ces mots : ΑΓΙΕ ΦΥΛΑCΟΝ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ ΜΙΛΗCΙωΝ ΚΑΙ ΠΑΝΤΑC ΤΟΥC ΚΑΤΟΙΚΟΥΝΤΑC. Spon et Whéler les ont joints à l'invocation qui les précède, et les ont expliqués de cette manière : *Saint Jevoha, conservez la ville de Milet et tous ses habitans.*

Au-dessous des colonnes on lit sur une même ligne, suivant Spon, ΑΡΧΑΓΓΕΛΟΙ ΦΥΛΑCCΕΤΑΙ Η ΠΟΛΙC ΜΙΛΗCΙωΝ ΚΑΙ ΠΑΝΤΕC ΟΙ ΚΑΤ, que Spon et Whéler traduisent ainsi : *O Archanges! que la ville de Milet et tous ses habitans soient conservés.* On pouvait traduire plus littéralement, *la ville de Milet et tous ses habitans seront conservés.* Mais nous avons une remarque plus importante à faire ; le mot ΑΡΧΑΓΓΕΛΟΙ n'est qu'une fausse leçon glissée dans la copie de Spon. On lit clairement dans le texte de Whéler, ΑΡΧΑΙ ΤΕ ΑΟΙ, c'est-à-dire, ἀρχαί τε λοίπαι. On s'adresse donc ici à d'autres principautés, à des divinités différentes des premières.

Quelles sont celles qu'on avait d'abord invoquées? ce n'est pas IAΩ ; son nom sur les monumens qui lui sont consacrés est toujours clairement exprimé par ces trois voyelles, et ne se lie point à d'autres lettres.

Nous avons vu plus haut que l'opinion de l'influence des astres était fort répandue dans les premiers siècles de l'ère chétienne, temps où l'on doit placer le monument de Milet. J'ajoute que les Egyptiens étaient fort attachés à ce préjugé, et que sur plusieurs abraxas, talismans, amulettes, on trouve des figures égyptiennes jointes à des voyelles combinées de plusieurs manières différentes.

Ces lettres n'ont pas été choisies au hasard [1] ; on était convenu de désigner les sept planètes par les sept voyelles ; le nombre des unes et des autres avait suffi pour établir une affinité entre

en 1774, en un vol. in-fol. Celle de Milet est rapportée à la page 16 de ce second ouvrage. Quoiqu'il se soit glissé des fautes dans sa copie, elle m'a servi à rectifier celles de Spon et de Whéler : ces derniers avaient omis une colonne entière, ainsi que les sigles ou notes qui sont au-dessus des cinq premiers. M. Chandler nous apprend de plus que la pierre chargée de l'inscription est enchâssée dans un des murs du théâtre, ce qui montre que c'était un monument avoué par l'autorité publique.

[1] Thom. Gall. not. ad. Demetr. Phaler. p. 235. Jablon. Panth. Égypt. proleg. § 25.

elles. Suivant Porphyre, dans son Commentaire sur Denys de Thrace[1], l'*alpha* est consacré à Vénus, l'*iota* au Soleil, l'*omicron* à Mars, l'*upsilon* à Jupiter, l'*oméga* à Saturne. Porphyre a omis deux voyelles, l'*epsilon* et l'*héta*, et deux planètes, la Lune et Mercure. Un certain Marc, cité par S. Irénée[2], prétendait que le premier ciel résonnait A, le deuxième E, le troisième H, le quatrième I, le cinquième O, le sixième Υ, le septième Ω. Par ces deux passages, il est clair que les quatre dernières planètes étaient affectées des quatre dernières voyelles; quant aux premières, Porphyre attribuait l'*alpha* à Vénus, et Marc au premier ciel, qui ne peut être que celui de la lune; mais il peut s'être glissé une faute dans le texte de Porphyre : je m'en tiendrai à l'arrangement de l'auteur cité par S. Irénée, parce qu'il est plus conforme à l'ordre naturel des voyelles dans l'alphabet, et des planètes dans le ciel. Or, les Egyptiens et les Pythagoriciens[3] rangeaient ainsi les Planètes : la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne, et par conséquent, l'A était la voyelle caractéristique de la Lune, l'E de Mercure, l'H de Vénus, l'I du Soleil, l'O de Mars, l'Υ de Jupiter, l'Ω de Saturne.

Dans les prières qu'on adressait aux dieux, on substituait souvent, par respect, au nom des planètes, les lettres qui leur correspondaient; prononcer A, E, H, c'était dire tacitement *ô Lune! ô Mercure! ô Vénus!* Un ancien médecin, nommé Nicolaus Mirepsus, a rapporté dans un ouvrage publié par Henri Etienne[4], une suite de formules de remèdes; il exige quelquefois qu'en les composant on les accompagne de prières : en parlant d'un certain médicament, il faut[5], dit-il, pour qu'il opère son effet, prononcer, en le faisant, les sept voyelles α, ε, η, ι, ο, υ, ω : c'est comme s'il avait prescrit d'invoquer successivement les sept planètes.

Dans l'inscription de Milet, les voyelles tracées à la tête de chaque colonne désignent le nom d'une divinité; je donne pour preuve le mot ΑΓΙΕ, *Saint*, qui se rapporte visiblement à la suite des voyelles dont il est précédé, le mot ΦΥΛΑϹΟΝ, *conserve*, au singulier; l'invocation que l'on adresse à la fin de l'inscription aux autres principautés, ΑΡΧΑΙ ΤΕ ΛΟΙ.

Il faut rechercher à présent quelle est la divinité particulière dont le nom était sous-entendu dans chaque colonne. Spon[6]

[1] Thom. Gall. not. ad Demetr. Phaler. p. 235. Jablon. Panth. Égypt. prol. §. 25. — [2] Hæres. lib. 1, cap. 10, p. 69, edit. Ern. Grabe. — [3] Censor. de Die nat. cap. 13. Dion. Hist. Rom. lib. 37, p. 124, edit. Reimar. Plin. lib. 2, cap. 22. — [4] Art. Med. princ. col. 338, edit. Steph. Paris 1567. — [5] Ibid. sect. 21, cap. 1, col. 635 et 636. — [6] Voyag. t. 1, p. 338, edit. de 1724.

rapporte une espèce d'abraxas, au revers duquel on voit les sept voyelles combinées des sept façons différentes. (*V. pl. XIII*, n°. 2.) La première combinaison présente les voyelles dans leur ordre naturel, A, E, H, I, O, Y, Ω; dans la deuxième, on commence par la seconde voyelle, et on a rejeté la première à la fin des autres, E, H, I, O, Y, Ω, A; dans la troisième, on a commencé par la troisième voyelle; dans la quatrième, par la quatrième, etc. On doit présumer que la première lettre de chaque combinaison, désigne spécialement sa planète correspondante, et qu'ainsi en récitant les sept voyelles de la première ligne, on sous-entendait ces mots : *O Lune, qui êtes à la tête des autres planètes, Mercure, Vénus, Soleil*, etc., et qu'en prononçant celles de la seconde ligne, on sous-entendait cette formule : *O Mercure, qui marchez avant les planètes de Vénus, du Soleil*, etc.; en assignant à chacune, tour à tour, le premier rang, c'était leur décerner les mêmes honneurs.

Chaque colonne de l'inscription de Milet offre deux combinaisons de voyelles; la première est contenue dans une seule ligne, et j'en parlerai plus bas; la deuxième présente dans les cinq colonnes qui sont les mieux conservées, le même arrangement que dans la pierre gravée de Spon, c'est-à-dire, qu'on a commencé successivement par la première voyelle, la deuxième, la troisième, la quatrième et la cinquième; ainsi on a invoqué dans la première colonne, la Lune; dans la deuxième, Mercure, etc. Il manque ici deux planètes, parce que les premières lignes de la sixième colonne sont détruites, et que la septième colonne ne subsiste plus[a]. Au reste, je ne dis pas que dans tous les temps et tous les lieux, les mêmes combinaisons de voyelles aient désigné les mêmes planètes, j'en ai vu de différentes sur d'autres monumens[1]; mais sur une pareille matière on ne doit pas s'attendre à une exacte uniformité d'usages.

Les Egyptiens et les Pythagoriciens, dont les Gnostiques avaient emprunté beaucoup d'idées, prétendaient que chaque planète rendait un son, et que toutes ensemble formaient un

[a] Les signes qui servent aujourd'hui à caractériser les planètes, ont varié suivant les temps, les lieux et la nature des matières. M. Du Cange a rapporté plusieurs exemples de ces variétés, et n'a pu les recueillir tous (Notar. charact. ad calcem Gloss. infim. Gr. p. 5, 8, 9, 10). On trouvera peut-être un jour dans quelque manuscrit ceux de l'inscription de Milet. Je présume qu'ils désignaient la planète particulièrement invoquée dans la colonne correspondante. Celui de la quatrième colonne, distingué des autres par sa forme, sa grandeur et ses ornemens, semble devoir indiquer le soleil; c'est la planète à laquelle j'ai dit que s'adressait l'invocation particulière contenue dans cette colonne. — [1] Joan. Macar. Abrax. tab. 1, n°. 1. Grut. Inscript. spur. et suppos. t. 2, p. 21.

heptacorde [1], dont quelques uns d'entre eux nous ont laissé des modèles qui ne prouvent pas de grandes connaissances en astronomie [2]. Il fallait donc que les voyelles destinées à désigner les planètes fussent affectées des mêmes sons que la lyre céleste.

Si on place, dit Nicomaque, le premier degré de l'échelle musicale à l'astre le plus voisin de la terre, la Lune sera l'hypate, et le Soleil la mèse [3]; l'hypate, dans ce cas, étant la première corde du premier tétracorde, peut répondre à notre *si;* les autres planètes donneront successivement *ut, re, mi, fa, sol, la;* et par la même raison, l'*alpha*, consacré à la Lune, sera le *si*, et les six autres voyelles répondront aux six cordes suivantes de l'heptacorde; et en effet, suivant le passage de S. Irénée cité plus haut, le premier ciel, celui de la Lune, sonne *a*, c'est-à-dire, *si;* la deuxième, *e*, ou *ut*, etc. Il suit de là que le nom de chaque planète pouvait être exprimé, ou par l'une des sept voyelles de l'alphabet, ou par un des sons de la lyre à sept cordes, ou tout à la fois par la lettre et par le son. Le n°. 3 représente tous ces rapports.

Les notions précédentes répandront un nouveau jour sur le fameux passage de Démétrius de Phalère [4]; cet excellent critique voulant prouver que le concours des voyelles produit quelquefois un effet très-agréable, rapporte le fait suivant: Ἐν Αἰγύπτῳ δὲ καὶ τοὺς θεοὺς ὑμνοῦσι διὰ τῶν ἑπτὰ φωνηέντων οἱ ἱερεῖς, ἐφεξῆς ἠχοῦντες αὐτὰ, καὶ ἀντὶ αὐλοῦ, καὶ ἀντὶ κιθάρας, τῶν γραμμάτων τούτων ὁ ἦχος ἀκούεται ὑπ' εὐφωνίας.

En Egypte, les Prêtres voulant célébrer les dieux, emploient les sept voyelles, et les font raisonner successivement; le son de ces lettres est substitué, à cause de leur euphonie, au son de la flûte et de la cythare.

Quelques observations conduiront à l'intelligence de ce passage.

1°. Dans plusieurs cérémonies religieuses des Grecs, après que les instrumens avaient préludé, les voix faisaient entendre les louanges des dieux et les vœux qu'ils leur adressaient, ensuite les instrumens et les voix se répondaient alternativement. En Egypte le son des voyelles étant substitué à celui des instrumens, il devait former une certaine mélodie; par conséquent, les sept voyelles étaient chantées.

2°. Le chant des voyelles n'excluait pas plus les paroles dans les hymnes des Egyptiens, que le son des instrumens ne les excluait dans les hymnes des Grecs. Il serait absurde de dire que

[1] Heracl. Pont. in opusc. Myth. p. 426. Jablon. Panth. proleg. § 25. — [2] Plin. lib 2, cap. 22. Censor. de die. cap. 13. Ach. Tat. in isag. cap. 17. — [3] Harm. Manual. lib. 2, p. 33 et 34. — [4] De Elocutione, cap. 71.

dans les temples des premiers on n'entendait qu'une suite de voyelles ; Démétrius n'a pas parlé des prières qu'on chantait à la suite de ces lettres, parce qu'elles ne faisaient rien à son objet.

3°. C'est à l'euphonie que Démétrius rapporte l'usage des Egyptiens ; mais à cette cause l'on doit en joindre une autre : parmi eux, les noms des divinités étaient ineffables.

4°. Il ne s'agit dans ce passage que des hymnes chantés en l'honneur des planètes, puisqu'on y fait mention des sept voyelles.

5°. Si l'on doutait de la réalité du fait rapporté par Démétrius, on le trouverait confirmé par ce passage de Nicomaque : cet auteur, *page* 37, parle des Thériniens qui invoquaient la divinité par des sons inarticulés [a]. Voici donc comme les Egyptiens imploraient le secours de ces astres. On entendait d'abord les sept voyelles : c'était l'invocation : venait ensuite une prière. On reprenait les sept voyelles : on continuait la prière, et ainsi alternativement.

L'inscription de Milet représente, si je ne me trompe, un exemple frappant de ces alternatives : elle doit contenir la prière que l'on adressa aux planètes lorsqu'on mit la ville sous leur protection.

Arrêtons-nous à la première colonne. La première ligne est composée des sept voyelles I, E, O, Y, A, H, Ω ; il en résultait cette modulation *mi, ut, fa, sol, si, re, la :* ce n'était ici qu'une espèce de prélude, qu'un hommage rendu en général à toutes les planètes. La deuxième et la troisième ligne nous offrent les sept voyelles et les sept tons de l'heptacorde dans leur ordre naturel, α, ε, η, ι, ο, υ, ω ; *si, ut, re, mi, fa, sol, la :* ici l'invocation s'adresse spécialement à la Lune, suffisamment désignée par la première voyelle.

Quatrième ligne ΑΓΙΕ, astre *saint*. Cette épithète détermine un objet particulier et indiqué par les voyelles qui la précèdent.

Cinquième ligne φυλαξον, etc., *conserve la ville de Milet et tous ses habitans*. Après avoir adressé ce vœu à la Lune, on passait à la deuxième colonne. Le chœur faisait entendre une nouvelle suite de voyelles, une nouvelle suite d'accords ; on invoquait de nouveau les planètes en général, et ensuite une planète en particulier. Parmi les modulations que je crois apercevoir dans la première ligne de chaque colonne, il en est qui ne flatteraient pas nos oreilles. Je prie ceux qui me feraient cette objec-

[a] On ne connaît pas ces Thériniens ; au lieu du mot Θερινοι, Meibomius, p. 59, a proposé de lire Τυρρηνοὶ, les Tyrrhéniens. *Gal. not. in Demetr.* p. 235. Θεουργοὶ, les prêtres égyptiens. La Croze, d'après le P. Bonjour, Θεορίμοι ; ce mot, en cophte, signifie des théologiens. *Jabl. Panth. proleg.* p. 55 ; *La Croze, lexic. ægypt. lat.*

tion, de jeter les yeux sur les fragmens que M. Burette a publiés de la musique des Grecs.

J'ajoute ici une remarque sur le mot IAΩ; on le regarde pour l'ordinaire comme une altération du mot *Jehova* : Jablonski a montré combien cette étymologie était incertaine. Sans m'engager dans de longues discussions, j'observerai que ce mot accompagne souvent sur les abraxas la figure du Soleil, ou d'Harpocrate, symbole du soleil d'hiver ; or, nous avons vu que la lettre I était la caractéristique du Soleil; l'A étant la première, et l'Ω la dernière des voyelles, AIΩ a pu signifier, *Soleil, principe et fin de toutes choses;* idée conforme à celle que les Egyptiens, selon quelques auteurs [1], avaient de l'extrême puissance de cet astre.

Veut-on que ces trois lettres aient quelquefois indiqué un plus noble objet, nous demanderons si les Pythagoriciens qui découvraient tant de mystères dans le nombre sept, et qui voyaient dans le mot IAΩ la première, la moyenne et la dernière des voyelles; la première, la moyenne et la dernière corde de la lyre, n'auraient pas renfermé dans cette courte formule les idées qu'ils avaient conçues de l'univers et de l'Etre suprême. Les expressions suivantes leur étaient familières. « Tout dans » l'univers se mesure et se détermine par un commencement, » un milieu et une fin [2]. Dieu est le commencement, le milieu » et la fin de la justice [3]. Dieu tient dans sa main le commen- » cement, le milieu et la fin de la chaîne des êtres [4]. »

J'ai tâché de prouver dans ce mémoire, que le culte rendu aux astres, considérés comme les dispensateurs des biens et des maux, était exprimé sur beaucoup de médailles. On ne doit pas conclure de là que toutes les figures de la sphère céleste, retracées sur ces sortes de monumens, doivent être prises pour des planètes, ou pour des constellations. La Balance y désigne quelquefois la justice; le Dauphin et l'Ecrevisse, le commerce d'une ville, ou sa situation auprès de la mer : ces exceptions et d'autres encore ne peuvent pas détruire la règle. L'examen d'une grande quantité de monumens a fourni le principe; c'est à la critique d'en faire l'application.

[1] Chærem. ap. Euseb. præpar. Evang. lib. 3, cap. 4. Diod. Sicil. lib. 1, p. 14 et 15, edit. Wessel. — [2] Arist. de Cœlo, lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 431. — [3] Archyt. de Sap. in opusc. Myth. p. 734. — [4] Plat. de leg. lib. 4, p. 715.

REMARQUES
SUR QUELQUES MÉDAILLES
PUBLIÉES PAR DIFFÉRENS AUTEURS.

On ne saurait trop louer les savans des deux derniers siècles, qui se sont attachés à publier et à éclaircir les médailles qui leur ont paru dignes d'une certaine attention ; on trouve dans leurs ouvrages réunis, ce que les différens cabinets de l'Europe renferment de plus précieux, et l'on en jouit avec autant d'avantage que si l'on avait eu la peine ou le bonheur de le rassembler soi-même.

Mais par une fatalité, dont les plus louables entreprises ne sont pas exemptes, il est arrivé que ces médailles ont été mal lues, mal décrites, plus mal expliquées encore, soit que les divers accidens qu'elles avaient éprouvés, dans l'intervalle de plusieurs siècles, en eussent rendu la lecture plus difficile, soit que le manque de pièces de comparaison n'eût pas offert le véritable sens qu'on devait leur donner, soit enfin que le charme d'une idée nouvelle et singulière, séduisant tout à coup son auteur, l'eût insensiblement engagé dans un système contraire aux usages des anciens peuples, et à l'esprit des monumens qui nous en restent.

Comme c'est bien plus pour mon instruction particulière, que par un esprit de critique, que j'ai commencé à faire une note des erreurs de ce genre, j'avoue qu'il y en a beaucoup qui ne doivent pas être relevées dans des mémoires particuliers, mais il m'a paru qu'il y en avait d'assez importantes pour mériter d'être rassemblées sous un même point de vue.

Mes remarques ne rouleront pas sur ces catalogues obscurs, sur ces compilations informes, où tout annonce l'ignorance et la précipitation. Elles ne s'étendront pas non plus sur les recueils de Goltzius, parce que loin qu'il soit nécessaire d'avertir qu'il s'y est glissé des fautes, on n'est que trop porté à se défier du témoignage de cet antiquaire. Je n'attaquerai donc que les erreurs consignées dans les ouvrages propres à les perpétuer, non toutefois que je prétende diminuer la gloire de ceux à qui elles sont échappées ; ils les auraient reconnues eux-mêmes, s'ils avaient eu les secours que nous avons aujourd'hui.

Les corrections que je vais proposer concernent quelques médailles de rois, de villes grecques et d'empereurs romains. Cette idée générale formera la division de ce mémoire.

Médailles de rois.

I. M. le baron de La Bastie a publié une médaille d'argent du cabinet du roi[1], qui d'un côté représente la tête du soleil, et de l'autre la figure de Jupiter surnommé *Labradeus*, autour duquel M. de La Bastie a lu ce mot ΘΟΝΤΟΠΑΤΟ ; il l'attribue à cet Orontobatès roi de Carie, dont Arrien a fait mention[2]; il ajoute que le véritable nom de ce prince est Thontopatus, et qu'il est défiguré dans le texte d'Arrien. Je n'attaque pas le fond de l'explication, mais la manière dont M. de La Bastie a lu la médaille, et la terminaison latine qu'il donne au nom du prince pour qui elle a été frappée. Quant au premier article, il faut observer que la médaille a souffert quelque altération dans l'endroit où commence la légende, et que malgré cet accident, on aperçoit encore des vestiges sensibles d'un *omicron* avant la lettre Θ ; de sorte qu'il faut lire ΟΘΟΝΤΟΠΑΤΟ. Quant au second article, il paraît que M. de La Bastie n'a donné au nom du prince dont il est question, la terminaison en ΥΣ, que parce que les noms des autres rois de Carie, tels que ceux de Maussolle, d'Idrieus et de Pixodarus, se terminent de même; mais celui d'ΟΘΟΝΤΟΠΑΤΟ étant persan, il a dû se terminer en ΗΣ plutôt qu'en ΟΣ. Ainsi, au lieu d'appeler ce prince Thontopatus, comme a fait M. de La Bastie, il faudra l'appeler Othontopatès; leçon confirmée par celle d'Orontobatès qui se trouve dans Arrien.

II. Le même M. de La Bastie[3] a fait une note très-étendue pour éclaircir et réformer ce que le P. Jobert avait dit sur les médailles qui passent pour être les plus anciennes. Mais il paraît en général qu'il n'avait ni assez consulté les suites des médailles grecques, ni assez réfléchi sur les progrès de l'art et les changemens arrivés dans la fabrication. Aussi voit-on qu'il n'avait pas des idées bien nettes sur cette matière. Voici le résultat de ses observations. Il dit d'abord que dans la suite des rois grecs, qui du cabinet de M. le maréchal d'Estrées ont passé dans celui du roi, on trouve des médailles de Cyrène avec ces légendes, ΑΡΚ ΒΑ ou ΒΑΤ et Κ ou ΚΥΡ. « Légendes, dit-il, qui ne peuvent être » expliquées que par ΑΡΚεσιλάου ou ΒΑΤτου ΚΥΡαναίων ; quand » même, ajoute-t-il, ces médailles n'appartiendraient qu'à

[1] Scienc. des Méd. t. 2, p. 329. — [2] Arr. de exped. Alex. lib. 1, n°. 24. — [3] Scienc. des Méd. t. 1, p. 25 et 455.

» Battus IV et à Arcésilaüs IV, les deux derniers rois de Cyrène » de la famille des Battiades, elles seraient cependant du temps » de Cyrus et de Cambyse. » Après ces médailles, qu'il regarde comme les plus anciennes de toutes celles que nous connaissons, il place *celle d'Amyntas, roi de Macédoine, bisaïeul d'Alexandre-le-Grand, frappée*, dit-il, *vers l'an de Rome* 370 ; et il ajoute qu'il serait impossible de faire remonter avec certitude les médailles des villes grecques à une époque si reculée. Il me serait aisé de montrer, 1°. que nous avons plusieurs médailles de villes grecques antérieures à celles que M. de La Bastie regarde comme les plus anciennes de toutes : 2°. que les médailles d'Amyntas, frappées vers l'an de Rome 370, doivent être attribuées à Amyntas père de Philippe, et que ce prince était l'aïeul d'Alexandre, et non son bisaïeul, comme le dit M. de La Bastie : 3°. que ces médailles sont postérieures à celles d'Archélaüs, de Perdiccas II et d'Alexandre Ier, rois de Macédoine ; de même qu'à celles de Gélon, roi de Syracuse : et si en supposant une faute de copiste dans l'époque donnée par M. de La Bastie [1], on prétend que l'auteur a voulu parler de cette médaille célèbre que Béger, Spanheim [2] et plusieurs antiquaires ont attribuée au premier des Amyntas de Macédoine, nous répondrons 1°. que cet Amyntas n'était pas le bisaïeul d'Alexandre-le-Grand ; 2°. que c'est par une erreur généralement reconnue aujourd'hui, qu'on avait attribué à ce prince la médaille en question. M. Wise [3], qui en avait vu plusieurs en Angleterre, a observé qu'on y lisait sur toutes BA MEMTOY M., et nous apercevons distinctement la même inscription sur une médaille semblable, qui vient d'être mise au cabinet du roi ; mais ces discussions sont trop éloignées de mon objet, et je me contente d'observer que M. de La Bastie n'a pas rapporté fidèlement les médailles qu'il rapporte à Battus et à Arcésilaüs. En effet, il prétend que dans le cabinet de M. le maréchal d'Estrées, on voyait sur des médailles de Cyrène le nom de cette ville joint à celui de Battus et d'Arcésilaüs, exprimé en abrégé. Les médailles que l'auteur avait en vue sont en or et en argent, et représentent une tête de chaque côté, avec des lettres initiales et des monogrammes peu favorables à son système. On n'y voit jamais ces trois lettres BAT ; mais seulement les deux premières, qui en se réunissant aux lettres tracées sur l'autre côté de la médailles ne peuvent confirmer en aucune manière l'explication de M. de La Bastie. Car sur une de ces médailles, la syllabe BA est accompagnée de deux lettres IIN ; sur une autre, des lettres KN liées en forme de monogramme ; enfin sur une troisième,

[1] Thes. Brand. t. 3, p. 4. — [2] Spanh. t. 1, p. 17, 375. — [3] Nummor. Bodleian. Catal. p. 112.

des lettres EYA; et cette dernière est d'autant plus remarquable que Goltzius a rapporté une médaille semblable, où on lisait d'un côté EYAIΩN, et de l'autre BABIXOΣ. Aussi quelques antiquaires [1] ont-ils cru devoir attribuer les médailles dont nous parlons, à la ville d'Éva en Arcadie. Mais en avouant même qu'elles sont de Cyrène, et que les deux lettres BA désignent le nom de Battus, il n'en faudrait pas conclure, avec M. de La Bastie, qu'elles sont au moins du temps de Battus IV, qui vivait dans le sixième siècle avant J. C. Car il est évident, par la perfection de la gravure, qu'elles sont postérieures de deux ou trois siècles au règne de ce prince; d'où il suivrait tout naturellement qu'on a voulu y rappeler le souvenir d'un Battus roi de Cyrène, et peut-être de Battus I^er^., auquel on attribue la fondation de cette ville.

La médaille que M. de La Bastie attribuait à un autre roi de Cyrène nommé Arcésilaüs, a été véritablement frappée dans cette ville, et représente d'un côté la tête d'un jeune homme avec une corne de belier, et au revers la plante du silphium avec ce mot KYPANA, qui, n'étant pas bien lisible, a trompé M. de La Bastie; il lui a présenté ces deux mots abrégés, KYP. APK., c'est-à-dire KYPανάιων APKεσίλαος. Ainsi les conséquences que cet antiquaire a tirées des médailles en question, portent sur de fausses leçons ou sur des explications hasardées, et il est bon de le remarquer, parce que son ouvrage, rempli d'ailleurs d'excellentes recherches et destiné à instruire les nouveaux curieux, ne leur donnerait que de fausses notions sur ces articles.

III. Sur une petite médaille de bronze qu'on a coutume d'attribuer à Hérode-le-Grand, on voit d'un côté une grappe de raisin avec ce mot HPωΔOY, et au revers un casque, sous lequel on lit ϵΘNAPXOY; entre ce mot et le casque paraît un petit symbole que les antiquaires n'ont pas encore déterminé [2]. Le P. du Molinet et M. Spanheim [3] l'ont représenté comme une espèce de huit de chiffre; et le P. Hardouin [4] l'ayant regardé comme un monogramme ou comme une diphthongue composée d'un *omicron* et d'un *upsilon*, a cru que c'était la fin du mot ϵΘNAPXOY. Liebe [5] lui a opposé que cette prétendue diphthongue ne pouvait pas se rapporter au mot ϵΘNAPX, puisqu'elle est dans un sens contraire et qu'elle est placée dans le champ de la médaille, tandis que le mot ϵΘNAPX en occupe les bords; et nous laissant ignorer ce qu'il pensait sur cette marque singulière, il

[1] Non. in Golt. græc. p. 62. Hard. num. pop. et urb. 56. Beg. Thes. Brand. t. 1, p. 443. — [2] Cabinet de Ste.-Genev. pl. 22. — [3] Spanh. de præst. numism. t. 1, p. 521. — [4] Hard. op. select. p. 328. — [5] Lieb. Goth. numm. p. 139.

ajoute qu'il lisait distinctement sur la sienne ЄΘNAPXOC. J'ai vu plusieurs de ces médailles, et j'y ai toujours lu d'un côté HP⍵ΔOY', et de l'autre ЄΘNAPXOY; et à l'égard du petit symbole qu'on voit auprès du casque, ce n'est qu'un caducée, dont le pied semble se confondre avec les dernières lettres du mot ЄΘNAPXOY, et dont il ne restait apparemment que la tête sur les médailles que les antiquaires ont fait graver. Mais il paraît assez clairement sur deux médailles du cabinet du roi, sans en excepter même celle que le P. Hardouin avait vue; et ce qui n'est pas moins décisif, c'est que sur une médaille d'Hérode, du cabinet du P. Chamillard, on voit d'un côté une grappe de raisin, et au revers un caducée bien formé qui occupe tout le champ.

IV. Il y a dans le cabinet du roi une médaille d'Hérode Antipas, représentant d'un côté un palmier autour duquel est une époque avec cette légende HP⍵ΔOY TETPAPXOY; au revers, dans une couronne, est un mot que le P. Hardouin [1] a rapporté de deux manières différentes, parce qu'apparemment on lui avait envoyé deux différentes descriptions de cette médaille. Suivant l'une de ces descriptions, le mot qui paraît au revers est un simple monogramme, dans lequel le P. Hardouin trouvait toutes les lettres du mot ΠAΛEΣTINHΣ; d'où cet antiquaire a conclu qu'Hérode Antipas avait pris le titre de tétrarque de la Palestine. Suivant l'autre description, on doit lire au revers de la médaille TIBEPIAC, et cette leçon est incontestable, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant la médaille avec attention. L'époque qui paraît de l'autre côté est plus difficile à déterminer; elle est composée de deux lettres tellement jointes ensemble, qu'on peut les regarder ou comme un Λ et un Δ, ce qui signifierait l'année 34, ou comme un M et un Δ, ce qui donnerait l'année 44. M. Spanheim [2] a préféré la première leçon, et le P. Hardouin la seconde. *Annus est* 44*us*. *Herodis Tetrarchæ*, dit cet antiquaire, *non* 34*us*. *ut quidam putant, nam ex littera* M *et* Δ *una conflatur, ut fit in nummis*. Une médaille du cabinet de M. Pellerin, semblable à celle du roi, excepté que l'époque donne une année de moins, paraît résoudre la difficulté. Cette époque est composée d'un *lambda* et d'un *gamma*, liés ensemble de la même manière que le *lambda* et le *delta* sont liés sur celle du roi. Et après cet exemple, on est autorisé à lire l'année 34 sur la dernière médaille. En effet, si on avait voulu y marquer l'année 44, on n'aurait pas manqué d'y séparer les deux lettres grecques qui auraient donné ce nombre. Comme on s'est servi

[1] Hard. op. select. p. 331. — [2] Spanh. de Præst. t. 1, p. 527.

des médailles d'Hérode Antipas pour fixer le temps de la mort de J. C., on ne saurait examiner trop scrupuleusement les époques qui paraissent sur quelques unes de ces médailles.

V. C'est à ce même Hérode Antipas que le P. Hardouin [1] attribue une médaille du cabinet du roi, que les autres antiquaires ont coutume de rapporter à Hérode, roi de Chalcide. Cette médaille représente d'un côté un casque ou un lis, comme le prétend le P. Hardouin, et au revers un autel avec cette légende, ΒΑCΙΛЄѠC ΗΡѠΔΟΥ, et ces trois lettres L, Γ, T. Le P. Hardouin explique les deux premières par ΑΥΚΑΒΑΝΤΟΣ Γ., c'est-à-dire l'année troisième, et il croit que le T est l'initiale du Τιβεριάων de Tibériade, d'où il conclut qu'en supposant, avec Josèphe, qu'il a régné en Chalcide un prince du nom d'Hérode, on ne saurait lui attribuer cette médaille, puisquelle a été frappée dans la ville de Tibériade, qui n'était pas de sa dépendance. M. le marquis Maffei a pris un autre parti [2], il a joint la lettre T avec les deux lettres LΓ, pour en faire une époque qui donne l'an 303 de l'ère des Séleucides, ce qui l'oblige d'attribuer cette médaille à Hérode-le-Grand, et de changer tout l'ordre qu'on donne aux médailles des rois de Judée. Pour faire tomber l'explication que ces deux antiquaires ont donnée à la lettre T qui paraît sur la médaille, il suffira d'observer que sur une médaille semblable et mieux conservée, mise depuis peu au cabinet du roi, cette lettre est jointe avec un omicron ou avec un rho Τ, de sorte que ce n'est qu'un de ces monogrammes qu'on trouve sur quantité d'autres médailles grecques.

VI. Dans une dissertation du P. Frœlich [3], imprimée à Vienne en 1738 et à Florence en 1751, on trouve une médaille de bronze, dont voici la description. D'un côté une couronne de laurier, dans laquelle est un monogramme dont on peut former ces deux syllabes ΒΑЄΥ; au-dessus sont ces deux lettres NO, et au-dessous ces deux autres ΚΔ; le revers représente un temple avec ce mot ΚΑΠΕ. L'auteur de la dissertation ne doute pas que ce ne soit une médaille d'Eumène, roi de Pergame, et suivant cette idée, il tâche d'expliquer toutes les autres lettres qui sont sur ce monument. Comme jusqu'à présent on ne connaît aucune médaille de ce prince, celle-ci serait fort précieuse si elle était effectivement de lui. Mais pour se convaincre du contraire, il n'y a qu'à jeter les yeux sur une médaille du cabinet de M. Pellerin et de celui de M. de Gravelles, parfaitement semblable à celle que je viens de décrire, excepté qu'au lieu des deux syllabes ΒΑ ЄΥ, qui sont dans la couronne

[1] Hard. op. select. p. 331. — [2] Gall. antiq. p. 105. — [3] Animadv. in vet. num. urb. symbol. litter. vol. 7, p. 91.

de laurier, on voit sur celle-ci un monogramme composé de ces trois lettres B, A, K. Plusieurs raisons m'obligent de l'attribuer à un roi du Bosphore, la forme des lettres, le goût de la fabrique, le K et le Δ qui sont sur cette médaille, et qu'on trouve souvent sur celles des rois du Bosphore, enfin le nom du prince tracé par un monogramme, usage dont on a plusieurs exemples sur ces mêmes médailles, et entre autres sur une en or du cabinet du roi, et sur une en bronze de M. le président de Cotte, où le nom de *Rhéscuporis* se trouve exprimé de la même manière. Il faut donc rendre le monogramme qui paraît sur les médailles de M. Pellerin et de M. de Gravelles par ces deux mots : ΒΑCΙΛЄѠC ΚΟΤΥΟC; et pour expliquer les deux syllabes ΒΑ ЄΥ, qui sont sur la médaille que j'ai d'abord décrite, il ne reste plus qu'à trouver dans la suite des rois du Bosphore un prince dont le nom commence par les lettres ЄΥ. Or les médailles nous apprennent que du temps de Marc-Aurèle et de L. Vérus, Eupator régnait dans le Bosphore. C'est par conséquent à ce prince qu'il faut attribuer la médaille, et non à Eumène comme a fait l'auteur de la dissertation.

VII. En 1701 M. Galland publia une petite médaille de bronze [1], qui du cabinet de M. le maréchal d'Estrées a passé dans celui du roi; elle représente d'un côté une tête ornée d'une tiare avec cette légende : ΑΒΓΑΡΟC ΒΑCΙΛЄΥC; on voit au revers une autre tête également couverte d'une tiare, avec une légende que M. Galland avait lue de cette manière, ΡΥΟΝΝΟC ΒΑ pour ΒΑCΙΛЄΥC : et de là on pouvait conclure qu'il avait régné autrefois dans l'Osrhoëne un prince nommé Ryonnus [2]; mais comme il ne se trouve pas dans la suite des rois d'Edesse, il resterait sur cette médaille des doutes qui sont dissipés par une médaille semblable et mieux conservée du cabinet de M. Pellerin. Le nom d'Abgare y paraît d'un côté, et on lit sur l'autre ces deux mots, ΜΑΝΝΟC ΠΑΙC, *Mannus filius*. A l'aide de ce monument on découvre la même légende dans la médaille du cabinet du roi, et toute la difficulté consiste à déterminer précisément le temps où elle a été frappée. On trouve sous Auguste et sous Tibère un Abgare père de Mannus, on en trouve un autre sous Septime-Sévère. Je me déterminerais plus volontiers pour la première époque, parce que sur toutes les médailles des rois d'Édesse, depuis le temps d'Hadrien jusqu'à celui de Gordien Pie, le nom du roi est toujours uni à celui de l'empereur, et qu'on aurait violé cet usage si la médaille avait été frappée sous le règne de Sévère : cependant ce n'est ici qu'une

[1] Mém. de Trév. septemb. 1701. — [2] Asseman. bibl. orient. t. 1, p. 417. Bayer, hist. Osrho.

conjecture, et je ne désapprouve pas le sentiment de M. Wise [1], qui en expliquant une médaille à peu près semblable, la rapporte au temps de cet empereur.

VIII. Les erreurs que j'ai relevées jusqu'à présent ne regardent que la lecture de quelques médailles, il en est d'autres qui concernent l'objet de ces monumens, qu'on a souvent rapportés à des princes auxquels ils ne convenaient pas.

La ressemblance des noms ou des titres communs à plusieurs de ces princes, et la négligence des anciens à tracer sur les médailles l'ordre des successions, sont les sources les plus communes des méprises en ce genre ; mais il n'est pas toujours aisé de les rendre sensibles, parce que pour l'ordinaire elles tiennent moins à des faits qu'à des règles fondées sur l'art et sur le goût. Tout ce qu'on doit faire en ces occasions, c'est de proposer son sentiment et d'inspirer des doutes aux antiquaires, afin qu'ils soient plus attentifs à fixer l'état des médailles qui paraissent incertaines. Les deux exemples suivans éclairciront et justifieront ma pensée. Nous connaissons trois médailles de bronze sur lesquelles ont lit ces deux mots, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΜΥΝΤΟΥ. La première représente d'un côté une tête d'Hercule, et de l'autre un lion ; la seconde la tête de Mercure au revers d'un caducée ; la troisième celle de Diane au revers d'un cerf. C'est au père de Philippe que l'on a coutume de les attribuer. Cependant sur les médailles qui sont véritablement de ce prince, on lit toujours ΑΜΥΝΤΑ et non ΑΜΥΝΤΟΥ, et l'on ne voit pas le titre de roi, qui paraît avoir été employé plus tard sur les monumens. Cette dernière réflexion engagea le P. Hardouin à placer ces médailles après le temps d'Alexandre [2] ; nous ajouterons que la nature des types et le goût de la fabrique ne permettent pas de penser qu'elles aient été frappées en Macédoine [3], et nous aimerions mieux les attribuer à cet Amyntas qui régnait en Galatie du temps de Marc-Antoine, et qui eut un fils nommé Pylæmène [4]. Si l'on avait des preuves que ce dernier eût été associé par son père à l'empire, ou qu'il lui eût succédé, même pour un petit nombre d'années, nous n'hésiterions pas à lui rapporter les médailles qui présentent le nom du roi Pilæmène-Évergète, et qu'on attribue communément à un des Pylæmènes de Paphlagonie [5] ; en effet, ces médailles ont tant de rapport avec celles du roi Amyntas, qu'il faut qu'elles aient été frappées ou dans le même pays, ou dans des provinces voisines. Quoi qu'il en soit, il résulte de cette ressemblance que ce n'est point à un Amyntas

[1] Nummor. Bodleian. Catal. p. 299. — [2] Chron. vet. Test. p. 573. — [3] Strab. lib. 12. Plut. in ant. p. 944. — [4] Montfauc. Palæogr. p. 155. — [5] Feschius, de num. Pylæm. Basil. 1680.

de Macédoine qu'on doit attribuer les médailles que nous avons choisies pour le premier exemple. Le second regarde plusieurs médailles que Vaillant [1] et le P. Frœlich [2] donnent à Démétrius Ier, roi de Syrie, et dont voici la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ. C'est sur ce dernier titre que les antiquaires se sont fondés pour attribuer ces médailles à Démétrius Ier ; cependant la seule inspection de ces monumens nous oblige à les rapporter à un temps plus bas, et à ce Démétrius III qui sur d'autres médailles est appelé Philométor, Evergète, Callinicus. La différence de ces titres peut venir des circonstances différentes où il s'est trouvé ; et il est constant que toutes ces médailles représentent absolument la même tête, la même forme de lettres, le même goût de travail. Ces caractères de conformité, souvent équivoques, ne paraissent pas l'être en cette circonstance.

Médailles de villes.

Les villes grecques ne mettaient bien souvent que leurs noms sur les médailles qu'elles faisaient frapper ; d'autres fois elles y joignaient celui de leurs magistrats, et quelquefois elles n'y mettaient que les noms de ces derniers. On ne saurait rendre raison de cette variété, et peut-être tenait-elle uniquement au caprice des officiers préposés à la fabrication de la monnaie. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette variété a trompé plusieurs antiquaires, qui ne trouvant sur les médailles que des noms isolés et souvent fort abrégés, au lieu de les regarder comme des noms de magistrats, les ont appliqués à des villes, ou en ont formé des légendes particulières. Je vais en citer quelques exemples, et je commence par ceux que fournissent les médailles des Béotiens.

I. Ces médailles sont pour la plupart en argent, et représentent pour l'ordinaire d'un côté un vase, et de l'autre un bouclier; autour du bouclier on trouve quelquefois le commencement du mot ΒΟΙΩΤΩΝ, d'autre fois celui de ΘΕΒΗ. Plus souvent encore on y voit des noms abrégés, qui ne peuvent être que des noms de magistrats ; on en peut juger par la liste que j'en vais donner d'après les médailles de ce genre, qui sont au cabinet du roi, ou dans d'autres cabinets de Paris, ΑΓΛΑ. ΑΜΟ. ΑΜΦΙ. ΑΝΔΡ. ΑΠΟΛ. ΑΡΚΑ. ΔΑΜΩ. ΔΙΟΚ. ΕΠΑΜΙ. ΕΧΕ. ΗΙΚΕ. ΘΕΟΠ. ΚΑΛΛΙ. ΚΑΙΩΝ. ΧΕΝΟ. ΟΛΥΜ. ΟΝΑΣ. ΤΙΜΟ., etc. Il n'y a dans cette liste aucun mot dont on ne puisse faire un nom propre d'homme, et il n'y en a peut-être point dont on puisse

[1] Seleucid. imper. p. 238. — [2] Annal. Reg. Syr. p. 57, in-folio. Vienn. 1750.

former celui d'une ville de Béotie. Le P. Hardouin n'avait pas fait cette réflexion [1], lorsqu'il a placé dans ce canton de la Grèce une ville nommée ΕΥΓΑΡΑ, uniquement fondé sur une médaille du cabinet du collége de Louis-le-Grand, tout-à-fait semblable à celle que je viens de citer, et sur laquelle on lit effectivement ce mot singulier. Mais au lieu de nous déterminer sur un pareil monument, à créer une ville dont il n'est fait aucune mention dans les anciens auteurs, n'est-il pas plus naturel de croire que le mot ΕΥΓΑΡΑ, mis pour ΕΥΓΑΡΑΣ, est un nom propre formé par l'addition du digamma, de ΕΥΑΡΑΣ, ou ΕΥΑΡΗΣ. Je dis la même chose d'une autre médaille de Béotie qui est au cabinet du roi, et sur laquelle on lit ce mot ΗΙΣΜΕΝ. Le P. Hardouin [2] l'attribue avec Goltzius à un petit bourg de Béotie, nommé Ismène par Étienne de Byzance. Cependant, guidé par les exemples que je viens de rapporter, je crois qu'il faut regarder le mot comme un nom de magistrat, et l'expliquer par ΗΙΣΜΕΝΙΑΣ.

II. Les remarques précédentes expliquent très-naturellement une médaille ci-devant attribuée à Phéidon, qui gouvernait l'île d'Egine, environ neuf siècles avant J. C. Elle offre, ainsi que les précédentes, d'un côté un bouclier béotien, et au revers un vase, avec ce mot ΦΙΔΟ. Béger la publia [3], et n'hésita pas à la rapporter à Phéidon. Schott [4], son neveu, défendit son sentiment attaqué par Sperlingius [5] et Spanheim [6] qui, bien éloignés de donner une si grande antiquité à ce monument, prétendirent qu'il avait été consacré long-temps après le magistrat d'Egine à perpétuer le souvenir de ces monnaies, poids et mesures, dont il passait pour être l'inventeur. Les uns et les autres ont été persuadés que le nom exprimé sur la médaille était celui de Phéidon. Cependant tous les anciens qui ont eu occasion de parler de lui, l'appellent Φειδῶν et non Φίδων [7]. De plus, la médaille est d'un très-bon goût de dessin, et ne peut se rapporter au neuvième siècle avant l'ère vulgaire. Enfin, comme les Béotiens n'avaient aucune sorte d'intérêt de rappeler le souvenir de Phéidon, et qu'on voit sur presque toutes leurs médailles les noms de leurs magistrats actuels, il est visible que le mot ΦΙΔΟ désigne un de ces magistrats.

III. Goltzius [8] avait attribué aux peuples de la Colchide deux médailles d'argent, dont l'une représente d'un côté une tête casquée avec ce mot ΔΩΡΟΘΕΟΣ, et au revers un lion avec une étoile et cet autre mot ΚΟΛΧΩΝ. L'autre médaille représente

[1] Numm. ant. illustr. p. 56. — [2] Ibid. p. 75. — [3] Beger, thes. Brand. t. 1, p. 279. — [4] Schott. disquis. de num. Phid. — [5] Sperling. de num. non cusis, p. 12. — [6] Spanh. t. 1, p. 20. — [7] Strab. lib. 8, p. 376. Marm. Oxon. p. 166. Poll. lib. 9, § 83. — [8] Goltz. numism. Asiæ, tab. 1.

d'un côté une tête couronnée de laurier, autour de laquelle on lit ΚΟΛΧΙΟΣ; le type du revers est le même que celui de la médaille précédente. Le P. Hardouin [1] ayant trouvé que Vénus était principalement adorée dans la ville de Golgi en Chypre, a prétendu qu'il fallait lire ΓΟΛΓΩΝ au lieu de ΓΟΛΧΩΝ. *Haud dubie*, dit-il, ΓΟΛΓΩΝ *legi oportuit ab eo qui nummos inspexit.* Mais les médailles dont il s'agit, sont certainement de la ville de Milet, et nous en avons deux preuves convaincantes. La première, c'est que le type du revers paraît fort souvent sur des médailles de cette ville accompagné du mot entier ΜΙΛΗCΙΩΝ. On le trouvera, par exemple, sur une médaille de Claude rapportée par Vaillant [2]. La seconde, c'est qu'au défaut de ce mot entier, on y voit toujours un monogramme composé d'un Μ et d'un Ι, qui désigne la ville de Milet. Ce monogramme paraît distinctement sur une des médailles que Goltzius a gravées, et sur plusieurs autres du cabinet du roi, qui toutes ont des noms de magistrats différens. Ainsi le mot ΚΟΛΧΩΝ ou ΚΟΛΧΙΟΣ désigne un de ces magistrats. La tête casquée est celle de Minerve, et la tête couronnée de laurier est celle d'Apollon, qui était particulièrement adoré à Milet, et qui reçoit souvent sur ses médailles le surnom de *Didymæus*.

IV. On voit sur une médaille d'or, publiée par Liebe, d'un côté une figure dans un char, avec cette légende ΚΥΡΑΝΑΙΩΝ, et au revers un homme debout tenant une espèce de gouvernail; Liebe a lu sur ce côté ΠΟΛΙΩΝ ΔΕΥΣ [3], et joignant ces deux mots à celui qu'on lit distinctement de l'autre côté, il en a composé cette inscription entière, ΚΥΡΑΝΑΙΩΝ ΠΟΛΙΩΝ ΔΕΥΣ, qu'il traduit par ces mots : *Jupiter Urbium Cyrenæorum.* Et loin qu'une pareille singularité lui ait fait naître le moindre soupçon sur l'exactitude de son explication, il tâche de la justifier, soit en montrant que le mot ΔΕΥΣ est mis pour ΖΕΥΣ, parce qu'on se servait à Cyrène du dialecte dorique, soit en faisant d'autres observations auxquelles il suffira d'opposer la véritable leçon de la médaille dont il s'agit. Elle est au cabinet du roi et dans plusieurs autres cabinets, et on y lit distinctement ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ, qui n'est encore qu'un simple nom de magistrat de la ville de Cyrène.

V. M. Spanheim a rapporté deux médailles [4], dont la première, qui est d'Elagabale, offre au revers cette légende, ΔΗΜΟC ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩC CTACIOC, et la seconde représente d'un côté la tête du soleil, et au revers une espèce de rose avec ce mot ΣΤΑΣΙΩΝ. M. Spanheim a reconnu que cette dernière

[1] Numm. ant. illust. p. 84. — [2] Numm. Græc. imp. p. 13. — [3] Goth. numm. p. 14. — [4] De Præstant. et usu numm. t. 1, p. 323.

médaille était semblable en tout à celle des Rhodiens, et en la comparant avec l'autre, il a conjecturé qu'il y avait, soit dans l'île de Rhodes, soit dans le pays où les Rhodiens avaient envoyé des colonies, une ville qui s'appelait Stasis. Le P. Hardouin [1] a montré que la médaille d'Élagabale avait été frappée dans la ville de Métropolis; mais il a été arrêté par la seconde médaille. Dans la première édition de son ouvrage, il proposait de lire ΣΤΑΔΙΩΝ, au lieu de ΣΤΑΣΙΩΝ, et il supposait qu'on avait pu donner le nom de ΣΤΑΔΙΩΝ à un quartier de la ville de Rhodes. M. Spanheim ayant ensuite rejeté cette explication, le P. Hardouin [2] se contenta d'insérer la médaille dans la seconde édition de son ouvrage, et de remarquer que M. Spanheim ne savait à qui l'attribuer. Ce qui, du temps de ces deux antiquaires, était une espèce d'énigme, ne l'est plus aujourd'hui. La médaille en question est au cabinet du roi, et le mot ΣΤΑΣΙΩΝ, qui est le nom du magistrat, y est accompagné des deux lettres PO, qui sont le commencement du mot PΟΔΙΩΝ. On sait que sur les médailles de Rhodes, le nom du magistrat est ordinairement exprimé tout au long, et que celui de la ville n'est communément désigné que par les deux premières lettres.

VI. Paruta a publié une médaille [3], qui d'un côté représente un homme tenant d'une main un couteau recourbé, et appuyant l'autre sur la tête d'un taureau à mi-corps; au revers on voit la moitié d'un cheval, autour duquel il a lu TPIAKAAA. Il l'attribue à la ville de Troccoli en Sicile, connue des anciens sous le nom de Tricalon ou Tricala [4]. Le P. Hardouin [5] a adopté le sentiment de Paruta, et Havercamp, qui a fait un commentaire sur l'ouvrage de ce dernier, a prétendu que le type représentait Hercule; qu'une espèce de chapeau qui semble tomber sur les épaules de cette figure, était une peau de lion mal figurée par le graveur, et comme il a trouvé quelque rapport entre cette médaille et celles de Sélinonte, de Palerme et de Syracuse, il a soupçonné que Triacala avait été fondée par ces villes. Nous connaissons aujourd'hui plusieurs médailles semblables, et nous lisons sur toutes ce mot TPIKKAION, ce qui prouve qu'elles ont été frappées dans la ville de Triccé en Thessalie, et qui renverse totalement les corrections et les conjectures proposées par Havercamp.

VII. Ce n'est point m'écarter de mon sujet que d'expliquer ici quelques médailles, qui dans la suite pourraient donner lieu aux mêmes erreurs que j'attaque dans ce mémoire. Elles repré-

[1] Numm. ant. illust. p. 106. — [2] Ibid. p. 161. — [3] Sicil. di Par. p. 23. — [4] Steph. Byz. — [5] Numm. ant. illust. p. 172.

sentent d'un côté un taureau, et au revers le même type gravé en creux [a]. J'ai tâché de rendre compte de ces sortes de types redoublés dans un mémoire précédent [b]. Il s'agit ici des deux lettres qui sont au-dessus du taureau, et dont on serait tenté de former une de ces deux syllabes ΥΜ ou ΜΥ. Mais on se tromperait certainement; cette lettre qui a la forme d'un *my*, est un *sigma* figuré de la même manière que sur les médailles de Posidonia ou Pœstum [1], sur lesquelles on lit ΩΑΙƎΜΟΠ pour ΠΟΣΕΙΔΩ. M. l'abbé Fourmont m'avait communiqué une inscription grecque, trouvée dans les ruines d'Argos, où le nom d'Adrastus est écrit avec deux *sigma*, semblables à ceux de la médaille que j'examine. Ainsi en la lisant de droite à gauche, on aura la syllabe ΣΥ, et en la comparant avec la médaille de Sybaris, gravée sous le n°. 2, on verra qu'elle a été frappée dans cette ville.

Médailles impériales.

I. Je produis au n°. 3 un médaillon d'argent, représentant d'un côté la tête d'Auguste, ornée d'une couronne radiale avec cette légende autour, ΘΕΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΕΠΙ ΚΟΡΝΗΛΙΟΥ ΛΥΠΟΥ, suivie d'un monogramme qu'on peut consulter dans la gravure : on voit au revers la tête de Jupiter, ceinte d'une couronne de laurier, au-dessous de laquelle est un foudre; pour légende ΤΑΝ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ ΠΟΛΥΡ. Ce dernier mot désigne la ville de Polyrrhenium en Crète, où la médaille a été frappée; le monogramme, qui est de l'autre côté, peut désigner la même ville, puisqu'on y distingue clairement ces trois lettres ΠΟΛ. La légende du côté de la tête ne fait point de difficulté, mais celle du revers a besoin d'être éclaircie. Le mot ΤΑΝ paraît être pour ΖΕΥΣ, Jupiter, qu'on a aussi appelé ζὰν ou δὰν; et comme, suivant les différens dialectes, le Τ était mis quelquefois pour le Δ ou pour le Ζ, il est aisé de concevoir pourquoi les Crétois ont exprimé le nom de Jupiter par celui de ΤΑΝ. Ainsi cette légende est la même que celle de ΖΕΥΣ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ [2] qu'on trouve sur une médaille de Titus, en grand bronze [3]. C'est faute d'avoir fait ces réflexions, que Liebe [4] s'est trompé en expliquant une médaille à peu près semblable à celle que j'ai fait graver. On y voit autour de la tête d'Auguste cette légende, ΘΕΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΚΡΗΤΩΝ ΕΠΙ ΚΟΡΝΗΛΙΟΥ, et au revers celle-ci autour de la tête de Jupiter, ΤΑΝ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ ΙΕΡΑ : l'auteur a supposé que cette dernière légende n'était pas entière, et qu'il

[a] *Voyez la planche XVI*, n°. 1. — [b] *Voyez ci-dessus*, p. 71. — [1] Goltz. mag. Græc. tab. 21. — [2] Tristan. t. 2, p. 250. — [3] Hard. op. select. p. 62. Mus. Reg. — [4] Goth. numm. p. 364.

fallait la rétablir ainsi, ΙΕΡΑ ΒΟΥΛΗ ΙΤΑΝίων ΚΡΗΤΑ ΓΕΝΗΣ. Mais il n'y faut rien ajouter; et le mot ΙΕΡΑ est le commencement de ΙΕΡΑΠΥΤΝΙΩΝ, ville de Crète.

II. La médaille suivante (n°. 4) suffirait seule pour justifier mon projet, s'il avait besoin de l'être. C'est une médaille qui passe pour être unique, et qui, après avoir épuisé jusqu'ici les conjectures des plus célèbres antiquaires, laisserait à jamais la liberté d'en proposer de nouvelles : Séguin [1] la publia le premier, et c'est de son cabinet qu'elle a passé dans celui du roi. Elle représente d'un côté la tête de l'empereur Galba, couronnée de laurier, et accompagnée de cette légende IMPERATOR GALBA : au revers est une tête de femme, ornée d'un collier, devant laquelle paraissent deux mots abrégés, que Séguin a lus de cette manière, REST. NVM. Après avoir déclaré qu'il faudrait un OEdipe pour interpréter cette légende singulière, il ajoute que suivant les uns, elle pourrait signifier RESTITVTO NVMMO; suivant d'autres, RESTITVTA NVMIDIA; et suivant lui, RESTITVTO NVMINE. Il combat avec succès la première explication, et se déclare pour la troisième, sans néanmoins exclure entièrement la seconde. Un passage de Suétone [2], où il est dit que Galba avait gouverné l'Afrique en qualité de proconsul, et en avait apaisé les troubles, fait penser à Séguin que ce prince pouvait se glorifier d'avoir rétabli la Numidie, RESTITVTA NVMIDIA. Mais comme ce nom ne paraît pas sur les médailles, qu'on y voit au contraire ceux de Libye, d'Afrique, de Mauritanie, et que de plus, la tête qui paraît au revers de la médaille, est plutôt celle d'une divinité que d'une province personnifiée, Séguin rapporte un autre passage de Suétone [3] où il est dit que Galba, tout jeune encore, averti en songe que la Fortune était à sa porte et lui demandait un asyle, l'ouvrit aussitôt, et trouva une statue de cette divinité qu'il consacra dans sa maison de Tusculum. Séguin ajoute qu'il voulut éterniser cet événement par la médaille que nous examinons, RESTITVTO NVMINE.

Vaillant, dans ses notes sur l'ouvrage de Séguin [4], répond aux objections que cet antiquaire avait opposées à la seconde explication, la fortifie par quelques nouvelles preuves, et la croit préférable à la troisième.

Le P. Hardouin en proposa une quatrième [5], en expliquant les deux mots abrégés, par ceux-ci, RESTITVTA NVMANTIA; et comme Vaillant avait cité en faveur de son sentiment l'au-

[1] Seg. Sel. numm. p. 133. — [2] Lib. 7, cap. 7. — [3] Ibid. cap. 4. — [4] Not. et observ. ad. Seg. numism. p. 409. — [5] Select. op. numm. pop. et urb. illust. p. 126.

torité de Spanheim [1], Hardouin lui oppose, avec beaucoup de vivacité, celle de tous les antiquaires qui s'assemblaient chez M. le président Bignon ; il paraît qu'elle fit peu d'impression sur Vaillant, et qu'il n'en fut pas plus disposé à suivre le sentiment du P. Hardouin. Voici comment il s'en explique dans un de ses ouvrages [2] *Quid sibi velint hæ voces* REST. NVM? *Varias proposuit opiniones Seguinus. Porrò a restituta Numidia non alienus est. Spanhemius pro Numidia stetit. Mediobarbus ei accessit. Harduinus pugnax et contentiosus de Numantia interpretatur, sed nulli in Hispania post Caligulam cusi occurrunt nummi. Numidia a Clodio Macro vexata a Galba restituta est.*

Spanheim [3], qui avait d'abord adopté la même explication que Vaillant, crut devoir hésiter après avoir connu celle du P. Hardouin. Il les rapporte l'une et l'autre dans la dernière édition de son grand ouvrage, et ne décide rien.

Il serait inutile de citer les auteurs postérieurs. La nécessité où ils ont été de copier ceux qui les avaient précédés, suffirait pour montrer que toutes ces opinions sont également probables, c'est-à-dire également incertaines ; ce que je vais ajouter prouvera, si ne je me trompe, qu'elles sont toutes également fausses. Ayant examiné cette médaille, il y a quelque temps, je m'aperçus qu'elle ne l'avait jamais été avec une certaine attention, et qu'au lieu de ces deux mots REST. NUM. on doit y lire celui de RESTITVTA. Pour rendre cette leçon sensible à ceux même qui n'ont pas la médaille sous les yeux, et découvrir en même temps la source de l'erreur qui a jusqu'à présent entraîné tous les antiquaires, il suffira d'exposer simplement la manière dont le mot RESTITVTA est figuré sur la médaille. Les quatre premières lettres y sont clairement exprimées ; les deux suivantes n'y sont pas moins visibles, mais elles sont unies entre elles par une ligne oblique qui en forme une N. Cette ligne peut venir ou de l'adresse d'un faussaire qui a retouché la médaille, ou de la méprise du monétaire qui l'a fabriquée. Si on veut l'attribuer au premier, il faut avouer qu'il s'est trahi lui-même, en laissant subsister au-dessus du second jambage de la lettre N la ligne tranversale du T. La lettre V, qui suit, ne fait aucune difficulté. Les deux dernières, c'est-à-dire celles qui terminent le mot RESTITVTA, ont été altérées par le fret et par l'usage. La ligne supérieure du T et celle qui réunit les deux jambages de l'A sont à demi effacées, de sorte qu'au premier aspect on les prendrait, avec Séguin, pour une M. néanmoins avec quelque attention on les distingue aisément, et l'on

[1] Anthirrhet. p. 123. — [2] Num. Præst. t. 2, p. 77, edit. 1692. — [3] Spanh. de Præst. t. 2, p. 624.

ne peut plus douter alors de la leçon que je propose. Le mot RESTITVTA substitué aux deux mots abrégés REST. NVM. ne forme aucun sens par lui-même, et ferait naître de nouvelles difficultés, si l'inspection de la médaille ne suffisait pour les prévenir. Un des coins dont on s'est servi pour la frapper, s'est dérangé dans l'opération. En conséquence le type qui devait se trouver au milieu du champ de la médaille, s'est rapproché du bord, et la partie de la légende gravée derrière ce type, a porté à faux. Nous avons, sur les médailles anciennes, plusieurs exemples de ces accidens de fabrique, et ils ont dû se multiplier avec d'autant plus de facilité, que les anciens n'avaient pas les moyens dont nous nous servons aujourd'hui pour fixer le flan entre les deux coins.

Après ces éclaircissemens, il ne reste plus qu'à suppléer la partie de la légende qui ne paraît pas sur la médaille : c'est le mot LIBERTAS, qui se trouve joint avec celui de RESTITVTA sur plusieurs médailles de l'empereur Galba. Mais comme Vaillant en a cité une du même prince avec cette légende, ROMA RESTIT., et une autre de Vitellius avec celle-ci, VRBS RESTITVTA, on pourrait hésiter entre ces différentes leçons, si le type de notre médaille ne déterminait incontestablement celle que j'ai proposée. En effet, avec le mot RESTITVTA, on voit au revers une tête de femme, qui n'est autre chose que celle de la liberté. Elle est représentée à peu près de la même façon sur des médailles de Brutus, avec ces mots, LIBERTAS ou LIBERTAS P. R. RESTITV., et absolument de la même manière sur une médaille d'argent du cabinet du roi, qui me paraît avoir été frappée dans les commencemens de l'empire de Galba. On y voit d'un côté un bouclier dans une couronne de chêne avec ces mots abrégés S. P. Q. R.; le revers est précisément le même que celui de la médaille que j'explique ; c'est la tête de la Liberté avec cette légende autour, LIBERTAS RESTITVTA. Depuis la lecture de ce mémoire, M. d'Ennery, qui a formé un très-beau cabinet de médailles, en a découvert une parfaitement semblable à celle que j'ai discutée dans cet article; il a eu la bonté de me la communiquer, je l'ai fait graver n°. 5. En la comparant à celle du roi, on verra de plus en plus combien il est nécessaire d'examiner avec attention les médailles qui donnent lieu aux diverses opinions des antiquaires.

III. Vaillant a publié plusieurs médailles des empereurs [1], frappées en Égypte, et a cru y découvrir le nom de quelques villes particulières. C'est ainsi que sur une médaille de Trajan, il a lu ΚΟΠΤΙΤΩΝ; sur une d'Hadrien, ΕΡΜΟΠΟΛΙΤΩΝ; sur

[1] Numism. Græc. imp.

une d'Antonin, ΛΕΟΝΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ; sur une de Marc-Aurèle, ΜΕΝΕΛΑΙΤΩΝ, et ainsi de plusieurs autres. J'ai vérifié avec soin toutes ces médailles, et j'ai trouvé que lorsque le mot grec était exprimé en entier, il était communément terminé en ΗΣ ; qu'il fallait lire ΚΟΠΤΙΤΗΣ, ΕΡΜΟΠΟΛΙΤΗΣ, ΛΕΟΝΤΟΠΟΛΕΙΤΗΣ, ΜΕΝΕΛΑΙΤΗΣ, etc., et qu'en conséquence, il fallait sous-entendre le mot νομὸς. Il résulte de là que la plupart des médailles impériales égyptiennes n'appartiennent pas à une ville en particulier, mais à une province entière de l'Egypte. Cette remarque paraîtra peut-être frivole ; mais outre qu'elle pourrait donner lieu à des observations relatives au gouvernement de l'Egypte, elle peut servir à déceler l'ignorance des faussaires qui, dans ces derniers siècles, ont voulu contrefaire les médailles anciennes. J'en vais citer un exemple frappant. On sait que les médailles de Titiane, femme de Pertinax, sont très-rares. On en produit une qui représente d'un côté sa tête, avec cette légende, TITIANH CЄBACTH; et au revers un vaisseau à pleines voiles, avec ce mot, ΜΑΡЄΩΤΩΝ. L'artiste moderne a su donner à cette médaille le goût et les apparences de l'antique, au point de tromper des yeux familiarisés avec ce genre de monumens. Cependant elle est fausse, et parmi les divers caractères de supposition qu'elle présente, on doit observer principalement que l'artiste s'est trompé sur la terminaison de la légende du revers, parce qu'au lieu du mot ΜΑΡΕΩΤΩΝ, il aurait dû y graver celui de ΜΑΡΕΩΤΗΣ, conformément à l'usage général dont je viens de parler.

IV. On conserve au cabinet du roi une médaille en or, qui, vers la fin du dernier siècle, donna lieu à des explications différentes. Cette médaille représente d'un côté la tête de l'empereur Gallien, couronnée d'épis, et accompagnée de cette légende singulière, GALLIENAE AVGVSTAE. On voit au revers une Victoire ailée, dans un char à deux chevaux ; et on lit au-dessus de ce type ces deux mots, VBIQVE PAX. Spanheim [1], Vaillant [2] et le P. Banduri [3] l'ont regardée comme une espèce de satire contre l'empereur Gallien. Ils prétendent que par la légende, tracée autour de la tête, on a voulu lui reprocher sa mollesse ; et que par celle du revers, on a tâché de rappeler, d'une façon ironique, les guerres civiles qui, de son temps, déchirèrent l'Empire.

Le P. Hardouin [4], persuadé que sur les médailles latines tout devait se ressentir de la majesté romaine, supposait que les deux mots *Gallienæ Augustæ* étaient au vocatif, suivant l'usage qui

[1] Spanh. trad. des Césars, p. 103. — [2] Vaill. numism. præstant. t. 2, p. 385. — [3] Band. numm. imp. t. 1, p. 154. — [4] Hard. op. sel. p. 448.

commençait à s'introduire de mettre indifféremment un AE pour un E, à cause de la conformité du son. M. Galland [1] adopta cette explication ; mais le P. Hardouin [2] l'abandonna lui-même, lorsqu'il eut embrassé le dangereux système d'expliquer les légendes des médailles par les lettres initiales. Ce fut alors qu'il découvrit dans celle de Gallien un trait d'histoire dont il ne s'était pas douté auparavant. Dans ces deux mots GALLIENAE AVGVSTAE, il voyait cette inscription entière, GALLIENo *Augusto* Edua AVGusta Vrbis *Servatori* Triumphalem Arcum Erexit. Et de ces autres mots, VBIQVE PAX, il tirait cette seconde inscription, Victoria BIsuntina QVietem Educe Peperit *Augusti* X (*decennalibus*).

Vers le même temps, M. l'abbé de Vallemont [3] produisait une nouvelle opinion, et faisait revivre une princesse dont il n'est parlé que dans Trebellius Pollio; suivant l'explication que l'abbé de Vallemont donnait au passage de cet auteur, une cousine-germaine de Gallien, nommée *Galliena*, avait fait mourir le tyran Celsus, sept jours après qu'il eut été nommé empereur. Il concluait de là qu'en reconnaissance d'un si grand bienfait, Gallien avait donné à sa cousine le titre d'Auguste, et permis que son nom parût sur ses propres médailles. Le sentiment de M. l'abbé de Vallemont fut attaqué par M. Galland [4], M. Baudelot [5] et un auteur anonyme [6]. On lui reprocha de n'avoir pas entendu le passage de Trebellius Pollio. On prétendit que loin de faire honneur à Galliene de la mort du tyran, cet auteur disait au contraire qu'elle l'avait élevé à l'empire. Voici le passage : *Occupatis partibus Gallicanis, orientalibus, quinetiam Ponti, Thraciarum et Illyrici, dum Gallienus popinatur et balneis ac Lenonibus deputat vitam, Afri quoque autore Vibio Passieno, Proconsule Africæ et Fabio Pomponiano Duce limitis Libyci, Celsum imperatorem appellaverunt, peplo deæ cœlestis ornatum. Hic privatus ex Tribunis in Africa positus, in agris suis vivebat; sed ea justitia et corporis magnitudine, ut dignus videretur imperio; quare creatus per quamdam mulierem, Gallienam nomine, consobrinam Gallieni, septimo die interemptus est, atque adeò etiam inter obscuros principes relatus est.* MM. Galland et Baudelot soutenaient que les mots *per quamdam mulierem Gallienam nomine*, se rapportaient au mot *creatus* qui précède, et qu'en le joignant avec le mot *interemptus* qui suit, on attribuerait à Trebellius Pollio

[1] Gall. Lett. sur quatre méd. du P. Cham. p. 14. — [2] Hard. in Plin. lib. 10, p. 570. — [3] Vall. nouv. explic. d'une méd. d'or. — [4] Gall. Lett. sur la nouv. explic. Caen, 1698. — [5] Baud. rép. à M. Gall. Paris, 1698. — [6] Anon. lett. à M. de Vallem. Paris, 1698.

une expression qui n'est pas latine. L'abbé de Vallemont appuya la leçon qu'il avait suivie par les exemples suivans, pris de Trebellius Pollio même : *Quieto per Odenatum occiso ; Balistam occisum per hos quos Aureolus miserat*, etc.

Cette dispute produisit bien des dissertations, et laissa la médaille dans son premier état d'obscurité. Elle est citée de temps à autre comme un de ces monnmens qui font l'ornement d'un cabinet et le désespoir des antiquaires. Je ne prétends pas l'expliquer aujourd'hui d'une manière incontestable, mais par le secours des médailles découvertes en ces derniers temps, il sera facile de répandre bien des lumières sur cette question.

Examinons d'abord en peu de mots le sentiment de MM. Spanheim et Vaillant. On est supris que ces deux habiles antiquaires aient supposé que les Romains avaient quelquefois employé l'ironie sur leurs médailles ; ils n'auraient pu en citer aucun exemple. Il est vrai qu'ils auraient pu en rapporter sans nombre d'une flatterie poussée à l'excès. Mais plus les Romains paraissent livrés à cet esprit de servitude et d'adulation, moins ils peuvent être soupçonnés d'avoir outragé sur des monumens publics la mémoire d'un prince qui fut un mélange de bien et de mal, et qui eut seulement le malheur de vivre dans un siècle où la fureur de régner s'était emparée de tous les généraux qui avaient vaincu à son exemple ou par ses ordres. Mais quels sont les caractères de dérision que Vaillant apercevait sur la médaille que nous examinons ? c'est cette légende *Gallienæ Augustæ* au lieu de *Gallienus Augustus*. Or, c'est là précisément le point de la question, puisqu'il s'agit de savoir si cette légende désigne le nom de Gallien ou celui d'une princesse. La seconde objection de Vaillant, c'est que la tête du prince paraît sur la médaille, ornée d'une couronne d'épis et non de laurier : *Ita pro laurea spicas gerit, tanquam abdomini potius quam bello vacaret*. Depuis Vaillant, on a découvert quelques médailles de Gallien avec son nom, des types différens et une couronne d'épis : j'en ai vu en plusieurs cabinets, et j'en fais graver, n°. 6, une de celui du roi. Dira-t-on que toutes ces médailles sont des monumens satiriques contre ce prince ? La troisième objection de Vaillant, c'est qu'on voit au revers une Victoire dans un char : *Bigas agit quòd victoriam in circo potiùs quam de ostibus quæreret*. Mais ce type n'offre rien d'extraordinaire : il paraît sur les médailles d'un grand nombre d'empereurs ; et pour que Gallien eût été en droit de l'employer sur les siennes, ne suffirait-il pas qu'il eût remporté le moindre avantage sur ses ennemis. Enfin cette légende, *ubique Pax*, a étonné M. Vaillant. *Ubique Pax*, dit-il, *cum nulla provincia esset quæ bello non impeteretur*. Il est vrai que

le règne de Gallien a été troublé par des guerres fréquentes, mais on y découvre des intervalles où la tranquillité semblait renaître. De plus, faut-il prendre littéralement toutes les légendes tracées sur les médailles romaines? la plupart ne sont que l'expression des vœux qu'on faisait pour le bonheur du prince et de l'Empire; vœux dictés par cet intérêt qui ne ménage point les termes, et souvent unis avec cet esprit de flatterie qui les ménage encore moins. Ce serait une étrange histoire que celle des empereurs romains d'après les seules médailles. Ce n'est pas tout encore. La légende *ubique Pax* paraît sur un médaillon de Probus, dont le règne ne fut guère plus tranquille que celui de Gallien : elle paraît sur plusieurs médailles de Salonine, épouse de ce dernier prince; elle paraît enfin sur une médaille de Gallien lui-même [1], où l'on voit sa tête, son nom et le même type que sur celles de *Gallienæ Augustæ*. Tous ces monumens offrent-ils à nos yeux autant de traits d'ironie? Voilà donc un nouveau genre de médailles qu'il faudra distinguer dans nos suites; mais quel fil pourrait désormais nous conduire dans ce labyrinthe, et séparer les médailles où la malignité des peuples s'est exercée, d'avec celles où leur zèle s'est exprimé? Enfin, que répondrait-on si le hasard nous en procurait où le nom de *Gallienæ Augustæ* se trouvât joint avec un type ordinaire et simple? Or, c'est précisément ce que nous offre une médaille d'or que j'ai acquise depuis peu de temps pour le cabinet du roi (n°. 7), et que j'ai fait graver. On y voit d'un côté la tête de Gallien, couronnée d'épis, avec cette légende, *Gallienæ Augustæ;* au revers une Victoire qui couronne le prince, avec les mots autour : VICTORIA AVG. Ce revers se trouve aussi sur plusieurs médailles de Gallien, et on ne l'a jamais regardé comme un trait de satire. Mais si cette médaille ne nous présente rien que de sérieux, faut-il l'attribuer à Gallien? et dans ce cas doit-on, avec le P. Hardouin, regarder ces deux mots, *Gallienæ Augustæ*, comme un vocatif? Je réponds que cette explication donnerait lieu à de nouvelles difficultés. Lorsqu'on ne connaissait encore qu'une médaille de *Gallienæ Augustæ*, on pouvait absolument supposer que les monétaires avaient mis un AE pour un E simple; mais la médaille de *Gallienæ Augustæ* n'est plus unique aujourd'hui. Celle qui représente au revers la légende *ubique Pax*, est dans le cabinet de la reine de Suède. J'en produis une troisième dans ce mémoire; et j'ai appris qu'avec cette dernière, il s'en était découverte une quatrième qui a passé dans un cabinet d'Allemagne. Voilà donc plusieurs médailles où les monétaires auraient affecté

[1] Band. t. 1, p. 155.

de mettre un AE pour un E; et pourquoi ne s'en trouverait-il point où ils eussent mis tout naturellement *Galliene Auguste?*

Le sentiment de M. l'abbé de Vallemont est donc le plus vraisemblable de tous; il se trouve même singulièrement confirmé par une médaille que Goltzius avait dessinée dans son manuscrit, conservée aujourd'hui dans le cabinet de M. le président de Cotte; elle était de bronze, et représentait d'un côté une tête de femme dans un croissant, avec cette légende [1]: LICIN. GALLIENA AVG., et au revers une femme debout faisant un sacrifice sur un autel, avec cette autre légende: PIETAS AVGVSTA (n°. 8). On voit par là qu'une princesse nommée *Galliena*, et de la même famille que Gallien, puisqu'elle s'appelait *Licinia*, avait pris sur ses médailles le titre d'*Augusta;* et quelle peut être cette princesse? si ce n'est la cousine de Gallien, de laquelle il est parlé dans Trebellius Pollio, si ce n'est cette *Galliena Augusta* dont le nom est joint avec la tête de Gallien sur les médailles de ce prince? Mais, dira-t-on, avons-nous des exemples d'une pareille association sur les médailles anciennes? Nous en avons beaucoup d'approchans, mais nous n'avons pas absolument le même; et tout ce qu'on peut en conclure, c'est que celui-ci sera le premier qu'on citera dans la suite. Nous sommes souvent arrêtés par la variété des usages introduits sur les monnaies et sur les médailles modernes; et comment ne le serions-nous pas à plus juste titre par les singularités que les anciennes nous présentent? En vérité, nous venons bien tard pour vouloir établir des règles sur ces minces détails, qui dépendaient bien souvent du caprice du prince ou des monétaires.

J'aurais encore des corrections à proposer sur les médailles de Gordien d'Afrique le père, où au lieu du mot abrégé ΣΕΜνὸς, plusieurs antiquaires ont lu le mot abrégé ΣΕΒαστὸς, sur celles de Vaballathus, sur l'époque de la ville de Zéla, et sur plusieurs autres médailles; mais j'ai été arrêté par la crainte de ne donner trop d'étendue à ce mémoire.

[1] Mss. de Goltz. p. 336.

LETTRE A L'ABBÉ AUDIBERT,
SUR QUELQUES MÉDAILLES.

Vous m'avez fait l'honneur, monsieur, de me demander quelques éclaircissemens sur les médailles découvertes à Vieille-Toulouse; c'est avec une peine secrète que je vais tâcher de répondre à votre confiance. La plupart de ces médailles ont été publiées par divers antiquaires qui n'ont rien laissé à désirer sur les unes, et qui ne pouvaient proposer que des doutes à l'égard des autres. Il faudrait donc copier servilement ce qu'ils ont dit, ce qui est assez inutile, ou substituer de nouvelles conjectures aux leurs, ce qui l'est encore davantage. Cependant, pour seconder vos vues, j'ai jeté sur le papier quelques notes superficielles dont vous ferez l'usage que vous jugerez à propos.

Médaille phénicienne.

N°. 1[a]. Cette médaille assez commune, déjà publiée par Le Clerc[1] et par d'autres savans[2], représente d'un côté une figure debout, et de l'autre une inscription phénicienne. On ignore et le pays où elle fut frappée, et la signification des mots phéniciens tracés au revers. Vous avez découvert la vôtre à Vieille-Toulouse, celle de Le Clerc avait été trouvée dans l'Andalousie. Suivant l'auteur d'une explication que ce critique a insérée dans son journal, la médaille fut frappée à Serpa, ville de la Bétique, et sa légende signifie : *le Soleil aime Serpa.*

Une si bizarre interprétation n'a besoin que d'être rapportée. Si je voulais lui en substituer une autre, je dirais que les deux premières lettres phéniciennes paraissent signifier une *Isle*, et que les trois suivantes sont peut-être le nom de Majorque. Mais pour justifier cette leçon, il faudrait analyser l'inscription, et m'engager dans des détails qui nous ennuieraient l'un et l'autre.

Médailles espagnoles.

N°. 2. Toutes les médailles de cette espèce que vous avez découvertes à Vieille-Toulouse représentent ces caractères que Don Velasquez désigne sous le nom de Celtibériens, et dont il a

[a] *Voyez la dernière planche de l'Atlas.* — [1] Biblioth. choisie, t. II, p. 127. — [2] Bary, apud Reland, Palæss. illust. p. 941.

donné un alphabet en 1752. Le peuple qui s'en servait était assez voisin de Toulouse pour avoir des liaisons de commerce avec cette ville.

Médailles gauloises.

N°. 3. La tête est inconnue ; la croix du revers est une suite de l'ancienne manière de fabriquer la monnaie [a] ; la hache qui paraît dans un des angles est représentée sur presque toutes les médailles en argent découvertes à Vieille-Toulouse, et s'y trouve accompagnée de plusieurs symboles différens, comme de couronnes, de bracelets, etc.

N°. 4. Autre médaille gauloise fort semblable à certaines petites médailles de Marseille, mais qu'il faut attribuer aux anciens habitans de Toulouse, à cause de la hache que nous offre le revers. Suivant les apparences, les divers peuples des Gaules caractérisaient leurs monnaies par des symboles que nous ne pouvons pas déterminer encore, parce que les antiquaires ont trop négligé de connaître et d'indiquer les lieux où l'on trouve ces monumens.

Les médailles gauloises en bronze représentent au revers tantôt un aigle, tantôt des figures grossièrement dessinées, et d'autres fois de simples ornemens. Elles semblent postérieures à celles d'argent, et peut-être viennent-elles pour la plupart des autres peuples des Gaules. Il en est deux très-connues des antiquaires, l'une est des Volces Arécomiques, et l'autre de la ville de Reims, avec le mot REMO au-dessous d'un char.

Médailles grecques.

Parmi les médailles grecques, je ne parlerai point de celles de Marseille, qui sont fort communes, ni d'une médaille d'Aradus en Phénicie, qui ne l'est guère moins. Mais celles des numéros 5 et 6 méritent quelque attention.

Elles représentent d'un côté la tête de Mercure, caractérisée par le caducée, et de l'autre un trépied autour duquel est ce mot ΑΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ, nom d'un peuple inconnu. Le P. Hardouin [1], qui en publia une semblable du cabinet du roi, ne pouvant éclaircir la légende, proposa de la corriger, et ne donna que de vaines conjectures. L'auteur d'un excellent ouvrage qui vient de paraître [2] attribue le monument aux habitans de Talet en Laconie, et l'on ne pouvait rien dire jusqu'ici de plus vraisemblable. Mais les découvertes faites à Vieille-Toulouse élèvent des doutes contre cette explication. 1°. Les médailles dont il

[a] *Voyez ci-dessus*, Paléographie numismatique, p. 60. — [1] Num. ant. illust. — [2] Recueil de méd. de peuples et de villes. Paris, 1763, t. 1, p. 125.

s'agit ici s'y trouvent en si grande quantité, qu'on ne peut guère supposer qu'elles y soient venues de la Grèce, et surtout d'un canton aussi éloigné des routes générales du commerce que l'endroit où le Talet était situé. 2°. Quelques unes de ces médailles sont d'un mauvais travail, et ressemblent pour la fabrique aux médailles grecques de Béziers et à ces médailles que la plupart des antiquaires attribuent à des rois de Galatie, et que d'autres rapportent peut-être avec plus de raison à des rois des Auvergnats. 3°. On y voit quelquefois des noms qui ne paraissent pas grecs d'origine, tel est celui de Βωκιος ou Βωκρος que je trouve sur une médaille du cabinet du roi. Tel est celui de ΑΟΥΚΟΤΙ ou ΑΟΥΚΟΤΙΩΝ que l'on voit sur la médaille gravée dans la planche suivante n°. 6.

J'ignore si le peuple à qui nous devons ce monument, faisait partie des Gaulois Tectosages établis à Toulouse : s'il faut le compter parmi ces peuplades obscures de l'Aquitaine que Strabon[1] cite sans les nommer ; si on pourrait le placer sur les bords de la Méditerranée et sur les rivages de Leucate dont le nom a beaucoup de rapport avec celui que semble présenter la médaille. Mais on doit présumer d'une part, qu'il avait des relations intimes avec les anciens habitans de Toulouse, et d'une autre, qu'il avait reçu l'usage de la langue grecque ou de Marseille, ou de quelqu'une des colonies de cette ville.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MÉMOIRE

SUR

LE CABINET DES MÉDAILLES,

PIERRES GRAVÉES ET ANTIQUES.

On s'est proposé de rassembler dans le cabinet du roi, 1°. des médailles ; 2°. des pierres gravées ; 3°. des antiques. Je commence par les médailles.

Cette collection est divisée en deux classes principales, qui sont les médailles anciennes et les médailles modernes. Les unes et les autres forment plusieurs sous-divisions.

[1] Lib. 4, p. 189.

§ Ier. *Médailles anciennes.*

Les médailles anciennes se sous-divisent d'abord en médailles de villes et de rois, et en médailles romaines. Les premières, pour la plupart, ont été frappées par les républiques et les souverains de la Grèce. Les secondes par les Romains, soit avant les empereurs, soit pendant leur règne. Parcourons rapidement les différentes suites qu'elles produisent.

On a placé la suite des villes à la tête de toutes les autres, parce qu'elle contient les plus anciennes médailles qui soient venues jusqu'à nous. Elle comprend les médailles qui présentent le nom d'un peuple ou d'une ville sans offrir le nom d'un souverain. On y remarque surtout les médailles d'Athènes, de Lacédémone, de Thèbes, de Corinthe, de la plupart des anciennes républiques établies dans la Grèce proprement dite, sur les côtes de l'Asie mineure, dans la grande Grèce (aujourd'hui le royaume de Naples), dans la Sicile, en Crète, en Cypre, et dans presque toutes les îles de l'Archipel. On y trouve aussi plusieurs médailles frappées en Italie, dans les Gaules, en Espagne, sur les côtes de l'Afrique, de la Syrie, etc. Les médailles de certaines villes sont assez communes; celles de plusieurs autres, extrêmement rares. Toutes peuvent répandre des lumières sur la géographie ancienne, sur l'histoire des arts, sur une infinité d'usages des anciens peuples.

En les arrangeant on ne sépare pas les métaux, comme on fait pour les médailles romaines; mais on mêle l'or, l'argent et le bronze, parce qu'il n'y en a pas un assez grand nombre de chaque espèce pour en composer autant de suites différentes.

Celle du roi se monte aujourd'hui à plus de sept mille, et c'est la plus nombreuse qui existe.

La plus ancienne suite après celle des villes, est celle des rois. C'est le nom qu'on donne aux médailles des rois de Macédoine, d'Égypte, de Syrie, des Parthes, de Cappadoce, du Pont, de Thrace, en un mot, de toutes les monarchies ou dynasties anciennes. C'est là qu'on trouve les médailles d'Alexandre, de Mithridate, et de quantité de princes plus ou moins célèbres, de quelques uns même dont il n'est pas fait mention dans l'histoire.

On y mêle les métaux comme dans la suite précédente. Le roi est extrêmement riche dans ce genre.

Après ces deux espèces de médailles viennent les médailles romaines, dont les plus anciennes sont les consulaires. Ce sont celles qui ont été frappées dans les derniers temps de la république, et qui nous donnent les noms des principales familles

romaines. Elles forment dans le cabinet la troisième suite, qui est assez belle, mais qui est susceptible d'augmentation.

La quatrième est celle des empereurs, en or. C'est la plus précieuse de toutes celles qui sont en Europe, pour la rareté, la conservation, et le nombre des médailles qui passe deux mille cinq cents. Elle commence à Jules-César, continue jusqu'aux derniers empereurs de Constantinople, et comprend ainsi les médailles de la plupart des empereurs, impératrices et Césars qui ont paru sur le trône pendant quinze siècles. On a placé à la tête tous les médaillons en or qu'on a pu trouver de ces princes. C'est le nom qu'on donne aux plus grandes médailles. Elles sont infiniment plus rares que les autres, et presque toutes d'une extrême cherté. On en trouve à peine cinq ou six dans les plus belles collections. Il y en a au cabinet du roi plus de quarante.

La cinquième suite est celle des empereurs, en argent. C'est en quelque façon la répétition des médailles en or ; mais elle est plus nombreuse, et l'on peut la pousser plus loin, parce que dans tous les temps et dans tous les lieux on a frappé plus de monnaies en argent qu'en or. Les médailles les plus rares s'y trouvent.

Les sixième, septième, huitième et neuvième suites comprennent toutes les médailles de bronze des empereurs romains. D'abord les médaillons ou les plus grandes médailles, ensuite celles de grand bronze, de moyen bronze et de petit bronze. Ces trois dernières répondent, en quelque façon, pour la grosseur, à nos pièces d'un sou, de deux liards et d'un liard.

Toutes les suites en bronze sont extrêmement précieuses pour le nombre et la rareté des médailles.

§ II. *Médailles modernes.*

Cette classe de médailles se sous-divise en médailles proprement dites, en monnaies et en jetons.

La suite des médailles contient celles qu'on a pu rassembler, en or et en argent, de toutes les monarchies modernes, telles que la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Empire, la Suède, le Danemarck, la Hollande, etc. On commença cette collection du temps de M. Colbert. Nos ministres dans les cours étrangères furent chargés d'envoyer au cabinet les médailles en or et en argent qu'on y frappait successivement, et celles qu'on y avait frappées auparavant. A la mort de M. Colbert, cette correspondance fut interrompue, et, faute de moyens, la suite des médailles modernes, devenue très-riche par ses soins, resta à peu près dans l'état où il l'avait laissée.

La suite des monnaies comprend de même celles de France et celles des puissances étrangères : elle est assez nombreuse ; cependant on pourrait la pousser infiniment plus loin.

La suite des jetons comprend ceux qui ont été frappés pour nos rois, pour les cours supérieures, pour différens corps et différens particuliers. C'est la partie du cabinet que l'on consulte le moins. Cependant elle peut être utile pour les généalogistes, et dans la suite plusieurs familles seront bien aises d'y trouver les noms de leurs ancêtres et les titres de leur origine.

Dans la collection des médailles, des monnaies et des jetons, on ne trouve que des pièces en or ou en argent. On n'a pas cru devoir s'attacher aux pièces de bronze.

Après avoir donné à M. Le Noir une idée *succincte* des différentes suites qui composent le cabinet, je dois mettre sous ses yeux les moyens que l'on doit employer soit pour les perfectionner, soit pour les conserver dans le meilleur ordre possible.

§ III. *Moyens de perfectionner ces suites par des acquisitions.*

Quoique le cabinet du roi soit, sans contredit, le premier de l'Europe, il n'est point de suite dans l'antique et dans le moderne qui ne soit susceptible d'augmentations.

Il n'y a que deux voies pour se les procurer, ou d'avoir recours au fonds de la bibliothèque, ou d'obtenir des ordonnances sur le trésor royal. La première serait une faible ressource et suffirait à peine à quelques légères acquisitions journalières ; par la seconde on peut avoir des cabinets entiers, et il en résulte deux avantages considérables, le premier, que ces cabinets enrichissent celui du roi dans toutes ses parties ; la seconde, qu'ils procurent beaucoup de médailles doubles qui servent à des échanges continuels, et par le moyen desquels on acquiert des médailles qu'on n'aurait pas avec de l'argent.

Quelques exemples prouveront ce que je dis, et je les rapporte avec d'autant plus de plaisir qu'ils mettront M. Le Noir en état de connaître les opérations en ce genre qui depuis une quarantaine d'années se sont faites au cabinet.

Deux ou trois ans avant la mort de M. de Boze, mon prédécesseur, on obtint une ordonnance de vingt mille livres pour l'acquisition d'une riche collection de médaillons de bronze et de médailles de grand bronze, qui, du cabinet de M. l'abbé de Rothelin, avait passé à celui de M. le marquis de Beauveau. Environ quatre cents médaillons et deux mille médailles insérées dans les suites du roi, les augmentèrent l'une et l'autre du double. Il en reste encore une assez grande quantité parmi

les doubles, mais la plupart très-communes ; car les plus précieuses des médailles inutiles qu'avait procurées cette collection ont servi pendant long-temps à des acquisitions particulières.

En 1755, nous obtînmes une ordonnance de vingt-deux mille livres (1), pour acheter le cabinet de M. Cary, de l'académie de Marseille. Cette acquisition fut d'autant plus utile que ce cabinet renfermait toutes sortes de suites, que j'en tirai pour celui du roi plus de cent vingt médailles impériales en or, et quantité de médailles grecques de villes et de rois. Le reste fut destiné à des échanges.

La même année, le roi m'envoya en Italie pour la recherche des médailles qui manquaient à son cabinet. Je portai avec moi les plus beaux médaillons et les plus belles médailles que je pus trouver parmi les doubles de M. le marquis de Beauveau, et je m'en servis pour en rapporter, en 1757, environ trois cents médailles, dont quelques unes étaient uniques, et presque toutes précieuses par leur rareté. Quelques années après, avec l'agrément de feu M. Bignon, je m'associai avec M. du Hodent, qui est mort depuis, et M. le contrôleur-général nous accorda une ordonnance de vingt mille livres pour acheter la superbe suite d'environ douze cents médailles impériales en or, qu'avait formée M. de Clèves, et qui fut vendue cinquante mille livres. On ne nous donna au trésor royal que des papiers qui perdaient environ un tiers sur la place. Comme la somme qu'ils produisirent ne suffisait pas pour prendre, dans la suite de M. de Clèves, toutes les médailles qui manquaient au cabinet, je donnai en échange la plupart des médailles doubles en or que nous avait procurées le cabinet de M. Cary.

La plus grande acquisition qui se soit faite en ces derniers temps, est celle du cabinet de M. Pellerin, le plus riche qui fût en Europe après celui du roi, le plus célèbre par le soin qu'avait pris le possesseur d'en publier les principales médailles

(1) Le cabinet avait été estimé et ne coûta en effet que 18,000 livres ; mais comme l'héritier voulait être payé sur-le-champ, et que le trésor royal était sans fonds, M. le comte d'Argenson me proposa d'obtenir de l'héritier qu'on le payât par quartiers, et dans l'espace de quelques années, à condition qu'au lieu de 18,000 livres, on lui en donnerait 22,000 livres. L'héritier y consentit d'abord. L'ordonnance fut expédiée ; mais l'héritier ayant ensuite retiré sa parole, je fus obligé de lui envoyer 18,000 livres, que M. de Fontferrières me fit l'amitié de me prêter, dont il ne fut remboursé que deux ans après, et dont il ne voulut retirer aucun intérêt. Les 4,000 livres restant furent déposées entre les mains de M. de La Court. Elles furent depuis employées à divers objets relatifs au cabinet, à l'exception d'une gratification de 1,200 livres que je n'avais pas demandée, et que M. le comte de Saint-Florentin me donna pour me dédommager des dépenses que j'avais faites dans mon voyage d'Italie, et qui se montaient beaucoup plus haut.

et de les accompagner de notes dans un recueil composé de plusieurs volumes. Ce cabinet, acquis en 1776, coûta trois cent mille livres.

C'est par de pareilles opérations et par des correspondances établies dans les pays étrangers, suivies avec soin pendant une longue suite d'années et entretenues par la voie des échanges, que je suis parvenu à augmenter du double le cabinet des médailles du roi, et à le porter à un point qu'il ne saurait être égalé par la réunion de toutes les collections qui sont en Italie.

Il peut se trouver encore des occasions où il faudrait faire un effort pour acquérir de ces médailles singulières que le hasard ne présente qu'une fois. Il en manque plusieurs de cette espèce dans toutes les suites, et même dans celle en or qui est la plus riche de toutes; car l'on connaît quelques empereurs ou Césars dont nous n'avons aucune médaille en ce métal, soit qu'on n'en ait pas encore découvert, soit qu'elles n'existent que dans un ou deux cabinets dont il est impossible de les arracher. Telle est, entre autres, la médaille unique d'Agrippa que j'ai vue en Italie, et que je ne pus acquérir malgré les offres avantageuses que je proposai. Lorsqu'il se présente de pareilles médailles, on ne doit pas s'arrêter au prix et hésiter à en donner trente ou quarante louis; quand la médaille existe déjà dans un ou deux cabinets, cinquante ou soixante, et même davantage quand elle est unique. J'eus pour huit cents livres une médaille de Vétranio, en or, que j'achetai à Marseille; mais je portai à quinze cents liv. celle d'Uranius Antoninus, que je pris dans la suite de M. de Clèves, parce qu'on n'en connaissait pas d'autres. Il faut avoir la même attention pour les médaillons des empereurs, en or, qui sont extrêmement rares. Un des derniers que j'ai acquis est de l'empereur Domitien. Il est unique. J'en donnai mille livres, et je crus l'avoir à bon marché.

Parmi les objets d'acquisition qu'on pourrait avoir en vue, il n'en est point de plus important et de plus avantageux que le cabinet de M. d'Ennery. Il contient dans toutes les espèces des suites de médailles précieuses qui manquent au cabinet; mais il sera temps de s'occuper de cet objet, s'il est mis en vente (1) après la mort du possesseur.

Comme les médailles anciennes sont la partie la plus utile, et à tous égards la plus précieuse du cabinet, elles ont toujours dû fixer la principale attention de ceux qui en avaient la garde, et ils n'ont jamais eu assez de secours pour augmenter la collection des médailles modernes.

(1) Cette vente a été faite en 1788; et environ cinq cents médailles y ont été acquises, au prix de 11,000 livres, pour le cabinet du roi.

J'ai déjà dit que les différentes suites dont elle est composée furent interrompues vers la fin du dernier siècle. On ne les avait pas reprises depuis, et j'avais toujours pensé qu'il n'en coûterait pas infiniment pour les compléter ; persuadé que, si on pouvait les conduire jusqu'à nos jours, il serait ensuite très-aisé, par le moyen de nos ambassadeurs, de les entretenir, et d'obtenir les médailles qui paraîtraient successivement dans les pays étrangers. Feu M. Bignon père adopta cette idée. Nous commençâmes par la Suède et le Danemarck : je donnai une note des médailles qui avaient été frappées dans ces deux royaumes, et qui manquaient au cabinet. M. Rouillé, alors ministre des affaires étrangères, envoya la note à nos ambassadeurs aux cours de Copenhague et de Stockholm, et les chargea de faire la recherche de ces médailles. Ses ordres furent exécutés avec soin, les suites des médailles de Suède et de Danemarck devinrent aussi parfaites qu'elles pouvaient l'être ; mais quoique nous n'eussions demandé que des médailles en argent, ces deux objets réunis coûtèrent environ vingt mille livres ; et comme on fut effrayé de cette dépense, on nous annonça qu'il fallait, pour le présent, renoncer au projet de compléter les médailles des autres États de l'Europe. On pourra peut-être le reprendre dans des temps plus favorables, et alors il faudra y joindre celui d'obtenir une ordonnance pour avoir au moins en argent les médailles et autres pièces que l'on frappe journellement au balancier.

La suite des monnaies n'est pas moins imparfaite que celle des médailles modernes. J'ai profité de toutes les occasions pour augmenter la suite des monnaies de France. M. de Machault en avait formé une trois fois plus nombreuse que celle du roi. Quand il voulut s'en défaire, je donnai un mémoire pour nous en procurer l'acquisition. Ce mémoire ne produisit aucun effet. La cour des monnaies acquit cette belle suite, et c'est un avantage qu'elle ne soit pas sortie de Paris. Il pourra survenir des circonstances plus heureuses. Comme le cabinet du roi subsiste toujours, on ne doit avoir regret qu'aux richesses dont les étrangers nous dépouillent.

Il circule si peu de jetons dans le commerce, et si peu de gens s'attachent à cette espèce de curiosité, qu'on n'a jamais cru devoir se donner beaucoup de soins pour en augmenter la suite. Cependant je ne l'ai pas négligée, quand le hasard m'a présenté des pièces singulières et historiques.

§ IV. *Moyens de conservation.*

Après avoir parlé des moyens d'augmenter les différentes suites

du cabinet, il faut parler de ceux qu'on doit employer pour les conserver.

Le premier est de ne jamais songer à rendre le cabinet public. Chez aucun souverain de l'Europe, les médailles ne sont exposées indifféremment aux yeux de tout le monde. Autrefois en Italie, on les entourait d'un cercle de corne ou de métal. On les attachait ensuite les unes aux autres par de petites baguettes de fer, d'un pouce de longueur, et après en avoir formé un cordon qui ressemblait à une espèce de broche, on les plaçait dans des caisses de bois couvertes d'un châssis de verre. Une manivelle adaptée à chaque cordon était placée hors de la caisse, et servait à présenter tour à tour aux yeux du spectateur les deux côtés de la médaille. J'ai vu à Naples une partie du cabinet Farnèse encore disposée de cette étrange manière. Au Vatican, où l'on avait commencé à rassembler une suite d'environ quatre cents médaillons en bronze, on avait pris le parti de les enchâsser dans des trous creusés dans des tablettes de bois; ils y tiennent par deux pointes qui leur permettent de tourner. Un domestique est chargé de les montrer aux étrangers; mais on s'est trouvé forcé d'abandonner cette méthode pour les acquisitions que l'on a faites depuis, parce qu'elle est aussi impraticable pour les grandes collections que celle des broches et des caisses.

La nécessité où l'on est de ménager le terrain, de déranger souvent les médailles pour faire place aux nouvelles acquisitions, de les prendre entre les mains pour les examiner de près, a forcé partout les gardes à les distribuer dans des tablettes, d'où il serait très-aisé de les enlever ou de substituer une médaille commune à une médaille unique, si des yeux attentifs ne veillaient pas à leur conservation. Le danger est si imminent, que feu M. de Boze, mon prédécesseur, s'était fait une règle très-sage de ne montrer que rarement le cabinet; persuadé qu'il ne devait être ouvert que pour les savans qui voulaient y puiser des lumières, pour les artistes qui venaient y chercher des modèles de goût, pour des étrangers connus et des personnes de considération, à qui il était convenable de donner une grande idée des beautés de la bibliothèque. Après sa mort, je me laissai entraîner à un zèle de novice. J'avais quelquefois entendu des plaintes sur la difficulté de pénétrer dans ce sanctuaire; pour les prévenir, j'en rendis l'accès plus facile, la foule y aborda. On s'y rendait tous les jours, à toute heure, et j'avais souvent des compagnies de quinze ou vingt personnes qui dans un instant dépouillaient une tablette entière. J'ai été assez heureux pour ne rien perdre dans cette confusion, mais je n'ai jamais montré le cabinet sans être pénétré de frayeur et sans y re-

monter ensuite pour vérifier les objets que j'avais exposés à tant de regards. Le concours devint ensuite un peu moins fréquent. J'avais déclaré à ceux qui me demandaient des rendez-vous, que je ne recevrais qu'une certaine quantité de personnes à la fois ; et de plus, la curiosité de cette foule de gens oisifs qui croient aimer les lettres et les arts avait été satisfaite, et le dégoût qu'ils avaient éprouvé d'abord, me sauvait d'une seconde importunité de leur part.

Il y vient encore assez de monde aujourd'hui, et peut-être même n'en vient-il que trop. Mais quel parti prendre? A quel signe peut-on distinguer ceux qu'on doit admettre et ceux qu'on doit refuser.

Tout le monde est admis à des jours fixés dans les bibliothèques publiques, parce que la plupart ne veulent que parcourir les galeries, parce que rien ne s'y trouve à portée d'être facilement enlevé. J'avais d'abord pensé qu'on pourrait de même, à certains jours, ouvrir le cabinet : mais à l'aspect des armoires, on serait tenté de voir ce qu'elles contiennent, et, dès ce moment, le refus exciterait les plus grandes plaintes et la complaisance les plus grands dangers. Il faut donc s'en tenir au point où nous en sommes, et s'en rapporter uniquement à la vigilance des préposés à la garde des médailles.

Le second moyen de conservation consiste à placer les médailles dans le meilleur ordre possible, et à s'assurer, par des catalogues exacts, des médailles qui existaient auparavant, et de celles dont on fait par intervalles l'acquisition.

Pour montrer à M. Le Noir comment ces vues ont été remplies, et lui donner en même temps l'idée du travail qu'exige la manutention du cabinet, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Le cabinet de médailles venait d'être transporté de Versailles à Paris, lorsqu'en 1745, je fus adjoint à M. de Boze. Il avait déjà placé une partie des suites dans les armoires, je plaçai l'autre sous ses yeux ; mais plusieurs d'entre elles avaient besoin d'être remaniées. M. de Boze avait fait des acquisitions considérables que son âge, ses infirmités, son séjour à Paris, où sa place de secrétaire de l'Académie des belles-lettres le tenait fixé, ne lui avait pas permis d'incorporer dans les suites du roi. Telle était, entre autres, celle du maréchal d'Estrées, consistant soit en médailles de villes et de rois, soit en médaillons des empereurs. Nous entreprîmes cette incorporation ; elle dura plusieurs années. On ne sera pas surpris si l'on fait attention aux précautions qu'exige ce genre de travail quand on veut y apporter de l'exactitude.

Quand il s'agit d'enregistrer un livre, le titre suffit presque toujours pour indiquer l'objet dont il traite, et la place qu'il doit occuper dans une bibliothèque. Il n'en est pas de même des médailles. Un ou deux exemples feront sentir cette différence.

Douze ou treize rois d'Égypte, successeurs d'Alexandre, et ce sont les seuls dont nous ayons les médailles, ont pris le nom de *Ptolémée* : mais comme l'usage n'était pas alors d'ajouter à ce nom le nombre I^er^., II, III, comme on fait aujourd'hui, et que ces médailles, ou n'ont point de dates, ou ne contiennent que les années du règne de chaque prince, à l'aspect d'une médaille où le nom de Ptolémée se trouve gravé, on hésite auquel des rois d'Égypte il faut l'attribuer; si l'on consulte les antiquaires, la diversité de leurs opinions ne sert qu'à augmenter l'incertitude. On est donc obligé d'employer toutes sortes de combinaisons pour approcher de la vérité. Tantôt ce sont des épithètes que les auteurs et les médailles donnent au même prince, tantôt les années du règne ou les traits du visage empêchent de rapporter une médaille à un prince qui est mort jeune; d'autres fois on est obligé de suivre les progrès de la gravure, afin de ne pas mettre à la tête d'une suite, une médaille qui ne doit être qu'à la fin. La plupart des médailles des anciennes monarchies présentent ces difficultés que l'on ne rencontre pas moins sur les médailles de villes. Plusieurs de ces villes ont porté le nom d'Antioche, d'Apollonie, d'Héraclée, et n'ont tracé sur plusieurs de leurs monnaies aucun titre, aucune qualité qui servit à les distinguer les unes des autres.

Telles sont les discussions pénibles et longues dans lesquelles on doit nécessairement s'engager. Je ne parle pas des médailles dont les légendes sont à demi effacées et dont il faut restituer la véritable leçon, ni de celles qu'on a quelque raison de soupçonner de fausseté, et qu'il faut examiner à plusieurs reprises. Je sais qu'on est forcé quelquefois de rejeter ces médailles dans la classe des douteuses et incertaines. Mais pour en avoir le droit, il faut l'avoir acquis à force de recherches inutiles.

Si à ces difficultés l'on joint les correspondances qu'on doit entretenir avec des curieux et des savans étrangers, soit pour acquérir des médailles qui sont entre les mains des premiers, soit pour donner aux seconds les éclaircissemens qu'ils demandent, on verra aisément que le travail du garde des médailles n'est pas un travail passager et mécanique, mais une occupation et une étude continuelle dont l'objet est de perfectionner le dépôt confié à ses soins et de le rendre aussi utile qu'il peut l'être.

Après avoir incorporé les suites du maréchal d'Estrées avec

celles du roi, il fallut en faire des catalogues. On les dressa sur un nouveau plan. Dans les anciens, on laissait après chaque ville, chaque roi, chaque empereur, un espace en blanc, pour inscrire les médailles qu'on ajoutait; mais il résultait de là qu'elles n'étaient pas dans leur rang, et il n'y avait plus de correspondance exacte entre l'ordre du catalogue et celui des médailles placées dans les tablettes.

M. de Boze proposa de mettre dans chaque catalogue tous les articles à la file les uns des autres sans espace intermédiaire, et de rejeter dans des supplémens les médailles dont on ferait l'acquisition. Cette idée fut exécutée. Il n'entre pas une médaille dans les suites du roi qu'elle ne soit décrite aussitôt dans le supplément. A côté de la description est une note qui renvoie à la page et au réglet du catalogue; une autre note est placée dans l'endroit du catalogue indiqué par le premier renvoi. De manière qu'il est très-aisé de confronter le catalogue avec la suite des médailles.

On s'est si bien trouvé de cette méthode, dans la pratique, qu'à mesure qu'on a fait de grandes acquisitions, on a pris le parti de renouveler plusieurs des anciens catalogues. Comme on exige de la part du copiste de l'exactitude et de la propreté, ce renouvellement a pris beaucoup de temps, et serait actuellement terminé si l'acquisition du cabinet de M. Pellerin ne nous avait engagé dans un travail plus long et plus difficile que tous ceux qu'on avait entrepris. Dans l'état actuel des choses le cabinet est dans un très-bel ordre. Il n'y a pas une seule médaille qui ne soit inscrite, placée et facile à trouver. Je n'en excepte qu'un seul article très-peu important, très-peu nombreux, qui concerne les monnaies des Indes, et dont on s'occupera aussitôt après l'insertion entière des médailles de M. Pellerin. Je n'en parle même ici que pour ne rien laisser ignorer à M. Le Noir de tout ce qui regarde mon administration.

§ V. *Des pierres gravées.*

En France, ainsi que chez tous les souverains de l'Europe, les pierres gravées sont jointes au cabinet des médailles, et cela ne peut être autrement, puisque les unes servent à éclaircir les autres, parce qu'elles ont toutes le même objet et exigent les mêmes connaissances. Lorsqu'on transporta le cabinet des médailles à Paris, il y a environ quarante-cinq ans, le feu roi conserva dans son cabinet les pierres gravées. Le roi voulait les envoyer à la bibliothèque. M. d'Angevillers proposa de les faire nettoyer,

et les a gardées; mais il est impossible qu'elles ne soient réunies tôt ou tard aux médailles (1).

§ VI. *Des antiques.*

Cette collection est destinée à rassembler les têtes, les bustes, les instrumens, les vases, les tombeaux, tout ce qui a servi, soit au culte sacré, soit aux usages de la vie civile parmi les Égyptiens, les Étrusques, les Grecs, les Romains et les divers peuples de l'antiquité.

Il ne paraît pas que dans l'institution du cabinet des médailles on se fût proposé d'y joindre une suite de figures antiques. On rassembla celles que le hasard offrait et qui méritaient quelque considération.

Dans la suite, on fit quelques légères acquisitions; mais on était tellement éloigné de regarder cet objet comme essentiel, qu'en faisant construire un salon pour les médailles, on négligea d'y joindre un salon pour les antiques, dont le nombre s'est singulièrement augmenté et enrichi par le cabinet de feu M. le comte de Caylus. Par un zèle infiniment respectable, M. le comte de Caylus avait positivement déclaré, dans la préface de son premier volume des antiquités, qu'il destinait au cabinet du roi les monumens qu'il rassemblait. En conséquence, il en fit deux envois pendant sa vie, et après sa mort nous recueillîmes tout ce qui en restait, autorisés par un article de son testament.

Il faut observer qu'on ne trouvera point au cabinet des antiques tous les monumens que M. le comte de Caylus a publiés de son cabinet. Il lui est arrivé plus d'une fois de céder les pièces qu'il avait, aux prières de ses amis; de les échanger contre d'autres dont il voulait enrichir sa collection. J'ai été plus d'une fois témoin de semblables opérations, et pour nous mettre en règle à cet égard, à mesure qu'il nous revenait des portions de son cabinet, nous en prenions une note exacte et relative à ses planches gravées. Ces notes, jointes au catalogue des monumens qui existaient auparavant dans le cabinet, suffisent pour constater tout ce qu'il renferme aujourd'hui.

La collection est placée dans une espèce de galetas au-dessus du cabinet des médailles. Il aurait fallu monter toutes les pièces sur des piédouches, et les renfermer dans des armoires propres, partagées en plusieurs planches avec des portes de glace pour

(1) En effet, les pierres gravées ont été transportées à Paris, et réunies au cabinet des médailles, dans le mois de juin 1791.

les garantir de la poussière. Mais comme la dépense aurait été considérable, que des besoins plus pressans ont toujours absorbé les fonds, que ce recueil, tout nombreux qu'il est, n'est pas bien précieux, et qu'enfin le projet de transporter la bibliothèque au vieux Louvre ou ailleurs a toujours fait espérer qu'on y destinerait une salle pour les antiques, on s'est contenté en attendant de les disposer sur de longues tables où l'on a tâché de mettre l'ordre dont elles étaient susceptibles.

Un autre inconvénient qui résulte de l'emplacement actuel, c'est qu'on n'y peut placer les grands morceaux de marbre, comme autels, tombeaux, jambes et autres tronçons de statue qui, par leur énorme pesanteur, écraseraient le plancher. On avait été obligé de les entasser dans des espèces de bouges qui sont le long de l'escalier. On les fit depuis transporter chez M. le duc de Caylus, qui avait obtenu de M. le duc de La Vrillière de jouir, pendant sa vie, des antiques que feu M. le comte de Caylus avait laissées à sa mort. On y joignit plusieurs pièces de bronze, et M. le duc de Caylus a donné une reconnaissance du tout. Elles sont revenues après sa mort au cabinet.

En jetant un premier coup d'œil sur cette quantité d'antiques qui sont au cabinet, on serait tenté d'en concevoir une assez haute idée. Il renferme sans doute des morceaux précieux et utiles pour la connaissance des arts et des usages anciens, mais la plus grande partie ne présente à l'examen que des débris informes et de peu de valeur. M. le comte de Caylus n'était pas fort scrupuleux dans le choix de ses acquisitions, et ne devait pas l'être pour l'objet qu'il se proposait. Clous, vieilles clefs, pots cassés, il ramassait tout, et nous sommes obligés de tout conserver, puisque nous devons respecter ses volontés.

Il aurait été facile d'embellir ce recueil par des correspondances établies en Italie, où il est bien plus aisé qu'en France de faire des découvertes en ce genre; mais l'on a toujours pensé que les antiques n'étaient qu'un accessoire, et que la principale attention, la première dépense devait se porter sur les médailles, qui sont plus instructives, et qui font, pour ainsi dire, la base du cabinet.

Il faut donc laisser cette partie du dépôt dans l'état où elle est, et n'acquérir, quand l'occasion s'en présente, que des morceaux remarquables par leur beauté ou par les lumières qu'on en peut tirer.

§ VII. *Diverses remarques.*

Après avoir parcouru ces différentes classes, je ne puis me dispenser de proposer ici quelques réflexions qui intéressent le

cabinet ou ceux qui en ont la garde, et je me fais un plaisir de les soumettre entièrement aux lumières et à l'équité de M. Le Noir.

Je ne parle pas du dessein où l'on était d'abord de placer des rideaux aux fenêtres du cabinet des médailles. Je sens bien qu'il ne faut pas s'occuper de moyens de décorations, quand on est à peine en état de fournir à l'entretien.

Mais il est indispensable de continuer à faire des tablettes pour contenir les médailles. On a été obligé d'employer quand on l'a pu celles qui étaient à Versailles, et comme leur forme ne s'adaptait pas aux nouvelles armoires, il a fallu les rogner en tout sens, ce qui produit un très-mauvais effet. De plus, elles ne suffisaient pas. Nous avons des tiroirs entiers qui en sont privés et dans lesquels les médailles sont presque entassées les unes sur les autres. Cette dépense se fait petit à petit.

J'ai dit plus haut qu'en acquérant des cabinets entiers, les médailles qui se trouvaient déjà dans celui du roi, étaient rejetées parmi les doubles, et que l'on s'en servait pour des échanges; j'ajoute qu'on n'en a jamais fait de catalogues, et qu'il serait impossible d'en faire. Ce travail exigerait un temps considérable, et deviendrait ensuite inutile, puisque ces doubles ne doivent pas rester au cabinet. De plus, la plupart des médailles doubles, en bronze surtout, ne valent que le poids, c'est-à-dire, un liard, un sou, etc... C'est ici qu'il faut s'en rapporter uniquement à la probité du garde des médailles. Il exerce un ministère de confiance: s'il était capable d'en abuser, il aurait mille moyens de déguiser ses larcins. Cependant j'ai eu de pareilles occasions pris une note des médailles doubles en or, et mis en marge l'emploi que j'en ai fait.

Tant que les médailles ont été à Versailles, on faisait peu d'acquisitions, et peu de gens demandaient à les voir. Un seul homme suffisait alors pour en avoir soin. Quelques années après qu'on les eût transportées à Paris, on me donna pour adjoint à M. de Boze. Après sa mort, je partis pour l'Italie, et le cabinet fut fermé pendant deux ans. A mon retour, je remplis seul, pendant environ douze à treize ans, les fonctions de la place, devenue tous les jours plus pénible par les grandes acquisitions qui se faisaient journellement et par l'affluence du monde qui venait au cabinet. Je demandai enfin de m'associer l'abbé de Courçay, mon neveu, soit pour m'aider dans mon travail, soit pour se mettre à portée de me remplacer un jour. Il travailla quelques années avec moi sans avoir d'appointemens, et nous obtînmes enfin les mille livres dont il a toujours joui sans augmentation. L'abbé de Courçay a des qualités excellentes et rares,

C'est le plus honnête homme, et un des meilleurs esprits que je connaisse. Par ses lumières, son travail et la sagesse de sa conduite, il se serait avancé dans toute autre carrière. Il a tout sacrifié par amitié pour moi et par zèle pour le cabinet. M. Le Noir me permettra de lui rendre cette justice, et d'espérer de son équité qu'il voudra bien profiter de la première occasion pour le traiter plus favorablement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Il est à présent dans la même position où je me trouvai quand je le demandai pour adjoint. Le poids du travail tombe presque entièrement sur lui. La perte d'un œil, la crainte de perdre l'autre, des infirmités qui augmentent chaque jour, me forcent à des ménagemens qui coûtent à mon zèle.

C'est d'après ces considérations que j'ai eu l'honneur d'exposer à M. Le Noir le besoin que nous avions d'un employé au cabinet, qui, non-seulement pût nous aider, mais qui commençât de bonne heure à s'appliquer à l'étude des médailles. Car il faut observer que cette connaissance ne s'acquiert pas au moyen des livres seuls. Il faut y joindre la pratique, c'est-à-dire, voir souvent les médailles, apprendre à les lire, à juger de leur authenticité, à les classer, à les considérer sous leurs différens rapports; tantôt par rapport à l'histoire, dont elles sont un des principaux fondemens; tantôt par rapport aux arts auxquels elles servent souvent de modèles. Ces lumières ne s'acquièrent donc que par un long apprentissage et que dans un lieu où l'on est à portée de consulter ces monumens. J'ai jeté les yeux sur un jeune homme (Barbié du Bocage), dont la probité m'est connue et qui est déjà versé dans la connaissance de l'antiquité. J'ai commencé à l'exercer dans ce genre de littérature, et je puis d'avance répondre du succès. J'ai eu l'honneur d'en parler à M. Le Noir. J'insiste encore, parce qu'on offre d'autres places à ce jeune homme, et que je ne pourrais le remplacer si nous le laissions échapper.

Le secrétaire attaché au cabinet des médailles est absolument nécessaire non-seulement pour la confection du catalogue et pour le travail courant, mais pour être présent au cabinet quand on est dans le cas de le montrer. Il faut qu'il ait quelque connaissance de la langue latine, qu'il ait une belle main, qu'il soit assidu et d'une parfaite probité, puisqu'il est chargé de veiller sur celle des autres. Son traitement, qui consiste en une très-petite chambre et en huit cents livres qu'il faut attendre long-temps, est si faible que j'ai toutes les peines du monde à trouver quelqu'un pour remplir cette place, parce qu'elle ne mène à rien, et qu'elle ne suffit pas au plus mince entretien.

J'ai eu le chagrin d'en perdre en peu de temps deux que je m'étais fait un plaisir de former, dont l'un obtint une place de commis aux affaires étrangères, et dont l'autre est consul au Levant. On ne peut leur faire espérer des avantages proportionnés à de pareilles places; mais il est certain que s'ils pouvaient subsister dans celle du cabinet, ils ne songeraient pas avec le même empressement à la quitter. M. Le Noir a promis de prendre cet objet en considération.

NOTES (1).

I. *Sur la Bibliothèque nationale.*

En 1772, les appointemens des gardes et autres employés montaient à 46,469 livres, et les dépenses à 21,531 : total 68,000 livres. On trouve à peu près le même résultat pour quelques unes des années précédentes et suivantes.

Ce fonds suffisait à peine pour quelques acquisitions très-pressées, et quand il se présentait des collections précieuses en livres, manuscrits et médailles, qu'on croyait absolument nécessaires de réunir à celles du roi, on sollicitait, et l'on ne manquait guère d'obtenir des ordonnances particulières qui ont beaucoup contribué à rendre la bibliothèque du roi la première de l'Europe.

En 1775, on s'aperçut que le fonds ordinaire de 68,000 livres ne pouvait plus suffire, et le gouvernement accorda un supplément de finances qui, suivant les circonstances, a dû nécessairement varier : il a monté quelquefois à 10,000 livres, quelquefois à 20 ou même 21,000 livres, dont le terme moyen est 15,000 livres. Ajoutons ces 15,000 livres de supplément au fonds ordinaire de 68,000 livres, nous aurons pour chaque année 83,000 livres.

En 1785, M. le baron de Breteuil, frappé de l'extrême différence qu'il voyait entre le traitement des employés à la bibliothèque, et le traitement qu'on faisait aux employés des autres départemens de l'administration, proposa au roi d'augmenter les appointemens des premiers, et cette augmentation fut de 27,000 livres environ, qui, jointes aux 83,000 livres énoncées ci-dessus, auraient dû faire environ 110,000 livres pour l'année courante.

Cependant les états qu'on a fournis depuis ont quelquefois monté plus haut, à cause de quelques dépenses extraordinaires. Dans le rapport de M. l'archevêque de Toulouse, de 1788, ils sont portés à

(1) Ces notes, qui étaient jointes au manuscrit de Barthelemy, paraissent avoir été faites pour être présentées au comité des finances de l'Assemblée constituante.

120,000 livres, et dans celui de M. Necker, de 1789, ils vont à 167,000 livres.

Dans le rapport de M. le marquis de Montesquiou, on a réduit les appointemens et dépenses pour chaque année à 69,000 livres, et dans un autre mémoire présenté au comité des finances à 88,268 livres.

Ces réductions sont fondées, à ce qu'il paraît, sur deux espèces de suppressions. 1°. Suppression de l'augmentation des appointemens accordée en 1785; 2°. suppression de plusieurs des employés.

Quant à la première, on observera que les appointemens des gardes des médailles, des livres et des manuscrits, avaient été fixés à 3000 livres, et 200 livres pour le bois pour chacun d'eux, vers le milieu du règne de Louis XIV; qu'ils n'avaient, pendant près d'un siècle, reçu aucun accroissement, et n'étaient plus en proportion avec le prix des denrées.

Il reste à considérer si des gens de lettres, consacrant leurs jours à la conservation, à l'augmentation, à la communication des dépôts confiés à leurs soins, sans cesse occupés à répondre à l'empressement de tous ceux qui viennent à la bibliothèque, à entretenir des correspondances avec des savans de toutes les nations, à se livrer à des travaux de détail pénibles et obscurs dont ils ne retirent aucune espèce de gloire, méritaient, après de longues années d'exercice, qu'on ajoutât à leurs anciens appointemens 1800 livres qu'ils n'avaient point sollicitées.

Les mêmes réflexions justifient les avantages accordés au garde des généalogies et à celui des estampes.

On a proposé aussi des retranchemens à l'état des commis; nous avons vu un rapport où la plupart d'entre eux étaient réduits à 800 livres. On n'avait pas observé sans doute que ces commis ne sont pas de simples copistes faciles à remplacer, mais des gens de lettres qui doivent être instruits, intelligens, d'une probité exacte, quelques uns destinés, après une longue suite de travaux, à remplir les premières places de la bibliothèque, et qui certainement ne s'engageraient point dans une carrière où ils ne trouveraient pas de moyens de subsister.

Quant à la suppression de quelques uns de ces commis, on remarquera que les acquisitions considérables qui se sont faites depuis une trentaine d'années dans tous les départemens, et le parti que les gardes ont pris volontairement de communiquer tous les jours à tout le monde les richesses qu'ils renferment, ont dû nécessairement augmenter le travail, et forcer d'employer plus de coopérateurs qu'il n'y en avait autrefois.

II. *Sur le Cabinet des Médailles.*

Ce dépôt, transporté de Versailles à Paris, vers l'an 1740, fait partie de la bibliothèque nationale.

La garde en est confiée à un homme de lettres qui est présenté au ministre de l'intérieur par le bibliothécaire, à qui le garde présente les personnes qui lui sont subordonnées. Il demande aussi son agrément

pour les dépenses qu'exige le cabinet soit en acquisitions, soit en entretien des tablettes et autres objets.

Les employés au cabinet sont en ce moment un garde, un adjoint et un commis. L'augmentation successive de ses richesses avait forcé d'établir un second commis que Roland supprima, sans daigner s'informer des motifs qui en avaient occasioné l'adjonction.

Les devoirs des employés ne se bornent pas à déchiffrer, classer, enregistrer dans des catalogues, les divers objets dont on fait l'acquisition ; ils doivent encore se livrer à des recherches longues et pénibles. Les médailles antiques n'étant que des monnaies dans leur origine, on négligeait quelquefois, en les composant, les précautions que nous prenons pour les nôtres, soit pour fixer le temps et le lieu de leur fabrique, soit pour le développement des tableaux qu'elles nous présentent ; mais, après différentes combinaisons, les difficultés disparaissent, et de ces obscurités on voit sortir de nouvelles lumières pour l'histoire ; car si les auteurs anciens éclaircissent les monumens, les monumens à leur tour éclaircissent les auteurs anciens. Les uns racontent le fait, les autres en présentent le tableau.

Les occupations journalières sont souvent interrompues par des correspondances où l'on demande des dessins ou des renseignemens relatifs aux médailles et aux autres objets conservés au dépôt.

Il suit de là que tout homme, de quelque talent qu'il soit doué, n'est pas propre au travail du cabinet; il faut qu'à la probité la plus exacte, à l'esprit d'ordre et de surveillance, il joigne, du moins dans un certain degré, le goût de la critique, la connaissance de l'histoire, et surtout de la chronologie et de la géographie.

La suite des médailles antiques, déjà célèbre depuis plus d'un siècle, augmentée du double par les soins du garde actuel, qui s'en occupe depuis près de cinquante ans, est parvenue à un tel point de perfection qu'il serait temps d'en procurer la jouissance à tous les savans de l'Europe, qui ne cessent d'exprimer leurs vœux à cet égard. La représentation fidèle de ces monumens suffirait sans doute pour justifier et même surpasser leur attente. Cependant le garde, si on le lui ordonnait, pourrait y joindre des remarques, fruits d'une très-longue expérience et de l'examen d'un nombre infini de médailles qui ont passé sous ses yeux. Il ne dissimule point que la gravure et l'impression de la collection entière exigeraient une dépense très-considérable. Mais l'ouvrage, par le seul mérite des planches, aurait beaucoup de succès, et la dépense, répartie en un grand nombre d'années, serait tôt ou tard compensée par le nombre des exemplaires qui passeraient dans les pays étrangers. L'essentiel serait d'entamer une entreprise qui retracerait sans cesse, rappellerait sans cesse aux yeux des élèves de la république, le souvenir de ces nations si jalouses de la liberté, et qui prouverait à l'Europe entière la protection éclatante que la nation accorde aux lettres et aux arts.

INSCRIPTIONS.

EXPLICATION
D'UN BAS-RELIEF ÉGYPTIEN,
ET DE L'INSCRIPTION PHÉNICIENNE QUI L'ACCOMPAGNE.

Ce bas-relief, exécuté sur une pierre dont la longueur est d'environ un pied six pouces, et la largeur d'un pied huit lignes, possédé d'abord par M. Rigord de Marseille, ensuite par M. de Mazaugues, président au parlement d'Aix, est aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de M. l'évêque de Carpentras.

En 1704, M. Rigord en publia[1] un dessin, où manque cette partie supérieure qui dans ma copie est séparée par une ligne du reste du bas-relief, soit qu'il s'en fût égaré un fragment, qu'on aurait retrouvé depuis, soit plutôt que cette partie ait été refaite dans ces derniers temps, comme je tâcherai de le prouver à la fin de ce mémoire : quoi qu'il en soit, le dessin de M. Rigord produisit bientôt une copie plus informe, que le P. de Montfaucon inséra dans son ouvrage de l'antiquité expliquée[2]. Celle que je publie (*voyez la planche XIV*) est d'après un moule en plâtre, qu'on avait envoyé à M. le comte de Caylus, et qui m'a tenu lieu de l'original.

Le sujet n'en était pas connu; il ne pouvait l'être que par l'inscription qui l'accompagne, et qu'on n'avait pas encore entrepris d'expliquer; on hésitait même sur la nature des lettres qu'elle offre à nos yeux. M. Rigord les déclara puniques ou phéniciennes, et prétendit qu'elles étaient en usage parmi les Égyptiens. Le P. de Montfaucon les regarda comme égyptiennes, parce qu'elles étaient au-dessous d'un bas-relief égyptien[3] : j'avais autrefois adopté cette opinion[4].

On était alors bien loin d'en pouvoir déterminer la valeur; les unes n'avaient jamais paru sur les monumens que l'on consultait le plus; les autres, malgré les efforts des savans, restaient dans l'obscurité. L'inscription de Carpentras, dont on ignorait les formules et la marche, n'était pas comme celles de Malte, où l'objet est du moins fixé par des inscriptions grecques correspondantes; ceux qui la publièrent les premiers ne devaient donc

[1] Mém. de Trév. juin 1704. — [2] Antiq. expliq. suppl. t. 2, p. 207. — [3] Ibid. p. 208. — [4] Rec. d'antiq. de M. le comte de Caylus, t. 1, p. 74.

pas former le projet d'en donner l'explication, et l'infidélité de leurs copies devait en détourner les autres.

Un grand nombre de monumens et de longs travaux m'ont mis en état de vaincre une partie de ces difficultés; qu'on ne me reproche pas ce que j'avance ici. Pour en effacer bien vite l'impression, j'ajoute qu'il ne m'a pas été possible d'interpréter les derniers mots de l'inscription, quoiqu'ils soient presque tous connus.

Cette inscription est assez bien conservée, à l'exception de quelques lettres dont on aperçoit néanmoins les vestiges, et du dernier mot dont on voit encore le commencement; elle présente quelques lettres dont la valeur, ignorée jusqu'à présent, ne pouvait être fixée que par des combinaisons dont je supprime le détail.

Analyse de l'inscription.

Le premier mot est composé d'un *beth*, d'un *resch*, d'un *ïod*, d'un *caph* et d'un *he*, ce qui fait בריכה, *benedicta;* cette terminaison prouve que le monument est pour une femme ou pour une fille; il faut observer que le *caph* ne diffère du *resch* que par le prolongement de l'un de ses traits.

Dans le second mot on voit un *thau*, un *beth* et un *aleph;* on peut lire *thaba* ou *thabo* ou *thébé*, etc. C'est le nom de cette personne; je le prononcerai *Thébé*.

Le troisième mot, composé d'un *beth*, d'un *resch* et d'un *thau*, signifie *filia*.

Le quatrième est formé par un *thau*, un *hheth*, un *vau* et un *ïod;* c'est le nom du père de Thébé; on peut le rendre par *Thehhuï*.

Le cinquième se lit avec facilité, parce que toutes les lettres en sont connues; ce sont un *thau*, un *mem*, un *nun*, un *hheth* et un *aleph;* je ne le trouve nulle part, mais sa racine doit servir à le faire connaître : מנחה signifie en hébreu *présent, offrande;* c'est le nom que les Juifs donnaient autrefois aux offrandes qu'ils faisaient soir et matin, et qu'ils donnent aux prières qui remplacent ces offrandes. De מנחה, les Phéniciens ont fait suivant les apparences, תמנחא, qui dans leur langue devait être un nom de dignité, et désigner la personne chargée de pareilles offrandes.

Ce mot est suivi d'un *zaïn* et d'un *ïod*, ce qui fait זי, article du génitif dans la langue phénicienne.

La première lettre du mot suivant est un *aleph* et la seconde un *vau*, la troisième est à déterminer, la quatrième est un *resch* et la cinquième un *ïod;* l'inspection du bas-relief ne doit laisser

aucun doute sur la leçon de ce mot. La figure d'Osiris est représentée sur le monument, son nom est tracé dans l'inscription, il commence par un *aleph* et un *vau*; de là on comprend pourquoi les prêtres égyptiens prononçaient Usiris et non pas Osiris[1] : en effet, c'est ainsi que parmi d'autres peuples de l'Orient les mots אור et אוריים se prononçaient *ur* et *urim*. Le mot que j'examine finit par les deux lettres *resch* et *ïod;* le nom d'Osiris a dû se terminer de la même manière, puisque, suivant Plutarque et Diodore de Sicile[2], ce nom était composé de *os* et de *iri*, qui, dit-on, signifiait *multioculum*. Leurs témoignages, en nous donnant la vraie terminaison du nom d'Osiris, ne nous font pas connaître tous les élémens qui le composent, et l'on a prétendu avec raison que l'étymologie rapportée par ces auteurs était incertaine, puisque Plutarque lui-même avance[3], dans un autre endroit, que le nom d'Osiris devait se rendre par *fort* ou *bienfaisant :* M. Jablonski[4], à qui nous devons ces remarques, fait dériver le nom d'Osiris du mot *iri*, c'est-à-dire, *qui efficit*, et du mot *voeisch*, c'est-à-dire, *tempus;* mais le mot que j'analyse ne saurait contenir toutes les lettres nécessaires pour autoriser cette nouvelle étymologie. J'ai dit qu'il restait dans le milieu un caractère dont il fallait fixer la valeur; il est composé d'une ligne droite, presque perpendiculaire, qu'un petit trait semble joindre à un *ïod*; je le prendrais pour un *zaïn* et un *ïod*, si le premier de ces élémens était de nature à se lier avec le second; mais comme on n'a point encore d'exemple d'une pareille union, je donne à la lettre dont il s'agit la valeur du *samech :* je lis donc אוסרי, *usiri*.

Le mot suivant est composé d'un *aleph*, d'un *lamed*, d'un *he* et d'un *aleph*, qui donnent le mot אלהא, c'est-à-dire, *dieu*.

Ainsi la première ligne de l'inscription, traduite littéralement, signifiera : *Bénie soit Thébé, fille de Thehhui, chargée des offrandes pour le dieu Osiris*.

Je lis les cinq premiers mots de la seconde ligne, de la manière suivante, מן רעם באיש לא עבדרז, c'est-à-dire, *qui n'a point murmuré contre son mari;* רעם signifie en chaldéen *murmurer* ou *se plaindre*, et il a dû signifier aussi *murmures, plaintes*.

La phrase suivante présente ces mots, וכסי זי איש לא אמירז; je pense qu'on peut les traduire ainsi, *qui n'a jamais révélé les secrets de son mari*. Le premier mot peut causer quelque difficulté; pour justifier le sens que je lui attribue, il devrait naturellement présenter ces lettres רזי, *arcana;* mais comme il com-

[1] Hellan. apud Plut. de Isid. et Osir. p. 364. — [2] Plut. ibid. p. 355. Diod. Sic. lib. 1, p. 10, ed. Wech. — [3] Plut. ibid. p. 368. — [4] Jabl. Panth. AEgypt. lib. 2, cap. 1, p. 151.

mence par un *caph*, suivi de la lettre incertaine qu'on voit au milieu du nom d'Osiris, et que j'ai prise pour un *samech*, et qu'il paraît terminé par un *ïod* légèrement tracé sur le monument, je pense qu'on doit lire כסי, qui, dérivé de la racine כסה, signifie au pluriel *occulta, abscondita.*

J'ai traduit le mot איש par *maritus*, mais comme il n'est pas terminé ici par l'affixe qui sert de pronom, et qu'il désigne encore *quilibet, unusquisque*, un *homme quelconque*, on peut rendre aussi la phrase précédente de cette manière, *qui ne s'est jamais plainte de personne, et qui n'a révélé les défauts secrets de personne.*

Le dernier mot de la seconde ligne et les deux premiers de la troisième doivent se lire ainsi, תמה קדם אוסרי, *elle fut parfaite devant Osiris*, ou bien *elle fut pure et sans taches aux yeux d'Osiris.* Je ne m'arrête point à fixer la valeur de chaque lettre en particulier; elle est suffisamment constatée par mon explication.

On lit ensuite בריכה הוי מן קדם אוסרי, *benedicta fuit ab Osiride; elle fut bénie par Osiris.*

Jusqu'ici tout se suit naturellement dans l'inscription; il reste sept à huit mots, dont les uns sont connus, mais dont les autres ou sont à demi détruits ou sont très-difficiles à expliquer : on verra dans la *planche XV* la manière dont j'ai cru devoir les lire, et dans une note que je joins ici quelques conjectures auxquelles je ne suis nullement attaché [a].

Je m'en tiens donc uniquement à l'explication des premières lignes, dont je vais recueillir la traduction.

[a] Le premier mot qui se présente est composé d'un *mem*, d'un *ïod* et d'un *nun*; il peut signifier *species* : le second commence par un *koph*, suivi de deux lettres dont il ne reste que de légères traces, et qui paraissent être un *daleth* ou *resch* et un *ïod*. Le premier mot de la ligne suivante contient un *he*, un *vau* et un *ïod*, et peut se rendre par *fuit*. Des trois mots qui composent cette phrase, le premier et le dernier sont connus; le second, à cause de l'altération de ses élémens, est susceptible de différentes explications, que je crois devoir supprimer. Les deux mots suivans doivent former encore un sens complet; le premier est composé d'un *vau*, d'un *lamed*, d'un *hheth* et d'un *he*; on peut le rendre par *et viror ejus et viriditas ejus*. Dans un endroit du *Deutéronome* (cap. 34, v. 7), où la mort de Moïse est rapportée, il est dit que, *dans un âge très-avancé, sa fraîcheur s'était conservée*, לחה ולא נס, *neque fugit viror ejus* : l'expression du texte sacré est la même que celle de l'inscription. Le mot suivant, composé d'un *nun*, d'un *mem*, d'un *ain*, d'un *thau* et d'un *ïod*, ne se trouve nulle part; en le partageant en deux et en donnant au mot עתי la signification de *nunc*, on pourrait traduire *et viror ejus dormitat nunc, et sa fraîcheur est à présent assoupie*; figure que nous désapprouverions sans doute, mais qui ne paraît pas contraire au goût des Orientaux. Le mot composé d'un *vau*, d'un *beth*, d'un *ïod* et d'un *nun* signifie *et inter*; il précède un mot dont on ne voit que les premières lettres, et que je n'entreprends pas de restituer.

Bénie soit Thébé, fille de Thehhui, chargée des offrandes pour le dieu Osiris; qui n'a point murmuré contre son mari, et qui n'a point révélé les secrets de son mari (ou bien *qui ne s'est jamais plainte de personne, et qui n'a révélé les défauts secrets de personne*); *elle fut pure et sans taches aux yeux d'Osiris; elle fut bénie par Osiris*, etc.

D'après cette interprétation, on conçoit que le monument de Carpentras devait orner le tombeau de Thébé, et l'on prend une idée générale du bas-relief qu'il représente.

Explication du bas-relief.

Ce bas-relief renferme deux sujets qui ont entre eux le plus intime rapport, et qui sont séparés par un listel l'un de l'autre; dans la partie supérieure on voit à côté d'une espèce de buffet une femme debout (*B*), présentant quelque chose au dieu Osiris (*C*), qui est assis à droite du buffet, et derrière lequel est un autre femme debout (*D*); telle est la composition générale de ce premier tableau: examinons-en les détails. La femme placée à côté du buffet est Thébé; elle est vêtue d'une longue tunique, et paraît occupée d'une offrande ou d'une cérémonie dont parle Diodore de Sicile[1]: « Lorsque les Egyptiens, dit-il, » approchent de leurs dieux, ils tiennent dans leurs mains une » plante qui s'appelle *agrosti*, » et c'est avec ce symbole que paraissent quelques figures égyptiennes dans deux peintures d'Herculanum, qui représentent des cérémonies religieuses[2]; il servait à rappeler au peuple ces temps reculés où les premiers habitans de l'Egypte se nourrissaient de plantes sauvages qui croissaient dans les marais.

A l'opposite de Thébé est Osiris (*C*), qu'on reconnaît facilement à ses attributs; mais rien ne caractérise une figure placée derrière lui. Je pense que c'est la déesse Isis, parce que les Egyptiens ayant successivement regardé Osiris et Isis comme le Soleil et la Lune[3], comme deux époux qui avaient régné en Egypte, comme la matière et l'amour qui la vivifie[4], rien n'était plus naturel que de les associer sur les monumens; aussi les voit-on souvent représentés ensemble, et parmi une foule d'exemples faciles à citer, je vais décrire un bas-relief dont Paul Lucas a rapporté le dessin[5], et qui se trouve avoir le plus grand rapport avec celui que j'explique. Un homme y paraît en suppliant; il a déposé sur un autel une gerbe en l'honneur d'Osiris, qui est assis,

[1] Lib. 1, p. 40, edit. Wechel. — [2] Le Pitt. ant. d'Hercol. t. 2, p. 315 et 321. — [3] Diod. Sic. lib. 1, p. 10. — [4] Plut. de Isid. et Osirid. p. 374, etc. — [5] Trois. voyag. t. 2, p. 130.

et derrière lequel Isis est représentée debout. Il est vrai que les mains de la déesse chargées de ses attributs ne sont point appuyées sur Osiris; si l'on est frappé de cette légère différence, j'ajouterai qu'on voit Osiris et Isis adossés sur un bronze du cabinet du roi, et représentés l'un et l'autre dans un groupe de basalte du même cabinet : enfin si l'on m'objecte que sur le monument de Carpentras la figure d'Isis n'a point de caractère distinctif, je répondrai que sa position était le moins équivoque de ses attributs; j'ajouterai même qu'elle avait peut-être autrefois sur sa tête quelque symbole propre à la faire reconnaître ; car j'ai déjà insinué que la partie du monument marquée *AA* dans ma copie paraît être un ouvrage moderne.

Isis placée auprès d'Osiris partage en quelque façon avec lui l'hommage que Thébé adresse à ce dieu plutôt d'elle-même qu'en vertu d'un ministère public ; car je ne pense pas qu'elle eût été revêtue du sacerdoce, malgré la qualité que lui donne l'inscription et la place qu'elle occupe dans le bas-relief.

Ici se présente une question dont le simple énoncé peut causer quelque surprise. Hérodote dit[1] formellement que les Egyptiens n'avaient point de prêtresses, et nous osons en douter, nous qui vivons plus de deux mille ans après cet historien, et qui sommes infiniment moins instruits que lui de la religion et des usages des Egyptiens. Le doute est fondé sur plusieurs monumens, où des femmes se présentent avec les mêmes attributs que les prêtres ; il est fondé sur l'autorité d'Hérodote lui-même[2], qui avait ouï dire à Thèbes « qu'anciennement deux prêtresses de cette ville, dé-» vouées au culte de Jupiter, avaient été enlevées par des Phéni-» ciens, et que l'une d'entre elles conduite dans la Thesprotide » y avait établi l'oracle de Dodone ; » ἔφασαν οἱ ἱρέες τῶ Θηβαίεος Διὸς δύο γυναῖκας ἱρηίας ἐκ Θηβέων ἐξαχθῆναι ὑπὸ φοινίκων : il est fondé sur un passage de Strabon[3], où il est dit « qu'à Thèbes on » consacre à Jupiter une fille distinguée par sa naissance et sa » beauté, qu'il lui est permis de se prostituer jusqu'au moment » où elle doit contracter un engagement légitime ; » τῶ δὲ Διὶ, ὃν μάλιστα τιμῶσιν, εὐειδεστάτη καὶ γένους λαμπροτάτου παρθένος ἱερᾶται, etc. On voit, par ces témoignages réunis, que la discipline n'avait pas changé en Egypte, et que dans tous les temps des femmes avaient été attachées aux temples ; mais y présidaient-elles, comme dans quelques cantons de la Grèce ? non sans doute, et la pureté du sacerdoce parmi les Egyptiens ne saurait se concilier avec l'étrange prérogative qu'on accordait à la prêtresse de Thèbes, si toutefois on peut lui donner ce nom. Telle est donc, si je ne me trompe, l'idée que les historiens et les

[1] Herod. lib. 2, cap. 35. — [2] Id. ibid. cap. 54. — [3] Strab. lib. 17, p. 816.

monumens nous donnent de la hiérarchie égyptienne ; les prêtres avaient seuls le dépôt des choses saintes ; ils présidaient aux sacrifices, aux prières publiques et aux cérémonies religieuses. Des femmes ou des filles s'attachaient aux temples des dieux par une consécration ou une affiliation particulière ; elles remplissaient dans les temples des fonctions subalternes, avaient une place distinguée dans les pompes solennelles, et avaient soin de veiller sur les offrandes qu'on apportait au pied des autels. C'est cette dernière fonction qui est mentionnée dans l'inscription du monument que j'explique ; c'est celle dont Thébé paraît s'acquitter dans le bas-relief.

Les offrandes y sont placées sur une espèce de buffet formé par une table à quatre pieds, de bois d'assemblage et en trois tablettes ; sur la plus élevée *E* se trouvent cinq autels mobiles et portatifs dont l'un a les angles de son plateau terminés en pointe ; c'est ce qu'on appelait les cornes de l'autel ; on le retrouve, ainsi que les autres, figuré de la même manière sur les médailles et sur d'autres monumens qui en fixent l'usage. Je présume qu'à certains jours on les rangeait autour de la statue d'Osiris, et qu'après y avoir déposé les offrandes, on les laissait pendant quelque temps sous les yeux de la divinité. Dans un bas-relief dessiné par Paul Lucas [1], paraît un autel semblable à ceux de notre monument : quelques Egyptiens ont mis une oie sur cet autel ; prosternés devant la divinité qu'ils adorent, ils la supplient d'agréer l'hommage de leur piété.

Le monument de Carpentras est d'un mauvais travail. L'artiste a grossièrement représenté ce qu'on a placé sur les autels ; ce sont, suivant les apparences, les aromates et les parfums dont les temples étaient abondamment fournis, car trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, on brûlait des matières odoriférantes en l'honneur du Soleil ou d'Osiris [2] ; le matin c'était de la résine, à midi de la myrrhe, et le soir du kyphi. On désignait par ce mot un mélange de miel, de vin, de myrrhe, de bitume [3], de jonc odoriférant, de genièvre, etc. On pétrissait le tout, et l'on en composait une pâte qui, jetée dans le feu, parfumait le temple, et qui paraît ici au-dessus des autels.

Dans le rang au-dessous *F*, on voit trois corps ronds qui dans l'original ont une certaine épaisseur, et que je prends ou pour ces pains au lait dont, suivant Diodore, on nourrissait les animaux sacrés [4], ou pour ces gâteaux dont on faisait des offrandes aux dieux [5] ; sur la même tablette sont posés un vase et une espèce

[1] Voyages de Paul Lucas, en 1714, t. 2, p. 289. — [2] Plut. de Isid. et Osirid. p. 372. — [3] Id. p. 383. — [4] Diod. lib. 1, p. 74, 76. — [5] Plut. de Isid. p. 362.

de gobelet remplis d'un matière rougeâtre, qui n'est peut-être qu'une autre sorte de parfum.

La même matière paraît dans un vase posé sur la troisième tablette *G*, entre une oie qui vient d'être immolée et le corps d'un animal dont on a ôté la tête et la peau. Le premier de ces animaux, suivant Hérodote[1], était du nombre de ceux que les Egyptiens pouvaient sacrifier, et on le voit sur l'autel dans le bas-relief que j'ai cité d'après Paul Lucas.

Je prends l'autre pour un chevreuil, parce que j'en vois un dans la table Isiaque, auquel un prêtre coupe la tête, et parce qu'en certains endroits de l'Egypte on était dans l'usage d'offrir cet animal en sacrifice ; suivant Hérodote[2], les Egyptiens, après avoir séparé la tête de la victime, la chargeaient de mille imprécations, détournaient sur cet objet odieux les maux qui les menaçaient et la jetaient dans le fleuve, ou la vendaient aux Grecs établis en Egypte[3]; il paraît que cette loi ne regardait que les quadrupèdes, et c'est ce qui fait que dans notre bas-relief une des victimes paraît avec la tête, tandis que l'autre en est privée.

Sur la table *H* sont un vase rempli, à ce que je pense, de la même pâte qui surmonte les autels ; un oiseau qui paraît être en vie, et trois espèces de burettes destinées peut-être aux libations de vin qu'on faisait partout sur la victime[4], et peut-être aux libations de lait qu'en certains endroits on faisait sur le tombeau d'Osiris[5].

Une partie des offrandes qu'on faisait aux dieux servait à l'entretien des prêtres, qui par là se trouvaient déchargés du soin de leur subsistance ; on leur apportait tous les jours, dit Hérodote[6], du vin, des oies et des pièces de bœuf préparées. Ce passage indique plusieurs des objets représentés sur le buffet.

Je passe à présent au second tableau du bas-relief. Si l'on avait demandé au P. de Montfaucon ce qu'il représente, il aurait répondu que c'est *Osiris mort, étendu sur un lion*, ce sont les termes dont il se sert pour expliquer un sujet semblable[7]; son opinion est une erreur, et se trouve détruite par plusieurs monumens rapprochés des textes des anciens qu'ils éclaircissent.

On se rappelle aisément tout ce que faisaient les Egyptiens pour embaumer les corps[8]. Parmi les ministres chargés de ce soin, l'un traçait une ligne sur le cadavre, un second appliquait le tranchant d'une pierre d'Ethiopie sur cette ligne, et faisait

[1] Herod. lib. 2, cap. 45. — [2] AElian. hist. anim. lib. 10, cap. 23. — [3] Herod. ibid. cap. 39. — [4] Id. ibid. — [5] Diod. lib. 1, p. 19. — [6] Herod. ibid. cap. 37. — [7] Suppl. de l'Ant. t. 2, p. 140. — [8] Herod. ibid. cap. 86. Diod. lib. 1, p. 81.

l'ouverture; d'autres ôtaient les entrailles, et les remplaçaient par des matières propres à conserver le corps; on l'enveloppait ensuite de bandelettes de toile, on le renfermait dans une caisse de bois de sycomore; on peignait souvent et sur la toile et sur le bois les détails de cette opération : sur une mumie rapportée par le P. Kircher[1], on voit un corps posé sur une table et deux hommes occupés à l'ouvrir. Sur une toile qui, du cabinet de M. le comte de Caylus, a passé dans celui du roi[2], et sur une autre semblable publiée par M. Midleton[3], le corps est étendu sur un banc fait en forme de lion; à côté paraît un homme debout, la tête couverte d'un masque, et de sa droite élevée tenant un vase qu'il offre aux dieux avant que d'en verser la liqueur. Sur un cercueil conservé chez les Augustins de la place des Victoires, le corps est déjà renfermé dans sa caisse, et celui qui vient d'opérer, la tête couverte de la dépouille d'un animal, élève la main vers les cieux, dont il implore la faveur. Dans le bas-relief de Carpentras, un banc qui a la forme d'un lion soutient le corps de Thébé renfermé dans une caisse; un masque y retraçait imparfaitement les traits de son visage : deux embaumeurs tâchent d'ajuster le couvercle de la caisse *LL*; ils sont cachés, l'un sous le masque d'un épervier, l'autre sous celui d'un chien.

Un pareil déguisement tenait sans doute à la religion. J'avais rassemblé plusieurs conjectures pour en découvrir l'origine; mais après les avoir mises en œuvre, je me suis aperçu qu'un souffle détruirait cet édifice; je me contenterai d'observer que, suivant Horus Apollo, le chien était le symbole de ceux qui, parmi les Egyptiens, avaient le soin des funérailles; le témoignage de cet auteur confirme l'usage consacré par le monument, et le monument indique l'origine du symbole.

Je ne dirai rien des deux figures *MM* qui sont à genoux aux deux côtés de ce tableau; elles paraissent en différentes attitudes dans des sujets semblables, et n'en sont pas mieux connues.

Au-dessus du banc ou de la table, on voit quatre canopes *N*, c'est-à-dire, quatre vases dont les couvercles sont terminés en têtes d'oiseaux; ils contenaient les matières de l'embaumement, et nous en avons de pareils dans nos cabinets.

Je crois n'avoir rien oublié d'essentiel dans l'explication que j'ai donnée du bas-relief : il me reste à parler de son exécution.

Les objets qu'il offre à nos yeux ont très-peu de saillie, et ne sont chargés d'aucun détail. Le travail en est si grossier et si peu

[1] OEdip. AEgypt. t. 3, p. 512. — [2] Rec. d'Antiq. t. 5, pl. 8. — [3] Antiq. Midl. pl. 23.

recherché, qu'il ne paraît proprement qu'une ébauche, mais peut-être se montrait-il autrefois avec plus d'avantages; car en examinant le monument de près et avec attention, on s'aperçoit bientot qu'il était enrichi de couleurs qui sont presque éteintes aujourd'hui, mais qui pouvaient lui donner autrefois une sorte d'éclat. On les retrouvera retracées dans la copie que je joins à ce mémoire telles qu'elles ont été découvertes sur l'original par M. Calvet, médecin d'Avignon et correspondant de cette Académie. Je dois de plus à son goût et à ses lumières les doutes que je vais proposer sur l'antiquité de la partie du bas-relief marquée *AA* dans ma gravure.

1°. Cette partie manque dans la copie que M. Rigord donna du monument en 1704 : le bas-relief n'était donc pas entier alors.

2°. Le temps a répandu sur la partie que je regarde comme antique un vernis que l'art ne peut imiter, et qui ne paraît pas sur le fragment *AA*; d'un autre côté on distingue sur le fragment une couleur rougeâtre qui n'existe pas dans le reste de la pierre.

3°. Il y a dans la partie *AA* des traits qui décèlent un travail moderne; par exemple, dans les figures d'Osiris et d'Isis, les oreilles ne sont pas dans le caractère égyptien; elles sont relevées, et devraient être aplaties comme celle de la figure qui représente Thébé : de plus la coiffure d'Osiris, quoique copiée d'après un monument égyptien, est traitée mollement, et semble annoncer le copiste.

Ces raisons et d'autres qu'on pourrait y joindre nous font présumer que la pierre n'était pas entière quand elle tomba entre les mains de M. Rigord, et que cet antiquaire la fit mettre dans l'état où elle est à présent : la restitution était assez aisée : en jetant un coup d'œil sur le monument dans le temps même que nous le supposons mutilé, il était impossible de ne pas reconnaître Osiris dans la position et dans les attributs de la figure assise : l'espèce de fléau qu'il tient de la main droite paraissait encore dans la partie antique; ce qu'il tient de la main gauche est ce sceptre recourbé que l'on voit si souvent sur les statues et les bronzes qui représentent cette divinité : la partie supérieure du sceptre a disparu, mais on en aperçoit encore l'extrémité au-dessous du cou de la figure à l'endroit marqué *I*.

Du reste, soit qu'on regarde comme antique, soit qu'on prenne pour moderne le fragment *AA*, tous ceux qui sont familiarisés avec les monumens égyptiens conviendront sans peine que les deux figures placées à droite du buffet représentent Osiris et Isis. Je me flatte qu'après avoir lu mon mémoire, ils conviendront aussi que la première partie du bas-relief nous

offre Thébé occupée des fonctions de son ministère, que la seconde la représente dans le cercueil, et que toutes deux ont un rapport direct avec l'inscription qui les accompagne.

Mais cette inscription est en phénicien, et le bas-relief est égyptien : la langue phénicienne était-elle en usage en Egypte ? les rites égyptiens avaient-ils passé dans les pays habités par les Phéniciens? Ici je n'ai plus que des doutes à proposer. Je les hasarde parce qu'ils peuvent être utiles.

Voici des raisons pour prouver que nous devons ce bas-relief à des Phéniciens ; 1°. l'inscription est dans leur langue, et les lettres ressemblent pour la plupart à celles que nous voyons sur les médailles frappées par des Phéniciens, soit en Chypre, soit dans les pays voisins ; 2°. Osiris paraît avec ses attributs sur les médailles que ce peuple frappait dans l'île de Malte ; 3°. on ne trouve point en Egypte de pierres sépulcrales ornées d'inscriptions et de bas-relief, tandis qu'il est prouvé, par les marbres de Chypre et de Malte, que cet usage était connu des Phéniciens.

On peut opposer à ces raisons, 1°. que le culte d'une divinité, en passant chez une autre nation, s'altère et annonce toujours quelque mélange de rites dans les monumens qui les représentent ; mais dans le bas-relief de Carpentras tout est purement égyptien ; tout ressemble aux peintures tracées sur les mumies égyptiennes : 2°. que les Phéniciens peuvent avoir reçu le culte d'Osiris, mais qu'il est fort douteux qu'ils eussent adopté anciennement l'usage d'embaumer les corps, ou qu'ils l'eussent conservé dans le temps qu'on a fait ce bas-relief, dont l'époque concourt avec celle de plusieurs tombeaux phéniciens où l'on n'a trouvé que des squelettes : 3°. en adoptant le culte d'une nation, on n'affecte pas d'en emprunter l'habillement et jusqu'à la coiffure ; celle de Thébé est la vraie coiffure des femmes égyptiennes.

Toutes ces réflexions méritent peut-être qu'on suspende son jugement sur la nature du monument que j'ai tâché d'éclaircir ; faut-il supposer qu'il vient d'un canton de l'Egypte où la langue phénicienne était en usage ? vient-il de quelque île dont les habitans, Phéniciens d'origine, auraient consacré au dieu Osiris un temple toujours desservi par des ministres égyptiens ? c'est ce que je ne puis décider.

LETTRES

AUX AUTEURS DU JOURNAL DES SAVANS,

SUR

LES LETTRES ET INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES.

PREMIÈRE LETTRE.

J'AI l'honneur de vous adresser, messieurs, l'explication de quelques médailles phéniciennes qui me paraissent mériter l'attention des antiquaires. Leurs légendes, inconnues jusqu'à présent, offrent des singularités remarquables, et qui peuvent répandre quelques lumières sur un point de littérature qui commence à se développer à nos yeux. On sera sans doute surpris dans la suite qu'il ait fallu tant de temps et de peines pour éclaircir les monumens phéniciens; mais si l'on ne se souvient plus alors des obstacles qu'eurent à surmonter les premiers qui se condamnèrent à de pareilles recherches, on ne jouira pas moins du fruit de leurs travaux, et ce motif doit suffire pour ranimer leur zèle.

Les médailles que je publie[a] seront accompagnées de notes qu'il m'eût été facile d'étendre, et de l'analyse des mots phéniciens qu'il m'était impossible de supprimer; j'ai sacrifié sans peine tout ce qui m'aurait empêché d'aller rapidement au but, mais j'ai dû conserver ce qui était nécessaire pour y parvenir.

1°. La première médaille que je produis est au cabinet du roi, et dans celui de M. Pellerin (*voy.* le n°. 1); elle représente d'un côté la tête d'Antiochus IV, roi de Syrie, et au revers la figure de Neptune. Le nom du prince est exprimé en grec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, et ces deux mots sont suivis d'une inscription phénicienne que j'ai développée et tracée en caractères hébreux sous le même numéro. Elle renferme trois mots, dont voici l'analyse. On trouve d'abord, en commençant par la droite, deux *lamed*, un *aleph*, un *daleth*, un *caph* et un *aleph*. Le premier *lamed* est un article qui, sur plusieurs médailles phéniciennes, précède le nom des villes où elles ont été frappées. Les autres cinq lettres forment le nom de Ladika ou Laodika, etc., et désignent la ville de Laodicée. Le second mot est composé d'un *aleph* et d'un *mem*, et signifie *mère*. Le troisième mot contient un *beth*, un *caph*, un

[a] *Voyez la planche XVII.*

nun, un *ain* et un *nun*, c'est-à-dire, *in Canaan*. L'inscription entière doit donc se rendre par cette phrase latine : *Laodicæ matris in Canaan, de Laodicée mère en Canaan.* Reprenons cette inscription : la ville de Laodicée, dont il s'agit ici, connue aujourd'hui sous le nom de Latiké ou Ladik, était en Syrie sur le bord de la mer. Elle rapportait autrefois son origine à Séleucus Nicator (Strab. lib. 16, pag. 749), et de là on pourrait conclure qu'elle ne devait être habitée que par des Grecs, et ne pas offrir des lettres phéniciennes sur ces monumens ; mais Séleucus ne fit que la rétablir. Elle s'appelait plus anciennement Ramitha (Steph. Byzant.), et ce nom suppose que ses anciens habitans étaient Phéniciens.

Le titre de *mère* ou métropole qu'on lui donne sur la médaille, désignait dans cette partie de l'Orient des villes considérables. Dans le deuxième livre des Rois (chap. 20, vers. 19), il est dit : *Vous voulez détruire une ville, et mère en Israël ;* le Thargum de Jonathan expliquant ce verset, s'exprime ainsi : *Vous voulez détruire une ville qui est forte, grande et mère en Israël.* Il faut même observer que le titre de *mère* se trouve avec le même régime dans les textes cités et sur la médaille. On voit d'un côté *mère en Israël*, et de l'autre, *mère en Canaan.* J'observerai encore que dans le texte hébreu, on donne le nom de *fille* aux villes ou bourgades qui dépendaient des villes mères. C'est ainsi qu'on lit dans le livre des Nombres, ch. 21, v. 25, *Hesebon et ses filles.* Dans Josué, ch. 15, v. 45, *Accaron et ses filles.* Dans le premier livre des Paralip., ch. 2, v. 23, *Canath et ses filles*, etc. J'ajoute enfin que c'est vraisemblablement de là que plusieurs villes de Syrie, comme Damas, Tyr, Sidon, Laodicée, ont pris dans la suite sur leurs médailles le titre de métropole.

Je ne pourrais, sans une trop longue discussion, montrer que sous les rois de Syrie, le nom de Canaan convenait au pays où se trouvait la ville de Laodicée. Il suffit que ce nom soit clairement exprimé sur la médaille ; les peuples de ce canton l'avaient conservé comme ils ont conservé jusqu'aujourd'hui les anciens noms de leurs villes ; du temps même de S. Augustin, il était en usage aux environs d'Hippone ; c'est une remarque déjà faite par Bochard (Geogr. sacr. part. 2, lib. 2, cap. 16, pag. 767), qui rapporte ce passage de S. Augustin : *Interrogati rustici nostri quid sint, respondentes Chanani, corruptâ scilicet, sicut in talibus solet, unâ litterâ, quid aliud respondent quàm Chananæi.*

2°. La seconde médaille que je publie est du cabinet du roi et de celui de M. Pellerin. (*Voyez* le n°. 2.) Elle représente d'un côté la tête d'Antiochus IV, roi de Syrie, et au revers une proue de vaisseau, avec cette légende qui contient le nom de ce prince

et celui des Tyriens : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΤΥΡΙΩΝ. On trouve au-dessous de la proue une inscription phénicienne qu'il faut lire de cette manière. La première lettre est un *lamed* qui sert d'article, comme dans la médaille précédente. Viennent ensuite un *tsade* et un *resch* qui forment le nom de Tyr; il est suivi d'un *aleph* et d'un *mem;* c'est-à-dire du mot phénicien qui répond à celui de *mère*. Les quatres dernières lettres paraissent souvent sur les médailles de Sidon, et plusieurs savans les ont prises pour un *tsade*, un *daleth*, un *vau*, un *nun*, dont ils ont fait le nom de Sidon; mais ces lettres sont un *tsade*, un *daleth*, un *nun* et un *mem*. Ce qui fait *Sidonim, Sidoniorum;* la légende entière doit donc s'expliquer ainsi : *Tyri matris Sidoniorum*. Un pareil titre semble d'abord ne pas convenir à la ville de Tyr, qui, suivant plusieurs auteurs, était une colonie de Sidon. Mais les révolutions qu'elles avaient éprouvées l'une et l'autre pendant une longue suite de siècles, avaient pu confondre leurs droits et les traces de leur origine. Si l'une se prévalait de son ancienneté, l'autre pouvait se glorifier de son éclat et de sa puissance. Du temps de Salmanazar, Sidon paraît avoir été dans la dépendance de Tyr (Joseph. Ant. lib. 9, cap. 14), et plusieurs siècles après, lorsqu'on fit la distribution des provinces ecclésiastiques, elle fut comprise dans celle de la Phénicie première, dont Tyr était la capitale. D'ailleurs, dans les disputes qui s'élevaient entre les villes au sujet de la prééminence, il n'était pas toujours question de droits bien réels. Il est certain que Tyr et Sidon aspiraient également au titre de métropole de la Phénicie (Strab. lib. 16, pag. 756.) En conséquence Tyr a pu s'appeler *mère* ou métropole des Sidoniens, comme dans la médaille que je viens d'expliquer; et de son côté Sidon a pu se nommer *mère* ou métropole de Tyr, comme je crois l'apercevoir sur une médaille que Reland a publiée (Palæst. pag. 1014), et qui est au cabinet du roi et dans plusieurs autres cabinets (1).

3°. En parcourant la deuxième partie du cinquantième volume des *Transactions philosophiques*, j'ai trouvé à la page 791 une dissertation de M. Swinton, docteur d'Oxford, sur les caractères numériques des médailles phéniciennes. Ils s'étaient dérobés jusqu'à présent aux recherches des antiquaires. Le seul

(1) La ressemblance du *daleth* avec le *resch* dans l'écriture phénicienne, et les témoignages des anciens, qui, au lieu de dire *Tyrius*, disent souvent *Sarranus*, pourraient faire penser que la légende doit s'expliquer ainsi : *Tyri matris Tyriorum*. Mais, 1°. à quoi bon exprimer sur la monnaie que Tyr est capitale des Tyriens ? 2°. Lorsque sur les monumens phéniciens il se trouve des *resch* et des *daleth*, on prolonge souvent la queue des premiers pour les distinguer des seconds, et cette différence est constamment observée sur plusieurs médailles semblables à celles que je publie ici.

Rhenferdius (Peric Phœnic. p. 47) les avait entrevus sur une médaille dont Reland lui avait envoyé le dessin ; mais faute de secours, il n'en avait point connu la valeur. Des amis éclairés et respectables savent que je m'occupais depuis long-temps du même objet, que j'avais en conséquence rassemblé beaucoup de monumens phéniciens, et que j'étais sur le point d'en faire usage lorsque l'ouvrage de M. Swinton a paru. Il ne me reste donc que le plaisir de rendre justice à son travail, et peut-être le droit de proposer quelques difficultés sur les détails de son explication.

M. Swinton a rangé dans une même planche vingt-neuf médailles phéniciennes, toutes chargées de caractères numériques. Ces caractères sont précédés par un *schin;* c'est l'initiale du mot phénicien qui doit se rendre par le mot latin *anno*. Après le *schin*, vient une autre lettre que M. Swinton prend pour un *tsade*, initiale du nom de Sidon ; ainsi les deux lettres dont il s'agit, signifient, suivant l'auteur, *anno Sidonis*, et toutes les médailles qui les présentent à nos yeux doivent être attribuées à cette ville.

Mais la lettre que M. Swinton prend pour un *tsade*, est certainement un *thau*, et doit se réunir au *schin* qui le précède, pour former le mot qui en phénicien signifie une année. Ce mot est à peu près le même que celui dont se servaient les Syriens et les Samaritains pour désigner la même chose ; et comme les grammairiens observent que de *Benath filia* on a fait *Bath*, de même on a fait *schat* du mot *schenath;* mais il me suffit d'indiquer ces analogies, et d'en conclure que les deux lettres phéniciennes, dont je viens de parler, ne prouvent pas qu'il faille attribuer à la ville de Sidon toutes les médailles publiées par le docteur d'Oxford.

J'ajoute que sur quelques unes de ces médailles, il se trouve un nom de ville différent de celui de Sidon. Telles sont les quatre médailles qu'il a fait graver sous les n^os^. 5 et 6. J'en publie une frappée dans la même ville (*voyez* le n°. 3) ; elle est du cabinet du roi, et représente d'un côté une tête de Mercure avec le caducée ; on voit au revers une figure debout, tenant de la main droite, non une palme, mais un ornement qu'on appliquait à la proue des vaisseaux. Derrière cette figure sont quatre lettres phéniciennes ; la première est un *mem*, la seconde un *resch*, la troisième un *thau*, et la quatrième un *beth*, qui, se trouvant placé dans un sens contraire, ne doit pas se lier avec les trois autres. Ces dernières forment le mot *Marath*. C'est le nom de la ville de Marathus, située sur la côte de Phénicie, presque en face de l'île d'Aradus. Le *beth* qui vient après ce nom doit se joindre, peut-être avec le *thau* qui est de l'autre côté aux pieds de la fi-

gure, pour désigner le mois où l'on frappa la médaille ; mais loin d'étendre cette conjecture, j'observerai que sur plusieurs médailles de Marathus, le *beth* est figuré comme un *ain* phénicien. Si cette différence ne vient pas de l'artiste, on pourra lire *Marthah* au lieu de *Marath*.

Parmi les médailles publiées par M. Swinton, celles du n°. 1 et 2 doivent être effectivement attribuées à Sidon ; j'ai fait voir que celles des n^os^. 5 et 6 sont de Marathus. Les autres n'offrant que des types communs à plusieurs villes de Phénicie, il semble qu'il conviendrait de les laisser dans la classe des médailles qui sont encore incertaines.

Sur la médaille que j'ai placée sous le n°. 4, après le *schin* et le *thau* qui désignent le mot année, viennent un *mem*, un *aleph* et un *thau*. Les deux premières lettres, suivant M. Swinton, forment le mot phénicien qui exprime le nombre cent, et la troisième est le signe du nombre dix. J'aimerais mieux croire que cette dernière fait partie du mot qui signifie *centum*, et que ce mot est ici en construction. J'aurais d'autres remarques à proposer sur le même sujet, mais elles me meneraient trop loin. J'avertis seulement que loin de faire le moindre tort à l'opinion du savant anglais sur les caractères numériques phéniciens, elles ne serviraient qu'à la confirmer de plus en plus.

4°. M. Pellerin m'a communiqué quelques médailles d'Alexandre-le-Grand, sur lesquelles il a trouvé des caractères numériques phéniciens, et le nom de la ville d'Acca. Celle que j'ai fait graver sous le n°. 5 est en or, et représente d'un côté la tête de Minerve, et au revers une Victoire avec le nom d'Alexandre. Dans le champ on trouve d'abord deux lettres, dont l'une est un *ain*, et l'autre un *caph*, semblable à celui de la médaille de Laodicée, dont j'ai parlé (1). Ces deux lettres paraissent être le commencement du nom de la ville d'*Acca* en Phénicie, connue

(1) La forme de ce *caph* doit être ajoutée à l'alphabet que j'ai publié l'année dernière avec l'extrait d'un mémoire que je lus à l'Académie le 12 avril 1758, sur les *lettres et les monumens des Phéniciens*. (Voyez l'ouvrage de M. de Guignes, sur l'*Origine des Chinois*, Paris, 1759.) Mon objet, dans ce mémoire, est d'expliquer quelques inscriptions phéniciennes, et surtout celles de Malte et de Carpentras. Je passe ensuite aux médailles. Je fais voir que sur celles de Sicile le nom de la ville est souvent précédé par un *ain* et un *mem*, qui signifient *populus*, et que ce mot dans les auteurs fait partie du nom de la ville. J'y propose des réflexions sur cette médaille où l'on croyait trouver le nom et la tête d'Annibal ; sur celle que Goltzius a publiée avec le nom de Denys en grec et deux mots phéniciens au revers, qui me paraissent signifier *nouvelle ville*, légende qui se trouve sur une médaille phénicienne du cabinet du roi ; enfin sur la plupart de ces médaillons d'argent où l'on voit un lion domptant un taureau et un cerf, avec des légendes que je tâche d'éclaircir.

depuis sous le nom de Ptolémaïs. Au-dessous, à commencer par la gauche, sont trois unités suivies d'un trait horizontal, qui, suivant les exemples rapportés par M. Swinton, signifie dix; viennent ensuite deux traits semblables qui sont placés au-dessus l'un de l'autre, et qui peuvent indiquer le nombre vingt. Suivant cette explication, les caractères réunis donneront la trente-troisième année d'une ère. La médaille du n°. 6, frappée pour le même prince, dans la même ville, donnera l'année trente-six. M. Pellerin en a une troisième où l'on trouve l'année trente, et dans une quatrième du cabinet du roi, je n'aperçois bien distinctement que six unités. Il est impossible, quant à présent, de déterminer à quelle ère se rapportent ces différentes époques; il paraît seulement que quelques unes sont postérieures à la mort d'Alexandre; car on a long-temps frappé des médailles avec le nom de ce prince, et j'ajouterai en passant qu'on en a frappé même dans les endroits qu'il n'avait pas soumis à sa puissance. Telle est celle qu'on voit sous le n°. 7. Le P. Panel l'avait publiée sans en expliquer la légende. (Dissert. sur une médaille d'Alexandre, planche 1, n°. 1.) J'en ai vu plusieurs autres dans les cabinets d'Italie, et j'en ai acquis une pour celui du roi. Elles sont en général d'un travail excellent; le prince y paraît sous les traits que les auteurs anciens lui attribuent: le type du revers fait allusion à la Macédoine, et cependant les légendes qui varient sur la plupart de ces médailles sont en étrusque. Sur celle que je publie d'après le dessin du P. Panel (1), je lis d'abord avec M. Gori (mus. Etrusc. tom. 2, pag. 423), *Nuukrinum*, qui désigne la ville de Nucéria. Je lis ensuite *Alaphaternum*. C'est le même nom que Diodore de Sicile (lib. 19, pag. 707), et Tite-Live (lib. 9, cap. 41), donnent à la Nucéria de Campanie; mais je reviens aux médailles phéniciennes.

5°. Avant Alexandre, on frappait en Phénicie ou dans les pays voisins, des médailles au coin des rois de Perse, avec des époques relatives, suivant les apparences, à leur règne. Telle est celle qu'on voit sous le n°. 8, elle est du cabinet du roi, et représente d'un côté un Perse, tenant un arc de sa main, et fendant les flots sur un cheval marin. De l'autre côté est une chouette, avec une espèce de *lituus* et de fléau; symboles qu'on trouve sur quelques monumens égyptiens. Dans le champ on voit un *ain* suivi d'un caractère qu'on peut prendre pour un *caph*. C'est peut-être le nom de la ville d'Acca; les cinq unités qui sont tracées au-dessous peuvent désigner la cinquième année du règne de quelque roi de Perse, antérieur au roi de Macédoine.

(1) Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'il s'est glissé dans ce dessin quelques légères fautes de copiste.

On trouve de pareilles époques sur des médaillons d'argent frappés en Phénicie, et représentant d'un côté une galère à plusieurs rames avec un de ces dieux patœques dont les Phéniciens ornaient la poupe de leurs vaisseaux. Le revers offre aux yeux trois figures persanes, deux sont dans le char, et la troisième le suit à pied; la principale a la tête ornée d'une tiare, et paraît être un roi de Perse; sur les deux côtés sont en caractères phéniciens, soit des époques de règne, soit les premières lettres des noms de villes.

Je mets dans la même classe trois médailles gravées dans le cabinet de Pembrock. (P. 2, pl. 75.) Il me suffit d'indiquer ces faits et ces rapports: de plus longs détails pourraient excéder les bornes que je dois me prescrire, et je suis d'ailleurs forcé de leur substituer des réflexions qu'on m'arrache malgré moi, et que je vais exposer le plus succinctement qu'il me sera possible.

6°. Le 21 mars 1749, je lus à l'Académie des belles-lettres un mémoire sur deux médailles d'Antigonus, roi de Judée, qui sont au cabinet du roi. Adrien Reland les avait publiées, mais il n'avait point expliqué quelques lettres samaritaines qui accompagnent les types des revers. Je venais d'y découvrir le titre de grand-prêtre qu'avait pris Antigonus; et poussant mes recherches plus loin, j'avais trouvé le même titre, et le nom de Jonathan sur quelques petites médailles conservées dans le même cabinet. Il restait à expliquer ces lettres, et de ce nombre deux ou trois seulement étaient susceptibles de valeurs différentes. Leur extrême petitesse, les accidens qui en avaient altéré les traits, leur ressemblance avec d'autres lettres samaritaines, tout me tenait en garde contre les conjectures qui s'offraient à mon esprit: je consultai M. Bernard, interprète pour la langue hébraïque à la bibliothèque du roi; il soupçonna que les six premières lettres réunies signifiaient en hébreu, *et socii ejus;* et prenant la dernière pour une époque, il interprétait ainsi l'inscription entière. *Jonathan, grand-prêtre, et ses compagnons, la deuxième* ou *la quatrième année de son pontificat.* J'aurais adopté cette opinion, si la nature des lettres qui faisaient naître mes doutes, avait été suffisamment déterminée; mais elles paraissaient avec des différences sur des médailles de Jean, surnommé Hyrcan, publiées par Reland, et dans le cabinet de Pembrock, et ces différences produisaient des leçons propres à détruire l'explication que je viens de rapporter.

Dans ces circonstances, feu M. Brucker, professeur à Bâle, vint à Paris. Comme il était versé dans la connaissance des langues orientales, je lui communiquai mon explication des médailles

d'Antigonus et de Jonathan ; je lui fis part de mes doutes, il prit des dessins des médailles de Jonathan, me promit de les comparer avec la médaille conservée dans le cabinet de M. le comte de Pembrock, et partit pour l'Angleterre vers la fin de l'année 1749. Le 12 avril suivant, il m'écrivit de Londres qu'il n'avait pas vu ce cabinet, mais qu'il avait vu M. Swinton, docteur d'Oxford, connu dans la république des lettres par des ouvrages très-estimables. Il ajoutait ensuite : « Lui ayant parlé » d'une nouvelle découverte que vous aviez faite par rapport à » une médaille de Jonathan, il s'est impatienté d'en avoir un » dessin que lui ai donné tel que je l'avais pris grossièrement, » lorsque vous eûtes la bonté de me communiquer les médailles. » Il souhaiterait ardemment d'entrer en correspondance avec » vous, et il pense qu'il pourrait entièrement déchiffrer la mé- » daille en question. »

Ces dernières paroles ont rapport aux lettres sur lesquelles il était nécessaire de consulter la médaille de M. le comte de Pembrock.

Quelques mois après parut une dissertation de M. Swinton sur des médailles samaritaines et phéniciennes. J'y trouvai les médailles d'Antigonus et de Jonathan avec les mêmes interprétations que j'avais déjà proposées, à cela près que l'auteur cherchait à restituer les lettres que le temps a détruites sur celle d'Antigonus. Je gardai le silence à l'égard de cette dernière : l'auteur disait avoir travaillé d'après le dessin que Reland avait donné de la médaille, et M. Brucker ne me disait pas dans sa lettre qu'il lui eût fait part de la manière dont je lisais les mots qu'elle offre à nos yeux. Mais son témoignage sur celle de Jonathan me persuada qu'en effet M. Swinton avait adopté mon explication, et, flatté de son suffrage, je crus devoir le remarquer dans une note ajoutée à mon mémoire lorsqu'il fut imprimé en 1756.

Elle paraît avoir blessé le docteur d'Oxford ; il y répond dans sa dissertation sur les caractères numériques des médailles phéniciennes (*Transact. Philos.* vol. 50, part. 2, pag. 800), et s'il s'était contenté de rejeter les conséquences auxquelles ma note pouvait donner lieu contre mon intention, je les aurais désavouées sans peine. Mais, de la manière dont il se justifie, il semble m'accuser moi-même, et au milieu de plusieurs expressions que lui dicte sa politesse, il laisse entrevoir des soupçons qu'il est de mon devoir de détruire.

1°. Avant d'exposer sa première réponse, je dois observer que sur une des médailles samaritaines de Jonathan, on voit d'un côté des traces fugitives du nom d'Alexandre écrit en grec ; je

les avais fait apercevoir à M. Brucker, et j'avais paru douter en sa présence si la médaille n'avait pas reçu deux fois l'empreinte du coin, accident de fabrique dont on trouve des exemples fréquens sur les médailles d'un même prince. M. Brucker, peu familiarisé avec ce genre de monumens, confondit toutes ces idées, et pensa que la médaille, originairement frappée pour Alexandre-le-Grand, avait été sur-frappée au coin de Jonathan. C'est sur sa méprise que M. Swinton établit son premier moyen de défense; j'avais d'abord cru, dit-il, que le nom d'Alexandre se rapportait au héros de la Macédoine; mais j'ai pensé, d'après la lecture de son mémoire, qu'il désignait Alexandre, roi de Syrie, et j'ai substitué son opinion à la mienne sans en avertir. Je ne devais pas m'attendre à ce reproche : la médaille dont il est question diffère tellement de celles d'Alexandre-le-Grand pour le métal, la forme, le goût du travail et la nature des types, que les yeux les moins exercés seraient en état de saisir cette différence; et si j'avais été capable de l'erreur grossière qu'on m'attribue, comment tant d'habiles antiquaires, à qui j'avais montré la médaille, ne m'en auraient-ils pas tiré? Mais j'ai honte d'insister sur cet article, et j'ajouterai seulement que M. Swinton m'aurait rendu plus de justice, s'il avait vu la médaille.

Il insinue 2°. qu'il a expliqué toute l'inscription samaritaine, tandis que je n'avais fait que l'effleurer. Cette inscription est composée d'un petit nombre de mots. J'ai interprété les trois premiers qui sont les plus essentiels de tous, puisqu'ils donnent le nom et le titre du prince qui a fait frapper la médaille, puisqu'ils fixent la valeur de quelques lettres qui paraissaient sous une forme différente dans les autres monumens. Il reste sept lettres toutes connues, mais dont quelques unes ne paraissent pas assez décidées sur les médailles du cabinet du roi. J'ai mieux aimé les laisser dans l'incertitude que de les rendre encore plus incertaines à force de conjectures; l'explication qu'en donne M. Swinton, la même qu'en avait déjà donnée M. Bernard, et que nous avions communiquée à M. Brucker, n'est fondée sur aucun nouveau monument. Qu'a-t-il donc ajouté à mon interprétation?

3°. M. Swinton assure qu'il m'a rendu justice, et qu'il a clairement reconnu que j'avais le premier découvert les médailles qui appartiennent à Jonathan, grand-prêtre des Juifs. Je n'examine pas la nature de l'aveu qu'il en a fait; mais s'il a reconnu que j'avais lu avant lui le nom de Jonathan et le titre de grand-prêtre sur les médailles de ce prince, en quoi ma note est-elle offensante? J'y dis simplement que M. Swinton m'a fait l'honneur d'adopter cette explication.

Je ne répondrai pas aux plaintes de M. Swinton sur l'impression tardive des mémoires lus à l'Académie des belles-lettres. Ce retardement dont la cause est si bien expliquée au commencement du seizième volume de nos mémoires (pag. 1), et dont les effets deviennent de jour en jour moins sensibles, grâce au zèle des Académiciens, qui, depuis dix ans, ont rempli la place de secrétaire avec tant de succès, n'avait jusqu'à présent excité que les regrets des savans de l'Europe. Il était réservé à M. Swinton d'y chercher le principe d'un autre sentiment.

Je suis, etc.

Août 1760.

DEUXIÈME LETTRE.

Je viens de recevoir, messieurs, plusieurs copies d'une inscription phénicienne gravée sur un tombeau nouvellement découvert à Malte. On pourrait, à la faveur des différences qu'elles présentent, hasarder diverses explications de ce monument; mais il vaut mieux s'assurer d'une copie plus fidèle, et je me contente de vous observer, en attendant, qu'il contient avec le nom de la personne dont on a trouvé le corps dans le tombeau, d'autres particularités qui ne sont guères plus importantes.

Il peut sous un autre aspect intéresser les savans qui s'appliquent à l'étude des langues orientales. J'avais avancé dans un mémoire, lu en 1758 à l'Académie des belles-lettres, que les caractères phéniciens avaient varié suivant les lieux, et que le meilleur moyen, pour éclaircir cette littérature, était d'avoir des alphabets séparés et relatifs aux pays où les Phéniciens s'étaient établis; j'en publiai en conséquence pour les monumens de Tyr, de Chypre et de Sicile. La nouvelle inscription de Malte offrant à nos yeux des lettres dont on ignorait la forme ou la valeur, exige un alphabet particulier. Je l'ai dressé d'après les mots dont la leçon uniforme dans les diverses copies m'a paru incontestable, et je vous prie de l'insérer dans votre journal. (*Voyez la planche XXII.*)

Je suis, etc.

A Paris, ce 17 novembre 1761.

TROISIÈME LETTRE.

Vous eûtes la bonté, messieurs, d'insérer dans votre journal du mois d'août de l'année 1760, une lettre où je tâchais d'éclaircir quelques médailles phéniciennes que personne n'avait tenté d'expliquer. Celles qui vont m'occuper aujourd'hui, m'offrent à la fois des lumières qui peuvent hâter les progrès de ce genre de littérature, et des difficultés que je n'ai pu résoudre. Un tel aveu semblerait devoir me condamner au silence; mais j'ai pensé qu'en proposant ces difficultés comme autant de problèmes, j'engagerais les savans à nous en donner la solution. Mes efforts en produiront peut-être de leur part de plus heureux encore, et je verrai avec plaisir, dans leur succès, les ressources qui m'auront manqué.

Quand on veut fixer la valeur de certaines lettres inconnues, il est impossible d'éviter les détails minutieux et fatigans : mais il faut dans toutes les circonstances éviter le faste et les écarts de l'érudition et surtout n'user des conjectures qu'avec une extrême réserve. J'espère, messieurs, qu'en parcourant ces réflexions, vous vous rappellerez ce vers d'Horace qui devrait être la devise de tous les critiques :

Et quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.

La médaille que j'ai fait graver sous le n°. 1[a], soit par rapport aux types, soit par rapport au goût du travail, paraît être de la ville de Béryte, et se trouve dans le cabinet de M. Pellerin. La légende phénicienne du revers est composée d'un *lamed*, qui est l'article, d'un *beth*, d'un *heth*, d'un *resch*, et d'une lettre qui doit être un *teth* ou un *thau*. Quelque leçon que l'on préfère, on aura toujours le nom de Béryte. Voici maintenant les difficultés qui m'arrêtent. 1°. Le nom de Béryte sur les médailles et dans les auteurs est écrit en grec et en latin par un T. Ainsi la dernière lettre de la légende phénicienne devrait être un *teth*; d'un autre côté la forme de cette lettre a quelques rapports avec le *thau*, qui serait plus propre à terminer le nom de la ville. 2°. Au lieu du Bérut, les Arabes qui nous ont presque toujours conservé l'ancienne orthographe des noms orientaux d'hommes et de lieux, lisent *birut*, c'est-à-dire, qu'au *heth* radical qui paraît sur la médaille, ils ont substitué un *iod;* suffit-il de répondre que les Arabes ont dans quelques occasions suivi la prononciation des Grecs, et que ces derniers, comme on le voit sur une de leurs médailles (Recueil des méd. de peup.

[a] *Voyez la planche XVIII.*

et de villes, tom. 2, planche 81), ont quelquefois prononcé ΒΙΡΥ-τίων au lieu de ΒΗΡΥτίων. 3°. Etienne de Byzance (in Beryt.) dit que le nom de Béryte vient d'un mot phénicien qui signifie un *puits*, et suivant deux auteurs anciens dont il combine les témoignages, ce nom serait dérivé d'un autre mot phénicien qui désigne la *force*. Ces deux étymologies que Bochart a tâché de justifier (Geogr. sacr. lib. 2, p. 743) ne peuvent s'accorder avec la leçon que présente la médaille. Faut-il rejeter l'autorité de ces écrivains? Faut-il lire d'une autre manière la légende phénicienne dont j'ai donné l'analyse? C'est ce que j'ignore.

N°. 2. Ce médaillon d'argent, du cabinet du roi, ressemble extrêmement, pour le dessin et le travail, aux médailles de Sicile; la légende comprend trois lettres, dont la première, ainsi que la troisième, est un *aleph*. La seconde, inconnue jusqu'à présent, semble avoir la valeur d'un *he* dans une inscription nouvellement découverte à Malte. En lisant donc sur la médaille *aea* ou plutôt *oea*, on pourrait l'attribuer à la ville d'*Oea* située sur la côte d'Afrique à l'opposite de la Sicile; et s'il fallait rendre raison de la ressemblance qui se trouve entre ce monument et les médailles de cette île, j'observerai que la ville d'*Oea* fut plus d'une fois dans la dépendance des Siciliens, qu'elle les reconnaissait pour ses fondateurs, ou du moins qu'elle en avait reçu une colonie. En effet, Silius Italicus, après avoir cité plusieurs villes d'Afrique et marqué leur origine, ajoute en parlant d'*Oea* (lib. 3. v. 257.) *Oeaque trinacrios Afris permixta colonos*. Cependant comme j'hésite encore sur la nature de la seconde lettre, je demande si cette lettre serait mieux décidée sur quelque autre monument, ou si, en lui donnant une valeur différente, onpourrait attribuer la médaille à quelque ville de Sicile.

N°. 3. La légende de cette médaille est composée d'un *beth*, d'un *aleph*, d'un *resch*, ou *daleth*, d'un autre *aleph* et d'un *thau* ou *hé;* en prenant la troisième pour un *resch*, on aura בארא ou באראת. Ces deux mots ne different que par la terminaison et donnent le même nom de ville.

Cette leçon nous fait connaître une nouvelle forme d'*aleph* gravée sur une médaille semblable du cabinet de M. Pellerin. Voyez le n°. 4.

Je présume que ces monumens viennent originairement de Sicile; mais je ne sais à quel peuple il faut les rapporter. Si les médailles sur lesquelles on lit ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ étaient de la ville de ce nom qu'Étienne de Byzance (*in Empor.*) place dans cette île, ainsi que Paruta (Sicil. Numism.) et le P. Hardouin (Num. Pop.) l'ont pensé, nous serions guidés par la conformité de leurs types avec ceux de la médaille que j'examine. Alors nous nous

rappellerions l'exemple d'une ville de Sicile que les anciens nomment *Imachara*, *Hemicara*, etc., son vrai nom était *Mincara*; mais sur ses médailles ce nom est précédé du mot עם qui signifie *populus* et d'où on a fait *Immincara*, et par corruption *Imachara*, etc. En ajoutant de même le mot עם au mot נאראח, nous aurions un mot fort ressemblant à celui des médailles grecques que je viens de citer. Mais comme, suivant le P. Florès (Méd. de las col. p. 420), ces médailles se trouvent fréquemment aux environs de la ville d'Ampurias en Espagne, je n'insiste pas davantage sur ce point.

N°. 5. J'ai fait graver cette médaille d'après le dessin qu'en a donné don Velasquès (Ensay. sobre los alph. pl. xvij), mais j'ai présenté les lettres du revers comme elles paraissent sur une médaille du cabinet du roi. Ces lettres ont tourmenté les critiques. Rhenferdius (Pericul. phœnic. p. 22) qui n'en avait distingué que trois sur une médaille du cabinet de M. de Bary, les prit pour un *ain*, un *daleth* et un *resch*, et soupçonna qu'elles désignaient par leur réunion la ville de Gaddir ou Cadix.

Un auteur dont Le Clerc rapporte l'explication (Bibl. chois. tom. xj, p. 112) leur donne la même valeur, et prétend que le mot phénicien qui en résulte signifiant *un troupeau de bétail*, on a voulu par ce mot faire allusion aux thons qui sont représentés sur le revers de la médaille, et qui, suivant Pline et Ælien, vont communément par troupeaux.

Don Velasquès (Ensay. pag. 147) en publiant la légende en entier, a cru y distinguer le nom d'Asdrubal.

Enfin le P. Florès (Medal. de las col. de Esp. p. 445) ne fait attention qu'aux types, et sur quelques rapports généraux il attribue la médaille à Cadix.

La leçon que je propose ne laisse des doutes que sur la dernière lettre, indifférente d'ailleurs au sens du mot phénicien. Ce mot est composé d'un *ain*, d'un *beth*, d'un *daleth*, d'un *resch* et d'une lettre qui m'est inconnue. Les quatre premières suffisent pour désigner la ville d'Abdère en Espagne, qui, suivant Strabon (l. 3, p. 156), avait une origine phénicienne.

Les types de la médaille justifient cette interprétation, on les trouvera réunis sur une autre médaille que j'ai fait graver d'après le P. Florès. Voyez le n°. 6. Le revers nous présente, avec le nom de la ville d'Abdère, deux poissons placés dans l'entre-colonnement de la façade d'un temple.

Je connais donc la ville qui a frappé la médaille, je découvre son nom dans les quatre premières lettres phéniciennes gravées sur ses monnaies; mais la cinquième, formée comme une ligne perpendiculaire, échappe à mes recherches. Je l'envisage sous

toutes les valeurs qu'elle devrait avoir pour terminer un nom phénicien, tantôt comme un *aleph* ou comme un *he*, tantôt comme un *thau*, et je la retrouve combinée avec ces mêmes élémens sur d'autres monumens. Je suis donc forcé de la laisser dans l'obscurité où je l'ai trouvée.

N°. 7. Suivant M. Swinton, qui publia cette médaille en 1750 (Inscript. cit. Oxon 1750), la tête qu'elle représente est de Bacchus ou plutôt d'Antiochus IV, roi de Syrie. Les quatre lettres qui sont au-dessus de la massue sont un *lamed*, un *beth*, un *daleth* et un *tsade*, et donnent le nom de *Labedutz* ou *Lapethus*, ville de Chypre. Le nom placé au-dessous de la massue est composé d'un *caph*, d'un *beth*, d'un *daleth* et d'un *resch*, et de là résulte le mot phénicien KVPTR qui est le nom de cette île. L'auteur du précieux recueil qui vient de paraître sur les médailles des peuples et des villes a rejeté cette explication (tom. 3, p. 146). Trop éclairé pour ne pas attribuer cette médaille à quelque ville d'Afrique, il croit avec raison qu'il vaudrait mieux la rapporter à celle de Leptis, s'il est vrai, comme le prétend M. Swinton, que la troisième lettre du premier mot phénicien soit un *daleth*.

Voici maintenant la leçon que je propose. La première lettre est certainement un *lamed*, la seconde un *beth* qui paraît sous la forme la plus commune et la plus incontestable sur la médaille du n°. 8. Une inscription de Malte que j'ai tâché d'éclaircir dans un mémoire lu à l'Académie des belles-lettres, donne à la troisième la valeur du *koph* : reste la quatrième dont je parlerai bientôt.

Je pense que le *lamed* est un article, et que les deux lettres suivantes indiquent le nom de Bogud ou celui de Bocchus qui régnaient tous deux dans la Mauritanie. La médaille du n°. 8 autorise singulièrement cette leçon, puisqu'avec le même nom phénicien elle représente la tête d'un prince ornée d'un diadème.

Le nom de Bogud se termine communément par un D dans la plupart des auteurs latins (Hirtius, Suet.), et par un T sur une médaille unique nouvellement acquise pour le cabinet du roi. (Voyez le n°. 9.) Si celle que j'examine lui appartient en effet, la dernière lettre du nom phénicien sera un T ; car on ne saurait la prendre pour un D. Si au contraire ce monument est de Bocchus, la lettre que je cherche à connaître sera un *tsade* ou un *samech*, ou un *schin*, c'est-à-dire, qu'elle aura la valeur de la lettre S.

Pour procéder avec ordre dans cette recherche, il faut jeter les yeux sur la médaille du n°. 10 conservée dans le cabinet du roi et dans d'autres cabinets. On y voit d'un côté, avec le nom

phénicien dont il s'agit, deux têtes en regard, les mêmes qui paraissent sur la médaille du n°. 8, et de l'autre côté la tête d'Auguste; ce qui prouve que le prince à qui nous devons la médaille vivait du temps de cet empereur.

Bocchus est mort l'an 721 de la fondation de Rome (Dion, lib. 49), et Bogud l'an 723 de la même ère (*id.*, lib. 50), un peu avant la bataille d'Actium. La médaille est donc antérieure à cette bataille.

Pendant les premières années du triumvirat, ces princes ne paraissent avoir pris aucune part aux divisions de l'Empire romain, et rien ne les obligeait alors d'associer sur la monnaie leur nom avec celui des triumvirs. Mais depuis l'an 716, l'histoire nous représente Bogud dans les intérêts d'Antoine, et Bocchus dans ceux d'Auguste; le premier privé de bonne heure de ses Etats pour n'y plus rentrer, et le second enrichi de cette dépouille par la faveur d'Auguste avec qui il entretint des liaisons jusqu'à sa mort. (Strabon, lib. 8, p. 359; Dion, lib. 48, p. 561, lib. 50, p. 611, edit. Reim., etc.)

D'après ces réflexions, j'attribue la médaille à Bocchus, et je donne à la dernière lettre la valeur de la lettre S, sans décider si c'est un *samech*, un *tsade* ou un *schin*.

Nous connaissons plusieurs autres médailles de ce prince. Leurs types se retrouvent la plupart sur les médailles du jeune Juba à qui Auguste donna dans la suite les Etats de Bocchus et de Bogud. (Dion., lib. 53, p. 721; Strab. lib. 17, p. 828.) C'est une raison de plus pour attribuer les premières à un roi de Mauritanie. J'en ajoute une autre. Strabon dit (*ibid.*) que les habitans de la Mauritanie laissaient croître leur barbe, et ce témoignage est confirmé par les médailles des n^os^. 8 et 10.

Sur celle du n°. 8, on voit au revers une tête de femme couronnée de lierre, et cette tête est en regard avec celle de Bocchus sur la médaille du n°. 10. Je pense qu'elle représente une princesse de Mauritanie, et suivant les apparences, la femme de Bocchus. C'est ainsi que sur les médailles du jeune Juba, on voit quelquefois la tête et fort souvent le nom de Cléopâtre, son épouse. Cet exemple me dispense d'en citer d'autres (1).

La médaille du n°. 7 présente au revers une massue, avec deux mots phéniciens dont l'un me paraît être le nom de Bocchus; l'autre est composé d'un *mem*, d'un *beth*, d'un *koph* et d'un *resch*. La première diffère un peu du *mem* ordinaire, et la dernière pourrait absolument être un *daleth*. On pourrait lire en

(1) Si de nouvelles lumières nous forcent un jour d'attribuer ces médailles à Bogud, alors nous dirons que cette tête de femme est celle d'Eunoé que ce prince avait épousée, et qui fut aimée de César (Suet. in Jul. cap. 52).

conséquence מכקר ou מכקד ou bien הכקר ou הכקד. Comme des rois de Mauritanie ont pris le nom de Boccar, ce mot phénicien désignerait-il que Bocchus en descendait? Serait-ce une épithète de ce prince, ou le nom de son épouse? Ici les conjectures se présentent en foule, mais je me fais un devoir de les supprimer, ainsi que tout ce que je pourrais ajouter sur les médailles de Malte, de Cossura, et sur plusieurs médailles phéniciennes ou puniques qui m'occupent depuis long-temps.

Je suis, etc.

Novembre 1763.

RÉFLEXIONS

SUR QUELQUES CARACTÈRES PERSÉPOLITAINS

GRAVÉS SUR UN VASE (1).

Parmi tous les genres d'écriture qu'offrent les monumens anciens, il n'en est point de plus singulière que celle des ruines de Persépolis. Des lignes faites en forme de coin ou de clou, et ces lignes successivement perpendiculaires, obliques et horizontales, tantôt se croisant, tantôt se réunissant en angle, ne présentent point de lettre déterminée, de manière qu'au premier aspect on n'y trouve aucune ressemblance avec les caractères usités parmi les autres peuples. Des savans en ont conclu que cet assemblage bizarre de traits uniformes était moins une écriture, qu'une sorte d'ornemens en usage parmi les anciens Perses.

Le monument qu'on publie ici [a], suffirait pour détruire cette conjecture. Les caractères en sont les mêmes que ceux de Persépolis; mais les traits qui composent chaque élément, étant plus rapprochés, en font mieux reconnaître la forme. Qu'on jette en effet les yeux sur la planche des anciens caractères de Persépolis, insérée à la page 273 du second volume de Corneille Le Brun (édit. in-fol. Amst. 1718), on trouvera qu'une des lignes comprises sous le n°. 134, commence précisément par les deux premiers caractères gravés sur le vase de ce numéro; et l'on verra par cet exemple la méthode dont on se servira dans la suite pour réduire les caractères de Persépolis à une

(1) L'abbé Barthélemy communiqua ces réflexions au comte de Caylus, qui les inséra dans son *Recueil d'Antiquités*, t. 5, p. 82. — [a] *Voy. la Planche XV.*

forme plus connue. Je dis, dans la suite, parce que nous n'avons pas encore assez de secours pour entreprendre ce travail. Outre le vase dont il s'agit ici, il ne m'est tombé entre les mains que quelques cylindres où des figures persanes sont accompagnées de caractères persépolitains, mais plus dictincts et plus reconnaissables que ceux de Persépolis. Ces caractères sont en petit nombre, et paraissent tenir d'un côté à l'écriture égyptienne, et de l'autre à celle des anciens Perses. Ainsi l'alphabet égyptien aurait passé en Perse et y aurait, dans la suite des temps, formé les caractères de l'ancien persan.

EXPLICATION [1]

DES INSCRIPTIONS DE CINQ AUTELS GRECS [a].

N°. 1. Cet autel a trois pieds de haut, il est de marbre blanc, et a été trouvé dans l'église de S. Jean l'évangéliste à Magoula, auprès de l'ancienne Sparte. L'inscription qu'on y lit peut se rendre littéralement par ces mots : *de l'empereur Hadrien César, sauveur ou conservateur.* Avant que d'en fixer le sens, il faut observer que ce dernier titre se trouve dans une autre inscription du même prince, découverte à Smyrne [2], et qu'ainsi il ne suffirait pas pour prouver que ceux qui ont construit l'autel, eussent reçu des bienfaits particuliers de l'empereur Hadrien, si l'on ne savait d'ailleurs que ce prince avait plus d'une fois parcouru la Grèce, et qu'il se glorifie, sur ses médailles, d'avoir rétabli la province de l'Achaïe, qui, de son temps, comprenait, entre autres pays, tout le Péloponèse. Les Grecslui prodiguèrent les titres les plus fastueux; ils n'oublièrent pas celui de *sauveur*, qui, par le fréquent usage qu'on en avait fait, avait presque cessé d'être une distinction. On sait que Ptolomée, premier roi d'Égypte, Antiochus I, Démétrius I et Démétrius III, rois de Syrie, l'avaient pris sur leurs médailles; qu'on l'avait accordé à plusieurs autres rois grecs qui semblent n'avoir fait aucun effort pour le mériter, et qu'enfin dans des temps postérieurs les Grecs en abusèrent au point d'appeler Néron *le sauveur de toute la terre.* Je croirais volontiers qu'ils n'avaient fait que traduire en leur langue ces mots : *Salus generis humani*, qu'on lisait sur les

[1] Cette explication fut donnée par Barthelemy au comte de Caylus, qui l'inséra dans son *Recueil d'Antiquités*, t. 1, p. 61. — [a] *Voyez la Pl. XVI.* — [2] Voyag. de Wheler, t. 1, p. 264.

médailles frappées à Rome, pour quelques uns des premiers empereurs ; mais il faut avouer en même temps que dans ce genre de flatterie les Grecs n'avaient pas besoin de modèles. En supposant que l'inscription de l'autel soit entière, elle peut recevoir deux interprétations, et désigner qu'il a été élevé par les ordres de l'empereur Hadrien en l'honneur de quelque dieu, ou qu'il a été consacré à ce prince lui-même. Si l'on avait voulu rendre la première de ces idées, on n'aurait pas manqué d'exprimer le nom de la divinité que l'empereur voulait se rendre favorable par cet hommage. La seconde interprétation me paraît plus conforme à l'empressement qu'il eut à partager dès son vivant les honneurs immortels [1]. Les historiens nous apprennent qu'il se consacra à lui-même un autel dans la ville d'Athènes [2], et qu'il permit aux Grecs de lui bâtir plusieurs temples [3]. Mais sans sortir des environs de Magoula, où l'autel a été trouvé, M. l'abbé Fourmont a rapporté deux inscriptions déterrées à Sparte, dans lesquelles on donne à ce prince le titre de très-divin, ΘΕΙΟΤΑΤΟΣ. Je n'ignore pas que les formules de consécrations employées sur les monumens anciens sont communément tournées d'une autre manière, et qu'au lieu de dire *de l'empereur Hadrien*, il aurait fallu dire *à l'empereur Hadrien ;* mais cette règle n'est pas si générale qu'on ne puisse lui opposer des exemples contraires. Zozime rapporte [4] qu'en faisant creuser à Rome dans le champ de Mars, on trouva un autel où ces mots étaient écrits : *de Pluton et de Proserpine.* On avait ici sous-entendu le mot *autel* qui se trouve exprimé sur plusieurs autres monumens semblables, sur lesquels on lit : *Ara Solis, ara Ventorum, ara Neptuni,* etc. On pourrait croire qu'on l'avait sous-entendu de même sur l'autel de Magoula, ou bien que ce mot a disparu, et qu'il s'y trouvait joint non-seulement avec le nom d'Hadrien, mais encore avec le titre d'Auguste qu'on ne lit plus dans l'inscription, quoiqu'il dût naturellement accompagner celui de César.

N°. 2. Cet autel n'a point d'inscriptions. On l'a trouvé dans la ville d'Athènes. Il est de marbre blanc, et a trois pieds de hauteur.

N°. 3. La ville d'Amyclée, située au midi de Lacédémone [5], dont elle n'était éloignée que d'environ une lieue, renfermait dans son enceinte un des plus anciens et des plus célèbres temples de la Grèce [6]. Il avait été fondé vers l'an 1480 avant l'ère vulgaire, et le culte d'Apollon [7], à qui il était consacré, y subsis-

[1] Spart. p. 7. — [2] Id. ibid. — [3] Dio. lib. 69, p. 795. — [4] Lib. 2. — [5] Polyb. lib. 5, p. 367, edit. Casaub. — [6] Id. ibid. — [7] Philost. de vitâ Apoll. lib. 3, cap. 14.

tait encore dans tout son éclat du temps de Pausanias qui vivait vers le milieu du second siècle de l'ère vulgaire. M. l'abbé Fourmont a trouvé dans ses ruines le catalogue des prêtresses qui le desservaient. C'est une des plus anciennes inscriptions qui soit venue jusqu'à nous : et comme avec le nom de ces prêtresses, elle contient aussi les années de leur sacerdoce, elle répandrait un grand jour sur la chronologie, si elle était entière ; mais dans l'état où elle se trouve, elle peut être très-utile pour la philologie. C'est dans ces mêmes ruines qu'on a déterré le troisième des autels gravés dans la planche. Le mot ΑΠΟΛΟΝΙ que l'on y voit prouve qu'il avait été consacré à Apollon. Ce mot va de droite à gauche, façon d'écrire que les Grecs avaient empruntée des Orientaux, à qui ils devaient leur alphabet. Le nom d'Apollon n'est écrit qu'avec un seul lambda, comme on le voit souvent dans d'autres inscriptions trouvées à Lacédémone. Les omicrons sont faits en forme de triangle, et l'un de ces omicrons tient lieu d'oméga, que les Grecs n'ont connu qu'assez tard. Toutes ces singularités, et bien d'autres que je pourrais rapporter, m'engagent à croire que ce monument est antérieur de huit à neuf siècles à l'ère vulgaire. Il est de marbre noir et sa hauteur est de trois pieds.

N°. 4. A cinq cents pas du temple d'Apollon Amycléen, M. l'abbé Fourmont découvrit un autre petit temple, dont il a donné la description dans les mémoires de l'Académie des belles-lettres[1]. Une inscription en caractères très-anciens, tracés sur le frontispice, nous apprend qu'il avait été consacré à la déesse Onga par Eurotas, roi de Lacédémone, près de quinze cents ans avant J. C. Il paraît que sous le nom d'Onga les Phéniciens adoraient la même divinité que les Grecs sous le nom de Minerve [2]. Nous savions que son culte avait été établi de très-bonne heure, et peut-être par Cadmus dans la ville de Thèbes [3] ; mais nous ignorions qu'il se fût introduit dans la partie méridionale du Péloponèse, et comme il n'y a pas d'apparence qu'il y ait passé de la Béotie, c'est une très forte présomption que les Phéniciens l'ont apporté dans ce canton. Deux bas-reliefs trouvés dans le temple d'Onga, et représentant des vases, des couteaux, des pieds, des mains, et d'autres parties du corps, feraient soupçonner qu'on immolait à cette déesse des victimes humaines ; ils nous apprennent du moins que son temple était desservi par des prêtresses. On lit sur un de ces bas-reliefs : ΑΑΥΑΓΕΤΑ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ ΙΕΡΕΙΑ, *Layagète, fille d'Antipater, prêtresse.*

Après ces notions générales, le monument qui donne lieu à

[1] T. 15, p. 402. — [2] Steph. Ὄγκαιαι. Hesych. Ὄγγα. — [3] Schol. AEschyl. p. 130, edit. Stanlei.

cet article n'a plus rien d'obscur, c'est un autel sur lequel on lit : ΚΛΕΟΔΑΜΑ ΟΓΑΙ, *Cléodama à Onga;* ou, Cléodama a consacré cet autel à la déesse Onga : l'inscription est en *boustrophédon*, c'est-à-dire, que les deux lignes vont alternativement de droite à gauche et de gauche à droite. Il n'y a qu'un gamma dans le mot ΟΓΑΙ, parce que l'usage était alors de supprimer les lettres doubles. Enfin l'inscription étant en dialecte dorique, le datif du mot ΟΓΑ a dû se terminer de même en A, et on y a joint un I, qui anciennement caractérisait ce cas, et qu'on a remplacé depuis par un ïota souscrit. Cet autel, que je crois aussi ancien que le précédent, est de pierre noire; il a deux pieds et demi de hauteur.

N°. 5. Celui-ci est de même hauteur, d'une même qualité de pierre, et s'est trouvé dans le même endroit. L'inscription n'est pas entière; et les deux mots qui restent font croire que cet autel avait été consacré à Onga par Démétria, qui peut-être était une prêtresse de son temple.

REMARQUES

SUR UNE INSCRIPTION GRECQUE,

TROUVÉE PAR L'ABBÉ FOURMONT DANS LE TEMPLE D'APOLLON AMYCLÉEN, ET CONTENANT UNE LISTE DES PRÊTRESSES DE CE DIEU.

Les Grecs étaient dans l'usage de graver sur le marbre et sur l'airain, les traités d'alliances ou de paix qui unissaient les nations entre elles, et les lois qui assuraient la tranquillité des citoyens. Ils conservaient de la même manière le souvenir des grands événemens auxquels ils avaient eu part, et la succession des princes qui les avaient gouvernés. Des éloges magnifiques, exprimés simplement sur la base d'une statue ou sur un tombeau, consacraient la mémoire de ceux qui avaient défendu leur patrie par leur valeur, qui l'avaient illustrée par leurs talens, ou qui l'avaient enrichie par leurs bienfaits. Par ce moyen la Grèce se trouva remplie de monumens en tout genre, et présenta de tous côtés une image touchante du zèle que les particuliers avaient eu pour sa gloire, et de la reconnaissance dont elle avait payé leurs efforts.

La plus grande partie de ces monumens est maintenant ense-

velie dans les ruines de ce pays célèbre ; et nous devons le petit nombre de ceux que nous connaissons à des voyageurs souvent peu exacts, et plus souvent obligés de les conquérir sur une nation qui, en les détruisant, semble reconnaître qu'elle n'est pas digne de les posséder.

Parmi les inscriptions que leurs travaux nous ont procurées, on en voit bien peu qui remontent au-delà de quelques siècles avant l'ère vulgaire ; non toutefois que les Grecs n'en eussent de très-anciennes, puisque Hérodote [1] en a rapporté qui sont antérieures à la guerre de Troie ; mais parce que celles d'un temps postérieur ont dû se mieux conserver, et s'offrir en plus grand nombre aux recherches des curieux. Aussi fut-on frappé, dans le dernier siècle, de la découverte que M. Galland fit d'une inscription, conservée aujourd'hui dans le cabinet de l'Académie, et connue sous le nom de marbre de Nointel. Cette inscription [2], qui est d'environ l'an 450 [a] avant l'ère vulgaire, était regardée comme le plus ancien monument en ce genre, lorsque les Anglais, en visitant les ruines de Sigée, en découvrirent un que Chishull [3] publia avec un ample commentaire. Cependant cette inscription, suivant Chishull lui-même, n'est guère antérieure que d'un siècle au marbre de Nointel ; et de combien de siècles se trouve-t-elle postérieure à quelques inscriptions que M. l'abbé Fourmont a rapportées de son voyage du Levant? Cet académicien en a fait graver [4] qui ont sept à huit cents ans avant J. C. ; et dans sa collection, que M. l'abbé Sallier et M. Melot ont bien voulu me permettre de parcourir, j'en ai trouvé qui remontent à des temps encore plus éloignés. Telle est entre autres celle que les auteurs du nouveau traité de Diplomatique [5] viennent de donner, et dont M. l'abbé Fourmont déterra les fragmens dans le temple d'Apollon Amycléen, en Laconie. Elle est en boustrophédon, c'est-à-dire que les lignes vont alternativement de droite à gauche, et de gauche à droite. J'en joins ici la copie, que M. le comte de Caylus a eu la bonté de faire graver *(voyez la planche XX.)*

A la première lecture que je fis de cette inscription, je crus y reconnaître cette suite de prêtresses d'Apollon Amycléen, dont M. l'abbé Fourmont avait parlé dans la relation de son voyage [6], et sur laquelle l'historien de l'Académie a remarqué que ce qui relève le mérite de cette inscription, n'est pas de ce qu'elle est écrite en boustrophédon de différentes espèces, selon l'écriture

[1] Liv. 5, chap. 59. — [2] Montfauc. Palæog. græc. lib. 2, cap. 4. — [a] Dissertation de M. de La Bastie, dans le *Recueil des Inscriptions* de M. Muratori, t. 1, p. 43. — [3] Antiq. asiat. — [4] Mém. de l'Acad. t. 15. — [5] Nouv. traité de Dipl. p. 615. — [6] Mém. de l'Acad. t. 7, hist. p. 358.

usitée dans les différens âges; mais c'est de ce que les années du sacerdoce des prêtresses d'Apollon y sont marquées depuis la fondation du temple de ce dieu, par Amyclas roi de Lacédémone, jusqu'au temps où les Romains conquirent ce pays-là. M. Fréret dit la même chose dans son mémoire sur l'art de l'équitation parmi les Grecs [1].

Comme les RR. PP. Bénédictins n'ont pas fait attention à ces passages, et qu'ils ont présenté l'inscription sous un point de vue bien différent, j'ai cru devoir l'examiner de nouveau, non pour attaquer des auteurs aussi respectables par leur érudition que par leur modestie, mais uniquement pour tâcher de fixer nos idées sur un des plus précieux monumens qui soient venus jusqu'à nous.

Je commence par exposer la manière dont les RR. PP. Bénédictins lisent l'inscription.

ΜΗΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ.... ΤΕΕΡ ΕΚΑΛΙΠΑΚΣ.... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΝΓΚΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ.... ΜΑΤΕΕΡ Κ ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΔΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΔΕΡΟΣΕΟ ΜΑΤΕΕΡ ΝΚΑΜΑΜΟΝΑ ΤΟ.... ΛΙΓΟ ΜΑΤΕΕΡ Μ.... ΝΗΕΓΟΟΙΑ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ.... Κ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ ΛΑΜΑΚΑΙΣ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΕΡΓΑΙΑ ΤΟ ΚΑΙ ΑΚΕΡΑΤΟ ΚΟΡΑ. ΝΑΓΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΚΟΡΑ ΛΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΣΕΚΕΠΑΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟ ΣΕΚΕΠΑΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ ΣΕΚΟΛΑ ΤΟ ΣΕΚΙΛΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ΒΣΕΚΕ ΝΟΜΟ ΤΟ ΑΛΚΙΔΟΚΟ ΜΑΤΕΕΡ ΑΠΕΣΟΠΙΣ ΤΟ ΑΓΚΙΔΑΜΟ ΜΑΤΕΕΡ, etc.

Les auteurs de la Diplomatique, qui, dans des *scholies* particulières, ont tâché d'expliquer les noms contenus dans l'inscription, avouent qu'ils ne se flattent pas de les avoir tous lus parfaitement. Ils ajoutent, dans le corps de leur ouvrage, que l'inscription ne saurait nous instruire *sur le temps auquel et le sujet pour lequel elle fut gravée;* qu'à l'égard du but général que l'on s'était proposé, on pouvait croire que ce monument avait été consacré à la gloire de quelques dames qui avaient pris les armes pour la défense de leur patrie, ou qui, par un motif de religion, avaient fait des présens au dieu que les Amycléens adoraient. Enfin ils observent, dans une note, que si l'on veut que ce soit une suite de prêtresses qui se soient succédées, le seul changement de l'ο en ου, depuis la vingtième ligne, peut favoriser cette opinion.

Ils ne se seraient peut-être pas expliqués avec tant d'incertitude, s'ils avaient fait une remarque qui seule peut faciliter la lecture et l'intelligence de l'inscription; c'est que les mots ΜΑΤΕΕΡ et ΚΟΡΑ sont toujours suivis d'une ou de deux lettres

[1] Mém. de l'Acad. t. 7, p. 297.

numérales, qui désignent les années que les personnes mentionnées dans l'inscription ont passées dans quelque emploi. Les RR. PP. Bénédictins ont joint ces lettres avec le mot suivant, et en ont fait des noms dont la prononciation est quelquefois barbare, ainsi qu'ils en conviennent eux-mêmes; mais pour se convaincre s'il faut détacher ces lettres, on n'a qu'à parcourir l'inscription, et la lire de cette façon.

...ΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ... ΜΑΤΕΕΡ Ε ΚΑΛΙΠΑΚΣ... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ou ΝΓ ΠΑΧΙΑ ou simplement ΑΧΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ, etc.

Ainsi la première de ces femmes avait été revêtue de sa dignité pendant cinq ans, la seconde pendant cinquante ou cinquante-trois ans, la troisième pendant vingt ans, la quatrième pendant vingt-quatre ans, et ainsi des autres. J'ai rendu le premier mot par ΕΝΑΛΙΑ et non par ΜΗΕΝΑΛΙΑ, j'en dirai la raison après que j'aurai justifié la manière dont je propose de lire l'inscription.

La ligne vingt-troisième contient ces mots, ΜΑΡΠΕΖΑ ΤΟΥ ΠΙΖΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Β, et la ligne vingt-quatrième commence par celui-ci, ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ, etc. N'est-il pas plus naturel de dire que cette Marpessa avait exercé pendant deux ans les fonctions dont elle avait été chargée, que de joindre le B avec le mot suivant et en composer celui-ci, ΒΜΕΛΑΝΙΠΠΑ? Il est si clair que ce B est une lettre numérale, que les PP. Bénédictins n'ont pas pu se dispenser de soupçonner qu'elle pouvait signifier que Marpessa était la seconde fille de Pisandre; conjecture qui tombera d'elle-même, si j'achève de prouver que l'inscription renferme autant d'époques que de noms principaux.

Dans les inscriptions qui contiennent de longues listes de magistrats ou d'autres personnes, les mêmes noms reviennent assez souvent, et sont ordinairement écrits de la même manière : s'ils paraissent défigurés, on ne peut les rétablir qu'en les dépouillant de ce qui les rend méconnaissables aux yeux; ainsi, puisque dans la treizième ligne nous lisons distinctement le nom de Salamis, nous devons, en le retrouvant dans la vingt-unième, conclure que la lettre A qui le précède lui est étrangère. Je dis la même chose du mot ΑΜΟΜΟΝΑ qui se trouve en quatre endroits de l'inscription, et dont on sera obligé de faire autant de noms différens, si l'on n'a soin d'écarter les lettres numérales qui le précèdent.

Une autre remarque fortifiera l'opinion que je défends, et répandra un grand jour sur l'inscription. Elle roule sur une lettre qui paraît 1°. à la fin de la vingt-quatrième ligne, où elle est représentée sous la forme d'un carré divisé en quatre parties

par deux lignes qui se coupent perpendiculairement; 2°. au commencement de la première ligne, où elle se trouve avec quelque différence; 3°. à la septième ligne, où un accident arrivé au marbre permet à peine de la distinguer. Les RR. PP. Bénédictins l'ont prise pour un H, et lui ont même donné ce rang dans leur alphabet des anciennes lettres grecques, fondés uniquement sur ce qu'elle a beaucoup de ressemblance avec le heth Samaritain, et qu'elle ne diffère aucunement du heth des Etrusques. Il est vrai que le heth Samaritain a quelque rapport avec la lettre dont il est question; mais il en a bien plus avec le Θ, tel qu'il est figuré dans une des inscriptions que M. l'abbé Fourmont avait trouvée dans la ville d'Amyclæ, et qu'il a publiée dans le quinzième volume de nos Mémoires. Ainsi tout ce qu'on peut conclure de ce parallèle, c'est que les Grecs, en empruntant leurs lettres des Phéniciens, donnaient à leur thêta la même forme que ceux-ci donnaient à leur heth.

A l'égard des Etrusques, les savans qui se sont exercés sur la langue de cette nation, n'ont point inséré dans les différens alphabets qu'ils ont publiés, la lettre que nous examinons; j'en excepte M. Bourguet, professeur de Neuchâtel, qui lui donne effectivement la valeur de l'héta : j'ignore sur quoi il peut s'être fondé; car, de tous les monumens étrusques recueillis par Gruter, Fontanini, Dempster, Buonarroti, Gori, Maffei, etc., je n'en trouve qu'un qui présente cette lettre. C'est une espèce d'alphabet qui était tracé avec d'autres inscriptions dans une grotte déterrée en 1698 auprès de la ville de Sienne, et qui, conjointement avec ces inscriptions, fut gravé par Jean Bartoli, et inséré dans le supplément que François Bartoli, son fils, ajouta au livre intitulé : *Antiche Pitture*. M. Buonarroti en a de même fait usage dans son supplément au Dempster. La lettre en question paraît dans cet alphabet entre l'N et l'O, comme pour tenir lieu du Ξ grec, et se trouve par là distinguée de l'héta qui paraît en son rang sous une autre forme.

Cependant, comme l'autorité de M. Bourguet suffit pour balancer toutes ces raisons, je veux supposer que la lettre dont il s'agit faisait la fonction de l'héta parmi les Etrusques; s'ensuit-il qu'elle eût la même valeur parmi les Grecs? Non, sans doute, et les monumens qui nous restent de ces derniers, montrent évidemment qu'ils la regardaient comme un Θ. Dans l'inscription de Sigée, dans celle d'un athlète vainqueur aux jeux néméens [1], expliquée par M. de La Bastie, dans celles de Délos et d'Hérode Atticus, enfin sur une médaille d'Athènes, publiée dans le 5e. volume du journal intitulé : *Osservazioni Litterarie*, le Θ

[1] Murat. Nov. thes. Inscrip. ant. t. 1, p. 35.

ne diffère de la lettre dont il est question qu'en ce qu'il est rond, au lieu que celle-ci est carrée. Mais cette légère différence ne doit pas nous arrêter ; les lettres grecques qui sont aujourd'hui arrondies, telles que le B, l'O, le P, ont été originairement angulaires : d'ailleurs le Θ est carré dans une des inscriptions que M. l'abbé Fourmont a publiées ; et parmi celles qui ne l'ont pas encore été, il s'en trouve une où le nom d'Athamas est écrit avec un thêta parfaitement semblable à la lettre qui termine la vingt-quatrième ligne de l'inscription (*voy. la planche XXIV*).

Il suit de là que le commencement de l'inscription a disparu, et que les deux premières lettres qu'on y voit, loin de se joindre au mot suivant, doivent être regardées comme une époque qui désigne la quarante-neuvième année, et se rapporter au nom qui les précédait. Les RR. PP. Bénédictins pensent au contraire que c'est l'extrémité inférieure de l'inscription qui n'est pas venue jusqu'à nous ; ils s'appuient sur ce que les deux dernières lettres sont un K et un A, qu'ils prennent toujours pour une abréviation de la conjonction *καὶ*. Mais puisque ces deux lettres désignent l'année, on ne pourra plus dire qu'elles suspendent le sens de l'inscription.

Voici donc la manière dont je pense qu'il faut la lire.

Lignes 1 *et* 2 (*Pl. XX*). ΜΘ, époque qui désigne l'année 49, et qui se liait avec le nom qui a disparu : ΕΝΑΛΙΑ ΤΟ ΑΜΟΚΕΛ... Ε ; l'article ΤΟ est mis pour ΤΟΥ. L'inscription est en dialecte dorique, et les Doriens, dans les premiers temps surtout, formaient le génitif de l'article avec un T et un Ω : or comme l'Ω long n'était pas encore introduit dans leur alphabet, on employait l'omicron à sa place. ΑΜΟΚΕΛ... est pour ΑΜΥΚΛΑ ou ΑΜΥΚΛΑΙΟ, l'omicron est à la place de l'upsilon ; l'epsilon qui est entre le cappa et le lambda répond au *scheva* des Hébreux, et les premiers Doriens l'ajoutaient volontiers pour éviter, à ce qu'il paraît, la rencontre de deux consonnes dans une même syllabe : les deux ΕΕ dans le mot ΜΑΤΕΕΡ font la fonction de l'héta, l'epsilon qui suit ce mot désigne l'année cinquième.

Lignes 2 *et* 3. ΚΑΛΙΠΑΚΣ... ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Ν ou ΝΓ. Le premier mot n'est pas entier, et il serait difficile de le restituer. Les lettres numérales désignent l'année 50 ou 53.

Lignes 3 *et* 4. ΑΧΙΑ ou ΠΑΧΙΑ ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ. Peut-être que le premier mot n'est pas entier, et qu'il faut lire ΑΚΡΑΙΑ. Le K signifie 20.

Lignes 4 *et* 5. ΚΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΚΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ : c'est-à-dire *Χαράδρις τοῦ Χαράδρου μάτηρ*, 24.

Lignes 5 *et* 6. ΑΜΟΜΟΝΑ, c'est-à-dire ΑΜΥΜΩΝΗ. L'upsilon est formé de la même manière que l'omicron, et de là vient que

les Doriens ont dit ΑΜΟΜΩΝ au lieu d'ΑΜΥΜΩΝ. ΤΟ ΔΕΡΟΣΕΟ, c'est-à-dire ΔΡΟΣΕΟ, ou ΔΡΥΣΕΟ, venant de ΔΡΟΣΗΣ ou ΔΡΥΣΗΣ, dont le génitif a pu se terminer en ΕΩ, suivant le dialecte en usage dans le Péloponèse. ΜΑΤΕΕΡ ΝΕ, c'est-à-dire 55.

Lignes 6 *et* 7. ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ.... ΛΙΠΟ ΜΑΤΕΕΡ Μ... c'est-à-dire 40 ou environ. Les deux lettres qui manquent au second mot doivent être un Φ et un Ι, ou un Κ et un Α, et former, avec celles qui restent, le nom de Philippe ou celui de Callippe, écrits l'un ou l'autre avec un seul Π, comme nous avons vu plus haut le nom de Callimaque, et comme nous verrons plus bas celui de Callicratès, écrit avec un seul lambda. Le nom dont il reste des traces à la fin de la septième ligne, n'est plus lisible, parce que le marbre était cassé en cet endroit.

Lignes 8 *et* 9. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ ϗ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ΜΑΤΕΕΡ. Il faut observer ici que le cappa, mis après le nom d'Aristandre, est l'abrégé de la conjonction Καὶ et qu'il est renversé, afin qu'on ne le prenne pas pour une lettre numérale.

Lignes 9 *et* 10. Après le mot ΜΑΤΕΕΡ est une fracture qui semble avoir détruit une époque, car les deux lettres ΑΑ appartiennent, selon toutes les apparences, au mot suivant, et sont le commencement du mot ΑΑΜΑΚΑΙΣ, formé de ΑΑΜΑΧΟΣ[1], nom très-commun aux anciens habitans de la Laconie. Mais on pourrait aussi diviser ce mot, en regardant les deux premières lettres comme numérales, et l'on aurait alors ΑΑ (31), époque relative aux mots précédens, et le mot ΜΑΧΑΙΣ, qui commencerait la phrase suivante. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΜΑΧΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΕ (25), il faut lire ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ, c'est une faute du graveur ou du copiste.

Lignes 10 *et* 11. ΑΠΑΙΑ, c'est-à-dire ΑΦΑΙΑ, nom de déesse dans Pausanias[2] : le Π est pour le Φ, parce que cette dernière lettre n'était pas encore introduite dans l'alphabet. ΤΟ ΚΑΛΙΚΕΡΑΤΟ, c'est-à-dire ΤΟΥ ΚΑΛΙΚΡΑΤΟΥ ΚΟΡΑ ΝΑ (51).

Lignes 11 *et* 12. ΑΜΟΜΟΝΑ *ἀμυμώνη* ΤΟ ΚΑΛΙΜΑΚΟ *τῦ* Καλλιμάχου ΚΟΡΑ Λ (30). ΑΜΟΜΟΝΑ ΤΟ ΣΕΚΕΠΡΟ ΜΑΤΕΕΡ Κ (20). ΣΕΚΕΠΡΟ est pour ΣΚΕΦΡΟ, le premier Ε ajouté, le Π pour le Φ. Pausanias parle[3] de Scéphrus fils de Tégéate.

Ligne 13. ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟ ΣΕΚΕΠΡΟ ΜΑΤΕΕΡ ΚΑ (21).

Ligne 14. ΣΕΚΟΛΑ, c'est-à-dire ΣΚΥΛΑ, Scylla : l'Ε ajouté, l'Υ figuré comme l'Ο, un Λ retranché, parce que les anciens Doriens n'admettaient pas les lettres doubles. ΤΟ ΣΕΚΙΛΟ : je pense qu'il faut lire ΣΕΚΟΛΟ, c'est-à-dire ΣΚΥΛΟ, qui vient de ΣΚΥΛΗΣ; c'est le nom que Clément d'Alexandrie[4] donne

[1] Voyez le Recueil de M. l'abbé Fourmont. — [2] Lib. 2, cap. 30, p. 180, edit. de Kuhnius. — [3] Lib. 8, cap. 53, p. 706. — [4] In Prot. p. 31.

à un ancien sculpteur de Crète, que Pausanias[1] et Pline[2] nomment Scyllis. ΜΑΤΕΕΡ ΝΒ (52).

Ligne 15. ΣΕΚΕΝΟΜΑ, peut-être pour ΣΚΕΝΟΜΑ. Je n'ai pas trouvé ce nom dans les anciens auteurs; mais il n'est pas plus extraordinaire que celui de ΣΚΟΣΤΟΚΟΣ[3], qu'on trouve sur des médaillons d'argent de Lysimachus. ΤΟ ΑΛΚΙΔΟΚΟ ΜΑΤΕΕΡ Α (1).

Ligne 16. ΠΕΣΟΠΙΣ, c'est-à-dire ΠΣΩΦΙΣ, nom de femme dans Pausanias[4]. Un Ε ajouté, l'Ω figuré comme l'Ο, le Π pour le Φ. ΤΟ ΑΓΚΙΔΑΜΟ, ou plutôt ΑΡΧΙΔΑΜΟ ΜΑΤΕΕΡ Γ (3).

Ligne 17. ΠΕΡΟΜΕΝΑ, c'est-à-dire ΠΡΩΜΝΗ, nom de femme dans Pausanias[5]. Les deux Ε ajoutés, la terminaison de l'Η en Α, suivant le dialecte dorique. ΤΟ ΣΕΑΜΕΒΟ; il manque après le premier Ε deux lettres que la fracture du marbre a fait disparaître. En supposant que c'est un Ε et un Ρ, on aura ΣΕΕΡΑΜΕΒΟ, c'est-à-dire, ΣΗΡΑΜΒΟ: Serambus est un nom d'homme dans Pausanias[6] et dans Maxime de Tyr[7], ΜΑΤΕΕΡ ΚΔ (24).

Ligne 18. ΠΟΛΟΚΣΟ, c'est-à-dire, ΠΟΛΥΞΩ, nom de femme dans Pausanias[8], le second omicron pour un Υ, le Κ et le Σ pour un Ξ, le dernier omicron pour un oméga, τῆ Πισάνδρου μήτηρ ΚΔ (24).

Lignes 19 *et* 20. ΠΟΛΥΒΟΙΑ ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΑΝΔΡΟΥ ΚΟΥΡΑ Κ (20).

Lignes 20 *et* 21. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΜΝΑΣΟΝΟΣ ΚΟΡΑ Α (1).

Lignes 21 *et* 22. ΣΑΛΑΜΙΣ ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΟΜΑΚΟΥ ΚΟΡΑ Κ (20).

Ligne 22. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥ ΚΟΡΑ Κ (20).

Ligne 23. ΜΑΡΠΕΖΑ (c'est-à-dire ΜΑΡΠΕΣΣΑ) ΤΟΥ ΠΙΣΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Β (2).

Ligne 24. ΜΕΛΑΝΙΠΠΑ ΤΟΥ ΠΙΣΑΝΔΡΟΥ ΚΟΡΑ Θ (9).

Ligne 25. ΜΕΕΔΕΣΙΚΑΣΤΑ ΤΟΥ ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥ ΚΟΡΑ Β (2).

Ligne 26. ΑΠΑΙΑ (c'est-à-dire ΑΦΑΙΑ) ΤΟΥ ΛΥΣΙΣΤΡΑΤΟΥ ΚΟΡΑ ΚΑ (21).

Les époques distribuées dans cette inscription, donnent au moins la somme de six cent deux années, pendant lesquelles un certain nombre de personnes ont été successivement revêtues de la même dignité. Il reste à examiner si cette dignité était effectivement le sacerdoce d'Apollon Amycléen; c'est ce que je tâcherai de prouver, après quelques éclaircissemens préliminaires que l'histoire nous fournira.

La ville d'Amyclæ, en Laconie, était située au midi de Lacédémone[9], dont elle n'était éloignée que d'environ vingt stades.

[1] Paus. liv. 2, chap. 15, p. 143. — [2] Plin. liv. 36, chap. 4. — [3] In Mus. Reg. — [4] Liv. 8, chap. 24, p. 644. — [5] Ibid. chap. 14, p. 629. — [6] Liv. 6, chap. 10, p. 477. — [7] Max. Tyr. Diss. IV. — [8] Liv. 3, chap. 19, p. 259. — [9] Polyb. lib. 5, p. 367, edit. Casaub.

Elle avait été fondée par Amyclas fils de Lacédémon, environ deux cents ans avant la guerre de Troie [1]. Il paraît qu'elle reçut à peu près dans le même temps le culte d'Apollon, et qu'elle lui consacra un temple qui devint bientôt célèbre. Eustathe nous apprend qu'Hercule s'y rendit pour y offrir un sacrifice [2]; et ce témoignage se trouve confirmé par quelques auteurs [3], qui regardent le temple d'Apollon Amycléen comme le plus ancien de la Laconie, et même de toute la Grèce. Dans la suite la ville d'Amyclæ essuya différentes révolutions; mais il suffira de remarquer que les Lacédémoniens l'ayant prise du temps de Taléclus leur roi [4], la saccagèrent, et que depuis elle fut réduite en une espèce de bourg. Malgré ce changement, le culte d'Apollon s'y maintint toujours, et y subsistait encore dans tout son éclat au temps de Pausanias, qui ayant visité le temple, nous en a laissé une assez longue description. Mais ni cet auteur, ni Polybe, qui en parlent avec les mêmes éloges, ne nous ont rien dit sur les ministres à qui la garde en était confiée : les inscriptions seules nous apprennent qu'il était desservi par des prêtresses. C'est du moins ce que je crois pouvoir conclure de quelques monumens en ce genre que M. l'abbé Fourmont avait trouvées dans les ruines d'Amyclæ, ou tout auprès de cette ville. Sur l'un on lisait ΔΑΜΟΝΑΚΑ ΔΑΜΟΝΑΚΟ ΙΕΡΕΙΑ : Damonaca, fille de Damonax, prêtresse. Sur un autre, qui n'est plus qu'un fragment, ΜΑΤΡΙΑ, c'est-à-dire ΔΑΜΑΤΡΙΑ ΜΟΛΟ ΙΕΡΕΙΑ, Demétria, fille de Molus, prêtresse. Enfin on lisait dans une troisième inscription, tracée en caractères fort anciens, ΙΚΤΕΟΚΡΑΤΕΕΣ ΘΕΟ ΑΠΟΛΛΟΝΙ ΔΑΜΑΤΡΙΑ ΔΑΜΑΤΡΙΟ ΙΕΡΕΙΑ. M. l'abbé Fourmont a déjà observé [5], d'après Hésychius, que le nom d'Ictéocrates désigne les anciens habitans de la Laconie, et l'inscription nous apprend que ce peuple avait fait une offrande à Apollon. Or, soit que le nom de Démétria marque seulement qu'elle avait reçu le vœu de la nation, soit qu'il serve à en constater le temps, il en résultera toujours qu'elle était attachée au service du temple; et, par une conséquence nécessaire, que les personnes mentionnées dans les deux autres inscriptions que je viens de rapporter, avaient exercé les mêmes fonctions. Le nom de prêtresses ne paraît pas dans l'inscription qui fait l'objet de ces recherches; mais il a dû se trouver dans cette partie du monument qui n'est pas venue jusqu'à nous. En effet, les inscriptions anciennes qui contiennent des listes de noms, commencent ordinairement par exprimer les titres, les qualités ou les actions des personnes dont

[1] Paus. liv. 3, p. 204. — [2] Iliad. B. p. 293, edit. Rom. — [3] Polyb. lib. 5, p. 367, edit. Casaub. Philost. de vitâ Apoll. lib. 3, cap. 14. — [4] Pausan. ibid. p. 208 et 258. — [5] Mém. de l'Acad. t. 15, p. 403.

elles conservent le souvenir : on en trouvera des exemples sans nombre dans les recueils de Gruter, de Spon et des autres antiquaires. Fondés sur un usage si constant, nous osons assurer que l'inscription d'Amyclæ commençait par exposer le sujet pour lequel on l'avait faite. Nous avons vu qu'elle contient les noms de plusieurs femmes qui ont passé un certain nombre d'années dans un ministère public; et si, malgré nos efforts, il restait encore quelque doute sur la nature de leurs fonctions, ne serait-il pas dissipé par ces deux réflexions réunies : la première, que l'inscription a été trouvée dans le temple même d'Apollon, parmi plusieurs autres monumens semblables, qui avaient été consacrés par des prêtresses; la seconde, que l'écriture n'en est pas uniforme, que les lettres s'y présentent avec ces différences que l'intervalle de quelques siècles doit produire, et qui par elles-mêmes suffisent pour indiquer une succession?

J'avais déjà fait toutes ces remarques, lorsqu'en continuant de parcourir la collection de M. l'abbé Fourmont, j'ai trouvé l'inscription représentée dans la première planche (*voy. Pl. XIX*). Rien n'indiquait le lieu où cet académicien l'avait découverte; mais persuadé, par des raisons que je rapporterai bientôt, qu'elle avait été tirée de la Laconie, il m'a paru qu'on pourrait la regarder comme le commencement de l'inscription que j'ai entrepris d'expliquer. En voici d'abord le titre (*Pl. ibid*) :

ΜΑΤΕΡΕΣ ΚΑΙ ΚΟΥΡΑΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΝΟΣ ΚΑΙ ΕΤ... ΡΟΝ.

Il y a ici une lacune que je crois devoir remplir de cette façon, ΕΤΕΑ ΜΑΤΕΡΟΝ.

Les mères et les vierges attachées au service d'Apollon, avec les années du sacerdoce des mères.

Viennent ensuite les noms de ces prêtresses, rangés suivant cet ordre.

ΑΚΑΚΑΛΙΣ ΑΚΡΑΤΟΥ ΜΑΤΕΕΡ Δ (c'est-à-dire 10) ΑΕΕΡΟΠΑ ΟΧΥΛΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΑΜΥΜΟΝΕΕ ΔΙΑΛΚΕΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΔΙΙΙ (13) ΓΝΑΘΟ ΛΑΣΙΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΛΑΟΔΑΜΕΕΑ ΑΜΥΚΛΑ ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ΙΙΙΙ (4) ΓΝΑΘΟ ΛΑΣΙΟΥ ΚΟΥΡΑ.

Λ... ΣΑ ΑΔΣΑ... ΜΑΤΕΕΡ ϜΔϜΙΙ (32) ΙΑΣΙΣ ΙΑΣΟΥ ΚΑΙ Π... ΟΕΕ ΑΚΑΣΤΟΥ ΚΟΥΡΑΙ.

ΛΑΟΔΑΜΕΕΑ ΑΡΓΑΛΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ΔΙΙ (12) ΚΑΛΙΣΤΟ ΘΕΟΠΟΜΠΟΥ ΚΟΥΡΑ.

.... ΕΑ ΑΡΧΕΔΑΜΟΥ ΜΑΤΕΕΡ Π (5) ΚΛΙΟ ΑΡΙΟΝΟΣ ΚΟΥΡΑ. ΚΑΛΛΙΡΟΕΕ ΑΔΡΑΣΤΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ϜϜϜ (30) ΑΚΑΚΑΛΛΙΣ ΘΕΟΚΛΕΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΔΑΜΟΝΑΣΣΑ ΑΣΤΕΡΙΟΝΟΣ ΜΑΤΕΕΡ ϜϜϜϜΠΙΙΙΙ (49) ΑΝΑΤΟ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ ΚΟΥΡΑ.

ΧΘΟΝ.... ΠΟΛΥΔΟΡΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ΥΥΥΥΠΙΙ (47) ΠΡΟΚΡΙΣ ΠΟΛΥΜΕΣΤΟΡΟΣ ΚΟΥΡΑ.

ΑΣΙΑ ΠΟΛΕΜΑΡΧΟΥ ΜΑΤΕΕΡ ΥΥΥΙΙ (32) ΠΟΛΥΔΟΡΑ....

Il semble d'abord qu'il faut rapporter les mots ΜΑΤΕΕΡ et ΚΟΥΡΑ aux noms qui les précèdent, et traduire tout naturellement Acacallis mère d'Acratès, Aheropa fille d'Oxylus, et ainsi des autres; mais je crois plutôt que ces mots sont des noms de dignité, qu'on donnait en certains endroits aux prêtresses, et telle est l'idée qu'en présente le titre. Il annonce une suite de mères et de filles attachées au culte d'Apollon, ΜΑΤΕΡΕΣ ΚΑΙ ΚΟΥΡΑΙ ΤΟΥ ΑΠΟΛΛΟΝΟΣ, et tout concourt à confirmer cette idée. Les anciens n'avaient pas coutume de désigner quelqu'un par le nom de son fils, mais par celui de son père. Qu'on parcoure les monumens qu'ils nous ont laissés, qu'on jette les yeux sur les inscriptions trouvées en Laconie même, et publiées par M. l'abbé Fourmont, on y verra Alcamène fils de Taléclus, Polydore fils d'Alcamène, Théopompe fils de Nicandre, etc. Pourquoi voudrait-on que, dans celle que nous examinons, l'on se fût écarté d'un usage si constamment suivi; et qu'au lieu de dire Acacallis fille d'Acratès, on eût dit Acacallis mère d'Acratès? Ce n'est pas tout: dans la quatrième ligne de la seconde planche (*voy. Pl. XX*) on lit, ΧΑΡΑΔΕΡΙΣ ΤΟ ΧΑΡΑΔΕΡΟ ΜΑΤΕΕΡ. Si l'on traduit Charadris mère de Charadrus, il s'en suivra que parmi les habitans de la Laconie, le fils portait quelquefois le nom de la mère; or Hérodote [1] nous apprend que cet usage était particulier aux Lyciens: « Ils ont, dit-il, une coutume qui ne leur est commune avec aucune autre nation; parmi eux ce sont les mères et non les pères qui donnent leur nom aux enfans. » Plutarque remarque [2] la même chose des habitans de Xanthus, dans la Lycie; et nous voyons que partout ailleurs ce sont les noms des pères qui se transmettent le plus souvent aux filles: ainsi Antiochus III, roi de Syrie, en avait une qui s'appelait Antiochis [3]; ainsi Pythodoris, reine du Pont, était fille de Pythodorus [4]; ainsi, dans des inscriptions trouvées en Laconie même, et rapportées plus haut, nous voyons une Démétria fille de Démétrius, une Damonaca fille de Damonax. Ces exemples sont plus que suffisans pour nous persuader que la prêtresse nommée Charadris dans l'inscription, était fille et non mère de Charadrus.

J'ajoute, pour une plus grande conviction, que si le mot ΜΑΤΕΕΡ était le régime du génitif après lequel il est placé, le mot ΚΟΥΡΑ devrait se lier de même au nom qui le précède, et devenir synonyme du mot θυγάτηρ. Or, je demande si lorsque les au-

[1] Herod. lib. 1, cap. 173. — [2] Plut. de virtut. mulier. t. 2, p. 248, édit. de Paris, 1624. — [3] App. de bellis Syr. 88. — [4] Strab. lib. 12, p. 555.

teurs grecs ont employé le premier dans cette acception, ils n'ont pas toujours sous-entendu le second ; et s'il est vraisemblable qu'on eût mis l'une de ces expressions pour l'autre, sur des monumens où l'on a toujours affecté de parler le langage le plus simple et le plus clair.

Enfin, ce qui lève tous les doutes, c'est que Pausanias dit[1] qu'Amyclas, roi de Lacédémone, avait une fille qui s'appelait Laodaméia, et c'est ainsi qu'elle est nommée dans la septième ligne de l'inscription de la première planche (*voy. Pl. XIX*).

On peut m'opposer que dans la seconde planche (*voy. Pl. XX*), ligne 8, on voit, après un nom de prêtresse qui se trouve effacé, ces mots, ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡ Ϫ. ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ ; ce qui paraît signifier que cette prêtresse inconnue était la mère et non la fille d'Aristandre et d'Aristomaque. Quelque spécieuse que soit cette objection, je crois qu'on peut y répondre, en supposant que la prêtresse dont il s'agit était la véritable fille d'Aristandre ou d'Aristomaque, mais qu'elle avait été adoptée par l'un ou par l'autre, et qu'on avait cru devoir joindre dans le monument, le nom des deux pères auxquels elle appartenait à différens titres. C'est ainsi que, dans une inscription rapportée par Spon[2], un Grec nommé Philon se dit fils adoptif d'Aglaüs, et fils naturel de Nicon.

L'adoption était en usage parmi les Grecs depuis les temps les plus reculés. Au rapport de Pausanias[3], Sélinüs, roi des Egialiens, donna sa fille unique en mariage à Ion fils de Xuthus, et l'adopta dans la vue d'en faire son successeur : καὶ αὐτὸν Ἴωνα ἐπὶ τῇ ἀρχῇ παῖδα ποιούμενος. Si l'on veut un exemple qui se rapporte plus directement aux Lacédémoniens, nous ferons observer que, suivant l'auteur d'une chronique que Scaliger a publiée[4], ce fut par la voie de l'adoption que Soüs monta sur le trône de Lacédémone. Σόος, dit cet auteur, Προκλέους παῖς Θετός.

On peut résoudre d'une autre manière la difficulté proposée, en disant qu'il s'est glissé une faute dans la copie que M. l'abbé Fourmont nous a donnée de l'inscription, et qu'au lieu du cappa renversé qui paraît entre le nom d'Aristandre et celui d'Aristomaque, il faut y placer un omicron : alors nous aurions ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΑΝΔΕΡΟ ΤΟ ΑΡΙΣΕΤΟΜΑΚΟ, et nous dirions que la prêtresse était fille d'Aristandre, et petite-fille d'Aristomaque ; comme dans une autre inscription, rapportée par M. l'abbé Fourmont, on lit : ΤΑΛΕΚΛΟΣ ΤΟ ΑΡΧΕΛΑΟ ΤΟ ΑΓΕΣΙΛΑΟ ΤΟ ΔΟΡΥΣΣΟ, etc. Taléclus fils d'Archélaüs, petit-fils d'Agésilas, arrière petit-fils de Dorussus, etc. Après tout, quelque

[1] Liv. 10, p. 819. — [2] Miscell. p. 338. — [3] Liv. 7, p. 522. — [4] Thes. tempor. p. 365.

parti que l'on prenne, on sera toujours arrêté par le passage que nous examinons : si le mot ΜΑΤΕΕΡ se rapporte aux mots qui le précèdent, d'où vient qu'on nomme ici les deux enfans de la prêtresse et qu'on n'en donne jamais qu'un aux autres? Il faudrait donc qu'on eût eu des raisons particulières pour s'écarter de la règle générale. Supposons-en de même qui aient engagé à joindre le nom de l'aïeul à celui du père de la prêtresse, et l'objection ne sera pas plus forte contre notre système, qu'elle pourrait l'être contre tous les autres.

Je conclus, de ce que je viens de dire, que les noms de mère et de vierge n'étaient que des titres sous lesquels on avait voulu désigner les prêtresses d'Apollon.

C'est ainsi que Saumaise a cru voir dans deux passages[1], l'un de S. Jérôme et l'autre d'Eunapius, qu'on donnait le nom de père au prêtre de Mythras; et pour citer un exemple plus frappant et moins équivoque, je vais produire un fragment d'inscription que M. l'abbé Fourmont avait déterré dans les ruines d'un temple auprès de l'ancienne Phlius, et qui contenait la liste de quelques ministres sacrés, dont le chef s'appelait le père. Je l'accompagnerai de quelques notes, pour en faciliter la lecture; un plus grand détail m'éloignerait trop de mon objet.

Cette inscription, qui est de la plus haute antiquité, est en dialecte dorique; on y voit plusieurs lettres jointes ensemble en forme de monogrammes, et il me paraît qu'on doit la lire de cette manière. *(Voy. la planche XXIV.)*

ΑΘΑΜΑΣ Ο ΕΥΛΑΟ. Les deux premières lettres de ce dernier nom sont un monogramme, et pour les joindre ainsi l'on s'est contenté de tirer un trait sur un des côtés du triangle qui formait l'upsilon. ΠΑΤΕΕΡ pour ΠΑΤΗΡ : il sera désormais inutile d'avertir que les deux ΕΕ sont pour Η.

ΑΝΑΚΕΟΝΤΟΣ. Ce mot est très-difficile à expliquer : Plutarque[2] observe qu'*ἀνακῶς ἔχειν* signifie avoir soin de quelque chose, et cette expression se trouve plus d'une fois dans les auteurs grecs. Suivant l'analogie, le mot que nous examinons pourrait être traduit par *gardien*, et désignerait une dignité inférieure à celle de père, et spécialement chargée du soin de veiller sur les détails des sacrifices, ou sur d'autres objets qui intéressaient le ministère. Après le mot ΤΕΕΜΕΝΟ il manque deux lettres, qui doivent être un Τ et un Ο. ΠΕΛΕΟ pour ΠΕΛΕΟΣ. Les Doriens du Péloponèse, dans ces anciens temps, terminaient en ΕΩ les génitifs de la troisième des déclinaisons, que les grammairiens appellent contractes.

3e. *et* 4e. *lignes.* ΚΑΛΙΚΕΡΑΤΕΕΣ pour ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ. ΜΕ-

[1] Salm. in Lamp. p. 117. — [2] Plut. in Thes.

ΝΕΜΟΟΝΟΣ pour ΜΝΗΜΩΝΟΣ. Le premier Ε ajouté à cause des deux consonnes ΜΝ, les deux omicrons pour un oméga.

ΕΥΚΕΡΑΤΟ pour ΕΥΚΡΑΤΟΥΣ : l'Ε et l'Υ joints ensemble de même que l'Ε et le Ρ.

5e. *et* 6e. *lignes.* ΓΕΕΜΑΤΕΡΙΟΣ. Ce nom paraît barbare au premier aspect ; mais avec un peu d'attention on trouvera qu'il est très-connu. Nous avons dit qu'au lieu de l'Η on employait deux ΕΕ, ainsi ΓΕΕΜΑΤΕΡΙΟΣ est la même chose que ΓΗΜΑΤΕΡΙΟΣ ou ΓΗΜΗΤΗΡΙΟΣ, qui est formé de ΓΗΜΗΤΗΡ. Ce dernier nom, suivant l'*Etymologicum magnum*[1], Eustathe[2] et Suidas[3], est la même chose que ΔΗΜΗΤΗΡ. ΓΗΜΗΤΗΡΙΟΣ ne doit donc pas être distingué de ΔΗΜΗΤΗΡΙΟΣ ou ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ.

ΛΕΠΕΡΕΟ pour ΛΕΠΡΕΟΥ. Pausanias fait mention[4] d'un Lépréus, fondateur de la ville de Lépréos dans l'Élide.

Après le mot ΑΝΑΚΕΟΝΤΟΣ est un nom qui présente un monogramme fort composé, mais on y distingue nettement ces cinq lettres : Α. Α. Ι. Κ. Ε. qui, jointes avec les autres, forment ce nom, ΚΑΛΙΚΕΛΕΟ, c'est-à-dire ΚΑΛΛΙΚΛΕΟ ; car nous avons dit que, dans ces premiers temps, les Doriens supprimaient les lettres doubles, et tâchaient, par le moyen d'un Ε, d'éviter la rencontre de deux consonnes dans une même syllabe. Or ΚΑΛΛΙΚΛΕΟ est la même chose que ΚΑΛΛΙΚΛΕΟΥΣ, parce que les mêmes Doriens terminaient en ΕΩ les génitifs de la déclinaison des contractes en ΗΣ ; et c'est ainsi que dans les inscriptions que M. l'abbé Fourmont a publiées, dans le XVe. volume de nos Mémoires, on lit ΚΛΕΟΜΕΝΕΩ, ΑΛΚΑΜΕΝΕΩ, ΚΑΛΛΙΚΛΕΩ. Les deux derniers noms de la sixième ligne ne font aucune difficulté : ΤΟ ΕΥΣΤΕΓΑΝΟ, ΤΟ ΕΥΚΕΡΑΤΟ, pour ΤΟΥ ΕΥΣΤΕΓΑΝΟΥ ΤΟΥ ΕΥΚΡΑΤΟΥΣ.

7e. *ligne.* ΑΑΠΑΕΕΣ, c'est-à-dire ΑΑΦΑΗΣ, nom d'homme qu'on trouve dans Pausanias[5]. ΑΠΕΡΑΤΟ, je pense qu'il faut lire ΟΠΕΡΑΤΟ : la ressemblance entre l'Α et l'Ο autorise cette correction ; et, outre qu'il n'est pas vraisemblable qu'on eût oublié l'article qui régit le génitif, Pausanias parle[6] d'un fils de Neptune nommé Pératus.

ΚΟΡΟΣ. Ce mot désigne en général un enfant, un jeune homme. Ce doit être ici le nom d'un ministre qui, dans certains endroits, était chargé des mêmes fonctions dont la vierge Κόρη s'acquittait ailleurs, et peut-être est-ce de ce mot que venait originairement le nom de Néocore.

Après cette analyse, je traduis ainsi l'inscription : Athamas fils d'Eulaüs père, Téménus fils de Pélée étant Anaconte. Callicratès

[1] Etymol. magn. in voce Δημήτης. — [2] Eustath. in hom. p. 765. — [3] Suid. in voce Δημήτης. — [4] Lib. 5, p. 385. — [5] Lib. 2, p. 159. — [6] Ibid. p. 123.

fils de Mnémon père, Eucratès fils de Téménus étant Anaconte. Démétrius fils de Lépréus père, Callicles fils d'Eustéganus, petit-fils d'Eucratès étant Anaconte. Laphaès fils de Pératus étant le ΚΟΡΟΣ.

On voit par là que le nom de père était un nom de dignité, de même que ceux de mère et de fille qui paraissent dans les deux premières inscriptions. Peut-être que la différence de ces titres supposait celle des rangs, et qu'on ne donnait aux unes le nom de mères que pour marquer la prééminence de leur dignité, ou des fonctions dont elles étaient chargées.

Peut-être aussi que cette distinction de mères et de filles désignait seulement que les premières étaient engagées dans les liens du mariage, et que les autres avaient conservé leur virginité. La discipline que les Grecs observaient dans le choix des prêtresses n'était pas uniforme; en certains endroits on prenait de jeunes personnes qui n'avaient contracté aucun engagement : telles étaient entre autres la prêtresse du temple de Neptune, dans l'île Calauria[1]; celle du temple de Diane, à Égire en Achaïe[2]; celle de Minerve, à Tégée en Arcadie[3] : ailleurs, comme dans le temple de Junon en Messénie[4], on revêtait du sacerdoce des personnes mariées. Dans un temple de Lucine, situé auprès du mont Cronius en Élide, outre la prêtresse principale, on voyait des femmes et des filles attachées au service du temple[5], et occupées tantôt à chanter les louanges du génie tutélaire de l'Élide, et tantôt à brûler des parfums en son honneur. Denys d'Halicarnasse observe[6] aussi que les temples de Junon, dans la ville de Falère en Italie, et dans le territoire d'Argos, étaient desservis par des prêtresses proprement dites, par une vierge nommée Κανηφόρος, Cistophore, qui faisait les premières cérémonies des sacrifices, et par des chœurs de femmes qui chantaient des hymnes en l'honneur de cette déesse. Je ne rappellerai pas tout ce qui s'est dit au sujet de ces Cistophores; mais je présume que la prêtresse nommée Κόρα dans l'inscription, est la même qu'en d'autres endroits on nommait Κανηφόρος, et que l'ordre des prêtresses d'Apollon Amycléen était formé sur le même plan que celui des prêtresses de Junon à Falère et à Argos. C'était une espèce de société, où les fonctions du ministère se trouvaient partagées entre plusieurs personnes. Celle qui était à la tête des autres prenait le titre de mère, elle en avait une sous ses ordres à qui on donnait celui de fille ou de vierge, et après celle-ci venaient peut-être toutes ces prêtresses subalternes, dont les noms isolés

[1] Pausan. lib. 2, cap. 33. — [2] Id. liv. 7, chap. 26. — [3] Id. liv. 8, chap. 47. — [4] Id. lib. 4, cap. 12. — [5] Id. lib. 6, cap. 20. — [6] Denys d'Halic. antiq. rom. lib. 1, p. 17, édit. d'Oxford.

paraissent dans quelques inscriptions que j'ai rapportées, et ne se trouvent pas dans les deux listes que j'examine.

J'ai supposé que ces listes avaient le même objet, et se rapportaient également aux prêtresses d'Apollon Amycléen. On n'en douterait point si l'on était assuré que celle de la première planche eût été trouvée dans le temple de ce dieu ; mais l'incertitude où nous sommes à cet égard, nous oblige de recourir à d'autres preuves. Observons d'abord que la plupart des noms qui paraissent dans l'inscription, étaient communs parmi les habitans de la Laconie ; tels sont ceux d'Argalus, de Théopompe, de Polydore, etc. Mais observons plus particulièrement que la troisième des prêtresses mentionnées dans l'inscription était fille du roi Amyclas, et que l'on ne connaît de prince de ce nom que le roi de Lacédémone, fondateur de la ville d'Amyclæ. Amyclas ne régna que dans la Laconie, et ce serait se livrer gratuitement à de pures suppositions, que de prétendre que sa fille avait passé en des pays étrangers, pour s'y consacrer au service d'un temple. Nous avons vu plus haut que la fondation de celui d'Amyclæ était antérieure à l'arrivée d'Hercule dans le Péloponèse, et l'on ne saurait prouver que les autres temples, élevés dans la Laconie en l'honneur de ce dieu, fussent si anciens. Il est vrai que Pausanias observe [1] qu'avant la dernière expédition des Héraclides, et dans le temps que les Achéens étaient maîtres de Sparte, ils honoraient d'un culte particulier Apollon Carnéus, plus connu sous le nom d'Apollon domestique. Mais, à proprement parler, Apollon Carnéus n'avait point encore de temple : il était adoré dans la maison du devin Crius, et c'est de là qu'il avait reçu le nom d'Οἰκέτης, Domestique. Ainsi, loin de conclure que la fille du roi Amyclas, et les autres personnes mentionnées dans l'inscription, étaient les ministres d'Apollon Carnéus, ne craignons pas d'avancer qu'elles avaient été attachées au temple d'Apollon Amycléen ; et pour le mieux prouver, faisons sentir par un court parallèle, que ce fragment de l'inscription se lie tout naturellement avec celui que j'ai d'abord expliqué. Ce dernier n'a point de commencement ; l'autre manque de son extrémité inférieure : et si en les rapprochant ils ne se suivent pas immédiatement, tout ce qu'on peut en inférer, c'est que l'inscription n'est pas entière ; mais les deux parties qui nous en restent ont entre elles les rapports les plus intimes. L'une et l'autre contient une suite de prêtresses d'Apollon, et marque les années de leur sacerdoce ; toutes deux donnent à ces prêtresses le nom de mère ou de fille ; l'une a été trouvée dans le temple même d'Apollon Amycléen ; l'autre a dû se découvrir dans le même endroit ou aux environs,

[1] Lib. 3, cap. 13, p. 238.

puisqu'elle fait mention d'un roi de Lacédémone, qui n'a régné que dans la Laconie. Ajoutons que M. l'abbé Fourmont, en donnant une idée de l'inscription déterrée dans les ruines d'Amyclæ, assurait que la liste des prêtresses dont elle contenait les noms, remontait à la fondation du temple par Amyclas. Or, aurait-il avancé cette proposition, s'il n'avait eu en vue le fragment où l'on trouve la fille de ce prince au nombre des prêtresses?

On m'opposera peut-être que dans l'inscription de la première planche, on a joint au nom de la prêtresse principale, le nom d'une prêtresse subalterne, qui partageait avec la première les fonctions du ministère; et que dans celle de la seconde planche, on ne fait mention que d'une prêtresse sous chaque époque. Doit-on s'attendre à une exacte conformité d'usages dans un monument qui embrasse plusieurs siècles? et cette variété n'est-elle pas plutôt une preuve que l'inscription a été faite en différens temps? D'ailleurs, quoique le fragment que j'ai d'abord rapporté, ne fasse mention que d'une prêtresse sous chaque époque, il n'est pas moins certain que dans le temple d'Apollon, il y en avait une qui portait le nom de KOPH. Qu'on jette les yeux sur les lignes 11, 12, 19, 21, 22, etc., l'on y trouvera plusieurs prêtresses ainsi désignées; et en réunissant les deux parties de l'inscription, l'on aura un tableau raccourci des changemens arrivés dans l'administration du temple d'Apollon. On voit, par la première, qu'il fut d'abord desservi par deux prêtresses principales, dont on associa, pendant plus de deux cents ans, les noms sur les monumens : par la seconde, il paraît qu'on avait cessé d'y faire mention des prêtresses subalternes, mais que dans la suite celles-ci ayant entrepris sur l'autorité des mères, et s'étant peut-être opposées à leur élection, s'étaient revêtues de la première dignité du temple; et de là vient qu'on a marqué les années de leur sacerdoce dans les lignes 11 et 12 de l'inscription. Cette forme d'administration ne subsista pas long-temps : les mères reparaissent dans cette ligne 12, et occupent le premier rang jusqu'à ce qu'elles en soient exclues de nouveau par les vierges, dont les noms remplissent les huit dernières lignes de l'inscription.

On peut m'opposer, en second lieu, que les deux inscriptions semblent annoncer deux dialectes différens; que dans la première les noms féminins sont toujours terminés en H, et que dans la seconde ils finissent toujours en A. Le nom d'Amymone, par exemple, se trouve dans l'une et dans l'autre; mais avec les différences que je viens d'indiquer. A cette objection on peut en joindre une seconde : c'est que dans l'une des inscriptions, les

époques sont marquées par des lettres initiales ; ainsi la lettre Δ signifie dix, et la lettre Π cinq, etc. : dans l'autre, au contraire, ces époques sont désignées par les lettres numérales ; le Δ signifie quatre, le K vingt, etc.

Pour répondre à ces difficultés, il faut observer que cette partie de la Laconie où se trouvait le temple d'Apollon Amycléen, n'a pas toujours été soumise au même peuple. Elle fut d'abord habitée par les Lélèges [1], qui, outre le nom d'Iktéocrates et de Lacons, qu'ils reçurent en différens temps, prirent celui d'Achéens [2], lorsqu'Achéus, petit-fils d'Hellen, ou ses deux fils Architèles et Arcander, allèrent s'établir parmi eux [3]. Quatre-vingts ans après la guerre de Troie, les Achéens ayant été chassés par les Doriens des pays qu'ils habitaient, tombèrent sur les Ioniens, et se fixèrent dans cette partie du Péloponèse qui porta depuis le nom d'Achaïe.

Tant de révolutions ont dû nécessairement occasioner du changement dans la langue qu'on parlait en Laconie, et nous obligent à considérer cette langue sous trois époques différentes : 1°. avant qu'on eût reçu en Laconie aucune colonie étrangère ; 2°. après que les habitans eurent pris le nom d'Achéens ; 3°. après que les Héraclides s'en furent rendus les maîtres. Ce troisième article ne fait aucune difficulté : les Héraclides amenèrent les Doriens dans le Péloponèse, et introduisirent le dialecte dorique dans tous les pays qu'ils conquirent. A l'égard du second article, Strabon nous apprend que les Achéens étaient Phtiotides ou Eoliens d'origine [4], mais il n'a voulu parler que d'une partie de ce peuple : car les Phtiotides n'entrèrent point dans l'Argolide et la Laconie comme des conquérans qui détruisent tout, ou comme une colonie destinée à peupler un pays inhabité ; ils y trouvèrent une nation avec laquelle ils s'allièrent et se confondirent. Nous ignorons jusqu'à quel point le dialecte éolique, que parlaient les Phtiotides, s'altéra dans ce mélange, parce que nous ignorons quel était, avant leur arrivée, le dialecte usité dans la Laconie. Nous pouvons seulement supposer que ce dernier avait des inflexions particulières, et terminait quelquefois les noms féminins comme les Attiques ou les Ioniens terminaient les leurs. De là il suit, 1°. que les noms de la seconde inscription doivent être terminés en A, parce qu'elle se rapporte au temps où les Doriens étaient maîtres de la ville d'Amyclæ. 2°. Qu'il ne faut pas être surpris que la première présente quelque différence dans la terminaison des noms, puisque ceux qui l'ont dressée n'étaient pas Doriens.

[1] Pausan. lib. 3, cap. 1. — [2] Strab. lib. 8, p. 383. — [3] Pausan. lib. 7, cap. 1. — [4] Strab. ibid. p. 333 et 365.

A l'égard de la différente manière dont les époques sont marquées dans les deux fragmens, je crois qu'elle servirait plutôt à prouver mon sentiment qu'à le détruire; et quoique les auteurs ne nous donnent presque aucune lumière sur les notes numérales usitées dans les plus anciens temps, il paraît cependant qu'on désigna d'abord les nombres par des lettres initiales, auxquelles on substitua dans la suite les lettres numérales. Les premiers n'étant, pour ainsi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en servir avant que de donner aux lettres de l'alphabet une valeur dépendante, non-seulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui est sensible, dans la façon d'exprimer les unités, les dizaines, etc. Cette seconde opération est bien plus compliquée que la première, et n'a dû s'introduire que lorsqu'on a reçu des Phéniciens les *épisémons*, qui paraissent être venus plus tard en Grèce que la plupart des autres lettres. Du temps d'Hérodien [1], la première façon de compter se trouvait encore dans les lois de Solon et sur d'anciennes colonnes. Elle se perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avait été insensiblement abandonnée par les autres villes de la Grèce, de là vient que les grammairiens, tels que Térentius Scaurus [2] et Priscien [3], n'en parlent que comme d'un usage particulier aux Athéniens; mais il est clair que dans les commencemens il a dû être commun à tous les Grecs, et qu'on doit en trouver la preuve dans le premier fragment. Le second prouve aussi que l'autre façon de compter s'était introduite de bonne heure dans le Péloponèse.

Dans l'état où se trouve à présent l'inscription, elle ne peut fournir aucune lumière pour la chronologie; 1°. parce que les deux fragmens ne se suivent pas immédiatement; 2°. parce que dans le second, il y a quelques époques que des accidens arrivés au marbre ont fait disparaître. En général il est aisé de fixer, à peu près, le temps où le catalogue des prêtresses commençait. La troisième prêtresse, nommée dans le premier fragment, était fille du roi Amyclas, qui régnait environ deux siècles avant la guerre de Troie; et comme on ne saurait prouver que ce prince ait fondé le temple d'Apollon, et qu'on voit, au contraire, que sa fille avait succédé dans le sacerdoce à deux prêtresses qui avaient rempli cette place pendant trente-trois ans, je crois que l'inscription peut remonter jusqu'au règne de Lacédémon, père d'Amyclas. M. l'abbé Fourmont a prétendu qu'elle descendait jusqu'au temps où les Romains se rendirent maîtres de la Laconie; événement qui n'est que de l'an 146 avant l'ère vulgaire, et qui

[1] ΗΡΩΔ. *περὶ τῶν ἀριθμῶν.* — [2] Scaur. de Orth. p. 2258, edit. de Puts. — [3] Prisc. de fig. num. p. 1345.

ne peut servir de borne au catalogue des prêtresses d'Amyclæ, dont les époques réunies ne donnent que huit cents et tant d'années. Quoi qu'il en soit, je ne crains pas d'assurer que les dernières lignes de l'inscription sont d'un temps bien antérieur au temps où les Romains vinrent en Laconie. Je renvoie ceux qui auraient envie de s'en convaincre au Recueil manuscrit de M. l'abbé Fourmont; ils y trouveront des inscriptions qui sont constamment du quatrième siècle avant J. C., et dont les lettres sont tout-à-fait différentes de celles que présentent les dernières lignes de l'inscription dont il s'agit; je n'en citerai qu'une qui vient d'être publiée dans le XVI^e^. volume de nos Mémoires[1]: elle était sur une espèce de bouclier déterré dans le temple d'Apollon Amycléen, où il avait été consacré du temps d'Archidamus, roi de Lacédémone, qui vivait vers l'an 380. Sur ce bouclier est représentée une massue, autour de laquelle on lit ces deux mots: ΑΡΧΙΔΑΜΟΣ ΑΓΕΣΙΛΑΟΥ; autour du bouclier on lit: ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΟΝ. Presque toutes les lettres de cette inscription se trouvent dans les dernières lignes de celle que nous examinons, mais elles diffèrent tellement entre elles sur ces deux monumens, qu'on peut avancer que l'un est postérieur à l'autre au moins de deux ou trois siècles.

Cette conséquence se trouve confirmée par un autre monument également publié dans le XVI^e^. volume de nos Mémoires: il est du temps d'Anaxidamus, roi de Lacédémone, qui, conjointement avec Anaxandre, fut chargé de la seconde guerre Messéniaque, et la termina heureusement vers l'an 668 avant l'ère vulgaire; et c'est encore une espèce de bouclier, sur lequel on voit un serpent debout élevant sa tête entre deux renards qui sont dans un sens contraire. Sur le bouclier on lit: ΑΝΑΞΙΔΑΜΟΣ ΔΕΥΞΙΔΑΜΟ ΒΑΓΟΣ, et sur la base qui soutient le bouclier: ΑΝΑΞΙΔΑΜΟΣ ΔΕΥΞΙΔΑΜΟ ΤΟ ΑΝΑΞΑΝΔΡΟ ΤΟ ΕΥΡΙΚΡΑΤΕΟ ΒΑΓΟΣ. La forme des lettres qui accompagnent ces symboles singuliers a tant de rapports avec celles qu'on voit dans les dernières lignes de l'inscription, que je ne craindrais pas de faire concourir les dernières époques de cette inscription avec le temps de la seconde guerre de Messénie, ou, tout au plus, avec le commencement du sixième siècle avant l'ère vulgaire. Je ne crois pas qu'on puisse lui donner une moindre antiquité et la rapprocher du temps où l'inscription d'Archidamus a été faite; la différence qu'on aperçoit entre ces deux monumens est si frappante, ainsi que je l'ai dit, que deux siècles d'intervalle suffiraient à peine pour en occasioner une semblable.

C'est en suivant les progrès de l'écriture que j'ose avancer en-

[1] Page 101.

core que l'inscription de la première planche n'est pas du temps auquel elle semble se rapporter ; mais que le marbre sur lequel on l'avait tracée ayant été détruit, ou du moins fort endommagé dans une de ces révolutions que la ville d'Amyclæ avait essuyées, on en fit une copie, où l'on s'écarta en certains endroits de l'original. Le monument de Sigée nous offre un exemple bien frappant d'un pareil usage ; mais il nous faut ici d'autres preuves, et la comparaison que l'on peut faire des deux parties de l'inscription en fournit surabondamment.

On peut remarquer d'abord que dans la première les génitifs des noms en ΟΣ sont terminés en ΟΥ, et que dans la seconde cette terminaison ne commence à s'introduire qu'à la dix-neuvième ligne. 2°. Que dans la première l'écriture n'éprouve aucun changement, que dans la deuxième, au contraire, elle laisse entrevoir des progrès successifs, et conserve en partie les traits originaux qu'elle a reçus de différentes mains. 3°. Enfin que la première offre la lettre Χ, au lieu que dans la seconde cette lettre est toujours remplacée par la lettre Κ, ce qui marque une plus haute antiquité.

A ces preuves j'en ajoute deux autres; l'une concernant l'omicron, qu'on confondait dans ces temps reculés avec l'oméga ; et l'autre concernant l'upsilon.

Dans le second fragment l'Ο est d'abord triangulaire, il commence à s'arrondir vers le milieu, et sur la fin il paraît indifféremment sous l'une et l'autre forme. Dans le premier fragment l'Ο est toujours rond ; il s'agit de savoir si dans les temps les plus reculés il était figuré de cette manière. Or, dans les plus anciennes inscriptions que M. l'abbé Fourmont a rapportées du Péloponèse, cette lettre conserve constamment la forme triangulaire : j'en citerai deux dont l'autorité me paraît d'autant plus décisive, qu'elles ont été toutes deux trouvées dans les ruines d'Amyclæ ou aux environs, et que l'une est antérieure au temps où il semble d'abord qu'il faudrait rapporter le premier de nos fragmens, et l'autre lui est postérieure. La première est une inscription qu'Eurotas, roi de Lacédémone, fit mettre sur le frontispice du temple de la déesse Onga[1] ; dans le mot ΔΓΑΙ l'omicron est figuré comme un triangle. La seconde inscription est du temps d'Échestrate et de Soüs[2] ; les noms de ces deux princes y sont écrits avec des omicrons qui conservent la même forme. Je crois pouvoir conclure de là que cette lettre ne s'était point encore arrondie dans l'intervalle de temps écoulé entre Eurotas et Échestrate ; et par une conséquence nécessaire, que le premier fragment,

[1] Mémoires de l'Académie t. 15, p. 403. — [2] Recueil de M. l'abbé Fourmont.

tel que nous l'avons aujourd'hui, n'a point été fait dans cet intervalle.

J'établis la même conséquence sur la lettre upsilon, qui se trouve fréquemment dans la première partie de l'inscription; mais qui dans la seconde, après avoir été confondue avec l'O aux mots AMOKEA.., ligne première, ΣEKOAA, ligne quatorze, ΠOAYΞΩ, ligne dix-huit, ne commence à paraître sous sa véritable forme qu'à la ligne dix-neuf. Ce changement me paraît prouver évidemment que dans les premiers temps l'upsilon n'était pas distingué de l'omicron, et c'est ce qu'on observe aussi dans plusieurs inscriptions très-anciennes du recueil de M. l'abbé Fourmont; je ne les rapporterai pas, et je dirai seulement qu'en les comparant avec le premier de nos fragmens, on ne pourra guère s'empêcher de reconnaître que ce fragment n'est qu'une copie d'un autre beaucoup plus ancien.

La ressemblance qui se trouve entre l'omicron et l'upsilon peut nous conduire insensiblement à l'origine de cette dernière lettre. On sait que l'ancien alphabet des Grecs, comme celui des Phéniciens, se terminait au tau, et que dans la suite on y ajouta l'upsilon, le phi, le psi, etc. On a supposé que de simples particuliers avaient eu le crédit d'y introduire successivement ces lettres; mais la diversité des sentimens sur ces prétendus inventeurs prouve assez combien tout ce qu'on disait de leur découverte était incertain, et que c'est l'usage seul qui a pu enrichir l'alphabet grec des caractères dont il avait besoin : il faut même observer que quelques uns de ces nouveaux caractères ne paraissent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes; par exemple, il est à présumer que la lettre cappa, comme le caph des Hébreux, se prononçait quelquefois avec aspiration, et quelquefois sans aspiration, et que les copistes, pour marquer cette différence, se contentèrent d'écarter les jambages du cappa et en formèrent un X. L'on peut dire la même chose par rapport à l'upsilon : nous avons vu que dans l'écriture, et peut-être aussi dans la façon de prononcer, il fut d'abord confondu avec l'omicron; mais dans la suite, en retranchant la ligne transversale, qui en le fermant supérieurement le rendait semblable à un triangle, on en forma l'upsilon, tel qu'il est figuré dans les dernières lignes de la seconde inscription, où il paraît sans queue, et parfaitement semblable à l'V consonne des Latins.

Je pourrais ajouter ici plusieurs autres réflexions sur la forme des anciennes lettres grecques; mais j'aime mieux les supprimer que de suivre l'exemple de quelques antiquaires, qui, sur un petit nombre d'inscriptions, ont avancé des opinions et établi des règles que la découverte du moindre monument détruit tous les

jours. Et d'ailleurs pour faire servir à la philologie l'inscription que j'ai tâché d'expliquer, il faudrait, sur l'original même, distinguer ces traits déliés qui caractérisent différentes mains, et suivre ces changemens successifs que l'écriture doit éprouver dans une longue suite d'années. Nous sommes réduits à de simples copies, où l'on n'a pu faire passer ces nuances délicates, et il ne nous reste que le regret de penser que ces monumens respectables, et tant d'autres peut-être plus précieux encore, sont ensevelis dans un pays où règne la plus profonde ignorance, au milieu des objets les plus capables de la dissiper.

LES TABLES D'HÉRACLÉE (1).

PREMIER EXTRAIT.

L'AUTEUR de cet ouvrage, imprimé depuis quelques années, mais peu connu parmi nous, avait déjà donné des preuves de sa vaste érudition dans plusieurs écrits sortis de sa plume, sur les antiquités de la Toscane, sur un calendrier en marbre de l'église de Naples, et sur les saints évêques de la même église.

Plusieurs villes anciennes, dans différentes parties du monde, ont porté le nom d'Héraclée ; celle dont il s'agit était une ville célèbre de la grande Grèce, dans la Lucanie, bâtie l'an 313 de Rome par les Tarentins. Elle subsistait encore l'an 830, puisque Pline en parle : aujourd'hui elle n'existe plus, et l'on ignore l'époque précise de sa destruction. Les inscriptions gravées sur ces deux tables de cuivre, et expliquées par M. Mazochi, sont l'ouvrage des citoyens de cette ancienne ville ; mais avant d'entrer à cet égard dans un plus grand détail, disons de quelle manière elles furent découvertes.

Sur les côtes du golfe de Tarente, entre deux rivières nommées autrefois Aciris et Siris, aujourd'hui *Agri* et *lo Sinno*, est un torrent connu des anciens sous le nom d'Acalandre, et maintenant sous celui de *Salandra* ou *Salandrella*. On voit sur le

(1) *Alexii Symmachi Mazochi Neapolit.* etc. *Commentarium in regii herculanensis musæi æneas tabulas Heracleenses*, etc. Commentaires sur des inscriptions de la ville d'Héraclée, gravées sur des planches de cuivre, conservées dans le cabinet du roi de Naples ; première partie ; par M. Mazochi, chanoine de l'église cathédrale de Naples, etc. Naples, 1754. In-folio de 252 pag.

côté droit de ce torrent un lieu nommé *Luce*, à cinq milles de la mer, à huit milles environ de celui où existait autrefois Héraclée, et à la même distance de l'endroit où était placée la ville de Métapont. C'est là que furent trouvées les deux tables qui font l'objet de cet article.

Au mois de février 1732, un laboureur traversait avec ses bœufs le lit du torrent, qui était pour lors à sec et couvert d'une vase molle, lorsque, averti par le bruit que fit le pied d'un de ces animaux, heurtant contre quelque chose de solide, il chercha et découvrit la première de ces tables, qui se trouva chargée de deux inscriptions, en grec sur une face, et en latin sur l'autre. Quelques jours après on déterra la seconde, qui n'est écrite que d'un côté, et porte une inscription grecque. La première a quelques palmes (1) et dix pouces de longueur sur un palme et un peu plus de cinq pouces de largeur, mesure de Naples. La seconde est longue d'environ quatre palmes huit pouces, et large d'un palme cinq pouces. L'épaisseur est presque la même, un peu plus forte néanmoins dans la première que dans la seconde, et d'environ un tiers de pouce. Ni l'une ni l'autre ne sont entières, la première étant mutilée dans sa partie supérieure par haut, et la seconde dans l'intérieure. C'est dans cet état que le chevalier de Guevare, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en avait fait l'acquisition, lorsqu'il apprit que l'Angleterre possédait un fragment du même genre, que Michel Maittaire avait publié avec des notes, en 1736 (2). Il se procura l'ouvrage de ce savant, et reconnut bientôt que le fragment anglais était le complément de la première de ces tables. Car, outre que chaque fragment est chargé de deux inscriptions, grecque d'un côté, et latine de l'autre, sans qu'elles aient néanmoins aucun rapport entre elles, le caractère grec, le style, le dialecte et le sujet, sont absolument les mêmes. Et ce qui ne laisse aucun doute, c'est que dans l'endroit où les lettres du fragment anglais sont tronquées et imparfaites, le reste de leurs jambages se voit dans la table de Naples; de sorte qu'il y a très-peu de caractères que la fracture du métal ait entièrement détruit. Ces deux morceaux réunis forment un tout dont le fragment anglais fait le quart, et par conséquent celui de Naples, les trois quarts. Le chevalier de Guevare ne se vit pas plus tôt possesseur de ces monumens précieux, qu'il résolut d'en faire

(1) Le pied ou palme de Naples est de huit pouces sept lignes de Paris.

(2) Le même fragment fut ensuite publié par le jurisconsulte Charles Conrad, en 1738, à Helmstad (lib. 3, *Parerg.* pag. 350); puis par le marquis Maffei (t. 3, *Observ. Litter. et in Museo Veron.*). Muratori en avait eu une copie qu'il publia en 1740 (t. 2, *Thesaur. Inscrip.*).

présent au roi de Naples, mais il voulut auparavant faire travailler à un commentaire qui leur servît d'explication, ouvrage dont M. Mazochi se chargea, et en donner au public la copie la plus exacte qu'il serait possible. Voici la manière dont il s'y prit. Il fit couvrir la table d'un papier fin, choisi exprès, mouillé légèrement, et la laissa quelques jours en cet état sous une presse préparée à dessein. On prit toutes les précautions nécessaires pour l'exactitude de l'opération qui fut répétée trois fois, parce qu'à chaque reprise on ne tirait l'empreinte que du tiers de la table. On évita par ce moyen des fautes pareilles à celles qui se trouvent dans ce que Maittaire, le marquis Maffei et Muratori ont publié du fragment anglais; car le papier étant ensuite appliqué sur des planches de cuivre, il était aisé de suivre avec le burin tous les traits que l'original y avait laissés. On avertit donc en conséquence les critiques de ne pas se donner la torture, pour imaginer des leçons contraires au texte des planches qu'on publie, parce qu'on est assuré qu'il n'y a pas la moindre différence entre l'original et la copie (1).

Ce n'est ici que la première partie de l'ouvrage entrepris par M. le chanoine Mazochi, encore ne roule-t-elle principalement que sur l'inscription grecque de la première table. Le commentaire est précédé de trois dissertations dont la première contient des savantes recherches sur l'étendue et la dénomination de la grande Grèce; la seconde traite en particulier d'Héraclée et de quelques villes voisines; et la troisième contient des remarques, tant sur le dialecte des deux inscriptions grecques que sur la forme des caractères, avec des conjectures sur l'âge de ces monumens. Nous nous bornerons aujourd'hui à cette dissertation, parce qu'elle a un rapport plus immédiat à l'inscription commentée dans ce volume; les deux précédentes fourniront assez de matière pour un second extrait. Commençons par faire connaître le sujet de l'inscription.

Il y avait dans le voisinage d'Héraclée un terrain consacré à Bacchus, dont plusieurs portions, par le laps de temps, avaient passé entre les mains de quelques particuliers. On résolut, dans une assemblée du peuple, de remettre les choses sur l'ancien pied, et pour cet effet, on choisit des arpenteurs qui furent chargés de mesurer exactement toute l'étendue du domaine sacré. On connut aisément par ce moyen ce qui avait été envahi, et on rendit au dieu tout ce que des mains profanes lui avaient enlevé. Le terrain fut ensuite divisé en quatre parties, dont les

(1) *Nam quovis deposito pignore decertamus, nusquam aliter, quàm quomodo in impressis prælo tabulis exhibetur, in ære scriptum, idque non modo litterâ, sed ne apice minus* (p. 7).

dimensions furent prises, et les limites fixées avec tout le soin possible. Après quoi les quatre parcelles furent affermées à vie, séparément à quatre particuliers qui sont nommés, moyennant une redevance annuelle déterminée, et à la charge de donner des cautions dont les noms sont aussi exprimés. Cette espèce de bail emphytéotique, outre des clauses générales et communes à tous les fermiers, en contient d'autres particulières à chacun, et relatives à la nature du terrain qui lui était affermé. On y trouve jusqu'au nombre des pieds d'olivier et de vigne que chaque usufruitier s'engageait de planter, les devis et les dimensions des bâtimens, d'une grange, par exemple, et d'une étable à bœufs que chacun, dans son lot, était obligé de construire; sans parler de plusieurs autres clauses qui tendent à l'entretien et à l'amélioration des champs sacrés. Telle est la matière de l'inscription; passons à la forme.

Le caractère a des singularités dont on chercherait inutilement des exemples dans la paléographie du P. Montfaucon, et dans d'autres livres de ce genre. Ce n'est pas qu'on n'y remarque les traits principaux qui distinguent les lettres grecques majuscules; mais on y voit des particularités accidentelles, des variétés pareilles à celles qu'on observe dans les mêmes caractères d'une langue, tracés dans des temps différens. M. Mazochi a donné dans un alphabet toutes celles que présentent sur chaque lettre les deux tables d'Héraclée; il y trouve deux caractères nouveaux qui l'engagent dans de profondes recherches. Le premier Ⅎ, qu'il convient avoir remarqué sur des médailles et sur un vase antique, exprime une aspiration forte, et répond à l'esprit rude des Grecs modernes. S'il faut l'en croire, tant que subsista dans la Grèce l'ancien alphabet apporté par les Pelages, la lettre *h* y servit, comme chez les Romains, pour marquer l'aspiration. Lorsqu'ensuite Simonide, qui vivait quelque temps avant Pindare et Sophocle, augmenta l'alphabet de deux voyelles longues (l'*oméga* et l'*èta*), l'*h* ne servit plus dans la Grèce propre qu'à désigner l'*é* long; et on négligea de marquer les esprits. Mais les Grecs d'Italie employèrent l'*h* entière pour l'*é* long, et la moitié gauche de cette même lettre pour désigner une aspiration forte. Long-temps après, les Grecs s'avisèrent de couper cette *H* en deux parties, et de faire servir la gauche à l'aspiration forte, comme la droite à l'aspiration faible. Telle fut la première forme des esprits qui sont aujourd'hui en usage dans la langue grecque.

L'autre caractère ⊏ ressemble au *beth* renversé des Hébreux, et quoique l'auteur lui attribue cette origine, il lui donne le nom de *vau* ou *bau*, avec le son de notre *v* consonne, et

le place dans l'ancien alphabet grec au sixième rang, qui est celui que la lettre du même nom a dans l'alphabet hébreu ou phénicien. Il convient cependant que quelquefois il porte dans ces tables le son de l'*S*, comme dans le mot ἕξ dont les Latins ont fait *sex*.

Il nous semble bien difficile de fixer généralement le son attaché à ce caractère. Il paraît seulement certain qu'il n'est autre chose que l'ancien *digamma* des Eoliens F. Nous avons même observé que dans l'inscription grecque dont il s'agit, ce caractère indique ordinairement un son qui tient le milieu entre l'aspiration de l'esprit rude et celle de l'esprit doux. Or, ce son n'était peut-être pas toujours absolument le même; c'est ainsi que les Latins ont rendu l'esprit rude des Grecs, tantôt par une *S*, comme dans *sal, septem, super*, de ἅλς, ἑπτὰ, ὑπὲρ : tantôt par l'*V* consonne, comme dans *vespera, veneti*, de ἑσπέρα, ἕνετοί; et quelquefois les Grecs eux-mêmes par une F, puisqu'on trouve sur des médailles ΕΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ pour Ἡρακλεωτῶν, et ailleurs Ϝελένη pour Ἑλένη, Ϝάμαξα pour ἅμαξα; ce qui fut aussi imité des Latins qui dirent pareillement *fordeum* pour *hordeum*, *fœdus* pour *hœdus*, *fircus* pour *hircus*. D'ailleurs on voit dans l'alphabet tiré des tables d'Héraclée, le caractère dont il s'agit, figuré aussi d'une manière ⊏ qui lui donne une ressemblance presque complète à l'ancien *digamma*. Nous ajouterons ici, en passant, que la figure de ce *digamma*, sixième lettre de l'ancien alphabet grec, s'altéra peu à peu, et prit enfin la forme sous laquelle elle exprime aujourd'hui chez les Grecs le nombre 6, ϛ. Sylburg (*Alphab. Græc.*, pag. 8) avait trouvé d'anciens monumens où cette lettre était nommée *erisinen* et *episinon;* mais, s'il est permis de dire ce que nous en pensons, il est probable que ces mots ont été altérés par les copistes, et formés du grec *episimon* (ἐπίσημον), qui est le nom qu'on donne à cette figure, lorsqu'elle se prend pour une marque numérique. Du caractère, passons à la langue.

Il suffit de jeter les yeux sur cette table, pour reconnaître le dialecte dorique; plusieurs monumens déposent que ce dialecte était en usage à Héraclée, à Tarente, et même dans presque toute la grande Grèce. Mais on apprend d'un ancien grammairien, qu'il y avait deux sortes de dialecte dorique, l'un ancien, qui dans la suite fut insensiblement négligé; un autre plus nouveau, dont Sophron (1) et Epicharme (2) furent les inventeurs, et dont se servit Théocrite (3) environ deux cents après. Quoique M. Ma-

(1) Vers la soixante-quinzième olympiade.
(2) Vers la quatre-vingt-quatrième olympiade.
(3) Vers la cent trentième olympiade.

zochi n'ose pas déterminer le genre du dialecte dorique, employé dans les tables d'Héraclée, tout néanmoins lui persuade que c'est le premier; parce qu'il croit y remarquer cette rudesse et cette grossièreté qu'on reprochait à l'ancien dorique. Il en donne pour exemple ces deux mots : ποιοντασσι, πρασσοντασσι pour ποιεῦσι, πράσσουσι. Il reste à savoir dans quel temps ces tables furent gravées; pour y parvenir, M. Mazochi observe quelques époques relatives à l'état d'Héraclée en divers temps. Elle fut bâtie, l'an 313 de Rome, par les Tarentins, sous la domination desquels elle fut jusque vers l'an 427, qu'Alexandre Molossus la leur enleva, comme le rapporte Tite-Live, livre VIII, chapitre 24. Dès ce moment, elle jouit de tous les priviléges de l'autonomie; elle fit ensuite alliance avec Rome, sous le consulat de C. Fabricius, vers l'an 475, comme le témoigne Cicéron (*pro Corn. Balbo*, c. 22). Mais ce traité ne donna pas au corps entier des citoyens d'Héraclée le droit de bourgeoisie à Rome, ni celui d'y parvenir aux magistratures civiles. Après la guerre sociale, vers l'an 663, la loi julia déféra le droit de bourgeoisie romaine aux villes d'Italie, alliées de la république, et c'est alors qu'Héraclée, renonçant à son autonomie, adopta les lois de Rome. Or, M. Mazochi pense qu'on ne peut pas faire remonter l'époque des tables au temps où Héraclée était sous la domination des Tarentins; car, outre qu'il n'y est jamais fait mention de ces peuples, cette ville y est, au contraire, représentée comme une cité libre, et gouvernée par ses propres lois. Ce ne peut donc être qu'après l'an 437, temps auquel Molossus lui assura ces avantages; ainsi M. Mazochi croit pouvoir fixer la date des ces monumens vers l'an 430 de Rome, un peu plus de trois cents ans avant Jésus-Christ. Il ne doute pas néanmoins que le second ne soit un peu moins ancien, parce que la forme des caractères en est un peu moins grossière, le dialecte moins dur, et l'orthographe moins éloignée de l'usage moderne. Mais comme l'on voit quelquefois dans tous les deux les mêmes personnes nommées, l'intervalle de l'un à l'autre ne peut pas être considérable. Quoi qu'il en soit, ils nous apprennent que les habitans d'Héraclée, comme ceux de Lacédémone, avaient des *éphores* : aussi Strabon témoigne que les Tarentins, dont Héraclée fut une colonie, étaient issus des Lacédémoniens. Ces magistrats avaient le droit de convoquer la nation, de présider à ses assemblées, et leur nom servait à la date des années, comme celui des consuls chez les Romains. On sait qu'à Sparte il y avait cinq *éphores;* mais on ignore si leur nombre était le même à Héraclée, on voit uniquement qu'un seul était *éponyme*. Il y avait sous lui deux autres magistrats nommés *polianomes*, et leur fonction paraît avoir été

la même que celle des préfets à Rome ; car Dion (*lib.* 44) donne le nom de *polianomes* aux préfets que Jules-César, au rapport de Suétone (*in Julio, c.* 76), établit au lieu des préteurs, pour gérer les affaires civiles pendant son absence. Il y a lieu de présumer que l'autorité de ces deux magistrats était plus grande à Héraclée, que celle des *astynomes* dans la ville d'Athènes, où ils étaient au nombre de vingt.

On trouve aussi dans ces tables les noms de deux mois connus chez les Macédoniens, *appellée* et *panemus* : le savant auteur croit le premier originaire de Sparte, parce que le mot (ἀπελλαι) dont il dérive, et qui signifie *comices, assemblée,* était particulier aux Lacons. Il est vrai qu'il remonte encore plus haut, puisqu'il veut le faire descendre de l'hébreu (*phillel*), mais c'est une étymologie qui nous paraît plus ingénieuse que solide. Quant au mois *panemus*, il ne dit rien pour en faire honneur aux Lacédémoniens, il se contente de confirmer l'idée de Suidas, qui le fait répondre au mois de juillet.

Le *schœne*, mesure de longueur fort en usage parmi les anciens, se trouve plusieurs fois dans ces tables ; mais s'il est certain qu'il ne valait pas trente-deux ni quarante stades, comme en quelques endroits, selon Pline, encore moins soixante, comme en Egypte, rien ne peut nous donner une connaissance exacte de sa longueur chez les peuples de la grande Grèce : il faut se contenter de savoir qu'il se divisait en pas, et le pas en pieds. Ces monumens ne nous fournissent pas plus de lumières sur la capacité du *conge*, du *médimne* et de la *chénice*, mesures creuses, dont ils font mention ; on remarque seulement que le conge, qui ailleurs ne servait ordinairement qu'à mesurer les liqueurs, était aussi à Héraclée une mesure de choses sèches.

Tout ce qu'on y trouve sur la monnaie de cette ville fournit à la fois peu de ressources, pour en faire l'estimation, et une ample matière de disserter au docte commentateur. Nous n'avons garde de mettre ici sur son compte une méprise qui ne peut être qu'une faute d'impression ; et quoiqu'on nous dise que la mine attique était de six cents drachmes, *mina attica drachmas sexcentas continebat* (page 219), nous voyons assez qu'il était trop instruit pour ignorer que la mine attique ne comprenait pas plus de cent drachmes. Au reste, cette tache légère est bien rachetée par une correction très-heureuse d'un passage de Pollux qui avait fort embarrassé les savans. Aristote, selon cet auteur (*l. XI, segm.* 87), témoigne que l'ancien talent sicilien avait vingt-quatre *nummus*, le nouveau douze, et le *nummus* une obole et demie. M. Mazochi observe qu'il faut lire vingt-quatre mines ; ce qu'il prouve par l'autorité d'un ancien, cité par Sui-

das, et par celle d'un scoliaste de S. Grégoire de Nazianze, qui paraît avoir copié Pollux : il ajoute que, puisque le *nummus* des Tarentins valait trois demi-oboles, il devait avoir à peu près la même valeur que le sesterce ; ce qui peut être assez juste, pourvu qu'on ne veuille pas en inférer une égalité parfaite entre la dragme attique et le denier romain.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail sur les particularités contenues dans la table d'Héraclée ; il suffit de dire, en général, qu'outre plusieurs noms de lieux, dont on cherche peut-être inutilement la signification, elle présente beaucoup de mots grecs qui ne sont point du tout, ou seulement en partie, dans les recueils des lexicographes; nous osons dire qu'elle est très-utile pour connaître l'origine et les progrès de la langue grecque, et qu'on y trouve les principes de plusieurs règles grammaticales, dont les grammairiens ont souvent peine à rendre raison ; il nous serait, par exemple, bien aisé de montrer que ce ποιουτασσι ou ποιουτεσσι, qui choque si fort l'oreille de M. Mazochi même, est très-régulier et conforme à l'inflexion primordiale, tandis qu'au contraire, cet autre ποιεσι qui a prévalu, s'écarte de la régularité primitive ; nous souhaiterions qu'un esprit philosophe et versé dans le mécanisme des langues voulût examiner sous ce point de vue les tables d'Héraclée, il y trouverait sans doute les matériaux d'un nouveau plan de grammaire plus profond et plus lumineux que ceux que nous avons ; à l'égard du commentaire de M. Mazochi, nous avons déjà donné assez à connaître le cas que nous en faisons. Qu'importe, en effet, qu'il s'abandonne de temps en temps à des conjectures assez faibles, qu'il se répète quelquefois, et que par des digressions un peu fréquentes, il dépayse les lecteurs et interrompe leur attention, s'il les dédommage des courses et des fatigues qu'il leur fait essuyer? C'est encore un léger inconvénient de le voir quelquefois changer d'opinion, se réfuter lui-même, et détruire dans un endroit ce qu'il avait avancé dans un autre ; le lecteur laborieux le suit, non sans peine, mais du moins il s'instruit avec lui : d'ailleurs c'est une suite de la nécessité où il s'est trouvé de travailler, pour nous servir de ses termes, au jour la journée, et de fournir à l'impression à mesure qu'elle avançait (1).

(1) *De interpretatione verò universi neapolitani æris nihil dum equidem præstare lectori queo ; quippe quam non modò perfectam, sed ne affectam quidem ullâ ex parte habeam. Sic enim sum eorum ritu qui in diem vivunt, ut quidquid chartis illinitur, id statim typographis cogor formis componendum tradere* (p. 167).

SECOND EXTRAIT (1).

Nous avons averti dans un premier extrait que M. Mazochi, à la tête de son docte commentaire sur les tables d'Héraclée, avait placé trois dissertations, dont la première traite de la grande Grèce ; la seconde contient des recherches sur la ville d'Héraclée et sur quelques villes voisines ; la dernière comprend des discussions sur l'âge, sur le caractère et sur le dialecte des inscriptions grecques gravées sur ces tables de cuivre. Nous avons déjà rendu compte de celle-ci, il ne nous reste plus qu'à parler des deux premières. Dans le précis que nous allons en donner, le savant auteur ne trouvera pas mauvais que nous nous écartions un peu de l'ordre qu'il a suivi : nous tâcherons de rendre exactement ses idées et ses sentimens, sans nous astreindre à la marche qu'il s'est prescrite.

L'étendue de la grande Grèce est un point sur lequel les anciens et les modernes sont également partagés. Quelques uns lui donnent presque les mêmes bornes qu'à l'Italie entière, d'autres la resserrent un peu davantage, mais ils renferment dans son enceinte la plus grande partie du royaume de Naples. Messieurs de l'Académie des sciences qui ont adopté cette opinion (2) pensent en conséquence que l'étendue de la grande Grèce était à peu près égale à celle de l'ancienne Grèce proprement dite ; c'est-à-dire, du Péloponèse, de l'Achaïe et de la Thessalie. L'auteur se déclare pour le sentiment de Pline (3), qui la fait commencer à Locres, et, la bornant par les trois golfes, de Locres, de Scylax et de Tarente, lui donne quatre-vingt-six mille pas d'étendue selon Varron, et soixante-quinze selon d'autres. M. Mazochi, après avoir montré que Ptolémée s'accorde à cet égard avec Pline, remarque que le mont Apennin, en s'approchant du golfe de Tarente, se partage en deux bras, dont le gauche s'étend au promontoire *Japygius*, et l'autre au promontoire *Zéphyrius*. L'étendue comprise entre ces bras de l'Apennin et les trois golfes dont on a parlé, formait ce qu'on appelait proprement la grande Grèce. Ce n'est pas qu'il n'y eût des villes grecques répandues tant sur les côtes de la mer Adriatique, que sur celles de la Toscane, mais elles n'étaient pas comprises sous le nom de la grande Grèce. Nous entrerons à leur égard dans quelque dé-

(1) *Journal des Savans*, décembre 1758, p. 861.

(2) Mémoires de l'année 1714.

(3) *A Locris Italiæ frons incipit, magna Græcia appellata, in res sinus recedens Ausonii maris ; quoniam Ausonii tenuere primi : patet octoginta sex M. Pass. ut auctor est Varro. Plerique LXXV M. fecere.* Plin. lib. 3, cap. 10.

tail, après que nous aurons expliqué le sentiment de l'auteur sur l'origine de cette dénomination.

Elle subsistait du temps de Pythagore, qui vivait vers l'an 208 de Rome : Polybe, Cicéron, Valère-Maxime et autres auteurs dont on produit les témoignages, ne permettent pas d'en douter : et l'on voit par le récit de Tite-Live (l. XXXI, c. 7), qu'elle subsistait encore l'an 553 ; mais vers l'an 600, du temps de Polybe, elle n'était plus en usage. Aussi les écrivains qui ont vécu après Auguste ne manquent pas de rapporter cette dénomination à des temps qui les avaient précédés. Elle n'occupe donc que l'intervalle qu'il y a entre les ans 200 et 600 de Rome, et elle ne prit fin que parce que les villes grecques adoptèrent insensiblement la langue et les lois des villes barbares qui étaient voisines. Cette observation ne conduit-elle pas naturellement à donner à Pythagore l'origine de cette dénomination : c'est aussi ce qu'assurent positivement Iamblique et Porphyre, en disant que cette partie de l'Italie, qui fut appelée la grande Grèce, dut ce nom à Pythagore, qui la rendit célèbre par les écoles de philosophie qu'il y établit. M. Mazochi ne doute pas que plusieurs Romains ne vinssent prendre des leçons de ce philosophe ou de ses disciples, et que les trois députés de Rome qui furent chargés de recueillir les lois des Grecs, n'aient visité les villes grecques d'Italie, avant de passer à Athènes. Denys d'Halicarnasse (l. X) rapporte, en effet, que dans le sénat l'avis de Romilius fut d'envoyer des députés, soit dans les villes grecques d'Italie, soit dans celle d'Athènes, pour faire un corps des lois qui conviendraient le mieux au gouvernement romain. Ces villes furent florissantes jusqu'au règne de Denys-le-Tyran, qui fut leur ennemi déclaré ; elles se relevèrent ensuite, et se soutinrent, au rapport de Synésius (*ad Pæonium*), jusqu'à la neuvième génération après Pythagore.

Le témoignage de cet écrivain fournit matière à de nouvelles discussions. Que de sentimens différens sur la durée d'une génération ! les uns la font de sept ans, d'autres de vingt-cinq, quelques uns de vingt-sept ; il y a, selon Censorin, deux calculs à cet égard, qui sont plus communément reçus, et qui, réunissant trois générations en une, lui donnent ou quatre-vingt-dix ou cent ans d'étendue. M. Mazochi adopte ce dernier parti, et conduit par ses recherches à donner cent ans à chaque âge, il fait tomber la ruine des républiques grecques vers l'an 540 de Rome. La langueur des écoles philosophiques introduisit le luxe, les vices et la division : la perte de la liberté en fut la suite. Mais comment concilier cette opinion avec le récit de Porphyre ? Cet auteur, dans la vie de Pythagore, dit qu'un certain Cylon, Crotoniate,

s'offrit au philosophe pour être son disciple, il fut refusé, et chercha le moyen de se venger. Il ameute ses amis, et les détermine à mettre le feu à la maison de l'athlète Milon, où les disciples du philosophe étaient assemblés. Heureusement, il était absent; Archippe et Lysis furent les seuls qui échappèrent; les autres furent alors dispersés, de manière que la secte et la philosophie se perdirent. M. Mazochi avoue qu'après cette aventure ce fut, en effet, moins dans la grande Grèce que dans les autres villes grecques que se maintint la secte pythagorique. D'ailleurs, selon le témoignage de Iamblique, les Pythagoriciens dispersés furent ensuite rappelés, et revinrent au nombre de soixante de l'Achaïe, où la plupart s'étaient retirés. Les écoles furent alors rétablies, et subsistèrent jusqu'au temps où les villes grecques perdirent leur liberté. Nigidius-Figulus, du temps de Cicéron, les fit revivre, et il y eut long-temps après des Pythagoriciens en Italie. Justin, martyr, eut pour maître un philosophe de cette secte, et Clément d'Alexandrie en eut deux dans la grande Grèce.

Le savant auteur examine ensuite pourquoi la secte de Pythagore fut appelée italique : il observe qu'anciennement, et même du temps de ce philosophe jusqu'à celui d'Aristote et d'Alexandre-le-Grand, on n'entendait par l'Italie que cette étendue de pays qui porta ensuite le nom de grande Grèce. Voilà pourquoi Iamblique dit qu'après l'entreprise de Cylon, le reste des Pythagoriciens sortit de l'Italie, à la réserve d'Architas de Tarente, et prit le parti de se réfugier à Rhégium. Car, comme cette ville n'était pas comprise dans la grande Grèce, elle n'était pas non plus dans l'Italie de ces temps-là. Cette contrée était ce que Pline appelle le front de l'Italie de son temps. *A Locris frons Italiæ incipit*, dénomination dont Pomponius Méla explique la raison en ces termes : *Frons ejus in duo quidem se cornua scindit* (lib. II, cap. 4). Voilà pourquoi on trouve si fréquemment sur d'anciennes médailles de la Grèce Italique la figure ou entière ou imparfaite d'un taureau, et d'où même est venu le nom d'*Italie*, de *Vitulus*, qui autrefois s'appelait *Italus* ou *Vitalus*.

M. Mazochi distingue dans la grande Grèce huit contrées, des Locriens, des Cauloniates, des habitans du golfe Scyllétique, qui dans la suite prit le nom de *Scylax*, des Crotoniates, des Sybarites nommés ensuite *Thuriens*, des Héarcléotes, des Métapontins et des Tarentins. Il entre bientôt après dans le détail des villes particulières, et, en parlant de Crotone, il ne manque pas d'avertir que son nom vient du chaldéen *kartha, ville;* et qu'il ne faut pas la confondre avec une autre ville de Toscane que les Latins ont nommée *Cortone*, quoique les Grecs aient également appelé l'une et l'autre Crotone (Κροτῶνα) : il remarque aussi

que les Locres d'Italie étaient une colonie de ceux de la Grèce. Le Parnasse partageait le territoire de ceux-ci, de sorte que ceux qui habitaient en deçà, entre l'Étolie et la Phocide, s'appelaient Locriens *Ozoles*, et ceux qui étaient au-delà, du côté des Thermopyles et de l'Euripe, se nommaient Locriens *Epicnémidiens*, du nom d'une montagne voisine; comme les Locriens d'Italie s'appelèrent *Epizéphiriens*, à cause du promontoire voisin.

Après avoir ainsi parcouru les villes renfermées dans la grande Grèce proprement dite, l'auteur passe à la liste des villes grecques qui étaient sur les côtes de la mer Adriatique; il la commence par la ville appelée *Hatria* ou *Hadria*, qui donna son nom au golfe, et la termine par celle qui, au midi, se nommait *Hydrus* ou *Hydruntum*. Il observe que Brundusium s'appelait aussi *Branta* ou *Brunta*, et même *Brenta* ou *Brenda*, nom que les Grecs dérivaient de Βρέντιον, qui signifie *bois de cerf*, parce que, comme le dit Strabon, cette ville avec son port représentait la tête de cet animal. Mais l'auteur, selon sa coutume, remonte au chaldéen *Biranta*, qui signifie un *fort* ou un *palais*.

La troisième liste qu'il présente comprend les villes grecques qui étaient sur les côtes de la Lucanie, depuis Rhégium jusqu'à *Posidonie*. Il lui restait à parler des villes grecques situées sur les côtes de la Campanie, mais il renvoie ce détail à un autre volume. Pour former le catalogue de toutes ces villes, il ne se fonde pas seulement sur le témoignage des auteurs, mais plus encore sur les médailles et sur les anciens monumens. Voici en peu de mots la substance de son système. Il pense que les Etrusques, qui, selon lui, venaient de la Phénicie, ou du moins de l'Orient, furent d'abord les maîtres de presque toute l'Italie, et y bâtirent des villes. Les Grecs n'y abordèrent que long-temps après, et s'établirent principalement sur les côtes maritimes. Mais pour connaître l'état de la Grèce italique, il faut distinguer les temps. Anciennement, et environ l'an 200 de Rome, on distingua la grande Grèce, comprise, comme on l'a dit, entre les branches de l'Apennin et trois golfes, du corps des autres villes grecques, dont les unes, placées sur les côtes de la mer Adriatique, s'étendaient depuis *Hadria* jusqu'à *Leuca*, et les autres étaient situées sur les rivages de la mer de Toscane, depuis Rhégium jusqu'à Cumes. Le corps de ces villes portait simplement le nom de Grèce Italique. Vers les derniers temps de la république, et surtout des premiers empereurs, plusieurs de ces villes adoptèrent la langue et les lois romaines, de sorte que, du temps de Strabon, qui écrivait sous Tibère, il ne restait presque plus de ces villes grecques que Rhégium et Naples. Avant cette époque, et vers le septième siècle de la république, il y avait

déjà eu un changement qui avait influé sur le langage. Il restait deux corps de villes grecques, l'un renfermé dans les deux branches de l'Apennin, dont on a tant parlé, et qu'on appela pour lors *Major-Græcia*, c'est le nom qu'on lui donnait du temps de Cicéron ; l'autre, sur les bords de la Campanie, portait le nom de petite Grèce, ou de Grèce simplement. Toutes ces villes grecques avaient cela de commun, qu'elles étaient ou sur les côtes, ou peu éloignées de la mer : aussi n'y en avait-il que sur les côtes maritimes du royaume de Naples, non-seulement jusqu'à Cumes, mais même jusqu'à Sinope qui prit le nom de Sinuesse. Au-delà, et plus au nord, il n'y avait point de villes grecques, et l'intérieur du royaume de Naples était occupé par différens peuples. Il y en avait aussi dans la Sicile, mais elles ne faisaient point partie de ce qu'on appelait la grande Grèce, et Xilander ne l'a fait dire à Strabon que parce qu'il a mal rendu le texte de son auteur.

On sent assez dans combien de discussions épineuses et de recherches profondes doit jeter un pareil détail : aussi l'auteur ne les épargne pas à ses lecteurs. Sa vaste érudition ne se montre pas moins dans ce qu'il dit sur Héraclée : il relève une faute échappée à M. de l'Isle, qui, dans sa carte de l'ancienne Grèce, avait placé l'*Acalandre* au midi du fleuve Cylistarne, au nord duquel est le *Siris ;* il montre que l'*Acalandre* était entre le fleuve *Aciris*, vers le nord, et le fleuve *Siris* plus méridional, et c'est ainsi qu'il l'a placé dans une carte de la Grèce Italique, jointe à ses dissertations. Or, c'est sur la droite de l'Aciris qu'Héraclée était située ; les Tarentins, qui la construisirent, y firent passer les habitans de *Siris ;* c'est une autre ville qui était placée sur le fleuve du même nom. Mais quelle fut l'origine de Siris ? c'est un point que l'auteur ne nous laissera pas ignorer. Elle fut bâtie par les Ioniens, qui furent, à son avis, les petits-fils de Noë par Javan, et cela long-temps avant la guerre de Troie. Dans la suite, les Troyens unis aux Crotoniates, c'est-à-dire aux Achéens, massacrèrent les Ioniens, et s'emparèrent de la ville. Après quoi, les Thuriens et les Tarentins se la disputèrent, et l'on convint que les uns et les autres l'habiteraient, à condition que l'autorité appartiendrait à ceux-ci. Enfin les Sirites furent obligés de quitter leur ville, et de venir peupler Héraclée, où les Tarentins envoyèrent aussi une colonie. Siris porta différens noms, entre autres, celui de *Chone :* c'est ainsi, selon Phavorin, que les Egyptiens appellent Hercule qui passa en Italie, et donna son nom aux Sirites. L'auteur ne se contente pas de cette étymologie, il en tire une autre de l'hébreu *Chion*, nom qu'on sait avoir été donné à Saturne par les Phéniciens ; ce qui fait comprendre pour-

quoi, selon la remarque de Plutarque (*in Iside*), Anubis, appelé par les Grecs Κύων, était Saturne. De *Chion* on fit Κρὸν ou Κρόνον, en insérant une *r*, et Κρονία, *saturnia terra*, au lieu de χώνια.

Tarente est une autre ville voisine d'Héraclée, qui prête aux recherches de M. Mazochi. On la croit bâtie par Taras, fils d'Hercule, selon quelques uns, et de Neptune, selon d'autres, dont l'auteur adopte le sentiment. Il croit de plus que ce *Taras* est le même que *Tiras*, fils de Japhet; or, on sait que, suivant Bochard, Neptune et Japhet étaient la même personne. Les Crétois dans la suite s'en emparèrent, ou du moins partagèrent l'autorité avec les anciens habitans, et cela avant la guerre de Troie; ce qui dura jusqu'à la vingt-unième olympiade. Ce fut alors que les Parthéniens de Lacédémone, sous la conduite de Phalantus, s'en rendirent maîtres. Elle était florissante du temps du philosophe Archytas (vers la centième olympiade) qui la gouvernait. Elle perdit son autonomie du temps d'Annibal, vers l'an 544 de Rome, et fut prise par Fabius Maximus; enfin, vers l'an 630, les Romains y envoyèrent une colonie.

On a pu remarquer que le savant auteur saisit les occasions qui se présentent, de chercher dans la langue phénicienne les origines des noms. C'est ainsi qu'en parlant de Métaponte, qui auparavant s'appelait *Metabus*, il n'hésite pas de dire qu'elle fut ainsi nommée par les Orientaux ou les Phéniciens qui la bâtirent, du chaldéen *métiba*, qui signifie *séjour, domicile*. Après la guerre de Troie, les Pyliens y envoyèrent une colonie; détruite ensuite par les Samnites, elle fut habitée par les Achéens.

Les géographes jusqu'ici n'avaient reconnu qu'une ville appelée Pandosie, sur les confins de la Lucanie, où mourut Pyrrhus, roi d'Epire; elle était placée où maintenant est *Mendicino*. Mais il y en avait une autre près d'Héraclée sur le bord du fleuve Syris; Plutarque (*in Pyrrho*) en parle, et il en est fait souvent mention dans les tables commentées par l'auteur. Elle était sur la colline où fut ensuite Anglona, ville épiscopale détruite.

Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de suivre M. Mazochi dans toutes ses digressions, quoiqu'il y en ait plusieurs où, parmi quelques conjectures hasardées, on trouve des vues peu communes, et des discussions intéressantes pour la connaissance de l'antiquité. Il serait peut-être à souhaiter qu'il eût daigné donner plus d'ordre, de précision et de méthode à un ouvrage, surtout d'une érudition aussi sèche et aussi profonde; nous ne doutons pas néanmoins que les amateurs de la haute littérature n'en attendent la suite avec empressement (1).

(1) Cette suite a paru à Naples, en 1755, et forme le second et dernier volume de l'ouvrage.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME QUATRIÈME.

IIe. PARTIE.

CONTENANT

ŒUVRES DIVERSES. — MONUMENS. — ANTIQUITÉS DU NOUVEAU MONDE. GÉOGRAPHIE. — HISTOIRE. — PHILOSOPHIE. — LITTÉRATURE ET ARTS. CORRESPONDANCE. — TABLE GÉNÉRALE DU VOYAGE D'ANACHARSIS.

A LONDRES,

Chez MARTIN BOSSANGE et Cº., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

ŒUVRES

DE

J. J. BARTHELEMY.

TOME QUATRIÈME.

IIe. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.

ŒUVRES DIVERSES.

MONUMENS.

LETTRE

AU MARQUIS OLIVIERI,

SUR QUELQUES MONUMENS PHÉNICIENS.

On vient de publier, monsieur, dans le cinquante-quatrième volume des *Transactions philosophiques*, deux lettres, où M. Swinton, docteur d'Oxford, attaque une dissertation que j'avais eu l'honneur de présenter, en 1758, à l'Académie des belles-lettres, au sujet de quelques monumens phéniciens[a]. Je les ai lues avec le désir et l'espérance de voir dissiper des doutes qui m'avaient long-temps arrêté. Mon attente n'a pas été remplie; et j'aurais gardé le silence, si la manière dont s'exprime l'auteur ne m'avait obligé de le rompre. Presque toutes mes assertions lui paraissent des erreurs; toutes les siennes sont à ses yeux *certaines*, *évidentes*, *incontestables*. Rien de si imposant qu'une semblable confiance, surtout de la part d'un savant très-versé dans la connaissance des langues orientales, célèbre par des ouvrages estimables, et qui se dit animé de l'amour de la vérité; cependant, il faut l'avouer, son zèle, que je crois très-sincère, l'enflamme quelquefois au point de peser mes expressions avec la plus grande rigueur, de s'attacher aux mots plutôt qu'à la suite des idées, et de me rendre responsable des conséquences qu'il tire à son gré de mes principes. De là cette foule d'objections moins redoutables encore par leur masse, que par la nécessité où elles me mettent de m'appesantir sur les détails les plus minutieux de la littérature orientale. Malgré les dégoûts d'un pareil travail, je vais enfin m'y livrer. Mais j'avertis qu'après avoir suivi l'auteur dans des défilés presque impraticables, j'en sortirai le plus tôt qu'il me sera possible. Je tâcherai de résoudre les principales difficultés qu'il m'oppose; j'en négligerai quelques unes qui ne font aucun tort à mes explications; j'avouerai sans peine les fautes qui m'auront échappé.

[a] *Voyez ci-dessus*, p. 40.

C'est à vous, monsieur, que je présente ces réflexions, à vous qui joignez à de profondes connaissances la modestie qui en augmente le prix, le talent qui les rend utiles, et les grâces qui les embellissent; à vous dont les travaux ont toujours été paisiblement consacrés à la gloire de votre patrie et au progrès des lettres; à vous, enfin, qui m'avez privé du plaisir de vous exprimer ici mes sentimens, en rendant votre éloge suspect dans ma bouche. Vous me fîtes l'honneur de m'adresser, il y a quelques années, une excellente dissertation sur les anciennes médailles de l'Italie. L'hommage que je vous rends ne saurait égaler ce bienfait; mais quand même il serait plus digne de vous, il ne pourrait égaler ma reconnaissance.

Avant que d'entrer en matière, je dois vous faire observer, monsieur, qu'en 1759, M. de Guignes devant publier un précis de son savant *Mémoire sur l'origine des Chinois*, crut devoir y joindre un extrait de ma *Dissertation sur les monumens phéniciens*. Cet extrait, où je ne me proposais que de donner une légère idée de mon travail, et qui roule principalement sur une inscription phénicienne conservée depuis long-temps à Malte, est l'objet de la première lettre de M. Swinton. Elle fut lue à la Société royale le 12 avril de l'année 1764[1], et n'est devenue publique qu'en 1765. Mon mémoire parut en entier en 1764, et donna occasion à la seconde lettre qui fut lue à la Société royale le 13 décembre de la même année [2]. L'auteur y reprend les objections exposées dans sa première lettre, et cherche à les fortifier par de nouvelles raisons. Il attaque ensuite l'explication que j'avais donnée de quelques autres monumens phéniciens. Sa marche indique celle que je dois suivre. Je commencerai par défendre mon explication de l'inscription de Malte; de là je passerai à l'examen des difficultés qu'il oppose aux autres articles de mon mémoire.

J'avais dit dans l'extrait de ce mémoire [3] « que les lettres » phéniciennes n'étaient pas distinguées au commencement des » lettres samaritaines; mais que la plupart ont dans la suite des » temps éprouvé de si grandes variations, qu'on perd bien sou- » vent la trace de leur origine. » Cette proposition si simple me paraissait à l'abri de toute critique : mais suivant M. Swinton [4], il *semble* qu'on *peut* conclure de là que moins les inscriptions phéniciennes sont anciennes, plus les caractères qu'elles offrent à nos yeux doivent différer des samaritains; que par conséquent l'inscription de Malte que je *parais* avoir principalement en vue, est postérieure au temps où vivait Simon, grand-prêtre

[1] Trans. phil. t. 54, p. 119. — [2] Ibid. p. 393. — [3] Mém. de M. de Guignes, sur les Chin. p. 39, édit. de 1760. — [4] Trans. phil. p. 120.

des Juifs, et ne représente pas le plus ancien alphabet phénicien; que les lettres de l'inscription de Carpentras, différant encore plus des samaritaines, doivent, suivant ma décision, être d'une date postérieure, et qu'ainsi j'ai eu tort de les faire dériver des hiéroglyphes, comme je l'ai fait dans des observations que M. le comte de Caylus avait insérées dans le premier volume de son recueil [1].

Je réponds qu'en avançant la proposition censurée, je n'avais pas seulement en vue l'inscription de Malte, mais tous les monumens phéniciens; que je serais forcé d'admettre les conséquences qu'on veut m'attribuer, si j'avais dit que les lettres phéniciennes avaient de siècle en siècle éprouvé des altérations successives et graduées; mais que je ne l'ai pas dit : que mon adversaire reconnaissant lui-même que plusieurs lettres de l'inscription de Carpentras se sont considérablement éloignées de la forme des lettres samaritaines, et que les mêmes altérations se trouvent dans les légendes des médailles puniques, doit convenir que ces changemens se sont opérés dans la suite des temps; que sans être assez habile pour fixer l'âge des monumens phéniciens qui ne présentent pas de caractère chronologique, je présume néanmoins que certaines lettres ont conservé pendant très-long-temps en certains pays leur forme primitive, ou l'ont reprise après l'avoir perdue; et qu'ainsi il me suffisait de trouver sur un monument phénicien des lettres fort ressemblantes à des hiéroglyphes égyptiens, pour être en droit d'avancer que ces lettres avaient emprunté la forme de ces hiéroglyphes.

J'avais ajouté dans l'extrait de mon mémoire [2] « qu'un al-» phabet phénicien ne doit pas être fondé sur les rapports de » ses élémens avec ceux des autres alphabets, et qu'il faut le » tirer du sein même des monumens qui s'offrent à nos yeux. » M. Swinton m'objecte que plusieurs lettres phéniciennes peuvent être plus facilement découvertes par les médailles samaritaines de Simon que par tout autre monument, et que ma proposition est trop générale.

Réponse. Je n'ai pas exclu le secours des lettres samaritaines; mais je soutiens qu'il n'est pas suffisant pour expliquer la plupart des monumens phéniciens. J'avais voulu rejeter la méthode de certains critiques, laquelle consiste à rapprocher les lettres dont on cherche la valeur, des lettres à peu près semblables qu'on trouve dans les alphabets des autres langues orientales, parce que cette méthode est sujette à de grandes erreurs. Il est vrai que pour rendre ma proposition plus exacte, j'aurais dû dire qu'un alphabet ne doit pas être *uniquement* fondé sur les rap-

[1] Recueil d'Antiq. p. 65. — [2] Pag. 39.

ports de ses élémens avec ceux des autres alphabets. Le mot *uniquement* était dans ma copie ; il fut oublié dans l'impression de mon extrait. Je l'ai rétabli quand on a imprimé mon mémoire en entier [a].

L'auteur soupçonne que les formes des lettres *aleph* et *thau* [1] ont été un peu altérées dans les gravures que j'ai publiées, et que les copies que j'ai de l'inscription de Malte ne sont pas assez fidèles.

Réponse. Mes copies sont des moules en plâtre pris sur les originaux [b], et qui peuvent en tenir lieu. Je les ai consultés de nouveau. Les deux lettres dont il s'agit, m'y paraissent figurées de la même manière que dans mes gravures. Mais, afin qu'il ne me reste aucun doute à cet égard, j'ai fait calquer sur le moule le plus net et le mieux conservé, la copie gravée dans la première des planches que je joins à cette réponse (*voyez la Pl. XXI*).

Une lettre cinq fois tracée dans l'inscription de Malte, donne lieu à une objection plus forte que les précédentes. Suivant moi c'est un *he*, suivant M. Swinton c'est un *mem* [2]. Il prétend que dans la copie du P. Lupi, la forme de cet élément est la même que celle du *mem*, qu'elle en approche beaucoup dans la gravure que j'ai jointe à mon extrait, qu'elle en diffère davantage dans la gravure qui accompagne mon mémoire, et que je dois savoir mieux que personne d'où procède cette différence, qui est, dit-il, très-peu considérable [3]; il ajoute que sur une médaille que j'ai publiée, j'ai pris pour un *mem* la lettre en question, et que sur une autre médaille qu'il a sous les yeux, elle doit avoir, suivant moi, la même valeur [4].

Je ne réponds pas de la gravure du P. Lupi ; mais je réponds des miennes, où, quand on sera sans préjugés, on ne trouvera point de variations essentielles. La forme du *he* ayant avec celle du *mem* ces traits de ressemblance qu'on voit entre plusieurs lettres des alphabets orientaux, il est très-possible que des graveurs de médailles les aient confondues dans un ou deux exemples. Ce qui est très-certain, c'est que dans l'inscription de Malte, la lettre que je prends pour un *he* est absolument différente du *mem;* que ces deux élémens s'y trouvent rapprochés en trois endroits, et qu'ils y paraissent l'un et l'autre sous leurs traits particuliers et distinctifs.

Mais, suivant M. Swinton, la valeur que j'attribue à l'élément dont il s'agit, répand beaucoup d'obscurité dans l'inscription.

[a] *Voyez ci-dessus*, p. 41. — [1] Trans. phil. p. 122, etc. — [b] L'inscription de Malte se trouve répétée, avec quelques légères différences, sur deux marbres, tous deux antiques. — [2] Trans. phil. p. 125. — [3] Ibid. p. 401. — [4] Ibid. p. 405.

Elle me force d'abord de joindre un *aleph* au nom phénicien de Tyr, qui, sur les médailles, n'est composé que d'un *tsade* et d'un *resch* [1].

Réponse. Pour résoudre cette difficulté, il suffit d'observer que le nom de Tyr devait, dans les plus anciens temps, être composé d'un *tsade*, d'un *resch* et d'un *aleph*. En effet, Bochart et Reland [2] ont prouvé, par le témoignage de plusieurs auteurs, que la ville de Tyr s'appelait d'abord *Sarra*. Aulu-Gelle [3], parlant des régions et des villes qui avaient perdu leur ancien nom pour en prendre un nouveau, dit : La Béotie s'appelait autrefois *Aonia*, l'Égypte *Aeria*, la ville de Tyr *Sarra*. C'est ainsi que son nom est tracé dans l'inscription de Malte ; et tout ce qu'on en doit conclure, c'est que les deux monumens qui l'offrent à nos yeux sont plus anciens que les médailles de la ville de Tyr : conséquence justifiée par la forme des lettres grecques qu'on voit sur ces marbres. (*Voyez la Planche XXI.*)

En prenant la lettre contestée pour un *he*, poursuit M. Swinton, il en résulte ce tour de phrase, *Hoc votum fecerunt*, qui n'est pas syriaque, et qui ne ferait aucun sens [4]. Car le monument fut érigé en conséquence d'un vœu, mais ne pouvait en aucune manière être appelé proprement un vœu.

Réponse. Il serait aisé de prouver que dans plusieurs langues, tant anciennes que modernes, le mot *vœu* se prend quelquefois pour offrande. Mais d'ailleurs comme je ne connais pas assez les finesses de la langue phénicienne, je me contenterai de répondre qu'il est très-possible que des voyageurs phéniciens aient employé un terme de leur langue qu'on trouve impropre aujourd'hui.

La même lettre entre dans la composition d'un nom qui paraît deux fois dans l'inscription de Malte, que l'auteur prononce *Aserim-Hammar*, et que je prononce *Aseremor* ou *Aserimor*. J'avais conjecturé qu'il venait de deux mots syriaques, dont l'un se traduit par *lucus*, et l'autre par *Dominus*, et ne le distinguant point d'ΑΣΕΡΥΜΟΣ, nom phénicien mentionné dans Josèphe, j'avais ajouté que les Grecs paraissent avoir terminé en ΟΣ les noms phéniciens terminés en ΟΡ. M. Swinton est persuadé au contraire que dans ces sortes de noms, la terminaison en ΟΣ est une addition faite par les Grecs [5]. Je crois qu'il a raison, et que je ne devais pas confondre le nom d'*Aserimor* avec celui d'ΑΣΕΡΥΜΟΣ. Cet aveu ne m'oblige pas à changer d'avis sur la valeur de la quatrième lettre du nom dont

[1] Trans. phil. p. 125 et 394. — [2] Boch. Chanaan, lib. 2, cap. 10. Rel. Pal. Sacr. p. 1046. — [3] Aulu-Gell. lib. 14, cap. 6. — [4] Trans. phil. ibid. — [5] Ibid. p. 128 et 396.

il s'agit. Je la prendrai toujours pour un *he ;* et quant à l'étymologie de ce nom, ou je m'en tiendrai à celle que j'avais d'abord donnée, ou je dirai qu'il est formé des mots אסר et המר, ou je ne dirai rien. Car après tout l'essentiel, pour le présent, est de lire les mots phéniciens, et nullement d'en découvrir l'origine.

On lit dans l'inscription phénicienne *Abdassar et Asseremor, fils d'Asseremor,* etc. ; au lieu du mot *fils*, il y a dans l'original quatre lettres, dont la première est celle que je prends pour un *he*, les trois autres sont un *nun*, un *beth* et un *nun*. J'avais dit dans mon mémoire[a] : « Ces quatre lettres forment une assez » grande difficulté : les deux dernières donnent le mot בן, *filius ;* » mais ce mot devrait être au pluriel. Serait-ce que parmi les » Phéniciens le pluriel aurait été quelquefois désigné par l'ad- » dition d'un *he* et d'un *nun*, de même que les Chaldéens ont » ajouté au commencement et à la fin de ce mot, un *aleph*, même » au singulier ? ou ne serait-ce pas plutôt que ces deux lettres » *he, nun*, désignant le pronom *is*, *ille*, signifieraient qu'Ab- » dassar et *Asseremor* n'étaient frères que par adoption ? Je » n'ose décider, et je me contente d'observer que la difficulté ne » concerne que la langue phénicienne, dont on ignore tous les » procédés, et nullement la valeur des lettres, que je crois suf- » fisamment établie dans ce mémoire. »

M. Swinton propose plusieurs difficultés contre ce passage [1] ; il dit d'abord que le mot הנבן ne peut pas être du nombre pluriel, parce que la suite de l'inscription phénicienne, et celle de la grecque correspondante, répugnent à une pareille supposition.

Réponse. Ou je n'entends pas assez le texte de l'auteur, ou il faut qu'il n'ait pas fait assez d'attention à l'inscription grecque ; la voici : ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΟΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ. Il est visible que ce Denys et ce Sarapion étaient tous deux fils d'un autre Sarapion. Il faudrait donc que l'inscription phénicienne annonçât qu'Abdassar et Asseremor étaient tous deux fils d'Asseremor, et par conséquent le mot *fils*, dans le texte phénicien, devrait être au pluriel.

L'auteur ajoute que le mot chaldéen dont j'ai fait mention, étant au nombre singulier, et entièrement dissemblable au prétendu mot phénicien הנבן, l'usage que j'en fais est tout-à-fait déplacé.

Réponse. Les additions faites par les Chaldéens au mot בן se trouvent aussi au pluriel אבנא ; je les ai citées seulement comme un exemple de celles qu'ont pu faire les Phéniciens pour former

[a] *Voyez ci-dessus*, p. 46. — [1] Transact. philos. p. 129 et 398.

un des pluriels du mot *ben ;* je n'ai donné cette réponse que comme un doute.

J'en ajoutais un second que M. Swinton attaque de cette manière : « Le pronom הן pris séparément signifie *illæ*, et non pas » *is , ille ;* c'est donc une idée chimérique , et destituée de la » moindre ombre de vraisemblance , que de prétendre qu'Ab- » dasar et Aserimar n'étaient frères que par adoption. »

Réponse. Le pronom dont il s'agit signifie communément *illæ;* mais on le trouve , avec la signification que je lui attribue , dans des écrivains orientaux des premiers siècles de l'Eglise , et rien n'empêche de croire que plus anciennement les Phéniciens l'employaient dans ce sens-là. הן, dit Buxtorf, *is, ille*[1]. D'après cette notion , je soupçonnais que l'un des deux enfans était le vrai et légitime fils d'Asseremor , et que l'autre ne l'était que par adoption. Voyons à présent si l'interprétation de l'auteur lève la difficulté. En prenant le *he* pour un *mem*, il a le mot מן *man , is qui* , et en ajoutant dans sa traduction le mot *aussi* qui n'est pas dans le texte, il obtient ce tour de phrase : « Ab- » dasar et Aserim-Hammar , qui est aussi fils d'Aserim-Ham- » mar ; » et il le trouve très-clair. Cependant est-il naturel que pour dire que deux Phéniciens étaient fils de la même personne , on ait dit que l'un des deux l'était aussi? La difficulté subsiste donc toujours malgré le changement du *he* en *mem.*

L'auteur prétend que c'est à dessein que je n'ai pas rendu compte des deux lettres כה qui précèdent l'avant-dernier mot de l'inscription [2] ; cependant j'ai dit expressément qu'on pouvait les traduire par *sic* [a] : il est vrai qu'en les traduisant de cette manière , je donne une légère extension à cet adverbe ; mais cette licence fournit un sens si naturel que j'ai cru pouvoir la prendre impunément. Dans ma seconde explication , j'ai traduit le *caph* par *secundum , circa* , et le mot précédent par , *leurs courses obliques ;* ces deux explications donnent le même sens , et la difficulté ne regarde que la grammaire phénicienne. Mais M. Swinton prétend qu'elle vient de mon obstination à prendre pour un *he* ce qui est un *mem.* Il suffira d'exposer ses traductions pour juger du degré de clarté qu'elles répandent sur ce passage [3]. D'abord il donne au *caph* la signification de *tanquam.* Il rend par EX le *mem* qui fait l'objet de notre contestation , et le mot suivant par *tortuosi , inflexi , torte navigantes , huc et illuc agitati* , et ensuite rassemblant le tout , il en compose cette phrase : *Tanquam ex iis qui huc et illuc agitantur , qui inflexo cursu* (vel itinere) *jactantur , qui torte navigant benedicat eis.* A

[1] Dict. Chald. Thalm. etc. p. 622. — [2] Trans. phil. p. 400. — [a] *Voyez ci-dessus*, p. 46. — [3] Trans. phil. p. 130.

cette première explication, il en ajoute bientôt une seconde qui ne lui paraît pas moins exacte; c'est celle-ci : *Quum huc et illuc agitati fuerint, quum torte navigaverint*, etc., *benedicat eis*. Il est vrai qu'ici il ne tient aucun compte de ce *mem* sur lequel nous différons; mais cette omission ne l'embarrasse pas. Noldius a prouvé qu'on redoublait autrefois le *mem* sans nécessité; ainsi pour éclaircir les derniers mots de l'inscription, il faut, suivant M. Swinton, prendre pour un *mem* la lettre que je prends pour un *he*, et ensuite retrancher le *mem* comme inutile. Cependant ces solutions lui paraissent si heureuses, qu'il dit ailleurs : « Si nous supposons que le second élément est un » *mem*, comme j'en suis convaincu, toutes les difficultés dis- » paraîtront aussitôt [1].

Voici à quoi se réduit cette discussion fastidieuse. L'inscription présente deux difficultés qui paraissent purement grammaticales. J'avais exposé dans un petit nombre de lignes quelques solutions en forme de doutes. M. Swinton vient, et prétend qu'en donnant une valeur différente à une seule lettre, tout sera éclairci; et il se trouve que, malgré ce changement, ses solutions sont aussi incertaines que les miennes, et que nos traductions se ressemblent à peu de chose près. De là je conclus de nouveau que ces difficultés ne regardent que la langue phénicienne, dont j'ai dit qu'on ignorait tous les procédés.

Cette dernière expression m'attire un nouveau reproche. Je soutiens, dit-on, que la langue phénicienne est absolument inconnue [2]; et pourquoi donc en ai-je donné l'alphabet? Pourquoi ai-je avancé qu'elle approche de la syriaque? L'absurdité de ces contradictions devait éclairer l'auteur sur le vrai sens que j'attachais à cette phrase : *On ignore tous les procédés de la langue phénicienne*. Il est visible par ce qui précède, et par ce qui suit, qu'elle ne peut signifier autre chose en cet endroit, si ce n'est qu'il y a dans la langue phénicienne des procédés que nous ignorons encore. Elle n'était pas équivoque pour un Français; mais puisqu'elle l'est pour un étranger, j'ai eu tort de m'en servir, et de n'avoir pas mis au lieu de ces mots : *dont on ignore tous les procédés*, les mots suivans, *dont on ne connaît pas tous les procédés*.

J'avais employé l'autorité des médailles pour prouver que l'élément contesté devait avoir la valeur du *he*. Je n'ai point cité celles que je n'ai pas pu lire entièrement, et sur lesquelles néanmoins on trouve à la fois un *mem* et un *he* bien distingués l'un de l'autre; mais parmi celles que j'ai publiées, il en est trois qui, à ce qu'il me semble, devaient décider la question [a].

[1] Trans. phil. p. 400 et 401. — [2] Ibid. p. 399. — [a] *Voy. ci-dessus*, p. 51.

La première offre le nom de la ville ; sur la seconde, on a joint à ce mot le nom phénicien מע, c'est-à-dire, δῆμος, *populus ;* et sur la troisième, ce mot est précédé par une lettre qui, prise pour un *he*, forme l'article ; de manière que ces trois médailles donnent, 1°. *Mahhanoth ;* 2°. Δῆμος *Mahhanoth ;* 3°. ὁ Δῆμος *Mahhanoth*. L'auteur m'oppose que, de mon aveu, le *he*, sur une autre médaille, pourrait être un *mem* [1]. J'en conviens ; mais c'est la faute de l'artiste qui a gravé la légende à contre-sens, et qui s'étant déjà trompé sur ce point, a pu tracer une des lettres de manière à laisser quelque doute sur sa forme. Mais sur l'autre médaille, les lettres sont dans leur sens naturel, et le *he* se trouve clairement distingué du *mem*.

M. Swinton, qui attribue ces médailles à la ville de *Menæ* en Sicile, prétend que ces expressions : EX POPULO MENENIO, A POPULO MENENIO, POPULO MENENIO (*Scilicet cusus vel percussus nummus*) sont certainement aussi convenables, si elles ne le sont pas beaucoup plus, que cette autre phrase qui résulte de ma leçon, IPSE POPULUS MENENIUS (*scilicet cudit*, vel *percussit nummum*) ; il ajoute que tous ceux qui ont la moindre teinture de la science des médailles et de la littérature orientale en conviendront aisément. Il cite ensuite en exemple les deux lettres S. C., c'est-à-dire, *Senatus consulto*, et celles-ci, D D, EX DD, c'est-à-dire, *Decreto decurionum, Ex decreto decurionum*, qui se trouvent fréquemment sur les anciennes médailles [2].

Réponse. Les peuples et les villes qui faisaient frapper des médailles, mettaient communément leurs noms au génitif, assez souvent au nominatif, quelquefois, mais très-rarement et pour des raisons particulières, au datif ou à l'accusatif. Je ne m'en rappelle point où ce nom soit précédé par quelqu'une de ces prépositions A. AB. EX. ΑΠΟ. ΕΞ., etc. S'il s'en trouvait des exemples bien formels, il faudrait les regarder comme des singularités qui ne peuvent pas servir de règle : ceux que cite l'auteur ne sont pas applicables à la question présente. Quel rapport y a-t-il entre des noms de peuples ou de villes, et des décrets énoncés sur les médailles? Il s'agit ici uniquement de la manière dont les anciens ont exprimé les noms de villes sur ces monumens.

Pour épuiser tout ce qui concerne l'objection qui m'occupe, je rapporterai une observation préméditée de M. Swinton [3]. « M. l'abbé Fourmont est le premier, dit-il, qui ait pris pour » un *he* le caractère dont il s'agit, et qui ait eu l'absurdité de le » déduire de l'alphabet des Syriens. » J'aurais cité M. l'abbé Fourmont s'il avait prouvé que cette lettre était un *he* ; mais il

[1] Trans. phil. p. 405. — [2] Ibid. p. 411. — [3] Ibid. p. 130.

avait puisé au hasard dans les alphabets orientaux des rapports de leurs lettres avec celles qu'il avait sous les yeux, et ses opérations ne pouvaient me donner aucune lumière.

Je passe à l'examen d'une autre difficulté ; suivant mon interprétation, le commencement de l'inscription est à la première personne, et la fin est à la troisième; selon M. Swinton, les deux phrases de l'inscription sont à la troisième personne. Les raisons suivantes m'ont empêché de prendre le même parti. D'abord le premier mot de l'inscription devant se rendre par DOMINO NOSTRO, fait présumer que le commencement de l'inscription est à la première personne ; pour qu'il fût à la troisième, il faudrait de plus que le verbe עבר, *facere*, fût terminé par un *vau*. Or, dans l'une des copies que j'ai sous mes yeux, la fin de ce mot est fort altérée. Dans l'autre, paraît une espèce de monogramme, où, à travers quelques traits peut-être ajoutés depuis, on peut démêler la figure du *nun* et des traces de l'*aleph*, ce qui désignerait la première personne [a] ; mais il ne me paraît pas possible d'en tirer la forme du *vau* nécessaire pour caractériser la troisième; enfin, je me suis décidé par un mot qui n'est point équivoque ; c'est celui de אחי que je traduis naturellement par *frater meus*, ce qui donne cette phrase : (moi) *Abdassar et mon frère Asseremor avons fait ce vœu*. M. Swinton prétend au contraire qu'il faut traduire *et son frère Asseremor;* et comme le texte présente une leçon absolument différente, il suppose que le mot אחי est en construction ; qu'on doit sous-entendre, après ce mot, le nom d'Abdassar ; et que pour dire, Abdassar et son frère Asseremor, on a dit *Abdassar et le frère* (d'Abdassar) *Asseremor*[1]. Si à cette traduction littérale, on joint celle que l'auteur donne des deux mots suivans, il en résultera cette phrase : *Abdassar et le frère* (d'Abdassar) *Asseremor qui est aussi fils d'Asseremor*. Que penserait-on d'un homme qui au lieu de dire tout simplement *Pierre et son frère Paul, fils de Pierre*, dirait *Pierre et le frère* (de Pierre), *Paul, qui est aussi fils de Pierre ?*

On voit aisément ce qui a porté l'auteur à faire une pareille violence au texte. Le dernier mot de l'inscription étant à la troisième personne, il en a conclu qu'il devait en être de même pour toute l'inscription. Cependant de pareilles irrégularités sont

[a] Comme je soupçonne que cet endroit a été retouché, j'ai cité la copie du P. Lupi, laquelle est favorable à mon explication, non que je la préfère dans toutes les parties à celles qui sont entre mes mains, comme l'insinue M. Swinton, mais parce que le P. Lupi ayant examiné les originaux avec attention, il a pu distinguer les traits primitifs des lettres d'avec les traits peut-être ajoutés par accident. M. Swinton prétend qu'en cet endroit l'espace n'est pas suffisant pour contenir un monogramme. Je vois clairement le contraire sur les moules que j'ai sous les yeux. — [1] Trans. phil. p. 127.

assez fréquentes dans les monumens anciens, surtout lorsqu'ils sont l'ouvrage des particuliers. On en voit qui, après avoir commencé par une formule de vœux énoncée à la seconde personne, finissent à la première ou à la troisième personne [1]. Pour ne pas citer des exemples d'un temps postérieur, qu'on se rappelle l'épitaphe du poëte Ennius.

Adspicite, ô ceiveis, Senis Ennii, imagini' formam,
Heic vostrum panxit maxuma facta patrum.
Nemo me lacrumeis decoret, nec funera fletu
Facsit. quur? volito vivo' per ora virum [2].

J'ai employé dans mon mémoire trois lignes pour développer l'étymologie du nom d'Abdassar. Je les aurais supprimées, si j'avais cru qu'elles devaient donner à l'auteur la peine de me faire une autre objection, et à moi celle de lui répondre. Il prétend [3] qu'il faut prononcer, non ABDASSAR, mais ABDASAR ou ABDESER; et voici son raisonnement. ASAR ou ESER, suivant un habile critique (Math. Hiller. Onom. Sac., p. 596.), était le nom qu'on donnait à Dieu. C'est l'AESAR des Étrusques, lequel a la même signification que l'ASAR ou l'ESER des Phéniciens et des Chaldéens. Mais comme les noms d'Asar-Haddon de Tiglath-Pileser, etc., semblent prouver que le mot Asar ou ESER s'appliquait aussi à une divinité particulière, et que le mot gaulois *Hésus* qui a le même son, était, suivant quelques uns, le nom du dieu Mars, il est probable que parmi les Phéniciens le nom ASAR ou ESER, désignait non-seulement l'Être suprême, mais encore une divinité particulière; et que dans notre inscription, il s'applique à Bacchus. Ainsi ABDASAR ou ABDESER signifiera serviteur de Bacchus, et sera la même chose que le nom ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ de l'inscription grecque correspondante.

Réponse. J'ai écrit le nom d'Abdassar avec deux *ss*, parce qu'il se trouve écrit de la même manière sur une médaille grecque du cabinet du roi, frappée pour un prince nommé *Abdissar*. C'est le même nom que celui d'Abdassar avec une légère différence dans la prononciation d'une des voyelles.

Je crois n'avoir oublié aucune des principales objections de M. Swinton, et il ne me reste plus qu'à comparer ma traduction avec la sienne, afin qu'on puisse voir d'un coup d'œil en quoi nous différons. Mais pour faciliter cette comparaison, je demande la permission d'écrire les noms propres de la même manière dans les deux traductions. Voici la mienne.

Abdassar et mon frère Asseremor, fils (ou bien, celui-ci fils

[1] Gruter. t. 3, p. 1037, 9. Mus. ver. p. 61, 4, etc. — [2] Oper. et frag. veter. Poet. lat. t. 2, p. 1465, Lond. 1713. — [3] Trans. phil. p. 127.

légitime) d'*Asseremor, fils d'Abdassar, avons fait ce vœu à notre seigneur Melcarth, divinité* (tutélaire) *de Tyr : ainsi puisse-t-il les bénir après les avoir égarés,* ou *puisse-t-il les bénir dans leur route incertaine.*

Voici la traduction de M. Swinton. *Abdassar et le frère* (d'Abdassar) *Asseremor qui est* (aussi) *fils d'Asseremor, fils d'Abdassar, ont fait un vœu à Melcarth, divinité* (tutélaire) *de Tyr; qu'il les bénisse* ou *les fasse prospérer, dans leurs tours et retours,* ou *dans leur navigation oblique.*

Je vais maintenant examiner ce qu'oppose M. Swinton aux explications que j'ai données de quelques autres monumens phéniciens. Je passe d'un labyrinthe dans un autre; et dès le premier pas, je me trouve arrêté par un obstacle imprévu.

La seconde lettre de M. Swinton commence par ces mots [1] : « Le mémoire de M. l'abbé Barthelemy vient de paraître avec » des additions considérables : quelques unes de ces additions, » comme on a lieu de le croire, ont été faites depuis peu, ou du » moins plusieurs années depuis la lecture du mémoire.... Ce » mémoire ne peut guère manquer d'être considéré par plu- » sieurs personnes, comme une confirmation du soupçon qu'on » avait dans plusieurs parties de l'Europe, et que j'ai insinué » moi-même dans un écrit précédent. C'est ce qui nous met en » état de dire la raison pour laquelle on a publié en dernier » lieu une pièce que les admirateurs de M. l'abbé paraissent » louer, etc. » Ce dernier trait concerne quelques expressions trop flatteuses qui avaient échappé à MM. du *Journal des Savans*, quand ils rendirent compte de mon ouvrage.

Je ne sais, monsieur, si vous pouvez pénétrer le projet de M. Swinton. Suppose-t-il que j'ai ménagé avec soin l'intervalle de temps écoulé entre la lecture de mon mémoire et sa publication, pour mettre à profit les lumières qu'il devait un jour nous communiquer sur les monumens qui font l'objet de ce mémoire? Suppose-t-il dans le sein de l'Académie, ou dans l'assemblée des auteurs du Journal, une intention secrète à faire prévaloir mon travail sur celui des autres? Je l'ignore. Car le préambule de sa lettre est assez obscur pour avoir besoin d'un commentaire, et j'aurais désiré qu'il l'eût donné lui-même. J'aurais moins de peine à répondre à des accusations qu'à des soupçons.

Que dire en effet sur ces bruits qu'il prétend avoir été répandus autrefois dans plusieurs parties de l'Europe, et sur cet étrange complot qu'il semble attribuer aujourd'hui à des so-

[1] Trans. phil. p. 393.

ciétés littéraires. *Scilicet is superis labor est, ea cura quietos sollicitat.*

Il rappelle un fait qu'il convenait de laisser dans l'oubli. J'avais, en 1749, expliqué une médaille samaritaine de Jonathan [a] : mon explication fut communiquée à M. Swinton, qui la publia en 1750 [1]. Quand mon mémoire fut sur le point d'être imprimé en 1756, je crus devoir écarter le soupçon de plagiat, et avertir dans une note que M. Swinton m'avait fait l'honneur d'adopter cette explication. Il s'en offensa, et m'accusa [2] d'avoir moi-même profité de ses lumières. Je répondis à cette accusation dans ma première lettre à MM. les auteurs du *Journal des Savans* [b]. Que fait aujourd'hui M. Swinton? au lieu de détruire ma réponse, il renouvelle ses imputations : je n'ai rien à dire sur un pareil procédé.

Mais analysons le commencement de sa lettre : J'ai dit plus haut que mon mémoire sur les monumens phéniciens fut lu en 1758, que M. de Guignes en publia un extrait en 1759, et qu'il a été imprimé en entier en 1764. Voici les réflexions de l'auteur. « Le mémoire de M. l'abbé Barthelemy vient de paraître avec » des additions considérables.» Il est en effet bien étonnant que mon mémoire soit plus étendu que l'extrait qu'en avait donné M. de Guignes. « Mais, ajoute-t-il, il y a grande raison de » croire que quelques unes de ces additions ont été faites depuis » peu, ou du moins plusieurs années après la lecture du mé- » moire. » Quelles preuves en donne-t-il? Aucune. Je vais donc lui en administrer du contraire, ou plutôt remettre sous ses yeux celles qu'il a refusé de voir.

Comme mon mémoire ne devait paraître qu'avec ceux de l'Académie, instruit par une expérience que je dois à M. Swinton, j'avais dans l'intervalle annoncé les divers objets de mon travail. Ma dissertation est comme divisée en trois parties. Il s'agit dans la première, de l'inscription de Malte; dans la seconde, de quelques médailles frappées en Phénicie et en Sicile; dans la troisième, de deux inscriptions que M. Pococke avait copiées en Chypre. 1°. On trouvera la traduction de l'inscription de Malte dans l'extrait donné en 1759 [c]. 2°. Dans ce même extrait, j'avais fait mention de plusieurs médailles de Phénicie et de Sicile que je venais d'expliquer [d]. Deux de ces médailles parurent en 1760, dans ma première lettre à MM. du *Journal des Savans*, et dans une note j'indiquai clairement les médailles de

[a] *Voyez ci-dessus*, p. 120. — [1] De num. quib. samar. et phœnic. Oxon. 1750. — [2] Transact. philos. t. 50, part. 2, p. 800. — [b] *Ci-dessus*, p. 242. — [c] Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne. Paris, 1759. — [d] Ibid.

Sicile que je tâchais d'éclaircir [a]. 3°. Je donnai dans l'extrait publié par M. de Guignes un alphabet pour les inscriptions de Chypre, et notamment pour celle dont l'original est à présent à Oxford. J'avais donc travaillé sur cette inscription, lorsque M. de Guignes publia mon extrait en 1759.

Quel est donc, monsieur, l'objet des soupçons qu'on m'oppose? Serait-ce l'explication bonne ou mauvaise de quelques mots phéniciens gravés autour d'un vase que l'on conserve à Palerme? Mais je l'ai donnée moi-même comme une addition; et pour la séparer du reste du mémoire, je l'ai insérée dans une note [b]. Serait-ce la liberté que j'ai prise d'enrichir mes alphabets de quelques nouvelles formes, ou plutôt de quelques variantes de lettres phéniciennes? Mais outre qu'elles sont très-peu importantes, je ne serais répréhensible aux yeux de M. Swinton que dans le cas, où, sans l'avouer, je les aurais empruntées de ses ouvrages. Car après tout, quand même, ce qui n'est pas, j'aurais fait des additions considérables à mon mémoire, quel droit aurait-il de me les reprocher, si je ne me suis approprié ni ses travaux ni ceux des autres? Or comme nous sommes les seuls, lui et moi, qui nous soyons occupés sérieusement des monumens phéniciens, il suffira, pour mon objet, de prouver avec évidence que je ne lui ai pas enlevé le moindre rayon de sa gloire.

1°. J'avais publié la traduction de l'inscription de Malte en 1759. Mon mémoire était imprimé au commencement de l'année 1764. La première lettre où M. Swinton attaque mon explication, fut lue à la Société royale le 12 avril de la même année, et n'a paru qu'en 1765. Il paraît croire dans sa seconde lettre, que j'ai connu la première avant l'impression de mon mémoire. Il faut donc qu'on me l'ait communiquée en manuscrit, qu'on l'ait trahi, qu'il y ait aussi en Angleterre un complot en ma faveur. Et quel fruit aurais-je retiré de cette trahison? On n'a qu'à comparer mon mémoire avec l'extrait de 1759. C'est de part et d'autre la même traduction, ce sont les mêmes gravures, c'est le même résultat. Aujourd'hui même, après avoir lu ses deux lettres, je ne crois pas devoir changer d'avis. En vérité, je me perds dans cet amas confus de conjectures et de suppositions.

2°. Ses plaintes seraient-elles fondées sur l'explication que j'ai donnée de l'inscription phénicienne dont on conserve l'original à Oxford. J'avais, comme je l'ai déjà dit, publié en 1759 l'alphabet spécialement destiné à éclaircir ce monument. J'ignorais alors que l'original fût en Angleterre; et comme je n'avais eu sous les yeux qu'une copie infidèle, je m'étais trompé en plus

[a] *Voy. ci-dessus*, p. 246, *note*. — [b] *Ci-dessus*, p. 52.

d'un endroit de ma traduction [a]. En 1763, on inséra dans la nouvelle édition des marbres d'Oxford un dessin figuré de cette inscription avec une explication de M. Swinton [1]. Il est visible que je ne pouvais en avoir aucune connaissance avant la publication de mon mémoire. Car si je l'eusse connue, par quels travers d'esprit aurais-je préféré la copie qui m'avait égaré, et laissé dans mon mémoire les erreurs qui le défigurent, et qu'il m'était si aisé de corriger, comme on le verra bientôt après.

3°. Les deux lettres de M. Swinton semblent m'ôter tout espoir de défense à l'égard des médailles phéniciennes publiées dans mon mémoire et dans ma première lettre à MM. les auteurs du *Journal des Savans*. Il dit en effet que dès l'année 1753, il en avait interprété la plupart dans une dissertation latine. Il est bon de rapporter ses propres paroles. « On peut voir dans une » petite dissertation imprimée à Oxford en 1753, mes explica- » tions de la première, deuxième et sixième médailles gravées » dans la planche de M. l'abbé [2]. » Et plus bas, où il s'agit des médailles que j'attribue à Palerme, et qu'il rapporte à la ville de Menæ [3] : « On peut voir dans la dissertation latine dont j'ai » parlé ci-dessus, une exacte description de la médaille de » Menæ, avec l'explication de l'inscription punique qu'elle offre » aux yeux : » Et en marge : *Swint. de num. quibusd. samar. et phœnic.*, etc., *Oxon.*, 1753. Et ailleurs, en parlant des raisons qui l'ont fait changer d'avis sur les médailles qu'il avait attribuées à Marathus, et que j'ai rapportées à la même ville, il ajoute [4] : « Ces considérations m'ont déterminé à supprimer » une partie d'un petit ouvrage imprimé en 1753, dans lequel » je tâchais de prouver que ces médailles étaient de Marathus. » Ce qui sera attesté par l'ouvrier que j'ai employé, et par l'*impri-* » *matur* qui m'avait été donné par le docteur Brown, alors notre » vice-chancelier. La partie supprimée est entre mes mains. » Il répète dans un autre endroit que cette partie supprimée [5] est entre ses mains; d'où l'on doit nécessairement conclure que le reste de la dissertation latine était sorti de ses mains.

Des témoignages si formels m'avaient alarmé. Je voyais des

[a] J'ai dit plus d'une fois que les copies des inscriptions phéniciennes rapportées par M. Pococke sont défectueuses; mais, par cette observation, je n'ai pas prétendu faire le moindre tort à la réputation de cet illustre voyageur, dont les travaux éclairés mériteront à jamais la reconnaissance de tous les savans. Lorsqu'il s'agit d'inscriptions en caractères inconnus, il est presque impossible de faire passer dans une copie les nuances qui distinguent ces caractères sur l'original; et la difficulté augmente encore lorsque le copiste n'a pas le temps de s'assurer de la vraie leçon d'un mot, ou que les monumens ont été dégradés. — [1] Marm. Oxon. Oxon. 1763, p. 2; tab. III, p. 7. — [2] Trans. phil. p. 402. — [3] Ibid. p. 404 et 405. — [4] Ibid. * 138. — [5] P. 404.

différences sensibles entre l'idée que M. Swinton s'était faite de ces médailles, et celle que j'en avais conçue moi-même; mais enfin il les avait publiées le premier; et dans la nécessité de me justifier des larcins dont il veut absolument me soupçonner, je n'avais rien à répondre à des faits si clairement articulés. Ce qui m'étonnait, c'est qu'il n'en tirait aucun avantage; mais en attribuant une pareille modération à sa politesse, je n'étais pas en droit d'attendre la même complaisance de la part de ses lecteurs.

M. de Brequigny, de l'Académie des belles-lettres, était alors en Angleterre : je le priai de m'envoyer la dissertation latine de M. Swinton, imprimée en 1753. Il prit la peine de la chercher chez les libraires et dans les bibliothèques de Londres, il ne la trouva point. Il fit les mêmes perquisitions à Oxford, et ne fut pas plus heureux. Enfin il eut occasion de voir à Londres M. Swinton, qui lui dit positivement qu'il avait, à la vérité, fait imprimer cette dissertation en 1753, mais qu'il en avait retiré les exemplaires; s'il la publie un jour, il produira sans doute des attestations pour prouver qu'elle était imprimée dès l'année 1753. Je ne lui en demande point. Mais il était de mon devoir de montrer qu'elle n'était pas publique, lorsque mon mémoire a paru, et de détruire les conséquences qu'on aurait pu tirer des passages que j'ai cités.

C'est par un semblable motif que je dois prévenir l'abus qu'on ferait un jour d'une note insérée dans la nouvelle édition des *Marbres d'Oxford*[1]. On y dit, en parlant de l'alphabet palmyrénien : *Nos verò gloriamur quod homines doctissimos dudum latuerat id detectum patefactumque à Swintono nostro, viro linguarum antiquarum peritissimo qui primus hasce litteras omine felici indagavit et interpretatus est.*

Je suis bien éloigné de prétendre que M. Swinton n'ait pas découvert la valeur des lettres palmyréniennes. Car, puisque je l'ai trouvée, il a pu la trouver aussi. Mais comme nous sommes les seuls qui ayons donné la solution de ce problème, il est visible que le mot *primus* n'a été mis dans cette phrase qu'à mon occasion, et qu'on pourrait, dans la suite, m'accuser de m'être paré de ses dépouilles. Voici en peu de mots l'histoire de ce qui s'est passé à ce sujet.

Le 12 février 1754, j'eus l'honneur de communiquer à l'Académie des belles-lettres mes réflexions sur l'alphabet de Palmyre. On en fit mention dans les journaux[2]. Mais comme je craignais d'avoir été prévenu en Angleterre, je priai M. de Guignes de

[1] Marm. Oxon. pars secunda Syllab. p. x. — [2] Journ. des Sav. mars et avril 1754.

s'en informer en écrivant à M. Birch, alors secrétaire de la Société royale. M. Birch fit attendre sa réponse; et dans sa lettre qui est du 6 mai, c'est-à-dire d'environ trois mois après que j'eus lu mon mémoire, il dit que dès qu'il eut reçu la première lettre où M. de Guignes lui annonçait la découverte de l'alphabet palmyrénien, il la communiqua à la Société royale qui apprit cette nouvelle avec plaisir; qu'il n'aurait pas fait attendre sa réponse s'il avait été plus tôt en état de nous informer si quelqu'un en Angleterre avait entrepris le même travail; qu'il avait découvert que M. Swinton s'y était exercé, et qu'ayant déchiffré l'alphabet des inscriptions palmyréniennes, peu de temps après qu'elles eurent été publiées, il avait dessein de faire bientôt imprimer une dissertation latine sur ces inscriptions.

Il est visible, par ce témoignage, que M. Swinton n'avait encore rien publié au commencement de mai. Ma dissertation parut environ deux mois après. M. Wood, auteur du bel ouvrage intitulé *les Ruines de Palmyre*, me fit l'honneur de la traduire en anglais. On en rendit compte en Angleterre dans des papiers publics [1], et je n'ai pas ouï dire qu'on ait fait la moindre réclamation.

En 1755, on fit paraître dans la 2e. partie du 48e. volume des *Transactions philosophiques* [2], une suite de lettres de M. Swinton, adressées à M. Birch, et destinées à éclaircir les monumens de Palmyre. La première est datée du 30 mai 1754, et fut lue à la Société royale le 20 juin de la même année. L'auteur dit qu'il avait travaillé sur les inscriptions de Palmyre d'après l'éveil que lui donna M. Godwin, et qu'il avait découvert tout l'alphabet le 12 janvier. J'avais annoncé que je l'avais trouvé le 12 février [a].

[1] Gentlem. Magaz. Jun. 1754, p. 289. Dec. 1754, p. 597. — [2] Pag. 690. — [a] Le trait suivant fera connaître les dispositions où j'étais alors à l'égard de M. Swinton. Lorsqu'en 1754 je publiai pour la première fois ma dissertation, mon projet était d'expliquer la plupart des inscriptions de Palmyre, et j'annonçai expressément que je tâcherais d'éclaircir l'ère en usage dans cette ville (*Réflex. sur l'alph. de Palm.* Paris, 1754, p. 24). Quand le travail de M. Swinton parut en 1755, je supprimai le mien, quoiqu'il fût très-avancé, et qu'en plusieurs endroits je me crusse autorisé à penser différemment de lui. Par exemple, M. Swinton rend ainsi la première inscription palmyrénienne: *Nomini benedicto timor in sæculum Jul. Aur.* (c'est-à-dire, Julius Aurelius) *pro patre nostro*, etc. (Trans. phil. t. 48, pars 2, p. 698), ou ce qui revient à peu près au même, *Timor benedicto nomini in sæculum Jul. Aur. Alaphona*, etc. (Marm. Oxon. pars 2, p. 9.) Il rend la seconde inscription par ces mots: *Nomini benedicto in sæculum bono et misericordi timor Cor.* ou *Mar. Jul. filius*, etc. Au lieu du mot מורא, *timor*, qui répand de l'obscurité dans ces passages, je lisais מודא, *gratias agit*, sans faire aucun chan-

Je conviens qu'on peut conclure du témoignage de M. Swinton que sa découverte est antérieure à la mienne précisément d'un mois entier, jour pour jour. Mais on doit en même temps conclure du récit que je viens de faire, qu'il m'était impossible d'avoir la moindre connaissance du travail de M. Swinton, lorsque je communiquai le mien à l'Académie et au public.

Je n'ajoute plus qu'une réflexion. Que M. Swinton regarde presque toutes mes assertions comme absurdes, chimériques, destituées de la moindre ombre de vraisemblance, que ces qualifications et d'autres semblables reviennent à tout moment dans son ouvrage, je ne m'en plaindrai pas. Mais j'ai dû rompre le silence, lorsque sans la moindre preuve, sans la plus légère probabilité, sur des matières qui ne sont pas à la portée de tout le monde, et sur des points de critique qui ne sont d'aucune importance, il s'obstine à déposer contre moi dans un recueil aussi respectable que celui de la Société royale, les soupçons les plus injustes et les plus capables d'en imposer par leur obscurité même : et pourquoi répand-il des soupçons contre moi? je n'en répands pas contre lui.

Je viens à présent aux nouvelles difficultés qu'il m'oppose, à l'occasion des médailles que je crois frappées à Palerme, il dit : « Je suis surpris qu'il ait pu les attribuer à je ne sais quel *Castra* » *Cæcilia*, ou *Castra Julia*, et ensuite à *Panormus*, aujour» d'hui Palerme [1]. »

Réponse. L'erreur serait en effet aussi grossière que la contradiction palpable. Le mot phénicien gravé sur ces médailles signifie littéralement *castra*. Pour prouver qu'il devait désigner sur ces monumens une ville, j'ai cité, en exemples, plusieurs autres villes qui avaient une dénomination semblable, telle qu'une ville de la tribu de Gad, et deux autres connues sous les noms de *Castra Cæcilia* et *Castra Julia*. C'est à ces villes que l'auteur prétend que j'attribue les médailles. La plus légère attention suffisait pour le garantir de cette méprise. J'avais tâché,

gement au texte; car le *daleth* et le *resch* sont figurés de même dans ces inscriptions. De là résultait cette leçon : *Benedicto nomini in sæculum gratias agit Julius Aurelius*, etc., qui se prête bien mieux à la construction de la phrase et à l'objet des inscriptions. Autre exemple : Les inscriptions IV^e^., V^e^. et VII^e^. commencent par un mot que M. Swinton traduit par *sors* seu *portio*, en supposant qu'il est composé d'un *heth*, d'un *lamed*, d'un *koph* et d'un *aleph*. Il rend en conséquence la V^e^. inscription par ces mots : *Sors* sive *portio est hæc Septimii Æranæ..... quam ei erexit Aurelius Philinus*, etc. (Trans. phil. p. 707); et l'inscription VII^e^. par ceux-ci : *Sors* sive *portio est hæc Julii Aurelii..... quam statuit ei Senatus*, etc. Au lieu du mot *sors* ou *portio*, je lisais *imago* ou *statua*, parce que l'expression palmyrénienne me paraissait et me paraît encore être עלמא.

[1] Trans. phil, p. 404.

quelques lignes plus bas, de prouver qu'elles étaient de la ville de Palerme, et j'avais dit quatre lignes plus haut, qu'elles étaient de Sicile; comment aurais-je pu les attribuer à des villes situées en d'autres pays.

Ces médailles, ajoute-t-il, ne sont point de Palerme, mais de la ville de Menæ en Sicile. Goltzius les lui attribue, et le nom qu'on y lit répond au mot MHNAI, qui ne diffère pas de Menæ.

Réponse. Le mot *Mahhannoth* qu'on voit sur ces médailles, rappelle, au premier aspect, le nom de la ville de Menæ. Mais malgré cette ressemblance de noms, je fus arrêté par les considérations suivantes : 1°. Ces médailles sont des médaillons d'argent, d'un travail excellent, et les plus communes des médailles phéniciennes frappées en Sicile. Il faut donc qu'elles soient d'une ville riche, et dans laquelle les arts étaient cultivés. Or ces caractères conviennent mieux à Palerme qu'à Menæ, dont les auteurs anciens ne nous ont pas laissé une grande idée, et dont les véritables monnaies sont de cuivre, et d'un travail moins élégant. 2°. Les médailles dont il s'agit, offrant une légende phénicienne, la ville à laquelle nous les devons, devait être habitée ou par les descendans des premiers colons phéniciens ou par les Carthaginois, lorsqu'ils s'établirent dans l'île. Or Menæ, Sicule d'origine [1], fut ensuite habitée par les Grecs, et n'a peut-être jamais fait partie du domaine que les Carthaginois avaient en Sicile. Ils ont pu s'en emparer dans quelqu'une de leurs expéditions, sans qu'on soit en droit de conclure qu'ils y avaient fait frapper des monnaies en leur langue. Quant à Goltzius, je respecte ses travaux sans m'asservir à ses décisions; et s'il était question d'autorité, je préférerais dans cette occasion celle de Paruta qui écrivait en Sicile, et qui attribue ces médailles à la ville de Palerme. On peut voir dans mon mémoire les raisons [a] qui m'ont engagé à suivre cette opinion, que je ne donne point comme une démonstration.

M. Swinton attaque mon explication de quelques médailles phéniciennes, sur lesquelles on voit un *mem*, un *resch* et un *thau*, qui donnent le nom de *Marathus*. J'avais observé qu'après ce nom est une lettre figurée tantôt comme un *beth*, tantôt comme un *ain ;* mais que ce *beth* étant dans un autre sens que les lettres précédentes, ne pouvait pas se lier avec elles. M. Swinton, sans prendre garde à cette position, ou la regardant comme indifférente, décide que le *beth* doit faire partie du mot, lequel en conséquence ne saurait former le nom de *Marathus* [2]. Que

[1] Diod. Sicil. lib. 11, p. 60, edit. Wechel. 1604. — [a] *Voyez ci-dessus*, p. 51. — [2] Trans. phil. p. 403.

puis-je répondre? J'avance un fait dont tous les yeux peuvent juger, et on me le conteste. Je me tais.

L'auteur apporte une seconde raison pour prouver que ces médailles ne sont pas de *Marathus* [1]. Ces médailles ont des époques, ainsi que celles de Sidon. Sur ces dernières, les époques doivent se rapporter à l'ère qui commença dans cette ville l'an de Rome 643; et puisqu'elle a commencé si tard dans une ville si florissante et si policée que Sidon, il n'est pas probable qu'elle ait été plus tôt reçue dans une ville aussi obscure que Marathus, ni dans d'autres villes de la Phénicie. Il faut donc que l'ère de Marathus soit au plus tôt de l'an 643 de Rome. Mais, dans ce cas, quelques unes de ces médailles auraient été frappées du temps de Strabon; et comme cet auteur atteste que de son temps Marathus ne subsistait plus, il s'ensuit que l'idée d'attribuer ces médailles à Marathus est manifestement absurde.

Pour bien saisir ce raisonnement, il faut l'envisager sous une autre forme. Je conviens, avec M. Swinton, que si l'ère de Marathus avait été de l'an 643 de Rome, ou postérieure à cette année, les médailles en question ne seraient pas de Marathus. Il faut donc prouver que cette ère n'est pas antérieure à l'an 643 de Rome; voici comment l'auteur s'y prend. L'ère consignée sur les médailles phéniciennes de Sidon est de la même année 643 de Rome; et comme cette ville était plus grande que Marathus, il n'est pas probable que l'ère de Marathus eût commencé plus tôt que celle de Sidon; et de ce qu'il n'est pas probable que l'ère de Marathus eût commencé plus tôt que celle de Sidon, l'auteur conclut que c'est une absurdité manifeste que d'attribuer ces médailles à Marathus.

Réponse. Cette conséquence si imprévue et si foudroyante est fondée sur deux suppositions très-gratuites; en effet, il n'est pas certain que les époques phéniciennes de Sidon doivent se rapporter à l'ère qui commença l'an de Rome 643. Quand ce point serait prouvé, on ne pourrait point en inférer que l'ère de Marathus eût commencé dans le même temps, ou quelque temps après celle de Sidon : combien de villes qui, dans une même province, variaient dans la manière de compter les années? Ce n'est pas sur des rapports mutuels de richesses, de grandeur et de supériorité, mais sur des événemens qui les intéressaient en particulier qu'étaient établies les diverses ères dont elles se servaient. Toutes ces notions sont si certaines que j'appréhende quelquefois de n'avoir pas saisi le vrai sens des paroles de l'auteur.

Plus occupé du soin de défendre mes opinions quand elles me

[1] Trans. phil. p. * 137.

paraissent fondées, que jaloux d'attaquer celles des autres quand elles ne le sont pas, je n'examinerai point l'explication que M. Swinton a donnée de plusieurs médailles puniques, gravées dans sa seconde lettre[1] : la plupart [a] ne nous offrent qu'une ou deux lettres qui suffisent à l'auteur, pour qu'il rapporte ces médailles à différentes villes de Sicile. J'observerai, en passant, 1°. que ces médailles qui sont très-communes, se trouvant aussi fréquemment en Afrique qu'en Sicile, elles peuvent avoir été frappées dans l'un de ces pays comme dans l'autre : 2°. en supposant qu'elles sont de Sicile, il faudrait prouver que les lettres initiales qu'on y voit, désignent des noms de villes : 3°. il faudrait ensuite prouver que ces villes étaient occupées par des Phéniciens, et non par des Grecs : 4°. il faudrait choisir entre les villes dont les noms commencent par les mêmes lettres, celles qui ont certainement frappé les médailles dont il s'agit.

Le troisième et dernier article de mon mémoire contient l'explication de deux monumens phéniciens découverts par M. Pococke dans les ruines de Citium[2]. Comme je me défiais des copies que j'avais devant les yeux, je n'avais employé que deux pages de mon mémoire pour éclaircir la première inscription, et seize lignes pour expliquer la seconde. M. Swinton donne de cette dernière une interprétation qui diffère de la mienne, que je ne crois pas devoir adopter, mais que je n'attaquerai point ; cet objet n'étant nullement essentiel au progrès de la littérature phénicienne. Il s'étend un peu plus sur mon explication du premier monument ; et comme il n'a pas épuisé tous ses traits, il compte revenir sur ce sujet dans un ouvrage qu'il dit être prêt à paraître.

Je suis convenu, et je conviens encore qu'il s'est glissé bien des erreurs dans mon explication. J'ignorais, quand je l'entrepris, que le marbre sur lequel est gravée l'inscription, était en Angleterre ; je voyais dans la copie de M. Pococke quelques mots dont il me paraissait impossible de tirer aucun sens. J'avais pris pour une lacune une grande lettre placée au commencement de la seconde ligne, et assez mal figurée dans la copie que j'avais sous les yeux ; et de là j'avais cru pouvoir hasarder des corrections dont je reconnus bientôt le peu de fondement, lorsque j'eus vu la copie exacte qu'on avait donnée de cette inscription dans la nouvelle édition des *Marbres d'Oxford*. Mais quoique je n'en fusse pas plus avancé à l'égard des difficultés qui m'avaient arrêté dans mon travail, je vis avec plaisir que je ne m'étais point trompé sur l'objet principal du monument, auquel

[1] Trans. phil. p. 406, 407, etc. — [a] Ce sont ces médailles de bronze qui représentent au revers un cheval placé quelquefois auprès d'un palmier. — [2] Descript. of the East. t. 2, p. 213.

on a joint, en le publiant, une traduction de M. Swinton. C'est la même qu'il a depuis exposée dans sa seconde lettre à la Société royale [1], et qu'il compte développer encore plus dans un ouvrage qu'il annonce [2]; elle diffère tellement de la mienne, qu'on a de la peine à concevoir que l'une et l'autre concernent le même monument. J'aurais désiré de pouvoir l'admettre; mais soit ignorance, soit prévention de ma part, je suis très-convaincu que mon explication, malgré les erreurs qui la déparent, est beaucoup plus conforme au vrai sens du texte que celle de M. Swinton. Je m'en rapporte volontiers au jugement de tous ceux qui ont étudié l'esprit des monumens antiques, ou qui se sont occupés des langues orientales. Je leur soumets, avec la même confiance, les corrections qu'exige ma première explication.

J'avertis 1°. que le travail de M. Swinton ne m'a été d'aucun secours pour rectifier le mien, puisque je n'ai pas touché à la valeur que j'avais le premier, en 1758, assignée aux lettres, et que nous tirons l'un et l'autre, de leurs combinaisons, des résultats essentiellement différens : 2°. que malgré les copies plus exactes que nous avons de l'inscription, je me trouve dans l'impossibilité de l'expliquer toute entière; qu'en certains endroits j'avouerai mon ignorance, et qu'en d'autres je proposerai en peu de mots des conjectures auxquelles je déclare d'avance que je ne suis point attaché.

On trouvera au n°. 1 de la *Pl. XXIII* l'inscription d'Oxford, gravée d'après la copie que M. Swinton en a publiée, et à laquelle il veut qu'on s'arrête uniquement [3].

Le premier mot, suivant la copie de M. Pococke, est composé d'un *aleph*, d'un *nun* et d'un *mem*. J'avais traduit ce mot par *dormiam*. Des exemples que j'avais sous les yeux, me persuadaient que les Phéniciens l'employaient assez souvent au commencement de leurs inscriptions sépulcrales. En effet, j'avais trouvé parmi des papiers qui appartenaient autrefois au P. Sicard, des copies de six des inscriptions phéniciennes qui sont gravées sur les rochers du mont Sinaï. Cinq de ces inscriptions semblent commencer de la même manière que l'inscription d'Oxford. J'en ai fait graver le premier mot avec ses variantes au n°. 4 de la *Pl. XXIII*. La première lettre est un *aleph;* la seconde un *nun*, à ce que je pense; elle est jointe dans une de ces inscriptions avec la lettre *beth* pour former le mot *filius* בן, et comme la dernière paraît être un *mem*, j'en avais formé le mot אנם *dormiam*, ou si l'on veut, *dormitabo*, qui vient de la racine נום, et qui est tout-à-fait dans l'analogie de la langue.

[1] Trans. phil. p. 424. — [2] Ibid. p. 412. — [3] Ibid. p. 414.

Ma leçon, devenue incertaine par la copie du monument insérée dans l'édition des *Marbres d'Oxford*, est totalement détruite par celle de M. Swinton. Dans la première, le *mem* n'est plus si clairement exprimé; dans la seconde, il devient un *caph*. Voyez le n°. 5 de la *Pl. XXIII*, sous lequel j'ai représenté les trois manières dont cette dernière lettre est figurée dans les copies de M. Pococke des éditeurs des *Marbres d'Oxford* et de M. Swinton. Ce ne sera donc plus אנם qu'il faudra lire, mais אנך *anoc*, *anac*, que M. Swinton explique de cette manière [1]. *Anac* ou *onec* paraît avoir désigné la même chose en syriaque et en phénicien que le mot ONYΞ en grec et le mot *onyx* en latin. Or, suivant Pline, les mêmes espèces de marbre étaient nommées *onyx* et *albâtre*: par conséquent le mot *anac* ou *onec* peut être traduit par *albâtre*, et d'une façon plus générale par *marmor*; et comme la pierre sur laquelle est gravée l'inscription est d'un bel albâtre, l'auteur conclut que son explication est incontestable, et que le mot *anac*, *onyx*, signifie pierre sépulcrale.

Pour moi je pense que le mot אנך est la même chose que le pronom אנכי que plusieurs grammairiens pensent être dérivé de אנך: suivant les apparences, il était en usage sous cette dernière forme parmi les Phéniciens, et parmi d'autres peuples de l'Orient. Les Cophtes, qui ont conservé dans leur langue plusieurs mots des anciennes langues orientales, disent encore ANOK dans le même sens. Je traduis donc ce mot par *ego*, *moi*. Cette explication si simple est très-favorable à mon opinion, et montre clairement que l'inscription est à la première personne, comme je l'avais avancé.

Nous rendons, M. Swinton et moi, les cinq mots suivans par *Abdassar, fils d'Abdssissem, fils de Char* ou *de HHur* [a]. J'avais supposé, dans ma traduction, que ce dernier mot était terminé par un *daleth* [b]. M. Swinton me le reproche. Mais s'il avait jeté les yeux sur le n°. 2 de la troisième planche qui accompagne mon mémoire, il aurait vu que je laisse le choix du *daleth* ou du *resch*.

Les quatre mots suivans soulignés dans ma copie ont occasioné la plupart des méprises où je suis tombé. Le premier peut désigner un monument comme je l'avais déjà remarqué, ou une statue comme l'observe M. Swinton. Mais ne pouvant avec cette signification se lier ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit, j'avais soupçonné qu'il désigne ici la patrie d'Abdassar, et je regardais le mot suivant comme le commencement d'une autre

[1] Trans. phil. p. 415. — [a] Je prononce ces noms d'une autre manière que M. Swinton; mais cette différence n'est nullement essentielle ici. — [b] *Voyez ci-dessus*, p. 56.

phrase ; mais ce mot par lui-même ne me donnant aucune lumière, je le croyais infidèlement copié. Je m'étais trompé, et j'ignore ce que je dois substituer à mes premières idées. Je présume que, dans ces quatre mots inexplicables pour moi, il est question de noms propres et de noms de dignité qui nous sont inconnus. Je rejette dans une note quelques conjectures [a] qui peut-être en feront naître de plus heureuses.

Les cinq mots suivans sont décisifs, et forment un sens très-clair : *In cubili requievi per sæculum omne. Je me suis reposé sur le lit pour la suite des siècles.* Quoique cette leçon n'ait pas besoin d'être justifiée, je vous prie, monsieur, d'en rapprocher un passage d'Isaïe[1], où en parlant des justes, il est dit משכבותם ינוחו על, *requiescent in cubilibus suis.* Sur quoi il faut observer que les Septante ont cru qu'il était question ici de la sépulture ou du tombeau : ἔσται ἐν εἰρήνῃ ἡ ταφὴ αὐτῶν. On voit clairement que le passage d'Isaïe et celui de l'inscription offrant les mêmes expressions construites de la même manière, doivent recevoir le même sens, et fixer irrévocablement le véritable objet de ce monument. Il n'a été fait que pour une seule personne, pour cet Abdassar qu'on fait parler lui-même suivant un usage dont on a quantité d'exemples dans les plus anciens monumens.

Il résulte de là que le *mem* ne diffère du *schin* que par le pro-

[a] Peut-être le mot placé au commencement de la seconde ligne est pour לאם, *populus*, et que le mot précédent est un nom de dignité. Peut-être que le point qui précède le mot מעכת a été ajouté par accident sur le marbre ; que les deux premières lettres doivent se joindre au nom précédent ; que les deux dernières signifient *filia ;* et que le premier mot de la seconde ligne est un nom propre, ce qui nous fournirait cette généalogie : *Abdassar, fils d'Abdssissem, fils de HHeramets, fille de Lam.* On peut rendre le troisième mot souligné par *in vitâ meâ*, ou simplement *in vitâ*. Le mot suivant me paraît être un nom propre. Toutes les lettres en sont connues, excepté la seconde, que M. Swinton prend pour un *schin ;* qui, suivant moi, paraît dans l'inscription sous une autre forme. J'aimerais mieux la prendre pour un *teth* ou pour un *koph*. Je pencherais pour cette dernière lettre, parce que je la retrouve avec la même forme, quoique dans une position différente, dans une des inscriptions palmyréniennes du Capitole ; de là résulterait le mot יקנאת, qui n'est pas plus étrange que celui de יקנעם, nom d'homme dans le premier livre des *Paralip.* cap. 23, v. 19, et que celui de יקנעם, nom de ville dans Jos. cap. 21, v. 34, etc. Mais que ferons-nous du mot יקנאת ? Je soupçonne qu'il désigne un de ces princes qui ont régné en Chypre, où les auteurs remarquent qu'il y avait autrefois plusieurs dynasties particulières (Diod. Sicil. p. 440, edit. 1604). En conséquence, si les deux premiers mots soulignés désignent une dignité, les deux derniers signifieraient qu'Abdassar en était revêtu sous le règne d'un prince nommé *Joknath*. Si les deux premiers mots ne font qu'ajouter un degré de plus à la généalogie d'Abdassar, les deux derniers serviront d'époque, et signifieront simplement que c'est sous le règne de Joknath qu'Abdassar est mort. Je ne réponds point de ces différentes explications ; mais je ne crains pas de dire qu'elles sont très-conformes à l'esprit des anciens monumens. — [1] Cap. 57, v. 2.

longement de l'un des traits qui servent à le former. M. Swinton n'admet pas cette distinction. Il prend pour un *mem* la seconde lettre du mot משכב ; et pour la rendre plus ressemblante au véritable *mem*, il a pris la précaution d'en prolonger la queue avec des points dans tous les endroits de l'inscription où cet élément est placé. (Voyez la *Pl. XXIII*). C'était en effet le vrai moyen de détruire mon explication. Mais ces points ne paraissant point dans la copie insérée dans la nouvelle édition des *Marbres d'Oxford*, je suis en droit de les regarder comme une addition qu'a faite l'auteur en faveur de son système.

La troisième ligne de l'inscription offre quelques noms propres. J'en avais conclu qu'on avait joint au nom d'Abdassar celui de la personne qui lui avait élevé ce monument. C'est en suivant la même idée, que je vais rectifier quelques méprises qui m'étaient échappées.

Le premier mot est composé d'un *schin*, d'un *thau* et d'un *iod;* ce qui donne le mot *posui;* et de là on doit conclure que la personne qui a fait ce monument, s'énonce aussi à la première personne.

Les quatre lettres suivantes forment un mot composé d'un *lamed*, un *aleph*, un *mem*, un *thau*. J'ignore absolument ce qu'il signifie en cet endroit [a].

Après ce mot, vient le nom de la personne qui a consacré le monument. Il est formé par un *ain*, un *schin*, un *thau*, un *resch* et un *thau*, ce qui donne le nom d'*Astarté* écrit absolument de la même manière que dans la *Bible* [1].

Les deux lettres suivantes sont un *beth* et un *thau*, c'est-à-dire, *filia*. Les trois autres, un *thau*, un *aleph* et un *mem*, c'est-à-dire *Tham*. C'est le nom du père d'Astarté, qui était fils d'Abdmelec, comme on le voit par les deux derniers mots de l'inscription.

Je l'avais autrefois traduite de cette manière : *Je dors* (d'un sommeil éternel moi) *Abdassar, fils d'Abdssissem, fils de Chad* ou *Char* (de la ville) *de Tsabeth, après avoir passé tranquillement ma vie, je me suis reposé dans le tombeau pour la suite des siècles. Matrah, mon épouse, fille de Tham... fils d'Abdmelec, a posé ce monument* [b].

Voici la nouvelle explication que j'en donne d'après des copies plus exactes. Je laisse en blanc les cinq ou six mots qui m'ont

[a] Peut-être que ce mot désigne ici le lieu où le marbre avait été placé. אשות, dans Isaïe, cap. 6, v. 4, est traduit par *superliminaria;* peut-être.... Mais pourquoi multiplier les conjectures? J'aime mieux avouer mon ignorance. — [1] 1. Reg. cap. 11, v. 5 et 33. 2. Reg. cap. 23, v. 13. — [b] *Voyez ci-dessus*, p. 56.

arrêté, et sur lesquels on peut consulter mes notes; j'espère que malgré les erreurs de la première traduction, malgré les imperfections de la seconde, on trouvera qu'elles sont assez conformes entre elles, quant à l'objet essentiel.

Moi, Abdassar, fils d'Abdssissem, fils de Char ou *de HHur... je me suis reposé sur le lit* (ou *dans le tombeau*) *pour la suite des siècles.* (Moi) *Astarté, fille de Tham, fils d'Abdmelec, ai posé.....* (ce monument).

Je joins, à cet essai d'explication, la traduction latine que M. Swinton a donnée du même monument. Je ne la traduis pas de peur de l'altérer : *Marmor Abdasari filii Abdesasimi, filii HHuri — lapis sepulchralis Lembi* (vel Lemebi) *qui vixit vicenos annos seculi doloris* (i. e. ætatis sive vitæ infeliciter actæ) *— descendunt in æternum in carcerem* sepulchri *mortui in Amathuntis* (seu potius, occisi hi Amathusii) *— monumentum structura* est *domus* (vel familiæ) *Tami filii Abdemeleci*[1].

Je ne suivrai M. Swinton, ni dans l'analyse qu'il fait de chaque mot de l'inscription, ni dans les rapports qu'il trouve entre ce monument et un trait d'histoire rapporté par Diodore de Sicile. A quoi servirait cet examen? Les savans qui s'intéressent aux progrès de cette espèce de littérature, n'ont pas besoin d'être prévenus, et verront aisément lequel des deux projets d'explication est le plus conforme à l'esprit des anciens monumens, au génie des langues orientales, et aux principes d'une saine critique.

J'ai cru devoir défendre mon opinion; mais je n'ai pas prétendu m'engager dans une longue dispute. Mon parti est pris dans le cas où M. Swinton reviendrait à la charge. Si ses raisons ne me persuadent pas, je garderai le silence; si elles me persuadent, je dirai que je me suis trompé. Je rendrai toujours justice à son savoir; l'unique grâce que je lui demande, c'est de rendre plus de justice à mes intentions.

Je rougis, monsieur, d'arrêter si long-temps votre attention sur des détails si ennuyeux. Cependant je vous demande encore la permission de vous exposer une partie du travail que j'ai fait sur les médailles puniques. Vous savez que sous ce nom on comprend les médailles phéniciennes frappées en Afrique, en Espagne et dans quelques îles voisines. Ce genre de monument est couvert de la plus profonde obscurité; et ceux qui ont voulu, par intervalles, y répandre quelques lumières, ont bientôt renoncé à des opérations qui exigeaient beaucoup d'objets de comparaison, de longues combinaisons, et une patience à toute épreuve.

[1] Trans. phil. p. 424.

Les médailles des nos. 1, 2 et 3, tirées du cabinet du roi et de celui de M. Pellerin, donnent une juste idée des efforts qu'on a faits pour éclaircir quelques légendes puniques, et de ceux qui restent à faire pour en fixer la leçon.

Ces médailles, ou d'autres à peu près semblables, ont été publiées plus d'une fois [1]. Un auteur inconnu [2] et don Velazquez [3] ont essayé de les expliquer, et ont pensé que la légende contenait le nom de Vulcain, dont la tête paraît sur ces monumens. En conséquence, le premier a lu sur une de ces médailles *Aphe*, *Opheh* ou *Opah*, et sur d'autres *Apht* ou *Aphtha*, qui revient au mot *Phtha*, par lequel, suivant Eusèbe, les Égyptiens désignaient Vulcain. Le second prenant la première lettre pour un *he*, la seconde pour un *zaïn*, la troisième pour un *phe*, et la quatrième pour un *tsade*, a obtenu ce mot, *Hezphatz*, qui ressemble fort au nom grec de Vulcain, et dans lequel il trouve deux mots qui, dans les langues orientales, signifient *père du feu*.

Je suis persuadé que le mot dont il s'agit, doit désigner une ville; et par le goût de la gravure, ainsi que par la forme des lettres, on doit conclure qu'elle était située dans cette partie de l'Espagne, qui fut connue sous le nom de *Bœtique*, et dont il nous reste plusieurs médailles chargées de caractères puniques ou phéniciens semblables à ceux que nous avons sous les yeux.

Celui qui n'aurait d'autre ressource que la connaissance des langues orientales et les alphabets publiés jusqu'aujourd'hui, attribuerait à la première lettre la valeur du *thau*, parce qu'Origène, S. Jérôme, etc., ont dit que le *thau* samaritain ressemblait à une croix, et qu'il paraît sous cette forme dans les alphabets samaritains. S'il consultait en même temps les explications qu'on a données de quelques médailles puniques, il trouverait qu'on a pris successivement la lettre dont il s'agit pour un *aleph*, pour un *he*, pour un *tsade*, pour un *thau* [4].

Les autres lettres ne multiplieraient pas moins ses doutes; et il serait bientôt forcé de comparer les médailles qui les occasionent, soit entre elles, soit avec les autres monumens puniques. Alors, si je ne me trompe, il s'assurerait, après bien des combinaisons, que la première lettre est un *he*, comme don Velazquez l'avait pensé, et que la dernière n'est pas un *tsade*, comme l'a cru Rhenferdius; mais que c'est un *aleph*, qui, sur ces monumens, est pour l'ordinaire distingué du *he* par un ou

[1] Jac. de Bary, catal. num. pl. 2. Flor. med. de las col. pl. 56. — [2] Bibl. chois. de Le Clerc, t. 11, p. 116. — [3] Ensayo sobre los alph. etc. p. 142. — [4] Rhenferd. Peric. Phœnic. Velazq. Ensay. Bibl. ch. t. 11.

deux petits traits dont on a soin de surmonter les deux lignes qui se croisent. De là passant à la seconde lettre, il croirait la retrouver sur d'autres monumens phéniciens, tantôt avec la valeur du *nun*, et tantôt avec celle du *lamed*, et peut-être du *caph*. Le troisième élément ne présenterait pas moins de difficulté. Sur les médailles que j'attribue à Bocchus, elle paraît être un *beth* [a]; mais sur d'autres monumens puniques, on la prendrait volontiers pour un *nun* [b]. De ces opérations diverses, résulteraient plusieurs explications. Par exemple, en prenant la seconde lettre pour un *lamed* et la troisième pour un *beth*, il aurait le nom d'*Ilipa*, ville de la Bætique, et c'est, à mon avis, la leçon la plus probable. Si la seconde est un *nun* et la troisième un *beth*, il aurait celui d'*Onuba*, autre ville de la même province. Si la seconde est un *lamed* et la troisième un *nun*, il aura le nom d'*Alona*, ville peu éloignée de la Bætique, etc., etc.

Je ne suis pas en état de dissiper ces incertitudes. Mais pourquoi les exposer avec tant de soin? J'ai voulu montrer que rien n'est si difficile à éclaircir que cette espèce de littérature, et rien de si aisé que de s'y faire illusion à soi-même; que l'obscurité dont elle est couverte, doit servir d'excuse à ceux qui s'égarent, et encore plus à ceux qui restent dans le doute; enfin, que si d'un côté on ne doit pas trop présumer de quelques succès apparens, d'un autre côté, on ne doit pas désespérer d'en obtenir de plus réels, quand on aura plus de secours.

Je dirai quelque chose de plus positif sur les deux médailles du cabinet du roi, gravées sous les n^os^. 4 et 5. On en trouve une à peu près semblable à la première dans le catalogue de Bary [1] et dans la *Palestine sacrée* de Reland [2]. Suivant l'auteur d'une explication insérée dans la *Bibliothèque choisie* de Le Clerc [3]: « Cette médaille où l'on voit, dit-il, un homme qui se charge » d'oranges par devant et par derrière, a été frappée à Serpa, » ville de la Bætique. La légende signifie : *Le Soleil aime Serpa.* » On peut dire, ajoute-t-il, que le soleil aime les lieux où il

[a] Dans ma seconde lettre à MM. les auteurs du Journal des Savans (Sept. 1763), je l'ai prise pour un *beth*. Je suis encore du même avis. Mais je n'aurais pas dû dire que telle était la forme la plus commune et la plus incontestable de cette lettre. L'expression n'est pas exacte. Cette forme désigne certainement un *beth* sur plusieurs monumens phéniciens; mais on peut douter qu'elle ait la même valeur sur plusieurs médailles puniques. Dans la même lettre, page 4, j'avais cru, d'après quelques monumens, devoir prendre pour un *heth* le quatrième élément du nom phénicien de Béryte, tracé sur une médaille de cette ville. Depuis j'ai trouvé ce même caractère sur d'autres monumens avec la valeur du *he*. Cela ne changerait rien à mon explication; mais il est bon de l'observer. — [b] Je n'ai rien dit de la quatrième lettre de la médaille du n^o^. 2. Il paraît, par une médaille de Cadix, que c'est un *aleph*. — [1] Pl. 3. — [2] Pag. 941. — [3] T. 11, p. 127.

» fait produire d'aussi beaux fruits que le sont les citrons et les » oranges. »

La première lettre de la légende est un *aleph*. J'avais pris la seconde pour un *iod*, d'après l'explication que M. Swinton avait donnée des médailles du roi Juba le père, et qui me paraissait très-heureuse. En conséquence, dans une lettre adressée à l'auteur d'une dissertation sur les origines de Toulouse, imprimée en 1764, j'avais soupçonné que les médailles dont il s'agit, avaient été frappées dans l'île de Maïorque. Mais de nouvelles recherches m'ont appris que cette lettre a la valeur d'un *s*, et doit être, suivant les apparences, un *samech*. La troisième est un *beth*. Pour connaître la quatrième, il faut observer qu'elle précède quelquefois le nom tracé sur les médailles du roi Juba où elle doit tenir lieu d'article, c'est donc un *he* ou un *lamed*; et comme elle se trouve sur des médailles où le *he* paraît sous une autre forme, j'en conclus que c'est un *lamed*. La dernière est un *aleph*. Les cinq réunies donnent le mot *Isbala*, qui est le nom d'*Hispal* ou *Hispalis*, aujourd'hui *Séville*. Sur la médaille du n°. 5, au lieu de l'*aleph*, on voit un *mem*; c'est le nom du peuple au pluriel, comme sur les médailles de Sidon, et de quelques autres villes phéniciennes. Les Arabes ont écrit le nom d'*Hispalis* avec un A au commencement, et un B au lieu d'un P.

Après ce mot, on trouve, sur les médailles d'*Hispalis*, trois lettres, dont les deux premières me paraissent deux *he*. La troisième m'est inconnue, et j'ignore ce que signifie le mot entier. Je ne dirai rien de la figure qui paraît de l'autre côté de la médaille, parce que mon principal objet est de fixer la valeur des lettres puniques.

N°. 6. Cette médaille, frappée dans la ville d'Achulla en Afrique, est au cabinet du roi. Elle offre au revers une contre-marque, où se trouve un mot écrit en lettres puniques. La première est un *koph*, comme je l'ai montré d'après l'inscription de Malte; la seconde un *samech*, comme on le voit par les médailles précédentes; la troisième un *resch*. Le mot entier donne le nom de קסר *Cæsar* écrit sans *iod*, comme dans la quatrième des inscriptions palmyréniennes. On trouve sur les médailles latines des contre-marques avec les noms de Cæsar, d'Auguste, etc. Ces exemples confirment mon explication.

N°s. 7 et 8. Les remarques précédentes justifient ce que j'ai dit dans ma seconde lettre à MM. les auteurs du *Journal des Savans*, au sujet des médailles que j'attribue au roi Bocchus. Je mets sous le n°. 7 le mot phénicien qu'elles représentent. Je conjecturais alors que le dernier élément avait la valeur de la lettre *S*. M. Pellerin a publié depuis une médaille de son cabi-

net [1], où ce mot est terminé par la lettre dont j'ai tâché de fixer la valeur dans les deux articles précédens. *Voyez le* n°. 8. Il faudra donc בקס lire *Bocchus*, lorsqu'il ne restera plus aucun doute sur la première lettre.

N°. 9. Cette médaille du cabinet de M. Pellerin offre quatre lettres, dont la première est un *mem*, et la quatrième un *aleph*, la troisième peut être un *daleth* ou un *resch*. En supposant que la seconde est un *teth*, on aura *Matera*, nom de la ville de Madaura, située auprès de Tagaste en Afrique, ou celui d'une autre ville d'Afrique que Pline appelle *Materense oppidum*.

N°. 10. Cette médaille qui est du cabinet du roi, présente quelques lettres connues, et d'autres qui ne le sont pas. La seconde est un *beth ;* la troisième paraît être un *resch ;* la cinquième est un *ain ;* la dernière me paraît être un *aleph*. Si la première est un *thau* et la quatrième un *caph*, on aura le nom de la ville de *Thabraca*, située sur les confins de la Numidie, et de l'Afrique proprement dite. Si la première est un *tsade* et la quatrième un *thau*, on aura celui de *Sabrata*, ville de la Tripolitaine en Afrique. Cette dernière leçon me paraît préférable à la première. J'ignore encore ce que signifient les deux petits mots gravés au-dessous de la tête.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

CONJECTURES
SUR UNE FEUILLE D'OR
TROUVÉE DANS LES BANDELETTES D'UNE MUMIE [a].

Deux sortes de monnaies étrangères, pour ainsi dire, à l'Egypte, et toutes deux particulières aux nations qui l'avaient assujétie, ont eu cours dans ce pays pendant l'espace de plu-

[1] Mélang. de Méd. t. 1, pl. 4.—[a] Ces *conjectures* sont extraites du *Recueil d'Antiquités* du comte de Caylus, t. 2, p. 19. « En examinant, dit ce dernier, les restes d'une mumie fort délabrée, je trouvai cette pièce d'or au milieu des bandelettes qui couvraient l'estomac. Je la pris d'abord pour un de ces ornemens précieux qui excitent l'avidité des Arabes, et causent la ruine des mumies. Je ne vis qu'une feuille légère de la grandeur dont elle est gravée dans cette planche (*Voy. la Pl. XVI*). Les côtes ou les fibres marquées en creux d'un côté, sont en relief de l'autre, et paraissent formées par un outil dentelé et de la longueur du trait, tandis que la grande côte

sieurs siècles : celles des rois de Perse, et celles des Ptolémées. Les premières n'étaient pas distinguées de ces dariques que l'on conserve encore dans les cabinets. Nous sommes plus familiarisés avec les secondes, parce qu'elles sont venues en plus grand nombre jusqu'à nous. Mais nous ne connaissons pas encore la monnaie propre aux Egyptiens, celle qu'ils faisaient frapper dans le temps qu'ils étaient gouvernés par des princes de leur nation. On ne la trouve décrite nulle part, et s'il est permis de s'en faire une idée, ce n'est qu'en parcourant d'une vue générale l'histoire de la gravure des médailles.

Cet art né dans la Grèce vers le neuvième ou dixième siècle avant J. C., ne s'annonça d'abord que par des essais uniformes. On se contentait d'imprimer sur un des côtés d'une pièce de métal, un bouclier, une feuille d'arbre, un animal, ou d'autres symboles, toujours destitués de la légende.

L'autre côté ne présentait que des cavités produites par des pointes ménagées sur un des coins, et destinées à fixer la médaille dans le temps qu'on la frappait.

On a rendu compte de ce procédé dans une dissertation[a] imprimée dans les Mémoires de l'Académie des belles-lettres. D'après les principes qu'on a eu soin d'y établir, et qu'on se propose de développer un jour, il résulte que l'art de graver les monnaies fut long-temps renfermé dans les pays habités par les Grecs ; que les peuples étrangers ne le connurent que fort tard, ou ne le perfectionnèrent jamais ; enfin que les Grecs eux-mêmes ne commencèrent de mettre un double type sur la monnaie que vers le septième ou sixième siècle avant J. C., et ne l'adoptèrent assez généralement que vers le cinquième siècle avant la même ère.

Faisons à présent l'application de ces remarques. Les Égyptiens, comme les autres peuples de la terre, ont dû pendant long-temps n'avoir pour monnaie que des pièces de métal, grossières et sans types. Ils connurent l'art de les graver pendant qu'il était encore dans une espèce d'enfance ; et leurs premières monnaies présentèrent sans doute, comme celles des Grecs, une *aire* ou champ, en creux d'un côté, et un type ou relief de l'autre.

du milieu est produite par un outil simple et uni : un morceau d'or aussi mince reçoit aisément toutes les impressions qu'on veut lui donner.

» Flatté de cette découverte, je le fus encore plus après l'avoir communiquée à M. l'abbé Barthelemy. Il soupçonna que cette feuille pouvait être la monnaie dont on se servait en Égypte, avant qu'on eût adopté des monnaies chargées de figures.....

» Cette feuille, que j'ai mise dans le cabinet du roi, où elle doit tenir une place honorable, est d'or ducat, et du poids de dix-huit grains. »

[a] *Voyez ci-dessus*, Essai d'une Paléographie numismatique, p. 60.

Si l'on découvrait donc en Égypte des pièces de métal, dont le travail grossier eût quelque rapport avec celui que je viens de décrire, ne serait-on pas tenté de les regarder comme des monnaies? Or c'est là précisément ce qu'offre aux yeux la feuille d'or gravée dans cette planche. Je sais que dans les feuilles des arbres, les côtes ou fibres paraissent en relief d'un côté, et en creux de l'autre, et qu'on pourrait en conclure que la feuille d'or n'est qu'une simple imitation de la nature, et non la suite de cette mécanique ancienne dont j'ai parlé plus haut. Mais je ne prétends pas que cette feuille soit une des premières monnaies égyptiennes. Elle peut se rapporter à un siècle, où l'art de la gravure avait fait quelques progrès. Supposons en effet que les monnaies égyptiennes offraient d'un côté un type en relief, et de l'autre côté le même type en creux. Supposons encore que ce type était quelquefois une feuille d'arbre, comme on en voit sur d'anciennes médailles grecques; supposons enfin que des raisons particulières avaient obligé de rendre la monnaie aussi légère que celle de Caulonia, dans la grande Grèce, elle sera devenue alors une simple feuille de métal. Un outil simple aura suffi pour lui donner sa forme et ses ornemens; et les monétaires auront été conduits à imiter la nature presque sans s'en apercevoir.

La réflexion suivante donne un nouveau degré de force à cette conjecture : c'est dans une mumie qu'on a découvert la feuille d'or. Loin de recourir à des raisons mystérieuses pour la regarder comme un symbole, et pour en expliquer la nature, ne se rappelle-t-on pas d'abord un ancien usage assez généralement adopté dans la Grèce? Je parle de cette pièce de monnaie qu'on enterrait avec les morts, et qu'on destinait au nautonier qui devait les passer dans sa barque.

Puisque tout, jusqu'au nom de Caron, est d'origine égyptienne dans cette fable, pourquoi les Grecs n'auraient-ils pas tiré de la même source l'usage dont j'ai fait mention? Dans ce cas, dira-t-on, il faudrait que la feuille d'or se trouvât sur presque toutes les mumies. Il est à présumer qu'elle s'y trouve effectivement, mais que les Arabes ont soin de l'enlever. Il vient peu de mumies entières en Europe. Parmi celles qu'on y voit, il en est peu qu'on ait fouillées avec exactitude; et quand elles l'ont été, on a dû s'apercevoir de la singularité qui fait l'objet de cet article. M. Baudelot, de l'Académie des belles-lettres, rapporte dans un mémoire manuscrit[1], qu'il avait vu chez Girardon une feuille d'or parfaitement semblable à celle qui est gravée dans cette planche, et qui avait été trouvée sous la langue

[1] Dissert. sur les urnes égypt.

d'un corps embaumé et apporté d'Égypte. Si dans la suite on prête plus d'attention à l'ouverture des mumies, les exemples semblables se multiplieront sans doute, et tourneront à l'avantage de l'opinion que je viens de proposer [a].

LES RUINES DE PALMYRE (1).

(*Extrait du* Journal des Savans, avril 1754.)

Nous recueillons les premiers fruits d'une expédition littéraire, faite par une société libre, éclairée, dont les opérations asservies à un plan régulier, ne pouvaient être ni précipitées, ni retardées par des ordres supérieurs ou par des vues d'intérêt, et qui ne doit qu'à elle-même la gloire d'avoir exécuté une grande entreprise. Deux Anglais, MM. Dawkins et Bouveric, qui voyageaient en Italie il y a quelques années, et qui joignaient à l'amour des lettres et des arts les moyens les plus propres à le satisfaire, formèrent le projet d'aller visiter en Orient les lieux les plus remarquables de l'antiquité. Dans cette vue ils s'associèrent M. Robert Wood, éditeur de cet ouvrage, et un architecte dont l'habileté leur était connue, et dont le travail a justifié leur choix : un vaisseau équipé à leurs frais vint les prendre à Naples. Il apportait de Londres des présens considérables pour les bachas et autres officiers de distinction dont ils auraient à se ménager le crédit, des instrumens de mathématique propres aux observations qu'ils se proposaient de faire, et une bibliothèque choisie, composée des meilleurs écrivains de la Grèce, soit historiens, soit poëtes, auxquels étaient jointes les relations des voyageurs modernes les plus estimés.

Ce fut avec de pareils secours qu'ils parcoururent la plupart des îles de l'Archipel, une partie de la Grèce en Europe, les côtes de l'Hellespont, de la Propontide et du Bosphore de Thrace, et qu'ils pénétrèrent dans l'Asie mineure, dans la Syrie, la Phénicie, la Palestine et l'Egypte. Dans ces lieux, autrefois le théâtre de tant de faits héroïques, nos voyageurs se laissaient conduire paisiblement par les récits des historiens et les descriptions des poëtes. Ils se rappelaient à chaque pas les actions mé-

[a] Cette monnaie égyptienne n'aurait-elle point donné aux Romains l'idée de leurs pièces de monnaie dentelées en forme de scie, d'où leur venait le nom de *serrati*? Elles étaient recherchées des Germains. (*Tac. de morib. Germ.*)

(1) Autrement dite *Tadmor au désert*. A Londres, 1753, in-fol.

morables qui s'y étaient passées, et ce souvenir semblait prêter une sorte de vie et de mouvement aux objets qui les environnaient. Et en effet, c'est dans les plaines de Marathon, c'est au détroit des Thermopyles, qu'on lit avec plus de plaisir les vies de Miltiade et de Léonidas. C'est sur les bords du Scamandre que l'*Iliade* brille de nouvelles beautés, et jamais l'*Odyssée* n'eut tant de charmes que dans les lieux qu'Homère a fait retentir de ses chants, ou que les malheurs d'Ulysse ont rendus célèbres.

On jugera sans peine de l'impression que tant de tableaux variés, tant de scènes brillantes, devaient produire sur des voyageurs animés d'un même esprit et d'un même goût; de la chaleur que répandaient sur leurs plaisirs et leurs travaux communs des découvertes qui se succédaient sans interruption; enfin, du courage que leur inspiraient des succès qui en plus d'une occasion ont surpassé leur attente. Pénétrés de ces sentimens, ils n'ont pas cru devoir s'y borner. Lorsque la connaissance du local leur a paru nécessaire pour l'intelligenee d'un auteur ancien, ils en ont levé le plan. Ils ont fait des cartes de géographie pour la plupart des poëtes, et celle de la plaine du Scamandre qu'ils ont tracée, tenant Homère à la main, leur a coûté quinze jours de travail. Loin de négliger les inscriptions qui se présentaient sur leur route, ils ont rapporté les marbres mêmes sur lesquels ont les avait gravées, toutes les fois qu'ils ont pu triompher de l'avarice ou de la superstition des possesseurs; et l'acquisition de plusieurs manuscrits dont la langue ne leur était point familière, est une preuve qu'ils sacrifiaient tout à l'espoir d'être utiles, quelque incertain que pût être cet espoir.

Cependant un autre objet fixait principalement leurs regards. Instruits des avantages que l'on a retirés du livre de M. Desgodets sur les édifices de l'ancienne Rome, ils dirigeaient souvent leur attention vers ces monumens qui embellissaient autrefois la plupart des villes de l'Orient, et dont, en plusieurs endroits, il ne reste que des débris informes, qu'il fallait quelquefois arracher des entrailles de la terre. Dans ces ruines qui, malgré les ravages du temps et des hommes, conservent encore l'empreinte du goût particulier à chaque siècle, ils étudiaient l'origine et les progrès de l'architecture; et c'est sur des pièces si justificatives qu'ils se trouvent en état de donner l'histoire de ce bel art, et surtout des changemens qu'il a éprouvés depuis le siècle de Périclès jusqu'à celui de Dioclétien.

Rien n'aurait troublé le cours de tant de découvertes, nous pourrions dire de tant de conquêtes, sans la mort de M. Bouveric, que des vertus solides, un goût éclairé et des connaissances

profondes, ornaient à l'envi. Heureusement les mêmes qualités se trouvaient réunies dans son ami, M. Dawkins. Son zèle et son activité firent que la petite société s'aperçut moins de la perte qu'elle venait d'éprouver. Enfin, après avoir terminé leurs recherches, nos voyageurs sont revenus en Europe chargés de richesses plus précieuses à nos yeux que celles dont Lucullus et Pompée avaient dépouillé l'Orient.

Leur dessein est de les communiquer successivement au public, et c'est pour consulter son goût qu'ils lui présentent l'ouvrage que nous annonçons; ils l'ont d'abord fait imprimer en anglais, et, pour le rendre d'un usage plus général, ils en ont donné, à Londres même, une édition en français; le plan, la conduite et le succès de l'entreprise sont développés dans une préface écrite avec autant de précision que de simplicité. Nous en avons emprunté les principaux traits, mais nous les avons exposés sous un jour plus favorable que ne l'a fait l'auteur lui-même, qui, ayant partagé les travaux et la gloire de ce voyage, s'est exprimé avec une modestie convenable à ceux qui exécutent de grandes choses.

Le même ton règne dans un morceau très-bien fait qui est à la suite de la préface; ce sont des recherches sur l'ancien état de Palmyre. Cette ville, dont on rapporte l'origine à Salomon, et que les auteurs orientaux paraissent avoir toujours connue sous le nom de Tadmor, était éloignée d'environ vingt lieues de l'Euphrate, et cinquante de la Méditerranée. Située au pied d'une chaîne de montagnes qui la couvraient à l'occident, elle s'élevait par degrés au-dessus d'une plaine fertile, en tous temps arrosée par des ruisseaux, dont les sources placées sur les hauteurs voisines, prenaient au gré du laboureur toutes sortes de directions, et devenaient plus abondantes en été qu'en hiver. Cet heureux canton, où la nature étalait ses richesses, était environné de tous côtés par de vastes déserts, où le voyageur, incertain de sa route, ne trouvait souvent qu'un sable aride et brûlé par les ardeurs du soleil. A la faveur d'une pareille situation, la ville de Palmyre, séparée du reste du monde, ne prenait aucune part aux guerres qui, pendant plusieurs siècles, ravagèrent les contrées de l'Orient, et jetait en silence les fondemens de sa grandeur future. Du moins ne lui voit-on jouer aucun rôle, ni lors de l'expédition du jeune Cyrus ou d'Alexandre-le-Grand, ni dans l'histoire des rois de Syrie, ni pendant les premières conquêtes que les Romains firent dans ces pays éloignés; et lorsqu'il en est fait ensuite mention dans les auteurs anciens, il en est parlé comme d'une ville libre, riche, commerçante, en état de résister à Marc-Antoine, qui, dans la vue de dépouiller ses habitans, résolut de les poursuivre au-delà de

l'Euphrate, où ils s'étaient retirés avec leurs trésors, mais qui tenta vainement de passer ce fleuve en leur présence. Il les accusait de n'avoir pas gardé une exacte neutralité entre les Parthes et les Romains. Cette accusation, qui au fond n'était qu'un prétexte à son avarice, pouvait en apparence justifier son expédition. La ville de Palmyre était alors, et fut long-temps après, une des frontières communes de l'Empire romain et de celui des Parthes. Elle conservait sa liberté au milieu de ces deux puissances attentives l'une et l'autre à la mettre dans leurs intérêts; et devenue pendant la paix un des entrepôts de leur commerce respectif, elle était pendant la guerre l'objet de leurs craintes mutuelles. Il paraît que dans la suite elle reçut une colonie romaine, mais on ignore l'occasion et la date précise de cet établissement; on ignore de même si la forme de l'ancien gouvernement en fut altérée; ce qu'on sait de plus certain, c'est qu'au temps de l'empereur Gallien, la ville de Palmyre devint, en quelque façon, la rivale de Rome par les exploits et les vertus d'un de ses citoyens. A ces traits on doit reconnaître Odenat, ce brave officier qui rétablit les affaires des Romains en Orient, qui battit plusieurs fois les Perses, et fit trembler leur souverain dans sa capitale; qui, par la terreur de son nom, obligea les Goths à quitter brusquement l'Asie mineure; qui, en daignant accepter le titre d'Auguste, et l'association à l'empire que lui offrit Gallien, fit plus d'honneur à ce prince qu'il n'en reçut lui-même d'un pareil choix; enfin, qui mérita d'avoir Longin pour panégyriste, et Zénobie pour épouse; car, malgré le témoignage de Trébellius Pollio, nous aimons à nous persuader avec l'auteur anglais qu'elle ne trempa point dans la conspiration qui fit périr Odenat. Des soupçons vagues, recueillis par un écrivain de peu d'autorité, suffiront-ils pour ternir la vie d'une reine qui aima la gloire, et qui ne s'éloigna jamais des routes qui y conduisent? M. Robert Wood rapporte ici tout ce que les anciens auteurs ont dit au sujet de Zénobie, et met dans leurs récits l'ordre et l'enchaînement dont ils sont susceptibles. On y voit une jeune princesse unir dans un degré supérieur les grâces aux talens, la valeur et l'expérience aux autres qualités qui forment les héros, remplacer dignement sur le trône un des plus grands hommes qu'ait produit l'Orient, dédaigner l'alliance des Romains et les mettre en fuite de tous côtés, s'emparer de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Egypte et de presque toute l'Asie mineure, et après des conquêtes si rapides, tomber entre les mains de l'empereur Aurélien, qui la conduit à Rome où elle passe le reste de ses jours dans une condition privée. Sa chute entraîna celle de l'Empire qu'elle avait formé. La ville de Pal-

myre subit le joug des Romains qui la détruisirent ; et malgré les soins d'Aurélien, qui y fit rebâtir le temple du Soleil, malgré les efforts de quelques empereurs qui tâchèrent de la rétablir en différens temps, elle ne jouit plus de son ancienne splendeur. Il n'en est point parlé dans l'histoire romaine après le siècle de Justinien ; les auteurs orientaux n'en ont eu qu'une idée superficielle ; et la plupart des géographes du dernier siècle qui en ont fait mention, ne connaissent point son état actuel. Mais en 1678, des négocians d'Alep, Anglais de nation, résolurent de s'y rendre sur le récit qu'ils avaient entendu faire des ruines qu'on y voit. Les avanies qu'ils éprouvèrent de la part des Arabes ayant rendu cette première tentative infructueuse, ils y retournèrent en 1691, et y passèrent quatre jours à copier des inscriptions et à lever des plans. Ce voyage fit beaucoup de bruit en Europe, la relation en fut imprimée dans les *Transactions philosophiques*. M. Halley l'accompagna d'une histoire succincte de l'ancien état de Palmyre, et d'autres critiques se sont exercés sur ce même sujet ; mais il n'en est traité nulle part avec plus d'exactitude et de lumières que dans l'ouvrage que nous abrégeons.

Palmyre est habitée aujourd'hui par un petit nombre de familles arabes, dont les huttes construites sans goût et sans ornement, sont dispersées au milieu d'un amas confus de colonnes et de fragmens de marbre et de granit ; contraste singulier, où l'on voit d'un côté ce que l'ignorance et la pauvreté peuvent offrir de plus humiliant, et de l'autre ce que l'opulence et l'art ont jamais produit de plus magnifique. Ces ruines, que nos voyageurs visitèrent en 1751, et qu'ils étudièrent pendant quinze jours, sont les restes des temples et des autres édifices qui ornaient autrefois cette ville, et dont M. Robert Wood a tâché de fixer le temps. Il remarque à cet effet que les divers monumens de Palmyre n'offrent point dans leur architecture ces différences qui caractérisent des âges fort éloignés l'un de l'autre ; que l'ordre corinthien qui y règne presque partout, ne permet pas de les rapporter à des temps fort éloignés : enfin, que les inscriptions qu'on y lit en plusieurs endroits semblent prouver qu'ils ont été construits dans les trois siècles écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à Dioclétien. L'auteur est persuadé aussi que la plupart de ces édifices ont été élevés par des Palmyréniens eux-mêmes, et que la situation de Palmyre suffit pour rendre raison du degré d'opulence où elle était parvenue, et de la somptuosité de ses bâtimens. Le désert était, à son égard, ce qu'est la mer par rapport à la Grande-Bretagne. Il faisait ses richesses et sa sûreté. Ses habitans furent heureux

tant qu'ils s'appliquèrent uniquement au commerce, et que les arts, introduits chez eux à la suite des trésors de l'Orient et de l'Occident, se bornèrent à l'embellissement de leur ville. Mais lorsque la perte de la liberté eût entraîné celle du commerce, Palmyre cessa, pour ainsi dire, d'exister, et si les débris de sa magnificence subsistent encore aujourd'hui, ils doivent leur conservation à la sécheresse du climat qui n'a pu les dégrader, à la faiblesse des habitans qui n'ont pu les détruire, à l'éloignement des autres peuples qui n'ont pu les transporter. Les Palmyréniens honoraient le soleil et la lune d'un culte particulier. Ils étaient soumis au gouvernement républicain, et paraissent avoir aimé les lettres; si Longin n'est pas né chez eux, ils ont la gloire de l'avoir protégé. Les auteurs anciens parlent de leur adresse à tirer de l'arc; et l'on voit encore dans leurs sépulcres des momies préparées de la même manière que celles des Égyptiens, soit par rapport à la composition du baume destiné à les conserver, soit par rapport aux replis des bandelettes qui les couvrent. De toutes ces réflexions, notre auteur conclut que les Palmyréniens imitaient de grands modèles dans leurs manières, dans leurs vices et dans leurs vertus, et que les coutumes qu'ils observaient dans leurs funérailles venaient d'Égypte, leur luxe de Perse, et leurs arts de Grèce. Parmi les témoignages dont M. Robert Wood s'est servi pour éclaircir l'histoire de Palmyre, il a cité une médaille de l'empereur Caracalla, où cette ville prend le titre de colonie. Nous ignorons si cette médaille se trouve ailleurs que dans les ouvrages de ceux qui l'ont rapportée d'après Goltzius, auteur respectable, mais souvent fautif. Quoi qu'il en soit, nous profitons de cette occasion pour en publier une qui ne l'a pas encore été, et qui peut exercer avec fruit la sagacité des antiquaires. Cette médaille, qui est de petit bronze, est conservée dans le riche cabinet de M. Pellerin, et représente d'un côté la tête de Serapis au milieu de celles du soleil et de la lune, divinités tutélaires des Palmyréniens. On voit au revers, avec le nom de Palmyre exprimé en grec, une Victoire qui tient une balance en équilibre au-dessus d'une borne. Ce type singulier et inusité signifierait-il que ce peuple, dont l'alliance était également recherchée des Parthes et des Romains, avait remporté des avantages capables de conserver l'équilibre du pouvoir entre ces deux grands Empires, et de les contenir dans leurs bornes respectives? Nous n'insistons point sur cette conjecture, et nous passons à un autre article de l'ouvrage de M. Robert Wood.

Il a pour objet les inscriptions que nos voyageurs ont copiées à Palmyre. Elles sont gravées en trois planches, et peuvent être

divisées en deux classes principales. Les unes sont en grec, et les autres dans l'ancienne langue du pays. La plupart des grecques avaient déjà été publiées par les Anglais qui, sur la fin du dernier siècle, se rendirent à Palmyre, et plusieurs savans critiques, tels que MM. Halley, Edouard Bernard et Thomas Smith, avaient tâché de les éclaircir. Nos voyageurs les ont vérifiées sur les lieux, et voici les différences qu'on peut observer entre leur copie et les précédentes. 1°. Ils se sont attachés servilement à dessiner la forme des lettres, précaution très-nécessaire et souvent négligée par ceux qui recueillent des inscriptions; 2°. ils ont corrigé quelques fautes qui s'étaient glissées dans les premières copies; 3°. ils ont rapporté plusieurs inscriptions qui avaient échappé aux premières recherches. Outre ces avantages, M. Robert Wood a joint à ces monumens des notes courtes et judicieuses. Les inscriptions palmyréniennes ont dû coûter plus de travail, mais nous osons dire qu'elles fourniront encore plus de lumières que les inscriptions grecques. Pour justifier cette assertion, nous sommes obligés de développer un point important de la littérature orientale.

Les premiers Anglais qui furent à Palmyre s'aperçurent d'abord que presque toutes les inscriptions grecques qu'on trouvait parmi ses ruines étaient accompagnées d'autant d'inscriptions en une langue dont l'alphabet ne leur était pas connu, et qu'ils prirent pour l'ancienne langue des Palmyréniens. Ils rapportèrent en Europe trois ou quatre de ces inscriptions, toutes copiées avec si peu d'exactitude, que non-seulement la forme des caractères s'y trouve notablement altérée, mais qu'il y manque presque partout des lettres radicales et des mots entiers; et ce qui devait augmenter l'embarras, c'est que ces omissions n'étaient pas même indiquées. De plus, il s'était répandu des copies différentes de ces inscriptions, et les fautes y avaient tellement été multipliées, qu'il ne restait souvent d'autre ressource pour fixer la leçon d'un mot, que l'intérêt ou la convenance du système qu'on avait embrassé. Aussi, parmi les savans qui voulurent débrouiller ce chaos, les uns avouèrent qu'ils avaient inutilement épuisé leurs conjectures, et les autres en proposèrent qui n'étaient établies sur aucun fondement. On soupçonna que la langue palmyrénienne devait approcher de la syriaque; les caractères de cette langue furent tour à tour regardés comme arabes, syriaques et phéniciens. Ils restèrent inconnus, et les inscriptions dont on les avait tirés devinrent un de ces écueils redoutables que la littérature cache dans son sein, et que des naufrages réitérés n'ont rendu que trop fameux. C'est pour en faciliter les approches que nos voyageurs se sont fait un devoir

de rassembler le plus d'inscriptions inconnues qu'ils ont pu trouver. Ils en ont rapporté treize dont la plupart sont jointes sur les marbres avec des inscriptions grecques correspondantes, et les ont proposées comme un problème à résoudre. Nous avons averti dans nos nouvelles littéraires du mois dernier qu'il l'a déjà été par M. l'abbé Barthélemy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Nous ajoutons que son alphabet suffit pour expliquer toutes les inscriptions palmyréniennes (1), et qu'il en résulte deux conséquences certaines; la première, que les caractères dont on se servait anciennement à Palmyre avaient beaucoup de rapport avec ceux des Chaldéens, adoptés ensuite par les Juifs; la seconde, que l'ancienne langue de Palmyre était effectivement la syriaque. Nous ne pouvons détailler ici les avantages de cette découverte; mais nous observerons que l'auteur en fait rejaillir la gloire sur nos illustres voyageurs, dont la scrupuleuse exactitude ne lui a présenté que des matériaux aisés à mettre en ordre, et disposés à se réunir d'eux-mêmes. Ces inscriptions palmyréniennes, ainsi que les grecques dont elles sont les traductions, se trouvent tracées sur des autels, des colonnes et des sépulcres. Elles contiennent des formules de vœux adressés aux dieux, les noms des parens ou des amis dont on regrette la perte, et des éloges simples accordés à des citoyens qui avaient rendu des services signalés à leur patrie. Il ne s'en trouve point en l'honneur de Zénobie, soit que la courte durée de son règne n'eût pas permis de lui élever des monumens, soit que les Romains eussent détruit tous ceux qu'on lui avait consacrés.

Nous passons la relation abrégée que nos auteurs nous donnent de leur voyage à travers le désert, pour en venir aux planches qui terminent cet ouvrage et aux explications qui les accompagnent.

La première contient en trois feuilles la vue des ruines de Palmyre. Le dessinateur, placé au nord-est, avait à sa gauche les restes superbes d'un temple du Soleil, et promenant de là ses regards vers la droite, il voyait comme une forêt de colonnes de marbre semées confusément dans une plaine couverte de fragmens, les unes isolées et sans chapiteaux, les autres groupées et conservant encore leur entablement; celles-ci disposées en manière de demi-ovale, ou de carré, celles-là servant de péristyle à des temples, ou faisant partie d'un portique; toutes ensemble laissant voir par intervalles des mausolées, des obélisques et des édifices que la barbarie des vainqueurs a ravagés. Ces objets divers sont représentés dans la planche dont nous

(1) Cet extrait étant anonyme, Barthelemy se nomme ici lui-même; mais il n'y rappelle ses propres découvertes qu'avec beaucoup de modestie.

parlons. Nous l'avons comparée avec une vue de Palmyre qui n'a jamais été publiée, et qui fut prise sur les lieux par deux Français, nommés Giraud et Sautel, qui y passèrent trois jours, en 1705. M. le comte de Pontchartrain, à qui le sieur Poullard, consul de Tripoli en Syrie, l'avait adressée, la fit communiquer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui l'inséra dans ses registres où elle se trouve encore. Nous y avons reconnu, en général, la même distribution de colonnes et de fragmens que nous avions remarquée dans la précédente, et s'il se trouve quelques variétés dans les détails, il nous a paru qu'on pouvait les attribuer aux différens postes qu'avaient occupés les dessinateurs. Du reste, nous faisons cette observation moins pour montrer que les Français n'ont pas négligé les ruines de Palmyre, que pour ajouter un témoignage de plus à la fidélité des voyageurs anglais.

La seconde planche contient le plan géométrique des ruines de Palmyre ; et dans les suivantes jusqu'à la cinquante-septième et dernière, sont successivement développées toutes les parties d'un temple du Soleil et de son enceinte, celles d'un autre temple, celles d'un arc, de divers mausolées et de plusieurs édifices dont la destination n'est pas connue. Ils en donnent les mesures, les proportions, les différens aspects; et, abandonnant au lecteur éclairé le soin de faire ses remarques sur l'architecture, ils se contentent bien souvent d'indiquer, par des notes sommaires, le sujet de chaque planche.

Dans l'examen de ces monumens, on est étonné de la forme singulière que les Palmyréniens donnaient quelquefois à leurs mausolées. C'étaient de grandes tours carrées, et divisées en quatre ou cinq étages propres à renfermer plusieurs corps. Les unes étaient toutes de marbre, les autres en étaient incrustées au dedans. Le dehors en imposait par sa majestueuse simplicité, et l'intérieur était décoré par des bustes et des ornemens de toute espèce. Ces tours, placées dans des endroits élevés, sur les bords d'une vallée qui conduit du désert à Palmyre, attirent encore les premiers regards des voyageurs.

En continuant le même examen, on n'est pas moins frappé du grand nombre de statues qu'on voyait autrefois à Palmyre, et dont il ne reste à présent aucun vestige. Il y en avait presque à chaque colonne ; les temples, les édifices public en étaient ornés ; jamais Rome et la Grèce ne furent plus attentives à immortaliser les grands hommes. Le trait suivant épuise à cet égard toute notre admiration. Vers le milieu de la ville s'élevait un arc superbe que la sculpture et l'architecture avaient embelli de concert. Il conduisait à un portique soutenu par des colonnes de marbre qui occupaient en longueur une étendue de

quatre mille pieds. Sur la plupart de ces colonnes étaient des statues et des inscriptions pour ceux qui avaient rendu des services à leur patrie, et surtout ceux qui avaient favorisé son commerce. Quel motif d'émulation pour les citoyens ! quel spectacle pour les étrangers ! Rapprochons les temps et les circonstances, et supposons pour un moment que la ville de Palmyre eût accordé de pareilles distinctions à tous les genres de mérite, quelle place aurait-elle destinée à des hommes qui, sacrifiant leur loisir, leurs richesses et leur santé, auraient été dans des pays éloignés chercher des principes et des modèles du bon goût pour les communiquer à ses artistes, et établir dans son sein l'empire des beaux-arts ? Nous osons assurer que la mémoire de M. Bouveric aurait été consacrée par un de ces mausolées dont nous avons parlé, et celle de M. Dawkins sur une des principales colonnes du grand portique.

Après les détails où nous sommes entrés, il est inutile d'avertir qu'en publiant ce livre, on n'a rien oublié pour que la beauté du papier et l'élégance des gravures répondissent à la grandeur d'une entreprise qui honore la nation anglaise, et qui doit intéresser toutes les autres.

LES RUINES DE BALBEC (1).

(*Extrait du* Journal des Savans, juin 1760.)

Dans notre journal du mois d'avril de l'année 1754, nous avons rendu compte du voyage que MM. Dawkins, Bouveric et Robert Wood avaient fait en Grèce, en Egypte et dans l'Asie ; nous avons observé qu'au retour de cette expédition, M. Wood s'étant proposé de publier les dessins de tous les monumens anciens qui s'étaient offerts à leurs regards, avait commencé par ceux de Palmyre, comme pour justifier son entreprise et pressentir le goût du public. Des suffrages éclatans accordés à ce premier ouvrage ont produit celui qui va nous occuper aujourd'hui, et ce que des circonstances particulières ne nous ont pas permis de faire connaître plus tôt.

Il est formé sur le même plan que celui des ruines de Palmyre, et le discours préliminaire est divisé en trois parties. Dans la première, on trouve la description de la route que nos voyageurs avaient suivie pour aller de Palmyre à Balbec ; la seconde

(1) Autrement dite *Héliopolis dans la Cœlesyrie*. A Londres, 1757, in-fol.

comprend l'état ancien de cette dernière ville, et la troisième, l'explication détaillée des planches qui en représentent les monumens.

Nos voyageurs quittèrent Palmyre le 27 mars 1751, prirent leur route vers l'ouest, ne virent pendant plusieurs jours que des sables arides, des campagnes dévastées, des villages à demi-ruinés, et des habitans sans cesse exposés aux incursions des brigands et à l'avarice des gouverneurs. Le souvenir de ces tableaux odieux fut bientôt effacé par l'aspect riant de la plaine de Bocat, dans laquelle ils entrèrent le premier avril. Cette plaine, plus fertile encore que la fameuse vallée de Damas, a sa direction du nord-nord-est au sud-sud-ouest; sa longueur est d'environ vingt lieues, et sa largeur de quatre ou de deux lieues, suivant que les montagnes du Liban et de l'Anti-Liban se rapprochent plus ou moins. Elle est arrosée par la Litane et le Bardouni, dont les eaux, considérablement augmentées par celles d'une belle fontaine qui coule sous les ruines de Balbec, et par divers ruisseaux que forment en se fondant les neiges des montagnes voisines, s'unissent ensuite et vont se jeter dans la mer près des rivages où était l'ancienne ville de Tyr. La proximité des lieux rendait cette vallée utile au commerce des Tyriens; mais sous le gouvernement des Turcs, elle est presque totalement négligée, et l'art n'y ajoute rien à la nature.

La ville de Balbec, connue autrefois sous le nom d'Héliopolis, est située vers l'extrémité de la plaine, sur une hauteur, au pied de l'Anti-Liban, à une distance d'environ seize lieues de Damas, dans un éloignement à peu près pareil de Tripoli en Syrie. Ses habitans, dont le nombre peut être fixé à cinq mille, sont pauvres, ne connaissent ni commerce, ni manufactures, et vivent dans l'obscurité au milieu des monumens qui rappellent leur ancienne grandeur; ils en ignorent eux-mêmes l'origine. Quelques auteurs orientaux les attribuent à Salomon; et, comme ces ouvrages leur paraissent au-dessus des forces humaines, ils ajoutent que ce prince eut recours pour l'exécution à l'assistance de quelques esprits empressés à seconder ses vues. Des voyageurs modernes ont rapporté sérieusement ces fables; M. Wood les cite en passant et leur substitue bientôt des idées plus saines. Nous en rendrons compte après avoir présenté au lecteur la description des monumens qui en sont l'objet. Ce sont trois temples qui par le goût du travail paraissent avoir été construits dans le même siècle.

Le premier et le plus petit de tous se trouve placé au milieu de la ville; le plan en est circulaire, et il est du genre des temples ronds auquels Vitruve donne le nom de périptère. Les murs qui

en forment l'enceinte sont décorés extérieurement par des pilastres entre-mêlés de niches, qui, suivant les apparences, contenaient autrefois des statues. Il règne dans tout le pourtour un péristyle, si l'on peut caractériser ainsi huit colonnes isolées d'ordre corinthien, qui d'un côté accompagnent l'entrée du temple et le perron par où l'on y arrivait, et qui dans les autres parties font face à chaque pilastre et sont posées sur un stylobate continu. Ce stylobate, qui rentre en dedans dans tous les entre-colonnemens, y forme autant de tours creuses, dont l'entablement servant de couronnement à tout l'édifice, est obligé de se replier et de suivre le même contour; exemple unique dans l'architecture ancienne et qui mérite d'être remarqué. Lorsque ce temple était entier, il était couvert d'une voûte en calotte, dont on voit encore des arrachemens, et qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle de la Rotonde de Rome. Des colonnes ioniques, appliquées contre les murs à des distances égales, en ornaient et en ornent encore l'intérieur au rez-de-chaussée, et au-dessus était un second rang de colonnes corinthiennes, formant des manières de tabernacles. Cette décoration intérieure était terminée par un grand et magnifique entablement, semblable à celui de l'intérieur. C'était sur cet entablement que la voûte prenait naissance. Ce temple, aujourd'hui fort dégradé, sert d'église aux chrétiens grecs.

Les deux autres temples placés dans la partie occidentale de la ville, et voisins l'un de l'autre, sont dirigés tous deux sur la même ligne vers l'Orient. Nous commencerons par celui que le temps a le plus épargné. Il a la forme d'un carré long. On y montait par un escalier qui ne subsiste plus. Un péristyle de huit colonnes de front et de quinze sur les côtés, en comptant deux fois celles des encoignures, forme tout autour une galerie d'environ neuf pieds et demi de large (1), et dont le plafond, enrichi d'un compartiment d'ornemens de sculpture, offre dans les renfoncemens de diverses caisses la représentation de quantité de têtes et de figures en bas-relief que leur extrême élévation, jointe à la poussière dont elles sont couvertes, permet à peine de discerner. Les colonnes du péristyle sont d'ordre corinthien, ainsi que toutes celles qu'on voit dans ce temple et dans le temple suivant. Elles ont soixante pieds de haut, y compris la base et le chapiteau, et sont composées de plusieurs blocs de pierre si étroitement liés par des crampons de fer, qu'ils se brisent plutôt que de se désunir. La Cella, ou le temple proprement dit, était

(1) On a réduit les mesures anglaises au pied-de-roi, en évaluant le pied anglais à onze pouces quatre lignes et demie, qui est la mesure donnée par Davila.

précédé par un vestibule dont les colonnes devaient être cannelées, sans doute afin qu'elles se pussent mieux distinguer de celles du péristyle qui sont lisses : on en juge ainsi par quelques unes de ces colonnes sur lesquelles on avait commencé d'appliquer cet ornement, et ce qui ne mérite pas moins d'attention, c'est qu'elles sont d'une moindre proportion que celles du péristyle; singularité qu'on ne remarque dans aucun autre édifice ancien, et que nous croyons devoir relever, parce que ces diverses colonnes étant posées sur le même plain-pied et en face les unes des autres, il a fallu de la part de l'architecte bien des ressources et du génie pour en raccorder les corniches. La porte, qui se distingue par la justesse et l'élégance de ses proportions, a environ vingt pieds d'ouverture de baies, et quarante pieds et demi de haut, ce qui est le double de sa largeur. Le chambranle en est extrêmement orné et chargé de feuillages travaillés dans le marbre avec la plus grande délicatesse; jusqu'au soffite sous le linteau, est appliqué un bas-relief où l'on voit exprimé un aigle tenant dans ses serres un caducée, et dans son bec, les extrémités de deux guirlandes soutenues par deux Génies placés à ses côtés. Du temps de La Roque, voyageur français, qui nous a donné une description de Balbec dans son voyage en Syrie et du mont Liban, imprimé à Paris en 1722, l'intérieur du temple était partagé en trois nefs par deux rangs de colonnes, qui, suivant M. Wood, avaient été ajoutées lorsque les chrétiens convertirent ce temple en une église. Il prétend qu'elles sont tombées depuis, et que leur chute a mis à découvert l'ancienne et belle ordonnance de cet édifice, qui était voûté en plein ceintre. On voit encore des vestiges de cette voûte qui prenait naissance au-dessus de l'entablement que soutiennent des colonnes corinthiennes cannelées et engagées de la moitié de leur diamètre dans le mur. Dans les entre-colonnemens sont de grandes arcades ou niches surmontées par des niches plus petites, carrées et couronnées d'un fronton triangulaire. Les unes et les autres paraissent avoir été destinées à des statues. Le sanctuaire, séparé du reste du temple, en occupe le fond. On y montait par un degré de plusieurs marches qui ne subsiste plus; mais au milieu de leurs ruines on distingue à droite et à gauche deux autres escaliers qui conduisent à des voûtes souterraines pratiquées sous le sanctuaire. La voûte, l'entablement, les niches, les arcades, la porte, toutes les parties qui au dedans et au dehors se sont trouvées susceptibles d'ornemens, en ont été enrichies avec autant de profusion que de variété. Ajoutons que tout l'édifice porte, ainsi que le précédent, sur un soubassement dont les pierres sont taillées et appareillées avec soin; que sa longueur

totale est d'environ deux cent dix-neuf pieds anglais, et sa largeur de cent seize; enfin, que suivant La Roque, dans un des escaliers qui mènent au comble de l'édifice, on compte vingt-neuf marches taillées dans une seule et même pierre.

Cependant ces traits de grandeur et de beauté cessent d'étonner le voyageur, lorsqu'il jette les yeux sur les restes d'un temple voisin, que les habitans ont nommé le château de Balbec, depuis les ouvrages qui ont été ajoutés en différens temps pour en faire un lieu de défense. Il est assis sur une terrasse qui domine le temple dont nous venons de parler; et pour y arriver, l'on montait du côté de l'Orient par un grand degré, dont les marches ont été arrachées, et dont il ne reste aucun vestige. On trouvait d'abord un porche ou portique ouvert sur le devant, formé par douze colonnes de front et terminé à droite et à gauche par deux pavillons carrés, contenant chacun une chambre dont les murs sont décorés à l'extérieur de pilastres correspondans aux colonnes du portique. Trois portes, dont celle du milieu est fort élevée, communiquent du portique à une cour irrégulièrement hexagone : sa plus grande largeur depuis un angle jusqu'à l'angle opposé est d'environ cent quatre-vingt-dix pieds de roi. De cette cour on entre dans une seconde, beaucoup plus spacieuse, qui n'a guère moins de trois cent soixante pieds en carré. Elles étaient l'une et l'autre entourées de bâtimens semblables, pour le goût et la disposition, à ceux qui environnaient les cours des Thermes de Dioclétien à Rome. M. Wood est persuadé qu'ils étaient destinés, soit à des écoles publiques, soit au logement des ministres du temple. L'architecture et la sculpture avaient travaillé de concert à les embellir. La plupart des colonnes qu'on y voyait étaient d'un seul bloc de granit, les murs étaient couverts de statues, et l'attique au-dessus de l'entablement paraît en avoir été couronné.

Le temple se présentait au fond de la cour. Il était du genre de ceux que les Grecs appelaient périptères et dicastyles. Il occupait un espace de deux cent soixante-seize pieds de long sur cent cinquante-deux de large, et son enceinte était formée par un rang de colonnes immenses, dix sur chaque front et vingt et une sur les côtés, en comptant deux fois celles des encoignures. Il n'en est demeuré que neuf sur pied, qui depuis plus de quinze siècles soutiennent encore leur entablement. Toutes les autres se trouvent renversées, ainsi que les murs qui servent de clôture à la partie du temple dans laquelle on révérait le dieu. Mais comme presque toutes les bases des colonnes, dans ce bouleversement presque général, sont demeurées à leur place, on peut juger aisément de la forme qu'avait l'édifice lorsqu'il subsistait en

son entier; comme on peut connaître la grandeur des colonnes et en apprécier la hauteur à soixante-trois pieds environ, en établissant le calcul sur leur diamètre qui est d'un peu plus de six pieds et demi.

Au-dessous du portique et des bâtimens qui environnent les cours du temple sont des souterrains tellement remplis de décombres qu'il est impossible d'y pénétrer. Enfin, tout l'édifice porte sur un soubassement revêtu dans les deux faces qui regardent l'ouest et le nord, de trois rangs ou assises de pierres énormes. Celles de la couche inférieure ont douze pieds et demi de hauteur, près de dix pieds de largeur, non compris la saillie des moulures d'un socle ménagé dans la même pierre et depuis vingt-neuf pieds et demi jusqu'à trente-trois pieds et demi de longueur. Sur cette première assise on en voit une seconde, qui, dans le côté de l'ouest, présente l'objet du plus grand étonnement : ce sont trois pierres, qui, prises ensemble, portent cent quatre-vingt-un pieds de longueur.

La face qui regarde le midi n'a point de revêtement; dans les deux autres faces il est fort dégradé : M. Wood en infère que le soubassement n'a jamais été fini, et que pour l'achever on avait taillé dans une carrière voisine des blocs de pierre qu'on y voit encore, et qui sont d'une grandeur excessive. On en peut juger par l'exemple suivant : un de ces blocs a soixante-six pieds de long sur environ treize pieds tant en hauteur qu'en largeur.

Ce récit ne saurait être soupçonné d'exagération; il est confirmé par le témoignage de tous les voyageurs, et surtout par celui des sieurs Giraud et Sautel, deux Français, qui visitèrent, en 1705, les ruines de Balbec. Dans leur relation manuscrite que nous avons sous les yeux, ils parlent non-seulement des trois grandes pierres qui sont dans la partie occidentale du soubassement, mais ils ajoutent encore une singularité que nous rapportons sans oser la garantir; c'est que la pierre qui fait un des angles dans cette partie du soubassement a vingt-deux pas de longueur sur un des côtés et autant sur le retour.

Les trois édifices que nous venons de décrire ne sont pas entiers, mais il en reste d'assez grandes parties pour qu'on soit en état d'en former les plans et les élévations, pour qu'on désire d'en connaître l'époque et les auteurs; et, en effet, à l'aspect de ces travaux prodigieux il n'est personne qui ne se dise à soi-même : « Quel est donc le peuple qui, dans un canton obscur » de la Phénicie, osa élever des monumens comparables à ceux » de l'Égypte? sont-ce les Phéniciens? sont-ce les Grecs? » — « Non, répond M. Wood; l'histoire des derniers garde un » profond silence à cet égard, et celle des premiers nous apprend

» seulement que dans les temps les plus anciens le culte du So-
» leil ou de Jupiter Héliopolitain (car ces deux divinités n'é-
» taient pas distinguées) était établi dans la ville d'Héliopolis,
» que sa statue y avait été transportée d'une ville de même nom
» en Egypte; enfin, que le temple était célèbre par un oracle
» que Trajan consulta sur son expédition contre les Parthes. »
Ces détails, empruntés de Macrobe, prouvent l'ancienneté du culte que les Héliopolitains rendaient à Jupiter, mais ne fournissent aucune lumière sur les édifices dont nous recherchons l'origine; c'est à l'histoire romaine qu'il faut avoir recours pour la démêler : l'auteur en parcourt les diverses époques et produit un passage qui sert à résoudre le problème; il est de Jean d'Antioche, surnommé Malala. « Après la mort d'Adrien, dit ce
» chroniqueur (*Hist. chron.*, lib. 11), Antonin-le-Pieux monta
» sur le trône, et bâtit dans la ville d'Héliopolis, près du mont
» Liban en Phénicie, un temple qui passait pour une des mer-
» veilles du monde, et qui était consacré à Jupiter. » Ce témoignage acquiert de nouvelles forces par les réflexions suivantes :

1°. Les édifices de Balbec sont d'un goût d'architecture qui annonce le siècle des Antonin. 2°. Les écrivains antérieurs à ce prince, ces écrivains qui parlent avec tant d'admiration de plusieurs édifices moins considérables; qui se sont récriés sur le temple d'Ephèse, et sur la grande partie de l'architrave qui allait d'un entre-colonnement à l'autre dans le milieu de la façade, n'ont point fait la moindre mention des monumens d'Héliopolis, qui néanmoins contiennent des merveilles si supérieures à celles qui les étonnaient. 3°. Ce silence profond de l'histoire cesse d'abord après les règnes des Antonin, et le temple de Balbec, qu'on ne voit jamais sur les médailles des premiers empereurs, commence à se montrer sur celles de Septime-Sévère, et de quelques uns de ses successeurs.

Nous ignorons à quelle occasion Antonin fit élever le temple de Balbec. Nous savons seulement que dans la suite l'empereur Théodose le convertit en une église. Ce fait est attesté par la *Chronique Paschale*, dans un passage où se trouvent deux expressions qui ont embarrassé les critiques. Elle dit que cet édifice était consacré à Balanius, et parmi les épithètes dont elle le désigne, elle lui donne celle de τριλιθος. A l'égard de la première de ces expressions, M. Wood pense, avec Holsténius, qu'elle désigne Baal, qui parmi les Orientaux signifiait souvent la même chose que Jupiter; quant à la seconde, il la regarde comme une indication des trois pierres immenses du soubassement. « Il n'est
» nullement surprenant, ajoute-t-il, que dans la décadence du

» goût, où le grand fut plus admiré que le beau, ce temple ait » principalement attiré l'attention par les trois plus énormes » pierres qui jamais aient été mises en œuvre dans quelque bâti- » ment que ce soit. »

Mais auquel des deux grands édifices dont on trouve les ruines à Balbec, faut-il appliquer les témoignages qu'a recueillis M. Wood, et qui ne font mention que d'un seul temple? C'est une question qu'il propose; et pour mettre sur la voie ceux qui voudraient l'éclaircir, il observe qu'on ne peut tirer aucun avantage des médailles qui représentent le temple de Jupiter Héliopolitain, parce que leurs types offrent trop de variétés. Il remarque aussi que son explication du mot τριλιθος prouverait que le temple dont Théodose fit une église chrétienne, est le plus grand des édifices que nous venons de décrire. Il ajoute enfin que ces deux édifices ont été, suivant les apparences, construits vers le même temps, et que l'un paraît être une imitation de l'autre.

C'est pour entrer dans les vues de l'auteur que nous hasarderons ici quelques légères observations. Sur les piédestaux de deux colonnes qui soutenaient autrefois le portique du plus grand des temples sont deux inscriptions fort dégradées, et que M. Wood a trouvé le moyen de lire en grande partie; elles exprimaient toutes deux la même chose, et commençaient l'une et l'autre par cette formule de consécration :

M. DIIS HELIVPOL.

que l'auteur explique de cette manière : *Magnis diis Heliupolitanis*. Plusieurs voyageurs ont rapporté ces mots avec quelques différences, et La Roque, entre autres, les a fait précéder dans sa copie par deux lettres initiales, de façon qu'il lit : M. V. M. DIIS HELIVPOL. Son autorité ne nous arrêterait pas, si nous ne trouvions la même leçon dans la relation manuscrite des deux Français qui visitèrent, en 1705, les ruines de Balbec. Si ces lettres ont jamais existé, elles ont pu désigner les noms des divinités adorées dans ce temple, ou le nom du particulier pour qui l'on avait fait ces inscriptions. Quoi qu'il en soit, ces deux mots DIIS HELIVPOLITANIS suffisent, ainsi que l'a pensé Pococke, pour prouver que le grand temple de Balbec était consacré aux anciennes divinités du pays, c'est-à-dire au soleil et à la lune.

L'autre temple était sans doute destiné au culte de Jupiter. Nous ne citerons pas l'aigle qu'on voit au soffite de la porte, parce qu'il pourrait désigner la puissance des Romains; mais les figures de Diane, de Ganymède, de Léda, représentées dans le

plafond de la galerie qui environne l'édifice, peuvent être prises pour des attributs propres à caractériser cette divinité. Ajoutons qu'on célébrait dans la ville d'Héliopolis des jeux nommés, sur les médailles, capitolins, et qu'ils étaient institués en l'honneur de Jupiter Capitolin. Ce n'est pas que les Syriens eussent de ce dieu la même idée que les Romains. Les premiers le confondaient avec le soleil, qu'ils regardaient comme le premier des dieux. Les seconds, du temps des Antonin, favorisaient d'autant plus cette opinion, qu'on était alors fort attentif à concilier les divers systèmes de mythologie; car de cette conciliation naissaient des divinités panthées dont les symboles désignaient tous les genres de pouvoir qu'elles exerçaient sur chaque peuple en particulier, et dont le culte s'exprimait en divers pays par différentes cérémonies, quoiqu'il fût le même partout quant au fond du dogme.

On voyait donc à Héliopolis deux temples superbes, l'un consacré au soleil et à la lune; l'autre construit en l'honneur de Jupiter, adoré sous des traits qui lui étaient communs avec le soleil. Le premier servait aux habitans du pays; et le second aux Romains établis en Syrie : les anciens auteurs les ont confondus, parce que l'un et l'autre avaient, en quelque façon, le même objet. Mais en les distinguant, on répandra peut-être quelque clarté sur les textes de ces écrivains. Le culte du dieu d'Héliopolis était, suivant Macrobe, d'origine égyptienne, et voilà pourquoi on voit dans le plus grand temple, ainsi que dans ceux d'Egypte, de si vastes logemens pour les prêtres; tandis que le second, semblable à la plupart des temples des Grecs et des Romains, n'avait point de bâtimens dans son enceinte. Macrobe dit encore que la statue du dieu d'Héliopolis représentait une figure qui d'une main tenait un fouet, et de l'autre la foudre et des épis, pour désigner à la fois Jupiter et le soleil. Voilà une figure panthée, voilà un mélange de culte; en conséquence nous placerons cette statue dans le temple le plus entier.

La *Chronique Paschale* citée par M. Wood, rapporte que le temple d'Héliopolis fut changé en une église chrétienne par l'empereur Théodose, et comme elle donne à ce temple l'épithète de τρίλιθος, qui, suivant M. Wood, fait allusion aux trois grandes pierres du soubassement du grand temple, il semble qu'il est d'abord question dans ce passage de cet immense édifice. Cependant nous soupçonnons une légère méprise dans l'auteur de la *Chronique*, et nous rapportons le fait qu'il nous a conservé au temple le plus entier. En effet, M. Wood observe que les deux rangs de colonnes qu'on y voyait autrefois au milieu de la nef, avaient été ajoutées après coup, et l'on a des exemples de

semblables additions dans les temples que les chrétiens convertissaient à leur usage; enfin, suivant le témoignage d'un écrivain syrien, dont la *Chronique* se trouve traduite en partie dans le second volume de la *Bibliothèque Orientale* de M. Assemani, environ cent cinquante ans après la mort de Théodose, la foudre étant tombée sur le temple d'Héliopolis, le consuma, ainsi que la statue du soleil; et quelques années après, plusieurs tremblemens de terre se firent sentir dans toute la Phénicie, où ils détruisirent plusieurs villes. Voilà, suivant nous, l'époque de la destruction du grand temple; voilà les accidens terribles qui seuls pouvaient renverser un édifice qu'on avait construit pour l'éternité.

Si ces réflexions ont quelques mérites, nous avouerons avec plaisir que nous en avons trouvé le germe dans l'ouvrage de M. Wood; si elles ne sont pas goûtées, nous n'en serons que plus disposés à louer la sage retenue de cet auteur, dont les doutes sont toujours éclairés, et qui dans la discussion des faits ne cherche point à étaler le faste de l'érudition, n'épuise jamais l'art frivole et fastidieux des conjectures, et se contente de montrer une supériorité de connaissances et de raison; aussi nous n'hésitons pas à regarder le discours qu'il a placé à la tête des *Ruines de Palmyre*, et celui dont nous rendons compte aujourd'hui, comme deux modèles en matière de critique. Nous regrettons en même temps de ne pouvoir emprunter de ce dernier, et faire passer dans notre extrait une foule de réflexions qui serviraient à l'embellir, et qui caractérisent à la fois le savant et l'homme d'esprit. Nos regrets s'étendent principalement sur un morceau qui termine ce discours, et qui concerne l'ancienne idolâtrie. L'auteur est persuadé que les circonstances du climat et des lieux jetèrent beaucoup de variété dans les divers systèmes de mythologie; il le prouve par des détails agréables auxquels nous sommes contraints de nous refuser.

Avant que de passer aux planches qui sont à la fin de ce volume, nous observerons que notre auteur ne parle pas d'une inscription citée par d'autres voyageurs, et qui vraisemblablement ne subsistait plus quand il a vu ces ruines. Il en est fait mention dans une lettre manuscrite du sieur Granger, écrite le 28 janvier 1736, à M. le comte de Maurepas. Après avoir parlé fort au long des monumens de Balbec qu'il venait de visiter, il s'exprime ainsi: « Lorsqu'on parcourt les dehors de ce château, on » remarque, dans la façade qui est à l'ouest, une pierre d'en» viron quatre pieds de long sur deux de large, sur laquelle est » gravée une longue inscription en des caractères qui me sont » inconnus, et que des prêtres maronites disent être du chal-

» déen, etc. » Pococke, tome II, page 107, parle aussi d'une inscription en ancienne langue syriaque; mais il semble ne la pas placer dans le même endroit que Granger. Il serait à désirer que ces deux voyageurs nous eussent apporté une copie de ce monument, ou plutôt qu'il se fût offert aux regards de M. Wood. En le comparant avec les inscriptions de Palmyre, on en aurait peut-être tiré de nouvelles lumières pour la littérature orientale.

Les planches dont il nous reste à parler sont au nombre de quarante-six; les deux premières contiennent un plan et une vue de la ville de Balbec : les autres représentent les monumens qu'elle renferme. Leurs plans, leurs élévations, le développement de leurs parties, les détails de leurs ornemens y sont retracés avec autant d'élégance que de précision.

Nous pouvons juger à présent de leur magnificence et des vains efforts qu'avaient faits différens voyageurs pour la mettre sous nos yeux. Cependant il en est un dont les travaux, quoique fort inférieurs à ceux de nos Anglais, méritent une attention particulière; c'est un Français que nous croyons être M. de Monceaux (1), et qui se rendit à Balbec dans le siècle dernier. Il dessina le plan, les élévations et les coupes du temple le plus entier, il découvrit même les deux grandes cours qui précèdent le grand temple; mais comme il n'avait point assez arrêté ses dessins, et qu'il ne les avait pas désignés tous par des dénominations particulières, le sieur Marot, architecte, qui se chargea de les publier en quinze planches, en dénatura quelques uns en les rapportant à un temple de la Grèce, et les défigura tous par des additions et des corrections sans nombre : le P. de Montfaucon inséra quelques unes de ces gravures dans le second volume de son *Antiquité expliquée;* et, trop rempli des idées qu'il en avait reçues, il ne reconnut pas le temple de Balbec dans un dessin qu'il avait trouvé sans étiquette parmi les mémoires manuscrits de M. de Monceaux, et qu'il a fait représenter dans la trente-deuxième planche de ce volume.

De pareilles méprises ne sont plus à craindre. Les monumens de Balbec seront désormais connus dans tous les temps et dans tous les pays. L'ouvrage qui les contient fera une époque mémorable dans l'histoire des arts, et sera distingué parmi ceux que notre siècle consacre à leur gloire et à celle des anciens; car nous devons nous rendre cette justice. Il me semble que depuis

(1) M. de Monceaux avait été envoyé dans le Levant, en 1667, pour y rechercher des médailles. Il en avait rapporté les dessins de plusieurs anciens monumens qu'il avait vus; il les communiqua à M. Perrault, qui en a fait usage dans son excellente traduction de *Vitruve*, et qui en parle dans une de ses notes, page 134, seconde édition.

environ vingt ans, un nouvel esprit agite de toutes parts les ruines de l'antiquité. Nous avons vu l'entreprise sur Palmyre, sur Balbec, et sur tant d'autres endroits fameux, s'exécuter avec le succès le plus éclatant; nous avons vu l'infatigable Richard Pococke parcourir l'Egypte, l'Asie, la Grèce, l'Italie, dessiner tous les monumens qui s'offraient à ses yeux, et les exposer à ceux de l'Europe. Nous avons vu M. Norden partir du Danemarck, pénétrer dans la Haute-Égypte, s'établir au milieu des débris de l'ancienne Thèbes, nous en offrir à son retour le spectacle intéressant, et rappeler dans ses dessins tout ce qui reste de la magnificence des Égyptiens. Nous avons vu un jeune architecte français (M. Le Roi) se transporter en Grèce, recueillir de toutes parts les principes du goût qui respire encore dans les ruines de ce pays, et ressusciter dans ses plans les anciens édifices d'Athènes; tandis que des Anglais, attirés par le même objet dans ces beaux climats, y faisaient une moisson abondante, dont ils vont bientôt enrichir le public. Dans les intervalles de ces différentes expéditions, la ville d'Herculanum a reparu, et des gravures fidèles nous ont déjà transmis une partie des trésors qu'elle renfermait dans son sein. Un architecte italien (M. Piranèse), entraîné par la fougue de son génie, a travaillé de nouveau sur les monumens de l'ancienne Rome, a découvert ce qui avait échappé aux autres, a créé ce qu'il n'était pas possible de découvrir. Avec le même zèle, quoiqu'avec moins de gloire, un religieux théatin a publié les antiquités de Sicile; celles de la ville de Pœstum, dans le royaume de Naples, vont recevoir par les soins éclairés de M. le comte de Gazoles, la célébrité qu'elles méritent : on prépare à Venise le recueil des monumens de la ville de Pola en Istrie; et à Londres celui des monumens de Spalatro, dessinés par un architecte français (le sieur Clérisseau), que des Anglais avaient envoyé en Dalmatie. Le même artiste est sur son départ pour les îles de l'Archipel; il visitera peut-être les contrées du Péloponèse, où l'on n'a fait jusqu'ici aucune recherche; il verra peut-être cette Elide, autrefois couverte de temples, d'autels, de statues et d'inscriptions; cette Elide où les traités de paix entre les nations, gravés sur le marbre et sur l'airain, étaient déposés dans des asiles sacrés; cette Elide enfin, qui, suivant les apparences, conserve encore dans ses ruines une partie des annales de la Grèce. A ce tableau de dévouemens inspirés de nos jours par l'amour des lettres et des arts, il manque un trait, et nous l'allons ajouter. Nous avons vu un Français, à peine sorti de l'enfance (M. Anquetil), former le dessein d'aller apprendre sur les lieux l'ancienne langue des Indiens et celle des anciens Perses; et, tourmenté bientôt

par son projet, employer des voies extraordinaires pour l'exécuter, passer dans l'Inde, s'enfoncer tout seul dans des régions désertes, parcourir des pays immenses, étudier les antiquités des nations qui les habitent, leur arracher des connaissances dont ils ignorent le prix, et s'initier dans leurs mystères sacrés, traduire leurs manuscrits, et au milieu d'une foule d'obstacles, de travaux et de dangers, ne ressentir d'autres peines que de n'avoir pas encore rempli toute l'étendue d'une si surprenante vocation.

Nous avons cru devoir rassembler ces dive s exemples sous un même point de vue; c'est un hommage que nous rendons à ceux qui nous les ont laissés, et nous en réservons un semblable à ceux qui auront le courage de les suivre. Puissent de pareilles entreprises se multiplier de jour en jour; puissions-nous voir enfin les monumens qui subsistent dans nos provinces méridionales, copiés avec la fidélité, gravés avec l'intelligence et le goût que nous admirons dans l'ouvrage dont nous venons de rendre compte (1).

LES ANTIQUITÉS D'HERCULANUM (2).

(*Extrait du* Journal des Savans, avril 1759; septembre 1762; mars 1763.)

PREMIER EXTRAIT.

Il y a environ onze ans que sa majesté le roi des Deux-Siciles, ayant résolu de passer quelque temps à Portici, apprit qu'autrefois, en fouillant dans ce lieu, on avait découvert quelques antiques. Il ordonna de reprendre ce travail, dont le succès

(1) M. Robert Wood en a publié un troisième sur le génie d'Homère et la Troade, dans lequel on trouve de la sagacité, des idées ingénieuses, des paradoxes et quelques erreurs. Il fit connaissance à son passage en France avec Barthelemy, qui en tira différens renseignemens relatifs à la Grèce et aux autres contrées de l'Orient visitées par cet habile voyageur. M. Wood a laissé plusieurs manuscrits; entre autres, un recueil d'inscriptions, qu'à sa mort, arrivée en 1773, Barthelemy tenta vainement d'acquérir.

(2) *Catalogo degli antichi monumenti*, etc. Catalogue des monumens antiques de la ville d'Herculanum, publié, sous les ordres de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles, par M. Bayardi, protonotaire apostolique, etc. Naples, 1754, grand in-folio de 447 pag. sans la préface de 22 pag.

Le pitture antichi d'Ercolano, etc. Les anciennes peintures et dessins d'Herculanum, gravés avec quelques explications. Naples, 1757, grand in-folio de 279 pag., sans l'épître dédicatoire, la table et la préface.

surpassa l'espérance qu'on en avait conçue ; car, entre Portici et Résina, on retrouva un temple, un théâtre, des statues, des peintures, des inscriptions, des monnaies, des meubles de toute espèce, ce qui ne permit pas de douter que ce ne fût le lieu où avait subsisté autrefois l'ancienne ville d'Herculanum, à laquelle le voisinage du Vésuve fut fatal, et qui périt sous le règne de Titus. Enhardi par ces succès, on s'avisa de faire creuser dans un autre endroit, où l'on croit qu'était située l'ancienne ville de Pompeïa, et ce second travail ne fut pas infructueux. Tous les monumens trouvés dans ces différentes fouilles sont conservés dans le palais royal de Portici, où ils forment un des plus curieux cabinets de l'Europe, enrichi même de jour en jour par de nouvelles découvertes. Chargé de satisfaire à l'empressement du public, en lui donnant une connaissance détaillée d'un trésor si précieux, M. Bayardi publia, en 1754, un catalogue qui comprend tous les monumens déterrés jusqu'alors ; là il nous apprend qu'on remarque dans ce nombre plus de six cents morceaux de peintures, qu'on a eu soin de couper et de détacher des murs qui en étaient décorés. Ils ne sont pas tous du même âge, ni du même pinceau, ni par conséquent du même goût ; on en voit qui sont exécutés avec une seule couleur, d'autres avec deux, trois, quatre, et enfin avec plusieurs couleurs mêlées. Ils représentent des sujets tirés de l'histoire et de la fable : des bacchanales, des divinités, des sacrifices, des édifices publics et particuliers, des animaux de toute espèce, des paysages, des bosquets, des vues, des perspectives, des batailles, des mers, des fleuves, des ports, des métiers, des vêtemens, des ustensiles de toutes sortes, des armes, des chars de guerre, des festons, des ornemens, et en général tout ce qu'on peut imaginer avoir été connu des anciens. Ils nous montrent, au jugement de M. Bayardi, l'architecture des temps divers, en font connaître les principes, le progrès, et prouvent que les anciens étaient mieux instruits des règles de l'optique qu'on ne le croit ordinairement.

M. Bayardi s'extasie à la vue de tant de vases d'argent, d'airain, de pierre, de terre et de verre, de toute espèce et de toute grandeur, d'un usage tant sacré que profane. Encensoirs, navettes, préféricules, simpules, haches, couteaux, patères, marmites, trompettes, clochettes, aspersoirs, crotales, trépiés, etc. On en voit qui sont tout unis, d'autres chargés de bas-reliefs. Urnes, pots, cantines, coupes, tasses, plats, assiettes, conges, demi-conges, amphores, demi-setiers, flacons, carafes, bassins, chaudières, seaux, cuillers à pot, mortiers, grilles, broches, en un mot tous les ustensiles usités parmi nous ; de sorte

qu'il paraît à M. Bayardi que, dans l'essentiel, il y a peu de différence entre notre cuisine et celle des anciens. Quelle différence, ajoute-t-il, entre les cuillers d'alors et celles dont nous nous sommes servis avant les raffinemens du goût! Ne dirait-on pas que les plats ont été travaillés à Paris ou à Londres?

Un grand nombre de statues attire d'un autre côté l'admiration de l'auteur. Il voit une Pallas avec son égide, des sénateurs, des consuls, des prêtres, des ministres sacrés, des rois, des princes, des philosophes, des pasteurs, des nymphes, des faunes, des satyres, des pénates, des bacchantes, de jeunes enfans et des groupes de tout genre. Il y découvre les habillemens des anciens Grecs et Romains, et la forme de la toge, sans parler des couvre-chefs, chapeaux, chaperons, mitres, tiares, voiles, réseaux, tuniques, sayons, manteaux, bas, chaussures, cothurnes, socques, sandales, mouchoirs, ceintures, colliers, bracelets, agrafes, etc. Ici, combien de bustes de métal et de marbre; combien d'Isis, de Jupiter, de Neptune et de Mercure? Combien de candélabres d'un bon travail, combien de lampes de toute forme et de différente grandeur? Là il voit des chaînes, des ceps et d'autres instrumens destinés à la torture des esclaves, qui servirent ensuite à celle des chrétiens. Plus loin des instrumens de chirurgie pareils à ceux de nos jours, sans compter plusieurs autres dont on ignore l'usage; ou bien des instrumens d'agriculture, bêches, hoyaux et marteaux de toute espèce. On a trouvé dans les entrailles de la terre jusqu'aux productions de sa surface : orge, froment, dattes, pistaches, amandes, noix, fèves, figues à demi-brûlées, mais que l'on conserve dans le cabinet du roi, aussi-bien que des pilules, des trochisques et des cérats. On y a trouvé même un pain bien conservé, quoique presque réduit en charbon, et un pâté tout brûlé, qu'on eut le regret de voir tomber en poussière presque aussitôt qu'il vit le jour.

Après tant d'objets qui ne peuvent qu'étonner les curieux, M. Bayardi offre à leurs regards d'autres morceaux non moins propres à piquer la curiosité. Des colonnes, des tables de marbre, des termes représentant des dieux, des satyres et mille autres figures; des amulettes, des masques, sceaux, cachets, serrures, clefs, gonds, clous de métal, de petites agrafes semblables aux nôtres; des anneaux d'or, d'argent et d'autre matière; des dés, des poids, des balances, des épingles à tête d'or, d'argent ou d'ivoire; un pied qui sert, dit-on, de preuve à celui de Lucas Péto, et des priapes d'une grandeur démesurée, dont les uns sont ailés et chargés de clochettes, ce qui nous fait présumer qu'ils ont quelque ressemblance avec ceux qu'on voit à Nîmes.

Nous croyons devoir placer ici une observation que font à cet égard les savans chargés par Sa Majesté du soin de publier et d'expliquer les monumens de son cabinet. Si, pour remplir leur tâche, ils sont quelquefois obligés de présenter des objets dont la pudeur pourrait être alarmée, ils allèguent pour leur excuse les mêmes raisons dont se servit autrefois La Chausse dans une occasion pareille. Ce fameux antiquaire réclama l'exemple de Théodose et de Théophile, évêques d'Alexandrie, qui, loin de détruire les statues et les autres monumens des païens, voulurent conserver les plus obscènes, et les exposer aux yeux du public, pour faire sentir le ridicule et les infamies du paganisme, et par ce moyen inspirer pour lui toute l'horreur qu'il méritait. Nos savans ajoutent, avec La Chausse, que des hommes graves et pieux, au nombre desquels on voit beaucoup d'ecclésiastiques d'une vie exemplaire, n'ont pas hésité de donner au public, et de commenter plusieurs monumens antiques de ce genre, à l'exemple des SS. PP. qui ont parlé fort clairement des ordures du paganisme. Le savant Leonardo Agostini ne fit pas de difficulté de dédier au pape Alexandre VII son ouvrage sur les pierres antiques; et combien ce recueil n'offre-t-il pas de morceaux pareils à ceux qui occasionent cette remarque! Revenons au catalogue de M. Bayardi.

Après avoir parlé de quelques mosaïques qui formaient les pavés des édifices sacrés et profanes, de plusieurs morceaux de cristal de roche, et des vases de cette matière, qui, comme ceux de métal, servaient de miroir aux anciens, il passe aux inscriptions et aux médailles de consuls et d'empereurs jusqu'à Tite; ce qui fixe l'époque de la ruine d'Herculanum, dont on a non-seulement découvert le théâtre, mais encore des édifices dans l'étendue de plus d'un mille, des rues et des carrefours. On n'aperçoit aucun monument postérieur à l'an 80 de l'ère vulgaire, qui répond au deuxième de Tite. Mais on en voit deux surtout qui serviront à marquer les fastes de quelques consuls, et à fixer quelques points de chronologie. Enfin, on a découvert plus de deux cents papiers qu'on est occupé maintenant à développer et à mettre en ordre, *de' quali al presente si procura lo scioglimento*. Sur cet objet, comme sur beaucoup d'autres, l'auteur promet de plus amples éclaircissemens dans un ouvrage préliminaire sous le titre de *Prodrome*. Il en paraît déjà cinq volumes in-folio, et l'ouvrage n'est pas fini. Outre une table générale chronologique depuis Inachus jusqu'à l'extinction des Héraclides, on y verra l'histoire d'Hercule, de Thésée, de Minos, de Cécrops, de Danaüs et d'Europe. L'origine, la situation, les progrès et la ruine d'Herculanum n'y seront point

oubliés, non plus que l'histoire de sa découverte. On promet encore une carte géographique du golfe de Naples et des environs; c'est sans doute la même qui paraît à la tête du premier volume des antiquités d'Herculanum. Voici maintenant l'ordre que M. Bayardi a suivi dans son catalogue : les peintures y occupent sept cent trente-huit articles; les statues, bustes de métal et de marbre, têtes, bas-reliefs, hermès et masques y sont distribués en trois cent cinquante; les vases, patères, marmites et morceaux qui en faisaient partie, soit en métal, soit en terre, sont au nombre de neuf cent quinze; trépieds, vingt-quatre; lampes, cent soixante-trois; candélabres, quarante; enfin, sept cent trente-deux articles comprenant différens monumens, comme outils, instrumens, poids, etc.

Tel était, en 1754, l'état du cabinet du roi de Naples à Portici; mais comme depuis ce temps-là de nouvelles richesses ont été découvertes, et que d'autres le seront encore à l'avenir, M. Bayardi avertit qu'on augmentera le catalogue d'une seconde partie, d'une troisième, et d'un plus grand nombre, selon que la nécessité l'exigera. Il avertit encore, à l'égard de l'explication dont les figures seront accompagnées, qu'on suivra, pour la brièveté, la méthode du P. Montfaucon, et qu'on écartera soigneusement toute érudition qui ne sera pas jugée nécessaire. Il prévient surtout le public que les copies des originaux ont été tirées avec la plus scrupuleuse exactitude par d'excellens dessinateurs, et gravées ensuite avec un soin pareil. On a porté le scrupule au point de marquer jusqu'aux fractures et aux taches des monumens; les planches offriront une image fidèle des originaux, et l'on ne verra rien dans les unes qui ne se trouve dans les autres (1). On verra dans la suite pourquoi nous insistons un peu sur ce point.

Nous ne voulons pas oublier une remarque critique de M. Bayardi contre l'abbé Banier, qui avait prétendu que Cybèle, outre les galles et archigalles, *avait d'autres prêtres qui n'étaient pas mutilés*. Il lui paraît que, quoique cet auteur soit un des plus savans mythologues du siècle, il décide souvent sans fonder ses assertions sur aucune autorité. M. Bayardi ne trouve dans l'antiquité d'autres prêtres de cette déesse que les galles, dont l'archigalle était le chef. On y voit, il est vrai, des prê-

(1) *Non occorerà, che alla visita delle incise Tavole alcun cervello svogliato faccia lo schizzinoso dubitando del vero. Sappia ogn' uno, che scrupulosamente furono gli originali da eggregi delineatori copiati, e che con altretanta esatezza vennero incisi i designi. Sin le fratture si sono additate, nè in conto veruno sono state le mancanze ne' disegni supplite, onde quanto si osservera, e si vedrà nelle Tavole rappresentato, tanto da chi vorrà chia, rirsene si troverà negli originali espresso.*

tresses de Cybèle ; mais on ne peut tirer de là une conséquence favorable à l'opinion de l'abbé Banier.

A la vue de tant de monumens curieux qu'annonce le catalogue dont on vient de parler, le public ne pouvait que désirer avec plus d'ardeur de les voir au plus tôt exactement gravés ; et c'est pour répondre à cet empressement que Sa Majesté le roi des Deux-Siciles a daigné confier à une compagnie de savans le soin de les publier avec des explications. Ces académiciens, dans l'épître dédicatoire du premier volume exécuté avec une magnificence peu commune, reconnaissent qu'en offrant au roi ce recueil, ils ne lui présentent que ce qui lui appartient, puisque ayant formé lui-même le projet de cet ouvrage, il l'a fait exécuter avec un goût exquis, et une dépense vraiment royale. L'univers entier joindra sans doute sa reconnaissance à celle de cette savante compagnie, et partagera tous les sentimens dont elle est pénétrée. Il ne pourra voir qu'avec un plaisir mêlé de surprise, le précieux fruit du loisir de Sa Majesté, après avoir admiré sa prudence et sa valeur dans la défense de ses États ; sa sagesse et sa piété dans la législation ; sa fermeté héroïque dans les dangers et dans les calamités, tant publiques que particulières ; l'étendue de ses lumières et de ses soins pour faire revivre, en quelque sorte, et se former un peuple qui, par sa puissance, par ses arts, par son commerce et son éclat, tient un rang distingué parmi les nations de l'Europe (1).

Ce premier volume contient cent trente-six morceaux de peinture, y compris ceux qui tiennent lieu de vignettes et de culs-de-lampe. On a mis au premier rang les monochromes, c'est-à-dire, ceux qui sont exécutés avec une seule couleur ; après quoi viennent ceux qui représentent des sujets tirés de la fable ou différens exercices. On voit ensuite des perspectives, divers points de vue, des caprices de peintre, qui sont suivis de quelques sujets égyptiens. On y a entremêlé des morceaux d'architecture, des paysages, des oiseaux, des fruits, des arabesques, dont quelques uns ont été découverts depuis la publication du catalogue. Les savans éditeurs pensent qu'on tirera de ces monumens plus de lumières sur l'art et le goût de la peinture ancienne, que de tout autre secours. On se convaincra, par les morceaux qu'ils viennent de publier, comme par ceux qui paraîtront dans la suite, que les anciens connaissaient la dégradation des couleurs, la diminution des objets et l'affaiblissement des teintes, beaucoup mieux qu'on ne se l'est imaginé jusqu'ici. On n'ignorait pas qu'en général ils savaient peindre à fresque

(1) On a traduit à la lettre les expressions de l'épître dédicatoire.

et en détrempe; Pline et Vitruve l'attestent clairement : on doutait seulement s'ils avaient eu l'art de peindre les murs à sec en détrempe. Mais les peintures conservées dans le cabinet du roi donnent sur ce point des lumières certaines, puisque c'est ainsi que la plupart sont exécutées. Nos savans en apportent deux raisons qui leur paraissent mettre la chose hors de toute contestation. 1°. Les couleurs supérieures, endommagées, dissipées par l'humidité, laissent voir celles de dessous, sans que l'enduit soit altéré : or, cela est impossible dans la peinture à fresque, qui, parfondue et incorporée avec l'enduit, ne peut se dissiper qu'avec lui. Ils jugent même que les anciens peignaient sur la surface des murs comme sur d'autres matières; car on voit que presque toutes ces peintures ont la première teinte d'une seule couleur ordinairement rouge, jaune ou verte, et sur cette couche sont peints d'autres objets en couleurs différentes. Par exemple, le fond sera vert, sur lequel il y aura une bande rouge chargée d'une feuille ou de quelque figure d'une autre couleur. Que si la couleur supérieure a disparu quelque part, la seconde s'y montre, et la première au défaut de celle-ci. 2°. On voit que, dans ces ouvrages, on a employé indifféremment toute sorte de couleurs sans en excepter celles qui ne peuvent résister à la chaux fraîche.

Ils ajoutent, à l'égard de ces couleurs, que non-seulement on les y voit toutes avec les demi-teintes et les dégradations pratiquées de nos jours, mais qu'il y en a telles qu'aujourd'hui on ne saurait faire, comme un certain rouge foncé et éclatant, de même qu'une sorte de violet qu'on voit dans ces morceaux de peinture.

A l'égard des remarques qui servent à l'explication des figures, nos savans déclarent que l'objet qu'ils se sont proposé en les faisant, les a forcés de dire bien des choses qui ne sont pas neuves, et qu'on peut trouver partout. Nous écrivons, disent-ils, pour ceux qui, en examinant les planches, n'ont pas le pouvoir ou la volonté de consulter d'autres livres; mais ils ne laissent pas de citer leurs garans, afin qu'on puisse y avoir recours, si on ne veut pas les en croire sur leur parole. Ils avertissent de plus qu'on ne doit point être étonné de les voir accumuler quelquefois un grand nombre de conjectures différentes sans rien décider. Comme les notes qu'ils publient sont le résultat de leurs conférences, ils ont cru devoir y insérer les idées et les réflexions diverses qui ont fait l'objet de leur discussion. Par ce moyen ils laissent à chacun une entière liberté de penser, et en indiquant quelques routes, ils préparent à en découvrir d'autres. Telle est l'idée générale que nous donnerons aujourd'hui de cet ouvrage,

nous réservant à le faire bientôt mieux connaître par un détail plus particulier et plus circonstancié.

SECOND EXTRAIT (1).

La compagnie des savans chargée de publier avec des explications les monumens de la ville d'Herculanum, a consacré à Sa Majesté catholique le roi d'Espagne le second volume des peintures qu'elle a donné au public; comme elle avait dédié le premier au même prince, lorsqu'il était roi des Deux-Siciles. Rien de plus légitime et de plus juste, à tous égards, que les sentimens de reconnaissance et les regrets qu'elle a fait éclater dans sa nouvelle dédicace. Dans la préface qui suit, elle déclare que, pour soutenir la réputation du précieux cabinet de Sa Majesté, elle avait cru devoir, dans le premier volume, prévenir le public contre les entreprises de ceux qui ont écrit avec peu de réflexion sur les monumens d'Herculanum. Elle fait connaître, à la tête de celui-ci, l'adresse ou plutôt la supercherie de Joseph Guerra, Vénitien, demeurant à Rome, que l'appât du gain engagea de publier dans cette ville des peintures antiques, dont il voulait faire croire qu'il avait les originaux trouvés dans les fouilles d'Herculanum. C'était donner lieu à des soupçons fâcheux; il fallait les éclaircir. On acheta donc à Rome trois de ces peintures qu'on débitait pour antiques, et une confrontation publique qui s'en fit à Naples, avec celles du cabinet royal, fit évidemment reconnaître l'imposture. Le peintre fut obligé d'exposer dans Rome la copie du Chiron et de l'Achille, et la planche publiée lui servit de modèle et d'original. Nouvelle comparaison qui découvrit encore la nouveauté de ces monumens qu'on voulait donner pour antiques. Toutes ces copies sont maintenant exposées à la vue du public dans le cabinet de Sa Majesté, avec le nom de l'auteur, et une légende qui transmettra sa fourberie à la postérité. Il faut être sur ses gardes et plein de méfiance, concluent nos savans, contre ceux qui annoncent des peintures tirées des fouilles d'Herculanum, *in tanto è ognuno nell' obligo di diffidare, quando si senta vantar pitture che sieno uscite d' alle scavazioni d'Ercolano.*

Il serait à souhaiter qu'ils eussent pareillement daigné apprendre au public quelle peut être la cause des différences considérables que nous avions remarquées (2) entre un dessin mo-

(1) *Le pitture antichi*, etc. Peintures anciennes et dessins d'Herculanum. Tom. 2, grand in-folio de 339 pag., sans l'épître, la préface et la table.

(2) Journal de mai 1759.

nochrome qu'ils ont publié dans le premier volume et l'exposition qu'en avait donnée M. Bayardi dans son catalogue.

L'entreprise qu'ils ont formée de commencer par les peintures retarde la publication de plusieurs autres rares monumens conservés dans le cabinet de Portici. Pour donner quelque chose à la curiosité des étrangers, ils ont imaginé de leur communiquer de temps en temps quelque rare morceau, en attendant qu'on leur présente une liste complète du tout. Ils leur offrent ici un médaillon en or, d'Auguste, du poids d'une once et un quart. On voit, d'un côté, la tête de ce prince couronné de laurier, et autour ces mots : CÆSAR AVGVSTVS DIVI *Filius* PATER PATRIÆ. Sur le revers paraît la figure de Diane ou de Cérès, avec ces mots : IMPerator XV, et à l'exergue, SICILia. C'est de là qu'ils concluent que le médaillon a été frappé vers la fin de 758 ou au commencement de 759, vers le temps du second retour de Tibère à Rome, après avoir pénétré dans l'Allemagne jusqu'à l'Elbe. Les historiens attestent qu'alors Auguste, pour encourager Tibère à l'expédition d'Illyrie, de Dalmatie et de Pannonie, lui fit prendre et prit lui-même le titre d'*imperator*. On voit dans Mezzabarba que le titre *imper.* XV se trouve joint à la puissance *tribunit.* XXVIII, XXIX, XXX et XXXI, et que celui d'*imper.* XVI se trouve uni pour la première fois avec *protest. trib.* XXXIII, c'est-à-dire que l'*imper.* XV dura jusqu'au 7 juin 763, le tribunat d'Auguste ayant commencé le 7 juin 731. De là on peut conclure que le tribunat XXVIII d'Auguste ayant commencé au même jour 758, le titre d'*imp.* XV tomba sur la fin de cette année ou vers le commencement de la suivante (1). Ce qui s'accorde assez bien avec le récit de Velléius Paterculus, qui place le second retour de Tibère sur la fin de l'année qui suivit son adoption, ou de l'an 758.

Ce second volume des peintures d'Herculanum contient soixante planches, sans parler de celles qui servent de vignettes et de culs-de-lampe ; de sorte que le nombre total des différens morceaux se monte à cent quatre-vingts. Les explications qui les accompagnent sont curieuses, et dans le goût de celles du pre-

(1) La puissance tribunitienne commence à paraître sur les médailles d'Auguste, et se trouve assez communément sur celles de ses successeurs, jusqu'à Trajan-Dèce. Elle y est exprimée quelquefois comme un simple titre de puissance; et d'autres fois, se trouvant jointe à des nombres, elle exprime les années du règne. On ne cite qu'une médaille de Trajan-Dèce avec l'année de la puissance tribunitienne. Après ce prince, les années du règne sont bien rarement marquées de cette facon, excepté sur celles de Posthume et de Gallien, où elles se trouvent quelquefois. Enfin, après Dioclétien, et son collègue Maximien, dont les médailles conservent quelques traits de cet usage, on le croit voir s'abolir entièrement; mais il reparaît sur deux médailles de Théodose-le-Jeune, rapportées par Mezzabarba.

mier volume dont nous avons parlé. Les neuf premières planches représentent Apollon, avec une cythare ou lyre à onze cordes, et huit Muses. La première de ces Muses, assise sur un siége dont le dossier est formé en demi-cercle, tient dans sa main gauche un volume à demi-ouvert, où se lit son nom *Clio*, et celui de l'*histoire*, à laquelle elle préside. La seconde tient un masque comique de la main gauche et un bâton recourbé de la droite. Sur un de ses vêtemens on voit une pièce rouge, en forme de carré oblong, qui paraît appliquée et cousue sur l'étoffe, ce qui rappelle l'idée du *clavus*. Une inscription, placée au bas de la figure, annonce son nom *Thalie*, et la *comédie*, à laquelle elle préside. La troisième, tenant de la main gauche un masque tragique, s'appuie de la droite sur une massue : c'est *Melpomène*, qui préside à la *tragédie*, ainsi que le déclare l'inscription. L'inscription de la quatrième annonce que c'est Terpsichore, comme présidant à la lyre, et la figure la représente avec cet instrument à sept cordes. Pindare, en effet, attribue à Terpsichore la poésie lyrique, quoique Horace ne la nomme jamais, tandis qu'à cet égard il fait mention de Melpomène, d'Euterpe, de Polymnie, de Calliope et de Thalie. Mais il faut entendre ici les danses sacrées, qui, comme les hymnes, étaient accompagnées de la lyre. C'est la remarque de nos savans.

La cinquième Muse est représentée avec un instrument qui a quelque ressemblance avec la harpe, qu'elle touche d'une main avec l'archet, tandis qu'elle le pince avec les doigts de l'autre. Nos savans ont recherché ici quel était le nom de cet instrument qui a neuf cordes. Les uns ont prétendu que c'était le *psalterium*, d'autres ont attaqué cette opinion ; et les raisons apportées de part et d'autre sont assez fortes pour laisser ce point indécis. L'inscription porte ερατω ψαλτρια. C'est donc la muse *Erato*, dont Ovide dit qu'elle doit son nom à l'Amour, *Tu nomen Amoris habes*, quoique d'autres donnent à son nom une origine différente. Mais que signifie le second mot (ψαλτρια)?

Quelques uns ont pensé que c'était un terme *abstrait*, qui manque dans nos lexiques, et qui désigne l'art de toucher un instrument à cordes. D'autres ont jugé qu'il signifiait ici, comme à l'ordinaire, celle qui joue d'un instrument de cette espèce ; que d'ailleurs l'expression est conforme au génie de la langue grecque, et même de la latine, *agere Chœream*, comme nous disons *faire OEdipe*, *Agamemnon*, pour *faire le rôle de ces princes*. Mais le mot grec *psaltria* désigne quelquefois celle qui touche un instrument, d'autres fois celle qui chante, enfin celle qui danse, et souvent aussi celle qui fait ces trois actions à la

fois, réunissant la voix et la danse au son de l'instrument. Voilà donc *Érato* confondue avec *Terpsichore :* point du tout, suivant l'opinion de quelques académiciens d'Herculanum. L'usage sacré et religieux de la lyre est du domaine de Terpsichore ; Érato préside à l'usage profane du *psalterium* dans les festins, dans les chansons à boire et dans les chansons amoureuses : aussi les chansons obscènes ou remplies de traits piquans portaient-elles le nom de *psalteria*, comme on le voit dans un passage de Varron cité par Nonnus (1). Cette idée n'a pas été généralement adoptée, et quelques uns de nos savans ont soupçonné que la diversité des instrumens faisait la différence principale des deux Muses.

Mais une singularité remarquable de cette inscription et des autres, c'est que dans celle-ci le *psi* grec a la forme d'une croix, ainsi que dans plusieurs manuscrits du huitième et du neuvième siècles, et que dans toutes l'*epsilon* et l'*oméga* sont en caractères minuscules, tels que ceux de l'écriture courante (ε, ω). Voilà un argument décisif contre ceux qui renvoient à des temps bien postérieurs l'usage de cette espèce de caractères : d'où il semble qu'on peut conclure que les anciens avaient deux sortes de lettres, les majuscules pour les monumens publics et pour les ouvrages écrits avec soin, et les minuscules pour l'usage ordinaire. Aussi trouve-t-on des traces de celles-ci dans des médailles du troisième siècle, et même avant celui d'Auguste.

A ce propos, les savans académiciens rapportent une inscription plus singulière encore. Elle fut trouvée dans les fouilles de Résina, le 6 mars 1743, sur un mur qui formait l'angle d'une rue, laquelle menait au théâtre. C'est un vers d'Euripide (2), écrit en caractères noirs et rouges, avec les *esprits* et les *accens* qui sont en usage aujourd'hui. Sans doute l'inscription et la pierre qui la porte se conservent dans le cabinet de Portici ; sans doute aussi les doctes académiciens, qui jugent incontestable l'antiquité de ce monument, l'ont examiné avec l'attention la plus sérieuse, avec l'œil le plus critique, pour éviter toute surprise, et pour ne point donner dans ces piéges qu'on a tendus plus d'une fois aux antiquaires. Que diront donc à présent ceux qui soutiennent que les esprits et les accens grecs ne datent que du septième siècle ? Peut-être ne changeront-ils pas de sentiment ; mais qu'auront-ils à opposer au témoignage de nos savans, et à celui du monument même, s'il existe encore ? *Iscrizione, la di cui antichità è incontrastabile.*

La sixième Muse n'a point d'instrument, ni aucun autre

(1) Voyez Scalig. sur Varron, *de Ling. lat.*
(2) Voyez les fragmens de l'*Antiope*, v. 77.

attribut qui la distingue : elle porte seulement l'index de la main droite à sa bouche, pour indiquer le silence ; et l'inscription annonce que c'est *Polymnie*, qui préside aux *fables*. Plutarque témoigne que Numa avait recommandé aux Romains d'avoir une vénération particulière pour une Muse nommée *Tacita*, ou *Silencieuse*. On sait d'ailleurs que Polymnie présidait à l'art des pantomimes, ou à la *Chironomie*, qui consistait à tout exprimer avec les gestes. Ausone,

Signat cuncta manu, loquitur Polyhymnia gestu.

La danse pantomime était très-estimée des anciens ; une ancienne épigramme parle d'un homme célèbre en ce genre, chez qui, par un art merveilleux, toutes les parties du corps étaient autant de langues :

Tot linguæ quot membra viro : mirabilis est ars
Quæ facit articulos, voce silente, loqui.

Les anciens, dit Cassiodore (1), donnèrent le nom de *muette* à cette partie de la musique qui, sans le secours des sons articulés, exprimait avec le geste seul des choses que la langue et l'écriture auraient à peine pu rendre. *Hanc partem musicæ disciplinæ mutam nominavere majores : scilicet quæ ore clauso, manibus loquitur, et quibusdam gesticulationibus facit intelligi, quod vix, narrante linguâ, aut scripturæ textu poscit agnosci.* Il ajoute que Polymnie est la Muse à laquelle l'invention de cet art est attribuée. Mais pourquoi l'inscription donne-t-elle les fables à cette Muse ? C'est que l'*ancienne histoire* et les *métamorphoses fabuleuses* étaient le sujet principal sur lequel s'exerçaient les pantomimes, comme nous l'apprend Lucien (*de Salt.*). S. Cyprien dit (2) que l'art du pantomime consiste à exprimer par ses gestes et par sa danse les obscénités de l'ancienne mythologie : *Cui ars sit verba manibus expedire, ut desaltentur fabulosæ antiquitatis libidines.* D'ailleurs, le mot grec, comme le latin, *fabula*, signifie généralement tout récit, vrai ou faux.

La septième Muse n'a point d'inscription : assise sur un siége à dossier formé en demi-cercle, elle tient de la main gauche un globe, et de la droite une baguette avec laquelle elle indique les objets tracés sur le globe ; ce qui la fait prendre pour *Uranie*, la muse de l'*Astronomie*. Cependant comme le globe ne paraît point étoilé, la peinture ayant ici un peu souffert, quelques uns l'ont pris pour un globe terrestre, la plupart des anciens ayant reconnu que la figure de la terre était sphérique.

(1) Var. 1, epist. 20.
(2) Epist. 103.

L'inscription de la huitième Muse indique *Calliope*, comme présidant à la *poésie*. Sa tête paraît couronnée de lierre, et elle tient un volume dans ses mains. C'est la poésie héroïque qu'il faut ici entendre; car on sait que les poëtes épiques avaient coutume d'invoquer Calliope, qu'on regardait comme la nourrice d'Homère.

Carmina Calliope libris heroica mandat.
AUSON. 1, 20.

Euterpe est une des Muses qui n'est point représentée dans ce volume des peintures d'Herculanum; mais on sait que les anciens ont beaucoup varié sur le nombre des Muses, puisque quelques uns n'en ont reconnu que deux, tandis que d'autres en ont admis trois, quatre, cinq, six, sept, et la plupart neuf.

Il est si difficile de déterminer les sujets des deux planches suivantes, qu'on ne doit pas être surpris si à leur égard nos savans ne présentent que des doutes et des conjectures. Ils sont moins embarrassés sur la douzième, qui serait, à leur avis, une des meilleures du cabinet royal, si la délicatesse du pinceau répondait à la force de l'expression et aux grâces de la composition; ce qui leur fait penser que c'est une copie d'un excellent original. Elle représente l'éducation de Bacchus. Silène assis tient et soulève Bacchus tourné vers trois nymphes, qu'on prend pour ses trois nourrices, dont l'une lui présente une grappe de raisin, tandis que les deux autres, debout derrière un arbre, ont les yeux fixés sur le petit dieu. Nous avons observé que, dans son catalogue, M. Bayardi ne prend pas ces deux dernières figures pour deux nymphes; il en est une qui a paru à ses yeux être un homme : l'ignorance du peintre est apparemment la cause de ces variétés. Aux pieds de Silène est couché un âne ayant au cou une couronne de fleurs, et sur le dos un bât ou une selle assez semblable aux nôtres : nos savans ont même cru apercevoir qu'il était ferré. Mercure, avec ses attributs ordinaires, assis sur un tonneau, tient et pince de la main gauche une lyre, et a dans sa droite le plectrum dont il ne fait point usage. Un Satyre paraît à ses pieds, prêt à lui ôter ses talonnières, et plus bas une panthère lèche un tympanum, garni de grelots, qui ressemble à notre tambour de basque. On imagine bien que le nombre et les noms des nourrices de Bacchus, Silène et son âne, le bât et les autres objets de la peinture, ont engagé les académiciens d'Herculanum dans de savantes discussions.

La treizième planche représente la lutte de Pan et de l'Amour ailé. Silène, tenant de la main gauche une palme, porte la

droite sur les cornes du petit Satyre ; Bacchus assis, et tenant de la main gauche un long thyrse, regarde les combattans. Plus haut paraît une femme assise, que les uns prennent pour une nourrice de Bacchus, d'autres pour Ariane, ou pour Semèle, ou pour Vénus, ou pour Cérès. M. Bayardi, dans son catalogue, prend l'enfant ailé pour Bacchus, et avertit que, dans cette peinture, la tête de l'homme au long thyrse avait disparu, *la di cui testa è perduta*. Nos savans ne nous apprennent point comment elle a été retrouvée : ils se contentent de dire qu'elle est couronnée de pampres et de raisins.

Ariane abandonnée dans l'île de Naxos par Thésée, dont on voit le navire gagnant le large, déjà loin du rivage, est le sujet traité dans les deux planches suivantes. Dans la seizième, la même Ariane est représentée endormie ; un Satyre la découvre en partie, tandis que Bacchus, conduit par l'Amour, et s'appuyant d'une main sur l'épaule de Silène, paraît épris de ses charmes. Ce dieu est suivi dans le lointain d'une troupe d'hommes et de Bacchantes, où l'on remarque la double flûte et la corbeille mystique.

La dix-septième planche, dont les académiciens d'Herculanum font grand cas (1), représente Apollon appuyé sur une espèce de pilastre, en face d'une femme assise, qui, tenant une branche de laurier, a la tête basse, comme par un sentiment de honte ou de tristesse. La figure néanmoins d'Apollon est telle qu'on peut la prendre pour celle de Pâris, ou de Diane, ou de Minerve, ou même de Vénus ; et souvent on a cru voir dans les anciens monumens ce dieu sous une forme féminine. Quant à la femme assise, qui a une petite chaîne d'or à son cou, on ne sait quel nom lui donner. On a pensé à Hélène, à Iphigénie, à Cassandre, etc., sans pouvoir se décider.

La célèbre dispute d'Apollon et de Marsyas, ce téméraire Silène, ou Satyre (car on varie sur ce point), qui osa défier avec sa flûte le dieu de la lyre, est le sujet de la planche dix-neuvième. Apollon, assis et couronné, tient de la main gauche une lyre à quatre cordes, et le plectrum de la droite. Près de lui une Muse, tenant une guirlande de fleurs, semble vouloir en couronner l'instrument victorieux. Aux pieds d'Apollon paraît à genoux Olympe qui intercède pour son malheureux maître. Marsyas, dépouillé et les mains liées derrière le dos, est attaché à un tronc d'arbre ; et un homme, un couteau à la main, paraît attendre les ordres qu'on va lui donner d'écorcher vif l'infortuné Silène, près duquel on voit la double flûte étendue

(1) Ils renvoient ici au n°. 233 du catalogue, c'est le 243 ; il y a quelques autres fautes pareilles, comme pages 121, 130, 182.

par terre. A ce propos les savans d'Herculanum rapportent l'opinion de ceux qui attribuent à Marsyas l'origine de l'art d'enfler deux flûtes à la fois, quoique d'autres en fassent honneur à Jagnis son père. On voit au bout inférieur de chaque flûte une espèce de cheville, qui servait sans doute, dans ces temps grossiers, à varier les tons; les flûtes n'ayant alors point de trous sur le côté.

Le même instrument paraît aussi dans les deux planches suivantes, dont la première représente un chœur de Bacchantes, et l'autre une pompe de Bacchus. M. Bayardi avait aussi cru l'apercevoir dans la main gauche d'une figure de la planche trente-un; mais ce sont deux fleurs, suivant l'exposé des académiciens d'Herculanum.

Les planches vingt-deux et vingt-trois ont rapport à quelques cérémonies des mystères de Bacchus; mais il est difficile d'en déterminer l'objet : aussi ne nous donne-t-on à cet égard que des conjectures. On peut en dire autant de la vingt-quatrième, qu'on croit regarder le plus fameux comme le plus caché des mystères de Bacchus, de ce Bacchus surtout qui portait le nom de *Bassareus* ou *Sabazius*. On n'est pas plus éclairé sur les objets des deux planches suivantes; ce qui n'empêche pas les académiciens d'Herculanum de dédommager leurs lecteurs par des notes pleines d'érudition. Il est encore question de Bacchus dans la planche vingt-sept; mais c'est presque tout ce qu'on en peut dire. Le principal morceau de la suivante offre la plupart des symboles et des choses propres aux cérémonies du culte de Bacchus : une panthère, un serpent, des cymbales, une branche de laurier, la corbeille ou le van mystique, le tympanum, le thyrse et diverses sortes de vases.

On regarde comme ministres de Bacchus deux femmes que présente la planche vingt-neuvième. L'une porte d'une main le tympanum, et de l'autre une petite corbeille pleine de verdure. On rappelle à ce sujet les fêtes appelées Thalysies, dans lesquelles on offrait à Cérès et à Bacchus les prémices des champs, présent qui s'offrait aussi à d'autres divinités. La seconde femme porte une patère d'une main, et de l'autre un rameau ou une tige qui a la figure d'une massue formée de feuilles et de fleurs; ce qui l'a fait prendre par quelques uns pour une férule.

La planche trente offre deux morceaux ou deux figures, l'une d'une femme, l'autre d'un homme. Ce que la première tient de la main droite a été pris par quelques uns pour un thyrse ou un bâton, au haut duquel on portait de la flamme pour éclairer les fêtes nocturnes de Bacchus, tandis que d'autres l'ont regardé comme une trompette. Sur l'épaule gauche, elle porte, suivant M. Bayardi, une colonne; mais on remarque ici que c'est un

instrument creux, qu'on croit pouvoir être aussi une trompette. Rien de plus varié que la forme de cet instrument dans les monumens anciens. Le pavillon de cette trompette est surmonté d'un aigle; autre circonstance qui a fait naître différens avis, dont le meilleur pourrait être celui qui ne trouve en cela qu'un caprice de peintre. L'homme a la poitrine découverte, de la barbe au menton; il est couronné de lierre, assis, et revêtu du pallium; ce qui a fait croire à quelques uns que c'était un poëte grec, peut-être Homère; d'autres ont mieux aimé le prendre pour un philosophe, et les avis différens ont été attaqués et soutenus avec un égal avantage. Quoique les savans d'Herculanum aient prodigué dans leurs remarques une vaste et curieuse érudition, bien des gens les en auraient dispensés, vu l'incertitude qui en résulte, et auraient désiré plus d'étoffe avec moins de broderie. Mais il faut se ressouvenir qu'ils écrivent même pour l'utilité de ces lecteurs qui n'ont ni le pouvoir ni la volonté de consulter les ouvrages qu'on cite, et qu'en indiquant les routes qu'ils ont imaginées pour se conduire dans cette ténébreuse carrière, ils ont voulu mettre les autres à portée d'en découvrir peut-être de plus sûres.

TROISIÈME EXTRAIT (1).

Les mœurs, les usages, même les plus indifférens en apparence, qui ont régné ou règnent encore dans l'univers seront toujours pour l'homme un objet capable de piquer sa curiosité, et de lui fournir des instructions utiles, soit en lui présentant des vérités et des vertus, soit en lui montrant des erreurs et des vices. Quand on envisage sous ce point de vue le travail des académiciens d'Herculanum, on ne peut que leur savoir gré d'avoir étendu leurs recherches jusqu'aux plus petites pratiques de l'antiquité, et aux détails les plus minces. Peut-être jugera-t-on qu'ils ont quelquefois regardé trop sérieusement et réalisé des objets qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des peintres; peut-être, en effet, ces artistes riraient-ils s'ils pouvaient être témoins du sérieux qu'on leur prête. On a plus d'une fois reproché à nos peintres de n'être pas souvent fort exacts dans la représentation de nos vêtemens et de nos parures, ni même dans celle des productions naturelles : croira-t-on que les anciens n'aient jamais mérité ce reproche? On a remarqué dans le premier volume, et on peut remarquer encore, surtout dans les planches quarante-six et quarante-sept de celui-ci, que,

(1) *Le pitture antichi d'Ercolano*, etc. Les peintures et dessins d'Herculanum, etc., t. 2.

pour les dessins d'architecture, les peintres d'Herculanum se sont écartés sans scrupule des règles de l'art : on y voit des colonnes d'une hauteur prodigieuse, eu égard à la petitesse extrême de leur diamètre. Dans les paysages, et ce volume en présente plusieurs, dans les vues, les perspectives différentes pont ils ont cherché à les enrichir, combien d'objets qui n'existèrent vraisemblablement jamais, et qui ne sont qu'un jeu de leur imagination ?

Quand on les voit cependant représenter, à différentes reprises, le même objet, avec des différences très-légères, il y a lieu de croire qu'ils ont voulu rendre la nature telle qu'elle était à leurs yeux, quoique alors même ils nous laissent souvent dans l'incertitude.

On voit dans la planche trente-quatre la figure d'un hermaphrodite tenant de la main gauche une feuille, dont la forme approche de celle du lierre, mais qui en diffère beaucoup par sa grandeur, si les proportions sont observées. Plusieurs des savans d'Herculanum l'ont donc prise pour une feuille de lierre, et ont remarqué qu'on la voit dans la main d'un bon nombre d'hermaphrodites représentés sur des monumens destinés aux bains d'hommes et de femmes. Ils ont cru qu'elle pouvait servir en pareil cas, comme d'une espèce d'éventail, et même indiquer la mollesse. Le scoliaste d'Aristophane (1) témoigne que les amans avaient coutume de porter à la main des feuilles où étaient écrits les noms de leurs maîtresses ; le titre de *porte-lierre* fut même employé pour désigner un efféminé. La couleur de la feuille qui tire sur le rougeâtre pourrait faire quelque difficulté ; mais on observe que Pline (2) parle d'une espèce de lierre qui a cette couleur. On voit aussi la même feuille de couleur jaunâtre dans la main d'une figure de la planche ving-six, où elle paraît encore, par sa grandeur, différente du lierre ; aussi quelques uns l'ont-ils prise pour une feuille de la plante aquatique appelée *nymphea ;* Pline en parle, et les propriétés qu'il lui attribue auraient-elles quelque rapport à celles des hermaphrodites (3) ? Sur d'autres monumens, les antiquaires ont regardé cette feuille, ou du moins un instrument qui lui ressemble, comme un aspersoir pour l'eau lustrale.

Les planches trente-neuf et quarante présentent deux figures ailées. La première ayant un collier et des brasselets de perles, tient de la main gauche un bassin sur lequel porte un vase

(1) Acharn. v. 144.

(2) *Cissos erythranos.* Lib. 24, cap. 10.

(3) *Ideoque eos, qui biberint eam duodecim diebus, coitu geniturâque privari.* Lib. 25, cap. 7.

qu'elle soutient de la droite, et dont le couvercle se termine en sphinx. C'est une Hébé, selon les uns, et ils ont pour eux le premier coup d'œil; c'est une Victoire, suivant les autres, et on en voit une pareille sur un vase étrusque. Le vase qu'elle porte est, à leur avis, une allusion aux libations sacrées et aux sacrifices offerts en actions de grâces après la victoire. Le sang répandu pour l'obtenir exigeait particulièrement qu'avant aucune fonction sacrée, on se lavât les mains; et cette pratique était observée par les anciens plus scrupuleusement en pareil cas qu'en tout autre. Pour la seconde figure, on ne doute pas que ce ne soit une Victoire : elle tient un bouclier d'une main, et de l'autre une couronne de chêne enrichie d'or; c'est-à-dire, où l'or est employé comme couleur. Cette couronne portait chez les Romains le nom de *civique*, et s'accordait à ceux qui avaient sauvé un citoyen des mains d'un ennemi, en donnant la mort à celui-ci. Sous les empereurs, cette couronne fut souvent déférée par le sénat à des princes, *ob cives servatos*.

Les deux dernières planches de ce volume sont très-curieuses par la représentation qu'elles donnent de deux cérémonies religieuses pratiquées chez les Egyptiens. Dans la première on voit un autel quadrangulaire, et d'où la flamme s'élève, et sur le piédestal duquel paraissent deux ibis. L'autel est entouré d'onze personnes, d'âge, de sexe et d'habillemens différens. Du côté droit, une femme est à genoux, tenant le sistre d'une main, et de l'autre un plat qui semble chargé de fruits. Elle a la tête ceinte d'une couronne qui paraît faite d'une branche de palmier, dont les feuilles s'élèvent en forme de rayons, telle que celle qui est décrite par Apulée (1), lorsqu'il parle de son initiation aux mystères isiaques. Derrière elle est une jeune fille, tenant d'une main un vase, et portant sur sa tête un panier. A côté d'elle sont deux femmes dont l'une, nue jusqu'à la ceinture, a la tête rasée, et tient un rameau de la main gauche, et de la droite un sistre; l'autre semble avoir les cheveux épars, et on ne peut distinguer quelle est son action. Du côté gauche de l'autel paraît à genoux un vieillard chauve et à demi nu, tenant les mains étendues comme pour faire sa prière. Derrière lui on remarque quelques figures; celle d'une femme qui tient une espèce de fleur d'une main, et de l'autre un instrument un peu différent de la forme du sistre; celle d'un homme qui sonne de la trompe, ou qui joue de la flûte; et, sans parler de quelques autres, celle d'un homme tenant d'une main une espèce de crotale, formée d'un cercle chargé de grelots et traversé par une tige

(1) *Caput decore corona cinxerat, palmæ candidæ foliis in modum radiorum prosistentibus.* Metam. cap. 11.

diamétralement. Il tient dans sa main gauche une chaîne formée de quatre chaînons, tous inégaux et plus petits les uns que les autres. Cinq degrés, deux colonnes et un épistyle forment l'entrée du temple, en face duquel l'autel est placé. Là, sur un plan élevé, paraissent six autres personnes. Deux femmes jouent du sistre, qu'une autre accompagne du tympanum ou tambour de basque. La quatrième femme lève l'index de la main droite, comme pour recommander le silence, tandis qu'à côté d'elle une jeune fille paraît gesticuler des mains, ou jouer de quelque instrument qu'on ne distingue pas, ou peut-être chante-t-elle. La sixième figure est celle d'un homme, à barbe touffue, couronné de feuillages et revêtu d'un habillement étroit qui lui laisse les bras, les pieds, les jambes et les cuisses nues : ses mouvemens paraissent exprimer l'action de la danse. M. Bayardi prétend, dans son catalogue, que cet homme en habit de soldat a le casque en tête; particularité sur laquelle on garde ici le silence.

La planche suivante représente d'abord un autel assez semblable au précédent, auprès duquel sont deux ibis. Un ministre d'Isis, avec un éventail qui ne ressemble pas mal aux nôtres, allume le feu qui est sur l'autel. Deux autres ministres sont à ses côtés; l'un, revêtu d'une longue robe blanche à courtes manches, tient de la main droite une longue baguette, et de la gauche quelque chose qui, se terminant en pointe, a la figure d'une épée à longue poignée, ou d'un sceptre. Un pareil instrument paraît dans la main droite élevée de l'autre ministre, qui tient un sistre de la gauche. De chaque côté de l'autel est une bande de personnes d'âge et de sexe différens. A la tête d'une de ces troupes est un homme assis qui joue d'une longue flûte : à la tête de l'autre on voit un ministre isiaque debout, avec le sistre dans une main, de même que dans celle d'une autre figure placée à ses côtés, laquelle semble être une femme. La plupart de ces figures paraissent faire différens gestes avec leurs mains. Onze marches conduisent à la porte du temple, gardée par deux sphinx dont la tête est surmontée de la fleur du lotus. Ce plan n'est occupé que par trois figures. D'un côté une femme, les cheveux épars et vêtue d'une longue robe, tient de la droite un sistre, et porte de la gauche un petit seau avec son couvercle. En face d'elle, un ministre isiaque tient aussi un sistre de la main droite. Enfin, au milieu d'eux paraît un ministre avec une robe qui descend jusqu'aux talons, et par dessus une espèce d'écharpe à franges; et des deux mains enveloppées dans cette écharpe, il présente une cruche (*hydria*) à la vénération des assistans.

Il est à remarquer que ces figures ont les pieds nus, et tel était l'usage lorsqu'on entrait dans les temples pour y faire sa prière. Le vêtement des ministres est une longue robe blanche. Les prêtres d'Isis étaient ainsi habillés en lin, d'où leur était venu le nom de *linigeri*. On voit dans Hérodote que tous les trois jours ils se rasaient tout le poil du corps, pour paraître avec plus de propreté devant le dieu qu'ils servaient.

Quelqu'un de la société de nos savans a proposé, sur la première de ces planches, une conjecture ingénieuse, en disant qu'elle pouvait représenter un vœu fait par le collége isiaque d'Herculanum, à l'occasion d'une maladie du grand Pompée, vers l'an de Rome 705, où les Napolitains et toutes les villes d'Italie firent des prières publiques pour sa guérison. Cette idée rend raison du mélange de personnes grecques et romaines avec les prêtres égyptiens. On sait, sur le témoignage d'Apulée, que dès le temps de Sylla il s'était établi à Rome un collége isiaque. Pour la Grèce, on peut supposer que ce culte s'y était introduit du temps d'Alexandre-le-Grand.

La baguette que tient une des figures a rappelé le souvenir d'un passage d'Artapan (1), qui témoigne que les Egyptiens, ayant vu les miracles qu'opéra Moïse avec sa baguette, en firent aussi une qui se conservait dans le temple d'Isis. Si l'on jette les yeux sur la description que fait Apulée d'une pompe isiaque, on y trouvera l'explication de plusieurs traits de ces deux peintures : les longues robes de lin d'une blancheur éclatante, tant pour les hommes que pour les femmes, surtout pour les prêtres, les cheveux rasés, les sistres d'or, d'argent et d'airain, la cruche que le prêtre portait dans son sein, comme le symbole de la suprême divinité, *gerebat felici suo gremio :* le voile qui servait à la couvrir, comme on le voit dans une pompe isiaque rapportée par le P. de Montfaucon. On cite ici fort à propos un passage de Vitruve qui ne donne pas moins de lumières sur l'objet de la peinture (2). Tibulle (3) nous apprend que deux fois le jour on faisait sa prière à Isis : le matin, c'est-à-dire, à la première heure du jour, comme le remarque Scaliger ; et le soir ou à la huitième heure. Le service de la première heure s'appelait l'ouverture du temple, la salutation, le sacrifice du matin : Arnobe et Apulée en parlent plusieurs fois ; et Porphyre, dans la description qu'il en fait, n'oublie pas l'usage qu'on faisait des flûtes,

(1) Dans Euseb. *Præp. evang.* lib. 9, cap. 4.

(2) *Quam hydriam tegunt, quæ ad templum ædemque castâ religione refertur, tunc in terrâ procumbentes, manibus ad cœlum sublatis, inventionibus gratias agunt divinæ benignitatis.* Lib. 8, præf.

(3) Lib. 1, eleg. 3.

du feu et de l'eau. Martial, cité aussi par Scaliger, parle du service de la huitième heure, où, après la prière, on fermait le temple. On peut voir de quelle manière Apulée décrit le retour d'une pompe isiaque, qui se termine par les vœux qu'un ministre, à la porte du temple, fait pour le prince et pour tous les ordres de l'Etat; après quoi il congédie les assistans, en prononçant ces mots grecs, λαοῖς ἄφεσις, *populis missio*.

Sur la vignette de la planche neuf, on voit un volume ou un rouleau à demi ouvert, où l'on remarque plusieurs lignes qui paraissent en caractères latins. On y distingue même ces trois mots : *quisquis, maxima, cura*. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le *q*, l'*r*, l'*u* et l'*s* y sont en caractères minuscules. Nos savans se réservent à disserter sur cette particularité, lorsqu'ils publieront, avec leurs explications, les papiers trouvés à Herculanum.

EXPLICATION

DE

LA MOSAÏQUE DE PALESTRINE.

A SON ÉMINENCE

Mgr. LE CARDINAL SPINELLI.

MONSEIGNEUR,

L'intérêt que Votre Éminence a toujours pris aux progrès des lettres, l'accueil qu'elle a daigné faire au projet de cet ouvrage, et les bontés dont elle m'a honoré pendant mon séjour à Rome, justifient l'hommage que je lui rends aujourd'hui. J'ai vu souvent auprès d'elle combien la vertu peut mettre d'élévation dans les sentimens, de dignité dans la conduite, de simplicité dans les mœurs. J'ai vu que la raison n'est jamais plus persuasive que lorsque, libre de préjugés et de passions, elle exerce son pouvoir sans tyrannie et sans faiblesse. J'ai vu enfin que plus la piété est éclairée, plus elle est paisible, désintéressée, sensible aux maux de l'humanité.

L'histoire, monseigneur, rappellera les droits qu'une illustre naissance vous donnait aux dignités accordées à votre mérite ; les églises confiées à vos soins conserveront le souvenir de vos exemples et de vos bienfaits : j'ai osé remonter à leur source, j'ai osé révéler les principes qui animent tous vos travaux ; et si c'est un crime de les exposer à vos yeux, vous le pardonnerez, monseigneur, à un étranger qui n'a d'autre motif que sa reconnaissance, et qui ne pouvait mieux vous exprimer les sentimens de son cœur, qu'en trahissant les secrets du vôtre.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ÉMINENCE,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

BARTHELEMY.

EXPLICATION

DE

LA MOSAÏQUE DE PALESTRINE.

La ville de Palestrine, construite des ruines de l'ancienne Prænestе, sur une montagne à vingt-un milles de Rome, conserve encore dans son enceinte les restes du célèbre temple de la Fortune. C'était un édifice, ou plutôt un assemblage d'édifices qui, posés avec régularité sur différens plans, s'élevaient les uns au-dessus des autres, et en imposaient au loin par la majesté de leur ordonnance. Celui qui les couronnait tous, et qui sert aujourd'hui de palais aux princes de Palestrine, était, à ce qu'on croit, le lieu même où la Fortune rendait ses oracles; et plus bas, sur un des plans inférieurs, on voyait un autre asyle sacré, dont le sanctuaire était pavé d'une mosaïque d'environ dix-huit pieds de long sur quatorze pieds quelques pouces de large [a]. L'humidité, les décombres, et l'obscurité des lieux dont elle avait fait autrefois l'ornement, la dérobaient dans le siècle dernier à la curiosité du public; et ce qu'on en discernait avec peine à la clarté des flambeaux, inspirait un vif désir de la connaître en entier. Animé par ce motif, le commandeur dal Pozzo [1], qui rassemblait dans un recueil immense les dessins des peintures et des autres monumens antiques, voulut y joindre celui de la mosaïque de Palestrine. Il la fit copier en grand, conserva dans ses dessins les couleurs des différens objets qu'elle représente, et développa pour la première fois, aux yeux des savans, tous les détails de cette riche composition. Ils étaient retracés en dix-huit morceaux détachés, dont Suares, évêque de Vaison, donna une description succincte dans son histoire de Prænestе, imprimée à Rome en 1655 [2].

Quelques années après, le cardinal François Barberin, voulant soustraire la mosaïque aux accidens qui commençaient à la détruire, la fit transporter dans le palais des princes de Pales-

[a] Les fragmens de marbre dont cette mosaïque est composée sont communément de trois à quatre lignes en carré; ceux qui forment les figures sont encore plus petits. — [1] Delle lodi del Com. Cassiano dal Pozzo : Oraz. di Carl. Datti. — [2] Præn. ant. lib. 2, cap. 18.

trine [1]. Elle fut placée au fond du vestibule, en face de la porte d'entrée, dans une espèce de niche dont elle couvre le pavé. On la grava depuis sur une planche insérée, en 1671, dans le *Latium* du P. Kircher [2]; et il en parut, en 1690 [3], une autre gravure que publia M. Ciampini, et qui diffère essentiellement de la première. Mais comme dans ces deux estampes les objets se trouvaient resserrés, confondus, et singulièrement altérés, le cardinal François Barberin, petit neveu du précédent, les fit, en 1721, représenter plus en grand dans de nouvelles planches, où, malgré les soins de ceux qui présidèrent à cette opération, il s'est glissé des fautes qui seront corrigées dans la copie que nous publions aujourd'hui (*Voy. la Pl. XXVII*). Nous la devons aux soins de M. le comte de Caylus; et par les précautions qu'il a prises, on sera mieux en état de juger d'un monument qui n'intéresse pas moins les artistes que les antiquaires. A l'égard des premiers, on assure [4] que Carle Maratte le voyait avec un plaisir toujours mêlé d'admiration, et l'on sait d'ailleurs que le Poussin en avait profité pour embellir quelques uns de ses tableaux [a]. A l'égard des seconds, la diversité des opinions prouve assez l'estime qu'ils en ont faite, et leurs efforts, quoiqu'inutiles, sont un hommage plus précieux encore que des éloges brillans et peu réfléchis.

Je vais donner en peu de mots l'analyse de leurs opinions, presque toutes fondées sur ce passage de Pline [5]: *Les pavés, qu'on nomme* lithostrota [b], *furent en usage à Rome sous Sylla, et l'on voit encore à Prœneste celui qu'il fit construire dans le temple de la Fortune.* On a conclu de là qu'il fallait trouver, ou dans les vicissitudes de la fortune, ou dans la vie de Sylla, des rapports sensibles avec la mosaïque de Palestrine; et le P. Kircher y découvrit l'image des maux et des biens que cette divinité dispense aux mortels [6].

Les malheurs dont elle les accable sont représentés par des montagnes arides, des antres profonds, des bêtes féroces; les vœux qu'ils font pour l'apaiser, par des temples et des cérémonies reli-

[1] Voyez l'explication ajoutée à la gravure de 1721. — [2] Lat. vet. Rom. 1671, p. 100. — [3] Vet. Monim. t. 1, p. 81. — [4] Cecconi, Stor. di Palest. p. 45. — [a] Tel est celui de l'arrivée de la Sainte Famille en Égypte, dont on a deux estampes, l'une gravée par Jean Dughet, beau-frère du Poussin, et l'autre par Chauveau. Le Poussin a mis dans le fond de son tableau cette tour ronde servant de retraite aux ibis, et cette espèce de procession qu'on voit dans la mosaïque, sans autre changement que quelque variété dans la position des figures. Dans un autre tableau qui est au cabinet du roi, et qui représente Moïse trouvé sur le Nil, il a encore emprunté de la mosaïque la chasse que donnent à un hippopotame des Égyptiens montés sur une barque. Je dois cette note à M. Mariette. — [5] Plin. lib. 36, cap. 25, edit. Hard. — [b] Ce mot *lithostrota* signifie souvent des pavés composés de petits fragmens de marbre. — [6] Vet. et nov. Lat. p. 101.

gieuses ; les transports de leur reconnaissance, par les palmes, les couronnes, les instrumens de musique, enfin par tous les attributs et tous les mouvemens des figures tracées dans la partie inférieure de ce tableau. Il est aisé de concevoir que cette première idée entraînait avec elle beaucoup d'allégories fines et de mystères cachés, que le P. Kircher avait le plaisir de supposer et de découvrir. Mais on est surpris que l'auteur de l'*Œdipus ægyptiacus* ne se soit pas aperçu d'abord que le lieu de la scène était en Egypte, et non à Prænestе : c'est que souvent, à force de chercher dans les objets ce que les autres n'y voient pas, on n'y trouve pas même ce que tout le monde y voit.

Je ne ferai pas le même reproche à l'auteur de la seconde opinion [1]. Il reconnaît la Haute-Egypte, aux Ethiopiens qui lancent des traits, ainsi qu'aux montagnes couvertes de monstres ; et la Basse-Egypte, aux édifices qui s'élèvent au milieu des eaux du Nil, et qui présentent à ses yeux les superbes villes de Memphis et d'Héliopolis. Il ne lui reste plus qu'à déterminer le sujet de la composition. C'est Alexandre qui arrive en Egypte, et qui s'approche de Memphis ; c'est lui qui paraît sous la tente avec la victoire, et l'élite de ses généraux ou de ses gardes : cet homme qui, du haut de la proue d'une galère, semble lui tendre des mains suppliantes, c'est le gouverneur de la province qui lui demande la paix : ces cérémonies religieuses, ces fêtes charmantes, sont les expressions de la joie qu'inspire sa présence, qu'inspirent les promesses qu'il a faites de respecter les mœurs des habitans et l'ancien culte du pays. Or, en plaçant le roi de Macédoine dans le moment où l'oracle d'Hammon va légitimer ses conquêtes, Sylla rappelait à tout le monde les oracles qui justifiaient son élévation particulière ; et laissant à la flatterie le soin de détailler les rapports qui se trouvent entre tous les grands hommes, il empruntait les traits d'Alexandre pour effrayer les Romains, et rendre hommage à la Fortune.

Cette opinion, long-temps attribuée à MM. Bianchini et de Saint-Romain, restituée depuis à M. le cardinal de Polignac [2], réunit d'abord tous les suffrages, et conserve encore des partisans éclairés [3] malgré les objections du P. Volpi et du P. de Montfaucon ; le premier [4], ne voyant dans les figures de la mosaïque que des traits propres à caractériser les Romains, aime mieux croire que Sylla s'est fait représenter lui-même dans ce monument ; le second [5], ne pouvant y reconnaître ni le voyage d'Alexandre, ni

[1] Voyez la gravure de 1721. — [2] Cecconi, Stor. di Palest. p. 48. — [3] Furiet. de mus. p. 43. — [4] Volpi, vet. Lat. t. 9, p. 151. — [5] Montf. suppl. t. 4, p. 148.

les vicissitudes de la Fortune, suppose que Sylla s'est contenté d'y retracer les spectacles du Nil, de l'Egypte et de l'Ethiopie.

Pour n'omettre aucune des opinions qu'a fait naître ce précieux monument, j'ajoute que M. l'abbé du Bos le regardait comme une espèce de carte géographique de l'Egypte [1].

Le sentiment que je vais proposer va détruire ces incertitudes, ou les augmenter; et j'ai dû courir les risques d'une pareille alternative, parce que jamais monument ne mérita plus d'exercer la critique, et n'a moins occupé les antiquaires. Ils en ont recherché l'objet, qu'il est assez indifférent de connaître; ils en ont négligé les détails, qui seuls pouvaient nous instruire sur les usages des Egyptiens. En même temps on a vu des savans du premier ordre consacrer des veilles pénibles à l'explication de la table Isiaque [2], c'est-à-dire, au développement d'un tissu de mystères impénétrables; et l'on s'est contenté de porter des regards fugitifs sur la mosaïque de Palestrine, où néanmoins tout paraît vrai, simple, indépendant de l'allégorie. Cette préférence a laissé jusqu'ici la mosaïque dans un état d'obscurité. J'entreprends de l'éclaircir, en regrettant, avec raison, que des antiquaires plus habiles ne l'aient pas déjà tenté : leurs lumières m'eussent épargné bien des peines, et peut-être bien des erreurs.

Par l'enchaînement des faits que j'avais à discuter, ce mémoire s'est trouvé naturellement divisé en deux parties. Dans la première, j'examine quel est l'objet du monument; dans la seconde, je tâche d'en expliquer les détails.

PREMIÈRE PARTIE.

Je reprends le texte de Pline, que j'ai déjà cité : *Les pavés, qu'on nomme lithostrota*, dit cet auteur [3], *furent en usage à Rome sous Sylla, et l'on voit encore à Prœneste celui qu'il fit construire dans le temple de la Fortune.* Comment se peut-il qu'un passage si vague ait servi de fondement aux opinions précédentes? Quels traits dans la mosaïque de Palestrine désignent celle de Sylla? Si Pline avait la première sous les yeux, d'où vient qu'il garde un silence profond sur le sujet qu'elle représente? Convenait-il au dictateur romain d'exprimer, par de si froides allégories, les vicissitudes de la Fortune qu'il n'avait jamais éprouvées; de s'approprier, par des allusions obscures, les destinées d'Alexandre, qui n'avaient rien de commun avec les siennes; d'exposer avec tant de soin aux yeux des Romains, les fêtes du Nil dont il n'avait jamais été le témoin? D'ailleurs on a

[1] Réflex. crit. sur la poés. t. 1, p. 347. — [2] Pignor. mens. is. Kirch. œd. t. III, p. 79. — [3] Plin. lib. 36, cap. 25.

découvert plusieurs mosaïques à Palestrine. A quels signes distinguera-t-on celle dont Pline a parlé? Est-ce parce qu'elle décorait le sanctuaire d'un temple de la Fortune? Il faudrait alors prouver que le monument que j'explique était autrefois dans ce temple ; et c'est en effet le projet de M. l'évêque de Montalte, dernier historien de Palestrine [1]. Il convient, avec tous les antiquaires, que cette divinité était spécialement adorée dans le lieu qui sert aujourd'hui de palais aux princes de Palestrine ; mais il prétend qu'elle l'était aussi dans un temple inférieur, dans le lieu même où la mosaïque fut découverte. Il établit cette assertion sur un passage de Cicéron [2], que j'examinerai dans une note [a], et qui me paraît plus propre à détruire qu'à confirmer le sentiment de ce savant prélat.

Il faut donc rejeter les conséquences qu'on a tirées du passage de Pline, et chercher dans la mosaïque même des lumières propres à nous éclairer sur son objet. L'habillement des soldats, placés sous la tente, est un habillement romain. La galère qui s'avance de leur côté est figurée de la même manière sur les médailles d'Hadrien, et sur d'autres monumens de l'ancienne Rome. Dans cet édifice, au-devant duquel sont quatre statues égyptiennes, on voit sur la porte un aigle dont les ailes sont déployées : c'est l'aigle de l'Empire, qu'on exposait dans les lieux principaux soumis à la puissance des Romains ; c'est cet aigle, qu'Hérode avait fait mettre sur la porte du temple de Jérusalem [3], et qu'on voit au-dessus de la porte d'un édifice sur une médaille de Trajan frappée en Egypte [4]. Enfin les boucliers des soldats, qui sont à la suite de la principale figure, paraissent avec les mêmes symboles sur des monumens de l'Empire. Je m'arrête à ceux qui représentent un scorpion. Ce symbole est tracé sur une espèce de *scutum*, dans l'agathe du trésor de Vienne : je l'ai vu aussi dans un bas-relief qui appartient à son éminence M. le cardinal Alexandre Albani. Une cuirasse, surmontée de l'aigle romaine, en occupe le milieu ; à côté sont des casques, des javelots, des enseignes militaires, et un bouclier sur lequel on a gravé un

[1] Cecconi, Stor. di Palest. p. 50. — [2] De Divin. lib. 2. — [a] Cicéron parlant d'un endroit où les forts de Prænestе avaient été découverts autrefois, observe que la religion l'avait consacré depuis, et l'avait renfermé dans une enceinte, à cause d'une statue ou groupe qui représentait Junon et Jupiter enfans entre les bras de la Fortune. *Is est hodie locus septus religiosè propter Jovis pueri, qui lactens cum Junone Fortunæ in gremio sedens, mammam appetens, castissimè colitur à matribus.* Après ces paroles, Cicéron ajoute celles-ci : *Eodemque tempore, in eo loco, ubi Fortunæ nunc sita est ædes, mel ex oleâ fluxisse dicunt.* Il me semble que Cicéron distingue en termes précis le temple de la Fortune d'avec une simple enceinte consacrée à cette divinité. — [3] Jos. Ant. lib. 17, cap. 6. Id. de Bell. Jud. lib. 1, cap. 33. — [4] Mus. reg.

scorpion entre deux foudres. Il est semblable, pour la forme, à ceux de la mosaïque; il a seulement quelques ornemens de plus; peut-être appartenait-il à quelque autre cohorte. Car, suivant Vegèce [1], les cohortes étaient distinguées entre elles par les symboles des boucliers. Il serait inutile d'examiner à quelle nation, ou, si l'on veut, à quel corps de troupes il faut attribuer les armes représentées dans le bas-relief ou dans la mosaïque. Il suffit, pour mon objet, qu'elles fussent en usage sous les empereurs.

Si, à la faveur de ces notions préliminaires, on peut rapporter l'époque de la mosaïque aux premiers siècles de l'Empire, on peut encore moins se méprendre sur l'objet général de cette composition; et tous ceux qui fixeront leurs regards sur les distinctions accordées à la principale figure, sur les soldats qui l'accompagnent, sur cette galère qui va le joindre, enfin sur tant d'actions particulières, qui la plupart semblent dépendre de la sienne, conviendront, sans peine, que tel devait être le mouvement de l'Egypte lorsqu'elle voyait son maître. Or de tous les princes dont la présence a dû remuer cette province, il n'en est point à qui tous les détails de la mosaïque conviennent mieux qu'à l'empereur Hadrien.

Ce fut dans la quinzième année de son règne qu'Hadrien passa de Syrie en Egypte [2]. Il y fit un séjour assez long, la parcourut presque toute entière, et la combla de ses bienfaits. La ville d'Alexandrie fut confirmée dans ses priviléges : une nouvelle ville s'éleva dans les lieux où il avait perdu Antinoüs son favori. Quoiqu'affligé de cet accident, il continua de remonter le Nil; et nous apprenons de quelques inscriptions tracées sur la statue de Memnon, copiées par Pococke [3], et restituées par MM. d'Orville et Jablonski [4], qu'il alla jusqu'à Thèbes, qu'il y parut accompagné de l'impératrice Sabine, et qu'il y fut témoin d'un prodige qui s'opérait, dit-on, sur cette statue, lorsqu'elle était frappée des premiers rayons du soleil. Hadrien rapporta d'Egypte le goût des monumens qu'il avait admirés : sa maison de Tivoli fut embellie de statues égyptiennes [5], et son voyage fut rappelé dans la mosaïque de Palestrine.

Rapprochons-en quelques traits de ceux que nous offre la vie d'Hadrien, et jetons d'abord les yeux sur la figure qui paraît à la tête de plusieurs soldats. Elle est couronnée de laurier, et c'est ainsi qu'on représentait communément les empereurs : elle surpasse en hauteur celles qui la suivent; et c'est ainsi qu'on

[1] De re milit. lib. 2, cap. 18. — [2] Spart. in Hadr. p. 7, ed. 1620. — [3] Desc. of the East. t. 1, p. 104. — [4] D'Orvil. Animad. in Charit. Aphrod. p. 531. Jabl. de Memn. p. 93. — [5] Spart. ibid. p. 13.

a dû représenter Hadrien, à qui Spartien [1] attribue une taille majestueuse : elle tient dans sa main un vase ; trois autres vases semblables sont posés sur une espèce de buffet à demi-caché par une tente. Or Hadrien écrivant d'Egypte à son beau-frère Servien, lui dit : *Je vous envoie des vases à boire que le prêtre d'un temple est venu m'offrir* [2]. Ceux de la mosaïque, connus des anciens sous le nom de *Rhyton*, étaient fort en usage en Egypte. Ptolémée Philadelphe fit représenter Arsinoë avec un de ces vases à la main [3] ; l'artiste le remplit de toutes sortes de fruits, et le convertit en un symbole plus propre à désigner l'abondance que la corne même d'Amalthée. Nous le voyons en effet sur les médailles de cette princesse ; et je ne sais pourquoi, malgré l'autorité précise du passage que je viens de citer, les antiquaires s'obstinent à donner le nom de *Corne d'abondance* à cet attribut. Quoi qu'il en soit, le *Rhyton*, dit un ancien auteur [4], était en forme de corne, et la liqueur sortait par une ouverture ménagée à la pointe du vase. Elle coule en effet de cette manière dans un des tableaux d'Herculanum [5] ; et dans la mosaïque on voit, sous le berceau, une femme appliquer à sa bouche un vase semblable à celui que la principale figure tient dans sa main, et à ceux qui sont dessous la tente [a]. Dès que leur nature

[1] Spart. in Hadr. p. 12. — [2] Vopisc. in Sat. p. 245. — [3] Athen. lib. 11, p. 497. — [4] Id. ibid. — [5] Pittur. d'Ercol. p. 79. — [a] Deux des figures représentées dans cette célèbre coupe d'agathe, qui, du cabinet de Parme, a passé dans celui du roi des Deux-Siciles, tiennent entre leurs mains des vases en forme de cornes. Je cite ce beau monument avec d'autant plus de plaisir, que j'ai eu occasion de l'admirer de près, et de le comparer avec la gravure qu'en a donnée M. le marquis Maffei (*Osservaz. Litter.* t. 2, p. 339. *Mus. Veron.* p. 355). Elle n'est point exacte, et ce défaut a donné lieu à quelques explications aussi contraires entre elles qu'au véritable esprit du monument. M. Bianchini y découvrit l'apothéose d'Alexandre ; M. le marquis Maffei y reconnut une famille égyptienne composée de sept personnes, et soupçonna que ce pouvait être celle de Ptolémée Aulètes. L'un et l'autre ignoraient que l'original offrait des attributs qu'on avait oubliés dans la copie. 1°. Dans le champ de la composition on voit plusieurs épis de blé ; 2°. la femme qui est assise sur un sphynx tient de la main droite deux autres épis, et cela suffit pour l'explication du sujet. Cette femme est Cérès. Derrière elle on voit Triptolème debout, à demi nu, portant sur son bras gauche une espèce de sac pour contenir des grains : c'est ainsi qu'il est représenté sur les médailles. Auprès de Triptolème est Bacchus sous les traits d'un vieillard, et tenant un grand vase en forme de corne. Les deux autres femmes, dont l'une tient une coupe, et l'autre un vase semblable à celui de Bacchus, sont ou des Bacchantes à la suite de ce dieu, ou des Égyptiennes qui font usage de ses bienfaits, comme celles qu'on a représentées dans la mosaïque. Enfin les deux figures qui planent dans les airs, dont l'une étend un voile, et l'autre sonne d'une trompette en forme de conque, expriment l'air et les vents (Mariette, *Traité des Pierres gravées*, t. 1, p. 399). Le sujet total désigne l'abondance qui régnait en Égypte, et la douceur de l'air qu'on y respirait. Bacchus et Cérès, tous deux adorés chez les Égyptiens, souvent représentés ensemble sur les

est fixée, n'est-on pas en droit de les prendre pour les vases qu'Hadrien avait envoyés à Servien ; et ce trait seul n'est-il pas un fort préjugé pour mon sentiment?

Il en est d'autres qui servent à le confirmer. On voit auprès de la tente un chien, dont le cou est orné d'un collier : Hadrien aimait ces animaux au point de leur élever des tombeaux après leur mort [1]. Pline garde un profond silence sur le sujet de la mosaïque; c'est qu'elle est postérieure à son temps. Enfin la forme des lettres tracées dans le monument, et surtout celle des *epsilon* et des *sigma*, indique plutôt le second siècle, que des siècles plus éloignés [a]. Ainsi tout se concilie sans efforts, et l'on ne doit rien exiger de plus dans les questions où le défaut des monumens laisse à l'esprit le choix d'un système.

La mosaïque de Palestrine fut trouvée dans un édifice dont la destination est encore incertaine. Suivant les uns [2], c'était un des temples de la Fortune; suivant d'autres [3], c'était l'asyle où l'empereur Antonin faisait élever un certain nombre de jeunes filles. Je le regarde, avec M. l'abbé du Bos [4], comme le temple de Sérapis; et je me fonde sur les preuves suivantes.

On avait découvert à Palestrine un marbre sur lequel on lisait cette inscription [5] :

Γ. ΒΑΛΕΡΙΟC ΕΡΜΑΙCΚΟC ΕΠΟΙΗCΕΝ
CΑΡΑΠΕΙΟΝ ΔΙΙ ΗΛΙΩ ΜΕΓΑΛΩ
CΑΡΑΠΙΔΙ ΚΑΙ ΤΟΙC CΥΝΝΑΟΙC ΘΕΟΙC.

On voit par ce monument que C. Valérius Hermaiscus avait consacré un temple à Sérapis, et à des divinités qui devaient partager avec ce dieu les honneurs qu'on lui déférait.

Pour entendre ces dernières expressions, il faut se rappeler que les mêmes temples et les mêmes autels étaient souvent communs à plusieurs divinités qu'on désignait sous le nom de dieux ΣΥΝΝΑΟΙ, ΣΥΜΒΩΜΟΙ. On associait au même culte celles qui

monumens, sont, à juste titre, associés dans une coupe destinée à l'usage des festins. Telle est, si je ne me trompe, l'explication la plus naturelle de ce superbe camée. Si l'on veut prêter des vues plus fines à l'artiste, on pourra supposer qu'il avait fait allusion à l'union d'Antoine et de Cléopâtre : on sait que le premier avait pris le nom de Bacchus (Plut. *in Ant.* p. 944), et la princesse celui d'Isis (*Id. ibid.* p. 941), qui, suivant Hérodote (lib. 2, 59, 156), était la même que Cérès.

[1] Spart. p. 10. — [a] Le P. de Montfaucon (*Suppl. de l'Ant.* t. 4, p. 151), qui attribuait la mosaïque à Sylla, fut d'abord arrêté par la forme des *sigma* que présentent les inscriptions; mais il se rassura surtout par la forme de l'*epsilon* qu'il supposait carré, et qui pourtant est arrondi. S'il avait examiné la mosaïque avec plus d'attention, il l'aurait sans doute rapportée à des temps postérieurs. — [2] Kirch. etc. — [3] Suarez, Sciogr. Templ. Fort. — [4] Réflex. crit. sur la Poésie, t. 1, p. 348. — [5] Suar. lib. 1, cap. 16. Murat. Inscript t. 1, p. 333. Doni. Inscript. p. 65. Cecconi, Stor. di Palest. p. 182.

paraissaient avoir certains rapports entre elles. C'est ainsi qu'à Trézène on sacrifiait sur le même autel aux Muses et au Sommeil [1]. C'est ainsi qu'on plaçait quelquefois la statue de l'Amour auprès de celles des Grâces [2], et que dans le temple de Jupiter Capitolin, à Rome, les hommages se partageaient entre ce dieu, Junon et Minerve. Ceux qu'on rendait à Sérapis se distribuaient, pour l'ordinaire, à plusieurs divinités égyptiennes. De là cette formule assez commune dans les inscriptions : ΔΙΙ ΗΑΙΩ ΜΕΓΑΛΩ ΣΑΡΑΠΙΔΙ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΣΥΝΝΑΟΙΣ ΘΕΟΙΣ [3].

Mais quelles étaient ces divinités? Elles sont clairement exprimées : 1°. dans une inscription trouvée dans l'île de Chio, on y lit [4] : ΙΣΙΔΙ ΣΕΡΑΠΙΔΙ ΑΝΟΥΒΙΔΙ ΑΡΠΟΚΡΑΤΕΙ ΘΕΟΙΣ ΣΥΝΝΑΟΙΣ ΚΑΙ ΣΥΝΒΩΜΟΙΣ, c'est-à-dire : *Aux divinités qui ont les mêmes temples et les mêmes autels, Isis, Sérapis, Anubis, Harpocrate;* 2°. dans ce passage d'Artémidore [5] : *Les statues, les mystères, et tout ce qu'on dit de Sérapis, d'Isis, d'Anubis, d'Harpocrate, et des dieux qui ont avec eux les mêmes temples et les mêmes autels;* 3°. dans un témoignage de Tertullien [6], où il est dit que le culte que recevaient au Capitole Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, fut aboli sous le consulat de Pison et de Gabinius; 4°. dans un passage de S. Augustin [7], où il observe que *dans tous les temples élevés en l'honneur d'Isis et de Sérapis, on voyait aussi une statue qui appliquait ses doigts sur ses lèvres,* c'est-à-dire, une statue d'Harpocrate. Le temple de Sérapis à Palestrine contenait donc non-seulement la statue de ce dieu, mais encore celles de quelques autres divinités; et précisément dans l'endroit où l'on a découvert la mosaïque, on voit cinq niches destinées vraisemblablement à contenir les figures de Sérapis, d'Isis, d'Anubis et d'Harpocrate, et peut-être d'Antinoüs, qui, dans une inscription rapportée par Gruter [8], est associé au culte qu'on rendait aux dieux égyptiens : ΑΝΤΙΝΟΩΙ ΣΥΝΘΡΟΝΩΙ ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩΙ ΘΕΩΝ. Ces statues ont été détruites : on voyait autrefois dans le temple un fragment transporté depuis au palais des princes de Palestrine. Suarez [9] prétendit que c'était un reste de la statue de la Fortune. Un auteur moderne [10] soupçonne, au contraire, que c'est plutôt la statue d'un homme que celle d'une femme. Mais, suivant leurs témoignages réunis, il paraît que ce fragment est d'un marbre couleur de cendre, et tirant sur le bleu. Je relève cette circonstance, parce que des

[1] Pausan. lib. 2, p. 184, edit. Kuhn. — [2] Id. lib. 6, p. 515. — [3] Fabr. Inscr. p. 493. Spon. Miscell. p. 329. — [4] Spon. ibid. p. 340. — [5] Oneirocr. lib. 2, cap. 44. — [6] Apolog. cap. 6. — [7] De Civ. Dei, lib. 18, cap. 5. — [8] Pag. 86, n°. 1. — [9] Præn. Ant. lib. 1, cap. 15. — [10] Ceconni, Stor. di Palest. p. 51.

auteurs ont observé que, pour les statues de Sérapis, on employait, par préférence, cette couleur [1].

Si Valérius Hermaiscus a fait élever le temple où l'on a trouvé la mosaïque, il est d'autant plus naturel de le regarder comme l'auteur de ce dernier monument, que la construction du temple concourt avec le règne d'Hadrien. Le marbre sur lequel on a gravé l'inscription grecque rapportée plus haut, contient, sur une de ses faces, cette inscription latine [2]:

DOMUS C. VALERI HERMAISCI
TEMPLUM SERAPIS SCHOLA
FAUSTINIANA FECIT C.
VALERIUS HERMAISCUS DEDIC. ID
DEC. BARBARO
ET REGULO COS.

La dédicace du temple de Sérapis se fit sous le consulat de Barbarus et de Regulus, l'an de J. C. 157, dix-neuf ans après la mort d'Hadrien : il est vraisemblable qu'on en avait jeté les fondemens dans les dernières années de son règne; et, soit que diverses raisons eussent attaché Valérius Hermaiscus à ce prince, soit qu'il l'eût accompagné en Egypte, rien ne convenait mieux que de retracer, dans la mosaïque, les détails de ce voyage. C'était un fait récent; et Rome, au retour d'Hadrien, avait dû s'occuper, avec un nouvel intérêt, des merveilles que ce prince avait vues en Egypte. D'ailleurs pouvait-on mieux orner le temple de Sérapis, qu'en y représentant un pays où, depuis quelque temps, son culte semblait effacer celui des autres divinités [3]? Je doute que les auteurs des autres systèmes eussent pu trouver la même liaison entre l'objet de la mosaïque et celui de l'édifice qu'elle décorait. Je doute encore plus qu'ils eussent pu nous dire pourquoi les noms des animaux sont tracés en grec dans ce monument. Cette question se résoudra sans peine, si l'on fait attention au nom de C. Valérius Hermaiscus. C'est le nom d'un grec affranchi de la famille Valéria. Il a fait écrire les noms des animaux dans sa langue, et il a dû s'en servir dans cette occasion, comme il s'en était servi dans une des inscriptions que j'ai citées [a].

Dans les compositions allégoriques, l'artiste peut, à la faveur

[1] Clem. Alex. in Prot. p. 32. — [2] Suar. Præn. lib. 1, cap. 16. Murat. Doni. Cecconi, etc. — [3] Vopisc. in Sat. Tacit. Hist. lib. 4, cap. 81. — [a] Suivant une ancienne description du palais épiscopal de Palestrine, on voyait autrefois dans la mosaïque ces deux mots : *Pini opus* (Voyez *Ceccon. Stor. di Palest.* p. 44). L'on a conclu de là que ce monument était l'ouvrage d'un ouvrier nommé Pinus. Mais tout cela n'est fondé que sur une fausse leçon : il est visible en effet qu'on a lu ΠΙΝΟΥ ΕΡΓΟΝ au lieu de ΡΙΝΟΚΕΡΩC, qui est le nom du rhinocéros représenté vers le milieu de la mosaïque.

de cette chaîne qui lie tous les êtres et toutes les manières d'être, réunir sous un même point de vue, des temps et des pays éloignés. Mais, lorsqu'il s'agit d'un fait historique et simple, l'unité d'action exige nécessairement l'unité de temps et de lieu. Ainsi l'auteur de la mosaïque a dû représenter non-seulement l'arrivée d'Hadrien dans un canton de l'Egypte, mais encore la saison de l'année où s'est passé cet événement. L'état du Nil doit nous la faire reconnaître : il n'est plus renfermé dans son lit, il se répand dans la campagne, et se divise en plusieurs branches : du milieu de ses eaux, s'élèvent des pointes de rochers sur lesquels les oiseaux viennent se reposer; les édifices sont séparés par des chaussées ou par des canaux couverts de barques et de bateaux : *Pendant l'inondation*, dit Maillet, *la communication se fait par bateaux, ou par des chaussées élevées à ce dessein* [1].

Mais comme l'inondation dure plusieurs mois, tâchons de renfermer le sujet de la mosaïque dans un espace de temps plus limité. Le Nil commence, pour l'ordinaire, à croître sensiblement vers le solstice d'été [2]; il est dans sa plus grande élévation vers la fin de septembre; et depuis cette époque, il diminue quelquefois jusqu'à la fin de décembre, qu'il rentre tout-à-fait dans son lit. Plusieurs plantes offrent les mêmes phénomènes. Telle est le lotus, si célèbre parmi les anciens. Pline [3] dit qu'il sort du milieu des eaux lorsqu'elles commencent à se retirer. Mais on sait aujourd'hui qu'il ne paraît sur la surface du Nil, que dans les mois de juillet, d'août et de septembre [4]. Cette plante est représentée en divers endroits de la mosaïque, et surtout aux environs du berceau, où l'on voit sa fleur tantôt naissante, tantôt à demi-épanouie, et quelquefois sous la forme d'une espèce de coupe ou de calice. Comme dans ce dernier état elle est dépouillée de ses feuilles, nous pouvons rapporter l'époque que nous cherchons, aux mois d'août ou de septembre; et les raisins, dont le berceau est couvert, ne détruisent point ce sentiment, puisque la vendange se fait en Egypte vers la fin de juillet [5], et que d'ailleurs on y trouve du raisin dans toutes les saisons de l'année [6]. A cette preuve il faut en joindre une autre non moins frappante. Auprès du berceau, dans l'angle de la mosaïque, on voit plusieurs tiges de millet montées en épis. Le millet se sème, en Egypte, vers le mois de juillet, et la ré-

[1] Descript. de l'Égypte, p. 70. — [2] Herod. lib. 2, cap. 19. Vansl. Relat. d'Égypte, p. 56. Thev. Voyage du Lev. t. 2, p. 735. Maill. Descript. de de l'Egypte. p. 56. Miss. du Lev. t. 7, p. 118. — [3] Plin. lib. 13, cap. 7. — [4] Prosp. Alp. Rer. AEgypt. lib. 3, cap. 10. Athen. lib. 15, p. 677. — [5] Vansl. ibid. p. 246. — [6] Maill. p. 15 *.

colte s'en fait au mois d'octobre suivant les uns [1], dans les mois de novembre ou de décembre suivant les autres [2]; ainsi les épis doivent être formés vers la fin d'août ou au commencement de septembre.

A l'égard du lieu de la scène, je suis persuadé que la mosaïque représente un canton de la Haute-Egypte. Pourrait-on, en effet, la méconnaître aux montagnes, aux animaux, aux Ethiopiens qu'on y voit? Et si la partie inférieure du tableau offre un aspect plus riant, en doit-on conclure, avec M. le cardinal de Polignac, qu'on a voulu y retracer les villes de Memphis et d'Héliopolis? L'Egypte supérieure n'était-elle pas ornée de temples et d'édifices magnifiques? Ce n'est pas tout: on a placé plusieurs hippopotames dans la partie inférieure de la mosaïque. Or l'hippopotame est un animal d'Ethiopie qui descend, par le Nil, dans la Haute-Egypte [3], et qui paraît rarement aux environs du Caire. Parcourons les lieux qu'il habite, et ceux qu'Hadrien a parcourus lui-même; nous serons plus en état de fixer le lieu de la scène.

Il y avait dans l'île d'Eléphantine, et sur les bords du Nil, un puits fait de pierres carrées, polies et appareillées avec soin. Les divers accroissemens du Nil n'y étaient point marqués sur une colonne, comme ils le sont aujourd'hui dans le Mekias du Caire, mais dans les parois intérieures du puits. Ce nilomètre et celui de Memphis étaient vraisemblablement les seuls qui fussent en Egypte du temps de Strabon [4]; et je ne crois pas qu'on doive faire beaucoup d'attention à ceux que les auteurs orientaux distribuent sur les bords du Nil [5], et qu'ils regardent comme antérieurs à la conquête de l'Egypte par les Arabes: les uns n'avaient pas la forme d'un puits, les autres étaient l'ouvrage des empereurs postérieurs à Hadrien. Les auteurs grecs et latins ne parlent que de ceux de Memphis et d'Eléphantine; et c'est ce dernier qui me paraît tracé dans cet endroit de la mosaïque, où s'élèvent deux obélisques au-devant d'un temple. Dans cette supposition, le monument représenterait l'île d'Eléphantine [a].

[1] Pococ. t. 1, p. 204. — [2] Miss. du Lev. t. 2, p. 143. — [3] Maill. p. 31 *. Gesner. lib. 4, p. 418. Ludol. nouv. Hist. d'Abyss. chap. 8. Miss. du Lev. t. 6, p. 251. — [4] Strab. lib. 17, p. 817. Casaub. ibid. — [5] Voyag. de Schaw. t. 2, p. 151. — [a] Je pourrais, à la place de cette conjecture, en adopter une autre, qu'on m'opposerait, si je la négligeais, et qui ne changera rien au fond de mon opinion, si je l'adopte. Les auteurs anciens (*Strab.* lib. 17, p. 817; *Plin.* lib. 2, cap. 73; *Heliod. Ethiop.* lib. 9) parlent d'un puits considérable que l'on voyait à Syène, et qui servait à déterminer le temps du solstice d'été; car c'est alors qu'au point du midi, les rayons du soleil tombaient verticalement sur la surface de l'eau renfermée dans le puits, et l'éclairaient entièrement. Strabon observe de plus qu'au solstice d'été, les gnomons de Syène ne donnaient point d'ombre à midi. Les gnomons, en Egypte, n'étaient guère distingués des obélisques. Le monument en offre

Un passage d'Hérodote vient à l'appui de ce sentiment. L'île d'Eléphantine, dit-il, est habitée moitié par des Egyptiens et moitié par des Ethiopiens [1]; et précisément la mosaïque offre à nos yeux des Ethiopiens et des Egyptiens.

Mais Hadrien a-t-il porté ses pas dans ces climats éloignés? On doit le présumer sur les motifs qui le dirigeaient dans ses voyages. C'était un désir insatiable de s'instruire; c'était la nécessité de mettre les provinces à l'abri de toute insulte. Dans la Grande-Bretagne, en Espagne, dans l'Asie mineure, il vit de ses propres yeux les bornes de l'Empire romain [2]. Sa présence intimidait les barbares qui voulaient en approcher; elle entretenait la discipline dans les légions ou cohortes qui les défendaient. A ces titres, Eléphantine et Syène devaient exciter sa vigilance et sa curiosité. Placées au-dessous d'une des cataractes, elles servaient de bornes à l'Egypte, ainsi qu'à l'Empire romain [3]. Cet endroit, le terme des voyages qu'on faisait sur le Nil [4], le séjour d'une garnison, sous les anciens souverains de l'Égypte [5], était défendu, sous les premiers empereurs, par trois cohortes [6]. Hadrien, se trouvant à Thèbes, a dû, suivant ses principes, et à l'exemple de Germanicus [7], visiter des lieux qui faisaient la sûreté de l'Empire, et dont il n'était pas fort éloigné. De Thèbes à Eléphantine, la différence en latitude est, suivant M. d'Anville, d'environ un degré et deux tiers; ce qui donne, en droite ligne, environ trente-huit lieues françaises de trois mille pas géométriques ou de deux mille cinq cents toises. Si à ces trente-huit lieues on en ajoute neuf ou dix, à cause des détours du fleuve, on aura quarante-huit lieues qu'on peut, avec un vent favorable, parcourir en moins de quatre jours. Les anciens n'en employaient pas davantage; car, suivant Hérodote [8], la distance d'Héliopolis à Thèbes était de quatre mille huit cent soixante stades; et celle de Thèbes à Eléphantine, de dix-huit cents stades; et comme il compte neuf jours de navigation depuis Héliopolis jusqu'à Thèbes, il a dû en compter environ trois et demi depuis cette dernière ville jusqu'à Eléphantine.

Nous voyons, par des inscriptions gravées sur la statue de

deux à nos yeux : ils sont placés auprès d'un puits. N'est-ce pas là ce que Strabon avait remarqué de plus singulier à Syène? Ajoutons que c'est dans cette ville que l'auteur des *Æthiopiques* place le nilomètre, qui, suivant Strabon, était dans l'île d'Éléphantine. Syène était sur les bords du Nil, à l'opposite et sous le même parallèle qu'Éléphantine; ainsi, quelque parti que l'on prenne, l'aspect des lieux ne changera pas.

[1] Herod. lib. 2, cap. 29. — [2] Spart. p. 6. Dion. lib. 69, p. 791. Arrian. Perip. Pont. Eux. p. 1. — [3] Plin. lib. 5, cap. 9. — [4] Id. ibid. — [5] Herod. ibid. cap. 30. — [6] Strab. lib. 17, p. 797 et 817. Plin. ut sup. Not. Dignit. sect. 20, p. 34, edit. Labb. — [7] Tacit. ann. lib. 2, cap. 61. — [8] Herod. ibid. cap. 9.

Memnon[1], qu'Hadrien était à Thèbes dans les mois de novembre et de décembre de la quinzième année de son règne, 131 de J. C. Ainsi, dans mon système, ces inscriptions ont été tracées à son retour de Syène et d'Eléphantine, où il a dû se trouver vers les mois d'août ou de septembre de cette année.

J'aurais pu placer le lieu de la scène à Thèbes, et quelques rapports justifiaient cette position ; mais j'en ai trouvé beaucoup plus en faveur de mon sentiment, et je l'ai embrassé.

Je passe à la seconde partie de ce mémoire : elle a pour objet les figures, les édifices, les barques ou bateaux, les animaux et les plantes qu'on voit dans la mosaïque.

SECONDE PARTIE.

En jetant les yeux sur ce monument, on les arrête d'abord sur les figures qui sont auprès de la tente. Hadrien y paraît avec un de ces vases qu'il avait reçus du prêtre d'un temple [2]. Une femme debout tient de la main gauche une palme, et de l'autre présente une espèce de diadème au prince : ce n'est pas une prêtresse; les Egyptiens n'en avaient point [3]. On l'a prise pour la Victoire [4] : je la prendrais plutôt pour la ville de Syène ou d'Eléphantine personnifiée. C'est ainsi que, sur les médailles d'Hadrien frappées à Tentyris dans la Thébaïde, on voit une femme habillée comme celle de la mosaïque [5]. Hadrien est accompagné de plusieurs officiers et soldats, dont les uns sont à sa suite, et les autres sur la galère romaine qui va le joindre.

Le second groupe est celui des prêtres égyptiens. Ils sont caractérisés dans la mosaïque par les mêmes traits que dans les anciens auteurs. On en voyait plusieurs dans le même temple [6] : ils avaient des habits de lin, des souliers de papyrus, la tête ceinte de couronnes de fleurs et rasée, ainsi que le menton [7]. Six de ces prêtres forment un chœur de musique. L'un porte une palme [8] et un tambour, espèce de tympanum encore en usage en Egypte [9], et qu'on voit entre les mains de trois autres prêtres ; le cinquième joue de la double flûte, et le sixième cache ses mains dans son manteau, attitude que les prêtres égyptiens affectaient par modestie [10]. D'autres ministres sacrés tiennent de

[1] Pococ. t. 1, tab. 39. D'Orvil. animad. in Charit. p. 531. Jablon. de Memn. p. 90. — [2] Vop. in Sat. p. 245. — [3] Herod. lib. 2, cap. 35. — [4] Interpret. Lithostrot. Præn. dans la gravure de 1721. — [5] Vaill. hist. Ptolem. p. 217. — [6] Herod. ibid. cap. 17. Diod. p. 66. — [7] Herod. ibid. Plut. de Isid. p. 352. Martial. lib. 12, epigr. 29. — [8] Apul. Metam. lib. 11. Clem. Alex. Strom. lib. 6, p. 633. — [9] Miss. du Lev. t. 2, p. 155. Thev. Voyag. du Lev. t. 2, p. 798. — [10] Chærem. ap. Porphyr. de Abstin. lib. 4, p. 363, in-8°. Lugd. 1620.

longs bâtons, surmontés de la figure d'un animal : c'étaient les effigies symboliques des divinités égyptiennes; effigies semblables à celles que décrit Apulée [1], et qu'on voit représentées dans un bas-relief antique [2]; enfin quatre prêtres portent sur leurs épaules un chandelier posé sur une espèce de table carrée. Cette pompe religieuse n'est point décrite dans les anciens auteurs; elle ne paraît pas sur d'autres monumens. Cependant l'usage de ces grands chandeliers dans les temples semble avoir été assez général parmi les anciens [3]. A l'égard des Égyptiens en particulier, quoiqu'ils aient employé communément les lampes dans leur culte [4], il est à présumer qu'ils avaient aussi de ces chandeliers dans l'intérieur de leurs édifices sacrés, et qu'ils les en tiraient dans les occasions d'éclat, comme à l'arrivée du souverain, ou dans le renouvellement de leurs fêtes. Ils ne devaient pas conserver avec moins de soin ces tombeaux ou cercueils qui renfermaient, à ce qu'on disait, une partie du corps d'Osiris, et qu'on montrait dans plusieurs temples [5]. Peut-être que la table sur laquelle pose le chandelier dont je viens de parler, représente un de ces cercueils, ou, si l'on veut, ce coffre dans lequel Typhon avait enfermé Osiris. Le Poussin paraît avoir eu la même idée; car en insérant ce groupe de prêtres dans son tableau *du Repos en Egypte*, il a supprimé le chandelier, et a figuré la table sur laquelle il pose comme une espèce de coffre.

Le troisième groupe offre aux yeux une légère image des fêtes de l'Égypte : un berceau, couvert d'une vigne chargée de fruits, s'appuie sur deux petites îles : les eaux du Nil coulent paisiblement au-dessous, et sont comme émaillées par quantité de fleurs. Aux deux côtés de ce canal règnent des banquettes, sur lesquelles des figures égyptiennes, mollement couchées, tiennent des vases à boire et des instrumens de musique. Une d'entre elles élève, jusqu'à une certaine distance, le *Rhyton*, cette espèce de vase recourbé dont j'ai parlé plus haut; une seconde, placée tout auprès, lui montre avec transport ces grappes de raisin suspendues sur leurs têtes. Trois autres figures tiennent des coupes pleines de vin, tandis que la sixième pince les cordes d'un instrument, et que la septième applique à sa bouche une flûte traversière.

Les savans, qui nous ont laissé des traités sur les anciens instrumens de musique, n'ont fait qu'une légère mention de cette espèce de flûte [6], et semblent quelquefois la confondre avec

[1] Apul. Metam. lib. 11. — [2] Kirch. OEdip. AEgypt. t. 1, p. 226. Spon. Miscel. erud. Ant. p. 306. — [3] La Chauss. Mus. Rom. p. 79. Boissard, etc. Cicer. in Verr. act. 2, lib. 4. — [4] Herod. lib. 2, cap. 62 et 130. Apul. lib. 11. — [5] Plut. de Isid. et Osir. p. 358 et 365. — [6] Barth. de Tib. Veter. in-8°. Rom. 1677. Fr. Blanch. Music. Vet. in-4°. Rom. 1742.

la flûte courbe ; mais Jules Scaliger [1] les a distinguées avec raison. La première est cette flûte oblique, dont on rapportait l'origine aux Lybiens [2] ou au dieu Pan [3] et que Théocrite, Héliodore et Longus mettent entre les mains des bergers [4]. L'usage qu'on en faisait est constaté par le monument que j'explique, par un autre monument conservé au Capitole [5], et par ce passage d'Apulée [6] : *Ibant et dicati magno Serapi tibicines qui per obliquum calamum ad aurem porrectum dextram, familiarem templi Deique modulum frequentabant.* Il dit que cette flûte se prolongeait jusqu'à l'oreille droite, ce qui suffit pour en désigner l'espèce : il lui donne le nom de roseau, parce qu'elle était faite dans les commencemens de la tige du lotus [7]. Les prêtres de Sérapis s'en servaient dans leurs cérémonies, parce qu'elle paraît avoir une origine égyptienne.

Je dois observer, à l'égard de cette vigne qui couvre le berceau, que les Égyptiens sont encore dans l'usage de faire monter leurs vignes, et de les disposer en treilles [8].

Au-dessus et au-dessous du berceau sont deux bateliers, dont l'un paraît ramasser du lotus dans le Nil, et l'autre en avoir déjà chargé son bateau. Cette plante sert de nourriture au peuple pendant une partie de l'année, non-seulement parmi les Égyptiens [9], mais encore parmi les Éthiopiens [10] : on la recueille dans les mois de juillet, d'août et de septembre [11].

On ne s'est point proposé dans la mosaïque de subordonner, sans en excepter aucune, toutes les actions particulières à l'action principale. Celle-ci est représentée dans la partie inférieure du tableau ; les autres n'en sont que les accessoires : c'est presque partout la nature, comme elle s'est offerte aux yeux du dessinateur. Aussi voit-on à l'entrée d'une cabane, placée au-dessus du berceau, deux paysans ou pêcheurs, dont l'un tient un trident ou harpon à trois pointes, pour prendre ces gros poissons qu'on trouve quelquefois dans le Nil [12] et pour se défendre contre les monstres qu'il produit.

A côté de la cabane, un paysan conduit un bœuf qui boit tranquillement dans le Nil ; et plus loin est une barque d'où plusieurs Égyptiens, après avoir percé de deux traits un hippopotame qui leur est échappé, en lancent d'autres sur un pareil

[1] J. Scal. Poet. lib. 1, cap. 20. — [2] Poll. lib. 4, cap. 10. — [3] Bion. Idyll. 3. — [4] Theocr. Idyll. 20, vers. 29. Heliod. Ethiop. lib. 5, p. 224. Long. Pastor. lib. 1, p. 5, in-4°. 1660. — [5] Mus. Cap. in-4°. Rom. 1750, p. 57. — [6] Apul. Metam. lib. 11. — [7] Poll. lib. 4, cap. 10. — [8] Maill. Descr. de l'Egypt. p. 294. Pococ. t. 1, pl. 58. Paul Luc. 2. Voyag. t. 2, p. 58. — [9] Herod. lib. 2, cap. 92. Diod. Sic. lib. 1, p. 9 et 30, edit. de 1604. Theop. Hist. Pl. lib. 4, cap. 10. — [10] Diod. lib. 3, p. 148. — [11] Prosp. Alp. Rer. AEgypt. lib. 3, cap. 10. — [12] Plin. lib. 9, cap. 15.

animal qui fuit encore, et se cache dans les roseaux. Diodore décrit cette chasse [1].

Au-dessus de la barque, on voit six figures debout : les unes semblent être les ministres du temple voisin, et les autres leurs femmes. Cet homme qui paraît les interroger, et qui tient un trident, est un pêcheur, et non pas Neptune, comme l'a pensé Kircher [2].

Les autres figures représentées dans la partie inférieure de la mosaïque, sont occupées de travaux rustiques : leur habillement, et celui de toutes les figures égyptiennes, justifie le récit des anciens auteurs. Les Egyptiens, suivant Hérodote [3], portent une robe de laine, et au-dessous une tunique de lin, nommée *calasiris*, et dont les bords, terminés en festons, ne parviennent point aux genoux : plusieurs figures de la mosaïque sont revêtues de cette tunique ; voyez entre autres celle qui tient un trident auprès du temple, celle qui conduit un bœuf, et celle qui est debout auprès de la cabane.

En face de cette cabane est un batelier, dont le chapeau ressemble à ceux des Chinois. C'est une singularité que j'ai cru devoir remarquer, parce qu'elle sert à prouver l'ancienne communication de ce peuple avec les Égyptiens. Les traits suivans ne méritent pas moins d'attention.

Les Éthiopiens habitent au-dessus d'Éléphantine, et dans Éléphantine même [4]. Ils sont noirs [5] ou basanés [6] : la plupart n'ont pour habit qu'une tunique fort courte [7] : leurs armes sont, en général, le javelot, l'arc, l'épée, et de grands boucliers faits de peau de bœuf [8]. L'île d'Éléphantine est située vers la rive occidentale du Nil [9], au pied des montagnes qui, dans cet endroit, se prolongent jusqu'au fleuve [10]. Ces montagnes, où les arbres ne sont jamais dépouillés de leurs feuilles [11], deviennent, ainsi que toutes celles de l'Egypte, la retraite des animaux pendant le temps de l'inondation [12]. Les Éthiopiens, qui n'ont presque pas d'autres ressources que la chasse, ont alors plus de facilité à les poursuivre [13]. Les uns, habiles à tirer de l'arc, font tomber sous leurs coups ces oiseaux qu'on voit le long du Nil [14] ; les autres attaquent, avec des dards ou d'autres armes, ces bêtes féroces si communes dans la Haute-Égypte [15].

[1] Diod. lib. 1, p. 31 et 32. — [2] Kirch. Vet. Lat. p. 107. — [3] Herod. lib. 2, cap. 81. — [4] Ibid. cap. 29. Gemin. Elem. Astr. cap. 13. Strab. lib. 17, p. 819. — [5] Diod. lib. 3, p. 147. Miss. du Lev. t. 7, p. 33. — [6] Paul Luc. 3. Voyag. t. 3, p. 163. — [7] Strab. lib. 17, p. 822. — [8] Diod. lib. 3, p. 147. Strab. ut suprà. — [9] Nord. Voyag. d'Égypt. p. 195. — [10] Aristid. Egypt. Orat. t. 2, p. 343 et 345. Pococ. t. 1, lib. 2, cap. 5. Nord. ibid. pl. 126. — [11] Plin. lib. 16, cap. 21. — [12] Dio. lib. 1, p. 33. — [13] Id. lib. 3, p. 160. — [14] Nord. ibid. Miss. du Lev. t. 6, p. 249. — [15] Diod. lib. 1, p. 21 ; lib. 3, p. 160.

Ce récit, qui n'est qu'un tissu de passages d'anciens auteurs et de voyageurs modernes, est l'explication naturelle de la partie supérieure de la mosaïque.

Les édifices qu'elle représente étaient presque tous consacrés à des usages religieux : tel est ce temple que l'on voit auprès des obélisques. Il a la forme d'un carré long, comme l'avaient tous ceux de l'Égypte [1], et la plupart des temples de la Grèce [2]. Il pose sous un soubassement composé de quelques marches, comme le sont les plus anciens temples des Grecs [3] : l'entablement est soutenu, dans la face antérieure, par quatre ou six colonnes qu'on prendrait pour des pilastres, et qui forment un porche : elles n'ont point de bases, et leurs chapiteaux sont dénués d'ornemens; le fronton antérieur est ceintré; celui de la face postérieure devait l'être aussi. S'il laisse à désirer quelque chose à cet égard, c'est la faute du peintre, qui, dans le reste de son tableau, a souvent péché contre la perspective.

Devant le temple sont deux obélisques posés sur des piédestaux : ils avaient été taillés vraisemblablement dans une carrière voisine d'Éléphantine [4].

Auprès des obélisques s'élève une tour semblable, pour la forme, à deux autres qui sont derrière le temple; mais on a négligé de tracer des fenêtres dans la première; c'étaient là que demeuraient les ministres du temple. Pococke a trouvé que celui de Dendéra devait être entouré de maisons [5]. L'extrême élévation de celles-ci vient, 1°. de ce que les prêtres égyptiens s'appliquaient fort à l'astronomie; 2°. de ce qu'autrefois, comme à présent encore, on passait en Egypte la nuit sur des terrasses, pour se garantir des cousins produits par l'eau du Nil qui séjourne dans les canaux [6]. Il est à remarquer qu'Hérodote donne à ces maisons le nom de tours, et que dans la mosaïque leurs terrasses sont, pour la plupart, renfoncées et entourées d'un mur qui leur sert de parapet.

En parcourant la mosaïque de gauche à droite, nous trouverons, après le temple que je viens de décrire, un autre temple presque semblable au premier, paré de guirlandes, flanqué de deux maisons, et presque entièrement fermé d'un mur terminé par des créneaux. Ce mur servait peut-être à contenir un de ces animaux qu'on entretenait avec tant de soin [7]. Strabon dit qu'à Memphis on renfermait le bœuf Apis dans un

[1] Strab. lib. 17, p. 805. Pococ. Nord. etc. — [2] Le Roy, Ruin. de la Grèce, part. 2, p. 22. — [3] Ceux d'Agrigente en Sicile, de Pæstum et d'Aquinum dans le royaume de Naples. — [4] Herod. lib. 2, cap. 175. — [5] Descript. of the East. t. 1, p. 86. — [6] Herod. ibid. cap. 95. Maill. Descript. de l'Égypte, 37 *. — [7] Herod. ibid. cap. 153. Diod. lib. 1, p. 75.

asyle ; et qu'en certaines occasions on le faisait passer dans un parc pour le montrer aux étrangers, qui, pour l'ordinaire, ne le voyaient qu'à travers une fenêtre [1]. Nous distinguons une cour et une assez grande fenêtre dans une des faces latérales de l'édifice dont il s'agit : cet édifice n'aurait-il pas renfermé quelque animal sacré, et fait partie du temple précédent?

On voit ensuite deux tours carrées, c'est-à-dire, deux maisons, une tour ronde, et deux petites cabanes. La tour ronde servait, suivant les apparences, de retraite aux ibis qui s'en approchent de toutes parts ; car, suivant Prosper Alpin [2], ces oiseaux s'apprivoisent aisément. Les cabanes sont couvertes de chaume, et peut-être construites de roseaux : telles étaient, du temps de Diodore, les maisons des bergers en Égypte [3].

Sur la même ligne est un édifice considérable, et propre à nous donner une idée générale des palais des Égyptiens. Au fond de la cour s'élève, en face de la porte d'entrée, un grand bâtiment à un seul étage. Son entablement est semblable à celui de plusieurs anciens édifices qu'on trouve dans la Haute-Égypte ; son toit est plat, et terrassé dans toute son étendue ; la cour, divisée en d'autres plus petites, est fermée par des corps-de-logis couverts de terrasses, et séparés entre eux par des murs ou courtines ; ceux qui sont à droite et à gauche de la porte d'entrée, ont cela de remarquable, que, depuis l'entablement jusqu'au couronnement de la porte, ils vont en rampant : cette construction, particulière aux Égyptiens, se trouve observée dans plusieurs bâtimens représentés sur leurs médailles, ou subsistant encore en Égypte. L'aigle romaine, taillée dans un marbre de basalte ou pierre noire, déploie ses ailes sur la porte d'entrée ; et de chaque côté paraissent deux statues de semblable marbre, posées sur des plinthes, ayant la tête ornée d'une fleur de lotus, ou plutôt de deux cornes, du milieu desquelles s'élève une espèce de vase [4]. On voit quatre figures semblables adossées contre le mur, dans des ruines qui paraissent être celles du palais de Memnon à Thèbes [5], et communément elles étaient destinées à décorer les temples. Cependant je ne donnerai pas ce nom à l'édifice représenté dans la mosaïque : c'était plutôt un prétoire pour la garnison qu'entretinrent successivement, dans ces climats éloignés, les Égyptiens, les Perses et les Romains. L'aigle, ajoutée sur la porte par ces derniers, inspirait le même respect que les enseignes militaires dressées auprès du prétoire dans les camps. Si la grandeur et la magnificence de cet édifice semble s'opposer à ma conjecture, je répondrai que Verrès, en

[1] Strab. lib. 17, p. 807. — [2] Rer. AEgypt. lib. 4, cap. 1. — [3] Diod. lib. 1, p. 41. — [4] Pignor. Mens. Isia. pl. 4, let. 10. — [5] Nord. pl. 112.

Sicile, avait établi son prétoire dans le palais des anciens rois de Syracuse [1].

L'édifice où des prêtres s'occupent d'une cérémonie religieuse, et celui devant lequel Hadrien est placé, ne sont pas si difficiles à expliquer : ce sont des propylées ou vestibules. On les plaçait quelquefois à l'entrée des villes, et tels étaient les magnifiques propylées que Périclès avait fait construire dans la citadelle d'Athènes [2], et dont M. Le Roi nous a donné le plan et les élévations [3]. En Égypte les temples avaient plusieurs de ces vestibules [4] : ceux qu'on a tracés dans la mosaïque sont séparés par une chaussée ou par un pont. Auprès du premier, la figure d'Anubis est sur un grand piédestal de marbre de couleur : elle paraît dorée ; et c'est ainsi que les Égyptiens représentaient cette divinité [5]. Le second est paré de guirlandes dorées, et couvert, dans sa face antérieure, d'un voile de pourpre.

Tout auprès de ce dernier on voit une maison, à l'entrée de laquelle est un vase d'une forme singulière, et dont la porte est accompagnée de deux pilastres, un parc destiné à renfermer des troupeaux ou des animaux sacrés, et une grande cabane de roseaux.

Dans un des angles inférieurs paraît une autre maison avec un colombier. L'usage d'élever des pigeons subsiste encore dans la Haute-Égypte ; ces animaux y fournissent l'engrais des terres ; et les avantages qu'on en retire sont si considérables, que, dans certains endroits, la loi défend de se marier à ceux qui ne sont point en possession d'un colombier [6].

Pour ne rien omettre de ce qui concerne les édifices, j'observerai que le berceau, dont j'ai déjà fait mention, est appuyé contre un pan de mur assez considérable, mais à demi-ruiné, et dont on ne peut fixer l'usage qu'en le regardant comme les débris de quelque bâtiment que le Nil avait emporté [7], ou comme les restes malheureux des fureurs de Cambyse ; car ce prince avait détruit plusieurs temples en Égypte, et l'on en voyait encore les ruines du temps de Strabon [8].

Cet auteur rapporte que l'île d'Éléphantine était remarquable par un puits où l'on mesurait les accroissemens du Nil, et par le temple de Cnuphis, ou du bon Génie qu'on adorait sous la figure d'un serpent. Strabon ne parle que de ce temple, parce que c'était vraisemblablement le plus célèbre de tous ; cependant

[1] Cicer. in Verr. act. 2, lib. 4, § 53. — [2] Plut. in Peric. p. 160. Pausan. lib. 1, p. 51. — [3] Ruines de la Grèce, part. 2, p. 11. — [4] Herod. lib. 2, cap. 136, 138, 153, etc. Strab. lib. 17, p. 805. — [5] Jablon. Epist. in Thes. La Croz. t. 1, p. 168. — [6] Nord. t. 2, p. 123. Pococ. t. 1, p. 210. Miss. du Lev. t. 2, p. 131. — [7] Vansl. Relat. d'Egypt. p. 59. — [8] Strab. lib. 17, p. 805.

je ne serais pas éloigné de prendre ses paroles dans un sens rigoureux ; et alors je regarderais le temple qui, dans la mosaïque, est auprès des obélisques, comme celui du serpent Cnuphis ; le petit temple qui vient après, comme l'asile particulier de cette divinité ; et les deux propylées inférieurs, comme les vestibules du temple. Il est vrai qu'ils en paraissent fort éloignés, et hors de la direction de cet édifice. A la première de ces objections il suffira d'opposer la description qu'un auteur exact nous a laissée des temples des Égyptiens ; on voyait d'abord, suivant Strabon [1], une avenue ornée de sphinx à droite et à gauche ; on trouvait ensuite un propylée qui conduisait à un second, et ce dernier à un troisième. Le nombre des propylées et des sphinx n'était pas fixe. Ce témoignage est confirmé par ceux des voyageurs qui ont parcouru, avec le plus de soin, les antiquités de la Haute-Égypte. Ils ont distingué, au milieu de toutes ces ruines, des vestibules éloignés des temples auxquels ils se rapportaient, et assez semblables à l'un de ceux de la mosaïque [2]. Si l'on ajoute que ces derniers ne sont pas dirigés vers le temple principal, je répondrai que leur position a dépendu de celle du terrain, quand on les a construits ; de l'intelligence de l'artiste, quand on les a dessinés autrefois ; du goût de l'appareilleur quand on a réuni les divers morceaux de la mosaïque sous la forme qu'elle présente aujourd'hui. Car on verra plus bas que, dans le transport de ce monument, certaines parties ont été dérangées de leur place.

Suivant l'analyse que je viens de faire, la mosaïque ne représenterait que ce canton de l'île d'Éléphantine où se trouvait le temple de Cnuphis ; et dès-lors on conçoit pourquoi la plupart des édifices s'y rapportent au culte religieux.

Ils paraissent presque tous construits de brique ; et cela est conforme à l'usage ancien et moderne des Égyptiens [3]. Le goût de cette nation se manifeste sans mélange dans l'édifice auquel j'ai donné le nom de prétoire, et dans les maisons des particuliers, mais avec quelque altération peut-être dans les édifices sacrés ; car, dans les plus anciens monumens de l'Égypte, on ne voit point, comme dans ceux-ci, des piédestaux élevés, des frontons ceintrés, des modillons dans les corniches, des toits exhaussés et inclinés de chaque côté. Est-ce des Grecs que ces parties d'architecture ont été empruntées ? Est-ce des Égyptiens que les Grecs les avaient reçues auparavant ? La solution de ce problème serait aussi difficile que peu importante : ce n'est pas

[1] Strab. lib. 17, p. 805. — [2] Pococ. Descr. of. the East. t. 1, p. 93. Nord. Voyag. d'Égypt. pl. 108. — [3] Pococ. t. 1, p. 75, 77, etc. Thev. Voyag. du Lev. t. 2, p. 783. Nord, ibid. p. 102. Vansl. Relat. d'Égypt. p. 257.

sur les ruines d'un petit nombre de monumens, ni sur des dessins faits à la hâte, qu'on peut connaître les détails et les ressources de l'architecture égyptienne. Je dis les ressources : il en fallut en effet pour construire des combles dans un pays dépourvu des bois qu'on emploie communément à cet usage : on y suppléait sans doute par d'énormes quartiers de pierre, taillés en forme de faîtages, de chevrons, etc. Quoi qu'il en soit, ces sortes de toits ont été en usage parmi les Égyptiens : on peut s'en convaincre, non-seulement par la mosaïque de Palestrine, mais encore par diverses peintures d'Herculanum [1], et par des bas-reliefs en terre cuite que j'ai vus dans des cabinets d'Italie, et qui représentent des maisons au bord du Nil.

Dans le recueil des peintures que je viens de citer, on distingue, ainsi que dans la mosaïque, des frontons et des toits hérissés de pointes [2]; singularité qu'on remarquait aussi dans le temple de Jérusalem [3]. Hérodote parlant d'un temple de Persée dans la Haute-Égypte, dit qu'il était carré, et entouré de palmiers [4]; et justement on voit dans la mosaïque, et dans un tableau d'Herculanum [a], des palmiers auprès des tem-

[1] Pittur. ant. d'Ercol. p. 253 et 257. — [2] Ibid. p. 27, 33, 133, etc. — [3] Jos. de Bell. Jud. lib. 5, cap. 5. — [4] Herod. lib. 2, cap. 91. — [a] Comme les savans éditeurs des *Peintures d'Herculanum* ont réuni dans trois planches tous les sujets égyptiens, et que j'en cite plusieurs en marge sur lesquels ils ont gardé le silence, il est nécessaire de justifier mes citations. Je pense donc que plusieurs des vignettes et culs-de-lampe dont on a décoré le livre des *Peintures d'Herculanum*, représentent le Nil ou les objets qu'on apercevait sur ses bords. On y voit ce fleuve tantôt couler à travers des roseaux (p. 87), tantôt baigner des portiques, derrière lesquels s'élèvent des obélisques (p. 133) ou des pyramides (p. 7). Or comme ces compositions sont dans le même goût que celles où l'on a représenté des crocodiles sur les bords du Nil (p. 253, 257, 263), et celles où l'on voit simplement des portiques et des édifices dont les murs sont crénelés, et dont les toits, ainsi que les frontons, ont divers ornemens (p. 27, 33, 49, etc.), il en résulte que les uns et les autres renferment plusieurs de ces points de vue que les canaux du Nil produisent dans la Basse-Egypte. C'étaient des sujets heureux pour les peintres; et le commerce des villes de la grande Grèce avec Alexandrie facilitait à leurs artistes les moyens de tracer les divers aspects du Nil ou les usages singuliers du peuple qui habitait sur ses bords. Aussi, parmi les tableaux qui ne sont point encore gravés, en trouve-t-on plusieurs où l'on a représenté des sphynx (*Catal. de Monum. di Ercol.* p. 9), le Nil avec un crocodile et un cyprès (p. 118), Osiris et Isis (p. 95), deux sacrifices, dont l'un se fait sur les bords du Nil (p. 36 et 37). Dans ces derniers tableaux, les palmiers, les ibis, les sistres, entre les mains des prêtres, ne laissent pas le moindre doute sur le lieu de la scène.

Lorsque le goût des grotesques s'introduisit en Italie, ce fut encore de l'Egypte que les artistes empruntèrent des secours pour enrichir leurs extravagantes compositions. Je cite en preuve ces espèces de treillages gravés dans le Recueil des *Peintures d'Herculanum* (p. 213, 217, 221, 225, 229, 233). Rien n'est si bizarre que leur architecture : des baldaquins élancés dans les

ples [1]; enfin, selon Vitruve [2], les temples des Égyptiens étaient tournés vers le Nil, et ils le sont ainsi dans la mosaïque.

J'ai rassemblé ces détails pour montrer les rapports du monument que j'explique avec les témoignages des auteurs. Ils ne se manifestent pas moins dans la forme des bateaux et des autres bâtimens qu'elle nous présente.

Dans un des angles inférieurs, tout auprès du grand propylée, est une galère romaine, remplie de soldats, et sur laquelle Hadrien avait remonté le Nil. Quelque considérable que paraisse ce bâtiment, il a pu pénétrer jusqu'aux extrémités de l'Égypte : le Nil est navigable jusqu'à Éléphantine. C'est de cette île qu'on avait transporté par eau, jusque dans la Basse-Égypte, des obélisques, des colosses, et cette maison d'une seule pierre, dont le toit avait vingt-une coudées de long sur huit de haut et quatorze de large [3]. On voyait quelquefois sur le Nil des espèces de coches capables de contenir deux cents personnes [4]. Mais ces bâtimens n'auraient pu remonter au-delà d'Éléphantine, parce que c'est là que commence la cataracte, et que plusieurs pointes

airs, et soutenus par de frêles colonnes ou plutôt par de faibles roseaux; un monstre serpentant autour d'une autre colonne, des plans sans régularité, des constructions sans solidité, des ornemens sans mesure : voilà tout ce qu'elle offre d'abord aux regards. Cependant on y voit dans les détails quantité de parties qui se ressentent d'une origine égyptienne. Par exemple, dans l'édifice de la page 229, le fronton et le toit sont hérissés de ces pointes ou ornemens que nous avons fait observer dans plusieurs édifices de la mosaïque. Aux pages 213 et 217, les colonnes sont surmontées d'un cube, ainsi que dans plusieurs monumens qui se trouvent encore en Égypte (*Pococ. Descr. of the East t.* 1, *p.* 121. *Nord. pl.* 107). A la page 225, une figure d'Isis en gaîne, avec une fleur de lotus sur la tête, tient lieu de colonne. Il est naturel de mettre ce désordre d'idées sur le compte des artistes qui décoraient les maisons d'Herculanum. Si néanmoins quelqu'un prétendait qu'ils ont copié des treillages semblables qui, de leur temps, étaient distribués sur les bords du Nil, ne pourrait-il pas justifier cette espèce de paradoxe par les réflexions suivantes? Le goût de ces constructions a les rapports les plus sensibles avec les édifices des Chinois (*Voyez Chambers, Desc. des Edifices des Chinois*, in-fol. à Londres). Or, comme il est prouvé aujourd'hui que les Chinois ont reçu plusieurs usages des Égyptiens, on doit penser que ce qui se trouve chez les uns a pu se trouver chez les autres. D'ailleurs l'architecture égyptienne n'étant pas fixée ni soumise à la sévérité des règles, elle a pu s'abandonner à toutes les licences possibles, surtout depuis que la servitude eut rétréci l'âme de ceux qui la traitaient. Nous croyons trop gratuitement que des têtes égyptiennes ne pouvaient imaginer que des pyramides et des colosses. Mais dans les opérations de l'esprit humain, rien n'est peut-être si voisin du grand que le frivole et le petit. Au reste, je n'assure pas que les peintures dont je parle soient la fidèle copie de ce qu'on voyait en Égypte; c'est un soupçon que je propose sans l'adopter, sans le combattre, et même sans l'approfondir.

[1] Pittur. ant. d'Ercol. p. 35. — [2] Vitruv. lib. 4, cap. 5. — [3] Herod. lib. 2, cap. 175. — [4] Maill. Descr. de l'Egypt. p. 78.

de rochers qui s'élèvent au-dessus du Nil [1], ne laissant point de passage aux bâtimens, forcent le voyageur à faire par terre le chemin d'Éléphantine à Philæ [2].

Suivant le témoignage de Strabon [3], à Philæ, c'est-à-dire, à quatre lieues et demie au-dessus d'Éléphantine, on se servait d'esquifs faits de courroies, tellement entrelacées qu'elles formaient un tissu fort serré : de cette espèce devait être le bateau qui est auprès de la trirème, dans un des angles de la mosaïque.

L'autre bateau au-dessus de la trirème, et les trois qu'on voit auprès du berceau, étaient peut-être faits de même, ou construits sur le modèle des bâtimens de charge qu'Hérodote place sur le Nil [4]. On prenait des tiges d'une plante semblable au lotus de Cyrène ; on les divisait en morceaux d'environ deux coudées de long : on les liait entre eux, et les joints intérieurs étaient remplis et couverts par des roseaux. D'autres fois les Égyptiens n'employaient que le papyrus pour leurs bâtimens, persuadés que cette matière écartait les crocodiles [5].

Outre ces bateaux, la mosaïque nous présente trois barques : la première, avec une maison et une voile ; la seconde, avec la voile, mais sans la maison ; la troisième, avec une maison, et sans la voile.

Ce que j'appelle une maison, était un édifice de bois, quelquefois doré [6], communément construit dans le milieu du bâtiment, et divisé par des cloisons en plusieurs cellules. On s'y reposait en voyageant sur le Nil ; on s'y rassemblait pendant les fêtes et les réjouissances publiques [7] ; le jour et la fraîcheur pouvaient s'y introduire par le moyen des fenêtres grillées [8]. Le fleuve était souvent couvert de ces sortes de bâtimens : les rois d'Égypte en entretenaient huit cents dans le port d'Alexandrie [9] ; et c'était sur un pareil navire que César avait résolu de pénétrer en Éthiopie [10].

Les voiles des bâtimens en Égypte étaient, pour l'ordinaire, tissues de papyrus [11] ; on ne plaçait pas le gouvernail à la proue, mais sur le flanc [12] : on en voit deux dans la barque où sont les chasseurs ; et, dans Héliodore, il est dit : *Nous avions perdu un de nos deux gouvernails* [13].

Les Chinois ont des bâtimens [14] qui ressemblent fort à ceux de

[1] Nord. p. 193. — [2] Strab. lib. 17, p. 818. Nord. Voyag. d'Egypt. p. 199. — [3] Strab. ibid. — [4] Herod. lib. 2, cap. 96. — [5] Plut. de Isid. p. 358. — [6] Diod. lib. 1, p. 76. — [7] Strab. ibid. p. 799. Thev. Voyag. du Lev. t. 2, p. 740. — [8] Comparez la mosaïque avec Maillet, p. 77 et 79. — [9] Appian. in præf. — [10] Suet. in Cæs. cap. 52. — [11] Herod. lib. 2, cap. 96. — [12] Voyez la mosaïque et Herod. ibid. — [13] Ethiop. lib. 5, p. 241. — [14] Chambers, Desc. des Edif. des Chin. pl. 17.

la mosaïque : c'est un nouveau trait de conformité entre ce peuple et les Égyptiens.

Je passe aux autres articles que j'ai promis de traiter : ce sont les animaux, les arbres et les plantes. Comme il est assez difficile de les reconnaître, j'ai consulté un oracle, dont les doutes même sont des décisions. Ainsi les réponses de M. de Jussieu me serviront de guide ; et je n'y ajouterai que des détails relatifs à mon opinion. J'aurais pu répandre ici l'érudition à pleines mains, et ne rien éclaircir, parce qu'il est plus aisé de la prodiguer que de la distribuer à propos. Ceux qui désireront de plus grands éclaircissemens, les trouveront dans les ouvrages sans nombre que nous avons sur l'histoire naturelle.

Quelques remarques doivent précéder cette explication. La plupart des animaux représentés dans la mosaïque, sont désignés par des noms tracés en grec ; mais ces noms ne nous fournissent aujourd'hui que de faibles lumières : en voici la raison. Ce monument, découvert originairement dans un petit temple, avait ensuite été transporté dans le palais des princes de Palestrine. On l'enleva par parties détachées du sanctuaire qu'il couvrait; et quand il fut question d'en appareiller les différens morceaux dans le nouvel asile qu'on lui destinait, on eut recours au commandeur dal Pozzo qui, précédemment, les avait fait dessiner en dix-huit feuilles [1]. Cette opération produisit plusieurs changemens dans la correspondance de toutes les parties de la mosaïque [2]. C'est ainsi que, suivant Suarez [3], les animaux nommés ΘΩΑΝΤΕΣ, qu'on voit aujourd'hui sur un des côtés de la partie supérieure de la mosaïque, ne formaient autrefois qu'un même groupe avec l'animal nommé HONOKENTAYPA, qui se trouve au côté opposé. Ce dérangement en suppose d'autres, et l'on conçoit aisément que des noms tracés quelquefois sur les bords à demi détruits d'un fragment, ont pu s'altérer, ou correspondre à d'autres animaux, lorsqu'on a transporté ou réuni les diverses parties de la mosaïque. Soit pour ces raisons, soit que l'artiste n'ait pas écrit originairement les noms avec assez d'exactitude, ou qu'enfin, en les rétablissant, on se soit trop reposé sur l'intelligence des ouvriers, il est certain que plusieurs de ces inscriptions sont plus propres à nous égarer qu'à nous instruire. Aussi n'est-ce qu'avec la plus grande défiance que je vais en essayer l'interprétation [a].

[1] Delle lodi del Com. dal Pozzo, Oraz. di Carl. Datti, p. 14. — [2] Kirch. Lat. Vet. p. 100. — [3] Præn. Ant. lib. 2, cap. 18. — [a] On a fait graver sur la planche (*voy. Pl. XXVII*) les inscriptions exactement tracées sur l'original. On y verra, 1°. qu'elles sont extrêmement fautives ; 2°. on se convaincra, par la forme des lettres, qu'elles doivent être du second siècle de l'ère vulgaire.

Dans un des angles inférieurs de la mosaïque sont deux crocodiles et trois hippopotames, dont l'un élève à peine sa tête au-dessus de l'eau : ces animaux sont aussi connus des naturalistes que des antiquaires, qui les voient souvent sur les médailles frappées en Egypte.

Vers le même endroit, tout autour de la barque, paraissent plusieurs canards, dont quelques uns sont perchés sur des pointes de rochers ; deux autres canards sont dans l'eau en face de la cabane : ces oiseaux sont encore fort communs en Egypte [1].

Ceux qui volent, ou qui se reposent sur la cabane, sont des espèces de courli. A côté, un bœuf conduit par un paysan, boit dans le Nil; et comme cette circonstance semble supposer que les eaux du fleuve sont représentées ici dans leur état naturel, je remarquerai, d'après le témoignage des voyageurs [2], qu'après le solstice d'été, elles paraissent vertes pendant vingt, trente ou quarante jours; qu'elles sont très-malsaines alors ; mais que passé ce temps, quoique troubles et rougeâtres, elles servent de boisson au petit peuple : c'est une des raisons qui m'a fait placer le temps de la scène au mois d'août, plutôt qu'au mois de juillet.

Au-dessus de la cabane est une tour ronde, et de petites cabanes couvertes d'ibis; le plumage de cet oiseau, suivant les naturalistes, est d'un blanc sale, et le bout des grandes plumes des ailes est noir; son bec est recourbé : il y a des ibis noires, mais qui, suivant les anciens, ne se trouvaient qu'à Péluse [3]. Norden en a vu des unes et des autres auprès de Syène [4].

Au-dessus du puits sont deux animaux, dont l'un attaque un serpent de l'espèce de ceux qu'on appelle *ophilini*.

Sur la même ligne, en revenant à droite, est un rhinocéros : son nom est écrit au-dessous.

On voit ensuite un animal, dont le nom a souffert quelques légères altérations, et a donné lieu à de fausses leçons [5]. Cependant il est visible que le nom grec doit être restitué de cette manière : ΧΟΙΡΟΠΙΘΗΚΟΣ, qui signifie cochon-singe, peut-être parce qu'il tenait de l'un et de l'autre. Aristote, qui en fait mention, dit que sa tête ressemble à celle du caméléon [6]. Nous n'apercevons pas cette ressemblance, soit qu'Aristote ait été mal instruit, soit que l'artiste ait manqué d'exactitude [a].

Les deux animaux suivans semblent être deux sangliers. Le

[1] Pococ. t. 1, p. 210. — [2] Vansl. Relat. d'Egypt. p. 48. Maill. Descr. de l'Egypt. p. 57. Pococ. t. 1, p. 200. — [3] Arist. Hist. Animal. lib. 9, cap. 27. Plin. lib. 10, cap. 30. — [4] Nord. Voyag. d'Egypt. p. 258. — [5] Voyez la gravure de la mosaïque en quatre feuilles, 1721. — [6] Arist. ibid. lib. 2, cap. 11. — [a] Le P. Hardouin (*Not. et Emend. ad lib.* 8. *Plin. t.* 1, *p.* 492) a soupçonné qu'au lieu de *Χοιροπιθήκου* il fallait lire dans le texte d'Aristote *Κερκοπιθήκε* : la mosaïque détruit ce soupçon.

nom grec ΕΦΑΛΟC ou ΕΦΑΔΟC était sur l'extrémité d'un des fragmens de la mosaïque, quand on l'a déplacée; et peut-être en a-t-on perdu plusieurs lettres : peut-être aussi rappelle-t-il un animal dont Pline et Solin font mention [1]; il se trouvait chez les Éthiopiens, et se nommait éalé; il était de la grosseur d'un hippopotame, de couleur noire ou fauve; sa queue ressemblait à celle d'un éléphant, et ses mâchoires à celles d'un sanglier; sa tête était armée de cornes, qu'il tenait quelquefois renversées. La plupart de ces traits conviennent aux animaux que nous avons sous les yeux : le mot latin *eale*, et le mot grec ΕΦΑΛΟC ne diffèrent que par la terminaison, et par une lettre ajoutée peut-être dans la mosaïque, ou peut-être oubliée dans le texte de Pline.

ΔΓΕΛΑΡΚ ou ΔΓΕΛΑΡΤ. Ce mot, placé devant une espèce de singe, n'est pas dans la description que Suarez nous a donnée de la mosaïque. En suivant cette description, il m'a paru qu'il devait être sur les bords d'un fragment, et qu'il a souffert dans le transport : j'ignore ce qu'il signifie.

ΛΥΝΞ. La manière dont ce nom est écrit prouve que la mosaïque est des premiers siècles de l'Empire : car, avant cette époque, on aurait écrit ΛΥΓΞ. L'animal que ce nom accompagne, ressemble fort à un cheval; cependant les naturalistes, après bien des discussions qui ne sont pas de mon objet, conviennent assez aujourd'hui que le lynx des anciens est un loup-cervier [2].

ΚΡΟΚΟΔΙΛΟ ΠΑΡΔΑΛΙC, *crocodile-panthère;* et plus haut ΚΡΟΚΟΔΙΛΟC ΧΕΡCΑΙΟC, *crocodile terrestre*. Ce dernier nom, mis en opposition avec le premier, autoriserait le changement de ΠΑΡΔΑΛΙC en ΠΑΡΑΛΙΟC, pour désigner le crocodile de mer. Mais outre que les inscriptions paraissent ici tracées avec exactitude, le crocodile d'eau est toujours désigné, dans Aristote, par ΚΡΟΚΟΔΙΛΟC ΠΟΤΑΜΙΟC [3]. Ce crocodile-panthère est un de ces animaux extraordinaires, dont les anciens peuplaient l'Afrique. Les Grecs disaient qu'en fait de monstres, cette partie du monde produit sans cesse quelque chose de nouveau [4]. Les Romains ont adopté ce proverbe [5]; et l'on a suivi dans la mosaïque les récits exagérés et les traditions ridicules qui l'avaient fait naître. On ne doit jamais perdre de vue cette remarque dans l'explication de ce monument. Les deux ani-

[1] Plin. lib. 8, cap. 21. Solin. cap. 55. — [2] Perrault, mém. de l'Acad. des sciences, depuis 1666 jusqu'en 1699, t. 3, prem. part. p. 132. — [3] Arist. hist. animal. lib. 2, cap. 10. Id. de part. anim. lib. 4, cap. 11. — [4] Id. hist. animal. lib. 8, cap. 28. Id. de gener. anim. lib. 2, cap. 7. — [5] Plin. lib. 8, cap. 16.

maux qui l'ont occasionée ne sont pas le vrai crocodile. Celui-ci est représenté dans la partie inférieure de la mosaïque, à côté du berceau.

Au-dessus du crocodile terrestre, on voit un singe assis sur un rocher. Le nom qui le désignait a disparu ; mais Suarez l'avait vu dans les dessins du commandeur dal Pozzo [1] ; car il place, dans un même fragment, le tigre, le crocodile terrestre, et un animal nommé CATTYOK. Je pense qu'on s'était trompé en lisant ce nom, et qu'on aurait dû lire CATYPOC, *satyre*.

TIΓPIC, *tigre :* ce nom ne fait aucune difficulté.

ΔPKOC, vraisemblablement pour ΔOPKOC, *chèvre sauvage*. Cependant cet animal ressemble plutôt à une brebis qu'à une chèvre ; mais il ressemble encore plus à une chèvre qu'à un sanglier ; et j'ignore pourquoi, au lieu du nom qu'on voit aujourd'hui, on a mis dans la gravure de 1721, AΠPOC, *sanglier*.

A côté des tigres est un serpent qui rampe sur des rochers. C'est le serpent-géant, nommé ainsi à cause de sa grosseur : on en trouvait d'énormes en Éthiopie [2], et dans les îles que forme le Nil [3].

On voit ensuite un animal avec ce nom : HONOKENTAYPA. Élien nous en a laissé la description [4] : dans toute la partie antérieure, il tient de la nature de l'homme, et sa tête est couverte d'une longue crinière ; le reste du corps participe de la nature de l'âne : il se sert indifféremment de ses mains ou pour courir, ou pour tenir quelque chose. M. de Jussieu conjecture que l'*honocentaure* pourrait bien n'être pas distingué du singe que Prosper Alpin nomme *callitriche* [5].

Auprès de l'honocentaure sont des canards et des hérons [6], dont les uns prennent leur essor dans les airs, et les autres tombent sous les traits de quelques chasseurs éthiopiens qui viennent de lancer une civette, animal originaire d'Éthiopie [7].

En descendant du haut de la mosaïque on voit deux autres canards, et ensuite un animal nommé KPOKOTTAC. Plusieurs auteurs observent qu'on le trouvait en Éthiopie, et qu'il participait de la nature du loup et de celle du chien [8] ; d'autres lui donnent une origine différente [9].

YABOYC. Ce nom m'a long-temps arrêté ; cependant en ajoutant à la première lettre un jambage qui a disparu, on fera NABOYC. C'est un animal auquel les Éthiopiens donnaient le

[1] Præn. ant. lib. 2, cap. 18. — [2] Diod. lib. 2, p. 149 ; lib. 3, p. 169. — [3] Ib. lib. 1, p. 29. — [4] AEl. de natur. animal. lib. 17, cap. 9. — [5] Prosp. Alp. Rer. AEgypt. lib. 4, cap. 11. — [6] Vansl. Relat. d'Egypt. p. 103. — [7] Thev. Voyag. du Lev. t. 2, p. 760. — [8] Diod. lib. 3, p. 168. Plin. lib. 8, cap. 21. Agathar. ap. Phot. p. 1363, etc. — [9] Plin. ibid. cap. 30. Dion. Cass. lib. 76, p. 860.

nom de *nabun*. Il a, disent les naturalistes[1], le col comme un cheval, les pieds et les cuisses comme un bœuf, la tête comme un chameau. Sa couleur rougeâtre est entremêlée de taches blanches, ce qui lui fait donner le nom de *caméléopard*. A l'exemple des anciens, les auteurs modernes[2] ont confondu le *nabun* ou *nabus* avec le *caméléopard* : nous verrons bientôt que l'auteur de la mosaïque les a distingués.

KHIIIEN. Les anciens parlent d'une espèce de singe d'Éthiopie à tête de lion[3] : on le nommait κῆβος, κῆπος, κεῖπος. C'est cet animal qu'on voit ici. La terminaison est peut-être particulière à la dialecte du pays où se trouvait cet animal ; peut-être aussi faut-il l'attribuer à la négligence des ouvriers.

Derrière cet animal est un paon sur une branche d'arbre ; et au-dessous une lionne avec son lionceau : elle est désignée par son nom, AEAINA.

CAYOC. Ce nom, quoique placé auprès de la lionne, se rapporte à l'animal inférieur. Je suis persuadé que l'ouvrier a oublié une lettre, et qu'il faut lire CAYPOC, *lézard*.

Ce nom est suivi d'un autre dont je n'ai pu fixer ni la lecture ni l'explication.

Derrière la lionne sont des caméléopards désignés par ce mot, défiguré dans le monument, KAMEAOΠAPΔAAI..... Le caméléopard, disent les auteurs[4], est ainsi nommé, parce qu'il a le col comme le chameau, et des taches sur la peau comme le léopard. Ces taches sont semées sur un fond roussâtre. Sa tête est semblable à celle d'un cerf. Il a la queue fort petite, deux cornes de six doigts de long sur la tête, les pieds fourchus, et ceux de devant plus longs que ceux de derrière, etc. Cette description est conforme à la mosaïque.

On voit ensuite deux crabes dans l'eau, un singe sur un rocher, un autre singe sur un arbre, et un animal nommé CΦINΓIA. Les auteurs anciens[5] ont placé des sphinx en Éthiopie, et les ont rangés dans la classe des singes : l'animal auquel on a donné ce nom dans la mosaïque, ressemble plutôt à un chat-tigre.

ΞIOIΓ. Le nom et l'animal me sont également inconnus.

ΘΩANTEC ou ΦΩANTEC, et non ΩANTEC, comme on le voit dans la gravure de 1721. On croirait d'abord que ce sont deux *thos*, espèces de loups-cerviers qu'on fait venir d'un loup et

[1] Plin. lib. 8, cap. 18. Solin. cap. 33, de Ethiop. — [2] Boch. Hieroz. lib. 3, cap. 21. — [3] Id. ibid. cap. 31. — [4] Belon, Observ. cap. 49, p. 263. Aldrov. Hist. Quadr. p. 927. Gesner. Quadr. t. 1, p. 147. Dapper. Descript. de la Haute-Ethiopie, p. 420. Prosp. Alp. Rer. AEgypt. lib. 4, cap. 10. Ludolf. nouv. Hist. d'Abyss. lib. 1, chap. 7. — [5] Plin. lib. 6, cap. 29; lib. 8, cap. 21; lib. 10, cap. 72. Diod. lib. 3, p. 167. Strab. lib. 16, p. 775. Vide Hard. not. et emend. ad Plin. t. 1, p. 489.

d'une léoparde [1] ; cependant cette conjecture est contredite par la forme du nom, et par la figure des animaux, qu'on prendrait plutôt pour un lion et une panthère : le nom grec correspondait peut-être à d'autres animaux qui ne paraissent plus dans la mosaïque.

Du même côté, tout à l'extrémité, est un serpent-géant qui s'est saisi d'un canard qui vient d'être tué ; car nous avons remarqué plus haut, d'après Suarez [2], que cette partie de la mosaïque se trouvait autrefois de l'autre côté, dans l'endroit même où l'on voit des canards abattus sous les traits des Éthiopiens.

Au-dessous on a représenté deux tortues d'eau, et deux loutres tenant chacune un poisson à la bouche, et désignées l'une et l'autre par ce mot, ΕΝΥΔΡΙC, *enhydris ;* nom commun à la loutre, et à une sorte de serpent [3].

Je cours à la conclusion de ce mémoire : il ne me reste plus à parler que des arbres et des plantes ; j'en rapporterai les noms tels que M. de Jussieu me les a donnés.

A côté du vestibule où est Hadrien, on voit un palmier-cocotier chargé de fruits ; derrière ce vestibule, un genevrier, entre des cèdres ; auprès du portique où sont les prêtres, un autre genevrier.

Vers le milieu de la mosaïque, l'arbre placé auprès d'une grosse tour ronde, et couvert d'ibis, est une casse.

Sur la même ligne en allant à droite de la mosaïque, les arbres, en face des temples, sont des palmiers-dattiers : cet arbre est retracé en d'autres endroits du monument ; il est trop facile à reconnaître pour avoir besoin d'indication. Je remarquerai seulement que ces palmiers ressemblent fort aux dattiers sauvages dont le P. Sicard parle dans une de ses lettres [4]. Il dit que cet arbre a cela de singulier, que son tronc se divise et se fourche en deux parties égales ; que chaque branche se subdivise de la même façon, et que ce ne sont que les dernières branches qui produisent des feuilles semblables à celles des palmiers. Il dit encore que cette espèce ne se trouve en Égypte que depuis Girgé, en tirant vers la Nubie. Si tels sont les dattiers de la mosaïque, il en résulte que ce monument représente un canton de la Haute-Égypte. Quoi qu'il en soit, les dattiers sont très-communs dans la Thébaïde [5], et surtout auprès d'Éléphantine [6].

L'arbre au-dessus de la lionne ressemble fort au tamarinier : un autre lui ressemble encore plus ; c'est celui qu'on voit auprès

[1] Arist. hist. animal. lib. 2, cap. 17. Plin. lib. 8, cap. 24. — [2] Præn. Ant. lib. 2, cap. 18. — [3] Arist. ibid. lib. 8, cap. 5. Plin. lib. 32, cap. 7. — [4] Miss. du Lev. t. 2, p. 158. — [5] Strab. lib. 17, p. 818. — [6] Scult. Ind. Geogr. in Vit. Salad. Nord. pl. 131.

du serpent-géant, dans le coin, au côté droit de la mosaïque.

En partant de ce point, et en suivant les contours supérieurs de la montagne, on trouve un titymale.

Près du sommet, on voit une espèce d'acacia; un peu plus bas et devant l'honocentaure, un arbre semblable.

A l'égard des plantes, on conçoit aisément qu'il doit se trouver bien des roseaux dans un monument qui représente le Nil : on en voit surtout une assez grande touffe auprès du puits.

A côté du berceau, ces plantes qui s'élèvent autour des crocodiles et de l'hippopotame, sont des plantes de millet; on en voit aussi quelques tiges auprès du pavillon où est l'empereur. Je dois observer que, suivant Diodore, les Éthiopiens semaient du millet dans plusieurs des îles du Nil qu'ils habitaient [1], et qu'ils en faisaient du pain [2].

Sous le berceau et aux environs, paraissent au-dessus de l'eau plusieurs fleurs de lotus, dont les unes sont bleues et les autres rouges. Athénée distingue expressément ces deux espèces [3] : on en connaît une troisième dont les fleurs ressemblent, pour la couleur, à celle du lis [4].

Avant que de finir, je dois ajouter quelques réflexions sur les ouvertures qui sont pratiquées dans les rochers représentés dans la mosaïque. On en voit de semblables dans les montagnes de la Thébaïde [5]; et pour en supposer dans celles d'Éléphantine, il suffit de dire qu'au rapport d'Hérodote, c'était de là qu'on faisait descendre dans la Basse-Égypte des quartiers énormes de pierre [6]. Ce passage ne dit pas, il est vrai, qu'ils eussent été taillés dans l'île même; mais il ne dit pas le contraire; et je suis d'autant plus autorisé à l'interpréter en faveur de mon sentiment, qu'un très-habile missionnaire parle, en plus d'un endroit de sa relation, des carrières de granit qu'il avait vues à Éléphantine [7]. Nous n'avons pas de plus grands éclaircissemens sur un pays où peu de voyageurs ont pénétré, et que moins encore ont été en état de parcourir avec soin. Au reste, les fameuses carrières que les anciens rois d'Égypte avaient fait ouvrir auprès de Syène [8] étaient si voisines d'Éléphantine, que l'artiste, frappé de cet aspect, a pu les placer dans sa composition.

Je soumets cet ouvrage au jugement des antiquaires; je le consacre à l'utilité des artistes : les premiers découvriront sans doute dans la mosaïque, des traits de lumière qui m'ont échappé;

[1] Diod. lib. 1, p. 29. — [2] Strab. lib. 17, p. 821. Prosp. Alp. Rer. AEgypt. lib. 3, cap. 12. — [3] Athen. Deipnos. lib. 15, p. 677. — [4] Dioscor. lib. 4, cap. 114. Prosp. Alp. ibid. cap. 10. — [5] Miss. du Lev. t. 2, p. 217. Nord. p. 131, 134, 176, etc. Vansl. Relat. d'Egypt. p. 391, etc. — [6] Herod. lib. 2, cap. 175. — [7] Sicard, Miss. du Lev. t. 7, p. 32 et 154. — [8] Plin. lib. 36, cap. 8.

les seconds y puiseront de nouvelles connaissances sur le *costume* des Égyptiens ; les uns et les autres, en l'examinant avec plus d'attention, la regarderont, à coup sûr, comme un des plus précieux monumens de l'antiquité.

OBSERVATIONS
SUR DES ARMES DE CUIVRE
DÉCOUVERTES A GENSAC.

La construction et la réparation des grands chemins, dont la France est maintenant plus occupée qu'aucun autre pays de l'Europe, obligeant à fouiller la terre, donne occasion de retirer de ses entrailles, des monumens qu'elle n'a pas eu le temps de consumer tout-à-fait. M. Trudaine, intendant des finances, qui dirige ces grands ouvrages, aussi connu par un goût éclairé pour les sciences et les arts, que par un zèle intelligent à faciliter au commerce ses anciennes routes, et à lui en ouvrir de nouvelles, envoya à l'Académie, dans le mois de juin 1751, sept épées de cuivre jaune, avec une roue creuse, un morceau de cuivre ressemblant à un fer de lance, et quelques petites pièces de même métal, déterrées à Gensac près de Gannat en Bourbonnais.

Les épées attirèrent d'abord les regards de l'Académie, comme ceux d'Achille à Scyros. Les sentimens se partagèrent ; plusieurs académiciens prétendirent que c'étaient des armes de combat : entre ceux qui étaient de cet avis, les uns croyaient reconnaître dans ces épées la fabrique romaine ; d'autres les attribuaient aux Gaulois, quelques uns aux Francs établis dans les Gaules. Selon l'autre opinion, ces épées n'avaient point été fabriquées pour la guerre ; c'étaient ou des armes de gladiateurs, ou des débris de quelque monument tel qu'un trophée, un char de triomphe ; et la roue trouvée dans le même lieu semblait confirmer cette pensée : quelques uns même ne les regardaient que comme des armes de parade, et ne leur donnaient pas plus d'antiquité que les joûtes et les tournois du douzième et du treizième siècle. Ces disputes donnèrent lieu d'agiter la question, si les anciens ont employé le cuivre à la guerre dans leurs

armes offensives. Je vais donner le précis de ce qui fut dit de part et d'autre sur cet article.

M. le comte de Caylus, qui joint à une connaissance très-étendue des arts pratiqués de nos jours une étude profonde de ces mêmes arts chez les anciens, n'a pas balancé à décider que ces épées étaient antiques et de fabrique romaine. Il est persuadé que les anciens faisaient usage des armes de cuivre pour l'offensive comme pour la défensive. Cette opinion reçue de la plupart des antiquaires, principalement en Italie, est fondée sur les monumens mêmes, sur les raisons physiques et sur des expériences modernes.

Toutes les armes antiques que les cabinets renferment ne sont que de cuivre. M. le comte de Caylus ne connaît que deux lames d'épée de fer, que l'on puisse regarder comme romaines ; elles sont dans le cabinet des jésuites de Lyon. Malgré la rouille et tout ce qui contribue à détruire ce métal, n'est-il pas étonnant que de ce nombre prodigieux d'armes fabriquées par les Romains, il ne s'en soit pas conservé quelques unes dans des lieux secs, et principalement dans un pays chaud, tel que l'Égypte? De plus, les anciens ont fait un grand usage de la fonte. On sait qu'ils avaient une parfaite connaissance de tous les secrets de cet art.

Les raisons physiques favorisaient encore le sentiment de M. le comte de Caylus. La terre présente le cuivre avec facilité, et en parties fort étendues : il se met aisément en fusion, il prend le moule d'un façon complète ; aussi l'histoire nous apprend que ce métal a été le premier et le plus généralement employé. Le fer, au contraire, n'est point du tout apparent dans la mine, on ne le trouve qu'en très-petites parties, qu'il faut réunir par une première fonte. Nous sommes si accoutumés au travail de ce métal que nous ne faisons aucune attention à la quantité d'opérations nécessaires pour le mettre en état de servir. Nous nous persuadons, sans examen, que le fer est le plus commun des métaux, parce que la terre en est remplie dans la partie de l'Europe que nous habitons ; mais sans faire une énumération des pays dans lesquels on ne l'a jamais trouvé, il n'existait ni dans la Grèce, ni dans l'Asie, ni dans la partie de l'Afrique connue des anciens ; du moins les auteurs ne nous parlent d'aucune mine de ce métal qu'on eût découverte dans ces pays ; il y était donc fort rare, et par conséquent fort cher. Ajoutez à ces raisons le poids de ce métal, son volume, la petitesse des bâtimens de mer, le peu d'étendue du commerce et les obstacles qu'il rencontrait : toutes ces considérations semblent prouver que les anciens n'employaient pas communément le fer.

Mais l'expérience étant au-dessus du raisonnement, M. le comte de Caylus l'a consultée ; elle lui a donné des lames d'épée toutes pareilles à celles de Gensac : on y voit le cuivre trempé, et par conséquent très-dur, forgé, travaillé, susceptible de la meule, et revêtu de toutes les propriétés du fer. Ces lames modernes sont même plus dures et plus fortes, elles ont plus de ressort ; mais cette différence ne vient sans doute que de l'altération qu'ont produite dans les épées de Gensac les sels et les nitres de la terre dans l'espace d'un si grand nombre de siècles. Il n'y a pas jusqu'à la diversité qui s'aperçoit entre les lames antiques, que M. le comte de Caylus n'ait trouvé le moyen d'imiter. Les lames qu'il a fait travailler ne sont pas toutes de la même main ; on est arrivé à leur fabrique par des procédés différens : ces procédés ne sont pas même à son avis les seuls qu'on puisse suivre, il en imagine quelques autres qui pourraient avoir autant d'efficacité. Si l'on est curieux de voir le détail de ces opérations, on les trouvera développées dans le premier volume [1] du recueil d'antiquités que M. le comte de Caylus a fait paraître l'année suivante, et qu'il a dédié à l'Académie.

M. Lévesque de La Ravalière prit un parti opposé à M. le comte de Caylus ; il entreprit de prouver que ni les Grecs, ni les Romains, ni les Gaulois, ni les Francs n'avaient employé l'airain ou le cuivre pour les armes offensives. Il faut, selon lui, rejeter le témoignage des poëtes ; ils n'ont cherché qu'à embellir leurs poëmes par des fictions ; ce n'est pas chez eux qu'il faut puiser les vérités historiques. Hésiode [2] a divisé les premiers temps du monde en cinq âges ; l'âge d'airain est le troisième ; il précède celui des héros, et celui-ci précède l'âge de fer, qui n'est que le cinquième et le dernier. Homère a suivi la même idée : il place la scène du siége de Troie dans le siècle héroïque ; et c'est pour cette raison qu'il donne ordinairement à ses dieux et à ses héros, des armes d'airain. Cependant, malgré ce système poétique, la vérité historique échappe souvent à ces deux grands poëtes. Hésiode [3], dans la *Théogonie*, donne des armes de fer aux Titans combattant contre Jupiter ; il donne une massue de fer à Hercule [4]. Homère [5] parlant d'une guerre qui précéda celle de Troie, met une massue de fer entre les mains d'Aréïtoüs ; dans la guerre de Troie même, quoiqu'il emploie pour l'ordinaire des lances et des épées d'airain, il fait souvent mention d'armes de fer ; M. l'abbé Sallier en a recueilli un grand nombre de passages dont il a fait part à l'Académie ; et d'ailleurs Eustathe remarque

[1] P. 238. — [2] Opera et dies, v. 108. — [3] Vers. 864. — [4] Clyp. Herc. v. 128. — [5] Il. lib. 7, v. 141.

sur le deux cent trente-sixième vers du premier livre de l'Iliade, que par le mot χαλκὸς, Homère entend le fer même.

Si l'on consulte les premières annales du monde, on trouvera le fer mis en œuvre en même temps que l'airain par la huitième génération des hommes. Tubalcain, fils de Lamech, trouva l'art de travailler ces deux métaux : *Fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri.* La connaissance de ces arts ne resta pas ensevelie sous les eaux du déluge. Les mines de fer ainsi que celles d'airain étaient communes dans le pays de Chanaan. Moïse faisant aux Israélites l'éloge de cette terre, leur dit que le fer y est aussi commun que la pierre[1] : *terræ istius lapides ferrum sunt.* On le forgeait, on en faisait des haches, des instrumens de guerre et d'agriculture. L'Écriture sainte en rend témoignage en une infinité d'endroits : si le fer d'une hache se démanchait en coupant du bois[2], et qu'il allât tuer un homme, l'homicide involontaire pouvait, selon les lois de Moïse, se réfugier dans une ville d'asile. Les Philistins, pour ôter aux Israélites les moyens de leur faire la guerre, enlevèrent tous les artisans en fer[3], *porrò faber ferrarius non inveniebatur in omni terrâ Israël ; caverant enim Philistiim, ne fortè facerent Hebræi gladium aut lanceam*[4]. La lance de Goliath était armée de fer, et ce fer pesait six cents sicles, *ipsum autem ferrum hastæ ejus, sexcentos siclos habebat ferri.* Le fer était donc le métal qu'on employait dès-lors pour l'offensive. L'airain ne servait que pour les armes défensives[5], *et cassis æreа super caput ejus, et loricâ squammatâ induebatur. Porrò pondus loricæ ejus quinque millia siclorum æris erat, et ocreas æreas habebat in cruribus, et clypeus æreus tegebat humeros ejus*, dit l'Écriture sainte en décrivant l'armure de Goliath.

Puisque les Phéniciens, possesseurs de la terre de Chanaan, avaient de toute antiquité l'usage du fer, et que ce sont ces mêmes Phéniciens qui ont apporté les arts dans la Grèce, selon Hérodote[6], il est indubitable qu'ils ont enseigné aux Grecs l'art de travailler le fer, et d'en fabriquer des armes. Cette opinion de M. de La Ravalière est bien mieux fondée que celle du P. Montfaucon[7] et de M. Newton[8], qui, entraînés par l'autorité de Pline, prétendent que les armes offensives furent anciennement d'airain ; les Grecs ayant appris des Phéniciens la nature et l'usage des métaux, ils ne purent ignorer, dès les premiers temps, que le fer est le métal le plus propre pour les haches, les épées, les lances meurtrières : aussi leur ancienne histoire

[1] Deut. cap. 8, v. 9. — [2] Ibid. cap. 19, v. 5. — [3] Reg. lib. 1, cap. 13, v. 19. — [4] Ibid. cap. 17, v. 7. — [5] Ibid. v. 5 et 6. — [6] Lib. 1 et 5. — [7] Antiq. expliq. t. 4, part. 2. — [8] Chron. des anc. royaum. traduct. p. 154.

nous montre-t-elle partout des armes de fer. Dans l'explication de l'oracle rendu au sujet de la sépulture d'Oreste, Hérodote[1] dit que le fer a été forgé pour le malheur des hommes. Crésus voit en songe son fils Atys percé par une pointe de fer; aussitôt, pour éviter l'effet de ce pronostic funeste, il fait enlever des appartemens de son fils les javelots, les lances et toutes les armes offensives. Hérodote[2] ne donne des armes d'airain qu'aux Massagètes; et sans entrer dans la discussion de ce passage, on peut dire qu'il ne fait cette remarque[3] que parce que cet usage était extraordinaire et propre à ces peuples. Dans l'armée d'Alexandre brillait le fer et l'airain, dit Q. Curce[4], *equis virisque ferro atque ære fulgentibus;* les casques, les cuirasses, les boucliers étaient d'airain; les lances, les javelots, les épées de fer.

M. de La Ravalière passe des Grecs aux Romains. Rome, dès sa naissance, n'eut que des épées de fer; les trois Horaces et les trois Curiaces décident avec le fer l'empire de leur patrie[5], *Trigemini pro patria dimicant ferro.* A la fin de la république, les javelots étaient de fer; « le fer de nos javelots, dit César[6], en perçant les écus des Gaulois, se recourbait, et les attachait les uns aux autres, » *eorum scutis uno ictu pilorum transfixis et colligatis, cùm ferrum se inflexisset,* etc. Il est inutile de multiplier les passages, ils s'offrent en foule dans l'histoire de Rome: en voici un seul qui contient le résultat de tous les autres. Pline[7] ne parle point des armes offensives dans le détail des ouvrages auxquels les Romains employaient l'airain ou le cuivre; mais quand il vient à parler du fer: « C'est[8], dit-il, le plus utile et le » plus nuisible des métaux; utile, il sert à sillonner la terre, à » façonner la vigne, à élaguer les arbres, à tailler la pierre, à » construire les maisons; il est nuisible, puisqu'il fait la guerre » et le carnage, on le manie de près, on le darde de la main, » on le lance avec les machines, on lui donne des ailes, la rage » des hommes n'a rien imaginé de plus prompt et de plus fu- » rieux. » L'auteur nomme ensuite quelques unes des mines d'où les Romains tiraient le fer. Le Norique, aujourd'hui partie de la Bavière et de l'Autriche, leur donnait le meilleur pour les épées; Horace[9], pour désigner les plus fortes épées, dit *Noricus ensis.*

Des Grecs et des Romains, M. de La Ravalière passe aux Gaulois, aux Barbares, et enfin aux Francs; il ne voit que du fer dans les armes offensives de toutes ces nations. Les Gaulois,

[1] Lib. 1. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Lib. 3, cap. 3. — [5] Tit.-Liv. lib. 1. — [6] Cæs. de bell. Gall. lib. 1. — [7] Lib. 34. — [8] Ibid. cap. 39, edit. Hard. — [9] Od. lib. 1, v. 16.

dit Tite-Live, naissaient au milieu des armes, et pour ainsi dire le fer à la main, *Galli inter ferrum et arma nati.* L'abondance des mines de fer dans la Gaule rendait aisée et commune la fabrique du fer pour les armes, *apud Gallos magnæ sunt ferrariæ*, dit César[1]. Les Germains, suivant Tacite[2], se servaient de piques armées de fer, *hastas gerunt angusto et brevi ferro.* Il est ordonné par la loi salique[3], que l'ingénu qui en blesse un autre jusqu'au sang avec le bâton, soit puni et amendé, comme l'est celui qui a blessé jusqu'au sang avec l'épée désignée par le mot *ferramentum : culpam componat, quantum si eumdem ferramento vulnerasset.* L'épée trouvée dans le tombeau de Childéric était de fer; Théodoric, roi d'Italie[4], félicitant Clovis de sa victoire sur les Allemands, lui écrivait, « vous devez être content d'avoir soumis par le fer une nation innombrable : « *sufficiat innumerabilem nationem partim ferro, partim servitio subjugatam.* Ce n'est pas que les Francs ignorassent l'usage du cuivre; ils l'employaient aux ustensiles auxquels il est propre; les chaudières qui servaient à l'épreuve de l'eau bouillante étaient de cuivre[5]; *de manu ab æneo redimenda.* Mais pour les armes offensives, ils ne connaissaient que le fer.

Après avoir prouvé que chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, les Francs, et les autres barbares, le cuivre n'était point d'usage pour les armes offensives, M. de La Ravalière considère les épées, la roue et les autres pièces trouvées à Gensac. Il ne donne ses idées que pour des conjectures qu'il n'ose garantir. Il remarque d'abord que l'ouvrage n'en est pas assez parfait pour paraître au-dessus de l'habileté des fondeurs français du douzième ou treizième siècle. Les épées ressemblent, par leur forme, à celles qui sont sur les sceaux, sur les écus, sur les tombeaux des anciens cavaliers français. La lame a plus de six lignes d'épaisseur; le tranchant en est mou, non affilé; la pointe de celles qui sont pointues est grossière et arrondie; elles n'ont été ni écrouées, ni rebattues; quelques unes ont de la rebarbe; le grain en est sablonneux; les poignées et les lames paraissent du même jet; le métal est si cassant, que deux des lames ont perdu leurs poignées; les poignées qui restent sont fort courtes; il n'y en a qu'une seule qu'un homme puisse tenir commodément; les autres ne conviendraient qu'à des mains d'enfans.

Entre ces épées, les unes sont plus longues, les autres plus courtes; il y en a une un peu recourbée en façon de sabre; les autres sont droites comme nos couteaux de chasse. Ces différences, et plusieurs autres encore, font voir que chacune de ces

[1] De bell. Gall. lib. 7. — [2] De mor. Germ. — [3] Tit. 11, art. 6. — [4] Cassiod. lib. 2, ep. 41. — [5] Lex Sal. tit. 56, art. 1; tit. 59, art. 1.

épées était pour un cavalier particulier, et qu'elles n'ont pas appartenu à la même troupe.

Ce que l'on prend pour une petite roue, peut être une grande poulie. Le travail de cette pièce est d'un assez bon goût; elle fut fondue d'un seul jet. Ce sera la roue d'un char fort bas, ou la poulie d'une grande machine. Les autres pièces peuvent être des branches de poignées d'épées et des pièces de harnais, telles que des gourmettes, des bossettes ; il y a une agrafe.

Ces débris ont paru à M. de La Ravalière des monumens de fêtes et d'exercices de chevalerie, tels que les tournois et les joutes, qui furent très-communes aux douzième et treizième siècles. Il est vrai que de tous les auteurs qui en ont parlé, aucun n'a remarqué que les combattans eussent quelquefois des armes de cuivre. Mais si l'on fait attention que ces tournois n'étaient que l'image de la guerre, on ne s'étonnera point que les chevaliers y prissent, par esprit de magnificence, des armes plus riches et plus éclatantes que les armes ordinaires. L'auteur[1] des *mœurs et des coutumes des Français dans les premiers temps de la monarchie*, a dit « qu'aux tournois les lances étaient sans fer, les épées sans taillant ni pointe ; elles étaient souvent de bois, et quelquefois on n'y avait que des cannes. » Les armes de cuivre auraient encore bien moins dégradé les tournois que les épées de bois et les cannes.

M. l'abbé Barthelemy a pris un parti mitoyen ; il convient avec M. le comte de Caylus que ces armes sont antiques ; il ne nie pas absolument qu'elles soient romaines ; mais il est plus disposé à croire qu'elles ont appartenu à des Francs vers le temps de Childéric. Il établit dans son mémoire trois points d'antiquité, dont nous allons donner le précis ; 1°. les premières armes des Grecs ont été de cuivre ; 2°. les armes de fer se sont introduites avant le siècle d'Hésiode et d'Homère, vers le temps de la guerre de Troie ; 3°. dans les siècles suivans les auteurs grecs et les auteurs latins ne parlent point d'armes de cuivre comme étant actuellement en usage dans leurs nations ; mais quelques nations étrangères s'en servaient. On se souviendra qu'il n'est question ici que des armes offiensives.

1°. Les premières armes des Grecs ont été de cuivre ; le témoignage d'Hésiode y est précis. En décrivant l'âge d'airain, il dit que les hommes étaient alors durs, robustes, altérés de sang et de carnage ;

Οἷσιν Ἄρηος
Ἔργ' ἐμέλε στονόεντα καὶ ὕβριες[2].

[1] L'abbé Le Gendre, p. 81. — [2] Opera et dies, v. 144.

Il ajoute que leurs armes étaient de cuivre, de même que les ferrures des maisons et les instrumens de labourage, parce que de leur temps on ne connaissait pas encore le fer.

Τοῖς δ' ἦν χάλκεα μὲν τεύχεα, χάλκεοι δέ τε οἶκοι,
Χαλκῷ δ' ἐργάζοντο· μέλας δ' οὐκ ἔστε σίδηρος [1].

Les scoliastes d'Hésiode prennent ce passage à la lettre. *Les hommes de ce siècle*, dit Proclus [2], *s'appliquaient à des travaux propres à entretenir les forces du corps, et négligeant les autres exercices, ils s'attachaient au métier des armes. Ils y employaient le cuivre; et comme ce métal est mou par sa nature, ils le rendaient dur par le moyen de la trempe; mais le secret s'en étant perdu dans la suite, on a substitué les armes de fer à celles de cuivre.* Eustathe vient à l'appui de ce sentiment. *Homère* [3], dit-il, *emploie le terme d'airain pour désigner le fer, parce qu'anciennement on s'était servi du premier de ces métaux, et qu'on le trempait pour l'employer aux mêmes usages auxquels on employait le fer;* et il cite à ce propos le passage d'Hésiode que nous venons de rapporter. Sur le troisième livre de l'Iliade [4], le même Eustathe citant plusieurs exemples de noms qui avaient rapport à d'anciens usages, dit que le casque s'appelait κυνέη, parce qu'on se servait d'abord de peau de chien pour se couvrir la tête; et que de même, quand on donne le nom de cuivre aux armes offensives, on fait allusion à l'usage où l'on était anciennement de tremper le cuivre et de l'aiguiser pour en fabriquer des armes. C'est pour la même raison que l'ouvrier en toute espèce de métaux, s'appelle dans Homère [5] χαλκεύς; ἀπὸ τοῦ πρώτου φανέντος μετάλλου, dit Eustathe. Il est inutile de citer plusieurs autres passages, où ce savant commentateur établit que les premières armes furent de cuivre.

2°. Ces mêmes autorités prouvent que les armes étaient de fer au temps d'Homère et d'Hésiode; et selon Eustathe on n'y employait plus d'autre métal dès le temps de la guerre de Troie. Cependant Pausanias a cru le contraire [6]. Il dit qu'Anaxandride régnant à Lacédémone, c'est-à-dire vers l'an 560 avant J. C., l'oracle ordonna aux Lacédémoniens de chercher les ossemens d'Oreste, et qu'il leur indiqua d'une manière énigmatique le lieu où ils les trouveraient. Ce devait être dans un endroit de l'Arcadie où soufflaient deux vents impétueux, et où l'on voyait la cause des malheurs des hommes. Un Spartiate nommé Lichas, chargé de cette recherche, entra dans la boutique d'un forgeron,

[1] Opera et dies, v. 149. — [2] Proclus. ibid. — [3] Il. lib. 1, v. 236. — [4] V. 337. — [5] Odyss. lib. 3, v. 433. — [6] Lacon. p. 210.

ἐν οἰκίῳ χαλκέως ; et comparant les paroles de l'oracle avec les objets qui se présentaient à sa vue, il comprit que sa mission était remplie ; que les vents dont la Pythie avait parlé, étaient les deux soufflets, et que cette cause du malheur des hommes, πῆμα, n'était autre chose que le fer. *Car*, dit Pausanias, *on se servait déjà de fer dans les combats ; et si*, ajoute-t-il, *les circonstances de la découverte annoncée par l'oracle eussent dû se prendre du temps de la mort d'Oreste, alors par le mot πῆμα il aurait fallu entendre le cuivre.* Quelques lignes après il observe qu'on apprend d'Homère que dans les temps héroïques toutes les armes étaient de cuivre, *et c'est*, dit-il, *ce qui se trouve confirmé par la lance d'Achille, qui est suspendue dans le temple de Minerve à Phasélis, et par l'épée de Memnon qu'on voit dans le temple d'Esculape à Nicomédie ; la pointe et l'extrémité inférieure de la lance sont de cuivre, et l'épée est toute entière de ce métal.* Phanias, cité par Athénée[1], rapportait, dans son histoire des tyrans de Sicile, que sur un poignard de cuivre qu'il avait vu dans un temple, il avait trouvé une inscription où il était dit que cette arme avait servi dans la guerre de Troie à Hélicaon, fils d'Anténor. Comment concilier l'opinion de Pausanias avec les passages d'Hésiode et d'Homère, où il est parlé d'armes de fer, et avec celle d'Eustathe, qui prétend que les héros n'en avaient point d'autres devant Troie ? M. l'abbé Barthelemy corrige et modifie ces deux opinions l'une par l'autre. Selon Strabon, tous les auteurs convenaient que l'art de forger le fer devait son origine aux Dactyles Idéens ; et la chronique de Paros place cette découverte à l'an 215 avant la guerre de Troie. Or après avoir connu ce métal, quel temps n'aura-t-il pas fallu, soit pour le rendre propre à faire des armes, soit pour donner à ces armes de la supériorité sur les armes de cuivre, accréditées par un long usage. La plupart des arts restent pendant plusieurs siècles dans une espèce d'enfance. Sans donner à celui de forger le fer des progrès trop lents ou trop rapides, ne peut-on pas dire que ce n'est que peu de temps avant la guerre de Troie qu'il a été assez perfectionné pour produire des armes nouvelles ; que pendant cette guerre les armes d'airain n'avaient pas encore entièrement cédé la place aux armes de cuivre, et que celles-ci n'ont disparu tout-à-fait dans la Grèce que quelque temps après ? Hésiode dit qu'avant l'âge des héros, les armes d'airain étaient seules en usage : son témoignage est précis, et n'admet point de modification. Homère, dans le récit des combats de Troie, parle d'armes d'airain et d'armes de fer : Pausanias n'y voit que le premier de ces deux métaux ; Eustathe et Didyme n'admettent

[1] Lib. 6, p. 232.

que le second. Prolonger l'usage des armes d'airain jusqu'à la guerre de Troie, et y joindre les armes de fer qui devaient s'être introduites un peu avant ce temps-là, c'est prendre le tempérament le plus raisonnable.

3°. On ne voit rien dans les auteurs qui donne lieu de croire que dans les siècles suivans les armes d'airain aient été en usage chez les Grecs, ni chez les Romains; mais elles furent employées par quelques nations étrangères. Strabon[1], en parlant des Lusitaniens, dit que quelques uns se servaient de lances dont la pointe était d'airain. Le même auteur[2] dit que les arcs des Massagètes, leurs épées, leurs cuirasses et leurs *sagares*, ou haches à deux tranchans, étaient de cuivre, parce que leur pays fournissait très-peu de fer, et qu'il produisait de l'or et de l'airain en abondance. Hérodote[3] avait fait la même remarque.

Cependant, dit M. l'abbé Barthelemy, les Romains avaient le secret de rendre l'airain dur et tranchant. Plusieurs coins de leurs médailles, qui sont venus jusqu'à nous, prouvent qu'ils savaient communiquer la dureté à l'airain; il savaient aussi le rendre tranchant, puisqu'ils l'employaient pour des couteaux de sacrifices, et pour raser la tête des prêtres de Jupiter[4]. Au contraire ils ne connaissaient qu'imparfaitement le secret de tremper le fer. Suidas[5], dans un passage attribué à Polybe par Juste-Lipse, Casaubon, M. de Valois et Kuster, dit que les Romains, en empruntant des Espagnols la forme de leur épée, n'avaient pas su donner au fer la même dureté.

Mais, ajoute M. l'abbé Barthelemy, si à cause du silence des auteurs, on refuse de croire que les Romains se soient jamais servi d'armes de cuivre, on pourrait attribuer à des Francs établis dans les Gaules celles qu'on a trouvées à Gensac. Cette conjecture se confirme par les raisons suivantes.

1°. Avec les épées dont il est question, on a trouvé des restes de harnais : or l'usage d'enterrer le cavalier avec le cheval était particulier aux Germains dont les Francs sont sortis. Tacite dit des Germains[6], *struem rogi nec vestibus nec odoribus cumulant : sua cuique arma ; quorumdam igni et equus adjicitur.* On a trouvé dans le tombeau de Childéric des indices certains que le cheval de ce prince avait été enterré avec lui.

2°. Ces épées de cuivre se trouvent assez communément dans certains cantons de l'Allemagne. En 1699, Christianus Dethlerus Rhodius, pasteur de l'église de Bamstelle, dans le Holstein, ayant fait fouiller dans la terre, trouva une portion de lame d'airain de sept pouces et demi de long, et de deux pouces de

[1] Lib. 2. — [2] Lib. 11. — [3] Lib. 1. — [4] Macrob. sat. lib. 5, cap. 19. — [5] Suid. in Μάχαιρα. — [6] De mor. Germ. cap. 26.

large ; une épée de cuivre longue de deux pieds sept pouces, dont la poignée et le fourreau étaient de bois, et une autre épée qui était toute de cuivre. Ces deux épées sont gravées dans un journal intitulé *Nova litteraria maris Balthici, année* 1699. Elles ressemblent extrêmement à celles qu'on a présentées à l'Académie. Rhodius, qui avait vu beaucoup de monumens pareils, soutient que ces armes ont servi dans les combats, et cite un grand nombre de littérateurs qui pensent la même chose. Jacques Mellen, ministre de l'Église de Lubec, dans une lettre écrite en 1699, et insérée dans le même journal, prouve que l'usage du fer est plus récent dans le Nord que celui du cuivre. Il observe que Rudbek est du même sentiment, et que pour le confirmer il cite une hache de cuivre que l'on conservait dans le cabinet royal, et une épée de même métal. Enfin un savant de Westphalie remarque, dans un mémoire qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, qu'on trouve communément des épées de cuivre dans le pays qu'il habite. Or, suivant plusieurs auteurs [1], la première habitation des Francs était aux environs de la mer Baltique, et en particulier dans le Holstein. Ernoldus Vigellus, dans un poëme dédié à Louis-le-Débonnaire, dit que les Francs étaient compatriotes des Danois, et qu'ils descendaient d'eux. Il est certain du moins qu'avant que de passer dans les Gaules, ils se sont établis dans la Westphalie et aux environs. On trouve des épées de cuivre en France, en Westphalie et vers la mer Baltique ; n'en peut-on pas conclure que les Francs s'en sont servis quelquefois ?

Il faut observer encore que les épées de cuivre qu'on découvre dans le Nord ne sont pas toujours jointes avec des squelettes ou des ossemens ; mais que bien souvent elles sont entassées les unes sur les autres dans des buttes ou dans des collines. Les savans de ces cantons les regardent alors comme des espèces de cénotaphes construits en l'honneur des héros de la nation. Les armes déterrées à Gensac se sont trouvées ensemble dans un trou creusé auprès d'une montagne.

Un homme de lettres adressa encore à l'Académie un mémoire sur ces mêmes armes : il y prouvait, par les mêmes raisons que M. de La Ravalière, que le fer a été employé à la fabrique des armes offensives dès la première antiquité ; il trouve cet usage établi chez les Chinois [2] dès l'an 2940 avant J. C. Il conjecture que le lieu où ont été déterrées les armes en question, était la sépulture de quelque Gaulois considérable et peut-être d'un *essedarius*. On sait que les *essèdes* étaient des chars mi-

[1] Anonyme de Ravenne. — [2] Annales de la Chine, traduites par le P. du Mailla, manuscr.

litaires fort usités chez les Gaulois ; les roues en étaient de cuivre argenté chez les Bituriges, au rapport de Pline [1]. La roue présentée à l'Académie pouvait fort bien avoir servi à quelqu'un de ces anciens chars. La circonférence en était fort large, et creusée d'environ deux pouces et demi, comme pour y enfermer un cercle de bois, et y appliquer ensuite des bandes de fer, sans quoi le cuivre roulant sur la pierre, aurait été bientôt usé ; les rayons étaient creux, et la circonférence percée de petits trous, pour faire passer dans les rayons de grosses chevilles tarotées, dont la tête s'enfonçait dans le bois, et l'autre bout était arrêté en dedans du moyeu par un écrou. Les trous des côtés de la circonférence, servaient à ficher des clous horizontalement pour retenir le bois. Ces roues étaient fort basses, pouvant avoir avec le bois et la ferrure, trente-trois pouces de diamètre ; parce que ces chars des Gaulois devaient être fort peu élevés de terre, pour leur donner la facilité de descendre et de remonter au milieu des combats, comme c'était leur coutume. On a trouvé avec ces roues, l'équipage de deux chevaux ; et Diodore de Sicile appelle ces chars des Gaulois, *συνωρίδας*. Les épées étaient les armes de combat de cet *essedarius ;* il les avait fait faire de cuivre par un goût de magnificence : la fragilité de ces épées obligeait l'essédaire d'en multiplier le nombre. Tous les historiens rapportent cette coutume des Gaulois de brûler et d'enterrer à leurs funérailles les armes du mort avec ce qu'il avait de plus précieux.

MÉMOIRE

SUR LES DIFFÉRENTES FAÇONS

DE TRAVAILLER ET D'EMPLOYER LE VERRE (1).

On peut voir dans Pline (l. XXXVI, sect. 65) tout ce qui a rapport à l'origine du verre, aux diverses matières qui entraient dans sa composition, et à la manière dont on le cuisait. On se borne ici à désigner les différentes façons de le travailler, et les divers usages auxquels on l'employait.

[1] Lib. 34, cap. 48.

(1) Ce mémoire fut rédigé, en 1755, par Barthelemy, qui était alors à Florence, et envoyé par lui au comte de Caylus. Voyez le *Voyage en Italie*, lettre IV^e^. au comte de Caylus, t. 3, p. 516.

Il y avait du verre fait au souffle. *Aliud flatu figuratur*, dit Pline dans l'endroit cité.

Il y en avait une sorte qui était faite au tour. (Pline, *ibid;* et Martial, épigr. 94.) Les verres faits de cette façon s'appelaient *calices audaces*. C'est le titre de cette épigramme.

Nos sumus audacis plebeia toreumata vitri.

Le mot *plebeia* fait voir qu'ils étaient d'un très-bas prix. Ils résistaient à l'eau bouillante, parce qu'ils devaient être plus forts.

Nostra nec ardenti gemma feritur aqua.
MART. *ibid.*

Il y avait enfin des verres ciselés. (Pline, dans l'endroit cité.) Achille-Tatius (l. II des Amours de Clitophon et de Leucippe): *A glauci Chii cratere alterum poculum adhibuit. E cœlato id vitro erat, ejusque vites in eo ipso natæ coronabant, à quibus rami passim pendebant; omnes acerbi sicco poculo, immisso autem vino paulatim rubentes et maturi: inter racemos verò Bacchus effectus erat ut vitem coloret.*

Il fallait apporter à ce travail beaucoup d'exactitude et de précaution. Mart. (l. XIV, épigr. 115, qui a pour sujet *Calices vitrei*):

Adspicis ingenium Nili, quibus addere plura,
Dum cupit, ah quoties perdidit auctor opus!

Ce passage fait voir en même temps que les Egyptiens étaient habiles à ciseler le verre. C'est d'eux que les Romains tiraient leurs plus beaux vases en cette matière, et l'empereur Aurélien (*Vopiscus in Aurel.* c. 46) les obligea d'en fournir tous les ans une certaine quantité. *Vectigal ex Ægypto urbi* (*Romæ*) *vitri chartæ*, etc. *constituit*. Ce n'est pas que les Romains ne connussent parfaitement plusieurs parties de la verrerie; ils avaient trouvé des facilités non-seulement pour la fabrique du verre, mais pour les couleurs qu'on y appliquait. C'est Strabon qui le rapporte (liv. XVI): *Audivi... Romæ multa et ad colores* (*vitri*), *et ad operum facilitatem inveniri*, etc.

Ferunt (dit Pline dans le liv. XXXVI, sect. 65) *Tiberio principe excogitatum vitri temperamentum ut flexibile esset, et totam officinam artificis ejus abolitam ne æris, argenti, auri metallis pretia detraherentur, eaque fama crebrior diù quàm certior fuit.* Le même fait est raconté un peu différemment par Dion (liv. LVII): *Is rursùs ad principem accedens supplexque factus vitreum poculum consulto abjecit fractumque manibus subegit ac subito refecit, sperans eo se veniam impetraturum; verùm necari ob id jussus est.*

Outre les différentes sortes de vases qu'on faisait en verre, on faisait servir cette matière à beaucoup d'autres usages.

Si nous en croyons Pappus d'Alexandrie, auteur du quatrième siècle, Archimède avait fait une sphère de verre, *vitreum cœlum*, qui représentait les mouvemens, les intervalles et les proportions des corps célestes.

On couvrait les murailles d'une maison avec des carrés de verre qu'on appelait *quadraturæ vitreæ*. Sénèque (epist. 86) : *Ac nunc quis est qui sic lavari sustineat? Pauper sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserunt, nisi vitro absconditur camera.*

Vospicus rapporte que Firmus, un des tyrans qui s'élevèrent contre Gallien, avait fait couvrir toute sa maison de pareilles pièces de verre liées ensemble par un mastic. *De hujus divitiis multa dicuntur, nam et vitreis quadraturis bitumine, aliisque medicamentis insertis domum induxisse perhibetur.* Au théâtre de M. Scaurus, la partie inférieure du bâtiment, qu'on appelait *la scène*, était de marbre, celle du milieu était ornée de ces plaques de verre, celle d'en haut était de planches dorées. *Ima pars scenæ è marmore fuit, media è vitro, inaudito etiam postea genere luxuriæ, summa è tabulis inauratis.*

Pline dit dans un autre endroit (liv. XXXVI, sect. 64) qu'Agrippa n'aurait pas manqué de mettre dans ses thermes de ces chambres ornées de verre, si cet usage eût été alors introduit, ou du moins si on l'eût transporté de la scène à d'autres édifices. *Non dubiè vitreas facturus cameras, si prius inventum id fuisset, aut à parietibus scenæ, ut diximus, Scauri pervenisset in cameras.*

L'abbé Buonaroti a fait graver dans ses observations sur les médaillons du cardinal Carpegna, une table carrée de verre, qui pourrait bien être une de ces plaques appelées *quadraturæ vitreæ*, dont les anciens couvraient leurs murailles. On en trouvera le dessin à la page 495, et on consultera la page 16 de la préface, où il en est parlé.

Un passage d'Hérodote (liv. III, page 168) semble supposer que les Ethiopiens mettaient leurs morts dans des cercueils de verre. *Post hanc inspexére eorum conditiora quæ dicuntur è vitro esse constructa. Postquam mortuum... arefecerunt, totum gypso inducunt, picturâque exornantes exhibent, quoàd fieri potest, effigiem ejus; deinde cippum è vitro quod apud illos multum et labori aptum effoditur circumdant, in cujus medio mortuus perlucet, nihil neque odoris ingrati, neque fœditatis illius præbens*, etc.

Thucydide, dans le livre III de son Histoire, en parlant de la

manière dont les Ethiopiens ensevelissaient leurs morts : « Les uns, dit-il, les jettent dans la rivière; les autres les conservent dans leurs maisons, après les avoir comme enduits d'une couche de verre. » *Alii circumfuso illos vitro domi conservant.*

Je rapporte un autre passage du même auteur, tiré du second livre. *Sepulturas mortuorum peculiari Æthiopes ritu instituunt. Cadaver enim salitum et multo vitro circumfusum in cippo statuunt, ut per vitrum defuncti corpus videri queat, sicut Herodotus scriptum reliquit; at Ctesias Cnidius nugari eum confirmat; ostendens saliri quidem cadaver, sed nudis corporibus vitrum nequaquam circumfundi. Nam sic futurum ut ambusta et prorsùs fœdata similitudinem retinere nequeant, ideò cavam ex auro statuam conflari, circa quam, cadavere incluso; vitrum tandem liquitur, et hâc edito positâ loco, speciem mortuo similem per vitrum exhiberi; atque eo modo ditiorum funera curari tradit, tenuioris autem fortunæ hominibus argenteas poni statuas, pauperibus fictiles, et abunde sal vitri cunctis esse quod plurimum ejus gignatur in Æthiopiâ, et passim incolis sit obvium.*

Ces passages renferment quelques difficultés. D'un côté, ils semblent dire que le verre dans lequel on cachait les corps des morts était un verre ordinaire, et avait été jeté en fonte; d'un autre côté, en disant qu'on trouvait facilement ce verre dans la terre en Ethiopie, ils donnent lieu de croire qu'ils n'entendaient parler que de la pierre spéculaire. Bochard, dans son *Hierozoïcon* (*part. poster., lib. VI, c.* 16), ne veut point que ce soit cette pierre, parce que, suivant lui, elle n'aurait pas suffi à fournir des cercueils à tous les morts. Arrien (*lib. XVI, c.* 4) marque expressément qu'on n'en trouvait que dans un coin de l'Ethiopie. Bochard, après avoir apporté quelques autres raisons, prétend que, par le verre fossile dont parlent les anciens, il faut entendre une espèce de cristal qu'on trouvait fort communément en Ethiopie. J'aimerais mieux penser que ces sortes de cercueils étaient d'un verre ordinaire, et qu'Hérodote et Ctésias l'ont confondu mal à propos avec la pierre spéculaire.

Pline, en parlant des pierres précieuses, dit (liv. XXXVII, sect. 26) : *Adulterantur vitro simillimæ, sed certè deprehenduntur, sicut aliæ gemmæ factitiæ.*

Trébellius Pollion (*in Gallien.*) raconte qu'un lapidaire ayant vendu à l'impératrice des pierres de verre pour de véritables pierres précieuses, elle reconnut la fraude; et comme elle voulait en tirer vengeance, l'empereur Gallien ordonna qu'on exposât le lapidaire à un lion, et dit secrètement qu'on lâchât de la cage, non un lion, mais un chapon. Tous les spectateurs étant surpris d'un fait si singulier, l'empereur leur fit dire que

l'imposteur avait été puni par une imposture. *Imposturam fecit et passus est.*

La différence qui se trouvait entre les pierres de verre et les pierres précieuses avait donné lieu à un proverbe qu'on appliquait dans toutes les occasions où il s'agissait de comparer le vrai avec le faux, ou le bon avec le mauvais. Tertullien, dans le chap. 4 de son livre aux martyrs : *Tanti vitreum quanti margaritum.* S. Jérôme rapporte souvent ce proverbe dans ses épîtres. Dans celle qu'il écrit à Léta : *Si tanti vitrum, quare non majoris sit pretii margaritum?* (*Voyez* aussi son épître à Démétriade, etc.)

Bède (liv. I *de Wiremuthensi monasterio*, c. 5) : *Misit legatarios in Galliam qui vitri factores, artifices videlicet Britanniis ea tenus incognitos, ad cancellandos ecclesiæ porticus et cœnaculorum ejus fenestras abducerent.*

Saumaise a dit dans ses *Exercitationes in Solinum* (p. 1095) : *Vitrearum fenestrarum meminit Hieronimus, quæ vitro in tenues laminas fuso obductæ erant.* M. Ducange, dans son dictionnaire de la basse latinité, et M. Hoffmann, dans son dictionnaire de l'antiquité, ont dit la même chose que Saumaise. Aucun de ces auteurs n'a cité l'endroit où S. Jérôme parle de ces fenêtres, et jusqu'ici je l'ai cherché en vain.

Comme les Romains avaient l'art de peindre sur le verre, et qu'on ne voit pas qu'ils aient appliqué des couleurs sur la pierre spéculaire, peut-être faut-il entendre d'une fenêtre de verre ce que Martial dit dans l'épigramme 19e du livre XI :

Donasti, lupe, rus sub urbe nobis,
Sed rus est mihi magnus in fenestrâ.

Vitruve, dans son livre VII, chap. 14 : *Propter inopiam coloris indici cretam selinusiam aut annulariam, vitrumque... inficientes, imitationem faciunt indici coloris.*

Suivant Casaubon (*Not. ad Vopiscum*), l'auteur de l'Histoire apostolique raconte qu'il y avait, dans une maison, des colonnes de verre d'une grosseur surprenante.

Il nous reste plusieurs morceaux de peinture antique, exécutés en mosaïque. On sait que cette sorte de peinture était faite avec de petites pierres coloriées et des aiguilles de verre compassées et rapportées ensemble. Tel est le grand morceau de mosaïque qu'on trouve dans le palais que les Barberins ont fait bâtir dans la ville de Palestrine : c'est une espèce de carte géographique de l'Egypte. Le cardinal Barberin l'a fait graver en quatre feuilles ; on le trouve en petit dans le *Latium* du P. Kircher.

M. Buonaroti, dans ses médaillons du cardinal Carpegna, a fait graver (p. 305) un vase de verre qui représente trois têtes, vraisemblablement d'un mari, de sa femme et de leur fils; le dessin en est fini. *Voyez* la préface, pag. 17.

MÉMOIRE

LU A LA COMMISSION DES MONUMENS,

SUR

LES MOYENS DE CONSERVER CEUX DE FRANCE.

Les objets qu'on se propose de conserver en donnant une nouvelle destination aux maisons ecclésiastiques supprimées, consistent en livres, manuscrits, médailles, pierres gravées, vases, statues, bustes, tombeaux, tableaux, dessins, estampes, tous les morceaux enfin qui ont rapport à l'histoire naturelle, ou aux arts mécaniques.

Il semble que le moyen le moins dispendieux et le plus utile serait d'établir dans une ville de chaque département, soit qu'elle en fût le chef-lieu, soit qu'elle ne fît que partie d'un district, un muséum où l'on rassemblerait d'abord une grande partie de ces richesses éparses. Une des maisons supprimées serait destinée à les recevoir; la municipalité en confierait le soin à l'un de ses citoyens, qui commencerait par les distribuer en différentes pièces, à mesure qu'on les lui remettrait. Les tableaux seraient suspendus aux murs de l'église; les statues et autres ouvrages de sculpture seraient placés au-dessous des tableaux; les objets moins volumineux, tels que les livres, manuscrits, etc., dans des chambres particulières. Le garde parviendrait insensiblement à les mettre en ordre. Nous présumons que ce garde, nommé par ses concitoyens, se ferait un devoir de répondre à leur confiance, et d'acquérir des lumières pour justifier leur choix.

Il faut observer, en effet, que plusieurs villes principales, telles que Lyon, Aix, Toulouse, ayant déjà des bibliothèques ou des cabinets d'histoire naturelle et d'antiquités, verraient avec plaisir augmenter, par de nouvelles richesses, les trésors qu'elles possèdent; que d'autres, telles que Marseille, Dijon, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, la Rochelle, ayant des aca-

démies, il s'y trouverait quelque homme de lettres qui se chargerait volontiers de la direction du muséum.

Si cependant, aux motifs de zèle et d'honneur, il en fallait ajouter d'autres, la municipalité pourrait accorder au garde un logement dans le muséum, et y joindre un léger traitement. Cette dépense et celle qu'occasionerait le transport et l'arrangement de tant de monumens divers, seraient compensées par deux avantages qu'en retirerait la municipalité. 1°. Un muséum placé dans une ville, n'offrît-il à l'instruction ou à la curiosité qu'un très-petit nombre d'objets intéressans; n'eût-il d'autre mérite que sa réputation naissante, attirerait, ou du moins arrêterait l'étranger que l'amour des lettres ou des arts fait voyager. Ceux qui ont parcouru l'Italie savent que dans toutes les villes, les moindres cabinets, les moindres dépôts ont fixé leur attention, et quelquefois fait prolonger leur séjour.

Un second avantage serait l'établissement de quatre-vingt-trois muséum pour propager les lumières et faire éclore les talens. Une longue expérience nous apprend que le hasard seul a décidé plus d'une fois la vocation d'un homme de lettres, et surtout celle d'un homme de génie. Vaucanson, âgé de dix à onze ans, vit un horloge de bois dont le rouage excita ses transports, et il dut à cette rencontre fortuite d'être le premier mécanicien de l'Europe.

Je ne donne que des aperçus; mais il est très-possible qu'une vive émulation s'établisse entre les villes enrichies d'un muséum; que dans chacune de ces villes, certains dépôts, comme celui de l'histoire naturelle, prennent des accroissemens considérables, par la facilité qu'on aura d'y recueillir les productions de la nature; que dans d'autres, des particuliers lèguent leurs cabinets ou leurs livres à un établissement consacré à l'utilité générale, comme cela est arrivé quelquefois; et qu'enfin les bienfaits d'un muséum deviennent de jour en jour plus sensibles dans les villes où il se trouvera des écoles d'instruction publique.

Je passe à une autre question. Faut-il laisser les départemens jouir de toutes leurs richesses littéraires? faut-il en transporter, dès à présent, une partie à Paris? Je pense qu'il est d'une mauvaise politique d'accumuler, dans une seule ville, tous les objets qui peuvent servir à l'instruction ou exciter la curiosité. En dépouiller les provinces, ce serait refroidir leur zèle. On en serait convaincu, si on savait combien les amateurs en tout genre sont jaloux et glorieux de posséder quelques raretés inconnues à la capitale. Cependant, comme il se peut que des raisons très-fortes exigent des exceptions, je reprends les différens articles qui font l'objet de ces réflexions.

1°. *Livres et manuscrits*. Je n'ai que de faibles lumières sur les bibliothèques des chapitres et des maisons religieuses qui ne subsisteront plus, et je vois ici des personnes qui en sont mieux instruites que moi.

2°. *Médailles*. Suivant les relations que j'ai eues dans les provinces, je crois qu'on trouvera très-peu de médailles dans les chapitres et monastères; que ces médailles sont communes, et qu'on peut sans risque les faire passer au muséum.

3°. *Pierres gravées, vases*, etc. Plusieurs des églises dont il s'agit conservent dans leur trésor des vases d'une matière précieuse, la plupart d'agathe, quelques uns ornés de bas-reliefs, et d'un beau travail; elles possèdent aussi des châsses, des reliquaires, des boîtes, des anneaux d'or où sont enchâssées des médailles d'or, des cornalines, des agathes, des sardoines et d'autres pierres de prix, dont quelques unes sont gravées. Si parmi ces objets il s'en trouvait qui ne fussent pas destinés au culte public, il serait essentiel de les envoyer à Paris, conjointement avec les vases dont j'ai parlé, à moins que, pour la facilité du transport, il ne parût plus convenable d'en détacher les médailles et les pierres précieuses pour les faire passer ici, où leur place leur serait naturellement assignée; savoir, les vases, médailles et pierres gravées, dans les suites des antiques, médailles et pierres gravées; les pierres non gravées dans le cabinet d'histoire naturelle. Il est inutile d'avertir que s'il se trouvait dans le trésor de semblables pierres détachées, il faudrait les joindre aux autres : il serait encore inutile d'avertir qu'on peut envoyer et garder provisoirement au muséum tous les objets énoncés dans cet article, si cela était plus commode.

Je propose de réserver pour Paris les vases et les pierres précieuses, parce que le transport en est facile; parce que de pareils objets, pour être conservés avec soin, doivent faire suite; parce que, pour être étudiés avec profit des naturalistes, des antiquaires et des graveurs, ils doivent être placés sous leurs yeux.

4°. *Inscriptions, statues, bustes*, etc. Les Romains en ont laissé un très-grand nombre en France, et surtout dans les provinces méridionales. Les inscriptions sont gravées sur des autels, sur des tombeaux ou sur de simples pierres. La moindre teinture de la langue latine et de l'histoire romaine suffit pour les reconnaître. On propose de les transporter toutes au muséum du département : on doit y transporter aussi les inscriptions du moyen âge. Quant aux statues et bustes, ceux qui appartiennent à des Saints peuvent être placés dans des églises, les autres au muséum.

5°. *Tombeaux et épitaphes.* Outre le respect que ces monumens ont toujours inspiré à toutes les nations, outre l'utilité dont ils peuvent être pour l'histoire et pour les arts, il est certainement de toute justice de conserver ceux des fondateurs des chapitres et des monastères, ceux des hommes célèbres, ceux des citoyens qui ont rendu des services à leur patrie, et ceux qui renferment des témoignages de la piété filiale.

On pourrait, dès à présent, les réunir tous et sans choix dans une des églises abandonnées, placer dans le milieu les tombes distinguées par la matière, le travail ou les figures dont elles ont ornées; revêtir les murs à l'intérieur et à l'extérieur des tablettes de marbre ou de pierres qui contiennent des épitaphes, de manière que dans la même ville ou dans le même département on trouvât un muséum qui renfermerait les productions de l'esprit, et un grand mausolée qui rappellerait des noms intéressans pour le département et pour les familles; de manière encore que tous ces noms seraient confondus, et qu'à Moulin, par exemple, à côté du superbe tombeau du maréchal de Montmorenci, on pût lire l'épitaphe d'un simple particulier qui aurait emporté en mourant les regrets de sa famille et de ses concitoyens.

Après une première dépense qui serait indispensable, quelque parti que l'on prenne, ce dépôt funèbre ne coûterait plus que l'entretien du bâtiment. Les clefs en seraient remises entre les mains d'un pauvre artisan, qui aurait soin de le tenir propre, et recevrait pour récompense un petit logement et des étrennes de la part des étrangers qui viendraient visiter ces lieux.

Avant tout, on pourrait proposer aux familles de retirer les mausolées et les épitaphes qui les intéressent; et si leur intention est de les laisser au dépôt, elles seront invitées à les y faire transporter.

Qu'on me permette encore une réflexion. Ces mausolées vénérables, exposés à tous les yeux, pourraient dans la suite produire une idée salutaire, et engager chaque municipalité à choisir, autour de la ville, un enclos où il ne serait permis d'enterrer que les citoyens qu'elle aurait jugé dignes de recevoir cet honneur.

Si le projet des mausolées est rejeté, il semble qu'on ne peut rien faire de mieux que de remettre aux directoires des districts le soin de veiller à la conservation des tombeaux et des épitaphes.

Quant aux autres objets mentionnés ci-dessus, j'ai cru que, pour s'assurer de leur conservation, en facilitant l'arrangement et le choix, et les rendre aussi utiles qu'ils pourront le devenir, il fallait les réunir dans un seul endroit. En attendant, je crois

que, pour fixer les opérations subséquentes, il faut demander les catalogues des livres, manuscrits, bijoux qui se trouveront dans les maisons supprimées.

RAPPORT

FAIT A LA COMMISSION TEMPORAIRE DES ARTS, EN JANVIER 1795,

SUR UNE ÉDITION COMPLÈTE

DES ŒUVRES DE WINKELMANN.

Citoyens, vous me demandez mon avis sur la nouvelle édition des *Œuvres de Winkelmann*. Je me fais un devoir de rendre justice aux travaux de cet excellent auteur. Il avait apporté en naissant les qualités qui pouvaient lui assurer la réputation dont il jouit, et il les consacra toutes à l'étude des monumens de l'antiquité.

Il se contenta d'abord d'y découvrir des faits, des usages et des allégories. Bientôt il y découvrit l'histoire de l'art depuis son enfance jusqu'à sa perfection. Il suivit avec obstination cette grande idée, et, rapprochant entre eux cette foule de monumens qui sont venus jusqu'à nous, il osa fixer le siècle et le pays qui les avaient produits, et s'éleva jusqu'à la notion du beau idéal, dont il se pénétra, et dont il pénétra tous ses lecteurs. De grands succès couronnèrent ses efforts; des erreurs inévitables armèrent les critiques. Mais ses erreurs, ainsi que ses découvertes, firent naître de nouvelles idées; et sous ce point de vue, il peut être regardé comme un des législateurs de la littérature.

Le citoyen Jansen, en réunissant dans son édition toutes les observations que de savans hommes ont faites sur les ouvrages de Winkelmann, rendra un service signalé aux lettres et aux arts. Son entreprise mérite d'être encouragée. Les hommes de génie sont de tous les temps et de tous les pays; et la France, en honorant la mémoire de Winkelmann, aura autant de droit de se l'approprier que la Prusse qui lui donna le jour.

ANTIQUITÉS
DU NOUVEAU MONDE.

RÉFLEXIONS
SUR QUELQUES PEINTURES MEXICAINES.

Peu de temps après que Fernand Cortès fut arrivé dans le Mexique, il reçut de l'empereur Montezuma des ambassadeurs qui avaient à leur suite des peintres chargés de représenter sur des toiles de coton l'habillement et les armes des Espagnols, ainsi que le nombre et l'état de leurs troupes. Ce général s'en étant aperçu, crut devoir profiter de cette occasion pour donner à Montezuma une grande idée de ses forces. Des courses de bagues, un combat de cavalerie, diverses évolutions militaires, décharges fréquentes de la part de l'infanterie et de la cavalerie, remplirent les Indiens de terreur et fournirent à leurs peintres le moyen de déployer leurs talens. On les vit aussitôt dessiner des soldats rangés en bataille, peindre des chevaux dans l'agitation des combats, inventer de nouvelles images pour rendre les nouveaux objets dont ils étaient frappés; ils figuraient un coup de canon par du feu et de la fumée et le bruit de l'artillerie par ces traits lumineux dont ils avaient coutume de représenter la foudre. Il faut observer qu'ils suppléaient quelquefois à l'insuffisance de l'image ou de la figure par des signes de convention qu'ils plaçaient tout auprès (1).

Ce récit des historiens espagnols peut nous donner une idée de l'écriture mexicaine. Tantôt elle se bornait à copier fidèlement les objets matériels, tantôt elle appliquait à la circonstance actuelle des images étrangères, quelquefois elle employait des signes dont on était convenu; tels étaient, entre autres, ceux

(1) Herrera, qu'on doit regarder comme un auteur classique, en ce qui concerne les premiers temps de la découverte de l'Amérique, parle des peintures des anciens Mexicains en ces termes : « Ils avaient des livres d'histoire » et des calendriers sur lesquels ils faisaient leurs remarques au moyen de » figures. Pour désigner les événemens, c'étaient des roues, chacune exprimant un siècle, et à côté ils peignaient les plus mémorables; par exemple, » ils dessinaient un chapeau et un habillement long de couleur rouge, dans le » signe de la canicule, pour marquer l'invasion des Castillans, etc. » *Voyez* liv. 2, chap. 28, etc.

dont ils se servaient pour exprimer les nombres ; les premiers étaient désignés par des globules ; cette note ⚐ signifiait vingt ; un épi, quatre cents ; une bourse garnie de quatre houpes, huit mille.

Dès que les Mexicains avaient imaginé des signes pour rendre sensibles les idées que la peinture ne pouvait exprimer, il est visible que si leur Empire avait subsisté encore quelques siècles, leur écriture, par des progrès successifs, serait devenue entièrement hiéroglyphique, comme celle des Égyptiens et des Chinois.

Les historiens espagnols ajoutent que les peintres mexicains étaient assez habiles pour rendre exactement l'entretien de Cortès avec les ambassadeurs de Montezuma. Si le fait est vrai, on doit supposer qu'ils avaient auparavant disposé sur leur toile des représentations relatives aux éclaircissemens que désirait Montezuma. Comme ce prince voulait savoir si les Espagnols étaient dans la résolution de quitter ses États ou de suivre leur route jusqu'à la capitale, il ne fut pas difficile aux peintres de tracer le chemin que les Espagnols devaient tenir. Cette explication est fondée sur ce que les toiles des peintres étaient déjà *imprimées* (1) quand ils se présentèrent devant Cortès, c'est-à-dire, que les questions de l'empereur s'y trouvaient énoncées par de faibles esquisses aisées à terminer.

Ce qui est plus difficile à concevoir, c'est la manière dont ils pouvaient rendre les idées morales et abstraites. Nous n'avons sur cela que de faibles lumières.

Quoique cette écriture fût soumise à certaines règles, on était pourtant obligé à tout moment d'inventer de nouveaux signes pour les nouvelles idées qu'acquérait la nation ; et cela exigeait de la part des artistes de l'expérience et une sorte de talens. Aussi leur profession était-elle honorée parmi les Indiens, et nous voyons qu'on avait donné par distinction à une ville de la province de Guatimala le nom d'*Amatitlant*, qui signifie *ville des lettres*, parce que ses habitans excellaient dans l'art d'écrire (2).

L'art de lire n'exigeait pas moins d'étude. Il faisait partie de l'éducation, et les enfans apprenaient dans les écoles publiques à découvrir le sens des peintures offertes à leurs yeux (3). On sent aisément que ces peintures n'étant accompagnées d'aucune inscription, et la plupart ne présentant point de symboles propres à caractériser les principaux personnages, on ne pouvait

(1) Solis, Conquête du Mexique.
(2) Voyage de Gage, part. 4, chap. 1.
(3) Solis, ibid. liv. 3, chap. 16.

pour l'ordinaire pénétrer ces mystères sans le secours de la tradition qui se perpétuait dans les écoles publiques (1) et dans des chansons que tout le monde savait par cœur.

Les Espagnols, dans les premiers temps de la conquête, étaient bien éloignés de s'occuper de cet objet. Ils trouvèrent dans les temples et dans les maisons des particuliers quantité de volumes dessinés et peints avec plus ou moins de grossièreté. Les uns avaient rapport au culte sacré, les autres contenaient les annales de la nation ; d'autres, à ce qu'on prétend, traitaient de l'histoire naturelle. Il aurait fallu rassembler ces monumens et en demander l'explication aux Mexicains éclairés qui avaient échappé au carnage. On prit un autre parti. Un cordelier, nommé Zumaranga, élu premier évêque de Mexico, se fit apporter tous les volumes qu'on put découvrir, et sous prétexte qu'ils contenaient des caractères magiques, il les fit brûler.

Il s'est sauvé de cet incendie : 1°. un recueil que l'on conserve, dit-on, dans la bibliothèque du Vatican, et qu'on a toujours négligé de publier. 2°. Un morceau que Gemelli Carreri a fait graver, et qui représente un cycle de cinquante-deux années solaires, désignées par leurs symboles et disposées de manière qu'on pouvait dessiner sous chaque année les événemens dont on voulait conserver le souvenir. 3°. Une collection de peintures que Thevenot, d'après Purchas, a publiées sous le titre d'*Histoire de l'Empire du Mexique, représentée par figures* (2). Ce monument, gravé en plus de soixante planches, est divisé en trois parties. La première contient la chronologie et les principaux exploits des empereurs du Mexique ; la seconde, la nature et la quantité des tributs que ces princes retiraient des bourgades soumises à leur empire ; la troisième, des détails sur les mœurs des Mexicains. Elles sont accompagnées, dans l'ouvrage de Purchas et dans celui de Thevenot, d'une interprétation traduite de l'espagnol en anglais et en français. L'historique de ce précieux moument est à la tête de l'explication, j'ignore ce qu'est devenu l'original. Aux trois tableaux que je viens de citer, on doit ajouter plusieurs morceaux qui sont en Espagne entre les mains de quelques particuliers et les deux peintures récemment apportées du Mexique.

Ces dernières ne sont que des fragmens, et se trouvent dénuées de l'interprétation que les Mexicains étaient seuls en état d'en donner; elles ne peuvent donc fournir que des conjectures.

(1) Antoine Herrera, Voyage, liv. 2, chap. 18.

(2) Il y en a une quatrième, au musée de Velletri, appartenant au cardinal Borgia. On y remarque un rouleau de peau long de quarante-cinq palmes romains, et peint des deux côtés. M. l'abbé Fabrega, Mexicain, travaille à l'expliquer.

Celles que je vais proposer seront fondées tant sur le récit des historiens que sur l'analogie qui se trouve entre les figures de ces tableaux, avec celles des planches publiées par Purchas et Thevenot.

CONJECTURES SUR CES PEINTURES (1771).

Premier Fragment (1).

Je commence par la bande carrée qui contient six figures. Les trois qui sont à droite paraissent être des Indiens occupés à la récolte du maïs. Le premier est sur le point d'arracher une tige de cette plante; le second en tient deux épis dans sa main. Ils ont sur le dos des espèces de crochets pour emporter la moisson, et qui sont arrêtés sur la poitrine par des liens auxquels un de ces moissonneurs a pris soin d'attacher deux épis de maïs. L'ignorance du peintre ne lui a pas permis de distinguer ces crochets, mais on en trouve de semblables dessinés dans la trente-cinquième planche de Thevenot à la lettre G.

Le troisième moissonneur a quitté son travail pour être témoin d'un combat qui s'est engagé entre deux guerriers. Le premier tient de sa main droite une massue élevée, et de la gauche un bouclier auquel sont suspendues quantité de plumes jaunes; sa tête est ornée d'un grand panache de plumes, et son corps revêtu d'une cotte d'armes de même couleur que le bouclier.

Cet habillement prouve que le guerrier dont il s'agit était un officier de distinction (2). En effet, les historiens espagnols prétendent que Montezuma avait institué, pour ceux qui se signalaient dans les combats, des espèces d'ordres militaires, dont le premier avait entre autres priviléges celui d'être armé de pied en cap en temps de guerre, tandis que les autres guerriers ne pouvaient l'être que jusqu'à la ceinture. L'empereur distribuait lui-même à ses officiers les cottes d'armes et les boucliers; et de là vient que quantité de bourgades étaient obligées de lui en fournir tous les six mois ou tous les ans un nombre prodigieux, toutes enrichies de plumes de différentes couleurs (3). Ces plumes étaient appliquées sur des casaques de peaux impénétrables, ou de coton assez bien piquées pour résister aux flèches (4).

(1) Le dessin qui accompagnait ce mémoire n'a point été retrouvé dans les papiers de Barthelemy, qui, par discrétion, n'en garda point copie en le renvoyant au ministre Bertin.

(2) *Voyez* Acosta, Gomara, et les autres.

(3) *Voyez* Thevenot, planches 13, 14, 15.

(4) Voyage de Gage, 1re. part. chap. 19. Solis, Conq. du Mexiq. liv. 3.

Le guerrier tracé dans la peinture porte sur sa poitrine un haussecol, singularité dont je n'ai point vu d'exemple sur les autres monumens des Mexicains. Les historiens qui ont parlé des ordres militaires établis par Montezuma, disent encore que trois de ces ordres avaient été institués sous les titres des ordres de l'Aigle, du Tigre et du Lion, et que les chevaliers suspendaient à leur cou la figure de l'un de ces animaux. Aurait-elle été représentée sur cette espèce de haussecol.

Je dois ajouter que dans le champ du bouclier, on traçait pour l'ordinaire des symboles qui désignaient ou le grade de l'officier, ou la bourgade qui l'avait offert en tribut. Ici le bouclier présente quatre croissans et un cordon de petites plumes jaunes qui sépare le premier des trois autres. On trouvera dans Thevenot, planche quinze, la représentation fidèle de ce bouclier, ainsi que de la cotte d'armes, et les noms des vingt-trois bourgades qui, de six en six mois, étaient obligées d'en fournir soixante à l'empereur du Mexique.

L'autre combattant est d'un ordre inférieur; il a les cheveux liés sur la tête; son corps n'est couvert jusqu'à la ceinture que d'une casaque sans ornemens. Il tient d'une main son bouclier, et de l'autre sa lance. Un troisième guerrier, du même état que le second, est étendu mort au-dessus des autres. Il avait combattu avec la massue et le bouclier.

Dans le champ de bataille, entre les deux combattans, sont disposés perpendiculairement quatre symboles, dont le premier est surmonté de ce signe ℙ, qui désigne le nombre de vingt; pour connaître ce qu'il représente, il faut jeter les yeux sur la planche trente-quatre de Thevenot; on y verra à la lettre F une espèce de ballot ovale, sur lequel une turquoise était peinte de la même manière qu'elle est sur le monument que j'examine. Ainsi ce premier symbole doit exprimer une redevance de vingt turquoises; car il faut observer qu'il désigne une turquoise. Plusieurs bourgades étaient obligées de payer tous les ans à l'empereur une quantité de ces pierres plus ou moins fines. Le second symbole est un bras auquel paraît attaché un reste de vêtement. J'ignore ce que représente le troisième. On reconnaît aisément dans le quatrième un bouclier traversé d'un dard.

La composition totale pourrait signifier qu'une nation ayant refusé de payer le tribut désigné par le premier et le troisième symbole, l'empereur avait fait marcher des troupes contre elle; que quelques guerriers de cette nation avaient été tués; que d'autres avaient perdu leurs boucliers, et que le combat s'était donné dans le temps qu'on faisait la récolte du maïs.

Je n'ai pas parlé des inscriptions tracées au-dessus des figures

par quelque Espagnol. Elles sont très-difficiles à lire, et je ne conçois pas qu'elles puissent désigner autre chose que des noms propres très-inutiles à connaître.

Second fragment.

Les trois figures qui fixent d'abord l'attention paraissent être trois officiers principaux ; ils sont revêtus de leurs cottes d'armes et chargés de plumes et de rubans.

Le premier tient une lance et deux dards ; ce qui le caractérise est une espèce de plaque carrée qu'il porte au-dessus de la tête, et dans laquelle est peint un demi-cercle d'où s'échappent plusieurs rayons de différentes couleurs, dont quelques uns se terminent en petites boules. C'était le symbole ou l'enseigne de sa bourgade ; car chacune de ces bourgades avait des armes particulières (1). Il paraît que leurs chefs s'en paraient eux-mêmes lorsqu'ils marchaient à l'ennemi (2), ou du moins que les peintres les en décoraient pour pouvoir les désigner.

Le second guerrier porte au-dessus de sa tête un cimier d'une hauteur démesurée. C'est peut-être l'enseigne de sa bourgade, ou l'attribut de son grade. On en trouvera d'à peu près semblables dans les planches quinze et quarante-trois de Thevenot, et surtout dans la planche cinquante-neuf, aux lettres R, S, T, V. Le second guerrier en porte sur ses épaules un quatrième, qui, suivant les apparences, a été blessé dans le combat. La figure du troisième guerrier est presque toute détruite ; il avait sur la tête un cimier plus élevé que les autres. Ils ont tous quatre, aux oreilles et aux bras, de ces turquoises dont on payait un tribut à l'empereur, et qu'il distribuait à ceux de ses officiers dont il voulait honorer la valeur. Ils ont de plus des rubans rouges autour de la tête, du cou et des bras, ainsi qu'aux souliers, ce qui était encore une marque de distinction (3).

L'édifice placé au-dessus du premier guerrier, est un temple. C'est ainsi que les temples sont figurés dans la planche cinquante-six de Thevenot, à la lettre G ; et dans la planche cinquante-neuf, lettre G.

A côté du temple, et dans la partie inférieure du fragment, sont deux figures presque entièrement nues ; ce qui prouve que ce sont des gens du peuple. Elles semblent pousser des cris, et se livrer à des mouvemens impétueux, ce qui rappelle la description que les historiens font des danses et des fêtes publiques des

(1) *Voyez* Thevenot, planches 2, 3, 4, 5, 6, etc.
(2) *Idem*, planche 2.
(3) Gomara, liv. 2. Solis, Conq. du Mexiq. liv. 3, chap. 16.

Mexicains (1). Elles tiennent dans leurs mains des symboles qui se trouvent aussi répandus dans le champ du tableau. Je serais porté à croire que ce sont des fleurs ; car le peuple en répandait sur la tête des vainqueurs (2).

D'après ces observations, je présume que cette peinture représentait plusieurs guerriers revenant d'une expédition couronnée par le succès ; que la marche triomphale se faisait auprès d'un temple, et que le peuple, dans l'ivresse de sa joie, la témoignait par des cris, des danses et les fleurs qu'il répandait sur les guerriers.

Au-dessous d'eux est une bande jaune chargée de ce même symbole que j'ai pris pour des fleurs, et d'un autre que je n'ai vu nulle part. Les points dont ce dernier est accompagné prouvent que ce n'est pas un simple ornement. La bande jaune désigne le chemin des triomphateurs. Le symbole inconnu me paraît représenter des pastilles de parfum que dans ces sortes d'occasions les prêtres brûlaient en l'honneur des dieux (3). Suivant cette idée, les points indiqueraient la quantité des pastilles que, pendant la marche, on devait jeter successivement sur le brasier, et les fleurs celles qu'il était ordonné de répandre sur les guerriers à des intervalles marqués, et dont on ne pouvait pas fixer le nombre. J'avoue néanmoins que pour insister sur cette conjecture, il faudrait que la peinture fût entière, ou que nous eussions plus de pièces de comparaison.

Enfin, dans un des coins inférieurs du fragment, est un espace peint en bleu et divisé en compartimens, dans chacun desquels est un petit cercle marqué par un point dans le milieu. Je crois qu'il désigne la nuit. Les Mexicains la représentaient par une demi-sphère chargée d'étoiles ou de petits cercles tels que nous les voyons ici (4). Ce symbole prouverait donc que l'expédition ou la marche s'est faite pendant la nuit.

En étudiant avec soin les gravures de Thevenot, il m'a paru que la manière dont les peuples du Mexique exprimaient leurs idées n'était pas aussi grossière que l'ont supposé quelques auteurs, et que si l'on voulait être instruit des progrès de l'esprit humain parmi ces Indiens, il n'y aurait pas de voie plus sûre que de rassembler tous les monumens échappés à la barbarie du premier évêque de Mexico.

(1) Solis, Conq. du Mexiq. liv. 3, chap. 15.

(2) *Idem*, liv. 2, chap. 3.

(3) Dans la planche 53 de Thevenot, lettre Q, on voit, dans une cassolette, une pastille de parfum ou de copal semblable pour la forme à celles qui sont tracées ici. Je dis pour la forme, car la gomme de copal était d'une autre couleur.

(4) *Voyez* Thevenot, planche 52, lettre P ; planche 55, lettres D, E.

Il serait facile, par le moyen des élèves de peinture, d'avoir une copie exacte et enluminée des peintures mexicaines qui sont à la bibliothèque du Vatican, et qui, suivant Acosta, s'y trouvent accompagnées d'une explication. On pourrait déterrer l'original de celles que Thevenot a publiées, et en copier les couleurs. J'ai lu quelque part qu'il est à la bibliothèque du roi, où l'on m'a pourtant assuré qu'il ne se trouve pas. Des relations en Espagne augmenteraient nos trésors en ce genre. On graverait ensuite ce recueil au simple trait, on l'enrichirait des couleurs des originaux, comme on a fait pour la tactique des Chinois et pour les peintures antiques publiées par MM. de Caylus et Mariette; enfin on y joindrait les explications qu'on avait apportées du Mexique et celles que l'analogie pourrait indiquer. J'ose dire que ce projet, qui réunirait sous un point de vue toute la littérature des Mexicains, serait digne du ministre éclairé à qui l'histoire de France et celle des Chinois ont déjà tant d'obligations.

INSTRUCTIONS POUR M. DOMBEY,

SUR SON VOYAGE AU PÉROU (1).

Si M. Dombey a un dessinateur avec lui, il pourrait faire dessiner plusieurs monumens qui restent des anciens Péruviens, et qui suffisent pour donner une idée de leur architecture. Ce sont des temples, des palais, des tombeaux. Garcilasso de la Vega en cite plusieurs. Don Antoine de Ulloa en a fait dessiner quelques uns, et entre autres, une espèce de palais des rois de Quito qui se nomme Callo, et qui sert de maison de campagne aux Augustins de Quito. Mais il ne nous en a pas donné les proportions, et c'est une omission qu'il serait facile de réparer.

Les monumens de Cusco sont ceux qui méritent le plus d'attention. On y voit les restes d'un temple du Soleil, et d'autres édifices dont les pierres sont d'une grandeur si énorme que, malgré la perfection de la mécanique, on aurait, dit-on, de la peine à les remuer aujourd'hui. Il faudrait avoir des dessins exacts de ces édifices, ainsi que les proportions de ces pierres,

(1) Ces instructions ont été composées, à la demande de M. Bertin, pour M. Dombey, qui fut envoyé au Pérou aux frais du gouvernement, en 1776, et qui ne revint qu'en octobre 1786.

et s'informer si elles n'auraient pas été tirées de quelque carrière voisine, car c'est peut-être pour ajouter au merveilleux qu'on suppose qu'elles avaient été transportées de fort loin.

Les voyageurs ont cité d'autres monumens situés dans la vallée de Pachacamac, à Tomebamba, à Guamanga, etc. Ils ne méritent peut-être pas que M. Dombey prenne la peine de se rendre en ces lieux; mais s'il y passait par hasard, il faudrait en avoir des dessins. On dit la même chose de tous les monumens un peu considérables qui se trouveront en des endroits où ses recherches le conduiront naturellement.

Dans les tombeaux on trouve communément des haches de cuivre, des miroirs de pierre, des vases d'argile, des aiguilles et d'autres petits meubles qu'on enterrait avec les morts. Il en est venu en France et dans les différens cabinets de l'Europe. Les vases d'argile doivent être d'une mince valeur; mais comme ils représentent pour l'ordinaire une tête d'indien, il serait bon d'en avoir deux ou trois pour se former une idée générale de la manière de dessiner de ce peuple.

On découvre dans les mêmes tombeaux de petites figures de divinités en or et en argent dont le travail est surprenant : elles sont creuses, d'une seule pièce, et sans la moindre soudure; d'ailleurs, l'or ou l'argent, mince comme une feuille de papier, paraît si fragile qu'on ne conçoit pas qu'on ait pu les évider ou les jeter en moule. Il faudrait tâcher d'en acquérir une ou deux. En général, il ne faut pas négliger tous les petits ouvrages qui attestent l'intelligence et l'industrie des anciens Péruviens (1).

Il serait important d'avoir beaucoup de mots de leurs anciennes langues, et surtout de celle qu'on nomme *quicheca*, et qui était la langue des Incas. Il faut distinguer les peuples qui parlent ces différentes langues, et observer attentivement la manière dont ils prononcent les mots. On nous a rapporté quelques unes

(1) Outre une très-grande quantité d'objets d'histoire naturelle destinés pour le Jardin des Plantes, M. Dombey rapporta diverses antiquités qui ont été déposées au cabinet des antiques, le 31 janvier 1786. En voici l'état, d'après les registres de ce cabinet : trente vases de différentes grandeurs; deux instrumens propres à resserrer les fils passés par la navette; quatre idoles de terre, grossièrement dessinées; deux *topos* d'argent ou épingles arrondies de femme; deux autres du même métal, en forme de croissant; des haches de cuivre; un sceptre de bois avec des figures d'une espèce de pélican (*alkatras*); des fragmens de l'habillement d'un prêtre du temple de Pachacamac; une tunique d'une jeune vierge ou vestale du même temple; un diadème, ou *borla*, de cette vestale; un stilet d'or, trouvé dans le tombeau d'un Inca de Pancartambau, près Cusco, servant à percer les oreilles; un diadème d'argent; deux balances; une idole d'or représentant une vestale; un épilatoire d'or; deux plaques d'or, trouvées sur les yeux d'un Inca; une idole de bois d'Otaïti; enfin, un collier d'une sauvage pehvenche du Chili.

de leurs chansons; il faudrait en multiplier le nombre, parce qu'il serait possible d'y trouver quelques traits de l'histoire de ces peuples ou de leur mythologie. Je dis de leur mythologie, parce que certains peuples du Pérou avaient un culte différent de celui du Soleil.

Les Péruviens n'ont jamais connu l'écriture. On prétend qu'ils y suppléaient de deux manières. 1°. Par des peintures informes, à peu près semblables à celles des anciens Mexicains. S'il s'en trouvait quelque fragment, il serait bon de l'acquérir, ou d'en tirer une copie. 2°. Par des *quippos;* c'est-à-dire par des nœuds de laine qui, par la variété de leurs couleurs et de leurs configurations, rendaient toutes les idées de ces peuples (1). Ces quippos sont encore en usage chez eux (2). Très-peu d'Indiens en connaissent parfaitement le mécanisme, et ne le révèlent à leurs enfans qu'à la fin de leur vie. S'il était possible de leur dérober ce secret, nous serions plus en état de juger de la portée de leur esprit et des combinaisons dont il est capable.

Au reste, si l'on démêle un jour les migrations et l'origine des différentes nations de l'Amérique, ce ne sera que par la comparaison de leurs vocabulaires. Il serait donc très-important d'en rassembler un grand nombre, et d'y ajouter ceux des îles découvertes en dernier lieu, par les Anglais, dans la mer du Sud. Ils ont donné de longues listes de mots indiens; on en trouve plusieurs épars dans les autres voyageurs, au temps de la conquête de l'Amérique. Il faudrait qu'un homme de lettres prît la peine de dépouiller ces ouvrages et de classer les débris des langues indiennes. La moisson serait abondante, et j'ose assurer qu'un tel recueil ferait honneur à notre littérature.

(1) *Voyez* Acosta, liv. 6, chap. 8, etc.

(2) Par ce moyen, ils conservent, durant plusieurs années, non-seulement l'état circonstancié des contributions en nature qu'ils ont payées, mais encore les détails des concussions ou des malversations des agens espagnols du fisc, etc.

GÉOGRAPHIE.

RECHERCHES
SUR LE PACTOLE (1).

Le Pactole est une petite rivière d'Asie à peine remarquée de nos jours dans les lieux qu'elle arrose, mais fameuse autrefois par plusieurs singularités dont la plus considérable est un mélange de parcelles d'or avec le sable qu'elle roulait dans son lit. Les auteurs anciens parlent de cette propriété, les poëtes surtout l'ont célébrée comme à l'envi, et les continuelles allusions que les modernes font au Pactole, lui conservent encore une réputation qu'il ne mérite plus depuis long-temps. Mais malgré cette réputation il est, pour ainsi dire, inconnu. Quoiqu'on sache en général qu'il roulait de l'or dans ses eaux, on ignore s'il en a toujours roulé, si la quantité en était considérable, si cet or était en paillette ou sous une forme différente.

Ces questions et plusieurs autres qu'aucun moderne n'avait encore examinées, M. l'abbé Barthelemy se les propose dans un mémoire dont nous allons donner l'extrait. Il recueille et traite avec ordre tout ce qui concerne le Pactole, les noms qu'il a portés, l'étendue de son cours, l'or qu'il roulait avec ses eaux, ses autres singularités, enfin les fictions qui se débitaient à son sujet. Nous réunirons ces différens objets sous trois articles. Chacun de ses articles renfermerait plus de détails si nous avions encore tous les traités des anciens *sur les fleuves*. Mais des deux seuls qui nous restent, le premier, composé par Vibius Séquester, ne fait aucune mention du Pactole; le second, attribué faussement à Plutarque, en parle dans un chapitre exprès, mais qui, comme le reste du traité, contient peu de choses essentielles, et beaucoup de ce merveilleux que l'ignorance est seule capable de fournir et d'admirer.

ARTICLE PREMIER.

Nous renvoyons à cet ouvrage ceux qui voudront savoir l'origine fabuleuse des deux noms de *Pactole* et de *Chrysorrhoas*, donnés à cette rivière. Le premier, plus ancien que l'autre, est le nom propre, le second n'est qu'une épithète commune autrefois à plusieurs rivières dont les eaux bienfaisantes fertilisaient

(1) Ce mémoire n'a été inséré que par extrait dans le recueil de l'Académie.

leurs bords. Le Pactole la méritait à ce titre et par une raison plus forte ; les paillettes d'or qu'il entraînait justifiaient, à son égard, le surnom de *Chrysorrhoas*, lequel, pris à la lettre, désigne une rivière qui roule des flots chargés d'or. M. l'abbé Barthelemy ne pense point avec Bochart [1], que le Pactole ait aussi porté le nom de *Ladon*. En effet, le passage de Varron [2], sur lequel Bochart se fonde, n'est rien moins que décisif. *Ladon fluens sub Sardibus flumen*, dit cet auteur, *aureum later tulit quod conquadravit religio ;* allusion manifeste aux briques d'or envoyées par Crésus [3] au temple de Delphes ; mais la première édition de Nonius [4] Marcellus qui nous a conservé ce passage de Varron, porte *Ludon* au lieu de *Ladon*. Or *Ludon* étant la même chose que *Lydon*, *Lydion* et *Lydium*, *Ludon flumen* peut signifier *le fleuve de Lydie*, expression qui répond à celle de *Lydius amnis* dont Tibulle s'est servi pour désigner le Pactole [5].

Le Pactole prend sa source dans le mont Tmolus en Lydie, arrose la plaine voisine de Sardes, et de là se jette dans l'Hermus qui va se perdre dans le golfe de Smyrne. Son lit est étroit et sans profondeur, son cours très-borné ; mais le canton qu'il traverse est un des plus beaux de la province. Il passe aujourd'hui près des ruines de Sardes ; mais autrefois, suivant le témoignage d'Hérodote [6], il coulait au milieu de cette ville, l'une des plus anciennes et des plus riches de l'Asie mineure. M. l'abbé Barthelemy relève en passant une erreur dans laquelle Étienne de Byzance est tombé, en plaçant aussi sur les bords du Pactole la ville de Thymbrée, célèbre par la victoire de Cyrus. Un passage de Xénophon [7] mal entendu, a causé la méprise : l'historien dit que le rendez-vous général des secours attendus par Crésus, était sur les bords du Pactole, et que de là ils devaient continuer leur route jusqu'à Thymbrée ; le géographe en aurait dû conclure que le Pactole et Thymbrée étaient séparés par une distance assez considérable.

ARTICLE II.

Suivant Ovide [8], Hygin [9] et Planciadès [10], c'est à Midas, roi de Phrygie, que le Pactole a dû ses richesses. Ce prince avait obtenu de Bacchus le don de convertir en or tout ce qu'il toucherait ; don funeste dont il sentit bientôt les affreuses conséquences. Pour s'en délivrer, il implora la pitié du dieu qui lui dit de se

[1] Bochart, Geogr. sacr. p. 87. — [2] Varro, in Hecatombe, apud Nonium. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 50. — [4] Elle est de 1471. — [5] Tibul. lib. 3, eleg. 5. — [6] Lib. 5, cap. 131. — [7] Cyropéd. liv. 6, p. 158. — [8] Ovid. Metam. lib. 11. — [9] Hygin. fab. 191. — [10] Fulg. Planc. lib. 2.

baigner dans le Pactole, dont les eaux, en le recevant, acquirent la propriété qu'il perdit. Nous ne rapportons, avec M. l'abbé Barthelemy, cette tradition fabuleuse empruntée des Grecs par les mythologues latins, que pour montrer qu'il fut un temps où le Pactole passait pour n'avoir point roulé d'or avec ses eaux. Mais quand a-t-il commencé? c'est ce qu'il est impossible de déterminer précisément. Hésiode ne fait aucune mention du Pactole, quoiqu'il ait donné dans sa théogonie une liste de la plupart des rivières de l'Asie mineure, dont quelques unes n'ont qu'un cours très-peu étendu. Homère n'en parle jamais. Ce poëte était géographe : aurait-il ignoré que dans le voisinage des lieux où il place la scène de l'Iliade, et de ceux mêmes où, selon quelques écrivains, il avait pris naissance, coulait un fleuve qui, pour nous servir de l'expression de Virgile [1], arrosait de son or les campagnes de la Lydie? et s'il ne l'ignorait pas, aurait-il négligé cette singularité si curieuse, si susceptible des ornemens de la poésie? Du silence de ces deux poëtes il résulte que nous ne devons pas fixer à leur siècle l'époque que nous cherchons. Selon toute apparence on doit la placer au plus tôt dans le huitième siècle avant l'ère chrétienne, sous le règne des aïeux de Crésus, c'est-à-dire des princes de la famille des Mermnades : du moins c'est ce qu'on peut conclure d'une épigramme grecque insérée dans l'Anthologie, et des passages réunis de Strabon [2], de Philostrate [3] et de Thémistius [4]. Tous ces auteurs ne parlent pas des rois de Lydie *prédécesseurs*, mais *ancêtres* de Crésus : distinction remarquable et qui nous détermine à ne pas remonter au-delà de Gygès, le premier des Mermnades. Cet usurpateur monta sur le trône vers l'an 708 avant Jésus-Christ, et ses descendans sont au nombre de cinq en comprenant Crésus qui perdit son royaume en 545. C'est donc dans cet intervalle de 163 ans que les eaux du Pactole commencèrent à rouler de l'or, du moins en assez grande quantité pour qu'on s'en aperçût.

La conquête de la Lydie par Cyrus [5] mit les rois de Perse en possession du Pactole et de ses trésors. Xerxès I en tirait de l'or : cette rivière en fournissait encore du temps d'Hérodote ; mais enfin la source s'en tarit insensiblement, et long-temps avant Strabon [6] qui vivait sous Tibère, le Pactole avait perdu cette propriété. Sous Domitien, les habitans de Sardes se souvenaient à peine qu'il l'eût jamais eue : c'était pour eux un problème sur lequel ils consultèrent Apollonius de Tyanes. Thémistius, écrivain du quatrième siècle, dit positivement que cette rivière ne

[1] AEneid. lib. 10, v. 142. — [2] Strab. lib. 13, p. 625. — [3] Philost. in Apoll. lib. 6, cap. 37. — [4] Themist. Orat. 27. — [5] Maxim. Tyr. diss. 34. — [6] Strab. lib. 12, p. 591 ; lib. 13, p. 625.

roule plus d'or, et le même langage est répété dans le douzième siècle par Isaac Tzetzès, scoliaste de Lycophron, ainsi que par Eustathe, commentateur d'Homère.

C'est des mines du mont Tmolus que le Pactole détachait les parcelles d'or qu'il entraînait dans son cours [1]; ce qui continua jusqu'à ce que des fouilles trop fréquentes, ou quelque révolution arrivée dans ces riches souterrains, les eurent totalement épuisés. Si l'on demande de quelle nature était cet or, nous répondrons avec l'auteur du traité sur les fleuves et le scoliaste de Lycophron, que c'était des paillettes mêlées le plus souvent avec un sable brillant, et quelquefois attachées à des pierres que les courans d'eau enlevaient de la mine. Au rapport de quelques anciens, de Varron [2] entre autres et de Dion Chrysostôme, la quantité de ces parcelles était comparable à ce qu'on retire des mines les plus abondantes. Le Pactole, à les entendre, fut la principale source des richesses de Crésus; il en tira la matière de ces briques d'or dont il enrichit le temple d'Apollon: briques d'un grand prix, selon Diodore de Sicile [3]. Mais gardons-nous de prendre au pied de la lettre ces témoignages de deux écrivains qui n'ont consulté qu'une tradition vague et fausse. Les Grecs en général exagéraient par goût, par ignorance ou par habitude, et cet exemple en particulier surprendra peu, si l'on fait réflexion qu'avant Crésus et jusqu'au règne de Philippe, père d'Alexandre, l'or fut extrêmement rare dans la Grèce [4]. Les Grecs apprirent donc avec admiration qu'un métal que la nature leur avait refusé, coulait ailleurs dans le sable d'une rivière: singularité frappante surtout pour des hommes amis du merveilleux, et qui, par une méprise ordinaire, prenaient pour merveilleux tout ce qui n'était pas commun. De là vint la gloire du Pactole. Long-temps après, la découverte des mines de la Thrace, le pillage du temple de Delphes et surtout les conquêtes d'Alexandre rendirent l'or plus commun dans la Grèce; mais la réputation du Pactole était faite, elle subsista sans s'affaiblir, et dure encore, du moins parmi nos poëtes dont le langage est l'asyle de bien des idées proscrites ailleurs.

Rabattons donc infiniment du récit des anciens, pour avoir une juste idée des richesses du Pactole. Cependant elles étaient considérables. Si cette rivière n'avait que détaché par hasard quelques parcelles d'or des mines qu'elle traversait, elle n'aurait pas mérité l'attention de Crésus et de ses aïeux, moins encore celle des rois de Perse successeurs de Cyrus. Les souverains ne s'attachent pas à des entreprises dont la dépense excède le profit.

[1] Strab. lib. 12, p. 591; lib. 13, p. 625. — [2] Varr. loc. cit. — [3] Diod. Sic. lib. 16, p. 540. — [4] Athen. lib. 6, p. 231.

M. de Réaumur[1] compte en France jusqu'à dix rivières qui roulent des paillettes d'or, mais on les abandonne aux recherches des gens du pays dont la peine est rarement récompensée. Le soin avec lequel les rois de Lydie ramassaient l'or du Pactole suffit pour montrer que la quantité en était considérable. Le Pactole a eu de l'or beaucoup moins que certains fleuves du Nouveau-Monde, mais beaucoup plus que les plus riches de nos rivières. C'est le milieu que prend M. l'abbé Barthelemy, et son opinion sera sans doute celle de tous ses lecteurs. Le peu de profondeur du Pactole et la tranquillité de son cours facilitaient le travail nécessaire pour en retirer les parcelles de ce métal précieux. Ce que les ouvriers laissaient échapper allait se perdre dans l'Hermus, mis par cette raison, par les anciens, au nombre des fleuves qui roulent de l'or, comme on y met parmi nous la Garonne, quoiqu'elle ne doive ce faible avantage qu'à l'Ariège, *Aurigera*, qui lui porte de temps en temps quelques paillettes d'or avec ses eaux.

Au reste, celui du Pactole était au meilleur titre; M. l'abbé Barthelemy en donne une preuve qui mérite d'être rapportée : il la tire du nom d'*or Darique*, que donne à celui du Pactole l'auteur du traité des fleuves. Par le mot de *Dariques* on entend les anciennes monnaies des Perses, en or et en argent, où l'on voit un archer décochant une flèche, monnaies frappées sous l'un des Darius. Comme celles en or étaient reconnues pour être d'une matière fort pure, et que les guerres continuelles des Perses avec les Grecs en avaient fait passer en Grèce un très-grand nombre, on y prit insensiblement l'habitude de donner le nom de *Darique* à l'or qui se trouvait au titre de ces monnaies; ainsi pour connaître le titre de l'or du Pactole, qualifié de cette épithète, il suffira de savoir celui des Dariques. On conserve au cabinet du roi une de ces monnaies : elle est à vingt-trois carats, d'où il résulte que l'or du Pactole, avant que d'être mis en œuvre, n'avait qu'une vingt-quatrième partie de matière hétérogène.

ARTICLE III.

Passons, avec M. l'abbé Barthelemy, aux autres singularités du Pactole. On trouvait dans ses eaux [2] une sorte de cristal; les cygnes [3] s'y plaisaient autant que dans celles du Caïstre et du Méandre; ses bords étaient émaillés [4] des plus belles fleurs; enfin si l'on était assuré que la pourpre, si connue dans l'anti-

[1] Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1718. — [2] Schol. Lycophr. — [3] Apoll. lib. 4. Callim. Hymn. in Delum, v. 249. — [4] Philostr. Imag. p. 800.

quité sous le nom de *pourpre Sardique*, se teignit à Sardes et non pas en Sardaigne, on pourrait ajouter que les eaux du Pactole contribuaient à la perfection de ces fameuses teintures. Les habitans de Sardes avaient, sous Septime-Sévère, établi des jeux publics, dont le prix paraît en même temps faire allusion aux fleurs qui embellissaient à leurs yeux les rives du Pactole et à l'or qu'il avait autrefois roulé dans son lit. Ce prix était une couronne de fleurs d'or.

Des écrivains peu judicieux nous ont transmis quelques unes des fables qui se débitaient au sujet du Pactole. L'auteur du traité des fleuves fait mention d'une pierre qu'on y trouvait, et qui placée à l'entrée d'un trésor en écartait les voleurs, en rendant le son d'une trompette. Chrysermus, cité par cet écrivain, parle d'une plante qu'on en tirait, et qui, plongée dans de l'or en fusion, se convertissait elle-même en or. M. l'abbé Barthelemy ne rapporte ces absurdités que pour donner un exemple du peu de discernement des écrivains du moyen âge. A peine le Pactole est-il connu de nos jours : Smith, Spon, Whéler et d'autres voyageurs modernes n'en parlent que comme d'une petite rivière qui n'a rien de particulier, et c'est l'idée qu'en donne la géographie turque, imprimée depuis quelques années à Constantinople.

HISTOIRE.

ESSAI

D'UNE NOUVELLE HISTOIRE ROMAINE [1].

QUAND je lis l'histoire dans les auteurs anciens, des fictions agréables me soutiennent quelquefois contre le récit des atrocités; quand je la lis dans les écrivains modernes, je ne vois qu'une suite effrayante de tableaux, dont rien n'adoucit l'horreur. L'homme paraissant tout seul sur la scène, j'ai honte de sa prétendue perfection, et je préfère des mensonges qui m'amusent, à des vérités qui me révoltent.

C'est ce qui m'a fait naître l'idée de rendre à l'histoire ancienne les ornemens dont on l'a dépouillée. Je commence par celle des Romains, et je vais renfermer dans un petit nombre de pages ce qu'elle offre de plus essentiel, depuis la prise de Troie jusqu'à la mort de Romulus.

Dans ce temps-là vivait un homme qui s'appelait Enée; il était bâtard, dévot et poltron : ces qualités lui attirèrent l'estime du roi Priam, qui, ne sachant que lui donner, lui donna une de ses filles en mariage.

Son histoire commence à la nuit de la prise de Troie [2]. Il sortit de la ville, perdit sa femme en chemin, s'embarqua, eut une galanterie avec Didon, reine de Carthage, qui vivait quatre cents ans après lui, donna des jeux très-amusans auprès du tombeau de son père Anchise, mort en Sicile, et parvint enfin en Italie vers l'embouchure du Tibre, où le premier objet qui frappa ses regards fut une truie qui venait de mettre bas trente cochons blancs [3]. Là devaient se terminer ses voyages; les oracles l'avaient prédit. Il prit aussitôt possession de la contrée, et commença par tracer l'enceinte d'une ville. Il voulut ensuite savoir à qui ces lieux appartenaient avant son arrivée; on lui dit : « C'est ici le Latium; ces campagnes offertes à vos » yeux sont cultivées par les Latins : la ville que vous voyez sur » cette colline s'appelle Laurentum, et le château garni de

[1] Cet Essai parut dans le *Mercure de France*, en 1792, n°. 13. Il est réimprimé ici sur le manuscrit original de l'auteur, avec les citations, qui toutes avaient été retranchées par le rédacteur de ce journal. — [2] Virg. Æneid. lib. 2. — [3] Dionys. Halic. lib. 1, p. 46.

» tours qui la couronne est le séjour du roi Latinus, fils de » la nymphe Marica [1]. »

Latinus était très-vieux, et n'avait qu'une fille très-jeune, nommée Lavinie. Il l'avait promise à Turnus, roi des Rutules, qui joignait une valeur brillante aux grâces de la jeunesse et de la figure. Cet hymen allait se conclure lorsque des nouvelles effrayantes en suspendent les apprêts. On apprend que des corsaires, descendus sur le rivage, abattent les forêts, s'emparent des propriétés, et sèment la terreur aux environs [2]. En même temps, l'on voit dans la plaine cent ambassadeurs troyens venir à pas précipités [3]. Latinus n'a que le temps de se jeter sur le vieux trône de ses aïeux, et les Troyens introduits lui déclarent qu'ils sont venus par l'ordre des dieux, sous la conduite du fils de Vénus, s'établir dans ses Etats, et lui donnent le choix de la guerre ou de la paix. La cour de Laurentum fut étonnée d'un pareil langage; mais elle le fut bien plus quand elle entendit le roi proférer gravement ces paroles : « Je vous laisse ce que vous » avez pris; et je choisis pour gendre le fils de Vénus, à con- » dition qu'il viendra voir le fils de Marica [4]. »

Les cris de la reine, les pleurs de Lavinie, les fureurs de Turnus, rien ne put changer la résolution du roi : on courut aux armes, et la guerre finit par la mort de Turnus, que le vaillant Enée abattit d'un coup de pierre.

Devenu possesseur du royaume des Latins, il acheva la ville qu'il avait commencé de bâtir, et qu'il nomma Lavinium, du nom de sa femme. Pendant qu'il s'occupait de ce paisible soin, il fut témoin d'un prodige qui cachait un mystère impénétrable à tout autre qu'à lui. Le feu ayant pris naturellement à un bouquet de bois, on vit presque dans le même instant un loup y accourir et l'alimenter en y jetant des matières combustibles; un aigle descendre des cieux pour l'agiter de ses ailes, un renard en arrêter les progrès en secouant sur la flamme naissante sa queue qu'il avait trempée dans le fleuve : cette scène se réitéra plusieurs fois. A la fin le bois fut consumé, et le renard se retira. A l'aspect de cet événement, qu'on ne peut révoquer en doute, puisqu'on voit conservées depuis long-temps dans la place de Lavinium, les figures de ces trois animaux en bronze, Enée augura que la colonie trouverait de grands obstacles à son établissement; mais que, par la faveur des dieux, elle triompherait avec éclat de la jalousie des hommes [5].

Cependant ce sentiment germait parmi les nations voisines. Il fut attaqué par les Etrusques et les Rutules; le combat se

[1] Virgil. lib. 7, v. 47. — [2] Dionys. Halic. lib. 1, p. 46. — [3] Virgil. lib. 5, v. 153. — [4] Dionys. Halic. p. 47. Virgil. lib. 7, v. 263. — [5] Dionys. Halic. p. 48.

donna sur les bords du Numicus, petit ruisseau dont les eaux étaient employées par préférence au culte de Vesta, et qui s'épuisa, dit-on, un jour que les libations devinrent plus fréquentes [1]. Enée, au milieu de l'action, fut poussé dans le ruisseau, et s'y établit si bien qu'il s'y noya [2].

Ainsi finit l'histoire de ses exploits; celle de sa gloire serait plus étendue et aussi surprenante. Errant, fugitif, ayant besoin de tout le monde, et personne n'ayant besoin de lui, ses voyages laissèrent partout des traces profondes : ceux qui mouraient à sa suite eurent le privilége d'illustrer les lieux témoins de leurs derniers soupirs. Des îles, des promontoires quittèrent leurs anciens noms, et prirent ceux de ses cousines et de ses nourrices, de son pilote, de son trompette [3]; enfin quoique, suivant la remarque d'un écrivain judicieux, on ne puisse être enterré que dans un endroit [4], plusieurs villes se félicitent de conserver son tombeau.

Ascagne, son fils, se hâta de le mettre au nombre des dieux, de l'enfermer dans les murs de Lavinium, et de proposer la paix aux ennemis.

Mézence, roi des Etrusques, en dicta les articles, et exigea pour tribut tout le vin qu'on recueillerait dans le pays des Latins [5].

Nous devons cette liqueur, dit le plus savant des anciens naturalistes, au privilége qui nous distingue des autres animaux; celui de boire sans en avoir besoin [6]; c'est de tous les droits de l'homme le plus généralement reconnu. Les Latins allaient en être dépouillés, lorsque Ascague prit le parti de consacrer à Jupiter toutes les vignes de ses Etats, et d'en avertir Mézence [7].

La paix se fit à de plus douces conditions. Le vœu d'Ascagne ne fut point exécuté. Il n'empêcha pas les Romains de s'enivrer du vin de Latium, ni un ambassadeur grec de le trouver aussi mauvais qu'il est en effet [8]; mais il empêcha les généraux romains de former des sermens indiscrets. Papirius [9], dans sa guerre contre les Samnites, implora l'assistance de Jupiter, et ne lui promit pour prix de la victoire qu'un petit verre de vin.

Ascagne se promenait un jour sur les bords du lac d'Albano, et racontait, peut-être pour la centième fois, à ses courtisans les circonstances de son arrivée en Italie. Il observa que depuis

[1] Serv. in Virg. lib. 7, v. 150. Cluver. Ital. ant. lib. 3, p. 895. — [2] Dionys. Halic. lib. 1, p. 52. Aur. Vict. orig. gent. roman. — [3] Dionys. Halic. p. 42 et 43. Aur. Vict. ibid. — [4] Dionys. Halic. p. 45. — [5] Id. p. 52. Plin. lib. 14, cap. 12, t. 1, p. 720. — [6] Plin. lib. 23, cap. 1, p. 302. — [7] Dionys. Halic. p. 52. Aur. Vict. ibid. — [8] Plin. lib. 14, cap. 1, t. 1, p. 706. — [9] Id. ibid. cap. 13, p. 720.

cette époque il s'était écoulé trente ans. Ce mot, en lui rappelant les trente petits cochons blancs qu'il avait vus au sortir du vaisseau, fut un trait de lumière pour lui, et le germe des plus grandes choses qui se soient faites dans ce monde. Il conclut du nombre de ces animaux qu'il devait, sans différer, bâtir une ville, et de leur couleur lui donner le nom d'Albe, parce que ce mot en latin désigne la couleur blanche. Il en fit aussitôt jeter les fondemens[1], et cette ville, remplacée aujourd'hui par un couvent de Récollets, fut l'origine de Rome et de ses hautes destinées.

Après la mort de ce prince, Albe fut successivement gouvernée par douze rois pendant l'espace d'environ trois cent cinquante ans : ils régnèrent dans le plus grand silence ; excepté Alludius, qui avait trouvé l'art d'imiter la foudre, et qui finit par l'attirer sur sa maison[2].

Procas, le dernier de ces douze rois, laissa deux fils, Numitor, à qui le trône appartenait, et Amulius, qui s'en empara. Cet usurpateur, dans la crainte que Silvie, sa nièce, ne trouvât dans un époux le vengeur de son père, l'obligea de se consacrer à Vesta[3].

Sylvie, chargée du soin de sa virginité et des fonctions du ministère, partageait ses efforts entre ses devoirs. Un jour que, devant offrir un sacrifice, elle allait chercher de l'eau pure dans une source placée hors de la ville et entourée d'arbres touffus, elle vit à l'entrée de la grotte, au lieu d'une nymphe mollement penchée sur son urne, un grand homme debout, tenant d'une main son bouclier, de l'autre sa lance, la tête couverte d'un casque qui ne laissait entrevoir qu'une barbe fort noire et fort épaisse : cet homme était le dieu Mars. Elle en fut effrayée ; mais ils étaient seuls, et cette solitude, ce gazon, cette fontaine !... Neuf mois après, Sylvie mit au jour deux jumeaux qui furent nommés Romulus et Rémus. Le roi d'Albe, qui n'avait point été prévenu de leur arrivée, ordonna de les jeter dans le Tibre, et condamna leur mère à passer le reste de ses jours dans une prison où il n'y avait ni dieu ni fontaine.

On mit les enfans dans un berceau, et ce fleuve, après l'avoir ballotté pendant quelque temps sur ses flots, grossis par la fonte des neiges, le déposa doucement au pied du mont Aventin, sous un figuier qui, pour prix de l'ombrage qu'il avait prêté, subsistait encore mille ans après[4]. Alors s'approchèrent du berceau deux animaux, une louve qui leur donna le premier lait, et un

[1] Aur. Vict. orig. gent. roman. — [2] Dionys. Halic. lib. 1, p. 57. — [3] Id. ibid. — [4] Liv. lib. 3, cap. 4; lib. 10, cap. 23. Tacit. Annal. 13, p. 58. Plin. lib. 15, cap. 18, t. 1, p. 746.

pivert qui de son bec glissait dans leur bouche de petites miettes ramassées çà et là [1].

Je raconte des choses étranges ; j'en rapporterai d'autres qui ébranlent également notre foi. Mais Plutarque l'affermit par deux fortes raisons [2] : la première, tirée de l'ordre éternel des convenances suivant lequel le colosse prodigieux de la grandeur romaine ne pouvait s'établir que sur des prodiges ; la seconde, tirée des jeux de la Fortune qui, suivant Pindare, gouverne le monde [3], et qu'il est inutile d'interroger puisqu'elle a toujours dédaigné de rendre ses comptes. Je continue.

Après la louve et le pivert, arrivèrent auprès du berceau Faustulus et Acca sa femme. Faustulus était un homme vertueux que ses services avaient élevé au rang de premier berger du roi : Acca n'avait pas de grandes vertus ; mais elle avait de grandes faiblesses qui lui valurent beaucoup de douceurs pendant sa vie, et les honneurs divins après sa mort [4].

Ces heureux époux se chargèrent de l'enfance des princes, et confièrent ensuite leur éducation à un maître d'école résidant à Gabies, à quatre lieues de distance de leur chaumière.

Ils s'y distinguèrent dans les exercices du corps et dans ceux de l'esprit ; et, après y avoir puisé le goût des lettres, de la musique et de la tactique des Grecs [5], ils revinrent, à l'âge de dix-huit ans, au mont Palatin, pour y garder les troupeaux du roi Amulius.

Tout en eux était imposant, la taille, le maintien, l'éloquence, mais surtout la force et le courage ; leurs bras vigoureux portaient des coups mortels aux animaux qu'ils poursuivaient à la chasse, aux pâtres étrangers qui osaient franchir les limites qui leur étaient assignées.

Faustulus leur apprit enfin le secret de leur naissance ; et dès l'instant même ils rassemblent un grand nombre de gens sans aveu, marchent à la capitale, brisent les fers de leur mère Sylvie, font mourir Amulius, et rendent la couronne à leur grand-père Numitor, qui tenta vainement de les retenir auprès de lui ; ils savaient qu'obligés de vivre en mauvaise compagnie, ils ne pouvaient plaire à la cour d'Albe, et qu'une liberté sans licence commençait à déplaire à leurs soldats ; un autre motif hâta leur départ, ils voulaient, à l'exemple des anciens héros, bâtir une ville qui transmît leur nom à la postérité ; déjà même Romulus en avait tracé le plan.

Autour du mont Palatin sont six autres collines qui pourraient toutes, à leur sommet, recevoir la ville éternelle. Rémus se dé-

[1] Plut. in Rom. t. 1, p. 19 et 21. — [2] Id. ibid. p. 22. — [3] Pind. Olymp. 12. — [4] Dionys. Halic. p. 71. Plut. ibid. p. 19. — [5] Dionys. Halic. ibid.

cida pour le mont Aventin, parce qu'il était de meilleure défense que les autres; Romulus pour le Palatin, parce qu'il les avait reçus à leur naissance. Les deux projets furent agités dans l'assemblée générale, et il fut réglé que l'on s'en tiendrait à celui que les dieux indiqueraient eux-mêmes. Rémus aperçut six vautours dans un coin du ciel : Romulus s'écria aussitôt qu'il en voyait douze dans un autre coin. Fallait-il se décider sur la priorité de la découverte, ou sur le nombre des oiseaux? Les esprits s'échauffèrent, on en vint aux mains, Rémus périt dans le combat. On dit que ce fut son frère qui le tua, le pleura et l'enterra [1].

On acheva aussitôt l'enceinte de Rome. La forme en était aussi carrée que celle de Babylone. Dans le milieu s'élevèrent mille cabanes; celle de Romulus les surpassait toutes en magnificence. Des roseaux, artistement entrelacés, soutenaient le chaume dont elle était couverte. Il avait pour lit de la paille, pour chevet un botte de foin [2].

Le goût des arts et l'amour de la gloire attirèrent son attention sur les monumens publics. Il conserva une petite chapelle, située au pied du mont Palatin, où les chiens et les mouches n'osaient entrer depuis qu'Hercule y avait offert un sacrifice [3]. Il bâtit sur le Capitole, en l'honneur de Jupiter, un temple dont la longueur était d'environ quinze pieds [4], et la hauteur telle qu'il fût possible d'y placer la statue de Jupiter, quoiqu'elle fût en pied et de grandeur naturelle [5].

Enfin, s'étant emparé d'une ville d'Italie, il se trouva parmi les dépouilles un char de bronze; il eut l'attention de le consacrer à Vulcain, et d'y placer sa propre statue, avec une inscription qui fut composée en grec, parce qu'elle devait être lue par des Latins [6].

L'histoire nous a laissé quelques traits du caractère de ce prince. Elle parle en particulier de la noblesse de ses sentimens, de ses vertus, de sa prudence consommée, de son respect pour les dieux, et de sa haine contre toute espèce d'oppression [7]. Voici l'usage qu'il fit de ses belles qualités, quand il voulut augmenter le nombre de ses sujets.

Il ouvrit un asyle où fondirent tout à coup des hordes d'esclaves fugitifs, de débiteurs insolvables et d'assassins avérés. Il les mit au rang des citoyens, et répondit aux plaintes qu'il recevait de toutes parts, que telle était la volonté d'Apollon [8].

[1] Liv. lib. 1, cap. 6. Plut. in Rom. p. 23. Dionys. Halic. p. 74. — [2] Ovid. Fastor. lib. 1, v. 200; lib. 3, v. 184. — [3] Plin. lib. 10, cap. 29, p. 560, lin. 13. Solin. cap. 1, p. 2. — [4] Dionys. Halic. lib. 2, p. 102. — [5] Ovid. ibid. v. 201. — [6] Plut. ibid. t. 1, p. 33. Dionys. Halic. ibid. p. 116. — [7] Plut. ibid. p. 20. Dionys. Halic. ibid. p. 80. — [8] Plut. ibid. p. 22. Dionys. ibid. p. 88.

Aristote nous apprend que dans l'espèce humaine le concours des deux sexes est nécessaire pour donner le jour à un enfant [1]. Cette vérité, qui n'avait pas échappé à Romulus, l'affligeait sensiblement. Il voyait sa colonie prête à périr faute de femmes; car les nations voisines refusaient de s'allier avec ce tas de brigands dont il était entouré; mais il trouva le moyen de vaincre leur répugnance, en les invitant à des jeux qu'on devait célébrer à Rome. Des tribus de Sabins s'y rendirent avec leurs familles. Les premiers spectacles excitèrent une admiration générale. Le dernier jour des fêtes, Romulus prescrivit à ses soldats d'enlever les filles de ces étrangers, mais de respecter leurs femmes. Ce serait un beau sujet de prix à proposer que de demander comment, dans ce tumulte épouvantable, les ravisseurs purent exécuter les ordres de leur maître. Cependant ils mirent tant de discernement dans leur choix que de trente ou six cent quatre-vingt-trois prisonnières (car les auteurs anciens [2] varient un peu sur le nombre), il ne se trouva qu'une femme mariée : on l'avait enlevée par mégarde, et Romulus l'épousa pour la singularité du fait [3].

Cette entreprise eut des suites : on fit la guerre, la paix, la guerre une seconde fois, enfin un traité qui confondit en un seul peuple les Romains et une partie des Sabins.

Romulus n'avait cessé de s'occuper du gouvernement et des lois. Un jour, ayant rassemblé tous les habitans de Rome, il dit aux uns : Soyez patriciens et protecteurs; il dit aux autres : Soyez plébéïens et protégés [4], et cela se fit ainsi. Il choisit dans la première classe cent conseillers d'Etat qui devaient partager avec lui les soins d'une si grande administration, car il commandait à plus de trois mille hommes [5]. Quand un certain nombre de familles sabines se furent établies au Capitole, on nomma cent autres sénateurs.

Des lois qui entretenaient les mœurs et la tranquillité dans Rome [6], donnèrent une haute idée du législateur; des guerres et des victoires continuelles en offrirent une plus haute du conquérant. Mais Romulus fut trop ébloui de tant de succès : il flatta les plébéïens, pour augmenter son pouvoir; et blessa les sénateurs, en cessant de les consulter.

Sa mort fut aussi merveilleuse que sa vie. Pendant qu'il parlait au milieu de l'assemblée générale, il s'élève une tempête dont on ne peut décrire la violence [7]; il partait de tous les points du ciel des tourbillons et des tonnerres effroyables; des torrens

[1] Arist. de gen. animal. lib. 1, cap. 1 et 2; lib. 2, cap. 1. — [2] Dionys. Halic. lib. 2, p. 100. Plut. in Rom. t. 1. p. 25. — [3] Plut. ibid. p. 26. — [4] Id. ibid. p. 24 et 25. — [5] Dionys. Halic. lib. 2, p. 89. — [6] Id. ibid. p. 94. — [7] Plut. ibid. p. 34.

d'eau tombaient sur la terre, et la nuit la couvrait de ténèbres épaisses. Le peuple épouvanté prend la fuite; il revient après l'orage; il voit les patriciens immobiles dans leur place, et n'apercevant point Romulus, il les soupçonne, et bientôt les accuse de l'avoir mis en pièces et d'en avoir caché les morceaux dans leurs poches[1]. On allait les fouiller, lorsqu'un sénateur, nommé Proculus, arriva et tint ce discours qui ne surprit personne : « En revenant à l'assemblée, j'ai rencontré Romulus couvert » d'armes étincelantes comme le feu; je lui ai demandé pour» quoi il nous avait si cruellement abandonnés. Voici sa réponse : » Je remonte au ciel, d'où je descendis il y a cinquante-quatre » ans; va dire à l'assemblée que Rome sera la maîtresse de » l'univers et que, sous le nom de Quirinus, je ne cesserai de la » protéger[2]. »

Le peuple applaudit avec transport, et choisit Quirinus pour son dieu tutélaire.

Je finis par un trait de haute érudition. Les plus habiles critiques n'ont jamais pu découvrir l'origine du mot Quirinus. Je présume que Romulus portait ce nom dans le ciel avant que de se montrer aux hommes. Homère cite plus d'une fois la langue des dieux; il en rapporte quelques mots. On doit peut-être y joindre celui de Quirinus : peut-être aussi faut-il recourir au bas-breton qui, dit-on, renferme les racines de toutes les langues qu'on a parlées, qu'on parle, et qu'on parlera dans la suite.

REMARQUES

SUR

LES DROITS DES MÉTROPOLES.

Une colonie n'en pouvait-elle fonder une autre sans demander à sa métropole un chef ou conducteur? et celle-ci ne conservait-elle aucun droit sur ce nouvel établissement? Les faits suivans doivent décider ces deux questions.

Quand Corcyre établit une colonie à Epidamne, elle fut forcée d'en prendre le fondateur ou le chef à Corinthe, sa métropole; c'était l'ancien droit. (*Thuc., lib. I, cap.* 24.) Les Epidamniens,

[1] Plut. in Rom. p. 34. — [2] Id. ibid. p. 35 et 37. Aur. Vict. in Rom. Liv. lib. 1, cap. 16.

ruinés par leurs divisions, s'adressent à Corcyre, leur fondatrice, et la prient de ne pas les laisser périr; ils ne sont pas écoutés (*ibidem*). Ne sachant alors quel parti prendre, ils demandent à l'oracle s'ils se livreront aux Corinthiens, qui étaient leurs premiers fondateurs. L'oracle le leur permet; ils se rendent à Corinthe, et représentent que le chef de leur colonie était de cette ville, et lui demandent du secours. Les Corinthiens trouvent cette demande juste, persuadés que cette colonie leur appartenait autant qu'à ceux de Corcyre. Ils avaient d'ailleurs à se plaindre de celle-ci, qui dans les solennités publiques ne leur rendait pas les honneurs accoutumés, et ne les distinguait pas, aux sacrifices, dans la distribution des victimes.

Corinthe envoie des colons à Epidamne; ce qui excite les plaintes des habitans de Corcyre. Leurs députés se rendent à Corinthe, et demandent à s'en rapporter à des arbitres, pour savoir si c'est à Corcyre ou à Corinthe qu'appartient Epidamne. En s'adressant dans la suite aux Athéniens, ils leur disent : « Les Corinthiens vous diront qu'il est injuste que les colonies » fassent des alliances particulières. » A cela, nous répondrons: « Toute colonie bien traitée de sa métropole doit l'honorer; mal » traitée, elle peut se séparer d'elle; car ce n'est pas pour être » leurs esclaves, mais pour être libres qu'on nous a fondés. » (*Thucyd., lib. I, cap.* 27.) Les Corinthiens se plaignaient aussi de ce que Corcyre, leur propre colonie, s'était toujours séparée d'eux. « Nos autres colonies, assuraient-ils, nous honorent et » nous aiment. Corcyre est la seule que nous soyons fondés à ne » pas chérir. Quand même nous aurions eu tort, il eût été ho- » norable de céder à notre colère; et la honte nous en serait » restée. Mais qu'ont-ils fait? Epidamne, notre colonie, étant » dans la détresse, ils l'ont abandonnée. Quand nous l'avons » secourue, ils s'en sont emparés. » Ils ajoutaient : « Nous ve- » nons à vous avec des droits bien établis. (*Thucyd., lib. I,* » *cap.* 40.) »

Ces faits me paraissent favorables à l'opinion de M. de Bougainville. Voyons à présent ce que vous rapportez sur les Locriens-Epizéphyriens.

Aristote avait écrit que la colonie des Locriens, en Italie, n'avait été composée que de bandits, de déserteurs, etc. Timée traite fort mal Aristote à cette occasion, et cite une inscription qu'il avait vue chez les Locriens de la Grèce, contenant les conditions que ces derniers avaient imposées aux premiers lors de leur émigration. Le préambule du traité annonçait que les relations des colonies aux métropoles étaient comme celles des enfans à leurs parens. M. de Bougainville s'était servi de ce

passage. Vous lui répondez : « Polybe (*Excerp. vales., pag.* 49), » qui rapporte tout cela, soutient que Timée a fabriqué le » traité. »

Mais on peut répliquer, 1°. la réfutation de Polybe n'est fondée que sur ce que Timée n'avait pas dit positivement quels étaient les Locriens de la Grèce où il avait vu cette inscription ; or c'est une bien mauvaise manière de raisonner. 2°. En supposant que Timée eût inventé cette inscription, il est bien visible qu'il aurait eu assez d'esprit pour ne rien dire d'invraisemblable, et qu'il aurait seulement imité les décrets que d'autres métropoles avaient donnés à leurs colonies, en les faisant partir. S'il ne s'y était pas conformé, au lieu d'avoir recours aux mauvaises raisons par lesquelles il réfute Timée, il aurait simplement dit : « Jamais, dans le départ d'une colonie, sa métropole n'a fait » graver sur l'airain les lois qu'elle lui prescrivait ; jamais cette » métropole ne s'est servie d'un préambule qui annonçait des » rapports avec sa colonie, pareils à ceux des pères avec leurs » fils. » Remarquez encore que ces mots, qui commençaient le décret vrai ou supposé : *Comme les enfans sont à l'égard de leurs parens*, sont à peu près les mêmes dont Platon se sert (*De leg., lib. VI, pag.* 754) dans une pareille occasion.

RECHERCHES
SUR LE PARTAGE DU BUTIN
CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

I. *Extrait d'un mémoire sur l'usage des Romains, à l'égard du butin fait sur l'ennemi, en réponse à deux lettres de M. Stanley* (1775).

Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans ce mémoire, j'ai rassemblé la plupart des faits relatifs à la distribution du butin. Cette suite chronologique qui, par défaut de monumens, se trouve quelquefois interrompue, commence à Romulus et finit à Jules César. Je n'ai pas cru devoir la pousser plus loin ; sous presque tous les empereurs, les lois n'étaient autre chose que la volonté du prince ; et il est inutile d'examiner quel peut être le droit public d'une nation, lorsqu'elle est esclave. La chaîne des témoignages que j'ai recueillis ne regarde donc, à proprement

parler, que le temps de la république ; je n'ai pas néanmoins négligé ceux qui concernent le temps des rois de Rome, parce que lorsqu'il est question de l'origine d'un usage, il faut remonter aussi haut qu'il est possible. On trouvera les uns et les autres dans la première partie de ce mémoire. Dans la seconde je tâche, d'après ces témoignages, d'éclaircir, autant que je le puis, la question que vous m'avez fait l'honneur de me proposer. Je réponds dans la troisième aux difficultés qu'on pourrait opposer aux principes que j'ai établis dans la seconde. Nous nous arrêterons à celle-ci, parce qu'elle offre plus de résultats que la première qui n'est, pour ainsi dire, qu'une table chronologique.

Barthelemy distingue d'abord les différentes espèces de butin. Les prises faites, dit-il, sur l'ennemi sont de deux espèces : dans la première classe sont les terres, les villes, les royaumes ; dans la seconde, l'or, l'argent, les prisonniers de guerre, les armes, les provisions, les troupeaux, en un mot, toutes les choses mobilières.

Chez les Romains, les prises de la première espèce étaient réunies au domaine ; cependant avant leur réunion, le général, communément assisté de dix commissaires, exerçait dans les pays conquis une autorité sans bornes, décernant des honneurs et des récompenses, établissant des lois, distribuant des diadèmes et disposant des terres[1].

Après ces observations, Barthelemy avertit qu'il ne s'occupera que des prises de la seconde espèce, et divise son mémoire en six articles. Dans le premier il établit que chez les Romains le général disposait du butin ; dans le second, qu'il pouvait consacrer aux dieux, ou destiner à l'embellissement de Rome une partie de ce même butin ; dans le troisième, qu'il lui était permis de distribuer une partie de ce butin en forme de gratifications pour les troupes ; dans le quatrième, que ce général avait lui-même une part dans les dépouilles de l'ennemi ; dans le cinquième, que c'était à lui à régler la portion du butin qui devait être remise au trésor public, et que, dans les premiers siècles de la république, il pouvait, en certaine occasion et sous différens prétextes, se dispenser de porter la moindre chose à ce trésor ; enfin dans le sixième article, l'auteur prouve que le général romain devait rendre compte de l'usage qu'il avait fait du butin.

La matière est sans doute épuisée dans ces six articles ; mais Barthelemy n'y rassemble que des faits avec son exactitude ordinaire, sans presque aucune liaison, de manière qu'il est im-

[1] Cicer. de Lege agrar. orat. II, cap. 19 et 22. Plut. in Pomp. p. 639. Eutrop. lib. 6, n°. 14. Polyb. Excerpt. legat. p. 964.

possible d'en faire un extrait suivi. Je me contenterai de rapporter en entier le dernier de ces mêmes articles.

Grotius, persuadé, dit-il, par ses principes, que le butin devait appartenir à l'Etat, s'était vu, par la nature des faits, obligé de convenir que chez les Romains la disposition du butin appartenait au général[1]. Pour concilier ces deux droits qui semblent se détruire mutuellement, il prétend que le général romain devait rendre compte à son retour de la manière dont il avait usé de son pouvoir. Grotius ne cite aucun décret, aucune loi qui impose cette obligation au général; mais les égards que mérite ce savant homme, m'engagent à rechercher les raisons sur lesquelles il pouvait fonder son assertion. Ces raisons seront autant d'objections qui exigeront une réponse de ma part.

1°. On peut dire : Le général, après avoir achevé sa mission, remettait au trésor public un registre contenant l'état du butin dont il s'était emparé, et des libéralités dont il avait gratifié ses troupes. Ainsi le consul P. Servilius, après avoir exposé dans son triomphe les dépouilles des peuples vaincus, les fit inscrire avec la plus grande exactitude dans les registres publics; l'article qui les énonçait avait pour titre : *Comptes rendus pas Servilius; (Rationes relatæ P. Servilii)*. On y voyait non-seulement le nombre des statues, mais jusqu'à leur grandeur, leur attitude et leur habillement[2]. Lucullus, dans son triomphe, porta un registre où se trouvaient détaillées les sommes qu'il avait fournies à Pompée pendant la guerre des pirates, celles qu'il avait remises aux questeurs de l'armée, celles qu'il avait données aux soldats[3].

Réponse. Je sais que le questeur de l'armée[4], le lieutenant du général[5], le gouverneur d'une province[6], étaient tenus de laisser dans le trésor un compte exact de leur administration; et quoique plusieurs d'entre eux fussent très-négligens à le dresser ou à le déposer[7], l'obligation n'était pas moins réelle pour eux, parce que leurs emplois étaient sujets à la comptabilité. Mais il n'est pas prouvé que le général des armées le fût aussi quand il s'agissait du butin. La minutieuse exactitude de Servilius, jointe à l'éloge que Cicéron fait de sa vertu, ne prouve qu'un désintéressement qui craint jusqu'au soupçon; et l'attention de Lucullus à montrer au public son livre de comptes n'atteste de sa part que l'envie de fermer la bouche à ses ennemis et à ses

[1] Grot. liv. 3, chap. 6, § 15 et 26. Je cite toujours la traduction française de Barbeyrac, parce que je n'ai pas ici le texte de Grotius. — [2] Cicer. in Verr. act. 2, lib. 1, cap. 21. — [3] Plut. in Lucull. p. 517. — [4] Cicer. ibid. cap. 13 et 14. — [5] Id. ibid. cap. 39. Liv. lib. 38, cap. 55. Aul. Gell. lib. 4, cap. 18. — [6] Cicer. ibid. cap. 39. — [7] Id. ibid. cap. 23.

soldats, qui l'accusaient de s'être approprié les trésors de Mithridate et de Tigrane.

Les autres généraux ont-ils produit de pareils mémoires pour justifier la répartition qu'ils avaient faite du butin? y étaient-ils obligés? tous les articles de ces mémoires devaient-ils être examinés et rectifiés? J'admettrai, si l'on veut, qu'ils étaient astreints à quelque formalité; mais je dirai toujours que ce n'était de leur part qu'une simple déclaration, et de la part du sénat ou du peuple qu'une précaution pour contenir dans de justes bornes l'avidité ou la générosité du chef des troupes. Eh quoi! ces récompenses accordées à la valeur, ces sommes distribuées aux soldats, quelquefois même sur le champ de bataille, avaient-elles besoin d'une nouvelle sanction pour être légitimes? D'où vient donc qu'on ne les a jamais discutées contradictoirement? d'où vient qu'on n'a jamais vu un général juridiquement accusé et puni pour avoir trop donné à ses troupes? Des citoyens élevés dans la sévérité des mœurs anciennes murmuraient quelquefois contre cette espèce de profusion; mais ils s'en plaignaient, parce qu'elle pouvait introduire la licence dans les armées, parce qu'elle procurait au général des voies trop faciles pour obtenir la faveur des soldats.

2°. On peut m'objecter le passage suivant de Tite-Live : Q. et L. Mummius s'étaient d'abord opposés à la loi qui ordonnait d'informer contre les deux Scipion, soupçonnés d'avoir diverti l'argent d'Antiochus. Ce n'est pas, disaient-ils, qu'il ne soit très-juste que le sénat, ainsi qu'on l'a toujours pratiqué, prenne connaissance de l'argent qui n'a pas été remis au trésor[a]. Il était donc reconnu, dira-t-on, que dans tous les temps le sénat avait eu le droit de prendre des informations au sujet de l'argent qui n'était pas rentré dans le trésor.

Réponse. Je ne conteste pas ce droit. Le sénat pouvait se faire rendre compte et des sommes qu'un général exigeait de l'ennemi dans un traité pour dédommagement des frais de la guerre, et des présens que les alliés faisaient à la république, et des impositions et de tous les objets relatifs aux finances. Peut-être aussi pouvait-il prendre connaissance de la partie du butin que le général avait choisi pour lui-même, de celle qu'il avait distribuée aux troupes, de celle enfin dont il avait décoré la ville de Rome ou les temples des dieux. Mais la question est de savoir si, relativement à ces trois articles, il pouvait intenter une accusation contre le général, et c'est ce qui n'est pas même prouvé par le fait qui a donné lieu à la réflexion rapportée par

[a] *Senatum quærere de pecunia non relata in publicum, ita ut antea semper factum esset, æquum censebant.* Liv. lib. 38, cap. 54.

Tite-Live; car on verra dans la troisième partie que, suivant toutes les apparences, le procès des Scipion n'avait pas le butin pour objet.

3°. On peut dire : le général pouvait, dans un pays soumis par ses armes, établir des gouverneurs, distribuer des terres, décider du sort d'un peuple entier. Cependant ces réglemens n'étaient que provisoires, et pour les valider, il fallait un décret du sénat : pourquoi n'en aurait-il pas été de même de tous les actes relatifs à la distribution du butin ?

Je réponds que le général n'avait aucun droit sur les provinces conquises, et qu'il en avait un réel sur les dépouilles de l'ennemi ; que la sûreté de l'Etat pouvait dépendre des arrangemens que l'on prendrait à l'égard d'un pays conquis et devenu frontière, tandis que la répartition du butin pouvait tout au plus répandre parmi les soldats un germe de corruption facile à prévenir ; qu'enfin, nous voyons par une foule de témoignages que les réglemens politiques du général, étant souvent réformés, avaient besoin d'être ratifiés, au lieu qu'on n'a jamais rien changé à la répartition du butin, dès qu'une fois il l'avait ordonnée.

Qu'on dise après cela que le sénat et le peuple imprimaient le sceau de l'autorité souveraine sur cette répartition, lorsqu'il confirmait les actes du général ; je répondrai toujours qu'on ne peut pas détruire par une simple supposition les témoignages nombreux et sans réplique que j'ai rassemblés dans ce mémoire, et qui assignent au général les droits les plus étendus et les plus indépendans à l'égard du butin.

II. *Extrait d'un second mémoire sur le même sujet, ou examen de la loi supposée par Denys d'Halicarnasse, et qui, selon lui, adjugeait sans restriction au trésor public les prises faites sur l'ennemi.*

Cette loi existait, si nous en croyons cet historien[1] qui la rapporte dans l'endroit où il traite de l'exil de Coriolan. Il fallait montrer que ce patricien aspirait à la tyrannie. Les tribuns du peuple avaient promis au sénat que l'accusation ne roulerait que sur cet objet. Cette promesse avait rassuré Coriolan et ses amis. La cause ayant été portée à l'assemblée du peuple, le tribun Décius se leva et dit : « Voulez-vous savoir jusqu'à quel point Co-
» riolan a porté son audace ? Vous savez tous que la loi ordonne
» que les prises faites sur l'ennemi appartiennent au public : le
» général et les particuliers n'y ont aucun droit ; le questeur

[1] Lib. 7, p. 467, edit. Sylburg.

» s'en empare, les expose en vente, et en remet les sommes au » trésor public. Depuis la fondation de cet Empire, personne » n'a violé cette loi, personne même ne l'a blâmée. Coriolan est » le seul qui l'ait foulée aux pieds; il est le seul qui ait osé, » l'année dernière, enlever un butin qui nous devait être com- » mun à tous. Lorsque, dans les courses que vous fîtes sur les » terres des Antiates, vous eûtes pris une grande quantité de » prisonniers, de troupeaux et de richesses de toute espèce, au » lieu de les remettre entre les mains des trésoriers, au lieu » d'en rapporter l'argent au trésor public, il les distribua à ses » amis; et voilà les moyens dont il se sert pour s'attirer des par- » tisans, et se frayer un chemin à la tyrannie. Qu'il cesse donc » aujourd'hui d'étaler ses exploits, ses cicatrices, les distinctions » accordées à sa valeur; qu'il prouve enfin, ou qu'il n'a pas donné » le butin à ses amis, ou qu'en tenant cette conduite, il n'a pas » transgressé les lois. »

Le discours du tribun ralentit le zèle de ceux qui favorisaient Coriolan; les cris de la populace forcèrent l'accusateur ainsi que le sénat à rester dans le silence.

Le récit de Plutarque[1] est conforme, en général, à celui de Denys d'Halicarnasse, excepté qu'il ne fait aucune mention de la loi. Je citerai ses paroles, lorsqu'il sera question de l'accusation de Coriolan.

Le texte de Denys d'Halicarnasse devrait, ce me semble, suffire pour terminer la question qui nous occupe. Cependant Grotius, qui, pour l'intérêt de son opinion, aurait dû plus que personne défendre l'authenticité ou du moins l'intégrité de cette loi, est obligé de convenir que Denys d'Halicarnasse ne l'a pas rapportée avec assez d'exactitude[2]. En effet, il est aisé de s'apercevoir qu'il en outre les dispositions pour rendre la cause de Coriolan plus odieuse.

Et comment le tribun pouvait-il avancer que depuis le commencement de l'Empire cette loi n'avait pas été violée? elle l'avait été, comme elle le fut dans la suite, presque tous les ans, presque à chaque expédition. Suivant Denys d'Halicarnasse lui-même, l'an 260 de Rome, trois ans avant que le tribun prononçât cette prétendue harangue, les troupes du dictateur Valérius, après la défaite des Volsques et la prise de Vélitres, ne revinrent-elles pas chargées de butin[3], et quelques années

[1] Plut. in Coriol. p. 223, edit. Ruald. — [2] Grot. Droit de la guerre, liv. 3, chap. 6, § 15. Suivant Barbeyrac, dans ses notes sur cet endroit. Herman Schelius, dans son traité *De Prœda*, inséré dans son ouvrage *De Castris Romanorum*, réfute Denys d'Halicarnasse. — [3] Dionys. Halicarn. lib. 6, p. 374.

auparavant, les consuls Valérius et Posthumius n'abandonnèrent-ils pas à leurs soldats les dépouilles du camp des Sabins [1] ?

Si une loi si sévère existait, si elle fut exécutée avec tant de vigueur contre un patricien des plus distingués, comment n'effraya-t-elle pas ceux qui, immédiatement après lui, se trouvèrent à la tête des armées? Comment le consul Spurius Furius, en 273 [2], le consul Titus Quinctius, en 283 [3], osèrent-ils abandonner le butin à leurs soldats? Pourquoi, six ans après la condamnation de Coriolan, le peuple murmura-t-il hautement, lorsque le consul Fabius fit vendre le butin par le questeur, et en remettre l'argent au trésor public [4] ?

Séparons, si l'on veut, les réflexions du tribun du texte de la loi, et pour connaître ce texte, traduisons, le plus littéralement qu'il sera possible, le passage de Denys d'Halicarnasse. « Vous » savez tous, dit le tribun, que la loi ordonne que toutes les » dépouilles que nous acquérons par notre valeur, soient choses » publiques (δημόσια εἶναι), et non-seulement aucun particulier, » mais le général lui-même n'en est pas le maître. Le questeur » s'en empare, il les vend, et en rapporte le prix au trésor public.»

Ces dernières paroles, à commencer par *et non-seulement*, etc., ne sont qu'une extension du texte de la loi. Si elles en avaient fait partie, le tribun aurait dit : Vous savez tous que la loi ordonne que les dépouilles soient choses publiques; *que* le général et les particuliers n'y ont aucun droit; *que* le questeur doit les vendre et en remettre la valeur au trésor.

La loi, suivant Denys d'Halicarnasse, disait donc simplement que les dépouilles de l'ennemi étaient des choses publiques (δημόσια εἶναι), ou, si l'on veut, appartenaient au public. Qu'on me permette ici quelques réflexions.

1°. N'ayant pas le texte latin de la loi, nous ignorons si le le mot *publica* (δημόσια) rendait exactement l'expression de l'original. Le tribun l'explique en ajoutant que l'argent du butin devait être remis au trésor public (εἰς τὸ δημόσιον). Mais le tribun voulait perdre Coriolan, et l'on doit se défier de l'interprétation d'un pareil commentateur.

2°. Cette loi ne nous est transmise que par Denys d'Halicarnasse, et dans une harangue composée par cet auteur. Elle n'est rappelée dans aucune de ces circonstances où la distribution du butin excitait les plaintes ou du sénat, ou du peuple, ou de l'armée. Plutarque ne la cite point, lui qui convient néanmoins qu'on avait fait un crime à Coriolan de n'avoir pas destiné le butin au trésor public.

[1] Dionys. Halic. lib. 5, p. 307. — [2] Id. lib. 9, p. 560. — [3] Liv. lib. 2, cap. 60. — [4] Id. ibid. cap. 42.

3°. Cette loi est si générale et si absolue, qu'elle devait s'étendre à tous les cas. Le général ne pouvait donc abandonner au pillage une ville prise d'assaut. Or, chez aucun peuple du monde on n'a contesté ce droit au général, et nous avons vu, d'après les témoignages les plus authentiques, qu'il en jouissait chez les Romains.

4°. Qui nous assurera que cette loi n'était pas un fragment adroitement détaché d'une loi plus ample, et applicable, non à tous les cas, mais à certaines circonstances. On a vu, dans la seconde partie de ce mémoire, que Caton avait prononcé deux oraisons, dont l'une tendait à prouver que le butin devait être destiné au trésor [1], l'autre qu'il devait être partagé entre les soldats [2]. Des titres de ces deux oraisons, serait-on fondé à conclure que, parmi les Romains, le butin était remis au trésor, et distribué aux troupes. Non, sans doute; on dirait que ces discours sont relatifs à des faits particuliers dont la discussion, par des raisons qui nous sont inconnues, avait été soumise au jugement du sénat ou du peuple. Or, comment savons-nous si le tribun n'a pas changé en loi, et détourné de son vrai sens, une maxime isolée, et peut-être empruntée d'un réglement de discipline observé lorsqu'on faisait la distribution du butin. Le discours que Denys d'Halicarnasse a mis dans la bouche de Décius choque toutes les vraisemblances, contredit toute l'histoire, si on le prend à la lettre. Mais quand on pénètre l'artifice avec lequel il paraît composé, on voit qu'il était très-propre à donner le change à la multitude et à la soulever contre Coriolan.

Deux coutumes anciennes et sacrées réglaient parmi les Romains la distribution du butin. Par l'une, dont Polybe nous a laissé les détails [3], le butin fait à la prise d'une ville ou d'un camp, etc., devait être partagé entre les soldats; mais pour que ce partage fût égal, la loi ou l'usage voulait qu'il ne fût pas permis à qui que ce soit de s'en approprier la moindre chose, et que tout fût mis en commun. Dans d'autres occasions, le général ordonnait au questeur de vendre le butin, et d'en remettre la valeur au trésor. Le tribun, dans son discours, a confondu adroitement ces deux pratiques; il a pris différentes circonstances de l'une et l'autre, et les a réunies pour exciter contre Coriolan les différentes sortes d'intérêts qui agitaient l'assemblée. A ceux qui avaient assisté à la prise d'une ville ou d'un camp, il disait : Vous savez tous que, suivant nos lois, les dépouilles de l'ennemi doivent être mises en commun, et qu'il n'est permis à personne d'en distraire la moindre chose. Eh bien! Coriolan ne les a réparties qu'entre ses amis. A ceux

[1] Priscian. lib. 7. — [2] Aul. Gell. lib. 11, cap. 18. — [3] Polyb. lib. 10, p. 589.

qui pouvaient désirer que le butin eût été destiné aux besoins de l'État, ou qui, ayant refusé de suivre Coriolan, avaient ensuite témoigné leurs regrets de ce qu'ils n'avaient pas profité du butin ramassé dans cette expédition [1], le tribun disait : Vous savez tous que les dépouilles de l'ennemi sont vendues au profit du trésor. Eh bien ! Coriolan n'en a disposé qu'en faveur de ses cliens et de ses flatteurs. Au moyen de cette confusion, la plupart de ceux qui composaient l'assemblée, interpellés par le tribun, pouvaient s'écrier : Nous avons été témoins de ce que vous avancez.

Le tribun avait osé citer une loi qui devait produire l'effet le plus contraire à son intention; car le peuple, du moins dans ce temps-là, ne pouvait souffrir que le butin fût réservé pour le trésor public, et il devait craindre en cette occasion de prononcer un jugement qui priverait à jamais les soldats des libéralités qu'ils attendaient de leurs généraux. Que fait le tribun? Pour détourner l'attention du peuple, il accuse Coriolan de n'avoir accordé le butin qu'à ses flatteurs et à ses amis. Les soldats qui avaient suivi ce général pouvaient attester qu'ils avaient tous participé au butin ; mais ils sont arrêtés par l'idée que Coriolan a transgressé une loi aussi ancienne que l'Empire, loi que personne n'a jamais osé ni violer ni blâmer.

Enfin, Coriolan et les sénateurs, engagés contre leur attente dans un défilé presque impraticable, ne pouvaient dévoiler la manœuvre du tribun que par des raisonnemens et des discussions que le peuple n'était plus en état d'entendre, et voilà ce qui justifie leur surprise et leur embarras à l'aspect d'une attaque aussi imprévue qu'extraordinaire.

Je pense, d'après ces observations, que la loi rapportée par Denys d'Halicarnasse n'est qu'un fragment, une partie du réglement qui concernait le partage du butin entre les soldats, fragment altéré et détourné de sa véritable application. Si l'on veut, au contraire, que la loi ait existé dans les termes qu'on nous l'a transmise, je dirai qu'elle était jointe à des modifications omises à dessein par le tribun ou par Denys d'Halicarnasse, et qu'elle mettait à couvert la prérogative du général, telle que nous l'avons assignée dans ce mémoire, d'après une foule d'autorités, et surtout d'après celle de Denys d'Halicarnasse lui-même. Il en résultera seulement que, lorsque le général avait prélevé sur le butin ce qu'il jugeait à propos de consacrer au culte des dieux ou à l'embellissement de la ville, ce qu'il accordait aux soldats et ce qu'il pouvait retenir pour lui-même, le reste appartenait essentiellement à l'État.

[1] Dionys. Halic. lib. 7, p. 433.

III. *Réponse de Barthelemy à Grotius, sur la formule du serment militaire.*

« Les soldats romains, dit Grotius [1], se rendaient coupables » de péculat quand ils ne réservaient pas le butin pour le trésor » public; car on les faisait tous jurer, comme le dit Polybe, » de ne rien détourner du butin, mais d'en rendre compte fidè- » lement. C'est à quoi se rapporte peut-être la formule d'un » serment qu'Aulu-Gelle nous a conservée, et par laquelle on » faisait jurer les soldats qu'ils ne prendraient rien dans l'ar- » mée, ni à dix mille pas à la ronde, qui valût plus d'un ses- » terce; si le vol excédait un sesterce, les soldats s'engageaient » à le rapporter au consul, ou à le déclarer dans l'espace de » trois jours, ou à le restituer au légitime possesseur. »

Réponse. Polybe, dans l'endroit cité par Grotius, ne parle que des précautions que l'on prenait pour établir le plus d'égalité qu'il était possible dans la répartition du butin, lorsqu'il était accordé aux soldats [2]. J'en ai fait mention dans l'article précédent. Il fallait, dit Polybe, qu'ils apportassent en commun tout ce dont ils s'étaient emparés; on le vendait ensuite, et l'argent en était distribué aux soldats. C'est dans cette vue, ajoute Polybe, que les soldats, la première fois qu'ils campent, et avant que d'entrer sur les terres de l'ennemi, jurent tous de ne rien s'approprier du butin, et d'être fidèles à leur serment.

On voit que ce serment n'imposait au soldat aucune obligation à l'égard du trésor public, et que Grotius est tombé dans une assez grande méprise. Mais elle est pardonnable à quelqu'un qui se trouve obligé de recueillir et de discuter un si grand nombre de faits. L'autre serment, rapporté par Aulu-Gelle, n'était aussi qu'un serment de discipline et de police, uniquement destiné à empêcher la maraude.

[1] Liv. 3, chap. 6, § 21, trad. de Barbeyrac. — [2] Polyb. lib. 10, p. 589.

TRAITÉ DE MORALE.



A MADAME D'AURIAC.

MADAME,

JE ne puis vous offrir rien de plus beau que l'image de vos sentimens. Je vous dois les réflexions contenues dans ce petit ouvrage, et c'est sous vos auspices que je les consacre à l'utilité d'un fils que vous aimez, qui vous aime, et qui en se rendant digne de vous, le sera de vos illustres ancêtres. J'expose à ses yeux la vérité simple et sans fard, mais malheureusement dépourvue de cette chaleur qui l'entretient dans votre cœur, et de ces grâces qui l'embellissent dans votre bouche. J'allais entamer votre éloge, madame; mais à quoi bon serviraient tous mes efforts ? vous me reprocheriez d'en avoir trop dit, et j'aurais à me reprocher, avec plus de raison, de n'en avoir pas dit assez.

Je suis avec le plus inviolable attachement et le plus profond respect,

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

* * *

TRAITÉ DE MORALE.

LOI DES ANCIENS PERSES.

XÉNOPHON, parlant de l'institution des jeunes Perses, dit, « que pour leur procurer de bonne heure la connaissance des » lois et des formalités de la justice, on avait établi dans les » écoles publiques un tribunal où ils venaient s'accuser mutuel- » lement de leurs fautes; et qu'entre autres crimes on y punis- » sait l'ingratitude avec beaucoup de sévérité. Il ajoute que sous » le nom d'ingrats les Perses comprenaient tous ceux qui se » rendaient coupables envers les dieux, les parens, la patrie et » les amis. »

Cette loi admirable non-seulement ordonnait la pratique de tous les devoirs, mais elle remontait jusqu'à leur origine, et les rendait aimables. En effet, si l'on ne peut manquer à ses devoirs sans ingratitude, il s'ensuit qu'il faut les remplir par un motif de reconnaissance; et de là résulte ce principe sublime et lumineux, qu'on ne doit agir que par sentiment.

Il serait à souhaiter qu'un homme de beaucoup d'esprit employât beaucoup de temps à développer cette grande vérité : elle est la base de la morale et du bonheur; car, lorsqu'on agit par amour, on agit sans peine, et lorsque l'amour est bien réglé, on est heureux.

Quand j'ai voulu hasarder quelques réflexions sur cette matière, j'ai été effrayé de la majesté du sujet et de la médiocrité de mes talens; mais la pureté de mes intentions m'a rassuré contre des craintes légitimes. J'ai voulu prouver mon zèle à des personnes dont les bontés me touchent autant qu'elles m'honorent. Je leur sacrifie ici mon amour-propre, prêt à leur faire des sacrifices plus considérables encore; et j'ose me flatter que si ce petit ouvrage ne respire pas la reconnaissance et les sentimens qui me pénètrent, elles s'en prendront moins à mon cœur qu'à mon esprit.

Relativement au passage de Xénophon, ces réflexions auront pour objet la religion, les parens, la patrie et les amis.

DE LA RELIGION.

Les disputes scandaleuses des théologiens, l'ignorance du clergé, suite de la décadence générale des études, l'ignorance plus grande encore des gens du monde, l'amour de la singularité, une fausse philosophie introduite à la place d'une raison éclairée ; telles sont à peu près les causes du mépris ouvert que l'on témoigne pour la religion.

Ce mépris éclate dans les conversations, et surtout dans les ouvrages qu'on publie à chaque instant ; il est bon que vous en soyez prévenu.

Je ne chercherai pas à vous prouver la vérité de la religion chrétienne ; j'aime mieux vous renvoyer aux ouvrages de Pascal, d'Abbadie, de Bossuet, de Fénélon, et de tant d'autres écrivains célèbres. Je vous prie néanmoins de vous arrêter un moment sur la réflexion suivante.

Ceux qui attaquent la religion conviennent tous que sa morale est excellente, mais qu'on ne saurait admettre ses mystères. Ils disent : Ces mystères sont incompréhensibles, donc il faut les rejeter. Cependant n'y a-t-il pas dans la physique et dans la géométrie même des vérités qui sont incompréhensibles et qu'on est forcé d'adopter? S'il n'était pas démontré que deux lignes peuvent se rapprocher éternellement sans se rencontrer jamais, le croirait-on possible? et en admettant cette vérité, la conçoit-on ? L'incompréhensibilité d'un mystère n'est donc pas une raison suffisante pour le rejeter.

Ceux qui croient disent : Ce n'est pas parce que nos mystères sont au-dessus de notre raison que nous nous y soumettons, c'est parce que Dieu a parlé, et qu'il nous a ordonné de les croire. Dieu a parlé par les prophéties, par les miracles, par le témoignage des premiers martyrs, par la manière dont la religion s'est établie, etc. Voilà les titres de notre foi. Lorsqu'au lieu de les attaquer, vous verrez quelqu'un jeter une sorte de ridicule sur les mystères, dites qu'il n'est pas seulement au fait de la question ; et pour l'en convaincre, demandez-lui ce qu'il ferait, si l'Être que nous adorons daignait se dévoiler à ses yeux, et lui ordonner d'une manière claire et précise de croire les mystères de la religion chrétienne? Il le promettrait sans doute. Nous le promettons aussi, parce que nous sommes persuadés que Dieu a parlé autrefois de la même manière ; et si nous som-

mes dans l'erreur, ce n'est pas parce que nous croyons des points de doctrine incompréhensibles, mais parce que nous croyons que ces points ont été révélés, quand ils ne l'ont pas été. Ainsi, pour nous attaquer suivant les règles d'une saine logique, les incrédules ne devraient pas se borner aux objets de la foi, ils devraient en examiner les principes et les motifs, et voilà ce qu'ils ne font presque jamais : 1°. parce que cet examen suppose des connaissances qu'ils n'ont pas ordinairement, et un travail auquel ils ne veulent pas se soumettre; 2°. parce que s'ils entreprenaient cet examen, ils verraient bientôt que nous avons des raisons suffisantes pour recevoir nos mystères, tout incompréhensibles qu'ils sont.

Je vais plus loin, et je suppose que les preuves de la religion sont balancées par des difficultés aussi fortes; dans ce cas on serait dans le doute, et il faudrait pratiquer ce que prescrit la religion, suivant cet axiome dicté par la raison même, et confirmé par l'usage : Dans le doute il faut choisir le parti le plus sûr.

Allons plus loin encore, et supposons qu'après un long examen quelqu'un eût cru apercevoir un caractère de fausseté dans les motifs de notre foi. Devrait-il publier cette prétendue découverte ? Non, sans doute; et le parti le plus honorable serait de s'imposer un silence profond sur ces matières. On l'a dit mille fois, et on le dira toujours : il faut une religion aux hommes; le plus beau présent dont on pouvait les gratifier, c'était de les obliger à ne faire tort à personne, à excuser les défauts, à pardonner les injures, à souffrir avec fermeté, à s'aimer entre eux, à être heureux dans cette vie, dans l'espérance de l'être encore plus dans une autre. Or, voilà ce que la religion prescrit, et si on ne veut pas qu'elle soit divine, il faut au moins la regarder comme la plus belle de toutes les institutions politiques. Il est vrai qu'elle a occasioné des divisions et des guerres; mais ce n'est pas sa faute, c'est celle des hommes qui en ont abusé, comme ils abusent de la raison et des vertus.

Je dirais donc volontiers à tout homme : Croyez. Si vous avez le malheur de ne pas croire, doutez; si vous ne pouvez pas douter, condamnez-vous au silence. Et quel fruit espère-t-on de ces propos légers qu'on se permet sur des matières si respectables? On y sourit quelquefois par une mauvaise habitude, ou par une lâche complaisance; mais, en général, ils affligent les gens sensés, et ne sont applaudis que par les esprits superficiels. Quel malheur s'ils parviennent jusqu'à ce petit peuple que le besoin, une mauvaise éducation, et de pires exemples entraînent sans cesse vers le crime! Les contiendrez-vous par le seul

appareil de la justice des hommes, et vous croirez-vous en sûreté au milieu d'une foule de domestiques, qui tous également intéressés à vous ôter les biens ou la vie, n'auront plus qu'à réfléchir au moyen de le faire impunément. Les lois des hommes sont destinées à retenir la main ; celles de la religion à retenir le cœur. Doit-on se flatter que les premières inspireront l'amour de la vertu, tandis que, jointes aux secondes, elles peuvent à peine produire cet effet.

Les déclamations indécentes contre la religion ne se bornent pas à troubler l'ordre de la société, elles peuvent jeter encore une sorte de désespoir dans le cœur des malheureux. Dans tous les états il est des âmes vertueuses qui gémissent en secret et demeurent en proie aux outrages de la fortune, à l'injustice des méchans, aux chagrins les plus amers. Eh ! pourquoi leur arracher l'unique consolation qui leur reste, celle de penser que tout se fait par les ordres d'un Dieu témoin des larmes qu'ils répandent, et que ce Dieu, plein de tendresse pour eux, leur ménage, à la fin de leur carrière, des biens propres à les dédommager des maux qu'ils auront soufferts. Si ce système est une illusion, elle est mille fois préférable à ces funestes lumières qu'on voudrait lui substituer.

Je ne parle ici ni comme théologien, ni comme dévot ; mais j'en appelle aux cœurs sensibles, aux cœurs capables de compassion et d'humanité, et je leur demande si ce n'est pas une barbarie atroce que de vouloir persuader aux malheureux qu'ils étaient destinés, en naissant, à être gratuitement les victimes de la douleur, et que, n'ayant plus aucune ressource du côté de la terre, ils ne doivent pas même en attendre du ciel.

Ne croyez pas néanmoins que tous ceux qui parlent ou qui écrivent contre la religion, aient prévu ces conséquences. Les uns agissent par légèreté, ou par attachement à de faux principes ; les autres cherchent des partisans qui les soutiennent contre leurs doutes ou leurs remords. Il en est enfin en qui tous les sentimens paraissent éteints, et dont l'âme a contracté, dans l'excès des plaisirs, une sorte de dureté et d'anéantissement. Tous affichent une vertu qu'il ne faut pas toujours examiner avec scrupule. En effet, est-on essentiellement vertueux, désire-t-on que les autres le soient, lorsqu'on s'acharne avec tant de fureur contre une religion qui ne reconnaît, ne respire, ne récompense que la vertu ; lorsqu'on n'admet qu'une probité appuyée sur des principes humains qu'on nous permet aussi de regarder comme des préjugés de l'éducation ? Je n'ose pas proposer ce problème.

Si les religions étaient l'ouvrage des hommes, le premier qui a voulu établir un commerce d'amour entre un Etre infini et

une faible créature, aurait formé le plus touchant de tous les projets.

La religion chrétienne, dépouillée de toutes les petitesses que les hommes y ont ajoutées, est le plus beau système de morale et de bonheur. Elle enrichit l'âme de toutes les vertus; elle l'élargit; elle la fait aimer autant qu'il est possible d'aimer, et lui procure par là cette paix douce, profonde, inaltérable; cette paix que le monde ne peut ni donner ni ôter, qu'il ne connaît même pas; cette paix enfin, qui nous rend amis des autres et de nous-mêmes.

DES PARENS.

Je sais jusqu'à quel point vous portez la tendresse et le respect pour des parens dignes à tous égards de vous inspirer ces deux sentimens : je ne viens donc pas ici vous rappeler à votre devoir, mais vous féliciter de votre bonheur, et l'augmenter, s'il est possible, en vous en retraçant l'image. Vous vous entretiendrez avec plaisir de ce que vous aimez; et vous pardonnerez à la faiblesse de mes expressions en faveur du motif qui m'anime.

La nature a fortement imprimé dans le cœur de tous les hommes, un amour vif pour ceux qui leur doivent le jour, et ce sentiment survit à tous les autres. Son principal caractère est la tendresse, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus consolant et de plus délicat dans un attachement. Aussi lorsque le Dieu que nous adorons a voulu exciter notre confiance, il s'est offert à nous, tantôt sous l'image d'un père, toujours prêt à écouter le récit de nos besoins, et tantôt sous celle d'une mère qui serre étroitement son fils entre ses bras. Ce n'est pas toujours par la peinture des passions effrénées et illégitimes que les tragiques grecs ont excité la terreur et la pitié; ils n'offraient souvent aux yeux des spectateurs que des combats de tendresse entre des parens que le malheur opprimait, et ces tableaux faisaient couler les larmes du peuple le plus capable d'entendre et d'interpréter la voix de la nature. Dans une tragédie d'Euripide, les Grecs ont résolu de sacrifier Polyxène, fille d'Hécube, sur le tombeau d'Achille; après une scène touchante entre ces princesses, Polyxène prie Ulysse de la conduire au trépas et de la soustraire aux yeux d'une mère dont la douleur augmente la sienne. Hécube s'écrie alors : « Infortunée que je suis ! je succombe, mes » genoux se dérobent sous moi; ô ma fille, approchez de votre

» mère ; tendez-moi la main; donnez : pourquoi me laissez-
» vous sans enfans? ô mes compagnes! je me meurs. »

Si l'amour des parens est infiniment tendre, il n'est pas moins inépuisable : voyez comme dans une nombreuse famille il se partage sans s'affaiblir; tous les enfans y sont l'objet des complaisances d'un père et d'une mère attentifs à leur conservation; et lorsque la mort vient leur en enlever quelqu'un, en vain trouveraient-ils des motifs de consolation sur ceux qu'elle a épargnés. La nature parle plus haut que la raison et l'intérêt; elle réclame avec force des droits que le temps peut à peine éteindre : jugez par là quelle doit être l'étendue et la vivacité de ce sentiment, lorsque, réunissant toutes ses forces, il se concentre dans un seul objet.

Mais d'où vient que, pour l'ordinaire, on ne trouve pas dans les enfans la même sensibilité à l'égard de leurs parens? La nature, dont le système général est d'unir tous les êtres par des chaînes d'amour, aurait-elle pris de fausses mesures, en refusant aux premiers un penchant qu'elle donnait aux seconds? Non, sans doute; mais sa voix est étouffée par des défauts et des passions qui naissent avec la raison, et qui se développent plus vite qu'elle. Dans l'enfance, où tout est vrai parce que tout est simple, l'amour pour les parens s'exprime par des élancemens et des transports. Quand on commence à réfléchir, et que l'âme est, pour ainsi dire, plus composée, on devient timide, on craint les corrections, on cherche l'indépendance.

Ces défauts, dont le premier tire quelquefois sa source de la crainte excessive de déplaire; le second, de la fierté du cœur, et le dernier, de l'amour de la liberté trop naturel à l'homme, peuvent avoir des suites funestes, et malheureusement ils se manifestent dans un temps où l'on pas assez d'expérience pour les attaquer avec avantage.

Il faudrait penser qu'en fait de sentimens, la timidité qui n'est pas fondée sur des raisons légitimes, donne lieu à des soupçons et peut devenir une offense; qu'on déplaît en effet, lorsqu'on craint toujours de déplaire; enfin, que le cœur doit se déployer toutes les fois que les personnes qu'on est obligé de respecter veulent bien remplir par leurs bontés l'intervalle qui les sépare de nous. Et qu'on ne demande point quels sont dans ces occasions les moyens de témoigner ses sentimens; il vaudrait autant demander quels sont les moyens de sentir. Quand le cœur est vivement affecté, il se peint dans les actions, dans les yeux, dans un mot; mais tout est perdu quand, au lieu de suivre les impressions de la nature, on a recours aux ressources de l'art.

A l'égard des corrections, il faudrait juger de leur nécessité sur les motifs qui les inspirent, et sur les avantages qu'on en peut retirer. Les plus injustes même peuvent être utiles, parce qu'elles nous accoutument à la patience et à la docilité, qualités plus essentielles qu'on ne pense dans les différens états de la vie, et qu'il est impossible d'acquérir lorsque l'âme a pris toute sa consistance. En général, les caractères honnêtes et bons aiment à être corrigés parce qu'ils veulent devenir meilleurs; les mauvais craignent de l'être parce qu'ils ne veulent pas devenir bons.

On n'est pas mieux fondé à désirer dans un certain âge une indépendance prématurée. Est-il temps de devenir tout-à-fait libre, lorsqu'avec une raison que l'expérience n'a point éclairée, on n'ouvre les yeux que sur le moment présent, en les tenant fermés sur l'avenir? Quels reproches n'aurait-on pas à faire un jour à des parens qui, en nous rendant de trop bonne heure maîtres de nous-mêmes, nous auraient asservis à nos passions ou à des défauts pires encore? Mais quelle est après tout cette autorité dont on voudrait adoucir le joug? Elle se borne à exiger une obéissance dont il est honteux qu'on ait été obligé de faire un devoir. Il est si doux de dépendre de ceux que l'on aime, de se laisser mener par leur volonté, et de leur sacrifier jusqu'à ses moindres goûts. Non, je ne crains pas de le dire : malheur à ceux qui n'ont pas fait de pareils sacrifices, leur âme ne connut jamais la reconnaissance et l'amitié; elle était le triste séjour de l'indifférence ou la proie de ces passions qui ne trouvent d'aliment que dans la licence et l'impunité.

Ne soyons donc plus assez injustes pour regarder ceux à qui nous devons le jour comme des juges sévères ou des maîtres impérieux; ce sont pour l'ordinaire des amis tendres, compatissans, mais incorruptibles, et par là même infiniment préférables aux autres amis. Et en effet, en trouverait-on jamais parmi ces derniers qu'on pût comparer à Eucharis, cette mère tendre qu'un philosophe grec proposait pour modèle à toutes les femmes de la Grèce. Il dit lui-même qu'il avait voulu faire son portrait, mais que ses travaux n'avaient abouti qu'à une esquisse légère. Qu'allez-vous donc penser d'une traduction où, sans avoir pu conserver l'énergie de l'original, je me suis donné la liberté de supprimer beaucoup de traits remarquables.

La naissance d'Eucharis, dit l'auteur, lui donnait un rang distingué dans Athènes, et ses qualités personnelles lui en auraient procuré un semblable parmi toutes les femmes de l'univers. Dans un âge communément consacré à des amusemens frivoles, elle n'était flattée ni de l'opulence qui l'entourait, ni des plaisirs que ses grâces touchantes appelaient auprès d'elle.

Son cœur, aussi vertueux que sensible, ne se nourrissait que d'un seul objet; c'était un fils qui, avec une figure intéressante, avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions pour être un grand homme, et le plus dangereux penchant à n'être qu'un homme médiocre. Eucharis voulut se charger d'une éducation qui devait décider cette cruelle alternative. Son époux, un des plus dignes sénateurs d'Athènes, approuva ce dessein, et ne douta plus du succès. Elle mit alors auprès de son fils des maîtres qui lui donnaient les principes du goût et des sciences; elle guidait leur zèle par ses lumières; elle animait leurs leçons par sa présence; elle voulait qu'ils l'accoutumassent à voir toutes les choses en grand, à penser de suite, et d'après lui-même, à être moins satisfait des succès que des efforts.

Elle se réservait plus particulièrement le soin de sa conduite, et celui de former son cœur; mais ce n'était point par la sécheresse et la multitude des préceptes; elle n'employait qu'un petit nombre de principes lumineux et féconds, qu'elle lui laissait le soin de développer. Elle corrigeait les fautes légères par un mot, un regard, un exemple cité à propos, et les fautes essentielles par des rigueurs qui retombaient sur elle-même; car c'est alors qu'elle était le plus à plaindre. Souvent elle avait cru devoir refuser à son fils des marques trop évidentes de sa tendresse, au risque de porter en elle-même le poids d'un sentiment dont il pouvait abuser, et qui était toujours prêt à s'échapper; maintenant il fallait que sa douleur, déguisée sous les apparences de l'indignation, fît douter à ce fils coupable, s'il n'avait pas tari dans leurs sources les bontés qu'il avait éprouvées. Eucharis faisait des efforts inouis pour le confirmer dans ce soupçon; mais bientôt, se dérobant aux regards importuns, elle allait se dévouer en secret à ses peines. Dans ces momens, où il ne lui était plus libre de penser qu'à l'objet de son affliction, où toutes ses pensées se changeaient en sentimens, elle ne voyait autour d'elle que des motifs de crainte que sa tendresse exagerait. C'était donc en vain qu'elle avait pris jusqu'ici un intérêt si vif aux jours de son fils; c'était en vain qu'elle lui sacrifiait son repos, ses plaisirs, sa santé. Le passé, le présent ne présenteraient donc jamais à ses yeux qu'un mélange confus de bien et de mal, et que deviendra-t-il si le mal prévaut dans la suite; si loin des consolations qu'elle attend, l'avenir doit lui procurer mille nouveaux sujets de douleur. Ah! dit-elle un jour, plutôt que de lui voir abandonner le sentier de la vertu, puisse-t-il..... Elle allait achever lorsqu'elle entendit cette voix secrète : Choisissez, Eucharis, consentez qu'il vive dans le mépris, ou le vœu que vous alliez former va s'accomplir sur-le-champ. Arrêtez, dieux

jaloux, s'écria-t-elle; qu'il vive, qu'il soit vertueux, et si vous voulez du sang, prenez sa mère pour victime.

Les dieux furent touchés d'un si noble désintéressement. Tout l'esprit d'Eucharis avait passé dans son fils; elle aurait voulu lui transmettre toute son âme; mais il l'avait reçue en naissant, et il fallait que le temps pût la dépouiller tout-à-fait des imperfections de l'enfance et la dégager des liens de la crainte, et d'une paresse involontaire. Les dieux hâtèrent ce moment; cette âme s'ouvrit avec force, et, se répandant au dehors, elle parut telle qu'elle était, sensible, forte, agissante; on y vit la grandeur des idées jointe à la beauté des sentimens, l'amour de la vertu étroitement uni avec celui de la vérité. Eucharis recueillit avec plaisir le prix de ses soins; son époux s'applaudit de la confiance qu'il lui avait témoignée, et leur fils, pénétré de plus en plus de respect et d'amour, ne pouvait suffire à sa reconnaissance (1).

L'auteur ajoute qu'il devint un des principaux ornemens d'Athènes; qu'il était sans cesse occupé à faire rejaillir sur ses parens la gloire qui l'environnait; qu'il se trouvait encore plus flatté de leur approbation que des suffrages de toute la Grèce. La plupart des jeunes gens seraient surpris d'entendre ce langage. Ils voient de loin un temps où ceux qui nous ont donné le jour, témoins insensibles de nos peines et de nos plaisirs, n'exigent de notre part que des marques froides et stériles d'un respect souvent dicté par la bienséance; mais ce n'est pas là l'intention de la nature: elle veut que dans un âge même avancé une personne bien née ne se croie heureuse qu'en faisant le bonheur d'un père et d'une mère qui ont fait le sien; qu'elle ne cherche qu'à resserrer les liens qui l'unissent à l'un et à l'autre, et qu'enfin, lorsque ces liens sont brisés, elle ressente au milieu des honneurs et des distinctions, la douleur de ne pouvoir plus les partager avec les auteurs de sa naissance.

Puissent ces vérités précieuses, et mille fois préférables aux vaines sublimités des sciences, germer dans tous les cœurs, ne faire qu'une âme de chaque famille, et qu'une famille de tout l'univers.

(1) « Daignez le recevoir comme les prémices d'un esprit et d'un cœur que » vous avez vous-même pris la peine de former, etc. » Ainsi s'exprimait le jeune d'Auriac, en adressant à sa mère un très-bon discours sur la logique, qu'il avait composé par son ordre, en 1754. « Je n'écris que pour satisfaire » à un tribut que la tendresse, la reconnaissance et le respect exigent de » moi, etc., » disait-il au commencement de ce Traité élémentaire qui était resté manuscrit entre les mains de Barthelemy.

DE LA PATRIE.

On prétend que l'amour de la patrie domine plus dans une république, et l'honneur dans une monarchie ; mais l'on n'a jamais dit que dans ce dernier gouvernement il ne fût très-avantageux d'inspirer à la jeunesse un esprit de patriotisme éclairé. Cet esprit joint à l'honneur opérerait de plus grandes choses, et les opérerait de la manière la plus noble et la plus efficace. Il pourrait même arriver que ces deux principes, en se balançant mutuellement, se perfectionneraient l'un et l'autre, que l'honneur se dépouillerait de ses préjugés qui sont quelquefois si nuisibles à l'Etat, et l'amour de la patrie, d'une obstination féroce qui n'est pas moins nuisible.

Dans une monarchie on ne parle presque jamais du patriotisme ; on a craint sans doute que ce mot ne blessât l'autorité du prince, comme si ses intérêts étaient différens de ceux de la patrie, et que son plus beau privilége ne fût pas d'en être le père et le soutien.

On aime sa patrie quand on désire qu'elle soit respectée au dehors par des victoires et des traités avantageux ; elle est tranquille au dedans par le maintien des lois, et par un esprit d'humanité qu'il serait très-nécessaire de répandre dans la société. Ainsi on doit opposer aux ennemis des généraux expérimentés et des négociateurs habiles. Il faut en même temps que les citoyens revêtus des pouvoirs intermédiaires entre le trône et le peuple, connaissent les intérêts de l'un et de l'autre ; que des citoyens intègres veillent à la sûreté publique et particulière ; enfin, que les citoyens de chaque ordre et de chaque état concourent au bonheur général en travaillant à leur propre bonheur. De là résultent différentes suites de devoirs relatifs aux diverses professions de la vie ; de là résulte encore, si je ne me trompe, l'amour de la patrie, qui n'est autre chose que l'amour de ses devoirs ; mais un amour noble, désintéressé, qui, loin de se nourrir de l'opinion des autres hommes, saura dans le besoin se suffire à lui-même.

O vous qui êtes l'objet de ces réflexions, vous qui me faites regretter en ce moment de n'avoir pas une éloquence assez forte pour parler dignement des vérités qui me pénètrent ; vous enfin que je voudrais embraser de tous les amours honnêtes, parce que vous n'en seriez que plus heureux ; daignez vous rappeler

sans cesse que la patrie a des droits sur vos talens et sur vos vertus ; que vous avez une carrière peut-être immense à parcourir, et que, de quelque côté que vous portiez vos pas, vous aurez des devoirs à remplir et du bien à faire. Laissez à de petites âmes le funeste privilége de s'endormir dans le sein de l'opulence et de l'oisiveté ; laissez-les se courber pesamment vers la terre, et traîner jusqu'au tombeau la honte d'une existence inutile et matérielle. Je ne crains pas de vous appeler à de plus dignes destinées ; mais vous ne les remplirez jamais si vous ne vous y préparez de bonne heure. Le temps, qui fuit avec la rapidité d'un éclair, mettra bientôt vos parens dans la nécessité de vous choisir un état. Ce choix sera l'ouvrage de la sagesse, mais c'est à vous à le justifier d'avance. Permettez donc que, sans chercher à le prévenir, je vous propose quelques observations relatives à votre situation présente.

Il me semble qu'il faudrait commencer par se faire un système de vie. Il consiste à diriger vers un but unique ses vues et ses actions : par ce moyen l'esprit est moins distrait et jouit de toutes ses forces. Il se plie insensiblement à la règle et se soumet sans peine à cet ordre qui met tant de facilité dans nos travaux et jette tant de lumières sur nos opérations. Par rapport à chaque homme en particulier, le système dont je parle est l'analyse ou l'abrégé de sa vie. Vous analyserez aisément la conduite d'un homme chez qui tout va de suite et de concert ; mais vous ne comprendrez jamais rien dans celle d'un homme qui n'a point de système, parce que toutes ses actions paraissent isolées ou contraires les unes aux autres. Ceux en qui l'imagination domine sont communément sujets à ce défaut : cette faculté, la plus impérieuse de toutes, force la règle que l'âme voudrait s'imposer, et s'accable elle-même sous le nombre des projets qu'elle enfante. Par là on devient léger, on ne fait aucun usage de ses talens, on se trouve dans l'impossibilité de mener les autres, ou dans la nécessité d'être mené soi-même.

Voulez-vous une idée plus précise du système dont je parle, faites avec ardeur tout ce que vous devez faire, et abstenez-vous avec courage de tout ce que vous ne devez pas faire.

Quand on est dans cette disposition, il reste à connaître les devoirs qui nous sont propres. Les sciences dont vous êtes entouré, sont destinées à vous former l'esprit et le cœur. La géométrie doit mettre l'ordre et la justesse dans vos pensées ; la physique, dévoiler à vos yeux les merveilles de la nature, et vous élever à leur auteur ; l'histoire, vous instruire par le passé de ce que vous devez faire à présent, et ce que vous pouvez attendre de l'avenir ; la lecture des bons écrivains de l'antiquité,

vous fournir des modèles de cette éloquence solide qui est de tous les temps et de tous les lieux ; les arts de pur agrément, vous orner de ces grâces qui, sans être nécessaires à tous les genres de mérite, donnent tant d'avantages à celui qui les possède. Tout ne résonne pas dans une lyre, mais tout y concourt à la formation, au soutien, au développement du son. Si vous avez l'ambition de faire les délices des sociétés, et l'ambition plus noble encore de servir votre patrie, vous ne trouverez rien que d'essentiel dans les détails de votre éducation, et au milieu des dégoûts qui s'y glisseront quelquefois, vous vous rappellerez ce vers d'Horace :

Condo et compono quæ mox depromere possim (1).

Les préjugés assignent aux talens des places que la raison désavoue bien souvent. Elle n'accorde que l'hommage de l'esprit à ceux qui n'ont que l'esprit pour objet, et réserve celui du cœur aux talens qui s'occupent de l'utilité publique. Supposez un homme qui, par des ouvrages d'amusement où règnent le génie et le goût, force l'admiration de son siècle, et acquiert des droits sur celle de la postérité ; opposez-lui un magistrat qui, par son application et ses lumières, entraîne l'estime générale, devient réellement utile aux citoyens, et fait souhaiter à une compagnie dont il est le chef, d'être à jamais soumis à une autorité si douce et si respectable ; et sans consulter votre cœur, jugez lequel des deux sert mieux sa patrie et se rend plus digne de l'amour des peuples.

Les talens utiles sont donc préférables aux talens purement agréables ; mais ces derniers, loin d'être négligés, doivent donner de l'éclat aux premiers, à peu près comme un beau jour fait briller un beau tableau. C'est dans cette vue qu'on leur consacre les prémices du travail. Il faut s'en défier parce qu'ils sont bien séducteurs ; mais il faut les cultiver parce qu'ils sont bien nécessaires. Souvenez-vous que, suivant les anciens, les Grâces dispensaient aux hommes, non-seulement les plaisirs, l'aménité et la douceur du caractère, mais encore la sagesse et l'éloquence ; que Platon exhortait sans cesse son disciple Xénocrate à leur offrir des sacrifices. Souvenez-vous que parmi les Grecs et les Romains, les orateurs ne négligeaient aucune de ces qualités extérieures qui préparent à la persuasion ; que Démosthène se soumit à des épreuves laborieuses pour corriger un vice léger de prononciation, et que Cicéron apprit à déclamer du célèbre acteur Roscius.

(1) Epistol. lib. 1, epist. 1, vers. 12.

Les belles-lettres font partie des talens agréables. C'est en les réunissant à une profonde connaissance des lois que dans le siècle dernier plusieurs magistrats se sont acquis une réputation immortelle. Tels furent les Bignon, les Talon, les de Thou, et surtout les Lamoignon. Qu'il m'est doux d'avoir si souvent des exemples domestiques à vous citer, et de n'être embarrassé que du choix. M. le premier président donnait son temps à l'étude de la jurisprudence, et ses soins à celle des belles-lettres : après avoir prononcé dans le sanctuaire de la justice des oracles que l'on y respecte encore, il allait s'entretenir de tous les genres de littérature avec ceux qui s'y étaient le plus distingués. L'esprit sans la probité ne donnait point d'accès auprès de lui ; mais les Bourdaloue et les Despréaux partageaient son estime et sa confiance. Il reçut beaucoup d'éloges pendant sa vie ; et comme il fut loué par des hommes vertueux, il l'a encore été après sa mort, et il le sera toujours. La vertu, la justice et les Muses ont mis son portrait dans le temple de Mémoire, et ont ménagé tout auprès une place que l'espérance entoure de fleurs.

C'est peu de connaître ses devoirs, si l'on ne s'applique fortement à les remplir. A votre âge les momens sont précieux ; ceux que vous perdez le seront pour le reste de votre vie. Il viendra un temps où, livré à des occupations sérieuses, vous regretterez d'avoir négligé celles qui vous le paraissaient le moins. Si ce temps n'arrivait pas, vous seriez le seul qui n'eût pas à se reprocher le défaut de travail dans sa jeunesse.

Il serait à souhaiter que l'application fût le fruit du penchant, et non du conseil. Détrompons-nous : ce n'est que l'enthousiasme qui fait les grands hommes; c'est cette passion, cette ardeur brûlante et continuelle qui les élève et les soutient dans leur essor; c'est elle qui leur montre sans cesse un point de perfection qui semble s'éloigner à mesure qu'ils en approchent ; c'est par elle qu'en entreprenant quelquefois des choses au-dessus de leurs forces, ils font usage de toutes celles qu'ils ont. Cette ardeur s'empare de toute l'âme ; elle étincelle dans le discours et dans les yeux d'un homme supérieur, toutes les fois qu'il s'occupe ou s'entretient de l'objet de ses travaux. Quand elle ne se manifeste pas au dehors, elle n'en est que plus active au dedans. M. de Turenne, si froid en apparence, la ressentait au fond de son cœur. Sans cela il n'aurait pas été homme de génie, puisque le génie suppose toujours cette chaleur, et qu'il n'est lui-même qu'un sentiment vif qui répand la lumière dans l'esprit.

Quelle différence entre un homme qui, plein de feu, s'élance de bon gré dans la carrière et renverse tous les obstacles, et celui qui, s'y laissant mollement entraîner, s'arrête à chaque diffi-

culté. Je ne parle point de cette indolence honteuse que rien ne peut tirer de l'engourdissement, et qu'on doit abandonner au mépris général, mais d'une paresse plus douce et plus dangereuse qui suspend quelquefois les fonctions de l'âme, et la jette dans des rêveries où elle n'a plus que des lueurs de pensées. En s'y livrant on s'accoutume à ne plus lier ses idées, et l'on voit arriver avec peine l'heure d'un travail ou d'un devoir qui exige de la contention. En vain cherche-t-on à se déguiser son état par des efforts intermittens, et par le témoignage extérieur de sa facilité ; les efforts sont de peu de durée; la facilité ne produit rien que d'informe, et le défaut, souvent combattu et toujours renaissant, retient dans un rang subalterne un esprit fait pour remplir les premières places.

On ne fait pas tout ce qu'on doit, lorsque l'on ne fait pas tout ce qu'on peut. Deux jeunes athlètes entrent à la fois dans le chemin des honneurs. L'un a beaucoup de talens, l'autre en a moins, mais il y supplée par un travail opiniâtre ; le public les suit des yeux et mesure leurs progrès. Le premier lui paraît coupable, s'il ne va pas plus loin que le second; il lui paraît méprisable, s'il ne va pas aussi loin.

Cependant il ne faut pas substituer à l'application dont je parle cette promptitude qui fait tout par saillies et par éclairs : un torrent qui se précipite dans un vallon ne le fertilise point; il n'y porte que le ravage et la confusion. On doit apprendre à travailler difficilement et constamment, et ne pas abandonner un objet d'étude sans l'avoir épuisé. Auguste, qui recommandait sans cesse de se hâter lentement, est un des princes qui a fait le plus de choses, et qui en a fait de plus grandes.

Voilà des vues très-générales sur la manière de remplir ses devoirs. Mais je ne dois pas finir sans vous parler de cet esprit d'humanité que j'ai regardé plus haut comme un autre moyen d'être utile à sa patrie. Cet esprit est déjà dans la nature, et l'on devrait le restituer à la société, d'où nos préjugés et nos passions l'ont banni. Il apprendrait aux hommes à n'être pas toujours en guerre les uns avec les autres, à ne pas se livrer si facilement aux méfiances qui troublent leur repos, à ne pas confondre les défauts de l'esprit avec ceux du cœur. Je sais qu'il est des caractères faux et odieux : loin de les excuser, je voudrais que tous les honnêtes gens s'unissent ensemble pour leur arracher publiquement le masque. Mais, en général, les hommes ont moins de méchanceté que de faiblesse et d'inconstance; et ce qui le prouve bien, c'est l'hommage sincère que, dans tous les siècles, ils ont été forcés de rendre à la vertu.

La bienfaisance ou l'humanité, suivant Cicéron, fait partie

de cet honnête, dont Platon disait que les hommes deviendraient éperdument amoureux, s'ils le pouvaient distinguer des yeux du corps. Pour donner l'idée la plus avantageuse de cet amour, on pourrait ajouter qu'il ne finirait point, car le goût des arts, des sciences et des plaisirs s'use insensiblement; mais celui de l'honnête ne s'éteint jamais.

Titus, dont la jeunesse n'annonçait que des malheurs à l'Empire, et qui parut à peine sur le trône, fut appelé les délices du genre humain, parce qu'il voulait que tous ses jours fussent marqués par des bienfaits.

Il n'est point de particulier qui ne puisse devenir un Titu dans la sphère qui limite son pouvoir. La bienfaisance ne s'annonce pas toujours par des libéralités éclatantes ou par des marques d'une protection distinguée; elle se diversifie à l'infini suivant les besoins des hommes. Un mot de consolation, un avis donné avec bonté, un air affable vis-à-vis d'un inférieur, la plus légère démarche, tout devient l'expression de cette vertu lorsqu'elle possède une âme. Soyez obstiné à rendre service aux autres, quelquefois malgré eux, et le plus que vous pourrez à leur insu; et souvenez-vous qu'en quelque état que l'on soit on est dans l'obligation de faire du bien, tant qu'il reste un malheureux dont on peut adoucir les peines.

Mais cette obligation devient plus particulière à ceux qui occupent des places distinguées. Mettez-vous dans une pareille circonstance et lisez dans l'avenir. Voyez ces familles tranquillisées par vos soins, ces hommes vertueux que vous avez tirés de l'oppression, ces citoyens dont vos libéralités ont racheté la vie, ces malheureux qui n'avaient besoin que d'un cœur qui pût se pénétrer de leurs maux, et que vous avez été leur offrir. Voyez autour de vous une multitude empressée dont les âmes cherchent à se joindre à la vôtre, et dont les yeux ne vous renvoient que des regards de reconnaissance et d'amour. Quel spectacle! Non, la présence des ingrats ne le troublera point. Ils fuiront la vôtre, ou s'ils osent l'affronter, vous serez vengé par la douleur intérieure qu'ils éprouveront; car on a beau s'armer d'impudence, rien n'efface dans une âme le souvenir d'un bienfait reçu, et il faut qu'elle se livre nécessairement aux douceurs de la reconnaissance ou aux horreurs de la haine.

DES AMIS.

Dans un des plus beaux cantons de la Grèce s'élevait un temple d'une architecture simple, majestueuse et solide. Il était consacré à l'Amitié, et fumait jour et nuit d'un encens qui, loin d'être agréable à la divinité, irritait sa jalousie. Sans cesse entourée d'adorateurs mercenaires, elle ne voyait dans leur cœur que des liaisons mal assorties et presque toutes corrompues dans leurs principes.

Un jour elle dit à un ami de Crésus : « Porte ailleurs tes offrandes magnifiques ; ce n'est pas à moi qu'elles s'adressent, » c'est à la Fortune. » Elle répondit à un Athénien qui se disait ami de Solon : « Tes vœux sont l'ouvrage de ta vanité ; en te » liant avec un homme sage tu n'as cherché qu'à partager sa » gloire et à faire oublier tes vices. » Elle dit à deux femmes qui s'embrassaient étroitement aux pieds de sa statue : « Le » goût des plaisirs vous unit en apparence, mais vos cœurs sont » déchirés par la jalousie, et le seront bientôt par la haine. » Enfin, deux Syracusains, Damon et Pythias (1), vinrent en présence de la déesse exprimer des sentimens tendres et sincères par des sons mal articulés : « Je reçois votre hommage, leur dit-elle, » et je le reçois des mains de la vertu. Je fais plus : j'aban- » donne un temple trop long-temps souillé par des sacrifices » impies, et je n'en veux plus d'autres que vos cœurs. Allez, » vivez heureux, vous aurez bientôt besoin de mon secours. Al- » lez montrer au tyran de Syracuse, à l'univers, à la postérité, » ce que peut l'amitié dans des âmes comme les vôtres. »

A leur retour en Sicile, le tyran Denys, auprès de qui les accusations étaient des crimes, condamna Pythias à la mort. Celui-ci demanda qu'il lui fût permis d'aller régler des affaires importantes qui l'appelaient dans une ville voisine. Il promit de se présenter à un jour marqué, et partit après que Damon se fût offert pour être le garant de cette promesse au péril de sa propre vie.

Cependant les affaires de Pythias traînent en longueur. Le jour destiné à son trépas arrive ; le peuple s'assemble. On blâme, on plaint Damon, qui marche tranquillement à la mort ; trop certain que son ami allait revenir ; trop heureux s'il ne revenait

(1) Ce trait d'histoire est rapporté par Valère-Maxime, liv. 4, chap. 4.

pas. Déjà le moment fatal approchait, lorsque mille cris tumultueux annoncent l'arrivée de Pythias. Il court, il vole au lieu du supplice, il voit le glaive suspendu sur la tête de son ami, et, au milieu des embrassemens et des larmes, ils se disputent la gloire de mourir l'un pour l'autre. Les spectateurs sont émus, et le tyran, attendri pour la première fois de sa vie, se précipite du trône et leur demande instamment de partager avec eux une si belle amitié.

C'est avec des traits de feu que j'aurais dû peindre à vos yeux l'histoire de ces deux illustres amis. Néanmoins, avec quelques faibles couleurs que je l'aie rendue, elle suffira pour vous prouver la force de l'amitié et les prodiges qu'elle sait opérer. Puissent les réflexions suivantes vous donner une idée de sa nature et de ses douceurs.

Tous les hommes parlent de l'amitié, et presque tous profanent ce nom en le prodiguant à des liaisons qui sont le fruit du hasard et l'ouvrage d'un jour. La moindre conformité de goût et d'inclination rapproche des caractères opposés. Dans la ferveur de ces unions naissantes on voit dans ses amis tout ce qu'on voudrait qu'ils fussent; mais bientôt l'illusion se dissipe, et on les voit tels qu'ils sont en effet. D'autres choix ne sont pas plus heureux, et l'on prend le parti de renoncer à l'amitié; ou, ce qui est à peu près la même chose, d'en changer à tout moment l'objet.

Comme presque tous les hommes passent la plus grande partie de leur vie à ne point réfléchir, et la plus petite à réfléchir sur les autres plutôt que sur eux-mêmes, ils ne connaissent guère la nature des liaisons qu'ils contractent. S'ils osaient s'interroger sur cette foule d'amis dont ils se croient quelquefois environnés, ils frémiraient de voir qu'ils ne tiennent à eux que par des apparences trompeuses. Cette vue les affligerait; car rien n'est si humiliant que de s'avouer à soi-même qu'on n'a point d'amis; mais elle les engagerait à faire un choix dont ils n'eussent pas à rougir dans la suite.

Il serait très-utile d'avoir des règles certaines pour se guider dans un pareil choix : peut-être que les observations suivantes pourraient en tenir lieu.

PREMIÈRE OBSERVATION.

L'esprit ne saurait être l'unique lien de l'amitié. Comme il ne cherche qu'à briller, et qu'il ne peut souffrir aucun rang ni au-dessus ni à côté du sien, il est naturellement destructeur de cette égalité si nécessaire dans un commerce de sentimens. Parmi les différentes sortes d'esprit, celui de saillie et de légèreté est le plus opposé à l'amitié, parce qu'il se nourrit grossièrement

de son amour-propre, et qu'il sacrifie sans peine celui des autres. Elle s'accommoderait mieux de cet esprit fin et délicat qui semble ne s'exprimer que pour plaire, et qui laisse entrevoir plus qu'il n'exprime. Mais observez qu'il ne plaît, en effet, qu'en prenant la teinture du sentiment, et qu'il reste toujours à savoir si ces grâces séduisantes ne sont pas le fruit de l'usage du monde ou de l'hypocrisie du cœur. Il faut dire à peu près la même chose de cet esprit de sagesse et de réflexion, dont le suffrage est d'autant plus flatteur qu'il paraît être l'effet d'une méditation profonde. Ces deux sortes d'esprit, ainsi que le goût des arts et des talens, sont très-agréables dans le commerce de l'amitié; ils doivent l'embellir et non la former.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Le cœur doit être l'unique lien de l'amitié; mais comme par son impétuosité naturelle il cherche toujours à s'unir, il ferait un choix funeste si l'on ne réglait ses mouvemens.

TROISIÈME OBSERVATION.

Les cœurs doivent s'unir par l'amour de la vertu, et par la conformité des caractères: ces deux conditions ne doivent jamais être séparées. Deux hommes vertueux, mais d'un caractère opposé, auront l'un pour l'autre le sentiment de l'estime; ils n'auront jamais celui de l'amitié. Deux caractères assortis ne formeront entre eux que des chaînes fragiles ou malheureuses, si la vertu n'en resserre les nœuds.

Telles sont à peu près les observations générales qui peuvent nous diriger dans le choix de nos amis. Il en est encore une que j'étais sur le point d'omettre, tant elle est honteuse pour l'humanité : c'est de ne pas se flatter de pouvoir s'unir fort étroitement avec des hommes qui ont avec nous les mêmes intérêts d'ambition, de gloire et de fortune. Il faudrait des efforts continuels pour que des liaisons, toujours exposées aux dangers de l'intrigue et de la jalousie, pussent subsister long-temps, et nous ne devons pas avoir assez bonne opinion de nos vertus, pour croire qu'elles ne s'affaiblissent pas même en triomphant.

Dès que l'amitié suppose la connaissance du cœur humain, il est aisé de voir qu'on ne peut faire choix d'un véritable ami qu'après des années d'épreuves et de réflexions ; et qu'on doit surtout se défier de ces empressemens outrés, de ces protestations exagérées qui tirent bien souvent leur source d'une fausseté qui déchire les âmes vraies. La vertu n'est pas si ardente à se produire. Quoique timide et modeste, elle conserve un air de

dignité qui l'empêche de se prodiguer, et de faire des avances qu'elle pourrait désavouer dans la suite.

Défiez-vous aussi de ces traits d'amitié qui s'échappent quelquefois d'un cœur indigne d'éprouver ce sentiment. Si l'on y prend garde, la nature offre aux yeux un certain dérangement extérieur, une suite d'inconséquences apparentes, dont elle tire le plus grand avantage.

Vous verrez briller des lueurs d'équité dans une âme vendue à l'injustice; de sagesse, dans un esprit où règne communément le délire; d'humanité, dans un caractère dur et féroce. Ces parcelles de vertu, détachées de leurs principes et semées adroitement à travers les vices, réclament sans cesse contre eux et rétablissent l'ordre qu'ils voudraient anéantir. Il faut dans l'amitié non une ferveur passagère, ou d'imagination, mais une chaleur continue et de raison. Quand elle a eu le temps de s'insinuer dans les cœurs; quand les épreuves n'ont servi qu'à la rendre plus agissante, c'est alors que le choix est fait, c'est alors que l'on commence à vivre dans un autre soi-même.

Dès ce moment, la différence de la naissance, des rangs, de l'esprit et de la fortune, tout disparaît; on ne se montre que pour prêter de nouveaux charmes à l'union. Eh! qu'importe qu'un ami ait reçu plus d'avantages que l'autre! tout n'est-il pas commun entre eux? Ah! qu'on rappelle avec plaisir à une personne que l'on aime une supériorité qu'elle oublie.

Nos amis, plus éclairés que nous dans nos intérêts, aussi jaloux de notre gloire, entrent dans nos projets ou les rectifient. S'agit-il de les faire réussir, leur zèle ne reconnaîtra plus de bornes et s'irritera par les obstacles; ils s'exposeront à des démarches qui seraient humiliantes, si elles n'étaient ennoblies par le principe. Que ces sacrifices leur paraissent doux quand ils les font! qu'ils sont doux quand ils sont faits!

La haine, la jalousie et l'indifférence cherchent des défauts en nous; la flatterie n'en trouve point. L'amitié n'en cherche point, en trouve et s'en afflige. Elle fait plus : elle s'empresse à les dérober au public, à les corriger en secret. Mais ses avis ne sont point amers et rebutans. Comme ils sont dictés par l'estime et par le sentiment, ils sont accompagnés d'une circonspection qui, en nous faisant connaître ces défauts, nous laisse la gloire d'en triompher.

Deux vrais amis croiraient presque se faire un larcin que de goûter des plaisirs à l'insu l'un de l'autre; et quand ils se trouvent dans cette obligation, le premier cri de l'âme est de regretter la présence d'un objet qui, en les partageant avec elle, lui en procurerait une impression plus vive et plus profonde.

Il en est ainsi des honneurs et de toutes ces distinctions qui ne doivent nous flatter qu'autant qu'elles justifient l'estime que nos amis ont pour nous.

Si d'un côté l'amitié augmente les biens et les plaisirs, d'un autre côté elle diminue les peines et les maux ; et c'est là un de ses plus beaux priviléges. Voyez un homme dans l'affliction ; voyez ces consolateurs que la bienséance entraîne malgré eux à ses côtés. Quel embarras ! quelle contrainte ! Doit-on s'étonner qu'ils aigrissent sa douleur ? L'ennui est peint sur leur visage et la fausseté dans leurs discours.

Un véritable ami s'explique bien autrement. Pénétré des maux dont il est témoin, ses larmes, son expression, son silence même, tout devient éloquent ; et son âme collée, pour ainsi dire, sur celle qui est dans la souffrance, lui redonne un esprit de courage et de vie.

Dans les peines les plus légères, et surtout dans celles que nous nous faisons à nous-mêmes, le secours d'un ami n'est pas moins nécessaire. Sa présence suffit quelquefois pour les dissiper. C'est ainsi qu'on voit briller après une tempête qu'ils ont calmée, ces astres bienfaisans que la fable avait consacrés à Castor et à Pollux ; comme si par ce symbole elle avait voulu nous faire entendre que jusqu'au plus fougueux des élémens, tout doit se ressentir dans la nature du pouvoir de l'amitié.

Je cours au-devant d'une objection qui se présente ici. L'amitié, dit-on, portée si loin, devient un supplice. N'est-ce pas assez des maux qui nous sont personnels, sans nous occuper de ceux des autres? Mais dépend-il de nous d'être indifférens? Si nous avions été destinés à vivre abandonnés à nous-mêmes sur le mont Caucase, ou dans les déserts de l'Afrique, peut-être que la nature nous aurait refusé un cœur sensible ; mais si elle nous l'avait donné, plutôt que de ne rien aimer, ce cœur aurait apprivoisé les tigres et animé les pierres. La sensibilité est une grande dette que nous contractons en naissant, et qui augmente à mesure que nous nous en acquittons. L'essentiel est d'en diriger les mouvemens vers un objet honnête. Il est vrai qu'elle entraîne des chagrins ; mais toutes les passions n'ont-elles pas leurs martyrs? et qu'il est beau de l'être, quand on l'est à la fois de la nature et de la vertu. Ce qu'on souffre dans ces occasions ne ressemble pas à une douleur sombre accompagnée de trouble et de remords ; c'est une impression tendre qui nous rend nos amis plus chers, et dont on se félicite en secret. L'âme y trouve un attrait qui l'attache, et tout ce qui l'attache est un bien pour elle.

Ce qui l'afflige sans adoucissement et sans réserve, c'est la

perte d'un véritable ami : c'est alors que, connaissant dans toute son étendue le bien dont elle jouissait, elle éprouve un vide qui l'épouvante nuit et jour. Mais écartons des images si tristes, ou plutôt profitons-en pour avoir de nos amis pendant leur vie les mêmes idées que nous en aurions après leur mort ; consacrons à l'amitié les momens dont les autres devoirs nous permettent de disposer, momens délicieux qui arrivent si lentement, et qui s'écoulent si vite, où tout ce qu'on dit est sincère, et tout ce qu'on promet est durable ; momens où les cœurs à découvert et libres de contrainte, savent donner tant d'importance aux plus petites choses, et se confient sans peine des secrets qui resserrent leurs liens ; momens enfin où le silence même prouve que les âmes peuvent être heureuses par la seule présence l'une de l'autre ; car ce silence n'opère ni le dégoût ni l'ennui. On ne dit rien, mais on est ensemble.

Dans cet état l'union de deux amis est comme un beau jour depuis son lever jusqu'à son midi. En effet, la véritable amitié ne doit point avoir de déclin, et encore moins de bornes qui la terminent.

Si l'on demandait des règles pour l'entretenir, pour en connaître les devoirs, pour savoir jusqu'à quel point il faut lui sacrifier ses intérêts, je répondrais : Faites un bon choix, et reposez-vous ensuite sur vos sentimens et sur ceux de vos amis ; car la décision du cœur est bien plus claire et plus prompte que celle de l'esprit.

Si un jeune homme trouvait dans les auteurs de sa naissance les qualités les plus propres à l'amitié, ne devrait-il pas employer toutes ses forces pour leur appartenir encore par ce sentiment, et ne serait-il pas trop heureux d'aimer par choix ceux qu'il doit aimer par reconnaissance? Dans ce cas, la peinture que j'ai tâché de faire de la véritable amitié ne paraîtrait-elle pas bien faible?

Il est d'autres liaisons moins étroites qu'on est obligé de contracter dans la société, et qu'il est bon d'y multiplier : on peut les regarder comme des écoulemens de la vraie amitié, lorsqu'elles sont fondées sur l'estime, et qu'elles supposent la ressemblance plutôt que la conformité des caractères. Mais, comme elles n'ont pas les mêmes droits, et n'inspirent pas la même liberté que l'amitié, il faut des attentions pour les rendre utiles et durables. Ces attentions, si je ne me trompe, doivent se réduire à une règle très-simple : c'est de ménager, autant qu'il est possible, l'amour-propre des autres jusque dans les moindres choses, et cela sans qu'ils s'en aperçoivent ; parce que des égards affectés prouvent que l'amour-propre a été deviné.

Parmi les Romains, un jeune homme, à peine sorti de l'enfance, s'attachait à des sénateurs respectables par leur âge, leurs lumières et leurs emplois. Il puisait dans leurs conversations les principes de la sagesse et le goût du travail ; il s'appropriait leur expérience, et donnait à son esprit une maturité qui le rendait bientôt utile à sa patrie. Il serait à souhaiter que cet excellent usage s'établît parmi nous, et qu'au lieu de ces liaisons frivoles qui n'ont qu'un terme court, les jeunes gens fussent liés de bonne heure avec ceux qui se sont distingués dans leur état. Ils commenceraient par admirer leurs modèles, et finiraient bien souvent par les surpasser.

Je ne voudrais pas néanmoins qu'ils préférassent les entretiens graves et sérieux aux amusemens de leur âge. Toute affectation est un ridicule, et la sagesse n'est vraie, aimable et solide que par l'heureux mélange des plaisirs qu'elle se permet, et des devoirs qu'elle s'impose.

Mais c'en est déjà trop, et je finis en vous priant de ne regarder les réflexions précédentes que comme le développement de celle-ci : C'est dans le cœur que tout l'homme réside, et c'est là uniquement qu'il doit chercher son repos, sa gloire et son

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Le 25 août 1789.

MESSIEURS, pour rendre à la mémoire de M. Beauzée un hommage digne de vous et de lui, il suffirait de dire qu'il vous avait inspiré une haute estime, et qu'il vous a laissé des regrets sincères ; mais un devoir que je chéris, m'engage à vous entretenir pendant quelques momens de ses travaux et de ses vertus.

Dès sa jeunesse, les sciences exactes attirèrent son attention, qui bientôt se fixa toute entière sur les langues anciennes et modernes. La métaphysique de la grammaire offrait à ses regards une vaste région, rarement fréquentée par les voyageurs, couverte, en certains endroits, de riches moissons, en d'autres de roches escarpées, ou de sombres forêts. M. Beauzée y fit un long séjour, la parcourut dans tous les sens, et en publia une description circonstanciée, sous le titre de *Grammaire générale ;* persuadé que les lois du langage dérivent d'un petit nombre de principes généraux qu'il avait retrouvés dans toutes les langues, il remonte à ces premiers principes, et, les appliquant aux cas particuliers, il en fait sortir une foule de préceptes lumineux. Au milieu de tant de discussions arides et d'idées abstraites, on a de la peine à le suivre ; mais on est toujours forcé d'admirer la finesse de ses vues, ou l'intrépidité de son courage.

Peu content d'avoir développé le mécanisme des langues, il s'occupait souvent de l'appréciation des signes de nos pensées, moins importante sans doute, mais aussi moins dangereuse pour notre repos que l'appréciation des biens et des maux de la vie.

Séparer, dans chaque expression, les idées accessoires de l'idée principale qui lui est commune avec d'autres expressions, est une des nombreuses qualités de l'esprit humain, refusée quelquefois au génie, souvent suppléée par l'éducation ou par l'usage du monde ; c'est elle qui choisit le mot propre, qui fournit des définitions exactes, et qui répand de l'intérêt sur le style soigné et même sur la conversation négligée. M. Beauzée discernait les caractères distinctifs des synonymes, comme un œil perçant

découvre les nuances presque imperceptibles d'une couleur ; ce talent et de longues méditations lui dévoilèrent insensiblement tous les mystères de la langue française. Quand il enrichissait notre littérature des productions étrangères, c'était un interprète fidèle et plein de ressources ; quand il fallait s'expliquer sur des difficultés relatives à l'art de la parole, c'était un législateur dont on respectait les décisions. Cependant il se méfiait de ses forces : en donnant une nouvelle édition des synonymes de l'abbé Girard, il y joignit quelques articles de sa composition, et il en fit des excuses.

Sa supériorité lui donnait des droits à la modestie. La simplicité était dans ses manières, parce qu'elle était dans son cœur ; comme il ne s'était point familiarisé avec les formes séduisantes de la société, on pouvait compter sur sa parole et sur ses actions. Doux, sensible, plus indulgent pour les autres que pour lui-même, il semblait ne suivre, dans ses rapports avec eux, que l'instinct de la bonté, dans tout ce qui lui était personnel, que l'instinct de la vertu.

La fortune, en lui refusant ses dons, n'avait laissé à son courage que de trop fréquentes occasions de s'exercer ; heureux néanmoins, parce qu'il n'eut besoin que de ses plaisirs, bornés au goût des lettres et aux douceurs de l'amitié. Quels charmes répandait sur ses jours cette communication d'idées et de sentimens, ces liaisons intimes qui le rendaient assidu à vos séances! liaisons dont j'ai trouvé de si beaux modèles dans une autre compagnie savante, où la confiance et l'union règnent au milieu des plus profondes connaissances, où je ne sais quel motif m'attire le plus, si c'est le désir d'écouter mes maîtres, ou celui de voir mes amis.

M. Beauzée n'est plus, et je connais mieux que personne la perte que vous avez faite. Le jour où vous daignâtes m'accorder sa place, je sentis, dans toute son étendue, le prix de ce bienfait : pourquoi faut-il qu'aujourd'hui ma reconnaissance soit mêlée d'inquiétude?

La Grèce avait ménagé deux triomphes aux athlètes qui se distinguaient dans ses jeux solennels. Au moment de la victoire, le héraut proclamait leurs noms, que des milliers de voix élevaient jusqu'aux cieux. Quelques jours après, tous les vainqueurs étaient couronnés dans une cérémonie pompeuse au bruit des instrumens, aux applaudissemens réitérés d'un peuple immense ; mais du moins ils pouvaient supporter une gloire qui n'exigeait pas une nouvelle épreuve, et qui, leur étant commune à tous, n'arrêtait les regards sur aucun d'eux en particulier. Maintenant ils restent fixés sur l'orateur, à qui ils semblent

demander compte de votre choix. Ce concours si flatteur de témoins si éclairés, ce silence, cette attente, les préventions même trop favorables, tout sert à l'intimider; tout, dis-je, jusqu'à des ressouvenirs qui se présentent tout à coup à son esprit. C'est dans ce palais de nos rois, dans cette salle, du lieu même où je suis assis, que, depuis plus d'un siècle, les plus grands génies et les plus beaux talens ont signalé leur avénement à l'Academie, les uns en célébrant la gloire de vos augustes protecteurs, les autres en répandant un nouveau jour sur la littérature et sur la philosophie. Comment oserais-je donc, messieurs, devant vous, et après vous, retoucher des tableaux que vous avez finis, ou traiter des sujets que vous avez épuisés?

Dans cette confusion d'idées, je cherche à me rassurer, non sur un ouvrage qu'on a daigné recevoir avec indulgence, mais sur un titre qu'on ne saurait ni me contester ni m'envier, sur près de soixante ans de travaux consacrés à des études longues et pénibles. Non, messieurs, nous ne rougirons point, vous, de m'avoir accordé vos suffrages, moi, de les avoir sollicités. Vous avez prouvé de nouveau qu'il n'est aucun genre de littérature qui échappe à votre vigilance. Ceux qui désormais entreront dans la carrière avec plus de zèle que de talent, apprendront, par mon exemple, que de grands efforts pourront un jour leur mériter une récompense qui honorera leur vieillesse, et leur fera partager le surcroît de gloire qui doit infailliblement rejaillir sur les lettres.

Les lettres et la gloire! Puis-je, dans le sanctuaire où elles reçoivent le même encens, prononcer leurs noms sacrés sans leur offrir un tribut d'admiration et de reconnaissance, sans publier les bienfaits qu'elles ont déjà répandus et qu'elles répandront encore sur le genre humain!

Il a toujours existé une classe, ou ptutôt une famille de citoyens respectables, qui, de génération en génération, s'est dévouée à la poursuite du bien public. Dès son origine, les peuples étonnés la crurent inspirée des dieux. C'est elle qui, par la douceur de ses accens, attira les hommes du fond des forêts, et qui, après avoir développé leurs facultés intellectuelles, employa la séduction du langage et l'autorité de la raison, pour les retenir dans les liens d'une dépendance mutuelle; famille pendant long-temps exposée aux vicissitudes des choses humaines, tour à tour persécutée et triomphante, chérie des bons princes, à qui elle inspirait des vertus, détestée des tyrans qui redoutaient jusqu'à son silence; famille aujourd'hui tranquille et florissante, tenant chez les peuples civilisés, à tous les ordres de citoyens; fière de lire dans ses fastes immortels les noms de

César, de Marc-Aurèle et de Frédéric, plus fière d'y trouver ceux d'Homère, de Newton, de Montesquieu et de tant d'autres grands hommes, associés, pendant leur vie, au ministère de l'instruction, et devenus, pour la postérité, les représentans de leur nation et de leur siècle.

Je parle comme ces vétérans qui, au souvenir du corps où ils ont passé leur vie, s'enorgueillissent des héros qu'il a produits et des services qu'il a rendus à l'État; vous me le pardonnerez, messieurs. J'ajoute que si les lettres ont eu tant d'obstacles à surmonter, il faut s'en prendre uniquement au hasard, dont les lentes faveurs ne nous ont dévoilé le secret de l'imprimerie que vers le milieu du quatorzième siècle. Avant cette époque, qui devait, tôt ou tard, changer la face des choses, l'extrême rareté des livres opposait un obstacle invincible aux progrès de la doctrine. Dans cette Grèce, que je cite encore, et que je ne saurais oublier sans être accusé d'ingratitude, lorsque des vérités importantes se révélaient à l'homme de génie, ne pouvant se produire au grand jour, elles se desséchaient et périssaient comme ces plantes qui ne sont jamais exposées aux rayons du soleil. Aujourd'hui chaque découverte, annoncée solennellement, réveille tous les esprits, se perpétue par l'admiration ou par l'envie, et se transmet d'âge en âge, avec le nom de son auteur, avec les nouvelles découvertes qu'elle a fait éclore.

Autrefois on citait les souverains ou les particuliers qui avaient formé des collections de livres. Lorsque Xerxès enleva la petite bibliothèque de Pisistrate, ce fut une perte immense pour Athènes; et quand le calife Omar ordonna de brûler la bibliothèque d'Alexandrie, ce fut une perte irréparable pour toutes les nations. Aujourd'hui, si la flamme dévorait la plus riche bibliothèque de l'Europe, les lettres ne perdraient qu'un petit nombre de livres uniques, qui ne sont nullement nécessaires, puisqu'ils sont si rares.

Dans ces anciennes républiques, où une multitude ignorante décidait des plus grands intérêts sans les connaître, le sort de l'État dépendait souvent de l'éloquence ou du crédit de l'orateur; c'est ainsi que le jeune Alcibiade entraîna follement les Athéniens à cette fatale expédition de Sicile, et que les conseils de Démosthène furent presque toujours préférés à ceux de Phocion. Aujourd'hui les discussions par écrit, si faciles à multiplier, ramènent bientôt les opinions qu'avaient égarées les discussions de vive voix, et l'ignorance ne peut plus servir d'excuse à l'erreur.

Tels sont, en partie, les avantages que nous devons à l'art de l'imprimerie. Il avait fallu des milliers d'années pour ouvrir

aux nations le commerce des idées ; il a fallu plus de deux cents ans pour l'étendre en le délivrant des lois prohibitives. Nulle puissance ne pourra dans la suite suspendre son activité. Ces nombreux dépôts des productions de l'esprit, cette foule d'institutions en faveur des sciences et des arts, l'estime accordée aux efforts, la gloire attachée aux succès, et cette flamme dévorante qui tourmentera les âmes tant qu'il restera une vérité à découvrir, tout annonce la stabilité de l'empire des lettres.

Ils ne reviendront plus ces longs intervalles de temps, où la nature, en silence, semblait réparer ses forces, et travailler en secret à une nouvelle génération d'intelligences bientôt ensevelies dans l'oubli. Un jour éternel s'est levé, et son éclat, toujours plus vif, pénétrera successivement dans tous les climats. Chaque siècle, héritier des vérités du siècle précédent, aura soin de les rendre avec usure au siècle qui doit le suivre. Les triomphes du mauvais goût seront passagers, puisque les modèles du bon goût subsisteront toujours. Il paraîtra peut-être moins de génies ; mais des écrivains estimables ne cesseront de s'armer pour la défense des lois et des mœurs.

Nous devons l'augurer, d'après le spectacle qui depuis quelques années frappe nos regards. L'amour des lettres et l'esprit de bienfaisance semblent agiter, de concert, la société ; on court, pour ainsi dire, à la conquête des connaissances et des vertus, comme on courait, il y a deux siècles, à la conquête des trésors du Nouveau-Monde. Des hommes de bien, et c'est maintenant le titre le plus cher à leurs yeux, se sont ligués pour subvenir aux besoins de l'indigence. Les sociétés littéraires ont vu leurs travaux s'ennoblir, et leur domaine s'accroître. Il faut, pour se présenter aux concours qu'elles ont établis, tantôt remonter aux principes de la morale, tantôt découvrir dans l'histoire des exemples ou des leçons ; d'autres fois proposer de nouvelles vues sur la médecine, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts. Vous-mêmes, messieurs, vous avez été revêtus de la plus touchante des juridictions, et c'est à votre tribunal qu'on vient dénoncer, non des écrits dangereux ou des actions criminelles, mais des ouvrages utiles et des vertus obscures.

Quelles seront désormais les bornes de nos découvertes ? La voix de l'humanité parviendra-t-elle à se faire entendre de tous les cœurs, et la raison plus éclairée suffira-t-elle pour maintenir partout l'harmonie et le repos ? Qu'il me soit permis de renvoyer la solution de ce problème à l'expérience des siècles à venir, et d'observer seulement que les lumières, en dépouillant les passions des préjugés, qui semblent justifier leurs excès, opè-

rent le plus grand des biens qu'on puisse procurer aux hommes, celui de diminuer la masse de leurs maux.

La France va sans doute se ressentir de cet heureux effet, elle voit ses représentans rangés autour de ce trône d'où sont descendues des paroles de consolation, qui n'étaient jamais tombées de si haut, et qui ont laissé dans les cœurs une impression profonde. Ils sont venus poser les fondemens inébranlables de la félicité publique. Jamais entreprise de plus grande importance et de plus difficile exécution ; mais aussi jamais assemblée nationale ne réunit plus de talens, d'instruction et de courage ; et comme s'il était dans l'ordre des destinées que le plus beau des projets fût secondé par les plus favorables circonstances, il a fallu qu'il fût formé sous un roi, le meilleur citoyen de son royaume, dans une nation chez qui l'amour du bien est aussi ardent que celui de la gloire, et dans un siècle où l'art de penser a le plus médité sur l'art de gouverner. C'est sous de pareils auspices que s'achève un ouvrage qui doit être le complément des plus sages constitutions, et la preuve la plus éclatante du progrès des lumières.

CARITE ET POLYDORE.

LIVRE PREMIER.

Égée donnait des lois à l'Attique : son royaume était un des plus florissans de la Grèce ; et ses sujets, dans l'abondance, oubliaient les maux que la guerre de Minos venait de causer.

Pisistrate avait quitté la cour, dès que ses conseils eurent cessé d'être nécessaires à son roi. Ce ministre, fidèle appui du trône, l'avait soutenu pendant les derniers troubles : il s'en éloignait à présent, moins pour chercher le repos qu'il méritait, que pour quitter un séjour où ses vertus et ses talens commençaient à donner de l'ombrage.

Sur la gauche du Pirée, à deux stades d'Athènes, s'élève une colline riante, que la reconnaisance des peuples a depuis long-temps consacrée à Neptune : c'est là que, dans un temple d'une architecture simple, et construit à la manière des Doriens, les habitans de l'Attique se rendent en foule certains jours de l'année, pour remercier le dieu de la protection singulière dont il les honore. Un printemps continuel règne dans ce climat heureux ; les arbres ne se dépouillent jamais de leur parure ; le murmure des eaux, la fraîcheur de l'air, une impression douce que l'âme éprouve à l'entrée de ce lieu sacré, tout annonce un dieu bienfaisant.

C'est au pied de cette colline, que Pisistrate vint chercher un asile contre l'injustice des hommes et l'ingratitude de son siècle. Une longue suite de réflexions l'avait préparé aux revers de la fortune ; l'expérience lui apprenait combien il fallait peu compter sur la reconnaissance la mieux méritée ; un sentiment intérieur lui répétait sans cesse que ce serait peut-être un malheur d'être né vertueux, si la vertu n'était pas elle-même sa récompense.

La foule des amis qui suit la fortune, avait disparu avec elle. Pisistrate les vit s'éloigner bientôt ; ses Pénates et son fils furent les seuls compagnons de sa retraite.

Polydore sortait à peine de l'âge le plus tendre. Sostrate, sa mère, était morte peu de temps après lui avoir donné le jour ; et ce gage d'un amour mutuel en était devenu plus cher à Pisistrate.

Dégagé désormais de tout autre objet, il partagea ses soins entre le culte des dieux et l'éducation de son fils ; et ce même

homme, qui avait réglé long-temps le destin d'un royaume, sut trouver une occupation suffisante dans l'état d'un simple citoyen.

Assez près de son habitation demeurait une jeune veuve qu'on appelait Stérope. Retirée depuis deux mois dans cette solitude, elle pleurait encore Chœrephonte, son mari, mort de la main d'Androgée au commencement de la guerre. Carite, sa fille, âgée seulement de cinq ans, partageait déjà sa douleur; elle essuyait les larmes de sa mère et la serrait tendrement dans ses bras : « O ma mère! disait-elle avec transport, ne m'abandonnez » pas, vivez pour vous et pour mon père. » — O ma fille! disait » Stérope, puissent les dieux te conserver toujours pour rap- » peler Chœrephonte à la terre, et pour me pénétrer davantage, » s'il est possible, d'un souvenir aussi tendre. »

Le voisinage et l'infortune lièrent mutuellemeut Pisistrate et Stérope : la pitié que le malheur fait naître, l'intérêt que les vertus inspirent, ne furent pas les seuls motifs qui les rapprochèrent; ils avaient senti l'un et l'autre que les malheureux n'ont de ressource qu'auprès des malheureux mêmes. L'amitié la plus sincère fut bientôt cimentée entre eux. Une estime égale en était le fondement; un penchant réciproque acheva de la déterminer.

Pisistrate n'avait pas encore passé l'âge d'aimer, et Stérope y entrait à peine; cependant tous deux avaient renoncé à l'amour, et ils auraient cessé de se voir, plutôt que de se livrer encore à cette passion dangereuse; mais, malgré cette résolution, rien ne les effrayait dans les sentimens qu'ils avaient l'un pour l'autre. Pisistrate promettait tous les jours à la mémoire de Sostrate de rester fidèle à sa cendre : Stérope n'avait pas besoin de sermens pour s'assurer elle-même de ne point aimer; Chœrephonte n'existait plus.

La liaison intime des parens, la conformité de l'âge, celle des goûts, l'habitude, tout réunissait à l'envi Polydore et Carite; les deux familles n'en faisaient plus qu'une. Pisistrate aimait déjà la fille de Stérope comme sa propre fille, et Carite à son tour n'était pas plus chérie de sa mère que le jeune Polydore. Stérope leur prodiguait ses soins, et les partageait également : cette tendre mère veillait à leur conservation dans le temps que Pisistrate développait leurs idées que l'âge et la réflexion mûrissaient à mesure.

Tous les jours Pisistrate leur apprenait à célébrer les louanges des dieux, en récitant les hymnes d'Orphée; il leur expliquait ensuite les merveilles de la nature, et leur faisait remarquer cet ordre admirable qui règne même dans ses vicissitudes;

quelquefois, prenant part lui-même à leurs amusemens, il composait sur sa lyre une chanson nouvelle, ou les faisait danser l'un et l'autre au son de sa musette : heureuse tranquillité ! Carite et Polydore vivaient contens parce qu'ils vivaient ensemble, et ils ne démêlaient pas encore le principe de leur bonheur ; ils n'avaient point d'autre occupation que celle de plaire à tout ce qu'ils aimaient ; ils s'empressaient mutuellement à profiter des leçons de Pisistrate. On avait voulu d'abord animer leur émulation en les excitant à l'envi l'un contre l'autre ; mais ce projet fut bientôt abandonné : la rivalité pouvait-elle subsister entre eux ? chacun ne s'occupait qu'à laisser l'avantage à l'autre.

Pisistrate et Stérope voyaient avec plaisir l'inclination naissante de leurs enfans ; l'âge ne leur permettait encore que les noms de frère et de sœur ; leurs parens les destinaient à porter bientôt un titre plus sacré ; on n'attendait que le moment fixé par les lois : « Respectable Stérope, disait un jour Pisistrate, ce » nœud va pour jamais cimenter notre union ; et lorsque la » mort viendra m'arracher à vous, mon fils vous restera, mon » fils sera votre fils. » — « La mort ! Que dites-vous ? interrompit Stérope. Quoi ! je vous perdrais aussi ! j'aurais à vous » regretter encore ; l'amitié me serait aussi funeste que l'amour ; » non, ne le croyez pas : s'il est un terme dans les maux comme » dans les biens, je n'ai plus rien à craindre, les traits du sort » sont épuisés. »

Ainsi l'infortunée Stérope se repaissait incessamment de sa douleur : toujours plongée dans les larmes, elle ne connaissait point d'autre bonheur que celui d'en répandre ; la nuit la surprenait souvent au pied d'un arbre dans cette occupation ; le jour revenait, et Stérope pleurait encore.

Le souvenir du bonheur passé adoucit apparemment l'image présente du malheur. Stérope avait pris plaisir à composer l'histoire de ses amours avec Chœrephonte, et elle s'enfonçait quelquefois dans l'épaisseur des forêts pour relire en liberté ce précieux ouvrage ; c'est alors qu'elle appelait à grands cris son malheureux époux, quand les sanglots n'étouffaient pas sa voix tremblante.

Un jour le hasard et l'ardeur du soleil avaient conduit les deux enfans au bord d'une fontaine écartée ; c'était près de cette retraite que Stérope portait le plus souvent ses pas ; ils l'ignoraient : tout à coup la voix de leur mère se fait entendre ; ils se lèvent, ils allaient la rejoindre ; mais elle s'était écartée d'eux : devaient-ils se rapprocher d'elle ? le respect et l'attention les retinrent.

A chaque parole que disait Stérope, des pleurs mouillaient les yeux de Polydore et de Carite, ils se regardaient en silence; la vivacité du sentiment qui pénétrait Stérope, semblait avoir passé dans leurs cœurs; mais ce qu'ils éprouvaient l'un et l'autre n'était point cette impression douloureuse qui accompagne le regret, c'était au contraire cette émotion agréable que l'idée des premières douceurs de l'amour ne manque jamais d'exciter.

Stérope en était à peine dans l'endroit de son récit où son amant la conduit à l'autel, et voit enfin le dieu de l'hyménée couronner sa constance. La peinture naïve du plaisir qu'elle avait elle-même ressenti dans ce moment heureux, la joie de son amant, ces sermens tant de fois répétés, et qu'elle répétait avec transport; l'image de la volupté à qui la douleur prête encore des charmes, tout les émeut, tout les étonne : déjà la main de Carite était dans celle de Polydore; il la serrait de temps en temps : un regard, un souris languissant avaient été jusque-là leurs seuls interprètes; dans cet instant ils ne se connaissent plus. Polydore s'élance dans les bras de Carite, sa bouche s'imprime avec vivacité sur la bouche de son amante; trois fois il essaya de parler, trois fois la parole expira sur ses lèvres : son âme errante n'était plus maîtresse de ses sens ni de ses facultés.

Le plaisir qu'ils goûtaient augmenta leur attention; Stérope, qui ne les avait point aperçus, continuait toujours : le reste de son discours leur fit connaître qu'il était des biens dont ils ignoraient l'usage. Carite rougit; une flamme inconnue brilla dans les yeux de Polydore; mais quelle fut tout à coup sa surprise! Carite se dérobait à son empressement : la surprise de Carite était encore plus grande; elle résistait aux vœux de Polydore, et elle se demandait à elle-même la cause de ce changement.

La nuit s'approchait; Stérope était sortie du bocage; il fallut quitter cette retraite où l'amour et le hasard venaient de dessiller leurs yeux, sans les éclairer : il fallut regagner la maison. Polydore en silence marchait le premier; Carite les yeux baissés le suivait à pas lents; depuis ce jour elle revint quelquefois à la fontaine; mais elle défendait à Polydore de la suivre, et Polydore ne la suivait pas.

Cependant la guerre s'était allumée de nouveau dans l'Attique. Ce même Androgée, qui jadis avait tué dans un combat l'époux de Stérope, assiégeait Athènes avec une armée formidable; et cette ville infortunée se vit contrainte peu de temps après d'accepter une paix honteuse et plus cruelle que la guerre même.

A l'abri des orages, Pisistrate et sa famille vivaient dans cette

sécurité que l'innocence assure et qui est le partage de l'obscurité : l'éducation de ses enfans ne faisait pas moins son bonheur que son occupation.

Déjà le temps approchait que l'hymen devait les unir ensemble. On fixa le jour de la cérémonie au lendemain des fêtes de Neptune ; chacun attendait ce grand jour avec impatience. Pisistrate trouvait dans ce mariage le soutien et la consolation de sa vieillesse : Stérope sentait revivre dans son cœur ces émotions involontaires que la conformité fait naître et qui intéressent toujours les âmes sensibles. Une allégresse nouvelle animait Polydore et Carite. Etonnés eux-mêmes de leur joie, ils se disaient avec surprise : « Quoi ! serait-il donc possible d'ajouter » encore à l'amitié qui nous unit ? Non, pour être durables, » nos sermens n'ont pas besoin de la présence des dieux. »

On n'attendait plus que l'instant de la cérémonie ; les apprêts ne devaient pas la retarder long-temps ; ils n'avaient point d'amis à inviter ; le malheur n'en conserve guères : d'ailleurs, pouvaient-ils aimer encore des objets étrangers ; pouvaient-ils connaître d'autres sentimens que ceux qui les réunissaient tous ? Leurs cœurs épuisés se concentraient en eux-mêmes, et leur suffisaient à peine.

Prêts à partir pour le temple, ils entendirent au loin des gémissemens et des pleurs. La désolation se répand dans les campagnes, des cris perçans résonnent dans les vallées paisibles de l'Attique ; une trompette funèbre fait retentir les échos de ses sons lugubres ; elle a porté la terreur jusque dans la solitude tranquille de Pisistrate. « Ah ! mon fils, s'écria-t-il en versant » un torrent de larmes, il m'eût été bien doux de vous avoir » sans cesse auprès de moi ; la félicité de ma vieillesse m'eût » fait oublier les traverses de ma vie ; mais, hélas ! il faut que j'y » renonce ; cette trompette funeste ne m'apprend que trop que » la patrie a besoin de votre bras : allez ; dans la suite, peut-être, » elle méconnaîtra vos services, vous compterez ses injustices » par vos bienfaits. N'importe : votre premier devoir est de la » servir ; le second, sera d'oublier que vous l'aurez servie. »

Polydore interdit demeure immobile ; ses yeux se fixaient par intervalle sur les yeux de son père ou de son amante. Carite effrayée cherchait encore à douter de ce qu'elle venait d'entendre, et Stérope en larmes nommait Chœrephonte, et se rappelait le moment où il l'avait quittée pour courir à la mort. A l'instant des soldats arrivent dans leur habitation ; une multitude de jeunes garçons et de jeunes filles les accompagne : la pâleur est sur leur front, la terreur est dans leurs yeux ; ces farouches guerriers les obligent de les suivre, et les menacent

encore de plus grands malheurs. Le chef de cette troupe barbare rompt enfin le silence : « Qui que tu sois, dit-il à Pisistrate, » livre-nous à l'instant les deux enfans qui sont à tes genoux ; » ignores-tu les conditions de la paix que Minos vous a donnée ? » Ignores-tu qu'Androgée a péri par une trahison et que ses » mânes demandent vengeance ? C'est pour les apaiser que le » traité vous oblige à livrer tous les ans au Minotaure sept jeunes » garçons, et sept jeunes filles de l'Attique : le sort doit les » choisir. » — Androgée ! s'écria Stérope : le barbare ! il m'ar- » racherait deux fois ce que j'aime pour en être l'assassin ou le » bourreau ? Prenez plutôt ma vie, ministres exécrables de ses » vengeances, ou craignez une épouse, craignez une mère.... » A ces mots que le désespoir a dictés, Stérope se précipite au milieu des soldats ; elle les arrête. Carite s'élance dans ses bras : Stérope s'évanouit, et sa fille retombe auprès d'elle privée de sentiment.

Cependant le chef de cette troupe inhumaine saisit sans pitié la jeune Carite : il la traîne par les cheveux, et la livre aux guerriers qui l'accompagnent. Quel instant pour le malheureux Polydore ! Lui-même entraîné par ces barbares, il voyait de loin ce spectacle ; il levait avec peine ses yeux baignés de larmes pour implorer la justice des dieux : déjà ses mains chargées de fer ne pouvaient plus se tourner vers le ciel.

La douleur, l'agitation, et la pitié cruelle de ses conducteurs rendirent bientôt à Carite l'usage de ses sens. En se rouvrant à la lumière, ses yeux cherchent Polydore ; elle l'aperçoit livré comme elle aux soldats qui l'entraînent ; son cœur est déchiré ; elle l'appelle ; elle jette un cri plaintif, et retombe pour la seconde fois. Pisistrate était resté auprès de Stérope ; il s'efforçait de lui conserver la vie : comme si la vie n'eût pas été désormais pour elle le plus grand de tous les maux.

Près d'un rocher que la mer baigne de ses flots, le commandant appelle ses soldats, et rassemble les malheureuses victimes qu'il vient d'enlever. On offre un sacrifice à Jupiter de Crète et aux autres dieux protecteurs de cette île ; en même temps on apporte l'urne fatale qui va faire connaître les volontés du sort : les cris redoublent ; le désespoir et la désolation renaissent. Mais déjà le sort a parlé ; il vous condamne, aimable Mélanthis, unique espoir d'une famille puissante ; il n'épargne pas même la jeune Anaxamène, cet objet plus beau que la Vénus de Gnide. Polydore s'approche ; Carite invoque l'Amour, et l'Amour sauve Polydore : Carite n'a plus rien à craindre ; un regard a déjà fait passer dans le cœur de son amant tous les sentimens qu'elle éprouve ; elle s'avance elle-même..... O destin ! laisse deux

fois désarmer ta rigueur ; mais c'est en vain que je l'implore, il s'est lassé de sa justice ; déjà l'aimable Carite est destinée au sacrifice le plus affreux.

Polydore éperdu reste sans couleur et sans voix ; un froid mortel a passé dans tous ses membres ; l'agitation succède à cette douleur muette et sombre ; des sons mal articulés, des mots sans suite, des cris, des pleurs, toutes les expressions de la rage annoncent à la fois l'excès de ses malheurs et l'excès de son désespoir. Il y succombe enfin, et le sommeil de la mort est répandu sur ses yeux. Mais bientôt il se réveille : O moment funeste ! ô terre entr'ouvre-toi ! Seul, couché sur le rivage, il regarde et ne voit au loin que l'étendue des mers et ses abîmes profonds. Cependant les autres captifs et leurs ravisseurs ont disparu ; Carite s'est éloignée : lui-même il ne sent plus le poids de ses fers : il se lève, il promène en vain ses regards, il ne retrouve qu'une solitude immense ; il reconnaît ce rocher témoin de son malheur ; il veut périr, il va se précipiter dans les flots ; mais peut-être Carite n'a pas encore quitté les rivages de l'Attique ; peut-être le sort lui permettra de la revoir.... Cette idée l'arrête ; il vivra jusqu'à ce moment.

Plein d'amour et d'impatience, Polydore parcourt le rivage ; rien ne règle ses pas, rien n'arrête sa course : les rochers les plus escarpés ne l'intimident point, il les franchit ; sa douleur lui donne de nouvelles forces : tantôt dans un morne silence, l'égarement de ses yeux fait seul connaître l'état de son âme ; et tantôt ses cris confus expriment les tourmens qui déchirent son cœur.

Cependant les conducteurs barbares de l'aimable Carite n'avaient point quitté le rivage, et les vents retenaient encore les vaisseaux crétois dans la rade du Pirée, lorsque Polydore y arriva. Il vit de loin flotter au gré des airs les banderolles de leurs mâts, et pour la première fois son cœur se rouvrit à l'espérance.

En approchant davantage il rencontra quelques uns de ceux qui avaient échappé comme lui à la fureur du sort, et qui partageaient avec lui la douleur d'être privés de tout ce qu'ils aimaient.

Polydore, après avoir tenté mille fois en vain de trouver une chaloupe qui le conduisît au vaisseau de Carite, essaya, non moins vainement encore, de toucher par ses cris les ravisseurs de son amante : inaccessibles à la pitié, et plus féroces mille fois que le monstre dont ils étaient les ministres, ils insultaient encore à la douleur de cet infortuné. Polydore, couché sur le rivage, attendait la fin de son sort ; il vivait afin de voir sans

cesse le vaisseau qui portait Carite; et quand sa destinée affreuse s'accomplirait, quand le vaisseau s'éloignerait du port, il était prêt à se précipiter dans les flots.

Le calme ayant duré plus long-temps qu'on ne l'avait cru d'abord, les Crétois, qui ne voulaient pas consommer toutes leurs provisions en rade, envoyèrent un esquif à terre pour en prendre de nouvelles. Un jeune Crétois, qui le commandait, vit Polydore étendu sur le sable, et livré au plus affreux désespoir. A ce funeste spectacle, la pitié s'empara de son âme; il lui demanda le sujet de ses larmes : mais lorsque Polydore lui eut fait connaître ses malheurs, le Crétois baissa les yeux, et lui répondit qu'il n'était point en son pouvoir de lui rendre Carite.

Le même bâtiment revint plusieurs fois à terre pendant ce jour, et le commandant, touché du sort de cet infortuné, ne manquait jamais de s'approcher de lui : « Hélas! disait Po- » lydore, puisse Minerve, protectrice d'Athènes, vous regar- » der toujours d'un œil favorable; mais, puisque vous êtes » moins barbare que les tigres qui vous envoient, accordez-moi » le seul bien que je puisse espérer encore; qu'il me soit permis » de la revoir, de la voir un instant, et je meurs moins mal- » heureux. » Straton aurait bien souhaité de rendre ce service à Polydore; mais la crainte de déplaire à ses chefs l'en empêcha. Polydore, qui s'était soulevé pour embrasser les genoux de Straton, se précipita de nouveau contre terre, et fit retentir de ses cris tous les échos du rivage. Straton, témoin de son désespoir, essaya vainement de l'apaiser en lui promettant son secours.

Cependant le calme continuait, et les vaisseaux tranquilles sur leurs ancres ne pouvaient sortir de la rade : les Crétois offraient inutilement des sacrifices à Jupiter; ce dieu qui les honore d'une protection singulière, et dont l'enfance fut élevée parmi eux, était devenu sourd à leurs prières. Neptune est le dieu tutélaire de l'Attique; irrité de ce qu'un séjour qu'il protège payait aux Crétois un tribut si cruel, il les arrêtait dans le port, et les tenait éloignés de leur pays.

Les Crétois résolurent de descendre une seconde fois sur le rivage, afin d'offrir un sacrifice solennel au dieu de la mer. Straton apprit cette nouvelle à Polydore; c'était lui qui devait rester à la garde des vaisseaux pendant l'absence de leurs chefs. « Écoutez-moi, lui dit-il, amant infortuné, profitons l'un et » l'autre de cet instant favorable : vous reverrez Carite. » — « Quoi! je la reverrais, s'écria Polydore, les derniers de mes » vœux seraient comblés! Grands dieux! ajouta-t-il, vous le

» savez, je n'ai vécu jusqu'à ce moment que dans l'espérance » de la voir encore : ennemi trop généreux, vous me rendez » l'espoir, vous finiriez mes maux si le destin n'avait pas résolu » de les rendre éternels. »

Straton interrompit ces expressions de reconnaissance, afin de chercher les moyens les plus propres à tromper la vigilance des soldats crétois. Polydore était jeune, et sa beauté pouvait aisément le faire passer pour une fille : la blancheur de son tein, la délicatesse de ses traits, firent naître cette idée dans l'esprit de Straton ; le jeune amant la saisit avec ardeur ; il se jeta mille fois aux genoux de Straton, en le nommant son libérateur et son père.

Le lendemain, au lever du soleil, Polydore se rendit sur le rivage : il attendait avec impatience le commencement du sacrifice ; il le prévenait par ses désirs ; il se disait avec transport qu'il allait voir Carite ; que chaque instant le rapprochait d'elle, et qu'il y aurait un instant où il serait à ses pieds : déjà même il lui parlait, il l'entendait, il la serrait dans ses bras : enivré de ces idées flatteuses, jouissant par avance de ses sentimens et de son bonheur, il ne songeait point aux suites de sa destinée.

Le moment du sacrifice arriva. Straton fut laissé, comme il l'avait prévu d'abord, à la garde des vaisseaux ; mais il se déroba bientôt à cet emploi pour accomplir la promesse qu'il avait faite à Polydore. Le jeune amant vit de loin la chaloupe, et son cœur eut peine à contenir sa joie ; Straton arrive, il le prend par la main : « Venez, lui dit-il, trop malheureux étranger, » jouissez de la seule faveur que les destins ennemis vous lais- » sent, mais jurez-moi qu'avant la fin du sacrifice vous repas- » serez en silence sur cette même chaloupe qui doit vous rame- » ner au rivage. » Polydore n'entendit rien, et promit tout.

Les sept jeunes filles étaient toutes ensemble dans une même prison, et l'on avait fait monter les sept jeunes garçons sur un autre vaisseau. Polydore, à la faveur de son déguisement, passa devant les gardes crétoises sans être reconnu, et pénétra, conduit par Straton, jusqu'à l'endroit où son amante était renfermée.

La porte s'ouvre, et laisse voir tout ce que la désolation et la crainte ont de plus affreux : les cheveux épars, les yeux égarés, la tête et le sein meurtris, telles enfin que l'on voit les Ménades quand Bacchus les anime, les jeunes captives attendaient avec effroi l'instant de leur supplice. Carite était au milieu d'elles, étendue sur la terre, et levant au ciel ses mains innocentes. Polydore s'avance ; l'obscurité ne lui permettait pas encore de rien distinguer, il s'écriait : Carite ! et Carite étonnée doutait de son

bonheur. Il répéta : Carite! mais Carite tâchait en vain de lui répondre ; sa langue cherchait les paroles, et ne les trouvait plus. Il l'aperçoit enfin : il vole ; il l'embrasse : déjà l'un et l'autre ont oublié leurs peines ; ils se voient, c'en est assez : leurs soupirs, leurs cris, leur silence, leur joie et leur douleur expriment et peignent tour à tour les sentimens tumultueux de leur âme.

Orphée suspendit autrefois par ses chants les supplices des enfers ; et de même la vue de ces amans arrêta pendant quelques instans les larmes des autres captives ; elles éprouvaient pour la première fois quelque adoucissement à leurs maux. Mais Straton qui s'était éloigné fut bientôt de retour ; le sacrifice allait finir ; il était temps de remonter sur chaloupe : en vain Polydore cherchait à prolonger ces momens précieux : il quittait son amante, lorsqu'on vint avertir Straton qu'on ne pouvait plus songer à mettre la chaloupe en mer ; les chefs des Crétois étaient remontés sur leurs vaisseaux ; les vents commençaient à s'élever, les matelots déployaient les voiles, et célébraient, par mille cris de joie, l'heureux succès du sacrifice et de leurs vœux. Straton, après avoir embrassé Polydore, le renferma de nouveau dans la prison, et s'en remit au sort des suites de cet événement.

LIVRE II.

Les ombres de la nuit s'éloignaient à peine ; déjà le soleil blanchissait les airs, et déjà les victimes de la vengeance de Minos voyaient renaître le jour et leurs malheurs, lorsque le commandant de l'escadre fit appeler les autres chefs, et descendit avec eux dans la prison. A leur aspect, ces malheureuses captives crurent toucher au moment qui devait terminer leur sort : éperdues et tremblantes, elles se précipitaient de tous côtés avec des cris lamentables, comme si cette fuite inutile eût pu les arracher à leur destinée : Carite immobile se tenait appuyée languissamment. Polydore n'était plus à ses genoux ; la crainte d'être découvert l'empêchait même de lever les yeux sur son amante.

Les Crétois reconnurent avec surprise qu'on avait passé le nombre fixé par les conditions de la paix, et Philoclès, l'un d'entre eux qui avait présidé à l'embarquement, cherchait en vain à dévoiler ce mystère ; quand l'Amour ou quelqu'autre dieu favorable qui veillait peut-être pour Carite, rendit tout à coup le chef des Crétois accessible à la pitié. Ce barbare, qui

avait porté la désolation dans toutes les familles de l'Attique, qui avait même arraché Carite des bras de sa mère expirante, devenu sensible pour la première fois, conçut le projet de soustraire une de ces infortunées aux horreurs de son sort. « Ministres d'une loi sévère, dit-il à ses compagnons en sortant de ce » lieu, notre devoir serait-il d'en accroître la rigueur? Non, sans » doute; l'une de ces étrangères n'est pas destinée à partager » le supplice des autres : faisons cesser au plus tôt une erreur si » cruelle; le sort qui les a condamnées nommera la plus heu» reuse; j'aurai soin de le consulter. » A ces mots, il monta sur le vaisseau où l'on gardait les sept jeunes garçons que l'on avait chargés de fers, et bientôt après il repassa lui-même sur son bord.

La mer qui sépare la Crète de l'Attique est celle que le désespoir d'Egée a rendue fameuse, et qui a porté depuis le nom de ce prince; elle est parsemée d'une infinité d'îles, dont plusieurs monumens assurent la célébrité : c'est là que la triste Latone, rebut malheureux de la nature entière, vint chercher un asile contre la colère de Junon. Délos, l'une des Cyclades, fut la seule partie de la terre qui osa la recevoir dans son sein; et l'histoire ajoute que cette île, autrefois incertaine et flottante, fut alors attachée par la main de Jupiter lui-même aux îles de Gyare et de Mycone. On voit encore en remontant dans ces mers l'île de Scyros, fameuse par la retraite d'Achille; et plus près des côtes de Crète, on découvre la petite île de Sériphe, dont tous les habitans furent jadis changés en rochers à l'aspect de la tête de Méduse.

Les Cyclades sont en si grand nombre, que les matelots qui voguent dans cette plage, en découvrent facilement plusieurs, depuis que le soleil sort des montagnes de Phénicie jusqu'à ce qu'il se précipite dans les mers de l'Epire. Le commandant des Crétois décida qu'on mouillerait à la première de ces îles, et qu'on mettrait aussitôt la chaloupe à la mer pour porter sur le rivage celle des jeunes captives qu'il aurait délivrée : il s'éloigna des autres chefs après avoir donné cet ordre, et ramena bientôt l'aimable Carite, en déclarant que le sort s'expliquait pour elle.

Occupée toute entière de son amant et pénétrée de ses malheurs, Carite n'écouta point ces paroles qui changeaient sa destinée : toujours livrée à sa douleur, rien de ce qui se passait auprès d'elle n'avait pu l'en distraire : on était à ses côtés, et Carite ne voyait point; on lui parlait, et Carite n'entendait point; peut-être aurait-elle ignoré qu'elle avait changé de lieu s'il n'avait pas fallu quitter Polydore.

On était alors dans cet instant où le soleil vient de quitter l'horizon pour se reposer dans le sein de Thétis; un vent frais épure

les airs ; la nuit n'a pas encore amené le repos, et déjà le mouvement tombe avec la lumière ; on dirait que la nature commence à se rasseoir du trouble et de l'agitation du jour : mais le repos n'était pas fait pour Carite ; c'est dans ce moment qu'on l'oblige à descendre dans la chaloupe. Par combien de soupirs et de larmes ce départ ne fut-il pas marqué ! Il fallut abandonner ce vaisseau qui lui était devenu si cher ; elle le suivit des yeux tant que la distance le lui permit ; mais les vents et les ombres l'enlevèrent bientôt à sa vue : restée seule au milieu des soldats qui la conduisaient, elle les interrogea vainement sur sa destinée ; tous demeuraient auprès d'elle dans un morne silence. Lorsqu'on eut abordé au rivage, on fit descendre à terre la jeune captive ; et deux soldats qui l'accompagnaient, l'ayant laissée sur un banc de sable voisin, remontèrent dans la chaloupe.

Quel fut son état en se voyant tout à coup exposée sur un rivage inconnu ; la chaloupe s'éloignait toujours : déjà même on n'entendait plus que dans le lointain le bruit de la rame qui fendait les flots. Carite est abandonnée de la nature entière ; le sifflement des aquilons, le mugissement des vagues, et plus encore les ténèbres de la nuit augmentent l'horreur de sa situation. Elle s'adresse aux dieux : « O Jupiter ! ô Neptune ! ô Minerve ! » dieux justes, dieux protecteurs, qui connaissez l'innocence de » mes vœux, pourquoi les avez-vous trompés ? Pourquoi m'avez-» vous condamnée à cet exil barbare ? Ai-je profané votre culte ; » ai-je jamais formé des desseins criminels ? Hélas ! fidèle à » vos lois, je suivais les ordres de ma mère ; j'étais prête d'ac-» complir un hymen bien cher à mon cœur : avec quelle » cruauté le destin a rompu ces nœuds ! Mon malheureux époux » est arraché de mes bras ; et si j'ai pu le revoir, si j'ai pu l'em-» brasser encore, par quels torrens de larmes ne vais-je point » expier ce bonheur ? Ah ! Polydore, Polydore, quelle sera ta » destinée ! Mais pourquoi n'ai-je pas eu le même sort ; pour-» quoi n'ai-je point partagé tes périls ? Dieux que j'implore, » ayez pitié de mes malheurs ! Si vous me punissez, quels sont » les crimes que j'ai commis ; si vous voulez m'éprouver, pour-» quoi frappez-vous mon amant ? » Après ces paroles, elle répéta mille fois le nom de Polydore. Vous l'entendîtes du fond de vos cavernes, ô vous Nymphes et Faunes, demi-dieux habitans de ces rives malheureuses ; et vous divinités de la mer cachées dans vos grottes humides, vous donnâtes des larmes au triste sort de ces amans.

Carite passa le reste de la nuit dans les larmes ; l'agitation avait éloigné le sommeil de ses yeux. Dès le lever de l'aurore, elle descendit du rocher qui domine également sur l'onde et sur

la plaine : elle s'avançait tristement pour chercher une retraite dans une forêt voisine, lorsque des pâtres, qui conduisaient leurs troupeaux sur le bord de la mer, sortirent inopinément de cet ombrage épais. Carite effrayée prit la fuite à cet aspect, et croyant se dérober à leurs yeux, elle se cachait entre les rochers dont le rivage est couvert. Mais les pâtres, témoins de sa crainte et de sa fuite, suivirent ses traces et n'eurent pas de peine à la saisir : ensuite reconnaissant à ses habits qu'elle était étrangère, et ne devinant pas la cause qui l'obligeait à se tenir cachée sur ces côtes désertes, ils l'emmenèrent avec eux, et l'enfermèrent dans une caverne affreuse.

Ce pays où les vents et le hasard avaient relégué Carite, était l'île de Naxe qui devint célèbre peu de temps après par les malheurs d'Ariane et l'amour de Bacchus. OEnarus, qui en était roi, n'avait jamais allumé les flambeaux de l'hymen ; mais comme il était obligé de se choisir un successeur au trône, il avait formé le projet de marier Cydippe, sa sœur, avec le jeune Agénor, seul rejeton d'une famille illustre qui descendait elle-même des anciens rois de Naxe : Agénor était donc regardé comme l'héritier présomptif de la couronne, et il jouissait des honneurs et du pouvoir que ce titre lui donnait. Le temps de son mariage n'était pas encore fixé ; le jeune prince cherchait tous les jours de nouveaux motifs pour le différer : ce n'est pas que l'espérance de régner ne lui fît regarder cette union comme un très-grand avantage ; mais en même temps la disproportion de son âge avec l'âge de Cydippe, lui faisait craindre un hymen qui ne flattait que son ambition.

Cydippe s'apercevait aisément de l'indifférence d'Agénor, et si elle en eût fait paraître quelque dépit au roi son frère, il ne l'aurait sûrement pas contrainte à ce mariage ; mais elle aimait le jeune prince, et l'amour lui faisait dissimuler tous les dégoûts qu'elle en recevait.

Telle était la situation de la cour, lorsque la jeune Carite aborda dans ce pays où l'on viola bientôt à son égard les droits de l'hospitalité. Lorsqu'elle eut enfin obtenu la liberté de se faire entendre, elle apprit aux barbares qui l'avaient chargée de fers qu'elle était athénienne, et qu'une escadre crétoise, qui l'avait enlevée de son pays, l'avait ensuite exposée sur ce rivage.

La simplicité de son récit et les grâces dont elle l'accompagna persuadèrent ceux qui l'écoutaient. Ils lui rendirent la liberté, et lui promirent quelques secours, pourvu qu'elle partageât leurs travaux et leurs soins. Dès le lendemain on lui confia la garde d'une partie des troupeaux : il fallut se conformer à ce

nouvel état. La fille de Stérope, une houlette à la main, allait tous les jours dans l'épaisseur des bois donner un libre cours à ses larmes.

Un jour, épuisée de fatigue et de douleur, elle s'était assise au pied d'un arbre, et le sommeil avait surpris ses sens agités. Le prince de Naxe, Agénor, égaré par la chasse, passa près de cette retraite; il aperçut Carite : frappé de cet aspect comme de la présence d'une divinité, il l'aurait prise pour Diane sans la houlette qu'elle tenait dans sa main. Il s'arrête à ce spectacle; il contemple, il admire tant d'appas réunis; le sommeil et la chaleur du jour favorisaient ses regards : ses yeux errans s'animent; son âme transportée s'enivre d'un poison flatteur; aveuglé, vaincu par ses désirs, il s'approche; il ne se connaît plus. O malheureuse Carite!..... Mais elle se réveille et jette un grand cri; vainement Agénor tombe à ses pieds; déjà Carite, plus prompte que la flèche qui vole, s'échappe et disparaît; nouvelle Atalante, elle laisse le prince de Naxe dans le trouble et dans la confusion.

Agénor ne sortit de cet état que pour sentir plus vivement le trait qui l'avait blessé : un pouvoir secret le ramena plusieurs fois dans ce lieu; mais c'est en vain qu'il y cherchait Carite; elle ne revenait plus à la forêt. L'éloignement et l'absence redoublèrent l'amour du jeune prince; irrité des obstacles qu'il trouvait dans sa nouvelle passion, il résolut de tout mettre en usage pour la satisfaire.

Carite semblait avoir trouvé dans ces déserts la tranquillité dont elle pouvait jouir; elle avait gagné la confiance des habitans sauvages de ces climats : les pâtres qui l'avaient maltraitée d'abord comme une esclave coupable, la respectaient à présent comme une divinité tutélaire. Elle se livrait comme eux aux travaux les plus pénibles; elle paraissait même les partager sans peine; mais le destin lui envia un repos qu'elle payait si cher; le souvenir de son aventure l'empêchait toujours de retourner à la forêt; elle ne s'écartait plus du rivage, et elle promenait tristement ses regards sur ces flots qui l'avaient séparée de son amant, et qui étaient les derniers témoins de sa tendresse.

Elle passait tout le jour dans cette rêverie inquiète; et dès que le soir venait annoncer aux laboureurs la fin de leur travail, elle comptait ses troupeaux, et les conduisait lentement à l'étable.

Carite remplissait ainsi les devoirs que le sort lui imposait, lorsqu'elle vit accourir de loin une jeune esclave qui semblait implorer sa compassion : Carite était sensible; les malheureux le sont toujours; elle courut elle-même au-devant de cette infortunée; la jeune esclave lui demanda, en se jetant à ses genoux,

de lui indiquer une retraite pour se mettre à l'abri du courroux de ses maîtres qu'elle fuyait, disait-elle, et qui la poursuivaient encore. Carite émue de pitié la rassure et l'embrasse; elle lui promet de la garder dans la maison pendant la nuit, et de demander le lendemain pour elle quelques secours aux habitans du hameau.

A peine avait-elle achevé ces paroles, qu'elle se voit assaillie d'une troupe de satellites qui l'entourent et qui la chargent de fers : elle demande quel est son crime ; on ne lui répond pas ; on l'entraîne avec fureur, et après avoir marché l'espace de plusieurs stades, on la précipite enfin dans une étroite prison. « O destin ! » s'écriait-elle, ne te lasses-tu point de m'accabler de tes coups ! » est-ce ainsi qu'on récompense la vertu et l'humanité ! »

Trois jours entiers Carite fut livrée à l'horreur de ses réflexions, et trois jours entiers son corps languit sans nourriture ; ses yeux même ne se fermaient que par intervalles, lorsque baignés de larmes, ils étaient lassés de s'ouvrir.

Au milieu de ces maux, l'image de Polydore venait cependant en adoucir l'horreur. Elle avait encore ce voile jaune que les nouvelles mariées portent pendant les fêtes de l'hymen, et que son amant lui avait donné le jour même qui vit commencer leurs malheurs. Carite détacha cet ornement précieux, et depuis ce moment elle écrivait sur son voile, avec un peu de craie, le nom de Polydore; elle l'effaçait ensuite pour y substituer le sien, et quelquefois elle les entrelaçait ensemble.

Le quatrième jour, les barbares qui l'avaient arrachée de sa retraite paisible, vinrent encore l'enlever de cette prison. On l'entraîne devant les juges. Cléonidas, écuyer d'Agénor, élève la voix contre elle, et se déclare son accusateur ; il lui reproche d'avoir favorisé l'évasion d'une de ses esclaves, et il demande en conséquence que Carite demeure dans les fers.

Un murmure confus s'élève alors dans l'assemblée ; chacun applaudit à la demande de Cléonidas : des juges, corrompus par ses présens, et vendus au jeune prince qui le protège, condamnent l'aimable Carite, sans entendre sa défense ; on la déclare esclave, et déjà son nouveau maître l'oblige de le suivre.

Cléonidas n'agissait que par les ordres d'Agénor : ce jeune prince, plus épris que jamais des charmes de Carite, avait employé ce moyen barbare pour la tirer d'une retraite qu'il avait eu bien de la peine à découvrir.

La renommée publia bientôt que le prince de Naxe était amoureux d'une des esclaves de son favori. Ce bruit, qui parvint jusqu'à la princesse, l'enflamma de colère contre le malheureux objet de cette passion : bientôt elle fait venir Cléonidas, et lui

demande l'étrangère pour la mettre elle-même au nombre de ses femmes. Cléonidas cherche en vain à éluder; Cydippe le menace de son courroux s'il ne lui envoie pas à l'instant la jeune Carite.

Il fallut obéir. Carite n'avait été que deux jours dans la maison de Cléonidas, et pendant cet intervalle elle n'avait pas cessé d'éprouver les persécutions d'Agénor : l'espérance de la liberté était le moindre des biens que le jeune prince faisait briller à ses yeux, pour lui inspirer de l'amour; mais Carite, unie à Polydore par des chaînes éternelles, n'avait pas même besoin d'un souvenir si tendre pour se refuser aux vœux du prince de Naxe; elle l'avait aisément reconnu pour l'auteur du complot inhumain dont elle était la victime.

Cydippe rougit à l'aspect de sa nouvelle esclave; la beauté de Carite ranimait sa jalousie; elle lui jura dans le fond de son cœur une haine invincible, et ne s'occupa plus que du soin cruel de la tourmenter. Tout ce que l'amour en courroux peut inventer de plus rigoureux fut bientôt mis en usage; le mépris, l'outrage, les travaux les plus pénibles, les traitemens les plus barbares, rien ne fut épargné : Cydippe n'imaginait point de supplice assez fort pour punir sa rivale.

Carite, au milieu de l'opprobre et de l'humiliation, préférait encore cet état affreux à l'horreur de se voir l'esclave de Cléonidas; le nom de la princesse la mettait du moins à l'abri des entreprises d'Agénor, qu'elle avait tant de raisons de redouter désormais, et dont elle n'aurait pas pu se défendre loin des yeux de Cydippe.

Le palais de cette princesse ne fut cependant pas pour elle un asile assuré. Agénor avait trouvé moyen de s'y introduire secrètement, et c'en était fait de Carite s'il avait pu venir à bout de son dessein; mais Cydippe le découvrit et rendit inutiles les précautions qu'Agénor avait prises.

Dès le lendemain, pour ôter tout espoir au prince de Naxe, elle envoya Carite au loin dans l'étendue de l'île; en même temps elle lui donna des gardes pour la défendre de toute insulte, et pour l'obliger cependant de se soumettre aux travaux les plus durs.

Carite passa plus de deux mois dans cette solitude : on ne la délivrait de ses chaînes que pour la faire travailler à la terre; et lorsqu'on lui permettait de prendre quelque repos, on la remettait de nouveau dans les fers. Si la chaleur du jour ou l'excès de la fatigue l'obligeaient à suspendre un si pénible exercice, sans égard à l'épuisement de ses forces, on la maltraitait avec violence, jusqu'à ce qu'elle eût repris son travail. C'est ainsi que la

nymphe Io, persécutée par Junon, et livrée aux soins du détestable Argus, éprouvait sans relâche les tourmens les plus cruels.

Agénor découvrit enfin la retraite de Carite, et bientôt, soit passion, soit pitié peut-être, il résolut de l'en arracher. Aidé des soins de Cléonidas, il rassembla en peu de temps un nombre considérable d'amis et d'esclaves, et se rendit à la tête de ce parti dans l'endroit où la malheureuse Carite suivait le cours de sa destinée.

Il était nuit : Carite habitait avec ses bourreaux dans une maison écartée. On enfonce les portes : Agénor s'avance; les gardes saisissent leurs armes et s'opposent à son passage. Le jeune prince redouble ses efforts; le combat s'anime et devient furieux : au milieu du tumulte, à la faveur de l'obscurité, Carite détache ses fers et s'échappe à la hâte, tandis que l'on combat d'un autre côté. Effrayée, tremblante, elle fuyait sans oser regarder derrière elle, et se contentait d'appeler à son secours ces mêmes dieux qu'elle avait tant de fois invoqués, et tant de fois inutilement.

L'Aurore ouvrait déjà les portes du ciel lorsque cette jeune infortunée atteignit une forêt qu'elle avait aperçue de loin à travers les ombres; elle espérait de s'y cacher : mais à peine eut-elle erré quelque temps dans les buissons et les halliers, qu'elle reconnut ce lieu sinistre où le prince de Naxe l'avait vue pour la première fois : elle avait retenu jusque-là ses pleurs, cet aspect les fit verser en abondance : « O malheureuse! s'écria-t-elle, » à qui pourrai-je avoir recours; irai-je retrouver les pâtres que » je servais, et qui m'ont trahie? Pourrais-je m'offrir à Cydippe » qui me hait, au prince de Naxe dont l'amour est mille fois plus » affreux? Non..... Eh! sous quel astre ai-je reçu la naissance, » puisque, après avoir perdu mon amant, le destin me force à » répandre des larmes qui ne sont pas pour lui! » A ces mots elle s'avance vers le rivage; l'excès de son malheur égare ses esprits : elle allait se précipiter dans les flots; mais l'abattement de ses forces ne lui permit pas de se traîner jusqu'au bord de la mer. Elle tombe accablée de fatigue et de douleur; la nature épuisée se refuse à ce dernier effort qui devait terminer à la fois ses maux et sa vie.

Elle passa le reste du jour dans cet état; les idées les plus accablantes venaient s'offrir sans cesse à son esprit; elle ne dormait point, et cependant c'étaient comme autant de songes funestes qui la tourmentaient à l'envi : tantôt elle se représentait le malheureux Polydore livré au monstre de la Crète, étendu sur l'arène et prêt à finir ses jours; elle voyait ses membres sanglans, dévorés par le Minotaure; tantôt elle avait devant les yeux le

prince de Naxe abusant de l'état malheureux où elle était elle-même. Elle frémit ; cette idée la retire de l'assoupissement qui l'accable ; elle veut se relever : malheureuse ! elle se trouve entre les bras d'un homme qui la serre avec tendresse : « Ah ! bar- » bare, ah ! monstre, » s'écria-t-elle ; mais, ô ciel ! ô surprise ! elle se sent tout à coup mouillée des larmes de cet inconnu : c'est Polydore..... La voix lui manque ; elle s'évanouit ; et Polydore éperdu accusait les dieux qui ne lui rendaient son amante que pour la lui ravir encore.

Il embrasse sa malheureuse épouse, il la réchauffe dans ses bras, il la ranime par ses soupirs. L'amour rappelle Carite des portes de la mort ; elle entr'ouvre les yeux, elle revoit le jour qu'elle était prête à perdre, et l'amant qu'elle avait perdu. Elle demande à Polydore le récit de ses aventures, et Polydore les commence à peine qu'elle l'interrompt pour lui conter les siennes. Polydore l'écoutait avec attention ; chaque circonstance excitait sa curiosité, chaque événement l'intéressait davantage. Le récit de Polydore fut simple : il avait abordé en Crète peu de temps après avoir été séparé de Carite ; on avait employé quarante jours à purifier les victimes ; et lorsqu'au bout de ce terme on les eut exposées à la rage du monstre, Thésée, fils du roi d'Athènes, qui se trouvait enveloppé dans le malheur des autres, tua le Minotaure, et sortit du labyrinthe par le moyen d'un fil qu'Ariane lui avait donné. Ariane, fille de Minos, n'osant pas s'exposer au courroux de son père qu'elle avait trahi, prit la fuite avec Thésée ; mais ce prince ingrat venait débarquer à Naxe dans le dessein d'y abandonner ensuite sa généreuse amante.

Polydore s'était attaché au sort de Thésée ; il l'avait suivi dans ces climats, et le premier objet qui l'avait frappé en abordant au rivage, c'était sa malheureuse épouse qu'il avait cru d'abord privée de sentiment.

La fin de ce récit fut interrompue par les larmes des deux amans ; le sort qui les avait poursuivis, les réunissait après tant de traverses : les dieux semblaient n'avoir appesanti leurs bras sur eux que pour leur faire sentir plus vivement le bonheur d'aimer et de se revoir. Etroitement serrés l'un contre l'autre, ils auraient demeuré toujours dans cette situation délicieuse, si Polydore, qui craignait pour Carite, ne lui eût pas rappelé son état, et ne l'eût pas fait consentir à chercher dans le hameau voisin les secours qui lui étaient nécessaires.

Carite ne s'y déterminait qu'avec peine, toujours persuadée que les pâtres l'avaient trahie : elle faisait part à Polydore de sa crainte, lorsqu'ils aperçurent deux bâtimens qui abordaient au rivage : « Saisissons cette occasion, dit Carite ; approchons-nous

» de ces vaisseaux ; leur route s'adresse peut-être aux lieux de » notre naissance. Allons rendre à nos malheureux parens la » tranquillité dont notre absence les prive ; ils pleurent notre » trépas, j'ai pleuré le tien ; je juge de leurs tourmens ; c'est à » nous à les faire finir : ne jouissons pas seuls de la tranquillité » que le sort nous a rendue. » Ils s'avançaient en disant ces paroles ; déjà les bâtimens s'étaient mis à l'ancre, et déjà les matelots descendaient sur le rivage ; une troupe de guerriers les suit. Polydore s'adresse à leur chef : « Nous sommes Athéniens, dit- » il, et notre vaisseau a péri sur ces côtes ; daignez nous prendre » l'un et l'autre sur votre bord, et nous rendre à notre patrie. »

Le commandant lui répondit, avec un souris amer, que ses vœux seraient exaucés bientôt, et qu'ils s'embarqueraient à l'instant. Les deux vaisseaux étaient montés par des corsaires de Phénicie qui voguaient le long de ces côtes pour enlever des esclaves. Polydore s'aperçut trop tard de son imprudence ; il n'était plus temps de la réparer : on l'oblige d'entrer dans un des bâtimens ; il demande en vain de n'être point séparé de son épouse ; on entraîne loin de lui la malheureuse Carite, on la force de monter sur l'autre bord. A l'instant on détache les ancres, et les vaisseaux, poussés par un vent favorable, s'éloignent en peu de temps du rivage de Naxe.

LIVRE III.

A peine les deux vaisseaux avaient fait voile pendant quelques heures, que la nature entière se soulève contre eux. La mer s'enfle, et les flots entr'ouverts découvrent le fond des abîmes.

« O Vénus ! s'écria Carite, commande à ces ondes qui t'ont » vu naître de respecter les jours de l'amant le plus tendre ! O » Amour, maître de l'univers, viens sauver ton plus bel ou- » vrage ! » Ces vœux sont interrompus par les cris des matelots : le tonnerre gronde ; les vents se déchaînent ; le nautonier pâlit ; le pilote effrayé ne trouve plus de ressource dans son art ; la nuit vient ; l'horreur redouble ; l'image de la mort s'offre partout à leurs yeux.

La tempête dura jusqu'au jour ; et dès que les Heures eurent attelé le char du Soleil, Eole rappela du fond de ses antres les Aquilons mutinés, et bientôt il les enchaîna de sa main puissante : mais quoique renfermés dans ces prisons obscures, on les entendait encore gronder dans le lointain, et frémir d'impatience de voir leur courroux arrêté.

Dès que les ombres eurent fait place à la lumière, Polydore avait cherché des yeux le vaisseau de Carite; mais c'est en vain qu'il promenait ses regards sur la surface des flots; les vents l'avaient encore éloigné de son amante.

Cependant les pirates qui enlevaient ce jeune infortuné, voulant se défaire de leurs esclaves, résolurent d'aller à Sestos pendant les fêtes d'Adonis que l'on célébrait alors; le concours d'étrangers qu'attire la cérémonie, leur faisait regarder ce moment comme favorable à leurs desseins.

La ville de Sestos est située dans la Chersonèse, à la pointe d'un promontoire qui porte le même nom; la mer qui baigne ses murs est appelée Hellespont, du nom d'Hellé, sœur de Phryxus, qui se noya jadis dans ce détroit en le traversant sur le fameux belier dont la toison était d'or.

C'est un usage antique et consacré dans ce lieu qu'on y célèbre tous les ans les fêtes d'Adonis et de Vénus, et c'est, dit-on, pendant le cours de cette cérémonie que l'amoureux Léandre vit pour la première fois la jeune Héro.

Ces fêtes sont célèbres dans toutes les contrées voisines : on y accourt également de la Grèce et de l'Asie. Ceux d'Abydos, de Colophon, d'Ephèse, etc....., viennent en foule à Sestos offrir des vœux à Vénus. Les habitans de Lemnos, ceux de Tempé, tous les peuples qui sont entre la mer et le mont Cythéron, se rendent aussi dans ce temple pour adorer la déesse, et pleurer avec elle la mort de son malheureux amant.

Pendant le cours de ces fêtes, on célèbre en même temps celle de l'Amour, et l'on emploie un jour entier à cette cérémonie particulière; ce fut dans ce moment que les pirates abordèrent au rivage. Polydore est exposé dans la place publique avec les autres esclaves. A son aspect, la fête est interrompue; on s'empresse, on accourt, on jette des fleurs sous ses pas; les peuples croyaient voir l'Amour, qui, touché de leurs hommages, venait se mêler à leurs jeux; mais Polydore, les yeux baissés, adressait lui-même des vœux secrets au fils de Vénus : cette fête, où régnait l'allégresse, n'offrait à ses yeux qu'un souvenir plein de douleur.

Cependant les chœurs commencèrent bientôt à paraître : les jeunes garçons et les jeunes filles qui les composaient, vêtus d'une robe blanche, s'avançaient à pas lents, et récitaient alternativement l'hymne sacré.

« Reçois notre hommage, disaient-ils d'abord tous ensemble, » dieu puissant qui commande à l'univers; toi qui donnas le feu » céleste à Prométhée; toi qui sus régler les élémens et débrouil- » ler le chaos; âme de la nature, viens régner parmi nous; » quitte le séjour de Cythère pour habiter ce séjour. »

« Loin de nous, reprenaient ensuite les jeunes garçons, cette » divinité malfaisante que les désirs précèdent, et que suivent » les repentirs ; le bonheur n'accompagne jamais ses pas : la ja- » lousie, l'aigreur et le désespoir sortirent avec elle de la boîte » de Pandore : ô vous qui nous écoutez, gardez-vous de la suivre ; » c'est un fantôme dangereux, et les plaisirs qui composent sa » cour sont une image aussi trompeuse des vrais plaisirs. »

« Il est un autre Amour, répondaient les jeunes filles, dieu » favorable qui jadis habita sur la terre pendant le siècle de Cy- » bèle, et que les vœux des mortels ont quelquefois appelé des » cieux : l'innocence et la vertu l'élevèrent dans leur temple » pour le bonheur des hommes : auteur des vrais biens, il les » répand sur ses adorateurs fidèles. C'est lui qui soutient l'espoir » au milieu des traverses, et qui ranime la persévérance au » comble du malheur. O vous qui nous écoutez, hâtez-vous de » reconnaître son pouvoir, et croyez qu'il est seul digne de votre » culte. »

« Chère Carite, s'écria tout à coup Polydore, voilà le dieu » que mon cœur veut pour maître, et c'est pour vous que je » l'implore. »

Ces paroles attirèrent de nouveau sur lui les regards du peuple : on le considérait avec une surprise mêlée d'intérêt, lorsqu'un vieillard, perçant la foule, accourut à lui pour l'embrasser : « Hélas ! disait-il, voilà le fils que les Parques m'avaient ravi, » et que les destins me renvoient touchés de mes malheurs... » Mais, que dis-je ? quelle illusion, peuples de Sestos, pardon- » nez, j'ai vu, j'ai cru revoir mon fils dans cet esclave ; ses » traits m'ont frappé, mais cette ressemblance est un jeu du ha- » sard qui ne fait qu'irriter ma douleur. »

Nausicratès en proférant ces mots embrassait Polydore, et cet infortuné, touché lui-même de compassion, oubliait ses maux en voyant ceux que sa présence venait d'irriter. Dans cet instant, le chef des pirates voulut les séparer l'un et l'autre, mais la vue de Polydore était trop précieuse pour Nausicratès ; ce généreux veillard paya sa rançon et l'emmena sur-le-champ avec lui. Cependant le peuple, que la suite de cette aventure avait intéressé, bénissait Nausicratès, et lui recommandait son jeune esclave. Dès qu'ils furent arrivés sur le rivage, le vieillard monta dans sa barque avec Polydore.

La ville d'Abydos, où demeurait Nausicratès, est celle qui vit donner le jour au jeune Léandre ; elle est bâtie en face de Sestos, de l'autre côté de l'Hellespont. Pendant le trajet Nausicratès considérait Polydore, et prévoyait avec douleur la surprise de sa malheureuse épouse à la vue de cet esclave.

Elle était sur le rivage; elle attendait son époux avec impatience, et déjà même elle accusait sa lenteur, lorsque la barque arriva. Nausicratès descend, sa vertueuse femme courait au-devant de ses pas; mais à peine eut-elle aperçu Polydore, que l'excès de son étonnement fit craindre pour ses jours: « Quel » objet! s'écria-t-elle; que vois-je! — Rassurez-vous, ma chère » Thémisto, lui dit le vieillard, le sort vous avait privée de votre » fils et le ciel veut vous donner un adoucissement à vos maux. » — Non, disait-elle d'une voix tremblante; non, ce n'est point » mon fils, ce matin encore j'arrosais ses cendres avec des liba- » tions de lait: ce n'est pas lui, vous dis-je, ses mânes ont tra- » versé le Styx et n'entendent pas mes cris. »

Dès que Thémisto put écouter le récit de cette aventure, Polydore lui devint aussi cher qu'à son époux; ils ne pouvaient se lasser l'un et l'autre de le voir et de l'embrasser; quelquefois même ils le prenaient pour une divinité secourable qui venait soulager leur infortune. Polydore, ému de ce spectacle, partageait leurs sentimens; il essuyait leurs larmes; il en répandait avec eux, moins à plaindre lui-même, puisqu'au milieu de ses maux il jouissait du bonheur de faire des heureux.

Cependant il fallut gagner la maison; elle était placée aux portes de la ville. Polydore en entrant dans cette cabane se sentit pénétrer d'un saint respect; l'ordre et la simplicité qui y régnaient retracèrent à ses yeux ce que l'on raconte de ces deux vieillards qui reçurent autrefois les dieux dans leur humble séjour.

Toute la richesse de ces deux époux consistait en un petit nombre d'arpens de terre qu'ils faisaient valoir de leurs mains, et en quelques troupeaux dont ils allaient tous les ans vendre une partie, pendant les fêtes de Sestos. On confia tout à Polydore le lendemain de son arrivée, non comme à un esclave dont on exigeait des soins, mais comme à un fils aimé que l'on voulait combler de biens.

La vigilance de Polydore et ses attentions continuelles augmentèrent le revenu de ses maîtres: il passait tout le jour au travail; le matin, dans les campagnes, il prévenait l'aurore, et le soir il ramenait les troupeaux à la maison; ensuite il en portait le lait aux deux vieillards; et sa vue leur rendait bientôt cette volupté pure que la tendresse fait naître, et dont son absence les privait l'un et l'autre.

Polydore trouvait ainsi dans Abydos cette vie pleine d'innocence, dont l'habitude et l'éducation lui avaient fait connaître le prix: il aimait ses nouveaux maîtres presque autant qu'il en était aimé, il faisait leur bonheur, ils auraient fait le sien si Polydore, éloigné de Carite, avait pu goûter des plaisirs.

L'Amour a dans le voisinage de la ville un temple assez connu par toute la Grèce : il est bâti sur le haut d'une montagne où l'on prétend que le dieu se retira jadis en fuyant les cœurs perfides qui déshonorent son culte. Polydore s'y rendait tous les soirs, à la fin de son travail ; et tous les soirs il implorait la protection du dieu dont il n'avait encore éprouvé que les rigueurs.

Nausicratès avait à la suite de sa maison un jardin aussi simple qu'elle ; on avait planté dans le fond un bosquet de myrte, et la statue de l'hymen était placée au milieu. Nausicratès allait souvent la visiter, et remercier ce dieu tutélaire des bienfaits dont il l'avait comblé ; mais il y avait un jour de l'année destiné particulièrement à lui rendre des actions de grâce ; c'était le jour qui avait vu commencer l'union des deux époux ; ils invitaient leurs amis à venir célébrer avec eux l'anniversaire de leur mariage ; ils se couronnaient de fleurs, ils offraient des libations de vin, et quelquefois même ils sacrifiaient une génisse ou un chevreau.

Le jour de la fête, lorsque la cérémonie fut achevée, les convives se retirèrent, et Polydore resta seul au pied de la statue : la nuit vint, et le sommeil le surprit. A peine eut-il cédé à cette impression bienfaisante, qu'un songe funeste vint alarmer ses esprits. Il crut voir la statue elle-même s'animer tout à coup, et le dieu de l'hyménée, un flambeau à la main, lui montrer sa jeune épouse entre les bras d'un rival. Il frémit à cette vue, il se réveille avec fureur : « Sort injuste, s'écria-t-il, » vous me persécutez jusque dans les bras du sommeil ; le » repos que la nature accorde aux plus vils de tous les animaux » n'est pas même un bien pour moi ! Non, ma chère Carite, je » connais votre cœur ; si vous vivez, vous m'êtes fidèle... Mais » quoi, reprenait-il un moment après, ce songe n'est-il pas un » avertissement des dieux ? Ah ! Carite, Carite, tu me trahis ! » un autre a touché ton cœur. Où trouver ce téméraire ? j'irai » le punir de son audace. Quittons ces lieux ; volons..... Mais » quoi ! Nausicratès, Thémisto, pourrais-je vous abandonner ? » Malheureux que je suis ! pourquoi faut-il que l'honneur et la » reconnaissance me retiennent, quand l'amour et l'hyménée » me rappellent ! »

Cependant un pouvoir secret le fit encore céder au sommeil, et le songe qui l'avait tourmenté lui présenta de nouveau son image accablante : « C'en est fait pour cette fois, s'écria-t-il, je » n'en dois plus douter, Carite est infidèle : l'hymen lui-même » a révélé ce mystère affreux : j'irai, j'irai lui reprocher sa per- » fidie jusque dans les bras de son amant. Je ne balance plus : » l'amour le veut ; l'amour l'emporte. Dieux qui voyez mes

» combats, rendez justice à mon innocence, et comblez à ja-
» mais de biens le vertueux Nausicratès et la malheureuse Thé-
» misto. »

Dès que le jour parut, Polydore chercha le long du rivage un vaisseau qui fît voile pour la Grèce. Il ne fut pas long-temps à le trouver : la ville d'Abydos envoie tous les ans au dieu d'Épidaure des présens considérables, et le vaisseau qui devait les porter allait se mettre en mer. Polydore saisit cette occasion de retourner en Grèce ; il se flattait de retrouver Carite auprès de la tendre Stérope ; et si ses espérances étaient trompées, après avoir embrassé Pisistrate, il devait se remettre en mer, et chercher Carite dans toutes les Cyclades.

Il partit dans ce dessein, et il ne s'éloigna pas sans regret du rivage : le souvenir de Nausicratès et de son épouse le tourmentait sans cesse ; il implorait les dieux en leur faveur, et il leur souhaitait une meilleure destinée.

Les approches de la Grèce changèrent bientôt l'état de son âme ; dès que le vaisseau eut abordé au rivage, Polydore, sans attendre le jour où l'on devait porter les présens au temple, descendit seul pour chercher les moyens de traverser en peu de temps le Péloponèse et de se rendre à Corinthe.

Environ à un demi-mille d'Épidaure, un vieillard qui conduisait des troupeaux l'arrêta : « Jeune étranger, lui dit-il, si vous
» souhaitez d'entrer dans la ville, je vous conseille d'attendre
» jusqu'à demain ; il faut traverser cette forêt qui n'est pas
» longue à la vérité, mais dont les détours sont obscurs et dif-
» ciles ; attendez jusqu'à demain, vous dis-je ; déjà l'ombre
» descend des montagnes, et déjà la fumée s'élève du toit des
» hameaux voisins : restez avec moi ; je vous offre du lait pour
» votre repas et des feuilles fraîches pour passer la nuit. » —
« J'accepte votre offre, lui dit Polydore ; puisse Jupiter hospi-
» talier vous en donner la récompense. »

Ils s'avancent à ces mots : une nombreuse famille vient au-devant du vieillard ; on reçoit Polydore avec joie ; chacun s'empressait autour de lui, lorsque le vieillard élevant la voix, lui dit : « Etranger, la paix dont vous nous voyez jouir n'a pas tou-
» jours régné dans ces climats : ce n'est que depuis peu de mois,
» et par la valeur d'un seul homme, que nous avons acquis la
» sécurité dans laquelle nous vivons.

» Il n'y a pas long-temps qu'il habitait dans ces lieux un géant
» féroce, connu sous le nom de Sinnis : ce brigand faisait périr
» tous les voyageurs par le supplice le plus cruel ; sa force était
» si prodigieuse qu'il pliait jusqu'à terre deux pins énormes, et
» après avoir attaché ses victimes à chacun de ces arbres, il les

» laissait aller à la fois l'un et l'autre, afin que le mouvement » qu'ils faisaient en se relevant déchirât les membres de ces » malheureux. Je fus moi-même le témoin du dernier de ses » crimes; et je le vis recevoir le juste châtiment qu'il méritait : » ce souvenir me glace encore d'effroi. J'allais à la ville, et je » traversais la forêt aussi vite que mon âge et mes forces pou- » vaient le permettre, lorsque je rencontrai un jeune homme » qui accompagnait une femme de même âge que lui; ils me » demandèrent le chemin, et m'apprirent qu'ils étaient Crétois : » je m'éloignai d'eux en leur souhaitant toutes sortes de pros- » pérités. Mais à peine eus-je fait quelques pas, que je les en- » tendis l'un et l'autre pousser de grands cris : je me retournai; » le géant avait saisi le jeune homme, et le traînait par les che- » veux. Son épouse le suivait en implorant ce barbare; mais, » loin de toucher son cœur, elle ne faisait que l'irriter davantage.

» A peine le Crétois avait perdu la vie, que Thésée arriva » dans ce lieu : il n'est pas possible, continua le vieillard, que » vous n'ayez entendu parler de ce héros qui fait aujourd'hui » l'admiration de la Grèce, et qui marche sur les traces d'Al- » cide : depuis la défaite du Minotaure, il a fait mordre la » poussière à plusieurs brigands qui désolaient l'Achaïe, et quoi- » que Égée son père soit mort depuis un an, il préfère les com- » bats et la gloire des armes à l'éclat tranquille du trône.

» Thésée arriva, comme je vous l'ai dit, dans le moment que » le jeune Crétois venait d'expirer : il attaqua le monstre; et » après l'avoir désarmé, il le fit périr par le supplice qu'il avait » lui-même inventé. Ce héros, après avoir tué le géant, déra- » cina lui seul les deux arbres qui avaient servi d'instrument à » sa cruauté, afin d'effacer jusqu'aux traces de cette affreuse » barbarie.

» J'étais resté à quelque distance, pénétré de douleur et » d'effroi, lorsque je vis la jeune Crétoise qui rassemblait en » pleurant les membres épars de son époux : j'allai moi-même » la soulager dans ce pieux office, et je la ramenai dans ma » maison. Quelques jours après, elle fit élever un tombeau dans » le lieu où cet infortuné a perdu la vie; et tout auprès de ce » monument elle en fait construire un autre pour un de ses » frères qui était mort, disait-elle, auparavant.

» Dès que ces deux ouvrages ont été finis, on a bâti dans le » même endroit une cabane pour elle; et depuis ce temps elle » y demeure sans cesse entre les mânes errans de son frère et » de son époux. Il faut passer dans cet endroit pour aller à la » ville; nous nous y arrêterons demain ensemble. Jeune hom- » me, de tels exemples sont faits pour votre âge : si vous aimez

» la vertu et la piété, celui-ci touchera votre cœur : présente-
» ment allez vous reposer ; j'aurai soin de vous avertir moi-même
» quand il faudra partir. »

« Ah! mon père, lui dit Polydore, qu'elle est à plaindre, et
» qu'il est affreux de perdre ce qu'on aime ! »

Polydore n'en dit pas davantage ; et bientôt après il se retira dans la chambre qu'on lui avait préparée : le récit qu'il venait d'entendre faisait naître dans son esprit une foule de réflexions : « Quoi ! s'écriait-il quelquefois en soupirant, l'amour ne fait
» que des malheureux ; quand deux cœurs semblent unis, il les
» sépare, ou du moins il les livre aux tourmens de l'absence,
» de l'oubli, de l'infidélité. De tous les présens des dieux, un
» cœur sensible serait-il donc le plus à craindre ? »

A la pointe du jour, Menthès (c'était le nom du vieillard) vint chercher Polydore, et ils se mirent en marche l'un et l'autre. « Peut-être, lui dit Menthès en entrant dans la forêt,
» peut-être ne trouverons-nous pas la jeune étrangère dans sa
» cabane ; elle est obligée tous les matins d'aller à la ville pour
» chercher le peu de provisions dont elle a besoin ; mais vous
» verrez les deux monumens qu'elle a fait élever. »

Ils ne furent pas long-temps sans les apercevoir ; ils étaient l'un auprès de l'autre dans un coin du bois qui s'était trouvé par hasard planté de cyprès ; c'étaient deux pyramides assez basses, surmontées de deux urnes de grès ; elles portaient une inscription. Polydore s'approcha de l'une, il y trouva ces mots : *Au malheureux Corèbe.* Il s'approcha de l'autre ; il y trouve ces mots : *Au malheureux Polydore.*

Il demeure sans voix : ses genoux tremblans se dérobent sous lui. Menthès s'approche pour le secourir : dans ce moment Polydore en fureur s'élance sur la colonne de Corèbe, comme si ses mains impuissantes avaient pu la renverser ; mais les forces lui manquent, et il tombe de l'autre côté sur le monument qui porte son nom.

Cependant l'étrangère arrive de la ville ; elle aperçoit le vieux Menthès ; elle vient à lui. Quel spectacle pour elle ! un homme appuyé sur le tombeau de Polydore ! son visage était tourné contre terre ; il se relève, Carite le voit : « Cher époux, s'écria-
» t-elle, est-ce toi que je retrouve, est-ce ton ombre plaintive
» qui sort de ce monument? » Polydore, sans lui répondre, s'approche d'elle ; il la saisit, et il allait la poignarder devant la tombe de Corèbe, si Menthès n'eût arrêté son bras. Carite, effrayée de sa rage, tombe évanouie à ses pieds, et sans doute la douleur seule allait trancher sa vie, sans les secours empressés du vieillard.

Carite fut long-temps à revenir de son évanouissement, et ce danger lui rendit toute la tendresse de Polydore : la jalousie l'avait aveuglé ; mais la présence du péril, le spectacle de la mort, la crainte de perdre Carite, tout le rendit à lui-même, à son amante, à l'amour : il ne vit rien ; il ne croyait plus rien. Carite en ouvrant les yeux se trouva dans les bras du plus tendre de tous les hommes.

« Laissez-moi, disait-elle, laissez-moi périr. Pourquoi me rappeler à la vie ? Ce que j'aimais ne m'aime plus : ô Polydore, » tu me crois coupable ; il ne me manquait plus que cette infortune pour avoir épuisé toutes les rigueurs des dieux ! »

« Rassure-toi, lui disait son époux, les filles de l'Érèbe tourmentaient mon cœur ; elles versaient dans mon âme le poison » de la jalousie ; mais j'ai cru voir, j'ai vu tous les dieux ensemble dans un de tes regards ; les Euménides cèdent à leur » puissance ; je t'aime, je t'adore, chère Carite : mais que » dis-je ? ton amant n'est plus digne de la lumière. J'ai pu te » soupçonner ! j'ai pu !... Non, ne le pense pas ; mon cœur ni ma » raison n'ont point de part à cet affreux délire.... » — « Ecoute-» moi, interrompit Carite, et permets à ton épouse de se justifier. » — « Toi, lui dit Polydore, te justifier ! ah ! de quoi ? » d'un crime imaginaire que mon amour dément ? Te justifier ! » toi coupable ; non, tu ne l'es pas, et tu ne peux pas l'être. Je » ne veux rien entendre, je ne veux rien savoir, je te retrouve, » et je te retrouve vertueuse. Oui, tu m'es fidèle, j'en crois mon » amour, mes remords, mon cœur, ta présence, tes yeux. » — « Ecoute-moi, lui répondit en souriant Carite, tu me crois » innocente et tu m'as cru coupable : je ne te condamne point, » je ne me plaindrai point de ton injustice, elle m'a fait con-» naître ton amour. » — « Ah ! venge-toi, s'écria Polydore. » — « Eh ! de qui ? s'écria Carite. » A ces mots, ils se jettent dans les bras l'un de l'autre ; leurs larmes se confondent ensemble ; leurs caresses n'étaient interrompues que par leurs soupirs, ou par les sanglots de Polydore ; et cependant Menthès, attendri de ce spectacle, remerciait les dieux dont la sagesse et la bonté se font toujours connaître.

Après les premiers instans, et dès qu'ils eurent recouvré l'usage de la voix, Carite s'adressant à Polydore : « Si tu ne veux pas, » lui dit-elle, que je me justifie, écoute au moins le récit de » mes malheurs. Regarde ce tombeau que mes mains avaient » élevé à ton ombre errante ; hélas ! je croyais t'avoir perdu » pour jamais, et je rendais à ta mémoire un hommage qui » me faisait encore supporter la vie. Te souvient-il de ce moment » où des pirates barbares nous séparèrent ? Je te vis arracher de

» mes bras, et entraîner sur un autre vaisseau : le moment qui » venait de nous réunir, nous replongeait dans de nouveaux » malheurs. A peine le destin te rendait-il à mes soupirs, et j'é- » tais prête de gémir encore dans les horreurs de l'absence. » Séparation funeste ! mon cœur se déchirait, et je sentais que » mon âme s'échappait pour te suivre..

» J'avais espéré du moins que nos ravisseurs ne se quitteraient » point dans le trajet, et qu'ils nous exposeraient sur le même » rivage : contente, dans mon malheur, de ne pas perdre de vue » le vaisseau qui te portait, je me plaignais moins de la rigueur » de ma destinée, quand tout à coup les flots en courroux me » firent trembler pour tes jours ; j'implorais à grands cris la » protection de Vénus ; j'appelais à ton secours le dieu dont » nous portons les chaînes ; mais vainement ton amante en lar- » mes attestait leur puissance : ô souvenir affreux ! ton vaisseau » disparut, entraîné par la fureur des vagues, les abîmes se » fermèrent, et les cris de mes conducteurs m'apprirent qu'il » n'était plus d'espoir pour leurs compagnons ni pour mon » époux.

» Je ne te peindrai point ma situation, je ne te dirai pas » même ce qui se passa dans les premiers momens sur le vais- » seau ; éperdue, égarée, pouvais-je le savoir ? J'appelais la » mort, et elle se refusait à mes cris ; j'avais voulu la chercher » dans les flots, une pitié cruelle m'avait sauvé malgré moi de » ma propre fureur ; il fallut vivre ; on m'y obligeait ; je vécus » dans l'espérance d'élever un jour un monument à ta cendre, » et de l'arroser sans cesse de mes larmes.

» A quelques jours de là nous abordâmes en Crète ; je fus » vendue comme esclave dans la ville de Gnosse à un vieillard » nommé Phorbas. Son humeur me parut assez facile : simple » et doux, il était porté à la bienfaisance et à l'humanité ; mais » Xantippe, sa femme, était aussi impérieuse que Phorbas l'é- » tait peu : heureusement elle m'éloigna elle-même de ses yeux, » en me donnant pour mon travail une partie de ses jardins » à cultiver.

» Le premier essai de mes forces fut de construire un petit » tombeau de gazon dans un bosquet écarté ; dès qu'il fut ache- » vé, j'appelai par trois fois l'ombre de mon cher Polydore, et » je conjurai les dieux du Styx de se contenter de ces vains hon- » neurs.

» Je finissais à peine de te rendre ces faibles devoirs, lorsque » j'entendis du bruit à mes côtés ; je regardai précipitamment, » je n'aperçus rien, et je retournai à mon travail ordinaire.

» Tous les matins l'aurore me surprenait au pied de ce monu-

» ment; je t'appelais à grands cris, et je laissais au moins un » libre cours à mes larmes. Un jour, en arrivant dans ce lieu, » j'aperçus le reste d'un sacrifice : on avait offert quelques liba- » tions; et une brebis noire, victime ordinaire d'Hécate, ar- » rosait le tombeau de son sang; je m'approchai : Qui que tu » sois, m'écriai-je, à qui je dois ce bienfait, sois assuré pour » jamais de ma reconnaissance.

» Comme j'achevais de proférer ces paroles, Corèbe s'avança; » Corèbe, fils de Phorbas, c'était lui dont les mains généreuses » avaient offert ce sacrifice : Ah! seigneur, lui dis-je en tom- » bant à ses genoux, puissiez-vous recevoir le prix de votre » piété. Pendant ce discours Corèbe s'empressait à me relever; » j'aperçus qu'il avait les yeux mouillés de larmes; il fut long- » temps sans me répondre; il me parut interdit, tremblant, et » tout à coup il tomba lui-même à mes genoux; je voulus fuir : » Arrêtez, me dit-il, l'hommage que je vous rends n'est in- » digne ni de l'un ni de l'autre; écoutez-moi, vous connaîtrez » Corèbe; vous le plaindrez, et vous direz peut-être : Il était » digne d'un meilleur sort.

» J'obéis à sa prière; je restai. Corèbe, après avoir essuyé » ses larmes, commença ainsi son discours. La confiance qu'ins- » pire, dit-on, la tendresse, les plaisirs de l'union et de l'amitié » sont encore des biens inconnus à mon cœur. On a pris soin, de- » puis que je respire, d'écarter de la maison de mon père tout » ce qui pouvait faire naître des sentimens dans mon âme : sans » liaisons, éloigné de tout, ignoré du monde, je m'ignorais » moi-même. Mais, hélas! je vous ai vue, adorable Carite, et, » depuis ce moment, l'univers a pris à mes yeux une face nou- » velle; j'ai connu le besoin d'aimer en même temps que j'en » ai connu la douceur. Oui, je vous aime : ce discours vous » blesse, je le sais; rassurez-vous, je n'offenserai pas davantage » et votre tendresse et votre constance.

» Je suis instruit de vos malheurs, j'étais avec mon père lors- » qu'il vous acheta dans la ville de Gnosse : frappé de vos at- » traits, je m'informai des marchands qui vous avaient vendue, » quelle était votre patrie et votre sort : ils me répondirent qu'ils » vous avaient surprise sur les rivages de Naxe; que lorsqu'ils » vous trouvèrent vous étiez avec un homme qui depuis avait » péri dans les flots, et dont vous pleuriez continuellement la » perte.

» Touché par ce récit, entraîné peut-être par un penchant » invincible, je vous suivis, j'observais vos pas. Depuis deux » mois que vous habitez ce séjour, j'ai été le témoin de vos lar- » mes, j'ai partagé votre douleur; elle a redoublé mon amour,

» mais je la respecte, et mes feux seraient toujours demeurés » dans le silence si mon cœur avait pu se contraindre. Pardon- » nez-moi cette offense involontaire, et ne haïssez point un » malheureux qui n'a pas du moins mérité votre haine. Ma » haine ! lui répondis-je ; ah ! ne la craignez point : non, je ne » puis haïr le bienfaiteur de mon époux ; les devoirs que vous » venez de rendre à son ombre m'inspirent pour toujours la plus » vive reconnaissance ; mais mon cœur ne peut rien de plus, il » est tout entier à l'objet dont j'honore ici les mânes, et j'em- » ploierai le reste de mes jours à pleurer son trépas. Écoutez- » moi à votre tour : vous aimez la vertu, votre cœur est pur ; » écoutez, et vous verrez quels furent mes engagemens et quels » sont mes devoirs.

» Je lui peignis alors, continua Carite, l'histoire de nos » amours et de nos malheurs ; je me disais à moi-même que si » je lui présentais ce tableau fidèle, c'était dans la vue de lui » ôter tout espoir ; mais, te le dirai-je ? je me trompais : oui, » j'allais parler de toi, j'allais me rappeler des momens bien » chers à mon souvenir, il n'en fallait pas davantage. Hélas ! » depuis notre séparation, si le nom de Polydore était sorti de » ma bouche, des objets inanimés, les échos seuls avaient pu » l'entendre ; un cœur sensible allait m'écouter, et peut-être » verser des pleurs sur le tombeau de mon époux. Dans le temps » que j'achevais mon récit, j'entendis mes compagnes qui m'ap- » pelaient au travail, il fallut s'y rendre : je laissai Corèbe dans » le trouble et dans l'agitation.

» Je retournai le lendemain comme à l'ordinaire au pied du » monument, j'y répandis des fleurs que je venais de cueillir, » et j'adressai quelques prières aux dieux de la nuit, sans que » personne vînt m'interrompre ; je continuai les jours suivans. » Je m'applaudis en secret de n'y plus voir Corèbe, et je me » flattais que mon récit avait éteint son amour. Dans ce même » temps on me donna des occupations nouvelles ; mes maîtres » me rappelèrent dans l'intérieur de la maison, et mon emploi » dans les jardins fut rempli par une autre esclave. Je ne le » quittai pas sans regret ; j'avais peur qu'on ne découvrît la re- » traite où j'allais honorer tes cendres ; mais le sort, toujours » constant à me persécuter, me préparait encore de plus grands » malheurs.

» Phorbas invita quelque temps après ses amis à un festin » magnifique. Dans le moment où je m'occupais comme les » autres des apprêts nécessaires, un des conviés crut reconnaître » à ma voix que j'étais étrangère, et il s'approcha pour me de- » mander quelle était ma patrie.

» Je lui répondis que j'étais Athénienne, née libre et réduite » à l'esclavage par une suite constante d'infortunes. Comme je » proférais ces mots, j'aperçus que ses yeux étincelaient de co- » lère ; je frémis ; quand tout à coup ce furieux, s'adressant à » Phorbas : Téméraire, lui dit-il, comment une esclave née » chez ces nations impies, trouve-t-elle un asile dans votre » maison ? Avez-vous oublié les raisons que la Crète a de frémir » au nom seul d'un Athénien ? Ne savez-vous plus que ces peu- » ples perfides ont fait périr lâchement le généreux Androgée ; » qu'ils ont violé la paix que le roi leur avait accordée après » cet attentat ; qu'ils ont tué le Minotaure, et qu'enfin Minos in- » digné veut que tous ses sujets partagent son ressentiment, et » donnent sans distinction la mort à tous les Athéniens qui sont » en leur pouvoir? Qu'on me livre à l'instant cette esclave, ou je » dénonce au roi votre crime et votre audace.

» Sage Lycophron, dit Phorbas, Jupiter connaît mon cœur ; » j'ignorais ce que l'aveu de cette esclave vient de nous ap- » prendre ; je croyais que l'île de Naxe l'avait vu naître ; les » marchands qui me l'ont vendue m'en avaient assuré ; mais » puisqu'elle a reçu le jour dans un climat odieux, je ne m'op- » pose point à votre juste colère, et je la remets en votre pou- » voir : le prince de Crète vous était cher, vous aviez élevé son » enfance, votre courroux est légitime.....

» Déesse de la vengeance, écoute-moi, interrompit Lyco- » phron : je ne demande que le temps nécessaire pour purifier » cette victime impie, et je jure que bientôt j'irai la sacrifier » moi-même au tombeau de mon cher Androgée.

» On me fit saisir aussitôt par les autres esclaves, et mes com- » pagnons, devenus mes bourreaux, m'entraînèrent dans la » maison du barbare Lycophron.

» O mon cher Polydore ! avec quelle impatience ton amante » attendait le coup qui devait la rejoindre à toi ! J'envisageais » la mort comme la fin de mes maux ; elle était trop lente au » gré de mes désirs. Cependant on préparait les cérémonies de » l'expiation ; car, dans la cour des Crétois, l'outrage se joint à » la cruauté : non contens d'immoler tous les Athéniens à l'om- » bre d'Androgée, ils les regardent comme des victimes impures » dont les eaux lustrales doivent effacer auparavant les taches.

» Quand les préparatifs furent achevés, on vint m'arracher du » lieu où l'on m'avait renfermée. A l'instant, on me conduit au » tombeau d'Androgée : le peuple accourt à ce spectacle, et » tous les habitans de Gnosse sortent de la ville pour y assister. » J'approche de l'autel ; le prêtre s'arme du fer sacré ; Lycophron » lui-même saisit un poignard. Dans ce moment un tumulte

» affreux trouble le sacrifice ; Lycophron y vole : en même » temps, une troupe de gens armés se jette sur les sacrificateurs ; » on me saisit ; on écarte la multitude, et deux de mes libéra- » teurs me portent en courant jusque sur les bords de la mer. » Bientôt ils m'obligent de monter sur un vaisseau qui les at- » tendait à l'ancre ; on coupe les câbles, et j'aperçois de loin » sur le rivage le peuple qui poussait vers le ciel des cris inu- » tiles.

» Surprise, interdite, j'ignorais encore à qui je devais ce » bienfait, lorsque Corèbe parut. Belle Carite, me dit-il, ce » moment est le seul où les destins m'aient regardé d'un œil fa- » vorable ; disposez de votre sort ; voyez où vous voulez tourner » vos pas ; la seule récompense que mon cœur vous demande » est de pouvoir vous y conduire ; ne craignez point les trans- » ports d'un amour malheureux, mon respect l'a condamné de- » puis long-temps au silence.

» Trop généreux Corèbe, lui dis-je alors, croyez du moins » que la reconnaissance est un sentiment qui ne coûtera pas à » mon cœur : mais quel sera désormais votre sort ; oserez-vous » reparaître en Crète après cet éclat malheureux ? Ne songez » point aux suites de ma destinée, me dit-il ; les amis qui m'ont » prêté leur secours ne m'abandonneront pas. Mais quoi ! pou- » vez-vous me plaindre, et mon sort n'est-il pas assez doux ? Je » vous ai sauvé la vie, je n'ai plus rien à craindre, et je défie » désormais la colère des dieux.

» Je priai Corèbe de me conduire au rivage d'Athènes. J'al- » lais attendre près de ma mère la fin d'une vie malheureuse, » lorsqu'une tempête plus violente que celle qui nous avait séparés » quelques mois auparavant, brisa notre vaisseau sur les côtes » d'Epidaure. Corèbe seul échappé du naufrage me tira de ce » péril ; il me saisit par mes vêtemens et m'entraîna sur le bord » de la mer : c'était la seconde fois que son courage avait sauvé » mes jours.

» Je te l'avouerai, mon cher Polydore, je ne vis plus Corèbe » qu'à regret ; j'étais fâchée d'avoir reçu ces bienfaits d'un » autre que de toi : tant d'obligations devenaient presque un » fardeau, et je lui enviais pour toi seul le bonheur qu'il avait » eu de m'arracher à la mort. Cependant plus le généreux Co- » rèbe m'avait comblée de soins, et moins il songeait à m'en » demander le prix. Nous étions demeurés l'un et l'autre dans un » hameau voisin du rivage ; des pêcheurs qui l'habitaient nous » avaient donné les secours dont nous avions besoin. Corèbe » s'aperçut de la contrainte où j'étais avec lui : Vous êtes bien » éloignée de me connaître encore, me dit-il un jour ; je ne

» sens que trop d'où naît votre embarras ; ne doutez pas que je » ne l'eusse terminé déjà, si mon secours ne vous était pas né- » cessaire dans un climat étranger. Dès que je vous aurai remise » entre les bras de votre mère, je m'éloignerai de vous pour ja- » mais, et je vous délivrerai d'un aspect qui vous gêne : ne » cherchez pas à me détourner de ce projet, peut-être croiriez- » vous le devoir : je sors pour vous épargner une réponse, et » si vous êtes sensible à mon attachement, vous ne m'en par- » lerez plus lorsque je paraîtrai devant vos yeux.

» En effet, il sortit ensuite, et depuis ce moment il évita de » se trouver seul avec moi. Quelque temps après nous partîmes » pour Épidaure : nous allions y chercher les moyens de nous » rendre promptement à Corinthe, afin de passer de là dans » l'Attique. A l'entrée de la forêt nous rencontrâmes le sage » Menthès qui nous enseigna le chemin ; mais bientôt après le » géant Sinnis fit périr Corèbe par le supplice le plus cruel : je » vis expirer mon libérateur, sans pouvoir lui donner d'autres » secours que mes larmes : il est mort. Je t'avais perdu, mon » cher Polydore ; mes faibles mains élevèrent un tombeau à ta » cendre et aux mânes plaintifs de Corèbe. Ces lieux me devin- » rent ensuite trop chers pour pouvoir les quitter ; je voulais y » rester jusqu'au dernier moment de ma vie. »

Carite finit en cet endroit un récit que les larmes de Polydore avaient souvent troublé. Illusion trop sensible pour un cœur tendre ! Il avait craint pour les jours de son épouse, quoiqu'il la tînt entre ses bras. Le cruel Lycophron l'enflammait de fureur ; il se représentait ce barbare levant le fer sur Carite ; et lorsqu'il se peignait ensuite à lui-même son injustice et sa cruauté, il se trouvait mille fois plus coupable : le sort de Corèbe avait touché son cœur, il lui donna des larmes, et Carite essuya ces pleurs que Polydore versait pour son rival.

LIVRE IV.

Dès que l'aimable Carite eut achevé son récit, Polydore avait commencé le sien : son amante l'écoutait avec avidité ; tantôt elle remerciait à haute voix le vertueux Nausicratès, et tantôt elle reprochait, en souriant, à Polydore les soupçons qu'il avait conçus.

L'attention qu'ils donnaient l'un et l'autre à leurs aventures, les empêcha de voir que le vieux Menthès s'était évanoui près d'eux : affaibli par l'âge, et trop vivement ému par un spectacle

si touchant, il se trouvait prêt à perdre la vie. Carite l'aperçut la première : « Que vois-je, s'écria-t-elle, un instant si plein de » charmes pourrait-il être empoisonné par de nouveaux mal » heurs? Je reconnais les dieux; ils sont toujours cruels : oui » les bienfaits que j'en ai reçus n'ont jamais été que les avant- » coureurs de leurs coups. O mon père! ô Menthès! n'entendez » vous plus les cris de votre fille!....» Polydore s'empressait cependant à le secourir; il retrouva l'usage de ses sens; mais il aurait vainement essayé de gagner sa maison, si Polydore et Carite elle-même ne l'avaient soulagé dans sa marche.

La famille du vieillard, inquiète de son absence, s'était dispersée dans la campagne; on le cherchait avec impatience; mais l'inquiétude redoubla bientôt en le voyant paraître; on répandait des pleurs, on se jetait à ses genoux, on baisait ses mains tremblantes; on levait les mains au ciel, on accusait sa rigueur. Menthès arrêta des plaintes qui outrageaient la majesté des dieux : il fit approcher ses enfans, et les embrassa tous avec tendresse.

Cependant la trame du vieillard allait être coupée, tous les secours étaient vains, lorsque Carite dit au tendre Polydore : « Le dieu qu'on révère dans ces contrées est le fils d'Apollon et » de Coronis. Esculape, élevé par le sage Chiron, apprit de ce » Centaure la connaissance des plantes, et la Grèce l'adore au- » jourd'hui comme le dieu de la médecine; c'est à lui que nous » devons nous adresser pour obtenir de sa bonté propice la gué- » rison du sage Menthès : courons dans son temple embrasser » sa statue, et lui porter l'hommage de deux cœurs purs, seule » offrande vraiment digne des dieux. »

« Puisse le dieu d'Épidaure écouter notre prière, lui ré- » pondit Polydore : allons rendre à Menthès un devoir que sa » piété mérite, et qu'il doit attendre de notre reconnaissance. » Ils se mirent en marche en disant ces mots, et ils se rendirent au temple d'Esculape.

Ce temple est un des plus fameux de la Grèce; le concours des peuples le rend aussi célèbre que le temple d'Apollon à Delphes, et celui de Jupiter à Olympie. Un chœur alternatif d'hommes et de femmes y récite continuellement des hymnes en l'honneur de la divinité; un nombre infini de prêtres et de prêtresses demeure dans l'intérieur du temple; et l'enceinte en est si vaste, qu'elle sert encore d'asile à ceux qui viennent y chercher un refuge. Car les temples de nos dieux sont des retraites assurées dans toute la Grèce; et ceux que le crime ou l'injustice exile de leur patrie, retrouvent dans ces lieux sacrés le repos que l'univers leur refuse.

Lorsque les deux amans furent arrivés au temple, on les conduisit au grand-prêtre, et ils lui exposèrent l'objet de leurs vœux. « Ce n'est pas, disait Carite, pour un ennemi des dieux » que nous implorons leur justice ; hélas ! les dieux et la vertu » n'ont point d'adorateur plus fidèle ; la sagesse de Menthès est » connue dans Épidaure : c'est pour lui que nous offrons nos » prières au dieu de ces contrées. »

Pendant ce discours, le grand-prêtre considérait Carite, et déjà le poison de l'amour pénétrait dans son cœur.

Le grand-prêtre d'Esculape est le citoyen le plus puissant d'Épidaure ; il commande en roi dans l'intérieur du temple, et le grand nombre de ceux qui l'habitent forme dans l'Etat un parti considérable dont il dispose. Celui-ci était vain et fier de son pouvoir ; son âme était sans cesse en proie aux passions les plus violentes ; et loin que l'approche d'un dieu la rendît plus compatissante, elle ne respirait que l'orgueil et la fureur.

L'amour ne l'adoucit pas ; il ne se peignit dans son cœur qu'avec férocité. A peine eut-il vu Carite, que Polydore l'enflamma de courroux ; il résolut de le perdre ; mais comme sa dissimulation égalait sa cruauté, il sut aisément contenir ses transports.

Le sacrifice commença : Polydore et Carite en larmes se prosternaient aux pieds de la statue, et demandaient avec ardeur au dieu que l'on révère, la guérison du vertueux Menthès. En ce moment, la statue s'ébranle ; un serpent sort du milieu de l'autel, et s'approche des libations offertes ; ensuite il s'arrête devant les sacrificateurs ; et bientôt après il rentre dans sa retraite : le peuple s'écrie avec transport que c'est le dieu lui-même qui vient de paraître sous cette forme ; on s'empresse à lui rendre grâces des bienfaits que sa protection assure. Cependant la statue s'ébranle de nouveau ; la terre s'entr'ouvre, et du sein de ses entrailles s'élève une voix redoutable qui profère ces paroles :

« Loin d'ici tout mortel profane ; c'est un dieu qui va parler : » peuples d'Epidaure qu'Esculape protège, prêtez une oreille » attentive ; et vous, amis généreux, que la reconnaissance et » l'espoir ont conduits dans ce temple, vous recevrez le prix de » votre piété ; Menthès conservera le jour ; les dieux s'intéressent à son sort, et protègent sa vie : mais les destins, en vous » accordant cette grâce, exigent que la jeune Carite se consacre » au service des autels ; Esculape la choisit pour une de ses » prêtresses : Polydore, tu iras seul retrouver le vieux Menthès ; » Carite n'est plus à toi ; les dieux même rompent les nœuds qui » vous avaient unis. »

« Perfides ! s'écria Polydore, sans respecter davantage la

» majesté du temple, par cet indigne artifice croyez-vous m'ar-
» racher à ce que j'aime ! Non, quand tous les dieux ensemble
» viendraient me donner eux-mêmes un ordre si barbare, je
» mourrais mille fois plutôt que d'y satisfaire ! » A ces mots, les peuples indignés entraînent Polydore en détestant son crime : on retient Carite qui s'efforce de le suivre ; et le grand-prêtre fait aussitôt fermer les portes du temple.

Qui pourrait exprimer la situation, la rage de Polydore en ce moment affreux ! sa raison ne lui sert plus de guide ; il parcourt en furieux l'enceinte extérieure du temple ; il pousse des cris insensés ; il appelle à haute voix le grand-prêtre et ses ministres : quelquefois terrassé par sa douleur, il se roule sur la terre avec violence, et quelquefois couché sur les marches du temple, il se contente d'attester la justice du ciel.

Après ces premiers accès de fureur, il se lève, et court de tous côtés dans les rues d'Epidaure en exposant ses malheurs à tous les citoyens qui se présentent à lui. Les ennemis secrets du grand-prêtre le favorisent, et bientôt, soit par compassion, soit par un intérêt caché, on lui promet de ménager un parti puissant dans la prochaine assemblée du peuple.

Le temps n'en était pas encore fixé ; Polydore au désespoir, abandonné des dieux et des hommes, et poursuivi tour à tour par les uns et par les autres, en butte aux traits du sort, à l'injustice, à la férocité, ne voyait plus de ressource, il n'en trouvait plus, il n'en voulait plus ; la mort était le seul bien qu'il désirait ; mais la mort ne vient jamais au secours des malheureux lorsque les malheureux l'appellent.

Polydore avait passé plusieurs jours dans cette situation, lorsqu'un événement imprévu vint lui rendre un rayon d'espérance : un bruit confus frappe ses oreilles, il apprend que la ville est en rumeur ; il s'avance, il s'informe, tout paraît en alarmes : les femmes, les enfans, les vieillards, chacun à l'envi sort de sa maison. Polydore, qui croit que le peuple est prêt de s'assembler, espère qu'à la fin il pourra se faire entendre ; mais lorsqu'il se présente dans la place publique, ses cris sont étouffés par ceux de la multitude ; une importante affaire ne permet pas de l'écouter : l'ennemi s'approche de la ville, et jamais Epidaure n'en eut à craindre de plus formidable. Les Athéniens, toujours poursuivis par Minos, avaient envoyé vainement cette année leurs présens ordinaires au temple d'Esculape ; le roi de Crète avait exigé qu'on leur fermât l'entrée du port, et les Athéniens, indignés de cet affront, venaient pour en tirer vengeance avec une flotte considérable.

Polydore ne doit plus rien attendre de l'équité ni de la com-

passion des peuples d'Epidaure ; leur intérêt personnel les occupe trop en ce moment ; mais le ciel lui offre une ressource dans l'armée de ses compatriotes : peut-être l'effort de son courage délivrera Carite ; peut-être il tirera vengeance de cette ville perfide qui l'a privé de son amante ; mais du moins la gloire de ses armes le rendra digne d'elle ; il part. Il sort de la ville, et il s'engage par des sermens redoutables à ne plus s'en approcher que les armes à la main.

Son premier soin fut d'aller retrouver le fidèle Menthès : le vieillard en le voyant paraître accourut pour l'embrasser ; ses enfans tombent aux pieds de Polydore, comme aux pieds de leur bienfaiteur ; mais lorsque Menthès étonné l'interroge sur le sort de Carite, ce malheureux amant ne lui répond que par des pleurs. Il apprend enfin au vieillard les malheurs qu'il vient d'éprouver, la perfidie du grand-prêtre, le dessein qu'il a pris d'en tirer vengeance, et les moyens qu'il a résolu d'employer. Menthès le confirme dans ce projet, et lui promet de chercher à l'instant une barque qui puisse le conduire à l'armée navale des Athéniens.

Ils marchèrent long-temps sur le bord de la mer sans pouvoir en trouver : les pêcheurs qui se tiennent ordinairement sur ces côtes, intimidés par la présence des ennemis, s'étaient retirés dans des anses inconnues, et craignaient de s'exposer au courroux des Athéniens. Cependant les prières de Menthès, dont la sagesse et la vertu se faisaient respecter parmi les habitans grossiers de ces bords, déterminèrent un d'entre eux à transporter Polydore dans la flotte ennemie.

A l'aspect des premiers bâtimens, Polydore sentit une émotion secrète ; l'idée de se trouver au milieu de ses compatriotes le remplissait de joie ; il s'étonnait lui-même de goûter un bonheur dont Carite n'était pas témoin ; mais l'espérance de la voir bientôt le partager à son tour le consolait ensuite, et le rassurait lui-même sur ses propres sentimens.

Dès qu'il put faire entendre sa voix, il s'écria qu'il était Athénien et relégué sur ces bords par un enchaînement de malheurs ; qu'il demandait à servir dans l'armée, et que la connaissance qu'il avait du pays rendrait peut-être ses conseils utiles. Comme il finissait ces mots, les Athéniens détachèrent un esquif qui vint le prendre sur son bord ; et le pêcheur regagna la côte.

La singularité de cette aventure surprit les Athéniens : Polydore leur devint suspect. Persuadés que ce n'était qu'un espion envoyé par les ennemis, ils résolurent à l'instant de le conduire à leur chef : en attendant, Polydore est chargé de chaînes, et cet infortuné retrouve parmi ses compatriotes les mêmes traitemens qu'il avait essuyés au milieu des pirates.

Le général de l'armée des Athéniens était sur son bord, entouré des principaux officiers de la flotte, lorsqu'on amena devant lui le jeune Polydore. Abattu par ce dernier coup, le malheureux se couvrit la tête de son écharpe, il ne voulait plus regarder la lumière; le jour lui devenait odieux. « Réponds-moi, » lui dit le chef des Athéniens, si notre patrie t'a vu naître, quel » est le père à qui tu dois la naissance ? .... » — « Qu'entends- » je, s'écria Polydore; quel son de voix ! .... C'est vous, c'est » vous sans doute, c'est mon père que je reconnais, et je tombe » à ses genoux. »

« Mon fils, s'écria Pisistrate ! .... Eh quoi Polydore ! ..... » Le monstre de la Crète ! ..... Il serait échappé ! Oui, c'est » lui, c'est mon fils : Athéniens, partagez mon bonheur; c'est » mon fils, c'est mon fils; les dieux me l'ont rendu. » — « Les » voilà donc justifiés, disait Polydore, ces mouvemens secrets » de mon cœur; j'ai retrouvé mon père sous un ciel étranger; » mes maux vont finir; je n'ai plus rien à redouter. »

Leurs transports furent interrompus par les sanglots de tous les assistans : cette nouvelle se répandit bientôt dans toute la flotte; les officiers, les matelots, les soldats, tous venaient à l'envi partager la joie d'un chef qu'ils aimaient.

Après ces premiers momens, Pisistrate se retira avec son fils, et lui demanda en l'embrassant le récit de ses malheurs. « Oh ! » mon fils, lui dit-il après l'avoir entendu, quels que soient les » coups dont les dieux vous aient frappé, gardez-vous de déses- » pérer jamais de leur bonté; les maux qu'ils répandent sur les » hommes ne sortent de leurs mains qu'à regret, mais leur » clémence et leurs bienfaits sont des trésors inépuisables, le » repentir les touche, le malheur les désarme, le désespoir les » aigrit : en butte comme vous à tous les traits du destin, j'é- » prouve les caprices de la fortune; elle m'avait élevé jusqu'au » faîte des honneurs; j'ai vu sans m'en éblouir les biens dont elle » me comblait; j'essuyai sa disgrâce, et je soutins alors l'adver- » sité. Le choix de ma patrie m'a remis ensuite à la tête de mes » concitoyens : Egée était mort; Thésée, son fils, jaloux de la » gloire des héros, abandonne le sceptre pour suivre les traces » d'Hercule; la guerre s'allumait; les peuples sont venus m'ar- » racher aux douceurs de la retraite, et je leur ai sacrifié mon » repos. Voilà ma vie; elle est prête à finir, et le destin en a » marqué tous les momens par une suite de vicissitudes : iné- » branlable au milieu des orages, j'ai toujours eu pour moi la » vertu et le secours des dieux dont le devoir est de la pro- » téger. »

« Mon père, lui répondit Polydore, vous ne me parlez point

» de la tendre Stérope : quel est son sort en votre absence? Dieux! » que votre départ a dû lui coûter de larmes ! » — « Ah ! mon » fils, reprit alors Pisistrate, quel triste souvenir vous rappelez » à mon cœur ! Stérope n'est plus .... » — « Elle n'est plus ! .. » interrompit Polydore en pleurs. » — « Hélas ! continua Pisis- » trate, pensez-vous qu'elle ait pu survivre aux atteintes qui » l'ont frappée ? Le jour qui vit enlever Carite de ses bras fut le » dernier de ses jours ; son ombre plus heureuse a rejoint aux » enfers l'ombre de Chœrephonte, et leurs cendres entre-mêlées » reposent dans le même tombeau : ne plaignons plus sa desti- » née ; la mort a été pour elle le plus grand de tous les biens ; » puisque la vie, quand on a perdu ce qu'on aime, est le plus » grand de tous les maux. »

« Hélas ! s'écria Polydore, jugez des tourmens qui déchirent » mon cœur ! J'ai perdu Carite, et peut-être un barbare lui a » ravi le jour. » — « Je partage vos craintes, lui dit Pisistrate : » il ne tiendra pas à moi de les finir ; je servirai votre amour en » servant ma patrie. J'ai différé jusqu'à ce moment à ordonner » le débarquement des troupes ; j'attendais encore quelques bâ- » timens que la tempête avait écartés des autres ; tous sont enfin » rassemblés : demain à la pointe du jour on donnera le signal » de l'attaque ; vous commanderez les troupes qui doivent assié- » ger la ville par terre, pendant qu'avec la flotte j'essaierai de » forcer le port. »

La nuit n'avait pas encore replié ses voiles, lorsque Polydore, plein d'impatience, vint prier son père de donner l'ordre du débarquement. Pisistrate, en l'accordant à sa prière, applaudit à son courage ; mais en même temps il lui donna pour conseils deux officiers sages et connus dans l'armée : Cléobule et Démocède partirent avec Polydore. Le débarquement se fit sans obstacle ; et à la pointe du jour, les troupes se présentèrent en bon ordre devant les murs d'Epidaure.

A cet aspect, les citoyens effrayés volent sur les remparts : une longue paix les avait retenus dans l'indolence et dans l'oisiveté ; peu accoutumés aux travaux de la guerre, ils en craignaient d'avance les dangers et les fatigues. Polydore profite de leur consternation pour donner l'assaut ; mais à peine s'avance-t-il au pied des murs, que ces peuples abattus viennent déposer leurs armes à ses pieds ; on lui ouvre les portes ; on implore sa clémence, et Polydore entre en vainqueur dans cette ville où il avait essuyé l'injustice et l'opprobre.

Cependant le grand-prêtre, renfermé dans l'intérieur du temple, refuse d'en ouvrir l'enceinte, et se prépare à le défendre : c'était lui que Minos avait employé pour engager les peuples d'Epidaure

à outrager les Athéniens ; il redoutait à présent leur colère, et il voulait se soustraire à leur vengeance.

Polydore y vole ; il emmène Cléobule avec lui, pendant que Démocède va soumettre le reste de la ville et faire ouvrir l'entrée du port à la flotte de Pisistrate.

Le jeune amant arrive aux portes du temple : en vain le grand-prêtre veut résister à ses efforts : Polydore s'avance et renverse tout ce qui s'oppose à son passage ; Cléobule avec les Athéniens le seconde, et massacre tous ceux qui veulent combattre encore ; le grand-prêtre succombe enfin lui-même ; il se rend à Cléobule, et bientôt on le met dans les fers.

Cependant Polydore avait disparu : ses soldats le cherchaient en vain dans l'enceinte du temple, et Cléobule inquiet commençait à craindre pour lui des embûches secrètes, lorsqu'enfin on le vit reparaître les armes à la main : éperdu, furieux, il lève son épée sur le grand-prêtre : « Rends-la-moi, disait-il, rends-» moi Carite, ou ce fer va te punir à l'instant de toutes tes per-» fidies. »

« Arrête, dit le grand-prêtre ; je te jure par le dieu de ces » lieux que le sort de Carite m'est inconnu : elle me fut enlevée » le jour même où je te l'avais ravie ; depuis ce moment j'ignore » sa destinée : qu'Esculape me punisse si la vérité n'est pas dans » ma bouche. » — « Parjure, lui répondit Polydore ! tu abuses » toujours du nom respectable des dieux : reçois le prix de tes » forfaits. » A ces mots, il lève une seconde fois son épée ; mais dans le même instant un de ceux qui s'étaient trouvés dans le temple, et que les Athéniens avaient chargés de fers, élève sa voix, et s'écrie : « O mon ami, ô mon cher Polydore ! est-ce » vous que je retrouve ? » Polydore s'arrête, et reconnaît Straton, ce généreux Crétois qui lui fit revoir Carite lorsqu'il en avait perdu l'espérance. Il court à son ami, il l'embrasse et détache ses chaînes. « Ne craignez rien pour Carite, lui disait Straton ; » c'est moi qui l'ai mise en sûreté ; c'est moi qui l'ai dérobée » aux transports du grand-prêtre. » — « Ah ! mon ami, répon-» dit Polydore, quels bienfaits, quels services, et comment » pourrai-je les reconnaître ? Mais où est-elle ? que fait-elle ? » Allons la voir, courons ; vous allez donc me la rendre une se-» conde fois. »

En disant ces mots, ils s'avancent ensemble : Straton avait confié le sort de Carite à une femme pauvre retirée dans un bâtiment intérieur du temple, et inconnu au grand-prêtre. Carite y était renfermée depuis le jour malheureux où son amant fut encore séparé d'elle. Cependant elle entend la voix de Polydore. « C'est lui, disait-elle ! ..... Cher époux ! .... » Mais déjà

Polydore était dans ses bras. « C'en est fait, s'écriait-il, les » dieux se sont lassés de nous persécuter; le sort nous a réunis » pour jamais. »

Polydore raconte à son amante tout ce qui s'est passé depuis leur séparation : la perte de Stérope replongea Carite dans les larmes; mais Polydore les essuyait, et la présence d'un amant si tendre adoucit au moins sa douleur : ils sortirent tous du temple pour aller rejoindre Pisistrate. Dans le chemin, Polydore demandait à Straton quel événement ou quel malheur l'avait éloigné de son pays. « La pitié que votre sort m'inspira, lui ré- » pondit Straton, fut la seule cause de mon exil : mes compa- » triotes l'apprirent, ils m'en firent un crime; poursuivi par » eux, je suis venu dans ce temple pour me mettre à l'abri de » leur ressentiment : j'y demeure depuis deux ans. Dans le tu- » multe qu'excitèrent l'autre jour les artifices du grand-prêtre, » et votre juste colère, je reconnus Carite, et je vous vis arra- » cher de ses bras; heureux, puisque j'ai pu par mon secours » vous la conserver une seconde fois. »

Lorsqu'il eut fini ces paroles, les deux amans firent éclater toute la reconnaissance qu'ils devaient à cet ami généreux. Cependant Pisistrate était descendu dans la ville, et il s'avançait au milieu des acclamations du peuple et des soldats. Carite court au-devant de lui, et se jette à ses pieds; il la relève, et la serre entre ses bras en la nommant sa fille; ensuite il dit à Polydore, qui embrassait aussi ses genoux : « Assez et trop long-temps les » destins ont retardé votre bonheur; ne différons plus un hymen » que les dieux béniront sans doute. » Les acclamations redoublent; tout applaudit à l'union prochaine des deux amans. Cependant Pisistrate entre dans le temple; il dépose le grand-prêtre et nomme pour lui succéder un citoyen respecté dans Epidaure. Les deux amans s'approchent de l'autel; les feux s'allument; les victimes sont égorgées, et le grand-prêtre que Pisistrate vient de nommer reçoit au nom des dieux les sermens des deux époux.

Les Athéniens ne restèrent dans la ville que le temps nécessaire pour célébrer les fêtes de l'hymen. Pisistrate, après avoir exigé des peuples d'Epidaure une satisfaction proportionnée à l'injure qu'Athènes avait reçue, disposa tout pour retourner dans sa patrie.

Avant de partir, les deux amans allèrent chez le vieux Menthès qu'ils comblèrent de présens, et le même jour, suivis d'un cortège nombreux, ils offrirent un sacrifice sur le tombeau de Corèbe. Dès qu'ils eurent rempli ces devoirs, ils montèrent avec le fidèle Straton sur le vaisseau de Pisistrate, et la flotte mit à la voile.

Pisistrate fut reçu dans Athènes comme le vengeur de la patrie; mais ce généreux citoyen retourna dans sa retraite, moins jaloux des applaudissemens de ses compatriotes que des douceurs d'une vie obscure et privée : ses enfans le suivirent. Carite, en arrivant, visita le tombeau de Stérope et de Chœrephonte; elle répandit encore des larmes sur ce monument, et rendit à leurs cendres les honneurs que sa tendresse et sa piété lui dictèrent.

Quelque temps après, Straton, à la prière de Polydore, alla trouver Nausicratès et Thémisto pour les engager à s'établir dans l'Attique. Il arriva bientôt; les deux vieillards arrivèrent avec lui : ils avaient tout abandonné pour le suivre : Thémisto portait seulement l'urne qui contenait les cendres de son fils.

Polydore les reçut avec tous les transports de la tendresse. Depuis ce moment, ils ne firent plus qu'une même famille; et la mort seule les sépara. Carite et Polydore vécurent jusqu'à un âge avancé : le ciel favorisa leur union; ils eurent un grand nombre d'enfans qui se distinguèrent par leurs talens et par leurs vertus; et lorsque dans la suite, après la mort héroïque de Codrus, les Athéniens changèrent la forme de leur gouvernement, et confièrent l'administration de leur république à des archontes, on choisit le premier de ces magistrats parmi les descendans de cette famille respectable.

REMARQUES
SUR LE NOMBRE DE PIÈCES
QU'ON REPRÉSENTAIT
DANS UN MÊME JOUR SUR LE THÉATRE D'ATHÈNES.

On sait que les Athéniens avaient établi chez eux un concours pour les pièces dramatiques, que les auteurs tragiques furent d'abord obligés de se présenter au combat avec trois tragédies et une petite pièce qu'on nommait *Satire*, et que la réunion de ces quatre pièces s'appelait *Tétralogie*.

Cet usage paraît avoir commencé vers le temps d'Eschyle, et ne s'être conservé que pendant un siècle. Les critiques modernes en ont parlé [1]; mais il reste quelques difficultés qu'on n'a pas approfondies.

Les théâtres d'Athènes ne s'ouvraient que dans certaines fêtes, et quelques unes de ces fêtes ne duraient qu'un jour. Cependant plusieurs poëtes se disputaient le prix de la tragédie ou de la comédie. Comment concevoir que dans un si petit espace de temps on pût représenter un grand nombre de pièces, surtout si on se rappelle qu'outre les représentations dramatiques, d'autres spectacles occupaient les Athéniens pendant leurs solennités? M. Dacier le conçoit aisément. « Les Athéniens, dit-il, étaient si fous de spectacles, qu'ils faisaient jouer douze et seize tragédies dans un même jour [2]. » M. Dacier ne cite aucune autorité, il suppose seulement un concours de trois ou quatre Tétralogies.

Le P. Brumoy [3] prétend que dans une première représentation où le peuple pouvait assister, mais qui n'était sans doute accompagnée d'aucun appareil, les pièces étaient soumises à l'examen d'un certain nombre de juges [1], et qu'après leur décision on les représentait avec toute la pompe dont elles étaient susceptibles. M. Dacier [4] admet aussi ce jugement préliminaire qui n'est prouvé par aucun passage formel.

Pour répandre quelque lumière sur ces points de critique, je vais proposer trois questions : 1°. Quelles étaient les fêtes où

[1] Mémoires de l'Académie, t. 13, p. 334. Casaub. de satyr. poës. lib. 1, cap. 5. — [2] Remarq. sur la Poét. d'Aristot. chap. 7, p. 113. — [3] Théâtre des Grecs, t. 5, p. 362. — [4] Remarq. ibid. chap. 13, p. 197.

l'on représentait des pièces sur le théâtre d'Athènes, et quelle était la durée de ces fêtes? 2°. La représentation solennelle des pièces était-elle précédée d'un jugement? 3°. Combien jouait-on de pièces dans un jour?

PREMIÈRE QUESTION.

Quelles étaient les fêtes où l'on représentait des pièces sur le théâtre d'Athènes, et quelle était la durée de ces fêtes?

Il paraît que dans les commencemens, on ne représentait des pièces que deux fois l'an [1]; l'une aux fêtes de Bacchus, qui tombaient au printemps, et qu'on nommait les *Dionysiaques de la ville;* l'autre aux fêtes Lénéennes, également consacrées à ce dieu. Dans la suite, ces sortes de spectacles se multiplièrent. Un décret d'Évégore [2], rapporté par Démosthène, nous apprend qu'on donnait des tragédies et des comédies aux Dionysiaques de la ville, aux fêtes Lénéennes et aux Dionysiaques du Pirée.

Suivant Diogène-Laërce, que Suidas a copié [3], et qui dans cette occasion semble avoir copié un auteur plus ancien que lui, nommé *Thrasyllus* [4], le concours des pièces se faisait aux Panathénées, aux Dionysiaques, aux fêtes Lénéennes et à la fête des Chytres ou Marmites. Je doute néanmoins que dans le temps où l'usage des Tétralogies subsistait encore, on ait représenté des ouvrages dramatiques aux Panathénées : mon doute est fondé sur ce qu'aucun autre témoignage ne confirme celui de Diogène; sur ce que les représentations des pièces faisaient partie du culte de Bacchus, et non de celui de Minerve; sur ce que Démosthène, parlant des spectacles où l'on couronnait les citoyens qui avaient bien mérité de leur patrie, dit positivement [5] que c'était après les tragédies qu'on donnait aux Dionysiaques, et après les combats gymniques des Panathénées, d'où l'on peut conclure que du temps de cet orateur, le concours des poëtes dramatiques n'avait pas lieu dans cette dernière fête : mais comme ces discussions ne sont pas essentielles à mon objet, je ne chercherai pas à les étendre; et je placerai au nombre des fêtes où l'on donnait des pièces, les Panathénées, les Dionysiaques du Pirée, la fête des Chytres, les Lénéennes et les Dionysiaques de la ville.

On ne peut fixer précisément, ni la durée des deux premières, ni le jour du mois où elles étaient célébrées. Nous avons plus de lumières à l'égard des autres.

Au mois anthestérion, qui répond à nos mois de janvier et

[1] Schol. Aristoph. Ach. v. 503. — [2] In Mid. p. 604. — [3] Suid. in τετρα. — [4] Laert. in Plat. lib. 3, § 56. — [5] Demosth. de cor. p. 492.

de février, tombait la fête des Anthestéries, composée de trois fêtes qui se suivaient immédiatement. Le premier jour se nommait la *Pithœgie*, parce qu'on y faisait l'ouverture des tonneaux. Nous en avons la date précise dans Plutarque [1]. « Le onze du mois, dit-il, se nomme la *Pithœgie*, et c'est alors que les Athéniens goûtent le vin nouveau. »

Le second jour s'appelait *Choës* ou *Conges*, espèce de mesure pour le vin. Dans cette fête l'on buvait à l'envi, et on décernait un prix à ceux qui se distinguaient dans ce genre de combat. Suivant un des scoliastes d'Aristophane [2], elle se célébrait le huit du mois pyanepsion, ou le dix d'anthestérion. Ces faits ont été recueillis par Meursius [3], et sont avoués de tous les critiques.

J'ajoute que la fête nommée *Choës* était la même que les fêtes Lénéennes, qui n'ont pas encore été fixées dans le calendrier athénien. Scaliger [4], Casaubon [5], Meursius [6], les ont placées dans le mois posidéon, en automne, d'après le témoignage d'un scoliaste d'Aristophane, qui les a confondues avec les Dionysiaques des champs. Prideaux [7] est, je crois, le premier qui les ait distinguées. Il a démontré que les fêtes Lénéennes se célébraient au mois anthestérion, et il a conclu d'un passage de Thucydide [8], qu'elles tombaient au douze de ce mois. Je vais rapporter sa preuve, parce que je puis y joindre un nouveau degré de force.

Mais auparavant il faut observer que dans un endroit d'Athènes, nommé le *Marais*, Λιμναὶ, était un temple et une grande enceinte en l'honneur de Bacchus, surnommé *Lénéen* [9], c'est-à-dire dieu des pressoirs, et que c'est là qu'on donnait les jeux publics, avant que le nouveau théâtre eût été construit. Hésychius [10] dit positivement qu'on y célébrait les fêtes Lénéennes.

Or Thucydide [11], en parlant des temples qui se trouvaient anciennement dans la partie basse de la ville, au midi de la citadelle, fait mention du temple de Bacchus aux Marais, où l'on célèbre les plus anciennes fêtes de ce dieu, le douzième du mois anthestérion : Καὶ τὸ ἐν λίμναις Διονύσου, ᾧ τὰ ἀρχαιότερα Διονύσια τῇ δωδεκάτῃ ποιεῖται ἐν μηνὶ ἀνθεστηριῶνι. Prideaux a prouvé que les fêtes Lénéennes étaient fixées au mois anthestérion. Thucydide dit que les anciennes Dionysiaques tombaient au douze de ce mois. Les fêtes Lénéennes sont donc les mêmes que les anciennes Dionysiaques, et devaient concourir avec le douze d'anthestérion.

[1] Plut. symp. t. 2, lib. 3, quæst. 7, p. 655. — [2] Schol. Arist. in Acharn. v. 960. — [3] Græc. Fer. in Anthest. — [4] Emend. temp. lib. 1, de Mens. attic. p. 29. — [5] Casaub. de satyr. poës. lib. 1, cap. 5. — [6] Græc. Fer. in λην. — [7] Schol. Arist. ibid. v. 201. — [8] Ad Marm. οκον. p. 37. — [9] Hesych. in ἐπὶ λην. — [10] Id. in Limn. — [11] Lib. 2, cap. 15.

Cependant, comme on pouvait célébrer dans un même mois, et à des jours différens, deux fêtes en l'honneur de Bacchus, l'une sous le nom de *Lénéennes*, l'autre sous celui d'*anciennes Dionysiaques*, le P. Corsini, si versé dans la connaissance des antiquités d'Athènes, n'a pas cru que la preuve de Prideaux fût sans réplique, et a laissé le choix de faire concourir les fêtes Lénéennes avec les Anthestéries, ou de placer les premières après les secondes [1].

Il ne serait pas resté dans cette incertitude, s'il avait fait attention à deux passages qu'il connaissait sans doute puisqu'ils sont dans Meursius [2], qui, de son côté, n'en a fait aucun usage. Deux anciens écrivains, Apollodore [3], et Phanodème [4], y racontent, avec quelque différence, la manière dont Oreste fut reçu par le roi d'Athènes, après que ce jeune prince eut assassiné sa mère. Le jour qu'Oreste arriva dans cette ville, on y célébrait la fête de Bacchus Lénéen, c'est-à-dire les Lénéennes : ἦν δὲ ἑορτὴ Διονύσου ληναίου. Comme il ne pouvait participer aux libations avant que d'être expié, le roi fit distribuer à chacun des convives une mesure de vin, χόα οἴνου ; et la fête fut depuis nommée *Choës* : καὶ ἔκτοτε τὴν ἑορτὴν κληθῆναι χοάς. Ainsi la fête nommée *Choës* ne doit pas être distinguée des fêtes Lénéennes qui, par une conséquence nécessaire, se trouvent irrévocablement fixées au douze du mois anthestérion.

On peut m'objecter qu'Aristophane semble confondre dans sa comédie des Acharnaniens, les fêtes Lénéennes avec les Dionysiaques des champs qu'on célébrait au mois posidéon.

Cette pièce fut donnée dans les fêtes Lénéennes ; c'est ce qu'on voit par l'argument de la pièce, et par ce passage : « Cléon ne » me reprochera pas d'avoir en présence des étrangers mal » parlé de l'administration, car nous célébrons les jeux Lénéens ; » nous ne sommes qu'entre nous, les étrangers ne sont pas en- » core arrivés : »

Αὐτοὶ γὰρ ἐσμὲν, οὔπω Ληναίῳ τ' ἀγὼν,
Κοὔπω ξένοι πάρεισιν [5].

Cependant Dicæopolis, l'un des personnages de la pièce, persuadé que la paix allait se conclure avec les Lacédémoniens, avait dit : [6] « Puisque je n'ai plus à craindre la guerre et les » maux qui en sont la suite, je rentrerai chez moi et je célé- » brerai les Dionysiaques des champs. » Bientôt il exécute son projet ; et au milieu de la cérémonie, il dit [7] que « délivré dé-

[1] Fast. att. t. 2, p. 328. — [2] Græc. Fer. in Anthest. — [3] Apoll. schol. Arist. in Acharn. v. 960. — [4] Ap. Athen. lib. 10, cap. 10, p. 437. — [5] Acharn. v. 503. — [6] Ibid. v. 200. — [7] Ibid. v. 246.

» sormais des soins qu'entraîne le service militaire, il offre des » sacrifices et célèbre les Dionysiaques des champs. »

C'est de la comparaison de ces passages qu'est venue sans doute l'erreur des scoliastes qui ont confondu ces différentes fêtes. Il ne fallait cependant qu'une légère attention pour s'en garantir. La comédie d'Aristophane fut jouée pendant la guerre du Péloponèse, dans un temps ou plusieurs habitans de la campagne s'étaient enfermés dans Athènes. Dicæopolis [1], qui était de ce nombre, se rappelle, aux premières nouvelles de la paix, les fêtes qu'on célébrait autrefois dans son bourg, et auxquelles il n'avait pas participé depuis quelques années. Cette espèce d'épisode présentait au peuple un spectacle qui l'intéressait, et qui n'avait aucun rapport avec la fête dans laquelle Aristophane donna sa pièce.

En effet, suivant Aristophane lui-même, l'action se passait dans la fête des Choës [2]. Parmi plusieurs traits qui l'indiquent clairement, je me contente de ceux-ci. On voit, à la fin de la pièce, un repas pareil à ceux qu'on donnait dans ce jour consacré au plaisir [3]. Le héraut exhorte les convives à boire, suivant l'usage, au son de la trompette; il ajoute que l'outre sera le prix de celui qui aura le premier vidé un conge de vin [4]: toutes circonstances qui caractérisent la fête des Choës. On apprend bientôt que les Béotiens doivent faire une irruption pendant les Choës et les Chytres [5]. La fête est interrompue; on court aux armes, et l'un des convives témoigne sa douleur de ne pouvoir pas célébrer tranquillement les fêtes.

Nous avons vu plus haut, que, suivant Aristophane, sa pièce se représentait pendant les fêtes Lénéennes: ces fêtes sont donc les mêmes que celles des Choës, et ne duraient qu'un jour; car le lendemain, treize du même mois, on solennisait celle des Chytres: Ἤγετο δὲ ἡ ἑορτὴ Ανθεστηριῶνος τρίτῃ ἐπὶ δέκα, dit Harpocration [6].

La fête des Chytres ne durait aussi qu'un jour, puisqu'elle faisait partie des Anthestéries qui n'en duraient que trois, suivant ce passage d'Apollodore [7] « : On donne à toute la fête le nom » d'*Anthestéries*, et en particulier, les noms de *Pithégie*, de *Choës* » et de *Chytres*. » Elles étaient toutes trois réellement distinguées l'une de l'autre; et l'on ne doit plus être surpris, comme l'ont été des critiques modernes, que les auteurs, en parlant des jours où l'on représentait des pièces de théâtre, aient distingué la fête Lénéenne de celle des Chytres.

[1] Acharn. v. 33. — [2] Ibid. v. 959. — [3] Ibid. v. 999. — [4] AElian. var. hist. lib. 2, cap. 41. Meurs. in Anthest. — [5] Vers 1075. — [6] Harpocrat. in χυτρ, — [7] Schol. Aristoph. in Acharn. v. 960.

Je passe aux fêtes Dionysiaques de la ville. On les célébrait au retour du printemps, dans le mois élaphébolion, qui répond à nos mois de février et de mars.

Dodwell a prétendu qu'elles commençaient le douze[1], et qu'elles finissaient le 24[2]. Le P. Corsini a conclu de quelques passages d'Eschine et de Démosthène, qu'elles commençaient après le huit, et qu'elles finissaient avant le dix-huit[3].

En examinant avec attention les faits rapportés par ces deux orateurs, on pourrait diminuer cet intervalle de quelques jours; mais il restera toujours une très-grande incertitude sur la durée des Dionysiaques. Plutarque semble la renfermer dans l'espace d'un jour. « Xénocrate[4], dit-il, ne sortait jamais de l'Académie, » excepté un seul jour de l'année qu'il se rendait à Athènes, » pendant les Dionysiaques, et faisait l'ornement de la fête. » Ce passage n'est pas décisif. Xénocrate a pu choisir un jour, pendant les fêtes, pour assister aux spectacles, sans qu'on en puisse conclure qu'elles n'avaient pas une plus grande durée. Ce n'est pas tout. Plutarque lui-même[5], en citant l'exemple de plusieurs vieillards qui avaient conservé la vigueur de leur jeunesse, parle d'un acteur nommé *Polus*, qui vivait du temps de Démosthène, et qui à l'âge de soixante-dix ans avait joué dans huit tragédies en quatre jours.

Il est visible qu'il s'agit ici de quatre jours consécutifs. Il y avait donc une fête où pendant cet intervalle de temps on représentait des pièces. Ce ne pouvait être la fête Lénéenne, nous avons prouvé qu'elle ne durait qu'un jour; ce n'était pas celle des Chytres, outre qu'elle se terminait aussi dans un jour, nous verrons plus bas qu'on n'y donnait que des comédies. Il ne paraît pas que du temps de Démosthène on représentât des tragédies aux Panathénées; il ne reste donc plus que les Dionysiaques du Pirée dont il n'est fait mention que dans une harangue de cet orateur, et les Dionysiaques de la ville[6], l'une des plus grandes solennités des Athéniens, celle où par la beauté des spectacles on cherchait à fixer l'attention des étrangers qui apportaient les tribus des villes soumises. C'était alors qu'on donnait par préférence les nouvelles pièces; et l'on peut se rappeler que Platon ayant renoncé au dessein de faire représenter une Tétralogie[7] qu'il avait déjà remise aux comédiens, la retira un peu avant les Dionysiaques.

De toutes ces réflexions, je conclus que la fête Lénéenne ne

[1] De Cycl. p. 298. — [2] Ann. Thucyd. ann. 11, p. 165. — [3] Fast. att. t. 1, p. 130; t. 2, p. 326. — [4] De Exil. t. 2, p. 603. — [5] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785. — [6] Aristoph. in Ach. v. 644. Schol. Arist. in Ach. v. 377. — [7] AElian. hist. lib. 2, cap. 30.

durait qu'un jour, que celle des Chytres ne durait aussi qu'un jour, que les Dionysiaques de la ville se célébraient au moins pendant quatre jours.

SECONDE QUESTION.

Le représentation solennelle des pièces était-elle précédée par un jugement ?

Je vais raconter ce qui se passa pendant qu'on représentait les *Nuées* d'Aristophane. Je sais que les auteurs de comédies ne fournissaient qu'une pièce au concours ; mais s'ils luttaient ensemble dans une des principales fêtes et sous les yeux de tout le peuple, on doit conclure de là que les combats des auteurs tragiques ne se livraient pas dans une occasion moins brillante.

La première comédie des *Nuées* fut représentée dans la ville, ἐν Ἄστει, dit un des scoliastes[1]. Socrate eut l'attention de se montrer aux étrangers qui le cherchaient des yeux dans l'assemblée : c'était donc pendant les Dionysiaques du printemps ou de la ville[2] ; car, dans les autres fêtes, les étrangers ne pouvaient entrer au théâtre. Qu'arriva-t-il ? Le peuple applaudit avec transport, et voulut forcer les juges à se décider en faveur d'Aristophane ; cependant, par le crédit d'Alcibiade, Cratinus et Amipsias eurent les deux premiers prix[3] : le jugement fut donc prononcé devant tout le peuple, et dans le temps même des fêtes pour lesquelles cette pièce avait été composée ; et ces fêtes étaient les Dionysiaques de la ville, dans lesquelles un scoliaste d'Aristophane[4] observe que les auteurs dramatiques entraient en lice : Τοῖς γὰρ Διονυσίοις ἠγωνίζοντο οἱ Κωμικοὶ καὶ οἱ Τραγικοὶ Ποιηταί.

Voici un autre fait. Plusieurs chorèges ou édiles nommés chacun par une des tribus d'Athènes, avaient le soin de fournir à leurs dépens les chœurs des tragédies et des comédies, de les entretenir, de les habiller et de leur donner des maîtres pour les exercer[5]. Il régnait entre eux la plus vive émulation, parce que le succès pouvait leur procurer des emplois honorables. Un édile avait choisi Sanion pour conduire le chœur dont il s'était chargé ; les autres édiles, craignant sans doute l'habileté de ce Sanion, voulaient l'exclure, sous prétexte qu'il avait été condamné comme déserteur. Cependant, remarque Démosthène[6], quand le théâtre fut plein, et tout le peuple assemblé pour être

[1] Argum. p. 51. — [2] AElian var. hist. lib. 2, cap. 13. — [3] Argum. nub. p. 50 et 51. — [4] In nub. v. 311. — [5] Lys. Δωροδ. p. 374 et 375. — [6] Demosth. in Mid. p. 612.

témoin du combat, ils n'osèrent plus le troubler dans l'exercice de ses fonctions.

Ces exemples prouvent suffisamment qu'un jugement particulier ne précédait pas la représentation solennelle des pièces.

On demandera comment une assemblée si tumultueuse pouvait décider du mérite d'un ouvrage. Ce n'était pas le peuple qui en décidait ; c'étaient des juges, au nombre de cinq, que l'on tirait au sort immédiatement après la représentation des pièces : il est vrai qu'ils étaient souvent entraînés par les suffrages ou plutôt par les cris des spectateurs. Platon se plaint de ce qu'au lieu du silence qui régnait autrefois au théâtre, il ne retentissait plus de son temps que de cris, de sifflets ou d'applaudissemens[1] ; l'abus était plus ancien. Un jour que le peuple venait d'entendre les pièces qu'Eschyle et Sophocle avaient présentées au concours, il fit tant de bruit, qu'il fut impossible à l'archonte de tirer les juges au sort. Il fallut que Cimon, accompagné des autres stratéges, se rendît au théâtre, et qu'il chargeât dix arbitres, tirés des dix tribus, de décerner le prix[2].

Ce fait n'est pas moins décisif que les précédens contre l'opinion que j'attaque, et qui ne me paraît fondée que sur un passage de la *poétique* d'Aristote[3]. Cet auteur, en parlant des tragédies dont la catastrophe est funeste, dit que ces pièces produisent toujours le plus grand effet : ἐπὶ .... τῶν σκηνῶν καὶ τῶν ἀγώνων, *sur les scènes et dans les combats.*

Je traduis littéralement. M. Dacier a traduit : *Dans les disputes publiques et sur le théâtre*[4]. Mais 1°. comme les disputes publiques se faisaient sur le théâtre, on ne voit pas pourquoi Aristote aurait distingué des choses différentes par des expressions qui désignent la même chose. 2°. Je doute fort que pour dire *sur le théâtre* ou *sur la scène*, on eût dit : ἐπὶ τῶν σκηνῶν. L'expression ordinaire était : ἐπὶ τῆς σκηνῆς ; on la trouve partout, et nommément aux chapitres XVII et XXIV de la même poétique. Je propose de lire au lieu de ἐπὶ τῶν σκηνῶν καὶ τῶν ἀγώνων, ces mots consacrés pour désigner le concours des pièces dramatiques, ἐπὶ τῶν σκηνίκων ἀγώνων.

TROISIÈME QUESTION.

Combien représentait-on de pièces dans un jour ?

Il faut observer, 1°. que l'usage de présenter quatre pièces au concours, n'avait lieu que lorsqu'il s'agissait de tragédies.

[1] Plat. de Leg. lib. 3, t. 2, p. 700. — [2] Plut. in Cim. p. 483. — [3] Arist. de Poet. cap. 13, t. 2, p. 662. — [4] Dac. trad. de la Poét. p. 176.

Ceux qui disputaient le prix de la comédie, n'étaient obligés de fournir qu'une pièce. En effet, toutes les fois que les anciens parlent de Tétralogies, ils entendent la réunion de plusieurs tragédies.

Il faut observer, 2°. qu'il fut un temps où les auteurs ne présentaient plus qu'une tragédie au concours. Suivant Suidas[1], Sophocle fut le premier qui se contenta d'opposer une pièce à une autre pièce : Αὐτὸς ἦρξε τῷ δράμα πρὸς δράμα ἀγωνίζεσθαι, ἀλλὰ μὴ τετραλογίαν.

Il faut observer enfin qu'il ne se présentait au concours qu'un petit nombre d'auteurs. Par rapport à la tragédie, il est fait mention d'un combat entre Pratinus[2], Eschyle et Chœrilus; d'un second entre Sophocle et Eschyle[3]; d'un troisième entre Sophocle et Philoclès[4]; d'un quatrième entre Euphorion, Sophocle et Euripide[5]; d'un cinquième entre Euripide, Iophon et Ion[6]; d'un sixième entre Euripide et Xenoclès[7].

Par rapport à la comédie, on voit Philémon remporter souvent le prix au préjudice de Ménandre[8]. Aristophane concourut successivement avec Eupolis et Cratinus[9]; avec Cratinus et Aristomène[10]; avec Philonidès et Glaucon[11]; avec Amipsias et Phrynicus[12]; avec Nicocharès, Aristomène, Nicophon et Alcée[13]. Dans ce dernier exemple, il n'est pas fait mention des prix adjugés à ceux qui étaient entrés en lice, d'où nous pouvons inférer que dans les autres exemples il ne s'agit pas seulement des vainqueurs, mais de tous ceux qui avaient concouru.

On peut donc assurer que dans certaines fêtes on représentait jusqu'à huit ou douze tragédies, puisqu'il est fait mention de deux ou trois concurrens qui avaient présenté chacun quatre pièces. On peut encore assurer que dans quelques fêtes on a représenté trois et même cinq comédies, puisqu'il est parlé dans les anciens auteurs d'un pareil nombre de concurrens.

Mais ces fêtes ne duraient-elles qu'un jour? La question est facile à résoudre par rapport aux comédies, puisque les *Guêpes* d'Aristophane, ses *Chevaliers* et ses *Acharnaniens*, furent donnés dans la fête Lénéenne, qui ne durait qu'un jour. Quant aux tragédies, je ne vois nulle part que le concours des Tétralogies se soit fait dans un si petit espace de temps; j'excepte pourtant un passage de Diogène-Laërce que j'ai déjà cité, et dans lequel il est dit qu'on donnait des Tétralogies aux Dionysiaques, aux Panathénées,

[1] Suid. in Sophocl. — [2] Suid. in Prat. — [3] Plut. in Cim. p. 483. — [4] Argum. OEdip. Tyr. — [5] Argum. Med. — [6] Argum. Hippol. — [7] AElian. var. hist. lib. 2, cap. 8. — [8] Aulu-Gell. lib. 17, cap. 4. — [9] Argum. Acharn. p. 231. — [10] Argum. equit. p. 173. — [11] Argum. vesp. p. 279. — [12] Argum. Ar. p. 380. [13] Argum. Plut. p. 2.

dans la fête Lénéenne et dans celle des Chytres. Comme ces deux dernières se terminaient chacune dans un jour, il est évident, si l'on ne met aucune restriction au témoignage de Laërce, qu'on représentait dans un seul jour huit ou douze tragédies ; et comme dans ces mêmes fêtes il se faisait aussi un concours de comédies, il faudra dire que dans un seul jour encore on représentait quelquefois jusqu'à quinze ou seize pièces. Ce passage suffit d'autant moins pour établir une si étrange assertion, qu'il renferme des circonstances contredites par les témoignages des autres auteurs. Il atteste qu'on donnait des Tétralogies dans la fête des Chytres, tandis qu'il paraît constant qu'on n'y représentait que des comédies. Il faut donc s'en tenir à des faits qui soient plus vraisemblables, et qui résultent de la comparaison des monumens de l'histoire.

1°. Il est certain que dans quelques unes de leurs fêtes, les Athéniens représentaient au moins huit ou douze tragédies, et peut-être encore trois ou quatre comédies : mais il paraît que ces fêtes duraient plusieurs jours, puisque nous avons l'exemple de cet acteur qui, en quatre jours, se chargea d'un rôle dans huit tragédies.

2°. Dans la fête Lénéenne, qui ne durait qu'un jour, il y avait un concours de comédies, et l'on en représentait trois pour l'ordinaire. Il y avait aussi un concours de tragédies, suivant un décret d'Évégore rapporté par Démosthène [1] ; mais ce décret étant postérieur à l'usage des Tétralogies, il ne faut calculer le nombre des tragédies qu'on représentait dans la fête Lénéenne, que sur le nombre des concurrens, qui n'allait communément qu'à deux ou trois. On donnait donc quelquefois dans un même jour trois comédies et deux ou trois tragédies, cinq à six pièces en tout. Je pense que tout ce qu'on ajouterait au-delà, ne serait établi que sur des conjectures faciles à détruire.

Malgré cette réduction, il est difficile de concevoir comment dans un jour d'hiver, dans un jour où les Athéniens se livraient sans réserve aux plaisirs de la table, on pouvait donner sur le même théâtre cinq à six pièces, la plupart accompagnées de chants, toutes représentées avec le plus grand appareil. Les réflexions suivantes peuvent servir à résoudre cette difficulté.

1°. Le théâtre s'ouvrait de très-bonne heure. A la pointe du jour, dit Eschine [2], Démosthène conduisit au théâtre les ambassadeurs de Philippe.

2°. Aristote, en parlant de la longueur que doit avoir une pièce de théâtre, dit [3], suivant la traduction de M. Dacier : *La*

[1] In Mid. p. 604. — [2] AEschin. in Ctesiph. p. 440. — [3] Aristot. de Poet. cap. 7.

mesure précise de cette grandeur, pour ce qui regarde la durée de la représentation et de l'attention des spectateurs, ne peut être décidée par des règles certaines et fixes : car s'il fallait jouer, par exemple, cent tragédies dans un jour, il faudrait mesurer le temps à la clepsydre, comme on dit que cela se pratiquait autrefois dans certaines occasions. Ces mots, *dans un jour,* ne sont pas dans le texte ; et si l'on voulait faire entendre la pensée d'Aristote, il aurait plutôt fallu ajouter ceux-ci ; *dans une fête :* cette correction même ne suffirait pas. Comment, en effet, Aristote aurait-il supposé qu'on pouvait représenter cent tragédies de suite ? Quoi qu'il en soit, il est visible par ce témoignage, que lorsqu'il était question de représenter plusieurs tragédies, on pouvait en régler la durée par le moyen de la clepsydre ; et que les auteurs tragiques, traités comme les orateurs, étaient obligés, dans certaines occasions, d'assortir la durée de leurs pièces au nombre des concurrens et au temps fixé pour la représentation.

Pendant qu'ils exerçaient les acteurs, ne pouvaient-ils pas, soit d'eux-mêmes, soit par ordre des magistrats, retrancher dans les chœurs, sans nuire à l'intérêt, un certain nombre de vers qu'ils rétablissaient ensuite ? C'est ainsi du moins qu'on serait en état de rendre raison de l'extrême disproportion qui se trouve entre plusieurs tragédies anciennes, relativemennt à leur longueur. Par exemple, toutes les tragédies d'Eschyle ont fait partie de Tétralogies : cependant de six de ses pièces, la plus longue ne contient que mille quatre-vingt-douze vers, tandis que l'*Agamemnon* en contient seize cent quatre-vingt-deux.

3°. Il paraît que la dernière pièce de la Tétralogie, celle qu'on appelait *satire,* était beaucoup plus courte que les autres. La seule de ce genre qui nous reste, est le *Cyclope* d'Euripide ; elle ne contient que sept cent cinq vers, au lieu qu'on en compte plus de douze cents dans la plupart de ses tragédies, plus de seize cents dans son *Iphigénie en Aulide,* plus de dix-sept cents dans ses *Phéniciennes* et dans son *Hélène.*

4°. Enfin il est à présumer que certaines pièces tombaient avant la fin de la représentation. Je n'en trouve point d'exemple ; mais en faut-il pour croire que les Athéniens ne supportaient pas long-temps l'ennui d'un mauvais ouvrage ?

LA CHANTELOUPÉE,

OU

LA GUERRE DES PUCES CONTRE Mme. L. D. DE CH.

CHANT PREMIER.

Je vais chanter cette fatale guerre
Que, de nos jours, les enfans de la terre,
Insectes vils, Titans audacieux,
Ont eu le front de porter jusqu'aux cieux.
Je chanterai des ligues redoutables,
De noirs complots, des combats effroyables,
Dans ses foyers un grand peuple écrasé,
Dans sa splendeur un trône renversé.
C'est vainement qu'un héros magnanime
Veut s'opposer aux rigueurs des destins;
Il est lui-même entraîné dans l'abîme :
Tels sont des dieux les décrets souverains.

Éloignez-vous, Grâces enchanteresses;
Je ne dois peindre ici que des malheurs.
Sortez du Styx, déités vengeresses,
Sur mes tableaux répandez vos couleurs;
Que de vos traits la douloureuse empreinte
Dans tous les cœurs fasse naître la crainte,
De tous les yeux fasse couler des pleurs.

Non loin des bords arrosés par la Loire
Est un château, superbe monument,
Où de Choiseul étincelle la gloire,
Philis en est le plus bel ornement.
Elle y paraît, lorsque les fleurs naissantes
De leur attrait embellissent les champs;
Elle en revient, quand sous les faux tranchantes
On fait tomber les épis jaunissans.
Un peuple entier, heureux par sa présence,
Par ses bienfaits, par sa reconnaissance,
Court auprès d'elle, et se fait un devoir
De la bénir, de l'aimer, de la voir;
Craint de la perdre; après l'avoir perdue,
Demande au Ciel qu'elle lui soit rendue;
Et tour à tour il se sent émouvoir
Par le plaisir, le regret et l'espoir.

Dans ce séjour elle amène avec elle
Quelques amis, ses chiens, ses perroquets,
Et des Stuarts cette histoire éternelle
Qu'elle a toujours, qu'elle ne lit jamais.

Or un beau soir, après s'être attifée,
Prête à goûter les douceurs de Morphée,
Elle aperçut, au chevet de son lit,
Un gros point noir. D'abord elle en pâlit;
Mais aussitôt rappelant son courage,
Avec esprit elle arrange ses doigts,
Fond sur la puce, et la met aux abois.
L'insecte pris, quel sera son partage?
Jamais Philis n'aura la cruauté
De l'écraser, son âme est trop sensible.
Elle fait choix d'un tourment moins horrible,
Qu'elle a, dit-on, elle-même inventé,
Et qui produit une mort insensible.
Le criminel, de cire encuirassé,
Dans une épingle aussitôt embroché,
Aux feux ardens d'un flambeau rapproché,
Cuit lentement et tombe goutte à goutte.
Ami lecteur, vous conviendrez sans doute
Qu'en aucun temps, aucun législateur
N'a dans ses lois montré tant de douceur.
Or vous saurez qu'en ce dernier solstice
La puce avait épousé Grand-Glouton,
Le plus grand roi des puces du canton,
Et qu'au moment de son cruel supplice,
Deux de ses fils, Petit-Pied et Raton,
S'étaient tenus cachés dans la courtine,
D'où se sauvant par un heureux détour,
Étaient rentrés dans la pièce voisine,
Où Marianne a fixé son séjour,
Où Grand-Glouton tenait souvent sa cour.

Les orphelins arrivent hors d'haleine,
Aux pieds du roi se traînant avec peine,
Parlent tous deux, quoiqu'à bâtons rompus;
Leurs cris perçans, toujours interrompus
Par des sanglots, font vainement entendre
Ce qu'ils ont vu, ce que ne peut comprendre
De Grand-Glouton l'entendement obtus.
Trop sûr enfin que sa femme n'est plus
Aux doux accens de leur voix gémissante,
Le rauque son de sa voix mugissante
Souille les airs des plus affreux sermens,
Entremêlés d'horribles hurlemens.

Comment, dit-il, on distille ma femme!
Oh! Belzébut, Mahomet, Notre-Dame,
Secourez-nous..... Mais plutôt le conseil.
L'œil égaré, dans un sombre appareil,
Il vient, chancèle, et monte sur son trône.
Dignes soutiens, dit-il, de ma couronne,
Vous ne pourrez être instruits de mon sort
Sans éprouver l'horreur qui m'environne.
Il est des maux plus cruels que la mort.

Ma chère épouse, oui, votre impératrice,
Vient de périr dans un autodafé ;
Déjà son corps est tout liquéfié.
Cette Philis, cette âme bienfaitrice,
Se constitue en grande inquisitrice ;
C'est ce bourreau qu'il s'agit d'immoler.
Son sang impur doit aujourd'hui couler.
Suivez mes pas ; fondons sur la coupable.
C'est en perçant de mille et mille traits
Ce cœur d'acier, cette âme impitoyable,
Qu'on doit punir de semblables forfaits.

Par ce discours les âmes embrasées
Flattent du roi les fureurs insensées.
Mais Goliath modère cette ardeur.
Guerrier fameux, redoutable frondeur,
Il a la force et la valeur d'Achille.
Son vaste corps, aussi nerveux qu'agile,
Couvre en tous sens deux lignes de terrain.
Aimé du peuple, haï du souverain,
Il ne peut voir sans un dépit extrême
Un autre front ceindre le diadême.

Prince, dit-il, je sais que votre bras
S'est signalé dans l'horreur des combats ;
Mais je soutiens que la gloire est un crime
Quand elle nuit au bonheur des sujets.
Vous méditez de sublimes projets ;
Mais cette guerre est-elle légitime ?
Philis, dit-on, a surpris dans son lit
Le digne objet dont la perte vous touche ;
Quel droit a-t-on de partager sa couche ?
Eh ! laissons-la dormir toute la nuit ;
On l'importune assez dans la journée.
Notre jeunesse, ardente, forcenée,
Voudrait la joindre, et prendre entre ses draps
Des libertés qu'elle n'approuve pas.
Oh ! mes amis, l'erreur qui vous fascine,
J'en suis garant, va vous perdre en ce jour.
Si vous voulez tâter des gens de cour,
N'avez-vous pas la douce Maroquine (1),
Cette Thétis, objet de tant d'amour,
Cette Bébé, sa fidèle compagne ?
Ah ! croyez-moi, leurs attraits, leurs faveurs,
Doivent suffire aux puces de campagne.
N'aspirons pas à de plus grands honneurs ;
Enfin, surtout n'approchons de nos maîtres
Qu'avec respect : leur facile bonté
Nous souffrira dans ces climats champêtres,
Si nous suivons les lois de l'équité.

Mais sur leurs pas multiplier les pièges,

(1) Petite chienne.

Sur leurs secrets étendre son regard,
Porter sur eux des pates sacriléges,
Et dans leur sein enfoncer le poignard,
De tels délits ne se pardonnent guère,
Et leurs auteurs ont tout à redouter.

Que craindraient-ils, et que peut-on leur faire?
Répond le roi tout prêt à s'irriter.
Ce qu'on en fait? on les envoie au pape (1),
Dit Goliath. A ces mots le satrape
Grince des dents, écume de fureur,
Puis il s'écrie : Ainsi donc, téméraire,
Tu t'applaudis d'être à mes vœux contraire!
Sujet perfide, importun discoureur,
De la révolte impétueux apôtre,
Parle, réponds; ton maître est outragé,
Doit-il se taire, et n'être point vengé?
Ma femme est morte..... Eh bien, prends-en une autre,
Dit fièrement le vaillant Goliath,
Et sur-le-champ se prépare au combat.

Tels deux lions aux meurtres exercés,
Les yeux ardens et les crins hérissés,
Vont assouvir les dévorantes haines
Qu'un feu jaloux allume dans leurs veines;
Tels nos rivaux, terribles, furieux,
Font à l'envi les apprêts odieux
De leur trépas. Dans leurs pates ils soufflent;
Leurs dos courbés s'étendent, se boursouflent.
Impatiens de se percer le flanc,
Le noir transport qui dévore leur âme
S'exhale au loin, et leurs yeux teints de sang
Font rejaillir de longs sillons de flamme.

Tout pâlissait, tout tremblait au sénat,
Tout annonçait une affreuse tempête,
Quand tout à coup se lève Grosse-Tête.
C'est le Nestor des conseillers d'État.
Quatre cents fois il a vu la lumière
De feux nouveaux éclairer sa paupière.
Son corps se traîne à l'aide d'un fétu.
Mais sa sagesse et sa rare vertu
N'ont point du temps éprouvé la puissance.
Il parle encore avec cette éloquence
Dont la douceur captive les esprits.

O vous, dit-il, ô mes enfans chéris,
Illustres chefs! chacun de vous possède
Un attribut dont il s'enorgueillit :
L'un, le pouvoir auquel tout obéit;
L'autre, la force à laquelle tout cède.

(1) Allusion à un événement fort connu, auquel le D. de C. eut beaucoup de part.

Pourquoi faut-il que ces distinctions
Soient de nos maux la funeste origine?
Ignorez-vous que vos divisions
De cet Etat vont hâter la ruine?
Calmez plutôt cette aveugle fureur,
Et désormais, à mes avis dociles,
Exécutez des projets plus faciles
Dont l'ennemi soit saisi de terreur.

Dans ce recoin, tout au haut de ce poële,
Une araignée a déployé sa toile.
Conseillons-lui de changer ce séjour
Pour les beaux lieux où Philis tient sa cour.
Que tous les soirs, sur les lambris errante,
Elle paraisse en comète effrayante;
Que d'autres fois, se glissant sur un fil,
Au sein des airs elle soit suspendue
Comme une épée. A l'aspect du péril,
Notre ennemie, interdite, éperdue,
S'éloignera de ce lieu fortuné.

Mais pour ourdir une pareille intrigue
Il faut de l'art. Peut-être qu'Arachné
Refusera d'entrer dans cette ligue,
Et choisira, sans la moindre pudeur,
Pour son dîner, monsieur l'ambassadeur.
Dans ce danger, il faut un grand exemple.
O vous, amis, que dans ce jour d'effroi
L'État implore et l'univers contemple,
Qui de vous tous acceptera l'emploi
De ménager cette alliance?..... Moi,
Dit un héros plein d'esprit et d'audace,
Jeune et traînant tous les cœurs après soi.
On applaudit. Le roi saute et l'embrasse,
Lui fait présent d'un riche baudrier,
Et Salisson, c'est le nom du guerrier,
Ivre d'encens, mais exempt de surprise,
Fait les apprêts de la noble entreprise.

CHANT II.

Tristes mortels, qui, pour vous rendre heureux,
Employez l'art, épuisez la nature,
Tous vos plaisirs ne sont qu'une imposture
Qui vous dérobe à l'objet de vos vœux.
Si le bonheur est la santé de l'âme,
Il doit régner dans le calme des sens,
Dans le concert des désirs innocens,
Dans les douceurs d'une paisible vie,
Où, sans apprêt, sans crainte, sans envie,

Sans y penser, on jouit sans dégoût,
On rit d'un rien, on s'amuse de tout.
Repos charmant, délicieuse ivresse,
Où du passé l'on perd le souvenir,
Où rarement on pense à l'avenir,
Où le présent n'a rien qui n'intéresse.

O Chanteloup! ô séjour plein d'attraits!
Vous nous faisiez goûter l'heureuse paix
Dont j'ai tâché de crayonner l'image,
Quand tout à coup ce serpent qui, jadis,
D'Adam et d'Ève altéra le ménage,
Vint se glisser dans notre paradis.

Mais revenons à notre Alcibiade,
A Salisson, qui d'un esprit rassis
N'est occupé que de son ambassade.
Il prend un brin de feuille de laurier,
Qui lui tient lieu de rameau d'olivier;
Puis il saisit une aile détachée
De papillon, et l'ayant dépecée
Il en construit un joli caducée.

Il part soudain, sans être retenu
Ni par les cris d'une épouse en furie,
Ni par les pleurs d'une amante chérie.
En quelques sauts le voilà parvenu
Tout près des lieux où la triste araignée
Des moucherons filait la destinée.
Là, quels objets s'offrent à ses regards!
Il aperçoit sur des toiles branlantes
De mille morts les dépouilles sanglantes,
Des corps flétris et des membres épars;
Plus loin encor des victimes tremblantes,
Et s'agitant en vain de toutes parts
Pour secouer leurs chaînes accablantes.

Dans le moment qu'immobile, interdit,
Notre guerrier et s'arrête et balance,
Le monstre noir se cache et se blottit,
Le suit des yeux et respire en silence;
Puis comme un trait sur la toile s'avance.
Mais étonné des symboles de paix
Que Salisson a pris pour sa défense,
Il sent calmer ses mouvemens secrets,
Et sur son dos ayant pris l'excellence,
Il la transporte au fond de son palais.
Là, dépouillant son naturel farouche,
Fidèle aux lois de l'hospitalité,
Dans un festin par ses mains apprêté,
Il lui présente une tête de mouche.

Et cependant le négociateur,
De l'araignée intrépide flatteur,

Paraît surpris de sa grâce touchante,
Exalte fort sa beauté ravissante,
Ses bras si longs et son corps si petit;
Entend finesse à tout ce qu'elle dit,
Et par degrés fait couler dans son âme
D'un sot orgueil le dangereux poison.
Pardonnez, reine, au zèle qui m'enflamme,
Ajoute-t-il; mais vous, votre maison,
Devez périr par un complot infâme.
Philis, qu'entoure un peuple d'assassins,
Hier au soir étouffa de ses mains
De notre roi la malheureuse femme.
Ce sort cruel, cet horrible tourment,
N'en doutez pas, Philis vous le prépare.
Sa voix est douce, et son cœur est barbare.
Dans ses fureurs elle a fait un serment
Qui de vos maux va devenir l'époque.
Elle disait : Je veux que loup me croque
Si désormais l'araignée en ces lieux
Ose montrer son aspect odieux.
Cherchez partout le noir et vil insecte;
Contre le mur brisez sa race infecte.
Elle parlait de vous en ce moment,
Illustre reine, et sa jalouse rage
Associait le mépris à l'outrage.
Il faut ou fuir, ou venir promptement
Par votre aspect conjurer cet orage.

Qu'ai-je entendu? réplique fièrement
Sa Majesté. Moi, reine des corniches,
Des modillons, lambris, alcôves, niches,
Abandonner lâchement le séjour
Où je commande, où j'ai reçu le jour!
Moi, qui, plaçant mon trône sur les faîtes,
Bravai cent fois les éclairs, les tempêtes;
Qui tous les jours, sans trembler, sans pâlir,
Reste tranquille au milieu des abîmes!
Non, ce n'est point dans des rangs si sublimes
Qu'une grande âme apprend à s'avilir.
C'est à Philis de ramper sur la terre,
Et c'est à moi de régner dans les cieux.
J'irai demain lui déclarer la guerre;
Demain, j'irai me montrer à ses yeux;
Et mes regards, au défaut du tonnerre,
La forceront d'abandonner ces lieux.
Allez, allez; dites à votre maître
Que j'aurai soin de venger son honneur,
Et que Philis va bientôt me connaître.

A ce discours l'adroit ambassadeur
Prend congé, part, revient en diligence,
De ses travaux reçoit la récompense,
Et reste affable au sein de la faveur.

Digne rival de Dossat, de Destrade,
Charmant Boufflers, après votre ambassade,
Tel on vous vit, modeste en vos succès,
Vous dépouiller du titre d'excellence,
Et recevoir cent vingt écus de France
Des mains d'un roi généreux à l'excès,
Sans que l'éclat d'une telle opulence
Vous eût rendu d'un difficile accès.

Le lendemain était un jour funeste,
Un vendredi, jour que Philis déteste;
Car il influe et jette un sort maudit
Sur ce qu'on fait. Château-Renaud l'a dit;
Elle l'a su par sa bonne nourrice,
Qui le tenait d'une excellente actrice,
Qui le tenait d'un jeune cavalier,
Qui le tenait d'une religieuse,
Qui le tenait d'un père cordelier,
Qui l'avait su par une ravaudeuse.
Le fil heureux de cette vérité
Se prolongeant par ces routes obliques,
Monte fort haut dans les fastes antiques,
Ira fort loin dans la postérité.

Si l'araignée avait été savante
Comme Philis, elle aurait attendu
Qu'un jour plus pur de sa clarté brillante
Eût éclairé son projet suspendu.
Mais elle part sous les plus noirs auspices,
Sans consulter les dames de la cour.
Sur le penchant de mille précipices,
Par mont, par vaux, par maint et maint détour,
Elle va, vient, descend, remonte, grimpe,
Arrive enfin au sommet de l'Olympe,
Précisément au-dessus du fauteuil
Où, tous les soirs, Philis se tient assise.
Or, Salisson, qui la suivait de l'œil,
Voulut savoir la fin de l'entreprise.
Dans le salon il entre à petits pas,
Marche sans bruit sur le bout de la pate,
Y voit Thétis (1), qui sur la molle ouate
Fait reposer ses innocens appas.
Cédant alors à l'espoir qui le flatte,
Dans cet asile à ses regards offert
Il va chercher le vivre et le couvert.

L'astre brillant finissait sa carrière.
A la faveur de la beauté du jour,
Philis errait dans les champs d'alentour;
Dans les hameaux, dans une humble chaumière,
Elle portait sans faste des secours.
Elle y portait ces bienfaits, ces discours

(1) Petite chienne.

Qui dans les cœurs flétris par l'indigence
Font luire encore un reste d'espérance.
Elle revient avec Gatti (1), l'abbé (2),
Et son cher oncle (3). On soupe, on a soupé.
Dans le salon on rentre, on se promène;
Et puis chacun raisonne comme il peut,
Et puis chacun joue à tout ce qu'il veut,
Et puis Philis tout doucement ramène
De son époux les grâces et l'esprit,
Et les talens et sa bonté profonde;
Elle en disait ce que chacun en dit,
Et le disait mieux que personne au monde.

Mais dans l'instant, ô prodige! ô malheur!
Comme un éclair part un cri de douleur;
C'est elle-même. A peine elle respire.
Sa faible voix sur ses lèvres expire.
Le cri redouble et répand la terreur.
L'oncle frémit, Gatti fait la culbute,
Hors de lui-même, entraînant dans sa chute
Le trésorier de Saint-Martin de Tours (4).
Chacun s'écrie : Au voleur! au secours!
Au revenant! Non, non, à l'araignée!
Disait Philis; elle tombe sur moi.
De ses guerriers la troupe consternée
Sent en secret augmenter son effroi.
Le tocsin sonne. A ce signal d'alarme
Confusément se rangent sous les armes
Valets de chambre, officiers, cuisiniers,
Laquais, frotteurs, cochers, palefreniers.

Raquette en main, Gatti marche à leur tête.
Au milieu d'eux, il fulmine, il tempête.
Trois fois il lance un volant dans les airs.
Le monstre rit de ses efforts divers.
Mais le héros, qu'un tel outrage anime,
Presse les rangs et donne le signal,
Avant-coureur d'un assaut général.
Pour seconder sa fureur légitime,
On voit soudain voler coussins, chapeaux,
Livres, papiers, mitaines et manteaux.
Vers les lambris les broches se hérissent,
L'air s'obscurcit, les lumières pâlissent.
De tous côtés l'image de la mort
Vient assaillir l'araignée interdite.
Son cœur ne peut se soumettre à la fuite,
Et sait braver les outrages du sort.
Elle s'élance aussitôt de la voûte,
Et dans les rangs de l'ennemi troublé
Tombe en fureur. L'armée est en déroute.
Gatti lui seul n'en est point ébranlé,

(1) Médecin italien.
(2) L'abbé B.....
(3) Le B. de Thiers.
(4) L'auteur.

Et soutenu par l'ardeur qui l'embrase,
Il court au monstre, et sous ses pieds l'écrase.

De sa valeur tous les soldats surpris,
Pendant trois jours chantèrent sa victoire.
Mais le rayon le plus beau de sa gloire
Fut un regard qu'il obtint de Philis.

CHANT III.

Oui, la nature a posé des limites
Pour contenir en des bornes prescrites
Des passions l'essor impétueux.
L'homme pervers et l'homme vertueux
Doivent tous deux, par divers sacrifices,
Assujétir leurs penchans combattus.
Il faut que l'un soit maître de ses vices,
L'autre le doit être de ses vertus.
Si dans le mal l'excès est effroyable,
Cet excès même en prévient le danger.
Mais dans le bien, comment se corriger
De cet abus que tout rend excusable,
Et qui pourtant, par un sort déplorable,
Produit l'effet d'un dangereux poison?
Un rien déchire une âme trop sensible.
La bonté même est très-souvent nuisible.
On déraisonne à force de raison.
Trop de vertu rend un homme sauvage,
Et l'on se perd à force de courage.
Tel fut le sort du pauvre Salisson.

Par son récit sa cour infortunée
Avait appris la mort de l'araignée.
Cette nouvelle avait dans un clin d'œil
Semé partout l'épouvante et le deuil.
L'un court au temple, invoque Proserpine,
L'autre humblement se frappe la poitrine.
Les généraux, tous au conseil d'État,
Viennent en foule, excepté Goliath,
Qui, sans respect, et d'une dent profane,
Dans ce moment fourrageait Mariane.

La peur ayant glacé tous les esprits,
On voit déjà la cruelle Philis
Par son exemple ordonner le carnage,
Et n'épargner ni le sexe ni l'âge;
Piller, brûler, et de ses propres mains
De Grand-Glouton ravager le royaume:
C'est Annibal qui marche droit à Rome,
C'est Attila, le fléau des Romains.

Un orateur, de sa patte étendue,
Traçant en l'air des gestes élégans,
Marchons, dit-il, contre les intrigans ;
Mais marchons tous. La patrie est perdue,
Si Scœvola, Brutus, Harmodius
N'enflamment point nos esprits abattus.
C'est en son nom que ma voix vous appelle ;
Rien de si beau que de mourir pour elle.

Vivre pour soi me semble encor plus beau,
Répond un autre. Il a bien fait ses classes,
L'illustre membre, et je n'ai ni ses grâces,
Ni son savoir ; mais son bouillant cerveau
De la raison n'atteint pas le niveau.
On a grillé de Grand-Glouton l'épouse ;
Qu'importe à moi que Philis trop jalouse
Ait fait le coup ? un pareil attentat
Ne fut jamais une affaire d'État.
Sauve qui veut l'honneur de la couronne,
Je suis d'avis de ne forcer personne.
Il faut, dit-on, nombre de combattans
Pour assurer de si hautes vengeances.
Je répondrai qu'il est encore temps
De réunir les plus grandes puissances.
Punaises, pous, puces et pucerons,
Rats et souris, teignes, mites, cirons,
Si c'est trop peu de ceux de la Touraine,
Faites venir ceux du Perche et du Maine,
Et vous aurez cinq à six millions
De dents, de traits, de griffes, d'aiguillons.
Tant de soldats, garans de la victoire,
Vous suffiront sans l'appui de mon bras.
Je suis né libre ; aux honneurs du trépas,
Je vous le dis, et vous pouvez m'en croire,
Je ne suis pas empressé de courir,
Et je veux vivre avant que de mourir.

Comme les flots se lèvent et se brisent,
Tous les projets s'enfantent, se détruisent.
On parle, on crie, et le seul désespoir
Semble éclairer l'intérêt, le devoir.

Dans cet instant Grosse-Tête s'avance.
A son aspect, tout le monde, en silence,
Sent dans son cœur renaître quelque espoir.
Voici, dit-il, ce que l'expérience
Depuis long-temps m'a fait apercevoir :

L'homme a la force, et nous avons l'adresse :
Je connais bien son pouvoir, sa faiblesse.
Est-il tranquille, il faut qu'à tout propos
De son voisin il trouble le repos.
Si l'un d'entre eux a la puce à l'oreille,

Plus de bonheur ; soit qu'il dorme ou qu'il veille,
Des soins cuisans, une secrète horreur,
Glacent d'effroi son esprit et son cœur;
Et dans l'accès d'un funeste délire
Il porte au loin le trait qui le déchire.
Oh! si mes sens, par le temps affaiblis,
Pouvaient m'offrir encore leurs services,
De quelle ardeur, avec quelles délices,
J'attaquerais l'oreille de Philis !

Non, non, moi seul dois remplir votre attente,
Dit Salisson; j'ai bravé le courroux
De l'araignée ; il me sera plus doux
De caresser une oreille charmante.

De tous côtés un murmure flatteur
D'un tel succès lui décerne l'honneur.
Suivi des vœux de toute l'assemblée
Il disparaît. Son amante accablée
L'apprend, et court au-devant de ses pas.
Elle l'arrête, et d'une voix mourante
Elle s'écrie : Ah ! vous ne fuirez pas.
Plutôt me voir à vos pieds expirante,
Que d'endurer le noir pressentiment
Qui ne me montre, en ce cruel moment,
Autour de vous qu'un affreux précipice.
O juste ciel ! je n'ai qu'un sentiment,
Pourquoi faut-il qu'il fasse mon supplice?
J'ai trop souffert de vos premiers exploits;
Je ne saurais rappeler ma constance
Et supporter une seconde fois
Votre danger, mes frayeurs, votre absence.
A quelle horreur mes jours sont condamnés !
Quoi ! vous m'aimez, et vous m'abandonnez !

Daignez calmer, charmante Sauterelle,
Cette douleur, cet aimable transport,
Dit Salisson. Le devoir me rappelle,
Et la patrie exige de mon zèle,
Pour la sauver, un généreux effort.
Oui, je la sens; mais ce n'est pas pour elle.
Je veux vous plaire à force de vertus,
Vous mériter pour mieux vous plaire encore.
Ah ! soutenez mes esprits abattus.
Ne craignez rien. A la troisième aurore,
Je reviendrai me ranger sous vos lois.
Je reviendrai, brillant de mes exploits,
Vous adorer, dissiper vos alarmes,
Auprès de vous goûter un doux loisir.
Jugez combien cette gloire a de charmes,
Puisqu'elle est jointe à l'espoir du plaisir.

Eh! que me font ta gloire et ta patrie?

Je ne vois plus que tes jours en danger,
Que tes sermens, que ma flamme trahie,
Et qu'un ingrat dont je dois me venger.
C'est trop souffrir ma honte et tes injures;
Et si les dieux punissent les parjures,
Témoins des maux que tu me fais souffrir,
Puissent-ils..... Non, je ne puis te haïr;
Non, je ne puis me condamner à vivre :
Je puis mourir. Permets-moi de te suivre;
Je combattrai pour tes jours précieux;
Tu combattras, avec moi, sous mes yeux.
Les feux brûlans dont je suis pénétrée
Seconderont l'effort de ta valeur,
Et sur tes pas ton amante éplorée
Partagera ta gloire ou ton malheur.

Un tel dessein alarme la tendresse
De Salisson. Mais déjà le temps presse,
Le jour paraît. Comment dissuader
L'amour en pleurs? Il faut enfin céder.

En implorant le dieu qui les anime,
Les deux amans se mettent en chemin;
Dans les dangers se tiennent par la main;
Risquant cent fois de tomber dans l'abîme,
Jurent cent fois de ne se point quitter.
Et cependant à force de trotter
Ils ont atteint, par une noble audace,
Le ciel du lit, et puis la bonne grâce,
Puis l'oreiller, puis le front de Philis.
Dans le sommeil ses sens ensevelis
Goûtaient la paix qui règne dans son âme;
Et dans la chambre une lampe de nuit
Éclaircissait à peine par sa flamme
L'ombre épaissie aux environs du lit.

Le couple heureux, dans ces lieux introduit,
Est agité d'un trouble qu'il ignore,
Croit respirer la fraîcheur de l'aurore,
Et l'air brûlant qu'on respire à Paphos.
Puis Salisson laisse tomber ces mots
En soupirant : Pendant qu'elle sommeille
Emparons-nous de l'une et l'autre oreille.
Prenez la droite, et je vais de ce pas
Saisir la gauche. A ces mots, Sauterelle,
Par un sentier qu'elle ne connaît pas,
Descend vers l'œil, et, par malheur pour elle,
Va s'égarer dans des taillis touffus,
Dans la paupière..... Elle hésite et chancèle.
Elle s'épuise en efforts superflus,
Et simple, hélas! comme une villageoise,
Elle se croit dans la forêt d'Amboise.

En vain ses cris appellent son amant :
Il approchait déjà de l'édifice
Qu'il a choisi pour son département.
Il en admire avec étonnement
Les beaux contours, l'élégant artifice.
Il y pénètre, et plein d'un saint respect,
Il le parcourt, il va de salle en salle,
Avec plaisir se perd dans ce dédale.

Mais le plaisir rend toujours indiscret.
Sur la peau fine il croit pouvoir sans crainte
De ses baisers laisser la douce empreinte.
Il se trahit ; son aiguillon tranchant
Croit l'effleurer, et la mord jusqu'au sang.
Philis s'éveille, et du brûlant caustique
Sent redoubler la vive impression.
Sa voix appelle avec émotion
Tintin, Mimi, Mariane, Angélique.
Aux cris perçans la sonnette répond.
On vient, on court en chemise, en jupon.
Flambeaux en main, ces ombres fortunées,
Près de Philis par l'amour entraînées,
Jettent sur elle un avide regard,
Poussent au loin draps, rideaux, couverture,
Cherchent partout, mais cherchent au hasard.
Un beau désordre est un effet de l'art ;
Il est plus beau s'il vient de la nature.

A la faveur du nouveau jour qui luit,
Dans la forêt la puce prisonnière
Veut s'échapper, et Mimi la poursuit
Les doigts levés : cette jeune guerrière,
Le jour, la nuit, plus de cent et cent fois
S'est signalée en de pareils exploits.
Au premier choc elle prend Sauterelle,
Et sur-le-champ la brûle à la chandelle.
Triste témoin de ce spectacle affreux,
Le héros saute hors de la citadelle,
Bondit, voltige, escarmouche, étincelle,
Saute à travers et les bras et les feux,
Mord en courant la belle Mariane,
Pince Angélique, égratigne Tintin ;
Mimi l'attaque, et déjà sur son sein
Elle a reçu la piqûre profane.
Cinquante doigts levés contre ses jours
N'arrêtent point de ses fureurs le cours.
Et tous ces doigts qui s'avancent, reculent,
Qui tour à tour se pincent ou se brûlent,
De Salisson animent le transport.
Mais à la fin, par un dernier effort,
Philis riant à gorge déployée,
D'un tour de main le prend à la volée,
Et sans pitié le condamne à la mort.

Notre héros, prêt à subir son sort,
La regardait, plus touché de ses charmes
Que des tourmens qu'il va bientôt souffrir,
Et lui disait, en répandant des larmes :
Eh quoi ! c'est vous qui me faites mourir !

ÉNIGME.

Je suis un mot sans origine,
Sans dérivés et sans racine.
Je ne suis ni verbe ni nom,
Point un adverbe, et pas même un pronom.
Je brille par mon énergie.
De toutes voyelles privé,
Banni du style relevé,
On m'admet dans la comédie,
Et jamais dans la tragédie.
Mon ton est brusque, il interdit ;
Dès que j'ordonne, on m'obéit.

Le mot est *si*

CORRESPONDANCE.

A M. LE COMTE D'ARGENSON.

A Rome, ce..... 1756.

Je n'ai différé, monsieur, à vous rendre compte que pour avoir le temps de terminer quelques négociations assez importantes dont le succès me paraissait encore douteux. Les Italiens ont une si haute idée du cabinet du roi, qu'ils ne rougissent pas d'attribuer une valeur exorbitante à toutes les médailles que je désire. Cette prévention produit de leur part des défiances et des lenteurs auxquelles je suis obligé d'opposer une indifférence simulée et le secours d'une voie étrangère pour traiter avec eux. Ces moyens m'ont assez bien réussi et j'ose me flatter que mes recherches jusqu'à ce jour justifieront le choix que vous avez fait de moi pour ce voyage. J'ai acquis environ deux cents médailles dont quelques unes sont uniques, et la plupart extrêmement rares. J'en aurais acquis davantage si je m'étais plus attaché au nombre qu'à la rareté; mais j'ai cru devoir négliger celles que des hasards fréquens procureront en France, et pour lesquelles il aurait fallu sacrifier des médailles destinées à des échanges plus avantageux. Sans entrer dans l'examen de toutes ces acquisitions en particulier, je me bornerai à celles qui exigeront moins de réflexions et de détails.

Vous savez, monsieur, qu'avec le médaillon de l'empereur Honorius, que vous me fîtes l'honneur de me remettre l'année dernière, le nombre des médaillons d'or conservés au cabinet du roi est monté à vingt-six. L'Italie entière n'en fournirait pas une si grande quantité. J'en ai vu quatre dans le cabinet de Florence, quatre autres dans celui du Vatican, trois dans celui de la reine Christine, qui a passé dans la maison Odescalchi, et quelques autres en différens endroits. J'en ai acquis trois, aussi précieux par leur rareté que par leur conservation. Le premier est de l'empereur Gallien, qui monta sur le trône l'an 253 de l'ère vulgaire. On y voit d'un côté le buste et le nom de ce prince, et au revers un soldat de la troisième cohorte de la garde prétorienne entre quatre enseignes militaires avec cette légende :

COHORS TERTIA PRAETORIA.

C'est un monument destiné à consacrer la fidélité de cette cohorte. Nous avions au cabinet du roi un médaillon d'or de Gallien, différent de celui-ci. J'en ai vu un troisième au Va-

tican, qui n'a rien de particulier au revers, et un quatrième au palais Barberin qu'on estime beaucoup, mais dont je ne voudrais pas garantir l'authenticité.

Les deux autres médaillons que j'ai acquis et dont j'ai l'honneur de vous envoyer le dessin, représentent les empereurs Constantin le jeune et Constantius, son frère, tous deux fils du grand Constantin. Dans le partage de l'Empire que ce prince fit entre ses enfans, Constantin eut les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il n'y régna que trois ans, ayant été tué dans une embuscade auprès d'Aquilée par un des généraux de Constance, son frère; c'est plusieurs années avant cette époque que le médaillon a été frappé. La légende qu'on y voit autour de la tête, CONSTANTINVS IVNior NOBilis CAESAR, signifie que ce prince n'avait encore que le titre de César, qu'on donnait au fils des empereurs; de même que le titre de prince de la jeunesse qu'on voit au revers, et qui désignait auparavant le prince ou le chef de l'ordre des chevaliers. Le médaillon représente Constantin debout en habit militaire, tenant dans sa main droite l'enseigne de la cavalerie appelé *labarum*, et de la gauche une espèce de lance : le mot abrégé CONS. qui est à l'exergue, marque que ce médaillon a été frappé à Constantinople. Je n'ai pas besoin pour relever le mérite de ce monument d'observer qu'il a été fait pour un prince qui a régné dans les Gaules, mais j'observerai plus particulièrement qu'on n'avait publié jusqu'à présent aucun médaillon d'or de ce prince, et qu'on n'en trouvait pas même dans le cabinet du roi, quoiqu'on y en conservât de semblables de toute la famille du grand Constantin.

Le troisième médaillon a été frappé pour Constantius, troisième fils de Constantin, la légende FLavius IVLius CONSTANTIVS PERPetuus AVGustus, montre que Constantius régnait alors en qualité d'Auguste. Après la mort de son père, il eut l'Orient en partage, et il y joignit, après celle de ses frères, l'Occident. C'est, suivant les apparences, ce que l'on a voulu exprimer par les deux figures de femmes qui sont au revers, et qui représentent les villes de Rome et de Constantinople; la première sous les traits qui la caractérisent communément, c'est-à-dire avec un casque et une lance; la seconde avec des tours sur la tête pour marque de ses fortifications et de sa situation sur la mer. Les avantages remportés par Constantius contre les Perses et les Germains, sont désignés par les victoires que tiennent les deux figures, et l'éclat qui en rejaillissait sur tout l'Empire romain, par cette inscription : GLORIA ROMANORVM. Les lettres de l'exergue signifient que ce médaillon

a été frappé dans la ville d'Antioche en Syrie. *Signata Moneta* ANTiochiæ.

Les bornes que je dois me prescrire m'empêchent de vous parler, monsieur, de quelques autres médailles aussi précieuses que celle-ci. J'en réserve la description pour une autre lettre, et j'aurai l'honneur de vous remettre la notice de toutes mes acquisitions à mon retour à Paris (1).

Je suis, etc.

A M. LE COMTE DE SALUCES (2), 1762.

Monsieur, j'avais résolu de garder le silence sur la question qui partage MM. Needham et Bartoli. Tout m'engageait à prendre ce parti; mon estime pour eux, mes occupations, mon éloignement pour les disputes littéraires, et l'impossibilité d'éclaircir, quant à présent, une partie des faits sur lesquels il faut prononcer. Mais je n'ai pu résister à la confiance dont vous m'honorez; je me fais un devoir d'obéir à vos ordres, et je vais vous exposer avec simplicité ce que j'ai cru entrevoir dans le cours de cette affaire intéressante.

Pour apprécier, comme il faut, les travaux de M. Needham, il faut remonter à leur principe, et se rappeler qu'en 1758 M. de Guignes, de l'Académie des belles-lettres, découvrit le premier, dans la langue écrite des Chinois, les débris des langues égyptiennes et phéniciennes, et dans les anciens hiéroglyphes de ce peuple, ceux qui étaient en usage parmi les Egyptiens. Il développa ces deux objets dans un mémoire qu'il lut à l'Académie, et dont il fit imprimer un extrait, que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous y verrez, monsieur, à la page 72, plusieurs symboles égyptiens mis en parallèle avec des hiéroglyphes chinois; et vous y lirez, à la page 78, ces mots importans : « Il s'agit » encore de dépouiller tous les caractères hiéroglyphiques et sym» boliques chinois, de les ranger par classes, de les rapprocher » des hiéroglyphes et des symboles gravés sur les obélisques et » sur les autres monumens d'Egypte. » M. de Guignes avait rassemblé dans son grand mémoire plusieurs exemples de cette

(1) On doit se rappeler, en lisant cette lettre, que Barthelemy écrivait à un ministre, autrement il s'y serait épargné des détails connus de tous les antiquaires. Il avait rendu un compte fort exact de ce qu'il avait observé dans son voyage, au comte d'Argenson, qui lui demanda, après sa retraite, une copie de cette correspondance, dont on n'a retrouvé qu'un petit nombre de fragmens.

(2) Il avait écrit, le 15 décembre 1762, à Barthelemy, pour le consulter sur le livre de M. Needham, qui a pour titre : *Interpretatio inscriptionis ægyptiacæ, exaratæ simulacro quod deam Isidem repræsentat.* In-8°. 1761.

conformité ; il en avait dans ses portefeuilles un plus grand nombre encore, et il en découvrait tous les jours de nouveaux : c'est un fait certain.

Dans ces circonstances, M. Needham, instruit du système de M. de Guignes, résolut de faire examiner si les caractères du buste de Turin ne seraient pas dans le dictionnaire chinois, et publia sa dissertation. M. Bartoli jeta des soupçons sur l'antiquité du buste ; et M. de Guignes nia le fait découvert au Vatican, quoique attesté par des personnes très-éclairées et très-respectables.

Une supposition très-admissible suffirait pour affaiblir les doutes de M. Bartoli. Vous savez, monsieur, que dans le premier et le second siècle les prêtres de Sérapis étaient établis en Sardaigne et en d'autres endroits d'Italie. Imaginons qu'ils y ont fait construire ce buste ; alors la pierre sera tirée d'une carrière d'Italie, et la coiffure différera de celle qu'on voit sur les autres statues égyptiennes, parce que le monument sera d'un temps postérieur. M. Bartoli nous a donné une copie plus exacte des caractères. Elle diffère en quelque chose de celle de M. Needham, mais la différence est si légère qu'elle ne me paraîtrait pas devoir détruire l'explication du chinois du Vatican ; ce qui la ruinerait de fond en comble, c'est le refus de M. de Guignes à reconnaître que les caractères du buste de Turin sont dans le dictionnaire chinois conservé au Vatican.

Ici, monsieur, je me perds dans mes incertitudes. D'un côté une foule de témoignages assurent avoir vu dans un livre un certain nombre de caractères trait pour trait. D'un autre côté, un homme dont le savoir et la droiture me sont connus, qui lui-même est intéressé à reconnaître la vérité du fait, le rejette sans détour. Il a sous les yeux le même dictionnaire que l'on conserve au Vatican ; il connaît mieux que personne la forme des hiéroglyphes chinois ; il est occupé depuis quatre ans à les analyser, à séparer tous leurs traits pour les réduire à leurs premiers élémens : je puis vous assurer qu'il n'a ni jalousie, ni attachement à son avis, et qu'on ne peut être plus sage et plus réservé qu'il l'est dans ses jugemens. Il persite et ne veut pas se rendre aux attestations produites par M. Needham.

Ce dernier vint à Paris, il y a cinq à six mois. Je fus ravi de le connaître, et sur ce que je démêlai de son caractère, je crus qu'il serait facile de le lier avec M. de Guignes, et d'éclaircir entre nous l'étrange problème que j'ai l'honneur de vous exposer. Nous nous assemblâmes chez M. de Guignes. Nous avions le dictionnaire chinois sous nos yeux. M. Needhan y trouva sans peine deux ou trois des caractères qui sont sur votre buste, et que M. de Guignes

avait reconnus dès le commencement pour des caractères égyptiens et chinois ; mais il était question du reste de l'inscription. Comme M. Needham n'avait pas beaucoup de temps à donner à cet objet, et que l'exemplaire du dictionnaire que nous avons est distribué dans les volumes d'une manière toute différente de celui du Vatican, M. Needham renvoya cette recherche à un temps plus convenable, et je restai dans mes doutes. M. Needham est revenu à Paris pour quelques jours. Il va retourner à Caen. Il voudrait emporter avec lui le dictionnaire ; je travaille pour lui en obtenir la permission. En attendant le fruit de ses recherches, j'avoue qu'il me semblerait extraordinaire de voir réunis sur un seul buste vingt-quatre ou vingt-cinq caractères égyptiens, lesquels ne paraîtraient sur aucun autre monument égyptien. J'ai vu une quantité prodigieuse de ces monumens ; j'ai beaucoup réfléchi sur les hiéroglyphes et l'écriture des Egyptiens, je n'ai jamais rencontré ceux-ci, et je ne leur trouve de conformité qu'avec ceux des Gnostiques. M. Needham m'a répondu que ces derniers les auraient reçus des Egyptiens. Mais je pourrais répliquer que ces Egyptiens étaient bien modernes, en comparaison de ceux qui eurent des communications avec les Chinois. Vous voyez, monsieur, combien de discussions naissent à la suite l'une de l'autre, et combien il est essentiel de constater auparavant si les caractères de votre buste sont ou ne sont pas dans le dictionnaire chinois.

Un autre objet plus important avait occupé M. Needham. C'est le dépouillement de tous les hiéroglyphes des Egyptiens, et leurs comparaisons avec ceux des Chinois. J'ai déjà eu l'honneur de vous observer, monsieur, que M. de Guignes avait le premier indiqué et suivi cette route. J'ajoute que M. Needham, ignorant le chinois, n'y marche que d'un pas incertain ; nous nous en aperçûmes d'abord dans notre conférence. Dès qu'il eut produit ses collections, M. de Guignes lui fit observer que la plupart des rapports qu'il croyait avoir découvert, étaient l'effet du hasard, parce qu'il n'avait pas bien choisi les pièces de comparaison.

Les Chinois ont deux sortes de caractères, les anciens et les modernes, qui viennent à la vérité des premiers, mais qui ont éprouvé de grandes altérations. Les uns et les autres se trouvent confondus dans les dictionnaires des Chinois, et il faut savoir la langue pour les distinguer. Les caractères modernes sont à peu près du temps de Jésus-Christ, et comme la communication des deux peuples est fort antérieure à cette époque, c'est manquer le but que de rapprocher les hiéroglyphes égyptiens des caractères modernes des Chinois, et voilà le procédé ordinaire de

M. Needham. Le hasard l'a fait quelquefois tomber sur un caractère ancien, et souvent déjà recueilli par M. de Guignes; mais le plus souvent il se sert des caractères nouveaux, et de là ne peuvent résulter que des parallèles malheureux et des conséquences erronées. Les carrés, les cercles, les triangles, les lignes droites, toutes les figures simples pourront se rencontrer également sur les obélisques et parmi les caractères modernes des Chinois, sans qu'on en puisse rien conclure, parce que ces figures se présentent partout. M. Needham se retranche sur les hiéroglyphes composés, et il prétend qu'ils doivent servir de pièces de comparaison toutes les fois qu'on les voit dans les monumens des Égyptiens et des Chinois. Cela peut arriver, sans doute; mais il peut se faire aussi qu'un hiéroglyphe chinois, à force de s'altérer et de se corrompre, parvienne à ressembler à un hiéroglyphe égyptien.

Ainsi, monsieur, le principe que vous avancez dans votre lettre, et dont M. Needham s'autorise assez souvent, qu'il ne s'agit pas de la puissance des caractères, mais de leur forme; qu'il n'est pas question de savoir le chinois, mais qu'il suffit d'avoir des yeux : ce principe, dis-je, serait vrai si M. Needham ne consultait qu'un dictionnaire d'anciens caractères. Dans ce cas, tous ses rapprochemens seraient autant de données qui prouveraient la communication des Chinois et des Egyptiens. Aujourd'hui, s'il fait cent combinaisons, il est à craindre qu'il y en aura quatre-vingt-dix de fausses : les dix autres seront justes, mais elles auront déjà été faites par M. de Guignes, qui depuis long-temps travaille à dépouiller les monumens égyptiens.

Si j'avais eu l'honneur de connaître M. Needham avant qu'il s'appliquât à ce genre de travail, j'aurais fait tout mon possible pour l'en détourner, persuadé que la gloire qui doit lui en revenir ne sera jamais proportionnée à ses peines; il est trop avancé maintenant pour reculer; et quand ses efforts n'aboutiraient qu'à nous donner une collection complète des hiéroglyphes répandus sur les monumens égyptiens, ce serait toujours un préliminaire pour les grandes découvertes qui restent à faire. Je ne me suis pas expliqué si clairement avec M. Needham. Je l'aurais affligé; mais je ne lui ai pas donné de faux éloges : j'aurais été contre mon caractère et contre le sien. J'ai pour lui la plus grande estime. Je suis enchanté des qualités de son cœur. Je sais qu'il possède de grandes connaissances, et j'admire le zèle dont il est animé; mais j'aurais désiré qu'il n'eût pas employé si souvent dans ses écrits, dans ses lettres et dans ses conversations, le mot sacré de découverte, pour caractériser le genre de travail auquel il s'est appliqué. Bien des gens en ont été

blessés : je l'ai condamné au fond de mon cœur, parce qu'après tout, je ne puis pas me dissimuler que la découverte est toute entière à M. de Guignes, et que M. Needham n'en fait qu'une application que M. de Guignes a faite avec plus de lumières et de succès.

Je résume en peu de mots tout ce que j'ai dit dans cette longue lettre. Les doutes sur le buste de Turin ne me paraissent pas assez fondés. Les caractères dont il est couvert ne se trouvant que sur ce monument, on ne peut les attribuer aux anciens Egyptiens qu'après que M. Needham nous les aura montrés dans le dictionnaire chinois. Son grand travail sur les obélisques et sur les autres caractères hiéroglyphes, ne peut être utile que lorsqu'on aura rapproché ces caractères des anciens caractères chinois. Jusque-là ce n'est qu'une opération propre à faciliter le parallèle, mais insuffisante pour l'établir.

Voilà, monsieur, ce que je pense sur ces différens objets; voilà ce que je ne cherche point à répandre. Je vous supplie de n'en faire aucun usage, parce que je dois plus que personne au monde me défier de mes lumières, et ménager les opinions des autres.

Je suis, etc.

A M. LE COMTE D'OETTING.

A Paris, ce 21 novembre 1763.

Monsieur, je réponds un peu tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 septembre; mais je n'en ai pas été moins flatté. J'ai vu avec bien du plaisir le vif intérêt que vous prenez aux progrès de la littérature orientale, et je me fais un devoir de répondre à tous les articles sur lesquels vous me faites l'honneur de m'interroger.

Les inscriptions phéniciennes qui sont en Chypre, et dont M. Pococke nous a rapporté les copies, étaient certainement destinées à des tombeaux. Elles ne contiennent presque que des noms propres. J'ai tâché d'en éclaircir deux dans une dissertation qui paraîtra bientôt dans le dernier volume de notre Académie. Si les copies que nous en avons étaient plus exactes, il serait très-possible de les expliquer toutes. Il en résulterait peu de lumières pour l'histoire, mais de très-grandes pour connaître la forme et la valeur des lettres phéniciennes et des autres anciens alphabets orientaux. Le même Pococke a publié les inscriptions du mont Sinaï, dont quelques unes paraissent être en arabe, mais dont la plupart sont certainement phéniciennes.

J'attends avec impatience les copies exactes que nous promettent les savans danois envoyés en Arabie. Mais j'ose vous assurer d'avance que ces inscriptions, comme celles de Chypre, ne sont que des épitaphes.

Je croyais vous avoir envoyé la relation abrégée que M. Anquetil avait faite de son voyage, et qu'il avait insérée dans le *Journal des Savans*. Je n'ai plus la première partie, qui n'est qu'historique ; mais je joins ici la seconde partie, qui contient la notice exacte des livres parses qu'il nous a rapportés. Vous y verrez les trois traités qui restent de tous ceux que Zoroastre avait composés, traités que M. Hyde n'a point connus, et qu'il n'était peut-être pas en état d'entendre. Car il y a tout lieu de présumer que M. Hyde s'était étrangement mépris au sujet du persan, et qu'il avait confondu le moderne avec l'ancien. Les mots qu'il cite dans son livre sont en persan moderne, écrits en anciens caractères, de même que le *Sadder*, qu'il a traduit et qui n'est point de Zoroastre; M. Anquetil éclaircira tout cela mieux que moi. Il vient de finir la traduction des trois traités de Zoroastre, il reste à y joindre des notes et quelques dissertations sur l'ancienneté, l'authenticité et la langue de ces ouvrages : après quoi le public sera en état de juger.

M. de Guignes est toujours occupé à son grand *Traité sur la communication des Egyptiens avec les Chinois*. Il met sa découverte à l'abri de toute critique, et après les preuves sans nombre qu'il donnera de cette communication, les doutes ne pourront plus rouler que sur celle de ces deux nations qui a policé l'autre. Vous vous déterminez, monsieur le comte, en faveur des Chinois, et vous appuyez votre opinion d'une foule de réflexions judicieuses et savantes. Cependant je vous prie de faire attention que, suivant le nouveau système, chaque caractère chinois est un groupe de lettres phéniciennes et égyptiennes, et présente par conséquent un mot égyptien ou phénicien. Ce sont donc les langues égyptienne et phénicienne qui ont passé à la Chine ; dira-t-on que ces langues viennent aussi des Chinois ; mais 1°. la langue parlée des Chinois est totalement différente. 2°. Ils n'ont jamais su que leurs hiéroglyphes renfermassent les débris de la langue égyptienne. Ainsi, pour embrasser votre sentiment, il faudrait supposer un temps où les Chinois parlaient égyptien ou phénicien ; il faudrait qu'ils eussent apporté cette langue en Égypte et dans les pays voisins, et qu'après cette communication, ils l'eussent oubliée totalement ; il faudrait même que dans les commencemens ils eussent regardé leurs caractères comme des groupes de lettres, puisque c'est dans cet état qu'ils les auraient transmis aux Égyptiens, et que tout à coup ils en

eussent changé la nature, puisque de temps immémorial, ils ne les regardent que comme des signes représentatifs d'idées.

Je supprime beaucoup d'autres réflexions qui se présentent en foule; je conviens cependant que le peu de goût que les Egyptiens semblent avoir toujours eu pour les voyages de long cours, semble s'opposer à l'idée de leurs établissemens en Chine et dans les Indes orientales. Mais j'entrevois un moyen de conciliation. Les Phéniciens, dans les plus anciens temps, fort liés avec les Egyptiens, avaient, à ce que je pense, les mêmes intérêts, le même culte, et des mœurs fort approchantes. Je crois avoir prouvé, dans un mémoire lu à l'Académie (1), il y a quelques mois, que le génie des langues égyptienne et phénicienne était le même, et qu'elles avaient quantité de mots communs. Pourquoi ne pas dire que ces Phéniciens, établis sur la mer Rouge, dépendans peut-être des Egyptiens, dont ils étaient en quelque sorte les facteurs, ayant fait dans les Indes des établissemens pour leur commerce, ont été de proche en proche à la Chine, et y ont porté les sciences encore grossières et les usages des Egyptiens. Vous sentez aisément, monsieur le comte, combien il serait facile d'étendre et de fonder cette assertion.

Je suis, etc.

A M. DE MALESHERBES.

Décembre 1764.

Je joins ici la médaille.

Cette petite monnaie d'or a été frappée dans les Gaules et sous la première race de nos rois. La tête que l'on voit d'un côté, est, suivant les apparences, de l'un de ces princes; mais le mauvais goût du travail empêche de le reconnaître. De l'autre côté, on lit VENCEMIVS *monetarius;* et dans le milieu, on voit un monogramme qui pourrait être rendu par REX. Rien de si commun que les médailles de ce genre où l'on voit des têtes et des noms de monétaire semblables. Le monogramme seul mérite de l'attention; j'en ai pourtant vu de semblables. La monnaie est donc du nombre de celles qu'on regarde comme communes; cependant, comme je ne crois pas avoir ce nom de magistrat, si vous pouvez me la procurer, je vous serai très-obligé. Mais pour peu que la chose soit difficile, je vous prie de n'y pas penser.

Je suis bien sensible à l'intérêt que vous prenez à ma santé; elle est très-bonne, et celle de mon malade beaucoup meilleure.

(1) Voyez page 8 de ce volume.

A M. VERNET (1), 1767.

J'ai honte, monsieur, de répondre si tard et si mal aux questions que vous me faites l'honneur de me proposer. Il en est qui n'avaient jamais fixé mon attention, et d'autres qui ne m'ont laissé que des doutes. On a beaucoup écrit sur ces matières, et comme on ne les éclaircira peut-être jamais, on ne cessera d'écrire. Il est impossible de faire l'histoire des usages, et d'assigner des époques aux changemens essentiels provenus dans l'écriture, lorsqu'on n'a point de monumens qui nous dirigent de siècle en siècle. Je ne me suis jamais occupé des altérations successives des lettres samaritaines et chaldéennes. Des vues particulières m'ont engagé à rechercher les monumens des langues orientales; et voici à peu près les idées qu'ils m'ont fournies relativement aux questions proposées.

1°. Je crois avec M. Warburton que la première écriture fut en hiéroglyphes. Je crois de plus que la première écriture alphabétique fut très-défectueuse; que les divers peuples de l'Orient, en recevant cet alphabet, le modifièrent ou le perfectionnèrent, et que de là résultèrent insensiblement les divers alphabets connus aujourd'hui sous le nom de samaritains, de chaldéens, de phéniciens, etc. Prenons pour exemple l'*aleph*. Il est figuré sur des monumens phéniciens de ces quatre façons différentes,  : la première forme est la même que celle de l'*aleph* samaritain ; la seconde, qui n'est pas distinguée de la première, paraît sur une bandelette qui entourait une momie, et qui présente à nos yeux l'ancienne écriture courante des Egyptiens; la troisième se retrouve dans l'*aleph* des Palmyréniens et des Chaldéens  ; de la quatrième vient l'*aleph* des Arabes et des Syriens. Il en est de même du *beth* :  samaritain et phénicien ;  autre *beth* phénicien;  palmyrénien; hébreu ou chaldéen ;  phénicien et punique ;  arabe, etc. Je ne cite point ici les langues persanes et indiennes, que je ne connais pas, mais dont les alphabets ne paraissent pas être d'une si haute antiquité.

2°. Les Grecs ayant emprunté leurs lettres des Phéniciens, et leurs lettres étant en effet les mêmes que les phéniciennes, on doit en conclure que quinze ou seize cents ans avant Jésus-Christ, l'alphabet phénicien était formé. Cet alphabet n'est pas essentiellement distingué du samaritain.

(1) Ministre du saint Évangile, à Genève, connu par plusieurs bons ouvrages, qui avait consulté Barthelemy, par une lettre datée du 4 avril 1767.

3°. On trouve souvent sur des monumens phéniciens des caractères qui ne ressemblent point aux samaritains, mais aux chaldéens ou hébreux modernes. Par exemple, sur une médaille phénicienne, le *mem*, au lieu d'être figuré de cette manière 𐤌, comme il l'est dans le phénicien et le samaritain, présente cette forme ם, comme dans l'hébreu moderne. La même lettre, sur les inscriptions du mont Sinaï, paraît faite ainsi ם, ם. Je trouve tous les jours de pareilles singularités sur les monumens, et j'en conclus que nos alphabets ne sont pas exacts; que dans des pays voisins, et souvent dans un même pays, on employait des formes différentes pour les mêmes lettres, et que ces formes ayant été souvent altérées par les copistes et par les graveurs, il est quelquefois très-difficile de décider si telle lettre appartient à tel alphabet ou à tel autre.

4°. Les médailles de Jonathan, grand-prêtre, celles de Jean, celles de Simon, celles même d'Antigonus, roi de Judée, offrent des caractères samaritains. Ces dernières ont été frappées environ quarante ans avant Jésus-Christ : on se servait donc encore alors des lettres samaritaines. Il paraît de plus par deux passages combinés de la *Mischna* et du *Talmud* de Jérusalem, que dans le troisième siècle de Jésus-Christ, et peut-être plus tard, les Juifs avaient des exemplaires de la *Bible* en caractères assyriens ou chaldéens, et d'autres en caractères samaritains. J'ai discuté ce point dans une dissertation sur les médailles d'Antigonus (1).

D'après ces notions, voici la réponse que je fais à vos questions :

1°. Vous demandez si, par le moyen des exemplaires du *Pentateuque* samaritain et des médailles, j'ai formé un alphabet samaritain assez sûr et bien figuré ?

Je n'ai jamais fait ce travail. Les élémens tracés sur les médailles samaritaines ont été insérés dans les alphabets samaritains ou phéniciens. Et à l'égard des exemplaires samaritains de la *Bible*, ils ne sont pas assez anciens pour servir de règle.

2°. Les lettres samaritaines ont-elles plus de rapport que celles que nous nommons hébraïques avec les phéniciennes et puniques ?

Elles en ont infiniment davantage.

3°. Les caractères samaritains sont-ils les mêmes dont se servaient les tribus de Juda et d'Israël avant leur captivité?

Il y a toute apparence ; car les caractères phéniciens ou samaritains paraissent avoir été en usage dans toute la Syrie et dans les pays voisins depuis les temps les plus anciens.

(1) Voyez page 132 de ce volume.

4°. Connaît-on assez les caractères babyloniens ou chaldéens du temps, par exemple, de Cyrus, pour assurer qu'ils fussent les mêmes que nos présens caractères hébreux?

Il nous reste des médailles des rois de Perse; mais les unes sont des dariques, où il n'y a point de lettres. Sur les autres sont des légendes phéniciennes, parce qu'elles ont été frappées en Phénicie. Les auteurs anciens ont cité quelques inscriptions en caractères assyriens; telle était celle que Darius, fils d'Hystaspes, plaça sur une colonne auprès du Bosphore de Thrace. (*Voyez* Hérod., lib. IV, § 87.) Par ces lettres assyriennes faut-il entendre les samaritaines ou chaldéennes? Dans les passages de la *Mischna* et du *Talmud*, cités plus haut, on entend sous ce nom les caractères chaldéens, et cette autorité est d'un assez grand poids, car les Juifs des premiers siècles devaient savoir au moins le nom que l'on donnait en Orient aux différentes lettres en usage. Les caractères chaldéens du temps de Darius devaient sans doute avoir plus d'affinité avec les lettres hébraïques d'aujourd'hui qu'avec les samaritaines. Mais j'ignore jusqu'à quel point allait cette ressemblance.

5°. Si les anciennes lettres chaldéennes sont les mêmes que nos lettres hébraïques, quand est-ce que les Juifs les ont empruntées des Chaldéens?

La tradition des Juifs porte que ce fut au temps de la captivité. Je l'admettrai, pourvu qu'on ne prétende pas que les nouvelles lettres firent tout à coup disparaître les anciennes. De pareils changemens ne peuvent s'opérer que dans l'espace de plusieurs siècles. Je pense qu'alors plusieurs Juifs commencèrent à se servir de lettres chaldéennes, que d'autres leur préférèrent encore les lettres samaritaines, que d'autres se servaient indifféremment de ces deux espèces d'écritures; c'est ce qui me paraît résulter de ma réponse à la question suivante.

6°. De quels caractères se servaient les Juifs du temps de Jésus-Christ, dans leurs livres sacrés, dans leurs thargums, etc.?

Suivant ma quatrième observation, ils employaient encore les samaritains sur leurs monnaies; par les passages de la *Mischna* et du *Talmud* de Jérusalem que j'ai cités, il paraît que dans le temps que le *Talmud* fut composé, vers le troisième siècle, ils avaient des exemplaires de la *Bible* en lettres chaldéennes, et d'autres en lettres samaritaines. Par conséquent les deux espèces d'écriture étaient alors en usage. Mais comme dans ces passages il est dit que les lettres samaritaines ne doivent paraître que dans les exemplaires destinés à un usage particulier, et que les exemplaires destinés à être lus publiquement doivent être écrits en caractères assyriens, on pourrait pré-

sumer qu'on observait à peu près la même règle vers le temps de Jésus-Christ.

Voilà, monsieur, tout ce que je puis vous dire sur des questions que je n'ai pas eu le temps d'approfondir. Je ne sais si vous serez content de mes idées; mais comme ce n'est que pour vous que je les jette sur le papier, j'ai des droits sur votre indulgence. Vous en avez de votre côté de bien étendus sur l'estime et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE CHABANON.

A Paris, ce 26 janvier 1778.

Je connais depuis long-temps, mon cher ami, le passage de Démétrius de Phalère. Je l'avais examiné autrefois, et j'en ai dit un mot dans une note de mon *Mémoire sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque* (p. 9 de ce volume). Comme nous n'avons aucune autre preuve que les anciens Egyptiens eussent admis sept voyelles dans leur alphabet, et qu'il me paraissait absurde qu'une nation eût employé de simples sons pour célébrer ses dieux, j'avais embrassé l'opinion de MM. Gesner et Michaëlis, consignée dans les mémoires de Gœttingue. Ces deux savans ont prétendu que les Grecs, ayant entendu dans quelque temple des Egyptiens le nom de *jehova* (dieu), prononcé peut-être de cette manière *ïeoua* (1), avaient imaginé que les Egyptiens employaient de simples voyelles dans leurs prières. Il est vrai pourtant qu'il n'est pas prouvé que les prêtres égyptiens aient connu le nom de *jevoha*, quoique la chose soit assez probable.

Depuis l'impression de mon mémoire, je suis revenu plus d'une fois à ce passage. J'ai revu ce qu'en avait écrit M. Jablonski (*Panth. ægypt. Proleg.*, pag. 55), et je ne suis pas éloigné de croire que les prêtres égyptiens, ayant désigné chaque planète par une voyelle, se contentaient de faire résonner ces voyelles, lorsqu'ils voulaient invoquer les divinités qui présidaient aux planètes. M. Jablonski rapporte plusieurs passages qui semblent confirmer cette opinion, un, entre autres, de Nicomaque, qui est assez frappant; il est tiré du deuxième livre du *Manuel*, p. 37, édit. de Meibomius. Il y est dit que les Thériniens honorent la divinité par des sons inarticulés. Malheureusement on ne connaît pas ces Thériniens. Meibomius a cru qu'il fallait lire Tyrrhéniens ou anciens Toscans, qui en effet

(1) Ce mot n'est composé en hébreu que de quatre voyelles.

avaient beaucoup emprunté des Egyptiens ; d'autres, au lieu de Θερινοὶ, ont lu Θεουργοὶ. Quoi qu'il en soit, il y a donc eu anciennement des prêtres qui ne prononçaient dans leurs prières que des voyelles, et cela pourrait suffire pour justifier Démétrius de Phalère.

M. Jablonski observe avec raison que les Gnostiques, qui avaient conservé plusieurs rites des Egyptiens, nous ont laissé plusieurs *abraxas*, sur lesquels sont gravées les sept voyelles, quelquefois à côté de figures de divinités qui paraissent égyptiennes. Je trouve en marge de ma dissertation citée ci-dessus, une note manuscrite que j'ai ajoutée je ne sais quand. C'est un passage inconnu à Jablonski, et tiré d'un médecin grec nommé Nicolaüs Myrepsus. L'ouvrage de ce médecin est imprimé parmi les *Medici principes* d'Henri Etienne (*col.* 635). Ce Nicolas rapporte beaucoup de formules de remèdes, et très-souvent il exige qu'en les composant on les accompagne de prières. Or, en parlant d'une certaine drogue (sect. XXI, cap. 1), il veut, pour qu'elle opère son effet, qu'on ait soin, en la faisant, de prononcer les sept voyelles α, ε, η, ι, ο, υ, ω. Voilà les sept voyelles employées comme prières ; suivant toutes les apparences, cette idée venait des Egyptiens, le plus superstitieux des peuples.

D'après cela, je pense que vous pouvez sans risque prendre le passage de Démétrius de Phalère au pied de la lettre. Il ne s'agit plus à présent que de l'expliquer.

Je ne pense pas qu'on puisse l'interpréter d'une autre manière que vous, excepté que je ne dirais pas que c'est l'euphonie qui a fait préférer ces lettres. En effet, pourquoi les employait-on ? c'est que chacune des voyelles était consacrée à une des planètes. L'E, par exemple, était consacrée à la lune. (*Voyez Arist. Quint., lib. III, pag.* 147 *et* 149.) Le même dit que la même voyelle désignait la proslambanomène ; mais elle n'a pu la désigner que dans la suite ; car cette corde n'a été introduite qu'assez tard dans le système musical. Aussi, suivant Nicomaque (*pag.* 33 *et* 34), quelques uns attribuaient-ils l'hypate (le *si*) à la lune ; la mèse (*mi*) au soleil, etc. Vous savez que, suivant les Egyptiens et les Pythagoriciens, chaque planète rendait un son, et que toutes ensemble formaient un eptacorde. Que faisait donc un prêtre égyptien en chantant E ? il rendait le même son que la lune, et son intention était certainement de lui rendre hommage. Pour l'implorer, on croyait qu'il suffisait de l'invoquer. C'est comme si on avait chanté, ô Saturne, ô Jupiter, ô Mars, ô Soleil, ô Vénus, ô Mercure, ô Lune. Je ne crois pas avec vous que la répétition des voyelles leur ôtait toute signification. L'hommage ou le vœu se réitérait mentalement autant

de fois qu'on prononçait la voyelle caractéristique de chaque planète.

Mais que ferons-nous des mots ὑπ' εὐφωνίας? Démétrius veut prouver que le concours des voyelles a quelquefois de la grâce. Il cite la prière des Egyptiens qui dans leurs temples prononçaient les sept voyelles de suite ἑφηξῆς. Il faut donc traduire les derniers mots : *Le son de ces voyelles se fait entendre d'une manière agréable, à cause de leur euphonie.* Et je traduirais ainsi tout le passage : « En Egypte, les prêtres célèbrent les dieux en chan- » tant tout de suite les sept voyelles, le son de ces lettres, ré- » pondant alternativement à celui de la flûte et de la cithare, » produit un effet agréable à cause de leur euphonie. »

Je viens de trouver dans les notes de Thomas Gale, sur Démétrius de Phalère, les rapports des voyelles à chaque planète. Il les cite d'après Porphyre : A Vénus, I le Soleil, O Mars, Ω Jupiter, Υ Saturne. Porphyre n'en cite que cinq. Nous avons vu plus haut l'E affecté à la lune, donc l'H l'était à Mercure.

Voilà bien du bavardage, mon cher ami. J'ai cependant abrégé tant que j'ai pu. Je vous remercie de m'avoir procuré l'occasion de fixer un peu plus mes idées sur ce passage. Quand vous n'aurez plus rien à faire de ma lettre, je vous prie de me la renvoyer. Adieu, je vous embrasse tendrement.

P. S. Vous m'appelez votre maître. Je le suis à peu près comme le P. du Vigier de l'Oratoire, qui avait beaucoup d'érudition. Le P. de La Borde, qui avait infiniment d'esprit et de talent, était son ami. Quand il voulait travailler sur quelque sujet, il allait trouver le premier, et lui disait : *Vigier, crache-moi de l'érudition.* Et quand il s'en était bien muni, il faisait des ouvrages de génie.

AU MÊME.

Ce 27 janvier 1778.

Vous voyez bien que je ne puis pas finir de causer avec vous. A mon réveil, j'ai pensé de nouveau à Démétrius. Il m'est survenu une nouvelle explication des dernières lignes, qui vaut peut-être mieux que l'autre. Traduisons ἀντὶ αὐλῶ καὶ ἀντὶ κιθάρας, tout naturellement par *au lieu de flûte et de cithare;* nous aurons : « Au lieu de flûte et de cithare, on fait entendre le son » de ces lettres à cause de leur euphonie. » C'est-à-dire, au lieu de faire antiphoner ou alterner les voix et les instrumens, en Egypte les prêtres faisaient antiphoner les sept voyelles avec les prières qu'ils adressaient aux divinités des planètes. On com-

mençait donc par prononcer distinctement les sept voyelles. C'était l'invocation, comme je l'ai déjà dit : ô Lune, ô Vénus, ô Mercure, ô Soleil, etc. Après venait une prière qu'on chantait. On reprenait les sept voyelles comme un refrain ; on continuait ensuite la prière, etc.

Deux raisons avaient engagé à substituer les sept voyelles au son des instrumens. La première, que parmi les Egyptiens les noms des divinités étaient ineffables. La seconde, suivant Démétrius, parce que les sons de ces voyelles produisaient une euphonie très-agréable.

Vous voyez que cette seconde raison rentre dans vos idées, et convertit la musique vocale en instrumentale. Cette seconde explication me plaît assez. Qu'en pensez-vous (1)?

Je suis, etc.

A M. SCHIAVO DE PALERME.

J'ai reçu, monsieur, les éclaircissemens que vous avez bien voulu me donner. Agréez mes remercîmens tant pour cet objet que pour ceux de vos ouvrages que M. le comte de Caylus m'a remis de votre part. J'en ai déjà lu une partie avec bien du plaisir, et je vais incessamment m'occuper de votre recueil d'inscriptions. Pour le lire avec profit, j'ai besoin d'un loisir que je n'ai pu trouver depuis un mois qu'il m'est parvenu ; et ce loisir m'est d'autant plus nécessaire que vous exigez que j'aie l'honneur de vous en dire mon avis. En parcourant d'abord les planches, je suis tombé sur le chapitre 115, où vous avez représenté un vase chargé d'une inscription phénicienne ou punique, déjà publiée par le P. Lupi. Comme on imprimait alors le mémoire que je lus à l'Académie il y a quelques années, sur divers monumens phéniciens, j'y ai joint dans une note l'explication, telle que je l'ai conçue, de l'inscription du vase.

Vous recevrez cette dissertation dont j'ai fait tirer quelques exemplaires à part, et qui paraîtra incessamment dans les mémoires de l'Académie. C'est la même dont j'avais donné un extrait dans l'ouvrage que M. de Guignes avait publié sur l'origine des Chinois.

Vous recevrez encore deux lettres sur des médailles phéniciennes, que j'ai adressées en différens temps à MM. du *Journal des Savans*. Je vous envoie un double exemplaire de chacun, en vous priant d'en présenter un de ma part à M. Tardia.

(1) Les questions proposées à Barthelemy par M. de Chabanon étaient relatives à un travail de celui-ci sur les problèmes d'Aristote, concernant la musique, et dont une partie est publiée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 46, p. 285, etc.

Je joins enfin à ces trois opuscules un alphabet qu'on a également inséré dans le *Journal des Savans*, et qui se rapporte à l'inscription trouvée à Malte dans un sépulcre, en 1761.

Il me reste un mémoire que j'ai donné à l'Académie, sur une inscription phénicienne gravée au-dessous d'un bas-relief égyptien. Ce monument est à Carpentras dans le comtat d'Avignon. Mon mémoire ne sera imprimé que dans un an, parce qu'il doit être inséré dans ceux de l'Académie.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai fait jusqu'à présent sur la langue phénicienne. Il me reste encore quelques médailles à éclaircir, et l'essentiel serait de savoir où elles se trouvent communément. Car la connaissance des noms que les peuples ont portés, servirait beaucoup à les retrouver sur ces sortes de monumens.

J'avais pensé qu'on pouvait découvrir un grand nombre d'inscriptions phéniciennes en Sicile. Quelques unes de celles que vous avez eu la bonté de m'envoyer ne sont que des fragmens, et on risque trop, dans ce genre de littérature, de travailler sur des monumens si imparfaits. Je regretterai toujours que l'original de l'inscription insérée dans le manuscrit d'Antonio Cordici soit perdu.

Du reste, voici quelques remarques sur le recueil de *vos inscriptions*, en attendant un plus long examen.

Inscriptions de Palerme imprimées en 1762.

Page 129. Mort de Commode en 194. Ce prince n'est-il pas mort le dernier jour de l'an 192?

Page 127. Je ne sais pas pourquoi vous attribuez cette inscription à Commode. Le titre de NOBILISSIMUS CÆSAR n'a pas paru jusqu'à présent sur les monumens des princes antérieurs à Géta, quoique Commode ait reçu celui de *nobilissimus princeps* dans une inscription. Dans celle que vous rapportez, le mot *Cæsaris* étant au génitif devrait se rapporter au père de Commode, et je doute fort qu'on ait jamais appelé Marc-Aurèle *nobilissimus Cæsar*.

Que signifie d'ailleurs DIVI ANTONINI DI... Si Diadumémenien avait laissé des enfans qui eussent eu des prétentions à l'Empire, on lirait très-naturellement *nobilissimi Cæsaris divi Antonini Diadumeniani;* car Diadumémenien avait pris et le nom d'Antonin et le titre de *nobilissimus Cæsar* sur ses médailles. Mais cette conjecture ne peut pas avoir lieu, et l'inscription est trop dégradée pour en hasarder d'autres; il me paraît seulement qu'elle conviendrait mieux à Elagabale. La chose est d'ailleurs très-peu importante.

Page 140. Je ne vois pas où pouvaient être placées les années des règnes de Sévère et de Caracalla ; car après ces mots abrégés : TRIB. POT., qui terminent la troisième ligne, vient un P, qui doit être l'initiale de PONTifex. Vient ensuite IMPERATORIS CÆS. L. SEPTIMI SEVERI, etc. On ne pourrait placer les années de Sévère qu'après ces mots : PARTHICI MAXIMI. Mais il me semble qu'il n'y a pas assez d'espace dans votre copie; et je croirais plutôt qu'il faudrait remplir la lacune par le mot FILIO, en entier ou en abrégé. L'I est-il bien net sur la pierre?

Page 148. Vous avez raison de rejeter la leçon de monseigneur Fontanini au sujet de l'arc de Sévère. On y lit clairement le nom de Géta, ainsi que vous le verrez par la copie figurée de cette inscription que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Page 383. Je suis au désespoir que vous n'ayez pas voulu vous rendre au sentiment de M. Assemanni. Les deux inscriptions dont il s'agit sont certainement l'ouvrage des Arabes, quand ils étaient maîtres de la Sicile. Les caractères en sont coufites, et paraissent sous la même forme, non-seulement sur les médailles arabes, mais encore sur plusieurs inscriptions arabes que j'ai vues à Marseille, à Pouzzole et dans plusieurs copies qu'on m'a envoyées des lieux où les Sarrasins ont demeuré. Cette expression même *non est alius deus præter unum deum*, est consacrée particulièrement sur les médailles et dans presque toutes les inscriptions arabes.

Je suis, etc.

A UN ARTISTE.

Vous me demandez, monsieur, si l'usage de placer l'épée à droite ou à gauche a été le même chez toutes les nations et dans tous les temps. Voici sur ce sujet quelques observations relatives aux Grecs et aux Romains, d'après les historiens et les monumens.

Polybe (*lib.* VI, *pag.* 469), qui écrivait vers l'an 150 av. J. C., décrit exactement les armes des romains, et dit que les fantassins portaient l'épée espagnole près de la *cuisse droite*.

Environ deux cent trente ans après, Josèphe, qui s'était distingué dans la guerre des Juifs contre Vespasien, dit (*de Bell. Jud.*, *lib.* III, *c.* 5) que dans les armées romaines, le fantassin portait deux épées, l'une plus longue à gauche, l'autre, qui n'avait qu'un palme de longueur, c'est-à-dire, neuf à dix pouces, à droite. Il ajoute que le cavalier portait une longue épée du côté droit.

Sidonius Apollinaris, mort évêque de Clermont, vers l'an 482

de l'ère vulgaire, qui nous a laissé quelques pièces de poésie, dit dans un endroit (*carm.* II, *v.* 393) que le baudrier tenait l'épée suspendue à gauche.

Applicat a lævâ fulgentem balteus ensem.

Procope, qui vivait du temps de Justinien, environ deux cents ans après Sidonius, observe que les archers de son temps portaient l'épée au côté gauche (*Bell. Per.* I, *cap.* 1).

Quant aux monumens, il est certain que sur la colonne de Trajan, sur celle d'Antonin, sur l'arc de Septime-Sévère et sur d'autres monumens qui nous sont restés des Romains, la plupart des soldats ont l'épée à droite, en même temps que plusieurs la portent à gauche, ainsi que l'empereur et les principaux officiers rangés autour de lui.

Il est certain encore que dans ce fameux disque d'argent trouvé dans le Rhône, au siècle dernier, conservé maintenant au cabinet du roi et connu sous le nom de bouclier de Scipion, on voit deux soldats avec l'épée à gauche.

Il est certain encore que dans des bas-reliefs antiques conservés en Italie, lesquels représentent le sacrifice d'Iphigénie, les héros grecs ont l'épée du côté gauche.

Parmi les médailles grecques et romaines, je ne m'en rappelle aucune où l'épée soit à droite; mais j'en connais beaucoup où elle est à gauche. Je dois même observer que dans le temps où furent élevées les colonnes trajane et antonine, où sont tant de soldats avec leur épée placée du côté droit, on frappait à Rome des monnaies où l'empereur paraissait avec une épée placée à gauche.

D'après d'autres indications, je présume que dans les plus anciens temps les soldats avaient une épée et un poignard; que cette épée fut tantôt longue et tantôt courte; qu'Iphicrate, général athénien, préféra l'épée longue; que les Romains au temps des guerres puniques, la raccourcirent, en empruntant la forme qu'avait cette arme parmi les Espagnols, et la placèrent vers la cuisse droite, où plus anciennement était le poignard; que l'usage de l'épée longue à gauche, et de l'épée courte à droite, subsistait encore du temps de Vespasien; que peu de temps après et du temps des Antonins, on se contenta de l'épée courte, c'est-à-dire, de dix-huit pouces, que les uns plaçaient à droite, les autres à gauche suivant que cela leur était plus commode, mais que les empereurs et les principaux officiers la mettaient à gauche.

Ainsi, loin d'avancer comme un principe que les anciens portaient toujours l'épée du côté droit, je dirai qu'originairement

l'épée devait être à gauche, et que des circonstances particulières la transportèrent à droite, et qu'ainsi un artiste, qui, en traitant un sujet tiré de l'histoire grecque, placera l'épée à gauche, aura beaucoup de monumens pour lui et aucun contre lui; et qu'en traitant un sujet de l'histoire romaine postérieur aux guerres puniques, surtout si c'est une bataille, un assaut, il pourra, suivant que ses figures seront plus ou moins en action, laisser tomber la petite épée sur la cuisse droite, ou sur le côté droit, ou même derrière le dos, parce que, en effet, cette épée suspendue au baudrier, sans que rien ne la retienne, paraît dans toutes ces positions sur les colonnes et sur les arcs de triomphe des empereurs.

Mais je n'en suis pas moins persuadé qu'un artiste qui représenterait un empereur, un général en habit militaire, mais dans une situation tranquille, ne pècherait pas contre le costume en la plaçant à la gauche de ses figures.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE SAINT-VINCENS.

Paris, ce 7 mars 1779.

Je ne connaissais point, monsieur le président, de médaille d'or frappée à Marseille. Mon neveu m'écrivit, au mois de septembre dernier, qu'il avait trouvé chez un curieux, à Amsterdam, où quelques affaires l'avaient conduit, trois médailles extrêmement précieuses qui manquaient au cabinet du roi; l'une de l'empereur Carausius, l'autre d'un Nicomède, roi de Bithynie, et la troisième de Marseille. Il m'assura qu'elles étaient indubitables; et quoique je m'en rapportasse volontiers à ses lumières, j'exigeai, avant que d'en faire l'acquisition par voie d'échange, qu'elles me fussent envoyées. Je les reçus, et elles ne me parurent susceptibles d'aucun soupçon. Je donnai pour celle de Marseille une médaille fort rare en or, de Ptolémée Ier., roi d'Égypte, représentant au revers un quadrige traîné par des éléphans; pour les deux autres, des médailles impériales en or.

Celle de Marseille est très-bien conservée, et pèse un gros vingt-huit grains et demi. C'est peut-être la même que Goltzius avait publiée, et qui, suivant toutes les apparences, était de son temps dans quelque cabinet de Hollande ou de Flandre. Votre erreur, si c'en est une, nous était commune, et ne fait aucun tort à votre excellent morceau sur les médailles de Marseille. On ne peut pas répondre quand on écrit, des médailles que la terre nous restitue peu à peu, ou qui restent ensevelies dans l'obscurité

d'un cabinet. Si j'avais écrit sur celles des rois de Bithynie, j'aurais dit qu'il ne s'en trouve point en or, et cependant en voilà une.

Je suis avec respect, etc.

A FRANÇOIS PEREZ BAYER.

Paris, ce 29 août 1780.

Monsieur, j'ai été ravi de recevoir de vos nouvelles. Je l'ai été de ce que vous m'avez fourni une légère occasion de vous prouver mon zèle. L'avantage que j'ai eu de vous connaître à Rome, l'estime que vos ouvrages m'ont inspirée, et l'intérêt que je prends à vos succès, tout m'engageait à m'acquitter de la commission dont vous m'avez honoré. Mais malgré mon empressement et mes soins, je vois avec peine que l'exécution n'a pas répondu à mes désirs. Vous le verrez par les détails où je vais entrer.

La médaille de Jonathan, gravée au vol. 24 des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, est au cabinet du roi, avec deux autres médailles semblables, mais dont l'inscription n'est pas entière. Je vais vous les décrire toutes trois, en commençant par celle que j'ai publiée.

N°. 1. La plupart des lettres de l'inscription sont très-nettes, mais elles ont été fort usées par le frai, et il leur reste si peu de relief, qu'aucun des ouvriers employés n'a pu les mouler. Vous en jugerez vous-même par l'empreinte en cire d'Espagne que je joins ici.

Je vais tâcher d'y suppléer.

Première ligne. *L'iod* semble figuré de cette manière  . Mais comme la ligne transversale supérieure est fort épaisse, et que, sur les deux autres médailles semblables, cette lettre est ainsi formée  , je crus devoir adopter cette forme dans la gravure; mais le graveur oublia de ponctuer la deuxième ligne transversale : il aurait dû la figurer ainsi . Au reste, on peut adopter la forme , d'autant mieux que cette lettre est répétée absolument de la même manière dans la dernière ligne.

Le reste du nom de Jonathan est très-net, et ne fait aucune difficulté, non plus que le titre de *grand-prêtre* qui suit ce nom, surtout quand on en compare les lettres avec celles qui sont sur les deux autres médailles.

Après le titre de *grand-prêtre*, vient, dans la troisième ligne, un *vau* figuré de cette manière  , un *heth*  et un *beth*  ; ces trois lettres très-distinctes.

Quatrième ligne. La première lettre est formée ainsi 𐤒. Comme sa queue se termine dans une des feuilles de la couronne, on pouvait supposer que la ligne transversale inférieure s'était perdue dans cette feuille, d'autant mieux que, dans Reland et dans le catalogue de Pembrock, cette lettre est ainsi figurée 𐤃. Cependant, pour plus d'exactitude, j'ai fait ponctuer cette ligne transversale dans la copie jointe à ma dissertation.

Des trois dernières lettres, la première me paraît être la même que la première, c'est-à-dire un *iod* 𐤉; celle qui vient après est assez nette, et paraît être un *hé* 𐤄. La dernière 𐤒 se termine par son extrémité inférieure dans la couronne. J'ai cru dans le temps y trouver quelques traces d'une ligne transversale, et je l'ai fait ponctuer dans ma copie. Cependant je croirais plutôt que c'est un *daleth* ou un *resch*.

J'avais cru long-temps qu'il fallait lire יון *javán*, et que ce mot, joint au précédent, répondait à celui de *philellene;* mais la tête de la dernière lettre étant arrondie ne peut être un *nun*, et l'avant-dernière m'a toujours paru plutôt un *he* qu'un *vau*.

Deuxième médaille.

N°. 2. Cette médaille que j'ai échangée, il n'y a pas long-temps, contre une autre semblable et moins bien conservée, je la désigne sous le n°. 2. Je vous en envoie quatre empreintes. Après le mot 𐤊𐤄𐤍, vous y verrez une lettre qui paraît être un *iod* 𐤉, et ensuite un *vau* bien exprimé 𐤅. La dernière lettre est détruite, ce qui pourrait confirmer la leçon חברין, ou bien יוז חבב (*philellene*).

Troisième médaille.

N°. 3. Dans la troisième médaille, les mots qui suivent le titre de *grand-prêtre* n'ont jamais été sur la médaille. Il n'y a que le *vau*, et vous en trouverez ici quatre empreintes.

Voilà, monsieur, tous les éclaircissemens que je puis vous donner. S'ils ne suffisaient pas, ayez la bonté de me dire vos volontés, et je m'y conformerai de mon mieux. J'imagine que la médaille tombée entre vos mains est la même que la deuxième du cabinet du roi.

Je vois avec un sensible plaisir que vous continuez à vous occuper de ce genre de littérature. J'avais fait de très-grandes recherches, tant sur les médailles samaritaines que sur toutes les espèces de monumens phéniciens. Je n'en ferai aucun usage. Outre que ma santé s'est altérée, très-peu de gens de lettres s'intéressent à ces connaissances; et ceux même qui en ont quelques notions, en jugent très-superficiellement. Je ne mets pas beau-

coup de prix à mes productions, bien persuadé qu'avec les mêmes peines et la même constance, un autre aurait été beaucoup plus loin. Mais je vous l'avouerai : quand j'ai vu confondre mes travaux avec ceux de MM. N. et N., qui n'ont cherché qu'à regratter ce que j'avais fait, qui, loin d'expliquer d'une manière probable un seul monument, un seul mot, n'ont pas même fixé la valeur d'une lettre essentielle, j'ai abandonné cette littérature pour me livrer à des recherches plus agréables. Cependant elle m'intéresse toujours. Personne n'a applaudi avec plus de plaisir à ce que vous avez fait, et ne recevra avec plus de reconnaissance les lumières que vous nous donnerez dans la suite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. RAST (1), 1782.

Je vais tâcher, monsieur, de répondre aux questions que vous m'avez fait l'honneur de me proposer.

Première question. Quelles sont les principales villes grecques qui firent frapper des médailles en l'honneur de Julien l'Apostat, après son élévation à l'empire?

Réponse. Du temps de Julien, la langue latine était tellement répandue qu'on n'en employait plus d'autre sur la monnaie. Nous avons de ses médailles avec les noms abrégés d'Antioche, de Constantinople, de Cyzique, et d'autres villes d'origine grecque, comme nous en avons d'autres avec les noms d'Aquilée, de Lyon, de Sirmium, et d'autres villes qui n'étaient pas originairement grecques. Mais sur les unes et sur les autres les noms sont en caractères latins.

Seconde question. Quelles furent les légendes, marques, chiffres, etc., en caractères grecs relatifs à son apostasie?

Réponse. J'ai déjà dit qu'on ne trouvait point de légendes grecques sur la monnaie de ce prince. A l'égard des marques relatives à son apostasie, il suffira d'observer que jusqu'à Constantin, les empereurs ou les monétaires faisaient graver sur la monnaie les figures des divinités du paganisme; que Constantin et ses premiers successeurs abolirent cet usage, et que Julien le rétablit. On représenta souvent sur ses médailles les dieux d'Égypte, tels qu'Osiris, Isis, Sérapis, Anubis, etc.

Troisième question. Quels furent ceux où il prenait le nom et la figure de Sérapis?

Réponse. On trouve sur quelques médailles de ce prince le nom de Sérapis, DEO SERAPIDI, tantôt avec une seule tête,

(1) Sa lettre est du 5 janvier 1782, et la copie de celle de Barthelemy, sans date, comme plusieurs de celles qui ont été trouvées dans ses cartons.

tantôt avec deux têtes, qu'on peut prendre pour celles de Sérapis et d'Isis, ou pour celles de Julien et d'Hélène son épouse.

Je suis, etc.

A M. ADLER.

Le 1^er^. juin 1782.

J'ai vu avec plaisir, monsieur, l'inscription que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer de la part de monseigneur Borgia. Ses lumières ne me laissent aucun doute sur l'authenticité de l'original, et sur l'exactitude de la copie, et c'est pour me conformer à ses ordres que je vais vous dire mon avis en peu de mots.

Je rapporterais volontiers ce monument (1) au sixième ou cinquième siècle avant Jésus-Christ. L'inscription est en dialecte dorique, tel qu'il était en usage dans la grande Grèce, où il a été découvert.

Quelques unes des lettres présentent des formes peu connues; mais leur valeur est déterminée par les anciens monumens ou par le sens de l'inscription. Telles sont les suivantes :

D..... Δ comme dans les plus anciennes médailles de Zancle ou Messine.

I..... Γ.

ϳ..... *iota* comme dans la colonne du sénateur Nani.

Μ..... Μ comme sur plusieurs monumens.

+..... Ξ.

Μ..... Σ comme sur plusieurs médailles de la grande Grèce.

Ψ..... Χ.

Il faut remarquer encore le *digamma* avant le mot ΟΙΚΙΑΝ, et l'*omicron*, faisant quelquefois la fonction de l'*oméga*.

D'après ces notions, je vais tracer l'inscription avec des caractères plus usités.

ΘΕΟΣ . ΤΥΧΑ . ΣΑΩΤΙΣ ΔΙΔ
ΟΤΙ . ΣΙΚΑΙΝΙΑΙ . ΤΑΝ ΟΙ
ΚΙΑΝ . ΚΑΙ ΤΑΛΛΑ ΠΑΝΤ
Α . ΔΑΜΙΩΡΓΟΣ . ΠΑΡΑΓΟΡ
ΑΣ . ΠΡΟΞΕΝΟΙ . ΜΙΝΚΩΝ.
ΑΡΜΟΞΙΔΑΜΟΣ . ΑΓΑΘΑΡ
ΧΟΣ . ΟΝΑΤΑΣ . ΕΠΙΚΩΡ
ΟΣ.

(1) M. Jean-Philippe Siebenkees a publié, en 1789, ce monument avec une explication; M. Knight en a parlé dans son *Essai analytique sur l'alphabet grec*, en 1791.

En voici maintenant une traduction littérale en latin :

Dea fortunæ servatrix
dat Sicæniæ domum
Et reliqua omnia.
(*cum esset*) *Demiurgus Paragoras.*
(*cum essent*) *Proxeni Mincon,*
Harmoxidamus, Agatharcus. Onetas, Epicurus.

Le décret est signé 1°. par Paragoras, qui était *demiurge;* c'est le titre que donnaient à leurs principaux magistrats plusieurs villes d'origine dorienne. (*Voyez Thucyd., lib. V, cap.* 47. *Hesychius, etc., etc. Liv., lib. XXXVIII, cap.* 30.)

2°. Le décret est signé par cinq proxènes, espèces de magistrats chargés de protéger les étrangers qui avaient obtenu le droit d'hospitalité dans une ville.

Leur signature prouve qu'il était question ici d'un pareil droit, et que par le mot οικιαν il faut entendre la maison ou l'hospice public où l'on recevait les étrangers auxquels on accordait l'hospitalité; c'est peut-être dans ce sens que, parmi les acceptions que Suidas donne au mot OIKIAN, on trouve celui d'ὁσπήτιον. Au privilége de l'hospitalité en étaient joints d'autres exprimés par ces mots και ταλλα παντα.

La seule difficulté qui m'arrête est le mot ΣIKAINIAI. J'avais d'abord cru qu'il pouvait désigner la petite nation des Sicanes, qui avait autrefois possédé la Sicile, et qui, du temps de Thucydide, occupait encore quelques unes des côtes occidentales de cette île; mais le nom de ce peuple était ΣIKANOI et non ΣIKAINOI : de plus on aurait dit ΣIKAINOIΣ plutôt que ΣIKAINIAI. Il est donc plus vraisemblable qu'il faut entendre ici d'une femme nommée ΣIKAINIA. On pourrait incidenter sur ce nom ainsi que sur celui de Mincon qui vient après. Mais loin de nous arrêter à des objets si minutieux, concluons que l'inscription contient un décret pour accorder à quelqu'un l'hospitalité publique.

Ce décret est gravé sur une de ces tablettes de cuivre que dans de pareilles occasions on remettait entre les mains de la personne favorisée, pour lui servir de titre. Cet usage est confirmé par plusieurs exemples, et par deux, entre autres, que le P. Paciaudi a rapportés (*in Monum. Pelopon., tom. II, pag.* 143). Cicéron (*in Verr., lib. IV, cap.* 65), en parlant des honneurs que le sénat de Syracuse lui avait décernés, ainsi qu'à son frère, dit : *decernunt statim : primum, ut cum L. fratre hospitium publice fieret; id non modo tum scripserunt verum etiam in ære*

incisum nobis tradiderunt. Autre exemple : le sénat et le peuple de Malte, ayant accordé l'hospitalité publique à un certain Démétrius, ordonnèrent d'inscrire le décret sur deux tablettes de cuivre, et d'en donner une à ce Démétrius : προξενίαν ταύτην ἀναγράψαι εἰς χαλκώματα δύο, καὶ τὸ ἓν δῶναι Δημήτριῳ Διοδότου.

Si vous croyez, monsieur, que ces notes rassemblées à la hâte et au milieu d'une foule d'embarras méritent d'être mises sous les yeux de monseigneur Borgia, je vous serai obligé de les lui envoyer avec l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance. Acceptez en même temps celui, etc.

A M. ***.

Les observations contenues dans votre lettre, monsieur, confirment la haute idée que j'avais de vos lumières. Il est singulier en effet qu'on n'eût pas exprimé sur cette lame de cuivre le nom de la ville qui l'avait fait graver. Mais outre que nous ne pouvons aujourd'hui juger des usages de ces temps reculés, ainsi que vous l'avez remarqué vous-même, je vous prie d'observer que ce n'est pas ici un monument pour la postérité ; c'est une simple concession faite à une personne particulière ou à une nation. Les noms des magistrats ne suffisaient-ils pas pour donner à cet acte toute l'autorité dont il avait besoin ? Il me semble qu'il en coûte moins d'adopter cette idée que de prendre le mot ΣΑΩΤΙΣ pour le nom d'une ville dont il ne reste point de traces dans les auteurs anciens.

Ce mot, je vous l'avoue, m'embarrasse. Il ne se trouve point dans les auteurs grecs ; il m'arrêta au moment que je lus l'inscription (1). Je cherchais à le décomposer pour en saisir le sens, lorsqu'un de mes amis, qui arriva par hasard, me proposa de le traduire par Serveldina ou Sospita, en le prenant pour le féminin de ΣΑΩΤΗΡ. L'analogie de la langue s'y trouvait, et je préférai cette conjecture à toutes celles que j'avais imaginées. Je sais qu'en Sicile, les Doriens disaient ΣΩΤΕΙΡΑ au lieu de ΣΑΩΤΙΣ. Mais il est impossible que dans la grande Grèce ils aient employé cette dernière forme. J'ajoute que ΣΑΩΤΙΣ se lie naturellement avec les deux mots précédens, Vous proposez, monsieur, de les isoler, comme dans plusieurs inscriptions qui commencent par ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ. Mais ces deux mots ne sont-ils pas toujours au datif? Je n'ai ici aucun recueil d'inscriptions, et ne puis vérifier le fait. Je ne me rappelle pas non plus si les lames de

(1) J'ai trouvé depuis dans Pausanias, lib. 9, cap. 26, p. 761, une statue de bronze consacrée à Jupiter-Sauveur, sous le titre de ΣΑΩΤΟΥ ΔΙΟΣ.

cuivre rapportées par le P. Paciaudi, et citées dans ma lettre à M. Adler, font mention des descendans de la personne à qui l'on avait accordé un semblable privilége.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Il reste le mot ΣΙΚΑΙΝΙΑΙ, qui n'est pas moins embarrassant que celui de ΣΑΩΤΙΣ. Il peut désigner une femme, ou peut-être la petite nation des Sicaniens. De ces deux acceptions, j'avais préféré la première : vous choisirez volontiers la seconde. Il me semble que dans les priviléges que les villes s'accordaient mutuellement, on n'exprimait pas le nom de la ville ou de la nation, mais celui des habitans. Par exemple, on ne disait pas Byzance accorde à Athènes, mais les Byzantins accordent aux Athéniens, etc.

A M. DE SAINT-VINCENS.

Ce 18 janvier 1783.

Ce n'est pas, monsieur, la première fois, à ce qu'on prétend, qu'on a trouvé des couteaux ou poignards de pierre auprès des cadavres déterrés dans les Gaules (1). On m'en a cité plus d'un exemple à l'Académie, où j'ai lu votre lettre. On m'a dit aussi qu'à Brême, auprès de Soissons, des laboureurs avaient trouvé, à quelques pieds sous terre, une espèce de caveau, sur lequel était étendu un cadavre, entouré de douze têtes placées sur autant de pierres, avec un couteau de pierre auprès de lui. Je ne me rappelle point d'avoir vu, ni dans les cabinets, ni dans les recueils des antiquaires, des instrumens de cette espèce. Mais j'ai vu souvent des haches de pierre assez tranchantes qui avaient servi aux anciens habitans de ce pays. Ils pouvaient donc avoir des poignards, tels que ceux qu'on a découverts dans votre terre.

Je pense, comme vous, que ces armes sont d'un temps où les habitans de cette contrée ne connaissaient pas encore l'u-

(1) Un particulier a trouvé à Mollans, en Dauphiné, deux ou trois cents cadavres rangés les uns à côté des autres. Ils avaient chacun à côté d'eux une espèce de couteau fait de pierre à fusil. L'avidité de ce particulier a fait que sur-le-champ il a tout dérangé et tout brisé, espérant de trouver quelques pièces d'argent. Ses recherches ont été inutiles; et il n'existe plus dans ce moment qu'un tas d'ossemens brisés. Les couteaux ont été aussi mis en pièces. Ils avaient, lorsqu'ils étaient entiers, environ un pied de long. On n'a pu m'envoyer qu'un fragment qui a quatre pouces de longueur sur un de largeur. Il est triangulaire, et le bout en est recourbé. Il est aigu, paraissant avoir été poli à la meule. On serait tenté de croire que ces armes sont du temps où les habitans de cette contrée ne connaissaient pas l'usage du fer. (*Extrait de la lettre de M. de Saint-Vincens.*)

sage du fer. Mais ce temps pourrait n'être que de quelques siècles antérieur à la conquête des Gaules par les Romains, et peut-être même d'un petit nombre d'années. Les peuples grossiers conservent long-temps leurs anciens usages, et par le défaut, soit des historiens, soit des autres monumens, nous ne sommes plus en état de suivre les révolutions que ces usages ont éprouvées.

Nous avons au cabinet du roi des médailles d'Antonin, frappées la cinquième ou la vingt-quatrième année de son règne, représentant au revers un belier avec la tête ou d'Ammon ou de Sérapis. Je n'en fis pas usage dans ma dissertation (1), parce que ce belier n'y est point accompagné d'une planète. Ce qui m'avait frappé dans les médailles de ce prince, c'était de voir, sous l'année huitième, la suite des signes du zodiaque toujours correspondante à certaines planètes caractérisées par leurs attributs et par une étoile. On voyait une intention marquée, et c'est ce que je tâchai de découvrir. Je ne nie point que le belier de votre médaille soit un de ces signes, mais ce n'est peut-être aussi qu'un symbole sur lequel on ne pourrait proposer que des conjectures. Ce qui me déterminerait pour le symbole, c'est qu'on trouve le belier avec la tête d'Ammon sur les médailles de Faustine la jeune et de quelques autres princes postérieurs.

Agréez, etc.

P. S. Eccard a fait graver dans son traité *de Origine Germanorum*, deux couteaux de pierre, semblables à ceux qu'on a découverts en Dauphiné. On les a trouvés dans les tombeaux des anciens Germains : il est certain qu'ils se servaient de ces espèces d'armes avant de connaître l'usage du fer.

AU P. GOURDIN, 1784.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, mon révérend père, exigeait quelques recherches qui en ont suspendu la réponse. M. Galland lut en effet, dans la séance publique de l'Académie des belles-lettres, du 3 mai 1707, une dissertation sur une médaille qui porte le nom de Cléopâtre, et qu'il attribuait à la Bérénice de Titus. Vous êtes étonné de n'en trouver aucune mention dans nos mémoires. Votre surprise cessera quand j'aurai mis sous vos yeux ce qui se passa dans les séances suivantes. Je vois par des notes manuscrites, écrites de la main de M. de Boze, que, dans celle du 6 mai, tous ceux qui s'appliquaient à l'étude des médailles se déclarèrent ouvertement contre l'explication de M. Galland, et la détruisirent par quantité

(1) *Remarques sur les médailles d'Antonin*, page 172 de ce volume.

d'objections, dont voici le résultat tel qu'il est dans les notes citées :

« Enfin, M. Galland ne saurait prouver que Bérénice ait » jamais quitté ce nom, qu'elle ait jamais pris celui de Cléo- » pâtre, qu'on l'ait jamais appelée ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ, ni qu'elle » ait jamais été reconnue pour femme de l'empereur Titus. Il » semble donc qu'on ne puisse pas avancer un fait de cette » conséquence sur le témoignage équivoque d'une médaille dont » la légende ne dit rien de semblable, et dont la lecture même » est contestée. »

M. Galland était présent, et ne se rendit point. Dans la séance du 10, il répondit à ces objections, et termina son mémoire par un trait digne de remarque :

« Pythagore, dit-il, ne demandait à ses disciples que sept » ans de silence pour s'instruire des principes de sa philosophie » avant que d'en écrire ou d'en vouloir juger. Sans que per- » sonne l'eût exigé de moi, j'ai gardé un silence plus rigide et » plus long dans l'étude des médailles. Ce silence a été de trente » années. Pendant tout ce temps-là, je ne me suis pas contenté » d'écouter un grand nombre de maîtres habiles, de lire et » d'examiner leurs ouvrages, j'ai encore manié et déchiffré » plusieurs milliers de médailles grecques et latines, tant en » France que dans la Syrie et dans la Palestine, à Constanti- » nople, à Smyrne, à Alexandrie et dans les îles de l'Archipel. » Le sort d'un antiquaire est bien déplorable au prix de celui » d'un expert dans les arts les plus mécaniques. L'expert, sou- » vent peu expérimenté et choisi par caprice ou par faveur, ne » laisse pas d'être cru en justice, et l'on ne veut pas s'en rap- » porter à un antiquaire qui a de l'acquit dans la connaissance » des médailles, et qui les explique avec autant de franchise » que de bonne foi. »

J'ai copié ce long passage, parce qu'il contient quelques détails sur les travaux et sur les voyages de M. Galland. Il faut convenir que ses plaintes étaient injustes. Il parlait devant des arbitres qu'on ne pouvait conduire par la voie d'autorité : tels étaient M. Vaillant, M. Simon, M. de Boze et M. Baudelot. Suivant les apparences, il persista dans son opinion, qui depuis n'a trouvé aucun partisan, et qui ne pouvait pas en avoir. La médaille dont il s'agit est certainement de Cléopâtre, reine d'Égypte. Les mots du revers ΑΥΤ ΤΟΥ ΚΑΙC. doivent s'expliquer par ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΤΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC : *imperatoris filii Cæsaris*, qui paraissent ne convenir qu'à Auguste. Mais comment le nom de ce prince est-il associé sur une médaille avec celui de Cléopâtre? C'est une difficulté qu'on ne pourrait ré-

soudre que par des conjectures; il faudrait même examiner auparavant la médaille. Elle n'est point dans le cabinet du roi, ni dans aucun de ceux que j'ai vus. Après la mort de M. Foucault, elle passa dans celui des ducs de Parme, qui depuis a été transporté à Naples.

M. Galland s'était laissé séduire par l'espoir d'une découverte, et l'Académie, en gardant le silence sur cette question, prouva les égards u'elle avait pour un confrère estimable. Il en méritait beaucoup. Il était également versé dans la connaissance des monumens antiques et dans celle des langues orientales. Son nom est avantageusement connu dans la littérature; il ne manquait à sa mémoire qu'un historien digne de lui (1), et cet historien est maintenant trouvé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. CAMPAN (2), 1784.

J'ai reçu, monsieur, les deux empreintes de la bague qui appartient à la reine : elles présentent des lettres grecques et des mots la plupart inintelligibles. C'est une espèce de talisman connu des antiquaires sous le nom d'abraxas, nom bizarre qui se trouve gravé sur ces pierres, et dont on a donné différentes interprétations aussi peu fondées les unes que les autres.

Il nous reste un très-grand nombre de ces talismans, les uns chargés de figures, les autres avec de simples inscriptions. On les rapporte aux premiers siècles de l'Église.

Alors parurent plusieurs sectes qui, fortement attachées aux anciennes superstitions des Égyptiens et des Perses, supposèrent l'existence d'une foule de génies qui, les uns bons, les autres mauvais, présidaient aux astres, dont le pouvoir s'exerçant sur toutes les parties de l'univers, influait en particulier sur la naissance, sur la mort et sur les actions des hommes. Pour obtenir leur faveur il suffisait de graver ces lettres sur certains métaux ou sur certaines pierres.

Quelquefois l'inscription est en grec, et conçue à peu près en ces termes : *Conservez un tel.* Pour l'ordinaire elle contient des noms que l'on a pris pour ceux des génies honorés parmi les nations de l'Orient. On y joint souvent des formules de prières

(1) Le père Gourdin, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen, travaillait alors à une histoire littéraire de Picardie, et avait écrit, le 8 juillet 1784, à Barthélemy, pour avoir les renseignemens dont il est question dans la lettre de ce dernier.

(2) Secrétaire du cabinet de la reine, qui avait demandé, de sa part, à Barthelemy son avis, par une lettre du 4 janvier 1784.

exprimées en égyptien ou dans d'autres langues que nous ne connaissons qu'imparfaitement aujourd'hui.

Dans les empreintes que j'ai sous les yeux, je crois distinguer le mot *semès*, qui, dans les anciennes langues de l'Orient, signifiait *soleil*. On pourrait en conclure qu'on avait tracé sur la pierre des vœux adressés à cet astre, ce qui paraît confirmé par la figure du serpent qui mort sa queue. Ce symbole, qui paraît sur plusieurs de ces talismans, désigne tantôt l'éternité qui ne finit point, ou tantôt l'année qui ne finit que pour recommencer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A M. DE SAINT-VINCENS.

Ce 12 septembre 1786.

Je communiquai à l'Académie, monsieur, la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire sur la démolition du monument renfermé dans l'enceinte du vieux palais. Elle prit le plus vif intérêt à cette lecture, et témoigna un grand désir de voir les détails de cette découverte. Je ne les ai reçus qu'après qu'elle est entrée en vacance, et je ne pourrai les lui communiquer qu'après la Saint-Martin (1). Je suis assuré qu'elle sera aussi contente de vos réflexions que je l'ai été.

(1) Dans la démolition que l'on fit à Aix, en 1786, de l'ancien palais de justice, on renversa jusqu'aux fondemens un monument antique qu'il renfermait. Ce monument consistait en une tour de douze toises d'élévation, en y comprenant le carré massif sur lequel elle était bâtie. Ce carré avait vingt-six pieds six pouces de hauteur, sur vingt-sept pieds trois pouces de largeur, en tous sens.

Cette tour était entourée de dix colonnes en demi-relief, qui avaient dix pieds de hauteur. Leurs chapiteaux étaient d'ordre composite. Entre l'architrave et la frise, qui avaient plus de hauteur que les règles ordinaires prescrivent, on avait continué le prolongement des demi-colonnes, ce qui faisait une décoration sans goût. Enfin, cette tour était surmontée par dix autres colonnes de granit, vraisemblablement destinées à soutenir un dôme. Leurs chapiteaux étaient d'ordre composite. Le tonnerre en avait abattu deux, ce qui avait obligé de faire un mur pour lier celles qui restaient et les soutenir. Ces colonnes avaient onze pieds quatre pouces de hauteur et dix-huit pouces de diamètre. Au-dessus de ces colonnes on avait élevé, depuis environ deux siècles, un massif rond d'une toise d'élévation, sur lequel on avait placé une horloge.

On découvrit dans la même tour trois urnes assez grandes, dont une était de porphyre, et toutes remplies d'ossemens ; ce qui démontre que le célèbre Peiresc avait eu raison de croire que le monument était un mausolée. Deux médailles, l'une de Trajan et l'autre d'AElius, trouvées dans ces urnes, sont très-favorables à l'opinion du savant Fauris-Saint-Vincens, qui rapporte la construction de tout l'édifice aux premières années d'Antonin Pie. Dans un excellent mémoire envoyé à l'Académie des belles-lettres, il explique avec le même succès une inscription qui désigne que ce mausolée était celui des trois patrons de la colonie d'Aix, etc.

Je ne suis pas surpris qu'au seul aspect de cette tour, M. de Peiresc eût avancé que ce ne pouvait être qu'un tombeau. Il en avait vu de semblables en Italie; et, sans sortir de notre province, il trouvait à Saint-Remi un exemple frappant de ces espèces de construction. Je crois ce dernier plus ancien que celui d'Aix. Bouche l'a fait graver; il l'a été depuis par les soins de M. Mautour (*Mém. de l'Acad. des belles-lettres*, vol. VII.) L'inscription que j'ai vérifiée sur les lieux, et que j'ai rapportée dans la relation de mon voyage d'Italie (*Mémoires de l'Académie*, tom. XXVIII), semble prouver que ce monument est du premier siècle de l'ère chrétienne. Vous avez raison de rapporter celui d'Aix au second. Je vous prie de les comparer, et d'examiner si ce dernier est en effet, comme vous le dites, le *monument sépulcral le plus magnifique qui eût été élevé en-deçà des Alpes*. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur les quatre faces de la base, celui de Saint-Remi a des bas-reliefs à demi effacés, représentant des batailles. Cette décoration manquait à celui qu'on avait élevé à Aix.

Vous ne nous avez pas donné les dimensions de la boîte d'or. C'est une singularité qui mérite de l'attention.

Je pense, comme vous, que l'inscription dont vous rapportez un fragment, était placée sur ce tombeau. Il est fâcheux que l'autre moitié soit perdue. Il me vient sur cela une idée que je dois vous communiquer. Il me paraît que cette inscription faisait mention de trois personnages différens, tous trois étaient patrons de la colonie, puisque ces mots *Patrono coloniæ* s'y trouvent trois fois. De là les trois urnes que l'on a trouvées dans la tour. On en plaça une à la mort du premier; on plaça successivement les autres, en ajoutant un nouvel ordre au monument. Mais pourquoi cette différence de matières dans les urnes? Elle peut dépendre de quantité de circonstances que nous ignorons et qu'il serait inutile de savoir. Il faut, à ce qu'il me semble, s'en tenir au résultat. Voilà trois patrons d'une ville; leurs noms étaient tracés dans la partie de l'inscription que nous n'avons plus. Il y a toute apparence que cette pierre était placée sur ce tombeau, où l'on a trouvé trois urnes, donc elles contenaient les cendres des trois personnages auxquelles la colonie a élevé ce monument.

Je finis en vous remerciant de la bonté que vous avez eue de m'annoncer cette découverte, et surtout des excellentes réflexions dont vous l'avez accompagnée.

Agréez, etc.

A M. LE COMTE D'ANGEVILLER.

Paris, ce 27 octobre 1787.

Je vous renvoie, monsieur, les deux pierres gravées que vous avez bien voulu me confier. J'y joins la notice que j'ai lue avec attention, et les deux empreintes, dont l'une avait sans doute été échangée quand on a fait le paquet.

L'auteur de la notice prétend que la plus grande de ces pierres représente la tête de Régulus. Il se fonde sur le clou qui est gravé dans le champ, et qui, suivant lui, indique le supplice qu'on fit subir à ce grand homme. L'idée est ingénieuse; mais ce n'est, après tout, qu'une conjecture.

Cette tête, différente de celle que Fulvius Ursinus attribuait à Régulus, d'après une médaille de son cabinet, ressemble si fort à une tête que le baron de Stosch a fait graver dans son ouvrage (*planche V*), qu'on serait porté à croire au premier aspect que l'une n'est que la copie de l'autre. Je ne vous cacherai pas, monsieur, qu'un homme qui connaît très-bien la partie de l'art, et qui se trouva chez moi à l'ouverture du paquet, allait plus loin, et voulait douter de l'antiquité de la pierre que je mettais sous ses yeux. Mais, sans insister sur des soupçons auxquels je préférerais le jugement de l'auteur de la notice, je pense qu'une pierre dont le travail n'est pas excellent, et dont le sujet n'est pas incontestablement fixé, peut être, sans regret, envoyée en Russie.

La petite pierre qui vous appartient est d'un grand caractère et d'une belle exécution. Vous demandez, monsieur le comte, si c'est un Annibal ou un Pyrrhus. Nous n'avons point de pièces de comparaison pour le premier, quoique des antiquaires aient cru le reconnaître sur des médailles phéniciennes. La tête a beaucoup de rapports, soit pour les traits du visage, soit pour les ornemens du casque, avec celle de la statue colossale qui est au Capitole, et qu'on croit être de Pyrrhus.

C'est toujours avec peine et défiance que je hasarde mon opinion sur des choses qu'il est impossible d'éclaircir; je mets dans ce nombre quantité de têtes que nous présentent les monumens de l'antiquité. On veut absolument y reconnaître des dieux, ou des souverains, ou des grands hommes, comme s'il avait été défendu aux particuliers de se faire représenter par des artistes.

Je suis, etc.

A M. DUTENS.

Ce 28 janvier 1789.

Je viens de lire, monsieur, dans le quatre-vingt-deuxième volume du *Monthly Review, or Litterary Journal*, un extrait du *Voyage du jeune Anacharsis*. L'auteur m'y traite avec une bonté qui lui donne des droits à ma reconnaissance, et finit par une réflexion qui exige de ma part un éclaircissement. « Il est » possible, dit-il, que le plan de cet ouvrage ait été conçu d'a- » près celui des lettres athéniennes. »

Ces lettres furent composées dans les années 1739 et 1740 par une société de personnages respectables, qui achevaient leur éducation dans l'université de Cambrige. En 1741, ils en firent imprimer, pour leur usage, douze exemplaires, en quatre volumes *in*-8°. Et en 1782, un plus grand nombre encore, en un volume *in*-4°.

Les lettres sont au nombre de cent quatre-vingts. Un P désigne celles de Philippe Yorck, comte de Hardwick, fils aîné du grand-chancelier de ce nom; un C celles de M. Charles Yorck, son frère, parvenu à l'importante dignité de grand-chancelier, et mort en 1770, trop tôt pour sa famille et sa patrie. Les autres lettres furent écrites par leurs parens ou par leurs amis.

Les deux éditions n'ont jamais paru, et c'est ce qui fait dire au journaliste, qu'*à proprement parler, elles n'ont jamais été publiées*. Mais comme il ajoute qu'ils les avaient communiquées à plusieurs personnes, on peut croire que le secret m'en avait été dévoilé, et ce soupçon prend une nouvelle force, quand on considérait que les deux ouvrages, formés sur le même plan, semblent n'être qu'une suite l'un de l'autre. Tous deux placent dans la Grèce, à des époques assez voisines, un témoin oculaire chargé de recueillir tout ce qui lui paraît digne d'attention. Dans les lettres athéniennes, Cléandes, agent du roi de Perse, résidant à Athènes pendant la guerre du Péloponèse, entretient une correspondance suivie avec les ministres de ce prince et avec différens particuliers. Il leur rend compte des événemens de cette guerre, des mouvemens qu'il se donne pour la perpétuer, et des divisions qui règnent parmi les peuples de la Grèce. Il décrit leurs forces de terre et de mer, leur discipline militaire et leur politique. Gouvernement, lois, mœurs, fêtes, monumens, rien n'échappe au profond observateur. Il converse avec Périclès, Aspasie, Alcibiade, Cléon, Socrate, Thucydide. Il s'occupe de la philosophie des Grecs tantôt avec Smerdis qui réside en Perse et qui, dans ses réponses, lui parle de la philosophie des mages; tantôt

avec Orsames, qui voyage en Égypte, et qui dans les siennes lui parle des lois et des antiquités de ce pays. Ainsi se trouvent rapprochés sous un même point de vue les principaux traits de l'histoire des Grecs, des Perses et des Égyptiens, et ces traits, puisés dans les auteurs anciens, donnent lieu à des parallèles aussi instructifs qu'intéressans. Une parfaite exécution répond à cette belle ordonnance.

Je vous proteste, monsieur, que je n'ai pas eu cet excellent modèle devant les yeux (1).

Je suis, etc.

A M. FABRONI (2), 1791.

Le 25 novembre 1791.

(Par extrait.)

J'AI lu en rougissant, quoiqu'avec un secret plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je suis bien loin de souscrire au jugement que vous daignez porter de mon ouvrage; mais enfin je vous remercie d'une erreur si flatteuse pour moi; je vous remercie des sentimens qu'elle vous inspire, et qui me sont d'autant plus précieux, que les circonstances malheureuses où nous nous trouvons affligent et dessèchent nos âmes. Ayez donc la bonté de m'excuser si mes expressions ne répondent pas à la vive reconnaissance dont je suis pénétré.

A M. DE CHOISEUL-GOUFFIER.

A Paris, ce 24 mars 1792.

J'AI l'honneur de vous envoyer, monsieur l'ambassadeur, deux exemplaires d'une dissertation qui vient de paraître, après de longs travaux et une longue impression. Vous aurez la bonté d'en remettre un à M. Guis et de conserver l'autre, à condition que vous ne le lirez pas; car je ne connais rien de si ennuyeux. Vous serez peut-être offensé de l'audace de l'auteur qui vous l'a dédiée, sans vous en demander la permission. Il prétend qu'il a été forcé de céder à ses sentimens, et que vous êtes assez généreux pour lui pardonner, d'autant mieux qu'il n'a pas blessé votre modestie.

(1) Il paraît que Barthelemy entrait ensuite dans quelques détails sur sa justification. Il renvoie même à la suite de cette lettre; mais elle n'a point été trouvée dans ses papiers.

(2) Ce savant venait de publier un abrégé, en italien, du *Voyage d'Anacharsis*. Pise, 1791, 3 vol. in-12.

Vous possédez, mon cher comte, un des plus beaux monumens des Athéniens, et je suis bien aise d'en avoir donné la première idée. Que je regrette de n'avoir pas vu toutes vos richesses en ce genre, jusqu'à présent enfouies dans un magasin à Marseille. Il doit s'y trouver des choses précieuses, et j'aurais bien volontiers consacré le reste de mes jours à les éclaircir. Vous m'aviez marqué dans une de vos lettres que M. Fauvel avait trouvé à Athènes une inscription dont les caractères lui avaient paru très-anciens et semblables à ceux de l'inscription que je publie. J'en écrivis à M. Guis, à Marseille, qui ne perdit pas un moment pour la chercher. Il eut la bonté de m'envoyer des copies de deux ou trois inscriptions qui étaient visibles et moins essentielles. Toutes les autres sont renfermées dans des caisses, et il ajouta que si vous l'ordonniez, il les ferait ouvrir (1). Je lui marquai bien vite qu'il fallait bien s'en garder, et qu'on risquerait beaucoup à les déplacer, outre les frais immenses qu'il en coûterait. Ce n'est qu'à votre retour, dans un temps plus tranquille, lorsque vous aurez étalé tous ces monumens dans une pièce particulière, que les antiquaires pourront exercer leur courage et leur savoir, et, suivant toutes les apparences, ce temps ne reviendra pas sitôt.

On m'a dit que pendant le séjour de M. Fauvel à Athènes, on avait découvert une inscription sur la façade extérieure d'un monument que Spon et Wheler avaient pris pour le temple de Jupiter Olympien, et dont les ruines se trouvent au nord de la citadelle; Stuart et Le Roi ont parlé de ces ruines, et j'en parle aussi dans la note sur le plan d'Athènes, *chap.* 12 *du Voyage d'Anacharsis*. M. Fauvel vous a-t-il parlé de cette inscription; en aurait-il une copie, et pourriez-vous me l'envoyer? Elle pourrait servir à fixer la destination de ce monument.

Faites-moi le plaisir de me rappeler au souvenir de M. Cousineri, consul à Thessalonique, qui se connaît bien en médailles, et qui pendant son voyage à Paris, m'en céda quelques unes très-belles pour le cabinet du roi. Il m'écrivit à son retour à Thes-

(1) Les objets renfermés dans ces caisses ont été transportés ensuite à Paris. M. de Choiseul en parlait dans une lettre à Barthelemy, en ces termes : « Je » termine une entreprise dont je puis dire que des souverains auraient été » effrayés; tous les métopes, et les plus belles parties de la frise qui règne » autour de la *cella* du temple de Minerve, les plus beaux bas-reliefs de » celui de Thésée, les cariatides, les chapiteaux d'Erechtée, la lanterne de » Démosthène en entier, ont été moulés, sont encaissés et prêts à partir sur » une frégate. Ces chefs-d'œuvre de sculpture se survivront ainsi à eux-mêmes, » et en dépit des Turcs, qui les mutilent plus que jamais; on les verra dans » mon cabinet à Paris. Si le roi voulait, je serais en état de les lui construire » en plâtre dans ses jardins de Saint-Cloud ou de Rambouillet : on ne pour- » rait pas dire que ce fût une copie, ce serait le monument lui-même, etc. »

salonique ; je lui répondis sur-le-champ : je lui ai écrit depuis une ou deux fois, et n'ai plus entendu parler de lui. Il m'avait cependant promis de me faire part de ses découvertes : je suis fâché de son silence, continuant à travailler sur les plus anciennes médailles. Il est dans un pays où elles se trouvent assez fréquemment, et il est bien en état de les discerner. Je compte lui envoyer un exemplaire de ma dissertation, et peut-être même prendrai-je la liberté de l'insérer dans le second paquet que je vous adresserai, dans la crainte que celui-ci ne s'égare.

Vous avez aussi beaucoup de médailles, et vous ne m'en parlez jamais : vous gardez encore le silence sur votre second volume. On me demande souvent quand il paraîtra ; que faut-il que je réponde ? Le défaut de livres, la lenteur des ouvriers, les affaires de l'ambassade, etc., etc. ; voilà ce que je dis.

Je ne vous parle que littérature, parce que tout autre sujet afflige et tourmente. J'en détourne mon esprit autant qu'il m'est possible. Nous en sommes au point de ne devoir songer ni au passé, ni à l'avenir, et à peine au moment présent. Je vais aux académies, en très-peu de maisons, quelquefois aux promenades les plus solitaires, et je dis tous les soirs : *Voilà encore un jour de passé.*

Je suis, etc.

AU CITOYEN G***.

Ce 16 avril 1793.

Vous me demandâtes dernièrement, mon cher ami, pourquoi je n'avais pas parlé de la loi de Solon, qui condamnait le célibat ; et pour confirmer l'existence de cette loi, vous me citâtes un passage de Démosthène, par lequel il paraissait qu'on avait flétri la mémoire d'un Athénien qui ne s'était pas marié, en plaçant sur son tombeau un symbole qui attestait sa désobéissance à la loi.

Ni Samuel Petit, ni Potter ne parlent de cette loi ; mais il est certain que le célibat était un déshonneur à Lacédémone, et je l'ai observé dans mon ouvrage. Je me suis souvenu que Platon avait proposé de ne pas admettre dans l'administration un homme qui n'aurait point été marié ; c'était une idée de ce philosophe. Il faut donc avoir recours au passage de Démosthène, dans son discours contre Léochares.

Il y est dit en effet que sur le tombeau d'Archiades était un λυτροφόρος, ce qui prouve qu'il n'avait pas été marié. Hésychius, Suidas, Harpocration font allusion à cet usage ; mais je n'ai trouvé nulle part qu'il fût une espèce de flétrissure,

encore moins qu'il vînt des lois de Solon. Ainsi, je n'ai point dû le ranger parmi celles qu'il avait établies. Je n'ai pas même dû en parler, parce qu'il n'est pas facile de s'en faire une idée bien précise.

Quelques grammairiens ont rendu le mot λουτροφόρος, par le *porteur d'un vase* destiné aux bains; d'autres, par le *vase seul*. Et cette dernière explication me paraît la plus convenable. Hésychius dit (*in h. v.*) que ces vases servaient aux mariages, et aux morts qui ne s'étaient pas mariés. Le même auteur (*in v.* λιβύας) ajoute qu'ils étaient de couleur noire, lorsqu'on les mettait sur les tombeaux des célibataires. De là on pourrait présumer que sur les tombeaux des gens mariés on plaçait de ces vases de couleur ordinaire; mais que les noirs désignaient les célibataires. Mais pourquoi désigner ainsi ces derniers? Cela pouvait devenir nécessaire dans les procès pour cause de testamens, de partages, etc.

Quoi qu'il en soit, observez que lorsque mon Scythe parle de quelque usage, il est censé en avoir été le témoin, et qu'il ne doit pas se livrer à des conjectures. Une pareille discussion aurait été ridicule dans sa bouche (1).

Adieu, je vous embrasse.

A M. LE BARON DE BEZENVAL.

J'AI dit à M. le duc de Caylus qu'il serait à souhaiter pour lui et pour l'Académie qu'il se proposât pour honoraire, plutôt que pour associé; que nous avions besoin de travailleurs, que nos séances languissaient, qu'il nous fallait des savans assidus et en état de nous donner de bons mémoires; enfin que sa démarche, si elle réussissait, allait exclure pour jamais un homme de lettres (2) qui a déjà eu deux fois les secondes voix, et qui vraisemblablement aurait eu cette fois-ci les premières. Jugez vous-même, monsieur le baron, si dans cet état de choses, il ne serait pas à désirer que M. le duc de Caylus eût préféré le titre d'académicien honoraire à tout autre. Je voudrais de tout mon cœur disposer de ma voix, elle serait pour lui, autant par déférence pour vous, que par l'honneur qu'il veut faire à la classe des associés; mais j'ai toujours été persuadé que ma voix n'était pas

(1) Cette remarque de Barthelemy répond d'une manière péremptoire au reproche qu'on lui a fait de n'avoir pas assez mis de critique dans son *Voyage d'Anacharsis*.

(2) Jean-François-Vauvilliers, qui avait déjà publié une traduction de Pindare et un *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte*. 1769, in-12.

à moi, elle est à l'Académie, et il est de mon devoir de la donner à celui qui peut le mieux la consoler de ses pertes. Il n'est pas dans mon caractère d'intriguer; je ne chercherai point à prévenir personne. Je crois cependant qu'il me sera permis de dire mon avis à celui qui me le demandera. Je serais fâché que cette conduite pût déplaire à M. le duc de Caylus, mais je suis bien assuré qu'elle aurait été souverainement approuvée de M. le comte de Caylus. Au reste, s'il réussit, il ne trouvera pas de serviteur plus sincère parmi ses confrères que je le serai.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

OEUVRES DIVERSES.

Réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque. 1

Art. I^er^. Sur la langue cophte. 2

Art. II. Des rapports de la langue égyptienne avec la phénicienne. 8

Art. III. Rapport de la langue égyptienne avec la langue grecque. 14

Réflexions sur l'alphabet et sur la langue dont on se servait autrefois à Palmyre. 19

Extrait de l'ouvrage de l'abbé Bayer, *Del Alfabeto y lengua de los fenices.* 36

Réflexions sur quelques monumens phéniciens, et sur les alphabets qui en résultent. 40

Explication des planches. 59

Essai d'une Paléographie numismatique. 60

I^re^. partie. Sect. I^re^. De la fabrique des médailles. 63

Explication des médailles. 73

Fragment d'un Traité de la science des médailles. 75

Liv. I^er^. Des médailles grecques. *ibid.*

Chap. I^er^. Idée générale des médailles des rois grecs. *ibid.*

Chap. II. Dans quel métal on a frappé les médailles de rois. 79

Chap. III. Des différentes langues qu'on a employées sur les médailles de rois. 80

Chap. IV. Des légendes des médailles de rois. 83

Des titres de puissance. 86

Des titres d'honneur que les rois ont pris sur leurs médailles. 91

Réflexions sur une médaille de Xerxès, roi d'Arsamosate. 96

Remarques sur les médailles des rois parthes, publiées par différens auteurs. 109

Dissertation sur deux médailles samaritaines d'Antigonus, roi de Judée. 120

Lettre aux auteurs du Journal des Savans sur quelques médailles samaritaines. 134

Médailles d'Antigonus. 139

Médailles de Jonathan. 140

A monsieur monsieur l'abbé François Perez Bayer, archidiacre de Valence..... à Madrid. 142

Explication d'une médaille de Chio. 147

Dissertation sur les médailles arabes. 149

Des médailles de Marc-Antoine. 165

REMARQUES sur les médailles d'Antonin frappées en Égypte. 172
REMARQUES sur quelques médailles publiées par différens auteurs. 190
Médailles de rois. 191
Médailles de villes. 198
Médailles impériales. 202
LETTRE à l'abbé Audibert sur quelques médailles. 211
Médaille phénicienne. *ibid.*
Médailles espagnoles. *ibid.*
Médailles gauloises. 212
Médailles grecques. *ibid.*
MÉMOIRE sur le cabinet des médailles, pierres gravées et antiques. 213
§ I^er^. Médailles anciennes. 214
§ II. Médailles modernes. 215
§ III. Moyens de perfectionner ces suites par des acquisitions. 216
§ IV. Moyens de conservation. 219
§ V. Des pierres gravées. 223
§ VI. Des antiques. 224
§ VII. Diverses remarques. 225
Notes I. Sur la Bibliothèque nationale. 228
II. Sur le Cabinet des médailles. 229
EXPLICATION d'un bas-relief égyptien, et de l'inscription qui l'accompagne. 231
Analyse de l'inscription. 232
Explication du bas-relief. 235
LETTRES aux auteurs du Journal des Savans sur les lettres et inscriptions phéniciennes. 242
Première lettre *ibid.*
Deuxième lettre. 251
Troisième lettre. 252
RÉFLEXIONS sur quelques caractères persépolitains gravés sur un vase. 257
EXPLICATION d'une inscription de cinq autels grecs. 258
REMARQUES sur une inscription grecque, trouvée par l'abbé Fourmont dans le temple d'Apollon Amycléen, et contenant une liste des prêtresses de ce Dieu. 261
LES TABLES D'HÉRACLÉE. 283
LETTRE au marquis Olivieri sur quelques monumens phéniciens. 297
CONJECTURES sur une feuille d'or trouvée dans les bandelettes d'une momie. 326
LES RUINES DE PALMYRE. 329
LES RUINES DE BALBEC. 338
LES ANTIQUITÉS D'HERCULANUM. 351
EXPLICATION DE LA MOSAÏQUE DE PALESTRINE. 373
OBSERVATIONS sur des armes de cuivre découvertes à Gensac. 404
MÉMOIRE sur les différentes façons de travailler et d'employer le verre. 415

Mémoire lu à la commission des monumens, sur les moyens de conserver ceux de France. 420

Rapport fait à la commission temporaire des arts, en janvier 1795, sur une édition complète des Œuvres de Winckelmann. 424

Réflexions sur quelques peintures mexicaines. 425

Conjectures sur ces peintures. 428

Instructions pour M. Dombey sur son voyage au Pérou. 432

Recherches sur le Pactole. 435

Essai d'une nouvelle Histoire Romaine. 441

Remarques sur les droits des métropoles. 449

Recherches sur le partage du butin chez les anciens peuples. 450

I. Extrait d'un mémoire sur l'usage des Romains, à l'égard du butin fait sur l'ennemi, en réponse à deux lettres de M. Stanley (1775). *ibid.*

II. Extrait d'un second mémoire sur le même sujet, ou examen de la loi supposée par Denys d'Halicarnasse, et qui, selon lui, adjugeait sans restriction au trésor public les prises faites sur l'ennemi. 455

III. Réponse de Barthelemy à Grotius, sur la formule du serment militaire.

Traité de morale. 463

Loi des anciens Perses. *ibid.*

De la religion. 464

Des parens. 467

De la patrie. 472

Des amis. 478

Discours prononcé à l'Académie Française, le 25 août 1489. 485

Carite et Polydore. 491

Remarques sur le nombre de pièces qu'on représentait dans un même jour sur le théâtre d'Athènes. 533

I^re^. question. Quelles étaient les fêtes où l'on représentait des pièces sur le théâtre d'Athènes, et quelle était la durée de ces fêtes? 534

II^e^. question. La représentation des pièces était-elle précédée par un jugement? 539

III^e^. question. Combien représentait-on de pièces dans un jour? 540

La Chanteloupée, ou la Guerre des Puces contre madame L. D. de Ch. 544

Énigme. 558

Correspondance. 559

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOYAGE D'ANACHARSIS.

Nota. Le chiffre romain indique le tome; le chiffre arabe, la page.

A.

ABARIS de Scythie, célèbre devin. I, 399.

ABAS, Spartiate qui faisait les fonctions de devin dans la flotte de Lysander, avait une statue à Delphes. I, 408.

Abdère, ville grecque en Thrace, sur la côte de la mer Égée. III, 61. (Ruines appelées Polystilo sur le cap Baloustra.) Patrie de Démocrite, de Protagoras et d'Anaxarque. I, 523. II, 481.

Abeilles du mont Hymette; leur miel excellent. I, 64, 290, 340. La mère abeille. II, 347, 619.

Abia, ville de Messénie. Son temple d'Esculape. II, 150.

ABRADATE ET PANTHÉE. Leur histoire et leur mort. II, 125.

Abydos, ville grecque dans l'Asie mineure, sur le bord de l'Hellespont. I, 249. (*Nagara*, village et ruines.)

Académie, jardin à un quart de lieue d'Athènes, où se trouvait un gymnase. I, 279 et 327. (Voyez le plan de l'Académie. *Atlas*, *pl.* 10 *et* 12.) C'était communément dans les allées de ce jardin que Platon donnait ses leçons. 284.

ACADÉMUS, citoyen d'Athènes, qui avait autrefois possédé le jardin de l'Académie. I, 279.

Acanthe, ville de la Chalcidique, objets qu'on distinguait à Delphes dans le trésor de ses habitans. (*Hierisos*, ville.) I, 410.

Acarnanie, province de la Grèce (*Xero-Mero*, contrée.) Les peuples qui l'habitaient, quoique d'origine différente, étaient liés par une confédération générale. II, 64. (*Atlas*, *pl.* 27.) Et fort adonnés à la piraterie. 65.

Accens, inhérens à chaque mot de la langue grecque, formaient une espèce de mélodie. I, 464.

Accusateur. A Athènes, dans les délits qui intéressaient le gouvernement, chaque citoyen pouvait se porter pour accusateur. I, 369. A qui il s'adressait. Serment qu'il devait faire. 370. A quelle peine il était exposé. 372.

Accusations et procédures parmi les Athéniens. I, 369.

Achaïe (*Atlas*, *pl.* 28), province du Péloponèse (partie septentrionale de la Morée), autrefois habitée par les Ioniens. Sa position; nature du sol. II, 86. Douze villes principales qui renfermaient chacune sept à huit bourgs dans leur district. 89. Tremblement de terre qui détruisit deux de ces villes. 88.

Acharnes, bourg de l'Attique, à soixante stades d'Athènes. (*Menidi*, village.) II, 344. Entouré de vignobles. 346.

Achéens, peuples de Thessalie. Pendant très-long-temps ne se mêlèrent point des affaires de la Grèce. II, 87. Chacune de leurs villes avait le droit d'envoyer des députés à l'assemblée ordinaire qui se tenait tous les ans, et à l'extraordinaire, que les principaux magistrats pouvaient convoquer. 89. La démocratie se maintint chez eux. Pourquoi. 90.

Achéloüs, fleuve entre l'Acarnanie et l'Étolie. (*Aspro-Potamo*, ou fleuve blanc.) II, 64.

Achéron, fleuve d'Épire (rivière qui se jette dans le port *Glykis*.) II, 58.

ACHÉUS, poëte distingué dans le drame satirique. II, 593.

ACHILLE, fils de Pélée. I, 66. Sa statue équestre à Delphes. 409. Son temple auprès de Sparte, toujours fermé. II, 241.

ACRISIUS, roi d'Argos. Quelques auteurs lui attribuent l'institution de la diète des Amphictyons. II, 37.

(Voyez Argolide.) Débris d'un palais soutrreain où il avait enfermé, dit-on, sa fille Danaé. 258.

Acron, médecin d'Agrigente. Quelques uns lui font l'honneur de l'invention du moyen employé par Hippocrate pour purifier l'air durant la peste d'Athènes. I, 202.

Acrostiche, sorte de poésie en usage parmi les Grecs. III, 206. (Voyez Griphes.)

Acteurs. Les mêmes jouaient quelquefois dans la tragédie et dans la comédie, peu excellaient dans les deux genres. III, 6. Souvent maltraités par le public. 10. Jouissaient néanmoins de tous les priviléges de citoyens; quelques uns envoyés en ambassade. Ibid. et 11. Leurs habits assortis à leurs rôles. 11. (Voyez Théâtre.)

Action dramatique doit être entière et parfaite. III, 21. Son unité. 22. Sa durée. Ibid. Est l'âme de la tragédie. 23.

Acusilaus d'Argos, un des plus anciens historiens grecs. Jugement sur ses ouvrages. II, 515. Convaincu de mensonge par Hellanicus. 524.

Adimante, chef des Corinthiens au combat de Salamine. I, 158. Apostrophé vivement par Thémistocle. 159.

Adimante, frère de Platon. II, 408.

Admète, fille du roi Eurysthée, prêtresse du temple de Junon à Argos. II, 264.

Administration. C'est une grande imposture de s'en mêler sans en avoir le talent. II, 536. Connaissances nécessaires à celui qui en est chargé. I, 480.

Adranum, ville grecque en Sicile (*Aderno*, bourg), près de laquelle Timoléon remporta sa première victoire sur les oppresseurs de Syracuse. II, 477.

Adraste, roi d'Argos, chef dans la première guerre de Thèbes. I, 74.

Adriatique. (mer.) Voyez Mer.

Adultère. Comment puni à Athènes. I, 377. Chez les habitans de Gortyne en Crète. III, 79. Long-temps inconnu à Sparte. II, 215.

Æetès, roi de Colchos, père de Médée, ses trésors. I, 66.

Ægalée ou Égalée, montagne de la Messénie. II, 130.

Ægos-Potamos, petite rivière de la Chersonèse de Thrace (rivière d'*Indgir-Liman*), célèbre par la victoire que le Spartiate Lysander remporta sur les Athéniens, près de son embouchure dans l'Hellespont. I, 249.

Ænos, ville grecque en Thrace sur la côte de la mer Égée. (*Éno*, ville.) III, 56.

Afrique. (Voyez Libye.)

Agamède, architecte et frère de Trophonius. II, 20. Diverses opinions sur le genre de sa mort. Ibid.

Agamemnon, fils d'Atrée, roi de Mycènes et d'Argos. I, 76. Déclaré chef des princes grecs conjurés contre Troie. 77. Sa mort. 80.

Aganippe, fontaine en Béotie, consacrée aux Muses. II, 18.

Agatharcus, architecte contemporain d'Eschyle, conçut la première idée des décorations théâtrales. III, 14.

Agathocle, l'un des courtisans de Philippe de Macédoine. II, 393.

Agathon, auteur dramatique, ami de Socrate, hasarde le premier des sujets feints. Jugement sur ses pièces. II, 586. Dans ses tragédies, les chœurs sont tout-à-fait détachés de l'action. III, 44. Sa belle maxime sur les rois. II, 578.

Agéladas, d'Argos, célèbre statuaire: monument de son art à Delphes. I, 409. II, 132 et 260.

Agénor, musicien. I, 502.

Agésilas, roi de Lacédémone, monte sur le trône. II, 239. Passe en Asie; bat les généraux d'Artaxerxès; projette d'attaquer ce prince jusque dans la capitale de ses Etats. I, 233. Rappelé par les magistrats de Sparte, et vainqueur à Coronée. Ibid. Étonné des succès d'Épaminondas sans en être découragé. Ibid., 242 et 340. Âgé de quatre-vingts ans, il va en Égypte au secours de Tachos. Ibid., 427. Se déclare ensuite pour Nectanèbe; l'affermit sur le trône, et meurt en Libye. 428. Ses talens, ses vertus, son caractère, son amour excessif pour la gloire. 235. Ses vues pour l'élévation de Sparte. II, 238. Son indifférence pour les arts d'agrément. III, 230.

Agésipolis, roi de Sparte. II, 163.

Agis, roi de Lacédémone, poursuit Alcibiade. I, 213.

Aglaocréon de Ténédos, chargé des intérêts des alliés d'Athènes auprès de Philippe de Macédoine. II, 416.

Aglaonice, femme de Thessalie, qui avait appris à prédire les éclipses de lune, et attribuait ce phénomène à la force de ses enchantemens. II, 39.

Aglaüs de Psophis, déclaré le plus heureux des hommes par l'oracle de Delphes. II, 251.

Agora. (Voy. Place publique.)

AGORACRITE, sculpteur : quelques uns de ses ouvrages avaient paru sous le nom de Phidias, son maître. II, 355. III, 143.
Agriculture. (Voy. Attique.)
Agrigente, ville grecque en Sicile (*Girgenti*), colonies des Rhodiens. III, 74. Patrie de l'astronome Méton. 481. Une des premières qui se rangèrent sous les ordres de Dion. 367. Dimensions de son temple de Jupiter. I, 335.
AJAX de Salamine, un des chefs de la guerre de Troie. I, 77 et 79.
AJAX (tombeau d') dans la Troade, sur le bord de l'Hellespont (*In-Tépé*, tertre.) I, 249.
AJAX, roi des Locriens, périt avec sa flotte au retour de Troie. I, 80.
Aides-de-camp chez les Athéniens. I, 311.
AIDONÉE, roi des Molosses en Épire. I, 71. Retient Thésée prisonnier, et fait périr son ami Pirithoüs; pourquoi. I, 72.
ALCAMÈNE, sculpteur. I, 320 et 322.
ALCÉE, excellent poëte lyrique de Lesbos; abrégé de sa vie. Caractère de sa poésie. Il aima Sapho, et n'en fut pas aimé. I, 61 et suiv. Ses chansons de table. II, 453. III, 203.
ALCIBIADE. Ses grandes qualités. I, 205 et suiv. Ses vices. 217. Trait de son enfance. I, 353. Se réconcilie avec sa femme qui demandait le divorce. 383. Renonce au jeu de la flûte : pourquoi. 466. Disciple de Socrate. 205. Fait rompre la trêve qui subsistait entre Athènes et Lacédémone. Ibid. Ce que lui dit un jour Timon-le-Misanthrope. Ibid. 207. Fait résoudre la guerre contre la Sicile. Ibid. Est nommé général avec Nicias et Lamachus. 208. Accusé d'impiété dans l'assemblée du peuple. 209 et 404. Ses succès en Sicile. 210. Sommé de revenir à Athènes, se retire dans le Péloponèse. Ibid. et 211. Donne des conseils aux Lacédémoniens contre Athènes; fait déclarer en leur faveur plusieurs villes de l'Asie mineure. 213. Se réconcilie avec les Athéniens, et force les Lacédémoniens à demander la paix. Ibid. Revient triomphant à Athènes. Ib. Se remet en mer; sa flotte reçoit un échec; on lui ôte le commandement. 214. mis à mort par ordre du satrape Pharnabase. 215.
ALCIDAMAS, rhéteur, disciple de Gorgias. II, 314, 317 et 319. Chargeait son style d'épithètes oiseuses. 327.
ALCMAN, poëte lyrique. Jugement sur ses ouvrages. II, 209. Il était défendu aux Ilotes de chanter ses vers; pourquoi. 605.
ALCMÉON, philosophe pythagoricien. I, 521.
ALCMÉON, fils d'Amphiaraüs, et meurtrier de sa mère Eryphile; son tombeau. II, 250.
ALCMÉONIDES (les), maison puissante d'Athènes. I, 122.
Alésiéum, bourg de l'Élide où se tenait tous les mois une foire considérable. II, 95.
ALÉTAS, descendant d'Hercule, obtient le royaume de Corinthe; durée du règne de sa maison. II, 76.
ALÉVAS, roi de Thessalie, accueille le poëte Simonide; son éloge. III, 135.
ALEXAMÈNE, philosophe, auteur de dialogues antérieurs à ceux de Platon. I, 520.
ALEXANDRE Ier., roi de Macédoine, pendant la guerre des Perses, avertit les Grecs, placés à la vallée de Tempé, du danger de leur position. I, 147. Porte, de la part de Mardonius, des propositions de paix aux Athéniens. 165. A Platée, il avertit secrètement Aristide du dessein de Mardonius. 171. Sa statue à Delphes. 409.
ALEXANDRE-LE-GRAND, âgé de dix-huit ans, combat avec beaucoup de valeur à la bataille de Chéronée. III, 222. Il vient, de la part de son père Philippe, proposer un traité de paix aux Athéniens. Son portrait. 223.
ALEXANDRE, tyran de Phères; ses vices, ses cruautés. II, 48. Ses craintes, ses défiances. 49. Est tué par les frères de sa femme Thébé. 50.
Aliphère, ville d'Arcadie. II, 249.
Alpénus, bourg de la Locride, à la tête du détroit des Thermopyles. I, 150. II, 415.
Alphée, fleuve du Péloponèse dans l'Élide (*Rophia*, rivière); sa source; il disparaît et reparaît par intervalles. II, 96.
ALPHÉE et ARÉTHUSE. II, 109.
Altis, bois sacré auprès d'Olympie, où se trouvaient le temple de Jupiter, celui de Junon, d'autres édifices remarquables, et une très-grande quantité de statues. II, 96. (*Atlas*, *pl.* 30.)
ALYATTE, roi de Lydie; son offrande au temple de Delphes. I, 412.
AMASIS, roi d'Égypte; ses avis à Polycrate, tyran de Samos. III, 102.
AMAZONES (les), vaincues par Thésée. Nation guerrière de l'Asie, compo-

sée de femmes, et qui demeurait sur les bords du Thermodon, sur la côte méridionale du Pont-Euxin. (N'existait plus du temps d'Anacharsis.) I, 71.

Ambracie, ville d'Epire. (*Ruines* à quelque distance à l'ouest de la ville de l'*Arta*.) II, 58.

Ambracie (golfe d'), entre l'Épire et l'Acarnanie (golfe de l'*Arta*). II, 58.

Ambrissus, ville de la Phocide; ses vignobles; arbrisseaux précieux qui embellissaient la vallée de ce nom. (*Distomo*, village et ruines.) I, 426.

Ame. Idées des anciens Grecs sur cette substance. I, 90. Ame du monde. II, 363 et 619. III, 241.

Aminias. (Voy. Eumène.)

Amipsias, poëte comique, joua Socrate sur le théâtre. II, 542.

Amitié. Son caractère et ses avantages. III, 174. Les Grecs ne lui ont jamais élevé de temple. 88. Ils lui consacrèrent des autels. I, 332. Mot d'Aristote sur l'amitié. II, 410. Mot de Pythagore sur le même sujet. III, 116. Sentiment d'Aristippe sur l'amitié. I, 557 et suiv.

Ammon (oracle d'). Sa réponse aux Athéniens qui se plaignaient de ce que les dieux se déclaraient en faveur des Lacédémoniens. I, 394.

Ammon, lieu de la Libye (*Siouah*, oasis). Ibid.

Amorgos, une des Cyclades (*Amorgo*, *Atlas*, *pl.* 39.) Branche considérable du commerce de ses habitans. III, 153.

Amour. Les anciens Grecs le regardaient comme l'être infini. I, 62. Différentes acceptions qu'on donnait à ce mot. III, 88. Les Grecs ne lui ont jamais consacré de temples. Ibid. La belle statue de l'Amour par Praxitèle. II, 440.

Amphiaraüs, devin, et un des chefs de la guerre de Thèbes. Son temple, ses oracles. I, 74. II, 14. Monument qu'on lui avait élevé à Delphes. I, 409.

Amphictyon, roi d'Athènes, détrôné par Érichthonius. I, 65. Bel établissement dont on lui attribue l'institution. II, 37.

Amphictyons (diète des). Ce que c'est. II, 37. Note sur les nations qui envoyaient des députés à cette diète. 597. Serment des Amphictyons. 37. Juridictions de cette diète. Ibid. et 38. Leurs jugemens contre les profanateurs du temple de Delphes inspirent beaucoup de terreur. 38. Ont établi les différens jeux qui se célèbrent à Delphes. I, 416. Philippe, roi de Macédoine, obtient le droit d'assister et de donner son suffrage à leur assemblée. II, 433. Est placé à la tête de la confédération amphictyonique. III, 217. (Voy. Anthéla.)

Amphion, poëte-musicien. Merveilles attribuées à l'harmonie de ses chants. I, 497.

Amphipolis, ville grecque de Macédoine sur le golfe de Piérie, soumise tantôt à Philippe, tantôt aux Athéniens. I, 429. II, 421. (*Ienikeni*, village.)

Amphissa, capitale des Locriens Ozoles. (*Salone.*) III, 216.

Amphissiens, battus par Philippe, qui s'empare de leur ville. III, 220.

Amyclæ, ville de la Laconie. II, 155. (*Sclavo-Chori*, village.) Son temple d'Apollon. Ibid. Desservi par des prêtresses. 156. Inscriptions et décrets qu'on y voit. Ibid. Autre temple fort ancien de la déesse Onga. Ibid. Environs d'Amyclæ. 157.

Amyclas, nom connu d'un roi qui gouvernait une partie de la Laconie plus de mille ans avant l'époque du voyage. II, 156.

Amyntas, père de Philippe de Macédoine, contraint de céder une partie de son royaume aux Olynthiens. II, 403.

Anacharsis (l'ancien) vient en Grèce du temps de Solon; il est placé au nombre des sages. I, 105.

Anacréon, poëte, né à Téos. III, 67. Caractère de sa poésie. I, 459. Se rend auprès de Polycrate, dont il obtient l'amitié, et qu'il chante sur sa lyre. III, 100. Hipparque l'attire auprès de lui, I, 121.

Anactorium, ville d'Acarnanie (*Azio*, lieu en ruines). II, 65.

Anaxagore, disciple de Thalès; le premier qui enseigna la philosophie à Athènes. I, 220 et 520. Ses liaisons avec Périclès. I, 187. Emploie une cause intelligente pour expliquer les effets de la nature. 530. Accusé d'impiété, prend la fuite. I, 190 et 541. Ses connaissances en astronomie. 541 et 551.

Anaxandre, roi de Lacédémone. II, 138.

Anaxandride, roi de Sparte, forcé par les éphores à prendre une seconde femme. II, 180.

Anaxandride, auteur comique, d'une vanité insupportable. Pour ne s'être pas soumis à la réforme des per-

sonnalités dans la comédie, il fut condamné à mourir de faim. II, 592.

Anaxarque d'Abdère, philosophe de l'école d'Elée. I, 524.

Anaxilas, tyran de Rhégium; note sur la part qu'il eut à l'établissement des Messéniens en Sicile. II, 600.

Anaxilas, poëte comique; mot de lui sur les fréquens changemens introduits dans la musique. I, 502.

Anaximandre, philosophe, disciple de Thalès. I, 520. Son opinion sur la lumière du soleil. 541.

Anaximène, philosophe, disciple de Thalès. I, 520.

Anaximène de Lampsaque, historien. II, 519.

Anaxis, historien. II, 519.

Andocide, orateur. I, 220.

Andreus. (Voy. Andros.)

Androgée, fils de Minos, tué dans l'Attique. III, 141.

Andros, île à douze stades de Ténos (*Atlas*, *pl.* 39), l'une des Cyclades (*Andro*), a des montagnes couvertes de verdure, des sources très-abondantes, des vallées délicieuses. III, 133. Ses habitans sont braves, honorent spécialement Bacchus. Ibid. Ont consacré à Delphes la statue d'Andreus leur fondateur. I, 409.

Animaux. Observations d'Aristote sur les animaux. II, 505. Le climat influe sur leurs mœurs. Ibid. Recherches sur la durée de leur vie. 506. Mulet qui mourut à quatre-vingts ans. 507.

Années solaire et lunaire. Leur longueur, déterminée par Méton. I, 548 et 549.

Antalcidas, Spartiate, conclut un traité de paix entre les Grecs et Artaxerxès. I, 216, 233 et 238. Ce qu'il dit à Agésilas blessé dans un combat contre les Thébains. 236. Sa réponse à un sophiste qui proposait aux Lacédémoniens d'entendre l'éloge d'Hercule. II, 210.

Anthédon, ville de Béotie sur les bords de l'Euripe. I, 264. Unique occupation de ses habitans. Ibid. Défaut qu'on leur reproche. II, 34.

Anthéla, village ou bourg de Thessalie, près des Thermopyles, célèbre par un temple de Cérès, et par l'assemblée des Amphictyons. II, 37.

Anthemonte, ville de la Thrace maritime, ou Macédoine, conquise par Philippe, et cédée aux Olynthiens (*ruines* près de la ville de Salonique). II, 402.

Anthermus. (Voy. Bupalus.)

Anthès, ancien poëte grec. III, 197.

Anticratès, Spartiate auquel les Lacédémoniens attribuent la gloire d'avoir porté le coup mortel à Epaminondas. Honneurs et distinctions qu'ils lui accordent: ce qu'ils prouvent. II, 256.

Anticyre, ville de la Phocide, sur le golfe de Crissa (*Aspra-Spitia*, village et ruines), célèbre par l'ellébore qu'on recueillait dans ses environs. I, 426.

Antigénide de Thèbes, musicien célèbre. I, 502.

Antimaque de Colophon, auteur du poëme intitulé la *Thébaïde*, et d'une élégie nommé *la Lydienne*. III, 200.

Antiochus, Arcadien, député au roi de Perse; ce qu'il dit à son retour. II, 255.

Antiope, reine des Amazones, et mère d'Hippolyte. I, 72.

Antipater, un des généraux de Philippe de Macédoine. II, 393. Député par ce prince auprès des Athéniens; son éloge. 420.

Antiphane, poëte comique. II, 592. Mot de cet auteur au sujet du changement de coiffure des Spartiates. 205.

Antiphon, orateur. I, 220. II, 518.

Antipodes (opinions des philosophes sur les). I, 553.

Antissa, ville de l'île de Lesbos (*Porto-Sigri*, village et château), patrie de Terpandre. I, 254.

Antisthène, disciple de Socrate, établit une école à Athènes. I, 285. Les austérités qu'il prescrit à ses disciples les éloignent de lui. Ibid. Disait que la nature ne reconnaît qu'une divinité. III, 186. Diogène devient son disciple. I, 285. Système de l'un et de l'autre pour être heureux. Ibid. et 561.

Antres, premières demeures des habitans de la Grèce. I, 59. (Voy. Labyrinthe.) Antre de Cnosse. (Voy. Crète.) Antre de Corycius dans la Phocide; sa description. I, 524. Antre de Delphes. (Voy. Delphes.) Antre de Ténare. (Voy. Ténare.)

Anytus, citoyen puissant d'Athènes, un des accusateurs de Socrate. II, 543 et suiv.

Aorne ou *Averne*, en Epire, lieu d'où s'exhalent des vapeurs pestilentielles. II, 58. (*Val de l'Orso.*) Sa caverne passait pour une des bou-

ches de l'enfer. II, 152. (Voyez Cumes, Héraclée, Hermione, et Ténare.)

Apaturies (fêtes des). I, 460.

APELLE, célèbre peintre, né à Cos ou à Ephèse. I, 222. Élève de Pamphile de Sicyone. II, 86.

APHARÉE, fils adoptif d'Isocrate, poëte tragique. II, 586.

Aphètes, lieu et promontoire de la Thessalie. (*Cabo-Passara.*) II, 174.

Aphidné, bourg de l'Attique. II, 429.

APOLLOCRATE, fils de Denys le jeune, qui lui confia la citadelle de Syracuse en se retirant en Italie. II, 371. Obligé de capituler avec Dion. 374.

APOLLODORE d'Athènes, peintre. I, 221.

APOLLODORE le jeune, disciple de Socrate; parole que lui adresse ce philosophe en entendant ses cris. II, 552 et 556.

APOLLON. Temples qui lui étaient consacrés. (Voyez Amyclæ, Délos, etc.)

APOLLONIDE, habile général et bon citoyen d'Olynthe, banni par ses compatriotes. II, 407.

Apollonie, ville grecque en Sicile, asservie par Leptine. II, 435.

APOLLOPHANE. (Voy. Satyrus.)

Arabie (golfe d'). Voy. *Mer Rouge.*

Araxe, promontoire en Achaïe sur la mer Ionienne. (*Cap Papa.*) II, 86.

Arbres sacrés conservés en différens temples. Indication de plusieurs de ces arbres. III, 96.

Arcadie (voyage d'). II, 241. (*Atlas, pl.* 34.) Province au centre du Péloponèse (l'intérieur de la *Morée*), hérissée de montagnes, entrecoupée de rivières et de ruisseaux. 242. Fertile en grains, en plantes et en arbres. Ibid. Contradiction dans le culte de ses différens cantons. 246. Quand les sacrifices humains y ont été abolis. 616.

Arcadiens (les) n'ont jamais subi un joug étranger. II, 243. La poésie, le chant, la danse et les fêtes ont adouci leur caractère. Ibid. Ils sont humains, bienfaisans, braves. 243. Jaloux de la liberté. Forment plusieurs républiques confédérées. Ibid. Epaminondas, pour contenir les Spartiates, les engage à bâtir Mégalopolis. Ibid. Ils honorent particulièrement le dieu Pan. 247.

ARCADION, Achéen qui haïssait Philippe de Macédoine. II, 434.

ARCÉSILAS. (V. peinture encaustique.)

ARCHÉDÉMUS, philosophe envoyé par Denys le jeune auprès de Platon. II, 409.

ARCHÉLAUS, roi de Macédoine, appelle à sa cour tous ceux qui se distinguaient dans les lettres et dans les arts. Euripide, Zeuxis et Timothée se rendent à ses invitations. I, 428. II, 578. Il offre vainement un asile à Socrate. I, 428. II, 537. Son nom inscrit sur la liste des vainqueurs à Olympie. II, 106.

ARCHÉLAÜS, philosophe, disciple de Thalès, et maître de Socrate. I, 520.

ARCHESTRATE, poëte, auteur de la Gastronomie. I, 448.

ARCHIDAMUS, roi de Lacédémone, veut prévenir la guerre du Péloponèse. I, 193. Ravage l'Attique. 198. Ce qu'il dit d'une machine à lancer des traits dont on lui présentait le modèle. II, 225. Réponse qu'il fait à son médecin qui lui présentait des vers de sa composition. 211.

ARCHILOQUE, poëte lyrique de Paros, a étendu les limites de l'art et servi de modèle. III, 141. Ses écrits licencieux et pleins de fiel. 142. Néobule, qu'il avait aimée et recherchée en mariage, périt sous les traits de ses satires. Ibid. Il se rend à Thasos avec une colonie de Pariens, s'y fait haïr, et y montre sa lâcheté. Ibid. Il est banni de Lacédémone. II, 187. Ses ouvrages y sont proscrits. III, 143. Couronné aux Jeux olympiques. Ibid. Est tué par Callondas de Naxos. Ibid.

Architecture (premiers ouvrages d') chez les anciens peuples, remarquables par leur solidité. II, 266. Le temple de Thésée et le Parthénon sont le triomphe de cet art chez les Grecs. I, 338. (Voy. le plan, l'élévation géométrale et la vue perspective de ces deux temples dans l'Atlas, nos. 16, 17, 18, 19. Voyez aussi le mot Édifices publics.)

Archontes, magistrats d'Athènes. Leur nombre. I, 93. Leurs fonctions. 108 et 359. Leurs privilèges. 360. Examen qu'ils subissent. Ibid. Veillent au culte public. 397, 398 et 402. Perpétuels, décennaux, annuels. 93.

ARCHYTAS de Tarente, philosophe pythagoricien, célèbre par des découvertes dans la mécanique. I, 521. S'occupa des affaires publiques, et remporta plusieurs avantages à la tête de ses compatriotes. 523. A laissé des instructions utiles sur les

travaux de la campagne, II, 348. Ecrivit avec succès sur la morale. III, 208. Belle réflexion de ce philosophe. 85.

Arctinus, poëte épique. III, 198.

Aréopage, tribunal chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs à Athènes. I, 109 et 366. Etabli par Cécrops. 63. Consolidé par Solon. 366. Dépouillé de ses privilèges, et réduit au silence par Périclès. I, 126 et 367. Cérémonies effrayantes qui précèdent ses jugemens. 366 et 367. Il revoit quelquefois ceux du peuple. 368. Respect que l'on a pour ce tribunal. 369. Note sur un jugement singulier qu'il rendit. 578.

Arète, femme de Dion. II, 374.

Aréthon, fleuve de l'Epire (rivière de *Louro*). II, 58.

Aréthuse, fontaine de l'île d'Eubée, dans la ville de Chalcis. I, 264. (Voy. Alphée.)

Argent. Quelle fut parmi les Grecs, en différens temps, sa proportion avec l'or. II, 295.

Argiens (les) sont fort braves. II, 260. Ont négligé les sciences et cultivé les arts. Ibid.

Argiléonis, mère de Brasidas, général lacédémonien; sa réponse à des Thraces qui exaltaient outre mesure les talens militaires de son fils. II, 216.

Argolide, province de la Grèce dans le Péloponèse. (La partie orientale de la *Morée*.) II, 258.

Argolide (voyage d'). II, 258. (*Atlas, pl.* 35.) A été le berceau des Grecs. Ibid. Personnages fameux qui l'ont illustrée. Ibid.

Argonautes, premiers navigateurs, veulent s'emparer des trésors d'Æetès, roi de Colchos. I, 66. Leur expédition fit connaître ce pays éloigné, et devint utile au commerce. 230. Leur vaisseau toujours conservé à Athènes. 533.

Argos, capitale de l'Argolide; sa situation. II, 259. Ses divers gouvernemens. Ibid. (*Atlas, pl.* 35.) Ses habitans se soulèvent contre les partisans de l'oligarchie. Ibid. Citadelle; temple de Minerve; statue singulière de Jupiter. 255. Elle avait été consacrée à Junon. I, 62. Ses marais desséchés par la chaleur du soleil. II, 498.

Ariabignès, frère de Xerxès, tué au combat de Salamine. I, 262.

Ariadne, fille de Minos, roi de Crète. I, 69.

Arion, musicien de Métymne, laissa des poésies. I, 254. Inventa ou perfectionna les dithyrambes. Quelques traits de sa vie. 255. Sa statue, 2 et 18.

Arisba, ville de l'île de Lesbos. (Depuis long-temps détruite; il n'en reste plus rien.) I, 251.

Aristandre, simple particulier de Mégalopolis, donne son nom à l'un des portiques de cette ville, qu'il avait fait construire à ses frais. II, 245.

Aristée (le berger). Ceux de l'île de Cos lui rendent des honneurs divins; pourquoi. III, 134.

Aristide porte une funeste atteinte à une loi de Solon. I, 126 et 359. Regardé comme le plus juste et le plus vertueux des Athéniens. 138. Un des généraux athéniens à la bataille de Marathon, cède le commandement à Miltiade. Ibid. Exilé par la faction de Thémistocle. 141. Rappelé de son exil, passe de l'île d'Egine à l'armée des Grecs. Discours qu'il tient à Thémistocle. 161. Commande les Athéniens à la bataille de Platée. 168. Gagne par sa douceur et sa justice les confédérés que la dureté de Pausanias révoltait. 176. Les Grecs mettent leurs intérêts entre ses mains. 177. Hommage que les Athéniens rendent à sa vertu. 184. Il opina toujours conformément à la justice. 186. Réflexions sur le siècle d'Aristide. 183. Un citoyen d'Athènes donna son suffrage contre Aristide, parce qu'il était ennuyé de l'entendre appeler le Juste. 141. III, 85.

Aristippe, philosophe. I, 469 et 555. Idée de son système et de sa conduite. Ibid. et suiv.

Aristocrate, roi d'Arcadie, trahit les Messéniens. II, 140. Il est tué par ses sujets. 144.

Aristocratie. (Voy. Gouvernement.)

Aristodème, descendant d'Hercule. I, 81.

Aristodème, chef des Messéniens, immole sa fille pour la patrie. II, 136. Défend Ithome avec courage. Ibid. Se tue de désespoir. Ibid.

Aristodème, Spartiate qui fit des prodiges de valeur à la bataille de Platée. Les Lacédémoniens ne rendirent aucun honneur à sa cendre; pourquoi. I, 174.

Aristodème, acteur tragique. I, 322. Envoyé en ambassade auprès de Philippe de Macédoine. II, 416.

Aristogiton. (Voy. Harmodius.)

Aristomaque, descendant d'Hercule,

tige des rois d'Argos, de Messène et de Lacédémone. II, 174.

ARISTOMAQUE, femme de Sycione, qui remporta le prix de poésie aux Jeux isthmiques; son offrande au temple de Delphes. I, 409.

ARISTOMENE est déclaré chef des Messéniens. II, 137. Vainqueur des Lacédémoniens. 138. Blessé, perd l'usage de ses sens. 141. Revenu à lui, se trouve sur un tas de morts et de mourans dans un séjour ténébreux. Ibid. Comment il en sort; il retourne auprès des siens, se venge des Lacédémoniens et des Corinthiens. 142. Ne pouvant plus défendre Ira, il rassemble les femmes, les enfans, avec une troupe de soldats, et arrive en Arcadie. 144. Il donne son fils à ses fidèles compagnons, qui, sous sa conduite, se rendent en Sicile. Ibid. Meurt à Rhodes. Ibid.

ARISTOPHANE, poëte comique. I, 219. Compose contre Cléon une pièce pleine de fiel. II, 591. Traite, dans des sujets allégoriques, les intérêts les plus importans de la république. Ibid. Joue Socrate sur le théâtre d'Athènes. 542. Callistrate et Philonide, excellens acteurs, secondent ses efforts. 591. Il réforme la licence de ses pièces, vers la fin de la guerre du Péloponèse. 592. Son jugement sur Eschyle, Sophocle, Euripide. 579. De grands défauts et de grandes beautés dans ses pièces. III, 51.

ARISTOPHON, orateur d'Athènes, I, 356. Accuse Iphicrate de corruption. II, 378 et 379.

ARISTOTE, philosophe, disciple de Platon. I, 282. Sa définition d'un bon livre. 468. Quitte Athènes. II, 410. (Voy. Hermias.) Ses réparties. Ibid. S'établit à Mytilène, capitale de Lesbos; il se charge de l'éducation d'Alexandre, fils de Philippe. 443 et 485. Son ouvrage sur les différentes espèces de gouvernemens. 445. Note. 620. Son éloge, sa méthode, étendue de ses projets, son histoire générale et particulière de la nature. 483 et suiv. Ses principes de morale. I, 471. Son système de physique et d'histoire naturelle. II, 486 et suiv.

ARISTOXÈNE, musicien, a laissé un traité sur l'art qu'il exercait. II, 474.

ARISTRATE s'empare du pouvoir suprême, à Sicyone, après la mort d'Euphron. II, 83.

Arithmétique. Comment les Grecs l'enseignaient aux enfans, I. 466.

Armées des Athéniens. I, 307. Dans les derniers temps n'étaient presque plus composées que de mercenaires. (Voy. Athéniens.) 314. Armées des Lacédémoniens. II, 221. Leur composition. 611.

Arménie, grande contrée de l'Asie, soumise au roi de Perse. (L'*Arménie* est une partie de la Mésopotamie, appelée aujourd'hui *Al Gezira*.) I, 130.

Armes. Leurs formes, leurs usages. I, 312.

Arné, ville de Thessalie; fête instituée par les Thébains en mémoire d'un avantage qu'ils avaient remporté sur les habitans de cette ville. II, 26. Ses habitans esclaves des Thessaliens proprement dits. 45.

ARRACHION, athlète célèbre; sa statue à Phigalée. II, 248.

ARSAME, ministre du roi de Perse. Ses grandes qualités. I, 228.

ARTABAZE, un des généraux de Xerxès à Platée. I, 171 et 173.

ARTAPHERNE, frère de Darius, veut forcer les Athéniens de rappeler Hippias. I, 135. Fait mesurer les terres possédées par les Grecs d'Asie, et approuver par leurs députés un tableau de répartition des tributs auxquels les avaient soumis les rois de Perse. III, 61.

ARTAXERXÈS, roi de Perse, demande la paix en suppliant aux Athéniens, et souscrit aux conditions humiliantes qui lui sont dictées par cette petite république de la Grèce. I, 182. (Voyez Antiochus et Artémise.)

ARTÉMISE, reine d'Halicarnasse et de quelques îles voisines, suit Xerxès dans son expédition. I, 159. Conseils qu'elle donne à ce prince. 159 et 160. Sa conduite au combat de Salamine. 162. Son tombeau à Leucade. II, 64.

ARTÉMISE, femme de Mausole, roi de Carie. II, 389. Sa tendresse pour son mari. Ibid. Invite les orateurs à faire l'éloge de son mari. 390. Lui fait construire un tombeau magnifique; description de ce tombeau. Ibid. et 391.

Artémisium, chapelle consacrée à Diane dans l'île de Délos. III, 151 et 157.

Artémisium, promontoire de l'île d'Eubée, près duquel se plaça la flotte des Grecs pour attendre celle de Xerxès. I, 149.

Arts. Remarques sur leur origine. II, 84. En Grèce, les causes morales ont

plus influé sur leurs progrès que les causes physiques. I, 225.

Arts du dessin, de la peinture, de la sculpture. (Voy. ces mots.)

Arvisia, canton de l'île de Chio, renommé pour la bonté de ses vins (territoire de *Sainte-Hélène*). III, 58.

Asclépiade, poëte tragique. II, 586.

Asclépiades (les), famille de l'île de Cos, qui a conservé durant plusieurs siècles la doctrine d'Esculape sur la cure des maladies. III, 89.

Ascra, petite ville de Béotie, patrie d'Hésiode. II, 17. (*Neochorio*, village.)

Asie, une des trois parties du monde; extrait d'un voyage sur ses côtes et dans quelques unes des îles voisines. III, 57. (*Atlas*, *pl.* 38.) Environ deux siècles après la guerre de Troie, des Ioniens, des Eoliens et des Doriens s'établissent sur ses côtes. 59. (*pl. id.*) Elles sont renommées pour leur richesse et leur beauté. 60.

Asie mineure, ou plutôt *basse Asie*, grande partie de l'Asie qui avoisine le plus l'Europe, et dans laquelle les Grecs avaient leurs principaux établissemens. Elle renfermait plusieurs provinces, et elle était entièrement soumise au roi de Perse. (*Anadoli.*) III, 57.

Asile (droit d'); à quels lieux accordé. I, 398.

Asinarus, fleuve de Sicile (rivière de *Noto*). I, 212.

Asopus, ville de la Laconie. Ossemens humains d'une grandeur prodigieuse que l'on montrait dans son gymnase. (*Asopo*, ou *Castel-Rampani*, bourg et château.) II, 155.

Asopus, fleuve de Béotie (*Asopo*). I, 168, et II, 15.

Asopus, rivière de la Thessalie, dans la Trachinie. I, 150.

Aspasie, accusée d'irréligion. I, 190. Maîtresse de Périclès, devient sa femme. Ibid. Son éloge; les Athéniens les plus distingués s'assemblaient auprès d'elle. 226.

Assemblées du peuple à Athènes; quel en était l'objet. I, 346. Comment on y opinait. 348.

Assemblées du peuple à Lacédémone; forme et objets de leurs délibérations. II, 189 et 190.

Assyrie, grande contrée de l'Asie, dont Babylone était la capitale, et qui était soumise au roi de Perse. (Le *Kourdistan*, partie de la Mésopotamie ou *Al-Gezira*, et l'*Irak-Arabi*, provinces de Turquie.) I, 128.

Astacus, ville grecque et maritime de la Bithynie. (Détruite depuis long-temps, et il n'en existe plus rien.) I, 246.

Astéropus, éphore à Sparte, augmente le pouvoir de son tribunal. II, 186.

Astres (cours des); les Egyptiens et les Chaldéens en ont donné les premières notions aux Grecs. I, 546.

Astronomie (idée générale de l'état de l') parmi les Grecs dans le milieu du quatrième siècle avant J. C. I, 540 et suiv. Les décisions de cette science doivent être fondées sur des observations. 548.

Astydamas, auteur dramatique, remporte quinze fois le prix. II, 586. Son fils, de même nom, poëte tragique, eut pour concurrens Asclépiade, Apharée et Théodecte. Ibid. Manière dont celui-ci a construit la fable de son Alcméon. III, 32.

Astydamas de Milet, athlète célèbre. I, 298.

Astypalée, île d'Asie, une des Sporades (*Stanpalia*). III, 57.

Atarnée, ville de Mysie, dans l'Asie mineure (*Dikeli-Kecci*, bourg.) II, 410.

Athamanes, peuples de l'Epire (*Ano-Vlakia*, contrée ou pays d'Agrafa.) II, 57.

Athamanie, canton de l'Epire. II, 57.

Athéisme. Plusieurs auteurs anciens en ont été accusés. III, 185. Faussement pour la plupart. Voyez la note sur le même sujet. 237.

Athènes, ville capitale de l'Attique, et l'une des deux plus puissantes villes de la Grèce. Sa fondation. I, 65. (*Atlas*, *pl.* 10 et 14.) Consacrée à Minerve. Ibid. 62. Description sommaire de cette ville. I, 272 et suiv. Description plus détaillée. Ibid. 324 et suiv. Sa citadelle. Ibid. 332. Note sur le plan d'Athènes. Ibid. 406. Divisée, ainsi que l'Attique, en dix tribus. 136. Prise par Xerxès, et livrée aux flammes. Ibid. 157. Prise par Lysander. 214 et 215. Il y établit trente magistrats qui en deviennent les tyrans. 215. Elle secoue le joug de Lacédémone, accepte le traité d'Antalcidas. 216. Fut moins le berceau que le séjour des talens. 226.

Athéniennes. Leur éducation. (Voy. ce mot.) Leurs parures. I, 381 et 440. La loi ne leur permet guère de sortir dans le jour. 381. Leurs occupations, leurs ameublemens, etc. 440 et suiv.

Athéniens. Leur caractère. I, 339 et 352. Leur légèreté. II, 416. Mœurs

et vie civile. I, 377, 508 et suiv. Religion; ministres sacrés; crimes contre la religion. 389 et suiv. Fêtes. 431 et suiv. Maisons et repas. 439 et suiv. Education, cérémonies pour inscrire un jeune Athénien au nombre des enfans légitimes. 460 et suiv. Acte qui les mettait en possession de tous les droits de citoyen. 482. Athénien par adoption. 277. Commerce des Athéniens. II, 289. Le port du Pirée est très-fréquenté et pourrait l'être davantage. Ibid. Les lois ont mis des entraves au commerce. 290. Plus le commerce est florissant, plus on est forcé de multiplier les lois. Ibid. Quand sont jugées les causes qui regardent le commerce. Ibid. L'exportation du blé de l'Attique défendue. 291. D'où les Athéniens tirent cette denrée. Ibid. Ce qu'ils importent de différens pays. Ibid. L'huile est la seule denrée que les Athéniens puissent exporter sans payer des droits. Ibid. Ce qu'ils achètent, ce qu'ils exportent. 292. Quels étrangers peuvent trafiquer au marché public. Ibid. Loi contre le monopole du blé. Ibid. Finances, impositions des Athéniens. 296. Droits d'entrée et de sortie. Ib. Note sur le même sujet. 616. Menées des traitans. 296. Revenus tirés des peuples tributaires. 297. Dons gratuits. Ibid. Contributions des peuples alliés. 297 et 617. Contributions forcées. 297 et 298. Contributions pour l'entretien de la marine. 298. Démosthène avait rendu la perception de cet impôt beaucoup plus facile et plus conforme à l'équité. 299. Lois des échanges sur cet objet. Ibid. Zèle et ambition des commandans des galères. Ibid. Autres dépenses volontaires ou forcées des riches. Officiers chargés de veiller à l'administration des finances. 300. Caisses et receveurs des deniers publics. Ibid. Richesses des Athéniens; leurs mines d'argent leur sont d'une grande ressource. 292. Manière dont ils font valoir leur argent dans le commerce. Ont des banquiers; leurs fonctions. 293. L'or était fort rare en Grèce avant Philippe. 295. D'où on le tirait, à quoi on l'employait. Ibid. Ce qui le rendit plus commun. Ibid. Monnaies différentes. 294. Drachme, didrachme, tétradrachme, obole. Ibid. III, table XIV, 361. Généraux; on en élit tous les ans dix. I, 308. Service militaire, à quel âge, et jusqu'à quel âge ils sont tenus de servir. 307. Ceux qui sont dispensés du service. Ibid. Où sont inscrits les noms de ceux qui doivent faire la campagne. 308. Soldats; cérémonies pour enrôler un jeune homme à la milice. 482. Soldats oplites ou pesamment armés. Leurs armes. 308. Changemens introduits par Iphicrate dans leurs armes. 309. Soldats armés à la légère; leur destination. 308. Histoire des Athéniens. Si on la termine à la bataille de Chéronée, elle ne comprend guère que trois cents ans. On peut la diviser en trois intervalles de temps; le siècle de Solon ou des lois; le siècle de Thémistocle et d'Aristide, c'est celui de la gloire; le siècle de Périclès, celui du luxe et des arts. 100. Ils contribuent à la prise de Sardes. 134. Font plusieurs conquêtes. 180. Attaquent Corinthe, Epidaure. 181. Battus à Tanagra, rappellent Cimon de l'exil. 182. Rejettent un projet de Thémistocle parce qu'il est injuste; et quelques années après suivent l'avis injuste des Samiens, parce qu'il est utile. 186. Secourent Corcyre. 191. Assiégent Potidée. Ibid. Vont ravager les côtes du Péloponèse 199. Maltraités par les trente magistrats établis par Lysander, qui deviennent des tyrans. 215. Leurs démêlés avec Philippe, roi de Macédoine. Après bien des négociations, ils font un traité avec ce prince; leurs craintes augmentent; ils s'unissent avec les Thébains, et sont vaincus à Chéronée en Béotie. (Voy. Athènes et Grèce.) II, 381 et suiv. III, 212 et suiv.

Athlètes. Il y avait en Grèce des écoles pour eux, entretenues aux dépens du public. I, 225. Traits remarquables de plusieurs fameux athlètes. II, 100, 101, 118 et suiv. et 439. Serment qu'ils faisaient avant de combattre. II, 104. Sermens de leurs instituteurs. Ibid. Conditions pour être admis à combattre. Ibid. Règle qu'il fallait observer dans les combats. 106. Ceux qui étaient convaincus de mauvaises manœuvres étaient punis. 119. Suites funestes de la voracité de plusieurs d'entre eux. I, 298.

Athos (mont) dans la Chalcidique, sur la mer Egée. Percé par Xerxès. I, 144. (*Athos*, ou *Monte-Santo.*)

Atlantique (île). Voyez Solon et Géographie.

Atlantique (mer); son nom et sa position connus des Grecs, qui en ignoraient l'étendue et les bornes. I, 554. A séparé l'Europe de l'Afrique en détruisant l'isthme qui unissait ces deux parties de la terre. II, 497.

Atossa, épouse de Darius, engage ce prince à envahir la Grèce. I, 132.

Attalus, athlète; anecdote qui le concerne. 439.

Atterrissemens formés en diverses contrées par les rivières et par la mer. II, 495 et suiv.

Attique. Province de la Grèce (territoire de la ville d'*Athènes*). Ses premiers habitans. (Voy. Cécrops.) Dédaignés par les nations farouches de la Grèce. I, 60. Se réunissent à Athènes. 63 (*Atlas, pl.* 11.) Progrès de leur civilisation et de leurs connaissances. 64. Divisés en trois classes. Grand nombre d'esclaves dans l'Attique. 273. Légère notion de ce pays. Ibid. Description plus détaillée de l'Attique. II, 341 et suiv. Ses champs séparés par des haies ou par des murailles. Ibid. De petites colonnes désignent ceux qui sont hypothéqués. Ibid. Le possesseur d'un champ ne peut y faire un puits, un mur, une maison, qu'à une distance du champ voisin, ni détourner sur celui-ci l'eau qui l'incommode. Ibid. Agriculture de l'Attique. Les Egyptiens en ont enseigné les principes aux Athéniens, et ceux-ci aux autres peuples de la Grèce. 348. Moyens que proposait Xénophon pour l'encourager. 355. Philosophes qui ont écrit sur ce sujet. 348. Préceptes sur l'agriculture. 349 et suiv. Le labourage se fait en Attique avec des bœufs. 347. Culture des arbres. 352. Greffe. Ibid. Figuiers, grenadiers, etc. Ibid et 353. Fruits de l'Attique, remarquables par leur douceur. 353. Différence des sexes dans les arbres et dans les plantes. Ibid. Préceptes sur les plantes potagères. 351. Préceptes pour la culture de la vigne. 349. Taille de la vigne; ses différens labours; comment on rajeunit un cep; méthode pour avoir des raisins sans pepins, pour en avoir de blancs et de noirs à un même cep, à une même grappe. 350 et 351. Vendanges de l'Attique; diverses manières de conserver le vin. 343. Chansons et danses du pressoir. Ibid. Moisson de l'Attique; comment elle se fait. 342. Chansons des moissonneurs; manière de battre le grain. Ibid. Les travaux de la campagne sont accompagnés dans l'Attique de fêtes et de sacrifices. Ibid. Ce qu'un particulier d'Athènes retirait de son champ. 618.

Aulide, ou *Aulis*, bourg et port de la Béotie, auprès duquel la flotte d'Agamemnon fut long-temps retenue. I, 77 et 264. (*Micro-Vathi* ou le *petit port*.)

Autocles, député d'Athènes à la diète de Lacédémone. I, 238.

Autolycus, sénateur de l'Aréopage. I, 369.

Averne. (Voyez Aorne.)

Axiothée, femme philosophe, se déguisait pour assister aux leçons de Platon, I, 282.

B.

Babylone, ville capitale de l'Assyrie, et l'un des séjours des rois de Perse. Darius s'en empare après dix-neuf mois de siége. I, 129. (Monceau de *ruines* près de *Hella*.)

Bacchus fixe les limites de la terre à l'orient. I, 67. Ses fêtes dans l'île d'Andros. III, 133. Spécialement honoré à Naxos. 145. à Brauron. (Voy. Brauron.) Dans quel temps les Athéniens célébraient les grandes Dionysiaques, qui lui étaient consacrées. I, 306 et 568.

Bacchylide, célèbre poëte lyrique. III, 139 et 149. Partagea pendant quelque temps avec Pindare la faveur du roi Hiéron. 139.

Bactriane, grande contrée de l'Asie, soumise au roi de Perse (pays de *Balk*, faisant partie de la Tartarie indépendante). I, 134.

Badauds. (Voy. Bayeurs.)

Bains publics et particuliers. I, 380.

Baladins, farceurs. (Voy. Joueurs de gobelets.)

Banquiers à Athènes. (V. Athéniens.)

Bataille de *Chéronée*. III, 222. (*Atlas. pl.* 25.)

Bataillon sacré, corps de trois cents jeunes Thébains renommés pour leur valeur. I, 240. Ils étaient élevés en commun et nourris aux dépens du public. II, 33. Les Thébains dûrent à ce corps presque tous les avantages qu'ils remportèrent sur les Lacédémoniens. II, 34. Détruit à Chéronée par Philippe, qui versa des larmes sur le sort de cette cohorte jusqu'alors invincible. Ibid.

Bathyclès, sculpteur, avait orné l'autel et la statue de l'Apollon d'Amiclæ. II, 156.

Bayeurs ou *Badauds*, nom donné aux Athéniens que leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit et de l'oisiveté de leur vie, forçait à se rapprocher pour s'occuper des affaires publiques. I, 379.

Beauté. D'où résulte la beauté, soit universelle, soit individuelle. III, 70. Sentiment de Platon à ce sujet. 71. Celui d'Aristote. Ibid. En Elide, prix décerné à la beauté. II, 93. Mot d'Aristote sur la beauté. 410.

Bellérophon. (Voy. Pirrène.)

Belmina, ville forte de Laconie, source de querelles entre les Spartiates et les Arcadiens. II, 242.

Béotarques, chefs des Béotiens. I, 241. II, 25.

Béotie, province de la Grèce. (Territoire de *Livadia* et de *Thiva*.) II, 14.

Béotie (Voyage de). II, 13. (*Atlas*, *pl.* 25.) Fertile en blé d'une excellente qualité. 26. L'hiver y est très-froid. 33. Proverbes sur plusieurs de ses villes. 34. Grands hommes qu'elle a produits. 27.

Béotiens (les) sont braves et robustes. II, 26. Ils paraissent lourds et stupides. 27. Leur goût pour la musique et pour la table, leur caractère. 32 et 33. Leur bataillon sacré. 33. Témoignage que Philippe de Macédoine rend au courage de ce bataillon. 34. Commandé autrefois par Pélopidas. I, 240. (Voy. Bataillon sacré.)

Bias de Priène, un des sages de la Grèce. I, 105. Conseil qu'il donne aux peuples de l'Ionie. III, 63.

Bias, général lacédémonien, surpris par Iphicrate: sa réponse aux soldats qui le consultaient sur le parti qu'ils devaient prendre. II, 224.

Biblinus (le), rivière de l'île de Naxos. III, 144.

Bibliothèque d'un Athénien. Pisistrate avait fait une collection de livres, et l'avait rendue publique. I, 120 et 516. Sur quelles matières on écrivait; copiste de profession. 517. Division d'une bibliothèque. La Philosophie. 516. L'Astronomie et la Géographie. 540. La Logique. II, 301. La Rhétorique. 313. La Physique et l'Histoire naturelle. 481. L'Histoire. 514. La Poésie. III, 194. La Morale. 208.

Biblis (fontaine de) près de Milet. (Fontaine près du village de *Jechil-Kéni*.) III, 67.

Bithynie, contrée de l'Asie mineure, sur les bords de la Propontide et du Pont-Euxin. (Liva de *Kod-Geaïli*.) I, 246.

Bizanthe, ville grecque de Thrace sur la Propontide. (*Rodosto*, ville.) I, 246.

Blé. Les Athéniens en tiraient de l'Egypte, de la Sicile, de la Chersonèse Taurique, aujourd'hui Crimée, où l'on en recueillait en très-grande quantité. I, 229. II, 291. La Béotie en produit beaucoup. II, 26: de même que la Thessalie. 44. Le blé de l'Attique moins nourrissant que celui de la Béotie. II, 348. Mûrit plus tôt dans l'île de Salamine que dans l'Attique. Ibid. Défendu aux Athéniens d'en exporter. 291. Défendu aux particuliers d'en acheter au-delà d'une certaine quantité. 292. Prix ordinaire du blé. Ibid. Manière de le cultiver et de le conserver. 349.

Bonheur. On se partage sur sa nature. III, 160. Les uns le doivent à leur caractère, les autres peuvent l'acquérir par un travail constant. 162. En quoi il devrait consister. 160. I, 478.

Borysthène ou Dniéper, grand fleuve de la Scythie. Son embouchure. I, 230.

Bosphore cimmérien. Détroit de mer qui joint le Palus Méotide au Pont-Euxin. (Détroit de *Caffa*.) I, 229.

Bosphore de Thrace. Détroit de mer qui joint le Pont-Euxin à la Propontide. (*Canal de Constantinople*.) I, 231, 243 et 244. Sépare l'Europe de l'Asie: sa longueur, sa largeur. 244.

Bouches de l'Enfer. (Voy. Aorne, Cumes, Héraclée, Hermione et Ténare.)

Boucliers (les) des Athéniens étaient de bois, et ornés d'emblèmes ou d'inscriptions. I, 509. Le déshonneur attaché à la perte du bouclier; pourquoi. 312, 319 et 377. Spartiate puni pour avoir combattu sans bouclier. II, 201.

Brasidas, habile général lacédémonien. I, 204. Sa mort. (Voy. Argiléonis.) Passait pour éloquent, aux yeux même des Athéniens. II, 210. Thucydide, qu'il avait battu, en fait l'éloge dans son histoire. II, 518.

Brauron, bourg de l'Attique où l'on célèbre la fête de Diane. II, 355. Et celle de Bacchus. Ibid. (*Vraona*, village.)

Briaxis, célèbre sculpteur. II, 390.

Britanniques (îles). Voyez Cassitérides (îles.)

Brouet noir, sorte de ragoût chez les Spartiates : conjectures sur sa composition. II, 206.

Brutiens, peuples d'Italie, habitaient *les deux Calabres*, provinces du royaume de Naples. I, 247.

Brysées, ville de la Laconie, avait un temple de Bacchus dont l'entrée était interdite aux hommes. II, 155.

Bulis. (Voy. Sperthias.) I, 145.

Bulis, petite ville de Phocide sur la mer de Corinthe : coquillages précieux que ramassent ses pêcheurs. (*Ruines près du monastère de Saint-Luc.*) I, 426.

Bupalus et Anthermus, sculpteurs de l'île de Chio. Inscription fastueuse qui atteste leur vanité. III, 126.

Bura, ville d'Achaïe, détruite par un tremblement de terre. (*Pernizta*, bourg.) II, 89.

Buthroton, ville d'Epire (*Butrinto*, fort et ruines). II, 64.

Butin. Le droit d'en disposer ou d'en faire la répartition a toujours été regardé comme une des prérogatives du général. I, 316. Une partie du butin était destinée à Athènes au culte public. 338.

Byblos, ville de Phénicie, ses vins estimés des Grecs, pour la quantité de parfums dont ils sont pénétrés. (*Gebaïl*, petite ville.) I, 452.

Byzance, colonie grecque sur le Bosphore de Thrace. Description de cette ville. I, 245. (*Atlas*, *pl.* 8.) Le peuple y a la souveraine autorité. Mot d'Anacharsis l'ancien à Solon. 246. Fertilité de son territoire, sa situation avantageuse. Ibid. (Partie de la ville de Constantinople.)

Byzantins (les) secourent Périnthe assiégée par Philippe, et sont eux-mêmes assiégés par ce prince. III, 213. Délivrés par Phocion, qui commandait les Athéniens, ils décernent, par reconnaissance, une statue au peuple d'Athènes. Ibid. et 216.

C.

Cadir ou *Gadir* (détroit de). I, 554. II, 523. (Voy. Col. d'Hercule.)

Cadmus arrive en Béotie avec une colonie de Phéniciens. I, 64. Y introduit l'art de l'écriture. Ibid. Chassé du trône qu'il avait élevé. Ibid. et 73. Sa figure, armée d'un serpent, ornait les vaisseaux des Béotiens. III, 154.

Cadmus de Milet, un des premiers qui aient écrit l'histoire en prose. I, 223. II, 514.

Cadrans des anciens. I, 590. Ils en avaient de portatifs. 550.

Caïstre (le), fleuve de l'Ionie. (*Koutchouk-Minder*, ou le *Petit-Méandre*.) III, 150.

Calendrier grec, réglé par Méton. I, 546, 548 et 549.

Callias, esclave, devenu l'un des courtisans de Philippe de Macédoine. II, 393.

Callicrate, l'un des architectes du Parthénon. I, 336. (Voy. Ictinus.)

Callicratidas, général lacédémonien, né dans la classe des Hilotes. II, 163.

Callimaque, polémarque, conseille la bataille de Marathon; y commande l'aile droite des Grecs, et y périt. I, 138 et 139.

Callimaque, sculpteur célèbre. I, 333.

Callinus, poëte élégiaque. II, 600. Ranime par ses vers l'ardeur éteinte des habitans d'Ephèse. III, 200.

Callipide, acteur outré dans ses gestes, surnommé *le Singe*. III, 10. Note sur cet acteur. 230.

Callippe, de Syracuse, rhéteur. II, 314.

Callippe, Athénien, devient ami de Dion, le suit en Sicile. II, 376. Conspire contre lui. Ibid. Et, malgré le plus terrible des sermens, le fait périr. 377. Périt lui-même accablé de misère. 378.

Callirhoé. (Voy. Eschine.)

Callistrate, orateur athénien, ambassadeur à la diète de Lacédémone. I, 238.

Callistrate, excellent acteur, contemporain d'Aristophane. II, 591.

Callondas de Naxos, meurtrier d'Archiloque. III, 143.

Calydon, ville de l'Etolie (*Kira-tis-Irinis*, ruines). II, 64.

Calypso (île de), sur les côtes de l'Italie, près de Crotone. (*Ecueil* près du cap *delle Colonne*.) II, 64.

Camarine, ville de Sicile, colonie grecque. (*Camarana*, village et ruines.) II, 367.

Cambyse, fils de Cyrus, soumet plusieurs nations de l'Afrique. I, 126. Avait amené en Perse les ouvriers égyptiens qui bâtirent le palais de Persépolis. II, 398. Son règne dé-

crit en vers par Simonide. III, 136.

Camire, ancienne petite ville de l'île de Rhodes (ruines près du village d'*Embona*). III, 73.

Candie. (Voy. Crète.)

CAPANÉE, un des chefs de la première guerre de Thèbes. I, 74.

Caphyes, ville de l'Arcadie; ce qu'on y voit de remarquable (ruines). II, 253.

Cappadoce, contrée de l'Asie mineure (la *Caramanie*). III, 57.

Cappadociens. Connaissances dont les Grecs leur étaient redevables. I, 448.

Caractères ou *Portrait des mœurs*. Ce genre était connu des Grecs. Grandeur d'âme peinte par Aristote. III, 211.

CARCINUS, poëte tragique. Chute d'une de ses pièces; à quoi attribuée. III, 25.

Caressus, ville et port de l'île de Céos (port *Cabia*). III, 134.

Carie, contrée de l'Asie mineure (*Mentech-Ili*, ou Liva de *Mentech*, et partie de celui d'*Aïdin*). II, 389 et suiv.

CARION, musicien d'Epidamne, qui prétendait qu'un de ses enfans était fils d'Hercule. II, 439.

Carthage, grande ville sur la côte de Libye ou d'Afrique (ruines près de la ville de *Tunis*.) Son gouvernement incline vers l'oligarchie. II, 451. Développement du système qu'elle a suivi. 457 et suiv.

Carthaginois. Occupaient plusieurs places en Sicile. II, 435. Y sont battus par Timoléon. II, 478. Et forcés de demander la paix aux Syracusains. 479.

Caryste, ville d'Eubée, a beaucoup de pâturages, des carrières de marbre, et une pierre dont on fait une toile incombustible. (*Caristo* ou *Castel-Rosso*, bourg et château.) I, 262.

Caspienne (mer). Les Grecs ne connaissaient que les noms de plusieurs peuples qui habitaient au-delà de cette mer. I, 554.

Cassitérides (îles), dans la mer Atlantique. Les Grecs en ignoraient encore la position, lorsqu'elles étaient déjà fréquentées par les vaisseaux de Tyr et de Carthage. (Les îles *Sorlingues*, ou même les îles *Britanniques*.) I, 554.

Castalie, fontaine de la Phocide. I, 407, 414 et 424. Prend sa source entre les deux sommets du Parnasse qui dominent la ville de Delphes. 424.

CASTOR et POLLUX, anciens héros de la Grèce, célèbres par leur union. I, 66. Retirent Hélène, leur sœur, des mains de ses ravisseurs. 72.

Catane, ville de Sicile, colonie grecque (*Catania*). II, 435. III, 297. Prise par Alcibiade. I, 210. Asservie par Mamercus. II, 435.

Caunus, ville et port de l'Asie mineure, dans la Carie. Le pays est fertile, mais il y règne souvent des fièvres. III, 72. Plaisanteries de Stratonicus, mal reçues à Caunus et à Corinthe. Ibid. Patrie de Protogène (*Kaiguez* ou *Quingi*, bourg). 76.

Causes premières (discours sur les). I, 525.

Cavalerie, principale force des armées persanes. I, 131.

Cavalerie d'Athènes: sa composition, ses armes. I, 312. Moins bonne que celle de Thèbes; pourquoi. 320.

Cavalerie de Thessalie, la plus ancienne et la meilleure de la Grèce. II, 43 et 44.

Cavaliers d'Athènes (revue des) par les officiers généraux. I, 312 et 313.

CÉBÈS, philosophe de l'école de Socrate. I, 520.

CÉCROPS, originaire de Saïs en Egypte, paraît dans l'Attique, réunit, instruit et police les Athéniens par des lois, jette les fondemens d'Athènes et de onze autres villes; établit l'Aréopage. Son tombeau, sa mémoire, ses successeurs. I, 60 et suiv.

Célibataires, à Sparte, ne sont pas respectés dans leur vieillesse comme les autres citoyens. II, 204.

Celtes, grand peuple de l'Europe, habitant les Gaules ou la Celtique. (Les *Français*.) I, 247.

Cenchrée, port de Corinthe sur la mer Saronique (*Kenchrée*, village et port). II, 71.

Cens, état des biens de chaque citoyen. Celui que l'on exige dans l'oligarchie est si fort, que les plus riches forment seuls l'assemblée générale; ce qui est vicieux: on n'y a point égard dans certaines démocraties; c'est un vice plus grand encore. II, 464.

Centaures, hommes moitié hommes, moitié chevaux; origine de cette fable. I, 71. II, 43. Ancien peuple de la Thessalie. (N'existait plus du temps d'Anacharsis.) 43.

Céos, une des Cyclades (*Zéa*), île très-fertile et très-peuplée, où l'on honore Aristée, Apollon, Minerve, Bacchus. III, 134. (*Atlas, pl.* 39.) A Ioulis, la loi permet le suicide aux personnes âgées de soixante ans. Ibid. Les habitans sont braves. 135. La ville est superbe, et a produit plusieurs hommes célèbres. Ibid.

Céphallénie, île de la mer Ionienne, colonie grecque (*Céfalonie*). I, 247. (*Atlas, pl.* 27.)

Céphalus et Denys, Corinthiens que Timoléon chargea de revoir les lois que Dioclès avait données à la Sicile. II, 479.

Céphise, rivière qui coule auprès d'Athènes. I, 273 et suiv. Autre rivière de même nom dans la Phocide. 426. (*Gavrios.*) Autre, dans le territoire d'Éleusis. II, 559.

Céphisodote, sculpteur; monument de son art. II, 245.

Céramique, quartier d'Athènes. I, 278 et 327. Le Céramique extérieur était destiné aux sépultures. 343. (*Sépolia*, village.)

Cérémonies. A Lacédémone et dans toute la Grèce, les cérémonies religieuses intéressaient le gouvernement. II, 221. Beauté des cérémonies religieuses à Athènes. I, 391. Cérémonies effrayantes qui précèdent les jugemens de l'Aréopage. 368. Des Béotiens dans la fête des rameaux de laurier. II, 26. Du couronnement des vainqueurs aux jeux olympiques. 117. De l'expiation quand on avait tué quelqu'un. I, 84. Des funérailles des personnes mortes en combattant pour la patrie. 343.

Cérès. (Voy. Eleusis.)

Cerf. Durée de sa vie. II, 247.

Cersoblepte, fils de Cotys, roi de Thrace. II, 421. Dépouillé d'une partie de ses États par Philippe de Macédoine. 424.

Chabrias, général athénien. I, 287. Idée de ses talens militaires. 430. Périt dans le port de Chio. 431.

Chalcédoine, ville grecque, et port de la Bithynie sur la Propontide (*Kadi-Keni*, bourg). I, 245.

Chalcidique, presqu'île de la mer Égée, dépendante de la Macédoine. (Canton de la terre-ferme qui avoisine le mont Athos.) II, 401.

Chalcis, ville principale d'Eubée. I, 261 et 262. (*Egripo*, vulgairement *Négrepont*, ville.) Sa situation. 264.

Chaldéens (les), peuples de l'Asie aux environs de Babylone (habitaient *l'Irak-Arabi*, province de Turquie). Les Grecs leur doivent en partie leurs notions sur le cours des astres. I, 546.

Chambre des comptes à Athènes. Ses fonctions. I, 361.

Champs-Elysées, séjour du bonheur dans la religion des Grecs. I, 91.

Chansons. Les Grecs en avaient de plusieurs espèces. Chansons de table, militaires, des vendangeurs, etc. III, 203. (Voy. Chant, et Harmodius.)

Chant mêlé aux plaisirs de la table, à Athènes. I, 453 et 454.

Chaonie, contrée de l'Épire; l'eau d'une de ses fontaines fournit du sel blanc comme la neige. II, 59.

Chaoniens ou *Chaones*, peuples de l'Épire (habitaient une partie de l'*Albanie*, sur la côte.) II, 59.

Charès, général athénien, vain et sans talens. I, 431. Corrompu, avide, ne se soutenait auprès du peuple que par les fêtes qu'il lui donnait. II, 415. Fait condamner à l'amende ses collègues Timothée et Iphicrate. 379. Se met à la solde d'Artabaze. Ibid. Les Athéniens, sur les plaintes d'Artaxerxès, rappellent Charès et font la paix. Ibid. Envoyé sans succès au secours des Olynthiens. 402. Est employé contre Philippe, et battu à Chéronée. III, 220.

Charidème, général athénien envoyé au secours d'Olynthe; sa conduite. II, 402.

Charilaüs, roi de Lacédémone. 210.

Charondas, législateur de divers peuples de Sicile. II, 471. Belles maximes mises à la tête de son code. Ibid. et suiv.

Chars. Leur usage défendu dans les États de Philippe; pourquoi. II, 434. (Voy. Course.)

Chasses. Détails sur les différentes chasses en Élide. II, 121 et suiv. Moyens imaginés par différens peuples pour prendre les animaux féroces. 123 et 158.

Chefs et soldats étrangers dans les armées athéniennes. I, 314.

Chemin de l'Echelle, route taillée sur une montagne d'Arcadie, près de Mantinée, et qui conduisait de l'Arcadie dans l'Argolide (*Kaki-Scala.*) II, 254.

Chêne, son fruit était la nourriture des anciens habitans de l'Attique. I, 61.

Chérémon, poëte dramatique, intro-

duisit toutes les espèces de vers dans une de ses tragédies. III, 198.

Chéronée, ville de Béotie, célèbre par la bataille qu'y gagna Philippe. III, 221. (*Atlas, pl.* 25.) Et par le culte qu'on y rend au sceptre de Vulcain. II, 23. (*Capræna*, bourg.)

Chersonèse Taurique, aujourd'hui Crimée, presqu'île entre le Palus-Méotide et le Pont-Euxin. Sa fertilité, son commerce. I, 229.

Chersonèse de Thrace (*Atlas, pl.* 9), presqu'île entre la Propontide et la mer Égée (presqu'île de *Gallipoli*). Sa possession assure aux Athéniens la navigation de l'Hellespont. II, 421.

Chevaux destinés à la course dans les jeux publics. II, 106 et 120.

Chiens : il était défendu d'en avoir dans l'île de Délos : pourquoi. III, 127. Ceux de Laconie recherchés pour la chasse. II, 121 et 157.

Chilon, de Lacédémone, un des sages de la Grèce. I, 105. Expira de joie en embrassant son fils vainqueur aux jeux olympiques. II, 118.

Chio ou *Chios*, île de la mer Égée, faisant partie de l'Ionie. Idée de cette île. III, 57. (*Atlas, pl.* 38.) Produit des vins excellens. (Voy. Arvisia.) Ses habitans prétendent qu'Homère y est né. 58. Leur puissance, leurs richesses, leur devinrent funestes. Ibid.

Chiron (le centaure), médecin célèbre de Thessalie. II, 51. Avait établi sa demeure dans un antre du Pélion, où ses descendans, possesseurs de ses secrets, traitaient gratuitement les malades. Ibid. et 269.

Chirurgie, partie essentielle de la médecine, et la seule qui, suivant les apparences, fût connue dans les temps éloignés. II, 270. Du temps d'Hippocrate, ses opérations faisaient partie de la médecine. III, 91.

Choerilus, poëte contemporain et rival d'Eschyle. II, 576. III, 2. Contribue à perfectionner les masques introduits par Eschyle. 12.

Chœur. (Voy. Théâtre.)

Chorége, chef des jeux scéniques à Athènes; ses fonctions. I, 432.

Chronologie. Incertitude de l'ancienne chronologie des Grecs. II, 525. (Voy. Olympiades.)

Chrisis, prêtresse de Junon à Argos. Sa négligence occasione l'incendie de l'ancien temple. II, 263.

Chrysopolis, petite ville d'Asie sur le Bosphore de Thrace, en face de Byzance (*Scutari*, petite ville). I, 245.

Chrysorrhoas, rivière de l'Argolide, près de Trézène (rivière de *Damala*). II, 268.

Chypre ou *Cypre*, île de la mer de Libye. I, 134.

Cierges : de quoi ils étaient faits. I, 299. Les Athéniens entouraient les corps de cierges allumés dans la cérémonie des funérailles. Ibid.

Cigognes, respectées en Thessalie, qu'elles avaient délivrée des serpens qui l'infestaient. II, 46.

Cilicie, contrée de l'Asie mineure (pays d'*Itch-îil* et d'*Aladeuli*). III, 57.

Cimon, fils de Miltiade; ses qualités. I, 179. Ses exploits. Ibid. Sa politique à l'égard des alliés. Ibid. Va au secours d'Inarus. 181. Est rappelé de l'exil par les Athéniens, battus à Tanagra. 182. Fait signer une trêve de cinq ans entre Lacédémone et Athènes. Ibid. Force Artaxerxès à demander la paix en suppliant. Ibid. Comparé à Périclès qui le fait exiler. 188. Meurt en Chypre. 182.

Cimon, député auprès de Philippe de Macédoine. II, 416.

Cinésias, poëte musicien. I, 502.

Cinq-Collines (les), cantons près de Sparte; vin qu'on y recueille. II, 206.

Cirphis (mont), dans la Phocide, au midi de Delphes (mont *Stiva*). I, 406.

Cirrha, ville et port de la Phocide, sur le golfe de Crissa (port de *Salone*). I, 406. Ses habitans dépouillés du territoire qui leur appartenait; pourquoi et comment. 420.

Citadelle d'Athènes, sa description. I, 331.

Citoyen. Pour avoir ce titre, il suffisait à Athènes d'être fils d'un père et d'une mère qui fussent citoyens. I, 276. Plusieurs souverains l'ont sollicité; difficultés pour l'obtenir. Ibid. En d'autres républiques, on n'était citoyen que lorsqu'on descendait d'une suite d'aïeux qui eux-mêmes l'avaient été. Ibid. A quel âge à Athènes l'on jouissait des droits de citoyen. I, 483. Suivant Aristote, il ne faudrait accorder cette prérogative qu'à celui qui, libre de tout autre soin, serait uniquement consacré au service de la patrie; d'où il suivrait que le nom de citoyen ne conviendrait qu'imparfaitement aux enfans et aux vieillards décrépits, et nullement à ceux qui exercent des arts mécaniques. II, 461. Quelle espèce d'égalité doit régner entre les

citoyens. On n'en admet aucune dans l'oligarchie; celle qu'on affecte dans la démocratie détruit toute subordination. 462. Des législateurs voulurent établir l'égalité des fortunes, et ne purent réussir. 463. La liberté du citoyen ne consiste pas à faire tout ce qu'on veut, mais à n'être obligé de faire que ce qu'ordonnent les lois. 462.

Clazomènes, île de la mer Égé dans la rade de Smyrne (île *Saint-Jean* et ruines dans le golfe de Smyrne); tire un grand profit de ses huiles. III, 64. Patrie d'Anaxagore. 67.

Clazoméniens. Comment ils rétablirent leurs finances. Ibid.

Cléobis et Biton. (Voy. Cydippe.)

Cléobule, de Lindus, un des sept sages de la Grèce. I, 105. III, 77.

Cléombrote, roi de Sparte, vaincu et tué à Leuctres. I, 239 et 240. Comment on reçut la nouvelle de sa défaite à Sparte. 240.

Cléomède, célèbre lutteur; sa mort, sa statue, II, 100.

Cléomène, roi de Sparte. II, 166. Sa réponse à un Spartiate qui lui disait qu'un roi doit être affable. 180.

Cléon remplace Périclès, mort de la peste à Athènes. I, 203. Trait de sa légèreté. 353. Est joué publiquement sur le théâtre par Aristophane. II, 591. III, 47 et 48. Il perd la vie en Thrace. I, 204.

Cléon de Thèbes, célèbre chanteur. II, 24.

Cléophante, de Corinthe, fut le premier peintre qui coloria les traits du visage. II, 85.

Cléostrate, de Ténédos, astronome. I, 546.

Clepsydre, instrument qui réglait la durée des discours oratoires, et peut-être celle des tragédies. III, 2.

Clisthene, roi de Sicyone, adoré pour ses vertus, et redouté par son courage. II, 81. Vainqueur aux jeux olympiques, y proclame un concours pour le mariage de sa fille. 82.

Clisthene, d'Athènes, force Hippias d'abdiquer la tyrannie. I, 122. Raffermit la constitution établie par Solon. Ibid. Partage en dix tribus les quatre qui subsistaient avant lui. 125.

Clitor, ville d'Arcadie; opinion de ses habitants sur l'eau d'une de leurs sources (*Calivia de Carnese*, village et ruines). II, 251.

Clonas, poëte élégiaque. III, 201.

Cnide, ville grecque de l'Asie mineure dans la Doride (*Porto-Genovèse* et ruines), patrie de Ctésias et d'Eudoxe. III, 67. Célèbre par le temple de la statue de Vénus, et par le bois sacré qui est auprès de ce temple. 68.

Cnosse, ville et port de l'île de Crète (*Enadieh*, couvent et ruines). Rivale de Gortyne; divers résultats de cette rivalité. III, 77 et 88. Patrie d'Epiménide. I, 104.

Cocyte, fleuve de l'Épire. II, 58. (Rivière qui se jette dans le port *Glykis*.)

Codrus, dernier roi d'Athènes. I, 64. Se dévoue à la mort pour le salut de la patrie. 81 et 92. Sa statue à Delphes. 408.

Colchide (la), ou *Colchos*, grande contrée de l'Asie, à l'est du Pont-Euxin, célèbre par le voyage des Argonautes (la *Mingrélie*, le *Guriel*, et l'*Imirette*). I, 230.

Colone, colline et bourg près d'Athènes. I, 340. On y montrait la maison où Sophocle avait passé une partie de sa vie. III, 579.

Colonides, petite ville de la Messénie, dont les habitants prétendaient descendre des Athéniens : pourquoi. (*Coron*, ville.) II, 131.

Colonies grecques, établies jusque dans les mers les plus éloignées; quels furent les motifs de ces émigrations; quels étaient les rapports des colonies avec leurs métropoles. I, 246 et suiv. II, 80. III, table IV, p. 287. Établissement des Grecs sur les côtes de l'Asie mineure, dans les cantons connus sous les noms d'Éolide, d'Ionie et de Doride. I, 92 et 93. III, 58. Les îles de Rhodes, de Cos, de Samos, de Chio et de Lesbos font partie de ces colonies. 60. Leurs mœurs, leur gouvernement. 59 et suiv. Colonies d'Athènes. I, 181. De Corinthe. II, 80.

Colonnes où l'on gravait les lois pénales et les traités d'alliance. II, 102. Autres qui distinguaient, dans l'Attique, les maisons ou autres possessions particulières qui étaient grévées d'hypothèques. 341. Réflexions sur la sagesse de cette institution. Ibid. Autres colonnes autour du temple d'Esculape, à Epidaure, sur lesquelles étaient inscrits les noms des malades, leurs maladies et les moyens de leurs guérisons. 271.

Colonnes d'Hercule, ou *Détroit de Cadix*, ou plutôt *Gadir*, qui sépare l'Europe de l'Afrique ou Lybie (*détroit de Gibraltar*), terme de la navigation des Grecs du côté de l'ouest. I, 554.

Colophon, ville d'Ionie dans l'Asie mineure (il n'en existe plus rien), patrie de Xénophane. III, 67.
Colotès, disciple de Phidias. II, 98.
Combats singuliers, avaient souvent lieu entre les Grecs et les Troyens; mais la fuite n'était pas honteuse, lorsque les forces n'étaient pas égales. I, 156 et 157.
Combats gymniques des Athéniens. I, 432. Scéniques. Ibid. Aux Jeux olympiques; ordre que l'on y suit. II, 104. Note sur ce sujet. 599.
Comédie (histoire de la). II, 387. Ses commencemens. Ibid. Auteurs qui se distinguèrent dans ce genre. 388. Reproches faits à l'ancienne comédie. III, 46. Surtout à celles d'Aristophane. 47. Eloge de ce poëte à plusieurs autres égards. Ibid. Socrate n'assistait point à la représentation des comédies, et la loi défendait aux aréopagites d'en composer. 48. Mais il voyait avec plaisir les pièces d'Euripide, et estimait Sophocle. Ibid. Aristophane connut l'espèce de plaisanterie qui doit plaire à tous les siècles. 51. Idée de plusieurs scènes de la comédie *des Oiseaux*, d'Aristophane. Ibid. et suiv. Le goût de la comédie ne peut naître et se perfectionner que chez des peuples riches et éclairés. 56.
Comètes (sentimens sur les). Les anciens n'en ont pas connu le cours. I, 550. Opinions d'Anaxagore, de Démocrite et des Pythagoriciens. 551.
Cométho. (Voy. Mélanippe.)
Commerce. (Voy. Athéniens, Corinthe, Rhodiens.)
Concours établis dans la Grèce pour les beaux-arts. I, 223.
Confédérations des peuples de la Grèce dès les temps les plus anciens. Les villes de chaque province s'étaient unies par une ligue fédérative. (Voy. diète.)
Connaissances apportées en Grèce par Thalès, Pythagore et autres Grecs, de leurs voyages en Egypte et en Asie, I, 223.
Conon, général athénien, avait une statue à Samos. III, 98.
Contributions que les Athéniens exigeaient des villes et des îles alliées. 297. Note sur ce sujet. 617. Volontaires auxquelles ils se soumettaient dans les besoins pressans de l'Etat. 297.
Convenance, une des principales qualités de l'élocution, laquelle doit varier suivant le caractère de celui qui parle ou de ceux dont il parle, suivant la nature des matières qu'il traite, et des circonstances où il se trouve. II, 325.
Copaïs (lac), dans la Béotie (lac de *Livadia*); sa description et sa grandeur. II, 34 et 35. Canaux pour l'écoulement de ses eaux. Ibid.
Coqs (combats de). Voy. Tanagra.
Coquilles. Pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes, et des poissons pétrifiés dans les carrières. II, 495.
Corax, de Syracuse, un des premiers qui aient fait un traité de rhétorique. II, 315. Est aussi le premier qui ait rassemblé ces propositions générales qu'on appelle *lieux communs*. 316.
Coreyre, île de la mer Ionienne, colonie des Corinthiens, autrefois *Isle des Phéaciens* (*Corfou*, île). I, 191 et 247.
Corèbus, athlète vainqueur à la course du Stade, aux Jeux olympiques. II, 94. (Voy. Olympiades.)
Corinne, de Tanagra, prit des leçons de poésie sous Myrtis avec Pindare. II, 15 et 28. L'emporta cinq fois sur ce poëte. 32.
Corinthe, capitale de la Corinthie dans le Péloponèse; sa situation. II, 71. (*Atlas, pl.* 28.) Sa grandeur. Ibid. Ses curiosités. 72. Sa citadelle. Ibid. Est l'entrepôt de l'Asie et de l'Europe. 74. Pleine de magasins et de manufactures. 75. Célèbre par ses ouvrages en cuivre. Ibid. (Voy. Métal de Corinthe.) Les femmes y sont fort belles. Ibid. Les courtisanes y ruinent les étrangers. 76. Elles ne sont pas admises à la fête de Vénus, célébrée par les femmes honnêtes. Ibid. Variations arrivées dans le gouvernement de Corinthe. Ibid. Syracuse, Potidée, Corcyre, etc., colonies de Corinthe. I, 191. II, 80. (*Corintho*, aujourd'hui ville presque ruinée.)
Corinthie, province. II, 71. (*Atlas*, *pl.* 28.)
Corinthiens. Après l'extinction de la royauté, les Corinthiens formèrent un gouvernement qui tenait plus de l'oligarchie que de la démocratie, puisque les affaires importantes n'étaient pas soumises à la décision de la multitude. II, 80. Phidon, un de leurs législateurs, en laissant subsister l'inégalité des fortunes, avait tâché de déterminer le nombre des familles et des citoyens. Ibid. Engagent les Lacédémoniens à se déclarer contre les Athéniens. I, 196.
Coronée, ville du Péloponèse, construite par ordre d'Epaminondas. II, 31. (*Balliada*, village et ruines).

Coronée, ville de Béotie (ruines), près de laquelle Agésilas défait les Thébains. I, 233. Donnée aux Thébains par Philippe de Macédoine. II, 432.
Corse (île de), ou *Cyrne*, dans la mer de Tyrrhénie. Les Grecs d'Asie y construisent une ville. III, 60.
Corycius, antre dans la Phocide (caverne de la fontaine *Drosénigo*). (Voy. Antres.)
Cos (île de), une des Sporades, faisant partie de la Doride (*Stan-co*), patrie d'Hippocrate. III, 88. (*Atlas, pl.* 38.) Description de cette île. 89. Son temple d'Esculape. Ibid.
Cosmes, magistrats de l'île de Crète, comparés aux éphores de Lacédémone. II, 606. III, 83. Leurs fonctions. 83.
Cothurne; ce que c'est. III, 14.
Cotylius (mont), en Arcadie, célèbre par un temple d'Apollon. II, 248. (Ruines d'un temple.)
Cotys, roi de Thrace; son caractère, ses revenus. II, 55. Ses folies, sa cruauté, sa mort. Ibid. et 56.
Courage (le vrai); en quoi il consiste. I, 476.
Coureurs, entretenus aux dépens du public. II, 17.
Cours de justice. (Voy. Tribunaux; et la Table III, tome III, p. 283.)
Course des chevaux et des chars aux Jeux olympiques. II, 106. Détails sur la course des chars. 107.
Courtisanes à Athènes, les lois les protégent. I, 383. Jeunes gens se ruinent avec elles. 384. Courtisanes de Corinthe. (Voy. Corinthe.)
Cranaus, roi d'Athènes, successeur de Cécrops. I, 64. Détrôné par Amphictyon. Ibid. 65.
Cratès, auteur de comédies. II, 588. Se distingua par la gaîté de ses saillies. Ibid.
Cratine, une des maîtresses de Praxitèle, avait fourni quelques traits à la célèbre Vénus de Cnide. III, 68. (Voy. Phryné.)
Cratinus, auteur de comédies. II, 588. Réussissait dans la peinture des vices. Ibid. Relève les plagiats d'Aristophane. 591.
Créon, roi de Thèbes, forcé par Thésée de reconnaître le droit des gens qui commencait à s'établir. I, 75.
Créophile de Samos, accueillit Homère, et conserva ses écrits. III, 98.
Cresphonte, un des Héraclides, obtient la souveraineté de la Messénie. I, 81. II, 174. Meurt assassiné, 149. et 153.
Crète (île de), aujourd'hui Candie, la plus méridionale de la mer Egée. III, 77 et suiv. Une des plus grandes îles connues à l'époque du Voyage. 81. Son heureuse position, la nature du sol, ses productions, ses ports, ses villes du temps d'Homère. Ibid. et 82. Ses traditions fabuleuses. 78. Ses anciennes conquêtes. 82. Tombeau, ou antre de Jupiter. 79. Mont Ida. 80. (Voy. Labyrinthe et Gouvernement de Crète.)
Crétois (les) sont excellens archers et frondeurs. III, 81. Rhadamante et Minos leur donnèrent des lois célèbres, dont Lycurgue profita pour Sparte. 82. II, 226. Pourquoi ils ont plus tôt dégénéré de leurs institutions que les Spartiates. III, 82 et suiv. Syncrétisme; quelle est cette loi. 84. Crétois qui se sont distingués dans la poésie et dans les arts. Ibid. et suiv.
Crissa, ou d'*Alcyon* (mer de). II, 71. Voy. *Mer*.
Critias, célèbre rhéteur. II, 321.
Critias, Athénien, disciple de Socrate. II, 536. Un des trente magistrats qui tyrannisèrent leur patrie après la prise d'Athènes par les Lacédémoniens. 544 et 546.
Critobule, médecin de Philippe de Macédoine. II, 384.
Criton, d'Athènes, philosophe, disciple de Socrate I, 520. II, 552.
Crœsus, roi de Lydie; présens qu'il fit au temple de Delphes, I, 410 et 411. Et au temple d'Apollon à Thèbes. II, 24.
Cromyon, ou *Crommyon*, port, château et bourg de la Corinthie sur l'isthme (*Soussa-keni*, village). II, 71.
Crotone, ville grecque en Italie (*Cotroné*, ville), célèbre par le séjour qu'y fit Pythagore. I, 519. Et par la persécution qu'y essuyèrent les disciples de ce grand homme. 520. III, 120.
Cryptie, ou embuscade, exercice militaire des Spartiates. II, 202. Note à ce sujet. 608.
Ctésias, de Cnide, donna l'histoire des Assyriens et des Perses. II, 518.
Ctésiphon, orateur athénien, député auprès de Philippe de Macédoine. II, 416 et suiv.
Cuisine, auteurs grecs qui en ont écrit. I, 448 et suiv.
Cuivre, l'usage de ce métal découvert dans l'île d'Eubée. I, 261.
Culte, le meilleur, suivant l'oracle de Delphes. I, 420.
Culture des terres, était protégée par les rois de Perse. II, 399.

Cume, une des plus anciennes et des plus grandes villes de l'Eolide, dans l'Asie mineure (*ruines*). III, 63. Chef-lieu de la confédération des Eoliens. 60. Ses habitans vertueux; ils passaient pour des hommes presque stupides. 63.

Cumes, ville grecque en Italie (*ruines* près de Naples). Sa caverne, qui passait pour une des bouches de l'enfer. II, 152.

Curie. Chaque tribu, parmi les Athéniens, se divisait en trois curies, et chaque curie en trente classes. I, 460. Chaque Athénien était inscrit dans l'une des curies, soit d'abord après sa naissance, soit à l'âge de trois ou quatre ans, rarement après la septième année. Ibid.

Cyclades (les), groupe d'îles de la mer Egée. (Voy. Amorgos, Andros, Céos, Cythnos, Délos, Gyaros, Mélos, Mycone, Naxos, Paros, Rhénée, Sériphe, Siphnos, Syros et Ténos.) III, 130. (*Atlas*, *pl.* 39.) Pourquoi ainsi appelées. (N'ont point de noms collectifs aujourd'hui.) Ibid. Après avoir été soumises à différentes puissances, elles se formèrent en républiques. Ibid. Furent enfin assujetties par les Athéniens. 131.

Cycle épique : recueil qui contenait les anciennes traditions des Grecs, et où les auteurs dramatiques puisaient les sujets de leurs pièces. III, 32 et 197.

Cycle de Méton. (Voy. Méton.)

Cydippe, prêtresse de Junon à Argos; ce qui arriva à ses deux fils Biton et Cléobis. II, 264.

Cydnus, fleuve de Cilicie en Asie (rivière de *Tarsous*). III, 57.

Cydonie, ville et port de l'île de Crète (*Acladia*, village et ruines). III, 83.

Cyllène, la plus haute montagne de l'Arcadie (*Tricara*.) II, 252. Seul endroit de la Grèce où l'on trouvait l'espèce des merles blancs. 253.

Cyllène, ville maritime de l'Elide, (*Chiarenza*.) II, 95.

Cylon veut s'emparer de l'autorité à Athènes. I, 102. Ses partisans mis à mort. Ibid.

Cynéthéens, peuples d'Acardie; leur caractère (*Calavrita*, ville.) II, 143 et 151.

Cynisca, sœur d'Agésilas, roi de Sparte, envoie disputer le prix de la course des chars à Olympie. II, 217.

Cynosarge, jardin et gymnase hors des murs d'Athènes (Voyez Gymnase.)

Cynthus (mont), dans l'île de Délos. III, 127. Coup d'œil dont on y jouit. 130.

Cynurie, province. (*Atlas*, *pl.* 35.)

Cyparissia, ville et port de la Messénie (*Arcadia*, ville). II, 130.

Cypselus devient roi de Corinthe. II, 77. Fut d'abord cruel, et ensuite très-humain. Ibid. Les habitans de l'Elide conservaient son berceau. 99.

Cyrénaïque, contrée de l'Afrique, ou Libye, soumise au roi de Perse (pays de *Derne*). I, 247.

Cyrène, ville opulente en Afrique, et capitale de la Cyrénaïque, colonie grecque (*Curin*, petit lieu et ruines). I, 247. Patrie d'Aristippe. 555. Ses habitans demandent des lois à Platon, qui les refuse; pourquoi. II, 289.

Cyrsilus, orateur public à Athènes; lapidé par le peuple; pourquoi. I, 156.

Cyrus élève la puissance des Perses. I, 128. Sa conduite envers Panthée. II, 125 et suiv.

Cysique, île de la Propontide, colonie grecque. (Ruines près de la ville d'*Artaki*.) I, 246.

Cythère (*Atlas*, *pl.* 32), île à l'extrémité sud de la Laconie (*Cérigo*, île). II, 150. Idée de cette île et de ses habitans. Ibid. et 151.

Cythéron, montagne de la Béotie, sur les confins de l'Attique et de la Mégaride. II, 27.

Cythnos, île cyclade, renommée pour ses pâturages (*Thermia*). III, 139. (*Atlas*, *pl.* 39.)

D.

Daïphantus et Iollidas, généraux thébains, honorés de l'estime d'Epaminondas. Hommage qu'ils rendent au mérite éminent de ce grand homme. I, 269. Tués à la bataille de Mantinée. Bel éloge qu'Epaminondas mourant fait de leurs talens dans l'art militaire. 342.

Dames (jeux des), connu, suivant les apparences, parmi les Grecs. I, 378. (Voy. Echecs et Trictrac.)

Damindas, Spartiate; sa réponse aux envoyés de Philippe. II, 218.

Damon et Phintias, modèle de la plus parfaite amitié; leur histoire. III, 175.

Danaé, fille d'Acrisius, roi d'Argos. II, 258. (Voy. Acrisius.)
Danaüs, roi d'Argos; son arrivée en Grèce. I, 60. Ses descendans. 80. Sa statue à Delphes. 408.
Danse, proprement dite, se mêlait non-seulement aux cérémonies religieuses, mais encore aux repas. Les Athéniens regardaient comme impolis ceux qui, dans l'occasion, refusaient de se livrer à cet exercice. I, 454. Les Thessaliens l'estimaient tellement, qu'ils appliquaient les termes de cet art aux fonctions des magistrats et des généraux. II, 45 et 46. On donnait aussi le nom de danse au jeu des acteurs, à la marche des chœurs. III, 8 et suiv.
Danse de la tragédie. III, 8. (Voyez Emmélie.) Danse de la comédie. 9.
Daphné, fille du Ladon; son aventure. II, 250.
Daphnis, berger sicilien, conçut, dit-on, la première idée du poëme pastoral. III, 202.
Darius, fils d'Hystaspes, devient roi de Perse. I, 128. Divise son empire en vingt satrapies. 129. Fait des lois sages. Ibid. Étendue de son empire, ses revenus. 130. Sur les avis de Démocède, fait la guerre aux Grecs. 133. Marche contre les Scythes. Ibid. et 249. Soumet les peuples qui habitent auprès de l'Indus. 134. Sa mort. 141.
Datis reçoit ordre de Darius de détruire Athènes et Erétrie. I, 136. Perd la bataille de Marathon. 139.
Dauphin, poisson. Paraît sensible à la musique, capable de reconnaissance, ami de l'homme. I, 255.
Décélie, bourgade et château de l'Attique, poste important près d'Athènes, fortifié par les Lacédémoniens pendant la guerre du Péloponèse (ruines). I, 213. II, 355. Le vinaigre de Décélie était excellent. I, 449.
Décence; avec quelle sévérité on la faisait autrefois observer aux jeunes Athéniens. I, 479.
Déclamation; quelles sont les parties de la tragédie que l'on déclamait. (Voy. Théâtre.)
Décorations théâtrales: quand et par qui inventées. III, 14.
Décrets du sénat et du peuple d'Athènes dans l'administration. I, 349. Note à ce sujet. 578.
Dédale de Sicyone, fameux sculpteur, fut, à ce qu'il paraît, le premier qui détacha les bras, les jambes et les pieds dans les statues. II, 85. Note à ce sujet. 598. On lui attribue le labyrinthe de Crète. III, 233 et suiv.
Dégradation à Athènes. (Voy. Peines afflictives.)
Déiochus, de Proconnèse, historien. II, 514.
Délits. Difficulté de proportionner les peines aux délits; ce que la jurisprudence d'Athènes statuait à cet égard. I, 374 et suiv. Quels soins on mettait à Lacédémone à l'examen des délits qui entraînaient la peine de mort. II, 191.
Délium (bataille de) entre les Athéniens et les Thébains. Monumens que ceux-ci construisirent des dépouilles enlevées aux premiers. II, 25. Socrate y sauve la vie au jeune Xénophon. 538.
Délium, petite ville de la Béotie. II, 25.
Délos (voyage à) et aux Cyclades. III, 122. (*Atlas, pl.* 39.) Idée de la ville de Délos. 126. Circuit et largeur de l'île; situation de la ville. 127. Ses divers gouvernemens. Ibid. Les tombeaux de ses anciens habitans ont été transportés dans l'île de Rhénée. Ibid. La paix y règne toujours. Ibid. Temple d'Apollon, son antiquité, sa description. 124. Sur les opinions religieuses. 179. Autel qui passe pour une des merveilles du monde. 124. Autre autel où Pythagore venait faire ses offrandes. 125. Statue d'Apollon de vingt-quatre pieds. Ibid. Palmier de bronze. 126. Différentes possessions appartenant au temple. 151. Les fêtes de Délos revenaient tous les ans au printemps; mais, à chaque quatrième année, elles se célébraient avec plus de magnificence. 123. Elles attirent un grand nombre d'étrangers. 127. Des députations solennelles, nommées *théories*, y venaient des îles et des divers cantons de la Grèce. 147. Diverses petites flottes les amenaient à Délos. 148. Les proues des vaisseaux offraient des attributs propres à chaque nation. 154. Théories des îles de Rhénée, de Mycone, de Céos, d'Andros, et de quelques autres endroits. 149. Celle des Athéniens, sa magnificence. 150. Celle dont fut chargée Nicias, général des Athéniens; son offrande; son sacrifice. Ibid. et suiv. Celle des Téniens, qui, outre ses offrandes, apportait celle des Hyperboréens. (Voyez ce mot.) 154. Frais de la théorie des Athéniens, 151. Ballet des jeunes Déliens, et danse des jeunes Dé-

liennes. 149. Ballet des Athéniens et des Déliens, pour figurer les sinuosités du labyrinthe de Crète. 151. Ballet des nautoniers ; cérémonie bizarre qui le précède ; ils dansent les mains liées derrière le dos. 152. Ces nautoniers étaient des marchands étrangers ; leur trafic. 153. Prix accordé aux vainqueurs. 151. Les poëtes les plus distingués avaient composé des hymnes pour ces fêtes. 149. Après les cérémonies du temple, le sénat de Délos donnait un repas sur les bords de l'Inopus ; repas institué et fondé par Nicias. Ibid. et 151. Note sur une inscription relative à ces fêtes. 236 et 237. Commerce qu'on faisait dans l'île de Délos. Le cuivre qu'on tirait de ses mines se convertissait en vases élégans. 153. Ses habitans avaient trouvé l'art d'engraisser la volaille. Ibid.

Delphes, dans la Phocide. Description de cette ville célèbre. I, 406. (*Castri*, village et ruines.) (*Atlas, pl.* 22 et 23.) Ses temples. 407. Celui d'Apollon. Ibid. L'antre du temple d'Apollon. 414. et 418. Note sur la vapeur qui sortait de cet antre. 580. Les Grecs envoyèrent des présens au temple après la bataille de Salamine. I, 165 et 409.

Déluge de Deucalion, une des plus anciennes époques de l'histoire grecque. II, 519. (Voyez la table des Époques, III, 251. Déluge d'Ogygès, ce que c'est ; sa cause probable. II, 35.

Démade, orateur ; son premier état. II, 411. Ses bonnes et mauvaises qualités. Ibid. Note sur un mot de cet orateur. 620. Ce qu'il dit à Philippe après la bataille de Chéronée. III, 222.

Démarate, roi de Lacédémone ; ce qu'il dit à Xerxès sur ses projets. I, 143 et 144.

Démariste, mère de Timoléon et de Timophanès : sa conduite après la mort de ce dernier. I, 306.

Démarque, nom d'un magistrat chez les Athéniens : ses fonctions. I, 482.

Démiurges, ou tribuns du peuple à Mantinée ; leurs fonctions. II, 255.

Démocède, médecin, engage Darius à envahir la Grèce ; pourquoi. I, 132. S'enfuit en Italie. 133.

Démocles de Pigèle, ancien historien grec. II, 514.

Démocratie. (Voy. Gouvernement.)

Démocrite, d'Abdère, philosophe de l'école d'Elée. II, 522. Né dans l'opulence, il céda ses biens à son frère, et passa le reste de ses jours dans la retraite. 523. Son système de philosophie. 512 et 538. Son opinion sur les comètes. 551. Sur la voie lactée. 552. Ses écrits, ses découvertes, son éloge. 485.

Démosthène, général athénien. I, 211 et suiv.

Démosthène, orateur, disciple de Platon. I, 283. Etat de son père. Ibid. Gagne un procès contre ses tuteurs. Ibid. Note sur les biens qu'il avait eus de son père. 578. Fréquente l'école d'Isée ; pourquoi : il va à l'académie. 283. Transcrit huit fois l'histoire de Thucydide pour se former le style. 517. Sur le bruit des préparatifs immenses du roi de Perse, il engage les Athéniens à se mettre en état de défense. II, 383. Il fait voir que la sûreté d'Athènes dépend de l'équilibre qu'elle saura maintenir entre Lacédémone et Thèbes. 385. Peint avec les plus fortes couleurs l'indolence des Athéniens et l'activité de Philippe. 387. Montre un zèle ardent pour la patrie. 412. Ne réussit pas les premières fois à la tribune ; se corrige ensuite à force de travail. Ibid. Reproches qu'on lui a faits. Ibid. Reçoit un soufflet de Midias, et le fait condamner à l'amende. 413. Il accuse un de ses cousins de l'avoir blessé ; bon mot à ce sujet. Ibid. Son amour-propre. Ibid. Est déconcerté devant Philippe. 417 et 418. Sa conduite à l'égard des ambassadeurs de Philippe. Accuse les ambassadeurs athéniens de s'être vendus à ce prince. 420 et 425. Bon mot de Parménion à ces ambassadeurs. 425. Démosthène engage le sénat à voler au secours des Phocéens. 426. Soulève la Grèce contre Philippe. III, 214. Ménage une alliance entre les Athéniens et les Thébains. 220. Génie vigoureux et sublime. 427.

Denrées (valeur des principales) à Athènes. I, 386. Note à ce sujet. 578.

Denys de Colophon, peintre célèbre : ses tableaux comparés à ceux de Pauson et de Polygnote. I, 505.

Denys. (Voy. Céphalus.)

Denys l'ancien, roi de Syracuse, s'entretient avec Platon, est offensé de ses réponses, et veut le faire périr. I, 281. II, 2. Envoie une députation solennelle aux Jeux olympiques, pour y réciter ses vers. I, 111 et 119. Ses ouvrages. Il sollicite bassement des suffrages, et ne peut obtenir ceux

de Philoxène. II, 587. Vieille femme qui priait les dieux de ne pas survivre à ce tyran; pourquoi. 437. Son insatiable avidité. Sa mort. 3.

Denys le jeune, roi de Syracuse, sollicite Platon de venir à sa cour. II, 3. La manière dont il le reçoit, et dont il le traite ensuite. 4 et 6. Sa conduite envers Dion. 3 et suiv. Envers Aristippe. I, 557 et suiv. Ses bonnes et ses mauvaises qualités. II, 7. Consent au départ de Platon. Ibid. Il le presse de revenir et le renvoie encore. Ibid. 8 et 12. Chassé de ses Etats, il se sauve en Italie. 367. Il remonte sur le trône. 435. En est chassé de nouveau par Timoléon. 474. Sa conduite à Corinthe. 475. Ses entretiens avec Philippe, roi de Macédoine. 476. Sa fin. Ibid.

Dercyllidas, général lacédémonien, qui avait commandé les armées avec gloire, est méprisé par un jeune homme, parce qu'il vivait dans le célibat. II, 204.

Dercyllus, député athénien auprès de Philippe de Macédoine. II, 416.

Dés (jeu des). I, 378.

Désertion, punie de mort parmi les Athéniens. I, 314.

Dessin (l'art du); son origine. II, 84. Faisait partie de l'éducation des Athéniens. I, 468.

Deucalion, régna en Thessalie. III, 58. Voy. Déluge et Dorus.

Devins et *interprètes*, entretenus dans le Prytanée. I, 225. Suivent l'armée. 311 et 399. Dirigent les consciences. 399. Ont perpétué la superstition. Ibid. Flattent les préjugés des faibles. 400. Des femmes de la lie du peuple font le même trafic. Ibid.

Diagoras, de Mélos, donna de bonnes lois aux Mantinéens. III, 146. Une injustice qu'il éprouva le rendit athée. 147. I, 403. Souleva toute la Grèce contre lui. Poursuivi de ville en ville, périt dans un naufrage. III, 147.

Diagoras, de Rhodes, expire entre les bras de ses deux fils, vainqueurs aux Jeux olympiques. II, 118.

Dialectes, de la langue grecque. III, 59. Dialectes dont Homère s'est servi. I, 563.

Diane; ses fêtes à Délos. (Voy. Délos.) et à Brauron. (Voy. Brauron.) Son temple et sa statue à Ephèse. (Voy. Ephèse.) Diane l'étranglée. II, 253.

Dicæogène, poëte épique, auteur des *Cypriaques*. III, 35 et 198.

Diète générale, assemblée à l'isthme de Corinthe, où se trouvèrent les députés de tous les peuples qui n'avaient pas voulu se soumettre à Xerxès. I, 145. Diète des Amphictyons, se tenait au printemps à Delphes, en automne aux Thermopyles. II, 37. (Voy. Amphictyons.) Celle de la ligue du Péloponèse. I, 195. Celle de la Béotie, où les affaires de la nation étaient discutées dans quatre conseils différens; les Thébains finirent par régler les opérations de la diète. II, 25. Celle des Thessaliens; ses décrets n'obligeaient que les villes et les cantons qui les avaient souscrits. 43. Celle des Acarnaniens. 64. Celle des Etoliens était renommée pour le faste qu'on y étalait, pour les jeux et les fêtes qu'on y célébrait, et pour le concours des marchands et des spectateurs. On y nommait tous les ans les chefs qui devaient gouverner la nation. 65. Celle des Achéens, qui s'assemblaient tous les ans par députés, vers le milieu du printemps. On y nommait des magistrats qui devaient exécuter les règlemens qu'on venait de faire, et qui, dans un cas pressant, pouvaient indiquer une assemblée extraordinaire. 89. Celle de l'Elide. 93. Celle des Arcadiens. 244. Celle de la Phocide. I, 426. Celle de quelques villes de l'Argolide. II, 263. Celle de Corinthe, où Philippe propose une paix universelle pour la Grèce, et la guerre contre les Perses. Il est élu généralissime des Grecs. III, 225. Celle de Lacédémone, où l'on discute les intérêts de cette ville et de Thèbes. 237. Celle des Eoliens, composée des députés de onze villes. III, 60. Celle des Ioniens, formée par les députés de douze villes. Ibid. Celle des Doriens, composée d'un petit nombre de députés. Ibid. Les décrets de ces diètes n'obligaient pas toutes les villes du canton. 62.

Dieu, *divin*. Diverses acceptions de ces mots dans les auteurs anciens. III, 186. Abus auxquels elles donnaient lieu, et difficultés qui en résultent pour l'intelligence des systèmes de ces auteurs. Ibid. Le nom de Dieu employé par les mêmes philosophes, tantôt au singulier, tantôt au pluriel, satisfaisait également le peuple et les gens éclairés. 238 et 239. Son existence, son unité, sa providence, le culte qui lui convient. (Voyez le chapitre LXXIX, et les notes qui l'éclaircissent.)

Dieux. Les colonies étrangères leur donnèrent le nom qu'ils avaient en Egypte, en Lydie, en Phénicie. Idées qu'en avaient les anciens Grecs. I, 88. Comment on les représentait autrefois. III, 95. Leur naissance, leurs mariages, leur mort. 96.

Diocles, ancien législateur de Syracuse; son respect pour les lois qu'il avait établies. II, 478.

Diodore, un des derniers chefs de l'institut de Pythagore, affecte des mœurs plus austères, a des partisans, et introduit une distinction entre les disciples du fondateur. III, 121.

Diodore, fils de Xénophon. II, 120. (Voy. Gryllus.)

Diogène. Comment il prétend démontrer que la définition de l'homme donnée par Platon est fausse. I, 284. Devient disciple d'Antisthène. 285. Systèmes de l'un et de l'autre pour être heureux. Ibid. Sa manière de vivre, son esprit, son caractère. 286. Est réduit en esclavage. 274. Ne veut point se faire initier aux mystères d'Eleusis : motif de son refus. II, 558. Ses réponses à plusieurs questions. I, 511 et 512. Ses bons-mots. 385. II, 403. Bons-mots de Platon à son sujet. I, 287 et 512.

Diomede, fils de Tydée, un des chefs de la deuxième guerre de Thèbes. I, 75. Et de celle de Troie. 77. Sa statue à Delphes. 409.

Diomus de Syracuse, un de ceux qui perfectionnèrent le poëme pastoral. III, 202.

Dion, ses démêlés avec Denys le jeune, son beau-frère. II, 2. Ses entretiens avec Platon. Ibid. Parle avec franchise à Denys l'ancien. 3. Donne de bons conseils à Denys le jeune. Ibid. Calomnié auprès de ce prince. 5. Exilé par Denys. Ibid. Caractère et qualités de Dion. 7. Indigné des outrages qu'il reçoit de Denys, il pense à retourner en Sicile. 12. Les Syracusains soupirent après son arrivée. Ibid. Se rend d'Athènes à Zacynthe, et y trouve trois mille hommes prêts à s'embarquer, ses exploits en Sicile. II, 367 et suiv. Il pense à réformer le gouvernement. 375. Son éloge. Ibid. Callippe son ami, conspire contre lui, le fait périr, et périt bientôt lui-même accablé de misère. Ibid. et suiv. Note sur le temps précis de l'expédition de Dion. 620.

Dionysiaques, ou fêtes consacrées à Bacchus. I, 436 et 568.

Dionysiodore, historien. II, 519.

Diphilus, poëte comique. II, 441.

Disque ou *Palet* aux Jeux olympiques. Quel est cet exercice. II, 116.

Dithyrambes, hymnes chantés aux fêtes de Bacchus. II, 367. Licence de ce poëme, ses écarts. III, 205. Poëtes qui se sont livrés à ce genre de poésie. 206. Plaisanterie d'Aristophane sur ces poëtes. Ibid.

Divorce, permis à Athènes. I, 113 et 383.

Doctrine : conformité de plusieurs points de doctrine entre l'école d'Athènes et celle de Pythagore; note à ce sujet. I, 474 et 586. Doctrine sacrée dans les mystères de Cérès. (Voy. Eleusis.)

Dodone, ville d'Epire; sa situation, son temple de Jupiter, sa forêt sacrée, ses chênes prophétiques, ses sources singulières. II, 60. (*Castritza.*) Note sur la fontaine brûlante de Dodone. 597.

Dodone (oracle de). Comment il s'établit. II, 60. Trois prêtresses annoncent ses décisions. 61. Comment les dieux leur dévoilent leurs secrets. Ibid. On consulte aussi l'oracle de Dodone par le moyen des sorts. 62. Réponse de cet oracle, conservée par les Athéniens. Ibid. Encens que l'on brûle au temple de Dodone. Ibid. Les premiers Grecs n'avaient pas d'autre oracle. I, 62.

Domiciliés à Athènes. Ce que c'est. I, 275 et 276.

Dorcis, général de Sparte. Les alliés refusent de lui obéir. I, 177. 476.

Doride, canton de la Carie (*Atlas*, *pl.* 21) dans l'Asie mineure, qui comprenait aussi plusieurs îles de la mer Egée (la presqu'île située entre le golfe de *Stan-Co* et celui de *Simia.*) III, 57.

Doriens de Grèce. On comprenait sous ce nom toutes les nations de la Grèce qui tiraient leur origine de Dorus, fils d'Hellen; telles que les Lacédémoniens, les Messéniens, les Argiens, les Corinthiens, etc., etc. et leurs colonies. (Voy. Dorus et Ioniens.)

Dorion, musicien célèbre, et chef de parti dans son art. I, 502.

Doriscus (plaine de), dans la Thrace, où Xerxès fit la revue de l'armée innombrable qu'il destinait à conquérir la Grèce. (*Roumigiek.*) I, 143.

Dorus et Eolus, fils de Deucalion,

roi de Thessalie, et Ion, son petit-fils, donnent leurs noms à trois grandes peuplades de la Grèce ; de là les trois principaux dialectes de la langue grecque, chacun desquels recoit ensuite plusieurs subdivisions. III, 59.

Dosythus, astronome. I, 546.

Dracon donne aux Athéniens des lois qui portent l'empreinte de la sévérité de son caractère. I, 101. Il se retire dans l'île d'Egine, et y meurt. 102. Son nom est prononcé avec respect dans les tribunaux d'Athènes. 106. (Voy. Lois.)

Drame. (Voyez Comédie, Tragédie, Théâtre.)

Dymé, ville d'Achaïe (ruines). II, 92. Formée de huit bourgades.

Dyspontium, ville de l'Elide. II, 95.

E.

Eacès, tyran de Samos et père de Polycrate. III, 99.

Eau de mer mêlée dans la boisson. I, 452.

Eau lustrale : comme elle se faisait ; ses usages. I, 394 et suiv.

Ecbatane, une des capitales de la Perse. II, 398. (Voyez Suze et Persépolis.) (*Hamadan*, ville et ruines.)

Echecs. Jeu des Grecs qui avait du rapport avec celui-ci. I, 378.

Eclipse de lune et de soleil. Les astronomes grecs savaient les prédire. I, 551.

Eclogue, petit poëme dont l'objet est de peindre les douceurs de la vie pastorale ; ce genre de poésie prit son origine en Sicile, et fit peu de progrès dans la Grèce. III, 201.

Ecole d'Elée. Xénophanes en fut le fondateur. I, 522. Parménide, son disciple, donna d'excellentes lois à Elée sa patrie, Ibid.

Ecole d'Ionie : son fondateur, philosophes qui en sont sortis. I, 520.

Ecole d'Italie, philosophes qui en sont sortis. I, 521. Pourquoi elle répandit plus de lumières que celle d'Ionie. 522.

Ecole de Mégare : son fondateur. II, 68. Se livre avec excès aux subtilités de la métaphysique et de la logique. Ibid.

Ecoles de peinture. II, 85.

Ecphantus, philosophe pythagoricien. I, 521.

Ecriteaux placés à Athènes sur les portes des maisons pour en annoncer la vente ou la location. I, 385.

Ecriture (art de l') porté d'abord en Béotie par Cadmus le Phénicien. I, 64. Matières sur lesquelles on traçait l'écriture. 517. Introduite dans l'Attique, y fut bientôt destinée à perpétuer le souvenir des événemens remarquables. 64.

Ecuyer, officier subalterne qui suivait partout l'officier-général, parmi les Grecs. I, 311. Epaminondas redemande son bouclier à l'écuyer qui le suivait : pourquoi. 268.

Edifices publics : loi sage des Ephésiens sur leur construction. III, 66.

Education. Tous ceux qui, parmi les Grecs, méditèrent sur l'art de gouverner les hommes, reconnurent que le sort des Empires dépend de l'institution de la jeunesse. II, 195 et 471. Elle avait pour objet de procurer au corps la force qu'il doit avoir, à l'âme la perfection dont elle est susceptible. I, 455. On ne devait prescrire aux enfans, pendant les cinq premières années, aucun travail qui les appliquât. 460. Les plus anciens législateurs les assujétissaient à une institution commune. 461. Il faut qu'un enfant ne contracte aucune habitude que la raison ne puisse justifier un jour, et que les exemples, les conversations, les sciences, les exercices du corps, tout concoure à lui faire aimer et haïr de bonne heure ce qu'il doit aimer et haïr toute sa vie. 462. Chez les Athéniens elle commençait à la naissance de l'enfant, et ne finissait qu'à la vingtième année. 455 et 467. Détail sur la manière dont on l'élevait dans ses premières années. 457 et 462. Exercices du corps et de l'esprit auxquels on l'accoutumait ensuite. 462, 467 et suiv. et 225. (Voyez tout le chapitre XXVI.) Belle maxime d'un roi de Lacédémone sur l'éducation. 467. (Voy. Lois de Solon.)

Education des filles à Athènes. I, 483.

Education des Spartiates. Ce qui se pratique à Sparte quand un enfant est né. II, 195. Jusqu'à l'âge de sept ans, il est laissé aux soins du père et de la mère, ensuite à ceux des magistrats. 187 et 196. Tous les enfans élevés en commun. 194. Exception pour l'héritier présomptif. 180. On leur inspire l'amour de la patrie.

167; et la soumission aux lois. 171. Ils sont très-surveillés et très-soumis. 168. Ils marchent en public en silence et avec gravité. Ibid. Assistent aux repas publics. 169. Ce qu'on leur apprend. 198. Exercice auquel on les occupe. Ibid. Combats qu'ils se livrent dans le Platanistе. 199. Coups de fouet qu'on leur donne dans une fête de Diane. 200. Cet usage était contraire aux vues de Lycurgue. Ibid. Il leur était permis d'enlever dans la campagne, ce qui était à leur bienséance; pourquoi. 172. D'attaquer les Ilotes. (Voyez Cryptie.)

Education des filles à Sparte. Jeux et exercices auxquels on les accoutumait. II, 167, 202 et 233. Les jeunes gens qui assistaient à ces jeux y faisaient souvent choix d'une épouse. 203. (Voyez tout le chapitre XLVII. page 195.)

Egalité des Fortunes. Plusieurs législateurs et philosophes se sont occupés de ce problème politique. (Voyez Phaléas de Chalcédoine, et Philolaüs de Corinthe.)

Egée (mer). Voy. Mer.

Egée, roi d'Athènes, père de Thésée. I, 67 et suiv.

Egeste, ville de Sicile, colonie grecque. Opprimée par ceux de Sélinonte et de Syracuse, elle implore l'assistance des Athéniens, et occasione la malheureuse expédition de Sicile (*Calatafimi*, lieu en ruines). I, 207.

Egine (île d'), dans la mer Saronique; guerre de ses habitans contre les Athéniens. I, 148. (*Atlas*, *pl.* 35.) Réunis à ceux-ci, les Eginètes se distinguèrent au combat de Salamine. 163.

Egire, une des principales villes de l'Achaïe. II, 88. (*Xylo-Castro*, ruines.)

Egium, ou plutôt *Ægium*, ville où s'assemblaient les états de l'Achaïe (*Vostitza*, petite ville et ruines). II, 89. (*Atlas*, *pl.* 28.)

Egypte (l'), grande contrée de l'Afrique ou Libye, soumise au roi de Perse. I, 128. Soulevée contre Artaxerxès, est puissamment secondée par les Athéniens. 181. Fournissait à la Grèce du papier et des voiles de vaisseaux. II, 74.

Egyptiens, premiers législateurs des Grecs. I, 59. Firent changer de face à l'Argolide, à l'Arcadie, et aux régions voisines. 60. C'est à eux que les Grecs doivent les noms de leurs dieux. 62 et ibid. Leurs notions sur le cours des astres. 546. Epoque à laquelle ils font remonter leur connaissance de la peinture et de la sculpture. II, 84. Consultés sur les réglemens des Jeux olympiques. 94.

Elaïus, mont d'Arcadie où l'on voit la grotte de Cérès la Noire. II, 248.

Elatée, ville principale de la Phocide. (*Elefta*, village et ruines). I, 426. Prise par Philippe de Macédoine. III, 219.

Elaties, ville de Thessalie sur le Pénée. II, 52.

Elée, ville d'Italie, colonie des Phocéens (*Castello à mare della Brucca*, petite ville). III, 61.

Elégie, espèce de poëme destiné dans son origine à peindre tantôt les désastres d'une nation ou les infortunes d'un grand personnage, tantôt la mort d'un parent, d'un ami. Dans la suite elle exprima les tourmens de l'amour. III, 199. Quelle est l'espèce de vers ou de style qui convient à l'élégie. Ibid. Quels sont les auteurs qui s'y sont distingués. Ibid et suiv.

Elémens. Observations sur les quatre élémens, sur la forme de leurs parties. II, 500. Sur leurs principes de mouvement et de repos. Ibid et 501. Propriétés essentielles aux élémens. 501. Empédocle en admettait quatre. 531.

Eleusis, ville de l'Attique (*Lessina*, village et ruines), célèbre par son temple et les mystères de Cérès qu'on y célébrait. II, 557. Sa distance d'Athènes. 559. Situation du temple. 560. Ses quatre principaux ministres. Ibid. Ses prêtresses. 561. Le second des archontes préside aux fêtes, qui durent plusieurs jours, dont le sixième est le plus brillant. Ibid et 562. Quel était à Eleusis le lieu de la scène, tant pour les cérémonies que pour les spectacles. 622. Avantage que promettait l'initiation aux mystères. 557. Socrate et Diogène refusèrent de se faire initier. 558. Les Athéniens la font recevoir de bonne heure à leurs enfans. I, 458. Quelles étaient les cérémonies de cette initiation. II, 562. Autres cérémonies observées dans ces mystères. I, 438. Ceux qui en troublaient l'ordre punis de de mort, ou condamnés à de fortes amendes. II, 559. Note sur une formule usitée dans l'initiation. 623. Doctrine sacrée qu'on y enseignait. 564 et 565. Note sur cette doctrine. 623.

Elide, province du Péloponèse (la

partie occidentale de la Morée); situation de ce pays. II, 92. (*Atlas, pl.* 29.) Forme de son gouvernement. 93.

Elis, capitale de l'Élide (*Kalos copi*, village et ruines); sa situation; comment elle s'est formée. II, 93. (*Atlas, pl.* 29.) Son port. 95.

Emigrations. Pourquoi étaient fréquentes chez les Grecs. II, 217.

Emmélie, nom que les Grecs donnaient à la danse tragique; ce qu'il désigne. III, 9.

Empédocle d'Agrigente, philosophe de l'école d'Italie; ses talens. I, 399. et 521. Admet quatre élémens. 531. Son système. II, 491. Il illustra sa patrie par ses lois, et la philosophie par ses écrits; ses ouvrages. Ibid. Comment, dans ses dogmes, il suivit Pythagore. Ibid. Il distingua dans ce monde deux principes qui entretiennent partout le mouvement et la vie. 492. Quatre causes principales influent sur nos actions. 493. Nous avons deux âmes. D'où est emprunté le système de la métempsycose. Ibid. Destinée différente des âmes pures et des coupables. Ibid. Comment il décrit les tourmens qu'il prétend avoir éprouvés lui-même. 494.

Empéramus, général lacédémonien. II, 142.

Enchantemens, proscrits en général chez les Grecs. Il était permis de les employer contre diverses maladies. II, 42.

Enfans. Belles maximes relatives à leur éducation. II, 467. Ceux des Grecs commencaient leurs exercices de très-bonne heure. Ibid.

Enfer. Les premiers Grecs le placaient en Epire. II, 58. Dans la suite ils en supposèrent l'entrée en différens endroits. 152 et 268.

Enianes (les), peuples de Thessalie qui mettaient Achille au nombre de leurs anciens rois; députation qu'ils envoyaient à Delphes pour honorer la mémoire de Néoptolème. I, 421.

Enigmes : étaient en usage parmi les Grecs. III, 206 et 246.

Entendement, intelligence; simple perception de l'âme. Note sur le mot Νοῦς. I, 472 et 586.

Eoliens. (Voy. Ioniens.)

Eoliens de Grèce. On comprenait sous ce nom toutes les nations de la Grèce qui tiraient leur origine d'Eolus, fils d'Hellen, telles que les Thessaliens, les Locriens, etc., et leurs colonies. III, 58.

Eolide, canton de l'Asie mineure en face de l'île de Lesbos, qui en faisait aussi partie (les côtes du lva de *Karasi*). III, 57.

Epaminondas défend avec force les droits de Thèbes à la diète de Lacédémone. I, 230. Triomphe des Lacédémoniens à Leuctres. 240. Après cette victoire, il fait bâtir Messene. II, 149. Porte, avec Pélopidas, la terreur dans le Péloponèse. I, 241. Comment il se défend d'avoir gardé le commandement au-delà du terme prescrit par la loi. 242. Meurt vainqueur à Mantinée. 342. Il avait détruit la puissance de Sparte. II, 241. Tombeau, trophées qui lui sont élevés dans la plaine de Mantinée. 256. Trois villes se disputent l'honneur d'avoir donné le jour au soldat qui lui porta le coup mortel. Ibid. (Voy. Anticratès, Gryllus et Machérion.) Ses vertus, son éloge. I, 232, 237, 265 et suiv. Note sur ses mœurs. 568.

Ephèbes, ou adolescens; à quel âge les jeunes Athéniens passent dans cette classe. I, 482.

Ephèse, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, colonie grecque (*Aiosolouk*, village et ruines); son temple brûlé par Érostrate. III, 65. Beauté de cet édifice. Ibid. Statue de Diane. Ibid. Note sur ce sujet. 232. Patrie de Parrhasius. 67.

Ephésiens; ont une loi très-sage sur la construction des édifices publics. III, 66.

Ephorat, magistrature connue très-anciennement de plusieurs peuples du Péloponèse. II, 606.

Ephore, disciple d'Isocrate, se consacre à l'histoire. I, 296. Son caractère. II, 520. Jugement sur ses ouvrages. Ibid.

Ephores, magistrats institués à Lacédémone pour défendre le peuple en cas d'oppression. II, 179. Leurs fonctions, leurs prérogatives, leurs usurpations. 186 et suiv. Entretenaient la superstition. 218. Note sur leur établissement. 605.

Epicaste, ou Jocaste, femme de Laïus, roi de Thèbes. I, 73. Epouse son fils OEdipe. Ibid. 74. Sa mort. Ibid.

Epicharme, philosophe pythagoricien; pourquoi fut disgracié par Hiéron, et haï des autres philosophes. I, 521. A laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne. II, 348. Auteur de comédies, perfectionne la comédie en Sicile. 588. Ses pièces sont accueillies avec transport par

les Athéniens. Ibid. Auteurs qui l'imitèrent. Ibid.

Epicure, fils de Néoclès et de Chérestrate, naquit dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce. III, 104, en note.

Epidamne, ville grecque d'Illyrie (*Durazzo*). II, 439.

Epidaure, ville d'Argolide (*Epitavro*, ruines); sa situation, son territoire, son temple d'Esculape. II, 269. (*Atlas, pl.* 35.) Belle inscription gravée sur la porte de ce temple. 270. III, 192. Sa rotonde, dans le bois sacré, bâtie par Polyclète, décorée par Pausias, entourée de colonnes sur lesquelles sont inscrits les noms des malades qui ont été guéris, leurs maladies, et les moyens qui leur ont procuré la santé. II, 271. Son théâtre, construit par le même architecte. Ibid.

Epidaurie, province. (*Atlas, pl.* 35.)

Epidauriens. Fêtes qu'ils célèbrent en l'honneur d'Esculape. II, 270. Sont fort crédules. 273.

Epigones (les), ou successeurs, s'emparent de la ville de Thèbes. I, 75.

Epigonus, musicien, inventa l'instrument appelé *épigonium*. I, 490. Est le premier qui pinça les cordes au lieu de les agiter avec l'archet. Ibid. Chef de parti dans son art. 502.

Epiménide de Crète. I, 399. Vient à Athènes. 103. Tradition sur son sommeil et son réveil. Ibid. Calme les imaginations ébranlées des Athéniens, et rétablit parmi eux les principes d'union et d'équité. Ibid. Change les cérémonies religieuses des Athéniens. Ibid. Note à ce sujet. Ibid. 563.

Epire, contrée de l'Europe au nord-ouest de la Grèce (partie méridionale de l'*Albanie*). II, 58.

Epire (aspects agréables et riches campagnes de l') remarquables par ses ports; produit des chevaux fort légers à la course, et des vaches d'une grandeur prodigieuse. II, 58. (*Atlas, pl.* 27.) La maison régnante en Epire tirait son origine de Pyrrhus, fils d'Achille. Un de ces princes, élevé à Athènes, fut assez grand pour donner des bornes à son autorité. 59.

Epitadès, éphore à Sparte; décret de ce magistrat qui dérange l'ordre des fortunes des particuliers établi par les lois de Lycurgue. II, 192 et 207.

Eponyme, titre que portait le premier archonte d'Athènes. I, 360. (Voy. la Table des Magistrats, tom. III, pag. 284.)

Epopée, ou poëme épique, dans lequel on imite une action grande, circonscrite, intéressante, relevée par des incidens merveilleux, et par les charmes variés de la diction. III, 196. Souvent la manière de la disposer coûte plus et fait plus d'honneur au poëte que la composition des vers. Ibid. Plusieurs poëtes anciens chantèrent la guerre de Troie; d'autres, dans leurs poëmes, n'omirent aucun des exploits d'Hercule et de Thésée; ce qui est contre la nature de l'épopée. 198. L'Iliade de Pigrès. 201.

Erastocles, musicien célèbre. I, 502.

Erechthée, roi d'Athènes, illustra son règne par des établissemens utiles; son temple. I, 65. Mis au nombre des héros. 389.

Erétrie, ville de l'île d'Eubée, autrefois ravagée par les Perses. I, 136. Son éloge : dispute la prééminence à la ville de Chalcis. 262. (*Palæo-Castro*, village et ruines.)

Erichthonius, roi d'Athènes. I, 64.

Erinne, de Lesbos, s'est exercée avec succès dans la poésie lyrique. III, 205.

Erostrate, devenu célèbre par l'incendie du temple de Diane, à Ephèse. III, 65.

Erymanthe, montagne d'Arcadie où l'on va chasser le sanglier et le cerf. II, 250. (Mont *Xiria*.)

Erymanthe, fleuve d'Arcadie (*Dimizana*). II, 250.

Erysichthon, fils de Cécrops, jeta les premiers fondemens du temple d'Apollon dans l'île de Délos. III, 124.

Erythres, ville et presqu'île d'Ionie dans l'Asie mineure (*Ritre*, village et ruines). III, 64 et 67.

Eschine, orateur, disciple de Platon; son enfance, ses différens états. I, 283 et 368. II, 414. Son éloquence, son amour-propre, sa valeur. II, 414. Député par les Athéniens vers Philippe. 416 et suiv. Son récit de l'aventure du jeune Cimon et de Callirhoé. 439.

Eschine, philosophe, disciple de Socrate. I, 557. II, 534. Ses dialogues. I, 520. Circonstance intéressante de sa brouillerie et de son raccommodement avec Aristippe. 558.

Eschyle, peut être regardé comme le père de la tragédie. II, 569. Sa vie, son caractère. Ibid. et suiv. Il introduisit plusieurs acteurs dans ses tragédies. 570. Reproche qu'on lui

fait. Ibid. Son éloge. Ibid. Examen de la manière dont il a traité les différentes parties de la tragédie. Ibid. et 571. Ses plans sont fort simples. Ibid. Ses chœurs font partie du tout. Ibid. Les caractères et les mœurs de ses personnages sont convenables. Ibid. Comment il fait parler Clytemnestre. Ibid. et 572. Il emploie dans ses tragédies le ton de l'épopée et celui du dithyrambe. 572 et 573. Il est quelquefois obscur. 573. Quelquefois il manque d'harmonie et de correction. Ibid. et 574. Son style est grand avec excès, et pompeux jusqu'à l'enflure. 574. Il donna à ses acteurs une chaussure très-haute, un masque, des robes traînantes et magnifiques. Ibid. Il obtint un théâtre pourvu de machines et embelli de décorations. Ibid. Effroi qu'il causa aux spectateurs dans une de ses pieces. Ibid. Il exerçait très-bien ses acteurs, et jouait avec eux. 575. Son chant était plein de noblesse et de décence. Ibid. Ses innovations ont presque toutes été des découvertes. 576. Est faussement accusé d'avoir révélé les mystères d'Eleusis. I, 403. II, 575. Fâché de voir couronner ses rivaux, il se rend en Sicile, où il est bien accueilli par Hiéron. 575. Sa mort, son épitaphe, honneurs rendus à sa mémoire. Ibid. Défauts que lui reproche Sophocle. 580. Note sur le nombre de ses tragédies. 685.

Esclaves. L'usage d'en acheter introduit par les habitans de l'île de Chio. Réponse de l'oracle au sujet de ce trafic. Il y en a un très-grand nombre dans la Grèce. I, 273 et 274. Ils sont de deux sortes, et font un grand objet de commerce. Ibid. Leur nombre surpasse celui des citoyens. Ibid. Esclaves à Athènes. Leurs occupations, leurs punitions; il est défendu de les battre; quand ils sont affranchis, ils passent dans la classe des domiciliés. 274, 275 et 371. Esclaves des Lacédémoniens. I, 133 et 274. II, 164. (Voyez Hilotes.) Esclaves des Thessaliens. II, 44 et 164. (Voyez Perrhèbes.) Servis par leurs maîtres dans une fête qui se célébrait à Larisse. 56

Esculape; différentes traditions sur sa naissance. II. 269. Fêtes en son honneur. 270. Paroles gravées au-dessus de la porte de son temple. Ibid. Sa statue par Thrasymède de Paros. Ibid. Edifices remarquables dans le bois sacré d'Esculape. Ibid. Ses prêtres employèrent l'imposture pour s'accréditer. Ibid. Ont un serpent familier. 272 et 273. Il y en a de même dans les autres temples d'Esculape, de Bacchus et de quelques autres dieux. 273. (Voy. Epidaure.)

Esope. On faisait souvent lire ses fables aux enfans. I, 462. Quelques uns de ses apologues mis en vers par Socrate. 520.

Esprit humain (l'), depuis Thalès jusqu'à Périclès, c'est-à-dire en deux cents ans, a plus acquis de lumières que dans tous les siècles antérieurs. I, 222.

Esymnète, un des surnoms de Bacchus; signification de ce mot dans les plus anciens temps. II, 91.

Etéobutades (les), famille sacerdotale d'Athènes, consacrée au culte de Minerve. I, 278.

Etéocle et Polynice, fils d'OEdipe. I. 74. Leur mort. 75.

Ethiopiens, peuple de l'intérieur de l'Afrique ou Libye. (Les habitans de la *Nubie* et de l'*Abyssinie*.) II, 60.

Ethra, mère de Thésée. I, 67. Découvre à son fils le secret de sa naissance, et lui remet les signes auxquels il devait se faire connaître. Ibid.

Etienne, député athénien auprès de Philippe de Macédoine. II, 429.

Etna, montagne en Sicile (mont *Etna* ou *Gibel*.) II, 434.

Etolie, province de la Grèce. II, 64 et 65. (*Atlas*, *pl.* 27.) (*Karlé-Satzak*, contrée.)

Etrangers, difficilement admis à Sparte. II, 166 et 171. Etrangers à Athènes. (Voyez Domiciliés.)

Etres. Les minéraux, les végétaux, les animaux forment les anneaux de la chaîne des êtres. II, 507. Qualités qui donnent à l'homme le rang suprême dans cette chaîne. Ibid.

Eubée (île d'), dans la mer Egée (*Egripo*, ou vulgairement *Negrepont*); sa situation; sa fertilité. I, 261 (*Atlas*, *pl.* 11.) A des eaux chaudes, est sujette à des tremblemens de terre. Ibid. Etait alliée des Athéniens. Ibid.

Eubée (mont), dans l'Argolide, près de Mycènes. II, 263.

Eubulide, philosophe, chef de l'école de Mégare; sa manière de raisonner. II, 69 et 70. III, 153.

Eubulus, mot de ce poëte comique. II, 411 et 592.

Eucnidas, citoyen de Platée, a son

tombeau dans le temple de Diane ; pourquoi. II, 17.

Euclide, philosophe, fondateur de l'école de Mégare. I, 520. Son déguisement pour profiter des leçons de Socrate. II, 68. Sa patience, sa douceur. Ibid. Se livre aux subtilités de la métaphysique. Ibid.

Euctémon d'Athènes, astronome contemporain et collaborateur du célèbre Méton. I, 546.

Eudémus de Chypre, ami d'Aristote, qui lui adresse un de ses ouvrages. (Voy. Songe prophétique.) II, 49.

Eudémus de Paros, ancien historien grec. II, 514.

Eudoxe, philosophe pythagoricien, fut à la fois géomètre, astronome, médecin et législateur. Né à Cnide, où l'on montrait la maison qui lui tenait lieu d'observatoire. III, 68. Avait rapporté d'Égypte en Grèce la connaissance du mouvement des Planètes. I, 547 et 550. Corrige le cycle de Méton. 550.

Eugéon de Samos, historien. II, 514.

Eumène et Aminias, Athéniens dont l'histoire a conservé les noms; pourquoi. I, 163.

Eumolpides (les), famille considérable à Athènes consacrée au sacerdoce de Cérès. I, 278. Exercent une juridiction sur le fait des mystères. 403.

Euphaès, roi de la Messénie, excite ses sujets à la guerre. II, 135. Est tué dans une bataille. 136.

Euphorion, poëte dramatique, l'emporte une fois sur Sophocle et sur Euripide. III, 2.

Euphranor, peintre. Ses ouvrages. I, 327. Il publia un traité sur la Symétrie et les couleurs. III, 70.

Eupheon, citoyen de Sicyone, usurpe l'autorité dans sa patrie; meurt assassiné: le peuple, qu'il avait toujours favorisé, lui éleva un tombeau. II, 83.

Eupolémus d'Argos construisit un très-beau temple de Junon, à quarante stades de cette ville. II, 263. Polyclète le décora de statues, et surtout de celle de Junon. Ibid.

Eupolis, auteur de comédies, distingué par son aménité. II, 588. Joua Socrate sur le théâtre. 542.

Eupompe fonde à Sicyone une école de peinture. II, 85.

Euripe, détroit qui sépare l'île d'Eubée du continent, a un flux et un reflux. I, 264. (*Egripo.*)

Euripide, un des plus grands poëtes dramatiques. I, 212 et 219. Il prend des leçons d'éloquence sous Prodicus, et de philosophie sous Anaxagore. II, 577. Est l'émule de Sophocle. Ibid. Les facéties l'indignent. Ibid. Les auteurs de comédies cherchaient à décrier ses mœurs. 578. Sur la fin de ses jours, il se retire auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine. I, 428. II, 578. Il y trouve Zeuxis, Timothée, Agathon. 578. Sa réponse aux reproches d'Archélaüs. Ibid. Sa mort. Ibid. Archélaüs lui fit élever un tombeau magnifique. Ibid. A Salamine, sa patrie, on montrait une grotte où il avait, dit-on, composé la plupart de ses pièces. 579. Son cénotaphe à Athènes. I, 326. II, 579. Note sur le nombre de ses pièces. 625. Fut accusé d'avoir dégradé les caractères des anciens Grecs, en représentant tantôt des princesses brûlant d'un amour criminel, tantôt des rois tombés dans l'adversité et couverts de haillons. 581. Il se proposa de faire de la tragédie une école de sagesse, et fut regardé comme le philosophe de la scène. Ibid. Il multiplia les sentences et les maximes. Ibid. Et son éloquence dégénéra quelquefois en une vaine déclamation. 329 et 582. Habile à manier les affections de l'âme, il s'élève quelquefois jusqu'au sublime. 581. Il fixa la langue de la tragédie; dans son style enchanteur, la faiblesse de la pensée semble disparaître, et le mot le plus commun s'ennoblit. 582. Ce n'était que très-difficilement qu'il faisait des vers faciles. 583. Il employa les harmonies dont la douceur et la mollesse s'accordaient avec le caractère de sa poésie. Ibid. Il réussit rarement dans la disposition ainsi que dans l'exposition du sujet. 584. Mais ses dénoûmens produisent presque toujours le plus grand effet. 585. Ses déclamations contre les femmes. III, 41. Sa description anatomique du nom de Thésée (en note.) 43. Réponse qu'il fit en plein théâtre aux Athéniens qui voulaient lui faire retrancher un vers dont ils étaient blessés. 41.

Europe, une des trois parties du monde. I, 553.

Eurotas, fleuve de Laconie. I, 241. II, 155. La parcourt dans toute son étendue. 159. Est couvert de cygnes et de roseaux très-recherchés. Ibid. (*Vasili-Potamo*, ou *Fleuve-Royal*, ou *Iri.*)

Eurotas, roi de la Laconie, connu seu-

lement par une inscription du temple d'Amiclæ. II, 156.
EURYBIADE, Spartiate, commandait la flotte des Grecs à la bataille de Salamine. I, 148 et 158. (Voyez Thémistocle.)
EURYLOQUE, Macédonien, envoyé en ambassade à Athènes par Philippe. II, 420.
EURYSTHÈNE et PROCLÈS, descendans d'Hercule, eurent en partage la Laconie. I, 174.
EUTHYCRATE et LASTHÈNE, livrent Olynthe à Philippe. II, 405. Se plaignent d'être en butte aux reproches et au mépris des Macédoniens; réponse de Philippe. 406. Périssent misérablement. 407.
EVAGORAS, roi de Chypre, obtint le titre de citoyen d'Athènes. I, 277.
Statue qu'on lui avait élevée dans cette ville. 327.
EVÉNUS, rhéteur. II, 314.
Evespérides (port des), en Afrique ou Libye, où fut depuis bâtie la ville de Bérénice (*Bernie*, ville). II, 134.
Evocation des ombres. (Voy. Magiciennes.)
EXÉNÈTE, Agrigentin, couronné aux Jeux olympiques, rentre en triomphe dans sa patrie. II, 120.
Exercices pratiqués dans les gymnases et dans les palestres. I, 291 et 297.
Exil. (Voyez peines afflictives.)
Expiation, quand on avait commis un meurtre, comment elle se pratiquait. I, 84 et 394. (Voy. Lustrations.)

F.

Fable, manière de disposer l'action d'un poëme. III, 196. Dans la tragédie, il y a des fables simples et implexes. Celles-ci sont préférables. 34. Fable, apologue. Socrate avait mis quelques fables d'Esope en vers. I, 520.
Familles distinguées d'Athènes. Celles des Eumolpides, des Etéobutades, des Pallantides. (Voyez ces noms.)
Fatalité. Origine de ce dogme. III, 29. Dans plusieurs tragédies de Sophocle et d'Euripide, elle n'influe point sur la marche de l'action. Ibid. et 34.
Femmes; n'étaient pas admises au nombre des spectateurs aux Jeux olympiques : loi sévère qui les en excluait. I, 102.
Femmes athéniennes. I, 380. Pouvaient demander le divorce. 383. Négligeaient l'orthographe. II, 334. Préféraient la tragédie à la comédie. III, 51. (Voy. Athéniennes.)
Femmes Lacédémoniennes. II, 214.
Femmes thébaines. II, 33.
Fer, ouvrage de ce métal, un des premiers où l'on ait employé la soudure. I, 412.
Ferme. Détails d'une ferme athénienne. II, 344 et suiv.
Fêtes. Dans l'origine, les fêtes, les spectacles et les arts eurent chez les Grecs un objet moral. III, 210.
Fêtes d'Amyclæ en l'honneur d'Hyacinthe. (Voy. Hyacinthe.) Des Argiens en l'honneur de Junon. (Voy. Junon.) Des Athéniens. I, 431 et suiv. Quelques unes rappelaient les principaux traits de leur gloire. III, 431; table II, page 267. Enlevaient à l'industrie et à la campagne plus de 80 jours. I, 432. Description des Panathénées en l'honneur de Minerve. 434. Description des grandes Dionysiaques en l'honneur de Bacchus. 320, 321 et 436. Des Apaturies. 460. Chaque bourg de l'Attique avait ses fêtes et ses jeux particuliers. II, 343.
Fêtes de Délos. (Voy. Délos.) D'Eleusis, en l'honneur de Cérès. II, 557. (Voy. Eleusis.) D'Epidaure, en l'honneur d'Esculape. 270. Des Hermioniens, en l'honneur de Cérès, 267. De Naxos, en l'honneur de Bacchus. III, 145. Des Platéens. I, 175. Ordre qui s'y observait. II, 16. De Sicyone, aux flambeaux. 81. Des Spartiates. 219. De Tanagra, en l'honneur de Mercure. 15. Des Thébains. 26. Des Thessaliens, 56.
Fèves; Pythagore n'en avait pas défendu l'usage à ses disciples. III, 107.
Fictions, partie essentielle de la poésie. III, 196.
Figues, excellentes à Athènes. On en transportait en Perse pour la table du roi. I, 447. Celles de Myconе et de Naxos également renommées. III, 144. Mûrissent plus tôt en Laconie que partout ailleurs. II, 159.
Flambeau (course du) dans les Panathénées. I, 436.
Fleurs. Les Athéniens les cultivaient avec soin, et en faisaient un grand usage. II, 345.
Fleuves et *Fontaines;* leur origine

suivant quelques philosophes. II, 499. Fleuves nommés éternels. 498.
Fontaine brûlante. (Voy. Dodone.) Intermittente. (Voy. Olympias.)
Froment de l'Attique, moins nourrissant que celui de la Béotie. II, 348.
Fronde (exercice de la). Les Achéens s'y adonnent volontiers, et ils y excellent. II, 90.
Frontières de l'Attique garanties par des places fortes. II, 355.
Fruits. Ceux de l'Attique ont une douceur que n'ont pas ceux des contrées voisines. II, 353.
Funérailles (cérémonies des) chez les Athéniens. I, 299. Réglées par Cecrops. 62. Spectacles qui se donnaient aux funérailles d'un souverain, et où se rendaient tous les héros. 84. Cérémonies des funérailles de ceux qui étaient morts en combattant pour la patrie. 343. (V. Morts.)

G.

Gadir, nom phénicien d'une ville d'Ibérie (*Cadix*, ville en Espagne). I, 554.
Gargaphie (fontaine de), unique ressource des Grecs campés près de Platée en Béotie, comblée par les Perses. I, 169 et 172.
Gaules (les), ou plutôt *la Celtique*, grande contrée de l'Europe habitée par les Celtes (*la France*). I, 247.
Gela, ville de Sicile, colonie des Rhodiens (*Terra-Nova*, bourg). III, 74. Se range des premières du parti de Dion. II, 367.
Gélon, roi de Syracuse, refuse de se joindre aux Grecs contre Xerxès, et n'est pas éloigné de se soumettre à ce prince. I, 146. Représenté dans un char de bronze qui était à Olympie. II, 100.
Généalogies. Quelques Athéniens s'en fabriquaient, quoiqu'elles ne fussent pas d'une grande utilité. I, 510.
Génies, président aux astres, suivant Platon, et produisent les hommes. II, 363 et 364. Il y a quatre classes principales de génies. 508. Génie de Polités; comment apaisé à Témèse. 513. Génie de Socrate. 539 et suiv.
Géographie. Etat de cette science du temps d'Anacharsis. I, 552. La division de la terre en cinq zones est due à Parménide. 553. Circonférence que les mathématiciens grecs donnaient à la terre. 555.
Géométrie. Son utilité dans l'art militaire. I, 467.
Gérenia, ville de Messénie (*Zarnata*). II, 150.
Gérontes, ou sénateurs de Lacédémone. II, 178 et 184.
Glaucon, d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate. I, 520.
Glaucon, interprète de Homère. III, 198.
Glaucus, célèbre lutteur, obtient la victoire aux Jeux olympiques; par quel moyen. II, 100 et 101.
Glaucus, de Chio, ouvrier en fer, qui, le premier, trouva le secret de souder ce métal. Production de son art conservée dans le temple de Delphes. I, 412.
Globe. Opinions diverses sur l'état de notre globe après sa formation. II, 495.
Gnomon, ou cadran solaire en usage chez les Grecs. I, 549. (Voy. Cadran.)
Gomphi, ville de Thessalie, située au pied du mont Pindus. II, 57. (*Stagi*.)
Gonnus, ville de Thessalie, très-importante par sa situation. II, 53. (*Goniga*, bourg.)
Gorgias, célèbre rhéteur. I, 219. Obtient de grands succès à Athènes, en Thessalie et dans toute la Grèce. On lui décerne une statue dans le temple de Delphes, 412. II, 45, 319 et suiv. Jugement qu'il porte de Platon. II, 320. Critique de son style, 319 et 320.
Gorgus, fils d'Aristomène et chef des Messéniens qui se rendirent en Sicile après la prise d'Ira. II, 600.
Gortyne, ville de Crète; sa situation. III, 79. Comment on y punit un homme convaincu d'adultère. Ibid. Caverne que l'on dit être le labyrinthe. 80. Rival de Cnosse (*Novi-Castelli*, village et ruines). 83.
Gortynius, rivière d'Arcadie, dont les eaux conservent toujours la même température. II, 249. (*Cachicolo-Castro*.)
Gortys, ville d'Arcadie. (*Cachicolo-Castro*, village et ruines.)
Gouvernement. Quel est le meilleur de tous. Quantité d'écrivains parmi les Grecs avaient cherché à résoudre ce problème. II, 289. République de Platon. 274. Sentiment d'Aristote et de plusieurs autres philosophes. 444 et 445. Note sur la méthode qu'il a suivie. 620. Dans la Grèce

on ne trouvait pas deux nations, pas même deux villes qui eussent la même législation ou la même forme de gouvernement. Partout la constitution inclinait vers le despotisme des grands ou vers celui de la multitude. 450. Une constitution sans défaut ne serait peut-être pas susceptible d'exécution, ou ne conviendrait pas à tous les peuples. 460. Deux sortes de gouvernemens, ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, tels que la monarchie tempérée, l'aristocratie, et la république, proprement dite; et ceux où elle n'est comptée pour rien, tels que la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premières formes de gouvernemens. 445. La constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple. Ibid. Principes de chaque gouvernement. Dans la monarchie, l'honneur; dans la tyrannie, la sûreté du tyran; dans l'aristocratie, la vertu; dans l'oligarchie, les richesses; dans une république sagement ordonnée, la liberté; dans la démocratie, cette liberté dégénérée en licence. 458. Causes nombreuses et fréquentes qui, dans les républiques de la Grèce, ébranlaient ou renversaient la constitution. 456. Dans un bon gouvernement, doit se trouver une sage distribution des peines et des récompenses. I, 106. Un des meilleurs gouvernemens est le mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des lois qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers l'une de ces formes. II, 469 et 179. Belle loi de Solon: dans des temps de trouble, tous les citoyens doivent se déclarer pour un des partis; l'objet de cette loi était de tirer les gens de bien d'une inaction funeste. I, 109. Monarchie ou royauté (plusieurs espèces de). La plus parfaite est celle où le souverain exerce dans ses Etats la même autorité qu'un père de famille dans l'intérieur de sa maison. II, 446. Les philosophes grecs ont fait le plus grand éloge de cette constitution. 468. Ses avantages, tels que l'uniformité des principes, le secret des entreprises, la célérité dans l'exécution. Ibid. Quelles sont les prérogatives du souverain? 447. Quels sont ses devoirs? Il faut que l'honneur soit le mobile de ses entreprises; que l'amour de son peuple et la sûreté de l'Etat en soient le prix. Ibid. Les Grecs étaient autrefois gouvernés par des rois. I, 82. La tyrannie est une monarchie corrompue et dégénérée: le souverain n'y règne que par la crainte qu'il inspire, et sa sûreté doit être l'unique objet de son attention. II, 448. Moyens odieux qu'ont souvent employés plusieurs tyrans pour se maintenir. Ibid. Ceux de Sicyone et de Corinthe conservèrent leur autorité en obtenant l'estime et la confiance des peuples, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions ils eurent pour les lois. 449. Aristocratie. Ibid. La meilleure, celle où l'autorité serait remise entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux. 450. La vertu politique, ou l'amour du bien public, en est le principe; et la constitution y est plus ou moins avantageuse, suivant que ce principe influe plus ou moins sur le choix des magistrats. 451. Pour l'assurer, il faut la tempérer de telle manière que les principaux citoyens y trouvent les avantages de l'oligarchie, et le peuple ceux de la démocratie. 450. Quand cette constitution est en danger. 451. L'oligarchie est une aristocratie imparfaite, dans laquelle toute l'autorité est confiée à un très-petit nombre de gens riches. Les richesses y sont préférées à tout, et le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement. 452. Précautions à prendre pour établir et maintenir la meilleure des oligarchies. Ibid. Causes qui la détruisent. 93 et 454. République proprement dite, serait le meilleur des gouvernemens. Les riches et les pauvres y trouveraient les avantages de la constitution qu'ils préfèrent, sans craindre les inconvéniens de celle qu'ils rejettent. (Voyez ce qu'en a dit Aristote.) 464. Démocratie, corruption de la véritable république, suivant Aristote. Elle est sujette aux mêmes révolutions que l'aristocratie. Elle est tempérée, partout où l'on a soin d'écarter de l'administration une populace ignorante et inquiète. Elle est tyrannique, partout où les pauvres

ont trop d'influence dans les délibérations publiques. 455 et suiv. Il est essentiel à la démocratie que les magistratures ne soient accordées que pour un temps, et que celles du moins qui ne demandent pas un certain degré de lumières soient données par la voie du sort. I, 108. Ses inconvéniens et ses dangers. I, 349, 357 et 358.

Gouvernement d'Athènes, tel qu'il fut établi par Solon. Trois objets essentiels; l'assemblée de la nation, le choix des magistrats, et les tribunaux de justice. I, 106. Lois civiles et criminelles. Ibid. 109 et suiv. Elles ne devaient conserver leur autorité que pendant un siècle. 117. Réflexions sur la législation de Solon. 123. En préférant le gouvernement populaire, il l'avait tempéré de telle manière, qu'on croyait y trouver plusieurs avantages de l'oligarchie, de l'aristocratie et de la démocratie. 125. Toute l'autorité entre les mains du peuple; mais tous ses décrets devaient être précédés par des décrets du sénat. 348 et 349. Changemens faits à la constitution par Clisthène. I, 125. Quel était le gouvernement d'Athènes du temps de Démosthène. 344. Le sénat. Ibid. Les assemblées du peuple. 346. Les orateurs publics. 350. Les magistrats tels que les archontes, les stratéges, etc. 359. Les tribunaux de justice. 362. L'Aréopage. 365. Ancien gouvernement d'Athènes. (Voy. Cécrops et Thésée.)

Gouvernement de Carthage; sa conformité avec ceux de Crète et de Lacédémone. II, 451, 456 et 457. Ses avantages et ses défauts. 457 et 458.

Gouvernement de Crète, digne d'éloge. II, 456 et 457. Il servit de modèle à Lycurgue qui adopta plusieurs de ses lois. 178 et 226. Pourquoi les Crétois ont plutôt dégénéré de leurs institutions que les Spartiates. III, 83.

Gouvernement de Lacédémone. Lycurgue l'avait tellement combiné, qu'on y voyait l'heureux mélange de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie. L'autorité que prirent ensuite les éphores fit pencher la constitution vers l'oligarchie. II, 178 et 179. Les deux rois jouissaient de grands priviléges en qualité de chefs de la religion, de l'administration et des armées. 182. En montant sur le trône, ils pouvaient annuler les dettes contractées, soit avec leurs prédécesseurs, soit avec l'Etat. 181. Le sénat, présidé par les deux rois, et composé de vingt-huit sénateurs, était le conseil suprême de la nation. On y discutait les hautes et importantes affaires de l'Etat 184. Comment se faisait l'élection des sénateurs; quels étaient leurs devoirs. Ibid. Les éphores, au nombre de cinq, étendaient leurs soins sur toutes les parties de l'administration; ils veillaient sur l'éducation de la jeunesse et sur la conduite de tous les citoyens. 186 et suiv. Le peuple, qui les élisait, les regardait comme ses défenseurs, et ne cessa d'augmenter leurs prérogatives. 186. Ils combattirent longtemps contre l'autorité des rois et des sénateurs, et ne cessèrent d'être leurs ennemis qu'après être devenus leurs protecteurs. 189. Note sur leur établissement. 605. Assemblées de la nation: il y en avait de deux sortes; l'une, composée uniquement de Spartiates, réglait la succession au trône, élisait ou déposait les magistrats, prononçait sur les délits publics, et statuait sur les grands objets de la religion ou de la législation. 189. Dans l'autre, on admettait les députés des villes de la Laconie, quelquefois ceux des peuples alliés ou des nations qui venaient implorer les secours des Lacédémoniens. On y discutait les intérêts de la ligue du Péloponèse. 190. Idées générales sur la législation de Lycurgue. 166 et suiv. Défense de ses lois, et causes de leur décadence. 226 et suiv.

Grammaire (la), dans la langue grecque, a beaucoup de rapports avec la musique. I, 466.

Grèce, grande contrée de l'Europe, habitée par les Grecs (la partie méridionale de la *Turquie d'Europe*). Sa superficie. I, 130. Sa position géographique. 247. Ses provinces. Ibid. Villes principales qu'on y distingnait à l'époque du voyage. Ibid. Isles qu'elle occupait. Ibid. Ses colonies. Ibid. III, TABLE IV, p. 287. Son histoire, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la prise d'Athènes, l'an 404 avant J. C. (Voyez l'Introduction.) Depuis cette dernière époque, jusqu'à la bataille de Leuctres, en 372. (Voyez le chapitre I.) Ses démêlés et ses guerres avec Philippe, jusqu'à la bataille de Chéronée, en 338. (Voy. les chapitres LXI et LXXXII. Table des principales

époques de cette histoire jusqu'au règne d'Alexandre. III, *table* 1, pag. 252. *On comprend souvent sous le nom de Grèce, non-seulement le continent de la Grèce, mais encore les îles, et quelquefois même les pays habités par les colonies grecques.*

Grèce (grande): nom que l'on a donné à la partie méridionale de l'Italie, habitée par les colonies grecques. I, 247.

Griphes, nom générique qu'on donnait parmi les Grecs, à ce que nous entendons par énigmes, logogriphe, acrostiche, etc. III, 206 et 246.

Gryllus, fils aîné de Xénophon. I, 304. Commandait la cavalerie athénienne à la bataille de Mantinée. Tableau qui représente cette action. 328. Les Athéniens lui attribuent la gloire d'avoir porté le coup mortel à Epaminondas. II, 256. Sa mort annoncée à son père: dans quelle circonstance. 124.

Guerre des Grecs contre les Perses, appelée quelquefois guerre Médique. I, 128 et suiv. Guerre du Péloponèse. I, 191 et suiv. Guerre sociale, son commencement. I, 430. Sa fin. II, 379. Guerre sacrée du temps de Philippe. II, 380 et suiv. Sa fin. 432. Guerres de Messénie. (Voyez Messénie.)

Guerre de Thèbes. I, 74 et 76. C'est la première expédition où les Grecs montrèrent quelques connaissances dans l'art militaire. 74.

Gyaros, l'une des Cyclades; petite île hérissée de rochers. III, 134. (*Joura.*)

Gygès, roi de Lydie: ses présens magnifiques au temple de Delphes. I, 410.

Gylippe, général lacédémonien, né dans la classe des Hilotes. II, 163. Délivre Syracuse assiégée par les Athéniens. I, 211 et 212.

Gymnases des Athéniens, sont au nombre de trois, ceux de l'Académie, du Lycée et du Cynosarge; leur description. I, 290 et 291. Exercices que l'on y pratiquait. 291, 292 et 467.

Gymnasiarque, magistrat qui préside aux gymnases, et a sous lui plusieurs officiers. I, 291.

Gymnastique (opinion de Platon sur la). II, 277. Dans toute la Grèce, ses exercices étaient regardés comme la partie la plus essentielle de l'éducation. I, 292.

Gyrton, ville de Thessalie sur le Pénée. II, 52.

Gytium, ville forte et port excellent dans la Laconie. II, 154. (*Palæopolis*, ruines.) Ses fromages étaient et sont encore estimés. 206.

H.

Habillement des hommes et des femmes, à Athènes. I, 381. A Sparte. II, 204 et 214. Habillement des femmes thébaines. 33. Des acteurs. III, 11.

Hale ou *Alos*, ville de Thessalie. II, 421.

Haliarte, ville de Béotie sur le lac Copaïs. Défaut qu'on impute à ses habitans. (*Tridouni*, ruines.) II, 34.

Halicarnasse, ville grecque de l'Asie mineure dans la Carie (*Boudroun*, château et ruines), patrie d'Hérodote. III, 67. Sa place publique ornée du tombeau de Mausole et d'autres beaux édifices. II, 390.

Harmodius et Aristogiton se vengent sur les fils de Pisistrate, d'un affront qu'ils en avaient reçu. I, 121. Honneur qu'on leur rend. 122, 434 et 454. Note sur les chansons d'Harmodius et d'Aristogiton. 563.

Hèbre, fleuve de Thrace (*Marizza*). I, 143.

Hécatée de Milet, historien; un des premiers qui aient introduit dans leurs écrits l'usage de la prose. I, 223. Il parcourut l'Egypte et d'autres contrées jusqu'alors inconnues des Grecs. II, 515.

Hector, fils de Priam, roi de Troie. I, 76 et 79.

Hécube (tombeau d') dans la Chersonnèse de Thrace, sur l'Hellespont. (*vieux château* d'Europe sur les *Dardanelles.*) I, 249.

Hégélochus, acteur; anecdote qui le concerne. III, 44 et 231.

Hégémon, poëte distingué dans le drame satirique. Anecdote relative à la représentation de sa *Gigantomachie*. II, 593.

Hélène, princesse de Sparte, enlevée par Thésée. I, 71. Délivrée par ses frères Castor et Pollux. 72. Épouse Ménélas, et le quitte pour suivre Pâris, prince troyen. 76. Son collier consacré dans le temple d'Apollon à Delphes. 411. A son tom-

beau auprès de celui de Ménélas. II, 161.
Héliastes (tribunal des), un des principaux d'Athènes. I, 355 et 363.
Hélice, ville d'Achaïe, détruite par un tremblement de terre, et couverte par les eaux de la mer. II, 88.
Hélice, bourg de l'Achaïe, sur le bord de la mer, auprès de l'ancienne ville (*Trypia*, hameau). 89.
Hélicon, montagne de Béotie (*Zagara*), où les Muses étaient spécialement honorées. II, 18 et 19.
Hélisson, rivière d'Arcadie. II, 245. (Voy. Mégalopolis.)
Hellanicus de Lesbos, historien. Jugement sur ses écrits. II, 515.
Hellespont, détroit de mer qui joint la Propontide à la mer Egée (*détroit des Dardanelles*). Sa longueur. Ses villes. I, 249. (*Atlas*, *pl.* 9.) Endroit où Xerxès passa ce détroit avec son armée. Ibid.
Hélos, ville de la Laconie, soumise aux Spartiates (*Tsyli*, village). II, 163. (Voy. Hilotes.)
Hémus ou *Hœmus* (mont), en Thrace (*Balkan* ou *Emineh-Dag*). III, 128.
Héraclée, ville du Pont, colonie grecque; sa caverne, qui passait pour une des bouches de l'Enfer (*Erekli*, ville). II, 152.
Héraclée, ville de Thessalie, près des Thermopyles. Elle avait succédé à celle de Trachis, ayant été bâtie à peu de distance de son emplacement. (Voy. Trachis.) I, 151.
Héraclide, père d'Hippocrate, donne les premiers élémens des sciences à son fils. III, 89.
Héraclide et Pithon, assassins de Cotys, roi de Thrace. II, 56.
Héraclide, Syracusain; son caractère comparé à celui de Dion. II, 370. Est nommé amiral; remporte un avantage sur la flotte de Denys. Ibid.
Héraclides (les), descendans d'Hercule, avaient tenté plusieurs fois de reprendre le souverain pouvoir dans le Péloponèse. La maison de Pélops, ou les Pélopides, avait réprimé leurs efforts, et usurpé la couronne après la mort d'Eurysthée. Thémène, Cresphonte et Aristodème, descendans d'Hercule, reconnus souverains. I, 81.
Héraclite, philosophe d'Ephèse, nommé le *Ténébreux*, vain et misanthrope. I, 524. Jugement de Socrate sur un ouvrage d'Héraclite. Ibid. Connaissances astronomiques d'Héraclite. 541 et 542. Sa doctrine sur l'homme. 112 et suiv.
Hérauts; leurs personnes sont sacrées; leurs fonctions. I, 311. Héraut sacré, nom du troisième des ministres de Cérès à Eleusis; ses fonctions. II, 560. Attribut sous lequel il paraissait dans la cérémonie de l'initiation. 562.
Hercule, un des Argonautes, et le premier des demi-dieux. I, 66 et 389. Ses travaux et ses exploits. Idée que l'on doit s'en former. 66 et 67. Ses descendans. (Voy. Héraclides.)
Hercule-Mélampyge (Pierre d'), autel ou statue d'Hercule chez les Locriens, près des Thermopyles. I, 150.
Hercyne, petite rivière de Béotie (*Livadia*). II, 19 et 21.
Hérée, ville et château fort en Thrace, assiégée par Philippe. II, 384.
Hermès, monumens très-multipliés à Athènes. I, 328.
Hermias, gouverneur de Mysie, auprès de qui se retire Aristote. II, 410 et 443.
Hermione, ville située vers l'extrémité de l'Argolide, sur la mer Egée (*Castri*, village et ruines); ce qu'on y trouvait de remarquable. II, 267. (*Atlas*, *pl.* 35.) Ses fêtes de Cérès. Ibid.
Hermionide, province. (*Atlas idem.*)
Hermogène, ami de Socrate, le conjure de travailler à sa défense. Réponse de ce sage. II, 546.
Hermon, pilote de la galère de Lysander au combat d'Ægos-Potamos; sa statue à Delphes. I, 408.
Hermus, fleuve de l'Asie mineure, fertilise les campagnes depuis Sardes jusqu'à la mer. Son embouchure (*Sarabat*). III, 64.
Héro et Léandre. I, 249. (Voy. Tour.)
Hérodote, né à Halicarnasse en Carie, après avoir fait plusieurs voyages, termina ses jours dans une ville de la grande Grèce. Son Histoire universelle, lue dans l'assemblée des Jeux olympiques, et ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissemens universels. Son éloge. II, 516 et suiv.
Héroïques (réflexions sur les siècles). I, 82 et suiv.
Héroïsme; ce qu'il était chez les Grecs, dans les premiers siècles. I, 65 et 66. Les chefs plus jaloux de donner de grands exemples que de bons conseils. Combats singuliers pendant les batailles. 78 et 79. La fuite était permise quand les forces n'étaient

pas égales. 79. Associations d'armes et de sentimens, étaient fort communes entre les héros. Ibid.

Hérophile, ancienne sibylle; la roche sur laquelle elle rendait, dit-on, ses oracles, était consacrée dans le temple de Delphes. I, 408.

Héros. On donnait, dans les plus anciens temps, ce nom à des rois ou à des particuliers qui avaient rendu de grands services à l'humanité, et qui par là devinrent l'objet du culte public. En quoi leur culte différait de celui des dieux. I, 389.

Hésiode, poëte; sa *Théogonie*, son Epître à son frère Persée; son style. I, 94; II, 27 et 28. Exclus du concours à Delphes. I, 416.

Hespérides (jardin des); lieu imaginaire que les Grecs plaçaient à l'extrémité occidentale du monde. I, 554.

Hétoemaridas, sénateur spartiate : sage conseil qu'il donne à ses compatriotes prêts à repousser par les armes une prétention injuste des Athéniens. I, 177.

Heures du jour. Comment marquées sur les cadrans des Grecs. I, 549.

Hicétas de Syracuse : suivant ce philosophe, tout est en repos dans le ciel; la terre seule a un mouvement. I, 543.

Hiéron, roi de Syracuse, accueille Simonide. III, 135. Service que lui rend ce philosophe. 138. Avait une statue à Delphes. I, 412. Représenté dans un char de bronze à Olympie. II, 100. Accueille Eschyle, qu'il comble de bienfaits et de distinctions. II, 575.

Hiérophante, premier des ministres attachés au temple de Cérès à Eleusis. Sa principale fonction; son costume; devait s'astreindre au célibat. II, 560. Représentait l'auteur de l'univers. 562.

Hilotes, à Sparte, tiennent le milieu entre les esclaves et les hommes libres. II, 164. Origine de leur nom. Ibid. Ils afferment les terres de leurs maîtres; exercent avec succès les arts mécaniques; servent dans les armées de terre et de mer. Ibid. Ont donné quelques grands hommes à l'Etat. 163. Sont traités avec rigueur, mais jouissent d'avantages réels. 164. Peuvent mériter d'être affranchis, et de monter au rang des citoyens. 165. Cérémonies de leur affranchissement. Ibid. et 604. Se sont souvent révoltés. 165. Note sur la manière dont ils sont traités par les Spartiates. 603. (Voy. Cryptie.)

Himère, ville grecque en Sicile (ruines près de la ville de *Termini*.) III, 297.

Hipparète, épouse d'Alcibiade. I, 383.

Hipparinus, fils de Dion. II, 369 et 374. Venge la mort de son père, et périt lui-même de mort violente. 434.

Hipparque, Athénien, succède à Pisistrate. I, 121. Attire auprès de lui Anacréon et Simonide. Ibid. Rétablit les poésies d'Homère dans leur pureté. 96. Tué par Harmodius et Aristogiton. 122.

Hipparques, généraux de la cavalerie parmi les Athéniens. I, 312.

Hippasus, philosophe de l'école d'Italie. I, 521.

Hippias, frère d'Hipparque. I, 121. Ses injustices. 122. Est forcé d'abdiquer la tyrannie et de se retirer en Perse. Ibid. 135, 137 et 139. Intrigue à la cour de Darius pour obliger les Athéniens à le rappeler. 135 et 137. Périt à Marathon. Ibid. 139.

Hippocrate, de la famille des Asclépiades, et fils d'Héraclide, naquit à Cos. III, 89. Il éclaira l'expérience par le raisonnement, et rectifia la théorie par la pratique. 90. Mourut en Thessalie. Ibid. Ses ouvrages, son éloge. Ibid. et 91. Ses règles pour l'institution d'un médecin. 91 et suiv. Alla au secours des Athéniens affligés de la peste. I, 202. Profite des formules décrites auprès du temple d'Esculape. II, 271.

Hippocrène, fontaine en Béotie. II, 18.

Hippodamus, architecte de Milet, donne son nom à la place publique du Pirée qu'il avait construite. I, 325. Est le premier qui, sans avoir eu part à l'administration des affaires, conçut un nouveau plan de république. II, 289.

Hippodrome, lieu où se font les courses des chevaux et des chars. I, 406 et 420. II, 103 et 161. Longueur de celui d'Olympie. II, 103.

Hippolyte, fils de Thésée et d'Antiope, reine des Amazones. I, 72. Les Trézéniens lui rendaient des honneurs divins. II, 268. Son temple, où les jeunes filles de Trézène déposaient leur chevelure avant que de se marier. Ibid.

Hippoménon, un des chefs de la guerre de Thèbes. I, 74.

Hippon, tyran de Messine. II, 435.

Hipponicus, citoyen d'Athènes; sa ré-

ponse à ceux qui lui conseillaient d'employer le ciseau de Polyclète pour une statue qu'il voulait consacrer à sa patrie. II, 261.

Histiée, de Milet, que Darius, roi de Perse, avait établi gouverneur de Milet, s'étant obstiné à garder le pont de l'Ister, sauve ce prince et son armée. I, 134. Peu de temps après, ayant excité des troubles en Ionie, est mis à mort par les généraux de Darius, qui le regrette et honore sa mémoire. Ibid. 135.

Histoire naturelle : comment il faut l'étudier et la traiter. II, 502 et suiv. Les productions de la nature doivent être distribuées en un petit nombre de classes. 504. Ces classes divisées et subdivisées en plusieurs espèces. Ibid. Divisions défectueuses. Ibid. (Voy. le chap. LXIV, pag. 481.) Plan de distribution conçu par Aristote. 504 et 505. Observations générales dont ce philosophe a enrichi son histoire des animaux. 505. Le climat influe sur les mœurs des animaux. Ibid. Les oiseaux sont très-sensibles aux rigueurs des saisons. Ibid. Recherches sur la durée de la vie des animaux. 506. (Voy. tout le chapitre LXIV.)

Historiens; dans quelles sources les plus anciens historiens ont puisé les faits qu'ils racontent. II, 514. Ils ont adopté, sans examen, un amas confus de vérités et d'erreurs. Ibid. Ceux qui leur ont succédé ont un peu débrouillé ce chaos. 515. Hérodote, Thucydide, Xénophon; caractère de ces trois historiens. 518. (Voy. le chap. LXV.)

Homère, le premier des orateurs ainsi que des poëtes, florissait quatre siècles après la guerre de Troie. I, 94. Poëtes qui l'avaient précédé. Ibid. sujets de l'Iliade et de l'Odyssée. Ibid. Histoire abrégée de ces deux poëmes. Ibid. et 95. Lycurgue enrichit sa patrie de ces poëmes. 96. Solon prescrit aux rhapsodes de suivre dans leurs récits l'ordre observé par Homère. Ibid. La gloire d'Homère augmente de jour en jour; honneur que l'on rend à sa mémoire. Son éloge. 97, 98 et 465. II, 98 et 313. III, 567. Son buste consacré dans le vestibule du temple d'Apollon à Delphes. I, 413. Homère fut accueilli par Créophile de Samos, qui nous conserva les écrits de ce grand homme. III, 98. Note sur les dialectes dont Homère a fait usage. I, 562. Ses poésies mises en musique par Terpandre. 256. Blâmées par Platon. II, 275.

Homère (grotte d'), à la source du Mélès dans l'Ionie. III, 64.

Homérides, nom qu'on donnait à des habitans de l'île de Chio, qui prétendaient descendre d'Homère. III, 58.

Hommes illustres vers le temps de la guerre du Péloponèse. I, 220 et suiv. Ceux qui ont vécu depuis l'arrivée de la colonie phénicienne en Grèce jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie. III, tabl. V et VI, pag. 302 et 326.

Homolis, ville de Thessalie sur le Pénée (*Baba*, hameau). II, 52.

Honneurs funèbres rendus à ceux qui périrent à la bataille de Platée. I, 174 et 175. Aux mânes de Néoptolème, fils d'Achille. 421. (Voy. Funérailles et Morts.)

Horloges des anciens. (Voy. Cadrans.)

Hospitalité; ses droits dans les temps héroïques. I, 85.

Hyacinthe, fêtes et jeux en son honneur, où l'on chantait l'hymne d'Apollon. II, 220 et 221.

Hydarnes, général des Perses au combat des Thermopyles. I, 152 et 153.

Hylica (lac), en Béotie, où se jettent les rivières qui arrosent les environs de Thèbes (*Thiva*). II, 34.

Hyménéus, jeune homme d'Argos, dont la mémoire est rappelée dans tous les mariages; pourquoi. III, 157.

Hymète, montagne de l'Attique, célèbre par le miel qu'on y recueillait. I, 64. (Voy. Abeilles.) (*Telo-Vouni.*)

Hymnes, poëmes lyriques en l'honneur des dieux et des athlètes. III, 204. Le style et la musique de ces cantiques doivent être assortis à leur objet. Ibid. Auteurs qui ont réussi dans la poésie lyrique. 205.

Hypate, ville de Thessalie, fameuse par ses magiciennes. II, 39. (*Patratziki*, ou *Nowelle-Patras.*)

Hyperbius, citoyen de Corinthe, auquel ses compatriotes attribuent l'invention de la roue à potier. II, 74. (Voy. Thalos.)

Hyperbolus, citoyen d'Athènes, joué plusieurs fois sur le théâtre; pourquoi. II, 590.

Hyperboréens, peuple qui habite vers le nord de la Grèce; particularités sur ce peuple et son pays. III, 154.

Hypéride, orateur d'Athènes, disciple de Platon. I, 284 et 369. Accuse

Philocrate de s'être laissé corrompre par Philippe. II, 435.
Hypermnestre, fille de Danaüs, prêtresse de Junon à Argos. II, 264. Sa statue à Delphes. I, 408.
Hypothèque, Hypothéqué. (Voy. Colonnes.)
Hysies, ville de l'Argolide, détruite par les Tirynthiens (ruines). II, 267.

I.

Ialyse, ancienne petite ville de l'île de Rhodes (*Ialyso*, ruines). III, 73.
Iasus, ville de Carie, dans l'Asie mineure (*Assem-Kalasi*, château et ruines). III, 72. Preuves du peu de cas que ses habitans font des grands talens. Ibid.
Iatrocle, député athénien auprès de Philippe de Macédoine. II, 416.
Ibérie ou *Espagne*, grande contrée de l'Europe. Les Grecs, du temps d'Anacharsis, avaient une idée confuse des nations qui en habitaient les côtes. I, 554. Cette contrée prise pour une ville par l'historien Euphore. II, 523.
Ibycus, poëte lyrique. III, 205.
Icarie, petit bourg de l'Attique, où prirent naissance Susarion et Thespis. II, 568. Ses vins ont le défaut d'être fumeux. I, 451.
Icaros ou *Icare*, île de la mer Egée (*Nicaria*). (*Atlas*, *pl.* 38.)
Icétas, s'empare de l'autorité à Léonte, en Sicile. II, 435. Veut asservir les Syracusains. 477. Battu près d'Adranum par Timoléon. Ibid.
Icteucrates, nom des anciens habitans de la Laconie. II, 156.
Ictinus, architecte qui fit un très-beau temple d'Apollon sur le mont Cotylius, et celui de Minerve à Athènes. II, 249. Son ouvrage sur le Parthénon. I, 336.
Ida, grande montagne de Crète : sa description. III, 30. (*Ida* ou *Psiloriti*). Autre montagne du même nom dans la Troade. 78 et 249.
Idoménée, roi de Crète. I, 77. Conduisit quatre-vingts vaisseaux sur les rivages d'Ilium. III, 82. Chef de plusieurs princes grecs obligés de chercher des asiles à leur retour de Troie. I, 80.
Idrieus, roi de Carie, successeur d'Artémise, envoie un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre. II, 391.
Ilion ou *Ilium*. (Voy. *Troie*.)
Ilissus, torrent ou petite rivière auprès d'Athènes. I, 273 et 340. (*Ilisse*.) Temples que l'on voit sur ses bords. 289.
Illyrie, grande contrée de l'Europe, conquise en partie par Philippe, de Macédoine (ce pays comprenait toute la *Dalmatie* et l'*Albanie*). II, 437.
Imagination des Grecs comparée à celle des Egyptiens; ses effets. I, 87.
Imbrasus, rivière de l'île de Samos. III, 94. Arbre qui croît sur ses bords (rivière des *Moulins*). 95.
Imbros, île de la mer Egée, colonie grecque (*Imbro*). I, 250.
Immortels (les), corps de dix mille hommes de troupes choisies chez les Perses. I, 131. Combattent aux Thermopyles contre Léonidas et ses compagnons. 152.
Impiété (crime d'); comment était puni à Athènes. I, 403 et suiv. (Voy. Eumolpides.)
Imprimerie; importance de la découverte de cet art pour le progrès des lumières, en note. III, 245.
Impromptu, était en usage parmi les Grecs. III, 206 et 245.
Inachus et Phoronée, chefs de la première colonie égyptienne qui aborda en Grece. I, 60.
Inachus, fleuve de l'Argolide (*Petri*). II, 258.
Inde, grande contrée de l'Asie, la plus orientale de celles connues du temps d'Anacharsis, soumise en partie aux rois de Perse. I, 553.
Index des auteurs et des éditions cités dans cet ouvrage. III, 373.
Indus, fleuve d'Asie, borne l'empire des Perses à l'orient (*Sind*). I, 134 et 553.
Infanterie athénienne, sa composition. I, 208.
Ingratitude, était très-sévèrement punie chez les Perses. III, 167. Ceux qu'ils comprenaient sous le nom d'ingrats. Ibid.
Initiation, Initiés. (Voy. Eleusis.)
Inopus, unique source qu'on trouve dans l'île de Délos. III, 127.
Inscription du temple d'Apollon à Delphes. I, 413 et 414. Celle du temple d'Esculape à Epidaure. II, 270. Celle du cénotaphe d'Euripide. I, 326.
Inscriptions en l'honneur des tribus qui avaient remporté le prix de la

musique et de la danse aux fêtes d'Athènes. I, 330. Inscriptions funéraires à Athènes. 343.

Institut de Pythagore. (Voy. Pythagore.)

Intérêt de l'argent à Athènes. (Voyez Athéniens.)

Intermèdes ou entr'actes dans les pièces de théâtre. Le nombre n'en était pas fixé, et dépendait uniquement du poëte. On n'en trouve qu'un ou deux dans certaines pièces, cinq ou six dans d'autres. III, 4 et 5.

Iollidas. (Voy. Daïphantus.)

Ion, auteur dramatique, est couronné. Ses ouvrages sont trop soignés. II, 586. A fait des élégies et des dithyrambes. III, 201, 206.

Ionie, canton de l'Asie mineure, qui comprenait les côtes de la Lydie et une partie de celles de la Carie, avec les îles de Chio et de Samos (les côtes des livas de *Sarukhan* et d'*Aïdin*). III, 57.

Ionienne (mer). (Voy. Mer.)

Ioniens de Grèce. On comprenait sous ce nom toutes les nations de la Grèce qui tiraient leur origine de Ion, petit-fils d'Hellen : telles que les Athéniens, etc., et leurs colonies. I, 92.

Ioniens, Eoliens, Doriens, établis sur les côtes de l'Asie. III, 60. (*Atlas*, *pl.* 38.) Leur confédération. Ibid. Leur commerce. Ibid. Cyrus les unit à la Perse. Ibid. Crœsus les assujettit. Ibid. Ces républiques essuient depuis ce temps diverses révolutions. 61. Tribut que leur impose Darius. Ibid. Pourquoi ne purent conserver une entière liberté. 62. Ioniens établis sur les côtes de l'Asie mineure. I, 92. Brûlent Sardes. 134. Leur caractère. III, 66 et 67. Leur musique. I, 503. Anciens Ioniens. I, 92 et 563.

Iophon, poëte contemporain et rival d'Euripide. III, 2.

Ios (île d'), une des Cyclades (*Nio*). (*Atlas*, *pl.* 39.)

Ioulis, ville principale de l'île de Céos (ruines). III, 134. L'usage ou la loi y permettait le suicide aux vieillards. Ibid et 135. Source abondante qui donne son nom à la ville. 134.

Iphicrate, fils d'un cordonnier, gendre de Cotys, roi de Thrace, général athénien; son éloge. I, 288. Ses réformes, ses ruses de guerre. 319. Accusé par Charès défend sa cause les armes à la main. 378 et 379. Sa réponse à ceux qui lui reprochaient la violence de son procédé. 379.

Iphitus, souverain d'un canton de l'Elide, par les soins duquel furent rétablis les Jeux olympiques. II, 94.

Ira, montagne d'Arcadie, où les Messéniens sont assiégés. II, 141. Ils sont forcés par la trahison d'un berger. 142.

Irène, jeune Spartiate de vingt ans, que l'on mettait à la tête des autres jeunes gens. Ses fonctions. II, 197. (Voy. Éducation des Spartiates.)

Isadas, jeune Spartiate condamné à l'amende, quoique vainqueur, pour avoir combattu sans bouclier. I, 341.

Isée, orateur, maître de Démosthène, qui préfère son école à celle d'Isocrate; pourquoi. I, 283.

Isménias, Thébain, chef du parti attaché à la liberté, mis à mort par les Lacédémoniens. I, 234.

Isocrate, orateur; principaux traits de sa vie; son caractère. I, 292 et suiv. Son style, son éloquence. 293 et suiv. II, 317 et 326. Extrait de sa lettre à Démonicus. I, 470 et 586. Écrit à Philippe de Macédoine une lettre pleine de flatterie. II, 442.

Ister, ou Danube; son embouchure, I, 231. Pont que Darius jeta sur ce fleuve pour marcher contre les Scythes. 134.

Isthme de Corinthe qui joint le Péloponèse au continent de la Grèce (*Hexia-Milia*); sa largeur. II, 71. Comparé par Pindare à un pont construit par la nature au milieu des mers pour lier ensemble les deux principales parties de la Grèce. 73.

Italie, grande contrée de l'Europe; ses villes grecques, lasses de leurs dissensions, s'adressent aux Achéens pour les terminer. II, 90. Les Messéniens s'y réfugient après l'asservissement de leur patrie par les Lacédémoniens. 148. Au retour de ses voyages, Pythagore y fixe son séjour, et produit une révolution dans les idées. III, 111. Cause de la persécution qu'y essuya ce grand homme. 120.

Ithaque, île de la mer Ionienne (*Thiaki*.) II, 64. (*Atlas*, *pl.* 27.)

Ithome (mont) dans la Messénie (*Vulcano*). II, 132. Les Messéniens s'y retranchent durant leurs guerres contre les Lacédémoniens. 135 et 136.

J.

JASON, un des Argonautes, séduit et enlève Médée, fille d'Ætès, et perd le trône de Thessalie. I, 66.

JASON, roi de Phères ; ses qualités. II, 46. Entretenait un corps de six mille hommes. Ibid. Gouvernait avec douceur ; était ami fidèle. 47. Elu chef général de la ligue thessalienne. Ibid. Ravage la Phocide. Ibid. Est tué à la tête de son armée. 48. Il avait formé le projet, exécuté depuis par Philippe et Alexandre de Macédoine, de réunir les Grecs et d'asservir les Perses. Ibid.

Jeux de combinaisons auxquels on exerçait les enfans à Athènes. I, 466. Note sur ces jeux. 586. Jeux des dames, des osselets, des dés et autres, en usage parmi les Athéniens. I, 377, 378, 384 et 578. Jeux isthmiques. I, 70. II, 71 et 94. Jeux néméens ; leur institution. I, 75. II, 94. Jeux olympiques. I, 70. II, 94. Jeux pythiques. I, 406 et 415. II, 94. (Voy. Fêtes.)

JOCASTE. (Voy. Epicaste.)

Joueurs de gobelets à Athènes. I, 455.

Joueuses de flûte dans les repas chez les Grecs. I, 424.

Jour. Ce fut des Babyloniens que les Grecs apprirent à le diviser en douze parties. I, 548 et 549.

Jugemens, prononcés par les tribunaux d'Athènes contre les impies. I, 401 et 403. Contre les sacriléges. 405. Contre Eschyle, Diagoras, Protagoras, Prodicus, Anaxagore, Alcibiade, accusés d'impiété. 403.

JUNON, son superbe temple à Argos, bâti par Eupolémus, décoré par Polyclète. II, 263. Ce temple desservi par une prêtresse. Ibid. Pompe de la fête de Junon à Argos, 264. Son temple à Olympie, 99. Jeux qu'on y célébrait. Ibid. Son temple à Samos. III, 95. (Il en reste encore une colone debout.) Pourquoi elle était représentée à Samos en habit de noces avec deux paons et un arbuste à ses pieds. 96.

JUPITER ; sa statue et son trône, ouvrages de Phidias, dans le temple d'Olympie. II, 97 et 98. Note sur les ornemens de ce trône. 599. Statue singulière de ce dieu. 265.

JUPITER (antre et tombeau de) dans l'île de Crète, auprès de Cnosse. (Grotte appelée encore *Tombeau de Jupiter*). III, 78.

Justice. Belle maxime de Solon : la justice doit s'exercer avec lenteur sur les fautes des particuliers, à l'instant même sur celles des gens en place. I, 116. (Voy. Tribunaux de justice.)

L.

LABDACUS, roi de Thèbes, père de Laïus. I, 73.

Labyrinthe de Crète près de Gortyne (souterrain dans le mont Ida) ; à quoi destiné dans son origine. I, 69. III, 80. Note à ce sujet. III, 233.

Lacédémone. (Voy. Sparte.) (*Atlas*, *pl.* 32.)

Lacédémoniens, nom qu'on donnait à tous les habitans de la Laconie, et plus particulièrement à ceux des campagnes et des villes de la province. Ils formaient, tous ensemble, une confédération ; ceux de Sparte, placés à leur tête, avaient fini par les asservir. II, 162 et 163. (Voy. Spartiates.)

LACHÈS, général athénien à la bataille de Délium ; témoignage qu'il rend à la bravoure de Socrate. II, 538.

Lâcheté ; comment punie à Sparte. II, 224.

Laconie (voyage de) (*Traconie*, et *pays des Maïnotes*, dans la Morée). II, 150. (*Atlas*, *pl.* 32.) Idée de cette province du Péloponèse. 157. Est sujette aux tremblemens de terre. 159.

Ladon, rivière de l'Arcadie. Ses eaux sont très-limpides. II, 249 et 253. Aventure de Daphné sa fille. 249.

LAÏS, célèbre courtisane ; son tombeau à Corinthe. II, 76.

LAÏUS, roi de Thèbes, épouse Jocaste. I, 73. Est tué par son fils OEdipe. Ibid.

LAMACHUS, général des Athéniens dans l'expédition de Sicile. I, 208 et 210.

Lamia, ville de Thessalie (*Zeitoun*). II, 42.

LAMPRUS, célèbre poëte lyrique. I, 501.

Lampsaque, ville grecque en Mysie sur les bords de l'Hellespont ; re-

nommée pour ses vignobles (*Tchardak*, village). I, 249.
Langue grecque; doit ses richesses à l'imagination brillante des Grecs. I, 92. Ses dialectes principaux sont, le dorien, l'éolien et l'ionien. III, 59. Où se parle le dorien. Ibid. Les mœurs de ceux qui le parlent ont toujours été sévères. Ibid. Antipathie entre les Doriens et les Ioniens. Ibid. Caractère de la langue grecque. I, 463 et 464.
Lanterne de Démosthène; rue d'Athènes dont ce joli édifice faisait un des ornemens. I, 571.
Laodamée, prêtresse d'Apollon à Amiclæ. II, 156.
Lapithes, ancien peuple de Thessalie (n'existait plus du temps d'Anacharsis). II, 43.
Larisse, principale ville de Thessalie. (*Larissa* en grec, ou *Jegni-Sher* en turc, c'est-à-dire nouvelle ville); entourée de belles plaines. (*Atlas*, *pl.* 26.) On prétendait que l'air y était devenu plus pur et plus froid. II, 52 et 57. Les magistrats élus par le peuple étaient obligés de se livrer à ses caprices. 57. On y donnait des combats de taureaux. Ibid.
Larissus, rivière de l'Elide entre cette contrée et l'Achaïe. (*Risso.*) II, 92.
Lasthénie de Mantinée, courtisane, disciple de Platon. I, 282.
Lasus, poëte musicien, né en Argolide. II, 260.
Latmus (mont) en Ionie, où Diane accordait, dit-on, ses faveurs au jeune Endymion. III, 67.
Laurium, mont de l'Attique, abondant en mines d'argent. I, 386. II, 357.
Lébadée, ville de Béotie, remplie de monumens. II, 19. (*Livadia.*)
Lébédos, ville grecque en Ionie (ruines sur le bord de la mer). III, 65.
Léchée, port de Corinthe, sur la mer de Crissa. II, 71. (Ruines, et maison de douane.)
Légat, nom du chef qui conduisait la pompe dans les fêtes d'Hyacinthe à Amyclæ. II, 221.
Législateur; il doit regarder la morale comme la base de sa politique. II, 190. (Voyez Mœurs.) Plusieurs législateurs grecs cherchèrent vainement à établir l'égalité des fortunes entre les citoyens d'une ville. 192.
Lélantus, rivière qui arrose le territoire de Chalcis dans l'île d'Eubée. I, 264.
Lemnos, île de la mer Egée (*Lemno* ou *Stalimène*); ses volcans et ses sources d'eaux chaudes. I, 250.
Léochares, sculpteur. II, 390.
Léocorion, temple d'Athènes, construit en l'honneur de ces filles de Léos qui se sacrifièrent autrefois pour éloigner la peste. I, 569.
Léon de Byzance. Trait de plaisanterie. I, 353.
Léonidas, roi de Sparte; sa naissance. II, 180. Va s'emparer des Thermopyles. I, 148. Son discours aux éphores. 149. Combat funèbre de ses compagnons avant leur départ. Ibid. Lettre qu'il reçoit de Xerxès, et sa réponse. 151. Combat et périt aux Thermopyles, après avoir fait un grand carnage des Perses. 152 et 153. Son dévouement anime les Grecs, et effraie Xerxès. 155. Ses ossemens sont déposés dans un tombeau proche le théâtre, à Lacédémone. II, 161.
Léonte ou *Léontium*, ou Léontini, ville de la Sicile, colonie grecque. (*Lentini.*) III, 297. Asservie par Icétas. II, 435. Implore l'assistance des Athéniens. 319. Donne asile à Dion chassé par les Syracusains. 371.
Léontiadès, chef de faction, livre la citadelle de Thèbes sa patrie aux Lacédémoniens. I, 234.
Léosthène, orateur banni par les Athéniens, et réfugié auprès de Philippe de Macédoine. II, 417.
Lerne ou *Lerna* (marais de) dans l'Argolide, séjour ordinaire de cette hydre monstrueuse tuée par Hercule. (*Les Moulins*, lac ainsi appelé, parce qu'à son embouchure il fait tourner des moulins). II, 258.
Léros (île de), une des Sporades (*Léro*), patrie de l'historien Phérécide. II, 515.
Lesbos, dans la mer Egée. Description de cette grande île, qui faisait partie de l'Eolide. (*Metelin.*) I, 251. (*Atlas*, *pl.* 38.) Mœurs de ses habitans. 253. Hommes célèbres qu'elle a produits. Ibid et suiv. Avait une école de musique. 254.
Lesché, nom qu'on donnait à des portiques où l'on s'assemblait pour converser, ou pour traiter d'affaires. II, 213. Celui de Delphes était enrichi de peintures de Polygnote. I, 422.
Leschès, poëte épique. III, 198.
Léthé, fontaine en Béotie près de Lébadée. II, 21.
Létrines, petite ville de l'Elide,

près des embouchures de l'Alphée (*Pyrgos*, bourg). II, 95.
Leucade, presqu'île ou île sur la côte de l'Acarnanie (*Sainte-Maure*). II, 63. (*Atlas*, *pl.* 27.) Saut de Leucade, remède contre les fureurs de l'amour. 64. On y conserve le tombeau d'Artémise, reine d'Halicarnasse. Ibid. Sapho y périt malheureusement. Ibid.
Leucate, promontoire de l'île de Leucade, surmonté d'un temple d'Apollon. (Cap *Ducato*.) II, 63.
Leucippe, philosophe, disciple de de Zénon. I, 522. Son système. 538 et 539.
Leucippe, amant de Daphné. (Voy. Daphné.)
Leucon, roi de Panticapée; son caractère, son courage. I, 229. Mot que l'on cite de lui sur les délateurs. Ibid. Ouvre un port à Théodosie; y reçoit les Athéniens, qui par reconnaissance l'admettent au nombre de leurs concitoyens. Ibid.
Leuctres, bourgade de Béotie, où Epaminondas défit les Spartiates. I, 239 et 240. II, 17. (*Parapogia*, village.) Après leur victoire, les Thébains n'y respectèrent que les monumens sacrés. Deux sont dignes d'attention. Ibid. (Voy. *Thespies*.)
Leutychidas, roi de Sparte, est vainqueur des Perses auprès de Mycale en Ionie. I, 175.
Libations, au bon génie et à Jupiter sauveur usitées dans les festins. I, 455.
Liberté (fêtes de la), célébrées à Platée. (Voy. Fêtes des Platéens.)
Libon, habile architecte, construit le temple de Jupiter à Olympie. II, 96.
Libye ou *Afrique*, une des trois parties du monde. L'oracle de cette contrée a la même origine que celui de Dodone. II, 60. Fournissait à la Grèce l'ivoire employé par ses artistes. 74.
Libye (mer de). (Voy. *Mer*.)
Lilée, ville de Béotie (*Lampeni*, village). I, 426.
Linde, ancienne petite ville de l'île de Rhodes; ce qu'il y avait de remarquable. III, 76. (*Lindo*, bourg.)
Linus, un des plus anciens poëtes grecs. II, 18. Sa statue dans le bois sacré des Muses. Ibid.
Lions. Région de l'Europe où se trouvent ces animaux. II, 65.
Livres; étaient rares et coûtaient fort cher, ce qui fit que les lumières ne se répandaient qu'avec lenteur. I, 517. Les libraires d'Athènes ne s'assortissaient qu'en livres d'agrément, et en faisaient des envois dans les colonies grecques. Ibid.
Locres, ou *Locri épizephyrii*, ville grecque en Italie, habitée par les Locriens Epizéphyriens (*Motta di Bruzzano*, bourg et ruines). II, 436.
Locride. On comprenait sous ce nom générique trois petits pays de la Grèce, séparés l'un de l'autre, mais qui étaient habités par des peuples de même origine, et appelés les uns *Locriens Epicnémidiens*, d'autres, *Locriens-Opontiens*, et les troisièmes, *Locriens-Ozoles*. II, 35.
Locriens-Epizéphiriens, peuple de la Grande-Grèce ou Grèce d'Italie, font mourir la femme, les filles et le plus jeune des fils de Denys le jeune (*Atlas*, *pl.* 21). II, 435. Réflexions sur les causes de cette barbarie atroce. Ibid. Loi remarquable chez ces peuples. (Voy. Lois remarquables.)
Locriens Ozoles, peuples de la Grèce entre la Phocide et l'Etolie. (Les territoires de *Salone* et de *Lépante*.) II, 65.
Logique. Les Grecs d'Italie et de Sicile ont médité les premiers sur l'art de penser et de parler. II, 301. Zénon d'Elée publia le premier un essai de dialectique. 302. Aristote a fort perfectionné la méthode du raisonnement. Ibid. Des catégories. 303. Des individus. Ibid. Des espèces. Ibid. Des gens et de la différence. Ibid. et 304. Du propre. 304 et 305. De l'accident. 305. De l'énonciation. Ibid. Du sujet. Ibid. Du verbe. Ibid. 306. De l'attribut. Ibid. Jugemens: ce que c'est. Ibid. Différentes espèces d'énonciations. Ibid. D'où la plupart de nos erreurs tirent leur source. 306 et 307. Le philosophe doit employer les expressions les plus usitées, et déterminer l'idée qu'il attache à chaque mot. 307. Ce que c'est que définir; règle d'une bonne définition. Ibid. De quoi elle est composée. 308. Du syllogisme. Ibid. De quoi il est composé. 309. Enthymème; ce que c'est. 310. Toute démonstration est un syllogisme. 311. Le syllogisme est ou démonstratif, ou dialectique, ou contentieux. Ibid. Usage du syllogisme. Ibid. Abus du syllogisme. 69. On ne doit pas conclure du particulier au général; une exception

ne détruit pas la règle. 311. Utilité de la logique. 312.

Logogriphes. (Voy. Griphes.)

Lois peu nombreuses et très-simples dans les siècles héroïques. I, 86. Elles doivent être claires, précises, générales, relatives au climat, toutes en faveur de la vertu. Il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible à la décision des juges. II, 469. Des philosophes pensaient que, pour éclairer l'obéissance des peuples, des préambules devaient exposer les motifs et l'esprit des lois. Ibid. Platon avait composé les préambules de quelques unes des lois de Denys, roi de Syracuse. 6. Zaleucus et Charondas avaient mis à la tête de leurs codes une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. 471. Il est dangereux de faire de fréquens changemens aux lois. 470. Il vaudrait mieux en avoir de mauvaises et les observer, que d'en avoir de bonnes et les enfreindre. Ibid. Précautions qu'on prenait à Athènes pour porter une loi. I, 347 et suiv.; pour en abroger quelqu'une. 357 et suiv. Danger que courait parmi les Locriens d'Italie celui qui proposait d'abolir ou de modifier une loi. II, 470 et 621. La multiplicité des lois dans un État est un indice de corruption. 469. Lois de Dracon si sévères, qu'elles décernaient la mort aux crimes les plus légers. I, 102. Elles furent abolies, ou du moins adoucies; mais on conserva celles qui regardent l'homicide. 106 et 109.

Lois de Solon, relatives à la constitution. Il veut établir l'espèce d'égalité qui, dans une république, doit subsister entre les divers ordres des citoyens. I, 106. Il donne l'autorité suprême à l'assemblée de la nation. 107. Il forme un sénat pour diriger le peuple. Ibid. Toute décision du peuple devait être précédée par un décret du sénat. Ibid. Les orateurs publics ne pouvaient se mêler des affaires publiques sans avoir subi un examen sur leur conduite. Ibid. A qui Solon déféra la puissance exécutrice. Ibid. Laissa au peuple le choix des magistrats, avec le pouvoir de leur faire rendre compte de leur administration. Ils devaient être choisis parmi les gens riches. 108. Il distribua les citoyens de l'Attique en quatre classes. Ibid. Soumit les jugemens prononcés par les magistrats supérieurs à des cours de justice. 109. (Voy. Tribunaux.) Donna une grande autorité à l'aréopage. Ibid. Décerna des peines contre ceux qui, dans un temps de trouble, ne se déclaraient pas ouvertement pour un des partis. Ibid. Condamna à la mort tout citoyen qui tenterait de s'emparer de l'autorité souveraine. Ibid.

Lois civiles et criminelles de Solon. Il considéra le citoyen dans sa personne, dans les obligations qu'il contracte, dans sa conduite. I, 110. Lois contre l'homicide, les mêmes que celles de Dracon. 106. Contre ceux qui attentaient à leur propre vie. 111. Silence absolu sur le parricide pour en inspirer plus d'horreur. Ibid. Lois pour défendre le pauvre contre la violence et l'injustice. Ibid. Sur les successions et les testamens. 114. Sur le pouvoir des pères. 112, 563 et 457. Sur les mariages des filles uniques. 113. Sur l'éducation de la jeunesse. 115. Solon assigne des récompenses aux vertus, et le déshonneur aux vices, même pour les gens en place. Ibid. Les enfans de ceux qui meurent les armes à la main, doivent être élevés aux dépens du public. Ibid. Les femmes contenues dans les bornes de la modestie; les enfans obligés de nourrir dans leur vieillesse ceux dont ils ont reçu le jour; les enfans des courtisanes dispensés de cette loi. 116. Les lois de Solon regardées comme des oracles par les Athéniens, comme des modèles par les autres peuples. Ibid. Réflexions sur sa législation. 123. Pourquoi elle diffère de celle de Lycurgue. Ibid. (Voyez Solon.)

Lois de Lycurgue. Idée générale de sa législation. II, 166. Il adopta plusieurs lois de Minos. 178 et 226. Comment ses lois ont rempli le vœu de la nature et celui de la société. 173 et suiv. Profondeur de ses vues; il dépouilla les richesses de leur considération, et l'amour de sa jalousie. 191. Par quelle passion il détruisit celles qui font le malheur des sociétés. Ibid., 167 et 173. Pourquoi il ferma l'entrée de la Laconie aux étrangers, et défendit d'aller chez eux. 171, 172 et 237. Pourquoi il permit le larcin aux jeunes gens. 172. Défense de ses lois; causes de leur décadence. 226. (Voy. Gouvernement de Lacédémone.)

Lois remarquables chez différens peuples. En Égypte, chaque particulier était obligé de rendre compte de sa fortune et de ses ressources. I, 114. Chez les Thébains, il était défendu d'exposer les enfans après leur naissance. II, 27. Et l'on soumettait à l'amende les peintres et les sculpteurs qui ne traitaient pas leur sujet d'une manière décente. Ibid. En Thessalie, ceux qui tuaient des cigognes subissaient la même peine que les homicides; pourquoi. 46. A Mytilène, Pittacus avait décerné une double peine contre les fautes commises dans l'ivresse; pourquoi. I, 253. A Rhodes, les enfans étaient obligés de payer les dettes de leurs pères, quand même ils renonçaient à la succession. III, 75. Dans la même île, les homicides étaient jugés hors de la ville, et l'entrée en était interdite à l'exécuteur des hautes-œuvres; pourquoi. Ibid. Chez les Locriens d'Italie, celui qui proposait d'abolir ou de modifier une loi, devait avoir autour du cou un nœud coulant qu'on resserrait, si l'on n'approuvait pas sa proposition. II, 470. A Athènes, quand un homme était condamné à perdre la vie, on commençait par ôter son nom du registre des citoyens. III, 75. Un réglement de Solon assigne l'infamie à l'oisiveté; un autre ordonne à l'Aréopage de rechercher de quelle manière les particuliers pourvoient à leur subsistance; un troisième leur permet à tous d'exercer des arts mécaniques, et prive celui qui a négligé de donner un métier à son fils des secours qu'il doit en attendre dans sa vieillesse. I, 114 et 115. Lois militaires des Athéniens. 313 et suiv.

Lucanie, canton de l'Italie (la *Basilicate* et la *Principauté citérieure*, deux provinces du royaume de Naples.) I, 247.

Lustrations; il y en avait de deux sortes, des personnes et des choses. I, 394 et 395.

Lutte (la); ordre de cet exercice aux Jeux olympiques. II, 113.

Lutteurs. (Voy. Athlètes, Lycée, Palestre, Exercices.)

Lycabette (colline), dans l'intérieur de la ville d'Athènes, sur laquelle l'astronome Phaïnus faisait ses observations. I, 546.

Lycaon, de Samos, musicien. I, 489.

Lycaon, roi d'Arcadie, sacrifie un enfant aux dieux. I, 62.

Lycée. (Voy. Gymnases.)

Lycée, ou *Olympe*, montagne de l'Arcadie (mont *Mintha*), d'où l'on découvre presque tout le Péloponèse. II, 247. Pan a un temple sur cette montagne. Ibid.

Lycidas, sénateur athénien lapidé par le peuple; pourquoi. I, 167.

Lycie, contrée de l'Asie mineure, soumise aux rois de Perses (partie des livas de *Mentech* et de *Tekieh*). III, 61.

Lycimnius, rhéteur, disciple de Gorgias. II, 314 et 319.

Lycomede, roi de Scyros, donne asile à Thésée chassé par les Athéniens. I, 72.

Lycon, un des accusateurs de Socrate, dirigea les procédures contre ce grand homme. II, 543 et 548.

Lycophron, fils de Périandre, tyran de Corinthe, chassé et exilé par son père à Corcyre. II, 78. Est tué par les Corcyréens. Ibid.

Lycophron, tyran de Phères, veut assujétir les Thessaliens. Ils appellent Philippe à leur secours. II, 46 et suiv., 385. (Voy. Tisiphonus.)

Lycorée (mont), le plus haut sommet du Parnasse, peut-être de tous ceux de la Grèce (*Liacoura*). I, 425. Servit, dit-on, de retraite aux habitans de la Phocide et des contrées voisines pour échapper au déluge arrivé du temps de Deucalion. Ibid.

Lycosure, ville au pied du mont Lycée en Arcadie (ruines). II, 247. Traditions fabuleuses de ses habitans. Ibid.

Lyctos, ville de l'île de Crète (*Lassiti*, bourg). III, 83.

Lycurgue, législateur de Lacédémone, établit sa réforme environ deux siècles avant Solon. I, 123. Circonstances différentes où se trouvaient Lycurgue et Solon. 124 et suiv. Est tuteur de son neveu. II, 174. Devenu suspect, voyage en Crète et en Asie. 175. Conseille au poëte Thalès d'aller s'établir à Lacédémone. Ibid. Est frappé, en Ionie, des beautés des poésies d'Homère. Ibid. Il les copie et les apporte en Grèce. I, 96. A son retour à Sparte, il songe à lui donner des lois. II, 176. Il soumet ses vues aux conseils de ses amis. Ibid. Blessé par un jeune homme, il le gagne par sa bonté et sa patience. Ibid. Ses lois acceptées, il dit qu'il va à Delphes; on lui promet avec serment de n'y pas toucher jusqu'à son retour. Ibid. La Pythie

les ayant approuvées, il envoie la réponse de l'oracle à Sparte, et meurt loin de sa patrie. 177. Il avait divisé la Laconie en diverses portions de terre, ainsi que le district de Sparte. 191. Note à ce sujet. 606. Etendue et force de son génie. 177 et 191. Sparte lui consacra un temple après sa mort. 161 et 177. (Voyez Gouvernement et Lois.)

Lycurgue, orateur d'Athènes, disciple de Platon. I, 284.

Lydie, contrée de l'Asie mineure (grandes parties des livas d'*Aïdin* et de *Sarukhan*). III, 57.

Lydie (rois de); leurs guerres avec les Grecs d'Asie. III, 60. (Voyez Sardes.) Bornes naturelles de ce royaume. 62.

Lygdamis, tyran de Naxos, aide Polycrate à s'emparer de l'autorité souveraine à Samos. III, 99.

Lyncée, gendre de Danaüs, roi d'Argos; sa statue à Delphes. I, 409.

Lysander, général lacédémonien, né dans la classe des Hilotes. II, 163. Gagne la bataille d'Ægos-Potamos. I, 249. Monumens de cette victoire à Delphes. II, 410. Se rend maître d'Athènes, 214. Ses vues pour l'élévation de Sparte. 238. Les sommes d'argent qu'il introduit à Lacédémone causent la décadence des lois. 236. Note à ce sujet. 616. Son ambition. 238. Sa politique fondée sur la force et la perfidie. Ibid. Sa mort. 240. Son parallèle avec Agésilas. Ibid.

Lysias, orateur athénien. I, 220. Son discours pour la défense de Socrate. II, 546.

Lysippe, poëte: ce qu'il dit d'Athènes dans une de ses comédies. I, 340.

Lysis, pythagoricien célèbre, instituteur d'Epaminondas. I, 232 et 237. Sa patience, sa mort et ses funérailles. III, 118 et 119.

M.

Macédoine, grande contrée de l'Europe, au nord de la Grèce. Etat de ce royaume quand Philippe monta sur le trône. (La partie de la *Romélie* ou *Roum-ili*, qui est au nord de Salonique, et qui s'étend jusqu'aux montagnes. On comprenait aussi sous ce nom tous les Etats de Philippe, roi de Macédoine, qui possédait la Thrace et une bonne partie de l'Illyrie.) I, 428.

Macédoniens. Idée qu'en avaient les Grecs, I, 428.

Machaon et Podalire, fils d'Esculape, signalèrent leur valeur dans les combats, et leur habileté dans le traitement des blessés. II, 270.

Machérion, Mantinéen, auquel ses compatriotes attribuent la gloire d'avoir porté le coup mortel à Epaminondas. II, 256.

Magadis, instrument de musique employé quelquefois par Anacréon. Nombre de cordes dont il était composé. I, 490.

Magiciennes de Thessalie. II, 39. Leurs opérations. Ibid. et suiv. Leurs cérémonies pour évoquer les mânes. 41. Les magistrats sévissaient contre elles: exemples de la sévérité des lois. 42. Autres magiciennes dans divers cantons de la Grèce. 154 et suiv.

Magie, s'était introduite en Grèce de très-bonne heure. II, 39. (Voy. Enchantemens.)

Magistrats d'Athènes, archontes, généraux, receveurs, trésoriers, chambre des comptes, etc. I, 359 et suiv.; III, tab. III, pag. 283. Nommés par le peuple. I, 108; dans la suite par le sort. 127.

Magnès, auteur de comédies, obtint d'abord de brillans succès par des facéties piquantes, et vit tomber ses pièces quand il devint plus modéré. II, 588.

Magnésie, canton et ville de la Thessalie, habités par les Magnètes (les pays de *Zagora* et de *Macrinitza*). II, 36 et 403.

Magnésie du Méandre, ville grecque en Carie, près du Méandre. (*Iné-Bazar*, ruines). III, 67.

Magnètes, peuple de Thessalie. II, 43. Vaincus et mis aux fers par les Thessaliens, proprement dits. 44.

Maisons des Athéniens. On en comptait plus de dix mille, la plupart très-petites, et couvertes de terrasses. I, 439. Maison d'un riche Athénien. 440. (*Atlas*, *pl.* 24.) Note sur le plan d'une maison grecque, et Mémoire explicatif. 580 et suiv.

Malée (cap), en Laconie: proverbe auquel il avait donné lieu (cap *Malio* ou *Saint-Ange*). II, 73.

Malée, promontoire de l'île de Lesbos (*Zeïtin-Bouroun*). I, 260.

Maliens, peuples de Thessalie (le territoire de *Zeïtoun*). II, 43.

Malte, ou plutôt *Mélite*, île de la

Méditerranée au midi de la Sicile. Ses petits chiens étaient recherchés des Athéniennes. I, 440.
Mamercus, tyran de Catane en Sicile. II, 435.
Mânes ; leur évocation par les magiciennes de Thessalie. II, 41. Cérémonies usitées pour cet effet. 42. On les évoquait aussi dans un antre du cap de Ténare. II, 151.
Mantinée, célèbre ville d'Arcadie (*Goritza* ou *Palœapolis*, ruines). I, 340. Bataille qui se livra près de ses murs entre les Thébains et les Lacédémoniens. 341 et suiv. Particularités sur cette ville. II, 254. A un temple de Diane commun avec ceux d'Orchomène. Ibid. Tombeau et trophée élevés dans la plaine à Epaminondas. 342.
Marathon, gros bourg de l'Attique, célèbre par la victoire de Miltiade sur les Perses. II, 355. Détails sur cette victoire. I, 136 et suiv. Tracés dans un portique d'Athènes. 140. Plan de la bataille. (Voy. l'*Atlas*, *pl.* 3.) Monumens élevés à Marathon en l'honneur des Grecs. 140. Autres élevés à Delphes. 408 et 413. Autres à Platée. II, 17.
Marchandises diverses; leur prix à Athènes. I, 386. Note sur ces objets. 578.
Marché général d'Athènes : était divisé en plusieurs marchés particuliers. I, 329.
Mardonius, général des armées de Perse, pacifie l'Ionie, se rend en Macédoine. I, 136. Propose la conquête de la Grèce. Ibid. 142. Fond sur l'Attique. 167. Retourne en Béotie. 168. Idée qu'un Perse donne de ce général. 169. Il est vaincu et tué à Platée. 173 et 333.
Mariage, soumis à des lois par Cécrops. I, 61. Célébré à Délos suivant les lois d'Athènes; cérémonies qui s'y pratiquent. III, 155. Habillemens des époux et des amis qui les accompagnaient. Ibid. 156. Divinités auxquelles on offrait des sacrifices. Ibid. Les époux déposaient une tresse de leurs cheveux. 157. Pourquoi dans les mariages on répète le nom d'Hyménéus. Ibid. Flambeau nuptial. 158. Chant de l'hymenée du soir. Ibid. Chant de l'hymenée du matin. 159.
Mariage à Sparte. II, 203. Note sur l'âge auquel il était permis de se marier. 611. Du choix d'une épouse chez les Spartiates. 203. Note sur le même sujet. 610.
Marine d'Athènes, était d'un entretien très-onéreux. II, 298.
Marpessa, veuve qui se distingua dans un combat des Tégéates contre les Lacédémoniens; monument de son courage. II, 257.
Marpesse (mont) dans l'île de Paros, d'où l'on tirait le beau marbre blanc employé par les statuaires grecs. I, 143.
Marseillais, leur offrande au temple de Minerve à Delphes, en mémoire de quelques avantages remportés sur les Carthaginois. I, 407.
Marseille ou *Massilie*, colonie fondée par les Phocéens dans le pays des Celtes. I, 247. III, 61.
Masistius, général persan tué à la bataille de Platée. I, 169 et 333.
Masques des acteurs. (Voy. Théâtre.)
Matricétas, de Métymne, astronome, I, 546.
Mausole, roi de Carie. Son ambition. II, 389. Ses fausses et funestes idées. 390. Son tombeau. Ibid. et 391.
Méandre, fleuve célèbre de l'Asie mineure, donne son nom à la plaine qu'il arrose dans l'Ionie. Son embouchure. (Voy. Myus). III, 66.
Médailles grecques. Leur description à la fin de l'analyse de l'Atlas et les fig. planche 49.
Médecin (règles pour l'institution du) suivant Hippocrate. III, 91. Quel est le médecin qui honore sa profession. 93. Opinion de Platon sur la médecine. II, 277.
Médée, fille d'Æétès, roi de Colchos, séduite et enlevée par Jason. I, 66. N'était peut-être pas coupable des forfaits dont on l'accuse. I, 85. II, 72.
Médon, fils de Codrus, établi archonte ou chef perpétuel, à condition qu'il rendrait compte au peuple de son administration. I, 92.
Mégacles, Athénien, obtient en mariage la fille de Clisthène, roi de Sicyone. II, 82 et 83. Aïeul maternel de Périclès. 83.
Mégacles, frère de Dion, est nommé par le peuple pour partager l'autorité à Syracuse. II, 368.
Mégalopolis, capitale de l'Arcadie (*Sinano*, village et ruines). II, 244. Cette ville naissante donne de l'ombrage à Archidamus, roi de Lacédémone, qui l'attaque, et signe bientôt un traité avec elle. 245. Demande des lois à Platon. Ibid. Est séparée en deux parties par l'Hélisson, et décorée d'édifices publics,

de places, de temples, de statues. Ibid.

Mégare, petite ville grecque en Sicile (péninsule *delli Magnisi*). III, 297.

Mégare, capitale de la Mégaride. II, 66. Fut soumise à des rois, ensuite aux Athéniens. I, 70. II, 66. A plusieurs belles statues, et une célèbre école de philosophie. 66 et 67. Chemin étroit de Mégare à l'isthme de Corinthe. 70.

Megaride, petite province de la Grèce entre les États d'Athènes et ceux de Corinthe. II, 66. A souvent préféré l'alliance de Sparte. Ibid.

Megariens (les) portent leurs denrées à Athènes, et surtout beaucoup de sel. II, 66. Sont fort vains. 67.

MÉGISTIAS, Spartiate; ses fonctions au combat des Thermopyles; inscription qu'on lisait sur son tombeau. II, 36.

MÉLANCHRUS, tyran de Mytilène. I, 256. (Voy. Pittacus.)

MÉLANIPPE et COMÉTHO; leur histoire. II, 91.

MÉLANIPPIDE, poëte-musicien. I, 502. III, 206.

MÉLANTHE, peintre de l'école de Sicyone, élève de Pamphile. II, 86.

MÉLANTHIUS, entrepreneur de spectacles; ce qu'il dit à un acteur qui refusait de paraître parce qu'il n'avait pas un cortège assez nombreux. III, 213.

Melas, fleuve de Pamphilie (*Alara-Soui*, rivière). II, 279.

Mélès, nom que les habitans de Smyrne ont donné à un petit ruisseau qui s'échappe d'une grotte où ils prétendent qu'Homère a composé ses ouvrages. III, 64.

MÉLISSUS, philosophe de l'école d'Elée. I, 522. Vainquit les Athéniens dans un combat naval. 523.

MÉLITUS, accusateur de Socrate. II, 543 et 547.

Melos, île fertile de la mer Egée, une des Cyclades (*Milo*); a beaucoup de soufre et d'autres minéraux. III, 146. (*Atlas*, *pl.* 39.) Ses habitans furent injustement soumis par les Athéniens, et transportés dans l'Attique. Ibid. 150. Sparte força ensuite les Athéniens de les renvoyer à Mélos. 146.

Memphis, ville capitale de l'Egypte (ruines près de *Moknan*). II, 496. III, 67.

Ménale (mont) en Arcadie (*Roïno*), II, 256.

MÉNANDRE, poëte; sa naissance dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce. III, 104, en note.

Mendé, ville de la presqu'île de Pallène dans la Macédoine, dont le territoire produisait du vin blanc très-délicat. I, 451.

MÉNÉCLIDÈS, Thébain, chef de la faction opposée à Epaminondas. I, 270.

MÉNÉCRATE, médecin; sa vanité ridicule. II, 112. Plaisanterie de Philippe à son sujet. Ibid.

Ménélaïon, montagne de la Laconie près de Sparte. II, 227.

Mer Adriatique, baignait les côtes septentrionales de l'Italie. I, 247.

Mer Atlantique, au-delà des Colonnes d'Hercule, et l'on croyait même qu'elle venait baigner les côtes de l'Inde. I, 554.

Mer Caspienne, dans l'intérieur de l'Asie. I, 554.

Mer de Crissa, entre l'Achaïe et la Phocide (golfe de *Lépante*). II, 71.

Mer Egée, entre la Grèce et l'Asie mineure, était semée d'îles (*Archipel*). I, 247.

Mer Ionienne, séparait la Grèce de l'Italie et de la Sicile (partie de la *mer Méditerranée*, située entre la Turquie, l'Italie et la Sicile). I, 247.

Mer de Libye, s'étendait depuis la Sicile jusqu'à la Phénicie, en baignant les côtes d'Europe, d'Asie et d'Afrique (partie de la *mer Méditerranée* qui s'étend depuis la Sicile jusqu'à l'Egypte). I, 554.

Mer Rouge, ou *golfe d'Arabie*, séparait l'Arabie de l'Egypte. II, 496.

Mer Saronique, entre l'Attique, la Corinthie et l'Argolide (golfe d'*Engia*). II, 71.

Mer de Tyrrhénie: baignait les côtes méridionales de l'Italie, celles de la Sicile et des îles de Corse et de Sardaigne (*mer de Toscane*). I, 247.

Mère, nom qu'on donnait à la principale prêtresse du temple d'Apollon à Amyclæ. II, 156.

Merles blancs. (Voy. Cyllène.)

MÉROPE, épouse de Cresphonte, roi de la Messénie. II, 149.

Messane. (Voy. Messine.)

Messène, capitale de la Messénie (*Mawra-Matia*, village et ruines); description de cette ville. II, 132 et suiv. (*Atlas*, *pl.* 31 et 32.) Bâtie par Epaminondas après la victoire de Leuctres. I, 242. II, 148.

Messénie (voyage de la), province de la Grèce dans le Péloponèse

(partie sud-ouest de la *Morée*). II, 130.
Messénie (golfe de), entre la Messénie et la Laconie (golfe de *Coron*). II, 131.
Messéniens, peuple du Péloponèse, bannis long-temps de leur patrie par les Lacédémoniens, et rappelés par Epaminondas. Leur ancien gouvernement était un mélange de royauté et d'oligarchie. II, 149. Leurs trois guerres contre les Lacédémoniens décrites dans trois élégies. 134 et suiv. Causes de ces guerres, suivant les Lacédémoniens. 153. Un corps de ces Messéniens, chassés de leur pays, s'emparèrent en Sicile de la ville de Zanclé, et lui donnèrent le nom de Messine. 600.
Messine, ou *Messane*, ou *Messène*, ville de Sicile, colonie grecque. (Voy. Zanclé.) II, 435.
Mesures grecques et romaines; leurs rapports avec les nôtres; tables de ses mesures. III, 348 et suiv.
Métal de Corinthe; sa composition; ouvrages qu'on en faisait. II, 75.
Métaponte, ville grecque en Italie (*Torre di Mare*, tour et village.) III, 106.
Métempsycose, ou *Transmigration* des âmes, dogme emprunté des Egyptiens, et qu'Empédocle embellit des fictions de la poésie. II, 493. Pythagore et ses premiers disciples ne l'avaient pas admis. III, 109.
Méthone, ville de Thrace, prise et détruite par Philippe, qui fut blessé à l'œil droit pendant le siége. II, 384.
Méthymne, ville de l'île de Lesbos (*Molivo*, bourg), patrie d'Arion. I, 251 et 254. Son territoire excepté du partage que les Athéniens firent de l'île entière au profit des soldats qui l'avaient conquise; pourquoi. 252.
Métiochus, fils de Miltiade, pris par des Phéniciens, est livré à Darius qui le reçoit avec distinction. I, 135.
Méton, d'Athènes, célèbre astronome. I, 219. Règle le calendrier grec. 547. Note sur le commencement de son cycle. 589. Longueur de l'année, tant solaire que lunaire, déterminée par lui. 548. Note à ce sujet. 589.
Métopus, philosophe pythagoricien, écrivit avec succès sur la morale. III, 208.
Métrodore, interprète d'Homère, a prétendu découvrir une allégorie continuelle dans l'Iliade et l'Odyssée. III, 198.
Métroon, édifice publique à Athènes; sa situation. I, 569.
Midée, ville de l'Argolide (*Mezzo*, village et ruines), détruite par ceux d'Argos, qui en transportèrent chez eux les habitans. II, 267.
Midias, citoyen d'Athènes, donne publiquement un soufflet à Démosthène, qui le fait condamner à l'amende. II, 413.
Miel. (Voy. Abeilles.)
Milet, ville principale de l'Ionie, dans l'Asie mineure, colonie grecque (*Palatsha*, village et ruines). Ce qu'il y a de remarquable. III, 66. Ses nombreuses colonies. Ibid. (Voy. la Table des Colonies. III, 292.) A donné le jour aux premiers historiens, aux premiers philosophes, à Aspasie. Ibid. Son intérieur, ses dehors. Ibid. et 67.
Milice: à quel âge les enfans y étaient enrôlés à Athènes; serment qu'ils faisaient en y entrant. I, 482.
Milichus, rivière d'Achaïe. II, 91.
Milon, de Crotone, athlète célèbre. I, 298. II, 101.
Miltiade, général des Athéniens; ses qualités. I, 137. Conseille la bataille de Marathon. 138. Son discours au polémarque ou chef de la milice. Ibid. Remporte une victoire signalée sur les Perses. 139. Sollicite en vain après la bataille une couronne de laurier. 183. Meurt dans les fers. 140 et 141. Son tombeau. II, 355. Sa statue à Delphes. I, 408.
Mimes: n'étaient, dans leur origine, que des farces obscènes; ce qu'ils devinrent dans la suite. III, 198.
Mimnerme, poëte élégiaque. II, 600. Célèbre dans ses vers les charmes de Nanno, sa maîtresse. III, 200.
Mindare, général lacédémonien. II, 211.
Minerve, spécialement adorée des Athéniens. I, 333. Son temple bâti dans la citadelle, et nommé Parthénon; dimensions de cet édifice. (*Atlas*, *pl.* 18.) 334 et 336. Sa statue, ouvrage de Phidias. 336. Note sur la quantité d'or qu'on y avait employée, et sur la manière dont on l'avait distribuée. 576 et 577. Principale fête de Minerve. (Voyez Panathénées.)
Mines de Laurium, en Attique, abondantes en argent. II, 357. Il fallait acheter de la république,

la permission de les exploiter. Ibid. Thémistocle fit destiner à construire des vaisseaux le profit que l'Etat en retirait. Ibid. Remarques sur les mines et les exploitations. II, 357, 358 et 292. Parallèle des ouvriers agriculteurs, et de ceux qui travaillent aux carrières ou aux mines. 358 et 359.

Mines d'or et d'argent, dans l'île de Siphnos, comblées par la mer. III, 146.

Mines d'or découvertes par Philippe. II, 295. (Voy. Pangée.)

Ministres, employés dans le temple d'Apollon à Delphes. I, 414.

Minoa, port de Sicile. (*Torre di Capo-Bianco*, tour et ruines.) II, 367.

Minos, roi de Crète, et législateur de sa patrie. I, 68. II, 175. Gouverna par ses lois quelques unes des Cyclades. III, 130.

Minotaure, monstre de l'île de Crète, tué par Thésée. I, 69.

Mithœcus, auteur du Cuisinier Sicilien. I, 448.

Mnémosyne (fontaine de) en Béotie, près de Lébadée. II, 21.

Mnésiclès, architecte des Propylées. I, 331.

Mnesthée, roi d'Athènes, successeur de Thésée. I, 72. Sa mort. 80.

Mœurs, dans une nation, dépendent de celles du souverain. La corruption descend, et ne remonte pas d'une classe à l'autre. I, 116. Après avoir étudié la nature et l'histoire des diverses espèces de gouvernemens, on trouve, pour dernier résultat, que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse. II, 470.

Mœurs et vie civile des Athéniens. I, 377 et 508. Des Spartiates. II, 204. Révolution dans les mœurs des Grecs du temps de Périclès. I, 216 et suiv. et 226.

Moisson : comment elle se fait dans l'Attique. II, 342.

Molosses, ancien peuple de la Grèce (habitaient une partie de l'*Albanie*). II, 59. Un de leurs rois, élevé dans Athènes, adoucit leurs mœurs, et met des bornes à son autorité. Ibid.

Monarchie. (Voy. Gouvernement.)

Mondes (pluralité des) suivant Pétron d'Himère. I, 540.

Monnaies d'Athènes. (Voyez Athéniens.) Moins altérées que celles des autres peuples. II, 292. Leur évaluation. III, table XIV, pag. 361. Etrangères, avaient cours à Athènes. II, 294.

Monts-blancs, dans l'île de Crète, couverts de neiges éternelles, qui leur ont fait donner ce nom (*Sfacchiotes*). III, 81.

Monumens d'Athènes. Périclès, dans la vue d'occuper un peuple redoutable à ses chefs pendant la paix, en fit élever plusieurs. I, 224. Note sur ce qu'ils coûtèrent. 567. Parmi ceux qui étaient auprès du temple d'Apollon à Delphes, on remarquait plusieurs édifices où les peuples et les particuliers avaient porté des sommes considérables. I, 409 et suiv. Ceux de l'enceinte sacrée de l'Altis à Olympie. II, 99 et suiv.

Mopsium, ville de Thessalie sur le Pénée. II, 52.

Morale (la) était autrefois un tissu de maximes, devint une science sous Pythagore et ses premiers disciples. Socrate s'attacha moins à la théorie qu'à la pratique. Théagès, Métopus et Archytas; leurs traités de morale. III, 208. Les philosophes se partageaient sur certains points de morale. 209. Quels étaient, sur la morale, les principes d'Isocrate. I, 470; d'Aristote, 471; de Platon, 477. (Voy. le chapitre LXXXI.)

Morts. Cérémonies pour les morts. I, 299. Fêtes générales pour les morts. 300. Sépulture, regardée comme une cérémonie sainte. 301. Dépenses pour les funérailles. Ibid. Punition de ceux qui n'avaient pas rendu les derniers devoirs à leurs parens. 302. (Voyez Funérailles.)

Morts (les) des Grecs et des Troyens étaient brûlés dans l'intervalle qui séparait les deux armées; leur mémoire était honorée par des larmes et des jeux funèbres. I, 78.

Mot d'ordre dans les troupes athéniennes. I, 318.

Mothone, ville de Messénie (*Modon*); on y voyait un puits dont l'eau avait l'odeur et la couleur du baume de Cyzique. II, 131.

Moutons (les) en Attique sont gardés par des chiens, et enveloppés d'une couverture de peau. II, 347. Plus les brebis boivent, plus elles s'engraissent. Ibid. Le sel leur procure plus de lait. Ibid.

Munychie, un des ports d'Athènes (*Porto*). I, 272 et 324.

Musée, ancien poëte grec. I, 94. III, 197.

Muses : fontaine qui leur est consa-

erée en Béotie. II, 18. Leur bois sacré, et monumens qu'on y voit. Ibid. Leurs noms et ce qu'ils signifient. 19 et 596. Leur séjour sur l'Hélicon. 19.

Musiciens. En multipliant les procédés de l'art, ils s'écartent de la nature. I, 501. Les Ioniens furent les principaux auteurs de ces innovations. 502. Les Lacédémoniens ne voulurent pas adopter la musique de Timothée. 503. II, 187.

Musique, faisait partie de l'éducation chez les Grecs. I, 466. Livres sur la musique étaient en petit nombre. 484. Acceptions différentes du mot *musique*. 485. Entretien sur la partie technique de la musique. Ibid. Ce qu'on distingue dans la musique. Ibid. Les sons. Ibid. Les intervalles. Ibid. Les accords. 487. Les genres. 488. Les modes. 491. Manière de solfier. 492. Les notes. 493. Appliquées à l'astronomie. 544. Note sur le même objet. 587. Rhythme. 493. Entretien sur la partie morale de la musique. 496. Pourquoi elle n'opère plus les mêmes prodiges qu'autrefois. 497. Ce qu'il faut penser des effets de la musique sur plusieurs peuples. Ibid. Opinion de Platon sur la musique. II, 276 et 277. En violant les règles de convenance, elle entretient et fortifie la corruption. I, 506. Sur la corde nommée *Proslambanomène*. 587. Sur le nombre des tétracordes introduits dans la lyre. Ibid. Sur le nombre des notes de l'ancienne musique. Ibid. Harmonies dorienne et phrygienne; leurs effets. 588. Caractère de la musique dans son origine. Ibid. Sur une expression singulière de Platon. Ibid. Sur les effets de la musique, par Tartini. 589.

Mycale en Ionie, promontoire célèbre par un combat entre les Grecs et les Perses. I, 175.

Mycale (mont), près du promontoire de ce nom (*Samsoun*). Polycrate, tyran de Samos, y fut attaché à une croix par ordre d'un satrape du roi de Perse. III, 102. Bois sacré au-dessous de cette montagne, où s'assemblaient les députés des douze villes grecques qui formaient la confédération des Ioniens. 60.

Mycènes, ville de l'Argolide (*Carvathos*, village et ruines), détruite par ceux d'Argos; conservait les tombeaux d'Atrée, d'Agamemnon, d'Oreste et d'Electre. II, 264 et 265. Ses habitans se réfugient en Macédoine. 265.

Mycone (île), l'une des Cyclades à l'est de Délos, peu fertile, n'est renommée que par ses mines et ses figuiers. III, 131. (*Atlas*, *pl.* 39.) La rigueur du climat en rend les habitans chauves. Ibid.

Mylasa, ville de Carie, dans l'Asie mineure, qui avait un riche territoire et quantité de temples. III, 72.

Myllias de Crotone, pythagoricien célèbre. III, 107. (Voy. Timycha.)

Myndus, ville grecque de la Carie dans l'Asie mineure, sur la mer Icarienne. III, 65. (*Myndes*, village et ruines.) Mot de Diogène sur la grandeur excessive de ses portes. I, 512.

Myron, sculpteur célèbre. I, 332. Son groupe de trois statues sur une même base dans l'île de Samos. III, 97.

Myron de Priène, historien des guerres de Messénie, II, 600.

Myronides, général athénien, s'empare de la Phocide et de presque toute la Béotie. I, 182.

Myrtis, femme célèbre par ses poésies, donna des leçons à Corinne et à Pindare. II, 28.

Mysie, province de l'Asie mineure, qui s'étendait de la Propontide à la mer Egée. (Liva de *Karasi*, et partie de celui de *Kodavendikiar*). II, 410.

Myson de Chen, un des sages de la Grèce. I, 105.

Mystères, ou *Initiés* aux mystères d'Eleusis. II, 561. (Voy. Eleusis.)

Mythologie. Système religieux des anciens Grecs, mélange confus de vérités et de mensonges, de traditions respectables et de fictions riantes. I, 88 et suiv.

Mytilène, capitale de l'île de Lesbos (*Mételin*), prise, et ses murs rasés par les Athéniens; description de cette ville. I, 251 et 252. Délivrée de ses tyrans par Pittacus; guerre qu'elle fit aux Athéniens. 253.

Mytiléniens (les), pour tenir dans la dépendance les peuples qu'ils ont soumis, leur défendent d'instruire leurs enfans. I, 455.

Myus, ville d'Ionie, dans l'Asie mineure, à l'embouchure du Méandre (détruite depuis long-temps, il n'en existe pas de vestiges). III, 65.

N.

Naissance d'un enfant (le jour de la), chez les Barbares, était un jour de deuil pour la famille. I, 456.

Naissance distinguée. Sous quel rapport on la considérait à Athènes. I, 278.

Naples. (Voy. Parthénopé.)

Narcisse (fontaine de), en Béotie. II, 18.

Nature (la) ne fait rien d'inutile; ses effets sont infiniment variés; agit partout avec une sagesse et par des voies qui la conduisent à ses fins; passe d'un genre et d'une espèce à l'autre par des gradations imperceptibles. II, 507. Fait quelquefois des exceptions à ses lois générales. Ibid. Voyez le chapitre LXIV.

Naucratis, ville d'Egypte sur l'une des embouchures du Nil, colonie grecque (ruines). I, 247.

Naupacte, ville du pays des Locriens Ozoles, célèbre par un temple de Vénus. Les veuves venaient y demander un nouvel époux. II, 65. (*Lépanthe.*)

Nauplie, ville et port de l'Argolide près de Tirynthe (*Napoli de Romanie*). II, 266.

NAUSICLÈS, Athénien, oblige Philippe de suspendre ses projets. II, 387. Député auprès de ce prince. 416.

NAUSITHOÜS, philosophe pythagoricien, instituteur de Philippe de Macédoine. I, 271.

Naxos (île de); la plus grande des Cyclades (*Naxia*); sa fertilité; produit des figues excellentes, et les meilleurs vins de Grèce. III, 144. (*Atlas*, *pl.* 39.) Ses habitans se distinguèrent contre les Perses dans les batailles de Salamine et de Platée, et furent enfin assujétis par les Athéniens. 145. Ils adoraient Bacchus sous plusieurs noms. Ibid.

Naxos, ville grecque en Sicile (*Castel Schisso*); ouvre ses portes à Alcibiade. I, 210.

NÉCOS, roi d'Egypte : expédition nautique qu'on lui attribue. I, 554.

NECTANÉBE, roi d'Egypte, protégé par Agésilas, lui donne une forte somme d'argent pour les Lacédémoniens. I, 428.

Néda (la), rivière qui sépare l'Elide de la Messénie (*Nedina*). II, 130.

Nègres, esclaves éthiopiens par qui les riches Athéniens se faisaient servir. I, 443.

Némée, ville de l'Argolide, fameuse par les jeux qu'on y célébrait, et par le lion qui périt sous la massue d'Hercule. II, 273.

Némée (forêt de), près de la ville du même nom. II, 274.

Némée (caverne du lion de), en Argolide, entre Argos et Corinthe. II, 274.

NÉOBULE. (Voy. Archiloque.)

Néodames, ou affranchis chez les Lacédémoniens. II, 225.

NÉOPTOLÈME, fils d'Achille; honneurs rendus à sa mémoire à Delphes. I, 421.

Neptune (promontoire et temple de), dans l'île de Samos (cap et église de *Saint-Jean*). III. 94.

NESTOR, un des chefs de la guerre de Troie. I, 77. (Voy. Pylos.)

NICANOR : belle conduite de Philippe à l'égard de ce Macédonien, qui ne cessait de blâmer ses actions. II, 397.

NICANOR de Paros. (Voy. Peinture encaustique.)

Nicée, place forte en Phocide, près du détroit des Thermopyles. II, 415. Livrée à Philippe de Macédoine. 429. Et donnée par lui aux Thessaliens. 432.

NICIAS, un des premiers et des plus riches particuliers d'Athènes. I, 204. S'oppose vainement à la résolution de porter la guerre en Sicile; est nommé général. 208. Sa mort. 212.

NICOCLÈS, roi de Chypre : somme considérable qu'il donne à Isocrate pour un discours que lui avait adressé cet orateur. I, 293.

NICOMAQUE, père d'Aristote; sa profession. I, 282.

NICOSTRATE, général thébain; sa manie d'imiter Hercule. II, 391.

Nil (le), fleuve d'Egypte. Les anciens croyaient que le Nil par ses atterrissemens, avait formé toute la basse Egypte. II, 496. L'historien Ephore avait rapporté diverses opinions sur le débordement de ce fleuve. 521.

Nisée, ville et port de la Mégaride, sur la mer Saronique (les *Douze Eglises*, village). I, 102. II, 66.

NISÉUS, frère de Denys le jeune, et tyran de Syracuse. II, 435. Meurt dans un cachot. Ibid.

Nom, donné à un Athénien après sa naissance. I, 458. Avec quelles cérémonies il était déclaré et inscrit dans le registre de la curie. 460 et 461.

Nombres (sciences des) : ses abus. (Voy. Pythagore.)
Noms de ceux qui se sont distingués dans les lettres et dans les arts, depuis l'arrivée de la Colonie phénicienne en Grèce jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie. III, tables V et VI, pag. 298 et 326.
Noms propres usités parmi les Grecs. II, 526 et suiv. Tirés des rapports avec les animaux, et de la couleur du visage. Ibid. Du dévouement à quelque divinité. Ibid. De la reconnaissance pour cette divinité. Ibid. De la descendance des dieux. Ibid. Les noms rapportés par Homère sont la plupart des marques de distinction. 527. Les particuliers à qui ils étaient accordés les ajoutaient à ceux qu'ils avaient reçus de leurs parens. Ibid. Ils les ont transmis à leurs enfans. Ibid. On ne trouve dans Homère presque aucune dénomination flétrissante. 528.
Nonacris, petite ville d'Arcadie, près de laquelle le Styx prend sa source (*Naukria*, village). II, 251.
Notables. On peut entendre par ce nom tous ceux qui, parmi les Athéniens, formaient la première classe des citoyens. On y comprenait tous ceux qui se distinguaient par leurs richesses, ou par leur naissance, ou par leurs vertus, ou par leurs talens. I, 278. Cette classe n'avait aucun privilége, et ne formait pas un corps particulier. Ibid.
Numénius d'Héraclée, auteur grec qui a écrit sur l'art de la cuisine. I, 448.
Nypsius, de Naples, général de Denys le jeune, s'empare de la citadelle de Syracuse et pille la ville. II, 372. Est battu par Dion et forcé de se retirer. 374.

O.

Ocellus de Lucanie, philosophe pythagoricien, auteur profond. I, 521. Admettait l'éternité du monde. II, 486.
Ocha, montagne qui domine sur toutes celles de l'Eubée (*Mont Saint-Elie*, ou de *Caristo*). I, 260. Marbre qu'on en tire. 262. On y trouve aussi une pierre dont on fait une toile incombustible. Ibid.
Odéum, édifice public à Athènes. I, 339, 434, 571 et 573.
Œdipe, fils de Laïus, roi de Thèbes. I, 73 et suiv. Démêle les piéges de Sphinge. (Voy. Sphinge.)
Œta, en Thessalie, qu'il sépare de la Phocide; mont sur lequel on recueille l'ellébore. II, 39. (*Coumaïta*.)
Œtéens, peuples de Thessalie; habitaient le mont Œta. II, 43.
Offrandes faites par les rois de Lydie au temple de Delphes. I, 410 et suiv. Note sur leur poids et leur valeur. 579.
Ogygès. (Voy. Déluge.)
Oiseaux : sont très-sensibles aux rigueurs des saisons. II, 505. Leur départ et leur retour sont vers les équinoxes. Ibid. Ceux qui peuplent les basse-cours des Grecs et que les saisons leur ramènent successivement. I, 445.
Oisiveté, notée d'infamie par Solon. Celui qui avait négligé de donner un métier à son fils était privé, dans sa vieillesse, des secours qu'il devait en attendre. I, 115.
Olbius, rivière d'Arcadie (*Rophia*). II, 252.
Olen, ancien poëte grec. III, 149.
Oligarchie. (Voy. Gouvernement.)
Olives, très-communes en Grèce : celles qu'on appelle colymbades sont les plus estimées. I, 447.
Olivier. Cécrops le transporte de l'Egypte dans l'Attique. I, 61. L'Attique est couverte d'oliviers. II, 346. On ne peut en arracher de son fonds que deux par an. Ibid. Bouquets d'oliviers distribués en différens cantons, et appartenant au temple de Minerve. 347. Un de ces arbres consacré spécialement à Minerve. I, 104 et 333.
Olympe, montagne qui bornait la Thessalie vers le nord. I, 147. Arbres, arbrisseaux, grottes et plantes qu'on y trouve. II, 53 et 54. Autre montagne du même nom, en Arcadie, appelée aussi Lycée. 247.
Olympiades (origine des). II, 94.
Olympias, fontaine intermittente en Arcadie. II, 249.
Olympias, femme de Philippe, roi de Macédoine. Fable au sujet de la naissance d'Alexandre; ce qui y avait donné lieu. II, 273.
Olympie ou *Pise*, ville célèbre en Elide (*Miraca*, village et ruines); sa situation. II, 95. (*Atlas*, *pl.* 29 *et* 30.) Essai sur la topographie d'Olympie. (*Atlas*, *planche* 30.) Divers spectacles qu'offraient les environs de cette ville, pendant la célébration des jeux. 108 et suiv.

Jeux olympiques institués par Hercule; rétablis, après une longue interruption, par les soins d'Iphitus, souverain d'un canton de l'Elide. Ils se célébraient de quatre en quatre ans. C'est de ceux où l'athlète Corébus fut couronné que commence le calcul des olympiades. 94. III, 252. Table des époques, à l'an 776.

Olynthe, ville de la Chalcidique, dans la Macédoine, colonie grecque (*Agio-Mama*, village); sa situation, sa beauté. II, 401. Prise et détruite par Philippe. 405.

Onatas, peintre et statuaire. II, 17.

Onga, ancien nom de Minerve. II, 156.

Onomarque, chef des Phocéens, convertit en monnaie, en casques et en épées, le trésor sacré de Delphes. II, 383. Est battu par Philippe et périt dans le combat. 385.

Ophiusa, ancien nom de l'île de Rhodes : ce qu'il signifie. III, 73.

Opistodome, édifice public à Athènes; son usage. I, 334.

Oplite, ou soldat pesamment armé, avait un valet chez les Athéniens. I, 311. Chez les Lacédémoniens, le soldat oplite était accompagné d'un ou de plusieurs Hilotes. II, 164. Opinion d'Iphicrate sur l'importance de cet ordre de soldats. I, 309.

Oponte, ville de Locride (*Talanda*). II, 35.

Or : d'où les Grecs le tiraient. II, 295. Sa proportion avec l'argent. Ibid. (Voyez Mines.)

Oracle de Delphes, de Dodone, de Trophonius. (Voy. ces mots.)

Orateur. L'unique devoir de l'orateur est d'éclairer les juges, en exposant simplement le fait. II, 340.

Orateurs de l'état à Athènes. I, 348. Subissent un examen sur leur conduite. 107. Sont chargés de discuter les lois. 126. Par où ils commencent. 350. Doivent avoir des lumières profondes et une conduite irréprochable. 351. Abus qu'ils font de leurs talens. 352. Sont exposés à voir attaquer leurs personnes ou leurs décrets. 354. Dans les gouvernemens démocratiques, ils égarent la multitude. II, 473. Qui les a quelquefois immolés à sa fureur. 259 et 260.

Orchomène, ville d'Arcadie (*Kalpaki*, village et ruines); sa situation. On y faisait des miroirs d'une pierre noirâtre qui se trouve aux environs. II, 253 et 254. Tombeau de Pénélope sur le chemin qui conduit de cette ville à Mantinée. Ibid.

Orchomène, ville de Béotie, prise et donnée aux Thébains par Philippe de Macédoine. II, 432.

Orée, ville d'Eubée (l'*Oréo*, bourg et port), place très-forte, et dont le territoire a de bons vignobles. I, 261.

Oreste et Pylade, célèbre par leur amitié. I, 84.

Orge, espèce de blé qui réussit le mieux dans l'Attique. II, 348. Où cultivée en premier lieu. 561.

Orgye, mesure de distance chez les Grecs. I, 260.

Orope, ville entre l'Attique et la Béotie (*Oropo*, bourg), long-temps disputée entre les Athéniens et les Thébains. II, 14. Vice qu'on attribue à ses habitans. 34.

Orphée, un des Argonautes. I, 66. Aristote doutait de son existence. III, 244. Tradition fabuleuse de sa mort. I, 254.

Orphelins, élevés jusqu'à vingt ans aux dépens du public, à Athènes. I, 320.

Orthagoras règne avec modération à Sicyone. II, 81.

Orthographe. Les femmes d'Athènes la négligeaient. II, 334.

Ossa (mont), en Thessalie. Arbres, arbrisseaux, grottes et plantes qu'on y trouve. II, 52. (*Kissabo*.)

Ostracisme, exil de quelques années, prononcé par la nation contre un citoyen trop puissant. C'était quelquefois le seul remède qui pût sauver l'Etat. II, 466.

Othryadas. Mort généreuse de ce Spartiate. II, 262. (Voy. Périlaüs.)

P.

Pachynum, promontoire de Sicile (cap *Passaro*), près duquel Dion fut accueilli d'une violente tempête. II, 620.

Pactole (le), fleuve de Lydie (*Sart.*) III, 133.

Pædotribe, un des officiers employés dans les gymnases. I, 291.

Pæonie. (Voy. Péonie.)

Pagæ, ville et port de la Mégaride, sur la mer d'Alcyon (ruines). I, 406.

Pagase, port de la ville de Phères en Thessalie (*Volo*). II, 51.
Pain (art de préparer le); où et par qui perfectionné. I, 447.
Palestres (*Atlas*, *pl.* 13.) Athènes en avait plusieurs. I, 197. Exercices auxquels on s'y livrait. Régime des athlètes. Ibid. Plan d'une palestre grecque. (*Atlas*, *pl.* 13.)
Pallantide (les), famille puissante d'Athènes; mécontens de Thésée. I, 68. Cherchent à s'emparer du pouvoir souverain, et forcent Thésée à se retirer. 72.
Pallène, presqu'île sur le golfe Thermaïque (*Cassandre*). II, 55.
Palus-Méotide (mer d'*Azof*), grand lac ou mer à l'embouchure du Tanaïs; communique avec le Pont-Euxin, par le bosphore Cimmérien. I, 261. II, 496. (*Atlas*, *pl.* 7.)
Pamisus, fleuve de Messénie, dont les eaux sont très-pures. II, 131. (*Spirnazza*, rivière.)
Pamphile, peintre, établit des écoles de dessin. I, 222. Dirige celle de Sicyone; il eut pour disciples Mélanthe et Apelle. II, 85.
Pamphus, ancien poëte grec. III, 197.
Pamphylie, contrée de l'Asie mineure soumise au roi de Perse (livas d'*Hamid* et de *Tekieh*, et pays de *Versak* et d'*Alanieh*). III, 61.
Pan, fort honoré chez les Arcadiens, avait un temple sur le mont Lycée. II, 247.
Panathénées, ordre suivi dans ces fêtes de Minerve. I, 434 et suiv.
Pancrace, exercice composé de la lutte et du pugilat. II, 116.
Pandion, roi d'Athènes. I, 64.
Panénus, peintre, frère de Phidias. I, 221.
Pangée (mont), en Macédoine, sur les confins de la Thrace (*Castagnatz*, montagne); ses mines d'or, exploitées dès les temps les plus anciens, rouvertes et fouillées utilement par Philippe de Macédoine. II, 295.
Panopée ou *Phanopée*, ville sur les confins de la Phocide et de la Béotie. (*Agios-Blasios*, village et ruines). I, 425.
Panorme, port de l'Attique (*Rafti* ou *du Tailleur*). II, 356.
Pantarcès, ami de Phidias, qui avait gravé le nom de ce beau jeune homme sur un des doigts du Jupiter d'Olympie. II, 97.
Panthée. (Voy. Abradate.)
Panthées (figures); ce que c'est. III, 233.
Panticapée, capitale des Etats de Leucon, dans la Chersonèse-Taurique (*Kerth*). I, 228. Fournissait beaucoup de blé à l'Attique. II, 291.
Paphlagonie, contrée de l'Asie mineure sur le Pont-Euxin (liva de *Kastamoni*, et partie de celui de *Boli*). III, 57.
Paradis, noms que les Perses donnaient aux parcs ou jardins du roi et des grands de la cour. II, 399.
Paralos, canton de l'Attique, situé à l'orient et au midi d'Athènes (*Mésogia*). II, 356.
Parapotamie, ville de Phocide. I, 426.
Parasange, mesure itinéraire chez les Perses; son évaluation. III, 61.
Parasites, officiers publics à Athènes; leurs fonctions et leurs droits. I, 397. Autre acception de ce mot; en Grèce on donnait le nom de Parasites à ces oisifs qui s'établissent chez les gens riches pour faire les honneurs de la maison et amuser les convives. 442 et 509.
Pariens. Des arbitres de Paros rétablirent l'ordre dans Milet. III, 140. Les Pariens s'unirent à Darius, et furent défaits à Marathon. Ibid. Assiégés dans leur ville par Miltiade, ils manquèrent à la parole qu'ils lui avaient donnée de se rendre. Ibid. Restés dans l'alliance de Xerxès, ils demeurent dans l'inaction au port de Cythnos. 141. Furent enfin soumis par les Athéniens. Ibid. Leurs prêtres sacrifient aux Grâces sans couronnes et sans musique; pourquoi. Ibid.
Parménide d'Elée, sophiste. I, 219. Disciple de Xénophane, donna d'excellentes lois à sa patrie. 522. Son système de la nature. 525. Divise la terre en cinq zones. 553.
Parménion, général de Philippe de Macédoine; témoignage que ce prince rend de ses talens militaires. I, 308. Envoyé en ambassade à Athènes; son éloge. II, 420.
Paris, fils de Priam, enlève Hélène, reine de Sparte. I, 77.
Parnasse, montagne de la Phocide, sous laquelle était la ville de Delphes. (Voy. Lycorée.) (*Iapora*). I, 407 et 425. (*Atlas*, *pl.* 23.)
Paros, île fertile et puissante, l'une des Cyclades, possédant deux excellens ports. III, 140. (*Atlas*, *pl.* 39.) Patrie d'Archiloque, poëte ly-

rique. 141. Fournit un marbre blanc fort renommé. 143.
PARRHASIUS d'Ephèse, peintre. I, 220, 221, 222 et 225. Fait le portrait du peuple d'Athènes. 339.
Parthénon, temple de Minerve à Athènes. I, 334 et 336. (*Atlas, pl.* 18, 19 et 20.) Ses proportions. 576.
Parthénopée, ou Naples, colonie des Rhodiens. III, 74 et 291.
PARTHÉNOPÉE, un des chefs de la guerre de Thèbes. I, 74.
Parvenu, proverbe des Grecs pour désigner le chemin qu'a fait un parvenu. II, 411.
PASIPHAÉ, reine de Crète. I, 69.
Patmos, île grecque sur les côtes de l'Asie mineure, l'une des Sporades. III, 57.
Patræ, ville de l'Achaïe (*Patras*). II, 91.
Patrie. Les Grecs employèrent toutes les expressions de la tendresse pour désigner la société dont chacun de nous fait partie. Différens noms qu'on lui donnait en divers endroits. III, 170.
PAUSANIAS, général des Lacédémoniens à la bataille de Platée. I, 171 et 172. Oblige l'ennemi d'abandonner l'île de Chypre et Byzance. 176. Ses vexations et sa trahison lui font ôter le commandement et la vie. Ibid. II, 152, 160 et 235. Son nom inscrit sur la liste des vainqueurs aux Jeux olympiques. 107.
PAUSIAS, peintre de l'école de Sicyone. II, 85. Ses tableaux dans la rotonde d'Esculape à Epidaure. II, 271.
PAUSON, peintre : les philosophes exhortaient les jeunes gens à ne pas arrêter leurs regards sur ses tableaux; pourquoi. I, 505.
Pays connus des Grecs vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. I, 553 et 554.
Pêche. Différentes manières de pêcher à Samos; la pêche du thon. III, 104.
Pégase. (Voy. Pirène.)
Peines afflictives chez les Athéniens. I, 374 et suiv. Comment on exécutait les criminels condamnés à la mort. 375. Contre quels coupables était décerné l'emprisonnement. Ibid. Dans quelles occasions l'exil était ordonné par la loi. Ibid. Les biens d'un exilé étaient confisqués au profit du trésor public et de quelques temples. Ibid. et 376. La dégradation prononcée contre un Athénien le privait de la totalité ou de partie des droits de citoyen, suivant le délit. Ibid. Quand la loi n'avait pas prononcé la peine, l'accusé pouvait choisir la plus douce. 374.
Peinture. Réflexions sur l'origine et les progrès de cet art. II, 84 et suiv.
Peinture encaustique; les progrès en sont dus à Polygnote, Arcésilas et Nicanor de Paros. III, 143.
PÉLÉE, père d'Achille. I, 66 et 84.
Pélion, en Thessalie; bel aspect de cette montagne. II, 51. Froid qu'il y fait; arbres, plantes, arbustes qu'on y trouve. (*Petra.*) Ibid.
Pella, capitale de la Macédoine (*Palatia*, ruines). II, 273 et 424.
Pellana, ville de Laconie. II, 242.
Pellène, ville d'Achaïe (*Doucha*, village et ruines); sa situation. II, 87. Les temples qui sont auprès. Ibid.
PÉLOPIDAS, général thébain; ses exploits. I, 236 et suiv. Conjointement avec Epaminondas, il porte la terreur et la désolation dans le Péloponèse. 241. Nommé béotarque après la bataille de Leuctres. Ibid. Choisi pour arbitre en Macédoine; reçu avec distinction à la cour de Suze. 243. Périt en Thessalie. Ibid.
Péloponèse (guerre du). I, 191 et suiv. Cette guerre altéra les mœurs des Athéniens. 218.
PÉLOPS, fils de Tantale, et père d'Agamemnon, a donné son nom au Péloponèse. I, 76.
Peltastes, un des trois ordres de soldats chez les Athéniens; pourquoi ainsi appelés. I, 308. (Voy. Oplites.)
Pénée, fleuve célèbre de Thessalie (*Salampria*). II, 53. Villes des environs. Ibid. Autre fleuve de même nom, en Elide (*Igliaco*). 92.
PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse; son tombeau. II, 254. Bruits désavantageux qui couraient chez les Mantinéens sur sa fidélité. Ibid.
Pénestres, esclaves des Thessaliens. II, 44.
Pentathle (combat du); en quoi il consistait. II, 116.
Pentélique, mont de l'Attique d'où l'on tirait un fort beau marbre. I, 336. II, 356.
Péonie, ou *Pœonie*, canton de la Macédoine, sur les confins de la Thrace (pays vers la source du *Verdar* et de la *Marizza*). I, 429.
PERDICAS, roi de Macédoine, sollicite vainement le titre de citoyen d'Athènes. I, 277.

Pères : leur pouvoir à Athènes. I, 110, 456 et 563.

Périander, médecin du roi Archidamus; réponse que lui fait ce prince à qui il présentait des vers de sa façon. II, 211.

Périandre, roi de Corinthe; ses belles qualités. II, 77. Devient le tyran de ses sujets. I, 254. II, 78. Chasse et exile son fils Lycophron. 79. Veut en vain le rappeler et se venger des Corcyréens. Ibid. Sa mort. Ibid.

Périclès : ses commencemens. I, 182. Consacre ses premières années à l'étude de la philosophie. 186. Son éloquence, ses lumières, sa conduite politique. Ibid. 187 et suiv. II, 321 et 329. Domine dans Athènes. I, 189. Fut cause de la trop grande autorité du peuple. 125. Réduit l'Aréopage au silence en le dépouillant de ses priviléges. 126. Etend par des conquêtes le domaine de la république. 189. Mécontentement des alliés d'Athènes. 190. Son discours au sujet des trois ambassades de Lacedémone. 196. Accusé d'avoir suscité la guerre du Péloponèse. 198. Pour occuper le peuple, il embellit Athènes. 224. On lui fait un reproche de cette dépense; le peuple l'absout. Ibid. Epouse la célèbre Aspasie qui avait été sa maîtresse. 217. Meurt de la peste à Athènes. Mot qu'il dit avant de mourir. 203. Son tombeau. 279. Réflexions sur son siècle. 216.

Périctione, philosophe pythagoricienne; son traité de la sagesse. I, 521.

Périlaus; groupe qui le représentait avec Othryadas. II, 262.

Périnthe, en Thrace, colonie grecque sur la Propontide, depuis appelée Héraclée (ruines d'*Héraclée*). I, 246. Assiégée par Philippe de Macédoine, secourue par les Byzantins. III, 213.

Permesse, rivière de Béotie (*Panizza*). II, 18.

Perrhèbes, peuples de Thessalie qui habitaient le canton appelé *Perrhébie* (les territoires d'*Elasson* et de *Tornovo*). II, 43. Vaincus et mis aux fers par les Thessaliens, proprement dits. 44.

Perse (la). Notice de ce vaste Empire. I, 138 et suiv. Fertilité de ses campagnes; industrie et commerce de ses habitans. 130. II, 444. Les impositions réglées par Darius, et fixées pour toujours. I, 130. Nombre, valeur et discipline des troupes. 131. Les rois ne marchaient jamais sans traîner à leur suite une immense quantité de combattans. 132. Ils jouissaient d'une autorité absolue, et cimentée par le respect et l'amour des peuples. Ibid. Ils protégeaient la culture des terres. II, 399. Avaient établi des intendans dans chaque district pour régler le militaire et le civil. Ibid. Note sur leurs trésors. I, 564.

Perse, proprement dite (la), grande contrée de l'Asie habitée par les Perses, et dont Persépolis était la capitale (*Fars* ou *Farsistan*, province de la Perse actuelle). II, 398.

Persépolis, ville capitale de la Perse; ses tombeaux; le palais des rois (*Issthakhar*, ville en ruines). II, 398. Ce palais servait aussi de citadelle. Ibid.

Perspective. Anaxagore et Démocrite ont publié les premiers ouvrages sur les règles de cet art. III, 14.

Pesanteur. Pourquoi les corps mixtes sont plus ou moins pesans. II, 501 et 502.

Peste (la) d'Athènes : sa description; quels en étaient les symptômes. I, 201.

Pétron, d'Himère : son système sur la pluralité des mondes. I, 540.

Peuple d'Athènes : son portrait. I, 339, 353 et 387. (Voy. Athéniens.)

Phædon, philosophe, disciple de Socrate. I, 520. Ne se reconnaissait pas dans le dialogue que Platon publia sous son nom. II, 320.

Phaisanderies formées par les riches Athéniens. I, 445.

Phalanna, ville de Thessalie, sur le Penée. II, 52.

Phaleas, de Chalcédoine, législateur; s'est occupé du problème de l'égalité des fortunes. II, 192 et 463.

Phalécus, général des Phocéens; remet à Philippe les forts qui sont aux environs des Thermopyles. II, 429.

Phalère ancien port, et bourg auprès d'Athènes. (*Saint-Nicolas*, village). I, 157, 162, 272 et 324.

Pharæ, ville d'Achaïe; ses divinités (ruines). II, 90.

Pharsale, ville de Thessalie (elle a été détruite depuis le voyage d'Anacharsis, et appelée *Palæ-Pharsalus*). II, 42. Ses habitans avaient consacré à Delphes une statue équestre d'Achille. I, 409.

Phase (le), rivière de la Colchide à l'est du Pont-Euxin (*Jach*); oiseaux qui font l'ornement de ses bords, et

qui faisaient aussi les délices de la table chez les Athéniens. I, 445.
Phéaciens (île des). (Voy. Corcyre.)
Phébidas, Spartiate : s'empare par trahison de la citadelle de Thèbes. I, 234. Lacédémone en est indignée, et punit Phébidas ; mais elle retient la citadelle. Ibid.
Phédime, épouse d'Arsame. Esquisse de son portrait. III, 212. (Voy. Arsame.)
Phèdre, épouse de Thésée, roi d'Athènes. I, 72. L'endroit où elle se cachait pour voir le jeune Hippolyte pousser son char dans la carrière avait été consacré à Vénus par les Trézéniens. II, 268.
Phénarète, mère de Socrate, sa profession. II, 529.
Phenéos, ville d'Arcadie (*Phonia*). II, 251. Grand canal construit très-anciennement dans la plaine voisine pour l'écoulement des eaux. 252.
Phénicie, contrée de l'Asie sur le bord de la mer, dont Tyr était la capitale, et qui était soumise au roi de Perse (les côtes de la *Syrie*). I, 554.
Phéniciens (les) ont porté à Cythère le culte de Vénus-Uranie ; temple qu'ils lui avaient élevé. II, 151.
Phéræ, ville et port de Messénie (*Palæachora*, près de la ville de *Calamata*). II, 150.
Phérécrate, auteur de comédies. II, 588. Distingué par la finesse de ses saillies. Ibid.
Phérécyde de Syros, philosophe, un des premiers écrivains en prose, maître de Pythagore, qui vint d'Italie recueillir ses derniers soupirs. III, 139.
Phérécyde de Léros, historien. II, 515.
Phères, ville de Thessalie (*Velestini*, bourg). II, 46. (Voy. Alexandre, Lycophron et Jason.)
Phæstus, ou *Phæstus*, ville de l'île de Crète, détruite depuis long-temps (il n'en existe plus de vestiges). III, 83.
Phidias, célèbre sculpteur : chargé par Périclès de la direction des monumens qui devaient embellir Athènes ; accusé à tort d'avoir soustrait une partie de l'or dont il devait enrichir la statue de Minerve. I, 190 et 220. Description de cette statue, 336. Il fait celle de Minerve à Platée. II, 17. — des Grâces à Elis. 93. — de Jupiter à Olympie. 97 et 98. Note sur les ornemens du trône de Jupiter. 599.
Phidon, législateur des Corinthiens. II, 80.
Phigalée, ville d'Arcadie, sur un rocher très-escarpé (*Davia*, village et ruines). Statue de la place publique. II, 248. On y célébrait une fête où les esclaves mangeaient avec leurs maîtres. 249.
Philétas de Cos, poëte élégiaque ; monument que lui élevèrent ses compatriotes. III, 200.
Philippe, roi de Macédoine : son caractère, ses qualités, son assiduité auprès d'Epaminondas. I, 270 et 271. S'enfuit de Thèbes, se rend en Macédoine. 429. Ranime les Macédoniens, et défait Argée. Ibid. Fait un traité de paix avec Athènes. Ibid. S'empare d'Amphipolis et de quelques autres villes. 430. Sa conduite, son activité ; perd un œil au siége de Méthone. II, 384. Vient au secours des Thessaliens, que Lycophron, tyran de Phères, voulait assujétir, et bat les Phocéens. Onomarque, leur chef, y périt. 385. Est admiré des Grecs ; on ne parle que de ses talens, de ses vertus. 386. Il répare l'injustice que lui avait fait commettre un soldat avide et ingrat. Ibid. Ses projets suspendus par Nausiclès. 387. Divers portraits qu'on faisait de ce prince. 392. Ce qu'il dit des orateurs qui l'accablent d'injures, et de ses sujets qui lui disent des vérités choquantes. 396. Sa modération envers deux femmes du peuple. Ibid. et 397. Il n'oublie pas les services. 397. Il ôte les fers à un prisonnier qui lui donne un avis. Ibid. Sa douceur envers ceux qui décriaient sa conduite. Ibid. Gagne et trompe les Olynthiens par des bienfaits. 402. Ce qu'on disait de son entreprise contre Olynthe. 403. Ses troupes défaites dans l'Eubée par Phocion. 404. Prend et détruit Olynthe par la trahison d'Euthycrate et de Lasthène. 405. Met en liberté les deux filles d'Apollophane, à la demande de Satyrus, comédien. 407. Trait de sa clémence. Ibid. Reçoit des ambassadeurs des Athéniens. 416. Fait un traité de paix, et un autre d'alliance avec les Athéniens. 423. Quels en sont les principaux articles. Ibid. Fait de nouvelles conquêtes en Thrace. 424. Obtient de l'assemblée des Athéniens un décret favorable pour lui et sa postérité. 428. Fait condamner les Phocéens ; leurs priviléges sont dévolus aux rois de Macédoine. 431. Ruine

les villes de la Phocide. 432. Fruit qu'il retire de cette expédition. 433. Défend les chars dans ses États ; pourquoi. 434. Fait un butin immense en Illyrie ; règle les affaires de Thessalie. 437. Prend la défense des Messéniens et des Argiens. 438. Se plaint des Athéniens. Ibid. Son jugement contre deux scélérats. 442. Reçoit d'Isocrate une lettre pleine de flatterie. Ibid. Attaque Périnthe. III, 213. Les Byzantins ayant secouru cette place, il en lève le siége, et va se placer sous les murs de Byzance. Ibid. Est obligé de lever le siége de Byzance. 216. Il passe les Thermopyles, pénètre dans la Phocide, et tombe sur Elatée. 218. La prise de cette ville consterne Athènes. Ibid. Discours et décret de Démosthène à ce sujet. 219. Philippe bat les Amphissiens, et s'empare de leur ville. 220. Il gagne la bataille de Chéronée contre les Athéniens et les Thébains. 222. Témoigne une joie indécente. Mot de Démade ; Philippe lui fait ôter ses fers. Ibid. Les Athéniens acceptent la paix et l'alliance proposée par Alexandre ; les conditions en sont douces. 225. Philippe propose à la diète de Corinthe une paix universelle pour la Grèce, et la guerre contre les Perses. Ibid. Ces deux propositions acceptées, il est élu généralissime de l'armée des Grecs, et retourne dans ses États pour se préparer à cette guerre. Ibid.

PHILISTUS, banni par Denys l'ancien, revient de son exil ; calomnie Dion et Platon. II, 4 et 5. Écrivit les antiquités de Sicile, et la vie des deux Denys. 519. Périt misérablement après la dispersion de la flotte qu'il commandait. 371.

Philities, repas publics chez les Spartiates. II, 207.

PHILOCLÈS, auteur dramatique, fut surnommé *la Bile*, à cause du style amer de ses pièces. II, 586. Les Athéniens préférèrent une de ses pièces à la plus belle de Sophocle. Ibid.

PHILOCRATE : divers traits sur cet orateur. II, 411, 428 et 438. Convaincu d'avoir reçu de riches présens de Philippe, est obligé de prendre la fuite pour se dérober au supplice. 438.

PHILOLAÜS de Corinthe, législateur de Thèbes, s'est occupé du problème de l'égalité des fortunes. II, 192.

PHILOLAÜS, de Crotone, philosophe pythagoricien. I, 517. L'un des premiers parmi les Grecs qui firent mouvoir la terre autour du centre de l'univers. 521.

PHILOMÈLE, chef des Phocéens, se fortifie à Delphes. II, 381. Prend une partie des trésors du temple. 382. Il périt. Ibid.

PHILON, de Thèbes, député auprès de Philippe, qui veut le combler de biens. II, 397.

PHILONIDE, acteur habile à jouer les rôles où l'on frondait les vices de l'administration. II, 591.

Philosophes. Ils ne commencèrent à paraître dans la Grèce que vers le temps de Solon. III, 519. Leurs diverses écoles. 520 et suiv. Leurs différentes opinions sur l'homme. 513. Sur l'essence de la Divinité, l'origine de l'univers, la nature de l'âme. 527 et suiv. Persécutés à Athènes du temps de Périclès. I, 225.

Philosophie des anciens Grecs. I, 88.

PHILOTAS, athlète couronné aux Jeux olympiques, était représenté dans l'enceinte sacrée avec la jument qui lui avait mérité la couronne. II, 100.

PHILOXÈNE de Cythère, poëte lyrique. I, 507. III. 206. Condamné aux carrières par Denys, tyran de Syracuse ; pourquoi. II, 587.

Phinée, ou *Sphingius*, montagne de la Béotie (*Mazaraci*). I, 73. (Voyez Sphinge.)

PHINTHIAS. (Voy. Damon.)

Phlionte, ville d'Achaïe, capitale de la Phliasie (*Sta-Phlica*, village et ruines) : ses habitans s'exposent aux horreurs de la guerre et de la famine plutôt que de manquer à leurs alliés. II, 86.

Phocée, une des plus anciennes villes de l'Ionie, dans l'Asie mineure : fonda les villes d'Elée en Italie, de Marseille dans les Gaules, etc. (*Foilleri*, ville). III. 61. Voy. la table des colonies. III. 274.

Phocéens de Grèce : donnèrent une fois une preuve frappante de leur amour pour la liberté. I, 426. Condamnés par les Amphictyons, ils s'emparent du temple de Delphes, et donnent lieu à la guerre sacrée. II, 380. Ils enlèvent du trésor sacré plus de dix mille talens. I, 411. Convertissent en armes les belles statues de bronze qu'on voyait autour du temple. II, 383. Philippe les soumet et détruit leurs villes. Ils perdent le suffrage qu'ils avaient dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilége est dévolu aux rois de Macédoine. 431 et 432.

Phocide (territoire de *Turco-Chorio*, et une partie de celui de *Salone*). I, 405. (*Atlas*, *pl.* 21.) Description de cette province. I, 426.

Phocion. Sa naissance, sa probité. I, 287. Fréquente l'Académie, sert sous Chabrias, vit pauvre et content. Ibid. Sa maison. 339. Défait dans l'Eubée les troupes de Philippe. II, 404. Chasse de cette île tous les petits tyrans que Philippe y avait établis. III, 213. Traits de sa sagesse et de son humanité avant et après la victoire. II, 404. Ses belles qualités. 414 et 415. Empêche les Béotiens de se rendre maîtres de Mégare. III, 213. Anecdotes sur Phocion. Ibid et suiv. (Voy. Mélanthius.) Est nommé à la place de Chares pour secourir les Byzantins. 215. Il s'oppose à l'avis de Démosthène qui veut continuer la guerre; sa réponse aux orateurs. 221.

Phocylide. (Voy. Théognis.)

Phœnix, petite rivière de la Thessalie, qui se jette dans l'Asopus, près des Thermopyles. I, 150.

Phoronée. Son règne est la plus ancienne époque de l'histoire des Grecs. I, 60. (Voy. Inachus.)

Phrygie, contrée de l'intérieur de l'Asie mineure (les livas de *Kutaïeh*, de *Degnizlu*, d'*Afiom-Cara-Hissar*, d'*Angouri* et d'autres). III, 57.

Phryné. Traits de cette courtisane. II, 440. Son adresse pour avoir le plus bel ouvrage de Praxitèle. Ibid. Avait servi de modèle à cet artiste pour la célèbre Vénus de Cnide. III, 68. (Voy. Cratine.) Accusée d'impiété; comment Hypéride gagne les juges. II, 441.

Phrynichus, rival d'Eschyle, introduit sur la scène des rôles de femmes. Ses succès. II, 586. Employa l'espèce de vers qui convient le mieux au drame. 569.

Phrynis, musicien célèbre. I, 502.

Phrynon, Athénien, député auprès de Philippe de Macédoine. II, 416.

Phthiotes, peuples de Thessalie. II, 243.

Phylarques : ce que c'est. I, 312.

Phylé, place forte dans l'Attique (*Vigla-Castro*, vieux château). II, 355.

Physique générale des Grecs. II, 486. Système d'Aristote, de Démocrite, d'Empédocle, de Pythagore, sur l'âme du monde, sur Dieu, sur les causes finales, etc. 482 et suiv.

Physique particulière, pleine d'erreurs et d'esprit. II, 499.

Piérres, peuples entre la Macédoine et la Thrace, habitaient le mont Pangée. II, 295.

Pigrès, auteur d'une Iliade en vers élégiaques. III, 201.

Pindare, élève de Myrtis, célèbre par ses odes. II, 28. Son génie, son enthousiasme. 29. Sa vie, son caractère. 31. Honneurs qu'on lui a rendus. 32. I, 327 et 414. Sa statue de bronze dans un des portiques d'Athènes. 327. On conservait dans le temple d'Apollon à Delphes, et on exposait au respect des peuples le siége sur lequel il chantait des hymnes. 414.

Pindus, ou *Pinde*, mont qui séparait la Thessalie de l'Epire (*Metzovo*). II, 57. Séjour des Muses. 19.

Piraterie (la) est aussi ancienne que la navigation. II, 73.

Pirée, port d'Athènes formé par Thémistocle (*Port-Lion*). I, 176 et 324.

Pirène, fontaine de Corinthe, où Bellérophon trouva, dit-on, le cheval Pégase. II, 72.

Pirithoüs, rival et ami de Thésée; ses exploits. I, 71 et suiv.

Pise. (Voy. Olympie.)

Pisistrate, tyran d'Athènes; ses qualités. I, 118. Ses ruses pour asservir sa patrie. Ibid. Consacre ses jours au bien de l'Etat. 120. Fait des lois utiles. Ibid. Etablit une bibliothèque publique. Ibid. Traits qui prouvent l'élévation de son âme. Ibid. Fait rétablir le texte d'Homère dans sa pureté. Ibid. et 121. Assigne aux soldats invalides une subsistance assurée pour le reste de leurs jours. 120. Il eut soin de se revêtir des principales magistratures; et ce fut comme chef perpétuel d'un Etat démocratique qu'il exerça un pouvoir absolu. 123.

Pittacus, de Mitylène, un des sages de la Grèce. I, 105 et 253. Contracte à Sparte l'habitude de la précision. II, 210. Délivre Mitylène de ses tyrans et de la guerre des Athéniens, y rétablit la paix, lui donne des lois, et abdique le pouvoir souverain. I, 253. Ce qu'il dit à un jeune homme qui poursuivait juridiquement son père. III, 169.

Pittuée, fils de Pélops et aïeul de Thésée. I, 67. On montrait à Trézène le siége où il rendait la justice. II, 268.

Place publique à Athènes ; sa description. I, 568 et 569.
Planète : connaissance des Grecs sur le mouvement des planètes. I, 547. Opinion des Pythagoriciens sur l'ordre des planètes. 544.
Plantes potagères de l'Attique. II, 351. Notes sur les melons. 619.
Plataniste, lieu d'exercice pour la jeunesse de Sparte. II, 161, 199 et 603.
Platée, ville de Béotie (*Cocla*, village et ruines), ruinée de fond en comble par les Perses. I, 157. (*Atlas*, *pl.* 6.) Célèbre bataille de ce nom. Ibid. et 168. II, 15. Fut deux fois détruite par les Thébains. II, 16.
Platéens, combattirent à Marathon. I, 139. Célébraient tous les ans une fête pour perpétuer le souvenir de la victoire de Platée. II, 15 et 16.
PLATON : portrait de ce philosophe. I, 279. Ses occupations dans sa jeunesse. 280. Son genre de vie, ses écrits. Ibid. Est réduit en esclavage. 274 et 281. Ses voyages en Sicile. 281. II, 2. Note sur la date précise de ses voyages. II, 595. Est applaudi aux Jeux olympiques. 110. Accusé de s'être égayé dans ses écrits aux dépens de plusieurs célèbres rhéteurs de son temps, et d'avoir supposé des entretiens de Socrate. 320. Son discours sur la formation du monde. 360. (*Atlas*, *pl.* 36.) Comment il y explique l'origine du mal. 365. Dans une de ses lettres, il semble indiquer une autre solution de ce problème. 409. Extrait de sa République. 274. Tableau de la condition humaine, et de la caverne où les hommes sont comme ensevelis ; deux mondes, l'un visible, l'autre idéal. 286. Note sur une expression dont il s'est servi en parlant de la musique. I, 588. Mot de lui sur l'éducation. II, 405. Ses idées sur la vertu. I, 478. — sur la véritable beauté. 505 et 506. — sur la vie de l'homme. 514. Sa mort, son testament. II, 408.
Plistus, rivière de la Phocide, qui descend de Delphes (*Sizalisca*). I, 406.
Plongeurs renommés de Délos III, 155.
PLUTARQUE d'Erétrie, tyran de l'Eubée, chassé de cette île par Phocion. II, 404.
Pnyx, monument public d'Athènes. I, 327, 338 et 573. Les athéniens avaient fait graver sur ses murs les points des équinoxes et des solstices. 547.
PODALIRE. (Voy. Machaon.)
Pœcile, portique public à Athènes. I, 328 et 569. Porte du même nom, où l'on voyait la statue de Solon. 328.
Poésie (la), suivant Simonide, est une peinture parlante, comme la peinture est une poésie muette ; le vers seul ne la constitue pas ; elle ne peut se passer de fictions. III, 194. Ses différens genres. 197 et suiv. L'épopée. 198. Les pièces de théâtre. Ibid. L'élégie. 199. L'églogue. 201. Les chansons. 203. Les hymnes, 204. Les dithyrambes. 205.
Poissons : sont sujets aux mêmes émigrations que les oiseaux. II, 506. Enumération de ceux dont les Grecs font les délices de leurs tables. I, 445 et 446.
Polémarque, troisième des archontes à Athènes. I, 308 et 360. (Voy. la table des Tribunaux et Magistrats. III, 284.)
POLITÈS, un des compagnons d'Ulysse, massacré à Témèse. II, 513. (Voy. Génies.)
POLUS, sophiste, un des premiers qui ont écrit sur la rhétorique. II, 314 et 319.
POLUS, excellent acteur tragique ; circonstance particulière où il fit verser un torrent de larmes à tous les spectateurs. III, 11. Salaire considérable qu'il reçut en deux jours. 7.
POLYCLÈTE, sculpteur et architecte célèbre d'Argos. I, 222. Remarque sur ses ouvrages. II, 260. Une de ses figures fut nommée le Canon ou la Règle. 261. Ses statues au temple de Junon à Argos. 263. Son temple d'Esculape. 271.
POLYCRATE, fils d'Eacès, tyran de Samos. III, 99. Fait mourir un de ses frères, et exile l'autre. Ibid. Comment il se conduisit après son élévation. Ibid et 100. Il fortifia Samos, et la décora de monumens. 100. Il multiplia dans ses Etats les plus belles espèces d'animaux domestiques. Ibid. Il y introduisit les délices de la table et de la volupté. 101. Un satrape le fit expirer dans des tourmens horribles. 102. Note sur l'anneau de Polycrate. 236.
POLYCRITE, d'Egine, se distingue au combat de Salamine. I, 163.
POLYDAMAS, fameux athlète ; trait de sa force prodigieuse. II, 112. Note sur cet athlète. 599.
POLYDECTE, roi de Sparte, et frère de Lycurgue. II, 174.
POLYDORE, roi de Sparte ; changement

fait sous son règne à la constitution établie par Lycurgue. II, 179 et 607. (Voy. Théopompe.)

Polydore, fils de Jason, roi de Phères, est assassiné par son frère Polyphron. II, 48.

Polyeucte. Mot de Phocion contre cet orateur qui conseillait la guerre. III, 221.

Polygnote, de Thasos, célèbre peintre. I, 220, 221 et 505. Ses tableaux comparés à ceux de Denys et de Pauson. 505. Ses peintures à Delphes. 422 et 423. A Platée. II, 17.

Polyidès, poëte-musicien célèbre. I, 502. III, 206.

Polymneste, musicien, introduisit des accords inconnus avant lui. I, 501.

Polymnis, père d'Epaminondas, est chargé de la conduite du jeune Philippe, frère de Perdicas, roi de Macédoine. I, 270.

Polyphron, fils de Jason, roi de Phères, assassine son frère Polydore et meurt assassiné lui-même par Alexandre, qui lui succède. II, 48.

Pompéion, édifice public à Athènes. I, 327.

Pont-Euxin. Description de cette mer (*Mer Noire*). I, 230. (*Atlas, pl.* 7.) Sa longueur sa largeur. Ibid. Les fleuves qui s'y jettent diminuent l'amertume de ses eaux. Ibid. N'est profonde que vers sa partie orientale. Ibid. 9.

Pont de bateaux construit par ordre de Darius sur le Bosphore de Thrace. I, 244. Autre construit par ordre du même prince sur l'Ister ou Danube pour assurer la retraite de son armée. 134. Autres construits par ordre de Xerxès sur l'Hellespont. 142 et 564.

Population. Les philosophes et les législateurs de la Grèce étaient très-éloignés de favoriser la population. I, 457. II, 280 et 467. Loi de Solon à ce sujet. I, 112.

Porus, de Cyrène, célèbre athlète. II, 105 et 118.

Potidée, ville de la Thrace maritime sur le golfe Termaïque, colonie des Corinthiens, appelée ensuite Cassandrie (les portes de *Cassandre*, ruines); assiégée par les Athéniens. I, 191. Prise après deux ans et demi de siége. 200. Conquise par Philippe, et cédée aux Olynthiens. II, 402.

Pourpre (teinture de) : le coquillage d'où on la tire se pêche sur toutes les côtes de la Laconie et de l'île de Cythère. II, 159.

Prasies, bourg de l'Attique (ruines), dont le port, nommé Panorme, est sûr et commode. II, 356.

Pratinas, poëte contemporain et rival d'Eschyle. I, 501. II, 577. III, 1 et 2.

Praxille, femme qui se distingua dans la poésie lyrique. III, 205.

Praxitèle, sculpteur célèbre. I, 222 et 326. Sa statue représentant un Satyre. 330. II, 440. Autre représentant l'Amour. 440. Autre placée à Cnide, et représentant Vénus. III, 68 et 70. Statue équestre et divers autres ouvrages du même artiste. I, 326.

Prêtres (les) forment en Egypte le premier ordre de l'Etat. I, 398. Très-nombreux à Athènes. 396. Ceux de la Grèce ont obtenu des honneurs; mais ils ne forment pas un corps particulier. 398. Dans les bourgs, un seul prêtre suffit; dans les villes considérables, ils forment quelquefois une communauté. 396. Ils officient avec de riches vêtemens. Ibid. Ceux d'Apollon à Delphes. 414. De Cérès à Eleusis. II, 560. D'Esculape à Epidaure. 271.

Prêtresse de Junon au temple d'Argos. II, 263. Remarques sur plusieurs de ces prêtresses. (Voy. Cydippe.) 264. Autres prêtresses. I, 396 et 397.

Priam, roi de Troie. I, 76 et 80.

Priène, ville grecque en Ionie (*Samsoun*, fort et ruines). III, 65. Patrie du sage Bias. 63.

Prières : quand on les adresse aux dieux. I, 390. Comment on prie, comment on doit prier. Ibid. et 391. Prières publiques. 391. Leur objet; ce que l'on doit demander. III, 193.

Procédures, chez les Athéniens. I, 369.

Processions, ou *Théories*, qui allaient au temple de Delphes. I, 415. (Voy. Délos, pour celles qui allaient dans cette île.)

Procuste, Sciron, Sinnis, brigands vaincus et mis à mort par Thésée. I, 68.

Prodicus, de Céos, sophiste; son éloquence. III, 139. Il s'attachait au terme propre, et découvrait des distinctions très-fines entre les mots qui paraissent synonymes. Platon s'égayait à ses dépens. II, 321. Accusé d'avoir avancé des maximes contre la religion, les Athéniens le

condamnèrent à la mort. I, 403. III, 139.
Proèdres ou présidens du sénat à Athènes. I, 345 et 348. III, 284.
Promenade. Platon la regardait comme plus utile à la santé que les exercices violens du gymnase. I, 284.
Prophètes (les), ministres du temple de Delphes; leurs fonctions. I, 415. (Voy. Saints.)
Propontide (mer de *Marmara*); sa longueur; sa largeur; communique avec le Pont-Euxin par le Bosphore de Thrace, et avec la mer Egée par le détroit de l'Hellespont; villes bâties sur ses bords. I, 246.
Propylées, édifice construit par ordre de Périclès; ce qu'ils coûtèrent. I, 567 et 331. (Voy. le plan d'élévation des Propylées, dans l'Atlas, pl. 15.)
Proserpine, fille d'Aïdonée, roi des Molosses. I, 71.
Protagoras, sophiste, disciple de Démocrite. I, 219. Donna des lois aux Thuriens; fut accusé d'impiété, et banni de l'Attique. I, 403 et 522.
Protogène, peintre, rival de Parrhasius. III, 76.
Proxène, général athénien. II, 415 et 422.
Proxène; ce qu'on entendait par ce mot. II, 13.
Prudence (la). Aristote la recommande comme le fondement de toutes les vertus. I, 474.
Prytane; c'est le nom qu'on donnait, en certaines républiques, au premier des magistrats. II, 76. A Athènes, il était commun aux cinquante sénateurs, qui pendant un certain nombre de jours veillaient spécialement aux intérêts de l'Etat. Ils logeaient au Prytanée. I, 334 et 345.
Prytanée, maison à Athènes, où la république entretenait non-seulement les cinquante Prytanes, mais encore quelques citoyens qui avaient rendu des services à l'Etat. I, 330.
Psophis, ville très-ancienne, sur les confins de l'Arcadie et de l'Elide (ruines, près de la ville de *Dimisana*). II, 250.
Psyttalie, petite île de la mer Saronique (*Lipsocoutalia*), près de l'île de Salamine. I, 158 et 160.
Ptoïs (mont), en Béotie (*Cokino*): puits d'une profondeur immense, qu'on y avait creusés de distance en distance; usage de ces puits. II, 34.
Pugilat (combat du); en quoi il consistait. II, 114.
Pureté du cœur; Dieu l'exige. III, 191. Cette doctrine, enseignée par les philosophes, était reconnue par les prêtres. Ibid. et 192.
Purifications. (Voy. Lustrations).
Pydna, ville de Macédoine (*Kitro*, bourg). II, 406.
Pygmées (les) habitaient au-dessus de l'Egypte, vers les sources du Nil. Ils étaient noirs, très-petits, et n'avaient que des cavernes pour demeures. II, 506.
Pylos, ville de la Messénie (*Zonchio*, ou le *vieux Navarins*, bourg et ruines); ses habitans prétendaient que Nestor y avait régné. II, 130.
Pyramides. (Voy. Tombeaux.)
Pyrénées, chaîne de montagnes qui sépare l'Ibérie du pays des Celtes. III, 74.
Pyrrha, ville de l'île de Lesbos (port *Pira* et ruines). I, 251.
Pythagore, né à Samos. III, 98. Prend des leçons de Thalès, voyage en Egypte et en d'autres contrées; trouve à son retour sa patrie opprimée par Polycrate; va s'établir à Crotone en Italie; opère en ce canton une révolution surprenante dans les idées et dans les mœurs; persécuté sur la fin de sa vie, il reçut après sa mort des honneurs presque divins. I, 519 et 520. Les ouvrages qu'on lui attribue sont presque tous de ses disciples. III, 107. Et il est presque impossible de connaître les opinions de cet homme extraordinaire. I, 530. Croyait à la divination comme Socrate, et disait, comme Lycurgue, que ses lois étaient approuvées par l'oracle d'Apollon. Ibid. 112. Son opinion sur le dogme de la métempsycose. II, 494. III, 109. Ne condamnait pas l'usage des fèves. 107. Proscrivait l'excès du vin et des viandes. 108. Pourquoi sa philosophie était entourée de ténèbres. 112. Ses disciples, distribués en différentes classes, vivaient en commun; n'étaient admis qu'après de longues épreuves. 113 et suiv. Ils avaient des associés et des affiliés. 114. Union intime qui régnait entre eux. 115. Leurs occupations pendant la journée. 113. Pythagore, qui en était adoré; les traitait avec l'autorité d'un monarque et la tendresse d'un père. 118. Différence de cet institut avec celui des prêtres égyptiens. 120. Sa décadence. Ibid. Il est sorti de cette école une foule de législateurs, de géomètres, d'astronomes et de philosophes qui ont éclairé la Grèce.

Ibid. 121. Leur opinion sur le rang des planètes. I, 544. Ils ont cru découvrir dans les nombres un des principes du système musical, et ceux de la physique et de la morale. 531. Leur opinion sur l'âme du monde. 530. Note sur une expression des Pythagoriciens. 587.

Pythagore de Zacynthe, musicien célèbre. I, 502.

Pythie (la) de Delphes, ne montait sur le trépied qu'une fois par mois. 417. Il y avait trois pythies qui servaient à tour de rôle. Ibid. Préparation pour consulter la Pythie. 418. Transports dont elle était saisie. 419. Fourberies des ministres du temple. Ibid.

Pythiens, augures attachés au service des rois de Lacédémone. II, 181.

Pytis, statuaire. II, 390.

Pyttolaüs. (Voy. Tisiphonus.)

Python de Byzance, célèbre orateur, défend la cause de Philippe contre les Athéniens. III, 220.

Python. (Voy. Héraclide.)

Q.

Question. Les esclaves y étaient soumis à Athènes. I, 371.

R.

Raison. L'excès de la raison et de la vertu est presque aussi funeste que celui des plaisirs. III, 166.

Reine (la) : nom qu'on donnait à la femme de l'archonte-roi : elle était chargée d'initier les prêtresses de Bacchus aux mystères dont on leur confiait le dépôt. I, 397.

Religion (la) à Athènes. I, 389. Dominante, consiste toute dans l'extérieur. 390. Crimes contre la religion. 401 et 420. Les magistrats font punir de mort ceux qui parlent ou écrivent contre l'existence des dieux. 401.

Religion des Spartiates. (Voy. le chapitre xlix, pag. 216.)

Repas à Athènes et à l'armée : on fait deux repas par jour. Les gens riches n'en font qu'un. I, 377. Description d'un grand souper chez un riche Athénien. 442 et suiv.

Repas des Spartiates. (Voy. Philities.) II, 206 et suiv.

Repas publics, étaient regardés par Aristote comme contribuant au maintien de l'union parmi les citoyens. II, 466.

Revenus de l'Etat parmi les Athéniens; d'où ils provenaient. II, 296 et suiv. et 617. Ceux qu'ils avaient assignés à l'entretien des prêtres et des temples. I, 397.

Rhadamanthe, premier législateur de l'île de Crète. III, 82.

Rhamnonte, ville de l'Attique (*Hebræo-Castro*, village et ruines); sa situation; temple et statue de Némésis par Phidias. II, 355.

Rhapsodes : parcouraient la Grèce, chantant des fragmens d'Homère et d'autres poètes. I, 56 et 435. II, 109 et 356. Défense que leur fit Solon au sujet des écrits d'Homère. I, 96.

Rhécus et Théodore, habiles artistes de Samos; découvertes qu'on leur attribue. III, 98. Rhécus bâtit le temple de Junon à Samos. 95. Théodore avait gravé l'anneau de Polycrate. 102.

Rhégium, ville d'Italie, colonie grecque (*Reggio*). II, 600. III, 198.

Rhénée, île voisine de Délos, une des Cyclades (*Sdiles*). On y avait transporté les tombeaux des Déliens. III, 132. (*Atlas*, *pl.* 39.)

Rhétorique. Homère, le premier des orateurs et des poètes. II, 318. La rhétorique donne aux talens des formes plus agréables. 314. Auteurs grecs qui ont donné des préceptes sur l'éloquence. Ibid. Auteurs qui ont laissé des modèles. Ibid. Les écrivains grecs, pendant plusieurs siècles, n'ont écrit qu'en vers. Ibid. Le style des premiers écrivains en prose était sans agrément, sans harmonie. 315. Corax, Syracusain, donna le premier traité sur la rhétorique. Ibid. Protagoras rassembla le premier ce qu'on appelle lieux communs. 316. On distingua parmi les Grecs trois sortes de langages et deux espèces d'orateurs. 317. Gorgias, orateur de Léonte en Sicile, est fort applaudi des Athéniens, et obtient d'eux du secours pour sa patrie. 319. Il donne dans Athènes des leçons de rhétorique. Ibid. Il est comblé de louanges; on lui élève

une statue à Delphes. Ibid. Jugement sur Gorgias et sur ses disciples. Ibid. Prodicus de Céos, a une éloquence noble et simple. 320. Il ne faut pas juger des sophistes d'après les dialogues de Platon. Ibid. Les abus de l'éloquence occasionèrent une espèce de divorce entre la philosophie et la rhétorique. 321. Ces deux arts sont également utiles pour former un excellent orateur. Ibid. Il y a trois genres d'éloquence : le délibératif, le judiciaire, le démonstratif. 322. Qualités nécessaires à l'orateur. Ibid. A quoi s'étaient bornés les rhéteurs avant Aristote. 323. Réflexions lumineuses et additions importantes d'Aristote sur cet objet. Ibid. La convenance, la clarté, sont deux principales qualités de l'élocution. 325. En quoi consistent la convenance et la clarté. Ibid. La prose doit s'abstenir de la cadence affectée à la poésie. Ibid. et 326. L'éloquence du barreau diffère essentiellement de celle de la tribune. 327. L'orateur doit éviter la multiplicité des vers et des mots composés empruntés de la poésie, les épithètes oiseuses, les métaphores obscures et tirées de loin. Ibid. Comparaison, métaphore, hyperbole, antithèse ; à quels ouvrages conviennent ces figures. 328. Chaque figure doit présenter un rapport juste et sensible. 329. Expressions d'Euripide, de Gorgias, de Platon, justement condamnées. Ibid. Note sur un mot de l'orateur Démade. 620. L'éloquence s'assortit au caractère de la nation. 330. Il ne faut prendre pour modèle de style aucun orateur particulier ; il faut les méditer tous. Ibid. Goût général des Athéniens pour les productions du génie. 331. Il y a parmi eux de fort mauvais écrivains, et de sots admirateurs. Ibid. La servitude amollirait l'éloquence ; la philosophie l'anéantirait. Ibid. Il faut des figures, même pour défendre la vérité. 332. L'homme n'aurait plus de proportion avec le reste de la nature, s'il acquérait les perfections dont on le croit susceptible. 333. Un bon ouvrage est celui auquel on ne peut rien ajouter, et dont on ne peut rien retrancher. 334. Changemens arrivés dans l'orthographe et la prononciation de la langue grecque. Ibid.

Rhianus, de Crète, a décrit en vers les guerres de Messénie, II, 609.

Rhodes. (*Atlas, pl.* 38.) Ode de Pindare sur l'île de Rhodes. III, 73. Tracée en lettres d'or au bourg de Linde. 76. Ancien nom de cette île. 73. (Voy. Ophiusa.) Son état du temps d'Homère. Ibid. Sert de relâche aux vaisseaux qui vont d'Egypte en Grèce, et de Grèce en Egypte. 74. Quand la ville de Rhodes fut bâtie. Ibid. Situation et magnificence de cette ville. Ibid.

Rhodes ou *Roses* en Espagne, colonie des Rhodiens Grecs. III, 74 et 294.

Rhodiens. Leur industrie, leur commerce, leurs colonies. III, 74 et 75. Leurs lois maritimes, civiles et criminelles. 75. Leur caractère et leurs mœurs. 76 et 233. Ceux d'entre eux qui se distinguèrent dans les lettres. 76 et 77.

Rhodope, courtisane ; son offrande au temple de Delphes. I, 410.

Riches. Haine réciproque des riches et des pauvres, maladie incurable de toutes les républiques de la Grèce. II, 83. III, 98.

Rivières, Fontaines : où la nature a-t-elle placé leur origine. II, 499.

Roi du festin, se tirait au sort au commencement du repas ; de quoi occupé pendant sa durée. I, 442.

Rois : caractère et fonctions des anciens rois de la Grèce. I, 50. (Voyez dans Gouvernement, les mots Royauté, Monarchie.)

Rois de Lacédémone : leurs prérogatives, leurs fonctions. II, 180 et suiv. Sermens qu'ils prêtent tous les ans. 189. A leur mort, les esclaves de la Laconie sont obligés de déplorer leur perte, et d'accompagner leurs funérailles. 183. Note sur les titres de roi et de tyran. 621.

Rois de Perse (les) jouissent d'une autorité absolue. I, 132. Respectés pendant leur vie, pleurés à leur mort. Ibid.

Rome. Cette ville célèbre avait consacré un cratère en or dans le temple de Delphes. I, 411. Tout ce que les Grecs en savaient à l'époque du voyage, c'est qu'elle avait été prise par un peuple des Gaules. II, 523.

Roseaux : usages auxquels les Grecs les employaient. II, 159.

Roses. (Voy. Rhodes.)

Rouge (mer). Sésostris, Nécos, Darius, etc., ayant essayé d'établir des canaux de communication entre

cette mer et le Nil, s'aperçurent que la surface de cette mer était plus haute que le sol de l'Egypte. II, 496.

S.

Sacadas, poëte-musicien célèbre, né dans l'Argolide. II, 260. III, 198.

Sacerdoces. Les uns étaient attachés à des maisons anciennes et puissantes, les autres étaient conférés par le peuple. I, 397.

Saces, grand peuple de l'intérieur de l'Asie, en partie soumis au roi de Perse (partie de la Tartarie indépendante). I, 128.

Sacrifices usités à Athènes. I, 392. Belles réponses de l'oracle d'Ammon et de celui de Delphes au sujet de la magnificence des offrandes. 394.

Sacrifices humains : étaient autrefois très-fréquens. I, 393. II, 91 et 246. Note sur la cessation de ces sacrifices. II, 616.

Sacrifices d'animaux défendus par Cécrops. I, 62 et 392.

Sages de la Grèce : Thalès, Pittacus, Bias, Cléobule, Myson, Chilon, Solon, l'ancien Anacharsis, s'assemblaient quelquefois pour se communiquer leurs lumières. I, 105. Quelques unes de leurs maximes. 413 et 414.

Sagesse. Parmi les philosophes grecs, les uns ont donné ce nom à l'étude des vérités éternelles, d'autres à la science des biens qui conviennent à l'homme. Dans le premier sens, elle ne réside que dans la contemplation; dans le second, elle est toute en pratique, et influe sur notre bonheur. I, 586. II, 532.

Saints (les), un des ordres de ministres du temple d'Apollon à Delphes. I, 415. Leur nombre. Ibid.

Saïs, ville d'Egypte (*Sa*, lieu); d'où tirait son origine la colonie que Cécrops amena dans l'Attique. I, 61.

Salamine, île en face d'Eleusis, dans la mer Saronique (*Coulouri*). I, 157. Sa superficie. 273. Fameuse bataille navale de ce nom. 161 et suiv. Plan de cette bataille. (*Atlas, pl.* 5.) Quoique Salamine touche à l'Attique, les grains y mûrissent plus tôt. II, 348.

Salapia, en Italie, colonie des Rhodiens (*Torre delle Saline*). II, 13. III, 74.

Salganée, ville de Béotie (*Saint-Georges*, couvent et ruines). II, 13.

Salmacis (fontaine) : embellissait la ville d'Halicarnasse. II, 391.

Samiens (les) sont fort riches. III, 98. Spirituels, industrieux, actifs. Ibid. Découvrent l'île de Tartessus. 99. Éprouvent toutes les espèces de tyrannie après la mort de Polycrate. 102.

Samos (île de), dans la mer Egée, faisait partie de l'Ionie; sa description. III, 94. (*Atlas, pl.* 38.) Ses temples, ses édifices, ses productions. Ibid. Sa grotte, son canal, son môle. Ibid. et 95. Son temple de Junon; statue de cette déesse; sa description. 95. (Voy. Junon.) Statues dont le temple était entouré. 97. Pythagore était de Samos, ainsi que Rhécus et Théodore, sculpteurs, qui ont fait d'utiles découvertes. 98. La terre de Samos est utile en médecine, et on en fait des vases recherchés. Ibid. Note sur la grandeur de cette île. 236.

Samothrace (île de), dans la mer Egée, célèbre par la sainteté de ses mystères. I, 250.

Sapho, de Lesbos, placée au premier rang des poëtes lyriques. I, 256. Quelques unes de ses maximes. 257. Son image empreinte sur les monnaies de Mitylène. Ibid. Inspire le goût des lettres aux femmes de Lesbos. Ibid. Elle se retire en Sicile, où on lui éleva une statue après sa mort. 258. Elle aima Phaon, dont elle fut abandonnée; elle tenta le saut de Leucade, et périt dans les flots. II, 64. Eloge de ses poésies. I, 258 et suiv. Traduction de quelques strophes d'une de ses odes. Ibid. Note sur cette ode. 567.

Sardaigne (la), île de la Méditerranée. III, 63. Fut soumise en partie aux Carthaginois, qui défendirent aux habitans d'ensemencer leurs terres. II, 290. Bias de Prière conseille aux Grecs d'Asie de s'y réfugier comme dans un asile sûr contre la tyrannie. III, 63.

Sardes, capitale de Lydie (*Sart*), brûlée par les Ioniens. I, 134. Les Athéniens avaient contribué à la prise de cette ville. Ibid.

Saronique (mer). (Voy. Mer.)

Saturne (mont de), en Elide, près d'Olympie. II, 96.
Satire, drame, différent de la tragédie et de la comédie. II, 593. Eschyle, Sophocle, Euripide, Achéus et Hégémon ont réussi dans ce genre. Ibid.
Satyrus, excellent acteur comique, obtient de Philippe la liberté des deux filles d'Apollophane. II, 406.
Saurus (fontaine de), dans l'île de Crète. III, 79.
Saut (exercice du) aux Jeux olympiques. II, 117. Saut de Leucade, où l'on allait pour se guérir de l'amour. I, 257. II, 64.
Scamandre, rivière de la Troade mentionnée par Homère (*Kirke-Keuzler*, rivière). I, 249. II, 439.
Scamandre, autre rivière de la Troade, qui est le Simoïs d'Homère (*Mendéré-Sou*, rivière). II, 439.
Scandée, ville et port dans l'île de Cythère (*Saint-Nicolas*). II, 150.
Sceptre: ce qu'il était originairement. III, en note, 11.
Scillonte, petit endroit du Péloponèse, devenu célèbre par le séjour qu'y fit Xénophon durant les dernières années de sa vie. I, 303. II, 120.
Scirites, corps d'élite dans l'armée lacédémonienne. II, 222 et 223. D'où ainsi nommés. 613.
Sciritide, petite province du Péloponèse sur les confins de l'Arcadie et de la Laconie. II, 613.
Sciron, défilé qui conduisait de la Mégaride dans la Corinthie (*Kaki-Scala*, chemin ruiné), où se tenait ce brigand qui précipitait les voyageurs dans la mer après les avoir dépouillés. II, 70. (Voy. Procruste.)
Scopas, sculpteur. I, 222. Dirige la construction du temple de Minerve à Tégée. II, 257. Sa statue de Minerve à Thèbes. 24.
Sculpture. Réflexions sur l'origine et les progrès de cet art. II, 84 et 276.
Scyros, île de la mer Egée. Thésée y périt quelque temps après s'y être retiré chez le roi Lycomède. I, 72. Conquise par les Athéniens. Ibid. 180.
Scythes, vainqueurs des Perses. I, 133. Corps de Scythes chargé de la police à Athènes. 385. Leurs repas. 444. Leur dextérité. 459.
Scythie, grande contrée de l'Europe, qui s'étendait depuis l'Ister jusqu'au Tanaïs (*Crimée*, *Moldavie*, *Valachie*). I, 133.
Sel attique, plaisanterie fine et légère; qui réunissait la décence et la liberté, que peu de gens, même parmi les Athéniens, savaient employer. I, 387.
Sélinonte, ville grecque en Sicile (*Torre di Polluce*, tour et ruines considérables). I, 207.
Sélinus, petite rivière de l'Elide; arrosait le domaine de Xénophon à Scillonte. II, 121.
Sélymbrie, ville de Thrace (*Sélivrie*), colonie grecque sur la Propontide. I, 246.
Sénat d'Athènes, établi par Solon. I, 107. Se renouvelle tous les ans, s'assemble tous les jours, excepté les fêtes et les jours regardés comme funestes. 344 et 346. Note sur les présidens du sénat. 577.
Sénat de Lacédémone, établi à l'imitation de celui de Crète. II, 178. Ses droits et ses fonctions. 184 et suiv. Election des sénateurs. 184.
Sériphe (île), une des Cyclades (*Serpho*), remplie de montagnes escarpées. III, 145. (*Atlas*, *pl.* 39.)
Serment, de qui on l'exigeait à Athènes. I, 363, et suiv., 368, 370 et 397.
Serment des Grecs avant la bataille de Platée. I, 168.
Serpens consacrés à Esculape. II, 272.
Serpens familiers, très-communs à Pella, où les femmes se font un plaisir d'en élever. 273.
Service militaire à Athènes. I, 307 et suiv. Peines contre ceux qui refusent de servir, qui fuient, qui trahissent l'Etat, qui désertent. 313 et 314. Chez les Spartiates. (Chapitre L, p. 221.)
Sésostris, roi d'Egypte, avait soumis une partie des Cyclades. III, 130.
Sestos, ville grecque de la Chersonèse de Thrace, sur l'Hellespont (*Ak-Bachi Liman*, port, fort et ruines.) I, 249. (Voy. Abydos.)
Sicile, grande île voisine de l'Italie, presque toute habitée par des Grecs, dont partie était soumise aux Carthaginois, et l'autre était libre. Révolutions arrivées dans cette île sous le règne du jeune Denys. II, 434 et 435. (Chap. XXXIII, LX, LXI, LXIII.) On y trouve beaucoup de gens d'esprit. I, 521. Ses guerres contre les Athéniens. I, 207 et suiv.
Sicyone, ville capitale de la Sicyonie dans le Péloponèse (*Basilico*, village et ruines), a un territoire très-fertile et très-beau. II, 80. Ses tombeaux sont hors de la ville. 81.

Sa fête aux flambeaux. Ibid. Orthagoras y régna avec modération. Ibid. Vertus et courage de Clisthène, roi de Sicyone. Ibid. et 82. Mariage de sa fille Agariste. 82. Les arts fleurirent à Sicyone; on y établit une nouvelle école de peinture. 84 et suiv.

Sicyonie. (*Atlas*, *pl.* 28.)

SILANION, sculpteur, fait la statue de Sapho. I, 258.

SIMMIAS, de Thèbes, philosophe, disciple de Socrate. I, 520. Témoignage qu'il rend à la bonne foi de son maître. III, 539.

SIMON, d'Athènes, philosophe de l'école de Socrate. I, 520.

SIMONIDE, né dans l'île de Céos, mérita l'estime des rois, des sages et des grands hommes de son temps. III, 135. Ses promptes réparties. 136. Poëte et philosophe; ses écrits pleins de pathétique. Ibid. Abrégé de sa philosophie. 137. Répréhensible quelquefois dans ses principes et dans sa conduite. 138. Contribue au bonheur de la Sicile en tirant le roi Hiéron de ses égaremens. Ibid.

SINNIS. (Voy. Procruste.)

Sinope, colonie grecque sur les côtes du Pont-Euxin, patrie de Diogène. I, 285 et 512. III, 293.

Siphnos, une des îles Cyclades (*Siphanto*), avait de riches mines d'or et d'argent, qui furent comblées par la mer. III, 145 et 146. (*Atlas*, *pl.* 39.) Ses habitans avaient déposé à Delphes une grande quantité d'or tiré de ses mines. I, 410.

SMILIS, sculpteur; un des plus anciens artistes de la Grèce. III, 95.

SMINDYRIDE, un des plus riches et des plus voluptueux Sybarites; traits de sa mollesse et de son faste. II, 82 et 83.

Smyrne, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, colonie grecque (ruines près du village de *Boudjak*. C'est l'ancienne Smyrne, transportée peu de temps après Anacharsis dans l'endroit où est la Smyrne d'aujourd'hui). I, 134. III, 291. Détruite par les Lydiens. 64. Les habitans prétendent qu'Homère composa ses ouvrages dans une grotte voisine de leur ville. Ibid.

Société d'Athènes, dont les membres s'assistaient mutuellement. I, 387. Autre qui s'amusait à recueillir les ridicules. 388. II, 410. Philippe lui envoie un talent. 411. Autre société de gens de lettres et de femmes aimables. I, 217 et 226.

SOCRATE; noms et profession de son père et de sa mère. II, 529. (Voyez Phénarète et Sophronisque.) Son premier état. Ibid. Résiste aux ordres des tyrans de sa patrie. I, 215. Fréquente les philosophes et les sophistes. II, 529. Il regardait la connaissance des devoirs comme la seule nécessaire à l'homme. 530. Ses principes. Ibid. Se charge d'instruire les hommes et de les conduire à la vertu par la vérité. 533 et suiv. I, 220. Il les attirait par les charmes de sa conversation. II, 534. Mot d'Eschine à ce sujet; réponse de Socrate. Ibid. Ses leçons n'étaient que des entretiens familiers. 535. Ses maximes. Ibid. Ses disciples Alcibiade et Critias. 536. I, 205. Son caractère, ses mœurs, ses vertus. II, 537. I, 257. Génie de Socrate. II, 539. Ce que l'on doit en penser. 540. Préventions contre Socrate. 541. Plusieurs auteurs le jouèrent sur le théâtre. 542. Est accusé par Mélitus, Anytus et Lycon. 543. Quelle fut la principale cause de l'accusation contre lui. 544 et suiv. Sa tranquillité pendant l'accusation. 546. Sa défense. 549. Jugement contre lui. 551. Il reçoit avec tranquillité la sentence de mort. Ibid. Se rend de lui-même à la prison. 552. Y passe trente jours conversant avec ses disciples. Ibid. Ils veulent le tirer de prison. 553. Il prouve que leur zèle n'est pas conforme aux vrais principes. Ibid. et 554. Le garde de la prison pleure en lui annonçant qu'il est temps de prendre le poison. 555. Il prend la coupe, et boit sans émotion. 556. Il rappelle le courage de ses amis fondant en pleurs. Ibid. Note sur les prétendus regrets que les Athéniens témoignèrent après sa mort. 622. C'est dans Xénophon plutôt que dans Platon qu'il faut étudier ses sentimens. 124. Il dirigea la philosophie vers l'utilité publique. 482. Les écrits sortis de son école sont presque tous en forme de dialogue. I, 520. Note sur l'ironie de Socrate. 621.

Solde des fantassins et des cavaliers athéniens. I, 315. Proportion entre celle du soldat et celle des officiers et généraux. Ibid.

Soleil (le); cet astre adoré à Corinthe avant que le culte de Vénus y fût introduit. II, 72.

Solon, d'Athènes, le plus illustre des sages de la Grèce. Son origine, I, 100 et 104. A de grands talens il joignit celui de la poésie. Ibid. 105. Entreprend de décrire en vers les guerres de l'île Atlantique. Ibid. Reproches qu'on peut lui faire. Ibid. Sa vigueur, sa constance. Ibid. Il expose ses lois. Ibid. 106. En fait jurer l'observation pendant son absence; voyage en Egypte, en Crète. 117 et 118. Ses lois respectées en Grèce et en Italie. Ibid. 117. Placées dans la citadelle, puis transportées dans le Prytanée. Ibid. Sa statue dans un des portiques d'Athènes. 328. De son temps il se fit une révolution surprenante dans les esprits; alors commencèrent la philosophie, l'histoire, la tragédie, la comédie. 518. (Voyez Gouvernement, Lois de Solon, Tribunaux, Sénat, Lycurgue.)

Songe prophétique rapporté par Aristote. II, 49.

Sophistes : ce que c'était. I, 469. II, 317. Il ne faut pas les juger d'après les dialogues de Platon. 320.

Sophocle, excellent poëte dramatique. I, 219. Epoque de sa naissance. II, 579. A vingt-huit ans il concourut avec Eschyle, et fut couronné. 577. A l'âge de quatre-vingts ans, accusé par son fils de n'être plus en état de conduire ses affaires; comment il réfute cette accusation. 576. Caractère de ses héros. 580. Sa supériorité dans la conduite des pièces. 583. Aristophane le mettait au-dessus d'Euripide. 579. Note sur le nombre de ses pièces. 625. Idée de son Antigone. I, 322 et suiv.

Sophron, de Syracuse, poëte mimographe; ses productions faisaient les délices de Platon. III, 199.

Sophronisque, père de Socrate; sa profession. II, 529.

Sophronistes, officiers chargés de veiller plus spécialement sur les mœurs dans les gymnases. I, 291.

Soron (bois de) en Arcadie; animaux qu'on y trouve. II, 250.

Sostrate, célèbre athlète. II, 116.

Sparte ou *Lacédémone*, ville capitale de la Laconie, et l'une des plus puissantes villes de la Grèce (ruines à peu de distance de la ville de *Misistra*), n'a ni murs ni citadelle. I, 241. II, 159. (*Atlas*, *pl.* 32 et 33.) Elle est composée de cinq bourgades, séparées les unes des autres, et occupées chacune par l'une des cinq tribus. 160. Note sur le nombre des tribus. 601. Note sur le plan de Lacédémone. 602. Monumens de la grande place. 160. Sur la plus haute colline est un temple de Minerve, construit en airain. Ibid. Salles, portiques, hippodrome, plataniste. Ibid. Maisons petites et grossièrement construites; tombeaux sans ornemens, et n'annonçant aucune distinction entre les citoyens. 205, 213 et 214. La ville presque entièrement détruite par d'affreux tremblemens de terre, implore le secours d'Athènes contre ses esclaves révoltés. I, 180.

Spartiates et *Lacédémoniens*. Nous les unissons, parce que les anciens les ont souvent confondus; les premiers étaient les habitans de la capitale; les seconds ceux de la province. II, 162. Pour prendre le nom de Spartiate, il fallait être né d'un père et d'une mère spartiates; privilèges attachés à ce titre. 163. Les Spartiates sont plus protégés par le gouvernement que les simples Lacédémoniens. Ibid. Gouvernement et lois des Spartiates. (Voy. Gouvernement.) Leur religion et leurs fêtes. 218. Leur éducation. (Voy. à ce mot.) Service militaire. 221. Comment on y punissait la lâcheté. 224. Note sur la composition de leurs armées. 611. Leurs mœurs et leurs usages. 204 et suiv. A vingt ans ils laissaient croître leurs cheveux et leur barbe. 204. Leurs habits simples et grossiers. 204 et 205. Leur régime austère. 205 et 206. Leur brouet noir. 206. Leur respect pour les vieillards. (Voy. Vieillards.) Quoiqu'ils eussent plusieurs espèces de vins, ils ne s'enivraient jamais. 206, 207 et 605. Leurs repas publics. 207 et 208. Ils ne cultivaient point les sciences. 198, 208 et 210. Leur goût pour la musique qui porte à la vertu. 209. Leur aversion pour la rhétorique. Ib. Leur éloquence simple; ils s'exprimaient avec énergie et précision. 211 et 329. Les arts de luxe leur étaient interdits. 212. Ils s'assemblaient dans des salles nommées Leschés, pour converser. 213. Les femmes de Sparte grandes, fortes, brillantes de santé, et fort belles. 214. Les meilleures nourrices de la Grèce. I, 257. Leur habillement et celui des filles. II, 214. Elles ne doivent pas travailler. 202. Leur éducation. (Voy. au mot Education des filles à Sparte). Pourquoi les filles avaient la moitié du corps décou-

vert. 214. Les filles paraissaient à visage découvert, et les femmes voilées. 215. Haute idée qu'elles avaient de l'honneur et de la liberté. Ibid. Leurs mœurs s'altérèrent ensuite. 216 et 217. A quel âge on se mariait à Lacédémone. 203. Note sur le même sujet. 611. Note sur le choix d'une épouse. 610. Lacédémoniens proprement dits, leur origine. II, 37 et 43. Formaient une confédération à la tête de laquelle se trouvaient les Spartiates. 163. Leur diète se tenait toujours à Sparte. Ibid. Ils haïssaient les Spartiates. 164. N'avaient pas la même éducation que ces derniers. 163. Réunis avec ceux de la capitale, ils furent longtemps reconnus pour chefs de la ligue du Péloponèse. I, 191. Discours et reproches que leur fait l'ambassadeur de Corinthe. 192. Leurs guerres contre les Messéniens et contre les peuples voisins. II, 133 et 234. Comment justifiées. 153 et 235.

Sperchius, rivière de Thessalie (*Potamitis-Hellados*, ou le fleuve de la Grèce). I, 150.

SPERTHIAS et BULIS, Spartiates; leur dévouement pour la patrie. I, 145.

SPEUSIPPE, neveu de Platon. I, 282. II, 1. L'accompagne à son troisième voyage en Sicile. 8. Remplace son oncle à l'académie. 409.

Sphactérie (île); sur les côtes de la Messénie, rend très-sûre la rade de Pylos, qu'elle ferme presque entièrement (grande île devant le port de *Navarins*). II, 130.

SPHINGE, fille naturelle de Laïus, roi de Thèbes, arrêtait les voyageurs par des questions captieuses, et les égarait dans les détours du mont Phinée, pour les livrer à des brigands. I, 73 et 52. Ses piéges démêlés par Œdipe. Ibid.

SPINTHARUS, architecte du temple d'Apollon à Delphes. I, 413.

Stade d'Olympie. Sa description. II, 103. Celui de Delphes. I, 416. Celui d'Athènes. 574.

Stades, mesure; ses rapports avec le mille romain et notre lieue de deux mille cinq cents toises. III, tables XII et XIII.

Stagire, ville grecque dans la Chalcidique; patrie d'Aristote (port *Libézade* et ruines). I, 282.

Statues. Ce qu'elles furent d'abord chez les Égyptiens et chez les Grecs. II, 84. Dédale en détacha le premier les pieds et les mains. 85. Artistes auxquels on attribue la découverte du secret de forger les statues de fer et de nouveaux moyens pour jeter en fonte celles de cuivre. III, 98.

Statues célèbres : celles de l'Amour. II, 440. — d'Apollon à Amiclæ. 155. —— à Délos. III, 124. — de Cérès à Eleusis. II, 564. — de Diane à Ephèse. III, 65. — d'Esculape à Epidaure. II, 263. — des Grâces à Elis. 93. — de Junon à Argos. 263. —— à Olympie. 99. —— à Samos. III, 95. — de Jupiter à Olympie. II, 97. — de Mercure à Thèbes. 24. — de Minerve à Athènes. I, 332. —— à Pellène. II, 87. —— à Platée. 17. —— à Thèbes. 24. — de Némésis à Rhamnonte. 355. — de Trophonius. 20. — de Vénus à Cnide. III, 68.

STÉNÉLAÏDAS engage les Lacédémoniens dans la guerre du Péléponèse. I, 195.

STÉSICHORE l'ancien, poëte épique et lyrique. III, 198 et 205.

STÉSICHORE le jeune, poëte-élégiaque, contribue à perfectionner la poésie pastorale. III, 202.

STÉSILÉE, un des généraux grecs à la bataille de Marathon. I, 139.

STÉSIMBROTE, interprète ou commentateur d'Homère. III, 198.

STHÉNÉLUS, un des chefs de la deuxième guerre de Thèbes. I, 75.

STRATOCLÈS, général athénien, employé contre Philippe. III, 220.

Stratéges ou généraux des Athéniens. I, 307. Ils étaient au nombre de dix, et commandaient autrefois chacun un jour; ensuite un seul commandait, les autres restaient à Athènes. 308.

STRATONICUS, joueur de cithare. III, 57. Son caractère; ses réparties. Ibid. Aventures à Iasus et à Caunus. 72.

Style; règles et observations sur tout ce qui le concerne. II, 324 et suiv. Diverses espèces de style, suivant les grammairiens. 327. La diction doit varier suivant les circonstances. 325. Quels sont les modèles de style parmi les écrivains d'Athènes. 330. (Voy. Langue grecque.)

Stymphale, montagne, ville, lac et rivière d'Arcadie (*Zaraca*, village et ruines). II, 252. Oiseaux fabuleux qui couvraient le lac. Ibid.

Styx, ruisseau célèbre en Arcadie; propriétés que l'on attribuait à ses eaux. II, 251.

Successions: réglées par Solon. I, 113.

Suicide. Loi de Solon sur ce crime. (Voy. Ioulis.) I, 111.

Sunium, cap de l'Attique, surmonté d'un beau temple consacré à Minerve (cap *Colonne*). II, 359. (*Atlas*, n°. 36.)

Sunium, ville et place forte de l'Attique (ruines). II, 359.

Supplices en usage à Athènes. I, 375. Exil, quand il avait lieu. Ibid. Dégradation ou flétrissure; de quoi elle privait. 376. N'entraînait pas toujours l'opprobre. Ibid.

Susarion, auteur dramatique contemporain de Thespis. II, 568.

Suziane, grande contrée de l'Asie, soumise au roi de Perse (le *Khozistan*, province de Perse). II, 398.

Suze ou *Suse* (*Toster*), une des capitales de la Perse. II, 398. (Voy. Ecbatane et Persépolis.)

Syagrus, Spartiate; son discours à Gélon, roi de Syracuse; réponse de Gélon. I, 146.

Sybaris. (Voy. *Thurium*.)

Sycurium, ville de Thessalie près le mont Ossa, un des plus agréables séjours de la Grèce. II, 52.

Syncrétisme (loi du) : ce que c'est. III, 84.

Syracuse, capitale de la Sicile, colonie des Corinthiens. II, 477. III, 297. Assiégée par les Athéniens et secourue par Gylippe, général lacédémonien. I, 211. Secoue la tyrannie de Denys par l'entremise de Dion. II, 367. (Voy. Dion). Retombe sous le joug de Niséus. 435. Est enfin délivrée de ses oppresseurs par Timoléon. 478. (V. Timoléon.)

Syros, une des Cyclades, où naquit le philosophe Phérécyde. III, 139. (*Atlas*, *pl.* 39.)

T.

I. *Table* des principales époques de l'histoire grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos jusqu'au règne d'Alexandre. III, 251.

II. *Table* des mois attiques. 267.

III. *Table* des tribunaux et des magistrats d'Athènes. 283.

IV. *Table* des colonies grecques. 287.

V. *Table* des noms de ceux qui se sont distingués dans les lettres et dans les arts, etc. 298.

VI. *Table*, ibid. par ordre alphabétique. 327.

VII. *Table* des rapports des mesures romaines avec les nôtres. 348.

VIII. *Table* du rapport du pied romain avec le pied de roi. 349.

IX. *Table* du rapport des pas romains avec nos toises. 351.

X. *Table* du rapport des milles romains avec nos toises. 353.

XI. *Table* du rapport du pied grec avec le pied de roi. 354.

XII. *Table* du rapport des stades avec nos toises ainsi qu'avec les milles romains. 356.

XIII. *Table* du rapport des stades avec nos lieues de deux mille cinq cents toises. 358.

XIV. *Table* de l'évaluation des monnaies d'Athènes. 361.

XV. *Table* du rapport des poids grecs avec les nôtres. 370.

XVI. *Table* ou *index* des auteurs et des éditions cités dans cet ouvrage. 373.

Tables astronomiques; fixaient le temps des solennités publiques et des travaux de la campagne. L'art de les dresser avait été enseigné aux Grecs par les Egyptiens et les Chaldéens. I, 544 et 545.

Tachos, roi d'Égypte, reçoit mal Agésilas, qui vient à son secours et lui refuse le commandement de son armée. I, 427 et 428.

Talécrus, Spartiate; sa réponse à un envoyé de Philippe. II, 218.

Talet (le), un des sommets du mont Taygète en Laconie; animaux qu'on y sacrifiait au soleil. II, 155.

Tamynes (plaine de) dans l'île d'Eubée, où Phocion battit les troupes de Philippe de Macédoine. II, 404.

Tanagra, ville de Béotie; bataille près de ses murs entre les Lacédémoniens et les Athéniens. I, 182. Ses maisons ornées de peintures encaustiques. II, 14. Patrie de Corinne. 15. Ses habitans sont hospitaliers, pleins de bonne foi, adonnés à l'agriculture, passionnés pour les combats de coqs. 14 et 15.

Tanaïs ou *Don*, grand fleuve de la Scythie; son embouchure. I, 228. Les dépôts qu'il laisse au Palus-Méotide exhaussent le fond de ce lac. II, 496.

Tantale, bisaïeul d'Agamemnon, régna d'abord en Lydie. I, 76.

Taras, fondateur de Tarente, garanti du naufrage par un dauphin. I, 255.

Tarente, ville d'Italie, colonie grec-

que. I, 255. III, 298. Offrandes de ses habitans au temple de Delphes. 409.

Tartare, séjour des coupables, dans la religion des Grecs. I, 91.

Taupes : la multiplicité de ces animaux fit abandonner une ville de Thessalie. II, 46.

Taureaux (combat de). (Voy. Larisse.)

Tauroménium, ville de Sicile, colonie grecque (*Taormina*). III, 297. Timoléon y aborde à la tête des troupes que les Corinthiens avaient levées pour secourir les Syracusains. II, 477. (Voy. Adranum.)

Taxiarque, ou officier-général à Athènes. I, 307. Ses fonctions. 309 et 310.

Taygète, grande chaîne de montagnes à l'ouest de la Laconie (mont *Pentadactylon*). II, 133 et 156.

Tégée, une des villes principales du Péloponèse (*Palæa-Polis* ou *Palæo Tripolizza*, lieu en ruines), fut formée de huit bourgades; ses habitans se distinguèrent à la bataille de Platée, et dans leurs guerres contre les Mantinéens et les Lacédémoniens. II, 257. Ils avaient un superbe temple consacré à Minerve, et construit par Scopas. Ibid.

Telchiniens, peuples étrangers émigrés de l'île de Crète, qui indiquèrent aux Rhodiens les procédés pour travailler les métaux (n'existaient plus du temps d'Anacharsis). III, 74.

TÉLÉCLÈS et THÉODORE, sculpteurs de Samos, qui avaient appris à s'associer pour exécuter un même ouvrage. III, 97.

TÉLÉCLUS, roi de Sparte, tué par les Messéniens. II, 154.

TÉLÉSIAS, musicien, fait de vains efforts pour concilier la musique ancienne avec la moderne. I, 507.

TÉLÉSILLA, Argienne, qui illustra sa patrie par ses écrits, et la sauva par son courage. II, 261. III, 205.

TÉLESTÈS, célèbre acteur contemporain d'Eschyle. II, 575.

TÉLESTÈS, poëte dithyrambique. III, 206.

TÉMÈNE, descendant d'Hercule, eut en partage l'Argolide. I, 81. II, 174.

Témèse, ville des Brutiens (*Torre di Nocera*). II, 513.

Témoins; font tout haut leurs dépositions à Athènes. I, 371.

Tempé, vallée délicieuse de la Thessalie, presque à l'embouchure du Pénée, entre le mont Olympe et le mont Ossa (*Lycostomo*). II, 52 et 56.

Temples; éclaircissemens sur les temples de la Grèce. I, 334 et suiv. Notes sur les colonnes intérieures des temples. 576. Note sur la manière de les éclairer. 575. Revenus qui étaient assignés. 397.

Temples célèbres : celui d'Apollon à Amiclæ. II, 155. — à Délos. III, 123. — à Delphes. I, 406. Temple de Cérès à Eleusis. II, 560. — de Diane à Ephèse. III, 65. — d'Esculape à Epidaure. II, 269. — de Junon à Argos. 263. — à Olympie. 99. — à Samos. III, 94. — Temple de Jupiter à Agrigente. I, 335. — à Olympie. II, 96. — de Minerve à Athènes. I, 334. — — au cap Sunium. II, 359. — à Tégée. II, 257. Temple de Neptune à Ténos. III, 132. — de Thésée à Athènes. I, 330. (Voyez le plan, l'élévation géométrale, et la vue perspective du temple de Thésée. *Atlas*, *pl.* 16 *et* 17). Temple de Vénus à Cnide. III, 68.

Ténare, ville et port de la Laconie (*Caibares*, village). II, 151. (*Atlas*, *pl.* 32.) Son temple de Neptune; sa caverne regardée comme une des bouches de l'enfer. 152.

Ténare, promontoire de Laconie (cap *Matapan*). II, 151.

Ténédos, île de la mer Égée, faisant partie de l'Eolide, colonie grecque. I, 249.

Ténos, une des Cyclades (*Tino*), au nord-ouest de Délos, a un bois sacré, un superbe temple élevé à Neptune, et entouré de plusieurs grands édifices. III, 132. (*Atlas*, *pl.* 39.) Très-fertile, et arrosée par d'agréables fontaines. Ibid.

Téos, ville de l'Ionie dans l'Asie mineure (*Bodroun*, village et ruines), colonie grecque; patrie d'Anacréon. III, 67 et 291. Émigration de ses habitans. 61.

TÉRIBAZE, satrape d'Ionie, déclare aux nations grecques les volontés d'Artaxerxès. I, 233.

TERPANDRE de Lesbos, musicien, fut plusieurs fois vainqueur aux jeux de la Grèce; perfectionna la lyre et la poésie. I, 255.

Terre (*la*). Pourquoi elle se soutient dans les airs. I, 552. Du temps d'Aristote on ne connaissait qu'une petite partie de sa surface, et aucun auteur ne l'avait décrite en entier. 553. Les mathématiciens grecs lui donnaient quatre cent mille stades

de circonférence. 554. Causes de ses tremblemens. II, 502.

Thalès de Milet, un des sages de la Grèce, législateur et poëte. I, 105. Le plus ancien des philosophes grecs. 222 et 223. Fondateur de l'école d'Ionie. II, 520. Naissance de Thalès, ses connaissances, ses maximes et ses réponses laconiques. 518 et 519. S'unit à Lycurgue, l'accompagne à Sparte. 175. Y contracte l'habitude de la précision. 210.

Thalos, neveu de Dédale, d'Athènes; quelques-uns lui attribuent l'invention de la roue à potier. II, 74.

Thamyris, ancien poëte grec. III, 197.

Thasos, île de la mer Égée près de la côte de Thrace, célèbre par ses mines d'or. I, 250. Conquise par les Athéniens. I, 180.

Thaumaci, ville de Thessalie; sa belle situation. II, 42.

Théagène de Thaos, athlète célèbre. I, 298. Couronné, dit-on, douze cents fois dans les différens jeux de la Grèce. II, 101.

Théagès, philosophe pythagoricien. III, 208.

Théano, prêtresse. Sa réponse. I, 403.

Théaridès, frère de Denys l'ancien, tyran de Syracuse; conduit de sa part une députation solennelle aux Jeux olympiques. II, 111.

Théarion, artiste sicilien, qui perfectionna l'art de préparer le pain; à quelle époque. I, 447.

Théâtre d'Athènes, d'abord construit en bois, ensuite en pierre. III, 1. (*Atlas*, *pl.* 37.) Description succincte de ses parties. I, 321. (*Atlas pl.* 37.) Jeux scéniques qui s'y donnent. 432 et suiv. Il n'était pas couvert; l'avant-scène divisée en deux parties. III, 1. (*pl. id.*) Pouvait contenir trente mille personnes. I, 322. Avec quel tumulte on s'y plaçait. 321 et 322. Le parterre restait vide, pourquoi. III, 1. On y donnait souvent des combats ou concours de poésie, de musique et de danse; on y vit le même jour une tragédie d'Euripide et un spectacle de pantins. 2. Y avait-il des vases d'airain pour fortifier la voix? 230. Était embelli de décorations analogues au sujet. (Voy. Agatharchus.) 14. Le spectacle se diversifiait dans le courant de la pièce. 15. La représentation des pièces exigeait un grand nombre de machines. 17. Les entrepreneurs de spectacles n'exigèrent d'abord aucune rétribution de la part des spectateurs; on leur paya ensuite une drachme par tête: Périclès réduisit ce prix; et pour s'attacher les pauvres, il leur fit distribuer à chacun deux oboles, l'une pour payer sa place, l'autre pour subvenir à ses besoins. 18. Théâtre de Bacchus. I, 572. Histoire du Théâtre des Grecs; origine et progrès de l'art dramatique. II, 566. Fêtes où l'on donnait des pièces. I, 322. III, 2. Comment on faisait concourir ces pièces. 2. A qui on les présentait; comment on les jugeait. 3. Nombre des pièces représentées en certaines fêtes. I, 322. Les plus grands poëtes remplissaient quelquefois un rôle dans leurs pièces. III, 11. Deux sortes d'acteurs, les uns spécialement chargés de suivre le fil de l'action, les autres composant le chœur. 4. Les femmes ne montaient pas sur le théâtre; des hommes se chargeaient de leurs rôles. I, 322. III, 3 et 213. Leurs habits, et les attributs qu'ils portaient quelquefois. 11. Pourquoi avaient-ils des masques? 12. Note sur les masques. 230. Le chœur composé de quinze personnes dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie. 5. Quelles étaient ses fonctions. Ibid. Quelles étaient les parties qu'on déclamait, et celles qu'on chantait. 7. Note sur le chant et sur la déclamation de la tragédie. 227. Dans le chant, la voix était accompagnée de la flûte; dans la déclamation, soutenue par une lyre. 7. Quels genres de musique bannis du théâtre. 8. Deux espèces de danse y étaient admises; la danse proprement dite; et celle qui règle les mouvemens et les diverses inflexions du corps. Ibid. En quoi la tragédie grecque ressemblait à l'opéra français, en quoi elle en différait. 17.

Thébaïde, contrée de l'Égypte (Le *Ssaïd*, ou la Haute-Égypte): très-anciennes traces de la peinture qu'on y découvre. II, 85. Les anciens la croyaient l'ouvrage et un présent du Nil. 496.

Thébains. Leur caractère, leurs mœurs. II, 33. Leur bataillon sacré, composé de trois cents jeunes guerriers. Ibid. Leurs lois. 26 et 27.

Thébé, épouse d'Alexandre, roi de Phères. II, 49. Conjure contre son mari, et le fait assassiner. 50 et 51.

Thèbes, capitale de la Béotie (*Thi-*

va), consacrée à Bacchus. I, 62. (*Atlas*, *pl.* 25.) Ses malheurs sous les descendans de Cadmus. 73. Ses guerres contre Lacédémone. 234 et suiv. Description de cette ville, ses monumens, son gouvernement. 24 et 25. Note sur son enceinte. 596. Autre note sur le nombre de ses habitans. 597. Séjour presque insupportable en hiver, très-agréable en été. 33

Thèbes, en Pthiotie. II, 44.

Thèbes en Egypte (*Aksor*, ou *Luxor*, village et grandes ruines). I, 555. II, 60. III, 67.

THÉMISTOCLE, général athénien. I, 141. Commandait le centre de l'armée des Grecs à Marathon. 139. Flatte le peuple et fait exiler Aristide. 141. Relève le courage des Grecs contre Xerxès. 147. Engage les Athéniens à s'occuper de la marine. Ibid. Les détermine à passer sur leurs vaisseaux. 156. Vainqueur à Salamine. 162. Avis qu'il fait tenir à Xerxès après le combat de Salamine. 164. Reçoit de grands honneurs à Sparte. 165. Ainsi qu'aux jeux olympiques. II, 109. Se rend odieux aux alliés et aux Lacédémoniens. I, 178. Est banni, se retire au Péloponèse, et ensuite chez les Perses. 178 et 179. Sa mort. 179. Son tombeau. 325. Réflexions sur le siècle de Thémistocle. 183.

THÉOCLUS (le devin), Messénien, meurt en défendant sa patrie. II, 143.

THÉODECTE, auteur de plusieurs tragédies excellentes. III, 20.

THÉODORE, habile artiste de Samos. (Voy. Rhécus et Téléclès.)

THÉODORE, de Byzance, célèbre rhéteur. II, 314.

THÉODORE, acteur tragique. I, 325. Jouait toujours le premier rôle. III, 7. Son expression était si conforme à la nature, qu'on l'eût pris pour le personnage même. 11.

Théodosie, aujourd'hui Caffa, ville de la Chersonèse taurique sur le Bosphore cimmérien; son port ouvert aux Grecs par Leucon, roi de ces contrées. I, 229. Denrées dont les Athéniens s'y approvisionnaient. II, 291.

THÉOGNIS. Les sentences de cet auteur, ainsi que celles de Phocylide et de quelques autres, ne doivent pas être comptées parmi les productions de la poésie. III, 196.

THÉOPOMPE, roi de Lacédémone: limite son autorité par l'établissement des éphores. II, 179 et 605. Note à ce sujet. 605 et 606.

THÉOPOMPE, disciple d'Isocrate, se consacre à l'histoire. I, 296. II, 520. Son caractère, sa vanité. II, 521.

THÉOPROPE, d'Egine, statuaire; monument de son art. I, 408.

Théories, députations solennelles des villes de la Grèce aux fêtes de Delphes. I, 415. — de Tempé. II, 55. — d'Olympie. 108. — de Délos. III, 147, etc.

Théra, île, une des Cyclades (*Santorin*). (*Atlas*, *pl.* 39.)

THÉRAMÈNE, disciple de Socrate, un des trente qui tyrannisèrent leur patrie. II, 545. Contribue à la perfection de l'éloquence. 321.

Thermaïque (golfe), entre la Thessalie et la Chalcidique (golfe de *Salonique*). II, 55.

Thermodon, rivière de l'Asie mineure, qui se jette dans le Pont-Euxin, sur les bords de laquelle Thésée vainquit les Amazones. I, 71. Autre rivière du même nom en Béotie. II, 14.

Thermopyles. Description de ce défilé, situé entre la mer et les montagnes, et qui donnait entrée de la Thessalie dans le pays des Locriens et dans la Phocide (*Thermi*, ou les *eaux chaudes*). I, 150. (*Atlas*, *pl.* 4.) Combat qui s'y livre. 152. Où se retirèrent les compagnons de Léonidas. I, 154. II, 35. Monumens qui y furent élevés par ordre des Amphictyons. Ibid. et 36.

Thermus, ville où s'assemblent les Etoliens. II, 65.

Théron, fleuve de l'île de Crète. III, 96.

THÉRON, roi d'Agrigente: son nom inscrit sur la liste des vainqueurs à Olympie. II, 106.

THERSANDRE, citoyen d'Orchomène: confidence que lui fit un Perse avant la bataille de Platée. I, 169.

THÉSÉE, roi d'Athènes: ses exploits. I, 67 et suiv. Monte sur le trône; met des bornes à son autorité; change le gouvernement d'Athènes. 69. Et le rend démocratique. 79. Se lasse de faire le bonheur de son peuple. 71. Court après une fausse gloire: on peut le considérer sous l'image d'un héros, d'un roi, d'un aventurier; honneurs qui lui sont décernés après sa mort. 72. Son temple. (Voy. Temple.) Ses fêtes. 506.

Thesmophories, fêtes en l'honneur de Cérès et de Proserpine. I, 438.
Thesmotètes, nom des six derniers archontes à Athènes. I, 360. III, 284.
Thespies, ville de Béotie (*Erimo-Castra*, bourg), ruinée de fond en comble par les Perses. I, 157. Monumens qu'on voit parmi ses ruines. II, 17.
Thespis, poëte : ce qui lui inspira l'idée de ses tragédies. II, 568.
Thessalie (les territoires de *Larisse*, de *Zeitoun*, de *Stagi* et d'autres); description de cette province la plus septentrionale de la Grèce. II, 36. (*Atlas*, *pl.* 26.) Fut le séjour des héros et le théâtre des plus grands exploits. 43. Peuples qui en étaient originaires, ou qu'on y distinguait au temps de ce voyage. Ibid. Productions du pays. 44. Il y avait de fameuses magiciennes, surtout à Hypate. 39.
Thessaliens (les). Leur gouvernement. II, 43. Leurs forces. Ibid. Domptèrent les premiers les chevaux. 44. Avaient beaucoup d'esclaves, en vendaient à d'autres peuples. Ib. Leurs mœurs, leur caractere. 45. Leur mauvaise éducation. Ibid. Leur goût pour la danse. Ibid. Leur respect pour les cigognes. 46. Célèbrent une fête en mémoire du tremblement de terre qui, en donnant passage aux eaux du Pénée, découvrit la belle plaine de Larisse. 56. implorent Philippe de Macédoine contre leurs tyrans. 51.
Thimbron, cuisinier grec très-renommé. I, 449.
Thiuns, rivière d'Arcadie. II, 242.
Thoricos, place forte et maritime de l'Attique (*Thérico*, village et ruines). II, 356.
Thrace (presqu'île de), soumise par Darius. I, 134. Conquise par les Athéniens. 179. Patrie d'Orphée, de Linus, etc. II, 19.
Thrasibule, roi de Milet : sa réponse à Périandre de Corinthe, qui lui demandait conseil sur la manière de se conduire pour conserver le pouvoir. II, 78.
Thrasibule, citoyen d'Athènes, délivre sa patrie des trente tyrans établis par Lysander. I, 216.
Thrasidée, courtisan de Philippe de Macédoine, en obtient une souveraineté en Thessalie. II, 393.
Thrasimaque, rhéteur. II, 314 et 317.
Thrasimède, de Paros, célèbre sculpteur; sa statue d'Esculape. II, 270.
Thronium, place forte de la Phocide, capitale des Locriens-Epi-Cnémidiens (ruines). II, 415.
Thucydide, beau-frère de Cimon, voulant ranimer le parti des riches, est banni d'Athènes. I, 188.
Thucydide, historien, écrivit la guerre du Péloponèse. I, 201. II, 517. Se propose d'égaler Hérodote. I, 220. Son récit est continué par Xénophon. II, 518. Jugement sur son histoire. 517 et 235. — sur son style. I, 465.
Thurium, ville d'Italie, colonie grecque, nommée auparavant *Sybaris* (*Torre-Brodogneto*, tour et ruines de Sybaris); son gouvernement sage changé en tyrannie; comment. II, 455.
Thyiades, femmes initiées aux mystères de Bacchus; leurs excès. I, 425.
Thymélé, partie de l'avant-scène où le chœur se tenait communément. III, 1.
Thyrée, ville de la Cynurie en Argolide (*Astro*, village) : sujet de contestation entre les Lacédémoniens et les Argiens; comment terminée. II, 262.
Tigrane, général des Perses au combat de Mycale. III, 103.
Timanthe, peintre. I, 222.
Timanthe, athlète célèbre. II, 100.
Timée, de Locres, un des plus célèbres disciples de Pythagore. I, 521. III, 109. Son système sur l'ame du monde développé par Platon. II, 410.
Timocréon, athlète et poëte comique très-vorace et très-satirique; joue à la fois Thémistocle et Simonide. II, 590. Son épitaphe par Simonide. III, 77.
Timoléon, né à Corinthe. Qualités de son âme. I, 304. Dans une bataille, il sauve la vie à son frère Timophanès. Ibid. (Voy. Timophanès.) Ce frère se rendant, malgré ses remontrances, le tyran de sa patrie, il consent qu'on le mette à mort. Ibid. Il va secourir les Syracusains. II, 477. Aborde en Italie, puis en Sicile, malgré la flotte des Carthaginois. Ibid. Ayant forcé Denys le jeune de se rendre à discrétion, il rappelle les Syracusains, et rend la liberté à la Sicile. 478. Il rectifie les lois de Syracuse. 479. Il rétablit le bonheur et l'union en Sicile. Ibid. Il se réduit à l'état de simple particulier, et n'en est pas moins chéri et respecté des Syracu-

sains. Ibid. Ils pleurent sa mort, lui font de magniliques funérailles, et honorent tous les ans sa mémoire. 480.

Timon le misanthrope, accusé d'avoir haï tous les hommes; sa défense. III, 86 et suiv. Ce qu'il dit à Alcibiade. I, 314. III, 86.

Timonide, de Leucade, historien de la Sicile. II, 434 et 435.

Timophanès, frère de Timoléon, est mis à mort par deux de ses amis, en présence et du consentement de ce frère, qui lui avait sauvé la vie dans les combats; pourquoi. I, 305.

Timothée, général athénien. I, 288. Remporte de grandes victoires, réunit soixante-quinze villes à la république. II, 378. Injustement condamné, il se retire à Chalcis en Eubée. Ibid. Son bon mot contre Charès, qui causa sa disgrâce. 379. Son caractère, ses talens. I, 288.

Timothée, de Milet, poëte et musicien célèbre, introduit des changemens dans la musique. I, 502. Sa musique est proscrite à Sparte. 503. II, 187.

Timothée, sculpteur, fit une partie des ornemens du tombeau de Mausole. II, 390.

Timycha, pythagoricienne, qui se coupa la langue avec les dents, de peur de commettre une indiscrétion. III, 107.

Tirynthe, ville de l'Argolide (*Palæo-Nauplia*, ou le *Vieux-Napoli*, ruines): ses murs, construits d'énormes rochers, avaient été élevés, disait-on, par les Cyclopes. II, 266. Ses habitans plaisantaient sur tout. 267.

Tisias, rhéteur. II, 314. Elève de Corax, emploie les sophismes dont son maître lui avait enseigné l'usage, pour le frustrer du salaire qu'il lui devait. 315.

Tisiphonus, Pytholaüs et Lycophron, meurtriers d'Alexandre, tyran de Phères. II, 50. Deviennent eux-mêmes les tyrans de leur patrie, et sont chassés par Philippe de Macédoine. 51.

Tissapherne, gouverneur de Sardes, gagné par Alcibiade, engage le roi de Perse à payer la flotte du Péloponèse. I, 213.

Titane, bourg auprès de Sycione (*Phouca*, village): son temple d'Esculape; statues de ce dieu et de la déesse Hygie. II, 86.

Titarésius, rivière de Tessalie (*Sarantaporos*, ou *Rivière des Quarante-Passages*); son embouchure dans le Pénée. II, 52.

Tithorée, ville de la Phocide (*Vélizza*): ses huiles étaient fort estimées. I, 426.

Toilette des Athéniennes. I, 441.

Tolmides, général athénien, ravage les côtes du Péloponèse. I, 182.

Tomarus (mont) en Epire, au-dessus de Dodone. II, 60.

Tombeaux. Les plus anciens étaient des collines artificielles, remplacées en Egypte par les pyramides. II, 158. (Voy. Sicyone.)

Ton de la bonne compagnie, est fondé en partie sur des convenances arbitraires; il s'était formé assez tard parmi les Athéniens, où on le désignait par les mots d'adresse et de dextérité. I, 226 et 387.

Tour de Héro (la), sur le bord de l'Helles pont. I, 249.

Trachinie, canton de la Thessalie, près du golfe Maliaque. (*Zeitoun.*) I, 151.

Trachis, ville capitale de la Trachinie en Thessalie (elle n'existait plus du temps d'Anacharsis, et elle avait été remplacée par la ville d'Héraclée, bâtie à peu de distance de là. I, 150 (Voy. *Héraclée.*)

Tragédie. Son origine et ses progrès parmi les Grecs. II, 568 et suiv. Quel est son objet? d'exciter la terreur et la pitié. Comment produit-elle cet effet? en imitant une action grave, entière, et d'une certaine étendue. III, 21. L'action devrait être renfermée dans l'espace de temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil. 22. Parties de la tragédie relativement à son étendue, le prologue ou l'exposition; l'épisode ou le nœud; l'exode ou le dénoûment; l'intermède ou l'entr'acte. 4. Parties intégrantes de ce drame; la fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique. Ibid. L'action se passe dans un tissu de scènes, coupées par des intermèdes, dont le nombre est laissé au choix du poëte. 4 et 5. L'intérêt théâtral dépend surtout de la fable ou de la constitution du sujet. 23. La vraisemblance doit régner dans toutes les parties du drame. 24. Le héros principal ne doit pas être un scélérat. 27. Mais il faut qu'il puisse en quelque façon se reprocher son infortune. 28. Que faut-il penser des pièces où le héros est coupable malgré lui? 29. Réflexions sur le

dogme de la fatalité. Ibid. Dans plusieurs pièces de l'ancien théâtre, ce dogme n'influait ni sur les malheurs du principal personnage, ni sur la marche de l'action. Ibid. Variété dans les fables, qui sont simples ou implexes : ces dernières sont préférables. 34. Variété dans les incidens, qui excitent la terreur ou la pitié. Ibid. Variété dans les reconnaissances, dont les plus belles, nées de l'action même, produisent une révolution subite dans l'état des personnes. 35. Variété dans les caractères, dont les plus connus peuvent se graduer de plusieurs manières. 36. Variété dans les catastrophes, dont les unes se terminent au bonheur, les autres au malheur, et d'autres où, par une double révolution, les bons et les méchans éprouvent un changement de fortune. Les premières ne conviennent qu'à la comédie; les secondes, préférables pour la tragédie. Des auteurs assignaient le premier rang aux troisièmes. Ibid. et suiv. Parmi les Grecs, la tragédie s'attachait moins au développement des passions qu'à leurs effets. Ils la regardaient tellement comme le récit d'une action terrible et touchante, que plusieurs de leurs pièces se terminaient par ces mots : C'est ainsi que finit cette aventure. 38. Elle ne doit pas exciter une terreur trop forte. Les Grecs ne voulaient pas qu'on ensanglantât la scène. 26. Note sur le lieu de la scène où Ajax se tuait. 231. Dans la tragédie, les mœurs des personnages doivent être bonnes, convenables, assorties à l'âge et à la dignité de chaque personnage. 39 et 40. Les pensées belles, les sentimens élevés. 40. Les maximes amenées à propos, et conformes à la saine morale. 41. Quel est le style convenable à la tragédie? Ibid. Jeux de mots, fausses étymologies, farces, plaisanteries et autres défauts dans les plus belles pièces du théâtre grec. 42.

Trapézonte, ville d'Arcadie (*Garitena*, bourg). II, 249.

Trembleurs : ce que c'était à Sparte. II, 229.

Tremblemens de terre; leur cause, suivant les anciens physiciens. II, 502. En Arcadie. II, 253. Dans l'Achaïe. II, 88. En Thessalie. II, 53. Dans la Laconie. I, 180.

Trépieds de bronze, récompense des vainqueurs dans les combats de poésie et de musique. I, 330. II, 18. Autres servant au culte des dieux. 24.

Trésor public à Athènes. I, 333. A Delphes. 409.

Trésors des rois de Perse. I, 130. Note à ce sujet. 564.

Trézène, en Argolide (*Damala*, bourg et ruines); monumens de cette ville. II, 268. (*Atlas*, *pl.* 35.) Sa situation; l'air y est malsain; ses vins peu estimés; ses eaux d'une mauvaise qualité. 268 et 269.

Trézénie, province. (*Atlas*, *pl.* 35.)

Tribunaux de justice à Athènes, réglés par Solon. I, 109. Il y en avait dix principaux, tous présidés par un ou plusieurs archontes. 362 et suiv. Ils jugeaient en dernier ressort les causes jugées par le sénat ou par l'assemblée de la nation. 358. Ils ne connaissaient que des intérêts des particuliers. 362. Ceux qui les composaient étaient au nombre d'environ six mille. On les choisissait tous les ans par la voie du sort. Quelles qualités on exigeait d'eux. Ils recevaient du trésor public trois oboles (neuf sous) par séance. Ibid. et suiv. Des officiers subalternes parcouraient tous les ans les bourgs de l'Attique; ils y rendaient la justice, et renvoyaient certaines causes à des arbitres. 364. (Voyez la table des Tribunaux et Magistrats d'Athènes. III, 283.)

Trictrac : jeu des Grecs qui paraît y avoir du rapport. I, 378.

Triérarques, ou capitaines des vaisseaux à Athènes. II, 298.

Triopas, fondateur des Cnidiens de Carie : sa statue à Delphes. I, 409.

Triopium, promontoire où s'assemblaient les Etats des Doriens (cap *Crio*). III, 60.

Triphylie, canton de l'Elide, dans le Péloponèse (pays situé vers les embouchures de la *Rophia*). II, 92 et 130. (*Atlas*, *pl.* 29.)

Troade, canton de l'Asie mineure, sur l'Hellespont et la mer Egée, dans lequel se trouvait la ville de Troie (la partie occidentale du Liva de *Karasi* sur l'Archipel). I, 77. (*Atlas*, *pl.* 9.)

Troie, ou *Ilion*, ou *Ilium*, ville de la Troade, détruite par les Grecs, et ensuite rebâtie par les Eoliens, sous le même nom et dans le même emplacement. (*Bounar-Bachi*, village et ruines.) I, 76.

Troie (royaume et guerre de). Ibid.

et 249. Tableau de Polygnote représentant la prise de Troie. I, 422.
Trophonius (antre et oracle de), près de Lébadée en Béotie. II, 19. Note sur les issues secrètes de l'antre. 596. Cérémonies qu'on observait quand on consultait cet oracle. 21.
Troupes (levée des) : comment se faisait à Athènes. I, 367. Leurs exercices. 316 et suiv. Note sur le nombre des troupes que Léonidas commandait aux Thermopyles. 564 et suiv.
Tuileries (Voy. Céramique.)
TYDÉE, fils d'OEnée, un des chefs de la guerre de Thèbes. I, 74.
TYNDARE, roi de Sparte, père de Castor et Pollux. I, 66.
Tyran, tyrannie. Voy. Gouvernement.
Tyrrhénie (mer de). Voy. *Mer*.
TYRTÉ, poëte : anime par ses vers les Lacédémoniens au combat. II, 138. III, 200. A décrit en partie, dans ses élégies, les guerres des Lacédémnoiens et des Messéniens. II, 600.

U.

ULYSSE, roi d'Ithaque, un des chefs de la guerre de Troie. I, 77 et 80. Tableaux de Polygnote qui représentent diverses aventures de ce héros, conformément au récit d'Homère. 422. II, 17.
Usure : distinguée à Athènes en usure maritime et en usure terrestre. II, 293. L'intérêt n'était pas fixé par les lois. Ibid. Taux de l'argent : les excès ne pouvaient être punis que par l'opinion publique. Ibid.

V.

Vendanges de l'Attique. II, 343. (Voy. Attique.)
Vers : faut-il les bannir de la prose ? II, 326.
Vertu : signification de ce mot dans son origine. III, 208. Quelles sont les principales vertus? 209. Toute vertu, selon Socrate, est une science; tout vice est une erreur. II, 532. Aristote place une vertu entre ces deux extrêmes. I, 473 et 474. Note à ce sujet. 586.
Victimes : comment se partagent dans les sacrifices. I, 393. Quand on a commencé d'en immoler. III, 109 et 110.
Victoires des Grecs sur les Perses; effets qu'elles produisirent sur les Lacédémoniens et les Athéniens. I, 175. Ruinèrent l'ancienne constitution d'Athènes. 126. Celle de Marathon, Salamine et Platée, rendent les Athéniens présomptueux. 127.
Vieillards (les) respectés et consultés dans les siècles héroïques. I, 87. Respectés chez les Lacédémoniens. II, 110, 207 et 213.
Vignes : préceptes pour leur culture. II, 349 et suiv. (Voy. Attique.)
Vins différens en Grèce; leurs qualités. I, 451. Les Grecs y mêlent des aromates, des fruits et des fleurs. 452. Et en font des mélanges. Ibid. Diverses manières de les conserver. II, 343. Vin de la Laconie. 206.
Volaille : les Déliens ont trouvé les premiers le secret de l'engraisser, et ils tiraient un profit considérable de leur industrie. III, 153.

X.

XANTHIPPE l'Athénien, vainqueur des Perses à Mycale. I, 175.
XANTHIPPE, femme de Socrate. II, 537 et 554.
XANTHIPPE, fils de Périclès : anecdote relative à son père, qu'il se plaisait à raconter. II, 318.
XANTHUS, historien de Lydie. II, 516.
XÉNARQUE, poëte mimographe. III, 199.
XÉNOCLÈS, poëte contemporain et rival d'Euripide. III, 2.
XÉNOCRATE, disciple de Platon; conseils que lui donne ce philosophe. I, 283 et 365.
XÉNOPHANES, fondateur de l'école d'Elée, eut Parménide pour disciple. I, 522. Son opinion sur le monde, qu'il croyait éternel. 536.
XÉNOPHON, d'Athènes, disciple de Socrate, écrivit la guerre du Péloponèse. I, 201. Il entre comme volontaire dans l'armée du jeune Cyrus; est chargé, avec quelques autres officiers, de ramener les Grecs dans leur patrie. 231 et 304. Quelque

temps après son retour, exilé par les Athéniens, il se retire à Scillonte. 304. Vient à Corinthe, et retourne à Scillonte. II, 120 et 599. Ses occupations dans cette retraite. 121 et suiv. Caractère de son style. I, 465. C'est dans ses écrits plutôt que dans ceux de Platon qu'il faut étudier les sentimens de Socrate. II, 124 et 125. Son équipement militaire. I, 441. Comparé avec Hérodote et Thucydide. II, 518.

Xénophon, sculpteur athénien. II, 245.

Xerxes, roi de Perse; son caractère. I, 141. Veut assujétir la Grèce. 142. Jette deux ponts sur l'Hellespont. Ibid. Dévaste l'Attique; pille et brûle Athènes. 157. Repasse l'Hellespont dans une barque. 165 et 249.

Xyste. (Voy. Palestres.)

Z.

Zacinthe, île de la mer Ionienne, colonie grecque (*Zante*). I, 247. III, 297. (*Atlas*, *pl.* 29.)

Zaleucus, législateur des Locriens d'Italie. (Voy. Lois.)

Zan, nom de Jupiter sur un ancien monument de l'île de Crète. III, 79.

Zanclé, ancien nom de la ville de Messine en Sicile. II, 600. (Voyez Messine.)

Zarétra (fort de) dans l'île d'Eubée (*Capo*, petite ville). II, 404.

Zénon, philosophe de l'Ecole d'Elée, donne des leçons à Périclès et aux Athéniens. I, 187 et 220. Conspire contre le tyran de sa patrie et meurt avec courage. 522. Niait le mouvement. 536.

Zeuxis, d'Héraclée, peintre célèbre. I, 220, 221 et 225. Son Amour, couronné de roses, dans un temple de Vénus à Athènes. 339. Son Hélène, dans un des portiques de cette ville. III, 69.

Zones. Pythagore et Thalès divisèrent le ciel en cinq zones, et Parménide divisa de même la terre. I, 553.

Zopyre: son zèle pour Darius. I, 128 et 129.

FIN DE LA TABLE.

INFANTERIA.

ESCALAFON GENERAL

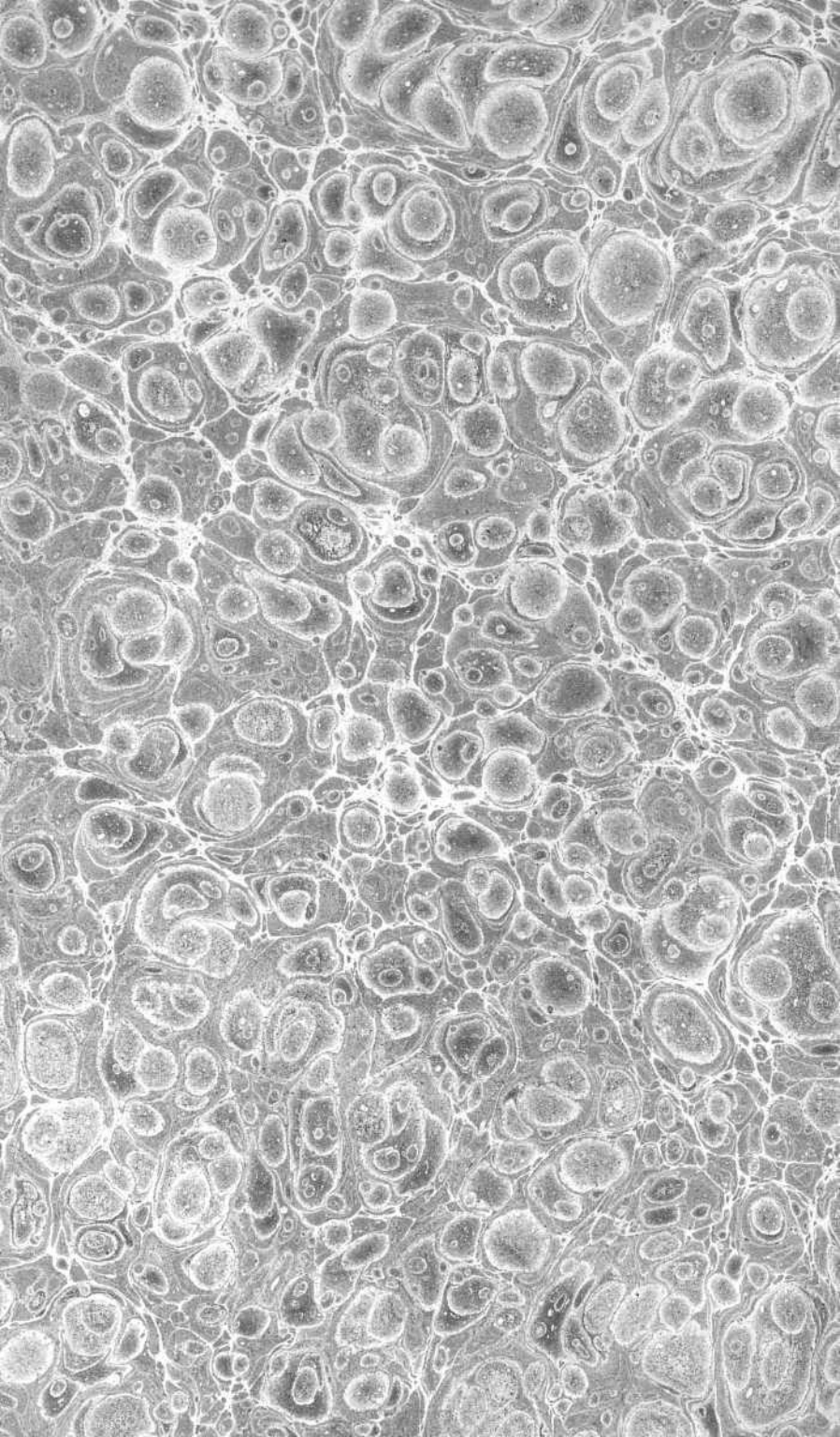
DE LOS SEÑORES

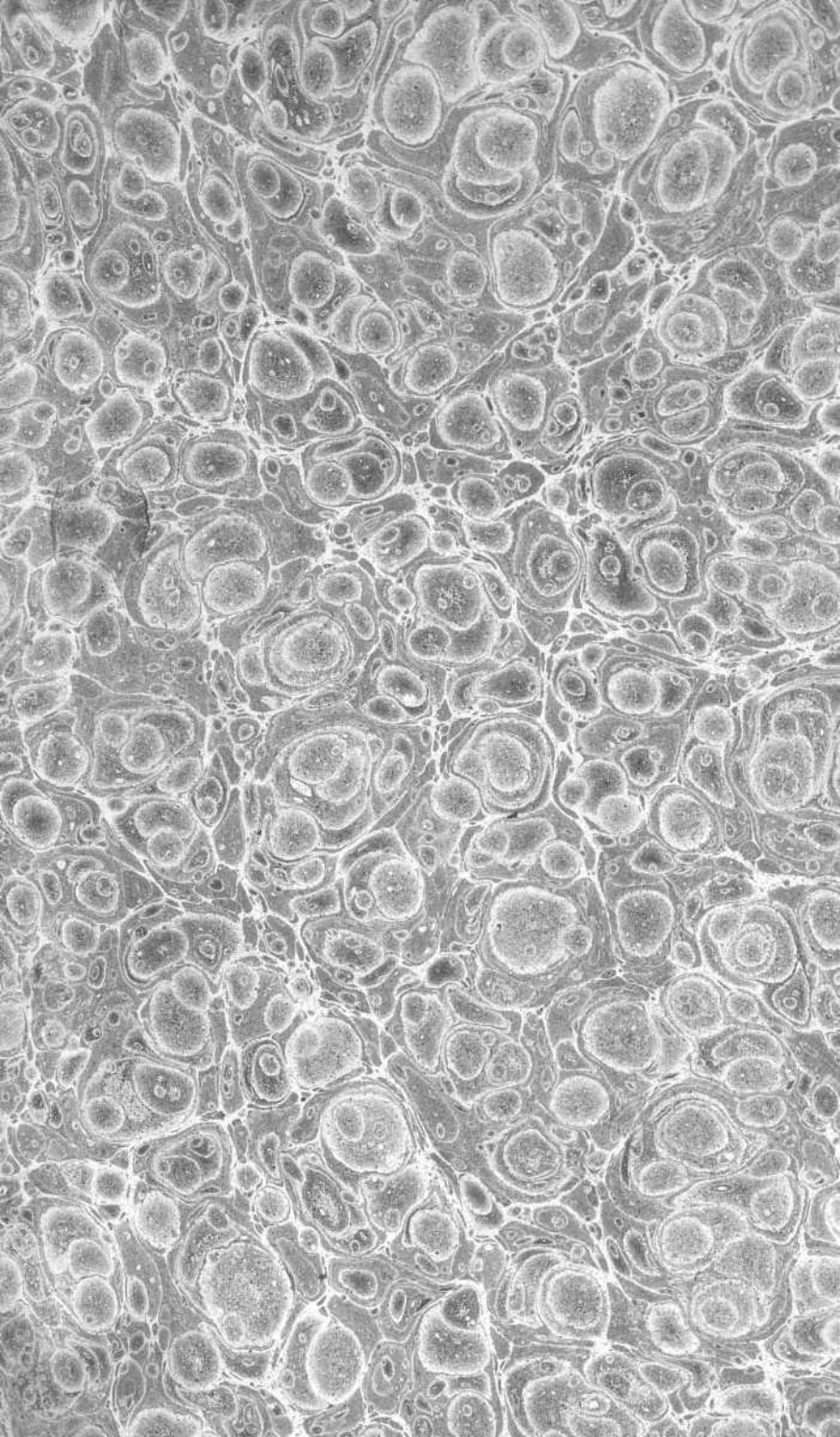
GEFES Y OFICIALES.

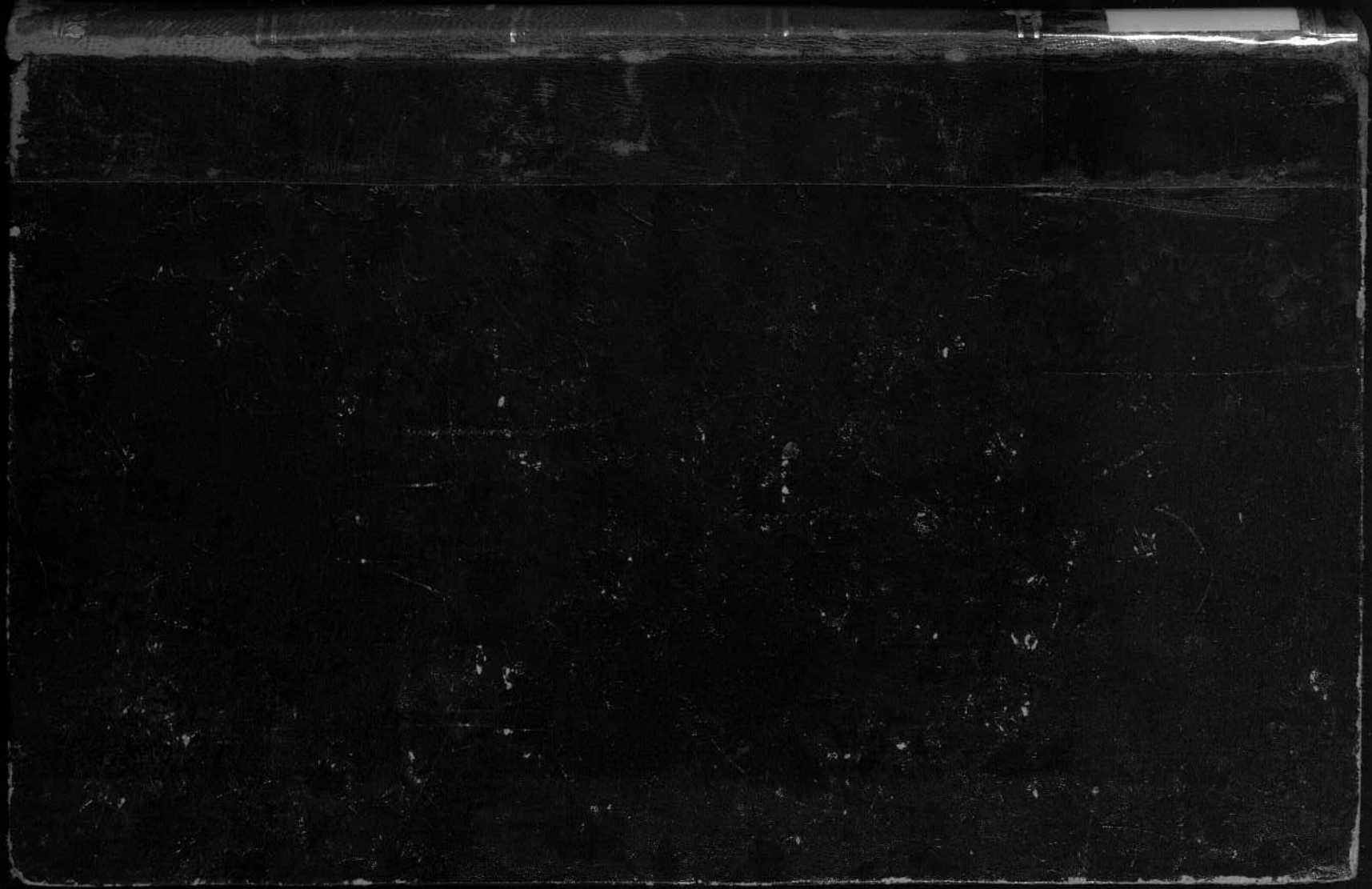
MADRID:

Imprenta de la Dirección General.

1851.







OEUVRES
DE
J. J. BARTHELEMY

4

D-1
1651